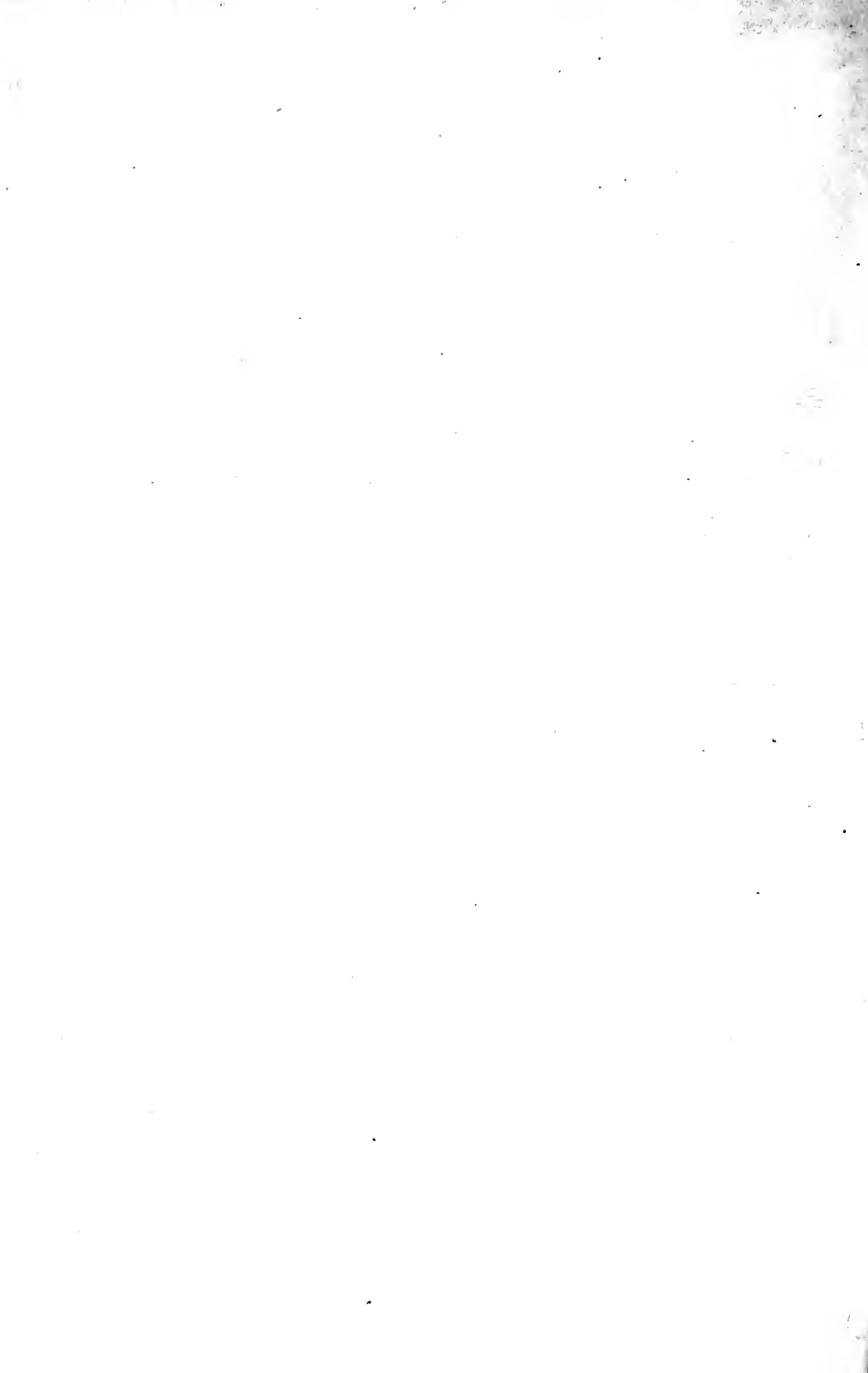
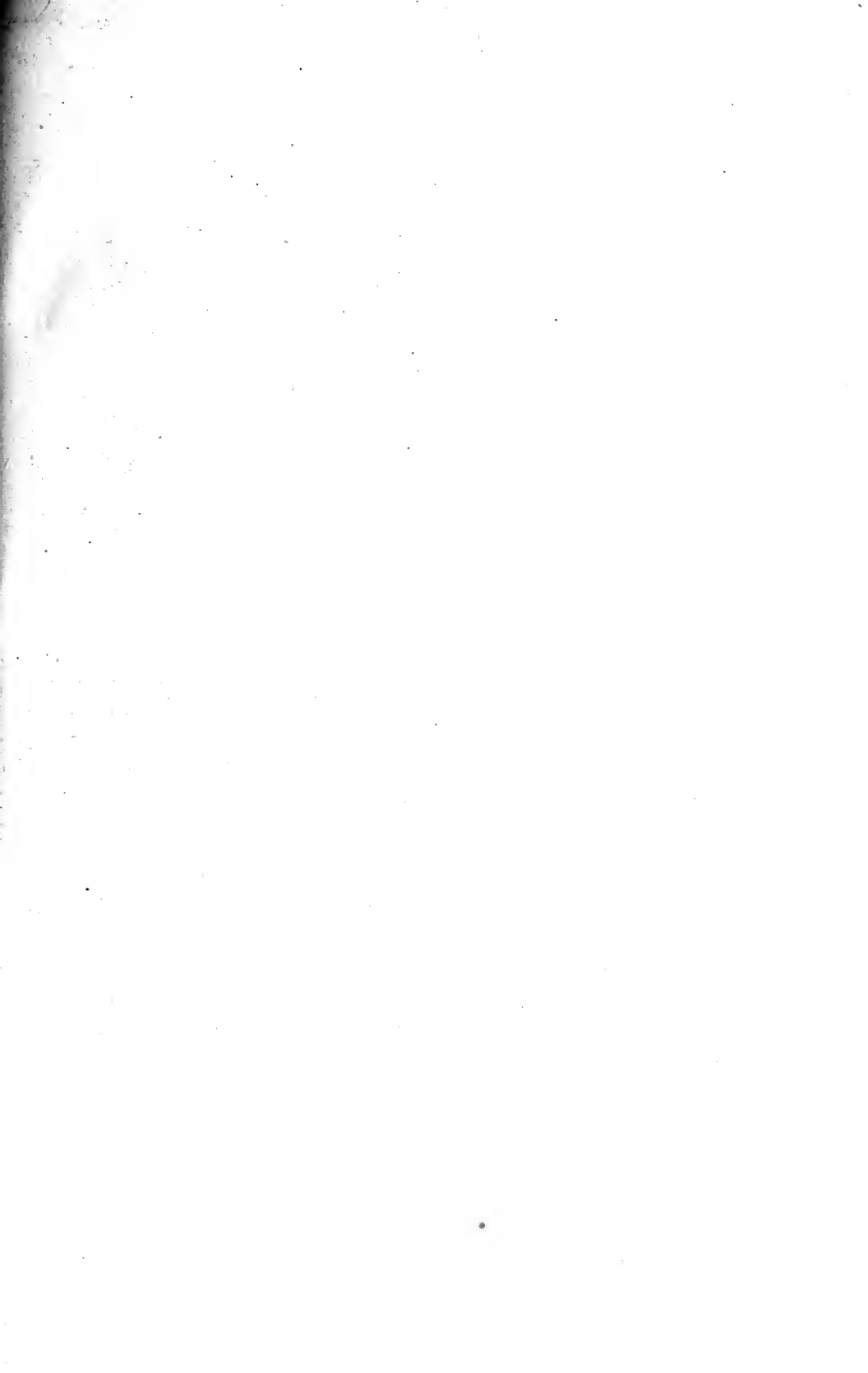
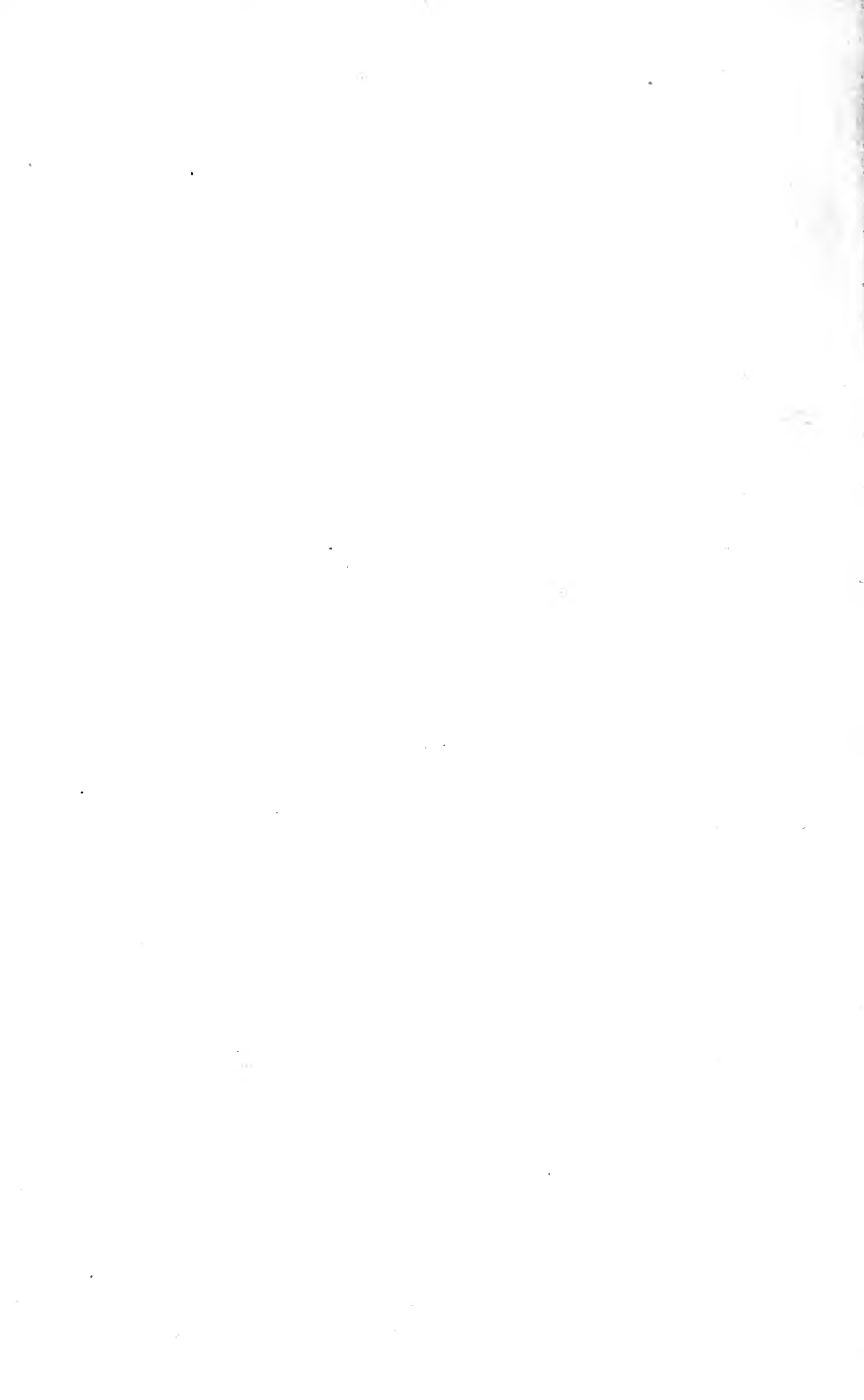


UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY









REVUE
DES
DEUX MONDES

LXIII^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — MAY & MOTTEZ, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoit.

REVUE

DES

DEUX MONDES



LXIII^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT QUINZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—
1893

AP
2.0
R5
pén. 9
t. 118

LE

SECRET DU PRÉCEPTEUR

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

Je n'avais pas eu besoin de me creuser longtemps l'esprit pour découvrir la raison secrète des fréquentes visites que nous rendait M. Louis Monfrin. Ce qui l'attirait presque chaque semaine à Mondésir, ce n'était ni M. Brogues, ni M^{me} Brogues, ni M. le précepteur, quoiqu'il eût de l'amitié pour lui. C'était encore moins M^{lle} Sidonie. Pour oser avoir des desseins sur cette vierge hautaine, qui mettait à si haut prix et son corps et son âme, il aurait fallu que M. Monfrin se tint pour un homme de génie ou manquât de bon sens, et il était aussi modeste qu'avisé. Cet homme aimable et timide avait beaucoup d'attentions pour nous tous ; mais son premier soin en arrivant était de s'assurer si la jeune personne qui l'avait surnommé Louis le Taciturne était là. S'amusait-elle à chagriner son adorateur en affectant de ne point se montrer, on sentait, malgré son exquise politesse, qu'il n'avait pas trouvé ce qu'il était venu chercher ; daignait-elle se laisser voir, il ne voyait plus qu'elle, son regard la suivait partout. Cependant, jusque-là, ses yeux seuls avaient

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1892.

parlé. Quoique ses sentimens et ses intentions ne fussent un mystère pour aucun des habitans de Mon-Désir, il ne s'en était expliqué avec personne, sauf avec sa mère. Les confidences qu'il lui avait faites avaient été mal reçues.

M^{me} Isabelle Monfrin était la fille d'un Anglais, M. Wickson, qui avait toujours déclaré que l'Angleterre est le seul pays où l'on puisse vivre, et qui chaque année n'y avait vécu que deux mois au plus; il employait les dix autres à voyager. De toutes les contrées où il s'était promené, celle dont il disait le plus de mal était la France, et bien malgré lui, il y revenait sans cesse. Il accordait que le pays était beau, il se plaignait seulement que, quelques précautions qu'on pût prendre, on était exposé à y rencontrer beaucoup de Français; mais il était raisonnable, et ses expériences de voyageur lui avaient appris que par une déplorable fatalité, en quelque endroit du monde qu'un Anglais s'établisse, il est condamné à partager l'air qu'il respire avec les indigènes. Après avoir visité presque toutes les provinces de France, il avait passé quelque temps en Champagne. Les Champenois lui ayant particulièrement déplu, il s'était fixé chez eux, et une occasion s'étant offerte, il leur avait acheté une maison et une vigne. M. Wickson n'était pas seulement un grand patriote; il savait faire valoir ses capitaux. Il avait été le principal commanditaire de la verrerie créée par M. Jean Monfrin. La verrerie avait prospéré, et après s'être fait longtemps prier, il avait consenti à accepter son commandité pour gendre, sans manquer aucune occasion de lui faire sentir qu'un Anglais fait un grand sacrifice d'orgueil lorsqu'il donne sa fille à un étranger et se résigne à avoir des petits-fils de sang mêlé. Vers l'âge de soixante ans, étant devenu asthmatique, il avait prouvé la sincérité de son patriotisme en allant mourir en Angleterre, où il n'avait jamais pu se souffrir. Sa fille Isabelle avait hérité de ses intérêts dans la fabrique et d'une fortune assez considérable. Ayant apporté beaucoup d'écus à son mari, elle avait la plus haute idée de ses droits et la désagréable habitude de lui en parler sans cesse; jusqu'à la fin il avait dû compter avec elle, et après sa mort, son fils, à qui il avait légué son endurance, s'était plié facilement à un joug qui n'était pas toujours léger.

C'était une femme de haute et forte taille, qui avait été belle et s'en souvenait. Ses cheveux très fins, jadis blonds et depuis quelques années d'une blancheur de neige, encadraient des joues restées roses, une bouche fièrement arquée, un nez aquilin de forme irréprochable. Elle était toujours tirée à quatre épingles; soigneuse de sa personne, elle poussait l'amour de la propreté jusqu'à la superstition. La négligence, le laisser-aller, le moindre manquement aux usages lui paraissaient criminels; elle déclarait elle-même

qu'il lui serait impossible d'avoir la moindre considération pour un grand poète ou un grand savant qui n'aurait pas trouvé le temps de faire ses ongles ou qui se serait servi de son couteau en mangeant du poisson. Cette Anglaise, qui parlait perpétuellement de l'Angleterre qu'elle n'avait quasi jamais vue, avait l'air froid, l'abord intimidant. Ses yeux exprimaient des jugemens, rendaient des sentences, et l'accusé était rarement absous. Cependant elle n'était pas méchante ; dans l'occasion, elle se montrait généreuse, et les gens qu'elle rabrouait devenaient quelquefois ses obligés. Mais la ténacité de ses convictions, la sévérité de son regard, son humeur tranchante, ses propos mordans, l'absolue confiance qu'elle avait dans l'infaillibilité de ses décisions, son code minutieux des convenances, qu'elle appliquait avec une implacable rigueur, son entêtement dans ses préjugés, l'importance capitale qu'elle attribuait aux petites choses, la rendaient redoutable. On l'appelait à Épernay M^{me} Isabelle ou la reine douairière, et quelquefois aussi, plus familièrement, la vieille brosse, et les malheureux que cette brosse avait nettoyés s'en souvenaient.

Il y avait pourtant manière de la prendre. Elle avait de l'esprit, de l'*humour* britannique, et il y a toujours de la ressource avec une femme d'esprit. Elle passait beaucoup de peccadilles à quiconque amusait son imagination, la divertissait par des drôleries. Les gros péchés eux-mêmes lui semblaient véniels quand ils avaient un côté comique, et les coupables qui avaient le mot pour rire la désarmaient. Malheureusement son fils n'était pas gai. Il souriait quelquefois, je ne l'avais jamais vu rire. Avec tout son mérite, avec toutes ses qualités et sa bonne grâce, ce qui lui manquait, c'était une certaine légèreté d'humeur, qui est la chose du monde qui s'acquiert le moins. Il était né grave, il prenait tout au sérieux, son vin ne moussait jamais. Quand il discutait avec sa mère, il s'obstinait à raisonner, et M^{me} Isabelle ne se rendait qu'à ses propres raisonnemens.

La première fois qu'il lui avait parlé de son goût pour M^{lle} Monique Brogues, elle avait été presque suffoquée d'indignation. Elle lui déclara qu'elle ne prêterait jamais les mains à un projet qu'elle qualifiait de monstrueuse extravagance, car elle ne mâchait pas ses paroles. Libre à lui de se mettre une pierre au cou ; ce n'était pas elle qui l'attacherait, et il pouvait tenir pour sûr qu'elle ne recevrait jamais sa femme. Que n'allait-il passer quelques semaines auprès de sa sœur mariée en Angleterre ? Elle n'aurait pas de peine à lui trouver une jeune miss douée d'autant de vertus que M^{lle} Monique Brogues avait de défauts. Au surplus, à Épernay même, les partis convenables ne manquaient pas. Tout valait mieux que ce déplorable choix qui la faisait douter que la tête de

son fils fût encore saine. Mais il secouait les oreilles. Il avait pris deux résolutions : il était décidé à ne pas se marier sans l'aveu de sa mère, il n'était pas moins résolu à ne jamais épouser une femme qu'il n'aimerait pas. Peut-être se disait-il tout bas qu'elle n'avait pas tout à fait tort, que son choix était bizarre, qu'il y avait entre Monique et lui des oppositions d'humeur, de goûts, de caractères ; mais son cœur était pris ; il aimait mieux être malheureux avec elle qu'heureux avec toute autre. Il y a dans le plus sage des hommes un fond de folie qu'il doit dépenser tôt ou tard, et que serait l'amour, si, comme le disait M^{me} Brogues, il n'était pas un délicieux supplice qu'on préfère au bonheur ?

Mais sa mère se fût-elle rendue, M. Monfrin, je crois, eût hésité à se déclarer, tant il était peu sûr de la réponse qui lui serait faite. Il ne doutait pas que M. et M^{me} Brogues ne fussent disposés à lui accorder la main de leur fille ; mais il voulait ne l'obtenir que d'elle-même, et c'était avec lui surtout qu'elle avait de bons et de mauvais jours. Tantôt elle le désolait par ses froideurs, par ses distractions volontaires et affectées ; il la voyait, il lui parlait, et elle répondait à peine, et quoiqu'elle fût tout près de lui, il sentait bien qu'elle n'était plus là, qu'elle était partie. La semaine suivante, elle lui adressait un mot aimable, elle lui jetait un regard compatissant, dont la douceur lui faisait oublier tous ses chagrins. On aurait pu la croire coquette, elle ne l'était pas. Elle désirait sincèrement décourager ses espérances ; mais vivant dans de continuelles alternatives de mauvais et de bons momens, quand elle l'avait maltraité et qu'il était parti l'œil morne, la figure longue, elle se reprochait d'avoir été trop dure, elle pensait lui devoir une petite réparation ; extrême en tout, elle réparait trop, l'espérance renaissait, et c'était toujours à recommencer.

J'eus un entretien avec elle à ce sujet dans un de nos tête-à-tête habituels.

— A votre place, lui dis-je, j'aimerais mieux en finir, et avec tous les ménagemens possibles, je tâcherais de faire comprendre à M. Monfrin qu'il n'a rien à espérer de vous.

— C'est ce que je fais, me répondit-elle, mais c'est un entêté, il s'obstine à ne pas comprendre. Je voudrais qu'il présentât dès demain sa demande. Pour le coup, ce serait bien fini, et j'aurais la joie de l'envoyer promener.

— L'envoyer promener ! Vous parlez une jolie langue. On n'envoie pas promener un homme de cette valeur, de ce caractère et de ce mérite. D'ailleurs, êtes-vous sûre que sa constance ne finira pas par vous toucher ? Êtes-vous sûre de ne jamais l'aimer ?

— Je ne peux pas aimer un homme qui ne rit jamais.

— Vous lui apprendrez à rire.

— Cela ne s'apprend pas. Et puis c'est un homme terne, il me faut du brillant.

— Ou pour employer le mot juste, lui repartis-je, du clinquant.

— Non, monsieur, me dit-elle d'un ton pincé. Il est possible que je parle une jolie langue ; ce qui est certain, c'est que je dis nettement ce que je veux dire. Voulez-vous que je vous explique ce que j'entends par un jeune homme brillant ? C'est, monsieur, ne vous en déplaise, un jeune homme qui, dès qu'il se montre, attire sur lui l'attention...

— Et qui souvent, interrompis-je, est un sot ou un drôle. Définiez-vous de vos faux brillants et tâchez d'apprendre à respecter la gangue où se cachent les pierres précieuses.

Là-dessus, convaincu d'avance de l'inutilité de mes paroles, je me donnai, pour l'acquit de ma conscience, le généreux plaisir de lui dire tout le bien que je pensais de M. Monfrin, et j'en pensais beaucoup. Elle n'écouta que la moitié de mon discours et s'écria :

— Votre servante ! Puisque vous l'aimez tant, je vous le donne, épousez-le.

Les choses en étaient là, quand, vingt mois après que le précepteur de M^{lles} Brogues était entré en fonctions, on vit paraître dans la vallée de la Marne un jeune homme brillant, qui, dès le premier jour, attira sur lui l'universelle attention, et du même coup fit passer à M. Monfrin et à d'autres plus d'une nuit sans sommeil.

M^{lle} Emma de Triguères et M^{lle} Béatrix de Gisvres s'étaient connues dès leur première jeunesse ; elles avaient été élevées ensemble au Sacré-Cœur, et malgré la dissemblance de leurs caractères et de leurs destinées, elles n'avaient jamais cessé depuis de se voir ou de s'écrire. M^{lle} de Triguères n'avait jamais été pauvre, ne s'était point mésalliée et n'avait point fait parler d'elle. A vingt ans, elle avait épousé le comte de Morane, qui possédait près d'Épernay, dans le canton d'Aï, un château où il passait chaque année six ou sept mois. Les femmes étant intimement liées, leurs maris s'étaient liés aussi et se voyaient souvent, sans s'aimer beaucoup. Dans cette jolie ville d'Épernay, dont un faubourg, bordé de beaux hôtels, sue les millions, les gros fabricans de vin de Champagne sont de très grands personnages, et les hôtels les plus riches leur appartiennent. M. de Morane goûtait peu certaines opinions de M. Brogues et ses théories sur l'éducation des jeunes filles. Mais il était de son temps ; il demandait comme les Anglais : Combien vaut cet homme ? — Et M. Brogues valait très cher. Si le comte blâmait ses opinions, il respectait infiniment ses écus.

M^{me} de Morane ne s'en tenait pas au respect, elle était aux petits soins avec le propriétaire de Mon-Désir. Apparemment elle

avait son idée. Cette femme replète et myope, sans fiel comme sans malice, dont les petits yeux troubles et caressans étaient presque noyés dans l'embonpoint de ses joues, n'avait eu qu'un enfant, mort en bas âge, et toutes ses tendresses maternelles s'étaient reportées sur son frère, le vicomte Ludovic de Triguères, plus jeune qu'elle de dix ans. Il avait grand besoin qu'on l'aidât à gouverner sa vie; il s'était beaucoup amusé et avait mangé en quelques années un gros morceau de son patrimoine. Sa sœur travaillait à le calmer, à l'assagir, à le régler et surtout à le marier. Elle passait à Épernay pour une grande marieuse. Mais la négociation du mariage qu'elle avait le plus à cœur était une affaire délicate, qui demandait autant de patience que d'adresse. Amoureux de sa liberté, le vicomte était fort résistant; il trouvait des objections à tout ce qu'on lui proposait, et quand il avait fait un pas en avant, il en faisait trois en arrière. Cependant, à force d'instances, elle avait obtenu que, pour la première fois, il vint demeurer quelque temps chez elle, en Champagne; c'était là, pensait-elle, que le chat se laisserait prendre par la souris. Dès les premiers jours, la ville et les villas s'occupèrent de lui. On le surnomma le beau Ludovic, et on lui faisait fête, tout en redoutant son humeur moqueuse et ses coups de langue.

Je lui dois quelques-uns des plus mauvais quarts d'heure que j'aie passés dans le monde; pourtant, je voudrais parler de lui avec quelque impartialité. J'accorde que ce jeune homme, fortement musclé et râblé, aux cheveux noirs et au teint pâle, avait beaucoup de prestance, la taille fine, de robustes et puissantes épaules, la poitrine bombée, et que sa figure assez régulière exprimait la conscience qu'il avait de sa force. Les femmes le trouvaient beau, elles avaient sans doute leurs raisons pour cela. Mais j'ai trouvé, moi, dès que j'ai eu le malheur de le connaître, qu'il y avait une brutalité mal déguisée dans sa façon de les traiter et de leur parler, que les regards qu'il leur lançait équivalaient à une prise de possession.

Au surplus, je conviens qu'il était intelligent, qu'il savait exactement ce qu'il pouvait oser, que, capable de jouer plus d'un rôle, il se faisait tout à tous ou à toutes, qu'il coquetait avec les coquettes, qu'il grimaçait avec les minaudières, qu'il philosophait avec les prudes, après quoi cet Hercule de boudoir, rentrant brusquement dans son naturel, se moquait de lui-même et de tout le monde. Je l'ai vu converser avec une dévote, en roulant des yeux mystiques qui ne lui servaient, j'en suis certain, qu'à s'assurer si elle avait la peau fine.

Dix jours après son arrivée, M. Brogues, sa femme et ses filles furent invités à dîner chez M^{me} de Morane. Le précepteur garda

les manteaux. M. de Triguères fut, paraît-il, le voisin de table de M^{me} Brogues; il causa musique avec elle et lui expliqua éloquemment ce que Chopin et Wagner disaient à son âme. Il se remit de cet exercice violent en restant deux heures au fumoir. On y parla d'une jeune femme des environs que son mari venait d'autoriser à débiter au théâtre. Il s'en fit faire le portrait, et comme on lui vantait son intelligence, ses dons naturels, la beauté de sa voix, il s'écria :

— Ce n'est pas là ce que je désirais savoir. Ce qui m'intéresse dans la femme, c'est la femelle.

M. Brogues, qui me rapporta ce propos le soir même, ajoutait :

— Il a raison, car il n'est lui-même qu'un beau mâle.

Le lendemain, dans un conciliabule de famille, on s'entretint du dîner de la veille. M^{me} Brogues fut la première à dire que M. de Triguères lui avait déplu, qu'elle n'avait pas été dupe de son enthousiasme pour Wagner, que dans le fond il n'était qu'un cynique. M. Brogues abonda dans son sens; Sidonie déclara qu'il avait l'air avantageux, qu'elle détestait les bellâtres qui se croient irrésistibles. Cependant le mari et la femme, qui, par exception, se trouvaient d'accord, convinrent qu'on ne pouvait se dispenser de rendre leur politesse à M. et à M^{me} de Morane, et on fixa le jour où le vicomte de Triguères viendrait dîner à Mon-Désir.

Monique avait écouté cette conversation sans souffler mot. D'habitude, elle était prompte à juger les gens et les choses et n'attendait pas, pour en parler, qu'on lui demandât son avis. Son silence inaccoutumé me rendit pensif et m'inquiéta plus encore qu'il ne m'étonna. Je craignis qu'elle n'eût rapporté de sa première rencontre avec M. de Triguères une de ces impressions vives, mais confuses, qu'on ne peut traduire en paroles, faute de les avoir assez digérées. Je voulus m'en éclaircir et, dès que je fus seul avec elle, je lui demandai si le beau Ludovic était un jeune homme qui eût du brillant.

— Vous en jugerez vous-même, me répondit-elle d'un ton bref, puisqu'il viendra dîner ici le jour de la Saint-Jean.

VI.

De la hauteur où sont perchés Hautvillers et la villa de Mon-Désir, on descend par une côte rapide au village de Cumières, assis sur la rive droite de la Marne. Ces deux communes forment au couchant l'extrême limite du canton d'Ai. L'une est fière de son église abbatiale du XII^e siècle et des restes de son abbaye bénédictine, où fut inventé l'art de faire mousser le vin de Champagne. L'autre, à l'exception de sa fontaine pétrifiante, n'a rien à montrer

aux touristes. Mais, si Hautvillers se vante de sa richesse, Cumières se glorifie avec raison d'être plus riche encore. La vendange y fait souvent entrer de trois à quatre millions de francs, quelquefois même davantage, s'il faut en croire un poète de l'endroit, qui me faisait l'honneur de m'envoyer ses vers :

On a vendu le vin cinq cents francs l'hectolitre ;
C'est un prix inoui, qui fait cinq francs le litre.
On doit perpétuer cette année de fortune ;
Cumière a vu rentrer cinq millions de pécune.
Ce chiffre fabuleux, qui est le plus réel,
Pourrait bien à lui seul payer la tour Eiffel.

Je ne connais pas de village qui possède une si belle mairie et tant de jolies maisons, des intérieurs si proprement tenus et si coquets, véritables habitations bourgeoises, aux planchers parquetés, aux fenêtres encadrées de briques rouges et de verdure, aux petites cours pavées, toutes garnies de fleurs. Je n'en connais pas non plus où les jeunes filles prennent tant de soin de leur personne. Elles se croiraient déshonorées si les jours de fête ou de noces, elles ne changeaient deux ou trois fois de toilette : il en faut une pour la messe, une pour le banquet, une troisième pour le bal. Les habitans de cette fortunée commune sont industriels autant que travailleurs. Ils font à la terre de généreuses avances, et ne craignent pas de dépenser trois mille francs par hectare ; mais ils dépensent beaucoup aussi pour leurs plaisirs. Dans les années grasses, on fait des folies, on achète des meubles, de l'argenterie, des bijoux et si l'occasion s'en présente, des pianos ; quand les gelées du printemps ou la grêle ont endommagé les vignes, et qu'il faut emprunter, on revend pianos et bijoux, mais sans se mettre martel en tête ; dans trois ans, dans quatre ans, on en rachètera d'autres.

Le jour de la Saint-Jean, Cumières célèbre une fête qui attire de partout une grande affluence de curieux. Un grand mât, surmonté d'un bouquet, est dressé sur l'une des berges de la Marne. Chacun apporte ses chiffons ; on les entasse au pied du mât ; d'autres y sont suspendues en guirlandes jusque près du sommet. A l'entrée de la nuit, le maire et le curé mettent le feu aux chiffons. Si la flamme meurt sans avoir atteint le bouquet, s'il ne tombe pas à demi consumé dans la rivière, c'est un fâcheux présage, et on fera bien cette année-là de ne rien entreprendre de sérieux.

M^{me} de Morane ayant témoigné le désir d'assister à cette cérémonie et au bal par lequel se termine la fête, M^{me} Brogues avait avancé l'heure de son dîner. Pendant tout le repas, la comtesse, assise auprès du maître de la maison, me parut très empressée

à se gagner ou à se conserver ses bonnes grâces. A chaque plat dont elle venait de goûter, elle se récriait, le complimentait sur l'excellence de sa cuisine, sur le mérite transcendant du cordon bleu qu'il avait depuis longtemps à son service, et de fait Mon-Désir était à cinq lieues à la ronde réputé la maison où l'on mangeait le mieux. C'était un genre de gloire auquel M. Brogues n'avait garde d'être insensible. Toutefois les compliments de M^{me} de Morane le laissaient froid ; il soupçonnait ses intentions secrètes et se défiait de ses caresses. Quand elle ne causait pas avec lui, cette petite femme grasse semblait fort occupée de Monique, placée presque en face d'elle, à la droite de M. Monfrin, à la gauche du vicomte. Elle pouvait s'assurer, et je constatai de mon côté, que la plus jeune de mes élèves s'appliquait à tenir la balance égale entre ses deux voisins, si ce n'est qu'elle parlait à l'un d'un ton grave et à l'autre avec beaucoup plus d'enjouement. Je constatai aussi que les dents de M. de Triguères étaient superbes, mais qu'il y avait dans sa mâchoire et dans sa gaîté comme dans sa physionomie quelque chose qui par momens faisait penser à une bête fauve, et je me demandais avec candeur pourquoi les femmes ont tant de goût pour les brutaux. C'est une question que M^{me} de Morane ne songeait pas à se poser. Son frère paraissait s'amuser, elle en était ravie. De temps à autre, elle l'encourageait à travers la table par un petit signe de tête tout maternel et presque imperceptible, ou prenant son lorgnon, elle les contemplait attentivement, Monique et lui. On eût dit qu'elle les unissait dans son regard, et en vérité si on pouvait marier les gens avec les yeux, ils auraient été mari et femme avant la fin du repas. Vous vous étonnez peut-être que j'observasse avec tant d'intérêt ce petit manège. Les précepteurs ont des pressentimens.

Quand on eut passé au salon pour prendre le café, M. Brogues dit à ses invités :

— Vous savez qu'à Cumières la Saint-Jean est le jour des sorts et des souhaits. Le bouquet brûlera-t-il? Grand mystère. Que chacun de vous demande au ciel ce qu'il désire le plus! Mais je me suis laissé dire que les vœux qui ont le plus de chance d'être exaucés sont ceux qu'on exprime à haute et intelligible voix.

Et il ajouta :

— Quelqu'un demande-t-il la parole?

Le sous-préfet d'Épernay, qui avait fait honneur au dîner, n'attendit pas qu'on la lui donnât, et il s'empressa de souhaiter que le cordon-bleu de M. Brogues vécût de longues années. Son fils, marié de deux mois, garda le silence, mais jeta un coup d'œil sentimental à sa jeune femme, qui commençait une grossesse. M^{me} Brogues fit un léger mouvement d'épaules ; depuis longtemps elle

ne croyait plus à l'efficacité des vœux. Le visage impassible de Sidonie disait clairement que, se trouvant bien comme elle était, elle ne désirait rien. M. de Triguères poussa un profond et mystérieux soupir en promenant son regard autour de lui, et sa sœur lui répondit en agitant son éventail. M. Monfrin leva involontairement les yeux sur Monique, et confus de son audace, détourna incontinent la tête et parut examiner avec soin l'un des bras du fauteuil où il était assis. M. de Morane, qui faisait reconstruire une des ailes de son château et qui se plaignait que ses ouvriers fussent des lambins, déclara que, quant à lui, il n'aspirait qu'à en finir au plus vite avec les plâtras, et il profita de l'occasion pour assurer qu'aus sitôt son hall terminé, il se ferait un plaisir de l'inaugurer en y donnant un grand bal.

— A la bonne heure! s'écria Monique, qui s'avança au milieu du cercle. Voilà une bonne idée! A mon tour, je tiens à annoncer à l'honorable compagnie que depuis trois jours j'ai dix-huit ans, et que je souhaite...

— De n'en avoir jamais dix-neuf, lui dis-je en l'interrompant.

Elle avait l'air si animé, qu'inquiet de ce qu'elle allait dire, je jugeai prudent d'achever la phrase pour elle.

— Trop heureuse, monsieur, d'être si bien comprise! me répondit-elle en me tirant une révérence. Mais vous verrez que le bouquet ne brûlera pas.

Les voitures étaient avancées. M^{me} Brogues, qui conduisait toujours elle-même son tilbury, fit signe au vicomte de monter auprès d'elle. Le siège du groom restait vacant, elle me pria de m'y installer, et nous primes la tête de la caravane.

M. de Triguères était depuis peu d'années propriétaire d'un yacht, et l'été précédent, il avait navigué le long des côtes de la Norvège, visité les fiords célèbres, remonté jusqu'à Hammerfest et au cap Nord. Chemin faisant, M^{me} Brogues l'interrogea sur ses voyages. Durant près de dix minutes, il répondit d'une manière fort sensée, en homme qui a vu beaucoup de choses et les a bien vues.

— Et où comptez-vous aller cet été? lui demanda-t-elle.

— Nulle part. Mais je me dédommagerai l'hiver prochain. Je me propose de voir la Sicile, la Tunisie et peut-être l'Égypte. Il faut seulement que je me procure un bon et agréable compagnon de route. C'est surtout en voyage qu'on a peine à s'entendre.

— Si le bouquet brûle, lui dit-elle, vous le trouverez.

— Oui, madame, et il aura des cheveux blonds, des yeux gris, et s'il est possible, autant de talent que vous pour la musique.

— Vous pensez donc à vous marier ?

— Ma sœur me prêche, m'endocrine, et M. Tristan vous dira qu'à force de tomber goutte à goutte, l'eau finit par creuser le tuf.

Elle tourna la tête de mon côté, pour s'assurer probablement si je dormais ou si j'écoutais.

— Je sais, dit-elle, quel souhait a formé M. Tristan. Il nous parlait l'autre jour d'un [petit livre très rare, qu'il meurt d'envie de posséder, et sur lequel il n'a pas encore réussi à mettre la main.

— Comme M. Tristan, reprit-il, j'ai la passion des livres rares. J'en ai lu plusieurs, mais il en est un qui me paraît avoir plus de prix que tous les autres ; c'est le plus charmant qu'on ait jamais écrit, un livre divin, que je voudrais lire et relire. Malheureusement je n'en connais qu'un exemplaire, qui n'est pas en vente. Si l'heureux propriétaire consentait à me le prêter, Dieu ! quel soin j'en aurais !.. Mais je suis fou, et comme on nous le disait tantôt, le bouquet ne brûlera pas.

— Je ne vous comprends point, dit M^{me} Brogues. Quel est donc ce livre merveilleux ?

Il se pencha vers elle, et lui coula dans l'oreille une réponse que je n'entendis pas. Mais elle avait entendu, car elle se redressa vivement, et lui dit d'un ton sévère et hautain :

— Vous vous oubliez, monsieur !

A ces mots, pendant qu'il faisait le plongeon, elle piqua du fouet son cheval, qui prit le grand trot.

— Le maladroit ! me disais-je en me félicitant de cette aventure. Comme il gâte à plaisir ses affaires ! Voilà un projet de mariage tombé dans l'eau, et il aura de la peine à le repêcher.

Peut-être avais-je raison ; on arrive quelquefois à des conclusions justes par de faux raisonnemens.

Lorsque nous arrivâmes, une foule compacte, tour à tour bruyante et silencieuse, se pressait sur la berge. Un conseiller municipal aperçut de loin M^{me} Brogues, vint à elle, chapeau bas, et lui frayant un passage, nous conduisit sur une estrade, où M. Brogues et le reste de la compagnie ne tardèrent pas à nous rejoindre. L'aspect du ciel était peu rassurant, un gros nuage noir se traînait au-dessus de Cumières et de la Marne, et à peine le maire et le curé, armés chacun d'une torche, eurent-ils mis le feu à la paille et aux chiffons amassés au pied du mât, de larges gouttes de pluie commencèrent à tomber. Des cris de colère retentirent de toutes parts, la partie était perdue. Mais par une grâce d'en haut, la pluie cessa subitement, le gros nuage s'entr'ouvrit,

une étoile apparut juste au-dessus du mât. Toutefois le feu semblait éteint et comme noyé dans un tourbillon de fumée blanchâtre, quand, un petit vent du nord s'étant levé, quelques chiffons se rallumèrent, et bientôt il en jaillit une flamme, qui par intervalles semblait près de mourir, et l'instant d'après, se ranimait brusquement ; tous les assistans, le nez en l'air, l'encourageaient de la voix et du geste ; on lui criait : « Monte ! monte donc ! » Et elle montait, montait toujours, jetant de minute en minute de plus vives clartés, jusqu'à ce qu'elle atteignît enfin le bouquet, qui s'embrasa et emporté par le vent, tomba dans la rivière. La foule éclata en applaudissemens frénétiques, poussa un hurra de triomphe. Les vigneronns de Cumières tenaient pour certain que la vendange serait belle, qu'elle ferait entrer au moins trois millions dans leurs poches.

Vigneronns et bourgeois s'étaient mis en mouvement et s'acheminaient vers la promenade plantée de tilleuls où le bal ne devait pas tarder à s'ouvrir. Nous descendîmes de notre estrade. M. de Triguères offrit son bras à M^{me} Brogues, qui n'eut pas l'air de s'en apercevoir. Elle lui gardait rancune, et à peine fûmes-nous sortis de la foule :

— Ce jeune homme, me dit-elle, est un insupportable fat.

Elle avait le ton sec, et je fus sur le point de lui représenter que, si ce jeune homme lui déplaisait, je n'y étais pour rien. Elle ajouta d'une voix plus douce :

— Faites-moi le plaisir, monsieur Tristan, d'avoir l'œil sur Monique. Elle me paraît fort excitée.

Cette recommandation m'étonna ; c'était la première fois que, M^{me} Brogues me chargeait de veiller sur la conduite d'une de ses filles ; je la croyais absolument étrangère à ce genre de préoccupation.

Monique avait pris les devans en compagnie du sous-préfet, de son fils et de sa bru. Je me lançai à leur poursuite ; j'étais tout zèle, tout feu, et je maudissais les fâcheux qui me barraient le chemin. Cependant, ayant aperçu à quelques pas de moi M^{me} de Morane et le vicomte, qui causaient avec animation, je ralentis un instant ma marche : la curiosité est quelquefois la plus vive de mes passions.

— Étrange femme ! disait M. de Triguères. Tant de cheveux et si peu de visage ! Que fait cette crinière de lionne sur ce joli corps de chatte ?

— Je te défends de médire de mon amie, lui répondait sa sœur.

— Dieu me garde d'en dire du mal ! Elle me paraît plus étrange que déplaisante.

— Et ma délicieuse petite diablesse, en es-tu amoureux ?

— Elle a des yeux qui sont des pistolets, et je la trouve exquise. Mais vous êtes trop pressée, ma chère. Que diable ! on laisse aux gens le temps de respirer.

Je les devançai ; et j'atteignis en quelques minutes la promenade, où se faisaient déjà entendre des frémissemens de violons, auxquels la clarinette mêlait des notes aiguës. Je parcourus, l'une après l'autre, toutes les allées de tilleuls. Point de Monique ! Point de Niquette ! Je savais par expérience que, lorsqu'elle s'était mis en tête de s'échapper, elle vous glissait des doigts comme une anguille. Une idée me vint : Le bal commençait, l'orchestre attaquait les premières mesures d'une polka. Je me dirigeai vers une grande tente, en forme de carré long, dont la porte était assiégee par de jeunes couples qui, avant même d'entrer, préludaient à leurs ébats en se trémoussant sur place, tant les jambes leur démangeaient. Je réussis enfin à m'introduire ; mais je fus quelque temps sans trouver ce que je cherchais. Une haie de spectateurs me cachait les trois quarts de la salle. J'entendis une paysanne dire à sa voisine :

— Regardez donc ces deux-là ! Comme ils dansent bien !

Je fis un effort désespéré, je parvins à me faufiler à travers la haie. Ce que j'aperçus ne me réjouit point : Monique dansait avec l'insupportable fat. Hélas ! il me suffit de les regarder un instant pour me convaincre que M. de Triguères était un polkeur accompli, digne de l'incomparable danseuse dont il tenait enlacée dans ses bras d'Hercule la taille mince et souple. Cette petite fille avait trop souvent dans l'habitude de la vie des manières, des allures de garçon, et quand la musique réglait ses mouvemens, elle n'était plus que grâce et qu'abandon. Elle ne dansait pas seulement avec ses jambes ; son âme, son cœur, tout s'en mêlait. C'était pour elle une fête, une ivresse. La tête à demi renversée, les lèvres entr'ouvertes, elle semblait boire son plaisir. Elle avait tout oublié, et comme perdue dans l'espace, elle n'était plus de ce monde. Aussi légère, aussi infatigable qu'un oiseau, à peine se reposait-elle un instant pour souffler ou relever les boucles folles qui lui tombaient sur les yeux, après quoi elle s'envolait de nouveau.

Tout entière à sa joie, elle ne se doutait pas que le vicomte et elle attireraient l'attention non-seulement des spectateurs, mais des danseurs eux-mêmes, qui s'arrêtaient parfois pour les regarder. Je les regardais, moi aussi ; ma laideur contemplait leurs grâces ; l'homme au dos rond et aux petites jambes grêles sentait sa misère, son néant, et je vous jure qu'en ce moment j'aurais donné le meilleur de mon esprit et de mon âme, mes pensées les plus chères, mon livre, ma science, mes rêves de gloire et tous les

philosophes arabes, pour être capable de danser une polka comme M. le vicomte Ludovic de Triguères.

La musique se tut, et Monique parut sortir d'un rêve, elle reprit terre. M'ayant aperçu, elle quitta le bras du vicomte pour venir à moi.

— On m'assure, me dit-elle, que je suis depuis dix-huit ans dans ce monde, et je n'ai jamais trouvé dans aucun bal un cavalier qui dansât si bien.

Si M. Monfrin, qui ne faisait que d'arriver, avait entendu cette déclaration de principes, il n'aurait pas eu le courage de demander à M^{lle} Monique Brogues si elle voulait lui faire la grâce de danser avec lui le premier quadrille. A cette requête humblement présentée, elle ne répondit ni oui ni non, mais elle fit un hochement de tête qui pouvait signifier tout ce qu'on voulait, et qu'il interpréta selon son désir.

— Cher monsieur, lui dit-elle d'un ton câlin, je meurs de soif. Il y a un buffet dans le pavillon voisin. Seriez-vous assez aimable pour m'aller chercher un verre de limonade?

Il fut charmé qu'elle s'adressât à lui et partit aussitôt pour exécuter son ordre. Il eut, paraît-il, quelque peine à approcher du buffet, et deux ou trois minutes se passèrent sans qu'il revînt. Elle perdit patience.

— M. Monfrin est le plus empêché des hommes, fit-elle. Mon bon chien, auriez-vous l'extrême obligeance d'aller les chercher, lui et sa limonade?

Le bon chien était d'humeur triste, et moins complaisant que d'habitude, il fit la sourde oreille. Mais tout à coup l'irruption de nouveaux arrivans occasionna une poussée dans la foule ; je fus séparé de Monique et je ne réussis pas à la rejoindre. L'orchestre jouait la ritournelle d'une contredanse quand M. Monfrin reparut, suivi de M. Brogues, de sa femme et de sa fille aînée, qu'il venait de rencontrer.

— J'avais laissé ma danseuse sous votre garde, me dit-il. Où est-elle?

— Ne la voyez-vous pas là-bas? lui répondit Sidonie. Elle se dispose à danser avec M. de Triguères ; M. et M^{me} de Morane leur font vis-à-vis.

Et voyant sa figure s'allonger :

— Il faut lui pardonner. Dans des jours comme ceux-ci, elle n'a plus sa tête à elle.

— Rendez-moi du moins le service de boire cette limonade, lui dit-il en s'efforçant de sourire, et je me trouverai moins ridicule.

Elle but, et emportant le verre vide, il sortit pour ne plus

revenir. M^{me} Brogues avait pris à cœur cet incident. Elle dit à son mari :

— Monique a fait faux bond à M. Monfrin et danse pour la seconde fois avec M. de Triguères. Vous verrez qu'on finira par la compromettre. Allez, je vous prie, la chercher, et dès que ce sera possible, ramenez-la.

M. Brogues la regardait d'un air surpris. Cette indifférente s'inquiétait de ses filles et craignait qu'on ne les compromît. Il s'empessa d'obéir, et aussitôt que le quadrille fut fini, il ramena sa prisonnière, qui paraissait furieuse d'avoir été dérangée dans ses projets et dans ses amusemens.

Une demi-heure après, nous prenions le thé en famille dans le salon de la villa. M. Brogues nous quitta bientôt pour aller écrire des lettres. Monique continuait de bouder; M^{me} Brogues semblait émue, agitée; elle avait quelque chose à dire, et cherchait sa phrase sans la trouver.

— Ma chère enfant, fit-elle enfin, nous trouvons, ton père et moi, que tu ne comptes pas assez avec les convenances.

Elle avait juré, ce jour-là, d'étonner tout le monde, et Niquette ouvrit tout grands ses longs yeux obliques. C'était la première fois que sa mère s'avisait de lui faire de la morale. Et puis : « Ton père et moi ! » quelle formule inusitée !

— Quelle inconvenance ai-je commise? demanda-t-elle. Mon crime est-il d'avoir dansé dans un bal champêtre?

— Oh! point du tout. C'est un usage reçu, et cela platt aux vigneron sans faire de tort à personne. Mais peut-être es-tu trop vive dans tes plaisirs, trop ardente...

— Vous ne m'en aviez jamais fait la remarque. Comment se fait-il que vous ayez attendu jusqu'aujourd'hui pour vous en apercevoir?

M^{me} Brogues rougit et répondit avec un peu d'embarras et quelque hésitation :

— On passe beaucoup de choses aux petites filles; mais vous n'êtes plus une petite fille, et je crois de mon devoir de vous avertir que vous n'êtes pas assez maîtresse de vous-même.

— Eh! pour une fois par hasard qu'on s'amuse, il est bien permis de s'amuser tout de bon. Que voulez-vous? j'adore la danse, et quand je me diverts, j'ai l'air de me divertir. Qu'on me demande tout ce qu'on voudra, mais on ne fera jamais de moi une hypocrite.

— Sans être une hypocrite, lui repartit sa mère sur un ton très doux, vous auriez pu être plus polie envers M. Monfrin, à qui vous avez fait un affront, et témoigner moins ouvertement votre préférence pour M. de Triguères. Soyez sûr qu'on en parlera.

— Oh ! bien, s'il faut que je règle ma conduite sur l'opinion des vigneronns et des vigneronnes de Cumières, où allons-nous, bon Dieu !

Sidonie prit à son tour la parole.

— Il n'y avait pas seulement là des vigneronns, dit-elle, mais beaucoup de gens d'Épernay, et les gens d'Épernay aiment à gloser.

— Qu'ils glosent ! s'écria Monique. Si M. de Triguères m'a compromise, il sauvera ma réputation en m'épousant, et soit dit entre nous, je l'y crois assez disposé.

— Vous déraisonnez, dit vivement M^{me} Brogues, M. de Triguères fût-il réellement épris de vous, ni votre père ni moi ne consentirons jamais à ce mariage. Mais je suis persuadée que ce jeune homme n'a pas les intentions que vous lui prêtez. J'ai cru comprendre par certains propos embarrassés de sa sœur qu'il a une chaîne.

Monique demeura tout interdite.

— Une chaîne ! fit-elle. Quelle sorte de bête est-ce donc là ?

— Maman veut dire, lui répondit Sidonie, que M. de Triguères est marié sans l'être, et tout le monde sait que c'est le genre de mariage le plus difficile à rompre.

La figure de Monique exprimait un trouble profond. Le coup avait porté.

— Et vous, monsieur Tristan, me demanda-t-elle, croyez-vous aussi que M. de Triguères ait une chaîne ?

— Je n'en sais rien, repartis-je ; mais ce que j'affirme sans crainte de me tromper, c'est qu'il n'est pas du bois dont on fait les bons maris.

— Vous détournez la conversation. Ceci est une tout autre affaire, et j'entends à cet égard ne m'en remettre qu'à mon propre jugement.

— Tu ferais bien de t'en défier, ma chère, lui dit sa sœur sur un ton de bienveillante et miséricordieuse autorité. Si perspicace que tu sois, M. de Triguères n'est pour toi qu'un inconnu.

— Un inconnu ! Je l'ai vu chez son beau-frère, je l'ai vu ici, j'ai dansé une polka et un quadrille avec lui, nous avons beaucoup causé, et il m'a paru intelligent, gracieux, charmant et tout à fait convenable.

— Ah ! Niquette, Niquette, reprit gravement Sidonie, il ne faut pas juger les hommes sur ce qu'ils nous disent, mais sur ce qu'ils disent de nous.

— Une chaîne ! marmottait Niquette, sans l'écouter.

— Les hommes sont avec nous de grands comédiens, poursuivit Sidonie. Pour les bien connaître, il faudrait les voir, les entendre,

quand ils sont entre eux, qu'ils ne se gênent plus et s'abandonnent à leur naturel. L'homme des femmes est un mensonge ; l'homme véritable est celui des hommes, et il est souvent bien différent de l'autre, et c'est à lui qu'une femme a affaire quinze jours après son mariage, et c'est avec lui qu'elle est condamnée à passer le reste de ses jours. C'est pour cela que le mariage est une sottise institution, car *primo*...

— *Primo*, interrompit Monique, je tombe de sommeil, et *secundo*, je vais me coucher.

Elle sortit en faisant claquer la porte. Sidonie s'appliqua à nous rassurer, elle affirma que cette grande colère ne serait qu'un feu de paille. Elle nous représenta que les tempéramens purs de tout mélange sont une exception, qu'elle avait bien étudié celui de sa sœur, que Monique était sans contredit une sanguine, mais une sanguine mixte, et partant une impulsive d'un genre particulier, une impulsive capable de réflexion, une impulsive à retours, laquelle passerait une partie de la nuit à réfléchir et se réveillerait dans les meilleures dispositions qu'on pût lui souhaiter. J'en étais moins convaincu que cette savante fille ; si lumineuse que fût sa démonstration, elle laissa quelques doutes dans mon esprit.

VII.

Ce que je puis affirmer, c'est que dès le lendemain matin, Monique avait repris sa belle humeur, et qu'il se produisit pendant le déjeuner un incident qui semblait prouver qu'elle avait réfléchi, qu'elle se souciait peu de revoir le cavalier qui dansait si bien. Nous en étions au dessert quand on apporta un billet de M^{me} de Morane. Persuadée qu'il faut battre le fer quand il est chaud, elle invitait M^{me} Brogues et ses filles à une *garden-party*, qu'elle comptait donner le jeudi suivant dans son parc ; elle n'ajoutait pas que le vicomte en serait le héros.

Monique dit aussitôt qu'elle ne se rendrait pas à cette matinée en plein air, et elle allégua pour raison qu'elle n'avait point de robe. Sa mère et sa sœur lui représentèrent qu'elle en avait au moins trois qu'on pouvait arranger pour la circonstance. Elle déclara qu'aucune n'était mettable, qu'elle ne voulait pas avoir l'air d'une pauvre. On n'insista point. N'était-il pas à craindre qu'en dépit des bonnes résolutions qu'elle avait pu prendre, elle ne montrât en jouant au *lawn-tennis* la même vivacité, la même ardeur que lorsqu'elle polkait avec M. de Triguères ? M^{me} Brogues se contenta de lui dire :

— Quelle excuse donneras-tu ? Te voilà tenue d'être malade.

— Nous n'aurons pas besoin d'en venir à cette extrémité, répondit-elle. L'abbé Verlet nous a proposé d'aller déjeuner au presbytère un de ces jours, et je lui ai promis d'emporter ma boîte d'aquarelle et de lui faire le portrait de son clocher roman.

— Oui, dit Sidonie, mais il nous a laissé le choix du jour.

— Eh bien, je choisis jeudi.

Il fut convenu qu'effectivement j'irais déjeuner le jeudi suivant à Bussigny avec mes deux élèves et que, si le cœur lui en disait, M^{me} Brogues se rendrait seule à la *garden-party*; mais, à la demande de Monique, elle écrivit sur-le-champ à la comtesse pour lui présenter les excuses de ses filles.

— Ne manquez pas d'ajouter, lui dit en souriant cette jeune impulsive à retours, que les engagements avec l'église passent avant tous les autres, qu'elle veut être servie la première.

De son côté, elle expédia une dépêche à l'abbé, et tout le monde parut content.

— Vous voyez ! me dit Sidonie.

— Je vois, lui répondis-je, et je n'en crois pas mes yeux.

Nous partîmes, au jour fixé, dès huit heures du matin. Je me souviens que le ciel parut un instant se brouiller et que nous reçûmes une assez forte ondée, qu'un ardent soleil sécha bien vite. Je me rappelle aussi que c'était Sidonie qui conduisait. Je n'ai pas oublié non plus que nous emportions dans le caisson du break, avec deux bouteilles de grand champagne moussoux, un pâté de canards et une brioche. Ce n'est pas que nous pussions craindre de mourir de faim à Bussigny ou que la cuisine de M^{le} Verlet fût médiocre; tout au contraire, elle cuisinait à merveille et ses omelettes surtout étaient justement célèbres; mais si on ne l'avait déchargée d'une partie de sa besogne, elle n'eût pas quitté ses fourneaux, et il aurait fallu déjeuner sans elle. Je me souviens non-seulement de ce pâté, mais des canards qui avaient servi à le faire. La veille, comme nous passions près de la basse-cour, Monique et moi, un marmiton venait de leur couper le cou, et il en laissa échapper un, qui, tel qu'il était, se mit à courir le long d'une allée. A ce spectacle nouveau pour elle, Monique avait poussé un cri d'horreur. Quand son émotion se fut calmée, elle me demanda comment il se faisait qu'un canard pût courir sans tête.

— Eh ! bon Dieu, lui avais-je répondu, que de choses vous faites tous les jours sans être bien sûre d'avoir votre tête à vous !

Nous ne primes que le temps de saluer l'abbé et sa sœur, et Monique se mit en devoir d'acquitter sa dette. Après avoir choisi l'endroit d'où le clocher se présentait le mieux, elle s'installa sur un pliant, ouvrit sa boîte à couleurs, commença son esquisse.

Nous nous assîmes près d'elle sur des chaises qu'on nous apporta. Sidonie, pour qui l'oisiveté était un supplice, brodait au crochet. Quant à moi, je ne faisais rien, je regardais, et je ne m'étais jamais senti si heureux.

— Avez-vous remarqué, me demanda la jeune doctoresse, que Niquette ne s'y prend jamais deux fois de la même manière pour peindre une aquarelle ? Tantôt elle dessine avant de peindre, tantôt elle se dispense de faire un croquis. Un jour, elle commence par bâtir son ciel, le lendemain c'est par là qu'elle finit, et tour à tour elle s'attaque d'abord aux objets importants ou aux accessoires. Il me semble que si j'avais son talent, je voudrais avoir une méthode.

— Eh ! oui, répartit Monique, et c'est en cela que nous différons. Il me semble à moi que si j'avais une méthode, je ne ferais rien de bon, et selon mon humeur, je commence quelquefois par la fin pour finir par le commencement. Le hasard est mon dieu, j'ai découvert qu'il me voulait du bien.

— Ne croyez-vous pas, reprit Sidonie, qui lâchait difficilement une idée, que si Niquette travaillait avec plus de méthode, elle ne peindrait pas avec plus de talent peut-être, mais avec plus d'égalité et de certitude ?

— Elle a toujours tort et vous avez toujours raison, lui répondis-je. Et lui montrant du doigt l'aquarelle : — Mais il faut avouer qu'elle a souvent une façon bien gentille d'avoir tort.

Elle était en effet bien gentille ce jour-là, cette petite Niquette, qui m'avait causé de si vives inquiétudes. Je m'étais remis de mon alerte, j'étais tout à fait rassuré, et je me reprochais mes folles terreurs. Je l'avais constamment observée en venant, et je m'en croyais certain, elle ne s'était pas dit une seule fois : « Pourtant il ne tenait qu'à moi de me rendre aujourd'hui à une *garden-party*, où j'étais sûre de le trouver. » Je n'avais pas aperçu un pli sur son front, un nuage au fond de ses yeux. Peut-être ses dix-huit ans commençaient-ils à opérer ; peut-être avait-elle brûlé son dernier diable dans le feu de la Saint-Jean. Elle était gaie, tranquille, affectueuse, complaisante. Tout le long du chemin, elle avait été aux petits soins avec moi, s'occupant de me préserver du soleil ou de la pluie, et elle m'avait prodigué ses plus agréables sourires. Et depuis près de deux heures, je la regardais peindre, et en vérité je ne crois pas avoir passé dans ce monde deux heures si courtes et si charmantes, ni savouré à ce point la joie d'exister et d'avoir une âme.

Tout me plaisait, tout m'agréait. Ce village, bâti des deux côtés d'une route qui descend dans un vallon où coule un ruisseau, était pour moi un lieu de délices. Une femme traversa la rue, poussant

une vache devant elle, et l'une et l'autre parurent se dire : « Que font-ils donc là? » Des poules picorait dans un fumier; des pigeons roucoulaient au bord d'un toit; un grand chien blanc s'était couché dans un tas de paille et ne sortait de son repos que pour chercher ses puces; plus loin, immobile sur le seuil d'une grange, un chat, qui nous avait observés d'un œil de défiance, s'étant convaincu de la pureté de nos intentions, dormait sur son museau. De quart d'heure en quart d'heure, l'abbé venait nous dire un mot, s'assurer que tout allait bien. Selon sa vieille habitude, il était nu-tête; il détestait les chapeaux, et c'était la seule raison, disait-il, qui l'eût empêché de devenir cardinal.

Tout le monde était heureux, jusqu'au clocher roman, qui était fier qu'on s'occupât de lui et qu'une si jolie fille condescendit à faire son portrait. Et j'étais assis derrière elle; par instans, je me penchais sur son épaule, je respirais le parfum de ses cheveux noirs. Je ne l'avais jamais sentie si près de moi; à deux reprises, comme elle reculait la tête pour voir de plus loin sa peinture, sa joue frôla la mienne. Jamais la vie ne m'avait paru si douce et si semblable à un rêve. Je voyais s'ouvrir devant moi ce pays enchanté où la musique de Chopin transportait M^{me} Brogues, ce pays où l'on a ce qu'on désire, où l'impossible devient possible. J'étais comme l'insecte qui, après de longues recherches et de longues inquiétudes, a découvert enfin la plante où il pourra se loger et se nourrir, et qui trouve que le monde est bien fait. Ma chétive existence m'apparaissait comme un anneau d'or dans la chaîne des destinées; un bonheur sans nom m'était échu en partage dans la grande distribution des biens et des maux, et ce qui se passait en moi devait durer toujours. Content de mon lot, je me sentais en harmonie avec l'âme universelle des choses, et je la bénissais dans un silence d'adoration.

— Et tout cela, dira-t-on, parce qu'une petite fille à l'imagination fantasque, au cœur déraisonnable, était assise sur un pliant, et s'amusait à pourtraire un vieux clocher! — Eh! oui, une petite fille, et il n'en faut pas davantage. Notre raison est si faible que peu de chose suffit pour la troubler, pour la griser. Mais il y a de divines ivresses, et celui qui ne les a pas connues a perdu son temps sur la terre. Si certain que je fusse qu'il est sourd à nos prières, j'invoquais ce Dieu qui n'est pas une personne, ce grand Inconnu qui est en nous et en qui nous sommes, et je lui disais : « Je ne te demande pas de lui donner un philtre pour la contraindre à m'aimer; mais fournis-moi l'occasion de lui rendre quelque grand service, et s'il est possible, de risquer ma vie pour elle, et quoi qu'il arrive, que personne ne lui soit plus cher que

moi, qu'aucune société ne lui soit plus douce que la mienne! Par un arrangement que tu sauras trouver, puissé-je ne la quitter jamais! Fais que nous habitions jusqu'à la fin, elle et moi, la même maison, que je n'achève jamais un jour sans avoir entendu sa voix et son rire, et que je meure en la regardant, avant qu'elle ait deviné mon secret! »

Quelques vers d'un poète arabe me revinrent à la mémoire : « L'endroit luisant de rosée où nous fîmes une halte me parut si délicieux que mon cœur palpita d'aise et de joie. Là je formai mille souhaits bizarres, et elle était dans tous mes vœux. » Je murmurais ces vers entre mes dents, et en me les récitant à moi-même, je contemplais une petite nuque de couleur ambrée, qui semblait s'offrir à mes lèvres, et pourtant j'aurais mieux aimé mourir que de leur permettre d'y toucher.

J'en étais là lorsqu'au bruit que firent les sabots d'un cheval sur le pavé rocailleux de l'unique rue de Bussigny, je retournai vivement la tête. Mon rêve s'évanouit dans un affreux brouillard, le pays enchanté disparut, l'anneau d'or vola en éclats. Ce cheval était un bel alezan monté par l'homme dont je me croyais à jamais délivré. — « Le hasard, avait-elle dit, me veut quelquefois du bien. » — Était-ce le hasard qui nous ménageait cette rencontre inattendue? Un noir soupçon me traversa l'esprit.

Elle s'était retournée aussi et me parut surprise.

— M. de Triguères! dit-elle à demi-voix. Quand on veut perdre son chien...

Il passa près de nous sans avoir l'air de nous apercevoir. Nous le vîmes s'arrêter devant une auberge, il mit pied à terre, confia son cheval aux soins d'un valet d'écurie, enfila une ruelle, se dirigea vers une porte encadrée de vigne et entra sans avoir pris la peine de sonner.

— Quelle affaire, demanda Sidonie, peut-il bien avoir à traiter avec le curé de Bussigny?

— Ne sais-tu donc pas, lui répartit Monique, que l'abbé a été son précepteur?

Et sans s'émouvoir davantage de cette aventure, elle continua de peindre pendant vingt minutes encore, après quoi elle lava tranquillement ses pinceaux, rangea, referma sa boîte, plia bagage et prit le chemin du presbytère, pendant que sa sœur me disait :

— Voilà notre partie gâtée; mais mon expérience personnelle m'a appris que, si les événemens qu'on croit heureux tournent souvent fort mal, les fâcheux incidens ont quelquefois de bons résultats.

Quelque considération que j'eusse pour son expérience personnelle, je me permettais de douter que l'arrivée inattendue du vicomte

pût produire quelque chose de bon. Nous le trouvâmes dans la cuisine argumentant avec M^{lle} Verlet qui voulait le retenir à déjeuner et l'assurait que, grâce aux circonstances, il n'aurait pas à se contenter de l'ordinaire d'un curé. Il alléguait la *garden-party* et la promesse qu'il avait faite à sa sœur de rentrer de bonne heure. Mais les sollicitations obstinées de cette excellente demoiselle, que je maudissais du fond de mon âme, eurent bientôt raison de sa feinte résistance.

Je devais avoir l'œil triste et la figure allongée, car l'abbé se crut obligé de me prendre à part pour me faire ses excuses. Pouvait-il se dispenser de faire bon accueil à un ancien pupille, qu'il n'avait pas revu depuis trois ou quatre ans ?

— Oserai-je vous rappeler, lui dis-je, que vous m'avez parlé de lui comme d'un *insignis nebulo* ?

— La langue est prompte, me répondit-il, et il faut oublier les propos qu'un homme tient à minuit dans les bois.

Si j'en juge par le prodigieux appétit dont fit preuve le vicomte de Triguères, le déjeuner devait être excellent ; il me sembla exécrable ; je mêlais à tout ce que je mangeais mon fiel et ma bile. Cependant, jusqu'à la fin du repas, ce jeune homme se comporta fort honnêtement, et parut s'occuper beaucoup moins de Monique que de Sidonie, auprès de laquelle il s'était volontairement placé. Il s'accommodait à l'humeur de chacun, et il tâcha de se concilier son estime en lui apprenant qu'il faisait tout avec méthode, qu'il ne se déterminait à rien sans en avoir longuement délibéré avec lui-même, qu'il poussait l'esprit d'ordre, l'amour de la règle jusqu'à tenir un compte exact de ses dépenses. Elle lui répondit qu'elle en faisait autant, qu'elle enregistrait les siennes dans de petits calepins en maroquin vert.

— Il y a entre nous cette différence, répliqua-t-il, que les miens sont en maroquin rouge. Je dois vous confesser aussi que je n'y note en les spécifiant que les dépenses utiles, nécessaires ; quant aux dépenses bêtes, inavouables, je me contente d'inscrire le chiffre sans autre indication. Par dépenses inavouables, s'empessa-t-il d'ajouter, j'entends celles que j'ai regretté d'avoir faites. Supposons que j'achète deux cents louis un cheval que je revendrai six mois plus tard à demi-prix ; j'écris dans mon livre : « Dépensé tel jour deux cents louis, » — et rien ne m'empêche de croire que je les ai donnés au bureau de bienfaisance. C'est grâce à cette précaution que je peux relire avec agrément mes petits cahiers.

— Ah ! monsieur, lui dit-elle, c'est précisément les dépenses bêtes qu'il faudrait spécifier. L'utilité des livres de compte est de nous apprendre à régler notre vie.

— Telle est la destination des petits cahiers verts, je le veux bien ; mais les petits cahiers rouges sont destinés à autre chose.

— Croyez-moi, mon cher vicomte, s'écria l'abbé, faites-les désormais relier en vert ; si vous attendiez pour devenir raisonnable que la sagesse vous parlât par une jolie bouche, c'est sous mon humble toit que se sera opéré ce miracle.

Tous ces propos me semblaient sans saveur, et les gâtés de l'abbé m'agaçaient. Quand, au dessert, Monique m'offrit la moitié d'une pêche, qu'elle venait de peler, je la refusai. C'était la première fois que pareille chose m'arrivait.

Après le déjeuner, l'abbé Verlet insista pour me conduire dans son église, dont l'intérieur avait été longtemps en réparation et que je n'avais pas encore visitée.

— C'est ma femme, me dit-il, et j'attendais pour vous la présenter qu'elle eût une toilette convenable.

Cette église qu'il aimait à montrer est un de ces vieux édifices qui ont été si souvent restaurés qu'ils n'ont plus d'âge. Certaines parties sont modernes, d'autres sont plus anciennes, tandis que l'arrière-nef, comme le clocher roman, remonte aux premières années du XIII^e siècle. De la sacristie jusqu'à l'autel et aux vitraux de l'abside, dont quelques-uns n'étaient pas sans prix, il me fit tout admirer. Puis il me raconta par le menu l'histoire de cette sainte maison qu'il appelait sa femme. Ne m'interrogez pas sur les origines de l'église de Bussigny et sur ses aventures de jeunesse ; je serais hors d'état de vous renseigner. J'écoutais l'abbé ou je faisais semblant de l'écouter ; mon esprit était ailleurs, et je ne me rappelle pas un mot de son interminable harangue. Il y mettait de la malice. Cet homme sagace avait deviné mes secrètes préoccupations, et cet homme excellent ne connaissait pas de plaisir plus exquis que celui de tourmenter un philosophe.

Dès qu'il eut fini et que nous fûmes sortis, comme nous faisons le tour du cimetière :

— Croyez-vous, lui dis-je, aux petits cahiers rouges de M. le vicomte ?

— Oui, me répondit-il, en balançant une clé qu'il tenait à la main. Il a toujours aimé à être au clair avec lui-même, et c'est vraiment le plus rangé de tous les grands pécheurs. Il n'agit jamais par entraînement, il est plein d'intentions, plein de calculs. Il m'a apporté tout à l'heure cinq cents francs pour mes pauvres ; j'en ai conclu qu'il a quelque complaisance à me demander, qu'il attend quelque chose de moi. Il a l'air d'être fou, il ne l'est pas. Les vrais fous s'imaginent que leurs fantaisies seront éternelles ; il sait très bien que les siennes dureront six mois. Il n'y tient pas

moins pour cela, il a du goût pour les entreprises, et la frigidité naturelle de son imagination lui permet d'en mener plusieurs de front, sans sacrifier une de ses passions à l'autre. Son père lui reprochait dans sa jeunesse de courir toujours deux lièvres à la fois. — « Vous verrez, répondait-il, que je les tueraï tous les deux. »

— Et depuis ce temps, dis-je, il a souvent aimé deux femmes à la fois, en les préférant également l'une à l'autre.

— Aimer ! fit l'abbé, en levant les épaules. Était-il amoureux du pâté de canards, qu'il mangeait tantôt de si bon appétit ? L'amour n'est pour les hommes qui lui ressemblent que l'œuvre de la chair ; ajoutez-y l'orgueil du succès, et vous pourrez dire de lui : *Gloriam suam amat plus quam omnes creaturas...* Mais vous me semblez agité, anxieux. Auriez-vous quelque inquiétude pour vos élèves ? Vous m'avez dit un jour que vous n'aviez pas charge d'âmes.

— Vous savez mieux que moi, repartis-je, qu'il faut oublier les propos qu'un homme tient à minuit dans les bois.

— Bah ! ma sœur est là.

— J'ai remarqué, répliquai-je, que les saintes ont un faible pour les grands pécheurs, et qu'en de certaines matières les curés sont plus tolérans que les philosophes.

En ce moment, son sacristain l'aborda, et je le quittai pour m'en aller où j'avais affaire.

VIII.

Je trouvai, en rentrant au presbytère, Sidonie devisant tête à tête dans la cuisine avec M^{lle} Verlet. Leur conversation devait être fort intéressante, car elle avait tiré de sa poche un petit cahier de notes, qui n'était pas vert, mais relié en basane brune, et un crayon à la main, elle écrivait sous la dictée de la sœur du curé. Cette sainte, que je soupçonnais d'avoir un faible pour les grands pécheurs, avait aussi un talent particulier pour fabriquer une eau-de-vie de prunelles, qui demandait de savantes et minutieuses préparations, liqueur tout à fait exquise et, paraît-il, très hygiénique. M. Brogues, à qui elle en avait offert un flacon, l'avait déclarée excellente, et Sidonie tenait à posséder cette recette merveilleuse. Tout l'intéressait, les recettes de cuisine comme les autres : la méthode ennoblit tout.

Je lui demandai où était sa sœur ; elle me répondit d'un air distrait :

— Tout à l'heure elle était ici ; vous la trouverez au jardin.

Je passai au jardin, en donnant au diable les prunelles, les méthodes et les doctes personnes qui ne savent pas garder leur sœur.

Le jardin n'était pas grand : un carré de légumes, quelques plates-bandes où fleurissaient des œillets, une tonnelle où s'enfermait le curé pour préparer ses prênes, en deux minutes on en faisait le tour. J'allai tout droit à la tonnelle, je n'y trouvai personne. Je revins sur mes pas, je rentrai dans la maison, j'errai de chambre en chambre, et tout en cherchant et ne trouvant pas, je me souvins d'une vieille estampe qui ornait le vieil exemplaire dans lequel j'avais lu jadis *le Vicaire de Wakefield*. Je revis distinctement une voiture dont la portière était ouverte, une jeune fille qu'on y faisait entrer, moitié de gré, moitié de force : elle se rejetait en arrière, et la regardant d'un œil tendre, le ravisseur, qui la tenait par la taille, murmurait à son oreille ces paroles magiques auxquelles on ne résiste pas. Mais je me rappelai fort à propos que M. de Triguères n'avait pas pris de voiture pour venir à Bussigny.

Je fus rejoint par l'abbé, qui en avait fini avec son sacristain, et cette fois il daigna s'intéresser à mes inquiétudes.

— Ils seront allés se promener, me dit-il. Il y a près d'ici un tertre d'où l'on découvre tout le pays.

Il sortit avec moi, nous prîmes à travers un verger, nous arrivâmes au sommet du tertre : quoique dans cette saison on travaillât beaucoup aux champs, la campagne me parut déserte.

— Ce qu'il y a de plus simple pour faire venir les gens, me dit-il, c'est de les appeler, ce n'est pas toujours un moyen très sûr, mais c'est encore le meilleur. Je vais héler M. de Triguères comme je le hélais jadis dans nos promenades.

Il poussa à trois reprises un cri qui ressemblait au hèlement d'une chouette ; personne ne répondit. En ce moment, ma pauvre tête se troubla tout à fait, et les idées absurdes, extravagantes, monstrueuses que peut concevoir un homme qui a l'esprit et le cœur malades, je les eus toutes dans l'espace de quelques secondes. Des prières qui sont des obsessions, des obsessions qui sont des violences, un consentement arraché qu'on se reproche jusqu'à sa mort, des hontes qu'on porte toujours sur son front, une folie d'un instant et une tache qui ne s'en va plus, tout me parut possible, tout me parut certain. Mon visage trahissait sûrement le désordre de mes pensées, car l'abbé me dit :

— Vous êtes vraiment un précepteur trop facile à alarmer, un de ces bilieux qui mettent tout au pis. Je connais mon jeune homme ; je le crois capable d'observer certains respects humains, d'avoir quelques égards pour la maison d'un curé qui n'est pas pour lui le premier venu et dont il vient de manger le sel.

— Ne m'avez-vous pas dit, lui répondis-je, qu'il vous avait donné cinq cents francs pour vos pauvres ?

Il haussa les épaules.

— Allons donc, vous extravaguez... Mais peut-être n'êtes-vous pas entré dans mon cabinet de travail, dans la petite pièce que j'appelle pompeusement ma bibliothèque. Gageons que nous les y trouverons, tranquillement occupés à caqueter et à coqueter.

Je repris une fois de plus le chemin du presbytère, et mon allure était si vive que l'abbé, quoique bon marcheur, avait peine à me suivre. Le cabinet de travail était vide comme le jardin, vide comme la salle à manger, comme les vergers et la campagne. Tout à coup l'abbé me cria :

— Je sais où ils sont. La grosse clé de mes souterrains n'est plus à son clou.

Le presbytère de Bussigny est bâti sur de grandes excavations, qui s'étendent au loin et que relie des couloirs taillés dans la roche. S'il en faut croire la tradition, elles servirent de repaire à une bande de brigands ou, selon d'autres, à une association de faux monnayeurs. Aujourd'hui encore, des villageois qui étaient allés chercher l'abbé Verlet dans la nuit pour le conduire auprès d'un mourant prétendent qu'avant de sonner, ils avaient entendu sous leurs pieds des murmures étranges, des grincemens de chaînes, des cris étouffés, le bruit rythmé d'un marteau frappant sur l'enclume. L'abbé leur répondait : « J'ai l'ouïe bien dure ou l'imagination bien endormie, je n'ai jamais rien entendu. »

— Oui, reprit-il, ils sont allés visiter ma caverne, dont j'avais eu l'imprudence de parler tantôt à mon ancien élève. Cela doit vous rassurer ; dans certains cas, les bois sont plus dangereux que les caves.

On accédait à l'entrée de ces souterrains par un escalier de pierre aux marches disjointes ou brisées. La porte était toute grande ouverte, et la clé était restée dans la serrure. Je mettais déjà le pied sur la première marche quand je vis paraître sur la dernière le vicomte, qui remontait. Il portait à sa boutonnière un bel œillet mignardise, d'un rose tendre tiqueté de pourpre, et tenait de sa main droite une lanterne allumée. Il leva la tête et me regarda. Jamais ses airs cavaliers, jamais sa physionomie où se peignait une fatuité arrogante et gouailleuse ne m'avaient inspiré tant d'aversion. Mais à quoi sert-il de connaître le fin du fin de la philosophie arabe? Dans mon trouble, dans ma fureur, je ne sus mieux faire que de lui crier :

— Quoi! vous étiez donc là tous les deux!..., tous les deux!

Il se retourna et dit :

— Arrivez vite, mademoiselle Monique; votre gouvernante est fort en colère.

Puis il gravit l'escalier, et en m'honorant du plus cynique de

ses sourires, il me dit tout bas, de manière à n'être entendu que de moi :

— Oui, tous les deux, et vous ne voudriez pas, je pense, que nous fussions trois.

Je ne sais vraiment ce qui m'empêcha de le souffleter.

— Monsieur, lui répondis-je sur le même ton, je vous savais insolent, mais je ne vous croyais pas si grossier, et tout à l'heure...

Je n'eus pas le temps de terminer ma phrase, Monique venait de paraître à son tour. Elle ne semblait ni émue, ni confuse, ni honteuse, ni contrite, ni même embarrassée ; son visage radieux exprimait une satisfaction sans mélange, elle était parfaitement contente d'elle-même et des autres, et tout en se baissant pour se débarrasser de gravats qu'elle traînait après elle et épousseter les volans de sa robe, elle dit à Sidonie, qui s'était enfin arrachée à ses écritures :

— Oh! ma chère, il faut absolument que tu visites un jour ces souterrains ; ils sont très curieux.

— Y rencontre-t-on des brigands ou des faux monnayeurs? lui demanda l'abbé. C'est là le point en discussion.

— On n'y rencontre personne, mais on y voit des stalactites, des pétrifications, toutes sortes de choses admirables.

Tandis qu'elle décrivait ces merveilles, je m'avisai que M. de Triguères avait pris congé de M^{lle} Verlet et se disposait à partir. Comme il s'éloignait, je courus après lui.

— Permettez, deux mots encore, lui dis-je.

— Vous me les direz ailleurs, me répliqua-t-il, en redressant sa haute taille comme pour m'avertir que j'étais un de ces petits hommes, un de ces êtres sans conséquence, avec qui les vicomtes ne daignent pas avoir une affaire... J'ai promis à M^{me} de Morane de ne pas me faire attendre, ajouta-t-il, et je tiens toujours ma parole. Mais je reconnais que je vous dois une satisfaction. Ce livre rare qui manque à votre bonheur, donnez-m'en exactement le titre, et je ferai de mon mieux pour vous le procurer.

A ces mots, il m'échappa et disparut. Durant la demi-heure que nous passâmes encore au presbytère, nous n'échangeâmes, Monique et moi, ni une parole, ni un regard. Quand on vint nous annoncer que le break était attelé, elle sortit la première, sauta lestement sur le siège et s'empara des guides. Pendant que Sidonie faisait ses adieux à M^{lle} Verlet, l'abbé traversa la cour avec moi, et s'étant assuré que personne ne nous écoutait :

— Mon cher ami, me dit-il d'un air narquois, j'ai été comme vous précepteur, et comme vous j'ai eu mes inquiétudes, mais elles ne ressemblaient pas aux vôtres.

Et, avançant la tête, il me regarda fixement. Je posai mon index sur ma bouche, et il lut sans doute dans mes yeux une supplication muette, dont il fut touché, car je sentis dans la poignée de main qu'il me donna comme une secrète pitié.

De Bussigny jusqu'à la villa, Monique garda un profond silence et ne s'occupa que de conduire son cheval. En revanche, Sidonie, assise en face de moi, ne cessa pas une minute de m'entretenir d'une question de haute psychologie, qui lui tenait au cœur et qui, dans la disposition d'esprit où j'étais, me semblait dénuée de tout intérêt. Elle avait blâmé autant que moi l'équipée de Monique; mais elle avait moins de peine à la lui pardonner. Depuis qu'elle l'avait définie une impulsive à retours, satisfaite de sa formule, elle faisait preuve d'un inaltérable optimisme dans les jugemens qu'elle portait sur sa sœur. Quand cette impulsive, dans un transport de colère, l'aurait poursuivie, un couteau à la main, elle eût dit avec sa mansuétude accoutumée : « Laissez-la faire, elle en reviendra. » Ajoutez que les déraisons des autres lui fournissaient l'occasion de sentir davantage le prix de sa propre sagesse. « Que ne font-ils comme moi ! pensait-elle. Que n'ont-ils leur tour d'ivoire ! »

Ses intentions étaient toujours bonnes, et dans ce moment, me voyant préoccupé, elle se croyait tenue d'employer toute son industrie à me distraire, sans s'apercevoir qu'il m'en coûtait beaucoup de l'écouter et de lui répondre. Douée d'une intelligence toute masculine, elle n'avait pas ces petites perceptions des femmes qui, dans certaines occurrences, valent mieux que tous les trésors de la sagesse. Plus on raisonne, moins on sent ; plus l'esprit se raffine, plus l'instinct s'émousse, et toujours maîtresse d'elle-même, ses nerfs n'avaient pas pitié des miens.

Ayant appris depuis quelques jours par un article de revue qu'un nouveau philosophe allemand, qui commençait à faire parler de lui, venait de publier un livre important sur la notion du bien et du mal, elle n'avait pas eu de cesse que je ne l'eusse fait venir de Paris. Elle y avait trouvé des vues originales et, selon son expression, du dernier neuf, et les jugeant sur l'étiquette conformes aux siennes, elle en avait conclu que l'auteur était un homme de génie. Malheureusement elle était tombée la veille sur un passage où cet homme de génie déclarait qu'il n'appartient qu'au sexe fort d'avoir l'esprit libre, qu'il faut une religion et des préjugés aux femmes, que celles qui ne vont pas à la messe ou au prêche, et qui se piquent d'avoir une autre règle de conduite que leur catéchisme, sont des êtres ridicules, absurdes et méconnaissent leur vraie destinée. Ce passage malencontreux

l'avait outrée d'indignation, et elle se demandait comment il pouvait se faire qu'un grand penseur déraisonnât effrontément sur certains sujets, qu'on pût avoir à la fois du génie et l'esprit faux.

C'était la question qu'elle était en train de débattre, sans se douter que la seule qui m'intéressât était de savoir pendant combien de temps au juste M. de Triguères et Monique étaient restés ensemble dans les souterrains du presbytère de Bussigny, ou encore comment il s'était fait qu'un superbe œillet rose, jaspé de pourpre, eût passé du corsage de Monique à la boutonnière du vicomte. L'abbé en avait fait hommage à cette écervelée, en lui disant que c'était la seule fleur de ses plates-bandes qui fût digne de lui être offerte. Il lui avait fait remarquer à ce propos que dans les plus vilains jardins il y a presque toujours une fleur sans pareille, qu'on chercherait en vain dans les plus riches parterres, que la nature est amie de l'égalité, qu'elle s'arrange volontiers pour donner à la pauvreté quelque chose qui manque à l'opulence... A quoi pensait Monique ? Il me parut qu'elle se retournait deux ou trois fois pour chercher mon regard ; elle ne le rencontra pas.

Dès qu'elle fut descendue de son siège, elle s'approcha de moi, pour me dire :

— Vous me boudez, et vous avez tort. Si vous désirez des explications, je suis prête à vous les donner.

— Dites plutôt, répondis-je, que vous me les devez.

Les circonstances favorisèrent notre tête-à-tête. M^{me} Brogues s'était rendue à la *garden-party* et M^{me} de Morane l'avait retenue à dîner. Aussitôt que nous nous fûmes levés de table, M. Brogues partit en voiture pour aller chercher sa femme. Sidonie, de son côté, se retira dans sa chambre, pressée qu'elle était de coucher par écrit les argumens victorieux par lesquels elle réfutait la thèse insoutenable du philosophe allemand. C'était une belle soirée de juillet ; il faisait encore grand jour, et nous allâmes nous asseoir, Monique et moi, sur un des bancs de la terrasse.

— Monsieur Tristan, me dit-elle, je connais vos griefs, je les ai facilement devinés. En premier lieu, l'arrivée imprévue de M. de Triguères vous a désagréablement surpris, et vous m'avez soupçonnée...

— Oh ! c'était plus qu'un soupçon, interrompis-je, c'était une certitude.

— Ainsi vous avez cru sérieusement à un rendez-vous donné par moi sans doute, accepté par lui, à moins que ce ne fût l'inverse ? Voilà bien mes beaux esprits et mes grands savans ! De quoi vous sert-elle, votre science, si vous êtes capable de croire à des absur-

dités? M. de Triguères n'a su que par la lettre de maman que j'allais aujourd'hui à Bussigny. Il a jugé bon d'y venir. S'il n'était pas venu, tout serait fini entre nous. Après cela, je l'avoue, j'étais presque sûre qu'il viendrait... Je passe au second grief : vous nous en voulez peut-être à lui et moi de notre petite promenade dans les souterrains.

— Allons donc, mademoiselle! Pour y trouver à redire, il faudrait être encore plus savant que moi et avoir l'esprit encore plus de travers.

— Que voulez-vous? je pense comme Sidonie qu'on impose aux jeunes Françaises toute sorte de petites règles, de petites servitudes, qui n'ont pas le sens commun et ne sont plus de ce temps. Ne savez-vous donc pas qu'une jeune Américaine trouve tout simple d'aller se promener en voiture avec un jeune homme qui lui plaît, et que personne ne songe à s'en scandaliser?

— Les Américaines savent peut-être mieux que les Françaises se défendre contre les autres et contre elles-mêmes, et encore je n'approuve guère les libertés qu'on leur accorde ou qu'elles prennent. Au surplus, chaque pays a ses mœurs, et ce qui est convenable à Chicago ne l'est pas dans le département de la Marne.

— Oh! ne préchez pas, je vous en supplie! J'ai la sainte horreur des sermons. Le fait est que je voulais obtenir par un moyen quelconque certaines informations très importantes pour moi. On m'avait insinué que M. de Triguères avait une chaîne; je croyais bien qu'on me trompait, mais je voulais en être sûre. Cela devait décider de ma conduite future à son égard, et j'étais résolue à ne pas me retrouver avec lui dans le monde avant d'être éclaircie sur ce point. Eh bien, je sais aujourd'hui de science certaine qu'il est libre comme l'air.

— Et vous lui avez dit : « Monsieur, est-il vrai que vous ayez une chaîne? »

— Me prenez-vous pour une sotte? Il y a des manières adroites et détournées de questionner les gens.

— C'est tout ce qui s'est passé entre vous dans ces souterrains? demandai-je avec émotion.

Je sentis un frisson d'épouvante quand elle me répondit d'une voix de velours :

— Tenez, mon bon chien, puisque vous êtes la seule personne à qui j'ai l'habitude de tout dire comme à un autre moi-même, vous saurez tout.

Elle fit une pause, et pendant quelques minutes il me sembla que l'air me manquait.

— Nous ne sommes pas allés très avant dans cette caverne, me

dit-elle ; nous étions trop occupés de nous pour nous intéresser beaucoup aux stalactites qu'on y peut trouver, et que je confesse n'y avoir point vues. Quand j'eus appris ce que je voulais savoir, je rebroussai chemin. M. de Triguères, qui portait la lanterne, me barra le passage, en me disant : « Il me vient une envie folle d'éteindre ce luminaire pour me trouver seul avec vous dans la nuit ; cette sensation me serait délicieuse. » Je lui répondis avec une raideur tout américaine, je vous jure : « Si vous me régalez une seconde fois de pareilles impertinences, je ne vous revois de ma vie. » Il s'excusa, nous continuâmes notre chemin, et quand nous fûmes à dix pas de la porte, il se retourna pour me dire : « Vous me permettrez du moins de vous déclarer que vous êtes la plus adorable petite créature que je connaisse. » Au même instant, par le plus grand des hasards, mon œillet se détacha de mon corsage. Je me baissai pour le ramasser, il fut plus prompt que moi, et il s'écria : « Plutôt mourir que de vous le rendre ! » Fallait-il se fâcher ?

Je réussis à prendre le ton d'un pédagogue, en lui disant :

— Et réellement vous vous croyez adorable ! et réellement vous vous imaginez qu'il vous adore !

— Je crois et je sais que j'ai du goût pour lui et qu'il en a beaucoup pour moi.

— Mais qu'y a-t-il donc dans cet homme qui puisse vous plaire ? J'accorde qu'il danse bien ; hors cela, je ne vois rien en lui qui ne me déplaie souverainement.

— C'est encore la très sage Sidonie qui me fournira ma réponse. Elle a écrit un jour dans son journal une pensée ainsi conçue : « Les hommes plaisent aux hommes par leurs qualités et aux femmes par leurs défauts. »

— Il est des défauts aimables, mais les siens...

— Je vous suis très attachée, interrompit-elle à son tour, oh ! là, très attachée, mais vous ne prétendez pas m'imposer toutes vos opinions.

— Non, vous ne l'aimez pas, repris-je en m'échauffant, vous croyez l'aimer. C'est une passion de tête, et le cœur n'y est pour rien.

— Vous ne craignez pas de vous contredire, s'écria-t-elle d'un air de triomphe. Vous m'accusiez l'autre jour de ne pas me servir assez de ma tête. Eh ! oui, je le confesse, elle n'est pour rien dans cette affaire, c'est le cœur qui parle. Mais tout est bien qui finit bien, et tout cela, je vous en réponds, finira par un mariage. Avant huit jours, vous verrez arriver ici la plantureuse M^{me} de Morane, qui présentera sa demande à ma mère. Que dis-je ? cette petite

négociation est déjà entamée. Si on l'a retenue aujourd'hui à dîner, c'est pour la pressentir, la circonvenir, l'envelopper, et elle se laissera facilement prendre. Après tout, que lui importe? Quant à mon père, il protestera, il se fâchera, et il finira par dire oui... S'il en était autrement, vous m'entendez, mon goût se tournerait en passion, oui, en passion, et on verra ce que je sais faire quand la passion me tient.

J'enveloppai d'un regard de haine cette petite créature que le vicomte déclarait adorable. J'aurais voulu l'anéantir, et en soufflant sur elle, la réduire en poussière, et que cette poussière se dispersât aux quatre vents du ciel. Quel soulagement pour moi, quelle délivrance si j'avais pu me dire : « Elle n'existait pas, je l'ai vue en rêve, c'est d'un songe que j'étais amoureux, ce songe s'est évanoui, elle ne sera jamais à personne! »

J'étais trop ému pour rester en place. Je me levai.

— Vous raisonnez comme une linotte, lui dis-je, et le premier sansonnet venu vous enseignerait l'art de vivre. Cet homme que vous croyez aimer est impertinent, grossier, insolent, le plus effronté des cyniques; cela se voit dans ses yeux, dans son sourire. Les femmes ne sont pour lui qu'un passe-temps, qu'un jouet, et il méprise ses joujoux. Si jamais votre absurde souhait venait à s'accomplir, vous seriez la plus malheureuse des femmes. Un archevêque de Reims, dont j'oublie le nom, ayant à bénir le mariage d'une pauvre innocente, qu'on avait vendue à un autre Triguères, à quelque sot vicomte, n'ayant pour lui que ses fortes épaules, son insolence et son nom, leur adressa un discours qui se composait de deux phrases : « Souvenez-vous, madame, qu'il faut acheter la paix à tout prix. » Puis, se tournant vers le marié : « Et vous, monsieur, ne la faites pas payer trop cher... » — Voilà ce qu'il faudrait vous dire, à vous et à lui, si jamais vous épousiez le libertin avec qui vous vous êtes promenée dans une caverne et qui vous a volé un œillet. Mais ce mariage ne se fera pas, et quand tout le monde y prêterait les mains, je saurais bien trouver le moyen de l'empêcher. Je ne veux pas que cet homme vous ait, et vous m'entendez, il ne vous aura pas.

Elle se leva à son tour. Elle attacha sur moi ses petits yeux noirs, qui jetaient du feu, et elle me dit d'un air de hauteur :

— Qu'est-ce qui vous prend? De quel ton me parlez-vous?.. Que signifie cet accès de colère?

Je m'étais oublié, je craignais de m'être trahi, et un frémissement parcourut tout mon corps. Que l'abbé eût deviné mon secret, cela ne tirait pas à conséquence; mais qu'elle le devinât!.. Il ne me serait resté qu'à mourir de honte à ses pieds. Je fis un effort

héroïque, je refoulai ma passion au plus profond de mon cœur, et d'un ton froid et dégagé :

— Au fait, vous avez mille fois raison, et de quoi vais-je me mêler ! Épousez le diable, si cela vous platt, qu'il vous prenne, qu'il vous tienne, je m'en lave les mains, et ce ne sont pas là mes affaires.

Et ayant fait quelques pas à reculons, je la regardai en riant, et je lui criai :

— Eh ! oui, endiablée petite Japonaise !

— Mauvais chien, me répondit-elle, sans avoir aucune envie de rire.

Sur ce mot, je me sauvai dans ma chambre, où à peine fus-je entré, je posai mes coudes sur ma table, ma tête dans mes mains, et je sanglotai comme un enfant.

IX.

J'avais boudé Monique pendant quelques heures, elle me bouda deux semaines durant. Elle ne m'en voulait pas des duretés que je lui avais dites, je lui en disais quelquefois ; mais elle ne pouvait me pardonner d'avoir insulté son idole. Ne touchez pas aux idolâtries des femmes, ou vous êtes un homme perdu ; elles leur sont aussi chères au moins que leur beauté. La fervente adoratrice du vicomte de Triguères avait interrompu, sans m'en aviser, ses leçons d'anglais et d'allemand, et je ne lui fis à ce sujet aucune observation. Quoique je ne l'eusse jamais tenue sous une discipline bien sévère, je m'étais promis de me relâcher encore de mes exigences dès qu'elle aurait ses dix-huit ans, et de la laisser sur sa bonne foi. Si elle ne paraissait plus le matin dans la salle d'études, le reste du jour elle affectait de ne pas me voir. Quelque lente que fût Sidonie à deviner les impressions et les chagrins d'autrui, si absorbée qu'elle fût dans ses idées et ses théories, elle découvrit pourtant qu'il avait dû se passer quelque chose de fâcheux entre sa sœur et moi. Elle m'interrogea, mon récit l'émut ; mais toujours optimiste, elle me certifia que Monique ne tarderait pas à me rendre son affection, et pour me consoler davantage encore, elle s'appliqua elle-même à mettre une nuance d'aménité de plus dans sa façon de me parler et plus d'empressement dans ses prévenances. Comme je l'ai dit, ses intentions étaient excellentes, mais on les sentait trop.

Cependant huit jours s'étaient passés sans que M^{me} de Morane ni M. de Triguères eussent reparu à Mon-Désir. J'en étais charmé, et

nonobstant j'aurais voulu revoir ce jeune homme. La crainte d'un esclandre, dont la réputation de Monique aurait pu souffrir, m'avait retenu d'aller le trouver chez lui et de lui demander compte de certains propos qui m'étaient restés sur le cœur. Mais je m'étais bien promis que, s'il revenait dans la villa, je trouverais l'occasion de l'entretenir tête-à-tête et de lui prouver que la gouvernante de M^{lles} Brogues était un homme. J'ai l'humeur pacifique, peu de goût pour les batailles et les duels; mais une rencontre avec cet ennemi de mon bonheur ne m'eût pas été désagréable, et de peur que vous ne me trouviez ridicule, je vous dirai en confidence que je suis de première force au pistolet. C'est le seul exercice où j'excelle. Nous nous amusions quelquefois à tirer à la cible, Sidonie et moi, et elle s'émerveillait de mon adresse. N'est-ce pas là une confirmation du mot de l'abbé Verlet sur la richesse des pauvres, sur ces vilains jardins où poussent des fleurs miraculeuses, qu'on ne s'attendait guère à y trouver? Toutefois je ne pouvais me flatter que le vicomte eût eu vent de mon projet belliqueux et qu'il s'abstînt par prudence d'affronter mes ressentimens. Je lui rends la justice de croire qu'il n'avait peur de qui que ce fût et de moi moins que de personne. Il fallait donc admettre ou qu'il n'avait jamais eu de vues sérieuses sur Monique, ou qu'il s'était subitement ravisé, et il y avait dans cette pensée une douceur, un baume qui me rafraîchissait le sang.

Je ne doutais pas que Monique n'eût formé les mêmes conjectures, qui produisaient sur elle un tout autre effet. A mesure que les jours se passaient, l'observant du coin de l'œil, je la trouvais plus impatiente, plus nerveuse; l'inquiétude l'avait prise, son imagination la tourmentait. Une après-midi, je la vis de ma fenêtre se promener sur la terrasse, en s'arrêtant de minute en minute pour plonger sur la vallée et sur la route d'Épernay de longs regards qui cherchaient sans doute quelqu'un qui ne venait pas, un événement qui n'arrivait point. A plusieurs reprises, elle eut en donnant des ordres aux gens de la maison des accès d'irritation absolument déraisonnables et sans motif apparent. Était-ce leur faute si l'homme désiré se faisait attendre, si l'événement qu'elle avait prévu et prédit était retardé par quelque accroc? Ma crainte était que dans son impatience croissante, incapable comme je la savais de supporter longtemps les perplexités et les incertitudes, elle ne tentât quelque démarche inconsidérée ou n'écrivît une de ces lettres qu'aussitôt envoyées, on voudrait rattraper. Sidonie, à qui je m'en ouvris, m'expliqua que sa sœur avait au même degré deux genres d'orgueil, le mauvais et le bon, celui qui méprise les conseils et empêche de les suivre et celui qui préserve des fautes humiliantes. Ses savantes

analyses ne me rassuraient guère, mais il se trouva qu'elle avait raison.

Dix-sept jours s'étaient écoulés depuis notre partie à Bussigny, quand un soir, vers la fin du dîner, M^{me} Brogues raconta d'un ton languissant qu'elle avait vu dans l'après-midi M^{me} de Morane, qui ne pouvait se consoler du départ de son frère.

— M. de Triguères est parti? lui dit M. Brogues.

— Oui, il y a deux ou trois jours. Il est allé passer quelque temps chez des parens, près de Reims, d'où il retournera directement à Paris.

La plus jeune de ses filles avait pâli et tenait ses yeux fixés sur son assiette.

— Je m'étonne, reprit M. Brogues, que ce jeune homme se soit mis en route sans nous apporter seulement une carte. Je le croyais plus poli.

— Il ne l'est pas toujours, paraît-il, répondit M^{me} Brogues, ou peut-être, pour je ne sais quelle raison, a-t-il pris Mon-Désir en déplaisance... C'est un malheur, ajouta-t-elle avec un demi-sourire, dont nous nous consolons facilement.

Et elle jeta un regard de côté sur Monique, qui avait relevé les yeux et repris son teint accoutumé. Son bon orgueil la rendait capable de recevoir certaines blessures sans avoir l'air de les sentir.

Je mentirais impudemment si j'osais nier que la nouvelle du départ de M. de Triguères ne m'eût causé une de ces joies intenses et profondes, qui dilatent le cœur et dans lesquelles l'âme se baigne. Toutefois cette joie n'était pas sans mélange. Comment Monique allait-elle supporter cette douloureuse déception? Il était à croire qu'elle s'en prendrait à tout le monde, mais surtout à moi, que, son amour-propre se mettant de la partie, elle n'aurait plus que mépris, qu'aversion pour le malheureux confident auquel elle avait fait part de ses fausses espérances. Il me semblait qu'il y avait des siècles qu'elle me tenait rigueur. Vivre près d'elle et ne plus vivre avec elle était pour moi un de ces chagrins que leur durée change en supplices.

Le lendemain, deux heures avant le dîner, je fis un tour dans le vignoble; c'était ma promenade favorite. On prétend que les pays de vignes manquent de pittoresque; celles-ci ont du charme et de la grandeur. Elles offrent par endroits de lointaines échappées de vue, jusque sur la plaine de Châlons. Les pentes raides et accidentées où s'alignent leurs ceps d'étage en étage amusent les yeux par de beaux mouvemens de terrain, par un heureux contraste de lignes douces, abruptes, sinueuses ou rompues. Une belle rivière coule à leurs pieds, une forêt les environne. Je les admirais aussi pour leur tenue irréprochable, pour leur propreté exemplaire, qui

me rappelait celle d'un jardin hollandais. et je m'intéressais aux façons successives, aux soins si divers et si minutieux qu'on leur donne. Hiver et été, on les travaille toute l'année. On leur rapporte leurs terres éboulées, en y mêlant du terreau ; on leur distribue l'engrais amassé dans leurs magasins ; on les refait, on les restaure, on les bêche, on les bine, on les ratisse, on les peigne, on les arrose et le jour où l'on récolte leurs grappes noires ou dorées aux petits grains serrés, l'homme peut dire qu'il a mérité sa récompense.

Il était tombé, peu après le lever du soleil, une violente averse mêlée de quelques grêlons, et comme il arrive toujours en pareil cas, on avait dit : tout est perdu. Un vigneron que je rencontrai m'assura que le raisin avait eu plus de peur que de mal. Après l'avoir quitté, j'atteignis une sorte de terrasse d'où j'aperçus à mes pieds le clocher et les toits rouges de Cumières. Ce florissant village ne réveillait plus en moi que de néfastes souvenirs ; je lui tournai le dos, et je remontais par un sentier qui aboutit à une petite grille du parc de Mon-Désir, quand j'aperçus à deux cents pas de moi Monique, coiffée d'un grand chapeau de paysanne. Il me parut qu'elle s'avançait à ma rencontre, et le cœur me battit très fort. Je ne m'étais pas trompé, elle venait à moi, et en m'abordant, elle me tendit la main, comme si rien ne fût arrivé. Elle m'interrogea sur les dégâts causés par la grêle, et parut satisfaite d'apprendre qu'ils se réduisaient à peu de chose. Elle s'intéressait aux vignes comme à des êtres vivans, comme à des bêtes, et elle n'aimait pas qu'on maltraitât les bêtes. Passe encore les humains !

Tout à coup, changeant de ton et de sujet :

— Eh bien, vous voilà content, heureux, ravi !

J'avais une telle crainte qu'elle n'eût pénétré les mystères de mon cœur que je l'examinai un instant sans oser répondre. Son visage me rassura, elle n'avait aucune arrière-pensée.

— Croyez bien, lui dis-je, que ce qui vous fait de la peine ne sera jamais pour moi un sujet de joie.

— Grand merci ! mais les grands philosophes éprouvent toujours quelque satisfaction à se dire : « Voilà une folle qui ne voulait pas m'en croire ; elle sait aujourd'hui ce qu'il en est, que j'avais raison et qu'elle avait tort. »

— Tout le monde se trompe, sans en excepter les grands philosophes. Heureusement erreur ne fait pas compte.

Elle se mit à remonter le sentier, en marchant à deux pas devant moi.

— Eh bien, oui, je me suis trompée, et me voilà forcée de reconnaître que ce beau jeune homme n'a point de caractère, à

moins qu'il n'en ait trois ou quatre, et qu'en tout cas, il n'a ni foi ni loi... Il me reste cependant un doute. Je voudrais être bien sûre qu'il n'y a pas quelque mystère, quelque intrigue là-dessous, qu'on n'a pas brouillé les cartes.

— Qui est cet *on* que vous soupçonnez ?

— Ce n'est pas vous... Mais enfin maman a vu M. de Triguères à la *garden-party*, et selon toute apparence, elle a dû le revoir depuis chez M^{me} de Morane ou ailleurs, car elle est souvent sortie ces temps-ci. Je voudrais être sûre qu'elle ne l'a pas déçouragé. Il pourrait se faire que cette sœur, qui semblait si désireuse de marier son frère, l'eût pressentie, qu'on lui ait fait au moins quelques vagues ouvertures et qu'elle les ait si mal reçues qu'on a renoncé à passer outre.

— Je serais étonné que madame votre mère se fût décidée à refuser votre main sans vous en parler, sans vous avertir. Son caractère un peu nonchalant, son indifférence naturelle, la préserve des démarches précipitées.

— Rappelez-vous pourtant avec quelle vivacité elle m'a reproché d'avoir été trop gracieuse pour ce beau cavalier. Avait-elle l'air indifférent ?

— Si vous avez des doutes, que ne l'interrogez-vous ?

Elle s'arrêta et se retourna. Nous avions atteint la petite grille, qu'ombrageaient deux grands coudriers. Elle cueillit une noisette, la roula un instant entre ses doigts, l'examina, puis la jeta à terre, puis me regarda et me dit :

— Vous allez vous moquer de moi. Maman ne me fait pas peur, et pourtant elle m'intimide. Nous n'avons certes pas à nous plaindre d'elle ; elle nous laisse faire à peu près tout ce que nous voulons, et elle s'intéresse fort gracieusement à nos toilettes. Elle est douce, d'humeur facile, et quand elle le peut sans s'incommoder, elle ne demande pas mieux que de nous passer toutes nos fantaisies. Cependant Sidonie, cette grande déchiffreuse d'énigmes, me disait un jour : « Je voudrais savoir qui est maman. Quand je lui adresse la parole, je ne sais pas bien à qui je parle. Elle nous traite tantôt comme ses filles, tantôt comme des étrangères, et il y a en elle une femme inconnue, que nous ne connaissons peut-être jamais. » C'est à cette inconnue qu'il me répugne de parler de nouveau de M. de Triguères.

Elle s'empara de mes deux mains, qu'elle garda un moment dans les siennes, et avec une expression d'angélique tendresse :

— Je ne suis plus une exécration petite Japonaise, je suis une bonne petite brebis, et vous êtes redevenu mon bon chien, n'est-ce pas ?

— Mais il me semble que je l'ai toujours été.

— Ah! mais non, par exemple! L'autre jour, vous m'avez parlé sur un ton, mais sur un ton!... Je ne vous reconnaissais plus, et vraiment vous m'avez fait peur, j'ai cru que vous alliez me manger. Enfin, laissons cela, je suis généreuse, et je vous pardonnerai votre bizarre incartade si vous faites à maman la question que je n'ose lui faire.

— Je tâcherai d'en trouver l'occasion, quoique à la vérité...

— Pas de *quoique*! Et faites-la naître, cette occasion, et le plus tôt possible. Vous savez que je n'aime pas à attendre.

— Soit! mais à une condition.

— Laquelle?

— Vous allez me promettre que, quelque réponse que je vous rapporte, vous m'en croirez.

— Je vous le jure... et je croirai aussi que sauf vous, tous les hommes, tant qu'ils sont, ne valent pas la noisette que voici et qui, avant d'être mûre, a été trouée par un ver.

Et elle écrasa sous son pied le ver et la noisette.

Chacun de nous s'absorbant dans ses pensées, nous traversâmes le parc sans mot dire. La commission dont je m'étais débonnairement chargé me pesait. Il avait été stipulé depuis longtemps par une sorte de convention tacite que j'étais de la famille, et on parlait de tout devant moi à cœur ouvert. Mais j'aurais cru abuser des droits qu'on me reconnaissait si je m'étais mêlé ostensiblement de discuter les propositions de mariage qu'on pouvait laire à mes élèves. Je craignais que leur mère ne jugeât ma démarche indiscreète. Sur le pied où j'étais avec elle, je ne savais trop ce que je pouvais me permettre. M^{me} Brogues n'était pas une de ces femmes commodes, d'abord facile, qui ne se formalisent jamais d'être interrogées et ne prennent pas les questionneurs en grippe. Il était dangereux d'aller à elle, il fallait attendre qu'elle vint à vous, et tantôt elle me traitait comme un homme qui possédait sa confiance; et à qui elle ne reprochait que de ne pas le savoir assez et de pécher par un excès de réserve; tantôt je n'étais plus pour elle qu'un intrus dont elle redoutait les curiosités et qu'elle semblait s'étudier à tenir à distance. Mais j'avais promis, je ne pouvais m'en dédire. Aussi bien, en approchant de la maison, nous nous avisâmes que M^{me} Brogues était à son piano, qu'elle lui révélait les secrets de cette inconnue qui intimidait ses filles. Mon impérieuse maîtresse me montra du doigt la porte entre-bâillée du salon, me dit à l'oreille : Allez! — et tandis qu'elle s'éloignait rapidement, je poussai la porte et j'entrai.

M^{me} Brogues, en m'apercevant, contracta ses blonds sourcils. Un

soir, elle avait daigné me raconter les rêves que lui inspirait la musique; elle s'en voulait d'avoir jeté les saints devant le pourceau. Elle continua pourtant de jouer, pendant que je tendais tous les ressorts de mon esprit pour trouver l'ingénieux préambule et les habiles circonlocutions qui me serviraient à introduire mon délicat sujet. Je me donnais là une peine inutile. Elle n'alla pas jusqu'au bout de son morceau, et sans quitter son tabouret, ayant tourné la tête de mon côté, elle me fit signe d'approcher et me dit :

— Vous êtes, monsieur, le confident intime de Monique, elle ne vous cache rien, et tout à l'heure, si je ne me trompe, vous étiez ensemble. La pauvre enfant vient d'éprouver une grande mortification, un cruel mécompte. Dans quelle disposition d'esprit l'avez-vous laissée?

— Je puis vous assurer, madame, qu'elle est très raisonnable. Elle reconnaît qu'elle s'était abusée, coiffée d'une chimère.

— Oh! oui, fit-elle, c'était une pure chimère.

— Vous ne pensez pas, repris-je, que M. de Triguères ait jamais songé sérieusement à vous demander sa main? M^{me} de Morane ne vous a fait aucune ouverture à ce sujet?

— Aucune, pas la moindre. Quoique ce mariage me parût absurde, très mal assorti, quoique M. de Triguères soit selon moi l'homme le moins fait pour épouser Monique, je ne me serais pas permis de résoudre une question si grave sans m'être concertée avec son père et sans l'avoir prévenue elle-même, et j'aime à croire qu'elle n'en doute pas.

Je savais ce que je voulais savoir, et cette réponse était celle que je désirais. Mais mon plaisir fut gâté quand M^{me} Brogues ajouta :

— Je suis charmée de ce que vous me dites de l'état de son cœur et de penser qu'elle a pris si promptement son parti. Cela me permet d'espérer qu'après réflexion, elle se décidera peut-être à accepter sans trop de répugnance les propositions qui lui seront faites avant peu.

— Quelles propositions? dis-je avec inquiétude.

— Vous avez dû remarquer, poursuivit-elle, que M. Monfrin venait souvent ici et s'occupait beaucoup de Monique. Elle lui a fait un affront, qui lui a été sensible, et il a cessé dès lors ses visites. Mais l'ayant rencontré l'autre jour, j'ai fait de mon mieux pour guérir sa blessure. Je lui ai représenté que Monique était encore une enfant, qu'il fallait lui pardonner des légèretés de conduite, des étourderies sans conséquence, que le fond était excellent. J'ai même ajouté, au risque de m'avancer un peu trop, qu'elle avait senti ses torts, que si elle avait occasion de le revoir,

elle se croirait tenue de les réparer... Si j'en ai trop dit, je compte sur vous pour venir à mon aide. Vos conseils sont les seuls qu'elle écoute, et vous pouvez en cette circonstance nous rendre de précieux services. M. Monfrin viendra dîner ici dans quelques jours ; tâchez d'obtenir qu'elle lui fasse bon visage. C'est de tous les partis qui pourraient se présenter celui qui m'agrée le plus. M. Brogues, à cet égard, partage mon sentiment ; il est convaincu, comme moi, que nul homme n'est plus capable de faire le bonheur de notre fille... N'est-ce pas aussi votre avis ? Il m'a paru que vous aviez quelque sympathie pour lui.

— Je lui sais gré, madame, répondis-je en grand diplomate, de ressembler fort peu au jeune homme que vous avez qualifié fort justement d'insupportable fat.

Elle me jeta un regard très étrange, accompagné d'une exclamation sourde, dont il me fut impossible de deviner le sens. Je n'eus pas le temps de m'en éclaircir ; la première cloche du dîner sonna, elle monta aussitôt dans son appartement, où l'attendait sa femme de chambre.

Le soir même, je fis part à Monique de ce petit entretien, sans lui dire un mot toutefois de M. Monfrin. Elle m'avait juré de me croire, elle me crut. Je me trouvais, moi aussi, dans d'excellentes dispositions d'esprit, et je voyais l'avenir en rose. Nous avions fait notre paix, elle et moi ; je n'étais plus en quarantaine, elle m'avait rendu toute sa confiance, et pendant deux minutes, elle avait tenu mes deux mains dans les siennes. M. Monfrin et ses poursuites opiniâtres m'inquiétaient peu. Elle m'avait si souvent parlé de ses sentimens pour ce galant homme que j'étais certain de n'avoir rien à craindre de lui. Je savais du reste que M. Brogues, si désireux qu'il fût d'avoir pour gendre le fils de son ancien ami, n'aurait garde de violenter le cœur de sa fille, et que, au surplus, M^{lle} Monique Brogues n'était pas une de ces personnes qui se laissent contraindre.

— L'un est à jamais parti, me disais-je en arpentant ma chambre à grands pas, et elle n'épousera jamais l'autre.

Cette nuit-là, le chien du jardinier, pour la première fois depuis longtemps, dormit huit heures de suite d'un sommeil paisible et profond, et se réveilla sans avoir vu le diable dans ses rêves.

VICTOR CHERBULIEZ.

BALLANCHE

La renaissance religieuse, — ou la réaction religieuse : car qu'importent les mots dont la polémique fait usage, et acceptons-les tous pour abrégé, — la renaissance ou la réaction religieuse du commencement de ce siècle intéresse beaucoup le siècle finissant. Il l'étudie, la questionne, quelquefois tâche à l'imiter. Le néo-christianisme est une mode ; l'effort religieux est plus qu'une mode, et semble un besoin, à tout le moins une inquiétude. Cela ramène l'attention vers les efforts ou les inquiétudes du même genre qui se sont montrés il y a quatre-vingts ans sous diverses formes. Quiconque voudra étudier le mouvement religieux au XIX^e siècle devra ne pas oublier Ballanche. Moins éclatant, mais beaucoup plus convaincu que Chateaubriand, pour ne pas dire plus sérieux, il a certainement séduit beaucoup moins d'imagination, et sollicité beaucoup plus d'âmes. Absolument indemne de l'esprit du XVIII^e siècle, dont j'ai cru voir et montrer que les De Maistre et les Bonald sont encore très pénétrés, quoi qu'ils en aient, il n'a rien de leur allure batailleuse, impérieuse et tranchante, et il a dû pénétrer plus mollement, plus intimement et plus profondément dans les cœurs. La réputation de cet homme, qu'on ne lit pas depuis soixante ans, indique bien l'influence secrète et sourde qu'il a exercée sur nos pères. D'après les dates on peut le tenir pour le premier qui ait essayé de sonner le réveil religieux dans notre pays ; par sa nature, essentiellement original, solitaire, et creusant patiemment son puits, comme il a dit lui-même, il est de ceux qui n'obéissent guère à un engouement, et qui quelque-

fois contribuent à en former un. Tout ce qui a été, en notre siècle, mêlé de mysticisme, ou simplement religieux avec une certaine profondeur, peut donc être rattaché à lui, ou du moins tient à lui par certaines affinités. C'est une des personnes morales les plus curieuses à étudier, et les moins connues du reste, de tout notre siècle. Je voudrais en fixer ici les principaux traits.

I.

Il était Lyonnais, et s'en est toujours souvenu avec plaisir et avec fierté, comme tous les Lyonnais. Dès son premier ouvrage il veut qu'on le sache, et *date* son livre, en quelque sorte, par les lignes suivantes : « Rians Ménales de Sainte-Foy, grottes de Fontoncières, rochers romantiques de l'île Barbe, amoureuses Tempés d'Ecully et de Roche-Cardon, rives si magnifiques et si sentimentales de la Saône... » Plus tard, en 1818, en 1828, le Lyonnais se retrouve dans certaines comparaisons qui ne viendraient à l'esprit ni d'un Parisien ni d'un Provençal : « Les opinions humaines ne ressemblent donc point à la pièce de toile que le tisserand commence et achève. Elles se croisent, et se feutrent, pour ainsi dire : la *trame* est de tous les jours, la *chaîne* est éternelle. » — « La fragile nacelle d'Orphée fendait les flots comme une navette qui court le long de la trame du tisserand. » — Il était Lyonnais. Tous ces Lyonnais sont volontiers rêveurs, imaginatifs, *irréels* et mystiques. Ce sont nos Allemands. Poètes, de Maurice Sève à Laprade, ils sont symbolistes ; penseurs, d'Antoine Favre à Edgar Quinet, ils sont abstraits de tout leur cœur, amoureux des mythes et des figures. Quels qu'ils soient, l'obscurité des idées ne les effraie pas, si l'on ne peut pas dire qu'elle les attire et les retient. Ils sont graves et lents, et d'une très forte vie intérieure. La clarté et la vivacité françaises ne leur agréent jamais qu'à moitié. Très intelligens et infiniment amoureux des idées, ce sont des intelligences à seconde vue, à qui manque quelquefois la première. Ballanche est le type du Lyonnais, jusqu'à en être parfois un commencement de parodie. Ce caractère en lui fut persistant, ineffaçable. Il traversa Paris, le plus beau Paris, le monde, et le plus beau monde, et en fut aimé, sans cesser de rester provincial, ce qui n'est pas mauvais du tout, et de sa province, ce qui est peut-être moins bon. Il resta abstrait, renfermé et doux, ne laissant pas d'être aimable quelquefois, sans y songer, par une distraction de plus. Il était de ceux qui ne vivent point en ce monde, ce qui n'est pas à dire, et au contraire, qu'ils n'y soient pas à l'aise ; car ils n'y gênent personne, et par personne

n'y sont gênés. Qu'il n'est pas habitant de cette terre, il le sait très bien, et avec cette emphase naïve, très familière aux rêveurs et qui chez eux ne déplaît pas, il dit, — je traduis d'avance, pour qu'on comprenne, — il dit d'une jeune personne qui n'avait pas voulu l'épouser : « 14 août 1825, date bien funeste, que j'ai longtemps ignorée, et dont je n'ai jamais été averti par aucun pressentiment; du moins, si une corde de ma lyre a rendu un son funèbre, le mouvement du monde m'a empêché de l'entendre; le 14 août, une belle et noble créature qui m'était jadis apparue et qui habitait loin des lieux où j'habitais moi-même, une belle et noble créature, jeune fille alors, à qui j'avais demandé toutes les promesses d'un si riche avenir, est allée visiter à mon insu *les régions de la vie réelle et immuable*, après avoir refusé de parcourir avec moi celles de la vie d'illusions et de changemens. » — En vérité, cette jeune fille, il le sent, en partant pour un autre monde, était allée le rejoindre.

Ballanche est, de plus, un Lyonnais qui a vingt-cinq ans en 1801. Il a vu la révolution, affreuse partout, épouvantable, comme on sait, à Lyon, et il a gardé, de ces scènes horribles, un souvenir que l'on retrouve à peu près dans tous ses ouvrages. Son imagination en a été ébranlée pour toujours. La vision du meurtre mêlé à l'histoire, et en faisant partie intégrante, nécessaire peut-être, ayant un sens par conséquent, et un sens qu'il s'agit de comprendre et d'interpréter, deviendra peu à peu chez lui tout un système, confus, mais tout un système, de philosophie historique. Remarquez-vous comme les hommes de ce temps sont obsédés de l'idée du meurtre? De Maistre imagine le caractère providentiel du sang versé, et en fait toute une théorie rébarbative à l'appui de son système. De Bonald, dans un chef-d'œuvre de périphrase, demande « qu'on envoie le sacrilège devant son juge naturel. » Chateaubriand, dans ses œuvres politiques, a plus d'une phrase féroce. Ces gens-là ont vu tuer. Cela donne des idées aux hommes d'imagination. Des *Soirées de Saint-Petersbourg* au *Prêtre de Nemi* on pourrait trouver toute une littérature contenant les diverses philosophies du meurtre politique et religieux. Le doux Bal'anche en a fourni un chapitre, et non pas, comme nous le verrons, le moins curieux. Il s'est demandé pendant sa jeunesse : « Pourquoi les hommes se massacrent-ils au nom des idées qu'ils croient avoir? Il doit être à cela une raison; mais une raison élevée, une raison philosophique, une raison qui se rattache au plan du monde, une belle raison. » Il a essayé de la trouver, dans son âge mûr. — Enfin, il faut savoir quelle a été l'éducation intellectuelle de Ballanche. Elle n'est pas très variée. Il me semble qu'il a

peu lu. Mais ses lectures étaient originales. Il était curieux. Il ne lisait pas ce que lisait le monde. Il se dirigeait d'instinct vers les penseurs un peu abstraits, quelquefois excentriques, et se laissait peu aller aux engouemens littéraires d'alentour. Il faut qu'il ait peu lu Chateaubriand ou l'ait peu goûté, pour avoir dit en 1818 : « Le sceptre de l'imagination est à prendre. » Mais il a lu Charles Bonnet, à qui il emprunte le terme de *Palingénésie*, et que plus d'une fois il loue très fort. Il a lu Boulanger; il a lu ce singulier et curieux Fabre d'Olivet; il a lu de Bonald; il a lu de Maistre, qu'il n'aime pas, et qu'il apprécie assez bien : « Je dirai volontiers à M. de Maistre et à ses disciples : vous êtes les juifs de l'ancienne loi, et nous sommes les chrétiens de la loi de grâce. » Sur-tout il a lu Vico, avant Michelet, je crois, et à coup sûr en même temps que lui, et il est tout pénétré de la pensée du philosophe napolitain, à une époque où cette pensée était presque absolument inconnue en France. Cent fois il rend à Vico le plus solennel hommage. On peut dire que Vico est son maître par excellence. C'est chez lui qu'il a pris : 1° cette idée qu'il y a une philosophie de l'histoire; 2° que cette philosophie de l'histoire doit être cherchée plus qu'ailleurs dans les traditions les plus anciennes, c'est-à-dire sous les voiles des mythes préhistoriques; 3° que cette philosophie de l'histoire démontre que le progrès existe; 4° qu'elle s'accommode au dogme de la Providence, à la religion chrétienne et catholique; et que par conséquent le progrès est providentiel, et peut être et doit être chrétien. — On peut en effet trouver tout cela dans Vico sans le trahir; et Ballanche, chrétien de foi, mais très enclin à l'idée de progrès, dut trouver en Vico une occasion et une autorité confusément souhaitées pour s'écarter de « l'immobile Bossuet, » et s'attacher à un *providentialisme* sérieux, mais large et aisé, et à un christianisme sincère, mais susceptible d'évolution et de renouvellement. — Car Vico, comme Bossuet, a prétendu donner « une démonstration historique de la Providence; mais Vico est un Bossuet essentiellement laïque, qui semble placer la providence au centre et au sein de l'humanité, au lieu de la placer, impérieuse, bien au-dessus d'elle, d'où il suit que sa providence paraît suivre l'humanité dans ses démarches plutôt que de les diriger. Cela fait de grandes différences, mais qui n'étaient point pour déplaire à Ballanche. Il était, ou voulait être, très moderne, en même temps qu'il était très réactionnaire. Il trouva dans Vico, ou crut y trouver, de quoi satisfaire à ces deux instincts. Telles furent les sources diverses de la philosophie de Ballanche. Suivons-le maintenant dans le développement successif, très incertain, mais finalement assez original et assez intéressant de son esprit.

II.

Il fut d'abord un simple « réacteur, » très irrité contre la révolution, les révolutionnaires et les philosophes du XVIII^e siècle, et cherchant un principe à opposer aux principes de la génération précédente. Les hommes du XVIII^e siècle avaient intronisé la raison ; l'effort de Ballanche en 1801 (*Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts*) fut de substituer le sentiment à la raison : « Nous sommes quelquefois déçus par le sentiment, dit-il, mais qu'ont de comparable les erreurs de sentiment avec les écarts de la raison ? » Il développait cette idée avec une certaine verve juvénile, des souvenirs de Rousseau, des réminiscences de Bernardin de Saint-Pierre, peu de logique et une extrême innocence. On prévoit que le « sentiment » n'est là que pour servir d'une transition aisée au « sentiment religieux » et à la religion proprement dite. Ce premier livre de Ballanche est tout simplement un manifeste catholique. C'est en cela, à cause de la date, qu'il est très intéressant. C'est un *Génie du christianisme* enfantin ; mais qui a paru avant le *Génie du christianisme*. Nous y trouvons déjà toutes les idées favorites de Chateaubriand. L'homme est un animal religieux. La raison lui suffit dans la vie pratique, le trompe et surtout le désenchante et le décourage dès qu'il veut s'élever au-dessus de la terre, et s'élever au-dessus de la terre lui est un besoin. Toutes les grandes pensées humaines ont pour origine les idées religieuses : « La coupole de Saint-Pierre, l'*Athalie* de Racine, l'*Histoire universelle* de Bossuet, ont été inspirées par la religion. » Le jour où la religion disparaîtrait de la terre, l'homme aurait supprimé la forme élevée et noble de son inquiétude éternelle, et il ne lui resterait que l'inquiétude vulgaire et misérable, et comme une impatience malade et ridicule de changer de place. Le beau est un besoin de l'homme, et le beau est religieux. L'esthétique est une religion qui se cherche, le beau est une religion qui s'est trouvée. — Voilà du Chateaubriand. En toutes lettres, ajouterai-je, et à s'y méprendre : « L'asile d'une hospitalité chrétienne au milieu d'un désert, ou parmi les glaces du mont Saint-Bernard ; des chaumières groupées autour d'un clocher de hameau ; une sainte Vierge tenant un enfant dans ses bras sculptés, à l'angle de deux chemins, sont des images pittoresques qui vivifient un paysage. » — Et la conclusion, c'est que « cette même religion qui a détruit les autels de la superstition est encore le principe fécondateur de tous nos succès dans la littérature et dans les arts. » — Ce petit livre passa inaperçu au milieu des acclamations

que, l'année suivante, le *Génie du christianisme* souleva. Il ne doit pas être oublié de nous. Il prouve que le *Génie du christianisme* ne fut pas isolé, et qu'il répondait à un besoin, à une sollicitation de l'opinion publique déjà exprimée çà et là. La réaction religieuse de 1800 ne fut pas faite par Chateaubriand. Elle existait, il en profita. Elle fut plus qu'une mode littéraire. — Elle fut d'abord une réaction; ce qui suffirait à l'expliquer, une génération ayant toujours, sans qu'il y soit besoin d'une autre cause, un vif besoin de penser autrement que la génération qui la précède. — Elle fut ensuite une sorte de recueillement, très analogue à cette sorte de stoïcisme, plus ou moins chrétien chez les uns, plus ou moins païen chez les autres, qui fut essayé vers la fin du xvi^e siècle par Guillaume du Vair et quelques-uns de ses contemporains. — Elle fut assez forte, très mêlée et trop mêlée de rancunes ou d'espérances politiques, mais vraiment sérieuse et réfléchie. En 1801, il est bien vrai que le xviii^e siècle, je ne dis pas est fini, mais tourne une borne de son stade. Comment dirais-je? Il se décline, en quelque manière. Des hautes classes il passe aux classes inférieures, que jusque-là il avait peu atteintes; là il s'installe, et poursuit son évolution qui durera très longtemps encore, et qui n'est pas terminée à l'heure où nous sommes. 1801-1802 est une date très considérable dans son histoire. — L'*Antigone* de Ballanche parut en 1814. Ce n'est qu'un *Télémaque* très prétentieux. On n'y trouve point, ce qui surprend, la théorie de l'expiation qui devint plus tard si familière et si chère à Ballanche. Le dessein moral du livre nous est révélé par quelques lignes de l'épilogue. Cette histoire d'Œdipe est l'histoire de l'homme « roi de l'énigme, puissant pour avoir compris, misérable pour avoir compris davantage. » La leçon d'humilité contenue en effet dans le mythe d'Œdipe, et qui s'accommode très bien aux méditations habituelles d'un chrétien, semble avoir été comprise par Ballanche un peu après coup. Il est regrettable qu'il n'en ait pas tiré un meilleur parti. C'est ici la partie du christianisme, — si essentielle qu'elle en est presque le fond, — que nos néo-chrétiens de 1800, qu'ils s'appellent du reste de Maistre, de Bonald, de Chateaubriand ou Benjamin Constant, ont le moins comprise, et le moins remise en lumière. Il convenait au modeste et charmant Ballanche d'aller plus loin qu'à seulement s'en apercevoir. — A cette première période de la vie intellectuelle de Ballanche, je rattache encore son troisième livre : *Essai sur les institutions sociales dans leurs rapports avec les idées nouvelles*. Ce n'est pas encore un livre très original. Il est très fort inspiré de Bonald et de De Maistre; mais il semble déjà l'être de Vico, ce qui est très intéressant en 1818, et l'on y trouve les

germes des idées maîtresses de Ballanche qui doivent se développer plus tard. Ce qui est de Bonald, c'est tout ce qui concerne l'origine de la parole humaine, objet, comme l'on sait, de discussions interminables à cette époque. Comme Bonald, mais sans rattacher cette idée à toute une théorie de la radicale impuissance de l'homme, Ballanche croit que la parole humaine est d'origine et de création divines, qu'elle est une communication du *verbe*, et une participation, humble et mesurée, au *verbe* ; que nous pensons en Dieu et ce que Dieu a voulu que nous pensions, avec une certaine liberté relative d'association et de combinaison ; que nous *concevons* des idées qui ont été déposées en nous par le langage, qu'en un mot nous sommes non les créateurs, mais *les mères de nos idées*. Ce qui est de Bonald encore, c'est un effort très grand et continu pour éloigner le plus possible l'homme des animaux. On sait assez que ç'avait été un penchant plus ou moins avoué et plus ou moins satisfait chez la plupart des philosophes du xviii^e siècle, de faire plus courte, qu'on ne voulait précédemment la voir, la distance entre l'homme et la bête. Buffon seul, avec le plus grand soin, et la plus vive insistence, nullement chrétien, mais très décidément spiritualiste en cela, avait creusé à nouveau le fossé jusqu'à en faire un abîme, et replacé l'homme sur un piédestal, que, non sans emphase, il fait admirer, et qu'il ne semble jamais trouver assez haut. Vico, là-bas, dans sa solitude, avait, par une suite naturelle de ses idées générales, dit quelques mots dans le même sens que Buffon. Bonald chargeait dans la même direction avec la rectitude violente, la fougue, la « suite enragée » et l'absolue ignorance des nuances et des détours qu'on lui connaît. Ballanche insiste encore, et accumule les différences essentielles qu'il faut qu'on reconnaisse entre les animaux et les hommes. C'est, pêle-mêle, le fer qu'il a trouvé, le feu qu'il a inventé, et l'amour, et la pudeur, et l'esthétique, et le pouvoir qu'il a de changer certaines choses dans l'état de la planète (déboisement, reboisement, humidité, aridité, — idées de Buffon) et le patriotisme, et surtout la religion. On peut dire qu'en toute cette partie de son œuvre Ballanche côtoie de Bonald, et se tient à une certaine distance de lui, sans savoir au juste s'il le surveille comme un auxiliaire ou comme un adversaire. Bonald a une idée, qui est d'éloigner l'homme des animaux pour le rapprocher de Dieu, et, une fois là, pour le confondre en Dieu comme l'esclave en son maître, la chose en son possesseur, l'instrument en son agent éternel : il ne l'élève que pour l'abaisser, ou plutôt pour l'annuler d'un seul coup. Ballanche éloigne l'homme des animaux, avec un secret dessein, ce me semble, de le laisser ensuite à une très grande distance de

Dieu et dans une grande indépendance de Dieu. Car, revenant à la question de la parole humaine, après avoir reconnu que la parole est d'invention céleste, on le voit s'efforcer de prouver que cette origine ne constitue pas pour l'homme un asservissement indéfini au verbe éternel, que l'homme, après avoir bien longtemps pensé en Dieu, s'est « émancipé des liens de la parole, » a fini par penser personnellement, à ses risques et périls, s'est affranchi de la pensée traditionnelle, et que cela constitue une nouvelle période dans l'histoire de l'humanité. Cela est encore bien confus dans le livre de 1818, mais est à noter, parce que c'est le point de départ d'une pensée dernière par où Ballanche s'écartera décidément des « réacteurs » purs et simples de 1815, et se placera à distance à peu près égale des conservateurs et des novateurs, dans une sorte de tiers-parti où il fut longtemps à peu près seul, mais qui eut dans la suite ses destinées.

Ce qui fait songer à Vico dans ce livre un peu disparate, mais attachant, c'est un essai d'histoire générale de l'humanité par grandes lignes et grandes périodes. Déjà Ballanche songe à organiser l'histoire, ce qui sera, sous l'influence de Vico et de Herder, la grande œuvre, cent fois essayée et reprise, de notre audacieux XIX^e siècle. Déjà il aime à considérer les sociétés comme des personnes qui ont une régulière évolution proportionnée à leurs forces premières. « L'esprit humain est toujours en marche. Les sociétés naissent, vivent et meurent comme les individus. » Déjà, ce qui est plus significatif, étant tout à fait, sinon de l'école, du moins dans l'esprit de Vico, il s'inquiète des premières traditions de l'humanité, conservées, nonobstant les altérations, dans les œuvres des poètes. « Je cite plus volontiers les poètes que les politiques, parce que je regarde les poètes comme les véritables annalistes du genre humain. » Enfin il essaie de tracer, comme il la comprend pour le moment, la marche générale de l'humanité à travers les âges. Trois carrières : l'antiquité, le moyen âge, les temps modernes ; et ce sont trois *émancipations* successives. Au commencement, l'homme était bien ce que de Bonald croit qu'il est toujours, la chose de Dieu. La créature ne s'était détachée ni pour son bien ni pour son mal de son créateur. Cependant il avait en lui, à la condition encore que Dieu voulût l'aider en cela, de quoi conquérir une liberté relative de pensée, de parole et d'acte. La liberté n'est pas primitive en l'homme ; il n'a que la force secrète de la conquérir ; mais il la conquiert. Une première émancipation, permise par Dieu, a eu lieu dans les temps antiques. Les temps antiques ont été la période de l'*imagination*. L'homme a émancipé alors sa faculté d'imaginer. Il a peuplé le monde de

fantômes et de mensonges. Il s'exerçait, comme l'enfant, à être quelqu'un, par des fables qui émanaient de lui et dont il s'entourait jusqu'à en avoir peur. Cette émancipation l'amusait et lui donnait l'habitude de la liberté de penser. Une seconde émancipation, aidée par Dieu, fut l'émancipation morale qu'on appelle le christianisme. Une partie de la personne humaine fut affranchie de la société, retirée de sa prise, proclamée indépendante. L'homme, en tant qu'être moral, dépendit d'une société spirituelle, non de l'État. Ce fut une *émancipation morale*. Enfin, dans les temps modernes, l'homme s'affranchit de la tradition, il émancipe sa pensée de la pensée des siècles antérieurs, « il se dégage des liens de la parole ; » et il y a là un fait d'immenses conséquences : l'émancipation intellectuelle. Et voilà les trois grands âges de l'humanité.

Et l'on trouvera que cela ne signifie rien du tout ; et je reconnais qu'en effet il n'y a pas de système plus superficiel. Mais, pour la suite de la pensée de Ballanche, c'est important. Ce que nous avons ici, c'est l'idée du progrès s'insinuant dans l'esprit de ce penseur très timide, mais qui ne s'affranchissait pas, qui ne s'*émancipait* pas d'une pensée, dès le moment qu'elle s'était introduite en lui. Nous verrons que, désormais, concilier l'idée du progrès avec toutes les idées religieuses, chrétiennes et anti-philosophiques, dont il avait vécu antérieurement, fut sa grande préoccupation et son grand effort.

Jusqu'à présent, Ballanche n'est à nos yeux, comme il le fut sans doute au regard de ses contemporains, qu'un philosophe-théologien assez nuageux et inconsistant, remuant assez péniblement les idées disparates qui lui venaient des différens points de l'horizon, et plus capable de faire penser, par suggestion insensible, que de penser lui-même. Nous arrivons au temps où, sans jamais être arrivé à la clarté d'esprit, à la maîtrise de sa pensée, il est pourtant un philosophe original et devint enfin quelqu'un.

III.

De 1819 à 1832, Ballanche publia *le Vieillard et le Jeune homme*, *l'Homme sans nom*, *la Palingénésie sociale*, *Orphée*, *la Ville des expiations* et *la Vision d'Hébal*. Ce sont, tantôt comme *Orphée* et *la Vision d'Hébal*, des livres symboliques destinés à montrer sous une forme romanesque ou pseudo-historique la pensée de l'auteur, tantôt, comme *le Vieillard et le Jeune homme* et *l'Homme sans nom*, des dissertations philosophiques sous forme de dialogue, tan-

tôt, comme *la Palingénésie sociale*, des dissertations proprement dites, où l'auteur parle en son nom. Le dessein est toujours le même : retrouver la philosophie de l'histoire pour éclairer les hommes de notre temps sur la voie où ils sont et le point vers lequel ils tendent ; trouver le secret de la marche de l'humanité pour enseigner au siècle son dessein et sa démarche. La méthode est toujours ou presque toujours la même ; interroger les mythes, interpréter les traditions poétiques, considérées comme le dépôt de la conscience de l'humanité, dépouiller les symboles et leur arracher leur secret, c'est-à-dire leur faire dire ce que l'on souhaite qu'ils disent en effet. Cette méthode, pour nous en occuper d'abord, c'était l'esprit même de Ballanche. Il vivait dans le symbolisme comme dans son élément propre. Il pensait lui-même par symboles, et ses poésies, *Antigone*, *Orphée*, *Hébal*, sont des paraboles. De plus, il courait au symbole partout où il le flairait, comme à sa proie. Il l'interprétait avec une sorte d'ivresse là où il était. Il l'inventait là où, très probablement, il n'était pas. Il dépasse Vico dans l'art de trouver des lumières et de longues avenues là où il n'y a probablement que des cas fortuits et insignifiants. Remarquez-vous *Sons* et *Insons*? Il faut remarquer cela. C'est une révélation. *Sons* est le simple et le primitif, *Insons* est le composé et le postérieur. Cela prouve le péché originel. — Tirésias a été successivement homme et femme. Cela veut dire qu'il a connu les lois et les conditions des différentes classes. Car, dans toute l'antiquité, la femme étant tenue pour inférieure et mineure, les classes inférieures sont assimilées aux femmes. On les appelle *mulieres*. L'enlèvement des Sabines n'est pas autre chose que le rapt, fait par les Romulides dans la campagne romaine, d'hommes désarmés qui devenaient esclaves et donnèrent naissance à toute la classe des plébéiens. — On remarquera aussi l'importance de la figue. Il doit y avoir dans l'idée de la figue un mythe perdu dont il importerait de retrouver le sens. Certains chants scandinaves font l'éloge de la figue, et « il ne faut pas trop mépriser cette petite induction ; l'on sait combien les Athéniens furent jaloux des figues que produisait l'Attique. » — De vues quelquefois ingénieuses, encore que toujours aventureuses, à de véritables puérités, il va ainsi, guettant les vieilles fables et les interprétant à sa guise, prenant à la pipée les vieux mots et leur attribuant des sens inattendus, symbolisant à outrance, entrelaçant et brochant mythes sur symboles et symboles sur mythes, et prodigieusement à l'aise, et souverainement convaincu au milieu de tout cela. C'est un oracle. Il est né pythie. Il en a l'obscurité, la subtilité et l'assurance. Il ne fût pas descendu seulement dans l'ancre de Trophonius ; il y

eût vécu toute sa vie avec délices. Cela veut dire qu'il a de l'imagination et l'inintelligence absolue de la notion du ridicule. Ce sont les deux qualités essentielles du poète lyrique. De cette méthode poétique, voyons quelle philosophie de l'histoire est sortie.

Ballanche est chrétien; Vico, et, un peu, le monde intellectuel de 1820 lui ont donné l'idée du *progrès*; la haine et l'effroi de la révolution française persiste chez lui: il faudra que tout cela se retrouve, mais en s'accommodant, dans son système historique. Peu à peu, voici comment tout cela, en effet, s'est ajusté. Le christianisme a raison: l'homme est un être déchu. Les « mythes généraux de l'humanité » sont là-dessus d'accord. Partout vous retrouvez: la punition d'une première faute, le travail imposé à l'homme après une période de bonheur dans l'oisiveté, la science acquise au prix du malheur. Partout vous retrouvez l'être supérieur qui subit la mort, un autre être supérieur cherchant ça et là et recueillant les membres dispersés de cette victime (mythes de l'Inde, mythes égyptiens, mythe orphique, mythe chrétien). Partout vous retrouvez: tache originelle, travail imposé, expiation. Voilà le commencement des choses et voilà le commencement de la philosophie éthique. — Mais poursuivons. Ce travail imposé, c'est une punition, sans doute, mais c'est une expiation aussi. Qui dit expiation dit réhabilitation. Interrogez les mythes encore: ils vous diront tous que l'être qui expie s'épure, se sanctifie, se divinise. Le christianisme ne l'a pas dit peut-être assez clairement; mais on peut le lui faire dire. Et c'est ici qu'intervient l'idée du progrès. Le progrès, c'est expiation, purification, relèvement. L'homme n'en aurait pas l'idée s'il n'avait celle d'une nécessité de s'amender. Il ne cherche à s'élever que pour obéir à un besoin de se relever. S'il n'était pas tombé, il ne ferait pas d'efforts vers un *plus haut*. Progressiste qui constatez le besoin du progrès invincible chez l'homme, c'est à ce point initial que vous balbutiez. D'où est né ce besoin? Vous répondez: l'homme est fait ainsi, et peut-être tout ce qui est; tout ce qui est tend à un mieux; une première impulsion, un premier mouvement est né de cette tendance, et le progrès a commencé. De tout ce qui est, sauf l'homme, ceci est simplement faux. La loi du monde est persévérance dans l'être tel qu'il est par indéfinie reproduction, c'est-à-dire que la loi du monde, sauf l'homme, est répétition. La loi de l'homme est progrès. Pourquoi? Parce qu'il a à remonter; parce qu'il sent en lui le souvenir d'une chute, ce qui lui donne l'instinct de relèvement; le souvenir d'un abaissement, ce qui lui donne l'instinct d'un redressement; le souvenir d'une perte, ce qui lui donne l'idée d'une récupération. Dans tous les sens du mot, quand il progresse, il *répare*. Ses mau-

vais instincts aussi bien que ses bons s'expliquent par cette doctrine. Le progrès a quelquefois l'apparence ou l'attitude d'une révolte contre Dieu. Il l'est en un sens, il l'est dans certains esprits. L'être abaissé travaille pour expier, s'il est bon ; il travaille pour montrer sa force et s'en targuer en face de Dieu, s'il est orgueilleux et mauvais. Le progrès est donc extrêmement lié à la chute, comme l'effet à sa cause. La chute l'explique, et il démontre la chute. Sans elle, il ne se comprendrait pas et ne serait pas ; sans lui, elle serait inique, trop dure du moins, et n'aurait pas d'effet, ce qui revient à dire, en bonne logique, qu'elle ne serait pas. Si progrès et chute sont connexes, théorie de la chute et théorie du progrès n'en font qu'une ; progressisme et christianisme ne sont pas contradictoires ou étrangers l'un à l'autre ; ils sont complémentaires. La conscience de Ballanche est désormais à l'aise. — Maintenant, ce progrès, comment s'accomplit-il ? Quelles en sont les lois ? Comme le principe du progrès a un caractère théologique, les lois aussi en sont mystérieuses. Elles se résument toutes en ces deux mots : expiation, réhabilitation. L'homme expie pour lui-même ou pour d'autres, comme l'a dit de Maistre. « L'expiation est due par tous parce que l'essence humaine, une et souillée du même opprobre, a besoin d'être relevée tout entière. » L'homme a besoin d'expier « même ses bonnes actions » quand elles n'étaient pas dictées par le besoin d'expiation, « car le motif seulement peut donner du prix aux œuvres. » Le bienfait même « a besoin d'être expié par l'auteur du bienfait ; Apollon a dû expier le meurtre du serpent Python. » Mais toute expiation est une épreuve, et toute épreuve une *initiation*, c'est-à-dire un pas de plus dans la voie du relèvement et du progrès. Toute épreuve est une lumière nouvelle et un degré gravi. C'est le sens de l'antique parabole de la science acquise au prix du malheur. L'humanité souffre à la fois pour expier, pour savoir, pour s'élever. Son malheur est à la fois expiation, acquisition et réhabilitation. Chaque souffrance est une réparation et une conquête. — De là dérive une grande loi du progrès qu'on n'a pas toujours comprise. Le progrès procède par révolution, c'est-à-dire par sang versé, c'est-à-dire par crimes. Ce n'est pas une iniquité, c'est une nécessité. Si le progrès n'était pas douloureux, il ne serait pas épreuve ; s'il n'était pas épreuve, il ne serait pas expiation ; s'il n'était pas expiation, il ne se rattacherait pas à la chute, et le système serait faux, ce qui est impossible. Mais le système est vrai, et toujours le progrès s'accomplit au prix de souffrances. Comme la femme enfante dans la douleur, l'humanité enfante dans le deuil. Les mythes sont là qui nous donnent les preuves. Ouranos

tue son père Acmon; Saturne son père Ouranos; Jupiter mutilé son père Saturne; Jupiter sera tué par son fils Bacchus; Évandre tue son père. Tout fondateur d'empire est tué, depuis Remus et Romulus jusqu'à Alexandre. Les mythes anciens disaient que, pour accomplir l'initiation, l'initié devait tuer l'initiateur... c'est l'expression mythique, symbole d'un fait social. Le prêtre de Némi est l'image, un peu cruelle, du progrès humain. Le christianisme ne s'est pas dérobé à cette loi, ce qui prouve assez qu'elle est divine. « Le christianisme a accompli l'initiation générale par la mort volontaire de l'initiateur » et par les mille morts, également volontaires, des martyrs. Celui-ci, ceux-ci savaient la loi, et que tout progrès doit être acheté par le sang. Peut-être même faut-il mesurer la grandeur du progrès à la quantité de sang versé, à sa pureté aussi. Louis XVI, comme Évandre, comme Remus, doit être « tenu pour la victime mystique d'une transformation sociale; » et quant aux autres meurtres de la période révolutionnaire, ils s'expliquent par la grandeur de l'œuvre, ou doivent induire à la supposer: « L'horreur et l'immensité de la crise révolutionnaire prouveraient plutôt la grandeur et l'importance de l'ouvrage que devait accomplir la Révolution. Hommes doux et pacifiques, ne frémissiez pas; mais qu'il me soit permis de le dire à présent: si cette crise horrible n'eût point été nécessaire, elle n'aurait pas eu lieu. Rien d'inutile ne s'accomplit dans ce monde des épreuves, des expiations, du progrès. » — On voit assez, comme je l'avais annoncé, l'impression profonde que la révolution avait laissée dans l'esprit de Ballanche, et comment son système est né en partie du souvenir de la révolution, et du besoin de donner à celle-ci un sens, et un sens finalement rassurant. D'abord un sentiment d'horreur et d'effroi; ce sentiment d'effroi et d'horreur, l'optimisme intime de Ballanche le prend, le manie, le retourne, le force à entrer dans une conception générale du monde, ou peut-être bâtit une conception générale du monde autour de lui, et finit par le transformer en une pensée optimiste, et presque en un sentiment de respect et de gratitude. Ce qui fait l'homme roi de l'histoire et du monde, c'est que dans l'une et dans l'autre, avec un peu d'esprit et de raisonnement, il voit juste ce qu'il veut voir. — Quoi qu'il en soit, voilà le système en sa loi générale. L'humanité, une fois tombée par une première faute, est obligée au progrès. Elle y marche par les catastrophes, par les sacrifices, par les crimes, mais incessamment et sans retour, chaque douleur étant une épreuve, chaque épreuve une initiation. — Mais, dans ce progrès, je ne vois qu'une *marche*; pour que je dise *progrès*, il faut que je voie le but. Quel est le but de cette évolution si douloureuse? De quoi

sort l'humanité et vers quoi va-t-elle? C'est à ces questions que Ballanche a essayé de répondre.

IV.

Ballanche est un Vico éclairé par la Révolution française. — Vico croyait, en sa qualité de savant, mais aussi en sa qualité d'Italien du XVIII^e siècle, que la marche de l'humanité est celle-ci : 1^o barbarie (après la chute); 2^o théocratie; 3^o aristocratie, patriciat; 4^o luttes du plébéianisme contre l'aristocratie; 5^o démocratie; 6^o comme remède aux misères démocratiques, monarchie. — Ballanche, qui vient de voir la démocratie sortir de la monarchie ruinée, croit que la marche de l'humanité est celle-ci : 1^o barbarie (après la chute); 2^o théocratie; 3^o aristocratie; 4^o lente ascension du plébéianisme; 5^o triomphe du plébéianisme, démocratie. Pour lui, le plébéianisme, c'est l'humanité elle-même, l'humanité tombée jadis, forcée, comme punition, expiation et rachat, de passer par les *épreuves* salutaires de la théocratie, de l'aristocratie, de la lutte contre ces deux oppressions, s'élevant peu à peu à la conscience d'elle-même, au respect d'elle-même, et enfin à la maîtrise de soi : « L'évolution plébéienne est l'évolution de l'humanité elle-même. » — L'initiation de l'humanité, à partir de la chute, est la grande affaire de Dieu. Le genre humain, dès les premiers temps, a été partagé en initiés et en initiateurs, et « ce partage entre initiateurs et initiés est une idée dérivée d'un dogme caché dans toutes les cosmogonies, le dogme identique de la déchéance et de la réhabilitation. » Partagé ainsi, il a été déchiré, c'est-à-dire éprouvé par de longues luttes, ce qui était juste pour que l'expiation se fit. Initiateurs et initiés étaient également dans les desseins de la Providence. Les initiateurs étaient providentiels, et providentiels les initiés. Les initiateurs travaillaient contre eux-mêmes, sans le savoir, agens inconscients de celui qui prévoit; les initiés finissaient par tuer les initiateurs, ce qui était juste, les initiateurs étant hommes et ayant aussi besoin d'expiation, et, ce qui était dans l'ordre, étant pour l'exécution du grand dessein. Les initiateurs disparaissaient dans leur gloire et récompensés par le souvenir qu'ils laissaient dans le monde au moment juste où leur rôle était fini et leur fécondité d'initiation épuisée. Et le peuple, c'est-à-dire l'humanité, s'élevait, par la science, par la conscience, par l'honneur. Remarquez cette phrase de Florus : — *Plebs appetebat nunc libertatem, nunc pudicitiam, nunc natalium dignitatem, nunc honorum decora et insignia.* — Cela veut dire que le peuple aspirait à être une personne. Il conquérait parcelle par parcelle une personnalité. Il vou-

lait être et devenait peu à peu en effet un homme qui a une volonté, qui se marie légalement et solennellement, qui a une famille, qui a une dignité et un honneur personnels, qui a une dignité et un honneur de famille, qui a une dignité et des honneurs sociaux. Désormais il est homme, désormais aussi il est responsable : « La responsabilité est une promotion ; » toute promotion, aussi, augmente la responsabilité, crée une responsabilité nouvelle. Le plébéianisme, c'est l'humanité qui a subi l'épreuve, qui mérite l'émancipation, qui s'initie, qui veut être. La démocratie, c'est l'humanité qui a subi l'épreuve, qui a mérité l'émancipation, qui s'est initiée, qui s'est instruite, qui a voulu être, qui est ; mais qui, aussi, est responsable, a des devoirs, puisqu'elle a des droits, a tout entière à l'égard d'elle tout entière les devoirs d'initiation que l'aristocratie avait jadis à l'égard du plébéianisme. Car l'initiation est éternelle et ne change que de forme. Si elle cessait, la barbarie reprendrait ses droits, et le cycle que nous connaissons devrait être parcouru à nouveau. L'initiation allait autrefois de haut en bas ; elle doit maintenant rayonner dans tous les sens, de mille centres à mille conférences. De patriarcale, elle doit devenir fraternelle, et être mutuelle au lieu d'être magistrale. — C'est pour cela, remarquez-le, car tout est providentiel, que de nos jours il y a moins de génies et plus de talents. Il y a une vulgarisation de la science et du mérite, comme il y a une vulgarisation de la responsabilité, de l'imputabilité, de la personnalité sociale : — « Moins d'hommes ont des facultés immenses, parce que plus d'hommes ont des facultés dont ils peuvent user. » — L'intelligence humaine elle-même devient peuple. Il y a une démocratie de la gloire : « La renommée n'a point assez de places pour tous ceux qui sont appelés à ses solennités. » — Le dessein providentiel est accompli. Le christianisme a créé l'égalité morale entre les hommes, la démocratie, suite naturelle et providentielle du christianisme, deuxième pas décisif dans le progrès, deuxième solution de l'initiation progressive, a créé une sorte d'égalité intellectuelle, en ce sens que ce ne sont plus des multitudes qui vivent de la science et s'appuient sur la conscience de quelques-uns, mais tous qui vivent de la science acquise par tous et que tous continuent d'acquérir, et tous qui se sentent animés et soutenus, et obligés aussi, par une conscience universelle. A la vérité, cette période où nous sommes est encore une période de transition. Elle a ceci de remarquable, qui, du reste, doit avoir été toujours observé à chaque époque de renouvellement social un peu brusque, que les mœurs sont en retard sur les opinions. Les mœurs sont traditionnelles, les idées sont novatrices et créatrices à leur tour de nouvelles mœurs. Il arrive, dans les pé-

riodes de calme, que les idées ne sont que la traduction des mœurs, la mise en système des coutumes observées par les hommes, une sorte de contemplation admirative et respectueuse de ces coutumes. Il arrive, dans les périodes troublées, ou qui suivent les grands troubles, que les mœurs continuent d'être, et que les opinions commencent à être, et qu'il y a entre les unes et les autres une antinomie. Par exemple, en 1820, le divorce est dans les opinions, et il est repoussé par les mœurs, le duel est dans les mœurs, et il est repoussé par les opinions; la liberté de la presse est dans les opinions, et les mœurs la trouvent insupportable; le jury est dans les opinions et non pas dans les mœurs; les opinions veulent l'égalité et les mœurs s'y opposent; les opinions sont protestantes et les mœurs catholiques, ou plutôt les mœurs sont restées religieuses et les opinions sont devenues indépendantes des religions. Qu'est-ce à dire? Qu'un grand mouvement d'idées s'est produit, qui a dépassé, comme d'un bond, les coutumes établies et les sentimens hérités, que l'initiation a été d'un train rapide et qu'il faut lui laisser le temps de pénétrer peu à peu jusqu'au domaine intime des consciences. Mais on ne remonte pas. Tout étant providentiel, tout devient légitime avec la consécration du temps. Il n'y a plus d'initiateurs; mais il y a encore des interprètes de l'initiation mutuelle par lesquels les peuples avancent dans leur voie éternellement tracée. La tâche de ces interprètes, c'est de concilier les sentimens anciens avec les tendances nouvelles, les mœurs avec les opinions, les idées d'hier, progrès anciens, avec les idées d'aujourd'hui, progrès nouveaux, la démocratie, suite inattendue, mais véritable du christianisme, avec le christianisme, source lointaine, mais véritable de la démocratie. Telle est la tâche des sociologues modernes, et c'est à cette tâche que Ballanche ne faillira pas.

V.

Pour n'y point faillir, il faut offrir au monde un christianisme moderne et démocratique. C'est à quoi Ballanche met tout son dernier effort.

Il est besoin d'un grand effort; car l'objection est puissante : 1° le christianisme n'a pas prévu la démocratie, ni la libre pensée plébéienne, ou la libre interprétation plébéienne de ses dogmes. Il est essentiellement une religion d'initiateurs. Il est théocratique et théo-aristocratique. Il a, au moins autant qu'une autre religion, conçu l'humanité comme une multitude de cliens autour de patrons et de disciples dociles autour de maîtres inspirés; 2° il est immobile. Il a bien des fois prouvé qu'il se ruine à se transformer; qu'il

se tue à se démentir et qu'il se dément à recevoir une interprétation nouvelle. Ce sont les deux affirmations précédentes que Ballanche essaie d'ébranler et d'atténuer. D'abord, selon lui, le christianisme est déjà démocratique en son principe et en son commencement historique. Aristocratique par rapport à nous, peut-être, il est extrêmement démocratique par rapport à ce qui l'a précédé. Il y a un fait moral immense dans l'antiquité, et dont l'éloignement seul nous dissimule ou nous fait oublier à quel point il est considérable; c'est que la religion était une propriété aristocratique, un domaine patricien. Plébéiens et patriciens n'avaient pas les mêmes dieux, n'avaient pas de dieux communs. Initiation, sans doute; il y avait initiation; il y a toujours eu initiation, mais initiation partielle en quelque sorte, et initiation à distance respectueuse. Le prêtre, le patricien sacerdotal antique ne communique pas son dieu à la foule, il le lui montre. Il n'adore pas son dieu avec la foule, il le lui fait adorer. La religion est possession pour lui, pour le peuple aspiration et désir, en sorte que le peuple est, à l'égard de la religion, partagé entre le bonheur d'y être appelé et le regret et l'humiliation d'en être exclu: « La multitude était sous le poids d'une excommunication religieuse... Les vaincus perdaient leurs dieux. » — Le christianisme a établi un Dieu universel, un Dieu qui ne connaît ni vaincus ni vainqueurs, ni plébéiens ni patriciens, ni riches ni pauvres; la religion est patrimoine commun. Cela n'est pas autre chose qu'un nouveau droit introduit dans le monde, qu'une conception nouvelle de l'humanité. « Par cela seul qu'il a donné à tous le même Dieu, *le christianisme a fondé un nouveau droit des gens.* » Et ce droit des gens est démocratique en son essence. Il n'admet la conquête qu'à la condition qu'on respecte la religion du peuple vaincu, si le peuple vaincu est chrétien; qu'on fasse chrétien le peuple vaincu si le peuple vaincu est hors la foi. En d'autres termes, la conquête, qui autrefois ôtait au vaincu ses dieux, maintenant, ou leur laisse Dieu, ou leur donne le Dieu *qui ne s'en va pas*, et qui fait le vaincu spirituellement égal au vainqueur. Dans les deux cas, elle ne frappe que les corps et laisse libres ou rend libres les âmes. D'autre part, à l'intérieur de l'État, le christianisme est démocratique en ce qu'il abolit le patriciat théocratique. La religion n'est plus possession du prêtre, parce qu'elle n'est plus possession héréditaire du prêtre. Il n'y a de vraie propriété que la propriété qui se transmet de père en fils; une chose n'est à vous que si vous la pouvez donner; de ce que vous possédez sans l'avoir hérité et sans pouvoir le transmettre, vous n'avez que l'usufruit. Le sacerdoce est une fonction, il n'est plus une propriété, d'où il suit qu'il n'y a plus de caste sacerdotale que par un abus de mot

et une impropriété de langage. Le clergé élu d'abord, le clergé célibataire ensuite, signes différens, mais également sensibles que le christianisme n'a plus voulu de temple, mais une église, n'a plus voulu de caste sacerdotale, mais un clergé. — Voilà les différences essentielles, au point de vue social, entre les religions antiques, l'hébraïsme compris et les religions modernes; voilà en quoi le christianisme, même dans son principe et dès ses commencemens, est profondément démocratique. A la vérité, il reste encore, non pas une caste, mais une classe d'initiateurs et une classe d'initiés, mais celles-ci, sinon confondues, du moins tellement voisines l'une de l'autre, et l'une se recrutant elle-même et se puisant si continuellement dans l'autre, que la distance qui séparait autrefois ceux qui recevaient la religion de ceux qui la dispensaient a pour ainsi dire disparu. Une pareille religion introduite dans le monde, c'est une première démocratie qui en annonce, qui en promet et qui en prépare une plus complète.

Mais elle n'est pas évolutive, et ce progrès qu'elle a réalisé sur les religions antiques, c'est tout le progrès qu'elle peut admettre; elle n'est point pour se plier aux nouvelles idées, ni aux nouvelles mœurs; elle n'est point pour s'accommoder d'interprétations nouvelles ou de tempéramens; elle est fixée dans ses dogmes et arrêtée dans ses traditions; tout penseur nouveau lui est un adversaire, et, comme a dit Bossuet, « l'hérétique est celui qui a une opinion. » Comment concilierez-vous le christianisme avec les idées modernes que vous adoptez et qu'il ne peut admettre, par cette seule raison, indiscutable pour lui, qu'il ne les a pas annoncées?

Ici, Ballanche franchit le pas. Il le franchit sans audace et sans jactance; il le franchit en ayant l'air de le contourner; il le franchit sans presque s'en apercevoir; mais il le franchit; il rompt avec les « prophètes du passé, » avec Bonald, avec de Maistre. Il dit d'eux: « L'époque récente, que l'on peut trouver analogue au retour d'Esdras, a été marquée par l'apparition d'une haute philosophie religieuse... Malheureusement, elle s'est revêtue de formes réactionnaires et imprimait un mouvement de rétroactivité. » — Enfin, il dit presque nettement que le christianisme n'a pas été évolutif jusqu'à nos jours, mais qu'il doit le devenir. La religion doit être progressive comme tout au monde. Elle a, comme la société, ses momens de repos, d'établissement ferme dans une doctrine, dans une résistance ou dans un triomphe; mais elle doit avoir, et elle a, quoi qu'elle fasse, ses périodes de renouvellement, de renaissance, de palingénésie. On n'est pas hérétique pour parler ainsi; car à des hommes bornés Dieu ne peut donner sa parole que successivement, selon leur capacité de comprendre et selon leur progrès

dans l'intelligence des choses supérieures. Bossuet est « immobile ; » mais il a reconnu que Dieu ne l'est pas quand il a dit « que Dieu n'a pas voulu livrer chez les Hébreux le dogme de l'immortalité de l'âme aux grossières interprétations d'une multitude trop charnelle. » Voilà l'indication. La vérité, immuable dans le sein de Dieu, parce qu'elle y est complète, est mobile et progressive dans la communication que l'homme en obtient, parce qu'il ne la reçoit que proportionnée à ses forces, comme aussi à ses mérites : « La religion faite pour l'homme dans le temps est sujette à la loi du progrès et de la succession. Elle *se manifeste successivement*. Lorsque Dieu a parlé dans le temps, il a parlé la langue de l'homme et du temps. L'esprit contenu dans la lettre se développe et la lettre est abolie. »

Voilà le pas franchi. Ballanche admet qu'il peut y avoir un christianisme nouveau, un christianisme moderne, que de nouveaux interprètes peuvent abolir la lettre et dégager l'esprit, c'est-à-dire faire dire au christianisme tout ce qu'ils voudront ; et du moment qu'il l'admet, c'est naturellement qu'il le désire. Ballanche est désormais un chrétien libre, disciple de Jésus comme on est disciple de Socrate ou d'Épictète. Cela est permis ; mais ce n'est plus au Ballanche de 1801 ou de 1815 que nous avons affaire, et il a fait beaucoup de chemin. Il l'a fait insensiblement et sans bien s'en apercevoir, d'une progression douce et lente, d'une initiation solitaire, d'une auto-initiation, si l'on veut me permettre ce mot, sourde, à demi inconsciente, et surtout obscure, comme il arrive à ces hommes qui s'enveloppent volontiers de brumes propices et aiment à marcher dans la douceur paisible et dangereuse des crépuscules. Il a été amené où il est maintenant par sa théorie du progrès qu'il embrassait d'une foi aussi vive que sa religion même ; par les idées démocratiques qui circulaient autour de lui ; par la fascination aussi que la Révolution française a exercée sur lui, jointe à cette idée qu'un grand fait est nécessairement une grande idée, et que vingt-cinq ans de bouleversements européens doivent être le signal providentiel d'une nouvelle façon de penser ; par son orgueil de philosophe enfin, orgueil doux, mais profond, qui peu à peu lui persuadait qu'il était appelé à être un des grands interprètes ici-bas de la parole de Dieu, un *initiateur*, l'Orphée ou le Tirésias du XIX^e siècle.

Car tout à l'heure il côtoyait l'hérésie ; voici qu'il va parler, discrètement et obscurément, comme toujours, mais voici qu'il va parler en fondateur de religion. On ne quitte une religion que pour en fonder une ; on ne quitte la ruche que pour essaimer. Ceci est l'idée la plus originale et la plus nette de Ballanche, qui, du reste, n'a pas eu d'idées nettes ; mais c'est ici, du moins, qu'il a fait le

pas le plus ferme vers une direction nouvelle, et que sa tendance, au moins, a quelque chose de précis et de décisif. Il a eu l'idée, à peu près, d'un néo-christianisme, d'un christianisme laïque, d'un christianisme ésotérique et populaire, et il a cru que ce christianisme nouveau *n'était pas à faire, qu'il était fait*; que le christianisme, au moment où il écrivait, était déjà sorti du temple, répandu dans la foule, compris et pratiqué par elle, mieux peut-être que par les hommes du temple, et qu'il régnait, et que la révolution française, malgré ses horreurs, et que la démocratie, malgré ses erreurs, en étaient précisément l'expression. Il est frappé, ce qui peut surprendre de la part d'un homme qui écrit au lendemain de la révolution et de l'empire, du grand sentiment « d'humanité » qui s'est emparé depuis quelque temps des esprits et des cœurs. Ne croyez point à une légère influence des idées et surtout des prétentions du XVIII^e siècle sur Ballanche. Ne croyez point qu'il veuille dire, comme quelques-uns l'ont affirmé, que le XVIII^e siècle a inventé l'humanité et la bienfaisance. Il précise, lui qui précise rarement. Il dit : *depuis quelques années*. « C'est depuis quelques années surtout que ce sentiment d'humanité s'est répandu. » Avant la génération de 1800, ces vertus étaient des vertus ecclésiastiques, depuis elles sont devenues des vertus sociales. « Avant nous, ces sentimens n'existaient que par la religion; depuis, ils sont entrés dans la société. » Or ces sentimens d'humanité, c'est le christianisme même, mais le christianisme devenu populaire, le christianisme, non plus enseigné par ceux qui le possèdent et pratiqué sans être compris par ceux qui le reçoivent, mais possédé directement en son essence par la foule elle-même; c'est le christianisme qui n'est plus une religion d'initiés, mais une conscience universelle de l'humanité. L'initiation, à force d'être exercée, a répandu, a imprégné tout le monde (et, sans doute, rend désormais inutiles les initiateurs). Ainsi considéré, le christianisme est tout nouveau. Il date d'hier; mais il est indestructible sous cette nouvelle forme, étant la pensée de tous. Peu importe même, semble dire Ballanche, que les individus soient ou semblent être sans religion. Ils sont chrétiens sans le savoir; ils le sont en tant que membres d'une société qui est profondément chrétienne: « Vous n'êtes pas sans religion, vous êtes sans culte... Mais la société est plus religieuse que les individus. » Il suffit; car nous vivons de la pensée commune beaucoup plus que de ce que nous croyons être notre pensée propre; surtout nous agissons beaucoup plus conformément à la coutume sociale que conformément à nos idées. Nous pensons, nous penserons, comme nous pourrons; nous agissons, nous agirons chrétiennement, de plus en plus, parce que la société

où nous sommes comme engagés et engrenés est chrétienne. « *Le génie chrétien est devenu le génie social.* » Telle est la pensée religieuse où Ballanche semble s'être arrêté. Elle est très conforme à ses idées générales. Sa théorie de l'initiation devait l'y mener. Il devait arriver à considérer le christianisme comme un orphisme supérieur, qui répand un certain nombre de bienfaits sur l'humanité, mais qui lui aussi fait son temps, et est effacé par une religion nouvelle plus ouverte et plus large. Cette religion n'est que lui-même, sans doute, lui-même élargi et agrandi, mais c'est cependant une religion nouvelle, capable d'admettre, de recueillir et de féconder toutes les idées modernes, et de suivre et de diriger le *progrès*. Ballanche a caressé cette conception avec tendresse et avec timidité. Il ne l'a jamais formellement déclaré. Il avait trop de modestie mêlée à son orgueil et trop de douceur d'âme à travers les fugitives audaces de sa pensée. C'était un fondateur de religion sans énergie, sans mépris de l'adversaire, et sans acharnement dans ses idées. Ce n'était pas un fondateur de religion. Mais il en avait pourtant quelques traits. Il avait de l'onction, de la tendresse et de la subtilité. Il a esquissé une conception du christianisme accommodé au siècle qui sera reprise après lui. Il a laissé à cet égard une trace dans les esprits beaucoup plus forte peut-être qu'on ne croit.

VI.

Tel fut à peu près cet homme singulier, qui est un curieux spécimen de la génération de 1800. C'était un esprit spécieux et inconsistant, une très belle imagination et un très bon cœur. Par suite de quoi il a voulu, ou a inconsciemment désiré, concilier toutes choses. Il fut éminemment conciliateur ; christianisme, progrès, liberté et démocratie, étant idées qui circulaient dans le monde en son temps, se sont donné rendez-vous dans son esprit et dans ses œuvres, cherchant à s'ajuster les unes aux autres, prenant chacune plus ou moins de place selon les temps et les circonstances, mais ne s'excluant jamais les unes les autres, et semblant toujours à ses yeux sur le point de s'accorder pour jamais dans une synthèse définitive et triomphante. Il n'est point négateur, comme les Chateaubriand, les de Maistre et les Bonald, il n'est point, comme eux, ni taquin, ni insolent, ni superbe. Profondément optimiste, ce qu'il croit, en bon sens quotidien, c'est que tout finira bien par s'arranger sans qu'on ait rien de précieux ni de cher à sacrifier. Cela devient, en méditations solennelles et théories d'apparat, la doctrine de la fusion du christia-

nisme et de la libre pensée dans la palingénésie morale, sociale et religieuse. Il écrit à la première page d'un de ses livres : « Je veux exprimer la grande pensée de mon siècle... » *Exprimer* est impropre, et *la grande pensée* n'est pas juste. Il aurait dû écrire : « Je vais *brouiller toutes les grandes pensées* de mon siècle dans un seul livre très séduisant. » Il y trouvait son plaisir et la satisfaction de sa conscience. Son plaisir était de penser en commun avec tous les hommes de son temps quels qu'ils fussent ; la sécurité de sa conscience consistait en ce qu'il ne croyait point rompre avec un passé qu'il chérissait et vénérât. Au fond, il n'avait point tort, et, s'il n'exprimait pas la grande pensée de son siècle, il représentait très bien l'état de pensée général en son temps. Ce qu'il cherchait à concilier logiquement dans son esprit était concilié par juxtaposition dans l'esprit de ses contemporains. Un peu de christianisme, un peu de progrès, un peu de liberté de pensée, et un peu de démocratie, un peu de haine et un peu de vénération pour le moyen âge, un peu d'horreur et un peu de respect pour la révolution, c'était de quoi était faite la pensée de beaucoup d'hommes de cette époque, et c'est de quoi était faite la sienne ; il n'y joignait qu'un grand effort pour se retrouver dans tout cela, peine dont les autres s'affranchissaient. Il dut plaire ; et il plut beaucoup. Il ne fut pas pris fort au sérieux ; mais il fut aimé. On lui était reconnaissant de tant de bonne volonté dans une candeur, du reste, parfaite. — Il fut aidé, d'ailleurs, dans sa tâche, par une qualité qu'il possédait à un degré surnaturel. Il était obscur au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. Les conciliateurs doivent être obscurs. C'est quand on précise qu'on se rend compte, c'est quand on précise qu'on se comprend, c'est quand on se comprend qu'on ne s'entend plus. A lire Ballanche, on devait s'entendre. Il rendait le service à ses lecteurs de voir dans ses livres à peu près tout ce qu'ils voulaient. Rien n'est difficile, rien n'est impossible, et je viens de m'en apercevoir, comme de ramasser Ballanche en quelques idées générales approximativement intelligibles. Je ne crains pas de l'avoir trahi ; je suis sûr que je l'ai trahi ; je suis sûr que je l'ai faussé, seulement à vouloir m'en rendre raison ; tout au moins je l'ai certainement dénaturé ; car sa nature est d'être insaisissable. Il fuit à la prise et glisse au lien. Il s'échappe à lui-même. A chaque instant, il nous en prévient avec la loyauté qui le rend si aimable : « Ceci n'est pas clair ; mais je ne puis pas tout dire à la fois ; cela s'expliquera plus tard. » Et cela ne s'explique jamais. Comme tous les esprits obscurs, en y ajoutant les malins qui le font exprès, il procède toujours par digression. « Mon livre est un jardin anglais, » dit-il. Il n'a pas osé dire un labyrinthe. Cela séduisit. On

n'était pas sûr d'avoir compris ; mais on s'était promené à travers beaucoup d'idées, de souvenirs, de mythes et de symboles ; et chacun avait rencontré quelques-unes des idées qui lui étaient chères, et tous s'en allaient avec l'espérance d'une belle et consolante conciliation.

A distance, Ballanche paraît tout aussi aimable et sympathique, mais bien décevant. Son système religieux n'est guère qu'un souhait, une aspiration. Il désire un christianisme démocratique, dit qu'il viendra, dit qu'il est venu, et rien de plus. Il était peu soucieux et je crois incapable de dire en quoi ce christianisme consistait ou devait consister. Son système ou plutôt sa pensée historique manque de bases solides. Remarquez-vous de quoi elle se compose ? D'une part, de mythes antiques plus ou moins arbitrairement interprétés, d'autre part, de souvenirs et impressions de la révolution française. Les mythes sont trop loin, la révolution est trop près. Il y a un égal danger pour le penseur qui veut « tracer la marche de l'humanité » à prendre son point de vue à une trop grande distance ou à une trop courte distance de lui. L'histoire mythique est susceptible de tant d'interprétations diverses, elle apparaît, du reste, par si grandes masses et par si vastes périodes, que, si intéressante qu'elle puisse être, elle n'est presque d'aucune utilité pour le politique. Elle le trompe sur le temps qu'il faut aux grandes évolutions historiques pour s'accomplir : elle présente en un raccourci spécieux des monceaux d'années et de siècles ; elle montre l'humanité marchant droit, ce qui est douteux, et marchant vite, ce qui est faux, d'un point très précis à un point très fixe. Rien ne défigure l'histoire comme cela, et rien n'empêche autant de la reconnaître quand on est véritablement en face d'elle.

D'autre part, l'histoire trop proche de nous nous trompe aussi. Elle nous paraît trop considérable et trop énorme. L'événement qui a précédé notre entrée dans le monde nous paraît le plus grand événement de l'histoire de l'humanité, une date comme il n'y en a pas trois dans les annales de la civilisation, un fait marqué de Dieu, et nous en tirons toute une philosophie historique, quelquefois toute une philosophie. Nous autres, hommes de 1892, pour avoir vu les événemens de 1864, de 1866 et de 1870, nous sommes très enclins à croire et à dire que le droit n'est rien et que la force est tout dans l'histoire du monde, et cela est probable, mais n'est peut-être pas vrai. De même Ballanche était obsédé de l'histoire de la révolution française tout autant que des mythes de l'ancienne Grèce, de l'ancienne Égypte et de l'Inde ancienne. La révolution française est certainement un événement considérable ; mais il est douteux qu'elle le soit autant que le christianisme, l'invasion des

Barbares ou la réforme. A Ballanche, elle paraît d'autant et de plus de conséquence peut-être que le christianisme. Il y puise au moins la moitié de ses théories et de ses doctrines. Il lui trouve un sens historique, un sens social et un sens mystique. Il y voit une parole de Dieu au monde. En cela très différent de ceux de ses contemporains qui l'ont vue quand ils avaient l'âge d'homme. Les Benjamin Constant, les Staël, les Royer-Collard, envisagent la révolution avec attention; mais tranquillement. Ils n'en sont pas étonnés et étourdis. Avec Ballanche, nous entrons dans cette génération d'hommes qui ont été ébranlés jusqu'au fond de leur imagination par le drame révolutionnaire, et qui, chacun selon sa tournure d'esprit, en garderont je ne sais quelle tendance à une forme ou à une autre de mysticisme. Ce n'est pas tant l'événement auquel nous avons assisté qui nous fascine, c'est l'événement qui nous a immédiatement précédés, et qui est pour nous doublement formidable comme déjà légendaire et encore voisin. Quoi qu'il en soit, toutes les fois qu'il pense en historien ou en moraliste politique, c'est sur l'histoire mythique et sur l'histoire d'hier que Ballanche s'appuie, interprétant l'histoire mythique en homme pénétré et un peu effaré de l'histoire d'hier, interprétant l'histoire d'hier en mythologue, en mythographe et en visionnaire. Il ne raisonne que sur la préhistoire et sur l'histoire contemporaine : entre les deux il y a l'histoire, qu'il ne connaît pas, et j'ajoute qu'il ne pouvait pas connaître. Elle devait lui répugner comme chose où l'imagination n'est pas très à l'aise et n'a pas tout son espace et toute sa liberté de jeu. La préhistoire et l'histoire contemporaine sont inégalement, mais toutes les deux très favorables à l'homme d'imagination. L'une est vague comme un passé peu connu, l'autre est vague comme l'avenir dont elle n'est que le commencement et dont elle a besoin pour se compléter dans l'esprit et pour prendre forme systématique. Il entre donc à peu près autant d'inconnu, et il est besoin d'à peu près autant d'hypothèses dans l'une que dans l'autre. C'est où l'homme d'imagination triomphe pleinement; c'est au moins où il se plaît et d'où il n'aime pas à sortir. L'une et l'autre sont jeu très dangereux, doublement dangereux sans doute quand on mêle l'une à l'autre et quand on prétend éclairer les indications obscures de celle-ci par les lumières douteuses de celle-là. — Il est donc difficile de voir en Ballanche autre chose qu'un romancier érudit et un poète philosophe, beaucoup plus séduisant que sûr et plus fait pour amuser l'imagination que pour fortifier la pensée et nourrir l'esprit. Il est suggestif cependant, comme on dit aujourd'hui, et incline le lecteur aux méditations sérieuses. Remarquez qu'il y a en lui le germe

de trois choses qui auront une place extrêmement considérable dans la pensée du XIX^e siècle : la philosophie de l'histoire, la philosophie des mythes, et le catholicisme libéral. Les sceptiques diront que voilà le mérite de Ballanche ramené à avoir été le promoteur de trois égaremens de l'esprit humain. Ce n'est pas sûr, et quand il serait vrai, c'est quelque chose que de mettre l'esprit humain dans une voie même périlleuse. Il est probable que l'essentiel est de penser, loyalement et consciencieusement, et qu'il en reste toujours un profit général. Or il n'est pas douteux que Ballanche, avant Michelet, avant Cousin, étudiant Vico, signalant Herder, a donné à ses contemporains l'idée de la philosophie de l'histoire. Quand je dirais que je crois peu à cette science lorsqu'elle prétend mener à des résultats et à des conclusions très précis, il importerait bien peu. Sans doute, on sent bien qu'elle élimine trop le hasard de l'histoire, et qu'elle la montre trop comme un organisme régulier et assuré; mais si elle écarte le hasard de l'histoire, c'est pour y mettre de l'intelligence, et cela au moins apprend sinon à *la* comprendre, du moins à comprendre; cela est un très beau, et par conséquent très salutaire exercice de l'esprit. En tout cas, notre siècle s'y est jeté de tout son cœur, de grandes œuvres ont été inspirées par cet esprit, et Ballanche a été le premier instigateur de ce mouvement intellectuel.

De même il a cherché le sens des mythes, et il a envisagé l'histoire à un point de vue mystique. Le premier soin était excellent, et quand, après lui, plus précisément, plus modestement, et sans prétendre tout embrasser, on a creusé au même sillon, c'est toute une science, qui restera toujours hypothétique, mais qui jette beaucoup de lumières dans l'étude de l'esprit humain et dans la connaissance des choses morales, qui finira par être instituée. — La seconde tendance était plus dangereuse; mais un critique littéraire ne peut en vouloir à Ballanche d'avoir eu une certaine influence sur des hommes, qui, poètes autant que historiens, ont donné à l'histoire la grâce captivante, l'intérêt passionné et la grandeur mystérieuse des plus beaux poèmes. Il y a beaucoup moins d'âmes qu'on ne croit dans le monde; les historiens à penchans mystiques en mettent plus qu'il n'y en a; ils arrivent à représenter l'humanité elle-même tout entière comme une grande âme en peine qui cherche son chemin et se cherche elle-même. Tout cela est douteux, et tout cela est charmant. Cela fait aimer l'histoire et aimer l'humanité. Le mal n'est pas grand. Que, de temps en temps, l'histoire devienne une grande poésie, c'est profit, au moins pour l'art. N'est-ce point Vico qui a dit que Dante était le plus grand historien des temps modernes? Nous avons eu des historiens dans le genre

de Dante. Nous n'en sommes pas humiliés. Ce n'est pas Ballanche qui les a fait naître ; mais on peut dire qu'il n'y a pas nui.

Enfin Ballanche n'a pas seulement inspiré, il a bien vraiment créé le catholicisme libéral. Le mot seul a été inventé après lui. Le catholicisme libéral, c'est la pensée même de Ballanche ; ç'aurait été sa formule, s'il avait été capable d'avoir une formule précise. Ce fut une belle intuition de sa part, et un bel effort de la part de ses successeurs. Il y avait là une immense bonne volonté, et, ne l'oublions pas, une touchante préoccupation patriotique. Il s'agissait de réconcilier la France traditionnelle et la France novatrice, au prix, à ce qu'il me semble, de beaucoup d'inconséquences, et à la faveur, je crois, de beaucoup d'équivoques ; mais il s'agissait cependant de faire cette réconciliation entre les deux Frances, en s'adressant à ce qu'il y avait de plus généreux, de plus pur et de plus désintéressé dans chacune d'elles. Il s'agissait de ne rien perdre du passé et de ne point trop contrarier et repousser le présent. Il s'agissait de persuader aux générations nouvelles de n'avoir point le mépris des générations anciennes, mépris funeste, et absolument destructeur, quand il est violent, de l'idée de patrie. Ce fut une œuvre d'amour, de charité, et, si l'on y tient, d'innocence ; infiniment respectable à ces trois titres, Ballanche en a eu l'idée. On peut même dire que, sans qu'il s'en soit peut-être très nettement rendu compte, ç'a été l'idée directrice de toute sa vie. Il a pu se dire en mourant (1847) que, s'il n'avait pas toujours, s'il n'avait pas été souvent compris dans sa vie, il voyait autour de lui, avant de disparaître, des successeurs que l'on comprenait du moins, si on ne les suivait pas, et qui tenaient une assez grande place dans le monde intellectuel.

Le nom de Ballanche restera attaché à ces trois ou quatre tendances ou essais de la pensée du XIX^e siècle. Il y avait beaucoup de passé et beaucoup d'avenir dans son esprit. C'est qu'il y avait beaucoup d'amplitude et de compréhension dans sa pensée. Il reste très sympathique à la postérité, d'une puissance de séduction, même, très singulière et un peu inquiétante, sur certains esprits. C'est qu'il aimait, qu'il espérait, et qu'il n'était pas lumineux. Il offre ainsi un refuge encore cherché, encore chéri, encore jalousement défendu, à certaines âmes très tendres, qui aiment à aimer, qui aiment à rêver de choses douces et pacificatrices, à l'écart de la lumière crue et offensante des idées nettes.

WAGNER A BAYREUTH

Wagner a dit avec raison : « Que ceux auxquels mes œuvres paraissent dignes d'attention viennent à Bayreuth ! » Il est tout à fait impossible ailleurs de se faire une juste idée de l'effet de ses drames musicaux. Wagner n'est pas seulement un poète-musicien ; il est encore architecte, metteur en scène, machiniste. Aucun détail dans l'organisme complexe d'un théâtre musical n'a échappé à son esprit de réforme ; toutes les pièces de cet immense outillage ont été fondues à nouveau dans le creuset de sa volonté implacable ; il a su organiser toutes les forces, les diriger à son gré et les coordonner afin d'assurer la manifestation exacte de sa pensée et la représentation véridique de ses conceptions.

D'ordinaire le compositeur dramatique subit, dans la mise au jour de son œuvre, des conditions qu'il n'a pas créées : celles du milieu, du local, de l'acoustique ; sans parler du concours obligé d'interprètes plus ou moins dévoués et de collaborateurs nombreux, serviteurs plus ou moins respectueux de sa pensée. Il dépend de son librettiste : la plus belle musique ne saurait faire vivre un opéra dont le poème est condamné ; — des chanteurs : l'absence d'une « étoile » sympathique au public peut compromettre ou retarder le succès d'un ouvrage ; — du chef d'orchestre : il suffit d'une altération dans les mouvements ou d'un défaut d'ardeur dans l'interprétation pour dénaturer l'esprit d'une œuvre ; — du metteur en scène : la mise en scène d'opéra a sa tradition, ses « précédens, » et il est souvent impossible à l'auteur de ne pas s'y conformer, même s'il est convaincu qu'une infraction

à ces conventions serait nécessaire pour assurer la complète réalisation de sa pensée; — du machiniste: il est arrivé qu'une fausse manœuvre a compromis le succès d'une scène et même celui d'une pièce. Dans les conditions ordinaires, la production d'un opéra, — je prends le mot production au double sens de « création » et de « représentation, » — est le résultat d'une coopération d'activités et de volontés; si une seule de ces activités est inhabile ou une seule de ces volontés rebelle, c'en est fait du succès de l'œuvre d'art.

Wagner, plein d'une confiance absolue dans sa force, s'est affranchi de toutes les servitudes, a supprimé toutes les collaborations et assumé toutes les responsabilités: il est à la fois son musicien, son poète, son architecte, son metteur en scène, son machiniste. Ne pouvant se passer du concours des interprètes musicaux, il a su les « fasciner. » De plus, il a réformé le milieu où la musique dramatique a coutume de se produire, et « imposé » à son public des mœurs spéciales, conformes à sa tendance et à sa volonté.

Wagner est son propre architecte. Dès 1851, il eut la conception du plan de son théâtre: rompant avec les nécessités « pratiques, » il venait de donner un plein essor à son idéal dans ses écrits « théoriques » et portait déjà en lui la tétralogie des *Nibelungen*, pour la représentation de laquelle il rêvait une salle construite dans des conditions toutes nouvelles. La réalisation de ce plan ne devait se faire que vingt-cinq ans plus tard, quand la fortune, longtemps ennemie, changea ses persécutions en faveurs. En novembre 1871, Wagner choisissait Bayreuth pour la construction de son théâtre modèle, dont la première pierre était posée en 1872, et dont l'inauguration avait lieu en 1876 avec la Tétralogie.

A l'extérieur, le théâtre de Bayreuth n'offre rien de remarquable que son emplacement, très heureusement choisi sur la pente d'une colline boisée. Quand on regarde l'édifice, on comprend que l'architecte n'a pas visé à faire un très beau monument, mais un édifice utile, répondant à sa destination. En pénétrant dans la salle, on éprouve quelque surprise. Pas d'étages, pas de galeries, pas d'orchestre visible, mais de simples rangées de banquettes formant un vaste amphithéâtre qui monte jusqu'à une galerie unique (galerie des princes) placée au fond. Rien sur les côtés que des pilastres fort simples supportant les appareils d'éclairage; et, entre ces pilastres, des portes dont la disposition rappelle les *vomitorium* du théâtre antique.

Ceux qui, en venant au théâtre, tiennent avant tout à contempler une « belle » salle, trouveront au public de Bayreuth l'aspect

un peu froid d'un auditoire de concert. Mais le spectateur qui demande au théâtre des émotions d'art ne regrettera ni ces galeries trop élégamment peuplées pour ne pas créer une concurrence au spectacle, ni ces loges qui, en rapprochant des amis, — souvent trop expansifs, — mettent à la torture ceux qui voudraient écouter. A Bayreuth, l'intérêt pour le spectateur n'est pas dans la salle, mais sur la scène. Pas plus au dedans qu'au dehors, l'architecte n'a sacrifié au plaisir des yeux les légitimes exigences de l'art.

Certains architectes de renom ont émis l'opinion, parfois intéressée, que la bonne acoustique d'une salle est un simple effet du hasard. Sans être architecte, chacun peut observer que les salles très richement décorées, surchargées de tentures, à parois présentant des surfaces peu simples, à plafond extrêmement élevé, sont en général défavorables à la musique. L'acoustique du théâtre de Bayreuth vient confirmer la justesse de ces observations : pas luxueuse, très peu décorée, très simple dans ses contours, d'une hauteur de plafond modeste, elle est en même temps d'une sonorité idéale. Ajoutons qu'elle est de dimension « modérée. » Certains théâtres, celui de la Scala entre autres, contiennent plus de 3,000 personnes. Dans celui de Bayreuth il y a place seulement pour 1,650 spectateurs, mais toutes les places sont bonnes ; de partout l'on voit et l'on entend excellemment : si, sur les gradins du bas, on a l'avantage d'être plus rapproché de la scène, en revanche sur les gradins supérieurs on est plus isolé et plus soumis encore à l'attraction et à l'illusion dramatiques. Dès les premières mesures attaquées par l'orchestre, on reconnaît qu'au point de vue acoustique l'autocratie de Wagner ne l'a pas mal servi et que le « hasard » ne lui a pas joué de mauvais tour.

L'orchestre de Bayreuth est entièrement invisible pour le spectateur. La partie antérieure (celle qui touche à la salle) est masquée par une sorte de toiture en zinc qui recouvre le chef d'orchestre et les premiers rangs du quatuor. La cavité où sont placés les instrumentistes s'étend en se creusant jusque sous la scène. Entre la scène et le toit de zinc il y a un espace vide, donnant issue aux ondes sonores. Les instrumens bruyans sont placés tout au fond, dans la partie entièrement recouverte par le plancher de la scène qui forme la mâchoire supérieure de cette bouche sonore. Le grand avantage de cette disposition est de permettre aux instrumentistes de jouer fort, sans que jamais la voix du chanteur cesse d'être entendue. A Bayreuth, même dans ses emportemens et ses colères, l'orchestre de Wagner, aux intensités inouïes, aux sonorités ultrasomptueuses, ne couvre jamais la voix. Cette subordination de l'élément instrumental à la partie vocale, qu'il faut des trésors de

volonté de la part du chef et d'attention de la part des artistes pour réaliser dans les conditions ordinaires, se produit à Bayreuth tout naturellement, par ce seul fait que la situation même de l'orchestre en atténue toutes les violences. Non-seulement l'invisibilité de l'orchestre favorise le chanteur en lui épargnant l'obligation de crier et en lui permettant de faire comprendre les paroles, elle a encore pour avantage d'accroître le prestige de l'illusion. Si l'orchestre est indispensable à la vie du drame musical, est-il utile que cet organe soit visible ? Un basson qui souffle, un contrebassiste qui frotte, un chef d'orchestre qui se démène, ne présentent pas un coup d'œil précisément enchanteur. La vue de l'orchestre nous rappelle que les plus mystiques sonorités sont produites par des agens matériels dont l'aspect n'a absolument rien d'éthéré. Si ce spectacle intéresse le dilettante au point de vue de la curiosité technique, il peut distraire l'attention du spectateur de l'objectif principal et nuire à l'illusion dramatique (1).

Wagner a voulu que toutes les facultés du spectateur fussent tendues vers la scène ; pour atteindre ce but, il emploie un moyen radical, mais efficace : au commencement de chaque acte on supprime la lumière, la presque obscurité se fait dans la salle, la scène seule reste éclairée.

Quand un amateur véritablement épris d'art entre au théâtre, c'est dans l'espoir de dépouiller sa propre existence pour vivre d'une vie idéale. Si nous étions sûrs, en prenant notre place, de pouvoir échanger notre personnalité pour « une autre » créée par la fantaisie de l'artiste, le but de l'art serait toujours atteint... à moins pourtant qu'un voisin gênant ne vint brutalement faire évapourer notre rêve. Il suffit parfois d'une parole, d'un mouvement, d'un rien pour distraire notre attention. Alors, adieu l'illusion ! Le charme est rompu et le plaisir s'envole. L'obscurité dans la salle supprime la résistance qu'opposent les impressions extérieures à l'illusion scénique, à peu près comme la machine pneumatique, en faisant le vide, supprime la résistance de l'air. L'âme du spectateur qui se trouve ainsi arrachée au monde réel se précipite avec ardeur vers la fiction, se plonge avec amour dans l'irréel. En même temps qu'elle isole le spectateur et nourrit son attention en l'absorbant, la concentration de la lumière sur le point unique où le drame se déroule donne à l'illusion scénique une puissance irrésistible. Tout a disparu pour le spectateur, sauf la fiction, qui, en acquérant une extraordinaire intensité de relief

(1) Longtemps avant Wagner, Grétry avait conçu l'idée d'une salle d'opéra dont l'orchestre serait « invisible. » On en trouvera la description dans ses *Essais sur la musique*, t. III, ch. IV.

et de vie, devient vraiment pour lui la seule « réalité. » Si on le voulait, cette innovation serait d'une application facile et immédiate dans tous les théâtres. Elle n'entraînerait aucune dépense, au contraire ; et elle n'exigerait aucun aménagement spécial.

Une dernière particularité reste à mentionner dans l'organisation matérielle du théâtre de Bayreuth : la toile ne se lève pas suivant l'habitude consacrée, mais deux portions de rideau qui étaient jointes s'écartent et rentrent à droite et à gauche dans la coulisse. Cette façon de découvrir la scène est usitée, paraît-il, en Suisse, dans les théâtres populaires. Que ce soit ou non une invention de Wagner, cette innovation ne me paraît avoir qu'une médiocre importance. Heureusement pour sa renommée de novateur, Wagner a fait de plus précieuses trouvailles.

Wagner est son propre metteur en scène. D'ordinaire, dans l'opéra, la mise en scène est un compromis entre les exigences du drame et celles de la musique. Certaines conventions que l'Italie nous a léguées comme des vestiges de « l'opéra-concert » sont encore en usage dans les théâtres musicaux. Très souvent le chanteur, préoccupé d'obtenir le maximum d'effet vocal, choisit sur la scène non pas la place qu'il devrait y occuper logiquement, mais celle d'où sa voix portera le mieux. Si parfois il est forcé par les exigences du drame de chanter à une grande distance du public, bientôt après il se ménage de douces compensations. Il y a des passages entiers qu'il chantera « au public, » beaucoup plus préoccupé de ce dernier que du drame lui-même. Il pourra pendant quelque temps oublier les autres personnages, pour se mettre en communication plus intime avec le spectateur. S'il réussit à le charmer, il en sera aussitôt récompensé : le public applaudira, l'artiste saluera ; en cas de rappel, il réapparaîtra. Après avoir échangé cette poignée de main lointaine, acteurs et public reprendront leurs positions : le spectateur se replongera, s'il le peut, dans l'illusion ; l'artiste se rappellera qu'il a un rôle à représenter et songera de nouveau à remplir son devoir « dramatique » momentanément sacrifié à la recherche exclusive de « son » effet. Cet échange continu d'impressions et de sentimens entre l'auditeur et l'acteur peut exalter l'amour-propre de ce dernier, mais il présente ce grave inconvénient que l'artiste est moins préoccupé de « vivre » son rôle que de conquérir les bonnes grâces du public et de récolter des témoignages immédiats de sa sympathie. Il compromet gravement l'illusion scénique et engendre tout ce qu'il y a de conventionnel et de factice dans la mise en scène d'opéra. Ainsi l'acteur, animé d'une sollicitude constante et d'une déférence minutieuse pour le public, aura une tendance à surveiller les impressions de

ce dernier, à guetter et à briguer ses regards. Il évitera de prendre certaines positions comme nuisibles à l'effet ou pas assez révérencieuses. Il chantera le moins possible en se posant de profil ou même de trois quarts. Il ne tournera jamais le dos au spectateur. Il s'abstiendra de « courir : » sa gravité et les convenances s'y opposent.

Wagner a aboli toutes ces conventions. Et pourquoi les aurait-il maintenues, puisque la plupart reposent sur un échange d'impressions entre l'artiste et le public et qu'il a rendu cet échange impossible en interdisant les applaudissemens pendant l'action et en faisant la nuit dans la salle? En même temps que l'obscurité garantit le spectateur des distractions que fait naître la vue de la salle, elle soustrait les acteurs à l'influence du public. Les acteurs ne risquent plus d'être rappelés par lui au sentiment de leur propre personnalité ; ils peuvent s'oublier en l'oubliant ; tout entiers à la représentation de leur personnage, ils peuvent s'absorber dans la vie du drame en se préoccupant exclusivement de la vérité scénique. Des conditions nouvelles devaient engendrer une mise en scène nouvelle. Les artistes de Bayreuth ne chantent plus « au public, » parce qu'ils l'ignorent ; ils n'occupent jamais sur la scène une position conventionnelle, mais chantent à la place précise qu'assigne la convenance dramatique, seul guide auquel il faille obéir. Ils ne se soucient pas s'ils sont éloignés ou rapprochés du spectateur, s'ils se trouvent par rapport à lui de face, de profil ou de trois quarts. Ils osent lui tourner le dos, si la situation l'exige, et ne s'abstiennent pas de courir, si la vraisemblance le réclame. En un mot, la mise en scène nouvelle n'est plus basée sur les rapports entre les acteurs et le public, mais sur une vraisemblance rigoureuse, sur une exacte représentation de la vie.

Une pareille mise en scène serait probablement impraticable dans un théâtre trop vaste ou dont l'acoustique serait défectueuse. A Bayreuth, comme la salle est de dimension moyenne et de sonorité exquise, il n'en résulte aucune déperdition de l'effet musical ; la voix du chanteur, ménagée par l'orchestre invisible, s'entend toujours assez, quelle que soit la position qu'il occupe sur la scène.

Si dans l'état actuel de nos mœurs artistiques on est parfois choqué de voir de véritables artistes se dérober aux exigences de la vérité dramatique, que dire de l'attitude du « chœur » demeurant invariablement immobile, impassible et figé, quand il devrait gesticuler, remuer et agir ? De loin en loin, quelques infractions heureuses à la théorie de l'immobilité ont pu faire entrevoir de quel puissant renfort serait pour le drame musical l'intervention

d'un chœur vivant et agissant à la façon d'un personnage ; mais, après quelques résultats trop passagers, la routine venait de nouveau l'emporter sur l'art. Les représentations de Bayreuth démontrent que ces exceptions heureuses peuvent devenir la règle. Là, le chœur ne concourt pas seulement à l'interprétation musicale, il s'intéresse à l'action ; il exprime les sentimens qu'il ressent non-seulement par le moyen des sons, mais par la mimique et par le mouvement. Il n'afflige plus le regard en lui offrant la régularité automatique d'un régiment divisé en quatre sections : sopranos, contraltos, ténors et basses. Son attitude est plus variée, plus souple et plus libre. Les lois du pittoresque ou de la vraisemblance scénique l'emportent sur le classement par numéro matricule ou par catégorie de voix. Le second acte de *Tannhäuser* m'en fournit un exemple. Quand les invités du landgrave arrivent, ils se présentent successivement par groupes : chaque groupe représentant une famille, la vraisemblance exige qu'il contienne différentes natures de voix ; pour assister à la lutte des chanteurs, tous les groupes vont se ranger sur l'estrade, « sans se confondre ; » il en résulte dans l'ensemble du personnel choral un mélange des différentes espèces de voix. L'interprétation de la « marche » n'en est pas moins admirable de sûreté et de vigueur. Pendant l'exécution de ce morceau, les choristes ne chantent pas « face au public. » Il en est de même au dernier acte des *Maitres Chanteurs*, où le chœur est entièrement tourné vers l'estrade occupée par les juges et chante placé « de profil » par rapport au spectateur. La sonorité ne s'en trouve pas pour cela amoindrie : on ne saurait la rêver plus nourrie et plus éclatante. Il est vrai, je le répète, que l'acoustique de la salle est excellente, sa grandeur moyenne ; et de plus les choristes ne chantent jamais mollement.

Après avoir signalé les améliorations apportées à la mise en scène des artistes et des chœurs, il serait injuste de ne pas mentionner l'importance toute nouvelle que Wagner a réservée à la pantomime dans ses productions. Des passages parfois développés, où la symphonie intervient seule, soulignant et commentant les gestes des personnages, sont d'un effet saisissant. Rien ne saurait égaler l'éloquence de ces conversations « muettes : » justifiées par la situation, elles vous impressionnent plus que ne le feraient les plus belles phrases de chant.

Wagner est son propre machiniste. Le grand réformateur qui s'est proposé pour but de rendre sa conception sensible et irrésistible, en empruntant le secours de tous les arts, ne pouvait négliger aucun des engins dont dispose le riche outillage de la machinerie moderne. Mais les engins de machiniste, les décors et les « trucs »

deviendront entre ses mains des agens d'expression concourant à l'unité dramatique. Le « truc » ne sera plus un hors-d'œuvre, juxtaposé à l'action : plus de patineurs de Munster, plus de cascade de Ploërmel. Il acquerra une valeur esthétique, il servira directement la pensée du poète en donnant une plus-value d'impression à l'œuvre d'art. Dans la scène du Graal, de *Parsifal*, au moment où la lumière miraculeuse descend de la coupole et embrase d'une pourpre éclatante le calice sacré, l'effet produit par les rayons lumineux est d'une très grande intensité, parce qu'il coïncide avec l'apogée de l'impression dramatique et musicale. Plus ingénieux et plus nouveau est le truc du « décor qui marche » dans le même opéra. A la fin du premier tableau, lorsque Gurnemans et Parsifal paraissent cheminer vers le burg du Graal, ils piétinent sur place, et c'est le décor qui se met en mouvement. Le spectateur voit se dérouler devant lui une succession de sites grandioses : forêts, masses rocheuses, galeries taillées dans le roc. La scène s'assombrit graduellement, et, des ténèbres qui l'envahissent, on voit se dégager peu à peu l'architecture du temple. Une musique inouïe accompagne la marche des deux voyageurs ; mais elle ne suffirait pas, malgré sa prodigieuse beauté, à mettre le spectateur « au point » sans le prestige du décor. L'étonnement, l'effroi religieux où nous plonge ce déplacement merveilleux, cette lumière décroissante et ces ténèbres s'associent à l'impression musicale pour nous donner l'appétit du mystère. Il fallait le moyen matériel imaginé par Wagner pour préparer le spectateur aux sublinités de la scène du Graal et l'élever à la compréhension du divin.

L'apparition de la lune à la fin du deuxième acte des *Maîtres Chanteurs* est d'un à-propos dramatique non moins saisissant. Après le formidable tohu-bohu de ce quartier réveillé en sursaut dont tous les habitans affolés se poursuivent par les places, par les rues, se ruant les uns sur les autres, se bousculant, se battant ; après que chacun est rentré chez soi et que le calme est enfin revenu, le veilleur de nuit paraît, il souffle dans sa trompe ; et, par-dessus les grands toits pointus, la lune de Nuremberg se montre, stupéfaite du vacarme insolite qui s'est produit dans la plus paisible des cités d'Allemagne. C'est là une trouvaille ! c'est là un truc vraiment génial !

Là où sa propre activité pouvait se produire, Wagner a supprimé toutes les collaborations et endossé toutes les responsabilités. Mais s'il est devenu son propre architecte, son metteur en scène, son machiniste, il ne lui était pas permis de se substituer aux interprètes musicaux : instrumentistes et chanteurs. Ne pou-

vant se passer d'eux, il a su en faire les organes obéissans d'une volonté toute-puissante et unique. Il a exigé et obtenu de ses chanteurs que leur personnalité s'effaçât complètement devant l'intérêt supérieur de l'œuvre. Leur mission consiste à traduire strictement ce qui a été senti, pensé et formulé par le maître. Pour donner à leur personnage son caractère et son esprit, ils s'attacheront à comprendre l'œuvre dans son ensemble, au lieu de se cantonner étroitement dans l'étude de leur rôle. Toute ambition égoïste, toute recherche d'effet « personnel » leur est rigoureusement interdite. Sous aucun prétexte il ne leur est permis de rien ajouter ni retrancher au texte poétique et musical. Défense de presser la mesure si la phrase exige une longue respiration, ni de la ralentir pour mieux arrondir la période ou s'étendre complaisamment sur un son filé ! D'ailleurs à quoi leur servirait de flatter le public et de chercher l'effet, puisque les concessions les plus grandes, les condescendances les plus humbles ne leur rapporteraient rien, puisqu'ils ne seraient pas applaudis, puisqu'ils sont isolés du spectateur par l'obscurité et par le silence ? Wagner a coupé le mal dans sa racine, en supprimant jusqu'à la tentation à laquelle l'artiste pourrait succomber, s'il savait qu'en faussant l'intention de l'auteur, il produira un « effet. »

Il faut le dire, une autre cause s'oppose, à Bayreuth, aux abus de pouvoir du chanteur et à sa convoitise immodérée de l'effet. Dans les œuvres de sa dernière manière, Wagner a entièrement subordonné les voix à l'orchestre. S'il réserve à ce dernier les phrases éloquentes, les élans passionnés, les expansions lyriques, en revanche la ligne de chant n'a trop souvent qu'un intérêt secondaire. Le rôle du chanteur se réduit parfois à être un simple agent de l'expression « littéraire, » le porte-parole d'une situation dont les instrumens expriment l'effluve dramatique et l'intensité passionnelle. Aussi les chanteurs de Bayreuth s'appliquent-ils avant tout à bien articuler, à prononcer distinctement les paroles dont l'audition lucide est nécessaire à la pleine intelligence du drame. Les nombreuses consonnes dont l'allemand est hérissé, la rudesse de certaines aspirations, le rendent peu propice aux inflexions douces et au style lié. La dureté de la langue réagit sur le chant, et ce défaut de flexibilité et de douceur est encore accru, lorsque la diction est mise en évidence par une articulation presque exagérée. Ma première impression m'avait conduit à douter que le chant allemand pût se prêter à des effets de douceur et de charme : je changeai bientôt d'avis en entendant M^{me} Sucher dans le rôle d'Iseult, et M. Scheidemantel dans celui de Wolfram. M^{me} Sucher unit à des qualités plastiques et tragiques supérieures un organe superbe et un talent de cantatrice de premier ordre. Tantôt elle

sait rugir comme une lionne; tantôt elle se montre séduisante comme une sirène. La fascination est également irrésistible dans l'emportement de la passion et dans les plus douces expansions de la tendresse. M. Scheidemantel est doué d'une voix de baryton au timbre enchanteur dont les inflexions moelleuses sont une caresse pour l'oreille. Il prête au personnage de Wolfram une mélancolie sereine dont rien n'égale la sympathie pénétrante et la poétique suavité. Les émotions puissantes et douces dont je suis redevable à ces deux artistes éminens m'ont convaincu que le chant allemand, — et même le chant wagnérien, — ne sont point incompatibles avec les effets vocaux. Chez tous les interprètes de Bayreuth on trouve, à défaut d'un talent égal, un esprit d'abnégation, une conscience, un respect de l'œuvre et une ferveur artistique dignes des plus grands éloges. Ces qualités si précieuses, qui donnent l'harmonie et l'unité à l'ensemble d'une représentation, se rencontrent non-seulement chez les solistes, mais chez les choristes et les instrumentistes.

Tous reçoivent l'impulsion unique du chef d'orchestre, dépositaire de la pensée du maître, mandataire intègre et scrupuleux qui, du regard et du geste, donne la vie à l'exécution. Sauf la sonorité des instrumens de bois qui laisse un peu à désirer au point de vue de la transparence et de la finesse, l'orchestre de Bayreuth est admirable de puissance et de chaleur communicative. L'attaque de certains accords par les instrumens à cordes a une énergie telle qu'elle vous donne le frisson. La sonorité des chœurs est décuplée par la conviction et l'enthousiasme. Il n'existe dans cette légion d'interprètes ni indifférence, ni réticence, ni scepticisme. Chefs d'orchestre, instrumentistes, chanteurs et choristes, tous ont la religion du maître; tous possèdent l'ardeur, la volonté et la foi.

Wagner a su hypnotiser son public et le convertir à des mœurs artistiques spéciales. En adoptant l'emplacement de Bayreuth pour construire son théâtre, il savait bien ce qu'il faisait. « La ville choisie, écrivait-il à un ami, ne devait pas être une capitale avec un théâtre déjà existant, ni une ville d'eaux amenant en été un nombreux public absolument impropre à pareil spectacle. » Wagner ne voulait pas de spectateurs d'occasion; il était nécessaire qu'ils fissent le voyage expressément pour assister à ses représentations: ils devaient venir là « en pèlerinage. » Il ne fallait pas que les pèlerins pussent trouver, à côté du théâtre modèle, soit des distractions trop vives, soit un autre théâtre dont les anciens errements et les mœurs artistiques fussent contraires aux tendances du nouvel art.

Toutes les conditions requises par le réformateur, Bayreuth les

réunit à souhait. C'est une ville non pas insignifiante, mais dénuée d'attractions assez grandes pour que l'attention du voyageur soit distraite de son but unique : Wagner ! Le théâtre, situé à une petite distance de la ville, est construit sur une colline et adossé à une forêt. Les représentations commencent à quatre heures. Avant chaque acte, des fanfares placées à droite et à gauche du théâtre annoncent au public qu'on va commencer. Ces fanfares lancent aux coins de l'horizon un des thèmes typiques de l'œuvre représentée. Cinq ou six minutes s'écoulent pour laisser aux spectateurs le temps de se placer, avant que l'obscurité, remplaçant les trois coups traditionnels, ne se fasse dans la salle. Aussitôt que la lumière a disparu, l'orchestre commence, et un silence religieux s'établit. Le profond recueillement du public ne se dément pas pendant toute la durée de l'acte : personne ne cause, personne ne bouge. Le spectateur est si bien pris par l'illusion scénique, qu'il n'éprouve pas d'autre désir que de s'y laisser aller. Les applaudissemens sont interdits avant la fin de l'acte et réservés surtout pour la fin de la pièce. Pendant les entr'actes, — il y en a deux et leur durée est d'environ trois quarts d'heure, — ceux que n'attirent pas les séductions de la bière et de la saucisse allemandes, mais qui éprouvent le besoin de digérer leurs impressions musicales, trouvent dans la forêt l'occasion d'une promenade ravissante. Du haut de la colline, dont les pentes ombreuses s'étagent derrière le théâtre, on embrasse un large et pittoresque horizon. Les représentations ayant lieu dans les plus beaux mois de l'année, d'ordinaire le soleil éclaire et vivifie ce séduisant paysage. Les entr'actes se font, l'un vers cinq heures et demie, l'autre vers sept heures, un peu avant le coucher du soleil, à l'heure la plus poétique du jour. Lorsque les fanfares retentissent de nouveau, le promeneur se dirige vers le théâtre, rafraîchi et reposé. A dix heures le spectacle finit, et ceux qui n'ont pas « consommé » pendant les entr'actes s'en vont souper gaiement, en causant de leurs impressions. Parfois les émotions artistiques se prolongent jusque dans le sommeil, ou le contrarient ; mais aucune affaire urgente ne sollicite le pèlerin-amateur : le lendemain il lui sera permis de se lever tard, et il aura une demi-journée de loisir pour se détendre, avant de recommencer l'ascension vers le temple. Parmi tous les prodiges accomplis par Wagner, le plus étonnant peut-être est d'avoir fourni aux admirateurs du beau l'occasion de vivre cinq jours entiers sans autre préoccupation que celle de l'art et le loisir de savourer leurs impressions « sans se hâter. »

J'ai pu faire cette année le pèlerinage de Bayreuth : mes impressions ont été profondes ; je voudrais les dire ici afin d'inspirer

à ceux qui ne l'ont pas encore fait, le désir de suivre mon exemple. Voici quel fut l'emploi de mon temps et l'ordre des représentations auxquelles j'assistai : premier jour, *Parsifal* ; second jour, *Tristan et Iseult* ; troisième jour, « repos » ; quatrième jour, *Tannhäuser* ; cinquième jour, les *Maitres Chanteurs de Nuremberg*. J'éprouvai d'abord un sentiment de contrariété en apprenant que *Parsifal* ouvrait ma série : la dernière œuvre de Wagner étant considérée comme l'expression la plus complète de son génie, j'aurais préféré la voir représenter en dernier, afin de m'élever jusqu'à la plus haute cime par une ascension progressive. Je ne regrette plus aujourd'hui l'ordre des représentations. L'impression que laisse *Parsifal* est si profonde, si grandiose, elle déracine si bien toute résistance de la volonté qu'il vaut mieux la goûter de prime-saut, avant de s'être familiarisé avec le milieu où elle se produit. L'initiation, pour être plus rapide, n'en est que plus complète.

Dans *Lohengrin*, l'ouvrage précurseur de *Parsifal*, Wagner s'est inspiré de la pieuse légende du Graal : le saint Graal ! le vrai sang du Rédempteur, recueilli par Joseph d'Arimathie, dans un calice d'or que garde à Monsalvat une confrérie de chevaliers. Lohengrin, fils de Parsifal, en quittant la montagne sainte pour venir défendre l'innocente Elsa, nous apporte dans son poétique incognito comme un reflet de mystère, comme un parfum d'au-delà. Mais nous ne voyons que par la pensée la patrie mystique qu'il a quittée pour se mêler à des intérêts terrestres. Dans *Parsifal*, le mythe est abordé de front ; Wagner transporte le spectateur à Monsalvat, en plein sanctuaire du Graal, et découvre à ses yeux la profonde poésie des mystères chrétiens.

Du sujet de *Parsifal*, qui semble convenir à l'oratorio plutôt qu'au théâtre, Wagner a su dégager l'élément tragique en représentant la lutte des deux forces qui se combattent partout dans le monde : le mal et le bien. Les pouvoirs conjurés contre les gardiens du Graal sont le magicien Klingsor et la sorcière Koundry, sa vassale. La mission de Parsifal, le héros au cœur « simple et pur, » est de triompher d'eux et d'opérer le salut de Koundry en domptant sa force séductrice. Ce duel donne à l'ouvrage un caractère dramatique et son côté profondément humain. Le personnage d'Amfortas, — cette victime de Koundry, — que son incurable blessure rend inapte à remplir ses fonctions de roi, a fourni également à Wagner des épisodes dramatiques d'un effet puissant.

Tout d'abord, aussitôt que le rideau s'est ouvert après le prélude grandiose, on est saisi par la religiosité d'une mise en scène qui est une révélation. Tous les personnages, — même de simples figurans, — se meuvent avec une conviction, un respect de la

situation et de la couleur qui vous étonne et vous subjugué. Vous n'êtes point ici dans un théâtre ordinaire ! La tenue, la démarche, les gestes, les attitudes, tout est calculé et réglé avec minutie, avec amour, en vue d'une impression religieuse à produire. Les écuyers de la suite d'Amfortas vous ont une façon de s'agenouiller et de faire leur prière qui impose aux plus indifférens. En présence du cortège funèbre rendant les derniers honneurs à l'oiseau sacré qu'a frappé étourdiment la flèche de Parsifal, nul ne sent le sourire lui monter aux lèvres : chez les plus blasés et les plus sceptiques, le prestige du spectacle a maté la gouaillerie impuissante. Ce premier tableau, consacré tout entier à l'exposition du sujet, paraîtrait un peu long peut-être... Mais il contient de si belles envolées musicales ! En même temps que se posent poétiquement les premières assises du drame, l'orchestre expose dans une langue éloquente, au coloris chatoyant, aux entrelacemens ineffables, les principaux thèmes de l'ouvrage ; celui du Dieu caché dans le mystère d'amour ; celui de la séduction et du rire sarcastique de Koundry ; celui qui caractérise le héros attendu !..

Ce début est gros de promesses : il fait pressentir qu'on va s'acheminer bientôt vers le pays des merveilles, en pleine révélation, en plein idéal.

J'ai dit l'immense impression produite à la fin du premier tableau par le « truc » qui conduit le spectateur jusqu'à Monsalvat en lui faisant traverser des montagnes solitaires et de sauvages régions. La fusion de l'effet musical et de l'effet du décor inspire au spectateur une angoisse sacrée : il est bouleversé par ces perspectives inconnues, par ces sonorités inouïes, par le timbre des cloches, entendu d'abord dans le lointain, qui se rapproche peu à peu et annonce le voisinage du sanctuaire. De l'obscurité profonde où la scène est plongée surgissent des contours indécis, des formes vagues... Puis l'apparition prend corps : l'œil distingue de plus en plus nettement la colonnade supportant la coupole du temple ; et la salle mystérieuse du Graal émerge des ténèbres, comme si l'imagination du spectateur en engendrait la merveilleuse vision. Tout ce qui va suivre jusqu'à la fin de l'acte est indescriptible et sublime. La scène du Graal est d'un bout à l'autre l'expression la plus transcendante de l'art lyrique moderne. Tout est prodigieux et nouveau : conception, musique, mise en scène. Dans maint opéra se rencontrent des scènes que j'admire profondément ! Jamais, selon moi, avant Wagner, on n'avait compris si bien ce qu'un geste, une pose ou une évolution collective coïncidant avec telle intention musicale, soulignant et ponctuant telle phrase d'orchestre ou de chant, peut donner de renfort à l'ex-

pression dramatique. Il y a dans la scène du Graal une combinaison d'effets pour l'oreille et pour l'œil qui hypnotise le spectateur. On sent que Wagner a « vu » la mise en scène en même temps qu'il « entendait » sa musique. Une conception unique a présidé à l'agencement si complexe de tous les élémens de l'illusion théâtrale. Tous les arts différens, concourant à l'expression du drame, et qui s'emparent du spectateur par l'intelligence et le sentiment, par l'audition et la vision, obéissent à lui seul; il a fait à chacun sa part; il a réglé d'avance leurs relations réciproques, il les a tous subordonnés au but suprême : créer l'illusion de la vie ! Ces tables circulaires où prennent place les chevaliers divisés en deux groupes qui débouchent d'un côté différent de la scène et se croisent en s'avancant d'un pas solennel, ces chants d'un caractère vraiment céleste, la mimique expressive qui accompagne les péripéties du divin sacrifice, le baiser de paix que les chevaliers se donnent à la fin de la cérémonie, tout conspire à faire naître l'impression la plus religieuse et la plus haute, et en même temps la plus humaine. Toute la partie musicale qui accompagne cette scène a une valeur « plastique, » indépendante de son admirable connexité avec le drame; elle serait belle, même sans l'attrayante variété des « timbres, » rien que par sa substance mélodique et harmonique; elle vaut, non-seulement par l'expression et la couleur, mais par la proportion, la symétrie, le plan si ferme et nettement défini de l'ensemble. Goethe a dit de l'architecture qu'elle est comme une « musique rigide ». En retournant la pensée, on pourrait dire que la musique de la scène du Graal est une architecture vivante et fluide. Et, dans cette scène prodigieuse, la musique n'emprunte pas seulement de l'architecture le noble dessin, l'impeccable contour, la pure silhouette, les belles relations d'harmonie, d'ordonnance et d'équilibre; elle présente un échafaudage matériel de quatre foyers de sonorité qui se superposent. Wagner a vraiment édifié une construction sonore : au-dessus de l'orchestre invisible chantent le chœur et les acteurs visibles sur la scène; à mi-hauteur de la coupole se fait entendre un chœur de jeunes gens invisibles, et tout en haut de la coupole, des voix d'enfans également cachés semblent venir directement du ciel. De partout les ondulations sonores enveloppent l'auditeur. On dirait que le temple s'anime et que son âme chante et prie en présence du grand mystère qui s'accomplit véritablement grâce au génie tout-puissant de l'artiste créateur.

Au point de vue esthétique, on ne sait qu'admirer le plus de la plainte tragique d'Amfortas, quand il refuse de découvrir le Graal dont l'aspect redouble ses tortures; des mélodies vraiment divines

qui accompagnent la consommation du sacrifice ; des chants mystiques émanant des hauteurs de la coupole, ou de l'hymne entonné par les chevaliers qui traduit avec une si mâle noblesse la robustesse morale conférée par le sang du Sauveur. On ne saurait trop le remarquer chez Wagner : cette musique n'a pas une valeur purement esthétique ; elle exerce une influence pacifiante et saine, elle est douée d'une haute efficacité morale. Wagner a eu véritablement, en l'écrivant, la révélation directe de ce qu'il y a dans le principe eucharistique de vivifiant et de régénérateur.

Malgré tout le génie de Wagner qui a su rencontrer ses effets les plus intenses dans le domaine religieux, la conception de *Parsifal* eût été impossible à réaliser dramatiquement sans l'élément de contraste du deuxième acte où il a concentré l'expression des forces malignes de Klingsor et de la puissance séductrice de Koundry. Le chœur célèbre des Filles-Fleurs, qui ouvre le second tableau du second acte, est un morceau d'une suavité infinie, à la séduction duquel ajoute encore une interprétation d'une perfection presque invraisemblable. Mais, par une exception regrettable, le décor, qui devrait, conformément aux habitudes de Bayreuth, corroborer le charme et concourir à la fascination, m'a paru d'un goût exaspérant. Le décorateur a représenté, sous prétexte de « splendeur florale, » un ramassis de fleurs obèses rappelant vaguement les expositions de légumes monstres. Rien n'égale la répugnante lourdeur de ces plantes-phénomènes, dont la vue afflige le regard, tandis que la voix délicieuse des Filles-Fleurs enivre l'oreille. Quant à ces dernières, si leurs accens expriment le maximum de charme et de séduction que puisse revêtir la vie, je souhaiterais je ne sais quoi de plus aérien, de plus féérique et de plus rare à leur costume, qui rappelle un peu trop la prose de l'existence. Le duo très développé où *Parsifal* triomphe des séductions de Koundry m'a paru plus captivant par l'expression des angoisses terribles du lutteur que par les accens mêmes de la voluptueuse tentatrice. L'acte se termine sans grand éclat ; et l'on se demande si l'absence d'effet à la fin de « l'acte du milieu » n'est pas un parti-pris chez Wagner, car elle se remarque dans plusieurs de ses ouvrages. Y aurait-il là un procédé destiné à mieux lier l'action et à ne pas rompre la pente de l'intérêt dramatique par une arête trop vive ?

Dans le tableau d'intérieur qui ouvre le troisième acte, l'auditeur ressent une impression d'accalmie complète ; mais il est envahi par une poésie ambiante qui le tient en haleine, même quand l'action paraît stagnante. L'entrée de Parsifal, en chevalier noir, qui cause d'abord quelque surprise, prépare une des scènes les plus gran-

dioses qui se soient produites au théâtre, entre Gournemans, Parsifal et Koundry.

Le personnage de Koundry a un double caractère, à la fois surnaturel et humain. Au second acte, Koundry est « magicienne, » elle tient son pouvoir du sorcier Klingsor dont elle subit la domination. Dans les autres actes, elle est « femme » et aspire à être délivrée de la servitude du démon. Ainsi, son rôle se trouve lié à l'action dans toutes les parties du drame. Un grand poète seul était capable de créer ce personnage double, qui, par une opposition puissante, déploie au second acte toutes les ruses de la séduction et au troisième concourt à la représentation la plus pathétique de l'idéal chrétien. Dans cette dernière scène, Wagner s'élève aux plus hautes régions de la pensée et y transporte avec lui le spectateur fasciné. Au moment où Parsifal a dévêtu sa sombre armure et apparaît dans les longs plis de sa robe blanche, quand Koundry, humiliée et repentante, lui lave les pieds avec l'eau trempée des larmes de son cœur, nous sommes transportés à deux mille ans en arrière : nous vivons au jour du premier vendredi saint.

Si Wagner, renouvelant les drames du moyen âge, avait mis directement Jésus sur la scène, peut-être le spectateur, effarouché par l'idéalité presque inaccessible du personnage, eût trouvé l'œuvre d'art inférieure au sujet. Avec Parsifal, c'est le contraire qui arrive. L'impression produite par cette scène dépasse tellement ce que le spectateur attendait que son imagination électrisée s'élance bien au-delà du sujet. Les mystères sacrés se dévoilent dans leur majesté primordiale; les personnages visibles ne sont plus que des symboles; à la place de Parsifal et de Koundry, c'est Jésus le Rédempteur et Madeleine la rachetée que le spectateur voit vivre devant lui. Quelle musique enchanteresse Wagner a trouvée pour cette scène! On raconte que cette mélodie divine, dont l'audition vous laisse si rafraîchi, si renouvelé, fut composée par lui un vendredi saint pendant une première sortie de convalescence. Il faisait doux, le soleil brillait, la nature renaissait; le poète se sentait revivre. Son imagination fut tellement frappée de la coïncidence entre les souvenirs évoqués par ce grand jour et cette résurrection de la nature qu'il condensa cette impression poétique dans une phrase musicale qui est un trésor. Plus tard, il s'en souvint en écrivant la scène de *Parsifal* désignée sous le nom « d'enchantement du vendredi saint. »

Le contraste créé par Wagner entre cette scène et le duo du second acte le place au premier rang des poètes tragiques. La sorcière tentatrice, l'être diabolique dressé à la séduction, nous apparaît transformée, pécheresse purifiée par le repentir, créature régé-

née par l'eau du baptême qu'elle reçoit de celui-là même qu'elle n'a pas pu corrompre. Ce qu'il y a de plus profond et de plus humain dans le christianisme, Wagner a su l'exprimer dans *Parsifal* par la forme la plus sensible et la plus irrésistible : celle du drame musical.

Le dernier tableau nous ramène, grâce au mécanisme ingénieux du décor mouvant, au temple du Graal. Nous revoyons avec une impression délicieuse le même décor qu'au premier acte, — moins les tables de la communion ; — nous réentendons les mêmes harmonies supra-terrestres ; nous nous laissons bercer par les concerts mystérieux qui planent au plus haut de la coupole : et, quand le rideau nous dérobe la scène, il semble que ce soit le ciel qui se ferme, le ciel un instant entrevu avec sa perspective radieuse de paix infinie et de joie éternelle. Si le spectateur s'arrache avec regret à la contemplation du monde idéal créé par la pensée de Wagner, du moins il emporte avec lui une impression sereine de paisible extase et de douce béatitude. Il sort du théâtre pacifié et raffermi. *Parsifal* n'est pas seulement un chef-d'œuvre, c'est une œuvre de paix, de clémence et de foi ; sa création ne pouvait être possible que dans la période d'accalmie victorieuse dont a joui le grand lutteur pendant les dernières années de sa vie. *Parsifal*, c'est plus qu'une entrée triomphante dans la gloire ; c'est déjà une prise de possession de « l'au-delà. »

Ma première soirée de Bayreuth m'avait plongé dans un tel ravissement que je croyais impossible de goûter une émotion aussi vive deux jours de suite. Ce n'est pas sans une certaine défiance que je me rendis le lendemain au théâtre pour assister à la représentation de *Tristan et Iseult*. Je ne connaissais cette partition que pour l'avoir lue et en avoir entendu des fragmens dans les concerts : malgré mon admiration pour Wagner, *Tristan* m'inspirait une certaine répugnance, presque de la répulsion ; je ne voyais dans cette œuvre qu'une efflorescence maladive, qu'un cas pathologique de *delirium chromaticum*, qu'une intoxication de la pensée musicale... Après la représentation, je sortis du théâtre, je ne dirai pas plus enchanté, mais aussi enthousiasmé de *Tristan* que je l'avais été la veille de *Parsifal*. Ce qui prouve une fois de plus qu'il faut s'abstenir de juger Wagner comme un simple compositeur de musique. Wagner est un dramaturge avant tout : sa musique, hors de la scène et présentée par fragmens détachés, ne peut donner qu'une idée très incomplète et souvent très fautive de son génie.

Tristan est une œuvre maîtresse ; c'est peut-être la plus personnelle des œuvres de Wagner. Sa composition date de 1859 : —

« Je conçus et j'achevai cet ouvrage, dit-il, lorsque j'avais déjà fait la musique d'une très grande partie de ma Tétralogie des *Nibelungen*. Ce qui m'amena à interrompre ce grand travail, ce fut le désir de donner un ouvrage de proportions plus modestes et de moindres exigences scéniques, plus facile, par conséquent, à exécuter et à représenter. » — Plus loin, il ajoute : — « On peut apprécier cet ouvrage d'après les lois les plus rigoureuses qui découlent de mes affirmations théoriques. Non pas qu'il ait été modelé sur mon système, car j'avais alors oublié absolument toute théorie ; ici, au contraire, je me mouvais avec la plus entière liberté, la plus complète indépendance de toute préoccupation théorique, et, pendant la composition, je sentais de combien mon essor dépassait même la limite de mon système. Croyez-moi, il n'y a pas de félicité supérieure à cette parfaite spontanéité de l'artiste dans la création, et je l'ai connue, cette spontanéité, en composant mon *Tristan* (1). »

Tristan est un drame dans toute l'acception du mot : la plus rigoureuse et la plus vigoureuse. L'action est concentrée, ramassée, tendue comme l'attitude d'un athlète qui ménage à son adversaire un coup décisif. Dans ce drame, il n'y a de personnages que le nombre strictement nécessaire à l'action ; de chœurs, il en existe à peine. Tout hors-d'œuvre, tout ornement étranger en est sévèrement proscrit. L'ouvrage a une cohésion telle qu'on ne peut en détacher aucune partie, même par la pensée : si l'on évoque le souvenir d'un acte isolé, l'image des deux autres se dresse en même temps et s'impose irrésistiblement à la mémoire. *Tristan* est une création spontanée émanant d'une poussée unique et géniale ; c'est un *monolithe* dramatique. Sa formation peut être comparée à celle des roches volcaniques produites par éruption. Malgré la simplicité de sa contexture et la sobriété de sa charpente, l'œuvre est essentiellement plastique et théâtrale ; mais c'est surtout par la prodigieuse richesse avec laquelle sont décrites les dispositions intérieures qui précèdent et engendrent les actes que *Tristan* mérite une place unique dans l'histoire de l'art. Wagner a exprimé dans cet ouvrage des choses qu'on n'avait encore jamais dites et qu'on ne redira probablement jamais.

La pièce débute en pleine crise, et l'exposition se fait en pleine ébullition dramatique. Nous sommes sur le navire qui mène en Cornouailles la sombre et douloureuse fiancée. Meurtrie dans son orgueil et dans son amour, Iseult se répand en imprécations contre

(1) Lettre sur la musique publiée en tête des *Quatre poèmes d'opéras traduits en prose française*. Paris, 1861.

l'homme qu'elle aimait, — qu'elle aime encore, — bien qu'il ait osé demander sa main pour un autre. Et quel entourage pittoresque encadré ce tableau! Quand la tente où Iseult abrite sa colère s'entr'ouvre, on aperçoit le tillac du navire, les marins étendus sur le pont ou travaillant dans les cordages; les chants des matelots, les cris de la manœuvre se mêlent avec un réalisme poignant au développement du drame. Avec quelle puissance les personnages sont sculptés! Iseult frémissante, appelant la vengeance, — Tristan d'abord impassible, retranché dans une réserve que sa loyauté lui commande, — Brangœne, la nourrice d'Iseult, tantôt affolée et tantôt caressante, redoublant de câlinerie et de zèle familial! Le drame se précipite fiévreusement à mesure que le navire approche du but; sa marche même est un ressort dramatique, car chaque minute qui s'écoule nous achemine vers une catastrophe. L'orage qui s'est amoncelé et qui gronde dans le cœur d'Iseult est près d'éclater; elle compte éperdue les instans qui la séparent du rivage, c'est-à-dire du supplice d'appartenir au roi Marke et d'être conduite dans ses bras séniles par ce Tristan qu'elle adore. Dans la belle scène où Iseult se montre si impérieuse que Tristan consent enfin à l'écouter, la catastrophe est imminente; on la sent fatale, inévitable... et elle serait « finale, » si Brangœne, pour sauver sa maîtresse, ne substituait le breuvage d'amour au philtre de mort... Surpris de vivre encore, après avoir cru boire le poison, les deux amans, qu'une influence magique entraîne, se précipitent furieusement dans les bras l'un de l'autre. A ce moment le rivage est en vue; le roi Marke s'approche, le canot qui le conduit vers le navire est tout près d'aborder. Au milieu des cris de joie des matelots, des hurrahs frénétiques lancés au roi et au sol natal, Tristan et Iseult restent enlacés, inconscients, isolés du monde, ensevelis, murés dans leur amour. Quel tableau! Et par quelle musique Wagner l'a vivifié!

Dans tout ce premier acte, l'action marche avec une rapidité vertigineuse, comme emportée à toutes voiles. Dans l'acte suivant, je n'ai pu me défendre de quelques impressions de longueur. Si la scène très pittoresque et très vivante qui ouvre le second acte (entre Iseult et Brangœne) est admirablement comprise au point de vue de la mimique et de l'optique théâtrale, le duo d'amour, d'une intensité poétique inouïe, me paraît se dérober par ses proportions aux exigences de variété plastique que requiert toute représentation scénique. Le discours du roi Marke, malgré la noblesse de sentimens dont Wagner a paré son infortune, me semble trop retarder un dénouement violent. On devine que le sang va couler, et le discours du roi est si long que le bras de Mélot aurait vingt fois le

temps de s'engourdir. J'en demande pardon à l'ombre de Wagner ; mais dans cette fin d'acte j'échappe à l'illusion dramatique, et, ce sentiment si pénible quand on assiste à la représentation d'une œuvre qui vous dompte, je n'ai pas été seul à l'éprouver. Mais, si les reproches adressés par l'oncle au neveu paraissent interminables, qu'elles sont exquises, les phrases d'amour échangées entre Tristan et son amie, sans souci de la présence du roi et de sa suite, et dont l'inexcusable liberté provoque enfin l'agression de Mélot !

La moralité de *Tristan* est dans l'inflexible logique du drame. Le philtre d'amour, en jetant les deux amans dans les bras l'un de l'autre, leur donne la soif irrésistible de la mort. La vie, pour eux, c'est l'obstacle au désir, c'est la prison cellulaire de l'amour ; la mort, c'est l'élargissement suprême, l'embrassement définitif de deux êtres unis, soudés, fondus en un seul !

Le décor du troisième acte, où nous revoyons Tristan, que le fidèle Kurwenal a ramené blessé dans le manoir familial, est d'une poésie intense. La scène représente la cour de ce manoir : à droite, une tour ; de chaque côté, à l'horizon, la mer !.. On entend les sons d'une mélodie rustique jouée par un pâtre. Ce refrain n'est point un hors-d'œuvre : s'il revêt un caractère épisodique la première fois qu'il se présente, il revient ensuite, associé à l'orchestre, et s'unit profondément à la vie même du drame. La « vieille mélodie, » Tristan la reconnaît ; elle évoque en lui de lointains et mystérieux souvenirs. Il l'a déjà entendue plusieurs fois : quand son père est mort, quand il a perdu sa mère. Et voilà qu'elle résonne encore comme l'écho d'un passé douloureux ravivé par les angoisses présentes ! L'aspect placide de l'antique demeure et son poétique horizon contrastent d'une manière poignante avec la crise intérieure du personnage, avec l'intimité d'une souffrance dont la puissance de Wagner nous fait ressentir l'acuité presque intolérable. Tristan est là, gisant sur un lit de douleur. Plus encore que sa blessure corporelle, l'incurable plaie de son âme lui inflige les tortures d'une soif inextinguible ; un seul cri s'échappe de ses lèvres : Iseult, Iseult ! Mais plus haut que le désir de revoir Iseult, de sentir encore son souffle et son baiser, parle son aspiration à une étreinte éternelle que la mort seule peut donner. Après la scène où la seconde vue de la passion lui montre le navire qui ramène Iseult, quand il touche enfin à l'objet du désir, qu'il sent le retour de l'amante, qu'il entend sa voix, il se lève malgré sa faiblesse, il reste debout par un effort surhumain, il se traîne, il veut devancer d'une seconde l'instant de la félicité, dùt-il en mourir ; et il veut vraiment mourir, car il arrache l'appareil de sa blessure et tombe inanimé dans les bras d'Iseult, afin que cette

réunion soit définitive, sans séparation possible, afin qu'il sente mieux sa présence et qu'il la sente éternellement dans la mort. Le drame se termine par un cantique d'actions de grâces, hosanna suprême qu'Iseult, avant de mourir, entonne triomphante et dressée près du corps de Tristan : jamais l'union de la voix humaine et de l'orchestre n'a produit d'aussi ineffables accens. C'est bien la félicité de l'au-delà qu'exprime cette musique, c'est bien l'union de deux âmes affranchies de l'obstacle du corps et de la vie, frémisantes et enivrées d'une possession éternelle.

Après l'audition de deux ouvrages comme *Parsifal* et *Tristan*, on est heureux d'avoir une journée entière pour se remettre. Ce jour de repos, je l'employai délicieusement à visiter Nuremberg. Il est très doux, après les grands drames wagnériens, de pouvoir savourer les poétiques créations d'Albert Dürer. Le génie du peintre délasse merveilleusement de celui du poète-musicien.

On comprend que Wagner ait choisi Nuremberg comme « milieu » d'une action dramatique. S'il existait un musée assez vaste, la ville entière serait digne d'y figurer ; on ne trouverait pas dans tout Nuremberg un seul coin qui ne pût fournir le motif d'un très pittoresque décor. Dans l'antique cité où l'on croirait revivre en plein moyen âge se dresse, au milieu d'un parterre de roses et de résédas, le monument du poète-cordonnier Hans Sachs. Fort renommé de tout temps dans son pays, Hans Sachs doit aujourd'hui à Wagner d'être universellement connu et visité, car tous les pèlerins de Bayreuth viennent saluer le doyen des *Maîtres Chanteurs de Nuremberg*. Le maître d'autrefois a inspiré au maître moderne un type ravissant de délicatesse tendre et de bonhomie fine. Le milieu nurembergeois, la vie du moyen âge, la légende locale, ne sont dans l'œuvre de Wagner que le vêtement d'une idée abstraite : la lutte du génie contre la routine, de la libre inspiration contre le pédantisme. On ne trouve, dans la contexture de cette comédie lyrique, ni les arêtes puissantes, ni les escarpemens profonds qui guident le spectateur dans la compréhension d'un drame. L'intelligence du « mot, » qui n'est pas indispensable pour apprécier *Parsifal* et *Tristan*, devient nécessaire à qui veut ne rien perdre d'une action tempérée dont l'intérêt s'éparpille en détails familiers et en causeries intimes. Pour bien juger les *Maîtres Chanteurs* à Bayreuth, il faut posséder la langue allemande à fond. Ce n'est pas mon cas : aussi je ne considère pas mon impression comme définitive et je ne la donne que sous toute réserve et sans développemens.

L'ouvrage m'a paru contenir de nombreuses beautés, de la grâce, du charme, de la verve comique, un finale prodigieux, des

mélodies étincelantes et « faciles à retenir, » sans parler de l'orchestration, qui est d'une opulence surprenante et parfois d'une délicatesse inouïe. Pourtant, j'ai ressenti à la représentation des *Maîtres Chanteurs* plus de fatigue que ne m'en ont causé les autres ouvrages de Wagner. A quoi cela tient-il ? Peut-être à une exubérance de richesses, à une surabondance d'effets. Dans cette partition très compacte, où l'on voudrait les doses plus légères, l'habileté dans le maniement des procédés techniques va jusqu'à la satiété et la science polyphonique jusqu'à la pléthore. Après l'audition des *Maîtres Chanteurs*, j'avais soif d'une simple mélodie populaire, chantée « sans accompagnement. »

Les *Maîtres Chanteurs* ont joué un rôle si important dans la vie de l'ancienne Allemagne que Wagner, jaloux de créer un art sorti des entrailles du sol, devait s'en préoccuper avec une véritable prédilection. Il les a mis en scène dans deux ouvrages écrits à un assez long intervalle l'un de l'autre. Les *Maîtres Chanteurs de Nuremberg* ont été conçus en 1861 et achevés en 1867. *Tannhäuser*, commencé en 1842, était terminé en 1845, deux ans avant l'achèvement de *Lohengrin*. C'est le seul opéra de la jeunesse de Wagner qui ait été représenté à Bayreuth ; au point de vue du choix du sujet et de la conception poétique, c'est l'une de ses créations les plus élevées et les plus attachantes. A l'époque où il entreprit cet ouvrage, Wagner balançait encore entre l'histoire et la légende ; à partir de *Tannhäuser*, son choix se fixa définitivement sur les sujets légendaires. Il en explique les raisons dans l'opuscule que j'ai déjà cité : « Tout le détail nécessaire pour écrire et représenter le fait historique et ses accidens, tout le détail qu'exige, pour être parfaitement comprise, une époque spéciale et reculée de l'histoire, et que les auteurs contemporains de drames et de romans historiques déduisent pour cette raison d'une façon si circonstanciée, je pouvais le laisser de côté... La légende, à quelque époque et à quelque nation qu'elle appartienne, a l'avantage de comprendre exclusivement ce que cette époque et cette nation ont de purement humain et de le présenter sous une forme originale très saillante, et dès lors intelligible au premier coup d'œil. »

Le fond de la légende de *Tannhäuser* est, comme dans *Parsifal*, la lutte entre le mal et le bien, l'appétit et l'âme, la chair et l'esprit : les Grecs auraient pu dire entre Bacchus et Apollon ; mais, dans l'idéal antique, les deux principes antagonistes étaient conciliés, tandis que, suivant l'esprit chrétien, ils demeurent incompatibles. Dans la légende dont Wagner s'est inspiré, *Tannhäuser*, le fougueux maître chanteur de la Wartbourg, obéit alternativement aux deux forces contraires ; l'un d'elles l'entraîne du côté de

Vénus qui l'a initié aux voluptés maudites, l'autre vers Élisabeth qui lui a révélé les joies du chaste amour. Le personnage de Woldemar, type de l'abnégation suprême et de la plus haute idéalité dans l'amour, apporte dans l'ouvrage une note mélancolique et sereine qui contraste excellemment avec le caractère tourmenté du personnage principal. La partition de *Tannhäuser* est fort inégale ; à côté de grandes beautés, elle contient des traces d'imitations nombreuses de l'école allemande et de l'école italienne. Wagner déploie déjà sa toute-puissance de symphoniste dans l'ouverture, dans la scène du Vénusberg, dans le beau récit du *Voyage à Rome* ; mais dans l'ensemble de l'œuvre, il reste sous l'influence de son maître Weber. L'expression musicale est le plus souvent concentrée dans la ligne de chant ; Wagner n'a pas encore arboré la devise : « Tout à l'orchestre ! » qui fait le caractère original et personnel de sa seconde manière. Il ne pouvait pas non plus à cette époque posséder cette maîtrise dans l'art de la mise en scène qui l'a tant servi plus tard. On s'aperçoit de suite à l'audition que *Tannhäuser* n'a pas été écrit en vue de l'organisation spéciale du théâtre de Bayreuth. La disposition de l'orchestre enfouie sous la scène, si favorable aux puissantes sonorités de *Parsifal* et de *Tristan*, est préjudiciable à l'instrumentation de *Tannhäuser*, qui s'en trouve souvent par trop atténuée et assourdie. En entendant cet ouvrage après les deux autres, on constate les progrès immenses réalisés par Wagner à mesure que l'expérience mûrissait son génie.

Tannhäuser est le seul ouvrage joué à Bayreuth qui contienne de la danse. Rien que pour ce motif, sa représentation devait avoir un vif attrait pour moi. J'avais eu l'occasion d'admirer à Paris les résultats surprenans obtenus par M^{lle} Fonta dans ses tentatives de restitution des danses anciennes. Maintes fois, en voyageant en Italie, en Grèce, en Suisse même, j'avais remarqué la puissance expressive des danses populaires. Convaincu de l'appoint précieux que l'art chorégraphique apporterait à l'opéra, le jour où il se proposerait pour but, non la difficulté vaincue, mais l'expression du beau, non la recherche de la virtuosité, mais la traduction des sentimens, j'espérais voir au théâtre modèle de Bayreuth mon rêve réalisé. Je l'avoue, cet espoir a été déçu. La bacchanale où les nymphes et les amans du Vénusberg s'efforcent d'exprimer avec le plus de réalisme possible les emportemens ou les langueurs de la passion m'a paru, comme intensité expressive, bien au-dessous des danses égyptiennes de notre dernière exposition. La scène où devant Tannhäuser et Vénus, demeurés seuls, trois danseuses viennent exécuter des poses plastiques, m'a laissé complètement

froid. Sous le rapport de la danse, on ne trouve pas réalisés à Bayreuth les perfectionnemens merveilleux apportés aux autres élémens du théâtre musical. Même après Wagner, la réforme de la danse, dans ses rapports avec le drame, reste à accomplir.

Dans les deux premiers actes de *Tannhäuser*, l'inspiration mélodique, — sauf le chœur des pèlerins, — n'est pas à la hauteur de la création poétique ; mais le troisième acte tout entier me paraît un chef-d'œuvre au point de vue musical.

Dès l'ouverture du rideau, nous sommes pris par la vie du drame. Dans un site automnal d'une mélancolique poésie, Élisabeth et Wolfram attendent le retour de Tannhäuser, qui est allé à Rome en pèlerinage pour implorer l'absolution papale.

Les pèlerins arrivent et font retentir la campagne de leurs joyeux hosannas ! Élisabeth les compte avec angoisse : Tannhäuser n'est pas avec eux ! Rien n'est émouvant comme cet hymne de pèlerins au troisième acte. Au premier acte, où la même mélodie chorale se produit presque identique, elle ne cause pas à beaucoup près la même impression. C'est qu'au troisième acte elle a une signification dramatique qu'elle n'avait pas au premier. Là elle est en relation directe avec l'action ; elle exprime l'ivresse religieuse des pèlerins qui reviennent de Rome « pardonnés. » Seul, Tannhäuser a été excepté de la clémence divine, et sa condamnation est un coup de mort pour Élisabeth, qui n'a plus qu'un espoir : aller au ciel intercéder pour le maudit. C'est alors, tandis qu'elle s'élève vers les hautes sphères, que Wolfram chante la *romance de l'Étoile*, ce chef-d'œuvre incomparable de poésie. Tannhäuser arrive enfin désespéré, l'œil hagard. Il raconte son voyage à Rome, son repentir, ses prières, le refus inflexible auquel il s'est heurté. C'en est fait, puisque le monde l'a frappé d'anathème, il retourne au Vénusberg ! Aussitôt, dans des vapeurs transparentes éclairées d'une lueur rose, la déesse de l'amour apparaît, souriant à Tannhäuser qui lui tend les bras. En vain Wolfram veut détourner son ami du chemin de la damnation éternelle, Tannhäuser le repousse, il va s'élançer... A ce moment, on entend un chant religieux : c'est le cortège funèbre d'Élisabeth qui s'approche. L'intervention de la sainte a obtenu le pardon du pécheur ; l'enfer est vaincu, le mirage de perdition s'évanouit : Tannhäuser meurt, mais il est sauvé !

Jamais l'idée de la lutte du bien et du mal, — selon l'esprit du moyen âge et de la légende, — n'a été révélée par le théâtre d'une manière aussi foudroyante qu'à l'instant où le chant sacré du cortège d'Élisabeth chasse l'apparition de Vénus. A ce moment du drame, la même commotion qui foudroie Tannhäuser et déracine

en lui le péché remue le spectateur jusqu'aux moelles. Dans ses chairs, jusqu'à l'os, pénètre le tranchant du glaive qui purifie. En même temps que l'émotion du beau l'étreint et le bouleverse, son esprit, inondé de clartés, sent pénétrer en lui le sens de la légende, avec son enseignement éternel.

Ce qui appartient bien en propre à Wagner, c'est le don de nous transporter dans un état d'âme particulier et nouveau, de nous arracher à nous-même pour nous faire vivre de la vie de ses personnages; et cela, non-seulement dans les situations violentes et pathétiques, mais dans les momens d'accalmie et de détente dramatique. Certaines impressions de longueur, ressenties à la lecture, disparaissent à Bayreuth en vertu de l'émotion « acquise. » Ailleurs qu'à la scène, la prière d'Élisabeth, accompagnée d'un bout à l'autre par des « tenues, » sans aucune figure rythmique, et succédant à deux autres mouvemens lents, paraîtrait interminable. Il n'en est pas de même à la représentation: l'auditeur, préparé par l'admirable prélude, ressent, quand le rideau s'entr'ouvre, une impression indéfinissable provenant à la fois de la situation, de la musique et du décor. Un courant irrésistible de sympathie l'envahit; toute sa sensibilité se trouve absorbée par celle des personnages, il est magnétisé: chez lui, plus de volonté, plus de résistance, plus d'extériorité par rapport au drame. Wagner a soutiré son individualité et substitué à son existence propre une vie « autre » que sa fantaisie crée et gouverne despotiquement. Et cela dure ainsi depuis la première note de l'acte jusqu'à la dernière. Dites-moi qui vaut le mieux, d'être empoigné ainsi, ou de rester paisiblement assis dans sa stalle, goûtant en dilettante toujours maître de lui le froid plaisir de l'analyse?

Dans ce troisième acte, le style de Wagner ne diffère pas sensiblement de la manière de Weber: ce n'en est pas moins du théâtre « nouveau. » Pourquoi? C'est que chez Wagner la conception philosophique du poète-penseur prime tout. C'est la profondeur de la pensée abstraite, incarnée dans les formes vivantes du drame lyrique, qui produit la nouveauté de ces scènes sublimes. Wagner a voulu que les forces de l'opéra fussent appliquées « à arracher un peuple aux intérêts vulgaires qui l'occupent tout le jour pour l'élever au culte et à l'intelligence de ce que l'esprit humain peut concevoir de plus profond et de plus grand. » Pour donner un corps à ses conceptions de penseur, il a recours à la légende. La légende sert de lien à une race; elle est en quelque sorte le point d'appui moral d'une collectivité, le centre de gravité de l'intelligence d'un peuple. Wagner a su s'approcher cet apport collectif et national, et s'y tailler des créations

bien personnelles. Les légendes exploitées par lui n'appartiennent point toutes à l'Allemagne : plusieurs, et ce ne sont pas les moins belles, sont françaises ou celtiques ; mais sa façon de les dramatiser leur a donné une couleur bien allemande. Wagner n'est pas entièrement préoccupé, comme on l'est trop exclusivement en France, de la « forme. » Il a un souci égal du « fond » et peut-être un souci plus grand encore. Il exalte les souvenirs légendaires et les paysages poétiques du pays dont il consolide l'unité dans l'ordre esthétique : la Wartbourg, le Rhin, Hans Sachs, Nuremberg. Il agite tous les grands problèmes qui passionnent l'humanité : les mystères religieux, la lutte du bien et du mal, la fatalité dans l'amour... En même temps qu'il est très Allemand, il reste profondément humain ; car il s'inspire du mythe. Or le mythe, bien qu'il paraisse revêtir une origine nationale, n'a pas de frontières : la légende appartient à tous, elle est le patrimoine éternel et universel de l'humanité.

L'importance qu'a aux yeux de Wagner le fond même de la conception, et l'extraordinaire puissance avec laquelle il la réalise par tous les moyens d'expression que le théâtre lui donne, font que la partie musicale de l'œuvre d'art, tout en conservant une très grande importance, est loin d'être son unique mérite. La musique proprement dite n'est plus « qu'un des moyens » employés pour faire valoir la conception d'ensemble ; elle y demeure subordonnée et ne conserve plus une prépondérance exclusive. Il s'ensuit qu'on peut aimer le « théâtre » de Wagner sans être un partisan fanatique de son « système » musical. On aurait tort d'attribuer la grandeur des impressions produites par Wagner à l'emploi de tel ou tel procédé ; la preuve, c'est qu'il obtient des effets immenses en se servant de procédés diamétralement opposés, dans *Tannhäuser* et dans *Tristan et Iseult*. Il y a dans la réforme de Wagner deux parts bien distinctes : le but et le système. Le but, qui consiste à relever la dignité de l'opéra, à faire de la musique un agent expressif, très puissant sans doute, mais serviteur respectueux de la pensée du poète, ce but n'a pas été poursuivi uniquement par Wagner. Né grand poète en même temps que grand musicien, il a pu réaliser l'unité dans ses créations lyriques à un degré plus élevé que tous ses devanciers. Mais d'autres avant lui avaient eu la pensée généreuse de réconcilier la musique avec le drame. Le premier venu des compositeurs dramatiques, le Florentin Péri, et plus tard les Vénitiens Cesti et Cavalli, avaient ressenti, aussi eux, le désir d'introduire la vraisemblance scénique dans l'opéra. La « bonne doctrine, » apportée sur le sol français par Cavalli, fructifia avec Lulli et Rameau, ces ancêtres trop oubliés de notre théâtre musical. La vocation de la France pour

la vérité dramatique permit à Gluck de réaliser chez nous sa réforme et d'appliquer dans cinq chefs-d'œuvre les principes éternels méconnus par l'école italienne dégénérée. Son influence féconde domina, pendant la fin du XVIII^e siècle et le commencement du XIX^e, notre école nationale, qui devait retomber un peu plus tard sous l'influence dissolvante de l'Italie. Wagner, avec des moyens nouveaux et le puissant levier d'un talent poétique supérieur, a apporté à la solution du problème sa forte volonté et aussi cette âpre intransigeance qui fait le fond de sa nature. Il a secoué la léthargie. Le problème ardu s'impose actuellement à la méditation de tous les compositeurs qui ont l'ambition d'écrire pour le théâtre. Il n'est plus possible aujourd'hui de travailler « selon la formule. » Ceux qui croiraient pouvoir échapper à l'obligation de réfléchir, en copiant servilement Wagner, tomberaient dans une bien dangereuse erreur. Ce n'est pas à l'application d'un système, quel qu'il soit, que Wagner doit les prodigieux effets qu'il produit, c'est à la puissance de ses conceptions poétiques et aux réformes qu'il a apportées à l'organisation matérielle du théâtre musical. C'est sans doute aussi beaucoup à son génie de musicien, mais ce n'est pas à l'emploi d'un « procédé » musical.

En subordonnant l'élément simple, la « monodie, » aux combinaisons polyphoniques, la voix humaine aux instrumens, Wagner a obéi à un besoin de sa nature, à une vocation impérieuse de symphoniste. Ses premiers opéras, vraiment originaux (sauf *Rienzi*) par la conception poétique et le coloris instrumental, sont souvent, au point de vue de l'invention « monodique » ou mélodique, entachés de réminiscences et parfois de vulgarités. Wagner n'a secoué le joug de l'imitation, son génie n'a été vraiment émancipé et n'a battu son plein que le jour où il a osé reléguer au second plan la monodie vocale. Wagner est un géant : ce qu'il a fait est bien fait, puisqu'il nous a mis à même de jouir de ses conceptions d'une grandeur parfois surhumaine. Tout artiste a non-seulement le droit, mais le devoir de travailler à conquérir la plus haute spontanéité dont sa nature soit capable. Ce libre développement, Wagner ne pouvait l'atteindre qu'en subordonnant ses facultés limitées de créateur monodiste à ses facultés presque illimitées de symphoniste. Est-ce à dire que la relégation de la voix comme interprète direct du sentiment soit une condition *sine qua non* de la vérité dans le drame lyrique et de l'unité dans l'œuvre d'art ? Nous ne le croyons pas. Tous les *leitmotiv* du monde ne vaudront jamais une belle phrase mélodique originale, inspirée, adéquate aux paroles, confiée directement au chanteur. Le plus éloquent interprète du sentiment humain, c'est la voix : on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Si Wagner, outre ses dons incomparables, avait reçu en partage l'invention mélodique d'un Rameau, il eût certainement modifié son système, en faisant une part plus large à l'élément vocal. La preuve, c'est que dans tous les cas où la Muse lui a suggéré une idée simple, une pensée originale, d'un contour saisissable et défini, il apaise son orchestre, il subordonne ses accompagnemens, *il fait comme les autres*. Et ce ne sont pas les parties de ses œuvres où il gouverne le moins sûrement le sentiment du spectateur !

Le Français a reçu en partage le goût littéraire, ce qui lui fait attacher une grande importance à la valeur intrinsèque du drame et à sa mise en valeur par la composition musicale. La réforme de Wagner devait trouver plus d'écho en France que partout ailleurs ; car c'est chez nous qu'a été de tout temps poursuivie avec le plus de passion et de vigueur la solution du problème lyrique, du mariage de la musique avec le drame. Mais si le Français a une prédisposition à devenir wagnérien au point de vue de l'harmonieuse unité à réaliser dans l'œuvre d'art, il ne doit pas non plus abdiquer les qualités originales de son tempérament et de son génie : le don naturel et primesautier, la spontanéité qui est le fond de sa nature. Il ne doit pas mépriser l'élément simple, l'apport divin, l'idée, la monodie, la ligne de chant. Car c'est par une concentration de l'expression dans la ligne de chant que nos ancêtres ont réussi à fonder notre art national ; c'est par là que valent tant de belles œuvres, — oubliées — peut-être, — vieilles — jamais ! Ces titres de gloire de l'école française doivent servir de gouvernail aux plus hardis. Ne délaissions pas cette tradition sacrée pour un système : un système vieillit ; cette tradition est l'essence même du pur génie de notre race.

Ce que nous pouvons imiter de Wagner sans péril, c'est l'unité plus grande à réaliser dans l'œuvre d'art, c'est l'agencement très perfectionné de son théâtre : son excellente acoustique, l'obscurité dans la salle, l'orchestre invisible, la logique de la mise en scène, le mouvement et l'animation expressive chez les masses chorales. Mais gardons-nous bien de copier ses procédés servilement, nous perdriions nos qualités, sans gagner les siennes. Restons nous-mêmes ! N'oublions pas que si Wagner s'est élevé si haut, c'est en suivant la voie la plus conforme à sa nature et à son génie !

LA

PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

DE PHILIPPE-AUGUSTE A NAPOLÉON

I.

LA TERRE AU PAYSAN, MOBILISATION ANCIENNE DU SOL.

L'état des personnes, et surtout les formes de la propriété, ont été fixés au début du moyen âge d'une façon qui ne demeura pas invariable, qui au contraire ne cessa de se modifier avec les années, mais qui *partout* subsista dans ses grandes lignes, comme un squelette, comme une carcasse vidée, toujours debout cependant. De sorte que l'on ne pourrait étudier la propriété foncière dans les temps modernes, ceux qui la possèdent et ceux qui la font valoir, sans connaître les origines des règles auxquelles ils sont soumis et des lois qui les régissent.

Les choses de l'époque chevaleresque, que l'on nous présente sous des formes poétiques et légendaires, sont tout aussi prosaïques que les nôtres, et les nôtres sont tout aussi poétiques qu'elles ; les mêmes intérêts, les mêmes appétits existent toujours. La seule différence est que les phénomènes économiques changent avec les milieux. De même que les minéraux existaient avant la chimie, et avant la nomenclature de Lavoisier, ainsi les principes et les doc-

trines que l'économie politique s'est appliquée à formuler, depuis environ cent cinquante ans qu'elle a pris rang parmi les sciences, ne sont, ou du moins ne doivent être, que la constatation de faits éternels. La difficulté est de dégager avec une clarté suffisante, de faits mal connus eux-mêmes, leurs causes naturellement moins connues encore; de décrire dans ce corps social de l'an 1200, qui offre si peu de rapports avec le corps social de l'an 1900, le jeu de muscles, l'action de nerfs, la circulation d'un sang que les révolutions physiques et intellectuelles ont tant modifiés.

I.

La plus grande de ces révolutions, dans le passage des temps féodaux aux modernes, c'est le changement de point de vue et d'appréciation : 1° sur les choses qui peuvent être possédées; 2° sur les formes et les degrés de la possession. Tout ce qui concerne la propriété étant convention, chaque peuple, chaque temps a droit d'avoir la sienne; il a également droit de trouver bizarre celle des autres. Les gens du XII^e siècle estimaient que la personne humaine est une marchandise, ils n'estimaient pas que l'argent en fût une. Ils proscrivaient le commerce des métaux précieux, ils admettaient le commerce des hommes. Les vertueux scrupules qui les empêchaient de tirer un revenu de leurs capitaux mobiliers, — il n'en allait pas de même de leurs capitaux fonciers, — ne paralysaient nullement la conclusion de marchés de toutes sortes dont leurs frères et sœurs en Jésus-Christ étaient l'objet. De là le servage, les hommes et femmes « de corps » et le cortège des droits, perceptions et produits variés que l'on retirait d'eux; propriété d'une espèce depuis longtemps abolie, mais qui entre pour une part notable dans la fortune privée au moyen âge.

Ne nous abusons pas; cette opinion qu'un homme peut appartenir à un autre homme, que nous jugeons fausse, les plus déterminés philanthropes de nos jours l'eussent trouvée toute simple s'ils avaient vécu au X^e ou au XI^e siècle, soit qu'ils fussent seigneurs, soit qu'ils fussent serfs. On en dirait autant de toute la mise en scène des investitures, transmissions ou simplement reconnaissances de propriété : quand un locataire « avouait, » en 1350, être tenu d'embrasser la serrure de son propriétaire, ou lui devoir « l'hommage à genoux, avec le baiser du pouce, » il faisait une chose qui paraît intolérable aujourd'hui, où personne ne se met plus à genoux devant personne, mais qui semblait tout à fait naturelle en un temps où tout le monde se mettait à genoux devant tout le monde.

C'est absolument comme ce terme salutatoire de « votre très

humble serviteur, » en usage il y a cent ans d'égal à égal, qui vaut tout au plus la « considération distinguée » de nos jours, dont le voile banal n'est lui-même destiné qu'à exprimer la plus complète indifférence. Supériorité, infériorité, étaient jadis monnaie courante; la possession, la jouissance, la donation de choses assez mesquines, prenaient une forme hiérarchique et respectueuse. On se passait les uns aux autres ce respect légal, minutieusement dosé dans les chartes; et ce respect, attaché à des valeurs matérielles, était en quelque sorte immeuble par destination. Question de mœurs; comme ces guerres privées qu'entreprenaient alors les uns contre les autres, non-seulement les guerriers de profession, appelés « nobles, » mais même les roturiers et les gens de métier, qui jouissaient ainsi de prérogatives que notre société, pourtant très libérale, ne reconnaît plus qu'à des souverains. Quoi de plus singulier que de voir, en 1565, un portefaix et un laveur de laine, ou bien un cordonnier et un courtier, signer chez un notaire, à Perpignan, « une paix et trêve pour une durée de cent un ans; » fière manifestation de l'indépendance individuelle, admise et prévue par acte public, dans un temps où l'individu est si généralement déprimé.

De pareilles contradictions ne sont pas rares au moyen âge, et il est possible que les siècles futurs en relèvent dans le nôtre d'aussi fortes, que nous n'apercevons pas. Une distinction, par exemple, qu'il convient de faire dès à présent, c'est celle du bien-être matériel et du bien-être moral. Le second dépend de la législation, le premier dépend de la nature. Les sociétés humaines sont maîtresses du second, non du premier. Le bien-être matériel consiste dans une vie large, le bien-être moral dans une vie honorée. L'un peut exister sans l'autre; ils ne sont ni nécessairement unis, ni nécessairement divisés. C'est, je crois, pour n'avoir pas suffisamment séparé ces deux aspects des siècles passés, que l'on a porté sur eux des jugemens contradictoires. L'ouvrier, dans un pays barbare, mais fertile, et à population clairsemée, peut être bien nourri, quoique traité en esclave; dans un pays civilisé, il peut manquer du nécessaire, tout en étant fort estimé. A de certains égards, le serf affranchi du moyen âge était un heureux méprisé; le journalier d'il y a quatre-vingts ans était un misérable respecté; le paysan d'aujourd'hui jouit à la fois du respect social et de l'aisance, dans la mesure du possible.

Le servage, son origine, son essence, sa constitution, ses règles et sa disparition, tout cela est très vague; il y avait d'infinis degrés dans le servage selon les localités; et il y eut à travers les âges des nuances dégradées de libération successive, depuis le XI^e siècle jusqu'au XVII^e, où la servitude atténuée des non-affranchis se

confondit avec l'indépendance encore entravée de quelques affranchis.

L'histoire enseigne souvent que le servage différait de l'esclavage antique, en ce que le serf était attaché à la terre ; ce n'est pas exact. « Pendant la féodalité, dit M. Guérard, depuis la fin du règne de Charles le Chauve, l'esclavage se transformant en servage, le serf retire sa personne et son champ des mains de son seigneur ; il doit à celui-ci non plus son corps ni son bien, mais seulement une partie de son travail et de ses revenus ; il a cessé de servir, il n'est plus qu'un tributaire. » D'autres historiens vont plus loin, et assimilent les terres féodales, vendues *avec leurs serfs*, aux fermes actuelles cédées *avec le fermier*. Je n'ai pas besoin de faire ressortir l'absurdité de cette dernière comparaison. Quant à faire du serf un simple tributaire, cette théorie n'est nullement acceptable.

Le serf non-affranchi ne possédait, ni sa personne, puisqu'on en disposait, ni son champ, puisqu'il n'avait pas de champ, ni son bien, puisqu'à sa mort le seigneur héritait de lui. D'abord, il existe un très grand nombre de serfs qui ne sont attachés à aucune terre, mais seulement à la personne de leur maître, comme les esclaves antiques ; la domesticité qui peuplait ce petit État : le domaine féodal, devait pourvoir, non-seulement aux besoins qu'un riche propriétaire, habitant la campagne, tient à satisfaire aujourd'hui, — les mêmes, à peu de chose près, que ceux d'un grand seigneur du siècle dernier, — mais elle devait encore exercer la totalité des industries, et se livrer à la totalité des besognes, que chacun trouve depuis bien longtemps avantage à laisser à des artisans travaillant pour le public, et non pour l'usage exclusif d'un seul maître.

Outre l'intendant, le portier, le maître d'hôtel, le sommelier, le panetier, le cuisinier, le cocher et leurs aides hiérarchisés, les valets de chambre et de pied, laquais plus ou moins nombreux, veneurs et gardes forestiers, du seigneur d'il y a cent ans, il fallait au châtelain du XII^e siècle, qui avait tous ces domestiques sous d'autres noms, le personnel d'un grand faire-valoir rural : bergers, charretiers, vigneron, valets de charrue ou de prairies, et un échantillon des professions multiples auxquelles incombent le vêtement, l'ameublement, la construction, la préparation des objets alimentaires, depuis le meunier et le boulanger jusqu'au cordonnier, tisserand, charpentier ou maçon ; il lui fallait des messagers et chevaucheurs, puisqu'il n'y avait pas de poste, etc. Ce dont une société organisée fait jouir pleinement et à bon compte chacun de ses membres, le riche, en l'absence de toute organisation sociale, devait, pour en jouir, se le procurer isolément.

Et tous ceux qu'il y employait étaient des serfs, si peu inséparables de son fief ou de sa personne, qu'il les vendait, les donnait, les échangeait à sa volonté avec d'autres. On céda, au XIII^e et au XIV^e siècle, le fils ou la fille d'un de ses « hommes de corps » dont on gardait le père ; et, réciproquement, on vendait les parens sans les enfans.

L'évêque de Soissons fait don, en 1220, d'un « homme de corps » à un sergent royal, en échange d'une serve, fille d'une « femme propre, » appartenant à ce sergent. Ce sont des marchés très usuels. On partage en mourant ses serfs et serves entre ses parens, on en laisse à des amis, en souvenir, comme on leur laisserait aujourd'hui un tableau ou un cheval.

On sait que le servage découlait de la filiation et non de l'habitation. D'où, pour les serfs, l'obligation très stricte de ne se marier qu'avec des serves du même seigneur. Tolérer des croisemens, c'était compromettre la perpétuité de l'espèce sur sa terre ; une serve unie à un mâle étranger, ce serait une poule pondant dans le nid du voisin. C'est ample matière à procès. Tel village, près de Châtillon, en Bourgogne, appartient à trois seigneurs : l'évêque de Langres, le duc de Bourgogne et l'abbé de Châtillon ; chacun d'eux y a ses serfs (1251). De là, par suite des mariages contractés sous ces diverses dépendances, un enchevêtrement d'intérêts si compliqué qu'il était inextricable, même pour les légistes. Quand les affranchissemens se multiplièrent, les fruits des alliances entre les deux catégories de personnes, franches et serviles, donnèrent lieu à de délicates consultations de droit coutumier. Charles VI prescrivait, en 1399, au bailli de Sens, de faire procéder *au partage des enfans*, issus du mariage des bourgeois et bourgeoises du roi avec des « hommes et femmes *de condition* » (serfs) appartenant au chapitre de Sens.

Au XI^e siècle, en Périgord, un seigneur affranchit un de ses serfs, par bonté, pour lui permettre d'épouser une serve d'un autre propriétaire, qui ne voulait pas consentir au mariage de cette fille, pour n'en pas perdre les produits. Cet homme, une fois libéré par-devant trois témoins servant de cautions, épouse sa fiancée et redevient serf de nouveau. Les exemples d'époux acceptant le servage par amour conjugal ne sont pas très rares. D'autres serfs volontaires ont moins de mérite, en Alsace : ce sont des condamnés à mort qui, au XV^e siècle, deviennent la propriété d'un châtelain, et lui donnent aussi leurs enfans, s'obligeant pour toute leur postérité, en échange de la vie qu'on leur accorde. Mais ce qui est plus extraordinaire, ce sont les hommes d'un seigneur qui promettent (1239) à un commandeur du Temple, en Limousin, 34 livres, s'il les achète à leur maître ; ils offrent ainsi, pour chan-

ger simplement de mains, une somme correspondante à 3,300 fr. de notre monnaie. Il est vrai que, ces contractans n'ayant pas payé les 34 livres en question, l'affaire donna lieu plus tard à litige.

Comme l'esclave antique, le serf pouvait parfois posséder des meubles ; il pouvait même posséder des serfs. On rencontre des « serfs de serfs » dès le VIII^e siècle, à Wissembourg. Un propriétaire vend « un serf avec sa femme et ses deux serfs mâles et femelles. » Quant à la terre détenue par le serf, elle ne lui est jamais concédée qu'à titre d'usufruit révocable. La seule propriété foncière compatible avec le pur servage est viagère : les serfs *questaux* du midi, comme les « hommes de poeste » ou de « mainmorte » du nord furent longtemps la chose du seigneur, eux, leurs enfans et leurs biens. Ceux qui faisaient valoir des « manses » ou des « bordes, » d'étendue variable, pour lesquels ils payaient à leur maître une redevance annuelle, en corvées, en produits du sol, ou en argent, pouvaient réaliser quelques économies ; mais ce pécule, à leur décès, appartenait intégralement au seigneur.

De plus, il n'y avait rien de fixe, rien de contractuel, ni dans le nombre des corvées qu'ils étaient tenus de faire, ni dans la redevance qu'ils étaient tenus de payer. Tout cela était réglé par le propriétaire, suivant son bon plaisir, « à merci. » Pour la famille serve, nulle hérédité à la mort, nulle sécurité durant la vie : « Homme serf de chef et de corps, dit-on en 1385, à Neung en Sologne, vif-taillable et mort-taillable à volonté, ne peut vendre de ses héritages (il s'agit ici des biens qu'il a acquis par lui-même) sans l'autorité et licence de son seigneur. »

Seulement, ces deux lois si dures se contredisaient un peu : si le seigneur dépouillait le serf vivant à mesure qu'il épargnait, il ne recueillait rien à sa mort ; il le décourageait même d'épargner. Dans le diocèse de Troyes les successions des mainmortables, figurant dans les recettes de l'évêché de 1350 à 1500, ne s'élèvent qu'à 5, 6 ou 7 livres ; il en est souvent de 2 ou 3 livres. L'héritage ne consiste en général que dans le produit de la vente des meubles. Un « homme de corps » en 1410 laisse pourtant 60 écus, — c'est à-dire 510 francs selon le poids de la monnaie, et, relativement à la puissance d'achat de l'argent à cette époque, 2,300 francs. — Si ce détenteur de 60 écus avait eu des parens proches, il est probable qu'il se fût racheté. Dès le milieu du XV^e siècle, ce genre de transaction est fréquent : un seigneur vend à une serve la succession de sa mère pour 40 livres. On s'y prenait à l'avance : tel chapitre vend à un serf, pour 30 livres, l'héritage à venir de son père. Ce que l'on continuait d'appeler, dans des temps plus récents, droit de *mainmorte*, *morte-main*, ou *mortuaire*, sorte de taxe de transmission, due par les héritiers d'un

roturier à leur seigneur, d'où est issu notre moderne droit de mutation, était un progrès que durent souhaiter longtemps les déshérités du moyen âge, un abonnement qui ne prenait qu'une partie au lieu du tout.

Le pur socialiste, en supprimant la propriété héréditaire et en faisant de notre seigneur l'État l'héritier universel de chacun de nous, rétablirait donc aujourd'hui, sous une forme rajeunie, la mainmorte du XII^e siècle. Un autre tempérament à la rigueur de la dépossession féodale, ce fut le *chevage*. Les serfs « de la condition du *cheval* » ne paient aucune redevance durant leur vie, et le seigneur leur succède seulement quand ils meurent sans héritiers directs. Parfois on allège le joug davantage : l'abbaye de Saint-Nicolas, dans l'Aisne, concède à ses « hommes et femmes de corps » (1402), moyennant une rente de 5 livres, le droit de se succéder entre eux et aux personnes de condition libre ; cela, *pour empêcher que les terres ne deviennent incultes*, que ces endroits ne soient abandonnés par les tenanciers, pour aller en habiter d'autres où leur situation serait meilleure.

II.

Nous touchons ici à la cause économique qui adoucit d'abord et fit disparaître ensuite le servage : le besoin de bras. La disproportion de l'étendue du sol avec le nombre des habitans était telle, au XII^e siècle, que la terre n'avait pas par elle-même un prix réel et certain. Le propriétaire qui n'aurait possédé que le fonds, sans les hommes nécessaires pour le mettre ou le maintenir en valeur, se serait vu à la tête d'une terre en friche, par conséquent eût été absolument gueux. Les serfs étaient donc partie intégrante de la fortune foncière.

Quand, comment et pourquoi cet état de choses fit-il place à un autre tout différent, où le seigneur perdit à la fois sa terre et ses hommes et ne conserva plus qu'une rente ; état aussi préjudiciable au propriétaire que le précédent lui était avantageux, et si avantageux au contraire au paysan, que les communistes n'en pourraient guère concevoir pour lui un plus favorable, et que, pour faire jouir le laboureur du XIX^e siècle des prérogatives qui ont été bénévolement accordées au serf affranchi du XIV^e siècle, il faudrait procéder à une révolution agraire, auprès de laquelle les changemens politiques et sociaux de 1789 et 1793 ont été peu de chose ?

Quelle a été la date de l'abolition du servage et surtout quels ont été les motifs de l'affranchissement ? L'histoire ne paraît pas les avoir nettement définis. Que cet affranchissement ait été un grand acte de justice, accompli libéralement et, qui plus est,

spontanément, par les puissans au profit des faibles, par les riches au profit des pauvres, sans être bien enclin au scepticisme, on a quelque peine à le croire. Jamais les Grecs ou les Romains ne s'étaient avisés d'affranchir en masse tous leurs esclaves, et les Américains du Sud n'ont pas montré, en ce siècle, plus de bonne volonté. En général, ceux qui proposent d'abolir l'esclavage sont ceux qui n'ont pas d'esclaves.

Faire de bonne grâce, par bonté et générosité pure, une chose contraire à ses intérêts, se dépouiller pour l'amour du prochain est trop contraire à la nature humaine pour que l'on assigne à ce désintéressement apparent des causes morales et philosophiques, voire même une cause religieuse. Évidemment, le christianisme était, en principe, hostile au servage et à l'esclavage; mais, en pratique, il s'accommodait de l'un et de l'autre, comme d'un mal nécessaire auquel on est habitué. Le clergé, régulier ou séculier, ne prit aucune part, — comme clergé, — à la disparition du servage; et il n'y prit, comme seigneur féodal, qu'une part identique à celle des seigneurs laïques; affranchissant ses paysans comme ils affranchissaient les leurs, sans plus d'enthousiasme, ni plus tôt ni plus tard, et selon que les circonstances l'exigeaient. Telle charte « de grâce, » ou de libération, accordée par une abbaye bénédictine à ses vassaux, est un expédient financier: — « Le monastère est criblé de dettes! » dit le rédacteur du document, pour s'excuser de laisser ainsi dépérir ses droits, de manger en quelque sorte son capital en aliénant la mainmorte pour de l'argent.

Cette propriété de l'homme est si naturelle, si bien dans les mœurs, que les religieux de l'ordre le plus sévère, des chartreux, qui vivent en pénitens et se condamnent, pour l'amour de Dieu, aux plus rudes privations, vendent en 1376, — époque où beaucoup de serfs étaient déjà affranchis, — leurs serfs de Coulommiers en Duesmois au duc de Bourgogne, en échange d'autres biens que ce prince leur abandonne ailleurs. Les transactions sur l'homme, après des dizaines de siècles de servitude, avant et depuis l'ère chrétienne, ne pouvaient sembler choquantes à personne.

Ce n'est pas qu'il n'y ait eu de tout temps des affranchissemens, individuels et isolés, de serfs que l'on rend *tanquam de ingenuis parentibus nati*; on en voit sous Charlemagne, sous les Mérovingiens; aussi bien en avait-on vu des centaines de milliers dans l'antiquité païenne; et très certainement la doctrine d'égalité et de charité, prêchée par l'Évangile, ne pouvait qu'accroître le mouvement. Un propriétaire, au milieu du x^e siècle, s'exprime ainsi: — « Au nom du Christ, me rappelant ces paroles de l'apôtre que, libres et serfs, nous sommes tous un, convaincu

que le Seigneur affranchira de leurs péchés ceux qui affranchissent, et leur accordera en compensation les grâces de la vie future, je donne la liberté à un de mes serfs, nommé Darem, et à une serve, nommée Pergo. A partir de ce jour, eux et leur postérité, comme s'ils étaient nés de parens libres, auront le droit et le pouvoir de faire ce qu'ils voudront. Qu'ils soignent pour eux, qu'ils travaillent pour eux ; que, comme des citoyens romains, délivrés de tout joug servile, ils perçoivent les fruits de leur labeur... » — Il faut remarquer que ce particulier qui, par des motifs si justes, affranchit deux de ses gens, en a peut-être cinquante autres qu'il n'affranchit pas.

Sautons six siècles : un gentilhomme bourguignon, en 1530, tient le même langage : — « Nostre-Seigneur Jésus-Christ étant venu en ce monde pour nous délivrer des biens et servage du mauvais, c'est *œuvre méritoire* aux siens d'affranchir leurs serfs qui, selon la première loi, sont aussi comme nous des hommes francs et libres... » — Comme le contemporain de Hugues Capet, le contemporain de François I^{er}, qui parlait ainsi, avait d'autres serfs qu'il ne songeait pas à affranchir. C'est que, si l'affranchissement était *œuvre méritoire*, ce n'était pas *œuvre indispensable*.

Ce sont là des affranchissemens *humanitaires* ; ils n'ont rien de commun avec ce grand affranchissement *économique*, qui transforme l'exploitation du sol et en transfère la propriété d'une classe à une autre, depuis la fin du XIII^e siècle jusqu'au commencement du XVI^e. Non que je veuille restreindre à cette période de deux cents ans l'abolition du servage, qui commença beaucoup plus tôt et finit beaucoup plus tard : on ne connaît d'affranchissemens, en Bretagne, que pour le pays de Léon ; là seulement les tenanciers sont appelés serfs, ce qui ne se voyait pas dans le reste de la péninsule armoricaine depuis le IX^e siècle. En Normandie, M. L. Delisle ne constate aucune trace de servage dès le XII^e siècle ; et dans le Bas-Languedoc, il n'y en avait plus guère au XIII^e. L'Alsace pratique, à la même époque, un régime de tenure assez doux ; et des seigneurs de Roussillon, libérant leurs hommes en 1240, déclarent « les affranchir de toute queste, force, *tôte* et autres mauvais usages... » C'était un joli pas déjà de considérer ces usages comme mauvais ; ceux qui les établirent, et qui en jouissaient, les trouvaient bons sans doute, et cependant ce furent les jouisseurs qui les abolirent ; car ils furent abolis par contrat et non par violence.

D'un autre côté, il existe encore en bien des provinces, aux environs de 1500, beaucoup d'hommes et de femmes *de corps*. L'une de ces femmes, à Trouan-le-Petit, en Champagne, est affranchie en 1504, moyennant 10 livres ; et c'est seulement sous Henri IV que l'abbaye de Lugny, dans la Côte-d'Or, affranchit ses serfs de la

mainmorte moyennant une taille annuelle de 5 sous et la dime « à la onzième gerbe. »

Avec les temps modernes, le servage, là même où il ne fut pas aboli en principe, devint si doux qu'on le sentit à peine. Dans un aveu de la baronnie de Fins (Berry), rendu en 1773, figure encore « le droit *de suite* aux hommes et femmes partant de ladite terre, et allant habiter ès chastellenies,.. » dont suit la nomenclature. Mais il est vraisemblable que cette entrave imposée à l'émigration par le seigneur féodal, qui craignait toujours de voir sa terre se dépeupler, n'existe plus que pour la forme, lorsqu'un édit de Louis XVI, en 1779, la déclare « éteinte et supprimée dans tout son royaume, dès que le serf ou mainmortable aura acquis un véritable domicile dans un lieu franc. » De même le préambule philosophique de cet édit nous fait l'effet d'enfoncer une porte ouverte, quand il fait dire au roi que : « Constamment occupé de tout ce qui peut intéresser le bonheur de nos peuples,.. nous n'avons pu voir sans peine les restes de servitude qui subsistent dans plusieurs de nos provinces ; nous avons été affectés de ce qu'un grand nombre de nos sujets, servilement encore attachés à la glèbe, sont regardés comme en faisant partie... » Deux ans avant la Révolution, en 1787, dans un « Mémoire pour l'affranchissement de 23 communautés de serfs, appartenant à l'abbaye de Luxeuil » (Franche-Comté), les serfs se plaignent si peu du servage qu'ils réclament contre l'affranchissement qu'on veut leur imposer au prix d'une modique somme !

Quant au vaste mouvement d'abolition du servage, datant de la fin du XIII^e siècle, le lecteur, qui veut bien y reconnaître un phénomène presque exclusivement économique, où il est puéril de chercher des intentions charitables, des influences religieuses, est en droit de demander la cause de cette évolution. Quel choc ou quelle alliance d'intérêts lui a donné naissance ? La politique y a-t-elle joué un rôle ? Peut-être, mais bien effacé, et, en tout cas, indirect.

Écartons d'abord le banal édit de Louis le Hutin (1315), si souvent cité et mal interprété, où le monarque promulgue que, « selon le droit de nature, chacun doit naître franc,.. et que, pour rendre la chose accordante au nom, il veut que la franchise soit accordée à *de bonnes conditions* à ceux de ses sujets tombés en l'état de servitude... » Si cet édit avait eu la portée que certains historiens lui ont attribuée, ce roi, en le signant, eût fait l'acte le plus révolutionnaire qui se pût imaginer à l'époque. Il eût sapé dans sa base l'organisation rurale du pays, violé la propriété, qui se composait à la fois du sol et des hommes.

Nous savons au contraire que le règne de Louis X fut une période de réaction féodale, que personne mieux que lui ne respecta les prérogatives des grands feudataires, et celles de ses petits vassaux

immédiats, qu'en ce qui concerne l'affranchissement des serfs, le branle était déjà donné, et que le souverain, loin de prendre la tête d'un mouvement nouveau, se mettait à la remorque d'un mouvement qui battait son plein, suivait le courant, et voyait, dans la liberté qu'il offrait aux *hominés proprii* de ses domaines de leur vendre, un moyen de battre monnaie, comme lorsqu'il rouvrait aux Juifs, pour 122,000 livres payées comptant, les portes de son royaume.

Pour apprécier la part de la royauté dans la disparition du servage, il faudrait la chercher dans l'institution des « communes ; » mais il est plus impossible encore d'assigner une date précise à l'affranchissement des serfs urbains, réunis en ces sociétés d'assurance mutuelle que l'on nommait des « communes, » qu'à l'affranchissement des serfs villageois eux-mêmes. On en a fait longtemps honneur à Louis le Gros, c'est-à-dire à un roi qui n'avait pour ainsi dire pas de villes dans son domaine direct. Or, s'il est vrai que le suzerain supérieur créait des « communes » dans des territoires qui ne lui appartenaient pas immédiatement, ce ne pouvait être qu'avec l'assentiment du seigneur immédiat. Si le comte de Blois accorde à Châteaudun (1197) une charte par laquelle tous les hommes y demeurant, « excepté ceux du bourg de Chamars, » seront exempts de taille et de servitude, posséderont l'administration et la justice en premier ressort ; s'il agit ainsi dans cette localité qui a pour propriétaire le vicomte de Châteaudun, c'est évidemment d'accord avec ce vicomte. Autrement, si le suzerain le plus élevé avait pu disposer à sa guise de la propriété de ses vassaux, il n'y eût plus eu, par ce seul fait, ni fiefs ni féodalité.

Et le roi n'était pas, à cet égard, surtout du temps de Louis le Gros et de Louis le Jeune, plus en mesure de se passer de l'assentiment des grands seigneurs, que les grands seigneurs ne pouvaient eux-mêmes aller à l'encontre des châtelains qu'ils avaient dans leur dépendance. Au xiv^e siècle, quand l'affranchissement fonctionnait sur une large échelle, les serfs de la campagne se libéraient souvent par leur admission frauduleuse dans une ville. Dès le xiii^e siècle, ce *droit d'attrait* existait déjà en plusieurs contrées ; et c'était une manière, entre seigneurs voisins, de se soutirer les hommes les uns aux autres. Non-seulement le roi, mais la plupart des princes usaient tant qu'ils pouvaient de cette escroquerie chevaleresque, vis-à-vis des fiefés, clercs ou laïques, de moindre envergure. La fuite devint ainsi le grand argument des populations mécontentes ; les cultivateurs, en maintes seigneuries, *déguerpi*ssent quand la vie leur est trop difficile, et ne rentrent dans leur ancien domicile qu'après un accord avec l'abbé, le châtelain ou le chapitre, qui améliore singulièrement leur situation.

Mais, au XII^e siècle, ce droit d'attrait ne fonctionne pas encore. Souvent même les charges des « communes, » les *abonnemens*, *franchises* ou *bourgeoisies* (tous ces termes représentant une même idée et rentrant les uns dans les autres) que le roi leur a consentis pour une somme censée invariable, mais qui en fait varie fort, sont assez lourds pour que les serfs du voisinage n'aient pas avantage toujours à s'incorporer à la cité. Les « hommes de corps » de l'évêque de Laon résident dans la ville de ce nom, sans être astreints au paiement de la taille communale ; ils tiennent à n'être pas soumis à la justice laïque de la municipalité, mais bien à celle de l'évêque. Le statut personnel est ainsi réclamé par chacun selon son intérêt ; les uns préfèrent être « bourgeois, » les autres « hommes de corps ; » c'est une question de point de vue. Les bourgeois eux-mêmes doivent y regarder à deux fois avant d'autoriser l'accession de nouveaux-venus, vis-à-vis desquels, une fois admis, la responsabilité du phalanstère va se trouver engagée. Le règlement fait par les prud'hommes et consuls d'Agen (1196) oblige la ville à prendre fait et cause pour ses bourgeois, même contre le roi d'Angleterre, son seigneur ; et si elle ne peut obtenir réparation des dommages causés, elle doit faire elle-même les frais de l'indemnité.

D'ailleurs, cet affranchissement qu'eût conféré au serf son habitation dans une ville franche ne lui eût pas donné des rentes ; il ne suffisait pas d'être libre, il fallait encore avoir du travail. En quittant sa terre, le serf se débarrassait de son maître, mais il perdait aussi son pain. Les petites villes de ce temps-là, sans riches, sans besoins, sans dépenses, leur population de rentiers médiocres et d'artisans limités, n'auraient offert ni travail, ni pain, aux hommes des champs qui seraient venus en trop grand nombre leur demander asile.

En certains districts, par les conditions dans lesquelles des semi-affranchissemens avaient été accordés au « plat pays, » le suzerain lui-même s'était lié les mains : quand la taille seigneuriale est, pour me servir du langage moderne, un « impôt de quotité, » une sentence de justice pourra tolérer l'affranchissement de la « femme de corps » par son mariage avec un homme libre, et condamnera seulement le ménage à payer à l'ancien seigneur d'un des conjoints la taxe qui lui est due. Mais quand les obligations des serfs, converties en un impôt de répartition, sont collectives, la serve qui épouse un bourgeois de ville franche ne peut échapper à sa condition première, sans le consentement de la communauté dont elle est issue.

En somme, les « communes, » dont l'origine se perd dans la nuit mérovingienne, et remonte même, sous d'autres noms, à la

domination romaine, — beaucoup de chartes de 1100 et 1200, que l'on a prises longtemps pour leurs actes de naissance, n'étant que des actes de confirmation, — les communes continuèrent à être « instituées, » fortifiées et augmentées en nombre jusqu'aux xv^e et xvi^e siècles. Le mouvement communaliste se poursuivit durant quatre cents ans, parallèlement au mouvement d'abolition du servage; comme il lui est antérieur, il est vraisemblable qu'il exerça sur lui quelque influence, que le voisinage de gens, qui n'étaient ni seigneurs ni serfs, dut faire concevoir aux laboureurs de la plaine l'idée de jouir d'une condition analogue. Mais, de la conception de ce désir à sa réalisation, il y avait un abîme : cet abîme, comment ont-ils pu le franchir?

Quand Charles VII accordait à Langres les mêmes privilèges que saint Louis avait concédés à Paris : « que toute personne, de quelque état, condition ou servitude qu'elle soit, qui aura demeuré en ladite ville de Langres un an et un jour, sans être poursuivie ou réclamée par son seigneur, y demeure franc-bourgeois, *excepté les sujets de Châteauvillain et Grancey..*, » il est fort possible que ces derniers, ainsi exclus de la licence, *soient les seuls qui auraient eu intérêt à en profiter*, les seuls peut-être qui, dans les environs, ne soient pas encore affranchis. Il ne faut pas s'imaginer que jamais personne ait fait de bonne volonté le sacrifice de son bien, et que les seigneurs n'aient pas pris leurs précautions contre les menaces de dépossession que contenait, à leur égard, la création d'un centre d'affranchissement à proximité de leur donjon.

Admettre que le servage ait été aboli, comme on l'a dit quelquefois, parce que les serfs, devenus riches, se firent à eux-mêmes un pont d'or pour passer à la condition d'hommes libres, que l'aisance de la caste esclave ait été la cause, ou même l'une des causes premières de l'affranchissement, cette opinion est peu soutenable. Beaucoup de « manumissions, » ou libérations, se firent, il est vrai, pour de l'argent, donné au propriétaire, soit par l'individu, soit par la collectivité qui était l'objet de cette mesure favorable; mais cet argent même payait-il l'affranchissement ou bien la terre, dont la concession est faite simultanément au mainmortable de la veille? Les gens de l'abbaye de Saint-Seine appartenaient à leurs maîtres, corps et biens, pécules et enfans; ils étaient assujettis aux tailles et aux corvées « à merci. » En 1323, ils s'affranchissent, moyennant paiement de 6,000 livres; mais ils ne deviennent pas seulement libres alors, ils deviennent propriétaires. Est-ce la *liberté* ou la *propriété* qu'ils ont achetée? L'abbaye ne conserve que la dime « au treizième, » c'est-à-dire une redevance très minime : personne aujourd'hui ne donnerait un domaine (labour, prairie ou bois) pour le treizième du produit brut.

De même, quand un serf isolé se rachète de la taille annuelle par une somme une fois payée, il s'exonère d'une lourde rente par le versement d'un capital assez léger. En apparence, par l'affranchissement qui fait du tenancier serf, à redevances arbitraires, un tenancier libre, à charges fixes, le seigneur conclut une mauvaise affaire. Lorsqu'il touche quelque monnaie, c'est peu de chose ; et, le plus souvent, il ne reçoit absolument rien que la promesse de quelques journées de travail, d'une rente en numéraire ou en nature, très inférieure à celle qu'il recevait auparavant, et la jouissance de droits de mutation éventuels.

Ce sur quoi le seigneur est inflexible, ce qui revient sans cesse dans les chartes d'indépendance, c'est l'obligation pour le colon de ne pas quitter le domaine. Les habitans de Saint-Aubin, en Franche-Comté, reconnaissent solennellement (1261) que « leurs terres doivent appartenir au seigneur du lieu, s'ils quittaient sa seigneurie ; » les vassaux du seigneur de Torrelles, en Roussillon, sont dispensés de l'obligation où ils étaient de fournir caution pour lui, « pourvu qu'ils s'engagent, eux et leur postérité, à faire toujours leur résidence à Torrelles. » Des mainmortables affranchis promettent, dans l'acte même qui les libère, « de ne se point marier hors la terre. » Cette clause fait partie intégrante de l'acte ; n'en a-t-elle pas été même la cause déterminante ?

III.

L'homme est, à la fin du XIII^e siècle, le bien le plus précieux, source de toute richesse et de toute puissance ; on se l'arrache, et la poursuite que l'on en fait a dû influencer d'une façon décisive sur l'abolition du servage. Cette abolition, l'adoucissement du sort des classes rurales a dû venir, à mon sens, d'un manque d'équilibre entre la terre et les hommes. Il y eut, à certain moment, pénurie d'hommes. En devenant rare, l'homme renchérit ; on se mit les laboureurs aux enchères, et le prix dont on les paya fut la liberté et le sol, concédé à des conditions exceptionnellement avantageuses.

Ce changement du rapport de la terre cultivable avec la masse des cultivateurs a-t-il été causé par l'augmentation de la quantité d'hectares exploités, ou par la diminution du nombre des colons ? Il est assez difficile de se prononcer là-dessus, dans l'ignorance où nous sommes de tout ce qui concerne la population au moyen âge (1). La densité de la population rurale était très grande au milieu du XIV^e siècle, avant la peste de 1348 ; mais cet accroissement peut, et je dirai même *doit être attribué*, en grande partie,

(1) Voyez E. Levasseur, *la Population française*, t. 1^{er}.

à la disparition du servage. Il y eut, entre la fin du règne de saint Louis et le commencement de la guerre de cent ans (1270-1350), quatre-vingts ans de prospérité matérielle indéniable. On a mille preuves de l'activité avec laquelle le mainmortable, devenu libre et censitaire, peupla et se reproduisit; ce fut un lapin dans une garenne. Chacun sait que quatre-vingts ans suffisent amplement à doubler le chiffre d'une population; nous en avons des exemples en notre siècle; et les découvertes modernes n'ayant à cet égard rien innové, les procédés de multiplication étant demeurés les mêmes, rien n'empêche que ce qui s'est produit en 1800 ne se soit produit en 1250.

Nous savons par les chartes, d'une façon certaine, que l'agriculture prit du temps de saint Louis un vif essor, et que les défrichemens de forêts et de terres « vaines et vagues, » appartenant, soit au roi, soit aux seigneurs, et non exploitées jusqu'alors, s'exécutèrent avec une ardeur excessive. La terre était relativement chère à la fin du XIII^e siècle: après avoir été de 135 francs seulement, en 1201-1225, et beaucoup moindre encore dans les cinquante années précédentes, le prix moyen de l'hectare monta à 206 francs en 1251-1275 et à 261 francs en 1276-1300. Les cultures furent entreprises partout à la fois, et tout naturellement les bras manquèrent.

C'est une remarque qui a l'air d'un paradoxe, mais qui n'est que strictement vraie: que le manque de bras prouve la prospérité de l'agriculture. A la fin du règne de Louis XV, on se plaignait que l'agriculture manquait de bras; du temps de Sully aussi; et l'on s'en est plaint en général à toutes les époques de progrès rural. Cette plainte prouve de deux choses l'une: ou la mise en valeur d'une superficie plus grande que précédemment, ou la hausse des salaires agricoles; parce que, quand les propriétaires ou fermiers disent que les bras sont rares, cela veut surtout dire qu'ils les trouvent chers, et reculent à les payer le prix demandé.

Le prix dont on paya les services de ces serfs, à la fin du XIII^e siècle, paraît exorbitant, puisque ces malheureux qui n'étaient maîtres, ni de leur corps, ni de celui des enfans qu'ils avaient procréés, reçurent à la fois pour salaire leur propre personne, appelée à la vie civile, et un morceau de propriété foncière. Cette opération ne se fit pas, je le répète, d'une manière générale et simultanée; il y eut entre les différentes provinces de France, et souvent dans la même province à quelques lieues de distance, de longs intervalles; mais les régions où elle tarda le plus à s'effectuer sont précisément les portions du territoire les plus déshéritées de la nature, les pays infertiles et pauvres. Il est clair aussi

que, si le besoin de bras a été la cause *première* de l'amélioration des conditions dans lesquelles ces bras furent employés, ce ne fut pas la cause unique. Une fois le mouvement commencé, il dut continuer par sa seule force ; les serfs, qui voyaient leurs voisins s'enrichir, en labourant un sol qu'ils avaient reçu ingrat et qu'ils avaient fait productif, furent amenés à exiger de leurs maîtres le même traitement ; et les maîtres durent l'accorder de leur plein gré, par le seul souci de leur revenu, qui leur fit craindre, s'ils refusaient, d'être abandonnés de leurs hommes.

Ils s'arrangèrent pour profiter eux aussi de l'affranchissement, en se réservant certains droits (droits féodaux), en imposant certaines restrictions. C'est le secret de ce contrat : les deux parties ont estimé y avoir avantage, comme dans tous les contrats possibles. Il y eut aussi des degrés dans cette transformation : tel individu est libre pour moitié et, *pour moitié*, serf de l'évêché (1409) ; il y eut des tentatives de retour en arrière, tout au moins des temps d'arrêt : tel chapitre, en Champagne, constate la diminution de ses hommes de corps (1361) « causée par le nombre trop grand des affranchissemens accordés. »

Il faut tenir compte, sans vouloir plaider la cause de ces temps reculés, que le *droit de l'homme sur l'homme*, restreint ou absolu, étendu ou mitigé, est le droit commun du moyen âge : des nobles même sont l'objet de transactions commerciales, comme les serfs. Un seigneur en engage à un autre. On acquiert, dans le sud-ouest, pour quatre-vingts sous, une *albergue* de « trois chevaliers, trois écuyers et deux setiers d'avoine. » Le dauphin de Viennois exerçait, vis-à-vis d'un certain nombre de vassaux nobles, hommes-liges, le droit de mainmorte : il héritait d'eux, jusqu'au milieu du *xiv^e* siècle, quand ils ne laissaient pas de descendans directs. Le chapitre de Soissons jouit du même droit, et en outre de celui de *formariage* (défense de se marier hors le domaine) sur le *chevalier* de Chelles. Les chanoines réduisent sensiblement leurs prétentions sur ce vassal (1189), à la condition expresse que « chacun de ses descendans mâles, âgé de trente ans, non impotent, sera chevalier, et que chacune de ses filles avant l'âge de vingt-cinq ans devra épouser un chevalier, s'il n'y a empêchement manifeste. » Sa postérité, pour un motif quelconque, viendrait-elle à tomber en *villeginage*, les avantages stipulés disparaîtraient. Si ce chapitre tient à conserver ainsi ses vassaux dans leur condition noble, c'est-à-dire militaire, c'est dans une vue d'intérêt, tout simplement, pour qu'ils lui rendent des services militaires à défaut de services financiers.

Le seigneur regimbe seulement contre l'idée de n'en tirer aucun parti, ni d'une façon ni d'une autre. Aussi est-ce un vrai privilège que celui qui est confirmé aux habitans d'Eymet, en Périgord (1519),

de « pouvoir tenir leurs enfans en école, et iceux faire chanter messe, sans requérir le vouloir du seigneur ni d'autre... » En effet, aller à l'école, c'est, au moyen âge, aller à la cléricature, au couvent, et par conséquent au célibat, ne pas faire souche, tarir le revenu du seigneur en diminuant la population. Il faut une faveur de lui pour cela.

Il y eut du reste, dans le passage de l'état du serf du XII^e siècle à celui du citoyen laboureur de nos jours, une gradation douce, pendant laquelle on est parfois en présence d'exploitans semi-libres et semi-asservis, d'un fermage rude ou d'un servage mitigé. Un particulier se fera « homme propre, » — synonyme d'homme de corps, — d'un seigneur, ainsi que sa famille et ses biens, mais en conservant la faculté de « se désister de cette dépendance quand il lui plaira. » Évidemment, cet individu y trouve des avantages, puisqu'il offre de payer pour cela un sou par an. A côté des « hommes propres, » il y a les « hommes assermentés » ou « jurés » d'une ville franche, situation qui ressemble beaucoup à celle des bourgeois, et que certains paysans acquièrent, au mépris des droits de leurs seigneurs, malgré ses vaines réclamations et les procès qu'il leur intente, « à la condition de tenir toujours un feu, sauf pendant la moisson et la vendange, dans la localité à laquelle ils se sont affiliés. » Il y a aussi les « hôtes, » les « voisins, » les « cliens, » les « hommes communs ; » ces derniers venus de loin, ou vivant sur des terres sans maîtres définis, ressemblent à des biens indivis.

Pour les « hôtes, » il est reconnu qu'ils ont le droit de déménager ; ils ne sont donc pas plus une propriété que les « hommes de corps affranchis. » Lorsqu'il les donne ou qu'il les vend, le suzerain transmet seulement les droits de patronage qu'il a sur eux et les revenus, variables ou fixes, qui y sont attachés. C'est une transaction semblable à celle du marchand qui passe à un autre sa clientèle. L'indemnité payée à un propriétaire par un autre, à Brétigny (1100), pour deux « hôtes » qu'il lui avait transmis et qu'il est reconnu ne pas posséder est de 20 sous, 10 sous par tête, ou, en valeur relative, 60 francs de notre monnaie. Entre les exploitations libres ou esclaves, on distingue des catégories : les « bordes » et les « manses » qui sont les mêmes en Normandie qu'en Roussillon, en Alsace ou en Dauphiné.

IV.

A côté du servage subsista chez nous, dans le midi surtout, l'esclavage pur et simple des anciens jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Le parlement de Bordeaux rendit, par arrêt de 1571, la liberté aux

Éthiopiens et autres esclaves qu'un marchand avait mis en vente sur le port, « la France ne pouvant admettre aucune servitude; » ce qui n'empêchait pas ce commerce d'être très prospère encore dans les villes de Provence, où un enfant nègre de douze ans coûtait environ le double d'un perroquet. Nos voisins de Gênes prenaient grande part à ce trafic.

On ne doit donc pas être surpris si, du XII^e au XIV^e siècle, il n'y a pas de château, pas de bonne exploitation en Languedoc ou en Gascogne, à laquelle ne soient attachés un ou plusieurs « sarrasins, » immobiliers, dépendances du domaine. Au XV^e siècle encore, cette région fourmille d'esclaves de toute couleur : noirs, blancs, olivâtres; de toutes nations : Turcs, Russes, Égyptiens; et appartenant à toutes les classes de la société. Dans l'inventaire d'un marchand figurent six esclaves dont « quatre femmes jeunes et blanches. » Un habitant de Perpignan écrit à un notaire de Barcelone (1438) pour le prier de lui acheter une esclave de plus de trente ans. Il lui demande en même temps à quel prix pourrait se vendre, à Barcelone, l'enfant naturel d'un esclave, âgé de quatre ans et demi environ, dont on lui offre déjà 35 livres.

Le prix variait, au XIV^e siècle, depuis 290 francs de notre monnaie, pour une esclave enceinte âgée de vingt-trois ans, achetée par un apothicaire, jusqu'à 367 francs pour une fille blanche de race tartare, baptisée, achetée par un prêtre. Le bétail humain était meilleur marché à Constantinople : une jeune femme esclave n'y valait que 226 francs (1367). En France, au XV^e siècle, un « sarrasin noir » coûte 672 francs, un esclave blanc 650 francs. Ces esclaves servaient à toutes fins, puisque le comte de Roussillon défend (1434) « à tout homme marié, dans les ordres ou religieux, de tenir une esclave dans sa maison ou dans une maison étrangère, *per usar ab aquella carnalmente*.

Nos idées sur l'esclavage, on ne saurait se le dissimuler, ne se sont modifiées que d'hier. Au XVII^e siècle, notre gouvernement s'efforçait de paralyser la piraterie qui avait pour objet, non la traite des blancs, mais la traite des Français. Il n'y a guère plus de cent ans, tandis que l'esclavage temporaire des blancs, — il pouvait durer jusqu'à huit ans, — était encore admis dans toutes les colonies de l'Amérique du Nord, la législation de Saint-Domingue, de la Guyane, etc., interdisait aux habitans d'affranchir leurs esclaves sans en avoir obtenu par écrit la permission du gouverneur. Il était également défendu aux maîtres « de faire baptiser, comme libres, des enfans dont les mères sont esclaves, et qui, par ce moyen, sont réputés affranchis. » Et comme il paraît que, malgré tout, ces défenses étaient violées, une ordonnance de Louis XV porte que « Sa Majesté, voulant faire cesser des abus aussi dange-

reux, » renouvelle et renforce les prohibitions antérieures, dont le but était de restreindre l'affranchissement.

Vers la même époque, la traite des noirs sur les côtes d'Afrique était considérée, par notre conseil d'État, comme un commerce digne d'encouragement. Les nègres valaient alors environ 1,400 francs, les négresses 1,300, et les négrillons en âge de travailler, un millier de francs. L'intérêt, à 5 pour 100, de ces sommes n'était guère inférieur que d'un tiers au prix que l'on payait, en France, le service des domestiques de ferme entretenus dans les mêmes conditions, vers 1789. Et si l'on compare les avantages et les inconvénients des esclaves, dont la reproduction compense, moins que celui de tout autre bétail, la déperdition résultant de mort naturelle, d'infirmités ou d'accidens, et qui fournissent toujours une somme de travail beaucoup moindre qu'un manœuvre indépendant, on en viendra à se demander si le travail esclave n'était pas beaucoup plus cher, il y a cent ans, que le travail libre.

V.

Si la propriété privée du moyen âge comprend plus de choses que la nôtre, — des choses qui ne sont plus susceptibles de propriété, comme l'homme ; ou qui ne sont plus susceptibles de propriété individuelle, comme les fleuves, la mer, — elle est d'un autre côté, sur ce qu'elle embrasse, beaucoup moins entière que la propriété moderne, grevée de plus de servitudes, plus enchevêtrée, plus entravée dans son exercice. Elle a plus d'étendue et moins de profondeur.

Le droit de propriété n'étant qu'une convention, on peut avoir sur lui des opinions très différentes, en théorie ; sur sa forme, par exemple : propriété nationale, provinciale, communale, familiale ou individuelle... Y a-t-il une de ces propriétés qui soit plus légitime qu'une autre ? Pourrait-on seulement soutenir qu'il y ait des propriétés *légitimes* et d'autres qui ne le soient pas, au point de vue du droit « naturel ? » Le droit naturel, oserait-on même affirmer qu'il existe, en matière de propriété ? Que l'homme en puise vraiment la source dans la nature, dans l'instinct de sa raison ? Comment se ferait-il alors que ce droit, chez les divers peuples de l'univers et aux diverses périodes de l'histoire du monde, revête des formes si différentes ? Et comment se fait-il aussi que l'on ne soit pas d'accord pour déterminer nettement les choses qui peuvent être soumises au droit de propriété ?

Nous venons de voir que la personne humaine était jadis sujette à possession ; l'abolition de l'esclavage a été, en son temps, non-seulement une atteinte à la propriété du maître d'esclaves, mais

encore une violation de la propriété de l'homme libre, qui aurait voulu se vendre comme esclave et qui ne le peut plus, qui n'a plus la liberté de renoncer à la liberté, de disposer de lui-même en s'aliénant pour la vie à son semblable. Nos lois modernes, qui interdisent à l'homme de se vendre, ne lui permettent de se louer que pour une durée très bornée. Elles ont enlevé à l'individu la pleine propriété de son travail *futur*, mais elles lui ont laissé la propriété absolue de son travail *présent*; elles ont voulu que le travail demeurât, dans les mains du travailleur, comme une valeur dont le revenu lui appartiendrait toujours, parce qu'il ne pourrait se dessaisir du capital. Et c'est uniquement afin qu'il conserve intacte, à toute heure, la jouissance de cette propriété, que notre législation a cru devoir ôter au travailleur le droit de la dissiper en un jour. En enchaînant sa liberté d'aujourd'hui, elle sauvegarde sa liberté de demain.

Plus on étudie les conditions dans lesquelles était jadis produit et échangé le travail national, les règles auxquelles il était soumis, et plus on trouve, dans l'examen des erreurs et des abus du passé, de motifs d'admirer le régime excellent, inauguré par Turgot et complété par la révolution de 1789. Plus on se sent porté aussi à haïr les vieilleries socialistes, présentées aujourd'hui comme des doctrines originales et d'avenir, tandis qu'elles ne sont que les langes loqu岸eux de notre enfance économique, secoués hier par nos pères. Nous sortons en effet du socialisme, — le mot est nouveau, mais non l'idée, — pour le travail comme pour le reste.

Les municipalités d'autrefois estimaient que les citoyens étaient propriétaires en commun du travail communal. Par suite, ils s'attribuaient le pouvoir de disposer de ce travail en maîtres, conférant à chacun d'entre eux le monopole des diverses professions : l'un aura le droit exclusif de vendre de la viande, à condition de la vendre à un prix déterminé; l'autre, hôtelier unique, jouira du privilège de loger les étrangers de passage et paiera pour cela une redevance. Les gens qui agissaient ainsi voyaient dans le travail une propriété *collective* de la communauté, au lieu d'y voir seulement une propriété *individuelle*. D'une autre appréciation fautive, du fait de considérer le travail, non comme une propriété *naturelle*, mais comme une propriété *acquise* au premier occupant, et par suite transmissible, sont venus tous les vices des corporations.

Si différentes des nôtres sur la propriété en général, les idées anciennes ne l'étaient pas moins sur la propriété foncière en particulier. La jouissance, possédée par l'universalité des habitants, sur les bois, sur les prés, ces droits de vaine pâture si tenaces, que leurs vestiges n'ont été effacés par notre parlement que depuis un tout petit nombre d'années, paralysaient l'autorité des détenteurs du sol et ne leur laissaient qu'un titre nominal de propriétaire.

Le développement de la propriété terrienne, personnelle et entière, est un résultat récent du progrès. Au sortir de la barbarie, les Germains n'avaient pas une idée nette de la propriété; ils n'avaient même pas de mot pour la désigner, ils la confondaient avec l'usufruit. Peu leur importait qu'un roi s'arrogeât la propriété d'une terre; dès qu'on respectait leurs droits d'usage, qu'on leur reconnaissait la liberté d'envoyer leurs troupeaux dans les pâturages, de chercher leurs bois dans les forêts, ils s'inquiétaient peu d'une prétention qu'ils jugeaient sans conséquence.

De même la distinction se fit-elle assez tard entre la propriété *privée* d'un sol et sa propriété *politique*. Ainsi les Normands passent la mer en 1066, et la conquête de l'Angleterre consiste à s'emparer, non pas seulement du gouvernement, mais de la terre et des habitans. Les Anglo-Normands repassent le détroit lors de la guerre de cent ans, trois siècles après; ils s'emparent politiquement de la moitié de la France, mais ne dépouillent privément personne de son bien, du moins d'une façon légale. Avant que cette délimitation ne fût admise en principe, les membres de la société féodale avaient rattaché au domaine particulier tous les services publics. Les impôts, la justice, s'étaient vus englobés dans la propriété foncière; les eaux et forêts aussi. Les rivières n'étaient pas le patrimoine banal de tous, la propriété nationale qu'elles sont aujourd'hui; chaque seigneur les arrêtait au passage, elles lui appartenaient dans la traversée de son fief. Le duc d'Orléans afferme le Loiret, le duc de Guyenne afferme la Garonne. Le noble, d'ailleurs, n'était pas plus propriétaire de sa terre noble, que le roturier ne l'était de sa terre roturière. Si le roturier avait au-dessus de lui son seigneur, ce dernier était, pour toute vente, donation ou échange de sa terre, subordonné à son suzerain. Le suzerain prélève une forte part, — le sixième souvent, — du montant de la vente des fiefs de ses vassaux, pour prix de la ratification qu'on lui demande; et cette ratification qui, aux temps modernes, n'était plus qu'un impôt, était de plus, aux temps féodaux, un acte facultatif du suzerain dont l'absence rendait le contrat caduc.

Et si l'on remonte au-delà des temps féodaux, on trouve la propriété individuelle plus étroite encore, et ne subsistant qu'à l'état d'exception. La règle, c'est la propriété collective, de famille, de clan, ou de commune. Les Bretons, suivant le régime des Gallois, possédaient *indivis* au VIII^e siècle les terres et les esclaves. Les logemens et quelques labours étaient seuls susceptibles d'être partagés; encore le maximum d'un domaine d'homme libre était-il de quatre-vingts ares. Par amour d'une égalité farouche, les membres du clan font passer et repasser le niveau sur leurs têtes; ils se livrent à des lotissemens compliqués de la masse agraire, qu'ils

reformeront à la mort du père, du fils, du petit fils, etc., pour uniformiser des parts que la nature, le nombre des enfans, dérangent sans cesse. C'est là, sans doute, ce que rêve pour nous le vrai communiste. A l'Est, dans l'histoire des Burgondes, comme à l'Ouest, dans celle des Bretons, on trouve la trace de ce modèle d'établissements. Forêts immenses pour la chasse, vastes pâturages pour les troupeaux, c'est la *marche*, qui appartient à tout le canton, au *pagus*. Les villages s'y taillent leur communal à part, et les habitans leur lot séparé; mais avec quelle parcimonie!

Les hommes primitifs ont, par une sorte d'instinct de bêtes, longtemps lutté contre la propriété individuelle; partout on les voit se défendre d'elle et la repousser. Ils imaginent, pour l'empêcher de prendre pied, mille combinaisons et stratagèmes. Pourtant elle les a terrassés; la civilisation l'imposait; il n'y avait pas de civilisation possible sans elle. Au xv^e siècle, disparut ainsi la colonge alsacienne, type du franc-alleu rural de jadis. A la forme ancienne d'exploitation socialiste succéda, sur la demande des intéressés, le bail héréditaire: « Une grande partie des terres, disent les chartes, demeure inculte, parce que, les fermiers d'une tenure étant solidaires les uns des autres, les bons cultivateurs craignent d'être punis pour les mauvais. »

Ce n'est donc pas sur je ne sais quelle tradition sacro-sainte, sur un fondement antique et mystérieux, qu'il convient d'asseoir la propriété foncière individuelle. C'est, comme tous les économistes se sont attachés à le démontrer, sur l'utilité générale qu'elle repose, c'est l'utilité générale qui l'a créée, qui l'a maintenue malgré bien des atteintes passagères ou partielles, qui lui a valu d'être mise au rang des « droits naturels et imprescriptibles » de l'homme, par la révolution française. Cette révolution, quoique, — suivant en cela de mauvais précédens monarchiques, — elle ait violé effrontément à plusieurs reprises la propriété privée, l'affranchit néanmoins de ses dernières entraves, la simplifia, et finit par la laisser plus entière et plus forte. L'histoire nous apprend que la propriété foncière, sous sa forme actuelle, loin d'être, comme certains esprits ignorans sont portés à le croire, un vestige du passé qu'on a omis de faire disparaître, est au contraire une conquête du présent que l'on vient de consolider.

Il est vraisemblable que, sous la domination du chef barbare à peine déclassé, dans la France à peine peuplée des temps mérovingiens, la plus grande partie de la terre était ce qu'elle est aujourd'hui sur les confins du monde civilisé: une *res nullius*, un bien à peu près sans maître parce qu'il est sans valeur.

Ce fut l'époque de la formation de la fortune ecclésiastique: le Gallo-Romain, mâtiné de Franc, de Goth ou de Burgonde, qui

possédait le sol, ou croyait le posséder, ou en usait comme s'il le possédait, en faisait cadeau au couvent ou au clerc avec d'autant plus de facilité que son désintéressement ne lui coûtait guère. Était-ce même toujours pour le salut de son âme que le laïque se dépouillait si volontiers? N'était-ce pas aussi pour le bien-être de sa vie? Après les donations pures, il y eut, sous les races Carolingienne et Capétienne, bien des locations et bien des ventes; car le moine, non content de ce qu'on lui donne, achète encore tout autour de lui. Il colonise et défriche pour l'amour de Dieu et pour l'amour de l'art.

Bien mieux, il se multiplie. Ce que le seigneur, homme lai, vivant sous la loi du mariage, n'avait pas su accomplir : l'accroissement de la population, l'homme clerc, vivant sous la loi du célibat, y réussit. Le tronc, coupé à ras de terre, produit mieux et plus que l'arbre librement étalé, muni de toutes ses branches. Énorme est le territoire ainsi absorbé par le monastère : il accepte de toutes mains, sans trop regarder à l'origine. Tel lui donne des droits contestés, déclare lui céder « tout ce qu'il possédait actuellement sur un *mas* de terre, à droit ou à tort, justement ou injustement. » De là, comme on peut l'imaginer, de nombreuses difficultés avec les anciens propriétaires, parfois tout récemment évincés, et qui n'estimaient pas que la spoliation pût être validée par son transfert à une église. Pour avoir raison des ligueurs qui se formaient alors contre eux, les religieux en appelaient à un seigneur puissant et l'associaient à leur possession, le mettaient de moitié ou d'un quart dans l'affaire. Au lieu des ravisseurs, quelquefois c'étaient les victimes qui venaient à l'église, et lui transportaient la propriété ou la jouissance de biens dont elles avaient été volées. Ayant perdu l'espérance de les regagner, elles se décidaient, sans s'imposer au fond un très grand sacrifice, à abandonner leurs titres à un chapitre ou à un couvent, qui réussissait le plus souvent, sinon à tout reconquérir, du moins à tirer profit de la cession.

Après la période du clerc qui dure longtemps, avec beaucoup de vicissitudes, vient celle du paysan : c'est l'affranchissement. Le paysan affranchi va devenir propriétaire, au moment où il vient de devenir libre, — révolution économique en même temps que révolution politique. — Il dispute la terre au seigneur et au couvent. Car le couvent, lui aussi, en a trop pris. Le recrutement des moines n'est plus en rapport avec les besoins de leur exploitation rurale qui doit se modifier. La pénurie de frères convers amène, au XIII^e siècle, les abbés bénédictins à appliquer cet article de leur règle qui permet de donner à bail, à des laïques, les biens du monastère. Après avoir appartenu à l'homme d'épée, puis, de con-

currence avec lui, à l'homme d'église, le guéret tombe aux mains de l'homme de charrue.

Ce domaine, aux trois quarts inculte, qui nourrissait maigrement un guerrier et des serfs inertes, des centaines de moines y avaient trouvé la vie, et son prix allait décupler sous le rude effort du manant travaillant pour lui-même. Sous le règne de saint Louis, les gens du roi et, à leur exemple, les intendans des seigneurs, les procureurs des abbayes, « baillent, fieffent » ou « accensent » (car tous ces mots sont synonymes) des millions d'hectares de terre qui jusque-là n'avaient pas été dans la circulation, dont peut-être on eût été embarrassé de nommer les possesseurs.

Aussi la notion de la propriété s'affirme et se précise. Saint Thomas l'appuie de toute l'autorité de la loi canonique, dont il est, pour les contemporains, le plus haut interprète. Il se demande « s'il est permis à quelqu'un de posséder une chose en propre ; » et il répond que « le pouvoir de se procurer et de dispenser ses biens convient à l'homme ; » et que « le droit de propriété est nécessaire à la vie humaine, parce qu'on est plus soigneux de cultiver ce qu'on possède en propre, que ce qui est commun à tous ou à plusieurs ; car chacun fuit le travail et laisse à un autre ce qui regarde le bien commun... » De fait, il n'était pas indifférent au clergé d'étayer de l'autorité divine l'immutabilité de la propriété foncière ; car, avec la valeur qu'elle commençait à prendre, les revendications pouvaient aller loin, et beaucoup de descendants des donateurs primitifs prétendaient reprendre aux couvens des biens dont ils disaient avoir été dépouillés par leurs prédécesseurs au profit des moines. Il était intéressant, au moment où la possession du sol se transformait si radicalement, que la religion sanctionnât tous ces contrats. Le « docteur angélique » ajoutait, en faveur de la propriété individuelle, cet argument qui plairait aux agitateurs de nos jours, que « la paix est par là même plus facilement conservée quand chacun est content de ce qu'il a. »

Seulement il était plus facile de contenter chacun, aux XIII^e et XIV^e siècles, qu'il ne le serait au XIX^e, s'il plaisait à l'État de faire aujourd'hui, de vive force, ce qui fut exécuté alors de bonne grâce : l'abandon de la terre à tous les laboureurs qui voulurent en prendre, moyennant un très faible intérêt annuel à payer aux anciens propriétaires. La transaction consentie par ces derniers, en un temps où la terre était abondante et l'homme rare, où par conséquent le travail humain était plus recherché que la terre, se reproduit aujourd'hui en tous les pays placés dans des conditions identiques à celles de la France de l'an 1300. Mais il est curieux d'observer que le libre jeu des rapports naturels ait réalisé, à une époque barbare et qui ne se piquait pas d'humanitarisme, le rêve que les

utopistes croient être le but final des sociétés policées, — la terre au travailleur, — tandis qu'au contraire il accompagne seulement l'aurore des sociétés en formation.

VI.

Le « bail à cens, » « l'accensement, » n'est pas, comme le nom semble l'indiquer, une location ni un fermage ; c'est une vente positive, effectuée pour un revenu invariable, au lieu de l'être pour un prix principal une fois payé. Je parle ici de l'accensement postérieur à l'affranchissement, de l'accensement fait en faveur d'un colon libre. Sous le régime du servage, le mot de « cens » était déjà employé, mais dans une acception tout autre. Le serf censitaire, qui ne possède pas son propre corps, ne peut par là même posséder le sol qu'il cultive. Le cens était alors une redevance variable, susceptible d'augmentation, suivant le bon plaisir du seigneur, tandis que le bail à cens du paysan affranchi est une aliénation formelle.

Le bailleur, c'est-à-dire l'ancien propriétaire, a, selon la formule du temps, « livré, cessé, quitté, transporté et octroyé, à toujours et à perpétuité, au preneur et à ses successeurs, » la terre qui fait l'objet du contrat. Il « s'en est démis, dévêtu et dessaisi, et a vêtu et saisi le preneur ; » il l'a « mis en bonne possession, et fait vrai seigneur, comme en sa propre chose et domaine. » Tels sont les termes solennels que l'on emploie, et il semble que l'on ait recherché les expressions les plus fortes que la langue juridique ait pu fournir, pour marquer la transmission expresse du fonds, du bailleur qui vend au preneur qui acquiert. En outre, le seigneur se rend légalement responsable de tout obstacle qui serait apporté à la jouissance de son cessionnaire : « il est et sera tenu de le garantir et défendre perpétuellement envers tous et contre tous, de tous empêchemens et perturbations ;.. » il promet « rendre, payer, restituer et amender tous les coûts, mises, dépens et dommages,.. » qui pourront incomber au preneur, par défaut de ladite garantie. Les pléonasmes de ce jargon nous révèlent la cauteleuse défiance du rustre, qui multiplie ses sûretés. Cette clause avait son prix ; le vilain, en devenant son maître, se gardait un gendarme gratuit et une caution vis-à-vis des tiers.

Peu à peu, par le développement que prirent les baux, ou mieux les ventes à cens, presque toute la terre noble et une partie de la terre ecclésiastique glissa en roture, et elle y resta. Une seule restriction avait été apportée à l'indépendance du nouveau possesseur ; il ne pouvait céder son domaine à des gentilshommes ou à des clercs : « Ne pourra le preneur mettre les fonds en main-

morte ni privilégiée, mais pourra les aliéner à tous autres, à la charge par les acquéreurs d'en payer la rente et les *lods et ventes* au seigneur, à raison du denier six... » Ces « lods et ventes » ne sont autre chose que les droits de mutation que perçoit aujourd'hui, pour le compte de l'État, l'administration de l'enregistrement et que percevaient, avant 1789, les héritiers des possesseurs primitifs, sur le territoire où ils avaient conservé *la directe*. La *directe* ou *censive*, et quelques droits féodaux, profitables ou honorifiques, étaient en effet le seul revenu que les bailleurs à cens se réservaient au moyen âge, en perdant le *domaine utile*, c'est-à-dire la propriété réelle et effective.

Et c'est parce qu'ils craignaient de voir ces droits compromis, par le retour en mains seigneuriales de la terre qui en était la base, qu'ils interdisaient à ceux qui recevaient cette terre « de la céder, ou autrement aliéner, à église ni à personne ecclésiastique ou gens privilégiés. » Au contraire, ils sont maîtres de la transférer « à gens pur lais, suivant leur plénière volonté, à vie et à mort... » On ne peut voir un obstacle à cette libre disposition de la terre censuelle, dans le droit de *prélation* que l'on reconnaît au seigneur, « pour tel et semblable prix qu'un autre en voudrait donner, bien et loyaument sans fraude. »

Ce fut le *retrait censuel*, qui avait en vue le maintien des fiefs, comme le *retrait lignager* avait pour objet l'immobilité des biens dans les familles; mais ni l'un ni l'autre ne devaient arrêter, ni même ralentir les mouvemens de la propriété transformée. Un statut de Roussillon (1210) défend l'aliénation des biens tenus en censive, sans le consentement du seigneur direct, ce qui prouve que, dès lors, on s'en passait. En Champagne, les censitaires paraissent, au début, n'avoir la faculté de vendre leurs biens qu'aux vassaux du même seigneur; mais ces entraves tombèrent très vite, tandis que la défense de vendre les immeubles aux gens d'église ou aux nobles ne disparut qu'au xvi^e siècle, quand, les droits féodaux s'étant partout relâchés et amincis, les privilégiés, en acquérant un domaine « ignoble, » s'avouèrent tenus, vis-à-vis du seigneur dont il relevait, aux mêmes obligations que les manans ou les bourgeois.

Jusqu'alors, pendant toute la seconde partie du moyen âge, les nobles n'avaient pu acquérir la terre roturière, tandis que les roturiers pouvaient acquérir la terre noble.

La vente censuelle, comme tous les contrats librement consentis, dut être une opération également avantageuse aux deux parties. Le censitaire et le seigneur y trouvèrent chacun leur compte: voyons donc les bénéfices que l'un et l'autre en retirèrent. Pour le censitaire ils sont évidens; sans bourse délier il devient proprié-

taire, grevé d'obligations, mais d'obligations beaucoup moindres que ne l'était la redevance antérieure. Cette redevance antérieure, celle du serf, était elle-même, pour le dire en passant, bien plus modique que tous les fermages actuels : un sixième ou un septième des récoltes ; il n'y a pas de fermier d'aujourd'hui qui ne donne davantage à son maître. Cette censive minime, ce cens *colt-ier*, comme l'appelle en Bretagne Beaumanoir, est payable en nature ou en argent ; dans ce second cas, il va se réduire à peu près à rien, par l'avilissement de la valeur numéraire et du pouvoir des métaux précieux ; dans un cas comme dans l'autre, il ne représente qu'une portion très petite du rendement de la terre exploitée.

Le censitaire profitait donc seul de toute la plus-value qu'acquerrait cette terre, soit par son industrie personnelle, soit par l'industrie de ses voisins, par l'accroissement de la population, par le progrès général du pays, causes multiples qui ont fait hausser la valeur du sol. Cette plus-value, le censitaire la monnayait ; ce bénéficiaire, il le réalisait, en vendant à de nouveaux-venus, pour une somme souvent très forte, ce bien qu'il avait reçu gratis et qui demeurait, dans toutes les mains où il passait, chargé du cens originel, devenu, dans son immutabilité féodale, plus imperceptible et plus dérisoire de siècle en siècle. Si les familles des premiers censitaires, de ceux qui avaient pris le bien à son entrée en *villennage*, l'avaient conservé jusqu'aux temps modernes, on verrait, sous Louis XVI, l'hectare loué seulement trois ou quatre sous, c'est-à-dire pour le montant du cens, tandis que la terre, vingt fois vendue et revendue, rapportait alors 27 francs l'hectare en moyenne, soit 150 ou 200 fois plus.

Il y avait eu, depuis l'accensement, trois ou quatre races, trois ou quatre couches superposées de propriétaires ; et l'histoire des défricheurs primitifs, si les détails en étaient connus, serait hautement instructive pour les amateurs du partage agraire. De tous ces colons, égaux devant la nature, avec leurs bras et quelques instrumens rudimentaires pour tout capital, qui reçurent, du XIII^e au XV^e siècle, des lambeaux de terrains d'une importance variant entre 10 et 150 hectares par famille, selon les provinces, les uns eurent des descendants qui, par une marche constamment ascendante, entrèrent dans la bourgeoisie, puis dans la noblesse ; d'autres se ruinèrent et retombèrent dans le prolétariat. Un certain nombre mourut sans postérité, ou émigra sans laisser de trace.

Vingt et une familles des environs de Gien (Loiret) ont été suivies, par un patient observateur, pendant deux siècles, de 1450 à 1650 : au début, c'est l'aisance et presque la richesse : besoins très circonscrits et facilité très grande d'y pourvoir. Aussi est-ce mer-

veille comme on pullule; de chaque foyer sort une tribu: plus on est de bras, plus on cultive. En 1550, les vingt et une souches avaient fourni deux cents branches. Puis vient le mouvement inverse, on est trop nombreux, on se gêne; on s'arrache des miettes de pré et de labour: plus on a de bouches, moins on a de quoi les nourrir. En 1650, sur les deux cents branches anciennes, il n'en restait plus que six; les autres avaient été remplacées, sur tout ce territoire, par des étrangers.

L'immutabilité du cens n'offrait, pour le preneur, aucun danger; car s'il ne faisait pas ses affaires, il était bien rare qu'il ne fût pas admis à rendre la terre, « reçu au déguerpissement, » comme on disait, en même temps que déchargé des redevances. On nommait *exponction* cette faculté que la coutume accordait à l'exploitant de remettre le fonds au bailleur, afin de s'affranchir de ses engagements. Le fermier moderne n'a pas le même droit, bien que parfois il le prenne; et sa situation n'est pourtant pas à comparer avec celle de ce censitaire qui rend la terre quand il lui plaît, et à qui on ne peut la reprendre. Pour les propriétaires de maisons, le *bail-vente* à cens est encore plus onéreux que pour les propriétaires de terres: non-seulement ils n'ont aucune part à l'augmentation de leur valeur, mais la clause qui permet (ou qui tolère) que le preneur à cens casse son bail, en rendant la chose baillée, est, — pour une maison qui, dans une certaine mesure, se consomme par l'usage, — désastreuse pour le bailleur. Le fait ne se produisit pas, parce qu'en général la plus-value du terrain compensa très amplement la ruine de la bâtisse. Cependant, au xv^e siècle, où le désastre financier s'étendit aux constructions urbaines, y compris celles de la capitale, on vit des maisons, à Paris comme ailleurs, rendues par les propriétaires-censuels aux seigneurs; et ceux-ci, pour ne pas les reprendre, durent abaisser le loyer, c'est-à-dire le prix du cens.

L'aliénation, ou location à cens, fut donc un système offrant au preneur du moyen âge des avantages inouis, tels que l'ouvrier ou le paysan de nos jours ne peut ni ne doit en espérer d'analogues d'aucune réforme sociale, d'aucune révolution économique, parce qu'ils avaient leur source dans un état matériel auquel nous ne pourrions revenir que par l'anéantissement des deux tiers, des trois quarts peut-être de notre population et des neuf dixièmes de nos richesses nationales.

La rareté du numéraire dut être une des causes du bail à cens, car on le voit presque disparaître à la fin du xvi^e siècle, et l'autre motif qui détermina les propriétaires à se dessaisir ainsi de leurs immeubles fut le désir d'en tirer un meilleur parti. Beaucoup de ces concessions de terrain, dans les villes, sont faites « à la charge

de bâtir ; » elles sont faites toujours dans les campagnes « afin de peupler » des solitudes improductives ; parce que ces maisons qui surgiront et ces hommes qui se multiplieront seront, pour le seigneur, — il l'espère du moins, — la source de produits abondans et variés. En effet, le cens n'est pas à lui seul toute la rente de la terre ; comparer le cens du XIII^e siècle au fermage du XIX^e, c'est être exact au point de vue du fermier, non au point de vue du propriétaire. Il y faut joindre les « lods et ventes, » — droits de mutation, — et quelques autres taxes indirectes, qui ne sortent pas de la poche du tenancier, mais qui entrent bien dans la poche du seigneur de la censive. Il y faut joindre aussi des *champarts* et *agriens*, des redevances en nature, qui peuvent être considérés comme équivalens aux impôts actuels, qui, par conséquent, ne grèvent pas l'exploitation plus que ne font nos contributions foncières, mais qui profitent à un particulier, qu'on nomme le suzerain, et non à l'État. A vrai dire, ce suzerain est un peu lui-même l'État : il en a les charges les plus essentielles : justice et police. Seulement il s'en acquitte à peu de frais, et l'on n'attend de lui ni des routes, ni de l'instruction, ni aucun de ces services multiples dont l'accomplissement exige un prélèvement annuel sur la fortune publique.

On rencontre un terrain, à Nîmes, concédé sous le cens d'un « *bonjour, payable* à la Saint-Michel, » c'est-à-dire pour rien, pour un « *aveu* » de dépendance, qui rapportera occasionnellement quelque chose. Des terres sont abandonnées en Berry, par un seigneur, à un paysan, « à charge d'y tenir et hiverner ses bœufs et brebis perpétuellement, *afin d'avoir la dîme, par chacun an...* » On s'est beaucoup insurgé contre la perpétuité, l'immutabilité de ces droits féodaux « non rachetables ; » si l'on réfléchit aux conditions dans lesquelles ils furent créés, on verra que les censitaires, tout autant que les seigneurs, ont dû tenir à l'irrévocabilité des charges qui assuraient l'irrévocabilité de la donation elle-même.

Le cens, que l'on appelait aussi « *rente féodale*, » a plus d'un rapport avec la « *rente foncière* ; » mais il s'en distingue en ce qu'il emporte avec lui droit de suzeraineté, et toutes les conséquences de ce droit. Il suit de là qu'un *seul cens* pouvait peser sur une terre. Elle pouvait être vendue cent fois, elle ne pouvait être « *accensée* » qu'une seule. Le cens, comme ces sacremens de l'église catholique que les fidèles ne reçoivent qu'une fois en leur vie, ne se renouvelait pas. Il marquait le sol, à sa sortie du patrimoine noble ou clerc, d'un cachet d'origine unique, qui lui demeurerait à jamais attaché, et dont un des effets était de l'empêcher de rentrer, sous aucun prétexte, dans le patrimoine clerc ou noble.

Si quelques domaines paient, en plus du cens, un *surcens* ou *arrière-cens*, c'est qu'ils sont revenus, pour un motif quelconque, entre les mains du seigneur censier qui, avant de les aliéner à nouveau, les frappe d'une surtaxe représentant la plus-value acquise par eux, depuis leur concession primitive. Ces retours de la propriété foncière, de la chaumière au donjon, s'effectuèrent à beaux deniers comptans dans les époques prospères : les habitans de Chanac (Limousin) vendent au seigneur de ce nom, en 1349, un bois que leur « ancêtres avaient *anciennement* pris à rente de Pierre de Chanac, chevalier. » Les exemples de terres rachetées par le seigneur à ses vassaux sont rares au XIV^e siècle, mais elles sont chose courante au XVII^e et au XVIII^e siècle, où se constituèrent toutes les grandes propriétés qui existent encore.

Au moyen âge, dans la période qui suivit l'accensement, il ne resta plus d'autres agglomérations de terrains que celles qui étaient l'objet d'une propriété collective, grandes forêts, vastes pâtures, sur lesquelles s'exerçaient d'ailleurs les empiétemens avides et continus des riverains. Tout cultivateur, ayant moyen de devenir propriétaire, eût dédaigné de travailler pour autrui ; et tout seigneur, dans l'impossibilité où il se trouvait de faire valoir son fonds par les mains de fermiers libres, se vit obligé, pour vivre, de s'en dessaisir en l'accensant. Cependant la misère du XV^e siècle lui ramena une certaine partie de ces « héritages : » le résultat de bien longs efforts fut alors perdu en quelques années.

De ce mouvement rétrograde viennent les nombreux baux à cens, datant des règnes de Charles VIII et de Louis XII, que l'on trouve dans des contrées fertiles ; en Beauce, par exemple, entre Chartres et Dreux, ils abondent. Ces accensemens de terres à un et deux sous l'arpent, vers 1490 et 1500, nous prouvent que, là, le sol était en friche ; autrement il eût été déjà « baillé à cens. » Mais n'avait-il jamais été exploité précédemment ? Était-il demeuré ainsi depuis la conquête franque, depuis Charlemagne, depuis saint Louis ? N'avait-il pas été une heure dans l'histoire où la main de l'homme l'avait fouillé ? Sans doute il était en valeur avant les guerres anglaises, et c'était pour la seconde ou la troisième fois que la civilisation s'emparait de lui.

A la même époque, au début du XVI^e siècle, survient dans la campagne un nouveau prétendant à la possession de la terre : c'est le bourgeois, qui n'est ni d'épée, ni de robe sainte, ni de charrue. Grâce à la paix, il sort de ses murailles, de son *burg*, grand ou petit, et vient disputer, lui quatrième, au manant, au seigneur et au moine, le fonds rural auquel il donne ainsi un nouveau prix. Ce bourgeois achète indistinctement la terre roturière qui paie le cens

et le domaine noble qui le perçoit. Dans le second cas, avec le domaine, il acquiert aussi le rang social qui en est inséparable : la terre noble n'étant pas seulement une propriété, mais aussi une dignité. Quoique l'ordonnance de 1579 ait aboli l'anoblissement par acquisition de fiefs, les droits nobles faisaient partie de la vente ; le bourgeois les payait, il avait droit d'en jouir, et il en jouit en seigneur, eût-il été, fût-il encore apothicaire, perruquier ou tondeur de chiens sur le Pont-Neuf, comme on en vit un exemple sous Louis XIII, en la personne de Lionnet qui se fit encenser, à force d'arrêts de justice, par son curé longtemps réfractaire.

Cependant tout avait été combiné par l'ancienne société pour immobiliser le domaine, organe, sinon unique, du moins le plus puissant de la vie sociale, à cause duquel surgissaient les grandes inégalités, pour empêcher de sortir de la famille cet héritage foncier que l'on nomme l'honneur ; — en Bretagne, comme en Roussillon, on dit « l'honneur de son père, » « l'honneur de sa mère, » pour désigner le bien principal, qui vous vient de l'un ou de l'autre, auquel est attaché le titre d'héritier. — De peur que les partages, qui avaient organisé la féodalité, ne finissent par l'anéantir, on avait institué, puis renforcé, le droit d'aînesse, d'abord pour les grands fiefs, — « baronnie ne se départ mie entre frères, » — ensuite pour les petits. L'aîné des garçons, et, à défaut de garçons, l'aînée des filles faisait « provision à ses cadets à son pouvoir. » Dans certaines provinces où le droit d'aînesse était peu usité, comme le Languedoc, l'un des enfans, au choix du père, reçoit toujours la part du lion.

Ce bien que l'on espère conserver intact, dans son passage d'une génération à l'autre, on a cherché les moyens de forcer le détenteur à en jouir, sans le diminuer : en quelques districts de l'Est, la maison ne peut être vendue sans le consentement de l'héritier. La loi, de l'autre côté du Rhin, n'obligeait cet héritier à payer les dettes de son prédécesseur, qu'autant qu'elles ne dépassaient pas la valeur mobilière. Dans le Midi, le droit romain mettait à la disposition des vendeurs repentans ou de mauvaise foi, ou des héritiers de ces vendeurs, des « exceptions » sans nombre, qui tendaient à rendre les transmissions d'immeubles plus difficiles, en les rendant moins sûres. Le sire d'Albret, vendant une châtellenie à un seigneur du pays (1484), renonce dans l'acte, de la manière la plus solennelle, à toute réclamation ultérieure ; il trouve moyen pourtant, douze ans plus tard, de se faire donner un supplément triple du prix primitif en menaçant l'acheteur de faire valoir contre lui une clause de rescision du marché.

Le fief sortait-il, pour n'y plus rentrer, du patrimoine d'une

famille, au moins fallait-il éviter qu'il sortit de la caste noble elle-même ; que, ce qu'un gentilhomme perdait, un vilain le gagnât, que le roturier y eût quelque part. Chimériques efforts ! Malgré la législation, le sol noble se morcelle et les fonds changent de propriétaires.

Aux XIII^e et XIV^e siècles, j'ai relevé des mutations tous les vingt ans, tous les quinze ans, et les domaines qui en sont l'objet ont successivement pour maîtres des personnes de tout acabit : à Plebs, près d'Avignon, de 1274 à 1328, la même terre est revendue six fois, et, parmi les possesseurs, figurent l'un après l'autre un boucher et un cardinal. Les races se succèdent, et la classe privilégiée est tout entière envahie ; les défenses expresses et répétées d'aliéner les fiefs aux roturiers, autant que les permissions nominales, données à un grand nombre d'individus, de posséder des fiefs et d'en jouir « féodalement, » bien qu'ils ne fussent ni nobles, ni chevaliers ; les interdictions, aussi bien que les autorisations, nous apprennent que, *dès ces temps reculés*, la terre noble coulait entre les doigts de la noblesse, ou mieux que la noblesse était prise d'assaut par les roturiers enrichis, à qui la terre roturière ne suffisait plus.

Le sol aussi changeait souvent de condition et, s'élevant avec son maître, d'échelon en échelon, de serf devenait franc-alleu roturier, et de roturier libre il était promu au rang de fief. Quand le tiers-état demandait, en 1614, que « tout habitant pût acquérir et posséder immeubles, même en pays de serve condition et mainmorteable, » en payant une indemnité au seigneur, il n'existait presque plus, en France, de provinces soumises encore à ce régime ; et quand le roi d'Espagne permettait (1628), à un de ses sujets de Franche-Comté, de vendre des biens féodaux « à gens ignobles, » jusqu'à concurrence de 16,000 francs, il y avait beau temps que notre noblesse se passait de permissions semblables pour aliéner ses biens au plus offrant.

Ainsi, à la pénétrer profondément, l'histoire de la propriété nous en montre la mobilité continuelle, et la triple impossibilité d'empêcher les riches de se ruiner, les pauvres de s'enrichir, et les pauvres à moitié enrichis de retomber dans le dénûment. Le passé tout entier nous offre le spectacle des forces économiques se jouant des combinaisons législatives, que ces combinaisons soient l'œuvre d'aristocrates ou de démocrates, qu'elles aient pour but de maintenir ou d'empêcher certaines inégalités des conditions.

TURCARET ET L'OPINION PUBLIQUE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

La Bruyère, tout en épuisant ses traits les plus amers contre les manieurs d'argent, ces « âmes sales, pétries de boue et d'ordure, » écrivait avec découragement : « Un projet assez vain serait de vouloir tourner un homme fort sot et fort riche en ridicule : les rieurs sont de son côté. » Lesage osa espérer qu'ils seraient du sien, vingt ans après. On exalte d'ordinaire l'audace de son calcul, il vaudrait mieux en montrer l'adresse, et prouver qu'en dépit de certaines apparences, la cour et la ville étaient d'accord, vers 1709, pour soutenir et applaudir *Turcaret*, et que la scène de Molière elle-même était préparée à recevoir cette satire sociale quand son auteur l'y porta. La réputation de hardiesse de Lesage en souffrirait peut-être, mais l'intérêt historique de sa comédie s'en accroîtrait, et ne suffit-il pas que la vérité y gagne ? Il y aurait lieu de se demander ensuite si le personnage de *Turcaret* répondit à l'attente du parterre et quel accueil il en reçut. On aurait ainsi l'état de l'opinion publique sur les hommes d'argent, pendant une des périodes les plus calamiteuses de notre histoire. Cela vaut bien la peine d'interroger les mémoires et les pamphlets du temps, les précurseurs immédiats de Lesage au théâtre, *Turcaret* lui-même et les archives de la Comédie-Française. Au surplus, la question est une de celles dont

la lutte des classes, toujours ardente, ne laisse guère vieillir l'intérêt.

I.

Turcaret fut achevé dans les premiers jours de 1708, car nous relevons cette mention sur le « livre des feuilles d'assemblée » de la Comédie-Française : « Aujourd'hui mardy, 15^e may 1708, la compagnie s'est assemblée extraordinairement dans la salle de son hostel pour entendre la lecture d'une pièce en cinq actes de M. Le Sage. » Le moment pouvait paraître mal choisi pour faire applaudir une satire contre les traitans. N'étaient-ils pas au pinacle, et, quelques jours auparavant, le roi, qui était encore Louis XIV, ne s'était-il pas promené dans Marly, entre Bergheyck, qui gouvernait en Flandre les finances d'Espagne, et Samuel Bernard lui-même, *en disant autant* au traitant qu'au ministre, au vu et au su de toute la cour ? Ne semblait-il pas qu'un nouveau pouvoir s'installât dans l'État et avec quelle assurance ! Contemplez, au Cabinet des estampes, certaine gravure d'un portrait peint par Hyacinthe Rigaud. Le personnage, dans un accoutrement fastueux, trône sous un péristyle, au haut d'un perron magnifique, accoudé sur une table où s'arrondit une grosse mappemonde et, tournant majestueusement sa face vers un public invisible, il lui désigne d'un geste royal des vaisseaux dans un port, cependant qu'un vent de victoire fait flotter au-dessus de sa tête un dais de draperies. Est-ce Louis XIV disant : *l'État, c'est moi*, ou au moins Colbert montrant sa flotte ? Non, c'est Samuel Bernard, « chevalier de l'ordre de Saint-Michel, comte de Goubert, conseiller d'État, » d'après le cartouche, maltôtier et banqueroutier avéré, d'après l'histoire, et dont Saint-Simon vous dira les *infamies*.

Mais, pour n'être pas plus dupes de cette apparente grandeur que ne le furent les contemporains, regardons-en les fondemens. Les complaisances du pouvoir pour les traitans lui étaient commandées par une affreuse détresse dont il faut bien se rendre compte. On en trouvera le bilan dans le mémoire officiel de Desmarests, neveu et élève de Colbert, que le roi venait d'appeler au contrôle des finances. Le total des dépenses prévues pour 1708 s'élevait à près de 700 millions, et, pour y faire face, il restait 20 millions de fonds libres. D'ailleurs, les revenus avaient été consommés d'avance jusqu'en 1717 par des assignations anticipées. L'État ne pouvait même plus manger son blé en herbe, et il avait si bien *joué du hautbois*, selon la recette et le calembour de Panurge, que les forêts du

domaine étaient rasées. La guerre se faisait à crédit, la famine décimait l'armée, et les soldats demandaient lamentablement à leurs généraux *le pain quotidien*. Pour vaincre, les alliés comptaient moins sur leurs troupes que sur notre détresse financière. Pour sauver la France, il ne fallait rien moins qu'un *miracle* : le mot est dans Desmarets comme dans Saint-Simon. Grâce à 30 millions d'or et d'argent que rapportèrent des mers du Sud et prêtèrent au roi les armateurs malouins, et à 40 millions qu'on tira encore des traitans en 1709; grâce à l'héroïque boucherie de Malplaquet et à la pitié intéressée de la reine Anne; grâce surtout à Denain, le « miracle visible » attendu par Saint-Simon se fit, et Louis XIV put du moins commencer à descendre avec majesté, selon l'expression risquée, mais expressive de Michelet, le *Niagara de la banqueroute* où allaient s'engouffrer ses successeurs.

Cependant les partisans trouvaient honneur et profit dans la honte et dans la détresse publiques, et ne savaient pas s'en taire. A Samuel Bernard, qui se vantait d'avoir soutenu l'État, quelqu'un de la cour répliqua pour tous qu'il l'avait soutenu comme la corde soutient le pendu. Au fond, le pouvoir avait pour ces corsaires, qui le rançonnaient effrontément, les bonnes grâces grimaçantes d'un fils de famille aux prises avec un usurier. Aussi les laissera-t-il avec une joie secrète tomber en proie au mépris public dont les pamphlets et la scène allaient être les organes, en attendant qu'il satisfît sa sourde colère par les rigueurs de ses enquêtes et de ses chambres de justice.

Même patelinage et même irritation chez les nobles à l'endroit des traitans. Au temps des *Caractères*, leurs voleries et leurs ridicules n'indignaient guère que des philosophes clairvoyans comme La Bruyère, ou envieux et chagrins comme le provincial dont se moque si agréablement Gourville dans ses Mémoires; mais la noblesse s'accommodait aisément des financiers, moyennant finances. Un bon mot vengeait alors d'une mésalliance ou d'une impertinence : Il faut bien *fumer ses terres*, dira M^{me} de Grignan, pour se consoler de marier son fils à la fille du financier Saint-Amand. « Les millions sont de bonne maison, » ajoutait la spirituelle grand-mère; et puis ne fallait-il pas payer *la cruelle chère de Grignan* et se tirer des *pattes* de La Reinié, la marchande à la toilette qui apportait si bruyamment ses notes jusque chez M. le lieutenant gouverneur de Provence? A quelqu'un qui la plaint de faire antichambre chez Berryer, un champignon de la finance, mêlée à la foule des laquais, M^{me} Cornuel confiera : « Hélas ! j'y suis fort bien, je ne les crains point tant qu'ils sont laquais. » Mais voici qu'ils ont l'oreille du roi et le pas-devant sur les ducs et pairs.

Quel frémissement de rage alors, dans les rangs des courtisans ! « J'admiraïs, dit Saint-Simon, regardant Louis XIV faire les honneurs de Marly à Samuel Bernard, et je n'étais pas le seul, cette espèce de *prostitution du roi*. » Constatons aussi que Dangeau, dans son journal, en relatant cette fameuse promenade de Marly, qui coûta onze millions à Samuel Bernard, ne nomme que Bergheyck et reste muet sur le second compagnon de Sa Majesté, et ce silence du fidèle Dangeau nous paraîtra encore plus significatif que le gros mot de Saint-Simon. Hélas ! le roi n'était pas le seul à se prostituer, et Saint-Simon oublie que son propre beau-père, le maréchal de Lorges, « ce pauvre diable de qualité, » nous dit Bussy, « n'avait eu de solide que le bien de la fille du laquais qu'il avait épousée, » lequel était le financier Frémont. Duclos remarquera que la finance et la cour portent souvent les mêmes deuils. Il est vrai : ils portaient en même temps les uns le deuil de leur argent, les autres celui de leur honneur.

La bourgeoisie elle-même s'aigrissait contre les traitans. Longtemps elle n'avait vu dans le faste des financiers qu'une aristocratie d'argent qui rivalisait avec celle de la naissance et il n'y avait pas là de quoi l'offusquer, bien au contraire. N'était-ce pas une aristocratie ouverte et dont les insolences la vengeaient de celles de l'autre ? Et puis la foule bourgeoise des rentiers de la ville prenait fort aisément son parti du faste et des pires débauches des partisans, pourvu qu'ils maintinssent un semblant de stabilité dans les revenus de l'État, et lui évitassent, en prêtant au roi, ces odieuses réductions de rentes, auxquelles Mazarin et Colbert avaient eu recours sans vergogne, comme leurs pires prédécesseurs. Mais ces calculs bourgeois venaient d'être singulièrement brouillés par la détresse financière qui avait suivi nos désastres. La création incessante de papier-monnaie sous différens noms, *assignations, billets de subsistance, de monnaie*, etc., avait mis en circulation une somme énorme de 413 millions d'effets à terme. Les ajournemens de ces billets à l'échéance, ou les cessations brusques de paiement, prolongées jusqu'à dix-huit mois (1708-1709), mettaient la foule des porteurs, des malheureux petits rentiers, à la merci des gros spéculateurs. Et ces derniers en profitaient avec une effronterie incroyable, faisant l'escompte à un taux énorme et agiotant sur les billets même qu'ils avaient souscrits et dont ils étaient la caution. On pense si les *bons bourgeois* avaient cessé de voir dans les traitans les garans de leurs revenus, et s'ils étaient prêts à faire chorus avec les nobles contre Turcaret ! D'ailleurs, à ces grandes friponneries, à ces « usures énormes qui feraient horreur si on les rapportait, » dit un contemporain, il faut joindre toutes ces

fourberies des prêteurs à la petite semaine, renouvelées d'Harpagon, et que les rois même de la finance n'avaient jamais dédaigné de faire pratiquer par leurs hommes de paille, par leurs *Rafles* de tout acabit.

Quant au peuple, il reportait sur les partisans sa rancune séculaire contre la brutalité et les coquinerics de la perception des impôts qui s'opérait, alors plus que jamais, par voie de *doubles frais*, de *forcemens arbitraires*, etc., et surtout contre l'assiette de quelques-uns d'entre eux, de la gabelle par exemple, si vexatoire, qu'une famille n'ayant pas épuisé son lot de sel de table, ne pouvait, sans une procédure nouvelle, employer le surplus à saler son lard. Dès lors, l'impopularité des traitans se résumait dans l'expression formidable de « sangsues d'état... , sangsues du peuple, » qui courait partout, que nous trouvons sous la plume de Vauban, comme dans le *Beauchêne* et le *Théâtre de la foire* de Lesage, et qui, retentissant encore à la fin du siècle devant la Convention, dans la bouche de Bourdon de l'Oise, sera un arrêt de mort pour trente-deux fermiers-généraux, parmi lesquels on a la douleur de compter Lavoisier.

Ainsi s'amassait contre les traitans, dès le début du siècle et dans toutes les classes de la société, un trésor de haine. Mais avant de faire explosion dans *Turcaret*, cette haine, croissant avec la détresse publique, avait grondé dans des pamphlets fort curieux. Interrogeons-les, car Lesage les avait certainement lus. Ils auraient même suffi à lui donner le ton et à lui offrir de vivans modèles pour son héros, à défaut de ses observations personnelles et de sa rancune légendaire contre les gens de finance.

II.

Le plus curieux de tous ces libelles a pour titre : *Nouvelle école publique des finances ou l'Art de voler sans ailes*, et sa seconde édition, corrigée et augmentée, porte la rubrique de Cologne et la date de 1708. Il est donc exactement contemporain de la conception de *Turcaret* et traduit les mêmes sentimens publics sur les financiers. On y dénonce pêle-mêle à l'indignation des Français cette « poignée de canailles qui cause les malheurs de millions d'âmes : » les Choppin, les Thévenin, les Lacourt, les Rousselin, les Masson, les Farcy, les Desbuttes, les Taillefert de Soligny, etc., etc. On en comptait quatre cents. Mais faisons l'honneur d'une mention spéciale à quelques-uns d'entre eux : à Deschiens qui avait établi le papier timbré, si odieux qu'on s'en servit à

Bordeaux pour brûler le directeur des commis, et à propos duquel courut ce quatrain :

On a toujours bien dit : *le papier souffre tout* ;
Et malgré la blancheur qui fait son innocence,
Le roi lui fait donner la fleur de lis en France,
Et le donne à Deschiens qui le barbouille tout ;

à Bourvalais encore, que l'on désignera couramment comme l'un des originaux de *Turcaret*, et qui, au sortir de la Bastille, sera hébergé et choyé par d'Argenson, garde des sceaux et président des finances ; à La Noue enfin, cet autre modèle de *Turcaret*, d'après les contemporains, auquel l'auteur de notre pamphlet prête, dans une orgie de traitans, une apologie des coquinerics, des vices et des inénarrables débauches de ses pareils, dont le cynisme naïf rappelle par le ton, sinon par le style, la harangue du sieur de Rieux, dans la *Ménippée*.

Notons surtout dans ces pamphlets, pour nous en souvenir en lisant *Turcaret*, que l'insolence des partisans qui insultaient à la misère publique était singulièrement aggravée aux yeux des contemporains par la bassesse originelle de la plupart d'entre eux. La Noue, par exemple, était fils d'un paysan des environs de Dreux. Mais ouvrons *la Vie privée de Louis XV*, ou mieux certain manuscrit, plus explicite, de la Bibliothèque nationale, contenant les « noms et origines de MM. les fermiers-généraux des fermes unies de France ; » nous en apprendrons de belles sur les pairs et compagnons des Grimod de La Reynière, des Dupin, des Saint-Valery, des Héron de Villefosse, des Le Mercier, tous nés et bien nés, eux, comme « les gentilshommes associés de M. Turcaret. » Voici, par exemple, Bragouze, venu de Montpellier à Paris, avec le bagage de Figaro « sans autre équipage qu'une trousse garnie de rasoirs ; » de La Bouexière, Dangé, anciens laquais, Frontins pris sur le vif ; Audry, fils d'un pauvre boulanger ; de La Gombaude, fils d'une blanchisseuse de Rennes, etc. *Turcaret* devait paraître bien comique au parterre, en s'écriant : « Je vais à une de nos assemblées, pour m'opposer à la réception d'un pied-plat, d'un homme de rien, qu'on veut faire entrer dans notre compagnie. »

Bref, après avoir écumé, comme il convient, tous les pamphlets précurseurs ou contemporains de *Turcaret*, auxquels *l'Art de voler sans ailes* a plus ou moins servi de modèle, et en tenant compte de tous les grossissemens inhérens au genre, on y voit clairement que l'opinion publique rendait les maltôtiers responsables, à tort et à raison, des misères et des hontes qui avaient

suivi Blenheim et Ramillies. Un de ces pamphlétaires déplore même, en 1709, que le projet récent d'une chambre de justice n'ait pas abouti. Il demande qu'on livre « cent de *ces petits tyrans* à la juste fureur des peuples, un petit jour de halle, » et qu'on enferme toutes leurs maîtresses aux Madelonnettes après leur avoir donné le fouet : — « J'admire encore, s'écrie-t-il, la docilité du peuple qui les fournit, qui se laisse éclabousser par tous ces beaux carrosses qu'ils ont payés malgré eux et qu'ils ne se déchaînent pas contre ceux qui les remplissent en les assommant lorsqu'ils passent sous leurs yeux. Quoi ! des millions d'âmes dont Paris est rempli ne peuvent détruire quatre cents misérables laquais revêtus qui leur coupent journellement la bourse ! » — Voilà ce qui s'écrivait à Paris, sous la rubrique de Cologne, à la date même où l'on répétait *Turcaret* à la Comédie-Française.

De là les efforts des partisans pour en prévenir la représentation, en achetant l'auteur, qui ne voulut se vendre à aucun prix. De là aussi la connivence du pouvoir, tout heureux de détourner de lui sur les fermiers et sous-fermiers la colère et l'inquiétude publiques. Nous lisons, en effet, dans un pamphlet, daté de l'année même où fut joué *Turcaret*, un passage qui indique clairement la tactique officielle. Qu'on pèse ces *distinguo* d'une délicatesse au moins officieuse : — « Ce qui attire aux partisans *cette haine générale des hommes*, dit l'auteur des *Partisans démasqués*, ne provient que de la manière orgueilleuse et sans miséricorde dont ils se servent pour lever les impôts que le *roi est forcé d'exiger* de ses sujets *pour soutenir sa gloire et les intérêts de sa couronne*, contre tant d'ennemis ligués et jaloux de sa grandeur... *Elle fait mille fois plus de peine à tous les peuples que l'impôt même.* »

On comprend maintenant à merveille pourquoi la première représentation de *Turcaret* était reculée indéfiniment par les comédiens et les comédiennes, plus accessibles sans doute que l'auteur aux argumens et aux espèces de messieurs les partisans, pourquoi ce dernier en appelait à l'opinion publique par des lectures réitérées dans les salons, pourquoi enfin la pièce fut jouée *par ordre*. L'ordre officiel de « Monseigneur » n'existe plus aux archives de la Comédie, mais il y a été vu et copié par les frères Parfaict. Il porte la date du 13 octobre 1708 et les considérans en sont précieux. Les voici : « Monseigneur étant informé que Messieurs les comédiens du roi font difficulté de jouer une petite pièce intitulée : *Turcaret ou le Financier*, ordonne auxdits comédiens de l'apprendre et de la jouer incessamment. » Cet ordre, sans réplique possible, put être donné ou par le grand-dauphin, qui s'était vu *refuser d'argent* par les traitans, ou par le duc de Bourgogne et son conseil, « le gou-

vernement des saints, » alors tout-puissant et qu'inspirait Fénelon. On sait, en effet, les sentimens de l'archevêque de Cambrai pour ces fastueux créanciers de l'État, et qu'il proposait de leur faire faillite tout simplement, l'Église interdisant l'usure.

D'ailleurs, si cet ordre faisait violence à messieurs les comédiens, il ne violait nullement la scène de Molière, qui était toute prête, elle aussi, à recevoir *Turcaret*. On ne compte pas, en effet, moins d'une douzaine de pièces de théâtre qui avaient préparé les voies et offert des modèles à Lesage. Une revue rapide de ces antécédens littéraires de *Turcaret* achèvera de déterminer l'opportunité et la portée historique de cette comédie, tout en mesurant l'originalité de son héros.

III.

Une esquisse de Molière fut le premier modèle de Lesage. M. Harpin, receveur des tailles des 269 paroisses de l'élection d'Angoulême taxée à 400,000 livres, est un financier notable. Il a le verbe haut, et quand il vient troubler la fête, en déclarant « qu'il n'est point d'humeur à payer les violons pour faire danser les autres, » il a déjà le ton et l'encolure de *Turcaret*. Poussez le rôle au premier plan; prêtez à M. Harpin les versets grotesques de Tibaudier; affinez la comtesse d'Escarbagnas et son chevalier, et vous avez là, à n'en pas douter, le germe d'où naquit *Turcaret*.

Voici, d'ailleurs, d'autres variétés du même type dont Lesage fera son profit et qui ont contribué à lui préparer un parterre capable de supporter et d'apprécier toutes les audaces de sa pièce. C'est d'abord le financier *Persillet*, introduit par le malin Noland de Fatouville sur cette scène italienne que Le Sage connaît bien et à laquelle il empruntera même le nom de M. Raffe. *Persillet*, qui est, en outre, un usurier comme tous ses pareils, a le faste et le mauvais goût de *Turcaret* dans son costume « tout chargé de rubans rouges » et aussi dans le langage de ses déclarations, témoin celle-ci : — « Madame, si un peu de fortune broyée avec beaucoup d'amour pouvait rendre un homme comme moi supportable... » — Et quelle impertinence sur le chapitre des femmes ! « Il faut avouer, s'écrie le fat, que les femmes de qualité ont bien de la peine à se rendre; il n'en échappe pourtant guère à nous autres financiers. » Il ne disait que trop vrai, comme le prouvent surabondamment les papiers secrets du surintendant Fouquet, et tant de marchés honteux, conclus, au rapport de Saint-Simon et de M^{me} de Sévigné, par des baronnes plus authentiques que celle

de Turcaret. Ce coquin appelle sa corporation « la pépinière de la noblesse, » ce qui fait songer au mot de Montesquieu sur *le corps des laquais*, qui est, en France, un séminaire de grands seigneurs. Il débite une cynique apologie de la banqueroute et en exécute une avec la complicité de sa femme, qui, d'ailleurs, aidée de sa fille, le ruine par son luxe. Du moins celle de Mercadet sera honnête ! Ce *banqueroutier* de Fatouville, tout contemporain qu'il soit des *Caractères*, est déjà fort près, ce nous semble, de Turcaret, pour ses hardiesses.

Puis vient Dancourt avec ses croquis si alertes et si réalistes de financiers qui auront tant de traits communs avec le héros de Lesage. M. César-Alexandre Patin, dans *l'Été des coquettes*, est déclassé par M^{lle} Angélique. Il lui donne à souper avec un musicien qui fait des paroles sur des vers de son cru, et il paie scrupuleusement à sa belle ses dettes de jeu, en ornant son billet doux du style de la finance. M. Farfadel dans *la Foire Saint-Germain*, dont toutes les femmes, « grisettes et femmes de qualité, » sont folles, à l'en croire, dit à l'une qu'il veut l'épouser, donne de l'emploi aux frères ou aux cousins de l'autre, et lorsqu'il a soupé trois ou quatre fois avec la demoiselle, « crac, il les révoque, » ce qui est justement l'accident redouté par Flamand et qu'il prie la baronne de lui épargner. M^{me} Thibaut, l'héroïne de *la Femme d'intrigues*, la faiseuse, nous offrira, dans la scène avec Gabrillon, son homme de paille, un défilé de dupes, saluées au passage de mots crus et durs, qui est tout à fait analogue à celui de la fameuse scène entre Rafle et Turcaret. Mais *le Retour des officiers* provoquera un rapprochement plus notable encore. M. Rapineau, sous-fermier, qui rêve d'épouser une femme de qualité, y voit ses projets rompus par son frère Maturin, lequel joue un rôle fort semblable à celui de la sœur de Turcaret. Pour se venger d'avoir été dépouillé par Rapineau de la commission de *rat de cave de campagne*, qui était le prix de son silence, ce Maturin vient crier leur parenté et celle d'une sœur Nicole, « qui garde des vaches auprès de Corbie, » ce qui fait un dénoûment fort semblable à celui de Turcaret. Ce ne sont pas là des rencontres fortuites. Elles ne diminuent pas la gloire de Lesage, mais elles commandent qu'on y associe ceux qui eurent l'honneur de lui servir de modèles et qu'on oublie trop aisément.

Il faut compter enfin au premier rang, parmi les pièces qui facilitèrent les audaces de *Turcaret*, *l'Ésope à la cour*, de Boursault. M. Griffet, *homme important* qui veut mourir au lit d'honneur, être fermier, tout comme le Valette, du *Duc Job*, voudra être agent de change et monter au parquet, y donne une cynique

explication du *tour de bâton* et de tous les revenans bons du métier sur lesquels Turcaret sera trouvé trop discret. Cette pièce aura même l'honneur de venger la morale, à l'époque du *Système*, en suppléant, sur la scène de Molière, *Turcaret* que les démêlés de l'auteur et des comédiens en tenaient exilé.

Quant aux autres ridicules des gens de finance que la comédie de Lesage résumera et incarnera devant la postérité, on pourrait les trouver épars dans le reste du théâtre de Dancourt, dans *la Critique du légataire* et *le Joueur* de Regnard, dans *la Coquette* et *la Fausse prude* de Baron, dans *l'Esprit de contradiction* de Du Fresny.

Mais il suffit. On voit que la scène, comme le pouvoir, la cour, la ville et, au besoin, le peuple, étaient préparés à accueillir et à goûter *Turcaret*. Les documens foisonnaient autour de l'auteur; les circonstances sollicitaient sa verve; il n'avait plus qu'à s'inspirer de son honnêteté et de son génie.

IV.

Turcaret procède, sans doute, de tous les financiers de théâtre que nous venons d'énumérer, et notamment de M. Harpin dont il cumule les ridicules avec ceux de M. Jourdain, étant usurier d'ailleurs, comme Harpagon; mais il est surtout, suivant la recette de Molière, peint d'après nature.

Il personnifie ces ridicules, ces travers et ces vices des traitans qui défrayaient les pamphlets du temps, comme nous l'avons montré, autant du moins que la bienséance le permet.

Sa condition d'abord est définie avec une précision suffisante pour que nul n'en ignore. Il est fils d'un maréchal de Domfront et époux volage de la fille de M. Briochais, pâtissier dans la ville de Falaise. Après avoir été laquais du grand-père du marquis de La Tribaudière, il est devenu *traitant*, réalisant le rêve de Crispin. Il fait partie d'une *compagnie* où l'on se pique de ne pas laisser entrer un pied-plat et il a pour associés des gentilshommes. Il fait des commis et même des directeurs, et il les envoie jusqu'en Canada. Sa prose est signée et approuvée de quatre fermiers-généraux. N'en doutons pas, il traite de pair à compagnon avec les Bourvalais, les La Noue, les Deschiens, les Soligny et autres héros des libelles que nous avons exhumés. Il a leur faste ou leur rapacité, selon l'occasion et la tentation: il envoie à sa maîtresse des billets au porteur de 10,000 écus, mais il lésine sur la pension de sa femme et il fait tenir un bureau d'usure par un homme de

paille, gardant d'ailleurs à travers ses fureurs d'amant trahi qui brise tout, ce coup d'œil de l'homme d'affaires qui lui permet d'évaluer au plus juste le prix de la casse. Il a aussi leur insolence et leur sottise, et cette insolence a un accent plébéien qu'on démêle aisément dans la grande scène de jalousie, très curieuse à comparer, pour la différence si naturelle du ton, avec celle du *Misanthrope*; et cette sottise, immortelle d'ailleurs chez ses pareils, n'est-elle pas peinte au vif, sous le grossissement nécessaire à la scène, quand il assure de sa flamme sa Philis,

Comme il est certain que trois et trois font six,

ou quand, pour prouver qu'il a le goût de la musique, il s'écrie qu'il est abonné à l'Opéra et qu'une belle voix soutenue d'une trompette le jette dans une douce rêverie! Enfin il a au plus haut degré l'immoralité et la sécheresse de cœur de ses odieux modèles. Il laisse gueuser les siens, justifiant cet autre mot de La Bruyère : « Il y a une dureté de complexion : il y en a une autre de condition et d'état. Un bon financier ne pleure ni ses amis, ni sa femme, ni ses enfans. » Enfin ne va-t-il pas jusqu'à faire horreur dans la magistrale scène avec M. Raffle, où il décèle cyniquement les infamies de ses usures et de ses pots-de-vin, avec ce mot féroce sur le pauvre diable de directeur qu'on a volé, qui crie pitié et qu'il va faire révoquer afin de donner son emploi à un autre pour le même prix : « Trop bon! Trop bon! Eh! pourquoi diable s'est-il donc mis dans les affaires!.. Trop bon! Trop bon! »

Mais ce sont là des traits sur lesquels Lesage s'est bien gardé de revenir. Il lui suffisait de prouver dans cette scène et aussi dans celle de M. Furet que, si « les affaires ont des mystères qui ne sont point ici développés, » l'auteur connaissait néanmoins tous ces mystères, mais qu'il voulait se borner à montrer « l'usage que les partisans font de leurs richesses. » Et certes aucune autorité ne le gênait ici. Pour des raisons analogues à celles qui lui avaient fait donner l'ordre de jouer *Turcaret*, le pouvoir n'eût pris aucun ombrage d'un tableau des secrets de l'agio et de la maltôte. On en a la preuve, puisque Dancourt pourra le tracer en toute liberté, un an plus tard, dans sa comédie des *Agioteurs*. C'est une raison de goût qui a décidé Lesage à ne pas insister sur les dessous du rôle de Turcaret. Il voulait éviter l'odieux, et c'est pour permettre le rire qu'il grossit le côté plaisant des rôles du marquis, de M^{me} Jacob, de Turcaret lui-même, qui est si bonne dupe que la baronne s'écriera avec le parterre : « Il me paraît qu'il l'est trop, Lisette : Sais-tu bien que je commence à le plaindre? »

L'ensemble de la peinture n'y perd rien en vérité, elle y gagne en souplesse et, à cette estime et à ce respect près pour certains financiers, que Lesage a relégués avec malice dans sa *Critique*, la lecture de *Turcaret* nous jette dans le même tumulte de sentimens que les partisans de La Bruyère : « Ils nous font sentir toutes les passions l'une après l'autre : l'on commence par le mépris à cause de leur obscurité ; on les envie ensuite, on les hait, on les craint, on les estime quelquefois et on les respecte ; *l'on vit assez pour finir à leur égard par la compassion.* » C'est en effet avec de la compassion, ou quelque chose d'approchant, que nous apprenons que Turcaret a été emporté vers une maison de sûreté, dans un fiacre, ce « corbillard du spéculateur, » selon le mot de Mercadet.

V.

Turcaret eut sept représentations, dans sa nouveauté, comme on disait alors. La modestie de ce chiffre ne saurait se passer de commentaires, surtout après ce que nous avons dit sur la conformité de cette satire des traitans avec le sentiment public à leur endroit. Depuis les bourgeois du parterre jusqu'aux gentilshommes des loges et de la scène, les spectateurs n'eussent-ils pas dû être à peu près unanimes à porter aux nues la pièce et l'auteur ? Il semble pourtant qu'il n'en fut rien. On s'est beaucoup plus étonné du fait, qu'on n'a cherché à en donner une explication satisfaisante.

Audiffret, le consciencieux biographe de Lesage, après avoir cité, à son tour, l'ordre officiel de jouer *Turcaret*, ajoute : « La rigueur du mémorable hiver de 1709 retarda encore, jusqu'au 14 février, la première représentation de cette comédie, qui fut interrompue après la septième, parce que la continuité du froid excessif obligea de fermer les spectacles. » C'est une erreur. On lit sur le registre de la Comédie, à la date du samedi 12 janvier 1709 : « Le froid excessif qu'il fit hier et le peu de monde qui vint à la Comédie mirent dans la nécessité de fermer le théâtre, » et à la date du 23 janvier : « La continuation du grand froid et les voyages de Versailles ont obligé de donner relâche au théâtre depuis le lundi 14 jusqu'à aujourd'hui. » Mais à partir du 23 janvier, le théâtre rouvrit, pour ne plus fermer. Or, la première de *Turcaret* eut lieu, le 14 février, avec une recette tout à fait extraordinaire de 2,320 livres, et la septième et dernière le 1^{er} mars, avec une recette de 653 livres 4 sols. La rigueur de l'hiver ne peut donc pas être rendue responsable du prétendu insuccès de *Turcaret*. D'ailleurs, le dégel eut

lieu le 3 mars, comme l'a fait remarquer quelque part M. Brunetière.

Mais avant de chercher les vraies causes de l'échec de *Turcaret*, mesurons-en l'étendue exacte. Pour interpréter ces chiffres de sept représentations et de 653 livres de recette, il faut se reporter aux mœurs théâtrales de l'époque. Or, si l'on prend la moyenne des représentations et des recettes pendant une douzaine d'années, avant 1709, on constatera d'abord que sept représentations étaient un chiffre honnête alors. Passons sur les comédies sans lendemain, mort-nées, comme dira Figaro, telles que *l'Aventurier* de De Visé, ou qui ne vont même pas jusqu'au bout de leurs cinq actes et sont arrêtées net au troisième par les sifflets du parterre, comme *la Malade sans maladie* de Du Fresny. Mais voici *l'Esprit de contradiction* et *le Double Veuvage*, les deux chefs-d'œuvre de Du Fresny, tenus pour deux succès par les frères Parfait : ils ont l'un et l'autre dix représentations. Dix est encore le chiffre que ne dépasse pas *Ésope à la cour*. *Le Joueur* et *le Légataire universel*, dont le succès d'argent fut célèbre, atteignirent l'un dix-huit représentations, l'autre vingt. Nous ne voyons que Dancourt qui franchisse la vingtaine, trois ou quatre fois, et même une fois la trentaine avec *le Diable boiteux*, en un acte, et encore sa *Madame Artus*, qui aura tant de reprises, s'était arrêtée à la cinquième en 1708, avec une recette de 211 livres 16 sols. Et puis Dancourt était de la maison et pouvait obtenir une survie pour ses pièces, même quand elles étaient tombées dans les règles, c'est-à-dire quand la recette avait été inférieure à 500 livres en hiver, à 300 en été, selon le règlement en vigueur depuis 1697. Or on voudra bien remarquer précisément que *Turcaret* n'était pas tombé dans les règles quand on en suspendit les représentations. Et pour ne pas faire trop fi de ce chiffre de 653 livres 4 sols, on le comparera à celui de 454 livres 16 sols qui est le total de la recette de *Madame Artus* dès la seconde; à celui de 173 livres 4 sols où était tombée, le mois précédent, à la quatorzième et dernière, *Électre*, soutenue du *Florentin*; enfin à « la chambrée » du *Cid* qui fut de 333 livres, le 2 mars, le lendemain de la septième et dernière de *Turcaret*.

Pourquoi donc la comédie de Lesage ne fournit-elle pas une plus longue carrière? Nous n'hésitons pas à affirmer, avec les frères Parfait, que ce fut pour des causes étrangères au mérite de cette comédie, qui est à tout prendre un chef-d'œuvre, la première en date de nos grandes comédies de mœurs. Nous croyons que seule la cabale organisée par les traitans « en suspendit le plein succès. »

Impuissans à empêcher la première représentation de la pièce,

qui avait eu lieu par ordre, ils intriguèrent dans la salle et dans les coulisses pour la faire tomber. Le mot d'ordre fut donné au parterre avec une grande habileté. *Les mœurs peintes de trop près*, l'insuffisance de la peinture des *mystères des affaires*, la *sécheresse de l'intrigue*, tous les personnages *haïssables*, voilà les objections que les *clefs de meute* criaient *auprès de l'orchestre*. Leur portée dépasse fort l'esprit des Turcarets, et décelez la main des bons confrères, le *venin des auteurs*, plus ou moins cinglés déjà par le *Diable boiteux* et que Lesage nous montre dans sa *Critique de Turcaret*, formant des *pelotons dans le parterre* et faisant chorus avec les *commis*. Elle est singulièrement avisée, cette *Critique* qui, au témoignage des frères Parfaict, encadra les *premières représentations*. Il fallait bien, pour aller si vite et si droit au-devant de toutes les censures, que Lesage les eût devinées, ou qu'il les eût entendu formuler dans les salons où il avait cherché et trouvé des appuis, en faisant des lectures multipliées de sa pièce, avant la représentation. Il y constate d'ailleurs que « les ris sans cesse renaissans des personnes qui se sont livrées au spectacle » triomphaient *des cabales*.

Mais, tenus en respect par le parterre, les traitans l'emportaient depuis longtemps dans la coulisse, témoin les retards calculés qu'avait subis la pièce et dont fait foi la teneur même de l'ordre de *Monseigneur*. Obligés de jouer *Turcaret* par ordre, les comédiens durent se dédommager sur l'auteur, avec leur impertinence ordinaire, au temps jadis, celle qu'il peindra au vif dans *Gil Blas!* C'est même dans cet épisode qu'il faut chercher, de toute évidence, la vraie cause de cette brouille de Lesage avec la Comédie-Française, qui le fit aller droit chez les *forains*, ces ennemis jurés de messieurs les comédiens du roi, plaisamment baptisés par eux *les Romains*. D'ailleurs, l'année théâtrale finissait, cette année-là, le 16 mars, et les comédiens n'eurent garde de reprendre *Turcaret* à la réouverture, qui eut le lieu 9 avril.

Tels sont les faits, d'après les documens ; il est donc inexact de dire que le parterre fit échec à *Turcaret*. Nous pouvons d'ailleurs prouver que, dès qu'il fut libre de manifester ses sentimens sur la pièce, ils furent aussi élogieux qu'on devait s'y attendre. Nous nous disions que Montmesnil, étant entré à la Comédie-Française, avait dû réconcilier son père avec ses confrères et qu'une reprise de *Turcaret* avait dû être le premier gage de cette réconciliation. En effet, le registre de la Comédie nous apprend que *Turcaret* eut neuf représentations, du 13 au 29 mai 1730, et dix-huit pour l'année théâtrale de 1730 à 1731, avec une triomphante recette de 1,037 livres le 24 mai. La question nous paraît tranchée.

Non, le parterre contemporain de Lesage, tout ému qu'il ait pu

être par les objections des *clefs de meute* contre *Turcaret*, n'en méconnut pas le mérite, et il en goûta l'amertume vengeresse. Sans doute il ne sut ni saluer ni deviner dans son auteur le seul comique qui fût alors capable de relever la scène de Molière, réduite au répertoire ou retombant en proie au pêle-mêle des pochades de Dancourt, aux *Dancourades*, comme on disait alors, ou à des farces telles que *la Foire Saint-Laurent*, de Legrand, ou à des platitudes comme *le Jaloux désabusé*, de Campistron, ou à des gauches décalques du don Quichotte comme *le Curieux impertinent*, de Destouches, car voilà les plus heureux et immédiats successeurs de *Turcaret*. Toutefois le public de 1709 lui-même accorda à Lesage, en dépit des cabales, un succès d'estime qui avait bien son prix, dans l'espèce, puisque le parterre de nos jours en refuse l'équivalent aux plus authentiques disciples de l'auteur de *Turcaret*, à celui des *Corbeaux* par exemple.

Mais ne nous laissons pas entraîner à considérer la postérité littéraire de *Turcaret* et encore moins à apprécier les différens accueils qu'elle a reçus du public, suivant les fluctuations de cette *question d'argent*, que le socialisme pose aujourd'hui avec tant d'âpreté. On vient de voir qu'il est déjà assez malaisé de faire la part de la politique et celle de la littérature à propos d'un chef-d'œuvre, vieux de deux siècles. Nous avons pu du moins constater que *Turcaret* vint à son heure et même que l'auteur devait se hâter, s'il voulait faire rire le public à sa pièce, car, quelques années plus tard, l'étendue des ruines accumulées par le *Système* eût obligé tout le monde d'y pleurer de rage. Et c'est ainsi que la comédie de *Turcaret*, inspirée peut-être par des rancunes personnelles de Lesage, mais à coup sûr écho fidèle de la haine publique contre les hommes d'argent, vers 1709, se trouve marquer avec éclat une phase curieuse de la longue histoire de la *ploutocratie* moderne, comme dira, dans *les Effrontés*, d'Auberive, ce marquis de la Tribaudière qui a fini de rire.

EUGÈNE LINTILHAC.

EN TURQUIE

L'ILE DE CHIO.

DERNIÈRE PARTIE (1).

I.

Les Grecs de Chio, afin de mieux affirmer leur ancienne possession du sol, ont organisé, près de leur gymnase d'enseignement secondaire, un petit musée d'antiquités. Les souscriptions nécessaires à cet établissement n'ont pas été difficiles à réunir. Il a suffi qu'Am-brosios, évêque, rappelât à ses ouailles le but libéral et patriotique de cette fondation (2). Ce musée, si l'on excepte les inscriptions trouvées en 1878 par M. Haussoullier (3), ne contient pas

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1892.

(2) Ἐπὶ τῷ φιλομούσῳ καὶ φιλοπατρίδι σκοπῷ τούτῳ καὶ ἐφ' οἷς ἀνωτέρω διελάβομεν ὄροις, παρακαλοῦμεν ὑμᾶς, ἀξιώτιμοι συμπολίταις ν' ἀναλάβητε τὴν φροντίδα τῆς καταγραφῆς συνδρομητῶν... κ. τ. λ.

(3) Voyez le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. III, p. 10, 105, 322; t. VI, p. 151, 165. — Un jeune savant autrichien, M. Studniczka, a fait une courte exploration de Chio et en a rendu compte longuement dans les *Mélanges* de l'école allemande d'Athènes, t. XIII, p. 160. — Les travaux les plus récents sur les antiquités de Chio sont énumérés et très clairement résumés dans les *Chroniques d'Orient* de M. Salomon Reinach. Paris, 1891; Firmin-Didot.

beaucoup de monumens importans. A première vue, l'antiquité semble absente de Chio. Point de colonnes éparses, de fragmens d'architecture, de débris de marbres. Les temples anciens ont été si bien détruits et si soigneusement rasés, qu'il n'en reste pas pierre sur pierre. D'abord, on songe malgré soi au moyen âge byzantin. La vieille forteresse, bâtie sans doute par les Génois sous l'empereur Michel Paléologue, domine tout, avec ses gros murs, ses tours rondes, ses remparts esfrités et dorés. Les lourds canons de bronze ont disparu de l'embrasure des créneaux, et la sérénissime république ne met plus, dans les chemins de ronde, ses routiers, la pertuisane au col. N'importe, ce vieux donjon raconte une histoire dramatique; il faut écouter ce qu'il dit, et noter les visions qu'il évoque.

Justement, la communauté grecque a installé, près de son église, de son musée et de son gymnase, une grande et belle bibliothèque, qui a hérité de presque tous les livres et manuscrits du savant Adamantios Korais, docteur de la faculté de Montpellier, illustre philologue et pédagogue, dont les Chiotes sont très fiers. Grâce à l'obligeance du proèdre Zolôtas, de l'éphore Hornstein et de l'épimélète Alimonakis, j'ai pu profiter de tous ces trésors. Pendant les chaudes journées de la saison claire, j'ai passé là de longues heures en tête à tête avec les vieux chroniqueurs, Anne Comnène, Nicéphore Gregoras, Nicétas Choniate, George Pachymère, Michel Ducas, sans compter les excellens voyageurs Belon, Stockhove, Tournefort, Paul Lucas, Galland, Olivier, et l'admirable *Mémoire* de Fustel de Coulanges.

A mesure que je lisais, toute l'histoire locale, si profondément mêlée aux grands événemens de l'Orient et de l'Occident, se levait, du fond du passé, en images nettes et colorées. J'apercevais la décrépitude de Byzance à la fin du XI^e siècle, sous des empereurs indolens et frivoles, la race affaiblie et épuisée, ayant perdu jusqu'à ses qualités les plus vivaces : l'esprit commercial et le don de trafiquer; les Italiens s'emparant peu à peu de tout le négoce; les îles sans défense, abandonnées, proie facile pour les aventuriers audacieux. Je songeais à l'arrivée des Génois en 1346, et à ce débarquement, qui fut une conquête par actions, une entreprise commanditée par un syndicat de capitalistes, à peu près comme celles que nous tentons aujourd'hui vers le lac Tchad et l'Adamaoua. Les galères de Simon Vignoso avaient été frêtées grâce aux avances de trente-deux particuliers qui, après le succès de la campagne, exigèrent leur remboursement. La république leur montra ses coffres vides, et leur demanda un délai de vingt années. Ce sursis écoulé, le doge ne se trouva pas plus riche, et dut, pour payer ses dettes, abandonner l'île à ses créanciers.

Ainsi l'île de Chio devint non pas une colonie de Gênes, mais une sorte de capital, un terrain d'exploitation, une propriété de rapport. Peu à peu, les Justiniani parvinrent à posséder la créance entière, et à constituer à eux seuls la compagnie privilégiée, la *mahone*, investie du droit exclusif de fixer et de percevoir l'impôt. La suzeraineté nominale de la république ne se manifestait que par l'envoi périodique d'un podestat. Ce magistrat ne tarda pas à être choisi dans le sein même de la *mahone*, et une famille de marchands enrichis devint insensiblement, par le fait, sinon par le titre, une dynastie de princes souverains.

Le caractère essentiellement mercantile de cette domination n'était pas fait pour rendre populaire la famille des Justiniani. Leur origine étrangère suffisait déjà à rendre leur présence odieuse. Des sujets qui, à la rigueur, consentent à payer l'impôt quand ils le voient contribuer, sous leurs yeux, à l'intérêt général, se soumettent avec répugnance à une taxe qui est le revenu pur et simple d'un seigneur et maître. Dans ce cas, la sujétion est trop voisine du servage; la soumission politique ressemble trop à une série de prestations arbitraires. Enfin, les Justiniani étaient catholiques, vassaux du pape, prêts, en toute occasion, à soutenir les intérêts de l'Église latine; nouvelle raison pour mériter la haine persévérante et active de leurs administrés.

On peut définir en quelques mots l'histoire de Chio pendant toute la durée du moyen âge : c'est une lutte entre le culte latin et le culte grec. Les premières rencontres des Latins et des Grecs ne furent point cordiales. Lorsque l'empereur Alexis eut appelé à son secours les chevaliers d'Occident, il fut effrayé de ce qu'il avait fait. « Dès la première entrevue, dit Fustel de Coulanges, les deux races se jugèrent : chacune détesta les défauts et encore plus les qualités de l'autre. La haine fut égale entre elles; seulement elle fut mêlée pour l'un de mépris, et pour l'autre de crainte. C'est à partir de ce jour que s'est établie, chez les Latins, cette opinion que le Grec n'est que mensonge et fourberie; de ce jour aussi le Grec a regardé le Latin comme son brutal ennemi. La religion, qui devait apaiser les haines, les a envenimées. »

Le sultan Abd-ul-Hamid n'oblige pas les raïas à faire la prière musulmane en se tournant vers La Mecque. Les Génois, au contraire, se sont amusés, par piété, à humilier l'amour patriotique des Grecs pour leur religion nationale. L'île fut peuplée de prêtres et de capucins. Quatre fois par an, aux fêtes de Pâques, des saints Apôtres, de Noël et de la Circoncision, le podestat, avec un goût tout italien pour la mise en scène, ordonnait que les maisons fussent fleuries d'orangers et de myrtes et décorées de tapis. Les pappas grecs, rangés en ordre par des huissiers armés

de baguettes, s'assemblaient sur la grande place, devant le palais. Un crieur public montait sur un tréteau, et les Génois, du haut de leurs terrasses pavoisées, assistaient à une petite comédie solennelle dont voici le scenario :

Le crieur. — Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la Sainte-Trinité (roulement de tambours) et de la très glorieuse Vierge Marie (roulement de tambours) et du saint martyr Jean-Baptiste (sonnerie de clairons), prions pour la longue vie, la gloire et l'honneur de notre très saint père le Pape.

Les pappas. — Longues années !

Le crieur. — Prions pour notre invincible empereur !

Les pappas. — Longues années !

Le crieur. — Prions pour la sérénissime république de Gênes !

Les pappas. — Longues années !

Le crieur. — Prions pour la très illustre et la très noble famille des Justiniani. Que Dieu la protège et la conserve !

Les pappas et le peuple. — Nous prions. Evviva ! Evviva !

On juge aisément quelles semences de haine ces manifestations commandées devaient faire germer dans les cœurs. Souvent cette rancune éclata en complots avortés, en insurrections, vite étouffées, dont l'histoire ne se souvient même pas. Une fois, il s'en fallut de peu qu'une conspiration, longuement préparée et tenue dans le plus grand secret, n'aboutît au meurtre des tyrans. La veille du jour fixé pour l'exécution, une jeune Grecque, qui aimait un Justiniani, révéla tout... Et ce fut, pendant plus d'une semaine, une longue suite d'épouvantables supplices. Quelles déchirantes tragédies, quels romans d'amour et de larmes ont dû, pendant ces siècles obscurs, ensanglanter ce coin reculé de l'Archipel !

On croit d'ordinaire que les Turcs ont été partout mal reçus, lorsqu'ils s'installèrent en conquérans dans la mesure délabrée de l'empire byzantin. C'est une erreur. Les Vénitiens et les Génois avaient tout fait, dans leurs possessions d'outre-mer, pour inspirer à leurs sujets le désir d'un autre envahisseur, quel qu'il fût. Ce sont les chrétiens d'Occident, il faut le dire avec franchise, qui ont préparé la naissance de la domination ottomane. On a la sensation presque physique de cette vérité, lorsqu'on s'arrête à loisir dans les villes et dans les villages du Levant, lorsqu'on cause avec les petites gens et que l'on saisit, dans leurs paroles, l'hérédité des ressentimens anciens. Fustel de Coulanges a fait cette remarque très profonde : « Les habitans de Chio n'ont jamais aimé le Turc ; mais, comme ils détestaient davantage les Latins, le Turc prit pour

de l'affection ce qui n'était qu'une nuance dans la haine. » Et l'illustre historien explique à merveille, avec sa lucidité pénétrante, ce point de psychologie historique : « Entre deux religions, la distance est trop grande pour que les animosités soient bien vives. Mais deux sectes si rapprochées se touchent par trop de points ; la comparaison est trop facile, la discussion trop inévitable, les prétentions trop ardentes, pour qu'une implacable haine ne remplisse pas les cœurs. »

Les Latins ont accusé les Grecs d'avoir provoqué, par de sournoises intrigues, l'expédition de 1566, dans laquelle Piali-Pacha, par ordre du sultan Soliman, prit possession de l'île. Ce fut une joie, dans toutes les églises et dans tous les couvens orthodoxes, lorsqu'on apprit que le dernier des Justiniani avait été emmené en esclavage et relégué à Caffa (1). Les Grecs de Chio ne négligèrent aucune occasion de dénoncer la population franque à l'animosité du sultan. Ce fut une véritable campagne de délations, menée par l'évêque orthodoxe Ignace Neochoris et par un prêtre grec, si dévoué aux Turcs, qu'on l'appelait dans l'île le « pappas Moustapha. » La papauté, inquiète, crut que, pour vaincre des Grecs, il fallait à tout le moins des jésuites. Les pères de la Compagnie de Jésus envoyèrent des missionnaires à Chio. Une diplomatie insinuante et souple négocia une espèce de réconciliation.

(1) Il fut mis en liberté grâce à l'intervention de l'ambassadeur de France, comme en témoigne le document suivant, qu'on nous saura gré de reproduire : « Nous, Guillaume de Granterie, sieur de Montceaux et de Granchamp, conseiller du Roy, gentil-homme de sa chambre et ambassadeur pour Sa Majesté près le Grand-Seigneur, certifions à tous qu'il appartiendra, comme N. Joseph Justinian a esté et est un des grands seigneurs de l'isle de Chio, qui, en l'an 1566, au mois d'avril, fut prise par Pially-Pacha, pour lors capitaine général de l'armée de l'Empereur des Turcs, et que les principaux seigneurs en furent chassés et privés de revenus et profits, qui leur appartenoyent sur le domaine de ladite isle, dont plusieurs furent menez à Constantinople, et là détenus prisonniers plusieurs mois et puis exilés en Caffa, bourg de Tartarie ; desquels estoit ledit N. Joseph, qui a esté détenu deux ans avec sa femme et sa famille sans espoir d'aide ny secours, comme la longueur de leur délivrance le témoigne, mais par l'aide de Dieu tout-puissant, et grâce de son Saint-Esprit ; nostre roy très chrestien nous a commandé par ses lettres que nous demandassions de sa part audit Grand-Seigneur la liberté desdits seigneurs de Chio, lequel, en considération de Sa Majesté très chrétienne, me l'a accordée ; et sont depuis retournés icy à Constantinople ceux qui sont demeurez en vie, d'où, non sans grand'peine, sous la faveur de nostre Roy très chrestien, les uns sont retournés à Chio, et les autres à Gennes, pais natal de leurs ancestres, desquels est ledit Joseph, à la prière duquel nous avons fait la présente attestation, faicte sous nostre scel et signée de nostre propre main.

« Donné à Péra, le deuxiesme jour du mois de juillet 1570.

« Signé : DE GRANTERIE, ambassadeur de France en Levant, et SILLÉ, et à costé
COURTAY, secrétaire de Monseigneur l'ambassadeur. »

Des archimandrites se confessèrent aux curés. On put croire à un accord possible entre l'église romaine et le schisme de Photius. Un jour, l'évêque latin officia au monastère de Néa-Moni, et les moines lui servirent la messe. Les comptes rendus des *Missions des îles*, pour les années 1619, 1635, 1636, 1637, insistent à plaisir sur cette trêve. La catholicité dut à ce persévérant travail de propagande quelques années de répit et comme une renaissance de sa suprématie dans le Levant. A Chio seulement, elle fonda ou occupa, pendant cette période, plus de quatre-vingts églises.

Cette apparence de concorde n'était, pour les Grecs, qu'un jeu et qu'un rôle. Ils ménageaient à leurs rivaux un tour de leur façon et se montrèrent supérieurs aux Jésuites par leur habileté à se débarrasser de leurs ennemis. Ils trouvèrent le moyen, dans la même occasion, de payer leurs dettes. Voici comment : la communauté grecque de Chio devait quelque argent à plusieurs fonctionnaires de la Porte. Elle fit croire à ces puissans seigneurs qu'elle les paierait sur l'heure, si les revenus de l'Église latine lui étaient livrés. Il fut alors décidé par le divan : que la juridiction de l'évêque latin passerait aux mains de l'évêque grec ; — qu'aucune consécration d'église, aucune ordination de prêtres, aucun mariage n'auraient lieu qu'avec l'autorisation de l'évêque grec ; — que les églises des Latins seraient, comme nous disons aujourd'hui, « désaffectées ; » — que l'évêque latin rendrait compte à l'évêque grec des revenus et des dépenses de son administration, et qu'après les restitutions exigées, il sortirait de l'île.

Ce n'est pas tout. Il arriva, en 1694, que l'amiral vénitien Antonio Zeno parut dans les eaux de Chio avec une escadre, et débarqua ses matelots qui prirent la ville sans peine. Les familles italiennes de l'île, les Grimaldi, les Fornetti et ce qui restait des Justiniani, écrivirent une lettre de félicitations à l'amiral de la sérénissime république. Cette lettre tomba, on ne sait comment, entre les mains des Grecs, qui la firent voir aux Turcs. Le sultan Ahmed fut saisi d'une colère terrible. Il avait alors à son service un renégat écumeur de mers dont on ne sait pas le véritable nom et qui était connu, dans tout le Levant, sous le sobriquet de Mezzomorto. Il lâcha ce corsaire sur les Vénitiens et sur les Latins de Chio. Antonio Zeno rencontra les Turcs à la hauteur des Spaldamores, se battit quelque temps et dut quitter la partie. C'est par une série d'aventures, ainsi préparées par la subtilité des Grecs, que l'île de Chio cessa d'appartenir à la domination spirituelle de l'Église romaine. Si le culte catholique ne disparut pas totalement de l'île, c'est que l'ambassadeur de France intervint en faveur des Latins poursuivis et fugitifs, et que le consul français fit aménager

pour eux, dans sa maison, une petite chapelle. Dès l'année 1704, l'exercice public de leur religion était interdit. Beaucoup de fidèles, persécutés tout à la fois par les Grecs et par les Turcs, s'étaient sauvés dans les îles voisines. « On me fit voir, dit Paul Lucas, plus de trente églises latines, que les Grecs avaient détruites ou usurpées, ou même fait convertir en mosquées. Les plus considérables étaient la cathédrale, l'église et le collège des révérends pères jésuites, celle des révérends pères capucins et des *Socolans*. De ces cinq églises, la cathédrale et celle des dominicains ont été converties en mosquées; les autres, dont ils ne se sont point emparés, ont été abattues; et leurs ruines seules, où il ne reste que les quatre murailles, font connaître la beauté dont elles étaient et tirent presque les larmes des yeux. Par toutes ces violences, les Grecs avaient en vue d'éteindre chez eux le rit latin; mais ils n'ont point réussi dans leurs entreprises; et, selon toutes les apparences, ils n'y réussiront pas; les nouveaux catholiques romains sont plus fermes que jamais; et on les voit tous dans la résolution de mourir plutôt que d'abandonner leur religion. Leurs enfans reprochent tous les jours à leurs adversaires que le rit grec est le rit des esclaves et des gens de rien, au lieu que le rit latin est le rit des princes et des plus grands rois. » Ainsi, c'est grâce à la conquête turque que Chio est redevenue grecque. Il ne faut pas s'étonner si le voyageur européen qui s'aventure parmi les maisons de bois de *Tataola*, faubourg grec de Constantinople, est appelé, par les mégères du quartier, *skylofranco* (chien de Franc), et si les ouvriers italiens du Laurium disent en parlant des Hellènes qui travaillent avec eux dans la mine : *Questi grecacchi, che racaglia* (1)!

De toutes les contrées de l'ancien empire byzantin, l'île de Chio, qui devait, en 1822, être ravagée par le plus horrible massacre, est peut-être celle qui, pendant plusieurs siècles, s'est le mieux accommodée du régime turc. Le Chiote est paisible, patient, un peu poltron même et peu patriote, s'il faut en croire les Palikares *irrédentistes* du Magne, de l'Attique, de Samos. Il n'a guère qu'une passion : celle de s'enrichir. C'est la seule besogne où il apporte de la hardiesse et de l'audace. Il est malaisément homme de guerre; il devient très vite un excellent homme d'affaires. Quand il s'agit

(1) Les rapports des provéditeurs vénitiens sont curieux à consulter sur ce point. On y retrouve sans cesse des formules moins violentes, mais aussi sévères que celles que l'on vient de citer. D'autre part, les sentimens des Grecs envers les nations occidentales n'étaient guère plus cordiaux. Dans un document de 1234, émané du patriarchat, l'expédition des Croisés est désignée par les mots *ἐπιδρομὴ τῶν ἀθέων Λατίνων*. On se servait de la même expression pour les Turcs : *πρὸ τῆς τῶν ἀθέων Ἀγαρηνῶν ἐπιδρομῆς*. — Edmond About a été, sans s'en douter peut-être, l'héritier de cette tradition de défiance mutuelle entre l'Orient et l'Occident.

d'amasser de l'argent, les plus dures fatigues et les plus lointains voyages ne l'effraient pas. J'ai connu un garçon de vingt-cinq ans qui avait suivi au Soudan l'armée anglaise, achetant aux Arabes des troupeaux qu'il revendait en détail aux officiers du général Wolseley. Il y a des gens de Chio dans tous les comptoirs où l'on trafique et où l'on gagne. L'île envoie des colonies de commerçans à Alexandrie, Odessa, Marseille, Trieste, Manchester, Bombay, Calcutta. Ces colons ont une préférence marquée pour l'Angleterre et pour les possessions anglaises. De fait, leur flegme pratique et raisonnable ressemble assez au calme britannique. Ils ont, comme les Anglais, l'aptitude au calcul, le don des combinaisons commerciales, l'amour d'un certain confortable pratique, la capacité de s'associer et de s'organiser en groupes sociaux, selon des règles et des coutumes, qui ressemblent assez, malgré la présence d'un maître étranger, à une sorte de *self-government*.

Cet exil volontaire et ces lointaines absences n'affaiblissent point leur amour du sol natal, et leur désir d'y garder, à défaut d'un bon gîte, une bonne renommée. Il y a, dans ce patriotisme tenace, à la fois un réel attachement au sol et une grande envie d'étaler, aux yeux des compatriotes qui sont restés chez eux, le prestige des richesses acquises. Lorsqu'ils ne peuvent revenir autour du clocher, ils envoient de loin des sommes d'argent pour l'entretien des écoles, la construction des églises, la fondation des établissemens de bienfaisance. Grâce à ces contributions spontanées, la caisse de la communauté grecque de Chio a pu bâtir et conserver, en pays conquis, à deux pas de la caserne des nizams, malgré tous les fléaux et tous les meurtres, une espèce de ville libre, rattachée à la Porte ottomane par l'obligation de payer certaines taxes, mais gardant ses institutions, ses coutumes, ses métiers, véritable flot de richesse, de culture intellectuelle et d'industrie, dans le délabrement et la torpeur de l'empire turc. Soixante ans avant la révolution grecque, il y avait déjà dans l'île un hôpital qui pouvait contenir deux cents malades, un lazaret, une école publique où l'on enseignait le grec ancien et la langue française, une bibliothèque, une imprimerie. Les soies, les taffetas et les velours de Chio faisaient concurrence aux produits d'Alep, de Damas, de Brousse, même de Lyon (1). Choiseul-Gouffier disait : « Scio est la ville du Levant la mieux bâtie. Les maisons, construites par les Génois et les Vénitiens, ont une élégance et des agrémens qu'on est étonné de rencontrer dans l'archipel... L'aspect

(1) Chio n'est pas la seule communauté qui ait donné cet exemple. Il y aurait une très intéressante monographie à faire de la ville d'Ambélakia, en Thessalie, qui a trouvé, elle aussi, le moyen de vivre et de prospérer en pleine barbarie, jusqu'au jour où les industries occidentales ont tué son commerce.

de son port est très agréable. » Un autre voyageur moins connu, le citoyen Olivier, qui fut envoyé en mission scientifique dans le Levant par le conseil exécutif provisoire de 1792, et qui ne rapporta guère de son voyage que l'horreur de la tyrannie et de la superstition, décrit ainsi l'état politique de l'île: « Le législateur qui voudra observer l'influence des institutions et des lois sur les mœurs, le caractère et l'industrie de l'homme, doit principalement tourner ses regards vers un peuple qui, vivant sous le même ciel, sur le même sol, professant la même religion, diffère cependant de lui-même au point qu'il paraît méconnaissable. Après avoir franchi un petit bras de mer, je me suis cru transporté dans une autre région, sous un autre climat; j'avais vu le Grec courbé sous le joug du plus affreux despotisme: il était fourbe, grossier, timide, ignorant, superstitieux et pauvre; il jouit ici d'une ombre de liberté; il est probe, civil, hardi, industriel, spirituel, instruit et riche. Je ne retrouve plus ici ce mélange de fierté et de bassesse, qui caractérise les Grecs de Constantinople et d'une grande partie du Levant; cette timidité, cette poltronnerie, qui occasionnent une crainte perpétuelle, cette bigoterie qui n'empêche aucun crime. Ce qui distingue les habitans de Scio des autres Grecs, c'est un penchant décidé vers le commerce, un goût vif pour les arts, un désir d'entreprendre; c'est un esprit enjoué, plaisant, épigrammatique; c'est quelquefois une sorte de gaité folle et burlesque, qui a donné lieu au proverbe suivant: *Il est aussi rare de trouver un cheval vert qu'un Sciote sage*. Quelque vrai que soit le sens outré de ce proverbe à l'égard de quelques habitans de Scio, il en est un plus grand nombre qui savent allier la prudence la plus circonspecte à l'enjouement le plus vif et le plus aimable. Nulle autre ville, dans le Levant, ne présente une si grande masse d'instruction; nulle autre ne renferme autant d'hommes exempts de préjugés, pleins de bon sens et de raison, doués d'une tête mieux organisée (1). »

Le bon sans-culotte Olivier, dans la fougue de son enthousiasme, s'est fait peut-être quelques illusions sur l'esprit d'indépendance qui, à l'entendre, animait les habitans de Chio. En réalité, c'est à force de souplesse politique et de flatterie envers les puissans, que les Chiotes assurèrent le maintien de leurs franchises. Ils avaient, presque toujours, aux abords de la Sublime-Porte, un protecteur puissant, quelqu'un des leurs, arrivé par l'adresse et l'intrigue, et capable de leur servir de ministre pléni-

(1) G.-A. Olivier, *Voyage dans l'empire ottoman, l'Égypte et la Perse, fait par ordre du gouvernement, pendant les six premières années de la république*, t. II, p. 103. Paris, an IX.

potentiaire auprès du divan. Tel fut, au xvii^e siècle, Panayotis Nicosis, drogman de l'ambassadeur d'Autriche, espion du sultan auprès du même ambassadeur, et plus tard secrétaire intime du grand-vizir Ahmed Kupruli ; tel fut encore le médecin Alexandre Mavrocordato, natif de Chio, homme fort savant qui, au dire de ses biographes, parlait le slave, l'italien, le français, le turc, le persan et l'arabe ; c'était plus qu'il n'en fallait pour réussir auprès des Osmanlis, gens soigneux de leur santé et peu polyglottes ; en Turquie, les médecins et les interprètes sont en passe d'arriver à tout, parce qu'on les emploie à toutes sortes de petites commissions. Alexandre Mavrocordato devint un homme si indispensable, qu'on le surnomma le *Confident des secrets*, ὁ ἐξ ἀπορρήτων. D'intermédiaire officieux, il devint ambassadeur et plénipotentiaire ottoman au congrès de Carlowitz. Les méchantes langues prétendent que, dans cette célèbre réunion de diplomates, il servit de son mieux les intérêts autrichiens. En tout cas, dévoué, comme tous ses compatriotes, aux progrès de sa religion et de sa race, il profita de son crédit pour assurer aux Grecs la possession du Saint-Sépulcre, et pour établir, partout où il le pouvait, des écoles helléniques.

Soutenue et préservée par ces influences très efficaces, la cité de Chio, administrée par ses démogérontes, fut pendant très longtemps, malgré la présence des Turcs, plus heureuse et plus prospère qu'elle ne l'avait été au temps de l'empire byzantin. Aujourd'hui, un péril incessant et de perpétuelles inquiétudes ont obligé les Turcs à resserrer les liens, autrefois très lâches, de leur régie administrative. Le moutessarif et les trois moudirs de l'île sont un peu plus tracassiers qu'autrefois. Bien que l'*idaré* (ce que nous appellerions le conseil de préfecture) se compose de l'archevêque, du mufti, de deux membres musulmans et de deux membres chrétiens, en réalité l'Islam, par la police du *bin-bachi* et le tribunal du *cadi*, tient en main toutes les affaires de l'île. Les attributions des démogérontes sont à peu près réduites à la perception des impôts. Mais, en 1850, malgré le sinistre souvenir du récent massacre, Fustel de Coulanges pouvait dire encore : « Il faut qu'à l'exemple des Chiotés eux-mêmes, nous considérions les Turcs comme n'existant pas dans l'île. Chio est un État grec, ayant un gouvernement, des lois, des finances, une politique. »

II.

Il était nécessaire d'évoquer ce long passé confus, pour comprendre l'installation précaire et comme provisoire des conqué-

rans, dans les masures en ruines d'où sont partis les podestats de Gènes et de Venise, et pour bien sentir la détresse du quartier musulman, petit troupeau de maisons basses, blotties contre le konak, la caserne, la mosquée et la citadelle, comme si elles reculaient peu à peu devant l'invasion pacifique de l'aristocratie grecque.

Je désirais visiter la citadelle génoise, le *Castro*, comme on dit là-bas. On sait que, depuis la débâcle de l'empire romain, tous ceux qui ont construit, en Orient, des ponts, des églises ou des châteaux, ont fait, avec les marbres anciens, des soubassemens, des seuils, des claveaux ou des parapets. Je ne pouvais manquer de trouver des inscriptions dans les casemates de la sérénissime république. Mais il est très malaisé de pénétrer dans les forteresses de l'empire ottoman. Les autorités civiles et militaires croient volontiers que l'épigraphe qui inspecte obstinément les vieux murs dissimule un ingénieur chargé de surprendre le secret de la puissance ottomane, et de révéler aux Occidentaux, gens arriérés, l'art des fortifications. Le commandeur Spadaro me fut encore d'un grand secours dans cette importante affaire. Nous allâmes ensemble rendre une nouvelle visite au moutessarif, pour engager ces délicates négociations. Kiémal-Bey, après nous avoir offert du café et des cigarettes, nous dit, avec force salamalecs, que cela ne le regardait point, et qu'il fallait s'adresser au pacha qui commandait la place.

Nous sommes allés voir ce dignitaire. Nedjib-Pacha est *liva*, ce qui équivaut, à peu près, à notre grade de général de brigade. Il a sous ses ordres environ quatre cents hommes, qui se répartissent en un bataillon d'infanterie et en une batterie d'artillerie. J'avoue n'avoir pas vu de canons, hors quelques obusiers en bronze patinés de vert, qui gisent dans des terrains vagues. On me dit cependant qu'une petite batterie de montagne, composée de six canons et cachée dans une tourelle, est chargée de défendre Chio. En attendant, elle répond aux saluts des navires de guerre, et fait un tapage d'enfer, le jour de la fête du Baïram.

Le *liva* habite une maison de pauvre apparence, tout contre la caserne. Point de factionnaire. Un *nizam*, dont la tunique bleue est fort râpée, sommeille devant l'entrée, à l'ombre d'une vigne dont les larges feuilles éventent son visage brun. Il se lève à notre approche, va prévenir son maître, et nous introduit dans une chambre, blanchie à la chaux. Son excellence fait le geste de ramasser de la poussière en notre honneur, ordonne à son fidèle *nizam* de nous apporter du café et des cigarettes, et nous sourit aimablement. Mais son excellence est absorbée par une besogne où semblent se concentrer toutes ses facultés : armé d'une loupe, Nedjib considère attentivement une orange. Et nous buvons notre café, lente-

ment, à petites gorgées, très silencieux, tandis qu'au dehors le soleil embrase le chemin blanc, et que des oiseaux dorment, la tête sous l'aile, parmi les feuilles de pampre, au-dessus du bon nizam qui a repris, lui aussi, son somme interrompu.

Enfin, le pacha, tendant vers nous son grand nez qui s'allonge sous le front fuyant et le fez rejeté en arrière, nous adresse quelques mots d'un air éteint. Nedjib parle mal le français et ne le comprend que si l'on prononce les mots très lentement ; par-dessus le marché, il est un peu sourd, ce qui complique singulièrement les difficultés de la conversation. Nous comprenons, toutefois, que le général est fort inquiet : il y a une maladie sur les oranges. Comment faire ? Est-ce que le célèbre Pasteur n'inventera pas quelque nouveau remède pour détruire ce fléau ? Nous rassurons de notre mieux son excellence, et nous tâchons, par des transitions savamment graduées, de passer de la maladie des oranges à l'objet de notre visite. Le liva écoute, d'un air défiant, les explications du commandeur Spadaro, essaie de me décourager en m'assurant que je ne trouverai rien, et finalement propose de me guider en personne dans mes recherches archéologiques.

La caserne est construite en terre battue, consolidée par des pans de bois et par quelques assises de pierres de taille. Deux factionnaires portant l'uniforme bleu de l'infanterie, quelques officiers de grade incertain, sont debout sur le perron de l'entrée. L'approche de notre cortège et la vue du général mettent tout le monde sur pied. Quand nous passons devant les guérites, une voix formidable retentit : *Hast our !* Les sentinelles présentent les armes. Les hommes du poste se lèvent et saluent. Le clairon sonne...

A ce moment, Nedjib-pacha m'a paru tout autre ; son visage a pris une expression que je ne lui avais point vue tandis qu'il regardait, à travers sa loupe, la peau picotée de son orange malade. Il s'est redressé dans sa tunique noire, sobrement ornée, aux manches, de trois galons d'or, et soudain, il m'a paru très grand... Une vision rapide de la vieille Turquie, nation militaire que la paix use et épuise, a illuminé brusquement cette pauvre caserne mal tenue. Confusément, j'ai revu, comme en un songe, vite effacé, les splendeurs de Soliman le Magnifique, la gloire éclipsée de la Horde, l'héroïsme de cette résistance désespérée, dans un camp retranché qui se rétrécit de plus en plus, et j'ai pensé qu'avant la solution de la question d'Orient, il y aura encore de nouveaux Plewna.

Nous traversons des corridors, des chambrées où les sacs gisent à terre, et où les râteliers de fusils dénotent un astiquage insuffisant, des salles obscures où des paperasses, sans doute les archives du régiment, dansent sur le sol, entraînés en gais tourbillons par

le vent qui vient des fenêtres ouvertes et du toit démoli. Puis, nous nous asseyons, avec le général et son état-major, dans un petit corps de garde, où est pendu, parmi les toiles d'araignée, un fort beau sabre à poignée d'argent. Deux vigoureux gaillards m'apportent un énorme pavé, une *Pierre avec des lettres (iasli-tach)*, qui sert de siège dans le mess des officiers. Hélas ! c'est simplement l'épithaphe latine d'une haute et puissante dame, épouse vertueuse d'un Justiniani. Heureusement, dans le mur extérieur de la caserne, une inscription grecque assez ancienne montre ses lettres pointues et régulières. Vite, Kharalambos, muni de son éponge et de sa brosse, en prend l'estampage au milieu d'un cercle de curiosités et de commentaires ; et cette bonne fortune me sauve du ridicule d'avoir dérangé pour rien un général et tout un bataillon.

Le Castro a été si solidement bâti, qu'il a résisté aux nombreux tremblemens de terre qui ont secoué et dévasté l'île. Les grosses tours rondes, dentelées de créneaux, compliquées de bastions et surchargées d'échauguettes, sont encore debout. Au-dessus de l'arc des hautes portes, dans la lourde maçonnerie, on aperçoit l'écusson martelé des Justiniani ou les armes de la république de Venise. Le podestat, la mahone, les nobles habitaient dans cette enceinte de hautes murailles, autour de l'hôpital et de la cathédrale Saint-Dominique. Les Turcs ont voulu s'y installer aussi, et y sont restés quelque temps. Mais les tremblemens de terre ont jeté bas leurs maisons, leurs mosquées, leurs bains, dont on voit encore les salles béantes et les voûtes défoncées, toute leur cité caduque et éphémère, œuvre fragile d'un peuple nomade qui ne reconstruit jamais ce qui tombe, et qui laisse derrière lui des gîtes abandonnés, comme au temps où il plantait ses tentes de peaux de chèvres dans la steppe natale. Ces pans de mur resteront ainsi, penchés et croulans parmi les éboulis de pierres ; l'herbe poussera dans l'amoncellement des ruines, jusqu'au jour où la ferme volonté d'un nouveau conquérant viendra remplacer la résignation de l'Islam.

En se promenant sur le dallage des larges remparts, parmi les bombardes enclouées et les boulets épars qui dorment au soleil dans des lits de fleurs, on songe au passé mort, et l'on évoque le moyen âge occidental. On aperçoit, dans les chemins de ronde, des reflets de piques, des profils d'arquebusiers casqués et corsetés de fer. Mais l'éclatant décor où la vieille forteresse achève de mourir rappelle si peu les verdure humides, les ciels brouillés et les horizons flottans où les châteaux d'Occident dressent leur masse grise ! L'embrasement de chaque créneau encadre un paysage de vives et nettes couleurs. Vers l'Anatolie, les côtes prochaines sont roses au bout de la mer bleue. Dans la rade claire, les caïques enluminés se reflètent

dans l'eau, en images bariolées, qui tremblent. Du côté du couchant, la ville éparpille, parmi des jardins d'orangers, ses maisons blanches aux toits rouges et aux balcons verts. Le ciel ardent arrondit au-dessus de ces splendeurs et de ces misères sa coupole de flamme ; et, dans cette clarté qui précise les contours et avive les couleurs, les décombres sont encore plus tristes ; ce délabrement fait mal à voir dans cette fête de lumière ; il y a, entre ce désastre et la sérénité joyeuse du soleil, une opposition navrante. L'éternité de la mer chuchotante, des collines, de la lumière, n'a passouci de nos peines, de nos labeurs, des rapides aventures qui nous réjouissent ou nous affligent, de la mort des hommes et de la fin des choses. L'ironie des êtres immuables se moque de nos transformations historiques, de nos changemens de rôle et de costume, de nos victoires et conquêtes, comme de nos abaissemens et de nos esclavages. La métropole grecque, les mosquées turques, la chapelle catholique, la citadelle génoise, ont une valeur égale devant le ciel immobile, qui fait flamboyer, sur les haines, les luttes et les ravages que ces ruines racontent, des gerbes de rayons et des pluies de flèches d'or.

Lorsqu'on sort du chef-lieu de Chio, on chemine pendant assez longtems par des ruelles étroites et tortueuses, bordées de murs très hauts. Les Chiotes, gens pratiques, n'aiment pas à perdre inutilement du terrain. Ils prennent le plus d'espace possible pour leurs jardins et pour leurs cours. Il y a beaucoup de villas dans les verdure du *Campos*. Les unes sont habitées toute l'année ; les autres servent de résidences d'été à de riches marchands d'Alexandrie, d'Odessa et de Smyrne. Toutes sont bien tenues. Les propriétaires ont remédié à la sécheresse qui leur fait souvent beaucoup de mal, en recueillant dans de vastes citernes l'eau des pluies, des sources et des torrens ; une machine appelée *noria*, roue munie d'une série de seaux en chapelet, qui s'emplissent au fond du réservoir, et viennent se vider à l'extérieur, leur permet de fertiliser leurs terres par un système d'irrigation très simple et très ingénieux. Mais les Chiotes sont moins fiers de leurs choux et de leurs laitues, que de leur mastic.

Le « pays du mastic, » *mastikho-khôra*, s'étend au sud de la région alpestre de Chio. Je l'ai parcouru en tous sens, à cheval, soit seul, soit en compagnie de James Aristarchi. Autrefois, on était obligé de grimper fort péniblement, à dos de mulet, le long des côtes raides, par des sentiers ravinés, véritables ruisseaux de pierres. Maintenant on peut chevaucher sur les chaussées récemment commencées ; il est vrai qu'elles aboutissent parfois à des précipices taillés à pic et obligent le voyageur trop confiant à retourner sur ses pas. Charmante mésaventure, dont on se réjouit

intérieurement, parce qu'elle autorise la flânerie et permet aux yeux de se reposer sur les parties douces et caressantes du décor. Au premier aspect, ce paysage semble trop sec, trop brûlé de soleil. La poussière du chemin, les pierres des murs, les flancs argentés et nus des montagnes donnent soif. Les collines sont pelées comme des dos d'ânes, semées, par place, de maigres buissons qui se cramponnent aux roches calcaires. On a banni du pays du mastic toutes les futaies qui pourraient attirer à elles la sève de la terre. A peine, çà et là, quelques caroubiers et quelques cyprès. Tout a été abandonné au petit lentisque nain qui tord ses branches parmi les cailloux, et qui est la richesse et la gloire de l'île. Le cavalier, plus haut que les arbres, chemine à ciel ouvert, sans ombre. Mais cette aridité donne au pays un charme particulier, une coloration chaude, légèrement atténuée par des verdure pâles. Un peu avant d'arriver au village d'Aghios-Georgios, près d'une tour génoise dont la masse soutient un aqueduc ancien, la vue est très étendue et très belle. Au loin, le *Campos* étale, comme une oasis, ses bouquets d'orangers, d'amandiers, de citronniers et d'oliviers. Le triangle du mont Korakari est gris perle, moucheté de petites plaques vertes, par les broussailles clairsemées, marbré d'ombres mobiles par les nuages qui passent. Vers l'Orient, la mer luit, incandescente, étamée d'éclairs qui éblouissent, et plissée de remous qui chatoient. Les caps sombres s'allongent sur l'azur. L'île de Psara ébauche sa silhouette bleuâtre à l'horizon. Des baies et des anses, où dorment des barques amarrées, creusent leurs lignes courbes dans les terres, au pied des falaises. Au large, des caïques lointains ouvrent leurs voiles, qui s'étendent comme de grandes ailes blanches et semblent frissonner d'aise au souffle des brises qui attiédissent l'ardeur du jour.

Les soirs sont très doux dans cette sauvage contrée. Le soleil disparaît derrière les collines, mais, au-dessus des eaux violettes, le ciel d'or est semblable à un immense vitrail, tandis que la première étoile s'allume dans des pâleurs nacrées, comme une paillette d'argent.

On rencontre, dans les chemins qui courent entre les lentisques, des paysans en tarbouch écarlate et en culottes à la zouave; ils poussent devant eux, avec un petit bâton pointu qui sert à piquer les croupes rétives, de grands mulets chargés de foin et de paille. De robustes filles passent, assises sur des baudets, parmi des paniers et des cruches. Parfois, on croise un solide gaillard, tenant en main la bride d'une jolie mule qui porte, sur un cacolet rouge constellé de clous d'or, un flottement de voiles multicolores, protégés par une large ombrelle : c'est une femme riche, une

madama, qui va visiter ses terres. On échange un joyeux bonjour avec les passans : *Hora Kali*.... *Katevodio*, formules naïves, qui écartent de la route les mauvais présages et les aventures fâcheuses. Un Grec devant qui vous ne prononceriez pas cet exorcisme serait triste pour toute la journée, et s'attendrait, pour le moins, à recevoir sur la tête, comme le poète Eschyle, une écaille de tortue.

On traverse souvent, avant d'arriver dans le riche « pays du mastic, » des décombres abandonnés. Les frêles cases, de construction récente, se sont écroulées comme des châteaux de cartes, pendant le tremblement de terre de 1881. Au contraire, les bâtisses contemporaines des Justiniani sont encore solides, à peine lézardées par les terribles secousses. Les villages du pays du mastic sont tous bâtis sur le même plan, et je n'en sais pas dont l'aspect soit plus imprévu. Les chefs de la mahone avaient eu l'idée d'emprisonner leurs sujets, ou plutôt les serfs qui travaillaient pour les enrichir, dans de véritables bastilles, dont les quatre portes étaient fermées, le soir, par des barrières de fer. Partout, à Aghios-Georgios, à Élata, à Mesta, à Olympi, à Pyrghi, cet appareil défensif est le même. Les habitans sont cernés dans un carré de maisons contiguës, qui tournent le dos à la campagne, et dont le mur extérieur, percé de quelques fenêtres étroites et closes, a l'air d'un rempart aveugle et farouche. Les autres logis sont rassemblés à l'intérieur, comme un troupeau serré ; rien ne déborde au-delà des limites marquées d'avance ; point de ces hameaux égarés, dispersés au hasard, avant-coureurs ou arrière-garde de nos villes et de nos bourgs. L'accueil de ces villages étranges donne une impression inoubliable, lorsqu'on arrive, parmi les champs de sésame, de coton et d'anis, devant la haute muraille, grise et fermée. Forteresse ? prison ? couvent ? On ne sait au juste comment définir l'aspect de ces enclos où des hommes et des femmes sont parqués comme un bétail. Les cases, avec leurs petites portes cintrées et basses, ressemblent à des cellules, et les ruelles enchevêtrées sont d'étroits corridors. J'ai passé de longues heures dans ces bizarres décors, qui semblent sortir, à peine touchés par les siècles, du moyen âge italien. Je m'arrêtais dans les ruelles montantes d'Aghios-Georgios, causant avec des vieillards qui aspiraient, à longues bouffées, la fumée des narghilés ; un babil d'enfans sonnait en notes claires et en exclamations aiguës ; des petites filles passaient, poussant, à grands coups de triques, des vaches rousses et débonnaires ; je voyais, au bout de la double rangée des maisons plates, un donjon qui semblait chanceler, et une colline jaune, jonchée de rochers gris. Quand nous avons pris notre frugal repas devant la porte

d'un *cafedgi*, à l'ombre d'une vigne ou d'un figuier, Kharalambos entrait parfois, pour faire sa prière, dans des églises peintes et fleuries, où flottait une odeur de cire, et où souriait, parmi les verts et les rouges de l'iconostase, le visage mince et penché de la Panaghia.

A Tholo-Potami, un couple de braves villageois, Nicétas et sa femme Calliope, m'ont donné, pour de l'argent, leur meilleure chambre. Les murs et le plafond sont badigeonnés de fresques barbares. Un coffre vert, une abondante collection de paniers aux formes diverses, des chaises où moisissent des Évangiles et des Bibles, sont épars dans la vaste salle. C'est dans cet ameublement que je reçois le principal personnage du lieu, l'instituteur, natif de Silivri en Roumélie, ancien drogman et homme à tout faire sur les paquebots du commerce, débordant d'impressions et de souvenirs, qu'il a recueillis à Saïgon, Singapour, Java, Ceylan.

A Élata, mon hôte Loukis est un pauvre vieux, d'intelligence courte et de parole lente, un peu résigné et morne dans ses larges braies noires, sous son haut bonnet rouge, que l'usure a pâli et tourné au rose. Il n'est jamais sorti de l'île et parle de la Grèce comme d'un pays lointain, presque irréel... Il en parle d'ailleurs sans passion et sans tendresse. Si Chio recouvre jamais sa liberté, ce n'est pas à Loukis qu'elle le devra. Quand l'animal humain est attaché depuis longtemps, il s'accoutume à sa niche et ne tire même plus sur sa chaîne. Loukis a une peur horrible des autorités turques. Le pauvre homme n'est pas tranquille : le moudir de Nénita lui a fait dire par un zaptié de venir au konak. Il se méfie. J'ai toutes les peines du monde à calmer ses inquiétudes, assis près de lui, devant un plat de pilaf et d'œufs durs. Et Kharalambos fait trembler Loukis, sa femme, ses enfans, plus un vieux médecin de Céphalonie qui s'est joint à nous on ne sait pourquoi, en disant brusquement, sans préambule, de sa voix féroce et saccadée :

— Eh bien ? Ces Turcs, quand est-ce que vous les jetez à l'eau ?

A Olympi, je suis entré dans une maison où un jeune homme venait de mourir. Les démogérontes, les notables, un grand nombre d'amis s'étaient réunis chez les parens pour leur dire des paroles douces. Cette coutume, à laquelle on ne manque jamais chez les Grecs, s'appelle la *parigoria*, la consolation. Dans une petite cour carrée, auprès d'une vieille femme qui pleurait, les visiteurs étaient attablés, et causaient à voix basse, en mangeant, dans des plats de terre brune, des poissons noyés d'huile.

Dans tout le « pays du mastic, » il n'est pas de village plus beau que Pyrghi. Avec sa grosse tour carrée, crénelée en queues d'aronde, ses maisons grises, rugueuses, rébarbatives comme les

palais florentins, son *livadi*, où l'on s'assemble le dimanche et qui rappelle l'étroite place du Palazzo-Vecchio, ses ruelles qui découpent, entre les toits, une mince bande d'azur clair, ses portes barrées de chaînes et fermées de grilles comme celles des communes italiennes, ses voûtes d'arcades interrompues qui laissent des plaques de lumière dorée tomber et s'étaler sur le pavé, Pyrgi est un morceau d'histoire vivante, presque intact, laissé en Orient par la mahone génoise.

J'y suis arrivé le jour de la fête, au moment où les gens du pays se rendent à la panégyrie. Les hommes sont amusans, presque comiques, avec leurs longues jupes de toile blanche qui tombent jusqu'aux pieds, leurs vestes noires trop courtes, les calottes blanches, trop petites, qui tiennent par miracle sur leurs crinières. Mais on regarde à peine cet accoutrement des Grecs de Pyrgi, car leurs femmes, qui se sont parées coquettement, à loisir, ont un costume d'une originalité fort nouvelle. Les jeunes filles, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, sont coiffées d'une barrette blanche, plate, allongée, effilée à droite et à gauche en deux pointes, fleurie de minces broderies, posée crânement en bataille sur leur chevelure courte, qu'elles coupent un peu au-dessus des sourcils, et qui retombe sur les oreilles, en riches boucles. Sur une longue chemise de toile blanche, dont les plis lourds descendent jusqu'aux pieds nus, elles portent une tunique blanche aux manches larges, plissée à la taille par une écharpe nouée, qui retombe par devant en lanières de pourpre. Une pièce d'étoffe voyante, ordinairement orange ou écarlate, agrafée aux épaules, dissimule la poitrine sous des plis de péplum antique, et découpe un corsage carré sur la blancheur de l'ajustement. Ce costume drape plutôt qu'il n'habille; il laisse deviner les formes riches et amples que l'on soupçonne, accuse à peine la cambrure des reins et la robuste rondeur des hanches, dignes d'être modelées, par le ciseau de Polyclète, dans le marbre pur. Quand les jeunes filles sont en âge d'être mariées, elles entourent leur barrette d'une bande de soie blanche ou jaune, dont les franges pendent à gauche jusqu'à l'épaule, et dont l'agencement rappelle tout à la fois le « chapel » des dames du temps passé, et le *mezzaro* des femmes corses. Leurs visages sont charmans. Presque toutes ont le teint bruni : quelques blondes semblent dépayées dans ce milieu oriental. Sur la place étroite, au pied de la grande tour, dorée par le ciel ardent, elles allaient par groupes, se donnant la main, ou bien s'asseyaient immobiles, sur des bancs de pierre, le long des murs, comme des saintes de mosaïque. Des garçons essayaient de les amuser, en chantant de lentes cantilènes. Elles écoutaient, tranquilles, d'un air sage et recueilli, silencieuses,

mais très contentes, et lentement apprivoisées par ces hommages naïfs et discrets.

Je n'oublierai pas Marou Ianniri, la plus grande et la plus belle de toutes. Son écharpe de soie écarlate était incendiée de ramages d'or; sa chevelure flottante, très noire, encadrait son visage brun, cuivré d'une coloration chaude, ses grands yeux noirs, étincelans et épanouis. Tantôt rieuse et tantôt grave, elle avait une fierté superbe de statue, et un charme effarouché de tzigane. Devant les jeunes gens, qu'arrêtait une admiration craintive, parmi les femmes vêtues de couleurs claires, elle passait, toute scintillante de bijoux enfantins et d'amulettes de métal, parée et souriante comme une reine barbare...

Autrefois, le jour de la panégyrie, les garçons et les filles dansaient sur la place. Depuis le tremblement de terre, le village ayant été miraculeusement épargné, les gens de Pyrgi ont résolu de renoncer, par dévotion, à ces réjouissances profanes. Dans l'année qui suivit la catastrophe, le village, ou plutôt la tribu de Pyrgi ressemblait à un monastère. Défense de boire du raki et de chanter. Le loukoum et l'eau pure étaient les seuls plaisirs permis. Depuis, on s'est relâché quelque peu de cette dure abstinence. Mais une véritable loi somptuaire, consentie par la communauté, et exécutée par les démogérontes, a modéré la parure des femmes, et proscrit pour jamais la danse sur les pavés du *livadi*.

James-Bey voulut user de son influence pour qu'on fit en notre faveur une exception. Il exposa timidement sa requête au conseil des anciens, et ces vieillards moroses furent d'abord scandalisés. Enfin, après bien des conciliabules, on nous accorda une danse d'une demi-heure, en dehors du village : il eût été sacrilège d'autoriser, à l'intérieur de Pyrgi, les anciens divertissemens.

Hors des murs, près de la vieille porte, les garçons s'étaient déjà rassemblés, tout joyeux, au milieu d'un va-et-vient d'enfans curieux, éveillés et criards. Un tambourin gronde; une cornemuse chevrote. Sur la crête des murs, sur la terrasse des maisons, les femmes sont debout et regardent. Quel délicieux tableau, si lumineux et si complexe, si lointain avec ses souvenirs du moyen âge, et ses brusques échappées vers des visions d'Afrique arabe! Est-ce une assemblée de châtelaines aux remparts? Est-ce, aux murs de quelque cité sarrasine, la venue des femmes, qui attendent le retour des goums? Elles ont des poses naturelles d'idoles vivantes, et c'est plaisir de voir ces gestes vifs de causerie juvénile, ces yeux gais, ces jolies têtes encadrées de boucles brunes, sous les franges de soie, qui chatoient à tous les mouvemens. La splen-

deur du couchant auréole cet épanouissement de jeunesse et de beauté, met une poussière d'or et de safran dans la transparence des mousselines, fait flamboyer les plastrons cramoisis et les broderies écarlates, précise la silhouette un peu diabolique des petites barrettes pointues, avive l'éclat des bijoux piqués dans la noirceur des cheveux. Ouvrés et gemmés par le soleil, les pauvres bijoux de cuivre, de fer battu et de verroterie étincellent en pointes d'émeraudes, en colliers de perles, en chaînes de diamans.

Quel dommage qu'un sot trouble-fête soit venu déranger fort inopinément cette féerie! Déjà les mains s'entrelaçaient pour la danse, lorsqu'un certain Dimitraki, dont le fanatisme était surchauffé par de nombreuses outres de vin résiné, s'emporta violemment, montra d'un geste de prophète notre appareil photographique, déjà mis en batterie, et dit qu'il était honteux d'offrir en pâture, à de vils étrangers, les plus belles filles du pays. Nous remontrâmes à Dimitraki, d'un air un peu froissé, que nous ne venions point, comme les anciens conquérans, réclamer un tribut de vierges, que nos mœurs étaient innocentes et nos intentions pures. Dimitraki cria encore plus fort. Un vacarme confus s'ensuivit, et la foule se partagea en deux camps, les uns approuvant cet ennuyeux personnage, les autres le blâmant. J'ai cru que les coups de poing allaient tomber dru comme grêle, mais les gens de Chio ne sont pas belliqueux. Ils s'en tiennent d'ordinaire à des mines terribles, à un tumulte de cris aigus, à un tapage assourdissant de gros mots, d'épithètes retentissantes et d'invectives homériques. Dans le Magne, en pareil cas, les Palikares se regardent de côté, d'un air mauvais, et les couteaux sortent de leurs gaines.

Pendant toute la soirée, on causa longuement de cette aventure chez mon hôte, père de la belle Marou Ianniri. La famille était réunie dans une petite cour, couverte, comme la bergerie du vieil Eumée, par un treillis de branches et de feuilles sèches. La fraîcheur de la nuit entrant par une fenêtre qui découpait un carré d'azur profond où brillaient les étoiles. On entendait, au loin, des gens attardés qui chantaient, en frappant les mains, d'une voix traînante, des psalmodies anciennes. Une lampe accrochée au mur faisait flotter sur les visages des clartés tremblantes, noyées d'ombre. Le vieux était assis à terre, les jambes croisées, fatigué et ensommeillé. La vieille était près de lui, toute cassée et ridée. Marou était assise sur un banc de pierre et son sourire laissait briller dans l'ombre ses dents blanches. Près d'elle, sa sœur aînée, dont le mari était absent, tenait sur ses genoux un bel enfant aux boucles blondes et aux yeux câlins. J'écoutais à peine le murmure cadencé, un peu dolent, du patois local. Je regardais la réussite de ces

plantes heureuses, que la pensée ne fatigue pas, qui poussent en pleine terre et en plein soleil, loin des contraintes et des entraves inventées par notre civilisation.

Je quittai Pyrgi avec regret. J'aimais peut-être encore mieux ce village dans sa simplicité de tous les jours, que dans sa parure de fête. Je ne m'e lassais pas de regarder ces ruelles ensoleillées, compliquées d'arceaux, d'appentis, de toits en surplomb, de maçonneries dures, où couraient des plantes grimpantes, toutes vermeilles de fleurs. Au seuil des maisons, les vieilles, les mains croisées sur un bâton, se chauffaient au soleil. Le soir, les jeunes filles allaient puiser de l'eau à une fontaine, hors du village, dans un chemin fleuri d'asphodèles; elles portaient sur leurs épaules avec une grâce antique des vases de grès; et c'était une procession de formes blanches dans le crépuscule embaumé.

Je partis un beau matin, réveillé dès l'aurore par des abois de chiens, des fanfares de coqs, l'enclume d'un forgeron qui sonnait à coups rythmés et rapides, et les appels aigus d'une voisine qui hélait son fils: « Eh! Nestor... Eh! Nestor... »

Sitôt qu'on a dépassé la porte de Pyrgi, on est au cœur des plantations de mastic. C'était justement la saison de la récolte. Le temps était gai, charmant: un bon vent tempérait de fraîches bouffées l'ardeur de l'été. On sentait la présence bienfaisante de la mer, cachée par les montagnes prochaines. Les petites feuilles lustrées des lentisques luisaient sur les branches tordues, un peu au-dessus du sol. La résine, lentement distillée, perlait en larmes transparentes aux blessures du tronc, et tombait, goutte à goutte, sur des toiles étendues ou sur de minces couches de cendre. Les filles de Pyrgi recueillaient soigneusement, en prenant garde de la souiller de terre, la précieuse manne, semblable à une rosée d'ambre pâle. J'aperçus parmi ces travailleuses matinales Marou Ianniri. De loin, à travers le chemin où flottait un arôme subtil de lavande sèche, elle me lança, de sa voix claire, dans son langage enfantin, des paroles d'adieu...

Hélas! pourquoi faut-il que sur les délices de cette île longtemps heureuse flotte encore un affreux cauchemar de violence et de sang? Le massacre de 1822 a laissé à Chio des traces visibles et des souvenirs vivans. Au couvent de Saint-Minas, un vieux moine m'a montré le plus effrayant reliquaire qu'il soit possible de voir. La chapelle de ce couvent a été brûlée; on n'y peut plus dire la messe; mais on a voulu que cet asile fût consacré à ceux qui furent tués injustement, et qui attendent encore la vengeance qu'on leur a promise. Les ossemens des massacrés, pieusement ramassés dans les champs d'alentour, ont été amoncelés dans la nef et sur l'au-

tel. Ce sont là des témoins qui attestent, mieux que tous les récits, l'atrocité du carnage. J'ai tenu dans mes mains une des têtes éparses dans cet ossuaire : le crâne était tailladé de cinq coups de sabre ; quatre de ces blessures avaient entamé l'os ; la cinquième seule avait donné la mort.

Le célèbre tableau d'Eugène Delacroix représente un cavalier du désert, qui traîne à la queue de son cheval une vierge échelée et nue, dont les beaux bras sont tordus d'épouvante. Le romantisme a fait trop d'honneur aux bourreaux de l'île de Chio. Ils ne furent pas si poétiques. Ils n'eurent point cette grandeur farouche ni cette magnificence dans la férocité. Le massacre de Chio n'a pas été une horreur sublime, mais un crime vulgaire et mesquin, une collection d'assassinats sans risques, froidement commis. Ce « coup » fut longuement prémédité. Le sultan Mahmoud avait l'habitude de répondre à tous les succès des Grecs insurgés, en ordonnant des massacres, des viols et des rapt, dans des pays sans défense où il n'y avait que des femmes, des enfans ou des marchands inoffensifs. Après le premier exploit de Kanaris, vite on avait brûlé la ville commerçante et tranquille de Cydonie. L'amiral turc fut vaincu à Samos : c'est pourquoi on coupa des têtes à Chypre pendant trente jours. La ville de Tripolitza, en Morée, ayant été prise par les Palikares, les habitans de Cassandre, en Macédoine, furent livrés à des bandes d'Arnauts. Le sultan voulait de nouvelles représailles pour terrifier les raïas et faire réfléchir les nations de l'Europe. Il n'eut garde de fixer son choix sur l'île de Crète, où ses nizams auraient été reçus à coups de fusil. Chio était une proie facile et ne s'attendait à rien, ayant toujours vécu en bonne intelligence avec la Porte, ayant même refusé de prendre part à l'insurrection de l'Hellade et des îles. Les Chiototes avaient toujours été les plus doux, les plus dociles, les plus timides de tous les raïas. Les sociétés secrètes qui se proposaient de réveiller le peuple grec n'avaient pas même daigné les initier à leurs projets de résurrection nationale. Le 8 mai 1821, l'intrépide Tombasis, avec quinze bricks d'Hydra et dix goélettes de Psara, s'était présenté devant l'île, et, ses avances patriotiques ayant été mal accueillies, il s'était retiré. Les habitans de Chio, pour donner de nouvelles garanties de leur soumission, avaient remis aux Turcs beaucoup d'argent, de nombreux otages et toutes leurs armes : on leur avait enlevé jusqu'aux petits couteaux qui leur servaient à couper leur pain.

C'est à ce moment, le jour de Pâques de l'année 1822, que le capitain-pacha vint mouiller dans la rade, avec sept vaisseaux et huit frégates. Comme beaucoup de gens, affolés par la vue de cette flotte, s'étaient sauvés dans la montagne, on les fit descendre, en

leur promettant l'aman, et en envoyant vers eux quelques consuls qui furent assez naïfs pour se prêter, de bonne foi, à cette ignoble supercherie. L'amiral turc amenait avec lui ses exécuteurs : des bachi-bozouks de Roumélie, des zeybecks et des iourouks d'Asie-Mineure, tout ce que l'empire contenait de plus féroce et de plus lâche. Les aventuriers étaient venus en grand nombre, ardents à la curée, attirés par ce pays riche en récoltes, en monnaies d'or et en femmes. Au jour fixé pour le guet-apens, toute cette meute fut empilée dans des barques, avec des pistolets et des couteaux, et le carnage commença. Des régimens entiers assiégèrent courageusement des villages de trois cents âmes. Pour beaucoup, cette tuerie fut une bonne affaire, un gigantesque bakchich. On égorgeait, on brûlait tout le jour ; le soir, on comptait les paras sur lesquels on avait fait main basse ; on supputait le prix des esclaves, des moutons, des chèvres, entassés pêle-mêle dans les églises profanées. Les enfans et les femmes échappaient à la mort : leur jeunesse et leur beauté les sauvaient du massacre pour les livrer sur place à un assaut de violences, ou pour les réserver à la honte du harem. On les emmena en longs troupeaux ; on les exposa et on les vendit dans les bazars de Smyrne, de Constantinople et de Brousse. Tout ce qui résistait était tué sans merci. A Mesta, une jeune fille criait et se débattait contre un Arnaute : le forcené empoigna la chevelure dénouée, renversa le col, et trancha, d'un coup de sabre, la tête charmante. Celui qui m'a raconté cette scène l'a vue de ses propres yeux.

En effet, longtemps après cette boucherie, quelques-uns de ceux qui avaient été vendus comme esclaves sont revenus dans l'île dépeuplée. Presque toutes les femmes ont été perdues pour jamais, malgré les efforts que leurs parens ont faits pour les retrouver. Mais plusieurs enfans ont été rachetés, et ils achèvent, dans le village natal, une vie attristée par de trop cruels souvenirs. J'ai connu deux ou trois de ces pauvres gens ; j'ai vu leurs yeux, quand je leur parlais de l'année terrible, se voiler de stupeur, et, malgré leur hésitation à conter de pareilles misères, j'ai pu recueillir leur témoignage. L'un avait douze ans lorsqu'arriva l'inoubliable désastre. Un bey l'emmena sur une barque, à Kara-Bournou, en Anatolie, et le donna comme esclave à sa femme. On ne le garda pas dans cette maison parce qu'il pleurait sans cesse, ayant peur d'un grand nègre qui servait avec lui. Il fut conduit à Smyrne et mis en vente. Il se rappela que les acheteurs lui regardaient les mains, les bras, et qu'il pleurait. Un nouveau maître l'emmena à Kiutahia. De là, d'étape en étape, il vint jusqu'à Alep, où la femme du consul anglais l'acheta et lui rendit la liberté.

Un autre, qui habite Éлата, avait à peu près quinze ans en 1822.

Les Turcs vinrent une première fois, sous prétexte de pourchasser des gens de Khora, qu'ils avaient l'autorisation de tuer. Un homme nouvellement marié, dont la jeune femme était enceinte, fut tiré de la maison où il se cachait, amené dans la rue, les mains liées derrière le dos. On le fit mettre à genoux, sous les yeux de sa femme, et on lui coupa la tête. Un paysan fugitif fut emmené hors du village; un iourouk le poussait, lui frappant la nuque avec un couteau qui coupait mal. Le meurtrier, renonçant à se servir du tranchant ébréché, voulut trouer le cou avec la pointe. Pour faire entrer la lame, il frappait sur le manche avec une pierre. Comme l'homme ne mourait pas, il lui tira un coup de pistolet à bout portant. Le témoin put se sauver et se réfugier à Andros.

Je ne multiplierai pas ces dépositions. Le procès est instruit, et le jugement de l'histoire est définitivement fixé sur ce forfait. Au reste, le châtement ne s'est pas fait attendre. La fin du capitana-pacha fut terrible et grotesque. La razzia terminée, il avait invité à son bord les réis-effendi, commandans des navires placés sous ses ordres. On avait fait de grands préparatifs pour célébrer la dernière nuit de la lune de Ramazan. Les verges étaient illuminées. Sur les grands plats de fer battu, les monceaux de pilaf attendaient les convives. Les hauts dignitaires de la marine ottomane avaient compté sans un pauvre marin de Psara, très humble et très illettré, qui n'était pas convié à ces ripailles, mais qui rôdait dans l'Archipel, en quête d'héroïques aventures. Pour faire éclater cet énorme vaisseau en une débandade de planches éparses, pour faire sauter, dans un immense incendie, toute cette mascarade de pachas ivres, il a suffi d'une chose presque invisible et insaisissable : le brûlot, j'allais dire la torpille de Kanaris. Le bon brûlotier avait été prévenu que la cale du vaisseau-amiral recélait un grand nombre d'esclaves chrétiennes : il n'hésita pas...

Et maintenant, la mer est redevenue souriante; la terre a continué de fleurir; le cœur souffrant des hommes s'est repris à l'espoir; mais, dans la transparence des eaux, dans les profondeurs du sol rajeuni, dans l'accueil confiant des visages, on retrouve toujours, en brusques visions de débris, de deuils et de ruines, l'horreur des douleurs récentes et l'amertume des ressentimens inapaisés.

L'ÉLOQUENCE SACRÉE

AU MOYEN AGE

- I. *La Chaire française au XII^e siècle, d'après les manuscrits*, par l'abbé L. Bourgain; Paris, 1879. — II. *La Chaire française au moyen âge, spécialement au XIII^e siècle*, par A. Lecoy de La Marche; Paris, 1886. — III. *Histoire littéraire de la France*, t. xxvi. — IV. B. Hauréau, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*; Paris, 1890-92, 5 vol.— V. *The Exempla of Jacques de Vitri*, publiés par Th.-Fr. Crane; Londres, 1890.

La littérature latine du moyen âge a été dédaignée, en bloc, pendant longtemps, comme barbare au point de vue de la forme et vide au point de vue du fond. C'est que, pendant longtemps, on n'a pas eu le courage de la lire. Les hommes de la renaissance, qui la connaissaient bien, l'ont beaucoup goûtée, en ce qu'elle a de louable; et l'on n'est pas médiocrement surpris de constater la vogue, attestée par une foule d'éditions incunables, dont les écrivains latins, contemporains de saint Bernard, jouirent auprès des contemporains lettrés de Léon X. Il y eut, au xvi^e siècle, une très remarquable survivance de l'art et de la littérature du moyen âge. Cependant, la face du monde s'étant renouvelée, ces choses du passé tombèrent peu à peu dans un profond discrédit. On continua de chanter dans les églises les hymnes d'autrefois; les théologiens feuilletèrent encore les sommes scolastiques; des moines érudits déchiffrèrent encore de temps en temps, dans les manuscrits de leurs bibliothèques conventuelles, des chroniques et des poèmes jadis fameux; mais le public n'y prit plus garde; le moyen âge était mort;

il fut bientôt scellé dans sa tombe, tout entier, par des préjugés hostiles.

De nos jours, on a dû l'exhumer avec toutes les précautions qui avaient été jadis et qui sont encore observées pour l'exhumation de l'antiquité classique. Les fouilles, très pénibles, ne sont pas achevées, tant s'en faut. On a déblayé d'abord, et avec plein succès, le terrain artistique : l'art roman et l'art gothique sont aujourd'hui restaurés, connus, compris, admirés dans leur évolution historique. On s'est attaqué ensuite à la littérature, et le plus grand nombre des explorateurs, les explorateurs les plus habiles, se sont portés du côté de la littérature en langue vulgaire, moins peut-être à cause de sa valeur propre que de l'intérêt qu'elle présentait pour la constitution de sciences nouvelles, la philologie romane, la philologie germanique. Grâce à cette circonstance, la bibliothèque des écrits en langue vulgaire du moyen âge publiés depuis trente ans a pris de vastes proportions ; et la bibliographie raisonnée que M. Gaston Paris a récemment dressée des seuls écrits en vieux français est déjà une excellente histoire de notre ancienne littérature laïque, où toutes les œuvres notables sont groupées en catégories naturelles, classées suivant l'ordre des temps et distinguées conformément aux lois d'une perspective exacte (1). Mais le monde des laïques n'était rien, au moyen âge, en comparaison du monde des clercs, asile presque exclusif des bonnes lettres, de la pensée et de la science. Or les clercs parlaient, écrivaient en latin ; ils dédaignaient les idiomes populaires : *Lingua romana*, dit Robert de Lincoln, *coram clericis saporem suavitatis non habet*. La littérature cléricale en langue latine sera donc, on le prévoit, infiniment plus abondante, plus savante et plus « littéraire, » sinon plus instructive, que celle des écrivains en langue commune qui s'adressaient à des auditoires illettrés. Néanmoins, elle a été relativement délaissée par l'érudition moderne. Peu de personnes possèdent, en effet, dans notre société laïcisée, assez de science ecclésiastique pour travailler utilement dans certaines parties de ce vaste domaine. En outre, peu de personnes ont le courage de s'engager dans des recherches qui passent pour être particulièrement rebutantes. Des médiévistes de profession, qui ont cependant l'habitude de s'occuper de choses fort ennuyeuses, tiennent, dit-on, pour une marque de vertu ascétique de lire nos vieux poètes, nos vieux sermonnaires, nos vieux philosophes cléricaux ; ils prétendent que, pour s'y résigner, des grâces d'état sont nécessaires. Voilà pourquoi les hommes très éminents qui dirigent aujourd'hui ces études mal famées, en

(1) *La littérature française au moyen âge* (XI^e-XIV^e siècle), par G. Paris. Paris, 1890 ; 2^e édit.

France et en Allemagne, MM. B. Hauréau et Wattenbach, ont réuni autour d'eux si peu de disciples. La liste des écrits latins du moyen âge est encore bien loin d'être complètement établie ; la plupart des manuscrits sont mal datés, mal publiés, déguisés sous de fausses attributions. Le chantier des fouilles est encore tout encombré d'échafaudages. Il n'en est pas moins vrai, toutefois, que les résultats obtenus sont dès à présent considérables, et que, en dépit de la méfiance traditionnelle, le travail, dans cette section particulière de l'histoire littéraire, est largement rémunéré. Quelques noms seulement affleuraient naguère à la surface du sol, ceux d'Abailard, de saint Bernard, de Thomas d'Aquin, de Bonaventure : l'œuvre de ces grands hommes et de beaucoup d'autres, comparables aux plus illustres d'époques mieux connues, les Gautier de Châtillon, les Hugues de Saint-Victor, les Hildebert de Lavardin, a été habilement dégagée ; déjà se dessinent des écoles, des périodes, des filiations. Certaines régions qui ont eu l'heureuse fortune d'attirer de bonne heure l'attention ont même reparu presque intégralement à la lumière. C'est dans une de ces régions bien éclairées, d'accès commode, désormais convenables, comme quelques quartiers déblayés de Pompéi, pour des promenades d'antiquaires et de touristes, que nous nous proposons de conduire le lecteur.

I.

L'attention a été attirée de bonne heure sur les sermons du moyen âge, bien qu'il fût nécessaire d'aller chercher les plus intéressans dans des manuscrits très hérissés d'abréviations, parce que ce sont des documens précieux pour l'histoire des mœurs et pour celle des fables populaires. Les anecdotes dont la plupart foisonnent, si vivantes, si typiques, sont des matériaux de choix que recueillent avidement le sociologue et le folkloriste. Aussi les livres des savans qui ont étudié les monumens de l'ancienne éloquence sacrée sont-ils tous divisés en trois parties : les prédicateurs, les sermons, la société d'après les sermons. De ces trois parties, la troisième est traitée d'ordinaire avec un soin particulier. Nous nous contenterons, nous, de parler ici des deux autres, qui sont seules certainement comprises dans la province de l'histoire littéraire.

Des centaines, des milliers de sermons en latin se sont conservés dans des recueils manuscrits du XII^e, du XIII^e et du XIV^e siècle. C'est là un fait qui paraît très étonnant à la réflexion, et qu'il convient, avant tout, d'expliquer.

Il n'est pas aisé de comprendre, en effet, que notre première littérature parénétiqne soit en latin. On prêche, en général, pour être entendu. Or nous savons de source certaine que les ouailles

paroissiales n'entendaient, autrefois comme aujourd'hui, que la langue vulgaire. Un prédicateur discourant en latin dans la chaire élégante de Sainte-Clotilde ou de la Madeleine perdrait son temps, il faut le craindre ; les fidèles de Sainte-Clotilde et de la Madeleine sont cependant bien plus instruits que les grossières congrégations du temps de saint Bernard et de saint Louis. Si tous les sermons latins du moyen âge avaient été prêchés devant des moines, des ecclésiastiques ou des écoliers, nous ne serions pas si surpris, car il serait tout naturel que des clercs se soient exhortés en chaire, les uns les autres, dans la langue de leur profession. Mais parmi les harangues que nous avons, beaucoup sont visiblement adressées à des gens du peuple, à des foules simples et ignorantes. On se demande, non sans quelque inquiétude, si elles ont été prononcées telles qu'elles nous ont été transmises par écrit.

La plupart des sermons latins à l'usage des laïques sont entrelardés de mots, de proverbes, ou même de phrases en langue vulgaire. Ils sont rédigés, comme l'on dit, en latin macaronique. D'une particularité si bizarre, trois éditeurs successifs de l'*Histoire littéraire de la France*, MM. Daunou, Victor Le Clerc et Hauréau, ont conclu que l'on prêchait jadis en style farci, mi-latin, mi-français : « En mêlant du français à leur latin, disent-ils, les orateurs voulaient sans doute se faire mieux comprendre, tout en conservant leur *decorum* de lettrés. » Cela ne revient-il pas à dire que les prédicateurs se seraient résignés, par *decorum*, à jouer avec les fidèles aux propos interrompus ? Un phare à feux intermittens, qui projette par saccades des éclairs dans la nuit, voilà, en effet, l'image d'un sermon macaronique, dont les mots seraient tour à tour intelligibles et inconnus. Que pareille combinaison ait jamais été en honneur, c'est ce que personne ne croira que sur de bonnes preuves. Mais il n'est pas nécessaire de le croire : les progrès de la science, loin de justifier l'hypothèse invraisemblable de l'*Histoire littéraire*, l'ont, au contraire, complètement ruinée. MM. Lecoy de La Marche et Bourgain ont en effet prouvé que tous les discours prononcés, au moyen âge, devant le peuple, l'ont été, comme on ne saurait se défendre de le supposer *a priori*, dans la langue du peuple. Les recueils manuscrits les offrent, à la vérité, en latin, mais c'est qu'ils ont été transposés de l'idiome vulgaire dans l'idiome savant. L'usage de publier en latin des sermons composés et récités en langue laïque a toujours été de tradition dans l'Église. Le père de Lingendes et le père Giry, sous Louis XIV, agissaient encore ainsi, « parce que le latin abrège plus que le français » et parce que les collections parénétiqes, destinées à servir de modèles à des clercs de tous les pays, devaient être rédigées dans la

langue universelle du clergé. C'est ainsi que nous avons, sous un uniforme habit latin, les homélies catalanes de Raymond Lull, les homélies allemandes de Jean Tauler, les homélies françaises de Jacques de Vitri. Quant aux textes farcis, dont la barbarie choque les puristes, ils ont aussi une raison d'être. D'une part, certains latiniseurs de sermons ont cru bon de gloser quelques expressions latines par les expressions françaises correspondantes; ou bien, embarrassés pour transposer les idiotismes, les proverbes de la langue vulgaire, ils les ont insérés tels quels dans le cadre de leurs phrases latines; ils suggéraient de la sorte à ceux de leurs confrères qui auraient à se servir en chaire de leurs thèmes oratoires, le mot propre, technique, qui ne leur serait peut-être pas venu opportunément à l'esprit. D'autre part, nombre de sermons macaroniques sont des brouillons écrits au courant de la plume, ou bien des sténographies hâtives, prises au vol par un clerc, au pied de la chaire d'un improvisateur; ce clerc ne s'est pas gêné pour bigarrer son rapport de mots français et de mots latins, afin d'aller plus vite. Dans des notes rapides, ou à l'état de glose systématique, le mélange des idiomes, le jargon hybride de nos manuscrits est parfaitement légitime; il aurait été déplacé, pour ne pas dire plus, sur les lèvres d'un orateur.

En résumé, les sermons latins du moyen âge sont de deux sortes : « Autre, dit Jacques de Vitri, est la prédication qui s'adresse aux clercs, autre celle qui s'adresse aux laïques. Lorsque nous parlons dans les couvens et les assemblées de savans, en langue latine, nous pouvons dire beaucoup de choses, parce que nous ne sommes pas obligés de descendre aux explications minutieuses; mais avec les laïques [en langue vulgaire], il faut mettre les points sur les *i*, pour que la parole sacrée soit pour eux claire et lucide comme la pierre d'escarboucle. » — Les sermons pour les clercs, non-seulement rédigés, mais prononcés en latin, seront les plus corrects, les plus élégans, les plus doctes, les plus intéressans au triple point de vue de la littérature, de la philosophie et de la théologie. Les autres, « rapportés » directement par un auditeur, en jargon mi-parti, ou bien traduits à loisir et d'un bout à l'autre en langue cléricale, seront plus vivans, plus familiers, plus récréatifs; l'historien les préférera; mais c'est à peine s'ils ont droit de cité parmi les monumens de la littérature latine : — « Ma fille, écrivait Adam de Perseigne à Blanche, comtesse de Champagne, vous me demandez de faire transcrire mes sermons et de vous les envoyer. Je le ferai si vous pouviez comprendre par vous-même le latin de ces homélies; mais vous vous les ferez traduire. Sachez-le donc, ma fille : il est difficile que la pensée conserve sous une traduction, dans un

idiome étranger, l'expression et la saveur qui lui sont propres. La liqueur qu'on transvase perd toujours quelque chose de sa couleur, ou de sa saveur, ou de son parfum. » — Eh bien, les sermons populaires du XII^e et du XIII^e siècle, que nous n'avons plus qu'en latin, sont de la liqueur transvasée.

II.

On distingue et on oppose fréquemment le moyen âge et les temps modernes. A bon droit. Mais il faut distinguer davantage. « Moyen âge » est une expression générique qui sert à désigner des momens très divers de l'histoire de l'esprit humain. Jamais siècles voisins, par exemple, n'ont été plus différens l'un de l'autre que ces deux grands siècles littéraires, le XII^e et le XIII^e. Il y a des abîmes entre le temps de saint Bernard et celui de saint Thomas. — Le XII^e siècle, c'est l'âge de la renaissance médiévale, presque aussi intéressante que l'autre, bien qu'elle ait été moins féconde : âge de raffinemens esthétiques, de culture quintessenciée, en littérature, et de fécondité créatrice en art. Les écrivains de ce temps, d'ailleurs barbare et débordant d'énergie grossière, se sont guindés aux sommets du mysticisme et de l'élégance cicéronienne et virgilienne. Les artistes (architectes, sculpteurs, verriers) ont réalisé avant 1130 les plus purs chefs-d'œuvre romans, et, pendant la seconde moitié du siècle, les plus délicates merveilles du style gothique. — Les hommes du XII^e siècle ont été amoureux, en un mot, de la beauté ; ceux du XIII^e ont brûlé, au contraire, d'une passion austère pour la science, la raison, la philosophie, la vérité. Ils ont décrété la vanité de la littérature. De même que nous rayons aujourd'hui des programmes classiques les vers et les discours latins, vestiges d'une rhétorique surannée, pour y substituer des notions positives de mathématiques et de chimie, exprimées en formules brèves, claires seulement pour les initiés, de même les universités, vers le temps d'Innocent III, ont remplacé par des notions (qu'elles croyaient positives) d'aristotélisme, condensées en langage chiffré, les subtilités grammaticales et les allégories poétiques qui avaient régné auparavant dans les écoles. Le XIII^e siècle s'est occupé de substances, d'essences et de combinaisons abstraites ; il a trop dédaigné la forme, la couleur et la vie. On l'admira toujours, mais on ne l'aime pas : il a eu horreur d'être aimable. Erasme et ses amis, après l'avoir criblé d'épigrammes, l'ont enjambé, pour ainsi dire, afin de fraterniser avec ces lointains précurseurs de leurs doctrines, ces très anciens humanistes, Hildebert, Gautier de Châtillon, si durement chassés, vers 1200, de la république des lettres par la horde des métaphysiciens.

— Il ne faut donc pas s'étonner que les prédicateurs du temps de saint Louis ne ressemblent en aucune manière à ceux de la période précédente. L'éloquence sacrée fut entraînée, comme toutes les autres formes de l'art, dans le torrent de la révolution scolastique.

Les orateurs en renom étaient, au XII^e siècle, des stylistes consommés, nourris à la forte école de Priscien et de Donat, fidèles conservateurs de la tradition antique. Ils avaient des scrupules, des mièvreries et des susceptibilités de beaux esprits. Pierre de Celle enviait naïvement la bonne fortune de l'archange Gabriel qui, lui, n'a jamais commis de solécismes ; rhéteur émérite, il nous apprend qu'il ne savait comment satisfaire les personnes qui lui demandaient des exemplaires de ses œuvres. On se passait, en effet, de main en main, copie des morceaux réussis. Abailard envoyait galamment ses sermons à l'abbesse du Paraclet. On échangeait, entre monastères, des recueils homilétiques, comme, plus tard, les hôtes des cours italiennes échangeèrent des pastiches de Tite-Live, pour quêter des approbations ou solliciter des conseils : Hugues de Saint-Victor prêtait ses homélies sur l'*Ecclesiaste* à l'abbaye de Clairvaux ; saint Bernard, les siennes sur le *Cantique des cantiques* à Bernard le Chartreux. Bernard de Cluni, soumettant les produits de son inspiration à un « aristarque » anonyme, prenait soin de joindre au manuscrit un grattoir pour effacer les mots « douteux au jugement. » « Recevez, très cher frère, ce petit présent que je vous ai promis... » On devine à ces dédicaces musquées, à ces réticences, à ces coquetteries, que l'éloquence qui circulait ainsi devait être très soigneusement travaillée et légèrement précieuse. C'est une induction qui n'est pas contredite par les monuments qui subsistent.

Les chroniqueurs racontent merveilles de l'action exercée sur les foules par les improvisations passionnées des prédicateurs des croisades, comme Pierre l'Ermite et Foulques de Neuilli, et de certains prédicateurs hétérodoxes, comme Tanchelm et Pierre de Bruis ; les biographes ne tarissent pas sur les effets miraculeux de l'éloquence de saint Norbert, de saint Anselme, de Robert d'Arbrissel ; mais, de tant de paroles, aucun écho n'est parvenu jusqu'à nous. D'autre part, nous avons quelques sermons de clercs qui se sont illustrés par des écrits poétiques ou philosophiques, comme Hildebert, Pierre de Blois, Alain de Lille ; mais ces sermons sont malheureusement peu nombreux, médiocres : ou bien ces personnages n'étaient pas nés pour la chaire, ou bien la meilleure partie de leur bagage a péri ; on est en droit de négliger ce qui en reste. — Pour juger, autant que cela est possible aujourd'hui, la glo-

rieuse école parénétiqne de la première Renaissance, ce n'est pas à eux, c'est à la pléiade des moralistes victorins et cisterciens qu'il convient de s'adresser.

Les chanoines du fameux monastère de Saint-Victor, à Paris, faisaient de l'éloquence sacrée un exercice journalier. Ces religieux, qui ont laissé des traces si brillantes dans l'histoire de la théologie et de la pensée du moyen âge, étaient alors les plus rigides, les plus savans des réguliers; la vie spirituelle était, parmi eux, plus sincère et plus intense qu'ailleurs. Les fleurs les plus exquises du mysticisme se sont épanouies à Saint-Victor, avant de renaître sous les mains de l'apôtre d'Assise. A Saint-Victor, on ne raisonnait pas, on n'argumentait pas, on n'avait pas la prétention d'expliquer les saints mystères : on croyait fermement, avec passion, avec attendrissement, avec amour. Nulle part la science humaine n'a été regardée avec tant de hauteur, attaquée avec tant d'âpreté; jamais on n'a tenté avec plus de persévérance de l'écraser sous la majesté de la foi. Or chacun des chanoines du monastère était appelé, à son tour, à exposer devant ses frères le fruit de ses pieuses méditations. De ces homélies quotidiennes, il existe de très précieuses collections de la seconde moitié du XII^e siècle. Elles sont consignées là telles qu'elles ont été prononcées, il y a sept cents ans, au chapitre, au réfectoire et dans le cloître des Victorins.

« Si l'amour des lettres vient à vous tenter, dit l'abbé Absalon de Saint-Victor, rappelez-vous qu'ordinairement les ignorans vont au ciel et les lettrés dans les profondeurs de l'enfer. » Le prieur Gautier blâme ceux qui estiment davantage, dans un sermon, la forme que le fond. Les Victorins, qui méprisaient les vaines gloires du monde, auraient donc, s'ils avaient observé les conseils d'Absalon et de Gautier, méprisé aussi cette vanité, la plus illusoire de toutes, qui est l'élégance du langage. Mais non; ils n'allaient pas si loin. Le goût aristocratique des phrases bien faites était très vif dans le monastère; car le mysticisme ne séduit les gens bien nés que s'il est paré de certaines grâces. Tous les sermons victorins, même ceux d'Absalon et de Gautier, sont d'un style laborieux et tendu. Que de précautions oratoires chez les moins habiles ! « Mes très chers frères, vous savez comme je suis arriéré en fait d'éloquence. Je ne sais pas faire de discours; j'ai la prononciation embarrassée; oh! quelle fatigue!.. vous avez, vous, l'abondance des mots à votre service, et moi, je suis dans l'extrême disette. Voilà pourquoi je tremble. Les quelques miettes que j'ai ramassées de la table des riches, je pourrais encore les offrir à ceux qui sont pauvres : mais je n'ai qu'un seul recours devant vous, qui êtes pleins de sagesse et de science : rappelez-vous que le royaume des

cieux n'est point promis à la parole, et que la sainteté est plus nécessaire que l'éloquence. » En dépit de ces protestations artificieuses qui ne trompaient personne, tous les Victorins ont été dévorés du souci de bien dire, et leurs œuvres, quand elles sont anonymes, se reconnaissent à une certaine gravité noble, sans abandon, qui était comme l'uniforme de la maison. Sous cet uniforme transparaissent d'ailleurs des différences individuelles. Quelques physionomies originales, celles d'Hugues de Saint-Victor, du prieur Gautier, de maître Achard, se détachent avec vigueur.

Après saint Augustin, patron de l'ordre victorin, Hugues de Saint-Victor, *magister Hugo*, était la gloire, le maître et le modèle de nos chanoines; maître Hugues, qui fut, suivant l'expression du cardinal de Vitri, « la harpe du Seigneur, l'organe du Saint-Esprit. » « Sa mémoire est demeurée parmi nous comme un parfum délicieux, comme un concert dans un festin. » Ce n'est pas à titre de prédicateur qu'il est surtout célèbre; cependant, ses homélies sur l'*Ecclésiaste*, que des générations de clercs ont sues par cœur, ne laissent pas de contribuer à sa renommée. Il s'y applique, en vrai fondateur de la tradition victorine, à démontrer la faiblesse de l'esprit humain réduit à ses propres forces. « Les plus grands génies philosophiques ont tâtonné dans les ténèbres, » tel est son thème. Il était tout à fait digne de servir de commentateur à l'écrivain désenchanté de l'*Ecclésiaste*: « Celui qui affirme se trompe; celui qui nie se trompe. Dieu a livré le monde à leurs disputes; et lui, il demeure caché jusqu'à la disparition de ces artisans de mensonges. » Quant à son style, toujours correct, il l'agrément de images éclatantes qu'il emprunte volontiers aux forces et aux phénomènes de la nature. « Autant, dit-il, il y a de propriétés dans les objets visibles et corporels, soit dans leurs qualités internes, soit dans leurs qualités externes, autant on peut trouver d'applications pour la vie intérieure de l'âme. » L'âme humaine, c'est tour à tour l'arbre, le nuage, le lis, le navire. Hugues excelle à manier ces métaphores, à prolonger ces allégories qui plaisaient tant aux hommes d'autrefois: « il n'y a que lui, dit un bon juge, pour les interpréter sur ce ton à la fois majestueux, simple et tendre. »

Hugues de Saint-Victor est mort en 1141. La royauté qu'il avait exercée dans le cloître fut partagée, après lui, entre Achard et Gautier. — Achard, abbé de monastère, puis évêque d'Avranches, fut entouré jusqu'à sa mort, arrivée en 1171, d'une grande réputation; mais le discrédit qui frappa bientôt après l'école victorine, en même temps que toute littérature, l'a fait injustement oublier: ses sermons sont encore inédits. Ils mériteraient cependant d'être connus. S'ils étaient convenablement traduits en

français (il paraît qu'un certain père Gourdon entreprit jadis cette tâche), maître Achard apparaîtrait, au sentiment de M. Hauréau, comme le Massillon du xii^e siècle. En théologie, il est autoritaire au même degré que ses confrères, mais son âme est douce et distraite : *inquietudo spiritus mei*... Il a des effusions de prières et de larmes, des élancemens, des extases : de savantes extases où les allégories s'entrelacent avec un art si subtil que nos yeux, déshabitués de tels tours de force, ne parviennent pas toujours à les distinguer. Et quelle adresse à cueillir les plus belles fleurs dans les parterres de l'antiquité profane et sacrée ! quelle abondance d'antithèses ! quelle riche garde-robe de périodes synonymiques pour habiller de costumes variés les banalités inévitables ! Ces virtuosités d'humaniste seront sans doute condamnées comme puériles par plus d'un censeur moderne ; encore n'y aurait-on pu atteindre sans une forte culture littéraire et beaucoup d'esprit naturel. Il ne faut pas dire trop de mal de la rhétorique : quand elle charme ceux que la dialectique n'aurait pas réussi à convaincre, elle atteint le but même de l'orateur ; que resterait-il des éloquences les plus vantées, si l'on en retranchait les artifices ? — Bien différent d'Achard et de son continuateur, l'abbé Absalon, fut, sans contredit, le prieur Gautier. Celui-là est un homme de combat, fougueux, tumultueux et colérique. Il s'est fait connaître dans l'école par des libelles d'une violence extrême contre tous les philosophes de son temps : Abailard, Gilbert de La Porrée, Pierre de Poitiers, Pierre le Lombard. Il apportait dans la prédication claustrale la même fureur contre ceux qui refusent de s'en tenir à la foi du charbonnier ; elle suppléait chez cet athlète du mysticisme au talent et à la grâce.

D'une spiritualité moins haute, peut-être, que l'institut de Saint-Victor, l'institut bénédictin dans ses grandes abbayes de Cîteaux et de Clairvaux, filles des réformes de saint Robert de Molesmes et de saint Bernard, brilla, au xii^e siècle, d'une lumière aussi vive. Les orateurs cisterciens furent alors légion : il suffira de citer ici Isaac de l'Étoile et Adam de Perseigne. Les conférences d'Isaac de l'Étoile, adressées aux moines de l'île de Ré, en plein champ, au bord de la mer, ou bien à l'ombre des chênaies, pour les délasser des travaux manuels, ont infiniment de bonhomie et d'onction : « Allons, mes frères, nous sommes fatigués, reposons-nous un peu ici. Je vais répondre à la question de ce frère qui s'étonne que le Seigneur ait repoussé la Chananéenne, tandis que les disciples ont intercédé pour elle... » Ou bien : « Regardez là-bas cette barque à l'horizon de la mer. O les malheureux qui affrontent la mort sur des planches si fragiles ! Croyez-moi, mes bien aimés, suivant notre coutume qui est de tirer de la vue des objets exté-

rieurs une instruction profitable à notre âme, comparons la vie à cette mer... » Adam de Perseigne, c'est Fénelon : directeur préféré des consciences mondaines, surtout des consciences féminines. La comtesse de Champagne, fille de Louis VII, veuve d'Henri le Libéral, ne voulut pas avoir d'autre confesseur que lui à l'article de la mort ; la comtesse du Perche lui demanda un règlement de vie pour se conduire chrétiennement dans le monde ; nous avons de lui une épître sur les vanités du siècle dédiée à la comtesse de Chartres, qui l'avait appelé à sa cour ; il avait pour sœur spirituelle une certaine Agnès, dame pieuse de l'entourage de la reine de France. Adam prêchait de préférence dans les monastères de femmes et sur la vierge Marie ; ses homélies en l'honneur de la Vierge ont été réunies et publiées à Rome, en 1662, sous le titre de *Mariale*. Mort en 1204, il vécut cependant à l'extrême lisière du xii^e siècle, en un temps où le mouvement scolastique s'était déjà dessiné nettement ; mais il fut, à cette époque de transition, un des meilleurs représentans du passé. Il aimait le beau langage, les termes choisis, les phrases qui cachent des pointes sous les dentelles ; son éloquence, où les « plaintes de la tourterelle » et les « harmonies de la cithare » reparaissent un peu trop souvent, est souriante, discrètement fardée, comme il sied à la diction d'un prélat, qui, de nos jours, aurait prêché à Paris les carêmes aristocratiques. — A Clairvaux, la grande voix de saint Bernard résonne et couvre toutes les autres, celles de ses disciples directs et indirects, les Geoffroi d'Auxerre, les Guerric d'igni, les Pierre de Celle, qui disparaissent dans le rayonnement de la gloire du maître. L'ordre de saint Benoît a tenu à honneur, au xvii^e siècle, de procurer une édition complète des sermons du fondateur de Clairvaux ; cette édition est l'un des chefs-d'œuvre de dom Mabillon, encore qu'au sentiment d'un critique moderne, dom Mabillon, n'ayant pu consulter qu'un nombre relativement peu considérable de manuscrits, ait mis entre nos mains quelques textes fautifs et laissé dans les ténèbres plus d'un morceau digne de voir le jour. Saint Bernard, cependant, est déjà tout entier dans les sermons réunis par Mabillon. Voilà bien le style étudié du grand homme, nourri de réminiscences de saint Jérôme et de Sénèque, d'une latinité aisée et irréprochable, presque entièrement exempt d'ornemens de mauvais goût, et dont le seul défaut est d'être quelquefois trop copieux. Voilà son allure cassante, ses formules dures, la sévérité redoutée de sa morale. Voilà cette érudition théologique un peu imparfaite qui fait contraste avec la solidité proverbiale d'Hugues de Saint-Victor. Voilà, enfin, dans le classique commentaire du *Cantique des cantiques*, ces apostrophes véhémentes, cette fougue

bourguignonne, qu'un biographe compare à « la flamme qui brûle les grands bois. » — « Quelle parole de persuasion il avait reçue de Dieu ! comme il savait le temps et la manière de prier, de consoler, de conseiller ! Ceux qui le liront en feront peut-être la remarque, mais nul ne le sait mieux que ceux qui l'ont souvent entendu. Lettré avec les érudits, simple avec les simples, sage et parfait avec les âmes spirituelles, il se faisait tout à tous, dans son désir de gagner tout le monde à Jésus-Christ... Le Seigneur, qui avait prédestiné Bernard à l'œuvre de la prédication, lui avait donné une voix forte dans un corps débile... C'est pourquoi, lorsqu'il prêcha les peuples de la Germanie, les Germains semblèrent entendre ses discours (qu'ils ne pouvaient comprendre à cause de l'idiome étranger) plus pieusement que la traduction des interprètes. »

Les prédicateurs victorins et bénédictins sont les représentans les plus notables de l'éloquence sacrée jusqu'au triomphe de la scolastique. Les autres instituts monastiques, Prémontré, Cluni, etc., ne produisirent guère de personnalités originales. Mais le clergé séculier ne céda pas entièrement aux réguliers les charges et les prérogatives de la chaire. A la vérité, la plupart des curés de campagne étaient trop paresseux et trop ignorans pour enseigner publiquement ; quelques-uns allaient jusqu'à salarier des prêcheurs ambulans qui parlaient au peuple à leur place ; un concile normand dut défendre en 1214 aux compagnies commerciales qui s'étaient constituées pour affermer la prédication dans les paroisses, de confier ce ministère à des laïques, et prohiba d'une manière générale ces étranges contrats de louage. Mais si de pareils abus déshonoraient trop souvent les églises rurales, chaque église cathédrale comptait, au pis-aller, parmi ses dignitaires, plusieurs hommes cultivés : l'évêque, le chancelier, l'écolâtre, les archidiacones, les chanoines du chapitre. Les noms et les ouvrages de quelques-uns de ceux qui ont exercé ces hautes fonctions au ^{xii}^e siècle, surtout dans l'église de Paris, sont parvenus jusqu'à nous. Ce sont des noms que les seuls érudits connaissent ; ils ont été entourés pourtant, il y a bien longtemps, d'une légitime auréole de célébrité : plaçons, au premier rang, Geoffroi Babion, chef de l'école épiscopale d'Angers dès 1095, orateur correct, concis, agréable, l'un des meilleurs latinistes d'un temps fertile en pastiches de l'antiquité ; ses sermons ont été constamment cités comme modèles pendant l'âge d'or de la littérature médiévale ; le ^{xiii}^e siècle, cependant, l'ignore, et l'on n'a déterré au ^{xvii}^e siècle une partie de son bagage que pour l'imprimer indûment parmi les œuvres et sous le couvert d'Hildebert de Lavardin. Combien de confrères et d'émules de Geoffroi Babion ont reçu récemment de MM. Hauréau et Bour-

gain, et mériteraient ici, une tardive réparation : Gébouin, archidiaque de Troyes en 1150, écrivain antithétique, symétrique, impassible et subtil, fervent élève de saint Bernard ; Pierre de Poitiers, chancelier de Paris, théologien d'ailleurs renommé, qui fut un moraliste excellent, très jaloux de bien dire, scrupuleux observateur des bienséances de la chaire ; Amédée, évêque de Lausanne, et Raoul Ardent, prêtre poitevin, déclamateurs nerveux, abondans en images grandioses et en citations des poètes, depuis Juvénal jusqu'à Ovide. — Mais c'est déjà trop allonger une liste que les bibliographes de profession aimeraient seuls à savoir complète.

En résumé, l'art de prêcher fut pratiqué au XII^e siècle, tant dans les chaires de Saint-Victor, de Citéaux et de Clairvaux que dans la chaire séculière, par de très habiles rhéteurs. Gardons-nous de prendre au sérieux les professions de simplicité évangélique qu'ils se sont crus parfois obligés de faire : « Autrefois, déclare Nicolas de Clairvaux, Tullius et Virgile me charmaient ; c'étaient comme deux sirènes qui pour ma perte m'avaient enchanté par la douceur de leurs voix ; mais maintenant tout me paraît insipide où ne se trouve pas le nom de Jésus. » « Non, s'écrie Étienne de Tournai, ce n'est pas dans les fictions, ni dans les règles de Priscien, que le chrétien doit placer ses études. La lecture des païens n'éclaire pas notre intelligence, elle l'enténébre, au contraire. La loi du Seigneur est immaculée ; écoutez-la, et vous prêcherez. » Gardons-nous de croire que les conseils donnés avant 1124 par Guibert de Nogent, dans son traité d'éloquence sacrée, aient été suivis à la lettre : « L'homme de Dieu descendra dans les replis de son cœur ; il analysera ses faiblesses et ses contradictions ; il lira longtemps dans ce livre intérieur, s'il veut devenir capable de peindre le vrai caractère des passions. » Ce sont là des banalités théoriques dont on n'a jamais manqué de se recommander, sans s'y astreindre. En réalité, faire preuve de connaissances et de souplesse d'esprit en interprétant en bon style des allégories supposées, tel est l'exercice où les Geoffroi Babion, les saint Bernard et les Hugues de Saint-Victor sont passés maîtres. Leur méthode commune consiste à « moraliser » les textes sacrés, c'est-à-dire à découvrir sous chaque syllabe, sous chaque détail grammatical ou numérique d'un passage de l'Ancien ou du Nouveau-Testament, des intentions mystérieuses, des combinaisons cachées, en vue d'en dégager des préceptes de morale abstraite. Saint Paul n'avait-il pas dit aux Romains (xv, 4) : *Quæcumque scripta sunt ad nostram doctrinam scripta sunt* ? on en concluait que tous les versets de l'Écriture contiennent une leçon de morale, et que l'office du prédicateur est, en interprétant ces versets, d'en dégager l'enseignement

profond. Cette méthode, assurément, n'est pas bonne ; elle n'en a pas moins produit, maniée par des mains expérimentées, des œuvres vraiment belles. Mais comme elle côtoie de très près le ridicule, elle a été funeste aux maladroits, qui se sont complu à d'enfantines étymologies, à des explications aussi folles que froides, à des rapprochemens monstrueux, et, sous prétexte d'atticisme, à toute une quincaille d'assonances et de calembours. Garnier, évêque de Langres, explique gravement pourquoi l'âme s'unit au corps quarante-six jours après la conception : c'est parce que les quatre lettres qui forment ($\alpha\delta\alpha\mu$), dans l'alphabet grec le nom d'Adam, souche de la race humaine, valent respectivement $1 + 4 + 1 + 40$, c'est-à-dire 46. L'enfant, suivant Pierre le Mangeur, pleure en naissant *quia quotquot nascuntur ab Eva clamant vel E vel A*. Le genre allégorique tout entier a été longtemps perdu de réputation auprès des critiques par ces déplorables sottises.

D'ailleurs, au moment où ces excès d'une rhétorique épuisée se multiplièrent, des tendances nouvelles avaient commencé à poindre çà et là, et l'avenir se préparait. — En 1179 mourut au monastère de Saint-Victor un ancien chancelier de l'église de Paris, qui, après une brillante carrière séculière, était venu chercher dans cet asile la paix du cœur. Pierre le Mangeur était un savant, un compilateur, un « mangeur » infatigable de textes. Il garda sous la robe des Victorins des habitudes d'érudition, bien étrangères au mystique institut de maître Hugues. De nos jours, on a jugé sévèrement ses sermons, publiés, du reste, en grande partie sous le nom d'Hildebert et de Pierre de Blois, encore que l'auteur, en bibliographe prévoyant, eût pris soin de les terminer tous par certaine formule qui doit être considérée comme sa véritable signature. Il est vrai qu'il manque parfois de distinction. Sa manière est solide, pédantesque : il argumente, cite, divise, glose, embarrassé d'un lourd appareil scientifique. A ces traits, reconnaissons un précurseur des générations qui devaient renoncer à la recherche de la beauté pour s'enivrer de faits et de logique. — A côté du grand chancelier qui, dès 1170, annonça, dans la citadelle même de l'humanisme mystique, l'avènement d'un autre idéal de prédication, plaçons maintenant son contemporain, Maurice de Sulli, l'évêque qui a posé la première pierre de Notre-Dame de Paris, mort en 1196. Nous n'avons pas de lui des homélies proprement dites, mais des canevas, des « thèmes » de sermons destinés à guider l'inexpérience des orateurs novices : « Si quelqu'un d'entre vous, dit, dans son prologue, Maurice qui s'adresse à ses prêtres diocésains, ne possède pas la science d'instruire les laïques, qu'il lise ce livre : il y trouvera le nécessaire. » Dans ces « thèmes, » appropriés à l'enseignement des laïques, la méthode des Victorins, habitués à discourir devant des clercs instruits, n'aurait pas été de mise ;

l'évêque s'est en effet gardé de la suivre : au lieu d'orner de colifichets littéraires ses modèles d'exhortations aux fidèles, il les a sagement illustrés d'exemples, de proverbes et de comparaisons. Il a inauguré de la sorte un genre qui, pratiqué certainement de toute antiquité, n'était pas jusque-là représenté dans la littérature écrite, celui de la causerie familière, aisée et sans apprêt, qui risque malheureusement de dégénérer, dans certaines bouches, en trivialités choquantes. La prédication populaire, à l'usage des laïques, qui fut si florissante au XIII^e siècle, remonte à Maurice de Sulli, comme la prédication scolastique, à l'usage des clercs, remonte à Pierre le Mangeur. — Observons enfin que le recueil des « thèmes » de Maurice de Sulli est, avec la *Summa de arte predicandi* d'Alain de Lille (qui contient, après quelques conseils généraux, une collection d'esquisses de sermons sur les sujets les plus ordinaires), le plus ancien manuel d'éloquence sacrée, c'est-à-dire le plus ancien spécimen d'une littérature qui ne devait pas tarder, comme nous le verrons, à encombrer le marché de la librairie. — Presque tous les sermonnaires du siècle de Louis IX se rattachent à l'un ou à l'autre des types ébauchés en Pierre le Mangeur et en Maurice de Sulli. Les derniers imitateurs de saint Bernard durent comprendre très vite que la fortune allait à ces nouveaux-venus et que la vieille rhétorique avait vécu. Ont-ils eu tort de la regretter ? Nous ne le croyons pas. Elle avait de grands mérites, le respect de sa dignité et le respect du style. Ses défauts, tels que l'abus des tropologies imaginaires ou « moralités, » jeux d'esprit trop souvent doublés de jeux de mots, sont surtout fâcheux chez les sots qui les ont lourdement accentués. Bossuet, qui n'eut jamais de commerce avec les prédicateurs d'école et de carrefour du XIII^e siècle, a cité saint Bernard, les Victorins, Amédée de Lausanne ; il avait lu Raoul Ardent ; il a imité Geoffroi d'Auxerre. N'est-ce pas là le plus bel éloge de ces maîtres archaïques que des mains pieuses ont enfin vengés récemment des injures du temps ?

III.

L'éloquence sacrée du XIII^e siècle n'est point, comme celle du XII^e, une rivière limpide qui roule des eaux pareilles, d'un bout à l'autre de son cours ; on y distingue à première vue trois courans de couleur et d'intensité différente.

D'abord la tradition de la période précédente se conserva, bien qu'affaiblie de jour en jour, surtout parmi les membres de certains ordres anciens, Cîteaux, Prémontré, Saint-Victor, le Val des Écoliers, etc. Ces ordres adhèrent alors d'autant plus étroitement aux souvenirs de leur passé, qu'ils voyaient prospérer davantage

leurs acharnés concurrents, les ordres révolutionnaires de Saint-François et de Saint-Dominique. Le cistercien Élinand, le cluniste Barthélemi, l'abbé Jean de Saint-Victor, furent, sous Philippe-Auguste et pendant la régence de Blanche de Castille, les plus recommandables des beaux esprits surannés. Mais leur filet d'eau claire s'est perdu bientôt dans le remous d'affluens plus puissans. Vers 1240, il a disparu. Barthélemi de Cluni, symboliste déjà travaillé d'appétits quodlibétiques, meurt en 1236; Élinand, le trouvère converti, l'amant mystique de la Vierge, l'admirateur de Perse, de Juvénal et de Térence, en 1237. A cette date, les quelques clercs séculiers qui avaient oscillé entre la vieille mode et la nouvelle, au cours des années de transition, ont vécu. Étienne Langton, archevêque de Cantorbéry, succomba dès 1228; de l'Italien Prévostin, chancelier de l'église de Paris en 1206, on n'entend plus parler après 1231; un autre chancelier de la même église, l'un des meilleurs poètes lyriques d'un siècle qui n'en a guère produit, Philippe de Grève, passa en même temps qu'Élinand. Encore Étienne Langton, Prévostin, Philippe de Grève, ne se rattachent-ils guère à l'école de saint Bernard que par la constante gravité de leur langage, leurs subtilités antithétiques et leur habitude de « moraliser » les Écritures. *Sacras scripturas*, dit Bale, en parlant d'Étienne Langton, *quam superstitiose per allegorisationes et moralisationes exposuit*. Mais le style de Langton est déjà négligé, brusque, non périodique; Prévostin a déjà plus d'entrain que de raffinement, et, comme Philippe de Grève, il fut, hors de la chaire, dans ses livres, un adepte éminent des théories scolastiques. — En somme, les infiltrations de l'art du XII^e siècle dans celui du XIII^e ont été peu durables et presque inappréciables. Je sais que le nimbe de saint Bernard n'a jamais sensiblement pâli, et que, après 1240, Jacques de Vitri, Eudes de Châteauroux, Albert le Grand, furent encore, de leur propre aveu, illuminés de ses reflets, mais ce phénomène isolé ne tire pas à conséquence: malgré leur respect pour une gloire consacrée à l'égal de celle des pères apostoliques, quels hommes ont été jamais plus complètement « de leur temps » qu'Albert le Grand, Eudes de Châteauroux, Jacques de Vitri?

Le second courant, le courant dialectique, est sans comparaison plus fort. Il traverse toute l'éloquence savante, proprement cléricale, jusqu'au règne de Philippe le Bel. Il est sombre, glacé, et pour en reconnaître les vertus, il faut en faire une analyse très minutieuse: « Au XIII^e siècle, dit un docteur de Sorbonne, Ellies Dupin, qui vivait au XVII^e, les sermons étaient pleins de divisions, de distinctions continuelles. Il est rare qu'on y trouve quelques points de morale développés dans toute leur étendue, mis dans

leur jour, établis sur des principes solides et poussés avec éloquence; on se contente de les proposer sèchement et de les appuyer sur quelques passages de l'Écriture pris dans un autre sens que le naturel. » Les sermons « scolastiques » du XIII^e siècle sont en effet caractérisés par un appareil rebutant de divisions, de subdivisions, de définitions, de distinctions, emprunté à la méthode des logiciens; et par l'emploi exclusif de cette langue barbare, forgée à Séville et à Tolède par les philosophes arabisans, qu'Abailard n'aurait pas comprise. Ils sont à peu près inintelligibles si l'on n'a pas fait de ce dialecte convenu une étude particulière; et quand on a réussi à les entendre, Elies Dupin n'a pas tout à fait tort, ils sont encore fastidieux. Quelles accumulations de textes, quel pédantisme, quelle lourdeur! « Il fallait savoir prodigieusement, suivant le mot de La Bruyère, pour prêcher si mal. » Lisez le meilleur orateur de l'école, saint Thomas d'Aquin: comme tous ses contemporains, il traîne, dans ses sermons authentiques, un pesant bagage de citations; il en torture le texte, avec ordre, d'un air triste, pour en tirer ce qui n'y est pas; il produit des thèses frivoles pour en démontrer la frivolité; il ne se singularise que par les profondes réflexions qui jaillissent parfois, à l'improviste, de son puissant cerveau, ordinairement appliqué à de chimériques commentaires. Seul peut-être, parmi les docteurs fameux de l'Université de Paris, Bonaventure a su laisser glisser de ses épaules, lorsqu'il prêchait, le manteau magistral; seul, à travers le grillage des argumentations obligatoires, « ce tendre médecin des cœurs malades » a su faire entendre des paroles humaines et douces. « S'il y a quelques mouvemens de l'âme chez saint Bonaventure, dit M. Victor Le Clerc, c'est qu'il accepta moins l'apprentissage servile que l'école imposait aux plus nobles esprits. » — D'ailleurs, les doctes théologiens, émules ou disciples de Thomas d'Aquin ou de Duns Scot, ont été bien punis d'avoir voulu convaincre à tout prix en des matières où il suffit d'émouvoir, et démontrer ce qu'il suffit de persuader. « Je ne vois pas, déclare un auteur de la seconde moitié du XVIII^e siècle, le fruit que peuvent produire leurs sermons sur l'esprit des auditeurs. » Sentence dure, mais légitime. Que valent des argumens rouillés dans une monture grossière? La postérité a le droit de les dédaigner; ils ne sont même pas bons à mettre, comme les pièces ciselées des rhétoriciens, sous les vitrines d'un musée (1).

Aussi bien, l'immense majorité des prédicateurs du siècle de

(1) Ajoutons à la décharge des orateurs scolastiques que leurs discours ne nous ont pas été transmis tels qu'ils ont été prononcés. Nous n'en avons que des résumés, des canevas, géométriquement tracés. L'improvisation, brochant sur ces canevas, en dissimulait peut-être la laideur.

saint Louis n'a pas prêché à la manière des docteurs, dans « l'argot de la rue de Garlande ; » la postérité de Maurice de Sully a été plus nombreuse que celle de Pierre le Mangeur. Pour la première fois, au moyen âge, la prédication populaire hausse alors la voix, et triomphe. C'est que, à la renaissance littéraire, réservée à un cénacle de clercs cultivés, a succédé dans le sein de l'Église un renouveau de christianisme, un *revival* religieux. Bien différens des chanoines de Saint-Victor, les frères mendiants, fils de saint François et de saint Dominique, ne sont pas des moines cloîtrés, riches et bibliophiles ; les fondateurs des instituts dominicain et franciscain les ont voués à la pauvreté évangélique et à l'enseignement du peuple. Il y en a bientôt qui annoncent, avec véhémence, la bonne parole sur toutes les grandes routes de l'Occident. Le clergé séculier, d'abord surpris, hostile et apathique, est entraîné à les imiter. Un jour vient où, dans les églises de Paris, des cardinaux comme Jacques de Vitri, des maîtres en théologie comme Robert de Sorbon, ne dédaignent point d'exhorter familièrement des assemblées d'illettrés.

Aujourd'hui l'éloquence sacrée est à peu près morte en France ; cela tient à des raisons profondes ; le « cours de rhétorique » que l'on proposait récemment d'instituer en faveur du père Monsabré n'y changerait rien. En Angleterre, au contraire, où tant de choses du moyen âge sont vivantes, le genre parénétiqne est encore florissant. Allez à Cambridge, par exemple, et écoutez le sermon qui est prêché, chaque dimanche, dans l'église universitaire de Saint-Mary-the-Great par l'un des plus brillans dignitaires du clergé anglican ; allez entendre ensuite au Tabernacle de Londres, où vibre encore la voix formidable de Spurgeon, un pasteur non conformiste. Ne dédaignez même pas de prêter l'oreille aux déclamations des prédicateurs forains de l'Armée du salut. Eh bien, l'orateur disert, gourmé, méthodique de Saint-Mary-the-Great représente, *mutatis mutandis*, et proportions gardées, saint Bernard ou saint Thomas ; le non-conformiste et le salutiste, c'est l'image du prédicateur populaire d'il y a six cents ans. Si vous ne vous endormez pas, vous louerez sans doute la science et l'urbanité de l'un ; mais ne riez pas des autres : s'ils sont souvent ridicules, ils sont sincères, instructifs et touchans.

L'aristocratie de la critique moderne n'est pas très favorable, avouons-le tout de suite, aux sermons populaires que le XIII^e siècle nous a laissés par centaines. Ils sont mal écrits (1), ils parlent aux bonnes gens la langue des bonnes gens ; ils sont semés de néo-

(1) On remarquera toutefois que, comme ils ont été prononcés en langue vulgaire, la barbarie du latin de nos manuscrits ne saurait être mise à leur charge.

logismes, de mots crus, de plaisanteries épaisses, de comparaisons bizarres, et même sacrilèges : « les dictons les plus vulgaires et les gaudrioles les plus profanes y sont mêlés aux citations des textes sacrés. » — « Florence, dit Dante, n'a pas autant de citoyens du nom de Lapi ou de Bindi qu'il se débite de fables en chaire dans le courant d'une année. On prêche maintenant avec des mots et des bouffonneries : pour peu que l'on fasse rire l'auditoire, le capuchon se gonfle d'orgueil ; on n'en demande pas davantage. » De très savans personnages, nos contemporains, se sont prononcés plus énergiquement encore que Dante. Mais ils ont jugé peut-être en humanistes plutôt qu'en hommes. D'ailleurs, ils ont été pénétrés eux-mêmes, à la longue, par le charme de ces qualités excellentes de spontanéité et de naturel, qui font des causeries de Robert de Sorbon, de Nicolas de Biard et de quelques autres moralistes enjoués de la même école un si délectable bréviaire. M. Hauréau, qui a plus d'une fois condamné, d'une manière très rigoureuse, la chaire populaire du XIII^e siècle, au nom de la grammaire et de la décence, ne l'a-t-il pas absoute à moitié quand il a reconnu en ces termes, avec son habituelle exactitude, ce qui lui assure, à nos yeux, un grand prix : « Rien ne fait mieux connaître, dit-il, que ces sermons populaires les sentimens des personnes. Ils sont généralement médiocres au point de vue littéraire, et souvent même détestables, mais les uns vifs, les autres lourds, tous sont d'allures franches... On y trouvera des inconvenances de toutes sortes, mais pour faire bien apprécier l'état moral d'un orateur, il n'y a rien de tel que ses naïves offenses aux règles du goût. Dans un discours composé suivant les règles, il dit ce qu'il doit dire, non peut-être ce qu'il pense. Le ton plus ou moins vif de sa sincérité nous apprend en outre ce qu'il peut se permettre devant son public ou ce qu'il juge utile d'oser pour lui plaire... La liberté du genre familier autorise chacun à parler suivant son humeur propre... D'où l'on recueille d'intéressantes informations sur les mœurs. »

Il suffit, en effet, d'assister à quelques sermons populaires pour apprécier à bon escient et l'orateur et l'auditoire. L'un et l'autre se profilent nettement dans les sermologes du XIII^e siècle. Le public qui se réunissait autour des chaires populaires de ce temps ne ressemble nullement à celui des prêches anglais de nos jours, d'une ferveur passionnée et grotesque : c'est un brave public français, médiocrement dévot, crédule, léger, curieux d'histoires merveilleuses et de bonnes farces. Certes, il n'est pas dévot ; il assiste au sermon sans zèle ; des plaintes s'élèvent fréquemment des rangs du clergé, parce que les églises sont presque désertes quand on prêche : « Ont-ils perdu leur ânesse, ils feront bien deux lieues

pour la chercher, et, pour venir entendre le sermon, ils ont peine à quitter leur maison. » « J'ai vu, rapporte un anonyme, un chevalier qui n'avait jamais assisté au sermon ; aussi ne soupçonnait-il pas ce qu'est le saint sacrifice, et se figurait-il qu'on le célèbre uniquement pour recueillir l'offrande. » Les bourgeois de Paris avaient l'habitude de quitter l'église au prône et de n'y rentrer qu'au *Credo* : « ainsi font les crapauds quand la vigne fleurit, le parfum de la fleur les chasse et les tue, comme la douceur de la parole de Dieu met en fuite ces bourgeois. » — Si les fidèles se décident à venir, il faut encore savoir les retenir, car s'ils s'ennuient, ils sommeillent. En pareil cas, Jacques de Vitri conseille d'user d'artifice, par exemple de s'écrier très haut : « Celui qui dort là-bas, dans ce coin, ne connaîtra pas mon secret, » ou bien de raconter des anecdotes : « le glaive affilé de l'argumentation, dit-il, n'a point de pouvoir sur les laïques ; à la science des Écritures, sans laquelle on ne peut faire un pas, il faut donc joindre des *exemples* encourageans, récréatifs et cependant édifiants. Ceux qui blâment ce mode de prédication ne soupçonnent pas les fruits qu'il peut produire. » *L'exemple*, c'est-à-dire une anecdote terrible ou amusante, réveille l'attention et sert de véhicule à la vérité. Telle est aussi l'utilité des comparaisons instituées entre les abstractions de la théologie et les choses les plus communes de la vie courante : entre la confession et la saignée, entre la préparation à la communion et le lavage de sa maison par une bonne ménagère ; entre « maître Ourry, » le patron légendaire des vidangeurs, et ceux qui ne sentent plus la mauvaise odeur du péché. Le bon peuple dressait l'oreille à ces grossièretés familières, s'épanouissait d'aise aux narrations plaisantes, frémissait, comme à la veillée, aux contes tragiques. Un prédicateur expérimenté, pour varier ses effets, devait avoir en réserve une provision d'apologues dans le goût d'Ésope et de Marie de France, des anecdotes empruntées aux chroniques, aux compilations d'histoire ancienne, ou bien aux « vies des saints ; » un assortiment de souvenirs de voyage, de faits divers, de bons mots, un bric-à-bric de renseignemens extraits des « bestiaires » à la mode, sur les mœurs bizarres des plantes et des animaux exotiques. Mais il y avait un art de mêler tous ces ingrédients et de les faire valoir. Jacques de Vitri nous en prévient : « Tel *exemple* paraîtra insipide à la lecture, qui plaira au contraire beaucoup dans la bouche d'un habile homme. »

L'orateur populaire du moyen âge connaît ses ouailles, et, sans les flatter bassement, il les sert à leur convenance. Que de plus austères l'en blâment ; s'il n'avait pas eu recours à ce stratagème, il aurait vu son troupeau émigrer aux représentations des jongleurs. *Plus habet auditores jocularum quam predicator!* — « Il y

a par ici des gens, dit Robert de Sorbon, qui aiment moins à entendre parler de Dieu que de Roland et d'Olivier ; » et cependant, observe Gérard de Liège, cela n'est pas juste, car la mort du Christ est bien aussi dramatique que celle de Roland ; *multi tamen compatiantur Rolando et non Christo*. L'orateur cède donc au torrent de la mode, mais il y cède volontiers, autant par goût que par nécessité, car lui-même est d'ordinaire du peuple, dont'il a la psychologie élémentaire, les croyances puérides et les passions. S'il conte si bien des histoires de revenans, d'effroyables thau-maturgies, des aventures improbables, c'est, sachez-le, parce qu'il est le premier à s'en édifier, comme il est le premier à rire de ses farces. Alerte et de belle humeur, puisque « un bon serviteur de Dieu doit avoir le cœur gai, » il parle à ses gens, de même qu'ils l'écoutent, en toute simplicité. Il ne recherche pas les applaudissemens ; il raille au contraire ceux qui s'épuisent pour en récolter. « L'araignée, dit le bon Nicolas de Biard, [fabrique avec ses entrailles de la toile pour prendre des mouches ; je connais des clercs qui s'étripent de même (*eviscerant se*) pour tisser des sermons afin d'attraper la mouche de la vaine gloire et des avantages temporels. » Telle n'est pas la méthode de Nicolas, dont les discours sans prétention ont eu tant de succès. Ni fanatique, ni pédant, il n'effleure jamais les problèmes épineux du dogme ; il cause tout bonnement de morale pratique, pour qu'il y ait dans le monde plus de charité et de vertu ; et il compte bien que les pécheurs, à force de l'entendre, finiront par s'amender : *Non est lupus adeo incarnatus in ove quin fugiat si pastores continent clamare* : Ha, ha ! *Unde bonum est frequentare sermones*. A la vérité, il n'est pas toujours moraliste de bonne compagnie : il ignore la discrétion, les sous-entendus. « Nous sommes les chiens de garde du Seigneur, disaient les prêcheurs dominicains, chargés d'aboyer dans sa maison ; » ce n'est pas à des aboyeurs qu'il faut demander de la mesure. Frère Nicolas, pour sa part, était naturellement indulgent : il admoneste les pécheurs avec une aimable mansuétude, que ses confrères n'ont pas tous imitée. Cependant il aboie souvent, lui aussi, mais c'est contre les riches, les puissans de la terre, les dignitaires de toutes les hiérarchies : en quoi il est resté encore sous la robe de saint Dominique un membre de ce peuple égalitaire et frondeur qu'il exhorte : « Puisque nous sommes tous de même condition, celui-ci ne doit pas être fier à l'égard de celui-là. Des vases fabriqués par le même potier, avec la même argile et pour le même usage, n'ont aucune raison d'être orgueilleux. Or nous sommes tous l'œuvre du même ouvrier, formés de la même matière et pour la même fin, le service de Dieu. » On s'étonne à bon droit des hardiesses politiques que les prédica-

teurs plébéiens, protégés par l'immunité ecclésiastique, se sont permises au XIII^e siècle. Ils ont provoqué plus d'une fois à la haine des bourgeois, des baillis, des clercs prébendiers et fainéans : « Les gouverneurs de notre temps, dit Évrard du Val des Écoliers, sont comme les aveugles qui ont des chiens pour les conduire. Ces chiens s'appellent conseillers, baillis, prévôts, et ce sont bien, à proprement parler, des chiens, qui toujours applaudissent à leurs maîtres avec leurs queues caressantes et poursuivent les étrangers, surtout les petites gens, les bonnes gens, pour les mordre et les déchirer. » Les rois même n'étaient pas épargnés. « C'est la coutume, dit Daniel de Paris, de faire une grande fête quand naît le fils d'un roi ; j'ai vu cela en France. A plus forte raison doit-on fêter en ce jour de Noël la naissance du fils du roi du Paradis. Les autres princes viennent au monde, non pour nous donner quelque chose, mais au contraire pour nous prendre du nôtre. Quand ils ont quelque dette, il faut que les sujets la paient ou soient mis en prison pour eux, et la prison même ne les dispensera pas de payer. Mais le fils du roi céleste est venu, lui, pour solder nos dettes ; et pour nous racheter, il a subi la captivité. » Frère Daniel n'est pas dupe non plus de la noblesse : « Chevaliers de carton, s'écrie-t-il, s'ils étaient au moins comme ceux qui sont peints sur ces murailles, ne faisant ni bien ni mal. » — Quand un prédicateur du XIII^e siècle est amené à nommer l'un ou l'autre de ces deux éternels ennemis du pauvre, l'usurier (c'est-à-dire, en ce temps-là, le financier, voire le trafiquant), et l'avocat, c'est un déluge d'invectives. Au fond de cette pieuse horreur des diseurs de messes pour les professions lucratives, n'y avait-il point un peu d'envie ? Le naïf dépit d'Eudes de Cheriton l'a laissé croire : « O la belle science que celle de la loi Turpilienne et de la loi Aquiline ; elle rapporte plus en une heure que les offices et les cantiques d'un curé pendant toute l'année ! »

On possède les noms et des fragmens plus ou moins étendus de deux ou trois cents prédicateurs de cette espèce. De cette vaste bibliothèque, encore presque entièrement manuscrite, quelques figures sympathiques ressortent avec un relief saisissant. M. Hauréau a magistralement retracé naguère, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* (1), la plus curieuse, celle de Robert de Sorbon. — Ah ! l'honnête homme, le brave homme que ce fondateur, trop longtemps méconnu, de notre maison de Sorbonne ; si fin, d'une finesse de bon bourgeois, sous sa fruste apparence, si abondant en propos malicieux, si français, si vif, si fier. Il était chanoine de Paris ; il était devenu riche après avoir été

(1) Tome xxxi, 2^e partie.

pauvre ; il vivait dans la familiarité du roi et de sa cour ; jamais cependant « il ne hurla, » comme il dit, « avec les loups ; » il resta le plus simpliste et le plus clairvoyant des moralistes. Il ne se gêna jamais pour dire rudement qu'il n'aimait pas les beaux habits, le luxe des repas, les chansons profanes des ménestrels. A l'égard des usuriers, il ne s'exprime pas autrement que les plus intransigeans aboyeurs des ordres mendians : « Je professe que tous les usuriers, les thésauriseurs qui détiennent la chose d'autrui, sont des larrons, et qu'au jour de la mort le diable les saisira comme des larrons pour les conduire à ses gibets. Ils ont maintenant les mains si serrées que rien ne s'en échappe, mais à leur mort on ouvrira leurs coffres, qu'ils ont tenus si bien fermés, pour en extraire les richesses qui leur étaient chères comme leurs entrailles. Je les compare à des pourceaux, qui sont, tant qu'ils vivent, de grande dépense. Un pourceau coûte beaucoup à celui qui veut le bien nourrir, et pourtant il ne rapporte rien tant qu'il vit et ne fait que souiller la maison. Mais un pourceau mort est de grand prix ! » — Robert est maître en théologie ; il a installé sa demeure à l'usage des écoliers besogneux ; il ne prise pas davantage pour cela les docteurs de l'Université qui font passer la religion pratique après leurs spéculations contentieuses : « Ce sont des gens pleins d'orgueil, qui, dans le cours d'une année, ne gagnent pas une âme au Seigneur. Le curé sans tache, sans reproche, qui observe la loi de Dieu, voilà le théologien dont les leçons profitent. » Et ailleurs : « Les livres de Priscien, d'Aristote, de Justinien, de Gratien, d'Hippocrate, de Galien sont, j'en conviens, de fort beaux livres, mais ils n'enseignent pas la voie du salut... Voulez-vous savoir quel est le plus grand clerc ? Ce n'est pas celui qui, après avoir veillé longtemps devant sa lampe, s'est fait recevoir à Paris maître ès-arts, docteur en décret, c'est celui qui plus aime le Seigneur. » Au-delà de la perfection morale, conçue à la manière puritaine, Robert de Sorbon ne voyait rien, ni la science, ni la beauté. Il n'eut jamais l'ambition de passer pour un bel esprit ; son discours a toujours le ton de la conversation la plus familière : « il ignorait ce que c'est que composer son visage avant de paraître en public : telle était son humeur, tel est son style. » Cet Alceste bourru, borné, bienveillant au fond, n'en a pas moins mérité un titre qu'il aurait sûrement dédaigné, s'il suffit, comme nous le pensons, pour être un écrivain, d'avoir une manière d'écrire savoureuse et personnelle. Sa manière, à la vérité, aurait déconcerté, cent ans auparavant, chez un prédicateur de la cour ; car c'est celle d'un improvisateur de la rue, énergique et haute en couleur. Entendez-le déclarer que la vilenie qui souille l'âme est plus grave que celle qui salit le corps : « Quand une bonne

femme tient à la main un chiffon pour essuyer les souliers et qu'un ribaud s'approche d'elle pour y torcher ses pieds, il ne lui fait pas grande injure; mais s'il voulait prendre pour le même usage un coussin d'écarlate, elle ne le laisserait pas faire. » Les sermons de Robert foisonnent d'images de cette espèce, mais on pourra se convaincre bientôt qu'elles sont toujours employées avec à-propos, avec esprit, avec ce tact naturel qui ne s'enseigne point, grâce à l'édition partielle des œuvres du maître qui se prépare présentement en Sorbonne.

A côté d'un Robert de Sorbon ou d'un Nicolas de Biard, la liste des prédicateurs populaires du temps compte naturellement plus d'un lourdaud, à la fois sans tenue et sans esprit. Mais à quelle époque les modes, bonnes ou mauvaises, n'ont-elles pas été exagérées, compromises par des maladroits? Les énormes facéties d'un Jean des Alleus ne tirent pas davantage à conséquence que les absurdes allégories des Victorins les plus mal doués. Il convient d'observer cependant que le ton des sermons de la fin du XIII^e siècle est, en général, d'une octave au-dessous de celui des sermons contemporains de saint Louis. Une décadence se marque, amenée, comme il arrive, par le développement de germes qui, longtemps inoffensifs, manifestèrent tout à coup une activité dissolvante. Les premiers prédicateurs populaires avaient le mot pour rire; les derniers, pour stimuler des auditoires blasés, ont employé avec excès le gros sel et les pitreries. Les uns égayaient le discours d'anecdotes choisies, les autres l'ont surchargé de « contes de bonnes femmes, » *aniles fabulas*, pour employer l'expression d'un concile scandalisé.

La décadence fut d'ailleurs singulièrement accélérée sous le règne de Philippe le Bel par deux agens très efficaces: l'habitude du plagiat et l'enseignement par les professeurs d'éloquence sacrée de procédés mécaniques. C'a été l'une des manies du moyen âge de croire fermement à la valeur des machines intellectuelles et d'en confectionner beaucoup: machines mnémotechniques, machines à penser, machines à prier, machines à prêcher. Ni au XII^e siècle, ni au commencement du XIII^e, la prédication n'avait eu de règles fixes, de recettes imposées: elle avait été d'abord grave, affectée, littéraire, puis familière et vivante, mais elle avait toujours été originale; et c'est pour cela que, à des degrés divers, elle sait plaire encore. Des théoriciens vont malheureusement mettre bon ordre à cet état de choses; ils formuleront les lois du genre parénétiq; ils substitueront à l'invention individuelle une série d'opérations automatiques, et les praticiens ne manqueront pas pour construire les pièces et les ressorts du mécanisme indiqué par la théorie.

Ainsi « le métier, comme dit M. Victor Le Clerc, succèdera à l'inspiration; » à l'ère de la composition artistique succèdera celle de la fabrication industrielle. D'un autre côté, le moyen âge n'a jamais eu clairement la notion de la propriété littéraire; les écrivains se copiaient alors les uns les autres, sans vergogne; pourquoi les prédicateurs novices n'auraient-ils pas fait des emprunts aux prédicateurs émérites? A quoi bon imaginer du nouveau, puisque, par des apports séculaires, un trésor d'historiettes, de lieux-communs et de formules persuasives s'était constitué, auquel il suffisait de puiser? Les maîtres dirent de bonne heure aux écoliers: « Faites comme les marchands de blé; ayez, comme eux, la prévoyance d'emmagasiner des amas de blé pour les produire ensuite et les vendre en temps opportun. » Quelques-uns, comme Nicolas de Biard, profitèrent mal de ces préceptes: « Le marchand de drap, dit Nicolas, a plusieurs espèces d'étoffes; de même l'orateur sacré doit avoir en magasin des sermons de différentes espèces. Hélas! moi, pauvre ignorant, je suis bien mal approvisionné. » Mais la plupart des jeunes clercs s'accoutumèrent à recueillir, pour la resservir à l'occasion, la desserte de la table d'autrui; ils ne s'appliquèrent plus qu'à combiner des larcins inavoués. Les plus paresseux s'empresèrent bientôt d'établir et de propager des principes encore plus funestes: ils ne rougirent pas de débiter textuellement les discours stéréotypés d'orateurs célèbres, ou bien ceux que rédigèrent à leur usage des auteurs compatissans. Il y eut des clercs qui prêchèrent durant toute une année *Abjiciamus* et *Suspendium*, c'est-à-dire les deux parties de la « Somme » des sermons dominicaux de Guillaume de Mailli, qui commencent respectivement par *Abjiciamus opera tenebrarum* et par *Suspendium elegit anima mea*. Il existe plus de trente éditions d'un manuel dont le titre impudent lui fit sans doute une belle réclame: *Dormi secure*, « Dors tranquille, » ton sermon est prêt pour demain.

Il ne nous reste plus qu'à examiner sommairement cette littérature de guide-ânes qui, inaugurée, nous l'avons dit, par Maurice de Sulli, régna sans rivale, au xiv^e siècle, dans les chaires d'Occident. C'est le marais, stérile et désolant, où toutes les sources de l'éloquence médiévale ont abouti et se sont perdues.

IV.

Soit un clerc sans instruction et sans zèle (ce type n'était pas rare vers l'an 1300), qui n'a pas reçu de la nature le don de conter avec agrément, qui n'a point de lectures, point de souvenirs. Il s'agit de le mettre, à peu de frais, en état de prêcher convenablement. Rien n'est plus aisé! Qu'il entre dans la boutique d'un

libraire; il s'y procurera, pour une somme modérée, taxée par les autorités de l'Université, les instrumens indispensables. Et il n'aura que l'embaras du choix, car la boutique en est pleine.

Il songera d'abord, je suppose, à se rendre acquéreur d'un recueil d'anecdotes, car il sait fort bien qu'au dire des experts, l'anecdote est le plus utile condiment du discours. Jacques de Vitri n'a-t-il pas dit et répété : « Employez beaucoup de proverbes, de traits d'histoire, d'exemples, surtout quand l'auditoire est fatigué. » Des « exemples, » notre clerc, s'il était érudit, aurait pu en extraire lui-même des *Vitæ patrum*, des *Dialogues de saint Grégoire*, du *Dialogus miraculorum* de Césaire d'Heisterbach, du livre de Valère Maxime et des légendes hagiographiques. Mais il n'est pas érudit, et ce qu'il cherche, c'est justement une compilation dont l'auteur ait fait à sa place les dépouillemens nécessaires. Si ledit auteur a joint aux exemples classiques des récits de son cru ou ramassés dans la tradition orale, l'ouvrage n'en vaudra que mieux. Or, de tels ouvrages ont été jadis de vente courante. Plusieurs, qui sont anonymes et d'un volume énorme, sont commodément disposés en forme de dictionnaire alphabétique, de sorte que l'on y trouve sous les mots *abstinencia*, *amicitia*, *apostasia*, *avaricia*, etc., de quoi illustrer un sermon sur n'importe quel sujet; ils sont intitulés *Alphabetum exemplorum* ou *Alphabetum narrationum*; l'un d'eux est attribué, peut-être gratuitement, à Étienne de Besançon, huitième général des dominicains. Ils sont restés en usage jusqu'au xv^e siècle, qui vit paraître à Bâle un nouveau *Promptuarium* alphabétique d'exemples, celui d'Hérolt, dont on connaît trente-quatre éditions antérieures à l'an 1500. — Mais les libraires du moyen âge ne tenaient pas seulement des dictionnaires d'anecdotes, les Larousse de ce temps-là. Ils avaient aussi des répertoires méthodiques. Des sermons de Jacques de Vitri, on avait tiré, dans l'ordre des commémorations de l'année liturgique, de nombreuses collections d'*exempla*. Un dominicain, Étienne de Bourbon, avait réuni sous ce titre : *Liber de septem donis Spiritus Sancti*, quantité de narrations édifiantes à propos des sept dons mystiques du Saint-Esprit : crainte de Dieu, piété, science, force (1), etc.; Étienne était un homme simple et sans talent, mais il avait beaucoup connu l'illustre cardinal de Vitri, beaucoup vu et beaucoup retenu; presque tous ses *exempla* ont une saveur originale et ne se retrouvent pas ailleurs. Un anonyme, que d'aucuns croient être le général des dominicains Humbert de Romans, l'a imité; mais en l'imitant il l'a dépassé, parce que la nature

(1) On a de l'ouvrage d'Étienne une édition partielle : *Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon*; Paris, 1887, 1 vol. in-8°.

l'avait mieux doué ; il a rubriqué d'une manière significative son ouvrage, jadis fort estimé : *Tractatus de abundantia exemplorum in sermonibus*. Citons encore la « Somme » du moraliste Guillaume Peraut et le *Speculum exemplorum* de Nicolas de Hanapes, le dernier patriarche latin qui ait résidé en Orient. Quant aux anonymes, ils sont, à vrai dire, innombrables ; quelques-uns, qui ne rapportent guère que des aventures particulières et locales, à l'usage des prédicateurs d'une certaine province, offrent aujourd'hui le plus vif intérêt ; on a fait connaître récemment un recueil tourangeau, un recueil irlandais ; la plupart attendent encore d'être utilisés.

L'exemple proprement dit est une anecdote. Autre chose est le conte moralisé, anecdote sertie dans une morale subtilement déduite et dans un commentaire tropologique. Les clercs ignorans préféraient souvent, on le croira volontiers, les répertoires de contes moralisés aux répertoires d'exemples, puisque ceux-ci leur laissaient à faire un effort d'interprétation dont ceux-là les dispensaient. Eudes de Cheriton, cistercien anglais du XIII^e siècle ; Robert Holkot, professeur de théologie à Oxford, et le dominicain provençal, Jean Gobi, l'auteur de la fameuse *Scala cæli*, au XIV^e, ont trouvé dans le clergé séculier et régulier une foule de cliens, sans cesse renouvelée, pour leurs dictionnaires alphabétiques ou méthodiques de moralités fabuleuses. La *Scala cæli* fut jusqu'à la Renaissance l'un des livres de chevet des prédicateurs ; après les *Gesta Romanorum*, autre recueil d'histoires moralisées, traduit de bonne heure en langue vulgaire, et populaire surtout dans le monde laïque, ce fut un des plus gros succès de librairie du moyen âge. — Mais il y avait des clercs ambitieux qui, prétendant à une réputation de profondeur ou de mysticité, ne se contentaient point d'Eudes de Cheriton, d'Holkot ou de Gobi. Pour ces trois auteurs, en effet, le conte est le principal, l'allégorie est l'accessoire ; c'est le contraire dans d'autres compilations qui paraissent avoir été presque aussi recherchées : l'*exemplum* y est réduit au strict nécessaire, la « moralité » s'allonge indéfiniment : tel se présente, entre autres, l'ouvrage de Jean de Saint-Géminien, dominicain toscan, *De exemplis et similitudinibus rerum* ; c'est une encyclopédie parénétiqne : *universum prædicabile* ; l'auteur y traite en dix livres, à l'usage de ses confrères, de toutes les « moralités » qui se peuvent extraire de la comparaison des choses spirituelles avec celles de la nature physique. Chose notable, Jean de Saint-Géminien eut, comme Jean Gobi, l'honneur d'être imprimé en plusieurs éditions incunables.

Pour fabriquer suivant les règles l'assaisonnement d'un sermon, des « exemples » même « moralisés » ne suffisaient pas ; il fallait y joindre le sel des textes bibliques, patristiques et profanes. Com-

bien de discours anciens et modernes, qui valent surtout par les citations dont ils sont savamment saupoudrés! L'*auctoritas*, c'est-à-dire la maxime consacrée, n'était pas considérée, en effet, au moyen âge comme un élément moins indispensable que l'anecdote. Il y avait donc sur le marché des dictionnaires « d'autorités » rédigés sur le même plan que les répertoires d'exemples. Alain de Lille et saint Antoine de Padoue avaient entrepris, dit-on, de dresser de ces « cahiers d'expressions » dès le XII^e siècle. On en a rédigé depuis sans relâche. Un théologien anglais, nommé Maurice, s'est fait connaître en composant sous le titre de « Distinctions, » ou de « Dictionnaire de l'Écriture sainte, » un bouquet de onze cent onze passages célèbres des livres saints avec des explications appropriées aux besoins de l'apologétique chrétienne. Que dire de l'*Alphabetum in artem sermocinandi* de Pierre de Tarentaise qui fut pape sous le nom d'Innocent V, lexique de textes et de commentaires rangés par ordre alphabétique de sujets ; et du *Manipulus florum* du sorbonniste Thomas d'Irlande, commencé par Jean de Galles, qui est un florilège d'apophtegmes de tous les moralistes célèbres, depuis saint Augustin jusqu'à Pierre de Blois? L'ouvrage de Thomas d'Irlande ne rencontra de concurrence sérieuse que vers 1350 environ, époque où Pierre Bercheure, le traducteur de Tite-Live, arrangea un nouvel herbier de citations ou de fleurs séchées, avec des étiquettes et des références. Le *Reductorium* ou *Repertorium morale utriusque Testamenti* de Pierre Bercheure est, hélas ! un des principaux monumens de la littérature sacrée au XIV^e siècle.

En résumé, notre clerc est entré en possession, moyennant quelques écus, de deux répertoires confortables, l'un de citations, l'autre « d'exemples. » Il a de quoi donner l'illusion de la science et de l'esprit. Mais sera-t-il abandonné à ses propres forces pour dessiner le plan de ses harangues? Non, certes; le canevas, comme la broderie, lui sera complaisamment fourni, s'il achète, pour achever de meubler sa bibliothèque, un recueil de *Themata*. — Il faut distinguer avec soin deux sortes de recueils de « thèmes » ou de modèles de sermons. Les uns ont été formés par des amateurs qui, s'étant amusés à prendre des notes lorsqu'ils avaient eu l'occasion d'entendre de bons discours, ont un jour mis au net leurs cahiers; nous sommes ainsi redevables à Pierre de Limoges, l'auteur du traité jadis célèbre de l'*Oeil moral*, l'un des premiers associés de la maison de Sorbonne, l'un de ces amateurs éclairés dont nous parlons, de la conservation de beaucoup de monumens originaux; la majorité des sermons populaires du XIII^e siècle nous est arrivée par cette voie. D'autres sont de véritables traités d'homilétique, des formulaires rédigés systématiquement par des praticiens. Mais, parmi ceux-là, distinguons encore deux types : ou bien le prati-

cien, prédicateur habile, s'est borné à réunir en volume des instructions qu'il a jadis prêchées lui-même, ou bien il a écrit d'un seul jet une série de modèles avec des intentions formellement didactiques. Les manuels de cette dernière espèce sont les mieux ordonnés, comme il est naturel, et quelquefois les plus instructifs, « car il y a des choses que l'on écrit pour quelques-uns, entre clercs, et que l'on n'aurait pas dites en public. »

Il serait fastidieux d'énumérer, même en choisissant celles qui ont alimenté pendant des siècles l'enseignement populaire du christianisme, les collections de *Themata*. Qu'il suffise d'affirmer qu'elles sont très variées. « Il n'y a pas de panacée qui convienne à tout le monde, dit Jacques de Vitri, dans sa préface ; le médecin qui veut guérir tous les yeux avec le même collyre est un fou, et celui qui soigne l'œil ne soigne pas le pied. Sachons-nous mettre à la portée des gens. » En même temps que des modèles de prêches pour tous les dimanches et pour tous les jours fériés (*sermones dominicales*), Jacques de Vitri s'était donc attaché à esquisser des paradigmes d'exhortations appropriées aux différens genres d'auditoires (*sermones vulgares* ou *ad status*) : prêtres, avocats, écoliers, lépreux, pèlerins, chevaliers, bourgeois, laboureurs, vigneron, marins, etc. Humbert de Romans, dans son *De eruditione prædicatorum*, est encore plus complet : il a donné jusqu'à des formules d'allocutions à prononcer dans les repas de noce, à l'ouverture des tournois, pendant les processions, et pour la conversion des pécheresses publiques. On a calculé que Jacques de Vitri, Humbert de Romans et Guibert de Tournai fournissent à eux trois des séries d'instructions particulières pour près de cent vingt catégories de fidèles (1). — Ajoutons que ces compilations, plus ou moins schématiques, mais d'ordinaire très étendues, ont eu jadis d'autant plus de débit qu'elles nous paraissent aujourd'hui plus dépourvues d'intérêt. Les meilleures, en effet, étaient les plus banales pour les curés qui s'en servaient ; et les seules qui aient gardé pour nous quelque valeur sont justement celles qui, sous l'appât pédagogique, laissent entrevoir la personnalité ou l'entourage du rédacteur. Celle de Maurice de Sully, la première en date, a été très appréciée, surtout en Angleterre. Celles de Jean Halgrin d'Abbeville, cardinal et légat de Grégoire IX en France, et de Nicolas de Gorham, prieur de la maison dominicaine de Saint-Jacques, à Paris, en 1280, ont bénéficié d'une fortune incroyable jusqu'en pleine renaissance ; c'est tout dire ; elles sont d'une platitude parfaite. Celles du domi-

(1) Sur un traité récemment retrouvé d'Humbert de Romans, relatif à l'art de prêcher la croisade, cf. A. Lecoy de La Marche, *la Prédication de la croisade au XIII^e siècle*, dans la *Revue des questions historiques*, XLVIII (1890).

nicain Gui d'Évreux, la « Guiotine, » comme on l'appelait, contient des facéties et des particularités, parce qu'elle est faite de sermons qui ont été réellement prononcés ; la vogue n'en a pas été durable. Gui d'Évreux et même Jacques de Vitri étaient déjà oubliés ; on avait déjà cessé de piller Nicolas de Biard et de servir en tranches aux fidèles de Saint-Nicolas-du-Chardonnet les sermons de Robert de Sorbon (1) que l'on prêchait encore couramment *Suspendium*, *Abjiciamus* et le *Dormi secure*.

Accablés, sollicités par tant d'aide-mémoire, de manuels, de mécanismes combinés pour mâcher la besogne professionnelle, comment les clercs du xiv^e siècle auraient-ils eu l'abnégation de renoncer aux précédens pour se chercher eux-mêmes ? Rien ne pouvait leur suggérer une telle pensée. Les plus éminens sermonnaires d'alors, les Durand de Saint-Pourçain, les Jacques de Lausanne, les Michel du Four, les Bertrand de La Tour, les Jean de Naples, ne les y encourageaient pas. Quelques-uns n'avaient acquis un nom qu'en cuisinant adroitement des discours impersonnels à l'aide des recettes courantes. Les plus sincères se contentaient de continuer tant bien que mal la tradition des maîtres de naguère. Aucun d'eux n'était du bois dont se font les chefs d'école. Jean de Naples est médiocre, verbeux, plat ; les Italiens avaient en ce temps-là la parole très facile, mais ils parlaient pour ne rien dire. Durand de Saint-Pourçain, philosophe hardi dans ses livres, est commun dès qu'il prêche. Bertrand de La Tour est d'une prudence et d'une platitude déplorable ; quand il a l'occasion d'aborder une question intéressante, il ne prononce jamais ; il recule en disant : *Non intromitto me*. Jacques de Lausanne, en dépit de l'étalage d'une science zoologique puisée à peu de frais dans les traités *De proprietatibus rerum*, est ignorant et obscur ; cesse-t-il d'injurier la société, et surtout la haute société, il ennuie ; il était du reste si peu l'ennemi des livres de référence qu'il en a composé un : le « Livre des moralités très nécessaire à tous ceux qui publient le Verbe de Dieu. » — Sur les professeurs de rhétorique, les étudiants intelligens et de bonne volonté n'avaient pas davantage à compter. La race des grammairiens, des rhéteurs et des gens capables de raisonner sur les principes de l'art d'écrire était éteinte depuis longtemps. Les traités didactiques d'éloquence qui se trouvaient encore dans le commerce ne rappellent guère les nobles institutions de Cicéron et de Quintilien : l'un des meilleurs est celui du frère Richard, Anglais de nation, qui florissait avant 1288 ; or l'épigraphe et le titre qu'il porte sont très expres-

(1) Les œuvres de Robert de Sorbon servaient au xiii^e siècle de thème ordinaire de sermons au clergé de cette paroisse de Paris : *Incipit liber Roberti de Sorbona secundum quod solet predicare apud sanctum Nicolaum in Cardinetis*.

sifs ; il a pour devise le texte de saint Paul : *Quarite ut abundetis* ; et pour enseigne *Tractatus de dilatatione sermonum*. La science que frère Richard se propose, en effet, de répandre, est celle d'allonger, de délayer, de « dilater » le discours ; il existe, suivant lui, huit manières de remplacer l'inspiration par une abondance artificielle et de parler longuement sans avoir rien à dire : « La première est de substituer une proposition à un nom, ce qui se fait par les définitions, les descriptions, etc... Presque tous les noms propres ont une signification particulière : ainsi Jacob veut dire lutteur, on peut à ce propos considérer divers genres de luttes spirituelles... »

La décadence de l'éloquence sacrée fut donc consommée sans remède par le triomphe de la routine, deux cents ans environ après l'époque où, dans le grand silence de la chrétienté latine, muette depuis Charlemagne, les premiers humanistes des écoles de la Loire, Geoffroi Babion et ses élèves, avaient élevé leurs voix harmonieuses. Durant cet intervalle, deux évolutions distinctes se sont achevées : l'art élégant et profond de saint Bernard s'oppose à l'art scolastique de saint Thomas d'Aquin, chronologiquement accouplé à l'art simple et familier de Robert de Sorbon. Des phénomènes très analogues s'étaient déjà succédé, mais dans l'ordre inverse, du 1^{er} au ix^e siècle de notre ère. L'*ὁμιλία* des temps apostoliques, dont saint Paul a laissé de si beaux modèles, était simple et familière. Lorsque l'Église eut conquis le monde et le monde l'Église, parurent les apologies savantes, subtiles, parfois affectées des pères. Enfin la faculté créatrice s'épuisa, la flamme littéraire léguée au moyen âge par l'antiquité vacilla : on cessa de composer des homélies nouvelles ; on apprit par cœur celles de l'âge précédent ; Raban Maur, Heiric d'Auxerre, Alcuin lui-même, ont compilé à l'intention du clergé barbare de l'empire carolingien des « homiliaires » qui ne sont pas sans ressemblance avec les recueils de *themata* dont le clergé affadi de Philippe le Bel fit ses délices. L'introduction des procédés mécaniques, symptôme de misère intellectuelle, abolit à bref délai, dans les deux cas, l'originalité et la vie. — Le parallélisme des effets et des causes est encore plus frappant peut-être, si l'on considère les destinées de l'art épistolaire, en regard de celles de l'éloquence sacrée, pendant le moyen âge. Nous avons du xii^e siècle de très remarquables épîtres, solennelles et châtiées ; du xiii^e siècle, des lettres d'affaires sans prétention et sans ornemens, et des manuels épistolaires. Les traités didactiques d'art épistolaire, que l'on appelait *artes dictaminis*, et les *epistolaria*, répertoires de lieux-communs, d'exordes, de proverbes et de lettres toutes faites, commencèrent à pulluler à l'époque où disparurent les épistoliers de mérite. A

l'époque où les clercs récitaient à leurs ouailles les « thèmes » de Nicolas de Gorham, ils adressaient à leurs supérieurs, à leurs confrères, à leurs amis et à leurs amies les pompeuses banalités (félicitations, condoléances, galanteries, etc.), que Pons le Provençal, Gui Faba et bien d'autres *dictatores* ont consignées dans leurs recueils. Les modèles de lettres pour toutes les circonstances de la vie et pour toutes les conditions de la société de Laurent d'Aquilée ont été goûtés par les mêmes gens qui utilisaient Jean Gobi, Thomas d'Irlande et Jean Halgrin. Ainsi l'art épistolaire et l'art oratoire sont morts, à la même date, de la même maladie.

Mais les genres littéraires sont soumis à des lois mystérieuses de transformation. Au moment où l'éloquence sacrée du moyen âge périssait, elle cessait justement d'être la forme unique de l'éloquence. Jusque-là parler, c'était prêcher. *Ars prædicandi*, dit Henri de Hesse, *est scientia docens de aliquo aliquid dicere*. Il n'y avait pas, en effet, d'autre tribune que la chaire. La politique, qui est aujourd'hui une escrime parlementaire, se faisait jadis, non pas avec des mots, mais à coups d'épée. On plaidait, il est vrai ; les avocats ont-ils jamais chômé ? Mais ceux du siècle de saint Louis ne nous ont rien laissé d'eux. Le seul membre de leur confrérie qui ait sa notice dans l'*Histoire littéraire* est Jean d'Asnières ; il y figure comme ayant porté la parole en 1315, dans le procès d'Enguerran de Marigni ; encore de sa plaidoirie n'existe-t-il pas autre chose qu'un résumé, en trois lignes, dans les *Grandes chroniques de Flandre*. — Tout cela changea, cependant, à mesure que s'écoula cet étonnant xiv^e siècle, qui laïcisa tant de choses. Le mouvement révolutionnaire de 1357 révéla en deux amis d'Étienne Marcel, Robert le Coq et Charles Toussac, un *debater* et un tribun de premier ordre ; l'éloquence politique naquit avec les premiers essais de gouvernement représentatif. Les registres du parlement de Paris ont conservé les noms et quelques reliques des grands hommes qui s'illustrèrent depuis l'avènement des Valois à la barre de cette compagnie ; l'éloquence judiciaire était assurément née, elle aussi, lorsque Guillaume du Breuil, Jean des Marès, Jean Pastourel, exerçaient au palais cette royauté de la parole dont s'émerveillaient les contemporains. Tandis que les prédicateurs s'enlisaient de plus en plus dans l'ornière d'une tradition condamnée, tribuns et légistes créèrent de la sorte, sur des terrains vierges, un art neuf. Mais cet art s'est exprimé dès l'origine avec les ressources de la langue vulgaire ; il ne nous appartient donc pas ; car notre curiosité doit se borner, et nous lui avons imposé, de propos délibéré, comme frontières extrêmes, celles de la littérature latine.

P O É S I E

I.

CATHÉDRALES. — PAQUES.

Christ est ressuscité. Voici les saints miracles !
Aux feux des vieux vitraux, tout percés de soleil,
Signe de paix, le saint ciboire de vermeil
Luit, dans son éclat sombre, au fond des tabernacles.

Du pavé, tout gravé d'armes seigneuriales,
Aux voûtes de la nef où l'encens vient mourir,
On sent frémir, monter, redescendre et courir,
Les grands hymnes sacrés des vieilles cathédrales.

L'orgue, avec des frissons étranges, pleure et chante ;
Pâle, foulant sans bruit le riche tapis sourd,
Le prêtre, soulevant le Saint-Sacrement lourd,
Récite, à demi-voix, une prière lente.

Et dehors, tout en haut, les vieilles solitaires,
Les cloches au front noir, les filleules d'airain
Du Roi, notre seigneur, donateur et parrain,
Sèment, dans l'air du ciel, leurs longues notes claires...

En sorte que d'un bout de la ville et du monde,
A l'autre bout, un cri seul parte, et se réponde
Partout, disant aux gens de bonne volonté,
« Peuple, réjouis-toi, Christ est ressuscité ! »

II.

ELOPEMENT.

Mignonne, vous portiez une fierté d'archange
 Au front d'enfant serti dans l'or de vos cheveux :
 Vos grands yeux de velours se baissaient sous la frange
 De cils longs, recourbés, fins, touffus et soyeux.
 Pâle comme un beau marbre, indolente et sereine,
 Vous aviez des bras et des épaules de reine,
 Des pieds auxquels on rêve, et les plus nobles mains !
 Quand vous passiez au bal, avec vos robes blanches,
 Serrant étroitement la splendeur de vos hanches,
 J'ai vu vous suivre au loin des yeux de souverains...
 Hier, — je vous regardais, — en bas, dans la chapelle
 Des comtes, vos aïeux. Vous étiez vraiment belle !
 Jamais ange du ciel plus pur n'avait prié.
 On me dit ce matin que vous êtes partie
 Avec Dick, le second cocher de l'écurie :
 Vous ne saviez donc pas que Dick est marié ?

III.

PETITE CHANSON DU CŒUR.

Comme un lord de Rosslyn couché dans son armure (1),
 Mon cœur dort maintenant de l'éternel sommeil.
 Laissez-le reposer... A quelle source pure
 Prendrez-vous l'onde fraîche à laver sa blessure ?
 Voulez-vous faire encor couler son sang vermeil ?

Voulez-vous, pour savoir si la plaie est fermée,
 Comme un enfant cruel y présenter le doigt ?
 De nobles mains d'un baume exquis l'ont parfumée ;
 L'office est dit des morts, la lampe est allumée :
 Dans le caveau profond tout est tranquille et froid.

(1) Suivant une tradition bien connue, les lords de Rosslyn étaient enterrés revêtus de leur armure.

C'est bien fini : rentré, meurtri, de la bataille,
 Le preux s'est, pour mourir, de son long étendu ;
 Marquant, avec du sang, son nom à la muraille,
 Et priant Monseigneur Dieu pour qu'il ne lui faille,
 Et reçoive son gant qu'il n'a jamais rendu.

Allez, sonnez du cor dans la forêt profonde,
 Allez, jetez au vent des cris de rendez-vous !
 La pâle fleur des bois se mire encor dans l'onde,
 Le convive, aux festins, passe la coupe ronde,
 Mais las ! Mon cœur n'est plus, si fidèle et si doux.

 IV.

ÉROS ET PSYCHÉ (de Baudry).

Assis légèrement au bord du siège antique,
 Le dieu retient Psyché, tremblante, sur son cœur,
 D'un geste si charmant, dans sa grâce pudique,
 Qu'il semble que Psyché soit une jeune sœur :
 A peine si ses doigts pressent la chère épaule !
 Perdue aux flots de gaze, et souple comme un saule,
 La tête renversée, et dans ses cheveux blonds,
 Portant une fleur blanche, une fleur de la plaine,
 Elle fixe sur lui ses doux regards profonds :
 Sur sa bouche entr'ouverte on sent sa jeune haleine...
 Svelte, un bandeau d'argent ceignant ses longs cheveux,
 Le jeune dieu, pensif, et comme curieux,
 Attire doucement et presse à sa poitrine
 Une main de Psyché, les yeux sur ses yeux bleus.
 Un sentiment exquis, d'une essence divine,
 Comme un souffle du ciel, les anime tous deux.
 Craintive, l'autre main de la jeune immortelle
 Tient Éros embrassé, dont elle esfleure l'aile,
 Et la gaze, en longs plis qui tombe chastement,
 Laisse à peine entrevoir son pied très vaguement.

CHARLES DE BERKELEY.

LE

PÈRE JOSEPH OHRWALDER

ET

SES ANNÉES DE CAPTIVITÉ DANS LE SOUDAN

Le père Joseph Ohrwalder, prêtre appartenant aux missions autrichiennes de M^{sr} Sogaro, vicaire apostolique du Soudan, était parti du Caire, le 28 décembre 1880, pour se rendre à son poste, c'est-à-dire à la station de Delen, sur la frontière méridionale du Kordofan. Plein de zèle et d'espérance, il était loin de se douter de la triste destinée qui l'attendait. L'insurrection mahdiste commençait à se répandre de proche en proche, et le 15 septembre 1882, le père Ohrwalder tombait aux mains du mahdi. Il fut successivement le prisonnier de ce mystérieux personnage, qui souriait toujours, et de son successeur le khalife Abdullah, qui ne sourit que dans ses heures perdues. Enfin, le 29 novembre 1891, après dix années de dure captivité, il réussissait à s'évader. Il avait raconté en allemand sa lugubre histoire, et cette histoire manuscrite a été traduite en anglais et publiée par le major Wingate, chef du service des renseignements au ministère de la guerre en Égypte (1). Tel qu'il est, ce livre est fort curieux ; il le serait davantage encore si le père Ohrwalder avait été son propre traducteur. Le principal mérite de ce genre d'ouvrage est la candeur des impressions et

(1) *Ten Years' Captivity in the Mahdi's Camp, 1882-1892*, from the original manuscripts of father J. Ohrwalder, by Major Wingate. Londres, 1892.

la parfaite bonne foi de l'auteur, et il faut se défier un peu des majors anglais qui, de leur propre aveu, ne livrent au public les récits des missionnaires qu'après les avoir retouchés et expurgés.

Quoique le major Wingate ajoute du sien aux textes qu'il traduit, tout porte à croire qu'il a été discret dans son travail de revision, et je suis convaincu qu'il a fidèlement reproduit les émouvans chapitres où le père Ohrwalder nous narre ses aventures et ses misères. Les prisonniers chrétiens avaient dû choisir entre la mort et l'abjuration; la plupart demandèrent à mourir. Au moment où ils baissaient la tête pour recevoir le coup mortel, le mahdi vint à passer sur un magnifique chameau blanc : — « Puisse Dieu, leur dit-il, vous conduire dans le chemin de la vérité! » — Et grâce leur fut faite; mais jamais grâce ne fut plus chèrement achetée. Le père Ohrwalder fut quelque temps esclave et changea plusieurs fois de maître. Quand l'armée des derviches marcha d'El-Obéid à Rahad, il dut remplir l'office de chamelier par un soleil torride, dans des tourbillons d'ardente poussière, sans autre nourriture que le peu de grain qu'il pouvait dérober aux chevaux. Il fut emmené plus tard à Omdurman, capitale de l'empire fondé par le mahdi. Dans cette ville de boue, située sur la rive gauche du Nil Blanc, en face de Khartoum, sa situation s'améliora. Il n'était plus esclave, il logeait dans le quartier des prisonniers étrangers, sous la surveillance d'un moquaddem. Il était industriel; il apprit un métier pour vivre, et, après avoir fabriqué du savon, il confectionna des rubans.

Il avait été plus d'une fois en danger de mourir. Il avait eu les fièvres qui tuent, la dysenterie, le scorbut, et peu s'en fallut qu'à Omdurman il ne pérît d'inanition. En 1889, les récoltes avaient manqué; après la disette vint la famine. Les rues étaient jonchées de cadavres. Les marchands de comestibles se tenaient devant leur étalage, un gourdin à la main, pour en écarter des affamés réduits à l'état de squelette, qui, malgré les coups, prenaient tout ce qu'ils pouvaient prendre et dévoraient sur place un pain moisi et poudreux, qu'ils avaient arrosé de leur sang. On mangeait tout, jusqu'aux peaux desséchées des chameaux, jusqu'aux ossemens des bêtes mortes, qu'on réduisait en poudre et dont on faisait une pâtée. La détresse était telle qu'au dire des Soudanais, quiconque n'était pas mort en 1889 était sûr de ne mourir jamais. L'année qui suivit eût été plus clémente si les sauterelles n'avaient infesté et ravagé le riche pays de Kordofan. Les Soudanais se vengeaient d'elles en les mangeant; cuites dans le beurre, ils les tiennent pour un mets savoureux et en font autant de cas que du poisson frit.

Il n'est guère de prisonniers qui n'aient de bons momens, des heures de relâche et de répit, où leur prison leur paraît moins laide. Le

père Ohrwalder trouva toujours la sienne affreuse. Il avait pris en horreur Omdurman, ses rochers, ses sables et son soleil qui convertit les cadavres en momies. Il détestait encore plus les hommes ou les brutes qui l'entouraient, le mahdi, ses dévots et ses derviches. Il ne pouvait compter sur rien ; sa vie était à la merci d'un soupçon ou d'un caprice. « Les blancs et les chrétiens, dit-on au Soudan, vivent à l'ombre du glaive. » Quand il ne souffrait pas, il voyait souffrir. Ses regards rencontraient partout des innocens chargés de chaînes, et des victimes qui n'osaient se plaindre de leurs bourreaux ; il n'entendait parler que d'exécutions sanglantes ou d'horribles mutilations, et il eût succombé bientôt à l'excès de ses tristesses et de ses dégoûts s'il n'avait été soutenu par l'opiniâtre espérance qu'un jour son malheur finirait, qu'un jour, contre toute attente, il parviendrait à sortir de son enfer, à revoir l'Égypte et l'Europe.

Cependant, si affaibli, si déprimé qu'il fût par ses souffrances, il avait encore la force d'observer, d'étudier en curieux le monde étrange et fort déplaisant où il était condamné à passer les plus belles années de sa vie. Grâce à lui, nous connaissons le mahdi et nous pouvons nous faire une juste idée de ce sinistre personnage, qu'il eut le triste honneur de voir de très près.

Né vers 1840, Mohamed-Ahmed appartenait à la race des Danaglas ou habitans de Dongola, connus pour les plus rusés et les plus déterminés marchands d'esclaves. Il était encore fort jeune quand son père l'emmena dans le Soudan. Il avait employé son enfance à lire et à commenter le Coran. Plus tard il vécut en derviche, errant de lieu en lieu, distribuant des amulettes, mortifiant son cœur et ses sens. Avant d'annoncer à l'Afrique le divin message, il se retira quelque temps dans une caverne ; quand il en sortit, il jouissait d'une réputation de sainteté miraculeuse. Cet homme de forte constitution, au teint très noir, avait pour lui la fascination de son éternel sourire, qui découvrait des dents d'une éclatante blancheur, et on remarquait que ses deux incisives supérieures étaient séparées par un vide en forme de V, qui est, au Soudan, un signe de bonheur. Il avait aussi pour lui sa parole facile, abondante, heureuse, le don de passionner, d'entraîner les foules. Il leur persuada sans peine qu'il était en communication directe avec le ciel, que tous les ordres qu'il donnait étaient des inspirations d'en haut, que refuser de lui obéir, c'était désobéir à Dieu.

Pour démontrer aux plus aveugles la vérité de sa mission, il opérait des prodiges. On prétendait qu'il avait la faculté de transformer en eau les balles de ses ennemis, et que, sur les champs de bataille, les anges et les génies accouraient à son appel et se battaient pour lui. Les simples, les enthousiastes croyaient les voir, et ils affirmaient aussi que quand son ombre se dessinait sur un mur, elle y apparaissait en-

tourée d'un cercle de lumière. Mais ce qui contribua surtout à lui gagner le cœur des multitudes, c'est qu'il s'était fait fort de vaincre ses ennemis et qu'il les vainquit l'un après l'autre. Comment douter de la mission d'un homme de rien qui, après s'être emparé d'El-Obéid, avait pris Khartoum et conquis tout le Soudan, de la Mer-Rouge aux frontières de Waddaï et du Bahr-el-Ghazal à Dongola?

C'était une œuvre toute spirituelle qu'il se vantait d'accomplir. Il se donnait pour le dernier des prophètes, pour un réformateur religieux, pour le grand purificateur, chargé de laver les souillures de la terre, en ramenant à son austérité originelle l'islamisme corrompu par les Turcs et par le contact avec les chrétiens. Il interdisait l'usage du tabac et du haschich, de toutes les boissons fermentées, dont les Soudanais sont passionnés, et quiconque contrevenait à ses défenses recevait de dix à quatre-vingts coups de courbache, ou tombait mort avant d'avoir subi toute sa peine. Il proscrivait les fêtes tumultueuses et bruyantes qui accompagnaient les mariages ; il sommait les nouveaux mariés de restreindre leurs dépenses et les jeunes femmes de ne jamais se montrer sans voile. Il prêchait l'ascétisme, le mépris des vanités de la vie ; il ne connaissait d'autres plaisirs que la prière et le jeûne. Il recommandait à ceux qui souffraient de la faim de serrer leur ceinture autour de leurs reins ou de se mettre une pierre sur l'estomac. Il ordonnait à ses derviches de ne porter que des vêtements sales et fripés, de marcher pieds nus, de coucher sur la dure. Il maudissait les richesses, il glorifiait la pauvreté.

On a pu remarquer dans tous les temps que ce sont les réformateurs les plus rigides qui ont exercé la plus puissante influence sur tout ce qui les entoure. Qu'ils fussent nés en Europe ou en Afrique, les puritains furent toujours les prédicateurs les plus écoutés, et plus la règle qu'ils imposaient était sévère, plus on était fier de s'y soumettre. Il semble que, par instans du moins, le désir du bonheur soit balancé dans le cœur de l'homme par je ne sais quel amour violent de la souffrance volontaire. C'est une distinction dont on fait gloire, qui nous met hors de pair, et il nous plaît quelquefois de remplacer les douceurs de la vie par les voluptés de l'orgueil. Ces règles, ces pratiques rigoureuses sont d'autant plus facilement acceptées, qu'elles sont prêchées par une religion qui promet à ses adhérens que toutes les joies auxquelles ils auront renoncé leur seront rendues un jour au centuple, et le mahdi enseignait que la fin du monde était proche, que quiconque aurait vécu dans la pauvreté serait gorgé de plaisirs après sa mort, qu'en arrivant à la porte du ciel, ceux qui auraient donné leur sang pour la sainte cause du mahdisme verraient accourir au-devant d'eux quarante délicieuses houris.

Quand on croit à la fin prochaine du monde, on ne s'occupe pas de

fonder un empire temporel ni de s'asseoir sur un trône qui croulera au premier jour. Dans un entretien qu'il eut à Rahad avec le père Ohrwalder, le mahdi lui annonça qu'après avoir conquis tout le Soudan, il prendrait l'Égypte, qui ne lui opposerait qu'une faible résistance, qu'ensuite il attaquerait La Mecque, où se livrerait la plus sanglante des batailles, que de La Mecque il se rendrait à Jérusalem, qu'à peine y serait-il arrivé, Jésus-Christ, qu'il appelait Sayidna Isa, descendrait du ciel pour lui rendre témoignage, qu'avant sa mort tous les peuples l'auraient reconnu pour mahdi et se convertiraient à l'islamisme. Il ne cherchait pas à rien fonder, à rien organiser ; il accomplissait par l'ordre de Dieu une œuvre de sublime destruction. Le Seigneur l'avait chargé de préparer son avènement en balayant toutes les poussières impures. Voilà ce qu'il expliquait avec son éloquence africaine, voilà ce que signifiait son éternel sourire, qui faisait passer un frisson d'enthousiasme dans le cœur des croyans et inspirait aux sceptiques de secrètes inquiétudes.

Était-il sincère ? ne l'était-il pas ? C'est une question que le père Ohrwalder a résolue tour à tour dans des sens opposés. Il nous le représente tantôt comme un fanatique convaincu, comme un visionnaire croyant de toute son âme à sa mission vengeresse, tantôt comme un grand comédien, un hypocrite savant dans l'art de prendre les hommes par des grimaces. Si le père Ohrwalder avait été plus philosophe, il aurait compris qu'on peut être à la fois comédien et fanatique. « On commence, a dit Voltaire, par être dupe et on finit par être fripon dans le grand jeu de la vie humaine. » Le Soudan ne connaît pas d'autres héros que les aventuriers religieux, et ces aventuriers ne seraient suivis de personne s'ils ne prenaient pas leurs rêves au sérieux, s'ils ne mêlaient à leur astuce et à leurs impostures un grain de sincérité. Quand les députés des églises presbytériennes se présentèrent dans l'antichambre de Cromwell et demandèrent à lui parler, il leur fit répondre « qu'il était retiré et cherchait le Seigneur. » Puis il dit à ses confidens : « Ces faquins-là s'imaginent que nous cherchons le Seigneur, et nous ne cherchons que le tire-bouchon. » Mais Cromwell ne serait pas devenu le maître de l'Angleterre s'il n'avait eu dans sa jeunesse ses jours de candeur et de bonne foi, où il cherchait sincèrement le Seigneur. Au Soudan comme en Europe, les charlatans les plus habiles à faire valoir et à débiter leur drogue sont ceux qui y croient à moitié.

Mais ce qui est particulier au Soudan, c'est la prodigieuse facilité avec laquelle les caractères s'y forment et s'y corrompent, s'y font et s'y défont. L'Africain est un enfant, son cœur tourne à tous les vents, bons ou mauvais ; il est à la merci des circonstances, qui les métamorphosent en peu de temps ; c'est assez d'un jour pour mûrir le fruit

et d'une nuit pour le faire tomber en pourriture. A Rahad, lorsqu'il conférait avec le père Ohrwalder, le mahdi lui avait déclaré qu'il avait encore quarante ans à passer ici-bas; quatre ans après, il était mort, et ces quatre années avaient suffi pour le rendre infidèle à tous ses principes, à toutes ses règles de conduite, à la doctrine qu'il était venu prêcher.

Le succès corrompt les plus puissans esprits; quelle action n'a-t-il pas sur une tête soudanaise! Tout ce qu'avait annoncé Mohamed-Ahmed était arrivé. Ses ennemis s'étaient enfuis devant ses derviches et son sourire comme des gazelles devant le lion, et dès lors l'enthousiasme qu'il excitait s'était changé en idolâtrie. Il était devenu le victorieux mahdi, le mahdi du Seigneur. On célébrait sa gloire en prose et en vers. Les femmes surtout raffolaient de lui; elles l'appelaient le plus beau des hommes et la lumière de leurs yeux. Du plus considéré de ses émirs jusqu'au dernier de ses esclaves, tout le monde était à ses pieds, et malheur à qui trouvait à redire aux louanges emphatiques qu'on lui prodiguait! Les médisans, les railleurs, les tièdes étaient assommés à coups de bâton. On l'avait proclamé le successeur du Prophète, et on le regarda bientôt comme un autre prophète. Il y eut un jour une orageuse discussion entre deux sages dont l'un affirmait que dans le ciel le mahdi serait assis au-dessus de Mahomet, tandis que l'autre répondait en diplomate que Dieu était plus grand qu'un mahdi. La querelle s'échauffa, l'affaire fut portée devant le juge, et le juge décida prudemment que les vivans valent mieux que les morts, après quoi le soutenant de Mahomet fut envoyé en prison. On ne lui reprochait pas d'avoir osé dire que Dieu est plus grand qu'un mahdi, mais d'avoir défendu sa thèse avec une vivacité de ton que Mohamed-Ahmed pouvait tenir pour offensante.

Les plus grands ennemis des aventuriers religieux du Soudan sont leurs flatteurs et leurs harems. A peine eut-il remporté ses premières victoires et conquis le Kordofan, le mahdi se relâcha de la règle; ce grand ascète devint moins sévère, il se permit beaucoup de choses qu'il avait défendues. S'il ne buvait pas de vin, il abusait d'un sirop de dattes mélangé de gingembre, qu'on lui présentait dans des coupes et des burettes d'argent, volées à des missionnaires qui les destinaient à d'autres usages. Mais ce qui l'a tué, ce ne sont pas les boissons fermentées, c'est l'ivresse de la femme, cette ivresse qui dit jusqu'à la fin: « J'en veux encore! » — cette passion qui est une fureur et se dégoûte quelquefois, mais ne se rassasie jamais. La prise de Khartoum, son grand triomphe, lui fut fatale, et ce fut la vengeance de Gordon. Les harems de cette florissante cité, qui n'est plus qu'un monceau de ruines, étaient des magasins richement approvisionnés, où il trouva en abondance tout ce que ses désirs cherchaient. Il choisit pour

lui les plus belles captives et toutes les petites filles qui promettaient. Les belles Égyptiennes sont un luxe qui en appelle d'autres à sa suite; il prit le goût de tout ce qui amuse et réjouit les yeux, de tout ce qui flatte les sens et la chair.

Cet homme qui avait prêché dans les villes comme dans les campagnes le mépris des plaisirs, les austérités, les rigueurs de l'abstinence, ne portait plus que de riches vêtements. Il employait ses prisonnières à frotter son corps d'essences précieuses et surtout d'un parfum préparé avec le bois de sandal, et quand il sortait de son palais, il embaumait l'air autour de lui. La cour de son harem regorgeait de petites Turques, d'Africaines noires comme l'encre, d'Abyssines au teint cuivré, et il n'y avait pas une tribu du Soudan qui ne fût représentée dans ce monde de concubines, que gouvernait à l'aide de ses espions l'épouse principale, la redoutable et redoutée Aïscha.

Deux étrangers assistèrent au lever du mahdi trois semaines avant sa mort. On était en plein ramadan, dans la saison du jeûne et des prières. Des milliers de derviches entassés dans la mosquée attendaient que le maître vînt prier pour eux et leur annoncer la loi du Seigneur, et le maître, enfermé chez lui, sommeillait mollement étendu sur un tapis magnifique; un oreiller de brocart soutenait sa noble tête recouverte d'un takia en soie brodée. Plus de trente femmes l'environnaient, les unes l'éventant avec de grandes plumes d'autruche, les autres lui frottant les pieds ou lui chatouillant les mains, tandis qu'Aïscha, couchée auprès de lui, le tenait enlacé dans ses bras nus. Les dévots s'impatientaient, l'appelaient à grands cris; pour les calmer, on leur annonça qu'il était plongé dans une sublime extase et qu'il leur envoyait sa bénédiction. Il daigna pourtant se réveiller; ses femmes l'aidèrent à se mettre sur son séant, à chausser ses sandales rouges, et le conduisirent dans le cabinet très saint où il faisait ses ablutions. Quand elles rentrèrent dans la chambre à coucher, leur premier soin fut de baiser frénétiquement les traces qu'avaient laissées ses pas et de boire l'eau dont il s'était lavé. Ses ablutions terminées, il reparut dans sa gloire, et, s'étant incliné devant lui, son fils Bashra lui demanda la permission de porter une bague qu'on venait de lui donner. Mais le mahdi, s'avisant de la présence des deux étrangers, lui répondit, d'un ton grave: « Mon fils, les Turcs seuls portent de tels ornemens, parce qu'ils aiment les choses de ce monde; nous autres, nous n'aimons que celles qui ne périssent point. »

Cet extatique si rapidement transformé en voluptueux, ce prophète maigre et hâve qui acquit en peu d'années un prodigieux embonpoint et qui, pour employer l'expression anglaise, est mort d'*uxoriousness*, c'est-à-dire d'avoir trop de femmes à aimer, avait désigné longtemps d'avance son successeur dans la personne du premier de ses khalifes,

Abdullah-el-Teischi. Il ne pouvait choisir un héritier qui lui ressemblât moins par ses origines et par son caractère. Abdullah appartient à la tribu des Baggaras, comme l'indiquent son teint couleur de chocolat et son nez long, proéminent. Quoiqu'il porte le vêtement des derviches et qu'il se croie tenu d'avoir, lui aussi, ses visions, il ne se pique point d'être un prophète, un inspiré, un docteur, et il ne s'est jamais intéressé qu'aux choses temporelles. C'est un soudard, qui, ne sachant ni lire, ni écrire, se délie des gens qui lisent et qui écrivent. Orgueilleux, vain, susceptible, irritable, il a l'humeur vive et cruelle, et comme il est aussi changeant que violent dans ses résolutions, le seul art qui fleurisse aujourd'hui dans sa capitale est celui de déchiffrer la figure du maître, et de savoir en le regardant si le jour est propice pour lui demander une grâce ou pour perdre dans son esprit un rival qu'on désire envoyer au supplice. Sur un seul point Abdullah ressemble à Mohamed-Ahmed, il estime comme lui que la grandeur des souverains se mesure à l'étendue de leur harem. Comme le mahdi, il a rassemblé dans son palais une foule bigarrée de concubines, et il ne cesse d'en accroître le nombre. Lui apprend-on qu'il se trouve quelque part une jolie femme, il envoie bien vite des espions pour l'examiner et, si leurs rapports sont favorables, des émissaires pour l'enlever.

Les commencemens du nouveau souverain furent difficiles. Il avait beaucoup de rivaux, beaucoup d'envieux, et il lui fallut du temps pour les réconcilier avec sa fortune ou pour les écraser. Mais son principal embarras était de savoir ce qu'il allait faire de la religion nouvelle? Devait-il la conserver ou l'abolir? S'il la conservait, en pratiquerait-il à la lettre toutes les prescriptions? Se rangerait-il parmi les rigoristes, les mitigés ou les relâchés? La mort subite de Mohamed-Ahmed avait porté un coup terrible au mahdisme. Il avait annoncé publiquement et en plus d'une occasion qu'il vivrait longtemps encore, qu'il ne quitterait pas le monde avant que Jésus-Christ lui-même fût descendu du ciel pour lui rendre témoignage, et il n'avait pas quarante-cinq ans lorsqu'il succomba à ses excès. Que fallait-il désormais penser de sa mission, de ses prophéties, de ses miracles et des jardins célestes, des ruisseaux de lait et de miel, des myriades de houris qu'il promettait à ceux qui verseraient leur sang pour lui? Les demi-croyans ne croyaient plus du tout, et ses partisans les plus zélés, les plus convaincus, n'avaient plus qu'une foi chancelante; ils craignaient de s'être laissé séduire, d'avoir fait un marché de dupes.

Abdullah n'avait peut-être jamais cru; qu'allait-il faire? Il ne consulta que ses intérêts, et sa politique fit honneur à son bon sens. Il avait hérité de l'empire fondé par le mahdi; il ne pouvait le traiter d'imposteur sans compromettre ses propres droits et son avenir. Il déclara que le mahdi était un vrai prophète, et il lui construisit dans sa capitale un

tombeau magnifique, dont les matériaux, bois et pierres de taille, furent pris à Khartoum et dont la coupole, assure-t-on, est visible à trois jours de marche d'Omdurman. Il prétendait être en communication avec lui, et il racontait dans la mosquée que, ravi au troisième ciel, il y avait vu le mahdi conversant avec le prophète Élie au teint hâlé, aux rudes manières, et avec le prophète Jésus, blanc et doux comme la laine d'un agneau. Il ajoutait que ces grands personnages lui avaient fait le meilleur accueil, et qu'il se sentait si heureux dans leur compagnie qu'il avait demandé à ne plus quitter le ciel, à ne plus redescendre sur la terre, pour y gouverner un peuple au col raide, qui lui marchandait son obéissance. Mais le mahdi avait relevé son courage, s'était engagé à lui venir en aide, après quoi on l'avait présenté à Dieu lui-même, qui avait paru charmé de faire sa connaissance.

Les vrais musulmans goûtèrent peu ce récit, qu'ils déclaraient à la fois absurde et blasphématoire. Mais ce n'était pas à eux que s'adressait Abdullah; il parlait pour les simples, il tenait à leur persuader que le mahdi revivait en lui, et du même coup, pour leur être agréable, il révoquait toutes les lois, tous les décrets de cet austère réformateur. Il les laissait libres de faire revivre leurs vieux usages, les vieilles mœurs, les antiques coutumes, les cérémonies et les fêtes d'autrefois. Il autorisait leurs femmes à porter des bijoux, à chanter, à danser; il leur permettait à eux-mêmes de s'amuser comme jadis à des jeux de hasard et de préparer en secret des boissons fermentées. En un mot, il ne laissait subsister le mahdisme que de nom, et il en revenait par degrés au vieux système de gouvernement tel qu'il se pratiquait en Égypte et en Turquie. S'il l'eût osé, il eût renoncé à tous les titres dont il avait hérité, et se serait fait proclamer sultan. Peut-être fera-t-il un jour ce pas décisif, et selon toute apparence, ses sujets ne lui en voudront point: ils sont dégoûtés pour longtemps des prophètes puritains, qui préparent l'avènement du Seigneur en faisant prendre chaque année à la terre un bain de sang.

Les Anglais se plaisent à dire qu'une des raisons qui les obligera, malgré eux, à occuper longtemps encore l'Égypte est la nécessité de la défendre contre les entreprises du nouveau mahdi. De temps à autre ils font courir le bruit qu'Abdullah fait des préparatifs militaires, qu'avant peu l'armée des derviches se jettera sur Korosko ou Souakim. Ils ne trouveront dans le récit du père Ohrwalder rien qui justifie leurs audacieuses assertions. Cet homme bien informé convient qu'au début de son règne Abdullah caressait des rêves de conquête, qu'il s'était promis de prendre Le Caire et l'Abyssinie. Mais les défaites qu'ont essuyées ses troupes à Toski et à Tokar ont suffi pour le dégriser. Il est devenu sage, il ne pense plus qu'à garder ce qu'il a, à organiser le Soudan, à le convertir, au profit de sa famille, en sultanat héréditaire,

et il serait le plus heureux des souverains si on pouvait l'assurer que son fils lui succèdera.

Quoi qu'en disent les Anglais, il est trop occupé chez lui pour être un voisin dangereux. Des provinces toujours prêtes à se mutiner, des rebelles à désarmer, des envieux à contenir, des zizanies, des querelles à étouffer, un trésor public qu'enrichissaient la guerre et le pillage et que la paix appauvrit, une pénurie d'argent, des embarras dont on ne se tire que par des mesures fiscales, insupportables à des populations qui eurent toujours la haine du fisc, ces mécontentemens accrus par la jalousie qu'inspirent à toutes les autres tribus les compatriotes du souverain, ses chers Baggaras qui possèdent seuls sa confiance et à qui il réserve toutes ses faveurs, voilà quelques-unes des difficultés contre lesquelles se débat le nouveau mahdi, et, comme on voit, il a beaucoup d'affaires sur les bras.

Voulût-il chercher dans quelque entreprise guerrière un dérivatif à ses embarras, rien ne prouve qu'il réussît à entraîner ses derviches. Ce sont aujourd'hui des gens désabusés. Ils se sont battus jadis par enthousiasme religieux; on leur promettait le paradis, et ce paradis s'en est allé en fumée. Ils rêvèrent ensuite de massacres et de butins; ils ont découvert que leur maître gardait presque tout pour lui, qu'ils n'avaient que ses rebuts. Désormais il ne les retient dans le devoir que par la peur, et la peur n'est pas une passion de soldats. Dans les dernières rencontres, on les a vus désertier en foule des drapeaux qui ne sont plus pour eux que l'emblème de leur servitude.

Abdullah est devenu pacifique par nécessité. Comment pourrait-il songer à s'emparer du Caire? Sa grande ambition est de se maintenir au Soudan, et il doit se défendre contre ses sujets. La liberté de la presse est le cauchemar des souverains absolus qui se sentent mal assis sur leur trône. Heureusement pour Abdullah, il n'y a pas de journaux dans ses états. Ce qui en tient lieu, c'est le marché public de sa capitale, grande place très vivante, où grouillent les vendeurs et les acheteurs. Il en arrive du Kordofan et du Gézireh, de Berber, de Dongola et de Souakim, et leur premier soin est de se demander des nouvelles, de se questionner et de se renseigner les uns les autres. L'ombrageux Abdullah a pensé plus d'une fois à supprimer ce marché d'Omdurman qui est le rendez-vous de tous les novellistes, de tous les questionneurs et de tous les médisans. Peut-il interdire à ses peuples de vendre et d'acheter? Il a dû se résigner à son sort; mais sa patience n'est pas celle des saints. Tout l'inquiète; il passe sa vie dans les alarmes et dans les soupçons, et ses soupçons valent des certitudes. Il ne peut voir trois marchands converser ensemble sans tenir pour certain qu'ils trament un complot, et il sait par expérience que ses sujets ont été dans tous les temps des conspirateurs très habiles et

fort circonspects, qu'ils s'entendent à garder leurs secrets. Les Soudanaises sont des femmes bien singulières : leurs maris leur disent tout et elles ne répètent jamais rien. C'est le plus grand étonnement que le père Ohrwalder ait rapporté du Soudan.

Pour en sortir, pour se sauver des griffes qui le tenaient, il lui fallut à lui-même beaucoup de secret, de circonspection et de bonheur. L'archevêque Sogaro avait négocié cette évasion avec un Arabe, Ahmed-Hassan, et il avait bien choisi son homme. Ce fut dans la nuit du 29 novembre 1891 que le père Ohrwalder parvint à s'échapper. Il emmenait avec lui deux religieuses, les sœurs Catterina Chincarini et Elisabetta Venturini, et une petite Soudanaise, Adila, qui était née chez les missionnaires de Khartoum et avait été vendue après la prise de cette ville. Dès les premiers pas, la caravane, composée de sept personnes et de quatre chameaux, faillit être surprise. On avait dû passer près d'un puits autour duquel étaient rassemblées des négresses esclaves. Heureusement elles ne s'avisèrent de rien, tant elles étaient occupées à causer et à rire. Il n'est pas de lieu si triste en ce monde, fût-ce Omdurman, où l'on ne trouve des femmes qui rient, fussent-elles esclaves, et c'est ce qui explique que partout la vie soit possible.

Les fugitifs n'avaient qu'une courte avance ; ils ne pouvaient douter que dès le lendemain matin on ne s'avisât de leur départ, que l'éveil ne fût donné, qu'on ne lançât des émissaires à leur poursuite. Ils ne songeaient qu'à les gagner de vitesse, à dévorer l'espace. Ils avaient emporté quelques biscuits, qu'ils mangeaient du bout des dents, en buvant l'eau des puits ou du Nil. Dès le second jour, ils étaient exténués, tous leurs membres étaient endoloris, et ils s'efforçaient de ne pas trop sentir leur lassitude et leurs écorchures. Dans les courtes haltes qu'ils faisaient, ils avaient peine à se tenir debout en mettant pied à terre. Ils appréhendaient les fâcheuses rencontres, ils avaient de continuelles alertes ; devant eux, derrière eux, ils croyaient voir partout des derviches. Mais ce qui les tourmentait le plus était la lutte contre le sommeil. Pour rester éveillés, ils poussaient des cris, se secouaient ou se pinçaient jusqu'à faire jaillir le sang. « *Ma tenamu*, ne dormez pas, leur répétait sans cesse Ahmed-Hassan, ou vous tomberez et vous vous casserez la jambe. »

Enfin, le 8 décembre ils étaient hors de danger, hors de peine ; ils venaient d'atteindre Murat, le premier avant-poste égyptien, où tout le monde s'étonna que les deux religieuses eussent résisté à de telles fatigues. Ils avaient en sept jours accompli un trajet de 500 milles, et leur vaillant conducteur n'était plus qu'un squelette ambulante. Trois jours plus tard, après s'être refaits, ils se mettaient en route pour Korosko. Désormais ils pouvaient cheminer en paix, ils n'avaient plus de derviches à leurs trousses, et il leur semblait qu'ils avaient toutes

leurs aises. Le commandant de Murat leur avait donné une chamelle, qui venait de perdre son nourrisson. On l'avait écorché, et toutes les fois que les voyageurs voulaient boire du lait, il suffisait de présenter à cette tendre mère la peau de son petit et de lui en faire respirer l'odeur. Il est des cas où l'héroïsme consiste à ne pas dormir, il en est aussi où le parfait bonheur se réduit à la joie de boire à discrétion du lait de chamelle.

Si le père Ohrwalder n'avait pas réussi à s'évader de sa prison, nous aurions été privés de précieux renseignements sur le mahdi et son successeur ; mais peut-être faut-il regretter que, par un excès de modestie, il ait chargé un major anglais de revoir, d'expurger ou même d'interpoler ses récits. En les lisant, comme je l'ai dit, on est quelquefois dans l'embarras ; on ne sait pas bien à qui l'on a affaire, si c'est à l'auteur ou à son traducteur. Ce livre agréablement écrit, et fort bien illustré, se termine par un chapitre de réflexions qui jure avec le reste. On n'y dit point qu'Abdullah soit un redoutable conquérant et un voisin dangereux, la contradiction serait trop criante ; mais on y déclare que lorsqu'il appartenait à l'Égypte, le Soudan était un pays où la civilisation florissait, où tout le monde était heureux. Ce n'est pas ainsi que s'exprimait l'infortuné Gordon. Il prétendait que, dans ce temps, il n'y avait d'heureux au Soudan que les pachas et les sous-pachas qui remplissaient leurs poches, et qui avaient introduit partout le régime du courbache et du bakchich.

Gordon concluait en disant que l'Égypte ferait bien d'abandonner ces provinces à elles-mêmes, « de les laisser telles que Dieu les a créées. » Les conclusions du père Ohrwalder sont en apparence tout autres. Par une brusque évolution à laquelle rien ne nous préparait et sur un ton lyrique qui ne lui est point ordinaire, il affirme que c'est de l'Angleterre seule que les Soudanais attendent leur salut et la guérison de leurs maux. Il adresse un appel pathétique « à la nation qui joue le premier rôle en Égypte et qui est la première dans l'art de civiliser les races sauvages. » Il l'adjure de ne point tromper les espérances du Soudan, de ne pas tarder davantage « à châtier l'insolent Abdullah et à délivrer des peuples asservis et décimés. » Cette fois, il n'y a plus de doute ; ce n'est pas un missionnaire tyrolien, c'est un major anglais qui a écrit ces lignes. Il s'était promis d'être discret, il a été maladroit, il s'est trahi :

Il ne put du pasteur contrefaire la voix ;
Le ton dont il parlait fit retentir les bois
Et découvrit tout le mystère.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre du Gymnase : *Charles Demailly*, pièce en 5 tableaux, tirée du roman de MM. Edmond et Jules de Goncourt, par MM. Paul Alexis et Oscar Méténier. —
Théâtre du Vaudeville : *Gens de bien*, comédie en 3 actes, de M. Maurice Denier.
Grand-Théâtre : *Lysistrata*, comédie en 4 actes et un prologue, de M. Maurice Donnay, musique de M. Dutacq.

Ne se lassera-t-on jamais de faire des pièces avec des romans ou, passez-moi le jeu de mots, de mettre des romans en pièces? J'avoue ingénument que je n'avais pas lu *Charles Demailly* avant de le voir; je n'ai pas voulu le lire après, afin de juger du drame plus librement. Aussi ne parlerai-je que de ce que j'ai vu; c'est peu de chose: cinq tableaux sans préparation, explication ni commentaire; une pièce moins qu'un scénario.

Le premier et le second de ces tableaux sont les plus insignifiants, les plus dépourvus d'action, d'observation et de style même. Le premier représente le salon d'une irrégulière, M^{lle} Crécy, laquelle donne une soirée dansante. Aux sons de « la valse enivrante, » comme disait Labiche, paraissent successivement, et quelquefois simultanément, les représentans et les représentantes des deux demi-mondes masculin et féminin, de la galanterie et du journalisme : M^{lle} Ninette et autres, M. Nachette et autres. Parmi ces autres, au-dessus d'eux, nous dit-on, par le talent et par la fortune, au-dessus de Montbaillard, de Couturat, de Mollandeux, de Pomageot, au-dessus d'un certain Nachette surtout, qu'on nous présente tout de suite comme un triste sire, voici Charles Demailly, chroniqueur génial, auteur dramatique en herbe. Ces messieurs constituent l'état-major d'un journal qui s'appelle comme pourraient en vérité s'appeler quelques journaux : *le Scandale*. De Charles

Demilly nous apprenons deux choses ; il prépare une pièce pour le Gymnase et il aime une ingénue du même Gymnase, M^{lle} Marthe Mance. Il l'aime comme les jeunes gens se mettent aujourd'hui à aimer les actrices, au point de les épouser. Il l'épouse donc et voilà le premier acte.

Par malheur, artiste sur les planches, Marthe, dans la vie, n'est qu'une cabotine. Vide est sa jolie tête et dur son petit cœur. Au début cependant, elle paraît aimer son mari ; mais sottement, niaisement, surtout en comédienne : avec des mines de poupée, des gentillesses d'actrice et des grâces minaudières ; et puis, le tic professionnel possède cet esprit étroit, uniquement tendu vers le théâtre, vers « les rôles, » vers le rôle que Charles est en train d'écrire pour sa femme. Marthe n'est pas seulement sèche : elle est coquette et superstitieuse ; un miroir traîne toujours sur sa chaise longue, et Charles ayant par mégarde laissé tomber ce miroir, qui se brise, Marthe s'irrite, s'épouvante, et c'est le second acte. Il est court et insignifiant.

Au troisième acte, plus d'amour, Charles s'apercevant chaque jour davantage que sa femme est une pécote et une méchante pécote. Marthe, dans un accès de dépit, a refusé le fameux rôle, qui a cessé de lui plaire. Demilly le donnera donc à M^{lle} Ninette. Ici intervient Nachette, le vilain folliculaire aperçu au premier acte. C'est l'envieux, le traître, le Iago du journalisme, le Judas du premier-Paris. Il déteste Charles et veut le perdre. A cet effet, il excite la jalousie de Marthe en lui représentant le succès possible, probable même de Ninette. Alors la cabotine furieuse livre au journaliste des lettres intimes, où Charles traite sans indulgence la plupart de ses camarades ; Nachette lui-même s'y trouve qualifié de vieux singe. C'en est fait de la pièce de Demilly, si de telles lettres sont publiées.

Elles le seront au quatrième acte, lequel est le meilleur, parce qu'il donne une noble idée d'une noble institution : c'est le journalisme, oh ! bien entendu, certain journalisme, que je veux dire. Nous sommes dans les bureaux du *Scandale* ; le numéro de ce soir contiendra les lettres de Demilly, encadrées dans un article de Nachette. Mauvaise action, mais bonne affaire, comme dit le rédacteur en chef. Et pour atténuer l'action, sans gâter l'affaire, une note de la direction désavouera l'article ci-dessus et annoncera au public, en termes indignés, le renvoi de Nachette. Et cette étude, cette esquisse au moins des mœurs de la presse ne m'avait pas semblé dénuée d'intérêt. Elle m'avait donné une sensation pénible, mais assez puissante, de bassesse et d'ignominie. J'avais tort sans doute, car autour de moi les gens les mieux informés, les plus compétens, déclarèrent cette scène invraisemblable et poncive. Il paraît que l'honneur de la presse ne fait plus question aujourd'hui.

Revenons aux faits. Nachette est donc mis à la porte, tandis que son article court Paris. Demailly furieux se précipite au bureau du journal. Il n'y rencontre plus Nachette, mais il y est rejoint par Marthe, prise de remords, qui tombe à ses genoux et implore son pardon. Comme il le lui refuse, elle se relève et l'insulte odieusement, en cabotine. Lui alors, ivre de colère, se précipite sur elle, la saisit à bras-le-corps et fait mine de la jeter par la fenêtre. Mais il se ravise et se borne à la chasser par la porte. Elle sort et va rejoindre Nachette.

Et au dernier tableau, nous la retrouvons chanteuse et danseuse de café-concert. Charles cependant est devenu fou ; puis de longs soins l'ont guéri à moitié, mais à moitié seulement. Or, un soir d'été, le vieil ami qui s'est fait son gardien ayant eu l'idée malencontreuse de l'emmener dîner aux Ambassadeurs, le malheureux voit sa femme, l'entend et il en meurt.

Voilà le squelette de la pièce, et sur ce squelette il n'y a pas grand'chose. « Ces deux romans, écrivait naguère M. Jules Lemaitre, de *Charles Demailly* et *Manette Salomon*, ces deux romans, qui ont chacun quatre cents pages, pourraient, si l'on gardait seulement le récit, n'en avoir qu'une cinquantaine. » Ce doit être avec ces cinquante pages-là qu'on a fait la pièce et sans doute c'est dans les trois cent cinquante autres qu'est le meilleur du roman, l'analyse des caractères et l'étude « du milieu, » journalisme et théâtre. Serrons le sujet de plus près encore que nous ne l'avons fait en le racontant. Le voici, toujours suivant M. Lemaitre : « Charles Demailly, homme de lettres, épouse par amour une actrice, Marthe, petite personne jolie, sottée et sèche, qui le prend en haine, le calomnie, le torture dans son cœur et dans son honneur et le précipite enfin dans la folie incurable. » Au Gymnase, que nous montre-t-on de tout cela ? Charles Demailly, homme de lettres ! Je veux bien qu'au premier acte, chez le héros et ses camarades, on aperçoive quelques traits de ce caractère, mais quels traits ? Les plus connus et surtout les plus convenus. Comment des personnages des de Goncourt, ces écrivains « modernes » par excellence, tiennent-ils des propos aussi arriérés sur l'incompatibilité de l'amour, du mariage, avec l'art et la littérature ? Cela sent furieusement la « gendeletterrie, » comme on dit maintenant, d'un mot aussi affreux que la chose. Et cette affreuse chose est partout dans le premier acte, où se débitent avec importance des sentences comme celles-ci : « La femme est l'erreur de l'homme, » ou comme cette autre, moins poncive à coup sûr, mais en revanche plus obscure : « La femme qui n'aime pas la musique et l'homme qui l'aime sont deux êtres incomplets. » Est-ce là encore cette fameuse « écriture artiste, » dont j'entendis toujours louer les frères de Goncourt, non moins que de leur modernité ?

Encore moins que l'homme de lettres nous voyons en Charles De-

mailly l'amoureux. Aussi bien, nous ne voyons rien ou presque rien dans cette pièce, dans ces pièces plutôt, qui sont des abrégés de livres et comme des tables de matières; on nous montre des effets, on nous livre des résultats, sans jamais nous informer des précédens, ni des causes. Poser des jalons n'est pas faire une route, et des échantillons ne sauraient tenir lieu de tapisserie. Qu'arrive-t-il alors? Qu'une œuvre comme celle-ci, très simple, très claire même par les faits, paraît obscure et presque inintelligible par les sentimens et les caractères. On suit les personnages comme des nageurs qui plongent; ici, là, suivant leur caprice et sans que nulle part notre œil puisse les deviner ou les attendre, ils reparaisent à la surface et montrent la tête, mais le plus souvent ils demeurent sous l'eau.

L'héroïne autant que le héros nous échappe. Au premier acte, c'est une délicieuse ingénue; au second, une poupée; une perruche au troisième; au quatrième, un monstre. Comme les autres, ce caractère nous est servi par tranches et procède par soubresauts. Pourquoi Marthe se sent-elle attirée vers ce « vilain singe » de Nachette? D'où vient en elle, au quatrième acte, cette explosion de férocité, cette cruauté atroce? Cabotine, direz-vous. Mais c'est bien tôt, c'est trop tôt dit; il en fallait dire davantage. Pourquoi encore, pourquoi enfin... Mais je ne cesserais de demander des pourquoi à cette pièce qui ne répond à aucun. C'est au roman sans doute qu'il faut m'adresser.

L'interprétation est supérieure au drame. M. Raphaël Duslos, que je n'avais guère aimé d'abord, a montré dans le dernier acte beaucoup de puissance et de sobriété. M^{me} Sizos, qui joue le rôle de Marthe, y est aussi heureusement servie par ses défauts que par ses qualités, et je n'aurais qu'à louer M. Nertann, M. Colombey et M. Hirsch, qui représentent sans mot dire un Brésilien dont l'opérette ne voudrait plus.

Le Vaudeville a donné, une seule fois et en matinée, une très charmante pièce, qui plus que beaucoup d'autres mériterait les honneurs du soir, de nombreux soirs. Il est juste de la louer avant et au besoin afin qu'elle les obtienne. Je n'avais pas médiocrement goûté, l'année dernière, *les Jobards*, de MM. Denier et Guinon; j'aime encore mieux aujourd'hui *Gens de bien*, de M. Denier tout seul.

Ces gens de bien ont un fils unique et vont le marier. Quelques jours avant le mariage, le jeune homme se voit dans la nécessité d'avouer à ses parens qu'il a pour maîtresse une pauvre ouvrière, et de cette maîtresse un enfant. Feront-ils épouser à leur fils sa maîtresse ou le laisseront-ils épouser sa fiancée? Sa maîtresse, déciderait tout de suite M. Alexandre Dumas fils; il l'a dit plus d'une fois et très haut; sa fiancée, décide au contraire M. Maurice Denier, non pas tout de suite, mais après nous avoir montré chez les parens, des répugnances, des scrupules, des vicissitudes morales, enfin une évolution

d'idées et de conscience qui fait le sujet, assez ordinaire peut-être, et le mérite, certainement très distingué, de cette comédie.

Gens de bien, M. et M^{me} Dubreuil le sont l'un et l'autre. En un coin de Paris, et du vieux Paris sans doute, ils partagent entre les offices de l'église voisine et les œuvres de charité leur vie retirée, bourgeoise, étroite et pieuse. Leur Adrien a grandi sous leur aile. Ils ont tout fait pour garder sa jeunesse immaculée, lui ménageant à la maison les plaisirs permis, tels que la lecture, la musique et le billard. Malheureusement, à la maison aussi, Adrien a rencontré les plaisirs défendus en la personne de Léontine, l'ouvrière, et voici que peu de jours avant d'épouser M^{lle} Suzanne Herbelot, il se résout à tout avouer. La liaison d'abord. Et de ce premier aveu l'effet est bien ce qu'il devait être, terrible assez plaisamment, dans cette sainte atmosphère, sur ces âmes droites jusqu'à la rigueur, innocentes jusqu'à la naïveté. Pauvres bonnes gens, qui croyaient et tenaient à la pureté de leur fils comme à celle d'une fille. Ainsi Adrien, leur Adrien, avait une maîtresse ! Au mépris de toute pudeur, de toute dignité ! s'écrie M. Dubreuil. — Que faire maintenant ? interroge le jeune homme penaud. — Rompre, et sur le champ, avec Léontine, s'entend. Mais quand le coupable, après la faute, en confesse les suites, oh ! alors l'émotion de M. Dubreuil tourne au tragique, je dirais presque à l'héroïque, et le digne homme, qui ne badine pas avec l'amour, s'en va tout courant demander la main de la séduite Léontine aux parens d'icelle, M. et M^{me} Sureau.

Ne les ayant pas rencontrés chez eux, il les convoque chez lui. Mais avant de leur donner sa parole, il faut la reprendre aux Herbelot. Voici justement M^{me} Herbelot. Elle a de l'esprit et du cœur. Dubreuil, à mots couverts, en se servant de la formule consacrée : « Des amis à nous, » lui fait entendre et ce qui arrive et ce qu'il a résolu : — « Vos amis n'ont pas le sens commun, » déclare tout bonnement M^{me} Herbelot ; elle le démontre à sa manière, et peu à peu, comprenant les sages raisons que déduit cette sage personne, le rigide Dubreuil se sent fléchir et se prend à douter si tout à l'heure il voyait juste en voyant si droit. Et devant la famille Sureau ses doutes augmentent cruellement. La famille Sureau se compose d'un père, ouvrier, d'une mère, concierge en retraite, de la séduite Léontine et d'Auguste, un petit frère. L'entrevue est excellente ; le père Sureau, ignorant jusqu'ici le nom du séducteur de sa fille, se répand en confidences familières, en remerciemens pour l'intérêt qu'on lui témoigne. Il demande cependant ce qu'on lui veut, pourquoi on l'a fait venir, et alors les Dubreuil, interdits, mal à l'aise, n'osant décidément affronter une telle alliance, finissent par proposer aux parens de Léontine, à Léontine elle-même, de lui chercher dans l'œuvre des Unions réparatrices qu'ils patronnent, un mari de bonne volonté. La pauvre fille se met à pleurer. Puisqu'elle ne de-

mandait rien, pas de réparation d'aucune sorte, pourquoi l'humilier ainsi? La voyant en cet état, le père Sureau comprend que l'amant de sa fille est le fils Dubreuil. Ainsi depuis une demi-heure on se moquait de lui (il a le droit de le croire); on abusait de sa confiance! Et voilà le bonhomme en fureur; il jure, tempête, fait du tapage, et le pauvre M. Dubreuil n'évite un esclandre affreux qu'en fourrant à la porte la famille Sureau tout entière.

Une pareille scène a complètement retourné notre Dubreuil, et le revirement n'a rien que de vraisemblable : — « Voyez-vous ce goujat, ce mal élevé! Moi qui lui demandais sa fille pour mon fils!.. » — Notez qu'il ne la lui a pas demandée, il en avait eu seulement l'intention; mais nous prenons aisément nos intentions pour des actes, surtout quand nos actes, comme c'est ici le cas, n'ont pas été tout à fait à la hauteur de nos intentions. Quoi qu'il en soit, elles ont radicalement changé, les intentions de Dubreuil, et quand M^{me} Herbelot arrive pour connaître le résultat de l'entrevue Sureau, elle trouve dans l'âme de nos gens de bien les doutes presque éclaircis, les scrupules plus qu'à demi levés. Je dis presque, je dis à demi, car la finesse morale de l'œuvre et des caractères tient surtout à ces à-peu-près. M^{me} Herbelot n'a pas de peine à terminer les choses. De plus en plus, en l'écoutant, les Dubreuil se rendent. Oui, reddition véritable, dont ils ont conscience avec un peu de gêne, pour ne pas dire de honte. Décidément on servira une pension à Léontine, on assurera l'avenir de l'enfant. La bonne M^{me} Herbelot y veillera elle-même en secret. Adrien sera le mari de Suzanne, et, sa future belle-mère en répond, après une pareille aventure, le meilleur des maris.

Je crois que j'ai fort mal narré cette pièce, délicate à raconter, comme toutes celles qui valent par les faits moins que par les sentiments et les caractères. De ces caractères mêmes, je crains d'avoir donné une idée inexacte, insuffisante plutôt, à la fois sommaire et banale. L'analyse ci-dessus, quand je la relis, me semble pesante, et la comédie de M. Denier est avant tout légère, aussi éloignée que possible de la lourdeur et de l'outrance. *Gens de bien!* Quelles canailles on n'eût pas manqué de nous présenter au Théâtre-Libre sous ce nom! Avec quel parti-pris d'ironie, de mépris, de cruauté comme on disait naguère, de « roserie » comme ils disent maintenant en plus joli langage! Un « jeune » de chez M. Antoine eût fait ainsi. Par hasard et par bonheur, M. Denier a la jeunesse indulgente. Il aime seulement à noter avec une ironie douce, un peu mélancolique, les petites taches des plus purs, les petites faiblesses des plus forts. Il n'en triomphe pas au moins; il ne s'en indigne pas non plus; il les voit et sans amertume il en sourit. Déjà dans *les Jobards*, M. Denier avait montré, nous nous rappelons avec quelle sensibilité et quelle délicatesse compatis-

sante, des êtres de choix se courbant un peu, oh ! très peu, devant la vie, et la nécessité ployant, ne fût-ce que d'une ligne, mais d'une ligne enfin, des consciences qui se croyaient inflexibles. *Gens de bien* nous donnent le même spectacle. Ici encore M. Denier a pour ainsi dire fait passer des rides sur des âmes claires et dormantes comme certaines eaux.

Oui, les bonnes gens vivaient endormis dans l'ombre étroite de leur vertu. Ils se sont réveillés au choc de la réalité. D'abord ils ont appris que leur fils avait fait une faute, comme ils diraient presque en leur dévot langage, et si plaisante que soit leur désillusion, n'y saurait-on trouver, en tâchant de la sentir comme eux, quelque chose de respectable et pour un peu je dirais de touchant ? Au moins, que la faute soit réparée ainsi qu'elle peut, qu'elle doit l'être, fût-ce au prix de l'intérêt, du bonheur même, voilà chez Dubreuil le cri spontané de la conscience et de la logique morale. Toute la valeur de la comédie consiste dans le désaveu progressif de ce premier mouvement, désaveu conseillé par la faiblesse sans doute, mais imposé aussi par la raison, par le devoir pratique, lequel ne saurait toujours être le devoir absolu. Il est certain qu'on n'épouse pas Léontine, l'eût-on séduite, eût-on d'elle un enfant, et je doute que M^{me} Aubray elle-même poussât son fils à cet hymen, après avoir fait la connaissance de l'étonnante famille Sureau. Adrien d'ailleurs n'est-il pas engagé aussi envers Suzanne Herbelot ? La jeune fille l'aime profondément, elle ne soupçonne rien de l'aventure, et les droits de la fiancée peuvent paraître opposables, préférables peut-être à ceux de la maîtresse, d'une maîtresse surtout comme la pauvre Léontine ; qui ne revendique rien, qui s'efface et se sacrifie. Sans doute, mais tout cela n'empêche pas qu'il y ait eu faute de la part d'Adrien, et de cette faute, en n'en poursuivant pas jusqu'au bout la stricte réparation, les pauvres parens se sentent vaguement complices ; dans une très petite mesure, ils le sentent aussi, une mesure raisonnable et commandée, mais commandée par la vie, les conventions, ou du moins les convenances sociales, lesquelles ne sont pas la loi supérieure et peut-être la contredisent. Le dernier acte contient une scène délicieuse, où les bons Dubreuil, assis à côté l'un de l'autre, mettent en commun leurs scrupules décidément vaincus. Ils se rendent compte, avec un malaise ingénu, qu'après quarante ans d'intransigeance morale, ils viennent de transiger pour la première fois. Ils avaient certes toutes les excuses du monde pour reculer devant un trop rude devoir ; ce recul pourtant suffit à les troubler, et toujours ils garderont au fond du cœur un peu de gêne, un de ces plis légers que marque parfois la vie sur les âmes parfaitement unies, et qui jamais ne s'efface.

Voilà ce qui nous plaît chez M. Denier : c'est la justesse et la

mesure, c'est l'observation indulgente et doucement émue, non pas de l'infamie, ni même du mal, mais du moindre bien; c'est la vue moyenne de la moyenne humanité.

En écoutant *Gens de bien*, savez-vous à quoi je songeais? A une autre œuvre, supérieure celle-là et qui finit sur les sommets, à la *Terre promise*, de M. Paul Bourget. Certaines analogies, certaines différences aussi m'apparaissaient entre la fière moralité du roman et la plus humble moralité de la comédie, et les deux leçons, bien qu'en fait elles se contredissent, me semblaient conciliables au fond, également justes toutes deux, également d'accord avec les événemens et les caractères. Pourquoi Francis Nayrac ne peut-il épouser Henriette Scilly comme Adrien Dubreuil épouse Suzanne Herbelot? Parce que des confidences surprises (t de quelle tragique manière!) ont tué dans l'âme d'Henriette un idéal qui ne saurait plus revivre. L'obstacle insurmontable est moins ici la faute de Francis, que la révélation atroce, et qui faillit être meurtrière, de cette faute. Dans *Gens de bien* au contraire, la fiancée ignore tout; seule, la sage M^{me} Herbelot a été avertie et c'est elle qui sauve la situation. Avertie à temps, ne croyez-vous pas que la noble M^{me} Scilly l'eût sauvée de même? Par certains côtés, ces deux rares belles-mères me semblent dignes de se connaître et de se comprendre. Et que les deux œuvres, ce beau roman et cette charmante comédie, ne puissent ni ne doivent finir de même sorte, cela établit entre elles non pas une opposition, mais une différence seulement. *Terre promise* est plus selon l'idéal et *Gens de bien* selon la réalité.

La comédie de M. Denier est excellemment jouée par MM. Lagrange et Michel, M^{me} Grassot et Samary, pour ne citer que les rôles principaux. Et les rôles secondaires ne sont pas non plus mal tenus.

Il nous reste peu de place pour constater que les deux premiers actes de *Lysistrata* sont assez plaisans, les deux derniers fort ennuyeux, tous les quatre d'une gaillardise vraiment par trop libre, trop facile aussi, et qui d'ailleurs ne ressemble pas à l'impudeur, fût-ce à l'obscénité en quelque sorte mythique, symbolique, je dirai presque religieuse des anciens. Que la *Lysistrata* originale ne pût être appropriée (c'est le mot) au théâtre contemporain, cela ne faisait pas question. Mais l'avoir accommodée au goût du jour, à notre convenance, ou à notre inconvenance, cela ne me paraît pas plus d'un vrai poète, qu'il ne serait d'un artiste, peintre ou sculpteur, d'habiller à la mode actuelle une fresque ou un bronze libertin de Pompéi. L'indécence païenne avait, ou du moins à travers dix-neuf siècles elle nous paraît avoir eu je ne sais quoi d'instinctif, de sincère, de vaguement sérieux qui l'excuse et que, voulue et artificielle, la grivoiserie moderne rapetisse et travestit.

Les femmes d'Athènes, pour abréger la guerre avec Sparte, jurent de ne pas accorder la moindre faveur à leurs maris ou à leurs amans, avant que la paix ne soit conclue, ou au moins promise. Elles tiennent leur serment et la paix est faite. Voilà toute la *Lysistrata* d'Aristophane. Sur ce thème, que je me permettrai de qualifier de stérile, M. Donnay a exécuté des variations de vaudeville et d'opérette. Le principal ressort comique en est une perpétuelle et peu décente allusion à l'amour abjuré, désiré, regretté, provoqué, ignoré ou goûté en cachette par les unes et les autres de ces dames, selon l'état d'âme de chacune et son tempérament. Chacune a sa manière de penser et de parler, mais toutes pensent à la même chose, parlent de la même chose et cette chose est celle que vous savez. M. Donnay s'est servi encore d'un autre procédé, qui n'est que l'application à la caricature, à la charge d'atelier, du précepte fameux : « Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques. » Des Athéniens, par exemple, diront : filer à la Perse, au lieu de : filer à l'anglaise, qui déjà n'est pas irrésistible; au lieu de : monter un bateau, qui peut-être vous laisse froid, monter une trirème, et cela constitue un moyen assez médiocre de provoquer un rire inférieur.

A la comédie d'Aristophane, M. Donnay a cousu encore, avec du fil blanc et un peu gros, une banale intrigue d'adultère entre Lysistrata et le stratège Agathos, qu'on appelle à tout moment « le brave général, » ce qui n'est peut-être pas d'un goût très pur. Et il m'a semblé aussi que M. Renan était mort depuis trop peu de jours pour qu'on le représentât, même sans le parodier, parmi les invités de l'hétaïre Salabacca.

Ne finissons pas cependant sans louer quelques couplets en vers d'un assez beau lyrisme, égarés dans cette prose ultra-leste, comme des notes de lyre ou de double flûte antique dans un concert de mirlitons.

L'interprétation de *Lysistrata* est plus que convenable pour les oreilles; pour les yeux, un peu moins, les tuniques étant, comme les allusions, transparentes. M^{me} Réjane paraît descendre de l'Acropole moins que de Montmartre; elle est d'ailleurs spirituelle à souhait. M^{me} Tessandier a la mollesse et l'indolence lassée d'une courtisane asiatique (c'est ainsi du moins que je me figure une courtisane asiatique); M. Guitry ressemble plaisamment à un Achille de pendule. La musique de M. Dutacq nous a charmé, la mise en scène est somptueuse, et le décor du troisième acte se colore des teintes fleur de pêcher que là-bas, au pays de beauté, répand sur le front des temples le premier rayon de soleil.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

De toutes ces années qui s'envolent et tourbillonnent derrière nous, combien en est-il qui aient mérité de garder une place privilégiée dans la mémoire de notre pays, d'être saluées à leur dernière heure d'un adieu sympathique et reconnaissant? Elles se sont toutes enfuies, elles ont eu des fortunes différentes.

Il y en a dont rien ne peut effacer le souvenir, qui ont pesé et pèsent encore sur nous de tout le poids des grandes crises publiques. Il en est qui ont passé obscurément, sans laisser de traces, ou qui n'ont été marquées que par de vaines disputes sans profit et sans grandeur. Il y en a eu aussi, et il n'y a pas si longtemps encore, où on aurait pu croire que la France, lentement relevée de ses épreuves, allait voir luire de nouveaux destins et retrouver une vie nouvelle par les réconciliations intérieures, par l'éclat de ses arts et de ses industries, par la résurrection de sa puissance militaire, par sa position reconquise dans le monde. Il y a eu des années pour tout, pour le malheur et pour l'espérance, pour les illusions d'une confiance renaissante et pour les mécomptes, pour les confusions de la politique. Elles se sont succédé, elles ont disparu, laissant à leur dernière heure le souvenir plus ou moins durable de ce qu'elles avaient fait. Depuis longtemps, il faut l'avouer, on n'avait vu ce passage d'une année à l'autre s'accomplir dans les conditions de trouble, d'incohérence et d'avilissement où il s'accomplit aujourd'hui, à ce moment unique et mystérieux où 1892 disparaît devant cet énigmatique 1893 qui se lève. Jamais une année n'a plus mal fini et une année nouvelle n'a plus tristement commencé. Si ce n'était encore qu'une de ces crises violentes qui éclatent dans la vie d'un peuple à la suite de quelque conflit, d'un événement distinct et saisissable, ce ne serait rien, ou du moins ce ne serait peut-être qu'un mauvais moment à passer, un dangereux défilé à franchir; mais c'est là justement ce qu'il y a de grave et de redoutable: cette

crise où la France est entrée depuis quelques semaines, presque à l'improviste, n'a rien de limité et d'accidentel. Elle naît du fond des choses, d'une série d'abus longtemps dissimulés, de tout un état moral et politique brusquement dévoilé !

Le gouvernement et le parlement surpris dans leur optimisme imprévoyant par la révélation de désordres invétérés, tous les pouvoirs affaiblis, des ministres d'hier ou d'avant-hier passant au banc des accusés, d'anciens chefs de cabinet avouant leur complicité dans la distribution d'un argent équivoque, la simonie dans la vie publique, le cosmopolitisme financier se glissant par la captation dans nos affaires, une commission d'enquête parlementaire et la justice se heurtant sur la frontière indécise de leurs droits, la délation, le comérage et la suspicion se déployant sans frein : tout cela se mêle et se confond, — et tout cela, qu'on le veuille ou non, c'est la fin d'un règne, d'une domination de parti, tout au moins la fin d'une politique. Voilà précisément l'héritage que l'année nouvelle reçoit de cette année qui disparaît, qui garde son effigie ou son stigmaté dans l'histoire, qui restera l'année de la liquidation, du commencement de la liquidation de cette désastreuse affaire de Panama !

Tout a marché vite depuis quelques semaines, il faut en convenir et tout ce qui est arrivé, tout ce qui s'est précipité prouve bien une fois de plus qu'une fois engagé dans ces sortes d'affaires, on ne sait plus où l'on va, jusqu'où on sera conduit par la fatalité des situations violentes. Au moment où se formait un nouveau ministère qui n'était guère que le ministère ancien, mais avec un nouveau chef et des résolutions nouvelles, on n'en était encore qu'au début. Dès les premiers pas, ce ministère renouvelé se heurtait contre la plus délicate des difficultés, celle qui avait décidé la chute du dernier cabinet et qui pouvait créer une impossibilité de gouvernement : la délimitation des pouvoirs de la commission d'enquête parlementaire et de la justice régulière. C'était la question même de la séparation et de l'indépendance des pouvoirs. Le ministère représenté par son nouveau chef, M. Ribot, et par son nouveau garde des sceaux, M. Bourgeois, n'hésitait pas à se prononcer, à engager la lutte pour sauvegarder les droits de la justice ; il a même refusé d'accepter l'ajournement d'une proposition attribuant les pouvoirs judiciaires à la commission d'enquête, ajournement qui ressemblait à une mesure de méfiance laissant le gouvernement et la justice sous la menace incessante d'un retour offensif de la puissance parlementaire. Le ministère triomphait, non sans peine, avec une modeste majorité de six voix ; il avait contre lui la masse des conservateurs sans distinction et les radicaux. Il triomphait néanmoins ; mais par cela même il se sentait moralement engagé à être libéral dans ses communications à la commission d'enquête, surtout à ne rien négliger lui-même pour arriver à la vérité, à cette

« lumière » dont on parle toujours. Il prenait visiblement son rôle au sérieux, d'autant plus qu'il se voyait pressé de toutes parts, — et c'est ici que tout se précipite, que commence la débâcle ou, si on l'aime mieux, la série des surprises et des coups de théâtre, des grandes divulgations et des poursuites. Le mouvement était lancé, il ne restait plus qu'à le diriger, à lui donner une apparence de régularité dans cette mêlée bruyante de passions et d'accusations.

On commençait d'abord par faire arrêter les principaux administrateurs de Panama, — et pour dire toute la vérité, on ne paraît pas avoir su se défendre de rigueurs un peu excessives dans la manière dont on a traité des prisonniers qui ne sont peut-être pas après tout les plus coupables. Une fois ce premier pas fait, on n'a pas tardé à aller plus loin. On s'est décidé à multiplier les perquisitions, à recueillir ou à provoquer les témoignages, à fouiller dans les petits papiers, dans les archives privées, dans les coffres-forts des banquiers. Que s'est-il passé alors? A côté de l'action correctionnelle dirigée contre les administrateurs de Panama, une action criminelle a été ouverte. Après les « corrupteurs, » les « corrompus, » — à chaque jour son coup de théâtre et son émotion! On a été bientôt conduit à demander aux chambres une autorisation de poursuites contre cinq sénateurs et cinq députés, sans attendre même la clôture de la session qui allait suspendre les immunités parlementaires. La question ne laissait pas de se compliquer. Chose surprenante, tristement significative! Parmi ces membres du parlement réclamés par le nouveau procureur-général de Paris, il y a cinq anciens ministres, sans compter un sixième qui est mort, et il y en a deux, M. Rouvier et M. Jules Roche, qui étaient ministres tout récemment encore. Voilà donc dix mandataires du pays, cinq anciens ministres, un ancien président du conseil, chargés d'un soupçon de vénalité, sans qu'on puisse même dire au juste si c'est le dernier mot des poursuites, si cette première liste d'accusés n'est pas destinée à s'étendre. Tout cela s'est passé en quelques jours, coup sur coup, devant une opinion confondue et stupéfaite.

Jusqu'à quel point ces accusations sont-elles justifiées? Il a dû y avoir évidemment des raisons sérieuses, plus que de simples indices, pour que des ministres n'aient pas craint de livrer aux sévérités d'une prévention judiciaire des hommes qu'ils avaient la veille encore pour collègues dans le gouvernement. C'est l'affaire de la justice de poursuivre son œuvre, de fixer les criminalités ou les responsabilités, de dire s'il y a eu des innocens victimes de mauvaises apparences ou des coupables. Cela ne nous regarde pas; mais en dehors de ce que la justice peut dire ou décider, il y a dans ce tumulte de divulgations accusatrices, deux ou trois points acquis, établis, — quelques faits qui éclairent d'un jour étrange et saisissant toute une situation, toute une politique.

Ainsi, quels que soient les résultats de l'action judiciaire, il est dès ce moment démontré que, depuis dix années, les affaires de la France ont été par instans livrées à toute sorte d'influences obscures, inavouées et inavouables. Il est démontré que des ministres, des députés, des chefs de parti, des hommes qui disposaient d'une majorité dite républicaine et par cette majorité du gouvernement du pays, n'ont pas craint de vivre en alliance, en intimité avec une foule de traitans subalternes, de spéculateurs équivoques, d'audacieux manieurs d'argent. Oui, en vérité, on ne voit que cela dans cette triste et répugnante aventure : des trafiquans d'influences, des opérateurs cosmopolites subventionnant des journaux, familiers des coulisses du parlement, s'introduisant par les portes dérobées dans nos affaires françaises, ramassant en chemin des faveurs ou des distinctions pour décorer leur industrie, habiles à profiter des faiblesses des hommes et à surprendre leurs secrets, — bien accueillis des politiques dans l'embarras. Et ce n'est point une simple conjecture recueillie dans des papiers suspects. Ceux qui ont accepté des connivences avec ce monde étrange que Balzac eût à peine rêvé, ceux qui se sont prêtés à ces relations louches, en conviennent eux-mêmes ; ils avouent leurs familiarités, leurs concilia-bules, leurs visites nocturnes, pour se tirer des suprêmes embarras. M. Clémenceau lui-même, un des chefs du radicalisme, ne cache pas ses rapports, ses habitudes d'intimité avec ce M. Cornelius Herz, personnage énigmatique, un peu Allemand, un peu Américain, qui semble garder encore un rôle inavoué dans nos affaires et rester de loin comme un arbitre occulte, — auprès de qui on allait traiter des plans de campagne de nos partis. C'est singulier, mais c'est ainsi : M. Cornelius Herz, à la faveur de ses relations dans notre monde politique, a pu être un instant un personnage assez puissant pour recevoir une de ces distinctions suprêmes, réservées tout au plus jusqu'ici aux plus grands services rendus à la France. Voilà donc un premier point acquis : c'est le fait instructif pour le pays qui ne se doutait pas que les hommes publics choisis par lui eussent de si belles relations !

Ce n'est pas tout, ce n'est pas la seule lumière qui se dégage de ce tourbillon de révélations. Il y a des secrets qu'on n'aurait évidemment jamais bien connus, il y a des procédés de gouvernement qu'on n'aurait jamais soupçonnés s'ils n'avaient été avoués avec une sorte de naïveté, — et ici ce sont encore les hommes eux-mêmes qui font leur propre confession. M. le président de la chambre, M. Charles Floquet, a eu la mauvaise fortune de voir son nom mêlé à toutes ces accusations du moment, à l'occasion du Panama. Il a été mis en cause, non pour son intégrité personnelle, qui n'a pas été contestée, mais pour le rôle qu'il a joué, comme chef de gouvernement il y a quelques années, — et les explications savamment combinées, habilement elliptiques, qu'il a données sont assurément tout ce qu'il y a de plus singulier au monde.

M. Floquet n'en disconvient pas, il a connu la distribution du fonds spécial destiné par la compagnie de Panama à la publicité des journaux, et il n'a pas cru devoir rester indifférent à cette distribution. Il n'a rien touché, cela va sans dire ; il avoue tout simplement que, « soit par les informations qu'il a recherchées, soit par les communications qui lui ont été spontanément offertes, il a observé et suivi d'aussi près que possible cette répartition, non pas à un point de vue commercial qui ne le regardait pas, mais au point de vue politique qui intéressait l'État. » En termes plus clairs, cela veut dire que M. Floquet a tout connu, qu'il a été au courant des répartitions d'argent et qu'il a veillé seulement à ce qu'elles fussent profitables pour la bonne cause. Autre révélation. M. Rouvier qui, lui aussi, avait été un instant président du conseil avant M. Floquet, au début du boulangisme, M. Rouvier a fait des aveux plus étranges encore. Il n'a pas craint de raconter à la chambre, comme l'histoire la plus simple, qu'il s'était trouvé dans des moments difficiles où les fonds secrets étaient épuisés, qu'il avait été obligé de recourir à des amis personnels, des financiers malheureusement trop connus aujourd'hui, que l'un lui avait prêté 50,000 francs, l'autre 100,000 francs. Il a dit tout cela sans paraître même se douter de ce qu'il y avait d'extraordinaire dans son langage !

Voilà donc un ancien président du conseil, avouant avec « candeur, » c'est son expression, qu'il a présidé paternellement à la distribution des fonds d'une compagnie privée, dans un intérêt politique ! Voilà un autre président du conseil racontant qu'il a dû avoir recours à la bourse de ses amis, quelques spéculateurs familiers de toutes les opérations douteuses, pour subvenir aux misères de l'État, pour suppléer à une pénurie des fonds secrets ! Mais alors quelle idée se fait-on du gouvernement d'une grande nation ? Est-ce que c'est le rôle d'un chef de ministère de diriger les répartitions de fonds d'une compagnie industrielle et de couvrir ces répartitions d'une sorte de haute complicité ? Est-ce que le gouvernement de la France en serait réduit au point d'avoir à demander ou à accepter des supplémens de fonds secrets, ne fût-ce que 50,000 francs, des mains de financiers suspects ? Est-ce que M. Rouvier a pu se figurer que ceux à qui il demandait secours, qui obligeaient l'État, — oui, vraiment ils obligeaient l'État ! — lui prêtaient leur argent, venu on ne sait d'où, sans espoir de compensation, sans l'arrière-pensée de s'en faire un titre, de s'assurer une influence pour leurs opérations, pour leur crédit ? Si M. Rouvier avait besoin de ressources pour combattre le boulangisme, comme il le prétend, il n'avait pas à chercher des secours équivoques qui n'étaient que des prêts usuraires ; il n'avait qu'à se concerter avec ses collègues, à s'adresser au parlement. Tout le reste, tout ce que dit M. Rouvier, aussi bien que ce que dit M. Floquet, n'est que le déplorable signe d'une altération croissante de tout sens politique, d'une sorte d'avitissement de l'idée

même de gouvernement. Le nouveau ministère, pressé de s'expliquer, de dire s'il acceptait l'héritage des procédés de ses prédécesseurs, a eu, paraît-il, le scrupule de trop rompre avec le passé et s'est dérobé par le silence : le silence était un désaveu ! Ces révélations multipliées, dans tous les cas, restent pour la France la démonstration la plus évidente, la plus saisissante des idées fausses, des abus de domination, des imprévoyances, des dépressions morales qui ont préparé la crise de confusion où l'on se débat aujourd'hui.

Ce qu'il y a de curieux, sans être bien nouveau, c'est que ceux qui ne voient jamais de remède à toutes les crises que dans des destructions, dans des révolutions nouvelles, en sont maintenant à tourner leurs armes contre le régime parlementaire, à l'accuser de tous les malheurs, de tous les mécomptes. Si l'affaire de Panama est arrivée, si le gouvernement est réduit à se ressaisir à travers toutes les contradictions et les efforts conjurés contre lui, si la vénalité est entrée dans la vie publique, si la chambre se sent impuissante et déconsidérée, si en un mot la suspicion et la confusion sont partout, c'est la faute du régime parlementaire ! Qu'est-ce à dire ? Le régime parlementaire, le vrai, — mais nous ne l'avons pas, et c'est justement parce que nous ne l'avons pas, parce que nous n'en avons que la fiction et l'ombre, parce qu'il a été outrageusement faussé, que tout va à l'aventure sans règle et sans fixité. Et par qui a-t-il été faussé, si ce n'est par ceux qui ont mis leurs passions, leur volonté, leur imprévoyance ou pire encore, à la place des institutions ? Qui donc est dans la vérité parlementaire ?

Est-ce que le chef de l'Etat est libre d'exercer les droits et les pouvoirs que lui donne la constitution ? Le dernier président a laissé ces pouvoirs s'émousser et dépérir dans ses mains ; le très honnête président, qui est aujourd'hui à l'Elysée, n'a pas pu ou n'a pas osé les faire revivre. S'il s'avisait d'avoir une opinion, une initiative, de ne pas sanctionner tout ce qu'on lui propose, de provoquer sur une loi une délibération nouvelle du parlement, comme c'est son droit, on crierait au gouvernement personnel. S'il parlait d'une dissolution, on crierait au coup d'Etat ! Il ne peut, dans ses voyages, parler le langage élevé et modéré d'un chef de l'Etat, sans être accusé de réaction, de conspiration avec le pape ! Et voilà un des ressorts constitutionnels émoussé ou brisé ! Lorsque la chambre étend sur tout son omnipotence jalouse et stérile, lorsqu'elle s'arrange toujours pour avoir une session extraordinaire en retardant le budget jusqu'à la dernière heure, et qu'elle ne vote même pas le budget, est-ce que c'est là le régime parlementaire ? Lorsque le sénat est réduit à n'être qu'un rouage inutile, l'agent dédaigné d'un contrôle inefficace, est-ce encore là le régime parlementaire ? Quand les ministères se font ou se défont au gré des majorités incohérentes et précaires, sans autre raison que de faire une étape de

plus, est-ce toujours le régime parlementaire? Quand des présidents du conseil abaissent leurs fonctions jusqu'à se faire les complices directs ou indirects des distributions de fonds d'une compagnie ou jusqu'à introduire des financiers véreux dans les affaires de l'État, est-ce décidément le régime parlementaire? Est-ce que tout cela enfin, un président qui ne peut exercer ses droits, une chambre qui dépasse les siens, un sénat qui subit tout, des ministères qui se forment au hasard, c'est le régime parlementaire? C'est la dérision de tous les régimes!

Assurément, nous le savons bien, le régime parlementaire n'est pas le remède à tous les maux, et en France, comme dans tous les États, il a lui-même ses faiblesses; mais là où il est sérieusement pratiqué et respecté, s'il survient des incidens comme cette triste affaire de Panama, il y a des pouvoirs intacts qui restent la force de préservation du pays. Qu'on parle tant qu'on voudra, dans un moment de désarroi, de la république conventionnelle ou de la république consulaire, en opposant l'une ou l'autre à la république constitutionnelle: le remède serait probablement pire que le mal; ce serait le consulat sans le premier consul ou la convention sans les tragiques circonstances qui ont expliqué cette terrible concentration de la puissance révolutionnaire. Le régime parlementaire, dans sa vérité, a cet avantage sur tous les autres que, par sa nature, il est une garantie contre tous les excès, contre les oscillations violentes, et qu'il porte en lui-même, si on le veut, si on sait l'y chercher, une force suffisante de redressement et de réparation.

Non, ce qui arrive n'est pas la faute des institutions; c'est la faute de ceux qui les ont altérées, au point de laisser le pays livré sans garantie, sans défense, aux hasards d'une crise obscure et redoutable. Le vieux mot est toujours vrai: il n'y a pas de mauvais outils, il n'y a que de mauvais ouvriers! Ce sont les ouvriers qui ont été mauvais, qui ont tout gâté, tout perverti; ils ont épuisé les faveurs de la fortune aussi bien que la confiance publique, — et au milieu des événemens que nous traversons, s'il y a une chose évidente, c'est que le moment est venu de se ressaisir, de remettre la vérité dans les institutions, de se dégager de toutes les solidarités malfaisantes. Ceci est d'abord, si l'on veut, l'affaire du gouvernement, — de ce ministère dernier-né, qui a pris une mission assurément difficile, qui a montré quelques bonnes intentions, même du courage, mais qui se ressent encore du passé, des vieilles habitudes de parti; c'est aussi, qu'on ne s'y trompe pas, l'affaire de tout le monde.

C'est l'intérêt public qui domine tout, — et c'est ce qui fait qu'on ne comprend pas bien la tactique, le vote des constitutionnels, de ceux qui s'appellent des « républicains ralliés, » le jour où M. le président du conseil, pour son début, réclamait contre une partie de la chambre, contre

la commission d'enquête, représentée par M. Brisson, le principe de la séparation des pouvoirs, les droits de la magistrature, la dignité du gouvernement, les règles tutélaires de toute justice. Ces constitutionnels honnêtes et timorés ont visiblement manqué de sang-froid, d'esprit politique; ils ont craint probablement de se compromettre, de paraître les alliés du gouvernement, les complices de ceux qu'on soupçonnait de vouloir suspendre ou détourner le cours de l'enquête. Le fait est qu'ils ont voté tous ou presque tous contre le ministère. Encore six voix et le ministère était renversé! C'est pour le coup que l'incohérence parlementaire eût paru dans tout son éclat. Qu'auraient gagné les constitutionnels? Le gâchis eût été un peu plus complet, voilà tout! — Mais, dit-on, que pouvait-on faire? Le ministère ne demandait pas aux constitutionnels leur concours. M. le président du conseil affecte en toute occasion de ne s'adresser qu'aux républicains, à la majorité républicaine! C'est possible. M. Ribot, comme d'autres, peut avoir cette faiblesse. Il ne s'agissait pas, après tout, de faire plaisir à M. le président du conseil, il s'agissait de s'inspirer de la vérité des choses. Les constitutionnels avaient une conduite bien simple à tenir. Ils n'avaient qu'à dire à M. le président du conseil : — « Vous ne nous demandez pas notre appui, nous n'avons pas à vous l'offrir. Nous ne nous engageons à rien, nous gardons notre liberté. Vous défendez aujourd'hui un principe de tout gouvernement, de toute société régulière : nous votons pour le principe, — ou, à la rigueur, nous nous abstenons, nous attendons! » — S'ils avaient agi ainsi, le ministère en aurait profité sans doute, il n'aurait pas été si près de tomber, d'ajouter par sa chute au gâchis; les constitutionnels n'auraient pas moins gardé leur indépendance, restant comme une réserve intacte avec laquelle il y aurait eu à compter, — et la situation serait tout autre aujourd'hui dans la chambre! Un fait certain dans tous les cas, c'est que ces tactiques paraissent désormais assez vaines, qu'on ne peut rien gagner à affaiblir encore plus le gouvernement et que le gouvernement à son tour ne peut avoir l'autorité, la force dont il a besoin que par l'alliance des modérés de tous les camps. Pour tous, la nécessité évidente, pressante, c'est de sortir de cette situation violente où il y a d'un côté cette désastreuse liquidation d'un passé suspect et où d'un autre côté les socialistes révolutionnaires ne cachent plus leur dessein de profiter des circonstances pour pousser à fond leur guerre contre la société française tout entière.

Quel sera au bout du compte le destin de cette chambre qui vient d'être rendue au repos pour quelques jours, jusqu'au 10 janvier, en attendant de disparaître définitivement dans quelques mois? Il est certain que ces sept ou huit semaines de session extraordinaire qu'elle vient de passer ne lui auront pas été clémentes, qu'elle a reçu des coups meurtriers pour son autorité, pour sa considération, et qu'elle a

de terribles comptes à rendre au pays. Elle n'est point atteinte, si l'on veut, dans sa majorité, — cette majorité qui reste toujours saine, au dire d'un illustre parlementaire d'autrefois; elle n'a pas moins reçu le contre-coup de ces soupçons de prévarications, de ces poursuites, de ces révélations qui frappent tout un régime. A part ces scandales qui l'ont jetée dans la confusion, elle n'a pu rien faire de bon ni de sérieux. Elle n'a pas pu même voter le budget, et elle aura de la chance désormais si elle réussit à sortir des douzièmes provisoires ou des budgets bâclés. Elle s'est perdue dans une réforme de l'impôt des boissons où elle a fini par ne plus se reconnaître. Elle s'est agitée sans profit, — et tout ce qu'elle a pu faire dans cette session extraordinaire, — bien extraordinaire de toute façon, — a été de retrouver à la dernière heure sa fougue protectionniste pour rejeter au pas de course un arrangement de commerce avec la Suisse, qui était un des actes les plus utiles, les plus prévoyans du gouvernement. Oh! là le protectionnisme qui règne au Palais-Bourbon n'a pas perdu son sang-froid. Séance du matin, séance du soir, la chambre a tenu à se débarrasser sur l'heure de cette convention franco-suisse, sans s'inquiéter des suites d'une rupture avec la plus sérieuse et la plus sage des nations voisines.

C'était pourtant une affaire qui pouvait donner à réfléchir. Lorsque, dans un mouvement passionné et irrésistible de réaction protectionniste, on a voté, il y a bientôt un an, un tarif qui a été une vraie révolution dans nos rapports de commerce, on n'a pas voulu apparemment faire de ce tarif une sorte de dogme immuable; on n'a pas pu vouloir surtout sacrifier à une question de douane les plus sérieux intérêts nationaux et politiques de la France, préparer, sous prétexte de protection, l'isolement d'une nation qui a régné jusqu'ici par l'expansion de ses arts et de ses industries. Le gouvernement n'avait fait après tout que s'inspirer de cette idée en ouvrant une négociation avec la Suisse pour régulariser, dans les conditions de la nouvelle politique commerciale, les relations des deux pays. Il avait obtenu quelques concessions, il en avait fait, — il en avait légalement le droit. Il en était résulté une sorte d'arrangement multiple, comprenant, non-seulement une réduction réciproque de tarifs, mais une convention littéraire, une convention spéciale sur le pays de Gex. C'est ce qu'on a appelé l'arrangement franco-suisse. Le gouvernement n'avait pas cru acheter trop cher, au prix d'une diminution légère des nouveaux tarifs, la garantie de la propriété littéraire et surtout la continuation ou la consécration nouvelle des rapports d'amitié séculaire de la France et de la Suisse. C'est justement cet arrangement que la chambre vient de rejeter par un vote sommaire, en refusant d'entrer dans une discussion détaillée, — et à dire vrai, mieux valait encore en finir d'un seul coup que de se livrer à un simulacre de discussion par un semblant de politesse envers

la Suisse, dont personne ne pouvait être dupe. Nos protectionnistes à outrance ont voulu donner une leçon au gouvernement pour sa libéralité et confirmer par une manifestation nouvelle l'œuvre sacro-sainte du tarif. Ils ont réussi, ils ne peuvent qu'être satisfaits !

Ce qu'il y a de singulier, c'est que nos protectionnistes ne veulent ni admettre ni même prévoir les conséquences de ce qu'ils font, et qu'ils ont cru en être quittes avec des politesses à l'égard de la Suisse. Ils se sont tous succédé pour protester de leur amitié, de leurs sympathies invariables pour une si vieille alliée ! Malheureusement, entre des nations qui ont à défendre les intérêts de leur travail, de leurs industries, de leur commerce, les politesses ne servent à rien ; il n'y a que la réalité des choses qui compte, et le résultat le plus clair du dernier vote de notre chambre, c'est que, dès aujourd'hui, la Suisse relève à sa frontière son tarif général, avec toute sorte de surélévations de droits sur les produits français, et avec le dernier arrangement, va tomber aussi peut-être la convention littéraire : une de nos plus sérieuses industries va être soumise aux conditions les plus dures. De son côté, la France oppose aussi à la Suisse son tarif général. En d'autres termes, c'est la guerre économique déclarée entre les deux pays ! On en reviendra sans doute ; on ne tardera pas à sentir, à Berne comme à Paris, la puissance des liens traditionnels d'amitié, des intérêts réciproques. C'est, dans tous les cas, une négociation délicate à rouvrir, — et, en attendant, c'est la guerre à coups de tarifs : c'est la Suisse, détachée de la France, rejetée vers des rivaux qui n'attendent que l'occasion ; c'est le courant commercial se détournant, allant vers l'Italie, vers l'Allemagne. Nos protectionnistes oublient que c'est par les intérêts autant que par les sympathies que se font ou se défont les rapports politiques qui peuvent dans des circonstances décisives devenir une garantie ou une faiblesse.

Ainsi vont les choses à cette heure où une année s'achève, où s'ouvre une année nouvelle. Elles n'ont rien de brillant en France ; elles n'ont pas l'air d'aller beaucoup mieux en Europe, où cette triste épidémie d'incidents scandaleux et de mauvaises influences règne dans plus d'un pays, à Rome comme à Berlin, comme à Madrid. Quant à la politique, si les grandes questions qui sont toujours dans l'air à l'Orient ou à l'Occident restent en suspens, rien ne laisse augurer des complications prochaines. La paix est entre les chancelleries. Les plus grandes puissances comme les plus petits États ont assez de leurs affaires intérieures. Ils ont tous leurs institutions à réformer, leurs crises ministérielles, leurs questions sociales, leurs troubles financiers ou commerciaux. La Belgique, occupée depuis six mois à reviser sa constitution, ne trouve pas aisément le secret de mettre tous les partis d'accord. En Italie, un ministère, qui semblait être sorti victorieux des

élections, vient de rencontrer des difficultés imprévues dans les susceptibilités du sénat et dans des affaires douteuses de banques. A Berlin, le chancelier, M. de Caprivi, poursuit laborieusement la discussion d'une loi militaire que son parlement lui dispute, qui soulève bien des défiances en Allemagne, surtout dans l'Allemagne du Sud. En Autriche, à Vienne, le comte Taaffe, toujours ébranlé, toujours raffermi, a de la peine, malgré sa dextérité, à se tenir en équilibre entre les partis, entre Tchèques, allemands, libéraux ou cléricaux. Au-delà des Pyrénées, le nouveau ministère libéral que M. Sagasta a formé avec ses amis, M. de la Vega y Armijo, M. Moret, M. Venancio Gonzalez, M. Gamazo, le général Lopez Dominguez, ce ministère en est encore à s'établir avant de se préparer à des élections dont il attend une majorité. Partout il y a des obscurités, des difficultés, — et c'est ainsi qu'on va entrer dans cette année nouvelle, qu'on ne peut que saluer sans illusion, sans trop de découragement toutefois, en souhaitant la paix extérieure et la paix intérieure aux gouvernements et aux peuples de bonne volonté !

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

L'ouragan qui s'est déchaîné sur notre monde politique pendant les dernières semaines de l'année 1892 a eu son contre-coup sur le marché financier et déterminé une réaction générale. La chute du ministre des finances, M. Rouvier, a spécialement provoqué des ventes sur la rente 3 pour 100 qu'il avait eu l'habileté de porter au pair dans les premiers mois de cette même année, et qu'il voulait y maintenir pour préparer la conversion du 4 1/2 pour 100. Le recul des cours n'a cependant pas été aussi important que pourrait le faire supposer l'agitation qui a régné à la Bourse pendant la seconde quinzaine de décembre. La rente 3 pour 100 était à 99.20 à la fin de novembre. La reconstitution du ministère avec M. Ribot aux affaires étrangères et M. Rouvier aux finances l'a relevée un jour au-dessus de 100 francs, mais l'éclat de la démission arrachée en quelque sorte à ce dernier faisait reperdre

immédiatement l'avance que la spéculation venait de donner à notre fonds national. Le détachement du coupon trimestriel ramenait dès le milieu du mois, le niveau des cours au-dessous de 99 francs. Un brusque mouvement de baisse a suivi la demande de poursuites présentée par le gouvernement contre dix membres du parlement, le 3 pour 100 s'est négocié pendant quelques minutes au-dessous de 97 francs. Un vote de confiance obtenu par le cabinet Ribot a été le prétexte d'une reprise imprudente à 98. Après le départ des chambres, les cours se sont alourdis de nouveau, et la rente a fléchi jusqu'à 96.50.

En fait, le 3 0/0 a baissé en décembre de 2 francs environ en plus de la valeur du coupon détaché. L'amortissable a suivi le fonds perpétuel. Le 4 1/2 a reculé à peine de quelques centimes. Nos fonds publics ont donc gardé une attitude relativement assez ferme, ce qui s'explique par le peu d'inquiétude que les incidens ont inspiré aux porteurs d'inscriptions de rentes et par l'extrême abondance des capitaux, phénomène inusité à la veille de l'échéance, en général très chargée, de la fin de l'année. Le parlement s'est séparé sans même avoir entamé l'examen du budget; en revanche, la chambre des députés a rejeté la proposition d'entente commerciale avec la Suisse, ce qui va mettre aux prises avec de nouvelles difficultés notre commerce d'exportation. La loi des deux douzièmes provisoires contient un article d'une grande importance pour les déposans des caisses d'épargne. A partir du 1^{er} janvier 1893, l'intérêt bonifié par la Caisse des dépôts et consignations aux caisses d'épargne est réduit de 3.75 à 3.50 0/0. L'intérêt servi par ces caisses à leurs déposans sera abaissé d'autant et les déposans à la caisse d'épargne postale ne toucheront plus que 2.75 0/0.

Les fonds étrangers ont été plus ou moins atteints par la réaction pendant cette dernière quinzaine. L'emprunt russe d'Orient a fléchi de 66.30 à 65.60, le Consolidé 4 0/0 de 97.80 à 97.25, le 3 0/0 de 80 fr. à 79.35. La rente italienne a baissé de 93.45 à 92.55, le 1 0/0 turc de 21.90 à 21.40, l'Extérieure d'Espagne de 64.10 à 63.10. Le Hongrois s'est bien tenu à 97 fr., le Portugais s'est relevé de 50 centimes à 22 15/16.

Les titres de quelques-uns des établissemens de crédit ont été fort éprouvés pendant les deux dernières semaines. Le Crédit foncier a baissé de 1,043.75 à 1,000 francs, la Banque de Paris de 680 à 650, le Crédit lyonnais, de 782.50 à 760; le Comptoir national d'escompte de 510 à 490. Le Crédit foncier a été surtout visé par une spéculation à la baisse, qui s'efforce de peser sur les cours des obligations en inspirant aux porteurs de ces titres des craintes sur la sécurité d'un placement qu'ils considéraient comme à l'abri de toute atteinte. Les allégations jadis portées à la tribune de la chambre et plus récemment à celle du sénat contre la direction donnée aux opérations de notre

grand établissement hypothécaire ont été reprises et développées dans des circulaires répandues partout à profusion. Le Crédit foncier peut et doit se défendre contre ces attaques, et il semble résolu à le faire. L'enquête ordonnée, il y a deux ans, par le gouvernement et effectuée par l'inspection des finances, a démontré que le Crédit foncier, à la condition de renforcer ses réserves et de se renfermer strictement dans la lettre des statuts pour ses prêts, doit se trouver dans une situation inattaquable. En réduisant son dividende à 55 francs pour 1892, le Crédit foncier atteste le souci de constituer de nouvelles réserves; les mouvemens des prêts sont normaux; rien donc, dans l'état actuel des choses, ne saurait justifier l'inquiétude chez les porteurs d'obligations foncières et communales. L'inspection des finances a déclaré elle-même que ces titres, qui circulent en France pour un montant de près de 3 milliards, étaient absolument gagés par la valeur correspondante des propriétés hypothéquées.

La Banque de France a détaché, pour le second semestre de 1892, un coupon de 60 francs qui a été regagné presque intégralement en deux séances de Bourse.

Les actions des grandes compagnies ont été en général offertes; le Lyon a perdu 40 francs à 1,477.50 et le Nord à peu près autant à 1,870. Les Chemins étrangers ont été de même plus faibles. Le Suez a reculé de 28 francs à 2,630. En réalité, les grandes valeurs ont été surtout atteintes, soit que des porteurs de titres aient cru devoir alléger leurs portefeuilles, ou seulement que des spéculateurs aient saisi le prétexte de la faiblesse des rentes pour hasarder des ventes au crayon sur celles des valeurs de la cote que leurs prix très élevés exposent particulièrement à des surprises momentanées.

L'année 1892 a été, au point de vue de nos affaires intérieures, une des plus agitées de la dernière période décennale. Elle a vu se succéder les explosions de dynamite, la grève de Carmaux et ses péripéties extraordinaires, les incidens relatifs aux affaires du Panama. Elle a vu l'inauguration du nouveau régime économique, dont les tendances protectionnistes de la majorité parlementaire ont doté notre pays, ralentir toutes les transactions commerciales et frapper de langueur notre commerce d'exportation. Une réforme heureuse des tarifs de chemins de fer, qui constitue pour le public un dégrèvement d'une importance réelle, a été appliquée en avril dernier, et n'aurait peut-être entraîné, pour le Trésor, aucune charge appréciable, si le remplacement du régime des traités de commerce par celui du double tarif n'avait opposé un obstacle invincible au développement de l'activité des transports, en fermant à notre industrie un grand nombre de ses débouchés extérieurs.

Au dehors, les grands faits économiques de l'année ont été, après la

disette russe, l'épidémie cholérique dans quelques-uns des principaux ports du continent, l'augmentation constante des dépenses militaires, la hausse du change en Grèce, en Italie et dans la péninsule ibérique.

En dépit de tant d'influences défavorables, 1892 a été pour tous les marchés financiers une période de grande hausse; les plus-values acquises n'ont été que partiellement atteintes par la crise qui sévit depuis un mois. La rente française, partie de 95 francs dans les premiers jours de 1892, a été portée en quelques mois au-dessus du pair. Ce phénomène produisit en son temps une grande impression. On y vit, non sans raison, une manifestation éclatante de la force du crédit de notre pays, une preuve indéniable de l'accroissement énorme de la richesse nationale et de la rapidité de formation de l'épargne populaire. Un emprunt de près d'un milliard venait d'être absorbé, et la rente, depuis que cet emprunt avait été émis, avait monté de neuf points (91 à 100). Il est vrai que la Caisse des dépôts et consignations avait dans l'intervalle, et par des achats quotidiens qui n'avaient jamais subi, depuis la loi de 1886, aucune interruption sérieuse, absorbé pour le compte des caisses d'épargne, en rentes 3 pour 100 perpétuelle ou amortissable, et en 4 1/2, un capital d'environ un demi-milliard. Cette absorption a joué, sans aucun doute, un rôle prépondérant dans l'élévation des cours de nos fonds publics.

Cette plus-value de la rente française a entraîné un mouvement analogue sur la plupart des fonds étrangers, Russes, Hongrois, Italiens, Autrichiens, Égyptiens et Turcs. Le 4 pour 100 russe s'est rapproché du pair. L'Unifiée d'Égypte l'a atteint et le dépassera bientôt. Le rendement de la rente turque n'est déjà même plus de 5 pour 100, les fonds hongrois se sont élevés au niveau des fonds autrichiens; les fonds argentins et brésiliens ont commencé un mouvement de reprise. Les titres des dettes de l'Allemagne et de la Prusse sont restés presque immobiles. Il n'y a eu de réaction que sur la rente Extérieure et sur le Portugais. Ce dernier fonds a encore subi en 1891 une dépréciation de près de 30 pour 100 (de 33 à 22 1/2).

Si les deux rentes françaises 3 pour 100 ont monté de 5 unités dans le premier semestre de 1892, pour en reperdre, il est vrai, la plus grande partie dans le seul mois de décembre sur les incidens de l'affaire de Panama, le 4 1/2 est resté immobile à 105 francs dans l'attente de la conversion prochaine. Les autres valeurs qui, avec les rentes, constituent le fonds le plus solide et le plus étendu des placements de l'épargne, actions et obligations de chemins de fer, obligations des départemens et des villes et du Crédit foncier, ont été soutenues et poussées par la hausse des fonds publics. En dépit des attaques dont il a été fait mention ci-dessus, les obligations foncières et communales apparaissent, d'une année à l'autre, tenues à peu près aux mêmes cours. Les obligations de chemins de fer (grandes compagnies) ont

monté d'une vingtaine de francs, celles des compagnies secondaires de 20 à 30 francs. Les actions du Lyon, de l'Est, de l'Ouest, du Midi et de l'Orléans ont une plus-value de 15 à 25 francs, celle du Nord atteint près de 80 francs.

Les obligations des grandes compagnies industrielles ont aussi pris part à la hausse. Les catégories de ces titres qui ont été jadis émises au type de 5 pour 100 dépassent l'une après l'autre le pair; un assez grand nombre d'entre elles ont été déjà converties en catégories nouvelles du type 4 pour 100.

Les titres des établissemens de crédit ont subi de fortes dépréciations en 1892, plus de 500 francs sur la Banque de France, de 300 sur la Banque d'Algérie, de 200 sur le Crédit foncier. La Banque de Paris, le Crédit lyonnais, le Comptoir national d'escompte se négociaient à des cours sensiblement plus élevés il y a un an qu'aujourd'hui. Des établissemens comme la Banque d'escompte et le Crédit mobilier sont de plus en plus délaissés. Au contraire, la Compagnie algérienne, le Crédit industriel, la Société marseillaise, le Crédit algérien se sont bien soutenus. La Société générale n'a pu encore se relever au-dessus du pair.

Les valeurs industrielles ont eu des fortunes très diverses. La plupart des entreprises de Gaz ont vu leurs titres remonter, sauf la Compagnie parisienne à cause de la rupture de ses négociations avec la ville de Paris. Les Aciéries et Forges du nord et de l'est, Fives-Lille, la Compagnie des eaux, les Chargeurs-Réunis, les Moulins de Corbeil, les Bouillons Duval, etc., sont en hausse. Les Omnibus, le Gaz, les Voitures, le Suez, ont maintenu leurs cours sans grands changemens. La Compagnie havraise, la Transatlantique, les usines de Carmaux, nombre de houillères, ont fortement baissé. Les titres de la plupart de nos grandes compagnies d'assurances sur l'incendie et sur la vie terminent l'année avec de larges plus-values de prix.

La Bourse du 29 décembre a vu se produire une recrudescence de baisse sur la rente française, de 97.40 à 96.55. L'amortissable a subi une réaction à peu près d'égale importance, et presque toutes les valeurs ont payé leur tribut aux dispositions moroses de la journée. La rente 4 1/2 toutefois a été bien tenue au-dessus de 105 francs, et les mouvemens de cours qui venaient de se produire ont été expliqués par d'importantes opérations d'arbitrage entre les deux fonds 3 pour 100 et 4 1/2, et en faveur du second; ces opérations seraient fondées sur l'hypothèse d'un ajournement inévitable de la conversion du 4 1/2, que l'on supposait naguère devoir s'effectuer dans l'été de 1893, et sur la différence très sensible de rendement de l'une et de l'autre rente.

LE

SECRET DU PRÉCEPTEUR

TROISIÈME PARTIE (1).

X.

Ainsi que M^{me} Brogues le lui avait promis, sans oser croire elle-même à sa prédiction, M. Monfrin n'eut point à se plaindre de Monique, quand il reparut à Mon-Désir. Elle lui fit bon visage et bon accueil. Elle poussa même l'amabilité jusqu'à lui faire la grâce de cajoler, de caresser sous ses yeux un superbe perroquet qu'elle tenait de lui. Un jour, en visitant les volières du grand château de Beaugard que M^{me} Isabelle et son fils habitaient en commun et possédaient par indivis, elle s'était arrêtée devant ce bel oiseau, avait eu l'imprudence de l'admirer, et dès le lendemain il le lui apportait.

— Voyez, dit-elle, comme je le soigne! Est-il assez gras et bien portant! Est-il assez jaune d'or, assez vert, assez rouge!

L'ayant détaché de sa chaîne, elle invita l'ara à venir se poser sur son poing, le regarda dans les yeux, l'autorisa à lui mordiller la joue, le baisa sur son gros bec crochu. Il me parut que M. Mon-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1892 et du 1^{er} janvier 1893.

frin prenait tout cela à son compte, que, fidèle intermédiaire, le perroquet lui transmettait tout ce qu'il avait reçu, que le pauvre homme rougissait de joie sous son épaisse barbe châtain clair, et je maudis la déplorable habitude qu'avait Monique, dans ses relations avec ce modeste, mais opiniâtre soupirant, de faire alterner les bons procédés avec les mauvais, les consolations avec les chagrins. Le voyant si heureux, je ne doutai point que le soir même il ne fit connaître une fois de plus à sa mère son irrévocable résolution de demander en mariage M^{lle} Monique Brogues, qu'il ne lui livrât un nouvel assaut, et il ne me semblait pas impossible que cette Anglaise, qui après tout n'était pas de bronze, finît par capituler. Je m'intéressais beaucoup à M. Monfrin, j'aurais voulu lui épargner la cruelle déception qu'il se préparait, et lui dire : « Vous êtes un imprudent, gardez-vous de franchir le pas. Il faut savoir dans ce monde se contenter des demi-bonheurs ; vous la voyez aussi souvent qu'il vous plaît, vous ne la verrez plus. »

Toujours sûr de sa volonté, mais exempt de tout sot orgueil, il acceptait plus volontiers les secours que les conseils ; il ne demandait son chemin à personne, mais il n'était pas fâché qu'on lui tendît la main pour enjamber les fondrières, et je ne prévoyais pas que dès le lendemain il allait me mettre dans un grand embarras.

Je m'étais rendu en voiture à Épernay pour prendre à la gare un ballot de livres que j'avais fait venir de Paris, les uns pour mon usage, les autres pour Sidonie, et je retournais à la villa, quand je me croisai avec M. Monfrin, qui était en calèche découverte. Il sauta lestement à terre, courut après moi.

— Auriez-vous, cher monsieur, me dit-il, une heure à me donner ?

— Deux, si vous le voulez.

— En ce cas, renvoyez, je vous prie, votre voiture, et faites-moi l'amitié de monter dans la mienne ; elle vous transportera où je désire vous mener et vous reconduira ensuite chez vous.

Je m'empressai de me conformer à son désir, et il donna l'ordre à son cocher de prendre la route de Beauregard.

— J'ai, reprit-il, un très grand service à vous demander, et comme j'ai en vous la confiance la plus absolue...

— Cela ne m'étonne pas, interrompis-je en riant ; c'est un genre de déclaration qu'on me fait souvent, mais je crains bien que les femmes ne m'en fassent jamais d'autres.

Il avait l'air si grave que je ne plaisantai pas longtemps, et comme il était concis dans tous ses propos, il m'expliqua brièvement que sa mère désirait causer quelques instans avec moi ; il ajouta que de cet entretien dépendait peut-être le bonheur de

toute sa vie. Je le compris à demi-mot. Quelle mission il m'imposait ! Et vraiment il avait bien choisi son homme ! Quelque sympathie qu'il m'inspirât, je les aurais volontiers envoyés au diable, lui et sa confiance. Je résistai à mon premier mouvement. Ne voulant pas qu'il pût me croire hostile à ses projets, je lui donnai l'assurance qu'il serait content de moi, que je plaiderais sa cause auprès de sa mère, en lui disant tout le bien que je pensais de Monique, et je faisais, *in petto*, la réflexion que si jamais je montais sur les planches, je jouerais au naturel les rôles de confidens de tragédies ; mais tandis que Arcas n'était que le confident du seul Agamemnon, je l'étais de tout le monde.

Nous arrivâmes en dix minutes à cette demeure seigneuriale, possédée depuis quinze ans par des bourgeois pour qui elle n'avait point été construite. Le parc, enfermé de murs, qui s'étendait le long de la Marne, était immense et vraiment princier. La maison aurait pu loger dix familles ; elle n'était habitée que par une mère et son fils et, il est vrai, par un nombreux domestique. De loin en loin, des hôtes venus de Paris ou d'Angleterre en animaient la solitude, surtout dans la saison de la chasse. Le reste du temps, des appartemens entiers demeuraient déserts. M^{me} Monfrin les faisait laver, nettoyer, épousseter, cirer chaque semaine. Son sommeil n'aurait pas été tranquille si elle avait eu au-dessus de sa tête un parquet gras ou poudreux.

Nous l'avions trouvée dans un vaste salon, assise devant un métier à broder. Son fils me présenta, en disant :

— Voici, ma mère, M. Tristan, qui a eu l'obligeance de se dérangier pour vous fournir les renseignemens que vous désirez.

Et à ces mots, il se retira discrètement.

M^{me} Isabelle Monfrin, née Wickson, qui avait été belle et s'en souvenait, et qui portait ses cheveux blancs, aussi abondans que soyeux, comme une impératrice porte un diadème, avait beaucoup maigri dans ces dernières années. Sa figure s'était allongée, creusée, et si sa grande taille était droite comme un jonc, ses épaules étaient devenues anguleuses et ses coudes étaient pointus. Elle commença par fixer sur moi ses yeux ronds et durs, semblables à des billes d'agate ; elle faisait l'inventaire de ma personne. Apparemment ma laideur lui parut plaisante, et tout ce qui l'amusait trouvait grâce devant elle. Il y avait sur une table voisine toute une collection du *Punch* ; elle aimait les caricatures. Il lui vint aux lèvres un sourire, et ce sourire n'était point malveillant. Après m'avoir examiné des pieds à la tête, elle me soumit à une seconde épreuve en m'adressant la parole en anglais. Elle avait appris que j'étais le professeur de langues de M^{lles} Brogues ; elle était bien aise de savoir quelle espèce d'anglais je leur enseignais. Dès les

premières phrases que j'articulai, elle me fit le compliment que j'étais du petit nombre de Français qui parlent une langue étrangère sans l'estropier et sans être ridicules. Ma figure et mon accent, c'étaient déjà deux bons points, qu'elle me marqua.

— Et quels ouvrages anglais, monsieur Tristan, lisez-vous avec ces demoiselles?

Je lui répondis qu'après avoir lu plusieurs essais de Macaulay et cinq ou six pièces de Shakspeare, nous traduisions des morceaux choisis de tous les poètes modernes, depuis Shelley jusqu'à Tennyson et Browning.

— Oh! dit-elle, j'aime à croire que vous les choisissez bien, ces morceaux. Mais pensez-vous vraiment que des Français puissent comprendre Shakspeare?

— Le peu que nous en comprenons, madame, suffit pour nous prouver qu'il avait beaucoup de talent.

— C'est égal, M. Brogues se met quelquefois dans la tête des idées bien singulières. Donner un précepteur à ses filles!.. Est-ce une place agréable, monsieur Tristan, que celle de précepteur de jeunes filles?

— On me la rend fort douce, madame, par l'amitié qu'on me témoigne.

— Je vous en félicite; mais M. Brogues n'avait pas songé à tout. M^{lle} Sidonie est fort jolie, je la trouve même tout à fait belle... Que serait-il arrivé, monsieur Tristan, si vous étiez tombé amoureux de cette charmante fille?

— C'est un malheur dont le ciel m'a préservé.

— Et maintenant, continua-t-elle en français, arrivons à notre affaire. Quoique mon fils parle peu, il vous a dit sans doute sur quel sujet je désirais m'entretenir avec vous. Je vous prie de répondre à mes questions avec une entière franchise, qualité assez rare en France, et de votre côté, soyez sûr que rien de ce que vous me direz ne sortira d'ici. Vous pouvez compter sur ma discrétion, sur ma loyauté d'Anglaise.

Peu s'en fallut que je ne lui demandasse pourquoi elle se condamnait à rester dans un pays corrompu jusqu'aux moelles, au lieu d'aller vivre dans sa discrète et loyale Angleterre, où elle avait une fille mariée. Je préférerais la saluer respectueusement, et elle entra aussitôt en matière.

— Je ne sais, dit-elle, quelle lubie est venue à mon fils de vouloir entrer par alliance dans la famille Brogues. Ce sont des gens contre lesquels j'ai de grands préjugés, qu'on ne m'ôtera jamais.

— Il est bon, madame, de se défier de ses préjugés.

— Oh! permettez. J'avais un grand-oncle, colonel de cavalerie, qui m'a appris, quand j'étais toute petite, que les préjugés sont

l'avant-garde des principes ; ce sont eux qui font les reconnaissances et avertissent le corps d'armée. Les miens ne m'ont jamais trompée... Vous n'avez pas de préjugés, monsieur Tristan ?

— Je tâche d'en avoir le moins possible ; je me flatte pourtant d'être un assez honnête homme.

— Assurément. Vous en avez la réputation, et j'ajoute que vous en avez la mine... Mais passons. Oh ! je n'ai pas de préjugés contre M. Brogues. Quoiqu'il ait des idées singulières et qu'il donne des précepteurs à ses filles, c'est un très honnête homme, lui aussi, très entendu aux affaires et qui a fait sa fortune par des moyens très honorables. Non, je n'ai rien contre M. Brogues. Mais M^{me} Brogues !.. Je connais à Épernay plusieurs personnes qui affirment qu'il y a eu quelque chose ; d'autres prétendent qu'il n'y a rien eu. En pareil cas, on peut être sûr qu'il y a eu quelque chose. Soyez franc, monsieur Tristan, convenez qu'il y a eu quelque chose.

— On a raconté sur M^{me} Brogues des histoires fort ridicules. Je vis auprès d'elle depuis bientôt deux ans ; elle n'a jamais dit ni fait à ma connaissance quoi que ce soit qui puisse me faire supposer qu'elle n'est pas une honnête femme.

— Et moi, je n'aime pas les femmes, reprit-elle, qui ont les yeux si veloutés.

Elle en parlait à son aise, il était impossible de faire le même reproche aux siens.

— Je n'aime pas non plus les mères de famille qui s'en vont chasser toutes seules dans les forêts. Pourquoi ne se fait-elle pas accompagner par son mari ?

— Il est fort occupé et il n'est pas chasseur.

— Vous ne dites pas ce que vous pensez ; vous avez beau faire, vous êtes un Français... Après tout, ce n'est pas M^{me} Brogues que veut épouser mon fils. Mais, monsieur Tristan, puisqu'il veut absolument entrer dans cette famille, pourquoi, je vous prie, n'est-il pas amoureux de M^{lle} Sidonie, à laquelle je n'ai rien à reprocher ?

— Il m'est aussi difficile, madame, de répondre à votre question que de vous expliquer pourquoi certains oiseaux préfèrent le chènevis au mouron. Aimerais-on si l'on savait pourquoi l'on aime ?

— Eh bien ! moi, je l'ai toujours su ; quand je me suis mariée, je savais très bien ce que je faisais. C'est que j'ai toujours aimé avec ma raison, et si mon fils aimait avec sa raison, il serait amoureux de M^{lle} Sidonie, qui m'a toujours paru une jeune personne fort raisonnable. Est-il vrai, comme on le dit à Épernay, qu'elle ne veuille pas se marier ?

— Son père prétend qu'elle n'épousera qu'un mari fait sur commande, et que le tailleur qui fabrique ce genre d'articles est en core à trouver.

— C'est pour cela qu'aucun parti ne s'est présenté, on craint de s'exposer à un refus presque certain... Mais nous nous amusons; passons, passons, arrivons à la cadette des demoiselles Brogues. Je ne vous demande pas pourquoi mon fils en est amoureux, puisque vous croyez que l'on ne sait pas pourquoi l'on aime. Vraiment, elle n'est pas jolie. Oh! ne me dites pas qu'elle est jolie. On voit des figures comme celle-là sur les paravens, c'est une petite Chinoise.

— Je la trouve plus Japonaise que Chinoise.

— Oh! qu'elle vienne de la Chine ou du Japon, nous n'allons pas disputer là-dessus. Vous êtes un peu chicaneur, monsieur Tristan. Ce qui me paraît absolument certain, c'est que je la trouve désagréable et fort mal élevée ou plutôt pas élevée du tout. C'est une étourdie, c'est une folle; elle n'a point de tenue, aucun sentiment des convenances. Quand je l'ai vue pour la première fois, elle avait six ans, et elle venait de grimper au haut d'un pommier; je l'ai priée d'en descendre pour me toucher la main; savez-vous ce qu'elle m'a répondu? Elle m'a tiré la langue... Vous la tire-t-elle quelquefois, monsieur Tristan?

— Jamais, madame. C'est une habitude dont elle s'est dé faite.

— Peut-être; mais quatre ans plus tard, elle est entrée dans le salon de sa mère les bras nus, n'ayant sur son petit corps qu'une jupe, une chemise et un corset. C'était le premier qu'elle portait. Il y avait là un vieux monsieur à lunettes d'or; elle l'a priée de la lacer.

— Encore une habitude à laquelle elle a renoncé. Si votre calcul est juste, elle avait alors dix ans, et je vous certifie qu'aujourd'hui...

— Elle en avait quinze bien comptés quand je l'ai vue jouer au croquet. Elle avait un joli chapeau tout neuf, qui, deux ou trois fois, se permit de lui tomber sur les yeux; au lieu de l'assujettir avec une épingle, elle l'arracha de sa tête, le roula en pelote et le foula sous ses petits pieds chinois ou japonais, si vous l'aimez mieux. Vous m'avouerez qu'une jeune fille capable de piétiner son chapeau n'est pas faite pour rendre mon fils heureux, ni pour contribuer beaucoup à mon propre bonheur, car je ne pense pas que mon fils ait l'intention de me quitter; il faudra que ma bru tâche de s'entendre avec moi... Après cela, il est possible que cette petite fille ait ses qualités. On m'assure qu'elle a une certaine drôlerie dans l'esprit, que je la trouverais facilement amusante; mais si elle m'amusait un quart d'heure par jour et me désobligeait le reste du temps, elle finirait par ne plus m'amuser du tout... Enfin, que voulez-vous? quand mon fils me parle de M^{lle} Monique Brogues, je la vois toujours ou sur son pommier, ou en corset, ou piétinant son chapeau... Et maintenant, dites-moi en toute fran-

chise ce que vous pensez d'elle et si vous croyez qu'elle fasse jamais une bru supportable.

Si je m'étais écouté, je lui aurais répondu : — « Vous avez mille fois raison, chère madame ; cette petite fille n'est point jolie, son âme répond à sa figure, et elle fera sûrement le malheur de l'homme assez fou pour l'épouser ; laissez-la-moi tout entière avec sa laideté et ses vices ! » — Je lui répondis tout au contraire que si M^{lle} Monique Brogues avait des défauts, elle les rachetait par de rares qualités, que j'énumérai tout au long et en m'échauffant par degrés. A mesure que j'avançais dans mon discours, la figure de M^{me} Isabelle devenait plus sévère ; après m'avoir écouté quelque temps d'un air froid et digne, ses sourcils se rapprochèrent de seconde en seconde, elle abaissa sur moi des regards empreints d'une redoutable majesté, et je crus entendre dans l'Olympe de sourds grondemens de tonnerre.

— Assez, assez ! me dit-elle. Oh ! ces Français !.. Me voilà convaincue que M^{lle} Monique est une véritable perfection ; plus un mot sur ce sujet ! vous perdriez votre temps... Je n'ai plus qu'une question à vous adresser. Si mon fils a une passion pour elle, a-t-elle de son côté quelque goût pour lui ? Vous devez le savoir, on prétend qu'elle vous dit tout.

Elle m'ouvrait le chemin, je me hâtai d'y entrer.

— Vous m'avez fait promettre, madame, de vous parler avec une absolue sincérité. Nous avons beaucoup d'estime pour M. votre fils, mais l'inclination est lente à venir.

L'Olympe se rasséréna tout à coup ; M^{me} Isabelle changea de visage, son œil brilla de plaisir.

— Vous pensez donc, s'écria-t-elle, qu'on serait très capable de nous refuser ?

— Je ne prendrai pas sur moi de rien affirmer. Mais, à dire vrai, j'incline à croire... je crains...

— Bravo ! dit-elle, de plus en plus enchantée. Votre embarras vous fait honneur et prouve que vous dites vrai ; la vérité embarrasse toujours les Français... Et pensez-vous que, si elle dit non, M. Brogues fût homme à la marier malgré elle ?

— Non, madame, et je puis vous garantir que, s'il en faisait l'essai, il y perdrait ses peines.

— Vous êtes charmant, je suis très contente de vous avoir consulté. Au premier jour, j'aurai l'honneur de gravir une côte un peu raide et de me présenter dans la belle villa où perchent vos deux princesses. Mon fils n'aura plus rien à me reprocher, et ce sera la meilleure des solutions. Depuis quinze mois que sa maladie lui est venue, car elle a déjà quinze mois, cette maladie, nous ne cessons de nous quereller, nous ergotons, nous répétons cent fois les

mêmes phrases ; à la longue cela gâte la vie. Quand il aura été refusé, il oubliera. C'est un abcès à percer.

Et elle me montra, en l'agitant dans l'air, son aiguille à broder, qui, dans ce moment, représentait à ses yeux un bistouri de chirurgien. L'abcès était mûr, il lui tardait de l'ouvrir, et il suffisait de la regarder deux minutes pour s'assurer qu'elle était fort experte en médecine opératoire.

Elle m'avait rendu toute son amitié. Quand je me retirai, elle me dit, en me tendant la main :

— Monsieur Tristan, vous me plaisez beaucoup. Vous me rappelez une certaine boîte que mon père m'avait rapportée des Indes. Les artistes de ce pays-là ont du goût pour les figures chimériques. J'aimais beaucoup ma boîte, j'y serrais mes bijoux... Monsieur Tristan, toutes les fois que vous voudrez causer avec une vieille Anglaise, à qui ses préjugés sont encore plus chers que sa vie, vous me trouverez charmée de vous recevoir.

C'était une manière de me dire que j'étais presque digne d'être Anglais. Pouvait-elle me faire un compliment plus flatteur ?

— Il est heureux, pensais-je avant même d'avoir gagné la porte, que Monique soit fermement résolue à ne jamais épouser M. Monfrin. Elle n'aurait pas vécu trois jours avec sa belle-mère sans que de part et d'autre le feu prît aux poudres.

XI.

Le surlendemain, après le déjeuner, j'étais sur la terrasse avec mes élèves quand nous aperçûmes un petit point noir sur la route blanche qui du pont de la Marne à la villa, monte entre les vignes. Un domestique vint à passer près de nous.

— Jean, lui dit Monique, vous vous vantez d'avoir de bons yeux. Quelle est cette voiture qui commence à gravir la côte ?

Il regarda un instant et répondit avec assurance :

— Mademoiselle, c'est sûrement le coupé de M^{me} de Morane.

Elle tressaillit ; mais elle avait de meilleurs yeux que Jean, de vrais yeux d'épervier, et au bout de deux ou trois minutes :

— L'imbécile ! fit-elle. C'est le landau de M^{me} Monfrin. Sauve-qui-peut !

Et elle s'enfuit dans le parc. Un quart d'heure plus tard, M^{me} Monfrin faisait son apparition. Ce fut Sidonie et moi qui la reçûmes. Nous lui apprîmes que M^{me} Brogues était allée prendre des nouvelles du curé de Hautvillers, qu'on disait gravement malade, qu'elle ne tarderait pas à rentrer. M^{me} Isabelle répondit qu'elle n'était pas pressée, qu'elle attendrait. Je crois me souvenir qu'aimant les couleurs voyantes, elle avait une belle robe nacarat, sur

laquelle tranchait crûment le vert criard d'une écharpe enroulée autour de son cou et de sa taille. Comme son ombrelle, les plumes de son chapeau, ses nœuds de rubans, ses bas, tout dans sa toilette tirait sur le rouge cerise, et il me parut que son regard lui-même était un peu rouge.

— Je vous fais mon compliment, mademoiselle, dit-elle à Sidonie, vous avez un professeur qui prononce l'anglais assez convenablement. Et vous-même, comment le prononcez-vous ? Seriez-vous assez aimable pour me donner un échantillon de votre savoir-faire ?

Sidonie s'exécuta de bonne grâce, et ayant tiré de sa poche un petit in-douze anglais doré sur tranches, elle lui en lut une page. Ce fut une entreprise laborieuse. M^{me} Isabelle la reprenait à chaque mot, le lui faisait répéter, en disant : « C'est presque cela, mais ce n'est pas encore cela. » La studieuse Sidonie, qui ne demandait qu'à devenir parfaite en toute chose, se prêtait à cet exercice avec une infatigable complaisance.

— Pourquoi n'est-ce pas elle qu'il aime ? me dit tout bas M^{me} Monfrin.

Toutefois, son enthousiasme s'attiédit un peu quand, l'ayant priée de lui passer le livre, elle eut jeté les yeux sur le titre, ainsi conçu : *les Destinées de l'homme, vues à la lumière de ses origines*. Elle le feuilleta et lut tout haut le passage suivant : « L'homme sort lentement d'un état social primitif, où il ne valait guère mieux que la brute, pour se rapprocher d'un état définitif, dans lequel son caractère sera si heureusement transformé que rien de bestial ne subsistera plus en lui. Le singe et le tigre seront retranchés de la nature humaine. Le péché originel n'est que l'héritage de la bête, que chaque homme apporte avec lui en naissant. »

— Et les idées de ce monsieur sont les vôtres ?

— Pas tout à fait, il est théologien, et cela se voit. D'autre part, M. Tristan pense que le mal est le dérèglement de la volonté, et que les singes et les tigres sont des machines mieux réglées que la nôtre. Nous avons eu à ce sujet de longues discussions, et il m'a ébranlée.

— Eh ! mademoiselle, quand on discute trop ses idées, répliqua cette Anglaise rouge cerise, on finit par discuter ses devoirs. Les bêtes ne discutent pas, c'est l'avantage qu'elles ont sur nous, et les anges non plus ne discutent jamais. Vous le saurez quand vous serez devenue tout à fait ange.

Et s'étant tournée vers moi, elle marmotta dans sa langue maternelle une petite phrase qui signifiait :

— Cette belle fille, comme tous les Brogues, a, elle aussi, son petit grain de folie. C'est égal, je la préfère infiniment à l'autre.

Puis, haussant la voix :

— Est-il vrai que vous n'avez pas envie de vous marier?

Je craignais que Sidonie ne profitât d'une si belle occasion pour lui exposer tout au long ses théories sur le mariage. Mais elle se contenta de répondre en souriant :

— L'envie m'en viendra peut-être quand j'aurai perdu le goût de discuter.

— C'est-à-dire quand il ne sera plus temps d'y penser. Croyez-moi, ma chère, ne discutez plus, mariez-vous.

Au même moment, M^{me} Brogues arriva. Les deux femmes restèrent une minute à se regarder. On ne pouvait se ressembler moins : d'un côté, une élégance exquise, la souplesse du corps et de l'esprit, des grâces mélancoliques, la fantaisie, une imagination inquiète et tourmentée, à qui le bonheur ne pouvait plaire s'il n'avait pas la figure d'un roman ; de l'autre côté, une robuste et incorruptible vertu, un gros bon sens, une orgueilleuse sagesse un peu bornée et assez brutale, un profond mépris non-seulement pour les réputations douteuses, mais pour toute créature humaine qui se gouvernait par d'autres principes que ceux de M^{me} Monfrin, née Isabelle Wickson. Après que les yeux d'agate eurent échangé quelques propos muets avec les yeux veloutés, ces deux femmes si dissemblables entrèrent au salon, où personne ne les suivit. L'entrevue ne fut pas longue ; elles savaient l'une et l'autre ce qu'elles voulaient et ce qu'elles avaient à se dire, et elles n'avaient pas perdu une seconde à chercher leurs mots. Lorsqu'elles sortirent, la figure de M^{me} Brogues exprimait un plaisir sans mélange, M^{me} Monfrin avait l'air d'une personne qui vient de faire quelque chose qui lui coûtait beaucoup, mais qui se réconcilie avec sa vertu parce que sa belle action n'aura pour elle aucune conséquence fâcheuse. Elle ne partit pas sans m'avoir donné une vigoureuse poignée de main, en me caressant du regard. J'avais décidément gagné son cœur.

M. Brogues rentra une heure avant le dîner, et chose très insolite, sa femme alla le trouver dans sa chambre, où elle demeura enfermée avec lui jusqu'à ce que la première cloche eût sonné. Pendant le repas, il ne fut question de rien. J'épiais Monique à la dérobée, et je lisais sur son visage qu'elle avait tout deviné et pris une résolution dont personne ne la ferait revenir.

— Un vent d'orage soufflera bientôt sur cette maison, pensai-je. Mais elle aura le dernier mot, ce rocher résistera à tous les assauts.

Dès que nous eûmes passé au salon :

— Et maintenant, s'écria M. Brogues d'un air de belle humeur, asseyons-nous en demi-cercle et soyons graves ! Nous devons tenir ce soir un conseil de famille.

Je me disposais à me retirer ; il me retint par le bras, en me disant :

— Ah ! monsieur Tristan, ne me faites pas l'injure de croire que nous puissions avoir des secrets pour vous !

« Nous nous assimes, la séance fut ouverte. Monique était allée se placer à quelque distance de l'aréopage, dans une des encoignures de la cheminée, et le dos à la muraille, elle nous regardait comme un prévenu peut regarder ses juges.

— Ma chère enfant, lui dit son père, j'ai une importante nouvelle à t'apprendre. M^{me} Monfrin est venue cette après-midi...

— Vous ne m'apprenez rien, interrompit-elle. J'ai aperçu de loin cette insulaire ; elle était aussi ridiculement habillée que d'habitude, et j'ai deviné, par la force de mon génie, qu'elle aspire au bonheur d'être ma belle-mère. Avant de me prononcer à ce sujet, je désire vous entendre tous. Je ne parle pas de M. Tristan, qui depuis longtemps déjà m'a fait connaître son opinion, et que j'autorise à demeurer aussi silencieux que l'est souvent M. Monfrin. Mais vous, mon cher père, vous, maman, vous, ma chère sœur, expliquez-vous, je vous prie. Je suis tout oreilles.

M. Brogues parla le premier, et prononça un discours en trois points. Il nous démontra premièrement que M. Monfrin était un homme d'une remarquable intelligence, qui possédait au plus haut degré l'esprit des affaires ; puis il passa en revue toutes ses qualités morales, vanta la pureté, l'élévation, l'intégrité de son caractère ; il établit en troisième lieu que, si cet homme distingué épousait Monique, ce serait, dans la meilleure acception du mot, un mariage de haute convenance, que situations sociales, âges, fortunes, tout serait parfaitement assorti. M^{me} Brogues fut beaucoup plus brève, mais elle renchérit encore sur le panégyrique que son mari venait de faire du postulant. Elle déclara que depuis longtemps elle avait ressenti pour lui de vives sympathies et deviné toutes ses rares qualités, dont une charmante modestie rehaussait encore le prix, qu'elle avait toujours nourri en secret le désir de lui faire épouser une de ses filles.

Dès qu'elle eut fini :

— A ton tour, ma chère Sidonie ! s'écria Monique.

Sidonie commença par insinuer qu'il y avait entre sa sœur et M. Monfrin de tels contrastes de tempéramens, de goûts, d'humeurs, qu'on avait peine à concevoir comment deux êtres si différens pourraient vivre heureux l'un avec l'autre. Pendant cette première partie de son discours, M^{me} Brogues donna des signes de visible impatience ; mais les conclusions la réconcilièrent avec le préambule. Sidonie s'appliqua en effet à nous persuader que les oppositions sont nécessaires pour faire d'heureux ménages, comme les discordances pour faire de riches harmonies ; que l'affection réciproque d'un mari et d'une femme qui se ressemblent en tout ne

tarde pas à languir, parce qu'ils ne trouvent pas l'un dans l'autre de quoi se compléter.

— M. Monfrin, dit-elle, calmera la vivacité de Monique, et Monique dégoûtera le flegme de M. Monfrin. La mélancolie de l'un, la gaieté de l'autre, formeront à la longue la plus heureuse des combinaisons. Elle est tout en dehors, il est tout en dedans; elle lui enseignera à sortir de lui-même, il lui apprendra à rentrer en elle-même. Du reste, je puis donner à Niquette l'assurance que plus elle le connaîtra, plus elle découvrira en lui des mérites cachés. Il s'est fait industriel par déférence pour les volontés de sa mère; mais je sais pertinemment qu'il a conservé un goût passionné pour les choses de l'esprit, qu'il leur consacre toutes ses heures de loisir, que la botanique est son étude favorite, qu'il a dans cette matière des vues originales, tout à fait neuves, que, darwinien convaincu, il voudrait réformer la classification des plantes, en l'accommodant aux idées nouvelles. J'ai réussi plus d'une fois à le faire causer, et il m'a avoué qu'il travaillait à un mémoire sur ce sujet, que l'un de ses amis, membre de l'Institut, présentera avant peu à l'Académie des Sciences.

En ce moment, je vis passer un sourire sur les lèvres de Monique. Elle se détacha de sa muraille et s'inclina devant Sidonie, comme pour la remercier de ses savoureuses révélations et de toutes les joies que lui promettaient la botanique et les mémoires savans de M. Monfrin.

M. Brogues reprit la parole et dit :

— Il y a pourtant dans cette affaire un point qui me préoccupe et m'inquiète. M^{me} Monfrin a fait entendre à ta mère que Louis n'avait pas l'intention de la quitter, qu'après son mariage il continuerait de vivre avec elle. Cet arrangement m'agréa peu. J'estime qu'une jeune femme doit gouverner son ménage, se sentir maîtresse dans sa maison, que les partages de pouvoirs entraînent des difficultés, des zizanies, et qu'une belle-mère et une bru ne s'accordent longtemps qu'à la condition de ne pas se voir tous les jours. Cela est vrai en thèse générale, et c'est encore plus vrai dans l'espèce. M^{me} Monfrin, quels que soient ses mérites, est une personne entière, un peu tyrannique, aimant à gouverner, qui entend que tout plie devant elle, que tout se fasse à sa guise. En conséquence, je suis très disposé à faire connaître à son fils ma façon de penser; il entendra facilement raison. Rien ne l'empêche de laisser Beauregard à sa mère et de louer ou d'acheter un hôtel à Épernay. Je serai charmé de lui donner ma fille, mais je désire avant tout qu'elle soit heureuse.

M^{me} Brogues se hâta de lui représenter qu'il n'obtiendrait pas satisfaction sur cet article, que s'obstiner équivaldrait à une rup-

ture, que M. Monfrin adorait sa mère, avec laquelle il avait toujours vécu, qu'il ne prendrait jamais son parti de se séparer d'elle, de la condamner à la solitude, que d'ailleurs M^{me} Monfrin était une femme beaucoup plus accommodante, beaucoup moins épineuse et revêche qu'on ne le pensait à Épernay.

— En ce qui concerne ses sentimens pour Monique, poursuivie-elle, elle m'a parlé tantôt de notre fille avec une véritable affection, elle m'a fait son éloge en des termes aussi chaleureux que délicats, et m'a assuré qu'elle ferait de son mieux pour lui rendre la vie douce et agréable.

M^{me} Brogues ne se doutait pas qu'elle discourait en présence d'un homme très instruit sur cette matière, à qui M^{me} Monfrin avait fait connaître ses vrais sentimens pour M^{lle} Monique Brogues, et qui savait cette Anglaise incapable de dissimulation et d'hypocrisie. En l'écoutant, je lui disais en moi-même comme Pascal à son jésuite : *Mentiris impudentissime*, et je me demandais quelle tarentule avait mordu cette indifférente, par quelle raison cachée elle mettait tant d'ardeur à faciliter, à presser la conclusion de ce mariage.

— Vous avez tout dit? s'écria Monique. A mon tour de parler! mais je tiens à m'assurer d'abord que personne ici ne songe à contraindre ma volonté.

— Nous connais-tu donc si peu? lui dit sa mère. Nous n'entendons agir sur toi que par la persuasion, et j'ai voulu te donner le temps de réfléchir en demandant huit jours à M^{me} Monfrin, délai qu'elle s'est empressée d'accepter.

— A quoi bon différer? reprit Monique en se levant. A quoi bon réfléchir? Ce que je veux aujourd'hui, je le voudrai dans huit jours.

Et debout devant la cheminée, calme, mais un peu pâle, détournant de nous ses yeux comme pour chercher dans l'air quelque être invisible, à qui elle lançait un regard de défi et de provocation :

— Vous désirez tous ce mariage? Eh bien, je le désire aussi, et vous pouvez dès ce soir expédier votre réponse à M^{me} Monfrin. Elle sera ma belle-mère, je serai sa bru. Dieu nous garde!

On l'entoura, on la félicita. M. Brogues était si content qu'il tendit les deux mains à sa femme, et, ce qui ne s'était jamais vu, lui donna un baiser sur le front à la racine des cheveux. Puis il dit à Monique, en l'embrassant, qu'il était heureux d'avoir une fille si raisonnable.

— Prenez-vous-en à M. Tristan, répondit-elle; je ne sais pas ce que M. Monfrin a bien pu lui promettre, mais en tout temps il s'est fait son avocat.

M^{me} Brogues m'adressa un petit salut de remerciement, et je

demeurai tout interdit, épouvanté de mon malheur, auquel l'avant-veille j'avais travaillé malgré moi, comme un innocent ou un imbécile que j'étais.

M. Brogues, sa femme et Sidonie avaient quitté le salon, et Monique se disposait à les suivre, quand, revenant tout à coup sur ses pas, elle se planta devant moi et me dit, l'œil étincelant :

— Vous voilà bien étonné ; vous vous attendiez que je dirais non. Vous ne me comprenez donc pas ? Je déteste M^{me} Monfrin, et je n'aurai jamais pour son fils aucun sentiment qui ressemble à de l'amour. Nos âges se conviennent, paraît-il, nos fortunes se conviennent aussi ; il est très convenable, je tâcherai de l'être, et fasse le ciel que nous nous convenions ! Mais voulez-vous savoir le fond de l'affaire ?.. Je fais un mariage de dépit... Je me suis livrée ces jours-ci à de profondes méditations ; j'ai reconstruit toute cette histoire dans ma tête. Je suis convaincu que M. de Triguères m'aime autant qu'il est capable d'aimer. De deux choses l'une : ou bien il y a quelque part dans le monde quelque femme qui ne me vaut pas et qu'il n'a pas le courage de me sacrifier, ou bien au dernier moment, et cela me paraît plus probable, le mariage lui a fait peur et il s'est dit : « Ne nous pressons point, rien ne nous y oblige. Je suis sûr de son petit cœur, elle m'aime, et quand on m'aime, c'est pour toujours. Elle m'attendra. Je la retrouverai à l'heure qu'il me plaira, aussi éprise qu'aujourd'hui et prête à m'accepter. » Eh bien, je veux lui donner une leçon ; je veux lui prouver que je ne suis pas la très humble esclave de ses caprices et de ses petites combinaisons, qu'on ne s'amuse pas d'une personne telle que moi. Quand il apprendra que j'épouse M. Monfrin, il sera désolé, furieux, blessé au vif dans son orgueil. Les Corses pensent avec raison que qui ne se venge pas est un lâche. Je veux me venger, et, au surplus, j'ai ouï dire que c'est le plaisir des dieux et des femmes.

— Et c'est à la puérile satisfaction de punir et de chagriner M. de Triguères, m'écriai-je, que vous sacrifiez votre bonheur, votre avenir ! Vous prenez la vie comme un jeu ; la vie est une chose sérieuse.

— Bah ! fit-elle, quand on est bon joueur et qu'on a perdu la première manche, on se console en se promettant de gagner la seconde.

J'employai vainement tout ce que je puis avoir de puissance persuasive à lui remontrer sa démente, à lui faire sentir la redoutable gravité de sa résolution, à la conjurer d'avoir pitié d'elle-même, à lui représenter que rien n'était encore fait, qu'il ne dépendait que d'elle de reprendre sa parole, de se donner au moins le temps de la réflexion, d'accepter le délai qu'on lui avait offert.

— Non, répétait-elle en faisant claquer ses doigts, ce qui est dit est dit, et honni soit qui s'en dédira!

Et comme je la menaçais d'aller trouver son père, de lui rapporter mot pour mot les aveux qu'elle venait de me faire :

— A quoi cela vous servira-t-il? J'en serai quitte pour lui dire que ce mariage me plaît infiniment, que j'adore M. Monfrin et que je me suis moquée de vous.

XII.

M^{me} Brogues n'avait pas perdu une minute, elle avait écrit dès le soir, et le lendemain, de bon matin, M^{me} Isabelle eut la satisfaction d'apprendre le succès inattendu de son ambassade. Peu après, son fils arriva tout courant et respirant à peine; il venait s'assurer qu'il ne rêvait pas, que c'était bien vrai, qu'il était depuis quelques heures le plus fortuné des hommes. Il avait, comme à son ordinaire, l'air grave et discret; mais son regard pétillait de joie et son sourire exprimait l'ivresse d'une félicité inespérée. Afin que rien ne manquât à ma disgrâce, il me prit à part pour me remercier des bons offices que je lui avais rendus. J'eus dès lors le plaisir de le voir revenir tous les jours. Il n'avait qu'à se louer de l'accueil qu'on lui faisait. Sa future belle-mère le caressait beaucoup; Sidonie, qui était entrée sans effort dans son rôle de belle-sœur, lui parlait sur un ton d'affectueuse familiarité et lui donnait de bons conseils. Elle témoignait à ces fiancés une douce et indulgente sympathie. Elle était sincèrement charmée que Monique eût fait un si bon choix. Les humbles mortelles doivent savoir se contenter de joies incomplètes et médiocres qui feraient le supplice d'un être d'exception, et je suis sûr qu'elle disait tacitement à son beau-frère : « Vous avez, cher monsieur, deux titres à mon amitié; vous l'épousez et vous ne m'épousez pas. » Fêté de tout le monde, M. Monfrin n'avait à Mon-Désir qu'un ennemi, dont la haineuse jalousie était condamnée à se taire, et je faisais bonne mine, moi aussi, à cet homme de bien, en qui je ne voyais plus qu'un forban, qui m'avait volé mon bonheur.

Je m'obstinais cependant à espérer qu'il surviendrait quelque accroc. Je me flattais que M^{me} Monfrin ne se résignerait pas à sa défaite, qu'elle en appellerait, qu'elle ferait naître des difficultés, qu'elle réussirait à brouiller les cartes. Mais cette grande Anglaise, qui comptait beaucoup avec l'opinion et se piquait d'être absolument correcte dans sa conduite, n'était pas femme à reprendre une parole donnée ou à recourir aux petits manèges, aux petits artifices pour se tirer d'embarras. Si amère que lui parût la pilule, elle était résolue à l'avalier. Elle s'en consolait sans doute, en cha-

grinant son fils, en lui annonçant tous les malheurs que devait fatalement enfanter une union si mal assortie. Elle se plaisait à empoisonner par ses prophéties lugubres, par ses épigrammes, le bonheur de cet amoureux ; il semblait quelquefois mélancolique en arrivant à Mon-Désir, mais il en parlait toujours content. Du reste, c'était à moi surtout que M^{me} Isabelle s'en prenait de sa mésaventure. Pourquoi un niais, qui se targuait de connaître le cœur des femmes, lui avait-il donné l'assurance que M^{lle} Monique Brogues n'accorderait jamais sa main à M. Louis Monfrin ? Elle ne pouvait croire à ma bonne foi, elle me soupçonnait de l'avoir jouée. Un jour qu'elle était venue dîner à la villa, elle profita d'un instant où j'étais seul avec elle pour me dire, en me foudroyant du regard :

— Vous m'avez trompée, monsieur Tristan. C'est une chose que je ne pardonne jamais.

Je cherchais aussi à me persuader que c'était Monique elle-même qui me sauverait, qu'elle finirait par se raviser, que, prise d'un tardif repentir, elle ferait une de ces brusques évolutions, une de ces volte-faces imprévues, dont elle était coutumière, que, ne comptant guère avec l'opinion et attachant beaucoup moins de prix que M^{me} Isabelle à la correction de la conduite, elle se dégagerait sans façon de sa parole et dirait non après avoir dit oui. Vaine espérance ! elle semblait s'appliquer à démentir toutes mes conjectures. Son humeur était désormais déplorablement égale ; chaque jour elle recevait M. Monfrin avec le même sourire, chaque jour elle lui parlait sur le même ton. Assurément je ne pouvais penser que l'amour fût venu ; mais elle paraissait prendre quelque plaisir à se laisser aimer.

Au demeurant, je ne l'approchais guère, je ne la voyais que de loin. La villa et ses habitans étaient en l'air ; du matin au soir, on était affairé, agité, on ne s'appartenait plus, tout Épernay montait à Mon-Désir pour apporter ses félicitations, c'était un perpétuel défilé de visites, et dans les heures où l'on n'était pas occupé à les recevoir, on s'absorbait dans les apprêts du mariage, qui devait avoir lieu vers la mi-septembre. Le trousseau avait été commandé, et chaque jour on envoyait par lettres ou par dépêches des ordres et des contre-ordres. Après mûre délibération, on s'était décidé à faire venir de Paris une des plus habiles ouvrières de la maison célèbre qui avait l'honneur d'habiller la reine et les deux infantes de Mon-Désir. M^{me} Brogues s'était chargée de la surveiller, de la diriger, et on se livrait à d'interminables discussions, on tenait des conciliabules, où la tranquille Sidonie n'était pas la dernière à dire son mot.

Les jeunes filles modernes auront beau faire, elles ressemblent-

ront toujours à leurs mères et à leurs grand'mères par l'intérêt constant, passionné qu'elles prennent aux détails de la vie et à l'apparence des choses. De quoi qu'il s'agisse, il est dans le caractère des femmes d'attribuer plus d'importance à la forme qu'au fond, et comme le fond de la civilisation est de faire un cas infini de la forme, tout homme qui n'aura pas été en quelque mesure façonné par elles ne sera jamais qu'un barbare. Mais les violens chagrins aiment le désert, et il y a en eux une sauvagerie qui ne se laisse pas apprivoiser. Je ressentais des colères de Peau-Rouge quand j'assistais par hasard aux débats fiévreux de ces trois femmes sur la garniture d'une robe. Par momens, j'en suis certain, cette demoiselle qui se mariait par dépit avait tout oublié, jusqu'au nom, jusqu'au visage de l'homme qu'elle épousait, et sa seule préoccupation était le désir d'avoir, le jour de ses noces, une toilette irréprochable et d'obliger tout le monde à en convenir.

Cependant M^{me} Brogues ne pensait pas uniquement aux robes de sa fille. Un des premiers jours de septembre, comme j'entrais au salon, je l'y trouvai seule, assise devant la cheminée, où flambaient quelques sarmens. Il avait plu le matin; elle s'était mouillée les pieds en reconduisant M^{me} de Morane, qui était venue la féliciter après tout le monde, et, tout en les séchant, elle lisait une lettre. A peine m'eut-elle aperçu, elle la déchira en quatre morceaux, qu'elle jeta dans le feu. Je n'attachai dans le moment aucune importance à cette lettre précipitamment brûlée; mais je m'en souvins le lendemain.

Ce jour-là, M. Brogues rentra de meilleure heure qu'à l'ordinaire. Il me trouva me promenant sur la terrasse, où je m'étonnais de voir encore des roses : l'hiver avait séché mes plates-bandes, et ma vie n'était plus qu'un jardin défleuri. Je me sentais un tel poids d'amertume et de tristesse sur le cœur que je craignais de ne pouvoir soutenir mon rôle jusqu'au bout.

— Je n'ai qu'une chose à faire, pensais-je; il faut que je parte et que je parte au plus vite.

— Que faites-vous donc là tout seul? me dit-il de son ton le plus jovial. Venez fumer un cigare dans ma chambre.

Je me laissai emmener, jugeant l'occasion bonne pour l'informer de mon projet et obtenir de lui qu'il me laissât partir. Le mariage de sa fille le rendait heureux, et la joie le rendait communicatif et un peu loquace. Il me raconta quelques épisodes de sa jeunesse, les pas périlleux d'où son industrie l'avait tiré, ses bons et ses mauvais momens.

— Nous avons tous, ajouta-t-il, nos mauvais quarts d'heure à passer.

— A qui le dites-vous? lui répondis-je. Il s'en prépare un bien mauvais pour moi. Il faut que je vous quitte pour m'en aller à Paris, et je vous assure qu'il m'en coûtera.

Il se récria, il s'était flatté, disait-il, de me garder à jamais. Était-on mieux à Paris qu'à Mon-Désir pour écrire de beaux livres? J'étais nécessaire au bonheur de sa vie et au bon ordre de sa maison; Sidonie ne pouvait se passer de moi. Il me prodigua les complimens flatteurs, me remercia des grands services que je lui avais rendus, de l'heureuse influence que j'avais eue sur ses filles. Pourquoi m'en aller? Avais-je à me plaindre de lui? Je lui répondis que, conformément à nos conventions, j'étais resté deux ans dans sa maison, que je ne pouvais prolonger mon séjour sans compromettre ma carrière, que des amis haut placés me reprochaient de m'oublier dans les délices de Mon-Désir. Il était trop homme d'affaires pour ne pas comprendre celles des autres.

— Soit! dit-il, en poussant un grand soupir. Mais quand donc pensez-vous nous quitter?

— Demain ou après-demain.

— Oh! par exemple, je m'y oppose formellement. Vous moquez-vous de moi? Vous ne seriez pas des nôtres le jour où nous marierons cette petite sauvagesse que vous avez transformée en une jeune fille raisonnable et charmante! Elle ne vous le pardonnerait de sa vie, ni moi non plus. Mon cher Tristan, vous la verrez avec ses fleurs d'oranger, et c'est vous qui la mettrez en voiture quand elle partira pour son voyage de noces. Jusque-là, je ne vous rends pas votre liberté. Tenez-vous-le pour dit, ou nous nous brouillons pour toujours.

Je n'insistai pas; je craignais qu'il ne finît par flairer quelque mystère dans un départ précipité, qui aurait ressemblé à une fuite.

Nous fûmes interrompus par un domestique, qui annonça qu'une vieille femme, appelée Thérèse Mage, désirait voir M. Brogues. Il demanda ce qu'elle lui voulait; le valet de chambre répondit qu'elle venait pour une affaire dont elle entendait ne parler qu'à lui.

— Faites-la entrer, dit-il.

Je me levais pour sortir, il me retint.

— Vous avez sans doute rencontré plus d'une fois Thérèse Mage, surnommée la Chercheuse. C'est une figure qui mérite d'être vue de près.

Cette vieille femme était une vraie nomade, qu'on ne retrouvait pas deux jours de suite dans le même endroit. Elle travaillait quelquefois dans les vignes, et passait pour une bonne lieuse. Le reste du temps, elle était sans cesse par voies et par chemins. Elle se chargeait dans l'occasion de porter des messages; plus souvent

elle allait, selon la saison, cueillir dans la forêt des mugnets, des champignons, des noisettes ou des fraises. Vieux papiers, chiffons, elle ramassait tout ce qu'elle apercevait sur les routes sans qu'on sût ce qu'elle en faisait, et on la rencontrait parfois arrêtée au bord d'un fossé, qu'elle fouillait des yeux comme pour y découvrir un trésor. Cette demi-folle, qui cherchait toujours quelque chose, avait un visage répulsif. Son regard en dessous, ses cheveux roussâtres et ébouriffés, son grand nez qui rejoignait sa bouche édentée, son épaisse moustache et sa barbe bien fournie lui donnaient l'air d'une sorcière. On l'aimait peu, mais on la craignait beaucoup. Quand elle n'avait rien à vendre, elle mendiait, et si on ne donnait pas, elle prenait. On la tenait pour une écumeuse de marmites, de poulaillers et de jardins; mais, crainte de pis, on la laissait faire, et ceux qui l'éconduisaient n'avaient garde de la rabrouer. On la croyait méchante et capable de jeter des sorts. On l'avait soupçonnée d'être pour quelque chose dans l'incendie d'une ferme; faute de preuves, on l'avait relâchée, mais elle était restée suspecte.

Elle entra dans le cabinet de M. Brogues d'un air courroucé et insolent.

— Eh bien, la Chercheuse, lui dit-il gaiement, de qui avons-nous à nous plaindre?

Elle commença un long récit, débité d'une voix si sourde et si chevrotante qu'il dut lui faire répéter chacune de ses phrases. A force de la questionner, il finit par comprendre qu'étant allée récolter des champignons dans la forêt, elle y avait rencontré M^{me} Brogues, qui, après lui avoir arraché son panier des mains et l'avoir foulé aux pieds, l'avait chassée, en la menaçant de tirer sur elle si elle ne déguerpissait à l'instant. Et cependant, disait-elle, la forêt est à tout le monde. Elle comptait s'aller plaindre au juge de paix, et le juge de paix lui donnerait raison.

Ce qu'il y eut de plus clair dans son histoire, ce fut la conclusion, qu'elle articula d'une voix plus nette et plus sonore.

— Voulez-vous savoir, s'écria-t-elle, pourquoi M^{me} Brogues m'a maltraitée et chassée? C'est qu'un homme était avec elle. Je n'ai pas vu son visage; il y avait des noisetiers entre nous. Mais je sais bien qu'il lui parlait, qu'il l'embrassait, que j'ai entendu sa voix et le bruit des baisers. Voilà pourquoi elle a écrasé mes champignons et braqué son fusil sur moi. Mais j'irai trouver le juge et je lui dirai tout.

M. Brogues avait pâli. Il s'avança vers elle les poings serrés.

— Hors d'ici, vieille sorcière, ou je vous fais sauter par la fenêtre!

Puis, s'étant subitement ravisé, il tira de sa bourse un louis qu'il lui jeta, en disant :

— Je vous paie vos champignons et la peur que vous avez eue ; mais si vous aviez le malheur de débiter à d'autres que moi vos sots cancans, soyez sûre que je vous ferai expulser de la commune.

La Chercheuse empocha le louis sans dire merci et s'empressa de partir, sans qu'il fût possible de savoir si les phrases indistinctes qu'elle balbutiait étaient des menaces ou des excuses.

M. Brogues, après avoir pâli, était devenu très rouge. Il ouvrit une fenêtre pour se donner de l'air.

— Se peut-il bien, dit-il en s'adressant à lui-même plus qu'à moi, se peut-il bien qu'en des jours comme ceux-ci, elle ait eu la singulière idée d'aller à la chasse ?

Il se rassit, et s'épongeant le front avec son mouchoir :

— Nous parlions tantôt de nos bons et de nos mauvais quarts d'heure. Les plus cruels que j'ai passés, c'est à cette femme que je les dois... Mais je vous prie, monsieur Tristan, répondez-moi à cœur ouvert. Depuis que vous êtes ici, n'avez-vous rien vu, rien entendu dire, rien remarqué qui pût vous faire croire ?..

— Absolument rien, repartis-je en l'interrompant.

Au même instant, la porte s'ouvrit et la femme dont nous parlions entra. En revenant de la chasse, on lui avait remis un billet de M^{me} Monfrin, à qui elle avait laissé le soin de fixer le jour du mariage et qui lui faisait connaître sa décision. Elle venait trouver son mari pour lui faire part de cette réponse. Il lui lança un regard terrible.

— Veuillez vous asseoir, madame, s'écria-t-il d'une voix sombre ; j'ai deux mots à vous dire.

Je me dirigeais en hâte vers la porte, il se leva pour me barrer le passage.

— Vous ne trouverez pas singulier, dit-il à sa femme, que M. Tristan assiste à notre entretien. Il était là tout à l'heure quand on est venu me faire un rapport qui vous concerne. Il a entendu l'accusation, je désire qu'il entende la défense, et que le précepteur de mes filles sache quelle opinion il doit avoir de leur mère.

Quand M. Brogues ne sortait pas de son caractère, quand il voulait bien se montrer tel que la nature l'avait fait, il était non-seulement le meilleur, mais à quelques hérésies près, le plus sensé des hommes. Mais, dans certaines circonstances, il avait, comme je l'ai dit, une malheureuse propension à la solennité et, en pareil cas, pourvu que sa phrase ronflât, tout entier au plaisir de s'écouter, il ne se souciait plus d'avoir ni goût, ni tact, ni mesure. Il avait

en ce moment la majesté d'un président de cour d'assises ; il ne lui manquait que la robe rouge et la toque. Je lui en voulais de m'avoir, au mépris de toute convenance, obligé d'assister à une scène conjugale qui prenait dès le début une si fâcheuse tournure. Je ne savais que faire de ma personne. Que ne pouvais-je rentrer cent pieds sous terre !

M^{me} Brogues s'était assise. Les bras croisés, elle nous regardait tour à tour, lui et moi, et ses yeux nous interrogeaient.

— M. Tristan, dit-elle en essayant de sourire, a entendu l'accusation et il doit entendre la défense ! Mais, vraiment, de quoi s'agit-il ? Dites-moi bien vite, je vous prie, de quoi l'on m'accuse et quel est l'accusateur.

— Est-il vrai, madame, que vous soyez allée aujourd'hui à la chasse ?

— Est-ce donc là ce qu'on me reproche ?

— Non, mais c'est là ce qui m'étonne. Il me semble que ces jours-ci tant d'occupations diverses vous retiennent chez vous...

— Raison de plus, interrompit-elle, pour qu'il me soit permis de m'accorder quelque distraction, quelque délassement.

— Encore faudrait-il savoir quel genre de distractions, de délassements vous allez chercher dans les bois. Connaissez-vous Thérèse Mage, dite la Chercheuse ?

— Je ne la connais que trop.

— Et l'avez-vous rencontrée tantôt dans la forêt ?

— C'est donc elle qui est venue porter plainte contre moi ? Voilà bien du bruit pour quelques champignons écrasés !

— Peu m'importent ses champignons ; mais je lui ai donné vingt francs pour qu'elle ne répât pas hors d'ici certaine histoire. Elle prétend que vous n'avez pu lui pardonner de vous avoir dérangée dans un tête-à-tête. Elle ose affirmer que lorsqu'elle vous a surpris, un homme était avec vous.

M^{me} Brogues rougit jusqu'au blanc des yeux. Cela ne prouvait rien ; l'innocence injustement soupçonnée est sujette à rougir.

— Un homme ! dit elle d'une voix mal assurée. Ne serait-ce point par hasard un valet de ferme, qui me servait de rabatteur ?.. Enfin, l'a-t-elle vu, cet homme ?

— Vous me semblez émue, madame.

— On le serait à moins ; je la crois capable de voir tout ce qu'il lui platt.

— Rassurez-vous, elle n'a rien vu ; mais je vous redirai ses propres paroles, elle a entendu un murmure de voix et le bruit d'un baiser.

— Ah ! monsieur, s'écria-t-elle sur un ton de reproche douloureux, qu'est-ce que M. Tristan doit penser de vous ?

Elle prenait l'offensive, elle faisait une diversion, qui déconcerta son mari.

— Après tout, dit-il en baissant le ton et battant en retraite, je n'ai rien entendu, et je ne sais rien. Mais enfin, on ne se met pas en colère sans motif. Pourquoi vous êtes-vous irritée contre cette femme jusqu'à braquer votre fusil sur elle?

Elle n'avait plus peur, et redressant la tête :

— Ce n'est pas la première fois que nous nous querellons, elle et moi. Elle est sans cesse dans ma chasse, et je la soupçonne d'être au service des braconniers, de placer pour eux des collets. Je lui ai adressé maintes fois de vertes réprimandes à ce sujet; malgré mes défenses, elle est revenue. Mais, aujourd'hui surtout, j'ai eu de bonnes raisons de m'emporter contre elle. J'entends un froissement de feuilles derrière un buisson; je m'avance, j'allais tirer sur ce gibier; à peine ai-je eu le temps de reconnaître mon erreur. En pensant au malheur que j'avais failli faire, j'ai perdu mon sang-froid, et en écrasant ses champignons, j'ai voulu tout à la fois évaporer ma colère et ôter à jamais à cette odieuse créature le goût de se retrouver au bout de mon fusil.

Cette explication, donnée du ton le plus naturel, parut satisfaisante à M. Brogues.

— Je conviens, fit-il, que vos réponses...

— Ne convenez de rien, dit-elle avec un accent de hautaine ironie. C'est un témoignage si grave que celui d'une vagabonde, d'une rôdeuse de grands chemins, d'une femme soupçonnée d'avoir incendié une ferme! Est-il permis de douter de sa parole, de se défier de cette bouche qui ne saurait mentir et de ces oreilles si fines qui entendent le bruit des baisers?

— Les plus vils témoins disent quelquefois la vérité, reprit-il, et je sais par expérience qu'il se passe dans ce monde des choses bien surprenantes. Plus d'une fois, déjà, nous avons eu ensemble de pénibles explications. Mais je n'admettrai jamais qu'une mère qui mariera sa fille dans quelques jours s'occupe à donner des rendez-vous dans une forêt.

Elle se sentait maîtresse du jeu, et avec un frémissement de colère :

— Eh! vraiment, monsieur, répliqua-t-elle, vous vous rendez trop vite. Y pensez-vous? Tout est possible, tout arrive, et, tenez, je veux tout avouer. Oui, Thérèse Mage a dit vrai. Telle que vous me voyez, j'ai un amant, j'étais avec lui tout à l'heure, et voilà l'opinion que M. Tristan doit avoir de la mère de ses élèves.

— Allons, Béatrix, ne vous fâchez pas, lui dit-il d'un ton bénin; je vous crois une fois de plus.

Et il s'empara d'une de ses mains, qu'elle lui abandonna mollement.

— Ah! monsieur, murmura-t-elle, comme vous mériteriez qu'on vous trompât!

J'osai la regarder, et je crus apercevoir dans ses prunelles gris clair un scintillement étrange. Mais M. Brogues m'avait paru jouer dans cette affaire un rôle si pitoyable, que j'étais disposé à lui donner tous les torts, à me persuader que l'accusée sortait de son aventure blanche comme l'hermine.

Cependant, une heure plus tard, je fus tenté de n'en rien croire. Comme j'entrais au salon quelques minutes avant le dîner, je me ressouvins de la lettre mise en morceaux et brûlée, et ayant jeté les yeux sur la cheminée, où l'on n'avait pas fait de feu depuis la veille, je m'avisai qu'un de ces carrés de papier avait été épargné par la flambée de sarmens, qu'il avait glissé dans la cendre, qu'il n'était que roussi. Il pouvait tomber dans les mains d'un domestique. Je le ramassai, et avant de le détruire, j'y lus ces deux mots : « A demain ! » L'écriture, qui m'était inconnue, me parut une écriture d'homme. Mais, le jour suivant, M. Brogues m'apprit que la Chercheuse était venue le trouver spontanément, pour lui confesser qu'emportée par un désir de vengeance, elle avait menti, que M^{me} Brogues, lorsqu'elle l'avait rencontrée, était seule avec son fusil et ses chiens.

Je ne savais plus que penser de ce cas ambigu, et je pris le parti de n'y plus penser du tout. J'avais en tête de bien autres soucis.

XIII.

« Elle s'est enfoncée, a dit un poète arabe, dans un recoin de mon cœur si caché et si profond que jamais ni le vin, ni l'inquiétude, ni la joie n'en avaient su trouver l'entrée. » J'en pouvais dire autant, et je passai les deux semaines qui suivirent dans de continuelles alternatives de morne abattement et de révolte contre mon sort. Je me cherchais moi-même et je ne me trouvais plus ; je n'étais que l'ombre d'un homme ; quant au philosophe, je ne sais en vérité ce qu'il était devenu.

Par tempérament autant que par réflexion, je suis enclin au fatalisme et à croire que nous devons prendre le vent comme il souffle, les événemens comme ils viennent, que l'univers n'a pas été fait pour l'homme, que c'est à nous de nous accommoder à lui. Il ne me restait rien de cette sagesse passée dans mon sang. Je me considérais par instans comme la victime d'une odieuse machination : j'étais tombé dans une embûche, un mauvais génie m'avait arraché à ma studieuse et paisible existence d'autrefois, en m'attirant dans une maison où le malheur m'attendait. Je faisais

pendant de violens efforts de volonté pour me distraire de mon chagrin et de mes folles rêveries. Je passais des journées presque entières dans ma chambre, le nez sur ma table à écrire, et je travaillais ou plutôt j'essayais de travailler. Mais il me semblait que les livres étalés autour de moi me regardaient avec des yeux morts, que l'ancien Tristan, celui qui se plaisait à les lire et dont ils étaient les amis les plus chers, les plus fidèles, était mort, lui aussi, qu'il n'y avait de réel, de vivant en moi qu'un cœur malade et sa blessure.

Je ne sortais de mes langueurs que pour entrer dans de violentes colères contre moi-même, je me reprochais amèrement ma lâcheté, mon indigne faiblesse. « Eh quoi ! pensais-je, je ne suis pas le premier venu, je passe pour un homme de quelque valeur, je sais beaucoup de choses, j'ai employé ma vie à cultiver ma raison, à philosopher, à méditer sur les grands problèmes, et, par quelque maléfice, une petite fille, en qui tout est discutable, jusqu'à sa figure, s'est emparée de tout mon être ! J'en suis comme possédé, je ne pense plus qu'à elle, je ne désire, je ne vois plus qu'elle dans l'univers. Eh ! qu'elle épouse qui elle voudra ! Le soleil s'en lèvera-t-il plus tard ? Elle est si petite, et le monde est si grand ! » Je m'imaginai par intervalles qu'à force de raisonner, je reprendrais possession de moi-même, que le fou guérirait. Et tout à coup cette petite fille passait sous ma fenêtre, j'entendais le bruit de son pas, le son de sa voix, je tressaillais d'épouvante, je me sentais plus malheureux, plus désespérément fou que jamais, et je disais à je ne sais qui : « Donne-la-moi, et je te tiens quitte du reste. Je suis un voyageur altéré, qui a découvert une source, et qui depuis deux ans la contemple sans qu'il lui soit permis d'y tremper ses lèvres. »

Je meurs de soif auprès de la fontaine !

Ce vieux vers, qui me revenait sans cesse à l'esprit, me racontait toute mon histoire.

Le lendemain de la signature du contrat et de l'exposition des cadeaux, et la veille du jour fatal, je passai l'après-midi à courir les bois, non dans la vaine espérance d'y trouver l'oubli, mais pour me reposer de mes chagrins en fatiguant mon corps. Je marchais depuis trois heures quand je rencontrai l'abbé Verlet, qui était allé voir un de ses confrères et retournait à Bussigny. Le temps était doux et sec. Nous nous assîmes dans l'herbe, au bord d'un fossé, lui sur un talus, moi sur l'autre, nous faisant face.

— C'est, lui dis-je, l'emblème de notre amitié. Il y a un fossé entre nous, mais il n'est pas assez large pour que nous ne puissions nous tendre la main.

— Cela prouve aussi que nous avons les bras longs, me répondit-il. Mais, à propos, il y a longtemps que je ne vous ai vu, et vous ne m'avez pas donné de vos nouvelles. Êtes-vous guéri?.. Vous semblez dire que non. J'en suis fâché pour vous, on prétend que ce genre d'accident fait beaucoup souffrir.

Si je m'étais cassé la jambe ou si j'avais eu quelque mauvaise fièvre, l'abbé n'aurait témoigné le plus chaleureux intérêt et, au besoin, il eût été pour moi le plus tendre des garde-malades. Mais fils d'un vigneron, ayant toujours vécu au village, il ne ressentait pour les peines de cœur, comme tous les vrais paysans, qu'une pitié mêlée d'un secret mépris. J'avais ouï dire qu'il s'était fait prêtre parce qu'il aimait une femme qui ne pouvait être à lui. Je ne l'ai jamais cru, mais je savais, sans qu'il m'en eût parlé, qu'il avait eu de grands chagrins, de grands dégoûts. Il était arrivé sans trop d'efforts au parfait renoncement, et cette vertu lui paraissant la première et la plus naturelle de toutes, il trouvait tout simple que les autres renonçassent comme lui et se sentait peu disposé à plaindre ceux qui se plaignent. Il avait un cœur d'or, et il était le moins sensible des hommes.

— Cela devait arriver, reprit-il, et voilà les conséquences de votre fameuse éducation moderne. Dans la société d'aujourd'hui, telle que les philosophes l'ont faite, les pères et les enfans, les maris et les femmes, les vieillards et les jeunes gens, les professeurs et les élèves, tout le monde est camarade, c'est la seule relation qui subsiste désormais entre les hommes, elle a remplacé toutes les autres, et on est camarade ou on est ennemi. Les curés eux-mêmes seraient bientôt honnis par leurs ouailles s'ils n'étaient avec elles à tu et à toi, et avant peu, au nom de la très sainte égalité, on autorisera les repris de justice à tutoyer le magistrat qui les interroge. Vous avez vécu deux ans dans une étroite et charmante camaraderie avec deux jolies demoiselles, la nature a repris ses droits, vous êtes tombé amoureux. Je le répète, cela devait arriver.

— Et quand il eut terminé son discours, m'écriai-je, son raisonnement lui parut admirable et sa conclusion fort consolante.

— Ah! vous le prenez sur ce ton? Je me pique au jeu, j'entends vous prouver que je suis, quand il me plaît, le plus consolatif des hommes. Mais ce qui console les curés ne vous consolerait guère, et je veux vous servir un plat que vous puissiez manger. Philosophons, et faites-moi la grâce de me concéder qu'on ne peut tout avoir dans ce monde. A Hautvillers, vous le savez comme moi, la moitié des maisons a l'eau en abondance et n'a pas de vue sur la vallée; l'autre moitié a la vue et n'a pas d'eau. Vous avez à discrétion les joies de l'esprit; il faut que tout le monde

soit pourvu ; laissez aux pauvres d'esprit les joies du cœur... Cet argument vous touche peu ? qu'à cela ne tienne ! Que direz-vous de celui-ci ? Vous avez lu votre Juvénal, vous savez ce qu'il pensait de la vanité des vœux, des souhaits humains. Quant à moi, simple desservant de village et fabuliste à mes heures perdues, je n'ai pas vécu, comme Juvénal, dans le voisinage des cours ; mais vous pouvez m'en croire, je connais des gens qui remercient tous les jours le ciel de n'avoir pas exaucé leurs prières les plus ardentes, de leur avoir refusé ce qu'ils désiraient le plus. Si on vous donnait demain M^{lle} Monique Brogues, peut-être seriez-vous dans huit jours le plus malheureux des hommes... Vous secouez la tête ? Les amoureux se repaissent d'illusions. « Dieu, a dit un grand prédicateur, punit les passions de la chair par les ténèbres de l'esprit. » Mais que trouverez-vous à répondre au raisonnement que voilà ? On a dit que le bonheur n'est qu'une comparaison, que, si malheureux qu'on soit, on est presque heureux en pensant aux maux dont on est exempt. Je me suis foulé un bras, il y a quelque dix ans, et je me suis consolé en faisant la réflexion fort juste que j'aurais pu me le casser. Vous avez le cœur gros parce que demain M. Monfrin épousera la petite fille qui vous plaît. Convenez que vous souffririez bien davantage si elle épousait le jeune homme avec qui vous avez eu chez moi, m'a-t-il semblé, une assez vive altercation... A moins toutefois, ajouta-t-il, que vous n'ayez pour elle cet amour féroce qui fait souhaiter le malheur de la femme qu'on ne peut posséder !

Je ne répondis pas à cette question indirecte, mais je lui dis :

— Soyez fermement convaincu que, moi vivant, M. de Triguères, en mourût-il d'envie, n'aurait jamais épousé M^{lle} Monique Brogues.

— Là ! qu'auriez-vous fait pour l'en empêcher ?

— Vous m'interrogez, vous ne me consolez plus. Dites-moi plutôt ce qu'est devenu ce beau jeune homme, dont vous fûtes jadis le mentor.

— Sa sœur m'a appris qu'il était à Nice, où il avait fait venir son yacht, et qu'il passera l'hiver à courir des bords dans la Méditerranée... Bah ! vous lui en voulez trop, vous le voyez trop en noir. Jeunesse se passe, et on s'amende.

— Vous voilà bien, vous autres prêtres ! m'écriai-je. Vous avez une singulière indulgence pour les grands viveurs. Vous savez qu'ils finissent quelquefois dans la peau d'un saint ou d'un dévot, et vous ne regardez qu'au dénoûment de la pièce. Les entraînemens des passions vous paraissent moins dangereux que les fâcheux raisonnemens, et vous préférez les débauchés aux hérétiques. Il n'y a pour vous d'impardonnable que les erreurs de l'esprit ; vous tenez pour certain, et vous ne vous trompez pas, qu'il est plus facile à un

pécheur repu et fourbu d'en finir avec Satan et ses pompes qu'à un philosophe endurci de renoncer à sa raison.

— Vous vous fâchez, dit-il. Je vous le pardonne ; il faut tout pardonner aux malades... Mais, mon grand philosophe, je vous le demande, à quoi vous sert toute votre philosophie ?

Je lui répliquai en baissant la voix : — Je l'aime comme un fou, et elle n'en sait rien, et elle ne le saura jamais. Voilà, monsieur le curé, à quoi me sert ma philosophie ; il me semble que c'est bien quelque chose.

Je m'étais levé, je partais. Il enjamba le fossé, courut après moi, et me serra la main, en disant :

— Allez, je ne suis pas aussi mauvais que j'en ai l'air, et croyez bien que je sais compatir à des chagrins que je ne comprends qu'à moitié.

Comme l'avait désiré M^{me} Monfrin, qui aimait à boire d'un trait les breuvages amers, les deux cérémonies eurent lieu dans la même matinée, l'une à Hautvillers, l'autre à Épernay, à trois heures d'intervalle pour donner à la mariée le temps de s'habiller. En sortant de la mairie, elle me regarda en souriant, elle était de fort belle humeur. Je la revis comme elle montait en voiture, tout en blanc, et autant que je pus observer son visage à travers son voile, je lui trouvai l'air sérieux. Peut-être pensait-elle à M. de Triguères, peut-être aussi pensait-elle à sa robe. ^

Je serais incapable de fournir des renseignements touchant l'histoire de l'église de Bussigny, quoique l'abbé Verlet me l'eût contée par le menu ; je n'ai également qu'une idée fort vague de ce qui se passa dans l'église d'Épernay, le 20 septembre 1888, entre midi et une heure, et cependant je suis presque certain que j'y étais, et je crois même que j'y figurais parmi les membres de la famille. Je sais que l'assistance était fort nombreuse, que Monique fut trouvée jolie, que lorsqu'elle traversa la nef au bras de son père, un léger frémissement d'admiration circula de banc en banc. Je sais que je n'avais jamais vu d'autel entouré de plus de fleurs, resplendissant de plus de cierges, et que pourtant cette fête était lugubre : on allume des cierges quand on porte un homme en terre, et on met des fleurs sur les tombeaux. Je sais aussi que M^{me} Brogues, assise à deux pas de moi, m'étonna par sa sensibilité ; elle était très pâle, les mains lui tremblaient, et à plusieurs reprises elle porta son mouchoir à ses yeux ; je n'aurais jamais cru qu'un événement de famille pût la toucher à ce point.

Ce dont je suis le plus sûr, c'est que dix minutes après être entré dans la sacristie, sans attendre la fin d'un interminable défilé, je parvins à me dérober, à m'enfuir. M^{me} Isabelle donnait un grand déjeuner, auquel j'avais été prié. Je me persuadai sans peine qu'elle

se consoleraït facilement de mon absence ; je pris une voiture et je remontai à la villa.

M. Brogues, qui avait des mœurs patriarcales et qui entendait, lorsqu'il était heureux, que tout le monde mangeât à la même gamelle que lui, avait désiré que, jardiniers, cochers, cuisinière, valets et femmes de chambre, tous ses domestiques assistassent au mariage. La maison avait été fermée et les clefs déposées chez le concierge, qui me les remit. A peine eus-je pénétré dans cette maison abandonnée que, m'en sentant le maître, il me vint une de ces idées auxquelles les têtes échauffées ne résistent pas. Je suivis un long corridor, j'arrivai devant une chambre où je n'étais jamais entré. La porte était entr'ouverte, je n'eus qu'à la pousser.

C'était une jolie pièce en rotonde, dont les murs étaient tendus de perse à raies blanches et bleues. Située à l'un des angles de la villa, elle prenait jour par deux fenêtres, dont l'une donnait sur la terrasse, l'autre sur le jardin. En ce moment, le soleil l'éclairait, mais sans réussir à l'égayer. Les tables, les étagères avaient été dépouillées de leurs bibelots, et ce qui restait dans cette chambre à moitié déménagée était en désordre, en confusion. Dans leur hâte de partir pour Épernay, les domestiques n'avaient rien rangé ; on voyait traîner çà et là sur le parquet, sur les chaises, des jupes, des souliers, des bas, des nœuds de rubans. En écartant les rideaux du lit, je m'aperçus qu'il n'avait pas été fait, il était demeuré tel qu'il se trouvait quand elle en était sortie pour la dernière fois. Son corps y avait laissé son empreinte, et un creux marquait l'endroit de l'oreiller où avait reposé sa tête.

Qu'aurait dit l'abbé, s'il avait été là ? Qu'aurait-il pensé de moi ? Je fus pris d'un véritable accès de démence ; je me penchai sur ce lit, je couvris cet oreiller, ces draps, de baisers furieux, sans réussir pourtant à me persuader qu'ils m'étaient rendus.

Tout à coup j'entendis une voix gutturale qui disait derrière moi :
— Il ne faut aimer personne.

Je me retournai précipitamment, et j'avisai dans une cage le perroquet que M. Monfrin avait donné à Monique. Il répétait sans doute la dernière phrase qu'elle lui eût apprise et qui résumait l'état de son âme, son désabusement final, la philosophie qu'elle entendait professer jusqu'à son dernier jour.

Le gros oiseau m'examinait d'un œil sournois et moqueur, en répétant :

— Il ne faut aimer personne.

— Oh ! que tu en parles à ton aise ! lui dis-je.

Et je jetai une serviette sur sa cage. Il avait été témoin de mon extravagance, je ne voulais pas qu'il le fût de mes méfaits. Sa maîtresse avait laissé quelque chose d'elle dans tous les coins de cette

chambre vide, d'où j'avais juré d'emporter des souvenirs, des reliques à mon goût. Je ramassai d'abord une petite mule en cuir rouge bordée de duvet de cygne, et je crus y sentir encore la chaleur de son pied. Où était l'autre? Je la cherchai en vain. Je m'emparai ensuite d'un joli filet, dans lequel elle emprisonnait la nuit ses cheveux; il en gardait l'odeur. A quelques pas de là, j'aperçus sur le bras d'un fauteuil un large ruban couleur d'héliotrope, qui le matin lui servait de ceinture très montante; il n'était pas fripé, mais un peu fatigué par le long usage et pâli par le soleil; et apparemment elle l'avait jugé indigne de faire avec elle un voyage de noces en Italie. Il me parut de bonne prise et de grand prix; personne n'avait entendu de si près les battemens de son cœur.

Je tirai du fond d'un buffet un carton où elle serrait ses aquarelles; je n'eus que la peine de l'ouvrir pour trouver ce que je cherchais. Je lui avais dit un jour que tous les grands peintres avaient fait leur portrait, je l'avais engagée à faire le sien. Dès le lendemain, à la première heure, elle s'était assise devant son armoire à glace et avait pris ses pinceaux. Elle s'était représentée dans toute la fraîcheur d'un heureux réveil, le teint reposé, les cheveux ébouriffés, hurlupés, vêtue d'un peignoir de mousseline, qui laissait voir ses bras nus et la naissance de sa gorge. Ses yeux allongés semblaient dire: « Nous avons bien dormi cette nuit; le monde a-t-il changé depuis hier? » C'était sans contredit la meilleure de ses aquarelles. Ce portrait était si vivant, elle avait été en le peignant si curieuse d'elle-même et si audacieusement sincère, que, par pudeur, elle avait toujours refusé de nous le montrer. Il se trouvait qu'elle l'avait peint pour moi.

Je m'enfuis, chargé de mon butin, que j'enfermai au fond d'une grande malle à demi faite qui devait partir avant peu pour Paris. Je fis bien de me hâter; peu après, les domestiques rentrèrent. Je les entendais aller et venir et je n'étais pas sans inquiétude. Un homme qui vient de faire un coup a peur de son ombre. Mais dans les jours de fête, les femmes de chambre ne s'occupent pas à chercher une pantoufle égarée, et les résilles disparaissent quelquefois sans que personne s'en aperçoive. Le fait est qu'on ne m'a jamais rien réclamé, que jamais on ne m'a demandé compte de mes larcins, non plus que des traces qu'avaient pu laisser mes lèvres sur un oreiller. Lequel des habitans de cette maison aurait été capable de s'imaginer que Maximin Tristan était un fou et un voleur?

Les maîtres revinrent longtemps après leurs gens, assez avant dans la soirée, par une pluie d'orage accompagnée de quelques coups de tonnerre. Je descendis au salon pour les saluer; je les trouvai prenant une tasse de thé.

— Vous voilà donc, déserteur! me cria gaîment M. Brogues. La mariée m'a chargée de vous dire que vous étiez un vilain monsieur.

— J'ai cru m'apercevoir, lui dis-je pour m'excuser, que M^{me} Isabelle m'aimait peu, et j'ai pensé lui être agréable en n'acceptant pas son invitation.

— Pourquoi ne vous aimerait-elle pas? me dit Sidonie, qui n'était point insensible, je crois, aux complimens et aux caresses qu'affectait de lui prodiguer cette terrible Anglaise. Vous la calomniez, elle vaut mieux que sa réputation, je vous assure. Elle était fort bien aujourd'hui en dépit de ses cheveux blancs, j'ai été frappée de sa beauté. « Savez-vous qu'elle pourrait faire encore des conquêtes? » ai-je dit à M. de Morane. — « Mademoiselle, m'a-t-il répondu, il en est de la beauté comme du poisson; elle ne se conserve bien que dans la glace. »

— L'impertinent! dit en riant M. Brogues. A qui adressait-il son épigramme, à elle ou à toi?

— On me calomnie, moi aussi, répliqua-t-elle. Demandez à M. Tristan si je suis froide avec les gens qui me plaisent et m'intéressent.

— Pour ma part, ce qui m'a frappé, reprit-il, c'est que ta sœur était charmante.

— Niquette fait de son visage tout ce qu'elle veut; elle m'avait dit: « Je veux être très jolie le jour de mon mariage; tu verras que je le serai. »

— C'est qu'elle était de belle humeur, lui dit son père. Je ne crois pas qu'elle ait une seule fois froncé le sourcil. Elle avait l'air d'un vaillant petit conscrit qui s'en va à la bataille en se jurant de ne pas avoir peur.

— Ce qui vous prouvera à quel point elle avait l'esprit présent, me dit Sidonie en se tournant vers moi, c'est qu'au moment où elle montait en voiture pour aller prendre le train, elle s'est souvenue qu'elle avait laissé sa chambre dans un affreux désordre. Elle a demandé qu'on n'y touchât pas jusqu'à son retour, qu'après avoir enlevé le perroquet, on fermât la porte à double tour et qu'on retirât la clé. « Je n'entends pas, m'a-t-elle dit, et ce fut son dernier mot, je n'entends pas qu'on fourrage dans mes affaires. » Vous reconnaissez son style, monsieur Tristan.

Je ne bronchai pas; j'ai mes jours d'impudence.

— Vous pensez donc toujours à nous quitter? me demanda M. Brogues. A la bonne heure! Mais quand on a passé deux ans chez moi, on ne s'en va que pour revenir. Et tenez, j'ai l'intention de célébrer, dans deux mois d'ici, le retour de nos jeunes mariés, par une fête qui ne ressemblera à aucune autre, et bon gré

mal gré, M. Tristan arrivera de Paris tout exprès pour y assister. Il n'est pas sans savoir que la plus jeune de ses élèves patine comme personne. Eh bien, quand ma grande pièce d'eau sera gelée, j'y donnerai une *garden-party* d'un genre tout particulier, un bal de patineurs, et un bal costumé, je vous prie.

— Costumé! Mais y pensez-vous? dit Sidonie. Nous grelotterons.

— Point du tout, et ce n'est point ainsi que je l'entends. On se déguisera en Samoyèdes, en Sibériens, en Kamtchadales. Je vois d'ici Niquette costumée en Laponne; elle sera jolie à croquer... Mon idée n'est-elle pas excellente, Béatrix?

M^{me} Brogues assistait à cet entretien sans y prendre aucune part. Sans doute, la journée avait été fatigante, et elle s'en ressentait. Ce qu'il y a de sûr, c'est que son visage était étrange. Elle avait la peau moite, le front très pâle et les pommettes allumées. Assise sur le bord de son fauteuil, la taille droite, tantôt elle promenait dans le salon un lent regard circulaire, tantôt elle contemplait fixement sa tasse de thé, et quand elle portait sa cuiller à ses lèvres, je la voyais trembler dans sa main. S'étant avisée que son mari lui adressait la parole, elle tressaillit et me parut revenir de très loin. Elle ne lui répondit que par un geste vague et un demi-sourire. Peut-être ne savait-elle pas bien de quoi il s'agissait.

Il nous exposa de nouveau son projet, en cherchant à nous enthousiasmer pour ses Lapons et ses Kamtchadales.

— Et le 5 décembre, dit-il, étant l'anniversaire du jour de naissance de ma fille aînée, c'est le 5 décembre que je donne mon bal.

— Ce jour-là, lui répliqua Sidonie, le thermomètre montera à dix degrés au-dessus de zéro, et Lapons et Laponnes barboteront comme des canards.

— Oh! sagesse, éternelle sagesse, s'écria-t-il en hochant la tête, Sidonie est ton nom!

M^{me} Brogues s'était levée.

— Vous me semblez lasse, lui dit son mari.

— C'est une migraine qui commence, balbutia-t-elle, on paie toujours ses plaisirs.

— En attendant de danser sur la glace, répondit-il, allons tous nous coucher.

Et il emmena sa fille en la tenant par la taille. M^{me} Brogues s'était adossée à la cheminée, les yeux attachés sur le parquet; je ne sais ce qu'elle y cherchait. Elle s'aperçut que je la regardais, vint à moi et me dit d'un ton très doux:

— Vous nous rendriez service, monsieur, en retardant votre départ; Sidonie va se trouver bien seule.

— Sans doute, repartis-je, sa sœur lui manquera beaucoup ; mais elle est la personne du monde la plus capable de se suffire à elle-même.

Je ne sais ce qu'elle allait me répondre ; je la vis remuer les lèvres, mais il n'en sortit aucun son, les mots lui restèrent au fond de la gorge. Elle me fit une légère inclination de tête, sortit, monta l'escalier devant moi. En arrivant au premier étage, elle se retourna pour me saluer de nouveau, et chacun de nous gagna son appartement.

Je pensais aux nouveaux mariés, et je m'attendais à passer une nuit blanche. Cependant je m'assoupis bientôt, mais mon sommeil fut agité. Je dormais depuis deux heures quand j'entendis en rêve un sourd murmure de portes qui s'ouvraient et se fermaient. A moitié réveillé, je me mis sur mon séant et prêtai l'oreille ; pas d'autre bruit que les sifflemens d'un vent furieux, qui faisait craquer les arbres et grincer les girouettes. Je ne tardai pas à me rendormir. Nous nous plaignons de notre machine ; quels services ne nous rend-elle pas ! Elle se détraquerait bien vite si elle n'avait ses heures de repos ; elle nous contraint à les lui donner, et pendant qu'elle dort, notre cœur et nos chagrins dorment aussi.

XIV.

J'achevais de m'habiller, et je venais d'ouvrir ma fenêtre quand je vis passer sur la terrasse M. Brogues, qui se disposait à se rendre à ses affaires. La vive alerte qu'il avait eue en recevant la visite d'une rôdeuse de grand chemin n'avait laissé aucune trace dans son esprit, et depuis quelques jours surtout, sa figure était celle d'un homme parfaitement heureux. Il me salua d'un air épanoui.

— J'ai fait le tour de mon jardin, me cria-t-il. Je craignais que l'orage n'eût tout saccagé. Nous en sommes quittes pour quelques branches cassées et quelques plantes déracinées.

Tout allait bien ; il sauta prestement dans sa voiture et partit.

J'employai toute la matinée à épousseter, à emballer, à emballer mes livres. C'était une besogne fastidieuse et fatigante, et je m'en acquittais avec plaisir. Il me tardait de lever le pied, de m'éloigner d'une maison où j'avais passé les meilleurs et les pires momens de ma vie. J'y avais senti tout le prix de ces amitiés de femmes dont rien ne remplace le charme et la douceur, mais j'y avais souffert aussi d'une maladie de l'âme que je ne connaissais pas encore, que je m'étais promis de ne jamais connaître. Mon-Désir m'apparaissait dorénavant comme un de ces endroits délicieux où l'on contracte des fièvres pernicieuses.

Je ne descendis de ma chambre que vers midi, et je trouvai au salon Sidonie, occupée à parcourir un article de revue. Elle m'apprit que sa mère avait la migraine. Je lui demandai si elle l'avait vue.

— Non, me dit-elle. Comme j'allais frapper à sa porte, j'ai rencontré Mathilde, sa femme de chambre, qui s'en allait à Épernay pour faire je ne sais quelles commissions dont sa maîtresse l'avait chargée. Elle m'a empêchée d'entrer, en me disant que maman garderait le lit tout le jour et désirait ne voir personne.

Puis, ayant rouvert la revue qu'elle tenait à la main :

— L'auteur de l'article que je lisais, me dit-elle, cite un passage de Fénelon qui me semble fort remarquable et qui est ainsi conçu : « L'aliment, qui était un corps inanimé, entretient la vie de l'animal et devient l'animal même. Les parties qui le composaient autrefois se sont exhalées par une insensible et continuelle transpiration. Ce qui était il y a quatre ans un tel cheval n'est plus que de l'air ou du fumier. Ce qui était alors du foin ou de l'avoine sera devenu le même cheval si fier et si vigoureux ; du moins il passe pour le même cheval, malgré ce changement insensible de sa substance. »

— On ne peut, lui dis-je, mieux penser ni mieux dire.

On vint nous avertir que nous étions servis ; nous déjeunâmes tête à tête, face à face, et jusqu'au dessert nous causâmes métaphysique. Le passage qu'elle m'avait lu lui avait fait une profonde impression, et en ayant conclu que ce qui était de la farine et de la viande était destiné à devenir la substance de M^{lle} Sidonie Brogues, c'est-à-dire d'un animal bien plus fier encore et plus noble que le plus beau pur sang, elle traitait son pain, me sembla-t-il, avec plus d'égards et mangeait son beefsteack avec plus de respect.

Après le café, je remontai chez moi pour continuer ma besogne du matin. Je commençais à clouer une de mes caisses quand, vers trois heures, je m'entendis appeler. Je courus à ma fenêtre, et je vis Sidonie, qui me cria :

— Descendez, je vous prie, monsieur Tristan, j'ai besoin de vous.

Je me hâtai d'obéir, et pour la première fois je la trouvai inquiète, anxieuse, agitée.

— Tout à l'heure, me dit-elle, je cherchais Mathilde pour lui demander des nouvelles de maman. Le valet de chambre m'a dit qu'elle n'était pas encore de retour. Cela ne vous paraît-il pas bien singulier ?

— Elle aura sans doute profité de l'occasion pour s'amuser un peu à Épernay.

— Oh! vous ne la connaissez pas. Quand sa maîtresse est malade, elle lui tient toujours compagnie. Cette fille est l'âme damnée de maman, et pour lui être agréable, selon les cas, elle se mettrait au feu ou passerait par le trou d'une aiguille.

Je lui représentai que les faits singuliers s'expliquent souvent par des raisons très ordinaires, que les commissions dont M^{me} Brogues avait chargé sa femme de chambre étaient peut-être de nature à l'occuper jusqu'au soir, que les gens qui ont la migraine n'ont besoin de personne, que le plus grand service qu'on puisse leur rendre est de respecter leur repos. Elle secoua la tête. J'essayai de la distraire en reprenant l'entretien du déjeuner, en lui demandant si le passage de Fénelon lui avait suggéré de nouvelles réflexions. Elle ne me répondit pas. Quand on n'est plus maître de ses nerfs, les questions métaphysiques vous laissent très indifférent.

L'instant d'après, nous fûmes abordés par le jardinier en chef de la villa, vieux bonhomme nommé Joseph, qui avait l'air bête et qui ne l'était que lorsqu'il avait bu. Il paraissait en ce moment fort excité, mais le vin n'y était pour rien.

— Ah! mademoiselle Sidonie, s'écria-t-il, nous l'avons échappé belle; heureusement nous en sommes quittes pour la peur.

— La peur de qui? la peur de quoi? demanda-t-elle.

— Ils ont essayé de nous voler cette nuit, mais je ne sais ce qui les a dérangés, ils n'ont rien pris.

Là-dessus, il nous raconta que le vent ayant causé quelque ravage dans ses plates-bandes, il avait eu besoin de tuteurs, et qu'il était allé couper des baguettes tout au bout du parc, dans un taillis de coudriers. A cet endroit, le mur de clôture était interrompu par une petite grille depuis longtemps condamnée. Elle donnait sur un chemin rural en pente, qui aboutissait d'un côté à la grande route, et de l'autre conduisait aux vignes. Une ferme qu'on avait construite dans le bas l'avait barré; ce n'était plus qu'une impasse. En allant couper ses baguettes, Joseph avait eu la surprise de trouver la grille entr'ouverte, et il s'était rappelé que peu après minuit, les dogues, qu'on lâchait dès le soir dans l'enclos, avaient violemment aboyé. Il avait pensé, disait-il, à se relever pour faire une ronde; mais les chiens s'étant subitement calmés, il s'était remis de son alarme.

— Je voudrais bien que mademoiselle observât l'état des lieux, ajouta-t-il; car si monsieur porte plainte, il est bon que mademoiselle ait vu. Et puis, je désire aussi qu'elle voie les traces, je dis les petites et les grandes.

Elle s'empressa de faire ce qu'il lui demandait. Peut-être avait-elle soupçonné sur-le-champ que cette grille entre-bâillée pouvait lui servir à s'expliquer pourquoi la porte de sa mère demeurait obstinément fermée ; de minute en minute, elle me paraissait plus inquiète. En arrivant à l'allée bordée de jeunes sapins qui conduisait à la grille, Joseph nous engagea à marcher dans l'herbe pour ne pas effacer les traces. Il n'avait point rêvé, on apercevait sur le sol détrempe des empreintes de pas, et il était facile de s'assurer que les maraudeurs avaient pris l'un des côtés du chemin pour se diriger de la grille vers la maison, et l'autre pour retourner de la maison à la grille. Ces empreintes étaient fort petites, et Joseph en fit lui-même la remarque.

— Tout le monde sait, dit-il, que les voleurs emploient souvent des enfans.

— Ce qui me paraît bizarre, lui dis-je, c'est qu'il y a beaucoup plus de traces dans un sens que dans l'autre. On pourrait croire que le visiteur nocturne avait deux jambes quand il est entré et qu'il en avait quatre quand il est sorti.

— Ils étaient deux, me répondit-il, d'un ton doctoral ; mais en entrant, il en est un qui, par précaution, a cheminé sur le gazon.

Nous atteignîmes la grille ; il est probable qu'on avait tenté de la refermer, sans y réussir. Nous sortîmes sur le chemin rural, et nous y vîmes ce que Joseph appelait les grandes traces. C'étaient les ornières creusées dans une terre grasse par une voiture à quatre roues, qui, après s'être engagée dans l'impasse, avait dû tourner sur elle-même pour regagner la grande route.

— C'est clair comme le jour, disait-il. Ces brigands sont arrivés ici avec une charrette ; ils ont envoyé des enfans en reconnaissance, ces enfans ont rencontré les chiens, qui ont aboyé ; ils ont eu peur, les voleurs ont eu peur aussi et sont repartis comme ils étaient venus.

Il expliquait tout par la peur, qui était peut-être, avec la boisson, sa passion dominante.

— A qui en avaient-ils ? demanda Sidonie.

— Eh ! parbleu, mademoiselle, aux plantes de mes serres, répondit-il, en se rengorgeant. On sait bien ce qu'elles valent.

— Il faudra faire changer cette serrure, lui dit-elle avec beaucoup de calme. En attendant, barricadez la grille du mieux que vous pourrez.

Nous le laissâmes à son travail, qui n'était pas commode, et nous regagnâmes la maison par un autre chemin. Je n'essayais plus de la rassurer ; ma conviction était faite. Joseph se trompait doublement : il avait tort de croire qu'on en voulait à ses serres et de s'imaginer qu'on n'avait rien pris ; je tenais pour certain

qu'on avait volé une femme, qui à vrai dire, selon toute apparence, s'était offerte elle-même au voleur. Vers minuit, elle avait dû sortir, accompagnée de sa femme de chambre; les chiens avaient aboyé, elle s'était fait reconnaître, et ils s'étaient tus. Une voiture l'attendait à la grille, elle y était montée, tandis que sa femme de chambre assurait sa fuite en retournant seule à la maison, avec l'ordre de veiller à ce que personne n'entrât dans un appartement vide. Après avoir annoncé à tout le monde que sa maîtresse avait la migraine, cette suivante dévouée, sous prétexte d'emplètes à faire et de messages à porter, s'était rendue à Épernay, où sans doute elle avait pris le train pour rejoindre en hâte la fugitive. Je ne crois pas que Sidonie fût arrivée à des conclusions aussi nettes que les miennes; mais sa figure exprimait l'angoisse.

Elle me quitta pour aller s'informer une fois encore si Mathilde était de retour. Elle reparut au bout de cinq minutes et me dit :

— Je n'y pouvais plus tenir, j'ai essayé d'entrer dans un appartement où je suis sûre qu'il n'y a personne; il est fermé et j'ai frappé en vain. Mais un domestique a ramassé tantôt sur la terrasse cette clé, que sans doute Mathilde avait laissée tomber en s'en allant; je suis presque certaine que c'est celle de la porte de maman. Venez avec moi, montons.

En passant devant l'office, nous entendîmes des éclats de voix; les domestiques, dont la disparition de Mathilde avait échauffé l'imagination, formaient, eux aussi, leurs conjectures et se livraient à de bruyants débats, cherchant chacun à sa manière à dégager la philosophie cachée de cet incident. Sidonie respirait court et s'arrêta plus d'une fois en montant l'escalier. Quand nous fûmes enfin où nous voulions aller, elle était si émue qu'elle ne réussit pas à introduire la clé dans la serrure; je lui vins en aide, et la porte s'ouvrit.

J'avais pénétré la veille dans une chambre en confusion, où des effets de toilette traînaient sur les meubles et sur le parquet. Celle-ci avait un bien autre air; tout y était à sa place et dans un ordre parfait; mais je la trouvais effroyablement vide. Les murs, les rideaux, les glaces, les tables, les guéridons ornés de mille fanfoles, deux tableaux religieux et un grand crucifix d'argent, tout semblait dire : « Elle est partie et ne reviendra jamais ! »

Sidonie, en entrant, avait mis ses mains sur ses yeux; cette catastrophe, qui la remplissait d'épouvante, lui paraissait certaine; mais elle ne voulait pas la voir. Elle reprit courage, redressa la tête, et dit à demi-voix :

— Maman, où êtes-vous ?

L'appartement se composait d'une chambre à coucher, d'un

petit salon, d'un oratoire et d'une salle de bains. Elle en fit le tour. Quand elle revint, elle avait les lèvres blanches et ses jambes flageolaient. Elle se laissa tomber dans un fauteuil. Dès qu'elle fut plus calme et se sentit en état de parler :

— Elle n'a pas couché ici, dit-elle, en me montrant un lit qui n'était pas défait. Elle a dû partir au milieu de la nuit, et ces empreintes de pas... Oui, elle est sortie par la petite grille. Ce n'est que trop certain, et pourtant est-ce possible?.. A la vérité, depuis quelque temps, je la trouvais très différente d'elle-même. Elle avait pour Niquette et moi des attentions qu'elle n'avait jamais eues. Était-ce une feinte? voulait-elle endormir les soupçons? ou pensait-elle, en s'acquittant de ses devoirs de mère, racheter d'avance sa faute? Elle est très dévote, et je n'ai jamais rien compris au cœur des dévots. Mais ce qui m'avait le plus étonnée, c'est qu'hier soir, vers dix heures et demie, contrairement à toutes ses habitudes, elle est entrée chez moi pour me souhaiter une bonne nuit. J'étais occupée à examiner une tache qu'un maître d'hôtel maladroit avait faite à ma robe : — « Il faut attendre jusqu'à demain, me dit-elle; on ne voit les taches que de jour. Du reste, c'est une robe à soigner, elle te va à merveille, si ce n'est qu'elle tombe un peu trop par derrière; c'est un petit défaut que ta femme de chambre, qui n'est point sotte, corrigera facilement. » — Elle entra à ce sujet dans de longues explications. — « Vous lui direz, répondis-je, comment elle doit s'y prendre. — Oh! tu sauras bien le lui expliquer toi-même. » — Puis elle s'approcha de la fenêtre et murmura : — « Quel vent! c'est un beau temps pour les voleurs. — Oui, lui repartis-je, ils pourraient aller et venir sans qu'on les entendît. » — Elle me regarda d'un air singulier en me disant : — « Tu crois?.. Mais je m'oublie, je t'empêche de te coucher. Adieu, bonne nuit, ma fille. » — Je la reconduisis jusqu'à la porte, et comme je me baissais pour ramasser une épingle à cheveux, il me sembla qu'elle se penchait sur moi et effleurait des lèvres mon chignon. Je me relevai vivement, elle avait disparu... Mais à propos de robes, qu'a-t-elle fait des siennes? Avec ses goûts de luxe et d'élégance, je la crois incapable d'être partie sans bagages.

Elle entra dans une grande alcôve garnie d'armoires, et les ouvrit l'une après l'autre; la plupart étaient vides.

— Ah! j'y suis, reprit-elle. Il y a quelques jours, elle a fait partir pour Paris trois énormes malles, et elle me dit qu'elle renvoyait une partie du trousseau de Niquette, qui ne pouvait convenir. Ce qu'il y avait dans ces malles, c'était son linge et ses robes... C'est donc à Paris qu'elle est allée. Sans doute elle avait

demandé à mon père l'autorisation d'y passer quelques jours, il aura refusé, elle se sera piquée au jeu.

Et elle ajouta avec une expression de soulagement : — Ne nous noircissons pas l'esprit ; tout cela n'est peut-être qu'une escapade d'écolier, et nous la verrons revenir avant peu.

Elle reconnut à mon air que je n'en croyais rien.

— Vous pensez donc que c'est plus grave ! Mon Dieu ! nous nous sommes souvent aperçues, ma sœur et moi, que mon père et ma mère étaient très froids l'un pour l'autre. Il est la droiture, la bonté même ; elle est très personnelle, mais elle est faite d'une argile plus fine, elle a des besoins de cœur et d'imagination qu'il ne comprenait pas... On peut ne pas s'aimer, mais à quoi donc a-t-elle pensé ? partir de nuit ! se sauver par une petite grille ! Ah ! monsieur Tristan, s'est-il rien passé en votre présence qui puisse expliquer cet inconcevable départ ?

Je n'eus garde de lui révéler tout ce que je savais ; elle avait encore des illusions, je me faisais une conscience de les lui ôter. Je me contentai de lui apprendre que son père, moi présent, avait reproché vertement à sa mère d'être revenue trop tard de la chasse, qu'elle avait mal pris cette réprimande, qu'on s'était échauffé de part et d'autre. Je ne lui parlai point de certain papier que j'avais retiré des cendres d'une cheminée et où j'avais lu ces deux mots : A demain !

Elle s'écriait sans cesse : — Eh ! oui, il l'a souvent blessée, et quelquefois sans le savoir et sans le vouloir. Mais enfin on ne se sauve pas de nuit par une petite grille ! Vous verrez qu'elle ne tardera pas à se repentir, qu'elle reviendra plus tôt que vous ne le pensez.

Cette fuite clandestine indignait sa fierté, et cette petite grille lui pesait sur le cœur. Passe encore de sortir au grand jour et par la grande porte ! Une heure durant, nous redîmes les mêmes choses, l'entretien tournait toujours dans le même cercle, elle ne se lassait pas de repasser tristement par les mêmes chemins. Nous discussions encore quand la cloche du dîner sonna ; qu'on soit dans le deuil ou dans la joie, elle sonne toujours. Sidonie se leva en me disant :

— Je n'ai que le temps d'aller me coiffer.

Et comme je paraissais surpris qu'elle pensât à ce détail dans un pareil moment :

— C'est surtout dans les jours comme ceux-ci, me dit-elle, qu'il faut être fidèle à ses habitudes ; elles seules, dans les grandes crises, nous rattachent à la vie.

Ce fut pour moi seul qu'elle se coiffa ; car à peine étions-nous

descendus, on nous remit une dépêche par laquelle M. Brogues, retenu par ses affaires plus longtemps que de coutume, nous priaît de nous mettre à table sans lui. Nous dinâmes, elle et moi, comme nous avions déjeuné, seul à seule et face à face. On aurait pu nous prendre pour deux jeunes époux, dont la lune de miel est entrée dans son dernier quartier et qui ont remplacé l'amour par un sentiment beaucoup moins vif, mais plus solide et plus durable. Nous avions une sincère amitié l'un pour l'autre, et ces heures d'angoisse pendant lesquelles nous ne nous étions pas quittés, ces émotions pénibles ressenties en commun, nous avaient encore rapprochés. Mais nous étions tenus de nous surveiller beaucoup et de ne pas dire un mot du seul sujet qui nous intéressât. Le domestique qui nous servait, ne doutant plus qu'il ne se fût passé quelque événement extraordinaire, était tout oreilles ; sa présence nous contraignait à ne parler que de choses indifférentes.

Nous étions sortis de table depuis près de trois quarts d'heure lorsqu'une voiture s'arrêta devant le perron.

— C'est mon père, me dit Sidonie en tressaillant.

C'était bien lui, et quelques minutes plus tard, nous le vîmes entrer au salon, l'air plus jovial que jamais et tenant à la main un panier couvert.

— Eh bien ! nous dit-il, où est ma femme ?

— Nous n'avons pas vu ma mère de la journée, lui répondit sa fille, qui se proposait de le préparer par degrés à la terrible nouvelle.

— Elle a donc aujourd'hui encore une de ses éternelles migraines ? C'est fâcheux, je voulais lui faire une surprise.

Il ouvrit son panier et en tira un petit carlin, dont il nous fit admirer le masque noir, le poil fauve et ras, le museau écrasé, la queue tortillée en spirale. Thérèse Mage s'étant accusée de mensonge et de calomnie, il regrettait vivement d'avoir fait une scène et d'iniques reproches à sa femme. Il s'était dit : « Elle paraît s'amender ; elle s'est occupée de marier Monique, et depuis que ce mariage est décidé, elle n'est plus ni indifférente, ni maussade, elle s'acquitte gaîment de ses devoirs et elle ressemble à une bonne mère de famille. Je lui ai fait tort, je lui dois une réparation. Le 5 décembre, je donnerai une fête qui sera pour elle, longtemps d'avance, une distraction agréable. En attendant, je lui donnerai un carlin. Elle en avait un qu'elle aimait beaucoup et qu'elle a perdu. Elle aimera l'autre, et par la même occasion, elle apprendra peut-être à m'aimer un peu. » Cet homme droit, bon et généreux avait, hors des affaires, une candeur d'âme, une simplicité d'esprit un peu rustiques, et il avait pour son malheur épousé une femme

fort compliquée. Sa conduite était réglée la plupart du temps par ces deux principes que toute faute mérite châtement, que tout acte de vertu mérite récompense. Quand on applique un code primitif et des lois par trop simples au gouvernement d'un pays civilisé, de mœurs très raffinées, on s'expose à de grandes déceptions.

— Que dites-vous de mon carlin ? reprit-il, en le posant sur une table et essayant de le faire asseoir sur son derrière. Sidonie, ta mère sera-t-elle contente ?.. Mais qu'avez-vous donc tous les deux ? Vous me paraissez aussi gais que des plumets de corbillard ou qu'une mauvaise nouvelle.

Avant que nous eussions le temps de lui répondre, son valet de chambre lui apporta une lettre, qui l'attendait depuis une heure. M. Brogues le pria d'emmener le chien, lui recommanda d'en avoir grand soin, et se mit en devoir d'ouvrir la lettre. Il était presbyte et se servait de verres convexes pour lire et pour écrire. Il prit son monocle, le planta devant son œil droit.

— Ma parole ! s'écria-t-il, voilà une écriture qui ressemble étonnamment à celle de ma femme. On pourrait s'y tromper.

— Mon père, fit Sidonie, permettez-moi...

— Un instant ! interrompit-il. Lisons d'abord.

Il lut et quand il eut fini, se renversant dans son fauteuil :

— Oh ! ma fête sur la glace !... oh ! mon carlin !.. Je suis vraiment le dernier des imbéciles.

Et à ces mots, il partit d'un éclat de rire strident, prolongé, qui n'avait rien de jovial.

— Vous êtes curieux, monsieur Tristan, de savoir pourquoi je ris ? Tenez, lisez.

Il me tendit la lettre, que sans doute Mathilde avait jetée à la boîte avant de partir pour son voyage. Elle était ainsi conçue :

« Vous m'avez fait par-devant témoin un affront que je ne puis vous pardonner ; la vie commune me serait désormais insupportable. Je m'en vais, et vous ne me reverrez plus. La résolution que je prends, si grave qu'elle soit, ne peut nuire à l'avenir de mes filles ; l'une est mariée, l'autre est décidée à ne se marier jamais. Je ne vous demande pas pardon de la surprise pénible que mon départ peut vous causer ; vous serez bientôt consolé ; il y a longtemps que vous ne m'aimez plus. »

Je lui rendis le papier, qu'il passa à Sidonie, en lui disant :

— Lis à ton tour ; je suis bien aise que tu saches quelle sorte de femme est ta mère.

Elle lut sans faire ni réflexions ni commentaire ; elle poussa seulement, à quelques secondes d'intervalle, trois exclamations, trois oh ! sur un ton fort différent. La première exprimait un profond

chagrin : « C'était donc vrai ! il n'y a plus à en douter ! » La seconde était un cri d'indignation : « Est-il bien possible qu'une femme quitte ainsi sa maison et ses enfans ! » Le troisième oh ! n'avait plus rien de tragique, et sûrement je ne me trompe pas en pensant qu'il voulait dire : « Il y a ici une place vide, qui me revient, et désormais j'aurai une maison à gouverner, sans avoir besoin de me marier ; c'est la seule consolation qui puisse adoucir mon chagrin. »

— C'est un affreux malheur, dit-elle, en refermant la lettre.

Je ne l'avais jamais vue pleurer, je découvris qu'elle pleurait comme personne ne pleure. De grosses larmes coulaient quatre à quatre le long de ses joues, sans que l'expression de son visage en fût altérée, sans qu'un seul de ses traits se déformât. Elle essuya ses yeux, et se jetant au cou de son père :

— Vous ne serez pas seul ; je suis là.

Puis, s'étant rendue maîtresse de son émotion :

— Que dois-je dire aux domestiques ? lui demanda-t-elle.

— La vérité ; dis-leur que ta mère est une drôlesse.

— Ah ! monsieur, fis-je d'un ton de reproche.

— Elle avait un jour exprimé en ma présence, reprit-elle, le désir de se retirer quelque temps dans une maison religieuse après le mariage de Niquette. Je leur dirai que vous l'y aviez autorisée, que la voiture du couvent est venue la chercher, que vous aviez oublié de nous en prévenir.

— Et tu te figures qu'ils t'en croiront !

— J'exigerai qu'ils aient l'air de me croire et qu'en répondant à ceux qui les questionneront, ils répètent exactement ce que je vais leur dire.

— Et tu t'imagines qu'Épernay les en croira !

— Que nous importe ce que penseront les gens d'Épernay ? L'essentiel est qu'eux aussi, ils aient l'air de nous croire. Nous échapperons ainsi à de grands ennuis et aux humiliantes jérémiades des fausses pitiés.

— Va, ma chérie, va, ma sagesse et mon trésor, lui répondit-il en l'embrassant à son tour, et fais ce qu'il te plaira. Cette maison t'appartient, tu en es la souveraine et la maîtresse.

Elle ne m'avait jamais paru si admirablement belle. Le feu sombre que jetaient ses grands yeux bleus aux longs cils contrastait avec la blancheur mate de ses joues. Lorsqu'elle traversa le salon, fière et calme, redressant sa noble taille, on eût dit une jeune reine qui sent, pour la première fois, sur sa tête le poids d'une couronne et qui la trouve légère.

Quand elle fut sortie, M. Brogues m'interrogea ; je lui racontai tout ce que je savais. Ses yeux étaient secs, mais aussi rouges que

s'il avait pleuré, et son visage boursoufflé, sa respiration embarrassée, son teint cramoyssi m'inquiétaient. Il avait le cou très court, un tempérament apoplectique ; je craignais un accident. Ce fut son génie oratoire qui le sauva. Le père de Tristram Shandy se consola de la mort de son fils aîné en composant l'oraison funèbre de ce jeune homme, en dissertant sur la vanité des projets, des espérances humaines. M. Brogues échappa peut-être à une congestion cérébrale en prononçant un long et véhément réquisitoire contre la femme dont il s'était flatté pendant quelques jours de regagner l'affection.

— Quelles obligations ne m'avait-elle pas ! me dit-il. Elle me devait tout, la liberté, la richesse, le bonheur. Elle languissait dans un cachot ; j'aurais dû l'y laisser mourir de faim et de froid, de misère et de désespoir. Que voulez-vous ? J'eus pitié d'elle et, je l'avoue, je l'avais prise en goût. Dans les premiers temps, elle ne savait comment m'exprimer sa reconnaissance, elle m'eût léché les pieds. A l'amour a succédé bien vite l'indifférence et à l'indifférence la trahison. Quand j'eus découvert une correspondance qui prouvait que, si elle ne s'était pas encore donnée, elle allait se donner, quelle a été ma conduite ? Je l'ai ramenée ici, ce fut son seul châtement, et, dès que ma colère fut tombée, je voulus être clément, généreux jusqu'à la niaiserie. Elle avait hérité de sa tante ; je la laissais traiter ses petites affaires avec son banquier sans jamais lui faire une question, sans lui demander compte d'une seule de ses dépenses. Pouvait-elle se plaindre de mes procédés ? Je lui avais acheté une ferme, une chasse. Et vous savez de quel retour elle me payait. Toujours hautaine, silencieuse, avec des airs de victime, on eût dit vraiment que c'était elle qui avait quelque chose à me pardonner. Cette femme, voyez-vous, n'est qu'orgueil et sécheresse. Elle pensait m'avoir fait grand honneur en se résignant à porter mon nom ; elle me considérait comme un être d'espèce inférieure, et je devais m'estimer heureux qu'elle voulût bien me supporter... Et dire qu'un soir, ici même, il y a trois mois, j'ai posé mes lèvres sur son front et que je n'ai pas senti le froid du serpent !

Il alla s'appuyer à la cheminée, et la main dans son gilet :

— N'allez pas vous imaginer, continua-t-il, que ce soit cette scène que je lui ai faite devant vous qui l'ait déterminée à partir. Elle minutait depuis longtemps son projet ; mais par égards pour saint Remi, elle a différé son départ jusqu'après le mariage de sa fille. Je n'ai garde de la calomnier ; elle a ses scrupules, elle a sa conscience, singulière conscience, en vérité ! Elle était en compte avec le grand saint, et les écritures étaient en règle. Elle lui disait :

« Je t'ai fait tel sacrifice, tu le passeras à mon crédit; tu m'as accordé telle grâce, je la porte à mon débit. » Ce sont de drôles de gens que les saints; à la fois austères et indulgens, il y a manière de les prendre; ils ne sont point insensibles aux caresses, aux cajoleries, ils se laissent séduire et suborner. Elle a toujours préféré celui-là; pouvait-il rien lui refuser? « Pour te faire plaisir, lui a-t-elle dit, je marierai ma fille; mais mon mari m'a insultée et je ne puis digérer cet affront. — Va, ma chère, a-t-il répondu, tu peux partir en sûreté de conscience, d'autant plus que ce gros homme ne croit pas en moi et que je n'ai point à me gêner avec lui. » Mais s'entendront-ils jusqu'au bout? Lui sera-t-il toujours secourable? Puisse son amant être un dissipateur, qui la mangera jusqu'aux os! C'est le sort que je lui souhaite.

Je crus devoir lui représenter qu'après tout il ignorait encore dans quel dessein sa femme l'avait quitté. Était-il prouvé qu'elle fût allée rejoindre un amant?

Il se posa de trois quarts et me dit : — Me prenez-vous pour un niais, mon cher Maximin? Faites-moi l'amitié de croire que je la connais; ne suis-je pas payé pour cela? Cette femme orgueilleuse et superbe n'a pas de cœur, mais elle a une chair et des sens. Savez-vous quel est mon crime? J'ai vingt-cinq ans de plus qu'elle; ôtez-les-moi, elle serait encore à Mon-Désir. Et quand je vous dis que je souhaite que son amant soit un dissipateur, je le connais, cet amant. Elle est insaisissable, on n'est jamais sûr de rien avec elle; mais je parierais ma tête à couper qu'un an avant votre arrivée, elle avait eu un commencement d'intrigue avec un grand jeune homme des environs, qui avait épousé une vieille douairière. Nous eûmes, M^{me} Brogues et moi, une petite altercation à ce sujet; elle m'enjôla, elle me prouva qu'il faisait jour la nuit. Ce gentillâtre a, depuis, perdu sa femme, et il a quitté la Champagne pour aller vivre dans je ne sais quel castel de la Gironde, qu'elle lui avait laissé en héritage. C'est là que M^{me} Brogues, née de Gisvres, sera dès demain, et c'est lui qui possèdera cette angélique créature. Entre eux deux et en réunissant leurs ressources, ils ne seront jamais que des riches malaisés. Un jour peut-être, pensera-t-elle avec quelque regret à ces maisons où l'on ne manque de rien, où l'on ne se refuse rien; un jour peut-être, viendra-t-elle en mendiante frapper à une porte qui, je vous le jure, ne s'ouvrira pas. Elle aura beau dire : « C'est moi! » Ces murs lui répondront : « Nous ne te connaissons point. » Mais ne pensez pas que je me propose de lui intenter une action en divorce; c'est un plaisir que je me garderai de lui faire. Je ne croirai jamais qu'un honnête homme soit atteint dans son honneur parcé qu'une femme désho-

norée porte son nom ou le traîne dans la boue, ce sont des préjugés d'un autre âge. Quant à courir après elle, plutôt mourir!

Et froissant dans sa main la lettre qui était restée sur une table :

— Que béni soit à jamais ce joli papier moiré! s'écria-t-il. C'est le bonheur, c'est la délivrance qu'il m'apporte. J'ai vécu depuis six ans dans de perpétuelles inquiétudes. J'avais parfois des soupçons, après quoi je me rassurais, j'essayais de me persuader qu'avec le temps elle serait moins frivole, moins ingrate, qu'elle s'attacherait à ses devoirs, qu'elle deviendrait un jour une bonne femme, une bonne mère, et puis survenait un incident qui me replongeait dans de nouvelles perplexités. Ces vicissitudes presque journalières de doutes cruels et de confiance renaissante auraient fini par prendre sur ma santé. Oui, bénie soit cette lettre! bénie soit à jamais la nuit où cette femme est partie! Elle n'empoisonne plus l'air que je respire. Qu'elle reste à jamais où elle est! Je l'ai arrachée de mon cœur, je l'arracherai de ma mémoire. Elle n'existe plus, elle n'est plus rien pour moi. Qu'on ne me parle plus d'elle!

A mesure qu'il avançait dans son discours, j'avais observé avec plaisir que ses mouvemens devenaient plus aisés, sa respiration plus libre, qu'il reprenait sa physionomie ordinaire, et je le quittai tout à fait rassuré.

En traversant le vestibule, je fis une remarque et une réflexion.

Il était éclairé par une lampe électrique que M^{me} Brogues avait fait entourer d'une gaze rose, pour en amortir l'éclat; elle n'aimait pas les clartés trop vives, le mystère des demi-jours lui plaisait. Sidonie, qui n'avait pas les mêmes goûts, s'était plainte plus d'une fois que ce vestibule était trop sombre. Je constatai que, sans perdre une minute, elle venait de faire enlever la gaze rose, et que la lampe projetait une lumière crue sur l'escalier. C'était le premier acte d'un nouveau règne.

Avant de me mettre au lit, je tirai de la malle où il se trouvait enfermé un portrait que j'avais volé sans honte et sans scrupule. Je le contemplai longtemps.

— Tu n'es pas dévote comme ta mère, pensais-je; tu n'as pas besoin de le dire, cela se lit sur ton visage... Mais je donnerais beaucoup pour savoir si, le cas échéant, tu serais capable, toi aussi, de t'enfuir par une petite grille.

VICTOR CHERBULIEZ.

L'AVÈNEMENT DU GRAND FRÉDÉRIC

- I. *Œuvres de Frédéric le Grand*, édition Preuss; *Friedrichs Briefwechsel mit dem Könige Friedrich Wilhelm I seinem Vater*, au t. xxvii, 3^e partie; Correspondance de Frédéric avec sa sœur Wilhelmine, margrave de Baireuth, *ibidem*, 1^{re} partie; avec la reine Élisabeth, sa femme, au t. xxvi; avec MM. de Grumbkow, de Camas, Wolf, Eller, de Suhm, au t. xvi; avec MM. Jordan et Duhan de Jandun, au t. xvii; avec le comte Algarotti, au t. xviii; avec le baron de La Motte-Fouqué, au t. xx; avec Voltaire, aux t. xxi et xxii; avec le comte de Manteuffel, au t. xxv. — II. *Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen*, t. i. — III. Archives du ministère des affaires étrangères (France), *Correspondance de Prusse*, années 1735-1740. — IV. *Aus vier Jahrhunderten, Mittheilungen aus dem Haupt-Staatsarchive zu Dresden*, von K. von Weber, *Neue Folge*, t. i, article *Vom berliner Hofe unter König Friedrich Wilhelm I*, et t. ii, articles *Aus der Jugend und Correspondenz Friedrich's des Grossen*, et *Die Potsdamer Garde*. — V. *Notata ex ore Roloffi*, au t. ii, p. 154 et suiv. de *Friedrich Wilhelm I, König von Preussen*, par Fr. Förster; *Extrait de la relation des dernières heures de S. M. le roi Frédéric-Guillaume*, faite par M. Cochius, son chapelain à Potsdam, en date du 17 juin 1740, aux p. 420 et suiv. de *l'Histoire de Frédéric-Guillaume I^{er}*, par M. M. de M. (Mauvillon); Instructions de Frédéric-Guillaume I^{er} sur la manière dont il veut qu'on en use avec son corps, *ibid.*, p. 432 et suiv., et au t. ii, p. 317 et suiv. des *Mémoires pour servir à l'histoire des quatre derniers souverains de la maison de Brandebourg royale de Prusse*, par le baron de Pöllnitz. — VI. *Journal secret du baron Christophe-Louis de Seckendorf*: Mémoires de Pöllnitz cités plus haut; *Lettres familières et autres de M. le baron de Bielefeld*, t. i. — VII. *Description poétique d'un voyage à Strasbourg*, au t. xiv des *Œuvres de Frédéric le Grand* (Preuss). — VIII. Correspondance de la reine Élisabeth-Christine, et bibliographie de ses œuvres, où se trouvent la *Lettre dédicatoire à mon frère* et la *Réflexion et méditation à l'occasion du renouvellement de l'année*, en appendices à Élisabeth-Christine, *Königin von Preussen*, par Fr.-W.-M.-V. Hahnke. — IX. Duc de Broglie, *Frédéric II et Marie-Thérèse*; Koser, *Friedrich der Grosse als Kronprinz*; Ranke, *Zwölf Bücher preussischer Geschichte*, liv. vii, t. xxvii et xxviii des *Sämmtliche Werke*.

I.

Depuis que le roi de Prusse et son fils s'étaient séparés et qu'ils avaient pris le parti de se voir le moins souvent possible, ils fai-

saient quelque effort pour parvenir à s'aimer, mais entre eux s'interposaient un passé de violences et de souffrances et le haineux souvenir de paroles et d'actes irréparables. Aussi bien continuaient-ils d'avoir l'un contre l'autre des griefs graves. Lorsqu'il voyait arriver à Rheinsberg le hussard qui lui apportait l'ordre de se rendre auprès du roi, et qui lui semblait une « préfiguration de la mort, » le prince se demandait en quelle humeur il trouverait son père, et s'il aurait affaire à une divinité bienfaisante ou à Jupiter foudroyant. Le plus souvent, il avait affaire à tous les deux. Le père se montrait d'abord aimable, affectueux même, et le fils se répandait en effusions d'amour filial, mais, brusquement, le vent sautait. Frédéric, accablé de plaisanteries et humilié par des sarcasmes, baissait la tête, exaspéré de ne pouvoir ni répliquer au maître, ni châtier de leur lâcheté les courtisans dont les visages approuvaient ces vilénies. A quoi bon, disait-il, chercher les raisons de choses qui n'en ont aucune autre qu'un caprice arbitraire mêlé d'une opiniâtreté contradictoire ? Résigné à voir en son père son plus cruel ennemi, il regrettait que sa qualité l'empêchât de quitter le service d'une couronne à laquelle il était destiné.

Le roi ne lui donnait pas de quoi vivre à Rheinsberg, et Frédéric, qui était le plus souvent sans un écu dans sa poche, criait misère à tout le monde. Comme un édit avait interdit en Prusse les prêts aux princes de la famille royale, il cherchait de l'argent au dehors. Son ami Suhm était alors ministre de Saxe à Saint-Petersbourg. Frédéric continuait de correspondre avec lui, et l'on croirait, à les lire, qu'ils s'entretennent encore de choses intellectuelles. Suhm lui envoie trois volumes de mémoires de l'académie de Pétersbourg ; le prince le remercie de lui avoir procuré ces documens, qui ont éclairé plusieurs points de l'histoire des lettres sur lesquels il était en dispute : les trois volumes étaient trois mille écus, et les points de l'histoire, c'était sa misère. Il réclamait de nouveaux envois et se lamentait de ne les pas voir venir : « Comme les bons livres sont rares ! » Il stimulait le pauvre Suhm et lui soufflait des argumens : « Le roi est très mal, servez-vous de cet argument pour qu'on m'avance une bonne somme l'été prochain, car, assurément, si l'on veut m'obliger, il faudra se hâter ! » Il trouvait un malicieux plaisir à emprunter de l'argent à des étrangers, — son prêteur était Biren, le duc de Courlande, — parce que, s'il venait à mourir, le roi serait obligé de les rembourser, ce qui lui serait une occasion de verser au moins quelques larmes sincères.

Le roi était mécontent de toute la façon de vivre du prince. Il le laissait assez tranquille à Rheinsberg, où il ne le visita que deux

fois, mais il savait qu'on y dansait, qu'on y donnait la comédie, et que les lettres et la philosophie ajoutaient leurs inutilités à cette frivole existence. Il est vrai que, par un étrange caprice très inattendu, il parut se réconcilier avec la philosophie. On lui démontra que Wolf, le philosophe de Halle, qu'il avait proscrit brutalement, avait été calomnié auprès de lui ; il se fit lire les œuvres de l'exilé, étudia les règles du raisonnement, s'en émerveilla, apprit à construire des syllogismes et pensa tout de suite à mettre la logique au service de l'État. Un soir, à la tabagie, il lut et critiqua en logicien une lettre du général qui commandait à Wesel, et démontra que cet officier « raisonnait comme un coffre ; » sur quoi il lui écrivit pour lui conseiller en ami d'apprendre à penser raisonnablement et à émettre en bon ordre des propositions justes. Frédéric se réjouissait de cette conversion inattendue du « papa, » mais le papa ne s'était réconcilié avec Wolf qu'après la preuve faite que la doctrine de ce professeur n'était pas contraire à la religion, et que même il était utile, pour devenir un bon *theologus*, d'être un bon *philosophus*. C'était un des tourmens de sa vie de penser qu'on verrait après lui « l'athéisme sur le trône, » et il suffisait qu'un rapport lui arrivât de quelque parole irréligieuse prononcée par son fils pour que l'entourage redoutât le retour des scènes terribles.

Le prince n'avait pas d'enfans, et son père le lui reprochait perpétuellement. Il n'était pas vrai que Frédéric ne vécût pas en mari avec sa femme, comme le prétendaient les méchantes langues. Le prince ne faisait pas difficulté de s'expliquer sur ce point :

Et, la nuit, nous payons nos tributs à Vénus,

écrit-il dans un des poèmes où il chante les charmes de Rheinsberg. Il vantait même à ses amis les agrémens de la princesse royale, qui possédait... mais cela est impossible à répéter ; quand il recourait à des circonlocutions, il disait : « Le moule est fort joli. » Seulement, il avouait qu'il ne mettait pas de passion à son devoir. Ses amis le morigénaient, l'exhortaient et le conseillaient, Manteuffel lui fit un petit cours sur cette matière délicate. Comme la conversation se tenait à Berlin, Frédéric s'excusait de ne pouvoir faire rien de bon, étant toujours regardé de mauvais œil, inquiet et craintif, mais il promettait qu'une fois à Rheinsberg, où il serait tranquille, il penserait aux bons avis de Manteuffel. Le roi ne cessait de l'animer à la procréation, *animirt zum kindermachen* ; il lui promit de le laisser voyager, s'il avait un enfant, et il lui fit faire

un lit superbe en velours vert. Mais les années passaient ; le roi perdait l'espoir de voir naître une recrue dans la famille, et il s'inquiétait à l'avance des intrigues auxquelles ne manquerait pas de donner lieu le mariage de son second fils, Guillaume, qu'il aurait marié sans façons, en cadet, si celui-ci n'était devenu, par la fainéantise de son aîné, l'héritier de la couronne.

Cependant, malgré tout, en dépit des griefs anciens et nouveaux, ces deux hommes, à mesure qu'ils se connaissaient mieux, arrivaient à se rendre justice. Frédéric n'était pas aveuglé par les défauts ridicules ou cruels de son père. Il révérait en lui un créateur de forces. En 1739, au cours d'un voyage en Prusse et en Lithuanie, il admire la prospérité de ces provinces naguère encore barbares et désolées. Dans une lettre en style épique, il raconte à Voltaire le miracle accompli, tout un pays resfleurrissant, où un demi-million d'êtres pensans doit au roi de Prusse la vie et le bonheur : « N'y a-t-il pas là, dit-il, quelque chose d'héroïque ? » En même temps, sans doute, il écrivait à ses amis, d'un autre style ; il se moquait de l'agitation de son père pour des riens. Il conta à Jordan qu'il était chargé des affaires matrimoniales et des haras, et, oubliant la dignité des êtres pensans dont il parlait, il lui offrait au choix une fille lithuanienne ou une belle cavale, la différence entre fille de ce pays et jument n'étant que de bête à bête. Et il se plaignait d'être obligé de retenir par des boulevards de circonspection, plus forts que les digues hollandaises, une mer d'idées qui l'assiégeaient. Mais, au fond, il admirait l'œuvre paternelle. Toute cette peine que le roi s'était donnée, ces voyages, ces inspections, ces milliers de questions et de réponses marginales sur les affaires lithuaniennes, ces colères contre les résistances, cette impatience des lenteurs, la douleur des dépenses sans fin, tout cela, c'étaient des « préparatifs » dont la Providence réservait à Frédéric le « glorieux usage. » Il ne pouvait s'empêcher de penser déjà ce que plus tard il écrira : « S'il est vrai de dire qu'on doit l'ombre du chêne qui nous couvre à la vertu du gland qui l'a produit, toute la terre conviendra qu'on trouve dans la vie laborieuse de ce prince et dans les mesures qu'il prit avec sagesse les principes de la prospérité dont la maison royale a joui après sa mort. »

Le roi était obligé de reconnaître que son fils remplissait dans la perfection son devoir d'officier. S'il avait su que Frédéric professât une haute et philosophique idée du *militaire*, et qu'il cherchât « dans une étude constante de l'esprit humain le moyen de rendre sensibles à la gloire les âmes les plus épaisses, de plier sous la discipline des caractères rebelles et de moraliser des libertins et des

criminels, » il lui eût reproché cette sottise avec l'habituel accompagnement d'injures, car il avait, lui, une théorie toute contraire, qu'il exposa un jour au ministre de France : « Il ne faut pas que les soldats aient de l'honneur; cela est bon pour les officiers. Je fais grand cas d'une troupe que la seule crainte fait tenir en place. Je sais bien que vous ne pensez pas comme cela. Le Français n'est pas propre à cette discipline; un soldat chez vous veut savoir où il va et pourquoi on l'y mène. Moi, je n'aime pas ces raisonneurs... » Mais Frédéric ne prenait pas son père pour confident de ses pensées de philosophe; il se contentait de lui montrer aux revues de hautes recrues, qu'il appelait des argumens de six pieds, et la perfection de l'exactitude dans les maniemens d'armes et de la précision dans les mouvemens. Chaque année presque, le plus grand succès était pour le régiment du *kronprinz*. Une fois, le roi embrassa le prince devant la troupe, et la joie se répandit « depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, depuis le chef jusqu'au dernier fifre. » S'il ne convenait pas de bonne grâce qu'il s'était trompé jadis en croyant qu'un roi comme Frédéric perdrait la Prusse, il le confessait à demi, quand il disait au vieux Dessau : « Mon fils sera un vaurien ou quelque chose de très bien. » Il savait au reste depuis longtemps que Frédéric avait de l'esprit, qu'il était fort habile et même retors, et pas tendre, et pas bon; il pressentait qu'il serait un maître dur : « Quand je mourrai, dit-il un jour, on s'écriera : le voilà parti, ce vieux tourmenteur d'hommes; mais celui qui vient après moi vous enverra tous au diable; c'est tout ce que vous aurez de lui. » Et la pensée que ceux qui attendaient le nouveau règne pour faire la fête se trompaient lui était très douce. Les ressemblances entre son fils et lui, que l'entourage avait depuis longtemps remarquées, lui apparaissaient enfin. Un jour, dans un dîner qui suivit les grandes revues de l'année 1739, devant la famille royale, les princes et les généraux, il félicita Fritz des soins qu'il s'était donnés pour embellir son régiment, et lui dit entre autres paroles flatteuses : « Il y a en toi un Frédéric-Guillaume, *Es steckt ein Friedrich Wilhelm in Dir.* »

Si bien que le père en venait à se convaincre que Fritz n'était pas le plus mauvais successeur que Dieu pût lui donner, pendant que Fritz avouait que son père était un prédécesseur très estimable. Mais précisément la relation de roi régnant à prince qui règnera empêchait la réconciliation définitive de ces deux hommes. Le prince prenait toutes les précautions imaginables pour dissimuler sa dangereuse qualité d'héritier. Même ses lettres intimes à Grumbkow, qu'il savait devoir rester absolument secrètes,

puisqu'il son correspondant eût couru un grand péril à les communiquer au roi, sont encombrées de protestations de dévotion filiale. Il y demande à Dieu la grâce de pouvoir dire toute sa vie comme le grand dauphin : « Le roi, mon père ! » Par momens, triste, surmené de travail, tourmenté d'insomnies, de coliques et de fièvres, il croyait que Dieu exaucerait sa prière : « Je suis, pour ainsi dire, sûr de mourir avant le roi ! » Et certes, il en avait, comme disent les bonnes gens, plus peur qu'envie. Il ne se résignait pas à l'idée de ne pas régner. S'il s'empêchait « de penser aux grandeurs qui peuvent l'attendre un jour, » c'est parce qu'en y pensant « naturellement on ne peut s'empêcher de les désirer. » — « Naturellement ! » Voilà le mot juste et terrible. A ce fils de roi, à la fois tout près et si loin des grandeurs, l'attente était longue naturellement, et d'autant plus qu'il avait devancé l'avenir non point par des rêves vagues, mais par des desseins précis ; dans ses méditations solitaires, si profondes, il avait régné son règne.

Le père avait employé sa vie à préparer les moyens du fils ; les préparatifs étaient terminés ; il n'y manquait plus rien : qu'attendait-il donc ?

Le père se cramponnait à la vie. Il aimait la royauté, comme un artisan son métier. Justement parce qu'il flairait, répandue autour de lui, l'idée qu'il ne durerait guère, parce qu'il était haï et devinait l'empressement de ses peuples à saluer une ère nouvelle, il était jaloux de son fils jusqu'à la souffrance. Un soir du mois de janvier 1740, quelques mois avant sa mort, il avait convoqué à la tabagie les généraux et les colonels de la garnison de Berlin. Il était de bonne humeur et prenait part à la conversation qui était fort animée. Tout à coup, entra le prince royal, qui arrivait de Ruppin, où il avait été voir son régiment. L'assistance, d'un mouvement unanime, se leva, mais c'était une règle de la tabagie que personne ne se levât, même pour le roi : — « Asseyez-vous, au nom du diable ! » cria le roi, qui se fit porter hors de la salle, vomissant des injures sur ces adorateurs du soleil levant. Arrivé dans sa chambre, il envoya l'ordre à la compagnie de sortir du château et de n'y plus reparaitre. Il y avait là des hommes considérables, comme le duc de Holstein et le général Schwérin, qui firent porter au roi les protestations de leur attachement à sa personne et l'assurance qu'on avait été fort éloigné de vouloir manquer à sa majesté par ce mouvement involontaire qui avait suivi l'entrée du prince royal. A cet humble message, le roi répondit par l'ordre de se retirer sans tarder ; sinon il trouverait bien les moyens de faire place nette. Quelques jours après, en pardonnant au duc de Hol-

stein, il dit qu'il ne devait pas s'imaginer, parce qu'il était prince, que sa tête ne volerait pas comme celle d'un particulier, s'il continuait à adorer le soleil levant. Toute cette semaine, il parla de faire voler des têtes, « comme des carottes. » Quant au prince royal, il lui tint rigueur jusqu'à ses derniers jours.

II.

Depuis l'automne de 1739, le roi n'avait pas cessé de souffrir. L'hydropisie, le reprenant, montait rapidement et l'étouffait. Il ne pouvait demeurer au lit qu'assis et soutenu par des coussins ; à tout moment il se faisait lever et porter sur un siège à roulettes, grossier fauteuil de bois recouvert d'une mince étoffe de velours. Dans les rares instans de calme, il dormait, le menton appuyé sur une barre de bois. Tous ceux qui le voyaient avaient pitié de lui et souhaitaient avec sa mort la fin de ses misères et des leurs, car l'idée qu'il pût guérir semblait intolérable. Le cardinal Fleury ayant envoyé un remède contre l'hydropisie, le ministre de France lui écrivait : — « S'il guérit, beaucoup de gens le maudiront. » — Mais des taches noires apparaissaient sur les jambes, sur le nez, sur le front ; des pochettes noires se formaient aux joues. Il sentait bien qu'il ne se relèverait pas cette fois. Le prince royal ayant exprimé le désir qu'un célèbre médecin de Halle fût appelé en consultation, le roi répondit qu'Eller, son médecin ordinaire, suffirait à le tuer, et, se tournant vers Eller : « Il sait bien, le bougre, que, si je crève, personne ne lui demandera compte de la façon dont il m'a traité. »

Il avait fait passer une table sur son lit, et, à grands coups d'outils, il fabriquait des caisses de bois de tilleul, tapant si fort, de nuit et de jour, qu'on l'entendait de la rue. Il voulait que les personnes, dont sa chambre était constamment remplie, continuassent à parler pendant qu'il travaillait, pendant qu'il dormait même, car le silence le réveillait. Son humeur demeurait atroce, et il n'eut pas un moment la coquetterie de se faire regretter. Une dernière promenade dans les rues de Berlin, un jour qu'il se trouva mieux, fut l'occasion d'une distribution dernière d'injures et de coups. Son avarice inventait de nouveaux raffinemens d'économie : un mois avant sa mort, il réduisit à deux reprises le menu des repas. Jusque-là, ses valets de chambre recevaient leur nourriture de la cuisine ; il ordonna qu'ils la fissent apporter de chez eux et qu'elle lui fût présentée ; il y goûtait et quelquefois échangeait un de leurs plats contre un des siens. Il était toujours prêt à

pester contre la prodigalité de la reine et de son fils et contre les délicatesses de leur gourmandise. Il thésaurisait âprement : ses dernières faveurs furent pour un misérable qui lui avait proposé d'odieux moyens d'accroître ses revenus, pour un fabricant de *Plus-values*, ein *Plusmacher*, comme on disait, car il avait fallu trouver un nom pour cette industrie. Enfin la manie des grands hommes, cette folie proprement dite de Frédéric-Guillaume, l'induisait toujours aux mêmes violences. Bref, il demeurait fidèle à lui-même, si ce n'est qu'il avait renoncé à la chasse ; il donna ses chiens au vieux Dessau, en accompagnant le cadeau de ce billet mélancolique : « J'ai fini de chasser en ce monde, et mon fils n'est ni ne deviendra un chasseur. »

Croyait-il peut-être que l'on chassait dans l'autre monde ? Et quelle idée se pouvait-il bien faire de la vie future ? Quand il se représentait dans son tombeau, — l'image de la mort lui venait à l'esprit souvent, — ce n'était jamais recueilli, calme et enfin tranquille, mais tantôt éclatant de rire à la vue des sottises de son fils et tantôt les os tressaillans d'aise à la nouvelle de l'humiliation de cette Autriche, qui l'a dupé, méprisé, « prostitué. » Comment aurait-il pu tenir pour une béatitude l'éternel repos dans la lumière éternelle ? Mais il croyait ferme aux tourmens de l'enfer, et il avait peur de la damnation et du diable. Dans les derniers mois de sa vie, il était préoccupé sans cesse du jugement de Dieu.

D'abord, Dieu le jugerait-il, lui, le roi de Prusse, comme n'importe qui du commun des mortels ? Il se refusait à le croire, et pour des raisons très fortes, que lui donnait son ingénuité de primitif, car il était ingénu autant que retors, l'étrange personnage. « Serait-il juste, demandait-il, que Dieu, après m'avoir aimé au point de me laisser gouverner en sa place et à ma fantaisie tant de milliers d'hommes, m'égalât un jour à mes sujets et me jugeât avec la même sévérité ? » L'ecclésiastique auquel il adressa cette question répondit, après avoir fait quelques façons, que, si Dieu mettait une différence entre les rois et les sujets, c'était pour demander aux premiers des comptes plus sévères ; le roi lui déclara qu'il était un ignorant et l'envoya au diable. Il évitait les conversations avec des prédicans trop rigides et cherchait quelque ministre de l'Évangile avec qui l'on pût causer et s'entendre. Il donna sa confiance à un pasteur d'une église de Berlin, Rolof, honnête homme et brave homme, point solennel, auquel il ouvrit son âme en toute confiance :

« Mon pauvre Rolof, je vais mourir. — Votre Majesté ne mourra pas si vite, mais elle fait bien de se préparer, et, avant tout le reste, de se réconcilier avec ses ennemis. — Je n'ai pas d'autre ennemi que mon

beau-frère, le roi d'Angleterre, qui m'a fait tous les maux du monde, mais je lui ai pardonné et j'ai tout oublié, et aussitôt que je serai mort, ma femme le lui écrira : — Entends-tu, dit-il à la reine, tu n'oublieras pas, tu écriras à ton frère. — Mais, reprend Rolof, pourquoi Votre Majesté ne fait-elle pas écrire tout de suite à son beau-frère, pendant qu'elle est encore en vie? — Non, quand je serai mort, la reine écrira. » — Il n'était pas homme à payer d'avance, et ce mot de Rolof, qu'il ne mourrait pas si vite, le faisait réfléchir. Le lendemain, il envoya le portier Eversmann demander au pasteur pourquoi, n'étant pas médecin, il avait dit cette parole. Rolof répondit qu'à la vérité il n'était pas médecin, et que même il n'avait pris une médecine de sa vie, mais qu'il se connaissait assez en figures de malades, depuis trente ans qu'il en voyait, pour affirmer que le roi n'était pas à l'article de la mort : « ce qui était fort heureux, au reste, car Sa Majesté n'était pas encore assurée de son salut. » — Sur quoi il fut mandé de nouveau : — « A ce que j'apprends, tu doutes encore de mon salut, lui dit le roi : qu'est-ce que je fais pour que tu en juges ainsi? — J'ai souvent dit à Votre Majesté que le Christ est le fondement de notre salut, à deux conditions : la première, que nous croyions en lui ; la seconde, que nous nous réglions sur sa conduite et son exemple et que nous prenions son esprit. Si ce changement d'esprit ne s'opère pas en nous, point de salut à espérer! Si Dieu, par un miracle dont nous ne connaissons encore aucun exemple, voulait vous sauver, vous auriez, dans l'état où présentement vous êtes, bien peu de joie au ciel. Votre armée, votre trésor, vos pays, il faudra quitter tout cela, et vous n'aurez plus de serviteurs sur qui donner cours à la passion de votre colère. Au ciel, il faut penser et sentir célestement. » — Le roi ne répondit rien ; il regardait l'assistance d'un air lamentable, qui semblait dire : — « Personne de vous ne viendra donc à mon secours? » — Plusieurs fois, Rolof lui demanda de faire sortir les douze ou quinze personnes qui se trouvaient toujours là, mais il refusa, disant que c'étaient de fort honnêtes gens et qui pouvaient demeurer. Peut-être avait-il peur des sévérités du tête-à-tête ; mais, devant tous, humble et pénitent, il parlait du péché et du repentir avec des expressions d'une force admirable, et il énumérait ses péchés avec de tels détails que le pasteur lui reprochait de se confesser à la façon des catholiques. Seulement, il omettait à dessein certains actes, qu'il ne tenait pas pour des péchés. Rolof lui rappelait les condamnations à mort sans jugement, mais lui se justifiait, et, alors, c'étaient des discussions vives : — « Votre Majesté n'a pourtant pas toujours tout fait pour l'amour de Dieu? — Mais si! — Mais non! » Mais quand le pas-

teur insistait sur la nécessité du changement d'esprit, le pénitent se taisait, d'un profond silence : *erat altum silentium*. Il sentait qu'il ne pouvait changer son esprit; il l'avouait; il remerciait la Providence de lui avoir envoyé cette longue maladie qui l'avait forcé à réfléchir, mais il convenait qu'il ne se guérirait jamais de ses défauts, de son avarice surtout : « Je suis comme cela; quand j'ai de l'argent, j'en veux avoir davantage; c'est une vieille habitude; je n'y puis résister. Je sens bien que, si je guérissais, je retomberais dans mes fautes passées, et c'est pourquoi je prie Dieu qu'il m'enlève de ce monde. »

Il avait choisi Potsdam pour lieu de sa mort. Après avoir fait aux pauvres de Berlin une grosse libéralité, il quitta cette ville le 27 avril 1740 : « Adieu, Berlin, dit-il, c'est à Potsdam que je veux mourir. » Le mal ne cessa d'empirer, et le patient, à qui des douleurs aiguës ne laissaient pas un moment de répit, se soulageait à son ordinaire par des violences. Un jour il souffleta son médecin Eller, et, comme celui-ci était sorti en déclarant qu'il ne reviendrait plus, le roi entra en une si violente colère qu'il fallut aller chercher la reine, qui le menaça de « le laisser pourrir dans ses ordures. »

Le 27 mai, au soir, il fit appeler les deux aumôniers de son régiment, Cochius et Oesfeld : « Hélas! leur dit-il, je ne puis vivre ni mourir. Je vous ai fait venir pour que vous me disiez des prières! » Cependant il plaida contre eux la cause de son salut par les mêmes argumens toujours; à savoir que Dieu, qui l'avait comblé de ses grâces, lui donnerait certainement le paradis; qu'à la vérité il n'avait pas témoigné à Dieu toute la gratitude qu'il devait, mais que l'homme était impuissant à reconnaître les bontés du Seigneur; qu'il avait commis des péchés, qu'il était, par exemple, colère et emporté, mais que sa colère s'éteignait aussi vite qu'elle s'enflammait; que, d'ailleurs, il y avait des péchés qu'il avait évités avec soin, comme l'adultère, et que toujours il avait vénéré le clergé et fréquenté les églises; qu'enfin, s'il avait sujet de redouter une mort cruelle, il était assuré d'une mort bienheureuse, car il mettait toute sa confiance en Dieu et aux mérites de notre Sauveur. Mais M. Cochius était un homme austère, roide dans sa foi, et implacable en ses propos. Il avait réponse à tout, débusquait le malheureux de toutes ses excuses et de toutes ses espérances, et quand le roi s'y entêtait par trop, se taisait, et ce silence effrayait le moribond. Une seule fois, au cri : Ah! je suis un méchant homme! M. Cochius répondit par une approbation : « Sire, voilà un aveu qui m'édifie beaucoup! » Il ne permit même pas au roi de dire qu'il était las de vivre et qu'il mourrait volontiers. Il le reprit en citant cette parole que « le chrétien sort de ce monde comme un homme

sobre et vertueux se lève de table, non par dégoût et par ennui, mais comme satisfait de ce qu'il y a pris. »

III.

A l'heure même où se tenait cette conversation, un courrier expédié à Rheinsberg annonçait à Frédéric que l'heure était proche, et qu'il fallait qu'il se hâtât de venir, s'il voulait trouver son père vivant. Ce n'est pas le roi qui avait envoyé ce message. Il avait écrit l'avant-veille à son fils une lettre affectueuse, il préparait la transmission du règne : un de ses ministres s'était rendu par son ordre auprès du prince, pour lui parler finances ; deux autres étaient chargés de lui rapporter l'état des affaires extérieures ; mais il ne semble pas qu'il ait désiré voir Frédéric. Celui-ci savait la gravité de l'état de son père. Il tenait Voltaire au courant de la maladie dans des lettres où l'on trouve des « bagatelles en vers » à côté de lamentations sur « les souffrances du roi, » et, après un programme de gouvernement, le regret de quitter les douceurs de la vie privée. Pour être plus exactement informé, Frédéric s'était mis en correspondance avec Eller. Il lui exprimait l'espoir que cette alerte passerait comme les précédentes : « J'avais fait fond de passer ici tranquillement et en toute liberté cinq ou six semaines, et, tant par rapport au roi que par rapport à moi-même, je serais bien fâché de voir mes plans dérangés. » Souffrant lui-même, il profitait de l'occasion pour consulter Eller sur la façon de soigner sa rate et son foie, monsieur mon foie, comme il disait : « Ma santé est un point où je vous avoue que je suis fort sensible, » et il répétait que le roi se tirerait d'affaire une fois encore. Il ne le croyait pas pourtant, puisqu'il écrivait à sa sœur pour la préparer à la mort prochaine de leur père, et la prier de ne point s'en troubler : « Tenez-vous tranquillement et ne vous chagrinez pas trop, car, ces choses faites, il n'y a pas de remèdes. »

Le 28 au matin, il se mit en route, et d'un tel train qu'il faillit abîmer son attelage dans les mauvais chemins entre Rheinsberg et Ruppin. Arrivé à Potsdam, il vit une foule rassemblée sur la place de la Parade, et au milieu de laquelle il reconnut son père. Le roi s'était fait porter là et regardait poser la première pierre d'une maison qu'il faisait bâtir pour un maréchal-ferrant anglais, dont il appréciait fort le savoir-faire. Sans doute le cœur du prince battit à tout rompre en ce moment : il venait sans être appelé ; quel accueil l'astre redoutable qui s'éteignait allait-il faire au soleil levant ? Le roi tendit les bras à son fils qui s'y jeta en pleurant.

Après un long silence, ils se parlèrent avec une grande affection, et ensemble ils se rendirent au palais. Pendant deux heures, le roi exposa ses affaires à son fils, devant un de ses ministres qui a noté ce discours. Avec une lucidité parfaite, il fit le tour de l'Europe, et raconta l'histoire de ses relations extérieures depuis la conclusion de la ligue de Hanovre jusqu'à la signature du récent traité avec la France. Il lui recommandait de se défier de l'Europe entière, excepté de quelques petits États de l'Allemagne du Nord et du Danemark, et de garder la neutralité avec la Russie, parce que, de ce côté-là, il y a plus à perdre qu'à gagner à la guerre. En l'empereur, il distinguait le chef de l'empire, auquel était dû le respect, de l'Autrichien dont la visée constante était de rapetisser la maison de Brandebourg. Aux Hollandais, vieux alliés et amis, il reprochait l'œil jaloux dont ils regardaient tout agrandissement de la Prusse. Il se montra fort sceptique à l'endroit des alliances : — « Les alliances, c'est fort agréable pour les ministres qui s'y emploient, à cause des présens qu'ils reçoivent, mais cela ne sert guère à leurs maîtres, car les traités qu'on observe sont rarissimes. » Mais il prévoyait que son fils aurait le choix de s'engager avec l'Angleterre ou avec la France. Il rappelait ses démêlés avec son beau-frère d'Angleterre, auquel il avait pardonné, mais seulement comme chrétien, et qui, en ce moment même, prévoyant le changement de règne en Prusse, venait d'arriver à Hanovre, avec l'espoir d'entraîner le nouveau roi dans une alliance contre la France. Il fallait que le prince se tint en défiance et ne conclût rien sans savoir le fin du fin de l'affaire, et surtout sans être traité d'égal à égal par l'Angleterre. Quant à la France, s'il avait eu recours à elle, c'était après avoir éprouvé le mauvais vouloir des autres puissances ; elle paraissait souhaiter une alliance plus étroite : il n'y fallait entrer qu'après avoir obtenu des concessions nouvelles dans l'affaire des duchés. Par-dessus tout, le roi adjurait son successeur de ne jamais entrer dans une alliance qui l'obligeât à disloquer son armée pour fournir des troupes auxiliaires ; la Prusse, en de pareilles conditions, descendrait aussi bas qu'un duché de Gotha ou de Wurtemberg. Il termina en disant qu'il ne faut jamais commencer une guerre légèrement, puisqu'on n'est pas le maître de la terminer à sa volonté, mais qu'une fois la résolution prise, après mûre réflexion et avec l'assistance et la bénédiction de Dieu, il ne restait plus qu'à tenir toute sa force en mains et à soutenir fermement le parti qu'on aurait pris.

Prudence, méfiance, fierté, sentiment de la grandeur possible de la Prusse et de ses périls certains, espoir, anxiété, se succédaient dans ce discours, que les crises d'étouffement interrompaient.

Le fils, qui en savait aussi long que le père sur la politique et, bien mieux que lui, était capable de s'y conduire, écoutait pieusement ce testament, qui était tout son programme. Le discours fini, le roi appela les officiers de sa maison : « Dieu ne m'a-t-il pas fait une grande grâce, leur dit-il, de me donner un si bon et si digne fils ! » Le prince lui baisa la main, en la mouillant de ses larmes. Le roi passa les bras autour du cou de son fils en murmurant : « Je meurs content d'avoir un si digne fils et successeur. » Le père, devant la certitude de la mort prochaine, résigné à l'inéluctable, le fils, apaisé par cette même certitude, se réconciliaient enfin. Ils s'aimèrent du moins *in extremis*.

Le lendemain, 29 mai, le roi fit porter dans sa chambre le cercueil de chêne à poignées de cuivre qu'il s'était destiné. La mort approchante semblait lui donner du calme : pour la première fois, il parla, en regardant le cercueil avec un air de satisfaction, de la tranquillité du sommeil éternel. Il dit ensuite au prince qu'il avait mis par écrit comment il voulait qu'on en usât avec son corps, après que Dieu l'aurait tiré hors de cette temporalité, et il fit faire la lecture de ce règlement.

Comme il avait toujours été très propre, il commandait que son corps fût lavé, revêtu de linge blanc et couché sur une table ; là, son visage sera rasé, et le corps, après un nouveau nettoyage, enveloppé d'un drap. Curieux du pourquoi des choses, il voulait qu'après quatre heures écoulées, le corps fût ouvert, en présence de personnes qu'il nommait, et qu'on examinât soigneusement l'état des parties internes pour découvrir la cause de sa mort. Très ordonné, aimant que chaque objet demeurât en sa place, il défendait de rien ôter de lui, excepté l'eau et les flegmes qui s'y pourraient trouver. Il réglait et se représentait avec la précision la plus minutieuse la parade funèbre : son régiment s'assemblera, vêtu d'un uniforme neuf, le premier bataillon devant le château, l'aile droite à la rivière, là où les murailles commencent ; le second à côté, sur la gauche, et le troisième derrière le second ; les tambours seront recouverts de drap noir, et les fifres et les hautbois garnis de crêpe ; les officiers porteront le crêpe au chapeau, au bras, à l'écharpe et à la dragonne ; le drapeau sera voilé de crêpe. Le carrosse sera mené au pied de l'escalier vert, les chevaux la tête tournée vers la rivière ; le cercueil y sera porté par huit capitaines, qui aussitôt après iront se ranger à leur poste ; puis le régiment se mettra en marche, les soldats tenant le fusil renversé sous le bras gauche, les tambours battant la marche funèbre et les fifres jouant l'air du cantique : « O tête, pleine de sang et de blessures. » A l'arrivée devant l'église, les huit capitaines

prendront le cercueil et le porteront par la porte où le roi avait accoutumé d'entrer. Alors les hautbois se feront entendre, et Ludovic, maître de la chapelle, jouera de l'orgue. Le roi voulait être descendu au caveau par des officiers-généraux, et il espérait, disait-il, qu'il s'en trouverait bien quelques-uns qui lui viendraient rendre les derniers devoirs. Il n'avait jamais aimé l'éloquence et il détestait les mensonges solennels; il défendait donc que l'on fit la harangue funèbre et militaire que l'on a coutume d'adresser aux troupes en ces sortes d'occasion. Point de discours! mais vingt-quatre pièces de campagne de six livres de balles chacune feront douze décharges successives; puis les bataillons feront feu l'un après l'autre, et l'artillerie tirera de nouveau. Après les décharges, les bataillons se sépareront; chaque compagnie sera conduite devant le quartier de son capitaine, et chaque grenadier recevra une étrenne, comme cela se pratique dans le temps des exercices. Enfin le roi, donnant un dernier souvenir à sa cave, prescrivait qu'au souper servi le soir dans la grande salle aux officiers, on donnât de bon vin: « Je veux qu'ils soient bien traités, et qu'on mette en perce le meilleur tonneau de vin du Rhin que j'aie dans ma cave, et qu'en général il ne se boive ce jour-là que de bon vin. » Ainsi finira la journée, mais, quinze jours après, dans toutes les églises seront prononcées des oraisons funèbres sur ces paroles: « J'ai combattu le bon combat; » seulement, ajoutait-il, « on ne parlera ni en bien ni en mal de mes actions, de ma conduite, ni de rien de ce qui me regarde; on se contentera de dire à l'assemblée que je l'ai défendu, en ajoutant que je suis mort en me reconnaissant pécheur, et ayant recours à la miséricorde de Dieu et de mon Sauveur. » Enfin, comme c'était assez de cérémonies déjà et de dépenses, il ne voulait pas que ses domestiques fussent vêtus d'habits noirs; ils garderont leur livrée avec un simple crêpe noir au chapeau: « En un mot, je prétends qu'on ne fasse pas tant de façons avec moi. »

C'est là un document sincère, où tout l'homme se retrouve avec ses habitudes d'ordonnateur, sa précision dans les arrangements, sa franche manière de voir le réel, et le naturel *humour* qui naissait de cette franchise, avec la modestie dont il usait envers sa personne. Il n'avait fait qu'une concession à sa dignité royale: il voulut que l'on mît sur son cercueil, à côté de sa meilleure épée de munition, de sa meilleure écharpe et de sa meilleure dragonne, un casque et des éperons dorés à prendre dans l'arsenal de Berlin. A la modestie du roi pauvre et du roi chrétien s'ajoutait quelque chose comme la modestie d'un roi mort. Il ne commande qu'à son régiment. Quand il compose le cortège

qui suivra le carrosse, il y marque une place pour « les officiers qui ne sont pas de mon régiment, mais qui pourront toutefois se trouver ici, s'ils le veulent bien. » Il ne croit pas que des capitaines fussent pour descendre au caveau le corps d'un roi de Prusse, et il fait appel à la bonne volonté d'officiers-généraux, sans donner d'ordre. On dirait qu'il lui semble qu'après sa mort, il peut compter encore comme un colonel, mais pas plus. Après les décharges, quand les bataillons se séparèrent, il commande qu'un détachement de grenadiers emporte les drapeaux, mais ces drapeaux ne sont déjà plus à lui. Il dit donc au prince : « Un détachement de grenadiers portera les drapeaux où vous l'ordonnerez. » Et la pièce se terminait par une sorte de prière : « Je ne doute pas, mon cher fils, que vous n'observiez exactement mes volontés. Je suis jusqu'au tombeau votre père affectionné. »

Cependant la journée du 29 et celle du 30 passèrent. « La maladie m'a la mine de traîner en longueur, » écrivait Frédéric à Wilhelmine, mais il croyait que la mort pouvait se présenter à l'improviste, et il rassurait sa sœur sur le compte des survivans : « Ne craignez rien ni pour la constance de la reine, ni pour mon stoïcisme ; nous ne nous démentirons ni les uns ni les autres, si le cas arrive. » Le 31 mai, à une heure du matin, le roi fit appeler M. Cochius. Dans les intervalles d'un râlement qui empêchait toute conversation, le pasteur l'exhortait à souffrir avec patience : « Plus votre travail est rude, sire, plus vous avez à souffrir, et plus grande sera la récompense. » Le roi l'assura qu'il avait détaché son cœur de tous les objets de son affection, de son épouse, de ses enfans, de son armée, de son royaume, du monde entier, et qu'il se trouvait allégé pour jamais de l'embarras de ces vanités, mais il se lamentait d'avoir perdu la mémoire : il cherchait ses prières et ne les trouvait plus. Il congédia le pasteur, car il avait beaucoup à faire dans sa dernière journée. Il avait convoqué pour cinq heures du matin le prince royal, les ministres, les officiers de l'état-major et les capitaines de son régiment. Il se fit d'abord conduire chez la reine, qu'il éveilla par ces mots : « Lève-toi, je vais mourir ; » puis dans les chambres des enfans ; Pöllnitz le rencontra, au moment où il en sortait : « Cela est fini, » lui dit le roi, qui, enveloppé d'une redingote blanche, et la tête enfoncée dans un bonnet, faisait peine à voir, tant il était abattu. Arrivé dans son antichambre, ceux qu'il avait mandés n'étant pas tous arrivés, il s'arrêta près d'une fenêtre dont la vue donnait sur les écuries, et ordonna qu'on fît sortir les chevaux afin que le vieux Dessau et le général Hacke en choisissent chacun un, qu'ils garderaient comme la der-

nière marque de son amitié. Dessau désigna un cheval : « Vous prenez le plus mauvais, lui dit le roi, » et, lui montrant un autre : « Prenez celui-là ; il est bon, je vous le garantis tel. » Il commanda de harnacher les chevaux, et, s'apercevant que les palefreniers mettaient une selle de velours bleu avec une housse jaune : « Ah ! dit-il, si je me portais bien, comme je rosserais mes palefreniers ! » Il dit à Hacke, au grand et brutal Hacke, qui avait l'habitude de ces commissions : « Hacke, descendez et rossiez ces misérables ! »

L'assemblée était enfin complète. Le roi fit approcher le prince royal, qui s'assit, pendant que l'assistance demeurait debout. Incapable de se faire entendre, il pria Bredow, le major de son régiment, d'annoncer qu'il remettait à son fils son royaume, son électorat, ses États, son trésor et son armée, et qu'il chargeait le ministre Podevils de notifier l'abdication aux cours étrangères ; mais, comme Podevils faisait remarquer qu'il était nécessaire que l'acte en fût dressé et signé par le roi, celui-ci, sans répondre, commanda qu'on le menât dans sa chambre. Que signifiait donc cette cérémonie et quelle en était l'intention ? Frédéric Guillaume voulut-il prouver à Dieu qu'il était en effet détaché de son royaume, tout en se réservant d'annuler, d'un mot, cette déclaration verbale, s'il guérissait ? Le refus de signer l'acte donne à penser qu'il rusait peut-être avec Dieu lui-même. Mais plutôt il se donna la satisfaction de voir commencer le règne nouveau, car il ordonna au prince d'aller travailler dans son cabinet avec un des ministres, et sans doute, il se dit : Il y a quelqu'un là, et la machine ne s'arrêtera pas.

Dans sa chambre, il s'évanouit. Cochius rappelé récita les dernières prières à voix si haute que le roi, revenant à lui, le pria de ne pas crier si fort. Tout à coup, il se souvint que la livrée de ses domestiques venait d'être renouvelée. Il fit comparaître tous ses gens, et voyant leurs habits neufs qui, pourtant n'étaient guère magnifiques, il soupira : « O vanité ! vanité ! » Il interrogeait son chirurgien qui lui tâta le pouls ; il discutait avec lui ; et, les yeux fixés sur un miroir, il se regardait attentivement mourir. Enfin on l'entendit prononcer ces paroles : « Je suis déjà mort, » sur quoi M. Cochius lui appliqua ces paroles du Seigneur à ses disciples : « Quand vous verrez ces signes, réjouissez-vous, car votre délivrance approche ! » Alors le roi : « Seigneur Jésus ! je vis en toi, je meurs en toi ; tu m'es gain et dans la vie et dans la mort ! » Sur un signe d'Eller, le prince royal emmena la reine ; à peine étaient-ils sortis, le roi expira. Le nez aminci, la bouche resserée, le froncement du sourcil et les ravines des rides autour de

l'œil perpétuaient la douleur sur son visage. Le tourmenteur d'hommes apparut tourmenté jusque dans la mort.

IV.

« L'ère nouvelle,.. la grande époque, » comme disait Wilhelmine, était ouverte enfin. Une heure ne s'était pas écoulée, et déjà le roi Frédéric II donnait à son règne une première épigraphe très claire. Le vieux Léopold de Dessau, le conseiller et l'ami, l'inspirateur de Frédéric-Guillaume I^{er}, se jeta aux pieds du nouveau roi, dont il embrassa les genoux et, après une longue effusion de larmes, il lui dit qu'il espérait bien que lui et ses fils seraient maintenus dans leurs emplois, et qu'il conserverait l'autorité qu'il avait eue sous le feu roi : « Je tâcherai de vous faire plaisir en tout ce que je pourrai, répondit Frédéric, et je ne toucherai pas à vos emplois ni à ceux de vos fils ; quant à l'autorité dans laquelle vous souhaitez d'être maintenu, je ne sais ce que vous voulez dire ; je suis devenu roi ; mon intention est d'en faire les fonctions et d'être le seul qui ait autorité. »

Pour se soustraire aux importuns et se recueillir, il partit le soir même, alla passer la nuit à Berlin, et, le lendemain, se rendit à Charlottenbourg, dans ce joli château un peu solennel, illustré par le souvenir de sa grand-mère, Sophie-Charlotte, la reine philosophe, et que son père avait délaissé pour la rusticité de Wusterhausen. Tout de suite, dans le cabinet solitaire, commença l'énorme travail de ces journées auxquelles le jeune roi reprochait « d'être trop courtes de vingt-quatre heures. » Toute la matinée, — depuis quatre heures, — était donnée aux affaires de l'État, affaires de toute sorte, très grandes ou très petites. Vers midi, le roi et ses adjudans couraient à Berlin pour y assister à des exercices militaires et à la parade, puis, au galop, ils retournaient à Charlottenbourg. Le dîner réunissait les amis accoutumés, les amis « conversables ; » tous les soirs, il y avait concert, où la flûte royale jouait sa partie. Mais ces délassemens du sérieux laissaient le sérieux dominer : pendant la plus grande partie de la journée, Charlottenbourg, comme autrefois Rheinsberg, avait un air de couvent ; dans la cellule de l'abbé, personne ne pénétrait que par son ordre et pour affaire. Charlottenbourg était plus austère que Rheinsberg : les dames n'y étaient pas admises, pas même la reine, la pauvre reine.

Lorsque Frédéric avait quitté précipitamment Rheinsberg, le 28 mai, il y avait laissé sa femme et la plupart de ses amis, qui attendaient avec anxiété des nouvelles de Potsdam, hésitant à

espérer, retenus dans la terreur qui empoisonnait la joie de ces amis des muses, et leur faisait souhaiter quelquefois, comme dit Bielefeld, d'avoir le Pégase à leur disposition pour se sauver au besoin. Ils interrogeaient l'horizon, émus dès qu'ils apercevaient un cheval, un mulet ou même un bœuf. Dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin, Bielefeld fut réveillé par le bruit d'une cavalcade qui passait sur le pont de bois. Quelques minutes après, Knobelsdorf entra dans sa chambre : « Lève-toi, Bielefeld, le roi n'existe plus ! » Mais Bielefeld témoignait quelque doute : « Non ! non ! reprit Knobelsdorf ; il est mort et très mort. Jordan a ordre de faire disséquer et embaumer le cadavre. Tu sais bien qu'une fois entre ses mains, il n'en reviendra plus. » Bielefeld, en sautant à bas du lit, renverse une table où se trouvait de la petite monnaie, et se baisse pour ramasser son argent ; mais Knobelsdorf s'indigne : « Ramasser des sous, tandis qu'il va pleuvoir sur nous des ducats ! » Tous deux se rendirent ensuite dans l'antichambre où la petite cour délibérait sur la façon d'avertir la princesse. Une des demoiselles entra d'abord dans la chambre, ouvrit les volets, et, comme sa maîtresse s'éveillait : « Je demande pardon à Votre Majesté, dit-elle. — Pourquoi m'appellez-vous majesté ? extravaguez-vous ? » Mais la grande-maîtresse, M^{me} de Katsch, était entrée à son tour : elle fit d'abord prendre à la princesse « une poudre contre la frayeur, » qu'elle tenait toute prête, puis elle la salua comme reine. La reine de Prusse eut vite fait de vêtir un négligé noir et blanc, qui était fort joli, et de passer dans la salle d'audience où elle reçut les hommages de sa cour. Jamais elle n'avait paru si belle. Elle annonça qu'elle partirait pour Berlin à dix heures. L'ambition lui était-elle venue tout à coup de faire grande figure ? Elle dit qu'il lui fallait à chaque station de relais quatre-vingts chevaux. Au déjeuner, qui fut splendide, les cuisiniers s'étaient surpassés : M^{me} de Katsch se fit donner un grand verre et porta les santés des nouvelles majestés, auxquelles elle souhaite un règne aussi long que fortuné. Et c'étaient des : « Votre Majesté, » dits et prodigués avec joie, entendus avec plaisir dans le charme de leur nouveauté. Aussitôt levée de table, la reine partit avec sa suite pour Berlin « comme un éclair. »

Elle n'y trouva plus son mari, qui, en partant pour Charlottenbourg, lui avait laissé un billet glacial, terminé par ces lignes : « Vous pouvez encore rester ici, votre présence étant encore nécessaire, jusqu'à ce que je vous écrive. Voyez peu ou point de monde. Demain, je réglerai le deuil des dames et je vous l'enverrai. Adieu, j'espère avoir le plaisir de vous revoir en bonne santé. » La jeune reine n'osa point aller à Charlottenbourg, si près

pourtant, à une heure de carrosse, et si naturel que fût son désir de revoir son mari devenu Majesté ! Elle envoya seulement son maréchal de cour prendre des nouvelles du roi. Certainement elle comprit que la séparation était commencée. On s'attendait, d'ailleurs, à voir Frédéric poursuivre l'annulation de son mariage, et il dut y penser ; dans une lettre de ce temps-là, il compare la persistance de la fièvre à la constance assommante d'un hymen mal assorti ; de ces deux maux, il préfère le premier :

D'avec la fièvre un docteur nous sépare,
 Mais de l'hymen une loi plus barbare
 Veut que ce soit en révérend congrès
 Qu'on examine une si triste histoire...

L'ennui d'une procédure en consistoire, l'inutilité de se donner l'embarras de ce scandale, puisqu'il ne se serait pas remarié, peut-être enfin un reste de pitié le retinrent. Mais une étrange existence commença pour Élisabeth Christine, veuve d'un mari vivant et glorieux, et qu'elle adorait. Très rarement elle se retrouvera sous le même toit que son mari ; jamais elle ne l'accompagnera dans ses voyages ; elle habitera l'hiver à Berlin, l'été à Schönhausen, château tout voisin de la ville ; elle n'ira point à Potsdam ; elle ne verra jamais Sans-Souci. Elle est reine pourtant, honorée comme telle, par ordre du roi ; elle a une cour, qu'elle entretient tant bien que mal, plutôt mal, car sa dotation n'est pas large, et elle s'endette, et elle joue ou met à la loterie pour s'enrichir, mais elle est aussi malheureuse au jeu qu'en ménage. De temps en temps, le roi lui donne quelque argent qui l'aide à se libérer. Pendant un demi-siècle à peu près, elle vivra ainsi très dignement, noblement, et le roi, ni personne, ne l'entendra se plaindre. Une fois pourtant, un cri de douleur lui échappera. Un de ses frères, Albert de Brunswick, a été tué à l'ennemi ; elle a su la nouvelle par son autre frère Ferdinand, mais, du roi, pas un mot n'est venu. Enfin arrive ce billet : « Madame, vous saurez apparemment ce qui s'est passé avant-hier. Je plains les morts et les regrette ; mes frères et Ferdinand se portent bien. On dit le prince Louis blessé. Je suis, avec bien de l'estime, madame, votre très humble serviteur. » Quelques jours après, le roi lui veut bien exprimer sa condoléance : « J'ai déploré la mort de votre frère, mais il est mort en brave homme, quoiqu'il se soit fait tuer de gaieté de cœur et sans nécessité. Il ne suivait que sa tête, et je m'étonne qu'il n'ait pas été tué il y a longtemps. » La reine confia sa douleur à son frère Ferdinand : « Je suis accou-

tumée à ses manières, dit-elle, mais cela ne laisse pourtant pas que j'y suis sensible ; c'est trop cruel d'avoir ses manières. Patience, je n'ai rien à me reprocher et fais mon devoir ; le bon Dieu aidera à me faire supporter ceci comme bien d'autres choses. » Dieu en effet, lui donna la grâce de la patience, et je ne sais pas s'il est une lecture plus touchante que celle des écrits de sa vieillesse. Je recommande aux âmes délaissées et qui veulent se résigner « la lettre dédicatoire à mon frère, » préface à la traduction faite par elle en notre langue, d'un traité dont le titre l'avait séduite : *le Chrétien dans la solitude*, et aussi quelques pages intitulées : *Réflexion et méditation à l'occasion du renouvellement de l'année*. Toute l'histoire de sa vie y est dite en quelques confidences très douces : « Souvent, j'ai été séduite ou par un feu follet, ou par un esprit raffiné, ou je me suis égarée dans l'obscurité de la mélancolie... Il y a eu dans mon cœur toutes sortes de choses que je me suis proposées. Mon cœur s'est laissé séduire par des imaginations et par un faux amour-propre, par la vanité et la fragilité de ses souhaits, et il s'est embrouillé dans des buts obstinés. » Elle demande pardon à Dieu de n'avoir pas vu tout de suite que, s'il l'a « très souvent menée par des voies inconnues et merveilleuses, toujours il l'a bien menée, » et que « ces voies de la croix ont été les moyens immédiats pour son amélioration et pour son vrai bonheur. » Dieu lui a montré qu'il veut qu'on s'attache à lui seul : « C'est en lui que j'aurai toujours recours ; il sera toujours mon secours, mon parent, mon soutien, jusqu'à la fin de ma vie, et il me recevra dans la bienheureuse éternité. Sans lui, je serais comme seule, abandonnée et isolée dans le monde. »

Ainsi Frédéric avait tenu la promesse qu'il s'était faite de se débarrasser de sa femme aussitôt que le roi serait mort : « Bonjour, madame, et bon chemin ! » Il reconnaissait pourtant qu'il n'avait rien à lui reprocher. Une fois, dans sa cruelle correspondance avec elle, il laisse échapper cet aveu : « Madame, il faut vous aimer, et la bonté de votre cœur mérite qu'on l'estime ; » mais, du parti qu'il a pris, il ne démordra point. L'histoire ne doit pas tenir pour détails inutiles la vie privée des grands hommes, car ceux-ci n'ont pas deux façons de vivre ; et ils traitent d'une même âme leurs affaires particulières et les affaires publiques. Ici, l'âme est d'airain.

La reine Élisabeth fut à peu près la seule victime de l'avènement. Des serviteurs du roi défunt, dont la disgrâce était attendue par tous et par eux-mêmes, s'étonnèrent de demeurer en place. Des amis du roi, et des plus intimes, les compagnons de la vie de Rheinsberg, furent surpris de ne pas tout de suite monter aux grands

honneurs. C'est, dit un d'eux, la journée des Dupes. Avec une merveilleuse sûreté de conduite, Frédéric mit chacun en son juste lieu. A son ancien maître, Duhan de Jandun, qui avait souffert de la colère du roi Frédéric-Guillaume ; à Keith, cet officier, complice autrefois de son projet de fuite et qui s'était sauvé en Anglererre, il témoigna de la bonté, dans la mesure qui convenait. Il s'empressa d'appeler ceux de ses amis qui se trouvaient loin de lui par des billets charmans : « Mon sort est changé, mon cher, ne me faites pas languir. » Il voulut rassembler pour le garder auprès de lui « éternellement le troupeau des amis. » Mais, en échange de leur amitié, il ne leur offrait que son amitié. Bielefeld a bien fait de ramasser sa petite monnaie dans la chambre de Rheinsberg ; s'il eût attendu la pluie de ducats prédite par Knobelsdorf, il se fût trouvé pris au dépourvu ; les ducats de Frédéric II, pas plus que ceux de Frédéric-Guillaume, ne tomberont du ciel ; le cours ne sera point interrompu des années de pécuniaire sécheresse. Mais Bielefeld attendait au moins des honneurs, n'importe lesquels ; quand le roi lui eut dit qu'il le destinait aux affaires étrangères, il rêva sans doute d'une ambassade ; mais sa majesté ajouta que ces affaires demandaient une routine et un apprentissage, et qu'à cet effet il l'avait choisi pour accompagner M. de Truchsess, dans la mission diplomatique que celui-ci allait remplir à Hanovre. C'est commencer bien petitement, dit le pauvre Bielefeld, mais il ne méritait pas et il n'eut pas davantage. Il était jaloux de l'éclatante faveur de Keyserlingk, qui avait les airs d'un grand favori. Sur les portes de son appartement, le roi avait écrit de sa main le petit nom d'amitié qu'il lui avait donné : Césarion. On voyait partout Césarion, dans le château, dans les jardins, voltigeant avec un petit flageolet d'ambre à la boutonnière, chantant, riant, badinant, récitant des vers, qui coulaient en torrens de « son Hippocrène débordée. » Son appartement ne désemplassait pas ; il recevait par jour cinquante lettres de félicitations ou d'affaires, auxquelles répondaient ses secrétaires. Si bien qu'il trouva tout naturel de parler un jour politique avec le roi et de risquer des avis. « Écoute, Keyserlingk, lui dit le roi, tu es un brave garçon, j'aime à t'entendre chanter et rire, mais tes conseils sont d'un fou. » Césarion dut se contenter d'une promotion dans l'armée ; encore ne l'aurait-il pas obtenue, si le roi n'avait pas jugé qu'il la méritât. Frédéric n'avait pas le droit de disposer en faveur de ses amis de l'argent ni des honneurs appartenant au roi de Prusse.

Avec la même régularité que jadis, la machine fonctionnait.

MM. les ministres auraient bien voulu se réunir en conseil pour y délibérer sous la présidence de sa majesté, mais Frédéric aimait moins encore que son père les discours et les débats. Il déclara qu'il s'en voulait tenir aux usages du règne précédent ; les ministres lui firent leurs rapports et leurs propositions individuellement, de bouche ou par écrit, et il y répondit, comme avait fait son père, et ses ordres furent recueillis, à la suite de ceux de Frédéric-Guillaume, sur le gros registre, où on lit, à la date du 1^{er} juin 1740 : « Ici Sa Royale Majesté, Frédéric, roi de Prusse, a commencé à signer. » Ils sont souvent donnés du même style que ceux du père, brefs, durs, tranchans. MM. les ministres trouvèrent sur le gros registre, le mois même de l'avènement, en regard d'une de leurs propositions, cette réponse : « Lorsque les ministres raisonnent des négociations, ils sont d'habiles gens ; mais lorsqu'ils parlent de la guerre, c'est comme quand un Iroquois parle de l'astronomie. »

V.

Ainsi, point de victimes, point de favoris, point de nouveautés dans le régime. Qu'y a-t-il donc de changé ? Rien et tout.

Se succèdent : l'abolition de la torture ; la suppression des dispenses ecclésiastiques pour mariages entre parens éloignés ; la déclaration que, dans les États du roi de Prusse, chacun est libre de faire son salut comme il l'entend ; la tenue solennelle d'une loge maçonnique où sa majesté elle-même occupe la chaire ; le rappel de Wolf exilé, et dont le retour semble à Frédéric une conquête dans le pays de la vérité ; la restauration de l'Académie des sciences ; l'appel à S'Gravesande, à Euler, à Maupertuis, que Frédéric supplie « d'enter sur ce sauvageon d'académie la greffe des sciences afin qu'elle fleurisse ; » les offres à des peintres, à des musiciens, à des comédiens et à des chanteurs, afin de « recueillir à Berlin tout ce que ce siècle a de fameux ; » l'interdiction des mauvais traitemens infligés aux soldats, des brimades de casernes, des violences dans le recrutement, et cet ordre aux généraux de renoncer à la dureté, à l'avarice et à l'orgueil, attendu qu'un bon soldat doit être humain et brave ; la suppression de la contrainte à bâtir, qui a ruiné tant de bourgeois à Berlin ; le massacre en masse des cerfs des chasses royales, et la conversion de terrains de chasse en prairies et terres de labour ; la préférence donnée pour l'adjudication d'un fermage à celui des concurrens qui se contentera des redevances en argent des paysans, sans exiger d'eux aucuns services de corps, etc.

Tout cela, c'est l'esprit du temps, l'esprit du siècle « éclairé ; » c'est la lumière entrant tout à coup dans la sombre officine de la force prussienne et y éclatant, vive et comme impatiente.

Le caractère même de l'institution royale semble changé. Le feu roi avait gouverné le royaume comme on exploite un domaine ; il était un propriétaire en perpétuelle contestation avec les fermiers, ses sujets, rusant avec eux, comme il croyait que toujours ils rusaient avec lui. Le pays était d'un côté, le roi de l'autre, l'un et l'autre chicanant et luttant à qui ferait ses affaires au mieux. Le surlendemain de l'avènement, Frédéric donna aux ministres assemblés une petite leçon de philosophie politique : « Vous avez mis jusqu'ici de la différence entre les intérêts du maître et ceux de son pays ; vous avez cru faire votre devoir en ne vous appliquant qu'à bien veiller aux premiers, sans songer aux autres. Je ne vous en blâme pas, sachant que le roi défunt avait ses raisons de ne pas le désapprouver, mais j'ai les miennes pour penser autrement là-dessus. Je crois que l'intérêt de mes États est aussi le mien, et que je n'en peux avoir qui soit contraire au leur. C'est pourquoi ne faites plus cette séparation, et soyez avertis une fois pour toutes que je ne crois de mon intérêt que ce qui peut contribuer au soulagement et au bonheur de mes peuples. » Voilà bien le pays et le roi confondus en un être de raison, l'État. Conséquent avec son principe, Frédéric condamne les fantaisies que son père s'était permises, en vertu de ses principes à lui. Un être personnel et passionnel, comme Frédéric-Guillaume, pouvait avoir d'énormes caprices, la passion de la chasse, la passion des fous de cour, la ruineuse manie des recrues géantes ; un être de raison se les devait interdire. C'est pourquoi les cerfs ont été massacrés ; l'ordre que Frédéric-Guillaume avait donné à l'Académie des sciences de prélever sur ses maigres revenus deux cents thalers pour les fous de sa majesté est révoqué ; il n'y aura plus à la cour d'autres fous que ceux qui donneront au roi, comme Keyserlingk, des conseils qu'on ne leur demande pas. Le régiment des géans est licencié, ce régiment que Frédéric-Guillaume aimait plus qu'aucun roi de France n'aimait jamais une maîtresse, et qui lui coûta presque aussi cher qu'une maîtresse au roi de France.

Cet être de raison, gouverné par la raison froide, est sans pitié, sans pitié pour la poésie du passé. Frédéric n'a pas même eu l'idée de se faire couronner à Kœnigsberg, bien entendu ; il ne donne pas dans « la superstition » de l'huile sainte ; il s'est rendu à la ville royale, en plus maigre équipage encore que n'avait fait son père, trois voitures en tout ; dans sa voiture, Algarotti et Keyserlingk lui tenaient compagnie ; il philosophait avec le pre-

mier, plaisantait avec le second, et il brûlait la route, refusant les entrées solennelles, les fêtes, les discours et toute la pompe des inutilités magnifiques. Kœnigsberg et la Prusse, c'était le pays des vieux souvenirs chevaleresques; le royaume avait de vénérables privilèges qui remontaient au temps de l'ordre teutonique. C'était, à chaque événement, matière à discussions sans fin, à notes et contre-notes, répliques, duplicques et tripliques. Mais tout se passa très simplement; le maître réclama l'hommage en sa qualité de maître et il le reçut comme il le demandait. Sur les monnaies frappées à l'occasion de l'hommage, le titre de roi de Prusse, *rex Borussiae*, fut changé en celui de roi des Prussiens, *rex Borussiae*. Les Prussiens étaient substitués à la Prusse, les hommes au sol, l'*imperium* exercé par un homme sur des hommes à la propriété d'une terre, la monarchie moderne à la monarchie féodale.

La cérémonie de l'hommage des États de Brandebourg fut célébrée très simplement aussi à Berlin; on n'y vit paraître ni le chapeau d'électeur, ni le bâton d'archichambellan de l'empire. Vieux objets à mettre dans un musée de curiosités, ce chapeau et ce bâton! Le roi des Prussiens ne regardait pas dans la vieille histoire: il regardait dans le réel et il voyait vrai. D'être électeur du saint-empire, il ne se souciait guère, et quelle drôlerie que ce titre d'archichambellan d'un fantôme, d'un fantoche! Frédéric-Guillaume, dans sa dernière conversation politique, recommandait encore à son fils le respect du « chef de l'empire. » Ce que Frédéric II pensait du chef de l'empire, les ministres l'apprirent par la suite de la note marginale où ils étaient traités d'Iroquois: « L'empereur est le vieux fantôme d'une idole qui avait du pouvoir autrefois et qui était puissant, mais qui n'est plus rien à présent; c'était un homme robuste, mais les Français et les Turcs lui ont donné la v., et il est éterné à présent. »

Ce rejeton d'une vieille race arrivait donc au pouvoir avec la pleine liberté d'esprit d'un homme nouveau et une merveilleuse fraîcheur de forces. Il régnait avec allégresse; ses lettres, ses billets et ses notes trahissent sa joie intime. La grandeur et la diversité de ses occupations l'amuse: « Adieu, écrit-il à Jordan. Je vais écrire au roi de France, composer un *solo*, faire des vers à Voltaire, changer les réglemens de l'armée et faire encore cent choses de cette espèce. » Avec Voltaire, il continue de jouer le philosophe, et de regretter sa liberté de suivre sa fantaisie, de penser, de rêver et d'écrire. Il plaisante même sur son avènement: « J'étais en train de composer une épître sur les abus de la mode et de la coutume, lorsque la coutume de la primogéni-

ture m'obligea de monter sur le trône ; » mais en même temps il énumérait ses labours auxquels ne suffit pas le jour : « Je travaille des deux mains, d'un côté à l'armée, de l'autre au peuple et aux beaux-arts... Je suis à la veille d'un enterrement (celui de son père), d'une augmentation de troupes, de beaucoup de voyages ; » et il dépeignait joliment son activité fiévreuse.

Il a la fièvre en effet presque constamment, et il la promène avec lui :

La fièvre et moi, nous voyageons ensemble...

A peine arrivé de Kœnigsberg, il se met en route vers le Rhin, avec l'intention de pousser plus loin, jusqu'à Paris peut-être ; mais il s'en tient à la gaminerie de la visite *incognito* à Strasbourg. A Wesel, il reçoit Voltaire, et il est content : « J'ai vu deux choses qui m'ont toujours tenu au cœur, savoir Voltaire et les troupes françaises. » Il est content, parce que la visite à Strasbourg l'a désenchanté de la France ; les officiers et Monsieur le maréchal gouverneur lui ont paru très ridicules, et il s'est donné la joie d'envoyer à Voltaire une méchante satire contre nous, contre

Le peuple fou, brusque et galant,
 Chansonnier insupportable,
 Superbe en sa fortune, en son malheur rampant,
 D'un bavardage impitoyable
 Pour cacher le creux d'un esprit ignorant.

Il est content, parce que ce Voltaire admirable, ce Cicéron, ce Pline, cet Agrippa, cette gloire du siècle et de la France, lui a envoyé le compte des frais de sa visite, et que c'est un compte d'apothicaire, 1,300 écus, soit 550 écus pour chacune des journées par lui passées à Wesel : « C'est bien payer un fou, écrit Frédéric ; jamais bouffon de grand seigneur n'eut de pareils gages. » C'est pour les âmes dures des pessimistes un si doux plaisir que l'amer plaisir de mépriser autrui ! A Wesel encore, il a vu Maupertuis, qui lui a bien parlé de la figure du monde et de l'aplatissement de la terre aux pôles. Enfin, à Wesel toujours, il a préparé un esclandre à M. de Liège. M. l'évêque de Liège était en contestation avec le roi de Prusse, au sujet de droits qu'il prétendait sur la seigneurie de Herstatt, que Frédéric-Guillaume avait héritée. Depuis des années, l'affaire traînait ; les pièces s'entassaient dans les dossiers à Liège, à Bruxelles, à Vienne ; à Berlin, elles remplissaient déjà vingt volumes. Le procès était si compliqué qu'il

aurait duré des siècles, si un jour M. Rambonnet, conseiller secret de S. M. le roi de Prusse, ne s'était présenté chez M. de Liège et ne l'avait prié de lui donner une réponse satisfaisante dans les quarante-huit heures. « Quarante-huit heures ! s'écria M. de Liège. Mais je n'aurai pas le temps de consulter mes conseillers. Je suis prince de l'empire. Jamais on n'a vu traiter un prince de l'empire de cette façon ! » Quarante-huit heures après, douze compagnies de grenadiers et un escadron de dragons pénétraient dans l'État de Liège, y levaient des contributions sur les biens de Monseigneur et s'installaient comme s'ils étaient chez eux. Cette façon de se faire justice à soi-même scandalisa l'empire, l'empereur et l'Europe, mais il plaisait à Frédéric de montrer qu'il ne permettait pas qu'on méprisât sa puissance, et aussi d'étonner le monde et de lire « son nom dans les gazettes. » C'était le commencement de la gloire.

Pour s'élever à la vraie gloire, il comptait sur une des deux occasions depuis longtemps attendues, la mort de l'électeur palatin ou la mort de l'empereur. L'une lui serait aussi bonne que l'autre, et il était résolu à saisir la première qui se présenterait. Depuis la seconde semaine après son avènement, il négociait avec l'Europe entière. Presque en même temps partirent de Berlin, munis d'instructions secrètes, trois ambassadeurs, tous les trois colonels, le colonel de Münchow pour Vienne, le colonel de Camas pour Paris, le colonel comte de Truchsess pour Hanovre, où était le roi d'Angleterre. C'est sans doute pour l'acquit de sa conscience que Frédéric faisait valoir à Vienne le mérite et la nécessité d'une alliance comme la sienne. Il n'espérait pas que l'orgueilleuse maison voulût s'abaisser à reconnaître qu'elle avait besoin de lui ; l'eût-elle fait, il aurait mis à ses services un prix inacceptable, car depuis longtemps il considérait l'Autriche comme sa carrière. Au contraire, assuré qu'il était d'une guerre prochaine entre la France et l'Angleterre, il était certain de s'entendre avec l'une des deux puissances. Il avait plus de penchant pour la France, qui pouvait lui être plus utile, mais aucun préjugé en sa faveur. Il s'offrit donc aux deux rivales en même temps. « J'envoie Truchsess à Hanovre, dit-il à Camas dans l'instruction secrète. Il doit tenir en échec la politique du Cardinal (Fleury), et vous parlerez de Truchsess comme d'un homme que j'estime beaucoup, et qui a le secret, afin que, pour ne pas me laisser échapper des mains, on me fasse de meilleures offres qu'au roi mon père. » — « Vous ferez beaucoup valoir l'envoi de Camas en France, dit-il à Truchsess dans l'instruction secrète. Vous direz avec un air de jalousie que c'est un de mes intimes, qu'il possède ma confiance et qu'il ne va pas en France pour enfi-

ler des perles. » Pendant la négociation, il avertit Camas des bonnes dispositions des Anglais, Truchsess de la bonne volonté de la France. Il mettait aux enchères sa force et son génie, avec une effronterie joyeuse. A ce moment là, il écrivait à Algarotti que, démasqué comme auteur de l'*Anti-Machiavel*, après avoir été démasqué à Strasbourg, il voyait bien qu'il était né pour être découvert, et il concluait : « Il n'y a plus de ressource pour moi que dans un fonds inépuisable d'effronterie. »

Cependant les vieilles puissances écoutaient très prudemment les avances de cette jeune puissance et de ce jeune homme. Soit ! dit-il. « Le temps et les conjonctures vous feront peut-être changer d'avis. » Il avait annoncé avant son avènement qu'il commencerait par un grand coup ; il le répétait, à présent qu'il était roi. « Parlez, écrivait-il à Camas, de ma façon de penser vive et impétueuse : vous pouvez dire qu'il est à craindre que l'augmentation de mes troupes ne produise un feu qui mette l'incendie dans toute l'Europe ; que le caractère des jeunes gens est d'être entreprenant, et que les idées d'héroïsme troublent et ont troublé dans le monde le repos d'une infinité de peuples. » Il augmentait en effet ses forces, méditait des plans de campagne en vue de telle ou telle conjoncture, calculait, prévoyait et prédisait.

L'automne venu, il voulut revoir Rheinsberg et se « recogner » une dernière fois dans sa chère solitude. Un matin de la fin d'octobre, un courrier arriva au château, porteur d'une dépêche et d'une grande nouvelle. Le roi était en proie à un accès de fièvre violente ; après avoir hésité un moment, un de ses officiers entra dans la chambre où il était couché et lui tendit la dépêche. Sans dire un mot ni manifester l'émotion la plus petite, le roi de Prusse apprit la mort de l'empereur Charles VI. Pourquoi se serait-il ému ? Comme il en avait l'habitude dans les grandes circonstances, il écrivit à Voltaire un peu solennellement que cette mort, c'est « le rocher détaché qui roule sur la figure des quatre métaux que vit Nabuchodonosor et qui les détruisit tous.., » mais à son ami Algarotti, il disait : « Une bagatelle comme la mort de l'empereur ne demande pas de grands mouvements. Tout était prévu, tout était arrangé... » Cinq semaines après, comme il l'avait prévu et arrangé, hardi comme un héros, tranquille comme un philosophe, le roi de Prusse incendiait l'Europe.

COMÉDIENS ET COMÉDIENNES

D'AUTREFOIS

DERNIÈRE PARTIE (1).

Émile Campardon, *les Spectacles de la foire, les Comédiens du roi de la troupe italienne; l'Académie royale de musique*, 6 vol. in-8°. — *Mémoires pour servir à l'Histoire des spectacles de la foire*; Paris, 1743, 2 vol., par François et Claude Parfaict. — *Affiches de Paris, Avis divers, 1746-1751*, 11 vol. — *Dictionnaire des théâtres de Paris*, Lambert, 1756, 7 vol., par les frères Parfaict et d'Aiguerre. — *Histoire de l'Opéra-Comique*; Paris, 1769, 2 vol., par Des Boulmiers. — *Le Désœuvré ou l'Espion du boulevard du Temple*; Londres, 1781-1783, 2 vol. — *Mémoires de mistress Bellamy, d'Issland, de Brandes, de Gozzi, de Goldoni*. — Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*. — Barrière, *Mémoires des comédiens*. — *Correspondances de Grimm et La Harpe*. — *Mémoires de Marmontel, Tilly, Bachaumont, Fleury, Morellet*. — Collé, *Journal historique*, 3 vol. — Brazier, *Histoire des Petits Théâtres*. — Jules Bonnassies, *les Spectacles forains et la Comédie-Française*, 1 vol. in-18; Dentu. — Mercier, *Tableau de Paris*. — Restif de La Bretonne, *Monsieur Nicolas; les Contemporaines*. — *Histoire administrative de la Comédie-Française*. — Louise Fusil, *Souvenirs d'une actrice*.

VI.

Les abus intolérables sont ceux dont on ne profite pas. Expression concrète de l'injustice, image matérielle de l'arbitraire, l'abus prend naissance à l'origine des temps, partout où se rencontre un homme assez fort ou assez adroit pour confisquer le

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} septembre 1892.

travail, l'intelligence du voisin, s'arroger un monopole; il marche de conserve avec le pouvoir, d'autant plus criant que le gouvernement se montre tyrannique, puisqu'il est de l'essence de ce dernier d'installer partout castes, classes privilégiées, partis ou coteries, qu'il regarde comme les arcs-boutans de son autorité. Quoi qu'on tente, hélas! et quelle que soit la prévoyance des institutions humaines, l'abus s'y mêle aussitôt : il apparaît comme une maladie organique des sociétés, tant il est insinuant, flexible, universel. La liberté politique, la liberté économique, ont elles-mêmes leurs abus, moins douloureux assurément, moins pénibles, très réels cependant, et l'homme, l'animal qui plaide, qui trompe et se querelle, excelle à forger des instrumens d'oppression avec les armes qui doivent la combattre. Mais, malgré les argumens que fournissent au scepticisme les rechutes de la civilisation, malgré les perpétuels démentis qu'infligent à l'espérance l'égoïsme et la brutalité des individus ou des partis, l'histoire n'est pas seulement une école d'immoralité, elle est aussi une école de justice et de progrès : elle nous montre l'âge d'or en avant, les iniquités d'antan cent fois plus âpres que celles d'aujourd'hui, les droits de la conscience mieux respectés, la vie humaine plus douce, les faibles, les humbles réhabilités, et, plus nombreux de jour en jour, ceux qui, émus d'une indicible angoisse devant le redoutable problème des destinées humaines, cherchent à resserrer les frontières de l'abus, le poursuivent sous toutes ses formes, dans toutes ses retraites, et s'efforcent d'élargir la divinité. Plus fécondes aussi ces explosions de vérité, poésies sublimes, dogmes nouveaux, révolutions qui ébranlent les peuples et font vibrer l'humanité entière dans un frisson sympathique.

Au xviii^e siècle, la vie sociale est exquise, mais elle reste l'apanage de trois ou quatre cent mille privilégiés; parmi ceux-ci beaucoup ont le souci du bien, le sentiment des réformes nécessaires, mais la force ou la volonté leur manquent, et, sous une apparence brillante se dressent des abus révoltans : lettres de cachet, droits féodaux, torture, mort civile des protestans, servage perpétué jusqu'en 1787 dans certains endroits, privilèges de la noblesse et du clergé, soldats, paysans soumis à mille vexations. Le despotisme, a-t-on dit, abaisse les hommes jusqu'à s'en faire aimer, et peut-être toutes ces iniquités de l'ancien régime semblèrent-elles moins amères à ceux qui les subissaient qu'à nous qui les contemplons dans leur synthèse menaçante, enflées encore et multipliées dans les imaginations par d'éloquens réquisitoires; mais enfin elles sévissaient, nos pères les ont détruites, et ils ont droit à la gratitude des amis de l'humanité.

Tout était privilège à cette époque, et corporations, parlemens,

seigneurs, clergé, bourgeois, paysans eux-mêmes sont en lutte perpétuelle pour revendiquer ce qu'ils appellent leurs droits. Ce ne sont que procès des uns contre les autres, prétentions fondées sur des titres surannés, chaque classe s'évertuant à la défense de ses libertés, et, au milieu de ces conflits, oubliant la liberté. Chose admirable : voici des excommuniés, des hommes que la loi civile traite presque aussi mal que la loi religieuse, les comédiens du roi, qui ont leurs privilèges et qui les soutiennent avec un acharnement extrême ; et, loin de leur inspirer des sentimens de fraternité, cette double déchéance les rend plus arrogans peut-être que ceux qui les oppriment. Est-ce donc une loi de notre être de se venger sur ce qui est au-dessous de soi des injures qu'on a reçues d'en haut ?

Rivalités des grands théâtres entre eux, procès de ceux-ci contre les petits, querelles des acteurs les uns avec les autres, tentatives et ruses de toute sorte pour se soustraire à l'autorité des gentilshommes de la chambre, rapports des comédiens avec les auteurs, le public et les gens du monde, ces questions, ces débats remplissent les chroniques du xviii^e siècle, alimentent les conversations, autant ou plus que les conflits du parlement avec la royauté, des jansénistes avec les jésuites et les péripéties de la politique étrangère, car il s'agit ici du plaisir social par excellence, plaisir où les femmes avaient part, et s'amuser, parler de ses amusemens est alors la grande affaire. Mais est-ce *alors* seulement, et d'avoir saupoudré d'austérité l'égoïsme ou le désir légitime d'alléger le fardeau de l'existence, en y semant quelques sourires, cela nous rend-il si différens des hommes d'autrefois ? Quoi qu'il en soit, les infiniment petits deviennent en pareille matière les infiniment grands, et les mille riens de l'histoire dramatique prennent l'importance que leur accordent les contemporains ; pour ceux qui viennent ensuite, il est toujours curieux de regarder ces tableaux et, dans ces prétentions éteintes, de retrouver un écho de celles qui nous agitent : elles se sont déplacées, elles ont revêtu un autre costume, comme la liqueur prend la forme du vase où on la verse ; ont-elles beaucoup changé dans leur essence ?

Ainsi, ne semble-t-il pas assez piquant, invraisemblable même d'apprendre qu'en terre de France des hommes prétendirent interdire à d'autres hommes l'usage de la langue française ? Après avoir longtemps joué des pièces italiennes, les comédiens italiens imaginèrent d'intercaler des mots français dans le dialogue ; bientôt ils donnèrent des comédies de Fatouville, du Fresny, Regnard, Brugière de Barante, sans cesser toutefois de conserver leurs types italiens. Protestation des comédiens français qui crient à l'empiétement, soumettent leurs griefs à Louis XIV. Celui-ci ayant voulu

entendre les deux parties, Baron parla le premier ; quand vint le tour de Dominique Biancolelli, le célèbre arlequin (1) : « Sire, dit-il, comment parlerai-je ? — Parle comme tu voudras, répondit le roi. — Il n'en faut pas davantage, j'ai gagné ma cause. » Baron voulut réclamer, mais le roi jugea la surprise de bon aloi, et déclara qu'il ne se désirait point. C'étaient d'ailleurs des gens très avisés, ces Italiens, et qui ne négligeaient aucun genre de succès : ils essayèrent d'avoir un théâtre d'été ; non contents d'avoir obtenu gain de cause pour les comédies françaises, ils donnèrent des divertissemens dansés, chantés, et des parodies, au grand déplaisir de Voltaire, qui écrivit à la reine Marie Leczinska pour que sa tragédie de *Sémiramis* ne fût point moquée de la sorte : il avait sur le cœur celles d'*OEdipe*, de *Zaire* et du *Temple du goût*. La Comédie-Française les fit défendre, et, de son côté, l'Académie royale de musique (l'Opéra) lança contre les Italiens les commissaires du Châtelet, qui dressèrent force procès-verbaux : « Sur la requête présentée au roi, étant en son conseil, par François Berger, actuellement pourvu du privilège de l'Académie royale de musique, contenant que, quoique par différentes ordonnances du feu roi, il eût été fait défenses à tous comédiens français, italiens et autres, de quelque troupe qu'ils puissent être, de se servir d'aucune voix externe, ni de plus de deux voix d'entre eux, comme aussi d'avoir un plus grand nombre d'instrumens que six, même d'avoir aucun orchestre, ni de se servir d'aucun danseur dans leurs pièces et représentations ; et nonobstant encore que ces défenses aient été expressément réitérées par Sa Majesté, par deux arrêts de son conseil d'État des 1^{er} juin 1732 et 11 novembre 1741, à peine de dix mille livres d'amende ; cependant les comédiens italiens viennent tout récemment de les enfreindre dans une pièce qui a pour titre : *la Fille, la Veuve et la Femme*, parodie. En effet, il est constaté par le procès-verbal que le suppliant en a fait dresser par le sieur Cadot, le 23 août 1745, que cette pièce est entièrement composée de chants et de danses, sans un seul mot de prose ou de vers déclamés, et ornée, dans les divertissemens, de cantatilles avec symphonie, entrées de danses à deux, à trois, même avec des corps de ballet général, laquelle pièce a été représentée pour la première fois le 20 dudit mois d'août, sans avoir été annoncée ni

(1) Né en 1640, mort en 1688, Dominique, au dire de Saint-Simon lui-même, était instruit, spirituel, et, par son tact modeste, il avait gagné l'amitié du président de Harlay. Assistant un soir au souper de Louis XIV, il contemplait, non sans envie, deux perdrix succulentes servies sur un plat d'or. Le roi s'en aperçut, et s'adressant à l'officier de bouche : « Que l'on donne ce plat à Dominique. — Quoi, sire ! et les perdrix aussi ? interrogea le comédien. — Et les perdrix aussi, reprit le roi en souriant. »

affichée... » Et pour ces raisons, les Italiens emboursaient bel et bien une condamnation à dix mille livres d'amende : affermer le chant, les vers, la prose dramatique comme le sel ou le tabac, enchaîner le talent des auteurs, entraver les plaisirs du public, rien ne semblait plus naturel. Cependant les Italiens, ayant obtenu à prix d'argent la suppression de l'Opéra-Comique (1762), et s'étant rendus tributaires de l'Opéra, se trouvèrent légalement en possession du droit de chanter, dont ils usaient d'ailleurs assez largement, en dépit des menaces et des procès. Anseaume, Mar-montel, Sedaine, Favart pour les paroles, Duni, Grétry, Philidor, Monsigny pour la musique, fournissent le répertoire des pièces chantées ; auparavant Marivaux avait attiré la foule à l'hôtel de Bourgogne avec les *Surprises de l'amour*, les *Jeux de l'amour et du hasard*, les *Fausse confidences*, *L'Épreuve*, que M^{me} Balletti, la fameuse Sylvia, interprétait à ravir. Dans la seule année 1763, les recettes s'élevèrent à 700,000 livres, chiffre considérable pour l'époque. Insensiblement leur personnel devenait entièrement lyrique, et en 1780, tous les acteurs italiens étaient congédiés : Carlin lui-même ne parvenait pas à sauver le genre italien du discrédit où il tombait, Carlin Bertinazzi, l'ami du pape Clément XIV et de d'Alembert, l'arlequin le plus étonnant qu'on eût jamais vu, qui, pour son esprit d'à-propos, ses saillies dans les pièces à canevas, la gâté gracieuse et le naturel de son jeu, demeura pendant quarante ans l'idole du public.

Les troupes foraines (1) qui donnaient leurs représentations aux foires Saint-Laurent, Saint-Germain, aux boulevards, furent de bonne heure en butte aux tracasseries des grands théâtres : elles ont pour alliés le menu peuple, qui ne connaît guère d'autres spectacles, les oisifs eux-mêmes, les jeunes seigneurs amoureux de distractions épicées, la complication et la lenteur des procédures, les conflits de juridiction ; les autres comptent de leur côté la magistrature qui veille au maintien des traditions. En 1505, les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, qui prétendent expulser la troupe ambulante de Jehan Courtin et Nicolas Poteau, sont quelque peu malmenés, tandis qu'une sentence de police donne raison aux deux associés, à la charge de payer aux privilégiés deux écus par an. Joueurs de marionnettes, acrobates, arlequins, et au premier rang les Briochés avec Fagotin, le singe non pareil que Cyrano de Bergerac perça d'un coup d'épée, font la joie d'un public toujours plus nombreux. Vers 1662, les quatre enfans de Raisin, organiste de Troyes,

(1) Les principaux théâtres forains furent l'Opéra-Comique, l'Ambigu-Comique, le Théâtre des Associés, les Variétés-Amusantes, les Ombres-Chinoises, les Petits Comédiens de M^{sr} le comte de Beaujolais, les Délassemens-Comiques.

jouent, avec l'agrément du roi, de petites pièces; le jeune Baron entre dans cette troupe, mais Molière obtint de Louis XIV un ordre pour l'enlever à la veuve de Raisin, et la *Troupe du dauphin* vécut; peu à peu, les troupes foraines s'organisent régulièrement, améliorent leur personnel, construisent des loges fixes, s'emparent du répertoire des comédiens italiens expulsés en 1697. Mais la Comédie-Française intervient, et, le 10 février 1699, sentence du lieutenant de police d'Argenson portant défense à tout particulier de représenter aucune comédie ou farce, condamnant Alexandre Bertrand, Maurice van der Beck et Alard, à 1,500 livres de dommages-intérêts. Appel au parlement, et en 1703, arrêt qui confirme les condamnations prononcées par d'Argenson. Afin d'éluider ces défenses, les forains imaginent de jouer des scènes détachées, des fragmens (que des personnes d'esprit prenaient soin d'arranger), et qui au dénouement formaient une espèce de pièce. Et la foule d'accourir de plus belle. Nouvelles doléances de la Comédie, nouvelle sentence du lieutenant de police, appel au parlement, mais la lenteur des procédures permet aux persécutés de continuer leurs jeux aux foires de 1704, 1705. En 1706, d'Argenson leur interdit tous dialogues et colloques (1), les condamne à des dommages-intérêts, et, en cas de récidive, autorise la Comédie à démolir leurs théâtres. Dans ce pressant péril, les pauvres entrepreneurs implorèrent le patronage du cardinal d'Estrées, abbé de Saint-Germain, propriétaire du terrain où sont construites ces loges qu'il loue très cher : il consent à revendiquer les franchises de la foire, et présente requête au Grand-Conseil à l'effet de pouvoir assigner les comédiens. Mais, le 22 février 1707, le parlement rejette les requêtes du cardinal, et voilà les farceurs réduits au monologue. Tout n'est pas encore perdu : un seul acteur parlera, ses partenaires mimèrent la réplique; on a aussi la ressource des pièces à jargon, et voici un échantillon de celles-ci : il est tiré d'*Arlequin Barbet*, pièce chinoise en deux actes, de Le Sage et Dorneval.

ARLEQUIN, *en robe de médecin*. — Il va donc dîner.

LE COLAO. — *Va dîner*.

ARLEQUIN. — Et nous allons en faire autant?

LE COLAO. — *Convenio, demeurao, medecinao regardao d'inao l'emperao*.

ARLEQUIN. — Comment? Ma charge m'oblige à le regarder faire? (*Le Colao lui parle à l'oreille.*) Pour prendre garde à ce qu'il a mangé? Et que m'importe à moi qu'il mange trop et qu'il se crève de choses nuisibles?

(1) Émile Campardon, *les Spectacles de la foire*, t. II, p. 245 et suivantes.

LE COLAO. — Ho! ho! (*Il lui parle à l'oreille.*)

ARLEQUIN. — Plait-il? Comment dites-vous cela? (*Le Colao lui parle à l'oreille.*) Eh bien, si le roi venait à mourir?

LE COLAO. — *Pendao le medicinao!*

ARLEQUIN. — On pend le médecin! Miséricorde! Ah! sur ce pied-là, au diable la charge! (*Il veut ôter sa robe, etc.*)

La monnaie, dit Shakspeare, est un bon soldat, elle est aussi un fécond artisan de querelles. Le 9 septembre 1707, le terrible d'Argenson rend une sentence plus dure que les autres : démolition du théâtre, autorisation de détruire tous ceux que l'on construira sur les deux foires, condamnation à 500 livres de dommages-intérêts, menace de 6,000 livres en cas de récidive. Appel au parlement, qui ne se montre pas moins inexorable aux forains. Ceux-ci lutteront jusqu'au bout : élever un conflit de juridiction, consentir une vente simulée de leurs loges et décors à deux Suisses de la maison du roi, Holtz et Godard, mettre en avant leurs prête-noms, et se pourvoir en la prévôté de l'hôtel, qui juge les causes des commensaux de la maison du roi, un tel subterfuge faisait honneur aux conseillers d'Alexandre Bertrand, Dolet, de La Place, à la ténacité de leurs cliens. La prévôté de l'hôtel ayant débouté Holtz et Godard, ils assignèrent les comédiens français devant le Grand-Conseil : en attendant, ils donnaient bravement leurs représentations ; voici une de leurs affiches :

(*Armes du roi.*)

« Par permission du Roy,

« La grande troupe étrangère des danseurs de corde, et sauteurs, et autres menus plaisirs de la cour.

« Le public est averty que le sieur Holtz aura dans la loge qui estoit cy devant au sieur Alexandre Bertrand, dans le préau de la foire Saint-Germain, une troupe qui n'a point encore paru, et il fera aussi paroistre les sieurs Dolet et La Place, qui ont eu l'honneur de divertir à Compiègne Son Altesse électorale de Bavière, et l'avantage qu'ils ont eu plusieurs fois d'attirer vos applaudissemens ; ils espèrent vous bien divertir en changeant tous les jours de divertissement. Il y aura grand feu partout.

« C'est dans la grande loge, dans le préau attenant la Porte de la Treille.

« On prendra au parterre cinq sols, amphithéâtre et troisième loge dix sols, parquet et seconde loge vingt sols, teatre et première loge l'écu courant. »

De leur côté, les privilégiés déployoient une persistance égale à celle de leurs adversaires : ils s'empresent de décliner la juridiction du Grand-Conseil, et, le samedi 20 février 1709, escortés d'une escouade du guet à pied et à cheval, de 40 archers en robe courte, ils se rendent à la foire Saint-Germain, où l'on notifie au sieur Holtz l'arrêt par défaut ordonnant la destruction de sa loge. Au même moment, se présentent deux huissiers du Grand-Conseil qui font lecture d'un arrêt contraire. Néanmoins on commence à démolir, mais la nuit arrête le travail. Holtz reparait alors avec un bataillon d'ouvriers qui reconstruisent la loge, et le lendemain, il donne une représentation très brillante, où accourent en foule les gens du bel air, mêlés aux cochers et aux laquais. Nous voilà en pleine épopée. Mais les recors du parlement reviennent, cette fois ils démolissent de fond en comble la loge, et sur les ruines laissent en garnison douze archers. L'affaire devenait grave pour les comédiens, à cause de l'heure avancée de l'exécution : plainte de Holtz et Godard au Grand-Conseil, qui leur donne gain de cause, condamne les comédiens à 6,000 livres de dommages-intérêts, aux dépens, et à 300 livres d'aumônes. Les Suisses triomphent et s'empresent de pratiquer une saisie à l'hôtel de la Comédie, en même temps qu'ils rebâtissent leurs loges et jouent jusqu'à la fin de la foire. Hélas ! leur victoire sera de courte durée : les comédiens en ont appelé du Grand-Conseil au conseil privé du roi, qui renvoie l'affaire devant le conseil d'État. Le 11 mars 1710, ce dernier condamnait définitivement les forains, annulant tout ce qui avait été fait contre leurs adversaires : et, revenant à la charge, le parlement défendit de nouveau aux danseurs de corde de jouer des comédies par dialogues, monologues ou autrement. Traqués ainsi et débusqués de toutes leurs retraites, Bertrand, Dolet et La Place ne se découragent pas encore : deux de leurs auteurs, Rémy et Chaillot, inventèrent le jeu à la muette, les pièces à écriteaux ; on remplaçait la parole et l'action par la mimique, et, lorsqu'elle ne suffisait point, l'acteur avait dans sa poche son rôle écrit en gros caractères sur des cartons qu'il montrait aux spectateurs : quant aux couplets, l'orchestre jouait l'air, des compères placés dans la salle chantaient les paroles que le public répétait en chœur. Par la suite, on remplaça les écriteaux de poche par des écriteaux qu'on fit descendre du plafond du théâtre, soutenus par deux enfans costumés en amours. Plus tard encore, on fera paraître en scène un acteur qui mimait le rôle qu'un autre personnage récitait ou chantait dans la coulisse.

Ainsi se termina cette mémorable querelle, qui n'est elle-même qu'un épisode du combat des théâtres libres contre les théâtres privilégiés. Quelques-uns cependant transigeaient, et, moyennant

finances, ils obtenaient de l'Académie royale de musique la permission de jouer des pièces mêlées de couplets, auxquelles on donna le nom d'opéras-comiques ; mais, la Comédie-Française protestant plus que jamais, et l'Opéra augmentant d'année en année ses prétentions, la suppression de tous les spectacles forains, danseurs de corde et marionnettes exceptés, est ordonnée en 1719. Après mainte vicissitude, tantôt interdit, tantôt toléré ou autorisé, l'opéra-comique renaissait à la foire Saint-Germain, et Francisque Molin jouait avec succès l'*Arlequin-Deucalion*, de Piron. L'Arlequin-Deucalion cherche des matériaux pour fabriquer des hommes, et trouve un polichinelle en bois qui, à sa grande surprise, parle au moyen de la pratique d'un acteur placé sous la scène ; joie d'Arlequin exprimée par une pantomime expressive, mais, ô terreur ! ce polichinelle ne va-t-il pas le brouiller avec la Comédie ? Non, car ce genre de conversation n'est pas prévu par l'impitoyable parlement. — En même temps, aux *Marionnettes étrangères de la foire*, Fuzelier, Dorneval et Le Sage attirent la foule avec des pièces de leur composition où ils satirisent vertement les comédiens. Un moyen de braver les foudres de la Comédie consistait à acheter le *droit de contravention*, et par lui, le droit de représenter toutes sortes de pièces : mais cela coûtait fort cher, et les forains préféraient tenter de s'échapper à travers les fissures de la légalité.

En 1760, Nicolet, fils de farceur et farceur lui-même, s'installe au boulevard du Temple : il ne peut ni chanter ni parler, doit se borner aux exercices d'équilibre et de voltige. Naturellement il s'émancipe, joue des opéras-comiques, des saynètes en vers et en prose, des pantomimes à machines : rappelé à l'ordre, il biaise, supplie les privilégiés de tolérer quelques libertés pour sa loge : « Mon nom caractérise, comme celui du cabaretier mon voisin, la drogue, la ripoupée... Laissez-moi rappeler à mes farces mes savetiers, mes soldats, mes marmitons et mes ravaudeuses. » Et tout doucement, il continue d'empiéter, et les plaintes de continuer, et l'autorité de tonner, mais de frapper le moins possible, car, répond le ministre aux protestations des envieux, il faut des spectacles pour le peuple. Le système de Louis XIV est changé. Ne convient-il pas en effet d'amuser cette nation qu'on gouverne si piètrement ? De tolérance en tolérance, Nicolet arrive à avoir trente acteurs, soixante danseuses, vingt instrumens, un répertoire de deux cent cinquante pièces ; en 1772, il joue, à Choisy, devant Louis XV et M^{me} du Barry ; même faveur à Audinot, qui, devant les mêmes personnages, représente : *Il n'y a plus d'enfants*, de Nougaret ; *la Guinguette*, de Plainchesme ; *le Chat botté ou la Fricassée*, d'Arnould, parade « très polissonne qui a fait rire à gorge déployée la comtesse. » Fondateur de l'Ambigu-Comique, Audinot

eut d'abord des enfans pour acteurs, et sur sa porte étaient inscrits en gros caractères ces mots : *Sicut infantes audi nos*, calembour pitoyable qui contribua grandement à son succès. Et l'ombre de d'Argenson dut frémir d'horreur en apprenant que Lenoir multipliait les petits théâtres, autorisait les Variétés-Amusantes, les Associés, les Délassemens-Comiques. Il est vrai qu'indépendamment des redevances, de la censure de la police, les forains doivent soumettre toutes leurs pièces au visa de deux censeurs désignés par les Comédies française et italienne, Prévile et Dehesse, et ceux-ci avaient grand soin de défigurer tout ce qui offrait une allure un peu littéraire, ne tolérant que la facétie grossière ou la parade ; mais de cette ingérence vexatoire les madrés compères ne tiennent guère compte, car, en 1781, Molé écrit avec désespoir au lieutenant de police qu'ils rétablissent tous les passages supprimés. Condamnés en principe à l'immoralité, les forains, véritables cafés-concerts de l'époque, font les délices des amateurs du genre poissard et ordurier ; et telle est la vogue de cette littérature qu'une ineptie malpropre comme *les Battus paient l'amende* (de Dorvigny) est jouée deux cents fois de suite, deux fois par jour, aux Variétés-Amusantes, et rapporte 400,000 livres (1780). Volange, dit Janot, soutenait de son talent bouffon cette farce qui fit courir tout Paris : son succès le grisa au point qu'il eut l'idée de solliciter un ordre de début à la Comédie-Italienne (1) ; il l'obtint, se montra excellent dans les rôles de niais ridicules ou bas, médiocre et trivial dans les autres emplois, et, son début terminé, retourna sagement à son public. On raconte que le marquis de Brancas, voulant en régaler ses amis, le convia à un grand souper. — Mesdames, dit-il, voilà M. Janot, que j'ai l'honneur de vous présenter. — Monsieur le marquis, fit l'acteur, en se rengorgeant, j'étais Janot aux boulevards, mais je suis à présent M. Volange. — Soit, répondit Brancas, mais comme nous ne voulions que Janot, qu'on mette à la porte M. Volange.

Le 18 juillet 1784, l'Opéra, dont les charges sont accablantes, obtint le privilège de tous les spectacles des foires et remparts de Paris, avec permission de rétrocéder à qui bon lui semblerait. La Comédie, les forains jettent les hauts cris, mais en vain, et les directeurs des Variétés-Amusantes, qui ont voulu résister en justice, sont bel et bien dépossédés, remplacés par Gaillard et Dorfeuille, ex-directeurs du théâtre de Bordeaux : à travers mainte chicane, les Variétés-Amusantes devenaient ce second théâtre français réclamé par les auteurs, si bien qu'à la fin de 1791 il

(1) *Grimm*, t. XII, p. 253.

accueillit deux transfuges de la Comédie, Monvel et Julie Candeille. Tout ceci procédait en droite ligne de l'ordonnance de 1680, qui avait réuni les deux troupes de l'hôtel de Guénégaud, de l'hôtel de Bourgogne, et institué le monopole, un des fondemens de l'ancienne monarchie, un moyen de réaliser cette doctrine de l'unité, cette centralisation, qui devaient briser l'appareil féodal et écraser toutes les résistances. En fondant des théâtres-types, des théâtres-écoles, garantis contre la concurrence, Louis XIV voulait offrir à son peuple, à l'Europe, l'idéal tragique et musical; mais parce qu'il fit litière de la liberté, il supprima pour l'avenir le plus grand levier d'activité intellectuelle et prépara la décadence de l'art dramatique. D'ailleurs, en dehors des argumens généraux puisés dans les entrailles mêmes de la royauté, les argumens particuliers et spécieux ne lui manquèrent pas : la concurrence, disait-on, loin d'entretenir l'émulation, excite les jalousies, les cabales, produit la pénurie des sujets, ruine beaucoup d'entreprises, pousse les auteurs à délaisser la grande littérature, fait éclore une foule de petites scènes qui cherchent le succès dans le scandale. Au XVIII^e siècle, les adversaires du privilège répondront : la concurrence est de droit, elle perfectionne les arts comme l'industrie, procure à bon marché la matière théâtrale, fait naître l'émulation des acteurs et des auteurs, propage le goût du théâtre : c'est à l'intérêt qu'il faut laisser le soin de modérer le nombre des spectacles. Cette seconde opinion devait triompher en 1791, mais comme on l'a remarqué justement, la Révolution ne s'occupa des théâtres que pour les affranchir, elle n'eut pas le temps de les organiser.

VII.

Cent ans et plus, les auteurs (1), eux aussi, ont maille à partir avec les comédiens : déjà réduits à une sorte de domesticité vis-à-vis des princes ou des grands seigneurs qui les pensionnent, il faut encore qu'ils subissent les rebuffades, la morgue insolente, les dénis de justice de ceux qui acceptent leurs pièces à tort et à travers (2), les mettent parfois sur la paille, et rognent tant qu'ils peuvent sur leur part. Aussi quelle fureur concentrée, quelle haine vigoureuse des écrivains qui, comme Collé, *se sentent*, et se voient obligés cependant de ménager les premiers arbitres de leur répu-

(1) Jules Bonnassies, *la Comédie française et les auteurs de province; les Auteurs dramatiques et les Théâtres de province*. — Des Essarts, *les Trois Théâtres de Paris*.

(2) « Comment la comédie s'y prend-elle pour recevoir tant de mauvaises pièces? demandait la reine à Lekain. — Madame, répondit-il, c'est le secret de la comédie. » — On publia une caricature où l'aréopage comique était figuré sous l'aspect de bûches en coiffures et en perruques.

tation. Comme il grince des dents lorsque Clairon affirme qu'un auteur, quand il a terminé une pièce, n'a fait que le plus facile ! Comme il rembarre, dans son *Journal historique*, confident de ses colères, les *perroquets*, les *chiffons coiffés*, dont le talent viager se borne à exécuter ce que les auteurs pensent, et les *verrailleurs*, les encyclopédistes qui les farcissent de vers et de prose adulatrice ! Avec quel entrain rageur il dénonce leur avidité, leurs *métalents*, et la trop grande aisance qui favorise la paresse, et le théâtre déserté pour les fructueuses cueillettes en province ou les représentations en ville, et les complaisances des gentilshommes de la chambre qui trop souvent leur donnent gain de cause, « comme des maîtres injustes le donnent à des valets, » du Belloy, l'auteur du *Siège de Calais*, un des grands succès du siècle, condamné par leur faute à la mendicité, mourant de chagrin parce qu'ils refusent de jouer ses pièces, — Molé, brusquant le malheureux Boivin, qui était allé le relancer dans sa campagne d'Auteuil : « Eh ! monsieur, cessez de m'accabler, on vous jouera, mais de grâce, ne venez plus traîner dans mon antichambre ! » Mais aussi avec quelle satisfaction il fait l'éloge des comédiens italiens qui lui ont offert ses entrées ! Car on aime toujours quelqu'un contre quelqu'un. Cependant quelques auteurs, comme Saint-Foix, savent se faire respecter à force de se faire craindre. Il avait confié à M^{lle} Lamotte le rôle de la Fée, dans *l'Oracle* : mécontent de ses emportemens qu'il jugeait outrés, il lui arracha sa baguette pendant une répétition : « J'ai besoin d'une fée, dit-il, non d'une sorcière. » Et comme elle voulait récriminer, il lui ferma la bouche par ces mots : « Vous n'avez pas de voix ici, nous sommes au théâtre, et non au sabbat. »

Longtemps, hélas ! avant que Louis XIV, Corneille, Racine et Molière ne relèvent la dignité d'auteur dramatique, cette profession demeure dépendante, subalterne en quelque sorte, et celui qui l'embrasse se traîne à la remorque des troupes ambulantes ou sédentaires : il se met à leur solde, on le paie à forfait, tant la pièce, presque toujours un prix ridicule ; très souvent aussi il est comédien en même temps que fabricant de pièces. Au xvii^e siècle se produit un grand changement ; parfois encore les comédiens traitent à forfait et paient l'ouvrage deux cents pistoles, rarement plus ; mais ce mode de rétribution est le moins usité ; l'auteur devient momentanément sociétaire, et touche une ou deux parts d'acteur, tous frais déduits. En 1685, le nombre des parts fut définitivement fixé à vingt-trois. Quant aux droits d'auteur, de nombreux réglemens, des arrêts du conseil d'État les fixèrent ; mais l'habileté des comédiens en fit trop souvent de simples chiffons de papier ; en réalité, leurs pourvoyeurs restent à leur merci, et ils en abusent à cœur joie. Falsifier les recettes par des entrées et des

abonnemens abusifs, refuser d'y comprendre le produit des loges à l'année, exagérer les frais, réduire le neuvième légal au vingtième, mal jouer exprès afin de *faire tomber dans les règles* les pièces qui leur déplaisent et s'en approprier le produit, ce sont là jeux de princes du tripot comique. Une pièce tombait dans les règles lorsque la recette s'abaissait au-dessous d'un certain chiffre, tantôt 1,200, tantôt 800 livres; les comédiens alors l'abandonnaient, et elle devenait leur propriété, sans que l'auteur y pût rien prétendre désormais (1). « Eh quoi, s'écriait M^{lle} Luzy, n'y aurait-il pas moyen de se passer de ces coquins d'auteurs? » Quant aux petites loges, elles étaient louées à l'année et produisaient un bénéfice de 300,000 livres, à la grande joie des comédiens, assurés d'une recette, quoi qu'il advînt, au grand déplaisir du public forcé parfois de rester à la porte du théâtre, son argent à la main, tandis qu'elles demeuraient inoccupées. « Il faut donc, peste Mercier, quand on est femme, avoir dans une petite loge son épagneul, son coussin, sa chauffelette, mais surtout un petit fat à lorgnette, qui vous instruit de tout ce qui entre et de tout ce qui sort, et qui vous nomme les acteurs. Cependant la dame a dans son éventail une petite ouverture où est enchâssé un verre, de sorte qu'elle voit sans être vue. »

Avec les auteurs dignitaires (membres de l'Académie), ou qui ont une grande réputation, les choses se passent un peu autrement : on joue leurs pièces d'emblée, bons procédés, petits soins et passe-droits vont leur train; les comédiens avaient offert à l'Académie ses entrées, et, par réciprocité, elle les invitait à ses séances. Mieux encore, on se laisse sermonner, gronder par Voltaire, qui d'ailleurs s'empressait de racheter par des adulations poétiques ses ruades et ses perfidies. On sait l'histoire de ce pâté magnifique qu'il envoya à Quinault-Dufresne un jour que celui-ci donnait un grand dîner : en l'ouvrant, il trouve douze perdrix portant chacune au bec un petit papier qui contenait les variantes que le poète ne cessait d'introduire dans son rôle. Une autre fois, un jeune homme se présente à la Comédie avec une pièce intitulée *le Droit du Seigneur* : après mille instances, il obtient une lecture et se voit conspué; à quelque temps de là, Voltaire adresse la même pièce sous un autre titre, et elle est reçue avec transport. L'aventure s'ébruita, et l'on se gaussa ferme de messeigneurs de

(1) Cailhava nous conte de façon fort piquante l'histoire d'un manuscrit tombé de cascade en cascade chez un acteur. Il va pour le retirer, ne trouve point son homme, mais une grosse cuisinière, assise sous la porte cochère dans son fauteuil à bras, qui tout en épluchant ses épinards, l'interroge : « N'êtes-vous pas un poète? — Hélas! oui! — Ne venez-vous pas chercher une pièce? Attendez! » — Là-dessus, elle fouille dans le tas d'herbes, en tire le manuscrit et le remet à l'auteur.

la Comédie. L'auteur de *Zaire* lui-même supportait mainte avanie de leur part : on le voit, dans sa correspondance, se plaindre qu'ils mutilent ses pièces, changent les vers, allongent ou écourtent certains passages. Et c'était bien pis pour les autres, pour Marmontel, par exemple, qui avait remanié *Wenceslas*, tragédie de Rotrou ; Lekain, afin de le persifler, fit composer son rôle par Colardeau et le joua avec succès (1).

Une situation aussi précaire devait conduire les auteurs à se liguier pour la revendication de leurs droits. Ce fut une question de costume qui donna le signal de la bataille. On répétait, en 1774, la *Journée lucédémonienne*, de Lonvay de La Saussaye, et celui-ci avait recommandé une grande simplicité de costume, afin de bien observer la couleur locale. Loin de déférer à ses conseils, la Comédie fit deux mille écus de dépenses en habits, décors, ballets, musique, et lorsqu'il vint toucher ses droits, on lui présenta ironiquement une note à payer de 101 livres 8 sols 6 deniers, sous prétexte de frais extraordinaires. Presque en même temps, Mercier publiait un mémoire contre les comédiens qui refusaient de jouer un drame reçu et le traitaient de libelliste dans leurs registres : pour plaider lui-même son affaire, il se fit recevoir avocat. A sa suite, Palissot, Bohaire, Cailhava, le chevalier de Coudray, La Harpe, Le Blanc, Sauvigny, Sedaine, Renou, etc., se jettent dans la mêlée ; les publicistes, l'opinion publique font chorus, et mémoires, épîtres satiriques, consultations d'avocats, pamphlets dramatiques de pleuvoir sur les comédiens : deux scènes, observe-t-on, peuvent très bien vivre l'une à côté de l'autre, comme à Londres Covent-Garden et Drury-Lane. Les comédiens ne sont pas si malheureux qu'ils le prétendent : rue des Fossés, leur part allait à 8,000 ou 9,000 livres ; aux Tuileries, à 15,000 ou 16,000 ; au Luxembourg, avec un revenu fixe de 300,000 livres de loyer à l'année, elle monte à 30,000 livres (2). Attaqués violemment, les comédiens se défendent avec acharnement. Ils en appellent aux gentilshommes de la chambre, au conseil, jouent une pièce satirique de Cubières, le *Dramomane* ou la *Lecture interrompue*, pièce dirigée contre Mercier, provoquent

(1) L'acteur Sarrazin jouait le rôle de Brutus, et comme il mettait peu de fermeté, de grandeur dans son invocation au dieu Mars, Voltaire le gourmanda vivement : — « Monsieur, songez donc que vous êtes Brutus, le plus ferme de tous les consuls de Rome, et qu'il ne faut point parler au dieu Mars comme si vous disiez : — Ah ! bonne Vierge, faites-moi gagner un lot de cent francs à la loterie ! » — Une autre fois, il apostropha le comédien Legrand qui rendait assez platement le personnage d'Omar : — « Oui, oui, Mahomet arrive ! » C'est comme si l'on disait : « Rangez-vous, voilà la vache ! »

(2) *Compte-rendu de l'affaire des auteurs dramatiques et des comédiens français*, publié en 1780.

des dissidences, un schisme parmi les auteurs. Soudain se dresse contre eux un terrible adversaire, Beaumarchais (1), qui, le 27 juin 1777, réunit ses confrères et, de concert avec eux, fulmine un virulent réquisitoire. Mémoires contre mémoires, intrigues de tout genre se succèdent pendant trois ans : les comédiens objectent que les auteurs veulent les dépouiller, que leurs frais sont énormes, leur profession très ingrate, tandis que celle de leurs adversaires conduit à la célébrité, aux honneurs ; leurs avocats s'efforcent de traîner l'affaire en longueur, et Mercier est presque prophète lorsqu'il vaticine que « le corps dramatique n'aura pas l'esprit des savetiers assemblés (2). » Trois arrêts successifs en 1780 ne satisfirent personne, et l'on continua de vivre sur le pied de guerre jusqu'à la révolution : du moins l'association fondée en 1777 subsistait et forçait la Comédie de compter avec elle ; beaucoup d'auteurs la mirent en interdit, portant leurs pièces, qui au théâtre de Versailles, qui à la Comédie italienne où on les traitait infiniment mieux, quelques-uns même aux forains : blocus assez rigoureux pour réduire l'assiégé à user de son privilège et enlever au théâtre de l'Écluze les *Noces houzardes*, de Dorvigny.

Acteurs et auteurs ont un maître, le public, dispensateur des bravos et des sifflets, de la célébrité et des chutes, tantôt débonnaire et tantôt féroce, qui, pareil au *démos* d'Aristophane, porte aux nues ses favoris et puis leur fait payer ses engouemens par de soudaines humiliations (3). Mémoires, journaux, recueils du temps, rapportent à l'envi les sévérités et les empressemens du parterre, ses saillies et ses gaités, les traits de sang froid, les audaces plus ou moins spirituelles de certains comédiens, Baron, Duclos, Dugazon, Legrand, Carlin, etc. A tout prendre, le vrai public se montre bon prince, et celui d'aujourd'hui ne supporterait guère des exclamations comme celle de la Duclos : « Ris donc, sot parterre, au

(1) Roscius recevait 900 francs par jour du trésor public. — Les comédiens donnent de temps en temps une représentation gratuite : le spectacle commence à midi ; charbonniers et poissardes occupent les deux balcons, les premiers sont *du côté du roi*, les dames *du côté de la reine* ; et Mercier, dans son *Tableau de Paris*, constate qu'ils applaudissent aux beaux endroits, tout comme l'assemblée la plus huppée. Après la pièce, acteurs et spectateurs fraternisent, dansent ensemble, et les comédiens jouent le parfait contentement, car il s'agit pour eux de se rendre ou de rester populaires.

(2) Voir sur Mercier : *le Prince de Ligne et ses contemporains*, 2^e édition ; Calmann Lévy. Le célèbre excentrique était partisan du parterre debout et s'indignait fort qu'on l'eût fait asseoir. Depuis, disait-il, « il est tombé en léthargie. La communication des idées et des sentimens ne se fait plus sentir. L'électricité est rompue depuis que les banquettes ne permettent plus aux têtes de se toucher et de se mêler. Aujourd'hui le calme, le silence, l'improbation froide, ont succédé au tumulte. »

(3) Adolphe Jullien, *les Spectateurs sur le théâtre* ; Detaille, 1875 ; — Crébillon, *Lettre sur les spectacles* ; — Victor Fournel, *Curiosités théâtrales* ; — Grimm, Collé, Bachaumont, La Harpe, etc.

plus bel endroit de la pièce ! » ou la menace de Baron : « Je vous prévient que, si l'on rit de nouveau, je quitte le théâtre pour n'y plus revenir. » Encore moins eût-il toléré sur la scène la présence de ces petits-maîtres, les blancs-poudrés, coiffés au rhinocéros et à l'oiseau royal, ricanant, se pavanant, babillant sans vergogne, qui, remarquait Saint-Foix, savent tout sans rien apprendre, regardent tout sans rien voir, jugent tout sans rien écouter, appréciateurs du mérite qu'ils méprisent, protecteurs des talens qui leur manquent, amateurs de l'art qu'ils ignorent ; un abus qui traînait après lui une troupe d'inconvéniens : spectacle étouffé, scène rétrécie, encombrée, entrées et sorties des comédiens, coups de théâtre et grands mouvemens de la tragédie gênés, hostilités continues des spectateurs du parterre avec ceux des banquettes, occasion nouvelle de libertinage entre eux et les actrices, ordonnances royales aussi impuissantes à réprimer les désordres qu'à empêcher les grands seigneurs, les officiers, d'entrer aux Comédies sans payer.

En 1694, le marquis de Sablé arrive un jour sur la scène à moitié ivre, au moment où l'acteur chantait :

En parterre, il boutra nos blés ;
Nos prés, nos champs seront sablés.

Le marquis se croit insulté, se lève de sa place et va gravement souffleter le chanteur, qui dut dévorer l'affront sans mot dire. Dans une scène pathétique du *Childéric* de Morand, en 1736, l'acteur chargé d'apporter la lettre ne peut fendre la foule et agite désespérément son papier : Place au facteur ! crie un plaisant du parterre, et toute la salle d'éclater de rire. Molière avait combattu cet usage dans *les Fâcheux* et *le Misanthrope*, mais il n'était parvenu qu'à remplacer les chaises par des bancs immobiles ; d'ailleurs les comédiens avaient intérêt à maintenir des places qui se payaient fort cher. Après Molière, Voltaire, qui attribuait à cette pratique la chute de *Sémiramis*, proteste vigoureusement : selon lui, elle énerve la terreur du spectacle par le contraste du ridicule, et suffit à priver la France de beaucoup de chefs-d'œuvre qu'on aurait sans doute hasardés, si on avait eu un théâtre libre, propre pour l'action, tel qu'il est chez les autres nations. « Vous me demandez, écrit-il au marquis Albergoti Capacelli, si on doit entendre au premier acte les gémissemens de l'ombre de Ninus ; je vous répondrai que, sans doute, on les entendrait au théâtre grec ou romain ; mais je n'ai pas osé le risquer sur la scène de Paris, qui est plus remplie de petits-maîtres français à talons rouges que de héros antiques. »

Il y avait là un obstacle pécuniaire dont l'argent seul pouvait triompher. En 1759, un grand seigneur (1), ami de la science et des arts, le comte de Lauraguais, le lanceur de Sophie Arnould, offrit aux comédiens la somme nécessaire pour les indemniser, et assurer la liberté du théâtre avec la beauté du spectacle. Lekain appuya la proposition par un mémoire éloquent, et, le samedi 31 mars, Brizard, dans le discours de clôture prononcé à l'occasion des vacances annuelles de la Passion à la Quasimodo (discours et complimens étaient fort en usage au théâtre), annonça que désormais la scène française aurait une forme et une disposition plus décentes. Il en coûta 60,000 francs à Lauraguais, mais le public, les auteurs célébrèrent sa générosité, virent avec une joie extrême le théâtre purgé des petits-maitres. Une nouvelle carrière s'ouvrait aux tragiques. Voltaire peut tout à son aise tapisser la scène de boucliers et de gonfanons pour sa chevalerie de *Tancrède*, et Dorat salue cette délivrance à grand renfort d'alexandrins :

On n'y voit plus l'ennui de nos jeunes seigneurs
Nonchalamment sourie à Phénoine en pleurs.
On ne les entend plus, du fond de la coulisse,
Par leurs caquets bruyans interrompre l'actrice,
Persifler Mithridate, et, sans respect du nom,
Apostropher César ou tutoyer Néron.

Cependant l'usage se maintint de rétablir les banquettes aux deux Comédies et à l'Opéra pour les représentations dites de *capitation* : ces jours-là, on peut, moyennant un louis, pénétrer sur la scène, et les agréables n'ont garde d'y manquer ; mais, dans la crainte que cette exception ne favorisât le retour au privilège disparu, le parterre montrait alors une humeur si indocile et faisait un tel vacarme qu'il les obligea plusieurs fois à se retirer dans les coulisses.

Si les grands comédiens persécutent les petits et malmènent les auteurs, ils ne s'entendent guère les uns avec les autres, et leur histoire intérieure offre une nouvelle application de la maxime pessimiste : *homo homini lupus, femina feminae lupior*. Fréquemment, en effet, le comédien est loup pour son confrère, et deux fois louve la comédienne pour ses camarades ; ce ne sont que rivalités de talens et d'amours (2), méchancetés, rancunes, compétitions de

(1) *Les Causeurs de la Révolution*, 1 vol. in-18 ; Calmann Lévy, 2^e édition.

(2) Dans sa correspondance, Favart raconte un trait de M^{lle} Collet, lorsqu'elle débata à la Comédie-Italienne. Piquée de la préférence que témoignait M. de La Ferté, intendant des Menus, à M^{lle} Lafond, elle va le trouver et lui tient ce langage : « Je sais, monsieur, que vous avez des bontés pour M^{lle} Lafond, parce qu'elle en a pour

rôles, que l'intendant des Menus, les gentilshommes de la chambre accommodent avec le sérieux et la dignité d'affaires d'État. Afin d'imiter de tout point les gens de condition, plusieurs, comme Fleury, Dazincourt, Dugazon, se montrent fort chatouilleux sur le point d'honneur, dégainent pour un oui, pour un non. M^{lles} Beaumesnil et Théodore se battent au pistolet, Ribou tue Roselly à la suite d'une querelle envenimée par la Gauthier ; Paris et Versailles s'égaient du duel burlesque de Dugazon avec Desessart, acteur gros comme un muid, que sa corpulence avait fait surnommer l'Éléphant, célèbre d'ailleurs par sa gourmandise et ses axiomes culinaires (1). L'éléphant de la ménagerie du roi étant mort, Dugazon va trouver son camarade, et le prie de l'accompagner chez le ministre, avec recommandation de se mettre en grand deuil, car, dit-il, tu représenteras un héritier. Desessart passe un habit noir avec des crêpes, des pleureuses, et se présente au ministère où l'attend nombreuse et brillante compagnie. « Monseigneur, dit Dugazon, la Comédie-Française a été fort affligée de la mort du bel animal qui faisait l'ornement de la ménagerie du roi, et je viens, au nom de mon théâtre, solliciter pour notre camarade la survivance de l'éléphant. » Furieux de la mystification, Desessart provoque Dugazon, et l'on part pour le bois de Boulogne. Au moment de croiser le fer, Dugazon prend la parole : « J'ai trop d'avantages, observe-t-il, laissez-moi égaliser les chances. » Et très gravement, il trace, avec de la craie, un rond sur la bedaine de son adversaire : « Tout ce qui sera hors du rond ne comptera pas. » Puis il se remet en garde. L'hilarité s'empare des témoins, de Desessart lui-même, plus de combat, la réconciliation s'achève dans un joyeux déjeuner.

Une querelle vraiment épique par sa durée, ses épisodes et ses suites est celle de M^{me} Vestris et de M^{lle} Sainval (1779-1785). M^{me} Vestris avait de l'esprit, de la beauté, des bras admirables, peu d'entrailles, peu de chaleur naturelle ; mais, à force d'art, elle remplaçait les qualités absentes et s'était fait un jeu noble, intelligent, bien qu'emphatique et lourd, une décence toujours tragique. M^{lle} Sainval aînée était laide et tellement préoccupée de sa laideur,

vous. Tout le monde dit que vous voulez me nuire, parce que je n'ai pas voulu, mais ce sont de vilains propos. Vous savez bien, monsieur, que cela n'est pas vrai, et que, si vous m'aviez fait l'honneur de me demander quelque chose, je suis trop attachée à mes devoirs et trop honnête fille pour avoir osé prendre la liberté de vous refuser. »

(1) Voici quelques-unes de ses maximes culinaires : — « Que le gigot soit attendu comme un premier rendez-vous d'amour, mortifié comme un menteur pris sur le fait, doré comme une jeune Allemande et sanglant comme un Caraïbe. — Une bonne cuisine est l'engrais d'une conscience pure. — N'oubliez jamais que le faisandé doit être attendu comme la pension d'un homme de lettres qui n'a jamais fait d'épîtres aux ministres et de madrigaux à leurs maitresses. »

que dans le monde et sous prétexte que le jour ou la lumière lui fatiguait les yeux, elle portait un voile épais et le soulevait jusqu'à la bouche seulement; sa voix ne valait guère mieux que sa figure, mais elle captivait le public par une sensibilité profonde, la vérité de l'expression, l'art des transitions spontanées et des mots préparés avec des silences, le jeu de sa physionomie: elle rappelait de loin Dumesnil qu'elle avait été appelée à remplacer. Grâce à son protecteur, le duc de Duras, la première s'était emparée de tous les rôles à sa convenance, et il n'y en avait pas moins de cent onze. Protestations de Sainval, concessions ironiques et plus ou moins sincères de l'accapareuse, renvoi de l'affaire devant l'aréopage comique qui donne raison à la plaignante, indignation du duc de Duras, brochure de la marquise de Saint-Chamond qui révèle tous les secrets de l'état et du gouvernement comiques, et mêle imprudemment le nom de la reine à l'affaire, démarche de M^{me} Vestris auprès de sa majesté, exil illustre de Sainval à trente lieues de Paris, division de la Comédie en deux camps rivaux. Une facétie, qui courut alors, raconte de façon assez plaisante la bataille et donne quelques renseignemens sur la composition de la troupe à cette époque, les caractères des combattans, leurs amis, leurs journaux :

TABLEAU DES DEUX ESCADRES RIVALES.

Escadre noire.

Vaisseau amiral : *Le Duras*, capitaine Vestris, 120 canons; — *l'Intérêt*, capitaine Brizard, 74 canons; — le *Courtisan*, capitaine Préville, 80 canons; — le *Balourd*, capitaine Desessart, 64 canons; — *l'Inutile*, capitaine Ponteuil (beau vaisseau qui n'a ni poudre ni canons); — *l'Insensible*, capitaine Larive, 64 canons; — la *Vengeance*, capitaine Préville, 64 canons; — *l'Intrigant*, capitaine Dugazon, 14 canons; — la *Méduse*, capitaine La Bellecour, 16 canons; — le *Tartufe*, capitaine Vanhove, 64 canons; — le *Saint-Joseph*, capitaine Courville, 64 canons; — *l'Effroyante*, capitaine La Dugazon, 1 canon; — la *Coquette*, capitaine La Luzy, 23 canons; — la *Fatigante*, capitaine La Suin, 32 canons.

Escadre blanche.

Le *Talent*, capitaine Sainval l'aînée, 100 canons; — la *Sensible*, capitaine Sainval cadette, 80 canons; — le *Rusé*, capitaine Molé, 74 canons; — *l'Ingénieur*, capitaine Monvel, 74 canons; — le *Véridique*, capitaine Fleury, 64 canons; — la *Bonne Foi*, capitaine Auger, 64 canons; — le *Comique*, capitaine Dazincourt, 64 canons; — la *Gentille*, capitaine Faniez, 32 canons; — la *Douceur*, capitaine Doligny, 32 canons; — la *Dédaigneuse*, capitaine Contat, 32 canons; — *l'Insouciant*e, capitaine La Chassaigne, 26 canons.

Vaisseaux de suite (Escadre noire).

*Mercur*e (lougre), capitaine de Charnois, 14 canons; — *Gardes-Françaises*, capitaine Deschamps, 14 canons; — les *Petites-Affiches* (flûte-bâtiment parlementaire), capitaine Boyer, 10 canons.

Vaisseaux de suite (Escadre blanche).

Le *Journal de Paris* (lougre), d'Ussieux, 10 canons; — le *Public* (bombarde), capitaine Parterre.

« Le capitaine Raucourt, corsaire, monte la *Sophie* (Sophie Arnould), avec trois cents volontaires, commandés en second par le lieutenant Florence (le prince d'Hénin). Il vient de se joindre à l'escadre noire, mais ce bâtiment qui tombe en pourriture, quoiqu'il soit calfaté tous les jours, a une voie d'eau si considérable qu'on ne croit pas qu'il puisse tenir la mer longtemps... »

Suit une description nautique de la défaite de Sainval. Celle-ci se console en jouant avec un prodigieux succès dans les grandes villes de province (1); sa sœur cadette va la voir, se réconcilie avec elle, et, à son retour, est accueillie par des applaudissemens si vifs qu'elle tombe évanouie sur la scène. On joue *Tancrède*, et, à chaque instant, le parterre fait entendre ce cri : les deux Sainval ! enchanté de narguer le duc de Duras qui se dissimule au fond de sa loge ; pour comble d'ennui, Linguet l'appelle le bâtonnier des comédiens, le crible d'épigrammes qui courent les salons, et comme le maréchal, outré de colère, le menace du bâton : tant mieux, repart le publiciste, je serais fort aise de lui voir faire usage de son bâton de maréchal une fois dans sa vie. Cependant que sergens et gardes répandus dans toute la salle du Théâtre-Français n'empêchent point les manifestations hostiles de continuer. Est-on de tragédie aujourd'hui ? demandaient les gens de garde, tantôt battant, tantôt battus.

De cette iliade tragique naquirent d'interminables incidens : démission de Préville et de sa femme, brouille de Larive et Ponteuil, émeutes du parterre, lutte nouvelle entre M^{me} Vestris et Sainval cadette ; celle-ci se plaignit que sa rivale la traitât comme *si elle arrivait à la Comédie pour lui porter la queue*, demanda sa retraite pour lui procurer le plaisir de dire : je me suis défaite des deux sœurs, — réponse de Gerbier, lettre de Clairon, consultation de Tronçon du Coudray et de Target, procès en diffamation arrêté par la cour qui finit par imposer silence à ces dames. Dans l'intervalle, s'était opéré un rapprochement entre Raucourt et Vestris qui jadis avait de toutes ses forces cabalé contre celle-ci. Éclatans en effet furent ses débuts (1772-1773), excessif aussi l'enthousiasme du public pour l'élève de Brizard (2) et Clairon ;

(1) Detcheverry, *Histoire des théâtres de Bordeaux*.

(2) Brizard avait naturellement des cheveux gris qui lui permirent à trente ans de se charger des rôles de vieillard dans les tragédies : il est comme Samson, observait malignement d'Alembert, toute sa force est dans ses cheveux.

mais le roi, la Du Barry, les plus grandes dames, les gens de lettres, lui avaient prodigué les marques d'intérêt, les hommages en vers et en prose, et les bonnes camarades avaient dû crever de dépit en voyant les portes assiégées dès dix heures du matin quand jouait Raucourt, les domestiques qu'on envoyait retenir des places courir risque de la vie, les billets de parterre se négocier jusqu'à six et neuf francs dans la cour des Tuileries. Une mémoire surprenante, une beauté noble et théâtrale, une déclama-tion intelligente et nuancée, bien qu'inégale, dans ce rôle si difficile de Didon, la voix la plus flexible, un jeu muet d'une rare perfection, de tels dons avaient de quoi charmer chez une actrice de dix-sept ans : c'est lorsqu'elle ne parle pas qu'il faut l'écouter, disait la princesse de Beauvau. Est-ce aux intrigues de ses rivales, est-ce plutôt au scandale de sa conduite influant sur son talent qu'elle dut de se voir huée quelques années après? Après avoir ravi le monde par son innocence, elle le stupéfiait par ses vices. N'avait-elle pas imaginé, dans l'intérêt de l'art et des mœurs, disait-elle, d'interdire l'entrée des coulisses à tous les auteurs, excepté celui dont on représentait la pièce ; en réalité, elle ne pouvait souffrir les soins qu'ils rendaient aux autres actrices. Un garçon de théâtre ayant signifié la consigne à Arnault : « Je comprends, observa-t-il à haute voix, M^{lle} Raucourt fait de vous son garde-chasse ; elle vous charge de veiller sur ses terres, mais n'est-elle pas sur les nôtres? Allez lui dire que, si quelqu'un chasse ici en fraude, ce n'est pas nous, et qu'après tout les capitaineries sont supprimées. » Et il passa. Cette émule de M^{lle} de Maupin recevait les visiteurs en redingote et pantalon de molleton, bonnet sur l'oreille, entre sa commensale du moment qui l'appelait *mon bon ami* et un petit enfant qui l'appelait papa. Le marquis de Bièvre triompha le premier, assure-t-on, de ses scrupules, grâce à une pension mensuelle de 1,500 livres et grâce à une rente viagère. Quand elle le quitta, il se consola par un calembour : Ah ! l'ingrate à ma rente ! Ses créanciers (1) se lassèrent, et, au moment d'être arrêtée, elle s'enfuit à franc étrier en petit uniforme de dragon ; elle fut rayée du tableau de la comédie, et ce qui lui restait mis sous séquestre. Après un court séjour dans l'enclos du Temple, séjour des débiteurs insolvables, et un voyage en Russie, elle revint en France, eut le bonheur de plaire à la reine, rentra le 28 août 1779 au théâtre, joua la modestie, se mit au travail et reconquit la faveur de la foule. Emprisonnée avec ses camarades pendant la Terreur, assez malmenée sous le Directoire,

(1) On imagina un chapeau à la Raucourt, ayant la forme d'un panier percé, et les plus honnêtes femmes s'empressèrent de l'adopter.

protégée par Napoléon, qui goûtait son jeu énergique, en dépit de sa voix devenue rocailleuse, de sa déclamation saccadée, et la chargea d'organiser des troupes de comédiens français en Italie, elle fut encore l'objet des faveurs de la cour lors de la première restauration. C'est une femme sans principes, disait-on à un personnage aussi influent que dévot. — Sans principes, c'est possible, mais elle a de si bonnes opinions! — Elle mourut assez subitement, à l'âge de cinquante-neuf ans, le 15 janvier 1815, et, le clergé de Saint-Roch ayant refusé l'entrée de l'église, la multitude enfonça les portes du sanctuaire et accompagna le convoi au Père-Lachaise. Du moins ses contemporains s'accordent-ils à lui trouver une conversation fort aimable, le don de parler en perfection de son art, de l'esprit; il paraît aussi qu'elle composa une comédie, et, qu'elle dit, en sentant sa fin approcher: « Voilà la dernière scène que je jouerai; il faut la jouer d'une manière convenable. » Mais les mots de mourans sont un peu comme les mots de princes, des enfans adultérins qui ont un père officiel et un père naturel.

Transaction, concordat, voilà la loi fondamentale qui règle les rapports des humains; interpréter judaïquement les textes, invoquer le droit strict, prétendre pratiquer la politique de tout ou rien, sans tenir compte de la force des choses, c'est aller droit à l'état de guerre universel et monter à cheval sur les nuages. Un propriétaire intelligent ferme les yeux vingt fois avant de poursuivre le maraudeur que son garde a surpris en flagrant délit; le député qui présente un projet de loi s'estime fort heureux si les chambres laissent debout la moitié des articles; le mari, qui d'après le code civil, a droit à l'obéissance de sa femme, partage de fait le pouvoir avec elle. De même l'Église, la coutume, ont beau frapper le comédien, et les gentilshommes de la chambre posséder des prérogatives exorbitantes, ceux-ci ne peuvent toujours sévir, envoyer au For-l'Évêque, car le public réclame ses plaisirs: il faut donc composer, manier avec douceur les amours-propres les plus irritables. Ces histrions qu'on affecte de mépriser, ils ont dans le monde des amis *et des amis*; ces comédiennes qu'on s'imagine régenter sans peine, elles gouvernent leurs maîtres. Deux femmes de qualité se battent en duel pour l'amour de Chassé: Louis XV lui ayant fait dire par Richelieu de garder quelque réserve: « Répondez à Sa Majesté, reprend-il, que ce n'est pas ma faute, mais celle de la providence qui m'a créé l'homme le plus aimable du royaume. » Le ministre veut que je danse, s'écriait la Guimard; qu'il prenne garde, moi je pourrais bien le faire sauter! Et, sans trop de fatuité, elle pouvait se croire une manière de puissance; princes, ducs, cordons bleus, ministres, viennent à la comédie chez elle, la reine l'appelle à ses conseils de toilette, et un jour

qu'on l'envoyait au For-l'Évêque pour une escapade plus forte que les autres, il lui suffit d'écrire à Marie-Antoinette (1) qu'elle venait d'imaginer une nouvelle façon d'échafauder les cheveux, et elle fut mise en liberté le soir même. Si beaucoup de ces dames estiment qu'on ne doit point penser au mariage par respect pour l'amour, d'autres, plus éprises de réalités positives, demandent au sacrement le décor de la considération. Le comte de Clermont épousa M^{lle} Leduc ; le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de Marie-Thérèse, M^{lle} Levasseur ; Lolotte Gaucher (2), devenue comtesse d'Hérouville, eut un salon très distingué ; la Saint-Huberty, comtesse d'Entraigues, reçut du comte de Provence le cordon de Saint-Michel, ordre qu'une seule femme avant elle, Anne Quinault, avait porté. Homme à bonnes fortunes autant et plus qu'il ne voulait, vivant dans la meilleure compagnie, idole du public, Jélyotte (3) a du crédit auprès des ministres, protège ses compatriotes, obtient pour eux toutes sortes de grâces.

Comblés d'adulations, prônés par les gazettes, enfans gâtés des salons, acteurs, danseurs et chanteurs luttent en quelque sorte d'insolence, d'indiscipline, et le gouvernement du tripot comique, lyrique et cabriolant devient d'année en année plus difficile. L'esprit de révolution pénètre là comme partout, on se rit du For-l'Évêque, et M^{lle} Dorival sollicite en ces termes son congé : « Faites-moi le plaisir de me chasser le plus promptement possible ; j'ai grand besoin d'aller chez les Anglais gagner de quoi vivre tranquillement en France. » Refus de rôles sous les prétextes les plus frivoles, changemens perpétuels de répertoire, caprices délirans, menaces de quitter la comédie, demandes de congés, de gratifications, de pensions, de passe-droits, entorses au règlement, crimes de lèse-majesté parterrienne, se succèdent sans trêve. L'intendant des Menus est tellement abreuvé de dégoûts qu'il offre sa démission à chaque instant. Chéron, Lays, Rousseau, chanteurs à l'Opéra, ont toujours une *maladie en poche*, et l'extradition de ces messieurs, quand ils s'enfuient à l'étranger, donne lieu à de véritables négociations, où nos diplomates réussissent moins que Quidor, le modeste exempt qu'on charge habituellement de filer, arrêter et ramener les rebelles. En 1778, la direction de l'Opéra est confiée à

(1) Le roi, après une représentation à la cour, lui ayant accordé une pension de quinze cents livres : « Je l'accepte, dit-elle à ses amis, à cause de la main dont elle vient, car c'est une goutte d'eau dans la mer ; c'est à peine de quoi payer le moucheur de chandelles de mon théâtre. »

(2) Elle avait inspiré un sentiment très vif à milord Albemarle ; un soir qu'elle regardait une étoile avec beaucoup d'attention : « Ne la regardez pas tant, supplia-t-il, je ne puis vous la donner. »

(3) *Mémoires* de Cheverny, de Marmontel, de M^{me} d'Épinay.

un particulier, M. de Vismes : très intelligemment éclectique, celui-ci accueille tous les genres, Gluck et Piccini, grand opéra et opéra bouffon, ballets à chaconne et ballets-pantomimes, anciens et modernes. On le surnommait le Turgot de l'Opéra, et ses réformes ranimèrent les finances de ce théâtre, qui, grâce à lui, n'était plus seulement le *paradis des yeux et l'enfer des oreilles* ; mais, selon la remarque de Grimm, il eut le malheur de mécontenter les grands de son empire, Guimard, Levasseur, Vestris, Dauberval, et les mots de propriété, d'indépendance, de liberté, de retentir dans les coulisses. Aux plaintes de ces dames, il répondit par des injures : ne devaient-elles pas s'estimer trop heureuses d'appartenir à un spectacle sans la protection duquel *leurs vertus seraient sous les coulevrines de la police*? Mais les coalisés s'organisent, ils comptent parmi leurs défenseurs le prince de Soubise, le comte de Mercy-Argenteau, forment un congrès dont Vestris se déclare le Washington : la Guimard opinait magnifiquement : « Mesdames et messieurs, point de démissions combinées, c'est ce qui a perdu le parlement. » Et *le diou de la danse* traitait de Vismes avec une telle arrogance, que celui-ci crut le mettre à la raison en demandant s'il savait à qui il parlait? Et l'autre de riposter : « A qui je parle? Au fermier de mon talent. » Il fallut sévir, envoyer quelques mutins au For-l'Évêque ; cependant les assemblées recommencèrent, et aussi les très humbles remontrances, et les députations à Versailles ; le tout se termina par une sorte de traité, bientôt suivi de la retraite de De Vismes, et, bien plus que la prise de Pondichéry ou l'expédition de Sainte-Lucie, cette grave affaire avait défrayé les conversations des salons.

Vestris fils (1) avait pour père et mère le *diou de la danse* et M^{lle} Allard ; d'où son surnom de Vestrallard. Le danseur Dauberval, un autre usufruitier des charmes de M^{lle} Allard, s'écriait en admirant les grâces de ce fils aérien, *qui mettait pied à terre quelquefois, pour ne pas humilier ses camarades* : « Quel malheur ! c'est le fils de Vestris et ce n'est pas le mien ! Hélas ! je ne l'ai manqué que d'un quart d'heure ! » En 1784, il était revenu de Londres avec une extension de nerfs au pied droit, qui l'empêchait de déployer son

(1) Lorsque le jeune Vestris débuta, le diou de la danse, vêtu du plus riche et du plus sévère costume de cour, l'épée au côté, le chapeau sous le bras, se présenta avec son fils sur le bord de la scène ; et, après avoir adressé au parterre des paroles pleines de dignité sur la sublimité de son art et les nobles espérances que donnait l'auguste héritier de son nom, il se tourna d'un air imposant vers le jeune candidat et lui dit : « Allons, mon fils, montrez votre talent au public, votre père vous regarde. » Grimm prétend aussi qu'un peu ému des dépenses exagérées de ce fils, il lui adressa ce reproche : « Souvenez-vous, Auguste, que je ne veux pas de Guéménée dans ma famille. » Voir, dans les *Mémoires* (apocryphes) de la marquise de Créquy, le récit d'une leçon de révérence donnée par Vestris au prince de La Marck, t. iv, p. 141.

génie habituel. La dernière fois que le roi de Suède vint à l'Opéra, la reine lui fit dire à trois reprises qu'elle le priait de danser comme il pourrait, ne fût-ce qu'une seule entrée : mais, soit que sa réponse eût dépassé les bornes de l'impertinence, soit que la malignité de ses camarades eût dénaturé la portée de ses excuses, le baron de Breteuil donna l'ordre de le conduire à l'hôtel de La Force et de l'y laisser jusqu'à ce qu'il fût en état de reparaitre. Grande émotion à cette nouvelle, pluie de pamphlets, de chansons et de caricatures pour ou contre Vestrallard ; le maréchal de Noailles estimait qu'il aurait fallu l'expédier en chaise de poste, flanqué d'un exempt, à Stockholm, et ne l'en ramener que quand il aurait sauté pour le roi de Suède : et le grand Vestris de se lamenter, les larmes aux yeux, de cette brouillerie, « la première de notre maison avec la famille des Bourbons. » La reine en personne eut la bonté d'apaiser cette querelle et engagea M. de Breteuil à faire sortir de prison le jeune étourdi. Le jour où il reparut à l'Opéra, l'assemblée se montrait houleuse comme à la veille d'une guerre civile ; et, au moment de son entrée en scène avec la Guimard, la tempête se déchaîna ; applaudissemens, sifflets, cris de : « A genoux ! A genoux ! » se croisaient en tous sens. Lui seul gardait son calme, et jamais il ne dansa plus divinement, mais ses délicieuses cabrioles n'auraient pas désarmé les mécontents, qui commençaient à se prendre aux cheveux et à jeter des pierres sur la scène, si le sergent de service n'eût fait avancer quelques grenadiers qui conduisirent au corps de garde les plus hostiles, et laissèrent le champ libre aux admirateurs (1).

Une de celles qui tourmentèrent le plus l'intendant des Menus, la Saint-Huberty (2), « cerveau aussi bizarrement que durement organisé, » savait, malgré son peu de beauté, se transfigurer dans Armide et Didon au point d'apparaître à Chateaubriand comme la personnification de sa *Démone*, la sylphide de Combourg, d'inspirer à Bonaparte les seuls vers qu'il ait peut-être commis. Née en 1756 à Strasbourg, passée bientôt au rang d'enfant prodige, elle s'amourache sottement d'un chevalier d'industrie, le sieur Croisilles de Saint-Huberty, qui se donnait comme directeur-général des menus plaisirs du roi de Prusse, le suit à Berlin, l'épouse, et

(1) Le public ne gardait pas longtemps rancune à ses favoris : M^{lle} Laguerre, s'étant présentée dans un état voisin de l'ivresse, passe deux jours en prison, en sort pour chanter *Iphigénie*, est accueillie par des bravos chaleureux. « J'ai connu une dame moins indulgente, observe malicieusement Grimm. On louait beaucoup devant elle un célèbre virtuose. — Oui, dit-elle, belle voix, mais mauvais cœur. Mon frère le cardinal l'a fait eunuque, et il n'en a jamais eu la moindre reconnaissance. »

(2) De Goncourt, *la Saint-Huberty*, in-12; Dentu. — Levacher de Charnois, *Recherches sur les costumes et les théâtres*.

grugée, exploitée, volée par lui, obtient la nullité de son mariage en 1781. Malgré la protection, intéressée peut-être, du chevalier Gluck, son succès à l'Opéra fut lent et difficile : on lui reprochait au début de ne pas arrondir et de multiplier ses gestes, de ressembler à une femme persécutée par des convulsions intérieures. Soudain les choses changent d'aspect, l'artiste a corrigé ses défauts ; la critique ne voit plus que son goût, son intelligence. La fortune lui envoie le rôle d'Iphigénie en Aulide ; peu à peu les premiers sujets, Laguerre, Lévassour, disparaissent. Elle reste seule, devient, et se sent indispensable, multiplie ses exigences, exerce à l'Opéra une sorte de royauté, se regarde comme « l'enfant gâté de la nature. » Elle a de l'esprit, ses petits soupers font partout le désespoir des grands, son luxe, son élégance, l'instituent souveraine des modes ; et, quant à ses défauts de caractère, une âme intéressée, orgueilleuse, des mœurs fâcheuses (elle passait pour aborder aussi volontiers l'île de Lesbos que celle de Paphos), ils sont rachetés (que ne pardonne-t-on à une belle voix ?) par un talent de premier ordre, le sens du pathétique, une voix douce et touchante qui traduit avec justesse toutes les passions. Elle marie, disait-on, le chant de Todi au jeu de Clairon. Dans la *Didon* de Piccini et Marmontel, jouée d'abord à Fontainebleau devant la cour, elle se révèle grande tragédienne, virtuose admirable : Louis XVI s'intéressait si fort à cet opéra qu'il avança l'heure du conseil pour que les ministres pussent assister au spectacle. Même intelligence du costume, même dédain révolutionnaire des habitudes et des modes consacrées ; un jour, Didon se présente en tunique de toile de lin, avec les brodequins lacés sur le pied nu ; une autre fois, la tunique est attachée sous un sein découvert, les jambes nues, les cheveux épandus sur les épaules. On l'applaudit avec frénésie, mais la prud'homie du pouvoir s'effaroucha de cette demi-nudité, et il fallut revenir « aux bas couleur de chair, à la tunique de burat, à la gaze d'Italie tamponnée, au satin anglais, au taffetas aurore, à la perruque. » Les ovations dont elle fut l'objet en province, à Marseille, Toulon, Lyon, Strasbourg, dépassèrent tout ce qu'on avait encore vu. Vêtue d'un costume antique, portée par une gondole armée de huit rameurs habillés aussi à la grecque, escortée de deux cents chaloupes chargées de curieux, elle débarque à Marseille au bruit des décharges de mousqueterie, assiste à une joute et de ses mains décerne la couronne au vainqueur ; étendue sur une espèce de divan, elle reçoit en souveraine les hommages des spectateurs ; dans une pièce allégorique, Apollon couronne de son laurier la dixième muse ; au bal, elle a son fauteuil sur une estrade entre Melpomène et Thalie ; enfin, pendant un souper splendide,

façonné par l'illustre Arquier, elle chantait quelques couplets en patois provençal, la foule faisait chorus, et les applaudissemens méridionaux redoublaient, éclatans, répercutés au loin dans la campagne. Puis, pour résumer en quelques mots cette vie tumultueuse, la double liaison avec le comte de Turconi, l'amant qui paie, et avec d'Antraigues, le gentilhomme aventurier, mobile et inconsistant, percé à jour dans sa popularité par un pamphlet de Mirabeau, qui, après avoir étalé un libéralisme fougueux, devient le pire des jacobins blancs, le *Marat de la royauté*, et ne veut conserver de la Révolution que la guillotine; le départ pour Genève en 1790, son mariage avec d'Antraigues, l'arrestation de celui-ci à Venise, les démarches qu'elle tente pour le sauver, la pension viagère de 4,000 ducats que lui fait l'empereur d'Autriche en mémoire des services rendus à la reine Marie-Antoinette (en qualité de surintendante de la musique de cette auguste princesse), les brochures, les missions secrètes, la cuisine des achats de conscience, des complots ténébreux, la vie à Londres, la domination despotique de la comtesse sur son vieux mari, enfin l'assassinat des deux époux le 22 juillet 1812, par un de leurs domestiques : une mort tragique, presque naturelle pour de tels personnages, à l'époque la plus tragique de notre histoire.

VIII.

M^{me} d'Épinay (1), l'amie, la collaboratrice de Grimm, la correspondante de Galiani, imagina un jour de quitter à moitié sa propre enveloppe et de se réincarner dans l'âme de Clairon; la voilà qui se promène dans sa chambre d'un air majestueux, humilie ses rivales, voit à ses pieds gentilshommes de la chambre, clergé, intendant des Menus, respire à pleins poumons l'encens poétique de Voltaire, et, portant la main à sa tête, y trouve au lieu d'un bonnet de nuit une couronne de papier doré. Cependant, on introduit chez elle deux apprentis comédiens qui viennent lui demander des conseils : le premier déclame une scène d'Alzire, elle croit entendre Lekain ou sa caricature, et, après quelque compliment ironique, s'empresse de le congédier; le second n'était pas beau comme le premier, mais il avait de la physionomie, de l'esprit

(1) *Correspondance* de l'abbé Galiani, éditée par Lucien Perey et Gaston Maugras, t. II, p. 25 et suiv.; — Jullien, *Histoire du costume au théâtre*; — Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*; — *Annales dramatiques, Anecdotes dramatiques, Dictionnaire des théâtres*; — Barrière, *Mémoires des comédiens*; — *Souvenirs* de M^{me} Vigée-Lebrun, de Louise Fusil; — *Oeuvres* de Brifaut; — Hérault de Séchelles; *Voyage à Montbar*; — *Mémoires* de Marmontel, Fleury, Bachaumont, Collé, Grimm, etc. — *Mémoires sur Talmô*, par Regnault-Warin.

naturel, il lui platt, elle l'interroge et lui développe ses théories. Par exemple, il a étudié le rôle de Néron, mais sait-il son histoire, son caractère, les mœurs des anciens? Quelles sont les causes de sa cruauté? Faut-il les chercher dans la trempe de son âme, la corruption de son siècle ou l'enchaînement des circonstances? Un acteur consommé sait faire sentir toutes ces nuances, et à ce prix seulement, il sera de la tête aux pieds le personnage qu'il veut rendre. Qu'est-ce que jouer l'amour, la fureur, si on n'est ni amoureux, ni furieux? Voilà pour la tragédie, et quant à la vie des personnages comiques, elle est écrite dans le grand-livre du monde.

M^{me} d'Épinay adresse son rêve au sublime abbé, qui s'empressa de répondre. Il convient d'abord que l'étude de l'histoire est nécessaire à l'acteur, pourvu que l'auteur l'ait étudiée lui-même, en ait observé les mœurs, le siècle, le costume. Et il profite de l'occasion pour ébaucher sa théorie sur le théâtre, ou plutôt une théorie, car les théories de Galiani sont innombrables; il n'a cure si elles se contredisent peu ou prou, et il les sème à la volée, sous une forme hachée, humoristique, sans souci des transitions ni des développemens qu'elles comportent. Qu'il amuse, que son esprit fasse la roue et pétille comme un feu d'artifice, son but sera atteint: les Parisiens continueront de regretter *l'homme des jours de pluie*, la postérité le lira, car il sait à merveille que ses billets seront conservés, publiés, et il fait visiblement leur toilette, comme M^{me} de Sévigné, qui n'ignorait pas non plus que ses lettres allaient plus loin et plus haut que leur destinataire. Et après tout, paradoxe pour paradoxe, celui-ci en vaut bien un autre: — « En vérité, ma belle dame, il me paraît que l'ignorance des auteurs a engendré l'ignorance des acteurs, et de ces deux ignorances a procédé l'ignorance des spectateurs, qui n'a été ni créée ni engendrée, mais qui procède des deux. Voilà une trinité d'ignorances qui a engendré le monde théâtral. Ce monde n'existe qu'au théâtre; les hommes, les vertus, les vices, le langage, les événemens, le dialogue du théâtre, sont particuliers. Il s'est fait une convention parmi les hommes que cela serait ainsi, que le théâtre aurait ce monde, et l'on est convenu de trouver cela beau. Les raisons de cette convention seraient difficiles à retrouver. L'acte en est fort ancien, et il n'a pas été *insinué* au greffe. J'ai bien peur qu'on ne soit convenu de trouver Lekain bon et parfait. On ne doit pas revenir contre une convention, et une convention en forme. Au reste, je crois que les causes qui ont produit cet éloignement de la nature qu'on a fait dans le théâtre, au point de créer un monde entier tout à fait nouveau, a été la difficulté de s'approcher de la vérité en gardant son langage vulgaire, et avec la loi de ne pas y placer les événemens modernes. On fait une bonne comédie, vraie au dernier point, parce qu'il est permis

d'y représenter le cocuage arrivé dans la semaine même, la querelle entre mari et femme, arrivée dans le mois, la ruine d'un joueur arrivée dans l'année ; mais, s'il ne vous est pas permis de rendre en tragédie, ni la chute du duc de Choiseul, ni même celle du cardinal de Bernis, comment peut-on peindre la vérité ? Si vous mettez sur le théâtre Thémistocle et Alcibiade, à l'instant je m'aperçois qu'ils ont parlé grec et qu'on les fait parler français ; qu'ils étaient citoyens d'une république, et qu'on est à Paris, qui n'est pas une république, à ce que dit l'*Almanach royal*. Je renonce donc à l'espoir d'une tragédie vraie, et je consulerais mon acteur pour avoir les postures les plus pittoresques, la voix la plus terrible, la démarche la plus chargée, les passions les plus outrées. Toutes fois qu'en faisant une grimace il est applaudi, je lui conseillerais de faire le lendemain une véritable contorsion, tâcher de se faire bien payer, c... avec toutes les dames qui le lui demanderont, et demander à c... avec toutes les actrices qui paraîtraient vouloir le lui refuser. Voilà l'éducation de mon Émile Lekain le jeune... »

Étude de l'histoire et du monde, réflexions de l'intelligence et clairs de l'inspiration, originalité factice ou réelle, art et nature, vérité humaine ou théâtrale, protocoles eschyléens, règles nouvelles qui jaillissent de l'éternelle source du génie, vertus organiques et vertus de volonté, vous êtes les élémens subtils, impondérables qui formez l'âme d'un grand artiste. Tantôt vous semblez ne pouvoir vous mêler dans le creuset magique, tantôt vous vous confondez en des nuances aussi indéfinies que celles de certains tableaux du Corrège. Parfois on croirait que l'antinomie est complète, parfois que le mariage est indissoluble. Ici, l'un de vous domine, là tel autre ; celui-ci ayant l'air de s'ajouter en proportion arithmétique, celui-là en proportion géométrique ; mais, pour si grande que paraisse la fusion, si exclusive, si tyrannique que soit une qualité, les autres élémens ont dépouillé pour elle leur substance, lui communiquant en quelque sorte leur vie propre, leur essence intime. Hasard ou Providence, le chimiste qui les combine accomplit son œuvre, impénétrable aux analyses les plus savantes, inconnue à lui-même dans ses résultats, puisque le libre arbitre, le joug des circonstances, la modifient sans cesse. La lettre de Galiani soulève mille réflexions, et, avec la même vraisemblance, on pourrait soutenir qu'il a raison ou qu'il prend l'effet pour la cause. Est-il bien sûr que l'étude de l'histoire ne soit point utile à l'acteur si l'auteur ne s'en est lui-même pénétré ? Celui-ci a-t-il devant les yeux, lorsqu'il compose, cette vérité théâtrale où tend le comédien, et, s'il a méconnu le caractère de son personnage, s'ensuit-il que l'interprète doive s'asservir à sa médiocrité, à son ignorance ? arrive-t-il pas souvent qu'il s'imprègne de son rôle au point de

le transfigurer, qu'à côté de la pensée incertaine du texte, il place des gestes, des accens, des sourires qui métamorphosent l'œuvre et lui apportent une étincelle de vie? Que de pièces ordinaires ont dû leur succès au mérite du tragédien, qui, les yeux fixés sur le passé, fouillant les bibliothèques, contemplant les statues, les médailles, allant au fond de son âme, découvre des beautés que personne ne soupçonnait! Cette tirade monotone, incolore dans la bouche d'un médiocre, il lui insuffle la passion dont il est embrasé, passion qu'il a su exprimer, parce que d'abord il s'est fait Tibère, Mahomet, Orosmane. Tel le poète soupirant une divine élogie à l'aspect d'une rose qui éveille en son âme des sensations ignorées du philistin; tel le sculpteur qui tire d'un modèle à moitié stupide la statue de la Grâce ou de la Philosophie. Même en présence de chefs-d'œuvre, l'acteur n'accomplit-il pas pour l'auteur une sorte de voyage de découvertes; ne lui révèle-t-il pas des terres vierges, des aspects nouveaux de sa pensée, comme certains paysages célèbres, la baie de Naples, le Bosphore, inspireront éternellement des accens nouveaux à ceux qui ont le don de sentir, de voir et de peindre? L'écrivain le plus savant, le plus puissant tragique n'a pas tout prévu, il ne saurait calculer d'avance tous les effets du jeu muet, peser les regards, mesurer cette électricité intellectuelle qui s'échappe d'une parole, d'un silence, et fait vibrer ensemble deux mille spectateurs à la fois.

Lekain fut un de ces grands artistes, un de ces collaborateurs de génie. La nature, disaient les Anglais, a fait en faveur de Garrick (1), comparé aux autres acteurs, ce qu'elle a fait pour l'homme comparé aux animaux qui en approchent le plus : pour Lekain, elle se montra une mère et aussi une marâtre : visage maigre, joues creuses, narines trop ouvertes, taille mesquine, jambes courtes et arquées, corps mal équarri, ce qu'on nomme en argot un *pot-à-tabac*, un ensemble qui fait penser aux portraits que tracent les historiens des Huns d'Attila. Collé le traite de comédien rauque et hideux, de monstre à voix humaine; et il succédait à Quinault-Dufresne, un des plus beaux hommes de son temps, il luttait en scène avec Grandval et Belcour, tous deux fort bien de leur personne. Ajoutez à cela une tenue négligée, presque malpropre, qui achève de le rendre antipathique aux femmes, aux *ambrés*; mais il a pour lui Voltaire qui, l'ayant vu jouer sur des théâtres de société, commence par lui déconseiller cet ingrat métier, Voltaire qui l'encourage lorsque le jeune homme lui confesse la violence irrésistible de sa

(1) *Mémoires de Molé, Préville, Lekain, Goldoni. — Quelques réflexions sur Lekain et sur l'art théâtral*, par Talma; — *Biographie Michaud*; — *Mémoire de la vie de David Garrick*, par Thomas Davies, 2 vol.; *Vie de Garrick*, par Arthur Murphy, 2 vol. in-8°. L'engouement du public anglais pour Garrick prit le nom de « fièvre de Garrick. »

vocation, le fait jouer avec ses nièces sur son petit théâtre, le recueille comme pensionnaire, qui plus tard l'appellera : son Garrick, son enfant chéri ; il a la princesse de Robecq et ses amis, mais surtout le parterre, les habitués du café Procope qui possèdent la tradition dramatique, que transportent l'amour du beau, la découverte d'un talent original. Qu'importe dès lors si les amateurs de l'antique palinodie le surnomment le *Taureau*, lui reprochent de jouer les mots plutôt que les choses ? Il n'a point eu de maître, car le génie ne s'apprend pas, son jeu longtemps restera trop fougueux et sans règle, la voix semble un peu sourde et les sons déchirants, mais elle est excellente dans le médium, mais son action-pantomime aussi éloquente que son action parlée, le visage esclave docile de l'âme, des silences longs et savans, une démarche grave et majestueuse, de si rares mérites devaient attirer l'attention des vrais connaisseurs. Reçu à l'essai, congédié, essayé de nouveau, congédié une seconde fois, aucune taquinerie ne lui est épargnée par Clairon et l'aréopage comique ; et, pendant dix-sept mois, tout Paris continue de se passionner pour ou contre lui. A la fin de chaque spectacle, le parterre l'appelle à grands cris et lui demande d'annoncer ; l'usage alors voulait que tout acteur reçu dit au public : « Demain, nous aurons l'honneur de vous donner,.. » et que les acteurs non encore admis se servissent de cette formule : « Demain, on aura l'honneur... » Chaque fois qu'il disait : *On aura*, ses partisans, sans le laisser achever, criaient : *Nous aurons, nous aurons !* Et ils réclamaient avec énergie sa réception. Un désir si constamment répété finit par exciter la curiosité de la cour. Louis XV voulut entendre Lekain et dit après la pièce : « Cet homme m'a fait pleurer, moi qui ne pleure jamais ; je le reçois (1752). » Déjà, d'ailleurs, quelques-uns de ses camarades se lassaient de ces mesquines intrigues de coulisses, et l'un d'eux s'était écrié en plein comité : « Si vous ne voulez pas le recevoir comme votre égal, recevez-le comme votre maître ! »

Perfectionner son art par la réforme du costume, rendre sa voix moelleuse et flexible, l'enrichir de tous les accens de la passion, substituer à l'enflure du début des accens simples et nobles, mettre en harmonie son visage et ses gestes, *faire* les pièces que les mauvais auteurs *pensent* écrire, transformer son âme en une source inépuisable de mouvemens grandioses et pathétiques, prouver que l'homme est grand par elle et non par le corps, tels furent pendant vingt-sept ans son but, son constant effort : il y parvint au prix d'études profondes, soutenues par une sensibilité exquise, une pénétrante intelligence. Talma, le seul tragédien qui l'ait égalé et même surpassé, a défini ces deux qualités théâtrales en termes qu'il n'est pas inutile de rappeler : « Selon moi, la sensibilité

n'est pas seulement cette faculté que l'acteur a de s'émouvoir lui-même, d'ébranler son être au point d'imprimer à ses traits, et surtout à sa voix, cette expression, ces accens de douleur qui viennent réveiller toute la sympathie du cœur, et provoquer les larmes de ceux qui l'écoutent ; j'y comprends encore l'effet qu'elle produit, l'imagination dont elle est la source ; non cette imagination qui consiste à avoir des souvenirs tels que les objets semblent actuellement présents, ce n'est proprement là que la mémoire ; mais cette imagination qui, créatrice, active, puissante, consiste à rassembler dans un seul objet fictif les qualités de plusieurs objets réels, qui associe l'acteur aux inspirations du poète, le transporte à des temps qui ne sont plus, le fait assister à la vie des personnages historiques ou à celle des êtres passionnés créés par le génie, lui révèle comme par magie leur physionomie, leur structure héroïque, leur langage, leurs habitudes, toutes les nuances de leur caractère, tous les mouvemens de leur âme, et jusqu'à leurs singularités spéciales. J'appelle encore sensibilité cette faculté d'exaltation qui agite l'acteur, s'empare de ses sens, l'ébranle jusqu'à l'âme, et le fait entrer dans les situations les plus tragiques, dans les passions les plus terribles, comme si elles étaient les siennes propres. L'intelligence, qui procède et n'agit qu'après la sensibilité, juge des impressions que nous fait éprouver celle-ci ; elle les choisit, elle les ordonne, elle les soumet à son calcul. Si la sensibilité fournit les objets, l'intelligence les met en œuvre. Elle nous aide à diriger l'emploi de nos forces physiques et intellectuelles, à juger des rapports et de la liaison qu'il y a entre les paroles du poète et la situation ou le caractère des personnages, à y ajouter quelquefois les nuances qui leur manquent, ou que les vers ne peuvent exprimer, à compléter enfin leur expression par le geste et la physionomie... »

Étudier un rôle pendant quinze et vingt ans, aller au palais entendre Gerbier, les avocats célèbres, amener sa parole aux accens propres à la situation du personnage, se promener seul, une heure avant de jouer sur la scène, afin de se remplir des fantômes de la tragédie, exécuter alors les premières conceptions tout en se livrant aux élans de sa sensibilité, puis, dans le repos, se rappeler les intonations et les gestes qui ont fait balle sur le public, souvent même, afin de les graver dans la mémoire, se répéter, en rentrant dans la coulisse, la scène qu'on vient de jouer, au lieu de celle qu'on va jouer, emmagasiner ainsi toutes les créations de la sensibilité et s'enrichir constamment sans rien perdre, ces procédés d'un Lekain, d'un Talma exigent des trésors de patience et d'empire sur soi-même. Le peintre Doyen disait à Collé, à propos de Lefèvre, auteur d'une tragédie de *Cosroës* : « Je pense comme vous ; vous lui

accordez qu'il fait bien les vers, mais j'ai des élèves qui font très bien des yeux, des mains, des pieds, des bras, et lorsqu'il s'agit de faire un tout et d'assembler ces parties, les petites bonnes gens n'y entendent plus rien.» Auteurs, artistes, comédiens, poètes, la plupart restent toute leur vie des élèves et ne sauront jamais faire que des bras ou des yeux; quelques-uns dominent la foule, parviennent à assembler les parties: mieux encore, ils donnent à chaque détail la valeur d'un tout, montrent une tragédie dans un vers, une époque dans une attitude. Trente ans après sa mort, les contemporains se rappelaient avec émotion la pantomime de Lekain sortant du tombeau de Ninus, lorsque, pâle, échevelé, sanglant, cloué à la porte par la terreur, au bruit du tonnerre, à la lueur des éclairs, il s'agitait, se débattant au milieu des ténèbres. Si violente était d'ailleurs en lui l'impression tragique qu'il lui fallait quelque temps après le spectacle pour se ressaisir, éloigner les fantômes et sortir de la tragédie; et si grand l'empire des conventions poétiques qu'à propos d'une tragédie en prose de Sedaine, il déclara qu'il ne prostituerait pas son talent à faire valoir de la prose. Après une grave maladie qu'il eut en 1771, il reparut dans *Tancrède*, plus sublime que jamais, tout brillant de perfections nouvelles: l'âme de Grimm en fut tellement ébranlée qu'il lui fallut plusieurs jours pour se calmer. Lorsque M^{lle} Gaussin prit sa retraite, on craignit de ne plus revoir *Zaïre*: Lekain, avec des acteurs assez ordinaires, la fit revivre cent fois; il était à lui seul toute la pièce, il communiquait quelque chose de sa flamme à ses partenaires; et les femmes de s'écrier, en entendant Orosmane, Gengis-Khan: « Comme il est beau! »

Lekain avait de l'instruction, un caractère grave, réfléchi, et bien qu'il fût naturellement mélancolique et qu'il lui arrivât rarement de rire, il aimait la gaité, se plaisait infiniment dans la compagnie de Prévaille et de Carlin. On l'accusa d'avarice: un singulier avare qui déployait un faste extrême dans ses habits de théâtre, secourait des familles indigentes, aidait ses amis de sa bourse et les réunissait souvent à Paris ou dans sa campagne de Fontenay-sous-Bois. Ce qui est certain, c'est qu'il eut des passions très vives où il trouva sans doute un des foyers de son talent. Il n'aima jamais qu'avec fureur et haïssait de même: dans les derniers temps il était éperdument épris d'une M^{me} Benoit qu'il devait épouser; et lorsqu'il jouait, il la plaçait dans la première coulisse, lui adressant toutes les tendresses qu'il débitait à l'actrice en scène avec lui. Cet amour, dit-on, hâta sa fin: le 24 janvier 1778, pour être agréable à la dame de ses pensées, il donna, quoique souffrant, une représentation de Vendôme, dans *Adélaïde du Guesclin*. La fièvre se déclara, suivie d'une inflammation d'entrailles, qui l'emporta à

l'âge de quarante-neuf ans, la veille même du jour où Voltaire, qui ne l'avait jamais vu sur un théâtre de Paris, mais qui le recevait tous les ans à Ferney, arrivait dans la capitale. Le parterre ayant demandé de ses nouvelles à l'acteur qui annonçait, celui-ci ne répondit que ces mots : Il est mort. Un cri de douleur s'échappa de toutes les poitrines, l'art venait de faire une perte irréparable. Clairon, Dumesnil, avaient quitté le théâtre, et Larive, Monvel (1), malgré quelques belles qualités, ne pouvaient remplir l'interrègne pendant lequel la royauté tragique allait demeurer vacante jusqu'à l'avènement de Talma.

IX.

Un grand tragédien, Lekain; trois grands acteurs comiques, Molé, Préville, Fleury (2); quelques traits communs : vocation précoce, irrésistible, que ne rebute aucune disgrâce, travail soutenu, effort perpétuel pour devenir supérieur à soi-même, intelligence et finesse, respect des traditions dramatiques, sympathie des gens du monde, services prolongés, quarante-deux, trente-trois, quarante ans à la Comédie-Française (3). Molé, successeur de Grandval et Belcour, qui, à soixante-dix ans, jouait le marquis du *Cercle*,

(1) Monvel était petit, grêle, fluët, maigre à faire pitié; il ressemblait, dit Clairon, à un amant à qui l'on a toujours envie de donner à manger. Lekain lui reprochait de trop détailler ses rôles, de dépecer les plus belles périodes pour en faire de la prose de conversation, et, dans son amour de la dignité tragique, il appelait cela du *pathétique bourgeois*, du *naturel affecté*. Voir sur Larive et Monvel : *Mercur de France*, années 1770-1781; *Journal de Paris*, 1781; *Mémoires de l'Institut*, 1798; Quérard, *la France littéraire*; Grimm, Adolphe Jullien, Vigée-Lebrun, Louise Fusil, de Goncourt.

(2) Préville, né en 1721, mort en 1799; — Molé, 1734-1802; — Fleury, 1750-1824; — *Correspondance de La Harpe*; *Journal des théâtres*; *le Censeur des théâtres*; Étienne et Martinville, *Histoire du théâtre français*; *Œuvres* du vicomte de Ségur.

(3) Il n'est pas question de présenter ici, même en résumé, la vie des comédiens avant la révolution, mais d'esquisser leur physionomie générale, les traits principaux qui touchent l'histoire sociale de cette époque : aussi le nom d'un grand nombre d'acteurs, d'actrices de talent se trouve à peine prononcé, et sans doute, Brizard, Grandval, Belcour, Lanoue, Aufresne, Doligny, Sophie Arnould, Laruette, Armand, Sarrazin, Contat, cent autres mériteraient une étude attentive; tel encore ce Dazincourt qui donna des leçons de déclamation à Marie-Antoinette, fut directeur des spectacles sous Napoléon, que Préville définissait ainsi à cause de son jeu plus sage que brillant : « C'est un bon comique, plaisanterie à part. » Les comédiens n'ont, en général, que la moindre part aux mémoires qui portent leur nom; de véritables gens de lettres les inventent, les mettent en français, ou arrangent les notes plus ou moins informes qu'ils ont laissées : tels les *Mémoires* de Dazincourt, Dumesnil, Préville, Molé, Fleury, etc.

comme Baron jouait *Égisthe* à près de quatre-vingts ans, et pouvait s'appliquer le vers du *Confident par hasard*,

Mon acte de naissance est vieux,, mais non pas moi,

Molé, un des maîtres de Talma à l'école de déclamation, fut, en quelque sorte, le comédien de l'art, ou plutôt de ce qu'il appelait le *naturel théâtral*, imitation embellie du *naturel social*, si éloigné lui-même du *naturel primitif*. Montrant à un adversaire de ses doctrines un maçon ivre, chancelant et déraisonnant : « Si le théâtre n'offre que des copies, observait-il, pourquoi ne pas préférer les originaux ? » Bannissant de son système l'imagination, il prône l'expérience, les combinaisons savamment méditées, recommande l'effusion factice : automate sensible, machine calculante, voilà, selon lui, le comédien idéal, qui, pour réussir pleinement, doit *garder sa tête et livrer son cœur*. « De là pour l'acteur, l'expression juste qui, par la vraisemblance, simule la vérité ; de là, pour le spectateur, qui y reconnaît une imitation choisie, cette déception des sens qu'on nomme illusion, mais dont les moyens factices procurent des émotions pleines de réalité. Ce qui doit se passer sur la scène est un jeu convenu ; ce qu'on éprouve au parterre est une réalité. »

Molé érige en maximes ses pratiques, le besoin qu'il a de rester maître de soi pour atteindre sa propre perfection. Népomucène Lemer cier l'ayant félicité après une représentation du *Jaloux* de Rochon de Chabannes : « Eh bien, confesse l'acteur, je ne suis pas content de moi aujourd'hui ; aussi n'ai-je pas produit la même impression que de coutume. Je me suis trop livré ; j'étais entré si vivement dans la situation que j'étais le personnage même et que je n'étais plus l'acteur qui le joue. J'ai été vrai comme je le serais chez moi, mais pour l'optique du théâtre, il faut l'être autrement. La pièce se joue dans quelques jours ; venez la voir encore, et placez-vous dans les premières coulisses. » Lemer cier fut exact au rendez-vous. Au moment où commence la scène capitale, Molé se tourne de son côté et murmure : « Je suis bien maître de moi, vous allez voir. » Et en effet, il produisit une impression bien plus profonde. Rien d'étonnant, dès lors, si rarement on parlait de son naturel, tandis que celui de Prévill e ravissait le spectateur, si ses meilleurs effets semblaient dictés d'avance à force d'ingéniosité, de calculs transcendans, tandis que ceux de son camarade paraissaient avoir été improvisés sur la scène, inspirés par le rôle. Molé bégaie, papillote légèrement, il mutilera les vers par des explétifs, mais il a des grâces infinies ; et puis il a débuté dans le genre sen-

sible, il joue les amoureux, les petits-mâtres (1), devenus bientôt les imitateurs de celui qui a commencé par les étudier; il a pour lui les femmes, la jeunesse, car tout le monde aime, comme dit l'autre, et personne ne conspire. Ses succès de théâtre, ses bonnes fortunes le grisent, l'entraînent dans un véritable délire de fatuité; il traite les auteurs du haut de sa grandeur, rendant à celui-ci son manuscrit qu'il n'a pas ouvert, après avoir déduit longuement les raisons de son refus (mais ce manuscrit n'est qu'un rouleau de papier blanc), faisant attendre Colin d'Harleville pendant des mois avant d'écouter la lecture de l'*Inconstant*. Le public, la société, ne semblent-ils pas prendre plaisir à favoriser ses défauts? En 1766, on apprend qu'il est atteint d'une fluxion de poitrine, assez grave pour qu'il se laissât confesser, administrer, et renonçât au théâtre, selon l'usage: six semaines de suite, le parterre réclame tous les soirs de ses nouvelles, beaucoup de gens du monde envoient régulièrement prendre les bulletins qu'on rédige avec le même soin que s'il s'agissait d'un premier ministre, le roi lui fait remettre cent louis. Ses médecins ayant prescrit du vin vieux pour sa convalescence, deux cents courriers aussitôt sont expédiés, toutes les caves mises à réquisition, et, en un seul jour, il reçoit deux mille bouteilles. Molé a des dettes, comme tout gentilhomme qui se respecte: vite une représentation à son bénéfice, Clairon jouera sur le théâtre du baron d'Esclapon, à la barrière de Vaugirard, le billet est fixé à un louis; la duchesse de Villeroy, la comtesse d'Egmont, se chargent d'en placer six cents, et l'on compte parmi les souscripteurs quatre prélats, le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, l'archevêque de Lyon, les évêques de Blois et de Saint-Brieuc. Le jour de sa rentrée au théâtre (10 février 1767), toutes les loges sont louées une semaine d'avance, et l'on se bat à la porte pour pénétrer dans la salle (2).

(1) Molé est malade, disait-on au marquis de Bièvre. « Quelle fatalité (fat alité)! » s'écria celui-ci. Le marquis lui avait abandonné ses droits d'auteur dans *le Séducteur*, et un jour qu'il s'excusait de l'avoir joué faiblement, parce qu'il était enrôlé, M. de Bièvre répondit qu'il n'avait jamais été mieux dans son rôle.

(2) Garrick causait un jour avec Molé de la difficulté de paraitre sur la scène homme de bonne compagnie et ivre. Molé voulut lui faire voir comment il s'en tirait dans un de ses rôles de jeune marquis. « A merveille, opina Garrick, mais *avinez* plus vos jambes, et moins votre buste et votre tête. L'ivresse du peuple est dans tout son corps, parce qu'il s'abandonne entièrement au vin; un homme élégant, un marquis, ne lui abandonne jamais son élégance. Voyez le *Bacchus*, de Michel-Ange: le demi-dieu est ivre aussi, il sourit à la liqueur dont la coupe semble aussi lui sourire; mais il est debout; il est droit; on ne soupçonne l'ivresse que par les flexions légères de ses jambes, seules parties de son corps par lesquelles le demi-dieu, devenu dieu dans l'ivresse, touche à la terre. » (Garat, *Mémoires historiques*, t. II, p. 130.)

Une telle frénésie d'enthousiasme ne pouvait manquer d'exciter la verve des esprits moqueurs. On calcula que l'argent employé à payer les dettes de Molé aurait préservé du froid et de la faim bien des pauvres, on raconta qu'au début de sa convalescence, Bouvard lui avait fixé le terme de deux mois avant lequel il ne pourrait reparaitre sur la scène, et comme il se récriait : « Ce terme est peut-être trop court pour ma santé, mais il est trop long pour l'intérêt de ma gloire, » Bouvard aurait répondu : « Tâchez de vous tranquilliser et tout ira bien. Au reste, vous savez qu'on a reproché à Louis XIV de parler trop souvent de sa gloire. » Le singe de Nicolet, un autre favori, servit à parodier l'aventure : on annonça gravement qu'il était malade, le parterre s'informa de sa santé, ouvrit une souscription, de malins couplets circulèrent :

Vous eûtes, éternels badauds,
Vos pantins et vos Ramponneaux ;
Français, vous serez toujours dupe.
Quel autre joujou vous occupe ?
Ce ne peut être que Molet
Ou le singe de Nicolet...

L'animal un peu libertin
Tombe malade un beau matin :
Voilà tout Paris en peine,
On croit voir la mort de Turenne ;
Ce n'était pourtant que Molet
Et le singe de Nicolet.

La digne et sublime Clairon
De la fille d'Agamemnon
A changé l'urne en tirelire ;
Et dans la pitié qu'elle inspire,
Va partout quêtant pour Molet,
A la cour et chez Nicolet.

Généraux, c..., magistrats,
Grands écrivains, pieux prélats,
Femmes de cour bien affligées,
Vont tous lui porter des dragées :
Tant on craint de perdre Molet
Et le singe de Nicolet.

En dépit de sarcasmes bien mérités, Molé continua de plaire au public : pendant la révolution (1), il étala des opinions assez avancées qui lui permirent d'échapper au sort de ses camarades détenus dans les cachots de la Terreur, et alla jusqu'à accepter le rôle

(1) « S'il y a un Dieu, s'écriait Monvel en 1793 à Saint-Sulpice, je lui donne un quart d'heure, montre en main, pour me foudroyer. »

de Marat dans les *Catilinas modernes*, de Féru. Après le 9 thermidor, il passe au théâtre de la Montausier, aux théâtres de Feydeau, de Louvois, se réunit en 1799 aux survivans de la Comédie, paie de sa personne, redouble d'activité, toujours applaudi pour la chaleur de son jeu, sa sûreté de goût et d'expérience, jusqu'à ce qu'il tombe sur la brèche, le 11 décembre 1802. En 1795, lorsqu'une loi réunit en corps les diverses académies et fonda l'Institut, on créa à l'Académie des beaux-arts une section dite de musique et de déclamation, dont il fut nommé membre avec Méhul, Grétry, Gossec, Prévillo et Monvel ; mais, en 1803, le premier consul revisa l'œuvre de Lakanal, Daunou, Carnot, trop libérale à son gré : l'Académie des beaux-arts ne dut comprendre désormais que des *créateurs*, et les comédiens furent éliminés. Peut-être aussi Bonaparte se souvenait-il de certaine lettre où le citoyen Molé, membre de l'Institut, traitait de *collègue* le citoyen premier consul.

Autrefois, comme aujourd'hui, le foyer de la Comédie-Française était un des salons de Paris où l'on disait le plus de jolies choses : agréables de la cour, auteurs, artistes, comédiens et comédiennes y vivent à pot et à feu, se courtisent, font assaut d'esprit, d'épigrammes, de piquans commérages. Nouvelles littéraires et politiques, passions et passionnettes circulent avec rapidité sous ce nouvel *arbre de Cracovie*, où Beaumarchais, Saurin, Favart, Goldoni, Lauraguais, Barthe, cent autres apportent leur écot. Savez-vous le quatrain que vient de composer le vaniteux Lemièrre pour obtenir la reprise de sa *Veuve du Malabar* ? Mieux encore, sa conversation avec Molé avant la première représentation de cette pièce ? Voulant faire quelques corrections à son rôle, il lui demanda une plume. — Votre plume n'écrit point, observe-t-il. — Que ne prenez-vous celle de Racine ? — Elle ne m'irait point ; Racine est plus harmonieux que moi, j'en conviens, mais j'ai l'expression plus énergique et plus propre. — Voulez-vous une explication fantaisiste du traité d'alliance de la France avec les États-Unis ? Rochon de Chabannes va vous la donner. M. de Sartines, ministre de la marine, est l'homme le mieux coiffé du royaume, il a trois perruquiers à ses ordres et trente-six perruques : perruque pour le négligé, perruque pour le conseil, perruque à bonnes fortunes avec cinq petites boucles flottantes. On réussit à lui persuader que cette passion avait été moquée en pleine chambre des pairs : et lui de se venger en poussant à la conclusion du traité. — Dans un coin du foyer, Fanier et Contat rient de tout et de tous ; on parle d'une camarade accouchée de deux enfans à la fois : — Tant mieux, repart Contat, chaque père aura le sien. — Ce n'est pas comme cette bonne*** qui partage ses faveurs entre Dazincourt et son médecin, elle n'a qu'un gar-

çon et ne sait comment le nommer. — La voilà bien embarrassée, opine un des causeurs du groupe, qu'elle l'appelle Crispin-Médecin. — Arrive Dugazon, l'*écureuil* du théâtre, assez mauvais coucheur, mystificateur enragé, d'une verve intarissable, qui conte de quelle manière il s'y prit pour bâtonner impunément un homme de qualité qui avait la bonté d'être l'amant de sa femme ; puis, tout d'un coup, il bondit sur la table, et, contrelaisant les farceurs de la foire, crie à tue-tête : « Écoutez tous, messieurs et mesdames, la fameuse proclamation du général Bourgogne ; c'est une œuvre unique, militaire, littéraire et véridique ; nous la tenons du sieur Monvel, traducteur, éditeur, commentateur et teinturier littéraire de plus d'un, qui ne s'en vante guère : c'est sur la fameuse guerre du pays lointain, américain, contre le peuple de Franklin. Écoutez ! » Il chante, et chacun répète le refrain :

Nous vous promettons du bon thé,
Des taxes, du papier timbré,
Car la mère patrie,
Eh bien !
Vous aime à la folie,
Vous m'entendez bien.

Et puis on fait cercle autour de Prévile qui cisèle sa récente aventure avec deux parvenus. Ils l'avaient invité, Belcour et lui, à souper, en prévenant un autre convive qu'ils auraient, pour les amuser, ces deux acteurs, « les plus drôles de corps qu'il fût possible d'entendre. » Prévile, ayant saisi au vol le propos, résolu de se venger. Ils vont au souper, mangent de tout, ne soufflent mot, quittent la compagnie dès qu'on se lève de table ; et comme les deux amphitryons essayaient de les retenir, ils leur donnent rendez-vous le lendemain à la Comédie pour entendre *Turcaret* : « Personne mieux que vous, ajoutent-ils, ne pourra juger si effectivement dans cette pièce nous avons l'art de copier les originaux qui en font le sujet. »

Brizard, Fanier, Prévile et sa femme avaient reçu de leurs camarades un surnom : on les appelait la famille Molière. Pour beaucoup de connaisseurs, Prévile est aux autres comédiens ce qu'est Molière aux auteurs ; acteur universel, il a tout pour lui, le physique, l'intelligence, la gaité, l'âme ; ses moindres gestes font épigramme, et, comme le mime antique, il parle éloquentement avec les mains. Comiques, amoureux, manteaux, financiers, pères nobles, soldats, valets, tous les rôles lui appartiennent, toutes les nuances des caractères et des situations sont de son domaine, et l'on sait l'histoire de ce factionnaire qui, le voyant dans la coulisse,

la pipe à la bouche, prenant l'attitude d'un ivrogne, cherchait à l'empêcher d'entrer en scène : « Camarade, suppliait-il, au nom de Dieu, ne passez pas ; vous me ferez mettre au cachot. » Louis XV fut tellement satisfait de ses débuts (1753), quand il l'entendit à Fontainebleau, qu'il lui fit expédier le soir même son ordre de réception. « Jusqu'ici, dit-il au maréchal de Richelieu, j'ai reçu beaucoup de comédiens pour vous, messieurs les gentilshommes de la chambre ; je reçois celui-ci pour moi. »

Préville était modeste dans sa vie privée, conteur exquis, ami tendre et sensible, exempt de jalousie, secourable aux débutans, excellent professeur ; il ignora toujours le prix de l'argent et le gaspillait à tort et à travers, emporté tantôt par le goût du rabot, tantôt par celui de la truëlle ou des tableaux. Chasseur aussi maladroit que passionné, le prince de Condé lui accorda la permission de tirer tout gibier sur ses domaines, et il y avait dans son théâtre une loge réservée à M. et M^{me} Préville, où lui-même et sa troupe mondaine leur rendaient ce qu'on appelait les honneurs du roi. Il avait un domestique, sorte de Laforêt mâle, qui le servit pendant trente ans sans convention de gages, sans autre arrangement que celui de dire de temps en temps : « Monsieur, donnez-moi de l'argent. » Et Préville remettait l'argent sans plus s'informer. Naturellement ce valet modèle regardait comme siens la fortune, le talent, le succès de son maître. « Nous n'en pourrons plus demain, grommelait-il ; y a-t-il du bon sens à cela ? Nous jouons *le Barbier de Séville* et *le Mercure galant* : mais il y a de quoi crever ! »

Préville aimait à s'entourer d'originaux, fussent-ils de fieffés parasites, de ces gens qui sont, « en chair et en os, de véritables résumés à la façon de La Bruyère. » L'un d'eux, Saint-Amand, ex-comédien de province, avaricieux sublime, capable de faire cuire des œufs à la coque sous le verre grossissant d'un cadran de soleil, vient demander l'hospitalité pour une nuit, prend ses aises et demeure chez lui quinze ans. Après avoir quitté le théâtre en 1786, il fut sollicité par ses camarades en détresse, reparut sur la scène en 1791 avec M^{me} Préville, et repassa tous ses rôles avec succès. Cependant l'âge, la perte de ses pensions, les fureurs de la révolution avaient énérvé son corps et son esprit ; sa vue, sa mémoire, s'étaient affaiblies, son âme s'emplissait de spectres menaçans, et, un jour qu'il jouait *Larisole*, un de ses plus grands triomphes, il dit à son neveu en entrant dans la coulisse : « Doublons le pas ; nous voici dans la forêt ; la nuit est sombre, et nous aurons de la peine à nous en tirer (il se croyait dans la forêt de Senlis). — Eh non, mon oncle, reprit Champville, c'est une toile peinte qui vous trompe : vous venez de jouer *Larisole* ; vous traversez le théâtre

pour aller vous habiller en procureur et en abbé. » — Préville serrant la main de son neveu : « Tu as raison, ne me quitte pas ; c'en est fait, je ne jouerai plus la comédie. » Il se retira à Beauvais, mais l'arrestation de la Comédie acheva de troubler sa raison ; en dehors de ses intimes, il ne reconnaissait plus personne, les autres étaient des agens chargés de le conduire au tribunal révolutionnaire. Un de ses amis imagina le stratagème suivant : « Vous êtes dénoncé comme contre-révolutionnaire, lui dit-il, mais le tribunal est tellement convaincu de votre innocence qu'au lieu de vous appeler devant lui, c'est ici, dans votre salon, qu'il se réunira pour vous juger. Apprêtez-vous donc à comparaître, et surtout, de la fermeté. » Préville, frappé de cette idée, prépare ses moyens de défense, consulte des avocats auxquels on a fait la leçon ; il prête l'oreille aux bruits de la rue, entend ces paroles prononcées par des affidés : *Mémoire justificatif du citoyen Préville, l'ami, le père des pauvres, injustement accusé!* Au jour dit, il se présente et plaide sa cause devant des juges qui, à l'unanimité, le déclarent innocent. Il n'est pas coupable ! il n'est pas coupable ! répètent avec enthousiasme cent voix. On l'entoure, on l'embrasse, on l'acclame, et du coup les noires visions disparurent, tant et si bien qu'une dernière fois il reparut sur la scène, lorsque, rendus à la liberté, les comédiens rouvrirent enfin leur théâtre, et joua dans *Mélanide*, *les Fausses confidences* et *le Bourru bienfaisant*.

Une lettre inédite de Suzanne Brohan à M. Delaunay fournit d'intéressans détails sur Fleury, professeur au Conservatoire, et déjà au déclin de sa carrière (1).

Fontenay-aux-Roses, 18 may 1881.

Cher monsieur Delaunay,

.....
 Nous avons parlé dimanche du célèbre Fleury que vous n'avez pu connaître, très heureusement pour vous... et pour le public. Eh bien, moi, je l'ai vu *un jour* qui fut pour moi comme un rêve, et dont le souvenir est resté un des plus chers de ma pauvre enfance. J'avais onze ans... Comme Lisette, « je parle de longtemps ! » Je venais d'être présentée au Conservatoire, et le bon M. Perne, alors directeur, m'avait fait inscrire pour la classe de M. Fleury. J'étais une enfant extrêmement timide. Le grand jour de l'audition arrive, le garçon de classe me désigne un banc où je vais m'asseoir. Ma mère se place derrière moi. La classe était au grand complet, et le fauteuil où vous professez aujourd'hui

(1) M. Delaunay m'a gracieusement donné connaissance de cette lettre.

d'hui attendait le maître d'alors. Ce spectacle était pour moi très imposant et déjà bien troublant! — Fleury entre, s'assied et donne à plusieurs élèves des leçons excellentes, sans aucun doute, mais dont je n'entendis pas un mot, tant mon cœur sautait, et tant mes oreilles bourdonnaient. Enfin le maître, après avoir consulté une feuille qui était sur la table, appelle un nom... le mien! — Je me lève vivement, puis je reste là, droite, immobile, incapable de faire un pas. Je devais avoir une mine bien effarée, car le cher homme me prit en pitié. « Vous avez donc bien peur, ma pauvre petite? » me dit-il. — Moi, hors d'état d'articuler un mot, je fis signe que oui! — « Voyons! venez ici, près de moi. » Sa voix s'était faite très douce, et je trouvai la force de faire quelques pas vers son fauteuil. Alors il me plaça entre ses genoux, prit mes deux mains dans une des siennes, de l'autre écarta de mon front mes cheveux qui s'étaient aussi effarouchés, et me dit doucement : « Regardez-moi! » J'osai lever les yeux sur lui, et je vis un aimable visage, vieux et laid, avec un bon sourire un peu railleur et des yeux noirs tout pleins de malice et de bonté. « Eh bien! est-ce que j'ai l'air si méchant? » Je secouai la tête pour dire non! — « Alors de quoi avez-vous peur? » Involontairement je jetai un regard de méfiance du côté des jeunes gens qui se mirent à rire tout bas de ma sauvagerie. — « Ah! bien... je comprends! Ce sont ces mauvais garçons-là qui vous effraient. Oui, ils sont moqueurs! mais attendez! nous allons bien les attraper! Donnez-moi votre livre, c'est moi qui vais vous donner la réplique, et vous allez me conter cela... tout bas... à l'oreille. » Ce qui fut fait à la lettre, entre ses genoux. Je lui dis, me penchant à son oreille, un fragment du joli petit rôle de Rose dans *l'Optimiste*. Après quoi il me dit que ce n'était pas mal du tout, que ma prononciation était bonne. Il me mit un baiser au front, me donna une petite tape d'amitié sur la joue et me renvoya à mon banc... ravie et acceptée. Cette bonté, cette grâce, m'étaient entrées au cœur, et je me faisais une fête de revoir le bon maître. Hélas! il ne revint plus. Le jour même où je fus reçue par lui était le dernier de son professorat; puis il donna sa représentation de retraite, et tout fut dit. Donc je n'ai pas vu jouer le grand artiste, mais à soixante-deux ans de distance j'ai été embrassée par le Fleury des temps passés et par le Fleury de nos jours. J'ai le droit d'être fière, — et je le suis.

Votre affectionnée,

SUZANNE BROHAN.

On voit se dessiner ici certains traits du caractère de Fleury : l'aménité, le tact, la bonne grâce. Homme du monde, et si parfaitement gentleman qu'on l'aurait cru né sur les genoux d'une du-

chesse, lui, le fils du directeur des spectacles de Nancy, ayant fréquenté dans sa jeunesse les enfans des meilleures familles de la ville, débutant à l'âge de sept ans, embrassé par le roi Stanislas et la belle marquise de Boufflers, conduit chez Voltaire qui lui donne des leçons de *probité dramatique*, tire son horoscope et lui conseille de s'étudier dans son cabinet, de s'oublier sur le théâtre, complimenté plus tard par Louis XV pour avoir généreusement excusé cinq jeunes gens de grande maison coupables de rapt contre une actrice qu'il défendit l'épée à la main, brave, spirituel et ignorant comme ces nobles qui l'admettaient dans leur intimité, mais de cette ignorance ornée qui, à défaut de Vaugelas, reçoit l'éducation de la mémoire, se pare de mots fins, de tirades animées, applique dans la conversation les préceptes de Corneille, Molière, Racine, appelle à son aide l'observation, les dons naturels, et finit presque par donner l'illusion du savoir ou en tout cas vous fait la réputation d'un aimable diseur de riens. Les goûts aristocratiques de Fleury, ses rapports avec la bonne compagnie eurent une action réflexe sur son talent : c'est là, sans doute, qu'il apprit à imiter les airs de fatuité, la politesse moqueuse des gens de cour envers les bourgeois, c'est à cette source première qu'il puisa cette finesse des intonations, cette intelligence des détails qui le placèrent hors de pair dans le théâtre de Marivaux. Pour persifler quelqu'un, il eut non-seulement le coup de poignard, mais comme on disait alors, la révérence dans la voix. Le comte d'Artois, à propos de son rôle du marquis dans *Turcaret*, opinait : « J'ai vu Molé dans le marquis du Lauret, il ne s'était enivré que de piquette ; aujourd'hui Fleury s'est enivré de champagne. » Mais aussi quel souci de la vérité, quelle fièvre de perfection, quelle ardeur à s'envelopper pour ainsi dire du personnage qu'il joue, à rendre saisissante, palpable la fiction, à faire parler ce qui est muet dans le livre, ce qui est enterré dans le cimetière de l'histoire, à écouter les prédicateurs, les avocats célèbres, s'initier à leurs procédés ! Tel Molé, grand admirateur de Mirabeau qu'il appelait le Gluck du discours parlé et considérait comme un sublime musicien sans notes. Lui-même ou plutôt son rebouteur littéraire, M. Laffitte, a conté avec quel soin il composa son rôle de Frédéric II dans la comédie des *Deux Pages*. C'est d'abord un officier du prince Henri qui lui donne de précieux renseignemens sur le philosophe de Sans-Souci ; puis il achète des livres, des dessins qui représentent le héros, se lève, marche, mange trois mois entiers avec la pensée qu'il est Frédéric, endosse chaque matin l'habit militaire avec « le chapeau militaire, les bottes, et tous les accessoires du costume : car les vêtemens neufs nuisent à l'aisance, il faut avoir l'air d'être né dans son costume et que

celui-ci soit comme le plumage de l'oiseau. » Il a sans doute entendu dire que la Guimard se plaçait tous les matins devant son portrait à vingt ans, et là, étudiant les nuances et la théorie de la palette, un miroir d'un côté, de l'autre des pinceaux et des couleurs, elle refaisait à son visage les grâces, la jeunesse d'antan : de même il place sur un pupitre le portrait de Ramberg, et, à l'aide d'épingles noircies, de couleurs, il cherche à ressembler au roi de Prusse. Frappé de cette pensée qu'on se met en harmonie avec l'objet qui nous impressionne, qu'on est le miroir obéissant des choses pathétiques, il va plus loin encore, et le voilà rêvant de sièges, parlant à ses généraux, haranguant ses troupes et gagnant des batailles, jouant de la flûte, appelant son chat Alcmène du nom de la chienne favorite de son modèle ; enfin, il s'essaie aux échecs, parce qu'il arrive à considérer celui-ci comme un sublime mathématicien, comme un habile joueur d'échecs habitué à faire mat son adversaire. Le public battit des mains quand il vit les autres acteurs, Contat, Dazincourt, Raucourt dans le premier acte ; mais lorsque Frédéric II parut, ce fut comme une révélation, l'admiration éclata aux premiers mots, à son premier geste, et, à la fin de la pièce, Fleury recevait son baptême de grand comédien (1789) : le prince Henri de Prusse lui envoya une tabatière ornée de diamans et d'une miniature du roi, avec cette pensée en guise de compliment : Il y a de l'âme au fond de toutes les grandes choses. Cette fois Molé ne pouvait plus dire que la comédie *fleurirait* bien sans lui, car il commença à le remplacer dans les rôles de sa jeunesse, de telle façon qu'on ne l'oubliait pas assurément, mais qu'on ne le regrettait point. Est-il besoin d'ajouter que les opinions aristocratiques de Fleury, le talent qu'il montra dans *l'Ami des lois* et *Paméla* contribuèrent à sa longue détention en 1793-1794 ? Mais avant comme après cette éclipse forcée, et jusqu'en 1818, il demeura le précieux collaborateur de la comédie, et le public de la révolution, de l'empire, de la restauration, ne cessa de confirmer le verdict du public de l'ancien régime.

La révolution émancipa les comédiens et abolit leurs privilèges : déclaration des droits de l'homme, motions de Rœderer, de Clermont-Tonnerre en faveur des juifs, des acteurs et du bourreau, supplique des comédiens au président de la Constituante, leur cause combattue par Maury et par Lezay-Marnesia qui invoque l'autorité de Jean-Jacques, plaidée par Robespierre, Duport, Mirabeau, le décret du 26 décembre 1789 qui leur accorde la jouissance de tous les droits de citoyen, les déclare accessibles aux emplois civils et militaires. Ils se hâtèrent de les envahir avec l'enivrement de prisonniers délivrés qui marcheraient en tous sens pour se prouver à eux-mêmes leur liberté : Naudet est élu colonel de la garde natio-

nale, Grammont lieutenant-colonel, Brizard capitaine, des acteurs deviennent représentans du peuple. Si le royaume du ciel ne leur est pas solennellement ouvert par assis et levé, si Talma se heurte au refus du curé de Saint-Sulpice lorsqu'il veut se marier, et n'arrache pas un vote formel à l'assemblée nationale, l'institution du mariage civil lui donne satisfaction, puisqu'il peut régulièrement se marier sans recourir à l'église; comme les registres de décès et la police des cimetières sont enlevés au clergé en même temps que les mariages, le comédien, à défaut de sépulture religieuse, aura la sépulture civile. Le voilà affranchi aussi du despotisme des gentils-hommes de la chambre, mais la rançon coûtera cher, car il tombe sous le joug de la municipalité, surtout sous la domination du parterre plus capricieux, plus tumultueux que jamais, du parterre qui s'est fait peuple, et qui, affranchi de la tutelle monarchique, apporte au théâtre l'écho des passions de la rue, des clubs, des sections: aux vociférations des tape-dur succéderont les calembours des beaux qui *allusionnent* au théâtre. Le tonnerre, observait-on, vient d'être arraché aux dieux ivres, mais il y a plusieurs sortes d'ivresse; et l'on sait le joli billet de la marquise de Simiane à son ancien adorateur, le général Lafayette, en lui envoyant une pomme tombée dans sa loge pendant une représentation houleuse: « Permettez-moi de vous adresser le premier fruit de la révolution qui soit venu jusqu'à moi. »

Un autre danger menaçait les comédiens: les auteurs portent devant l'assemblée constituante leurs doléances, leurs griefs, les revendications des forains. Le 24 août 1790, La Harpe présente une adresse où sont énumérés les titres des gens de lettres, ces libérateurs de l'esprit humain, ces initiateurs de la révolution, à la reconnaissance de l'assemblée. Conclusion: autoriser toutes les troupes théâtrales à jouer les œuvres des auteurs morts, devenues ainsi propriétés nationales, assurer aux vivans la propriété de leurs pièces. La pétition avait pour signataires Sedaine, Cailhava, Ducis, Fenouillot, Lemière, Laujon, Marie-Joseph Chénier, Mercier, Pallisot, Fabre d'Églantine, Framery, André de Murville, Forgeot, de Sauvigny, de Maisonneuve, Vigée, Chamfort, etc. On devine le scandale qu'une telle prétention produisit à la comédie; la noblesse avait eu sa nuit du 4 août, rien de semblable à attendre de ces messieurs. Quoi! se lamentent-ils, plusieurs troupes joueraient dorénavant nos pièces! Quel attentat à l'œuvre de Molière et de Louis XIV, qui voulaient que tous les grands talens, rassemblés sur la même scène, fussent encouragés à une généreuse émulation par cette réunion même! Ne va-t-on pas ôter à la nation les seuls artistes qui puissent comprendre les maîtres, parce qu'eux seuls les ont étudiés vingt ans pour se rendre dignes de les jouer pendant dix

autres? De quel droit les auteurs modernes viennent-ils attaquer des conventions faites avec les anciens poètes du Théâtre-Français? Sont-ils leurs successeurs et héritiers? stipulent-ils des intérêts de famille? Voici vingt extraits de nos registres qui démontrent à quels titres nous avons acquis les pièces de notre répertoire. Lisez, messieurs de la Constituante : donné à Molière pour les *Précieuses ridicules*, en plusieurs acomptes, 1,000 livres; 2,000 livres à Pierre Corneille pour son *Attila*: en 1670, donné 2,000 livres à Thomas Corneille, prix fait pour sa *Bérénice*. En 1673, payé à M. de La Calprenède pour une pièce de théâtre qu'il doit faire, 100 livres. — N'est-ce pas sur la foi de la propriété de toutes ces pièces que, pendant plus d'un siècle, nous avons contracté, transigé, acquis des immeubles, créé des rentes, stipulé une foule de conventions? Et Fleury, qui avec Dazincourt et Molé avait signé le mémoire, répétait un mot de sa nourrice la cardeuse sur des avancés de son temps : « Ces gens d'aujourd'hui, parce qu'ils ont un peigne à carder, prétendent qu'ils doivent avoir le droit de coucher sur tous les matelas de la ville. »

La bataille continua. Vous avez, ripostaient les auteurs, acquis le droit de jouer les pièces ; mais le droit de les jouer seuls, vos actes n'en disent pas un mot. Le privilège n'étant plus, l'exclusif tombe en même temps, et tout le monde rentre dans ses droits. Au reste, les anciens auteurs n'ont pas stipulé librement, puisque le monopole de la comédie ne permettait point de faire jouer ailleurs leurs pièces. Votre propriété rentre dans la catégorie des biens de mainmorte que la Constituante vient d'attribuer à la nation : celle-ci doit être propriétaire des œuvres dramatiques après que les auteurs et les comédiens en ont retiré un bénéfice convenable.

Le 13 janvier 1791, Le Chapelier lut à la Constituante son rapport sur la pétition des auteurs : la loi votée le même jour décrète la liberté industrielle, abolit la censure, reconnaît la propriété littéraire. Dorénavant, chaque citoyen peut, après en avoir fait la déclaration à la municipalité, élever un théâtre public et y représenter toute sorte de pièces ; les ouvrages des auteurs morts deviennent propriétés publiques cinq ans après leur décès ; sous peine de confiscation du produit total des représentations, ceux des auteurs vivans ne peuvent être joués sans leur consentement par écrit. Jadis le public avait supporté avec impatience la présence des gardes établis par les gentilshommes de la chambre afin de le surveiller ; désormais, la garde ne devait pénétrer que dans le cas où la sûreté publique serait compromise, et sur la réquisition expresse de l'officier civil. Quant aux théâtres de province, les auteurs jusqu'alors n'avaient pas de rapports avec eux, parce qu'aucune loi

ne consacrait la propriété littéraire ; ils cédaient leurs droits à un imprimeur, à un graveur, qui à leur tour vendaient les ouvrages aux directeurs. La loi de 1791 troublait ceux-ci dans leur usurpation, ils protestèrent violemment, et Gudin de La Brenellerie les compara spirituellement à cet Arabe qui se plaignait au cadi que les pèlerins se réunissaient en caravane, ce qui empêchait les hordes du désert de les détrousser. La loi du 24 juillet 1793 consacra enfin les droits des auteurs.

Beaucoup de comédiens restaient entachés d'aristocratie et regrettaient l'ancienne cour ; un coup si rude acheva de les exaspérer, et cette colère se traduisit par une sourde rancune qui devait leur porter malheur. C'est ainsi, ce sera toujours ainsi : à l'heure où s'accomplit un progrès, quelques hommes souffrent, tombent, quelques intérêts pâtissent ; l'injustice elle-même, sanctionnée par la prescription du temps, emprunte la voix, les argumens, la conviction du droit. Ces hommes dépossédés traînent un cortège de cliens plus dignes de pitié qu'eux-mêmes, ces intérêts sacrifiés ont groupé un réseau d'autres intérêts qui semblent respectables, ces privilèges servent parfois, terrible ironie de la morale, à jeter des semences de bonté, d'harmonie, de générosité. La féodalité, qui fit serfs l'homme et la terre, créa ces monnaies idéales, la chevalerie, le culte de l'honneur, les croisades ; des tyrannies violentes ont favorisé l'éclosion d'admirables chefs-d'œuvre ; le droit d'aînesse, les majorats, les substitutions, les corporations, maintenaient dans des cadres étroits, mais solides, l'ancienne société. Il semble qu'un génie malin se complaise à perpétuer la confusion des âmes, le brouillard des esprits, à accumuler montagnes et abîmes entre les effets et les causes, en imprimant aux lois de l'homme des résultats inattendus. Tant d'incertitude devrait inspirer quelque modestie aux esprits absolus, nous rendre tolérans envers ceux qui défendent des dogmes, des institutions surannés. Cependant, au milieu des noirs nuages et de la tempête, un phare est apparu, dont la tremblante lumière nous guide vers la vérité, au moins vers des vérités meilleures que l'antique erreur : depuis 1789, un principe nouveau s'affirme dans le monde, la liberté, la justice, mais cette liberté, cette justice, qui profitent au grand nombre, le droit aux plus faibles de se faire entendre, de revendiquer leur part de bonheur, la pitié des destinées humaines, et cette inquiétude de l'infini qui, pour beaucoup de nobles âmes, remplace les symboles un peu décolorés des religions positives.

L'INFLUENCE ET L'AVENIR

DES

IDÉES CARTÉSIENNES

On s'est souvent demandé, tout en déplorant la mort prématurée de Descartes à cinquante-trois ans, si, par une vie plus longue, il aurait beaucoup ajouté à ses chefs-d'œuvre. Sa pensée, dit-on, n'était-elle pas déjà fixée pour jamais? sa confiance en l'infaillibilité de sa méthode n'était-elle pas inébranlable? Il avait une aussi belle obstination dans ses idées que s'il eût été le « Breton » le plus bretonnant. Voulut-il jamais changer une ligne à ce qu'il avait écrit? S'il avait vécu, ajoute-t-on, il se serait probablement contenté de faire des découvertes nouvelles dans les mathématiques, la physique et la médecine. — On oublie la morale. Si nous voulions, nous aussi, nous lancer dans les hypothèses, nous croyons que Descartes n'aurait pu résister au désir d'édifier une théorie de l'homme et de la conduite. C'était la préoccupation qui, après sa mort, devait aller dominant chez ses grands disciples, comme Spinoza, et qui allait aboutir à une nouvelle doctrine de la vie, à une *éthique*.

Chez Descartes même nous voyons s'accroître, avec les années, le souci des questions psychologiques et morales, qui contraste avec ses premières préoccupations, d'abord scientifiques, puis toutes métaphysiques. Victor Cousin, Jouffroy et Saisset nous ont représenté Descartes comme « un homme qui passe sa vie à observer *en lui-même* le travail de la pensée, le jeu des passions, etc. »

Mais Descartes, nous l'avons vu, passa la plus grande partie de sa vie à observer les hommes de toutes les nations et de tous les pays, à épier les phénomènes curieux de la nature, à poursuivre des découvertes de mathématiques, à résoudre les innombrables problèmes que lui envoyaient le père Mersenne et les autres mathématiciens du temps, à faire des expériences de chimie, à disséquer et « anatomiser » des animaux, dont il montrait à ses amis les cadavres et squelettes en disant : « Voilà ma bibliothèque. » Et quand il se repliait sur lui-même, ce n'était point pour y étudier ce que son disciple Spinoza appelait avec dédain les historioles de l'âme ; c'était pour y chercher le point de coïncidence entre la réalité et la pensée ; ce point, il le trouvait dans deux idées : celle du moi et celle de l'être parfait, qui ont le privilège, selon lui, de nous faire toucher à la fois l'idéal et le réel.

Cependant la psychologie, à la fois métaphysique et scientifique, attirait de plus en plus l'esprit de Descartes. En 1646, il compose son *Traité des passions de l'âme*, sur les instances de la princesse Élisabeth ; plus tard il envoie à la reine de Suède son manuscrit, qui ne fut publié qu'en 1649, à Amsterdam. Descartes se plaisait à avoir pour disciples des femmes de haute intelligence. Il leur trouvait moins de préjugés, un esprit plus naturel, plus ouvert, plus sincère, par cela même une heureuse docilité, et tant d'empressement à le suivre ! Les femmes d'ailleurs, ayant le sens délicat des choses du cœur et de la conduite, s'intéressent surtout aux questions psychologiques et morales. Si Descartes commente Sénèque, s'il recherche en quoi consiste le souverain bien, c'est pour répondre soit à Élisabeth, soit à Christine ; et ce sont encore les questions posées par Christine qui lui font écrire à Chanut son admirable lettre sur l'amour. Descartes atteignait d'ailleurs l'âge où ces problèmes préoccupent davantage ; il était « fatigué de la géométrie, » il croyait avoir épuisé la métaphysique ; il songeait surtout à écrire sur l'homme.

Toute grande doctrine aboutit toujours à la pratique, et, nous le savons, Descartes lui-même avait le souci des applications autant que des spéculations ; c'est un des traits caractéristiques de son génie. En tout cas, sa philosophie devait avoir, sur son siècle et sur les suivans, une influence psychologique et morale, littéraire même, non pas seulement scientifique et métaphysique. Pour comprendre la nature et l'étendue de cette action, examinons d'abord les idées de Descartes lui-même sur la psychologie, sur la morale et sur l'esthétique. Nous nous élèverons ensuite à des considérations générales sur le passé du cartésianisme et sur son avenir. Le cartésianisme touche à tant de hautes questions, il offre un intérêt à la fois si national et si humain, qu'on ne trouvera

pas superflu d'en montrer l'influence toujours vivante et d'en dégager les élémens à jamais durables.

I.

La psychologie de Descartes n'est point celle des écossais ni des éclectiques, c'est la psychologie physiologique de notre époque, dont on peut le considérer comme le fondateur. Pour Descartes, il n'y a pas de psychologie détachée, qui serait indépendante de la métaphysique d'une part, de la physiologie de l'autre. Étudiez-vous les faits particuliers et les lois particulières de la vie intérieure, les passions et les émotions, tout ce qui provient de ce que l'esprit est uni à la matière et « ne fait qu'un avec elle, » alors, les mouvemens de l'organisme rendront compte de ce qui, dans nos états internes, peut devenir l'objet d'une vraie science. Étudiez-vous la pensée et ses lois radicales, ce que Descartes appelle les « principes de la connaissance humaine, » identiques aux principes de l'existence telle que nous pouvons la saisir ; alors vous êtes en pleine métaphysique. De même, lorsque vous étudiez la volonté libre, avec sa puissance infinie en Dieu et même chez l'homme. Les phénomènes de la nature humaine sont donc, pour Descartes, ou tout intellectuels et métaphysiques, ou tout corporels et mécaniques. Ou plutôt, ils sont toujours à la fois une série de « pensées » et une série de « mouvemens. »

On peut considérer le *Traité des passions de l'âme* comme le premier modèle de la psychologie scientifique aujourd'hui en honneur. La physiologie, en effet, n'y tient pas moins de place que la psychologie même. La théorie de l'association ou liaison des idées, expliquée par la liaison des traces du cerveau et par le mécanisme de l'habitude, se trouve esquissée dans Descartes, très développée chez Malebranche et Spinoza ; si bien que cette théorie prétendue anglaise est encore cartésienne. Mais, chez Descartes, tout tend à cette forme déductive que Spinoza devait, dans son *Éthique*, adopter en l'exagérant. Spinoza a fait la géométrie des passions, Descartes en a fait la physiologie.

Supposez, dit Descartes, un pur esprit, comme celui d'un ange, dans un corps humain, mais conservant son caractère « d'âme distincte, » il n'aurait pas « les sentimens tels que nous ; mais il percevrait seulement les mouvemens causés par les objets extérieurs ; et par là, il serait différent d'un véritable homme. » Nos sentimens et nos sensations sont donc les représentations obscures des mouvemens utiles ou nuisibles à la vie et tiennent à ce que nous ne sommes pas des intelligences « distinctes. » La passion proprement dite ou émotion est un état de conscience confus, « une

pensée confuse, » excitée « par le mouvement des nerfs » et qui a pour résultat, remarque ingénieusement Descartes, de « disposer l'esprit à cette autre pensée plus claire en laquelle consiste l'amour raisonnable. » Qu'est-ce, par exemple, que le sentiment de la soif, produit par la sécheresse de la gorge? C'est un état concret de la conscience, « une pensée confuse qui dispose au désir de boire, mais qui n'est pas ce désir même. » Pareillement, dans l'amour, « on sent je ne sais quelle chaleur autour du cœur, » qui fait « qu'on ouvre même les bras comme pour embrasser quelque chose, » mais ce sentiment de chaleur n'est point encore l'union de volonté avec l'être aimé; « aussi arrive-t-il quelquefois que le sentiment ou la passion de l'amour se trouve en nous sans que notre volonté se porte à rien aimer, à cause que nous ne rencontrons point d'objet que nous pensions en être digne. » Il faut donc toujours, selon Descartes, distinguer l'élément physique des passions, qui se retrouve jusque chez les animaux et qui, par conséquent, n'est qu'un mécanisme nerveux, d'avec l'élément intellectuel, qui n'existe que chez un être pensant. Théorie originale et profonde, qui contient en germe bien des vérités aujourd'hui reconnues. Descartes anticipe les recherches de Darwin sur l'expression des émotions. De plus, il comprend ce que bien des psychologues contemporains méconnaissent encore : que ce qui nous semble « l'expression » de nos passions est, en grande partie, un élément intégrant et constitutif de ces passions mêmes. La peur, par exemple, en tant que *passion*, n'est point constituée par ce raisonnement intellectuel : — Voici une bête nuisible, donc je fuis. — Elle est constituée par la conscience même des mouvemens automatiques et réflexes que provoque, « sans notre volonté, » l'image de l'objet terrible surgissant dans le cerveau. Avoir peur, c'est percevoir confusément la tempête cérébrale et nerveuse qui aboutit mécaniquement aux mouvemens des jambes; avoir peur, c'est se sentir entraîné mécaniquement à fuir. A l'automatisme, selon Descartes, il appartient de commencer, indépendamment de notre volonté, tous les mouvemens utiles à notre conservation, et de les propager dans les muscles par une « ondulation réflexe. » Aussi notre volonté ne peut-elle agir directement sur nos passions et émotions : le changement qu'elle désire n'a lieu, dit Descartes, que si « la nature ou l'habitude a joint tel mouvement à telle pensée. » De même, ajoute Descartes, essayez de dilater ou de contracter votre pupille, vous n'y parviendrez pas : car « la nature a joint ce mouvement non à la volonté de dilater ou contracter, mais à la volonté de regarder des objets distans ou rapprochés. » Nous sommes donc obligés d'agir indirectement sur nos passions, en évoquant des images contraires à celle dont nous voulons refréner

les effets; nous contre-balançons une pensée par une autre pensée, une passion par une autre passion. Toutes vérités confirmées par la psychologie contemporaine.

Non moins remarquables sont et la classification et l'analyse des diverses passions de l'âme. On sait que Descartes ramène tout à six passions primitives : l'étonnement, l'amour, la haine, le désir, la joie et la tristesse. L'étonnement est, pour ainsi dire, une passion préliminaire qui devance toutes les autres, parce qu'elle est l'espèce de choc nerveux et intellectuel produit par un objet nouveau, avant même que nous connaissions ce que cet objet a d'avantageux ou de nuisible et que nous puissions aussi l'avoir en amour ou en aversion. On n'a guère compris ce qu'il y a de vérité dans cette théorie de Descartes sur l'étonnement; ne rappelle-t-elle pas, cependant, les doctrines des psychologues contemporains? Ceux-ci, avec Spencer, considèrent le choc nerveux comme le phénomène fondamental du côté physiologique; et du côté psychologique, ils considèrent le sentiment de la différence ou de la *nouveauté*, par conséquent « l'étonnement, » comme le corrélatif mental du choc nerveux. C'est donner raison à Descartes. L'étonnement est, pour ainsi dire, la passion de l'intelligence; les cinq autres passions sont plutôt celles de la volonté, puisqu'elles dérivent de ce que l'objet nouveau qui nous a plus ou moins surpris « se trouve être bon ou mauvais pour nous. » Dans cette nouvelle catégorie de passions, c'est, selon Descartes, l'amour qui est primordial; la haine n'est qu'un amour se dirigeant à l'opposé d'un obstacle; le désir est l'amour de ce que nous ne possédons pas encore; la joie et la tristesse sont les sentimens causés par la présence ou par l'absence de l'objet aimé. Otez l'amour, dira Bossuet, vous ôtez toutes les passions; posez l'amour, vous les faites naître toutes. Et c'est encore ce que confirme la psychologie contemporaine.

En se combinant, les passions primitives produisent en effet toutes les autres. Descartes excelle à l'analyse de ces combinaisons subtiles et à l'explication des cas les plus embarrassans. Pourquoi, par exemple, trouvons-nous du plaisir jusque dans la fatigue des jeux où il faut de la force et de l'adresse, jusque dans les larmes versées à la vue de quelque grand malheur représenté sur la scène? — L'âme se plaît, répond Descartes, « à sentir, émouvoir en soi des passions, de quelque nature qu'elles soient, *pourvu qu'elle en demeure maîtresse.* » Si nous lisons « des aventures étranges dans un livre, » nous éprouvons tantôt de la tristesse, tantôt de la joie, de l'amour, de la haine, « et généralement toutes les passions, selon la diversité des objets qui s'offrent à notre imagination; » et pourquoi avons-nous du plaisir « à les sentir exciter en nous, » même les plus tristes? C'est, dit Descartes, que

« ce plaisir est une joie intellectuelle qui peut aussi bien naître de la tristesse que de toutes les autres passions. » Il y a donc, jusque dans les émotions qui dépendent de quelque mouvement des nerfs, un exercice de la *volonté* qui sent sa maîtrise et une émotion de nature *intellectuelle*, « qui n'est excitée en l'âme que par l'âme même. » L'élément volontaire et l'élément intellectuel des passions sont ainsi mis en lumière. Rappelons encore tant de pages fines et piquantes sur l'humilité vertueuse et vicieuse, sur la bonne et la mauvaise jalousie, sur la moquerie, qui est la revanche des plus imparfaits, « désirant voir tous les autres aussi disgraciés qu'eux, et bien aises des maux qui leur arrivent, » sur cette raillerie modeste qui, au contraire, reprend utilement les vices en les faisant paraître ridicules, mais « sans témoigner aucune haine contre les personnes : » ce n'est plus alors une passion, « mais une qualité d'honnête homme, laquelle fait paraître la gaité de son humeur et la tranquillité de son âme. » Non moins que Molière et La Bruyère, Descartes malmène les faux dévots qui, « sous ombre qu'ils vont souvent à l'église, qu'ils récitent force prières, qu'ils portent les cheveux courts, qu'ils jeûnent, qu'ils donnent l'aumône, pensent être entièrement parfaits, et s'imaginent qu'ils sont si grands amis de Dieu qu'ils ne sauraient rien faire qui lui déplaît. » Puis, flétrissant avec courage le fanatisme religieux de son temps, Descartes ajoute : « Tout ce que leur dicte leur passion est un bon zèle, bien qu'elle leur dicte quelquefois les plus grands crimes qui puissent être commis par des hommes, comme de trahir des villes, de tuer des princes, d'exterminer des peuples entiers pour cela seul qu'ils ne suivent pas leur opinion. »

C'est dans le bon usage des passions que Descartes met « toute la douceur et toute la félicité de cette vie. » En les examinant, il les trouve presque toutes « bonnes de leur nature, » sauf la lâcheté et la peur. Pour celles-ci, il a « bien de la peine à en deviner l'utilité, » — ce qui lui fait honneur. L'âme « peut avoir ses plaisirs à part, mais pour ceux qui lui sont communs avec le corps, ils dépendent entièrement des passions. » — « Notre âme, écrit-il encore à Chanut, n'aurait pas sujet de vouloir demeurer jointe à son corps un seul moment, si elle ne pouvait les ressentir ; » mieux vaudrait être un pur esprit. Nous n'avons donc à éviter « que leur mauvais usage et leurs excès. »

Telle est cette théorie des passions qui les ramène à un sentiment confus des mouvemens de l'organisme, provoquant, d'une part, l'éveil de l'étonnement intellectuel et, d'autre part, l'éveil de l'amour volontaire. On conviendra que cette doctrine offre encore une riche matière aux méditations de nos contemporains.

La psychologie de Descartes, avec ses deux aspects métaphysique

et physiologique, exerça une évidente influence sur celle de Malebranche, de Spinoza, de Bossuet même, qui joignirent toujours la considération des organes à celle de l'esprit. Elle contribua aussi, pour une certaine part, à accroître le goût de l'analyse psychologique qui devait caractériser le siècle de Louis XIV.

II.

L'influence du cartésianisme en morale fut beaucoup plus grande qu'il ne le semble au premier abord. Il est de mode d'attribuer peu d'importance à la morale de Descartes. On croit qu'il s'en est tenu à sa « morale de provision, » ou que, pour l'enrichir, il a emprunté aux anciens quelques vagues maximes.

Un critique éminent a dit ici même qu'il « n'y a pas de morale cartésienne ; » ou, si l'on veut qu'il y en ait une, « ce sera la morale de Montaigne, celle des sceptiques de tous les temps et de toutes les écoles : vivons comme nous voyons qu'on vit autour de nous, et ne nous mêlons pas de réformer le monde... On dirait en vérité que toutes les questions qui regardent la conduite n'ont pas d'importance à ses yeux (1). » Nous ne saurions nous ranger à cette opinion. Descartes nous dit, il est vrai, qu'il avait coutume de « refuser d'écrire ses pensées sur la morale, parce qu'il n'y a point de matière d'où les malins puissent plus aisément tirer des prétextes pour calomnier. » Le presse-t-on d'aborder enfin la théorie des mœurs, il se dérobe le plus souvent. Il allègue « l'animosité des régens et des théologiens. » On l'a tant blâmé, dit-il, « pour ses innocens principes de physique ! » que serait-ce donc « s'il allait s'occuper de morale ? » Il mène d'ailleurs « une vie retirée ; » son « éloignement des affaires le rend incompetent. » Aussi laisse-t-il la morale publique « aux souverains et à leurs représentans autorisés. » Il n'en est pas moins vrai que, sans écrire de traité, Descartes a indiqué avec précision sa doctrine de la vie. Et si cette doctrine eût été tellement banale, se serait-il fait prier à ce point pour la laisser entrevoir ?

On s'en rapporte là-dessus à ce jugement malveillant de son rival Leibniz : « Sa morale est un composé des sentimens des stoïciens et des épicuriens, ce qui n'est pas fort difficile, car déjà Sénèque les conciliait fort bien. » On verra tout à l'heure l'injustice de cette appréciation sommaire. Les historiens de la philosophie s'étant dispensés de reconstruire la morale de Descartes, nous essaierons cette reconstruction, d'un haut intérêt historique et philoso-

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 novembre 1888, les importantes *Études sur le XVII^e siècle* par M. Brunetière.

phique. Les lettres à la princesse Élisabeth et à Chanut sur la morale sont d'une plénitude et d'une profondeur qui nous rappellera Pascal. Leibniz n'y a voulu voir qu'un commentaire de Sénèque et d'Épictète, parce que Descartes y apprécie ces deux moralistes; mais, en réalité, c'est toute la morale de Spinoza que Descartes esquisse d'avance, surtout dans sa lettre à Chanut sur l'amour. Sans compter que la morale de Leibniz, — elle-même si peu développée, — s'y retrouve tout entière, avec quelque chose de plus et de mieux.

Ce qui frappe tout d'abord chez Descartes et ce qui est de grande conséquence, c'est la complète séparation d'avec la théologie révélée, dans cette partie même de la philosophie qui aboutit à la pratique. Console-t-il ses amis sur la perte de leurs proches et sur les autres misères de la vie, ou discute-t-il avec eux les principes abstraits de la morale, il s'en tient toujours « à la lumière naturelle; » sans rejeter la foi assurément, mais sans jamais la confondre avec la raison. Par là, tout d'abord, il préparait une véritable révolution en morale.

Sa doctrine de la vie se divise en deux parties : l'une qui n'est que le premier degré ou, comme il disait, la première « provision » du philosophe : c'est cette sagesse moyenne dont, en attendant mieux, il s'était contenté dans le *Discours de la méthode*; sagesse qui est d'ailleurs presque tout pour la plupart des hommes, parce qu'ils vivent surtout de la vie sensible. Pour ceux-là, la morale se confond en grande partie avec l'hygiène et la médecine. « L'esprit dépend si fort du tempérament et des organes du corps, que, s'il est possible de trouver quelque moyen qui rende *communément* les hommes plus sages et plus habiles qu'ils n'ont été jusqu'ici, je crois que c'est dans la médecine qu'on doit le chercher. » — Cet adage de Descartes n'est point pour déplaire aux naturalistes de notre temps. Mais c'est sur la métaphysique et sur la physique même, considérée comme science des lois du monde entier, que Descartes fonde « la plus haute et la plus parfaite morale : » celle du sage qui ne marche plus « à tâtons dans les ténèbres, » qui n'est plus réduit à chercher en tout le juste milieu. Connaissant les principes des choses et surtout le premier principe, le sage se propose de vivre en conformité et avec les lois de l'univers et avec la volonté d'où est sorti l'univers même. « La plus haute et la plus parfaite morale, présupposant une entière connaissance des autres sciences, est le dernier degré de la sagesse. » Descartes écrit à Chanut que « le moyen le plus assuré pour savoir comment nous devons vivre est de connaître auparavant quels nous sommes, quel est le monde dans lequel nous vivons, et qui est le créateur de cet univers que nous habitons. » Le souverain bien, « considéré

par la raison naturelle, » n'est en effet que « la connaissance de la vérité par ses premières causes, c'est-à-dire la sagesse, dont la philosophie est l'étude. » Aussi est-ce proprement « avoir les yeux fermés, sans tâcher jamais de les ouvrir, que de vivre sans philosopher. » L'étude de la philosophie « est plus nécessaire pour régler nos mœurs et nous conduire en cette vie que n'est l'usage de nos yeux pour guider nos pas. » Chaque nation est « d'autant plus civilisée et policée que les hommes y philosophent mieux, et ainsi c'est le plus grand bien qui puisse être dans un État que d'avoir de vrais philosophes. » (Épître dédicatoire des *Principes*.) Ne croyez-vous pas entendre d'avance les philosophes du XVIII^e siècle ?

De ces généralités, passons aux détails. Dans la puissance infinie du vouloir réside, selon Descartes, notre vraie grandeur; le bien n'est donc autre que la rectitude de la volonté ou la « bonne volonté. » — « Le souverain bien de chacun en particulier ne consiste qu'en une ferme volonté de bien faire et au consentement qu'elle produit. Dont la raison est que je ne remarque aucun autre bien qui me semble si grand ni qui soit entièrement au pouvoir de chacun. » Descartes interprète ainsi en son sens profond la grande distinction stoïcienne entre ce qui dépend de nous et ce qui ne dépend pas de nous, entre les biens de la volonté, qui sont seuls des biens, et les avantages extérieurs, qui n'ont pas un caractère de vraie moralité. « Un petit vase, dit Descartes, peut être aussi plein qu'un grand, encore qu'il contienne moins de liqueur; ainsi le plus disgracié de la fortune ou de la nature peut être rempli par le contentement du vrai bien. »

Mais cette doctrine stoïcienne n'est encore que préliminaire. Dans une de ses lettres à Élisabeth, Descartes déclare que, laissant là Sénèque, il va établir les idées directrices de sa propre morale. Ces idées sont au nombre de quatre. D'abord celle de l'être parfait, qui est « le véritable objet de l'amour; » puis l'idée de notre « esprit, » dont la nature, distincte du corps et « plus noble, » nous commande de nous détacher des choses corporelles; en troisième lieu, l'idée du « monde infini, » qui nous détache de la terre même, en nous empêchant de croire « que tous les cieus ne sont faits que pour le service de la terre ou la terre que pour l'homme; » la pensée de l'infini supprime ainsi, avec les fausses notions de causes finales, cette « présomption impertinente » par laquelle « on veut être du conseil de Dieu et prendre avec lui la charge de conduire le monde. » Enfin, la quatrième idée directrice de nos actes est la considération de notre rapport à la société universelle et au monde entier. Bien que chacun de nous soit « une personne séparée des autres, et dont par conséquent les intérêts sont en quelque façon distincts de ceux du reste du

monde, » il faut toutefois penser « qu'on ne saurait subsister seul, et que l'on est en effet l'une des parties de l'univers, et plus particulièrement encore l'une des parties de cette terre, l'une des parties de cet État, de cette société, de cette famille, à laquelle on est joint par sa demeure, par son serment, par sa naissance, et qu'il faut toujours préférer les intérêts du tout dont on est une partie. » Cette considération « est la source et l'origine de toutes les plus héroïques actions que fassent les hommes. » Chaque homme est donc obligé « de procurer, autant qu'il est en lui, le bien de tous les autres, et c'est proprement ne valoir rien que de n'être utile à personne. »

Le résultat pratique de ces connaissances sur l'être parfait, l'âme, le monde infini et la société universelle, ce sont les divers degrés correspondans de l'amour ; car l'amour est la volonté s'unissant aux divers biens que conçoit l'intelligence et passant ainsi de l'indétermination à une détermination progressive. Ici vont s'ouvrir à nos yeux les profondeurs de la morale cartésienne.

Chanut avait posé à Descartes, de la part de Christine, les questions suivantes : « Qu'est-ce que l'amour ? » — « La seule lumière naturelle nous enseigne-t-elle à aimer Dieu ? » Enfin, « lequel des deux dérèglemens est le pire, celui de l'amour ou celui de la haine ? » Descartes répond par une lettre qui est un chef-d'œuvre : d'avance y sont condensées les plus belles pages de Spinoza sur « l'amour intellectuel de Dieu, » fin suprême de toute morale. Descartes commence par distinguer entre « l'amour qui est purement intellectuelle et celle qui est une passion. » Lorsque notre âme aperçoit quelque bien présent ou absent, « elle se joint à lui de volonté, c'est-à-dire elle se considère soi-même avec ce bien-là comme un tout dont il est une partie, et elle l'autre. » Voilà, de l'amour intellectuelle, une définition que ni Pascal ni personne n'a jamais dépassée. Le bien est-il présent, continue Descartes, alors le mouvement de la volonté, « qui accompagne la connaissance qu'elle a que ce qui lui est un bien lui est uni, » constitue « la joie. » Est-il absent, c'est la « tristesse ; » est-il à acquérir, c'est le « désir. » Dans l'amour, la joie, la tristesse et le désir, ainsi considérés en eux-mêmes et dans leur pureté, il y a toujours volonté et intelligence, il n'y a pas encore *passion*. Sans doute la passion, ce reflet du corps, accompagne d'ordinaire l'amour intellectuelle ; ne l'oublions pas cependant, la passion n'est pas l'amour même, le désir n'est pas non plus l'amour : « Un désir fort violent peut être fondé sur une amour qui souvent est faible. » Il faudrait d'ailleurs, remarque Descartes, « écrire un gros volume pour traiter de toutes les choses qui appartiennent à cette passion. » Descartes voudrait lui-même, s'il était possible, que sa lettre devînt

ce volume, parce que parler de l'amour, c'est en subir le charme, et le naturel de l'amour est de faire « qu'on se communique le plus qu'on peut. » Descartes se communique donc encore, et il distingue excellemment trois sortes d'amour pour ce qui nous est inférieur, ou égal, ou supérieur. « La nature de l'amour étant de faire qu'on se considère avec l'objet aimé comme un tout dont on n'est qu'une partie, on transfère les soins qu'on a coutume d'avoir pour soi-même à la conservation du tout. » Voilà le principe. Or, si nous nous « joignons de volonté avec un objet que nous estimons *moindre* que nous-mêmes, par exemple si nous aimons « une fleur, un oiseau, » nous ne donnons pas notre vie pour ces objets, parce qu'ils sont des parties du tout moindres que nous-mêmes. Au contraire, dit Descartes, s'animant de plus en plus et emporté enfin à cette éloquence qui vient du cœur, « quand deux hommes s'estiment, la charité veut que chacun d'eux estime son ami plus que soi-même ; c'est pourquoi leur amitié n'est point parfaite s'ils ne sont prêts de dire en faveur l'un de l'autre : *Me me adsum qui feci, in me convertite ferrum.* » De même quand un particulier se joint de volonté à ses concitoyens et à son pays, si « son amour est parfaite, » il ne se doit estimer « que comme une fort petite partie du tout qu'il compose avec eux, et ainsi ne craindre pas plus d'aller à une mort assurée pour leur service qu'on ne craint de tirer un peu de sang de son bras pour faire que le reste du corps se porte mieux. Et on voit tous les jours des exemples de cette amour, même en des personnes de basse condition, qui donnent leur vie de bon cœur pour le bien de leur pays. » De là suit cette dernière conséquence, que nous pouvons aimer non-seulement nos inférieurs, nos égaux, nos supérieurs, mais ce qui est supérieur à tout le reste, Dieu. Et notre amour envers Dieu « doit être sans comparaison la plus grande et la plus parfaite de toutes. »

Telle est la réponse de Descartes au premier problème posé par Christine. Maintenant, pour passer au second, pouvons-nous « véritablement aimer Dieu par la seule force de notre nature? » — C'est ici que les théologiens vont dresser l'oreille. — « Je n'en fais aucun doute, » répond Descartes sans hésiter. « Je n'assure point que cette amour soit méritoire sans la grâce, je laisse démêler cela aux théologiens ; mais j'ose dire qu'au regard de cette vie, c'est la plus utile et la plus ravissante passion que nous puissions avoir, et même qu'elle peut être la plus forte. » Qu'est-ce en effet que Dieu, sinon un « esprit ou une chose qui pense? » Nous qui sommes « pensée, » nous lui ressemblons donc, « et nous venons à nous persuader que notre âme est une émanation de sa souveraine intelligence, et *divinæ quasi particulam auræ.* » Et si

nous considérons le monde « sans l'enfermer en une boule, comme ceux qui veulent que le monde soit fini, » notre âme s'élargit elle-même, s'égale à l'univers, le dépasse; « et la méditation de toutes ces choses remplit un homme qui les entend bien d'une joie si extrême qu'il pense déjà avoir assez vécu. » Il aime Dieu si parfaitement « qu'il ne désire plus rien au monde; il ne craint plus « ni la mort, ni les douleurs, » et, « recevant avec joie les biens sans avoir aucune crainte des maux, son amour le rend parfaitement heureux. » Nous voilà loin de la « morale de provision. »

Reste le dernier problème, fort subtil : qu'est-ce qui nous rend pire, d'une amour déréglée ou de la haine? Descartes répond : — « Voyant que l'amour, quelque déréglée qu'elle soit, a toujours le bien pour objet, il ne me semble pas qu'elle puisse tant corrompre nos mœurs que la haine, qui ne se propose que le mal. » — Voyez plutôt : — « Les plus gens de bien deviennent peu à peu méchants lorsqu'ils sont obligés de haïr quelqu'un. » — L'amour déréglée n'en est pas moins, au point de vue des résultats pratiques, plus dangereuse parfois que la haine; car l'amour « a plus de force et de vigueur que tout le reste, » surtout que la haine; si bien que « ceux qui ont le plus de courage aiment plus ardemment que les autres; et, au contraire, ceux qui sont faibles et lâches sont les plus enclins à la haine. » Si donc l'amour s'attache à des objets indignes, le voilà qui tourne vers le mal la force qu'il avait pour le bien. En conséquence, toute la morale se résume à savoir aimer ce qui est vraiment digne d'amour. Car là est la sagesse, là est la force. Là aussi est béatitude. Tout notre « contentement, » toute notre joie « ne consiste qu'au témoignage intérieur que nous avons d'avoir quelque perfection. » L'échelle de nos perfections est donc celle même de nos joies. Et pourtant, à ce sujet, Descartes avoue qu'il s'est « proposé un doute : » ne vaut-il pas mieux parfois se faire illusion à soi-même « en imaginant les biens qu'on possède plus grands et plus estimables qu'ils ne sont en effet? » Ou « faut-il connaître et mesurer la « juste valeur » des choses, dût-on en devenir plus triste? » — Ah! sans doute, si la joie telle quelle, et d'où qu'elle vienne, était le « souverain bien, » il faudrait alors « se rendre joyeux à quelque prix que ce pût être, » il faudrait approuver même la brutalité de ceux qui « noient leurs déplaisirs dans le vin ou qui les étourdissent avec du tabac. » — Mais non, s'écrie Descartes : « C'est une plus grande perfection de connaître la vérité, encore même qu'elle soit à notre désavantage, que de l'ignorer; » mieux vaut donc être « moins gai et avoir plus de connaissance. » Aussi n'est-ce pas toujours « lorsqu'on a le plus de gaieté qu'on a l'esprit plus satisfait; » au contraire, « les grandes joies sont ordinairement mornes et sérieuses, et il n'y a que les mé-

diocres et passagères qui soient accompagnées du rire. » Ne nous dupons donc jamais nous-mêmes par de fausses imaginations et de faux plaisirs : « L'âme sent une amertume intérieure en s'apercevant qu'ils sont faux. »

En somme, c'est dans l'intime harmonie de la volonté et de l'intelligence que Descartes place, avec la liberté, l'amour, avec l'amour, la vertu, avec la vertu, la béatitude. En lisant ces pages de Descartes, où l'enthousiasme métaphysique prend l'accent même de la passion, on croit entendre résonner d'avance la voix grave de Spinoza, qui, mêlant à ses déductions géométriques une poésie austère, démontre et chante tout ensemble « l'amour intellectuelle de Dieu. »

Si, au lieu d'écrire des livres de longue haleine (et de lecture souvent difficile) sur presque toutes les sciences et sur presque toutes les parties de la philosophie, il avait plu à Descartes de jeter au hasard sur le papier ses réflexions, comme Pascal ; ou si de ses œuvres trop vastes et trop riches, on prenait la peine d'extraire les principales pensées, de les isoler dans leur grandeur, de rendre ainsi chacune d'elles plus saillante et plus suggestive, de la faire mieux retentir aux esprits en l'enveloppant pour ainsi dire de silence, on aurait un livre comparable et peut-être supérieur, non pour le style sans doute, mais pour la profondeur et l'infinité des idées, au monument inachevé de Pascal.

Sur le dernier problème de la morale et de la métaphysique, l'immortalité personnelle, Descartes répond parfois comme Socrate : — « Je confesse que, par la seule raison naturelle, nous pouvons bien faire beaucoup de conjectures à notre avantage et avoir de belles espérances, mais non point aucune assurance. » — De sa doctrine générale, il résulte bien que la pensée est essentiellement distincte de l'étendue et qu'elle est certaine de sa propre existence au moment même où elle pense ; mais, en dehors de ce moment, elle ne peut trouver son soutien et sa garantie que dans l'idée de Dieu. Si, d'ailleurs, en vertu même de « l'immutabilité divine, » il y a permanence de la même quantité de mouvement dans l'univers, il doit y avoir aussi permanence de la pensée et de l'existence intellectuelle. Mais ce qui constitue notre individualité propre est-il nécessairement durable ? Subsisterons-nous non-seulement dans notre vie rationnelle, mais aussi dans notre vie affective, si intimement liée à notre vie sensitive ? — Ce sont des problèmes que Descartes refuse le plus souvent d'aborder : il s'en remet à la foi. Cependant, avec quelques amis, il consent « à passer les bornes de philosopher qu'il s'est prescrites. » Il admet alors « une mémoire intellectuelle, » différente de la sensitive, qui peut survivre après la mort, et il écrit que nous retrouverons « ceux qui nous

sont chers. » Ailleurs, mêlant à sa philosophie la théologie néo-platonicienne et chrétienne, il fait le tableau de ce que pourrait être « la connaissance intuitive » de Dieu dans une vie toute spirituelle : il en trouve le type, même ici-bas, dans la connaissance intuitive que la pensée a d'elle-même : — « Quoique votre imagination, qui se mêle importunément dans vos pensées, diminue la clarté de votre connaissance, la voulant revêtir de ses figures, elle vous est pourtant une preuve de la capacité de nos âmes à recevoir de Dieu une connaissance intuitive. » — Et c'est là cette « belle espérance » que nous pouvons, selon Descartes comme selon Socrate, fonder sur notre seule raison.

Voulez-vous comprendre mieux encore et la morale incomprise de Descartes et son influence trop méconnue sur la sécularisation de la science des mœurs, en même temps que de la théologie rationnelle, considérez la morale cartésienne chez Spinoza, en son plein développement et comme à son apothéose. Le principal objet de Spinoza fut précisément la construction et l'achèvement de l'éthique, dont Descartes n'avait eu le temps que de donner les principes et les dernières conclusions. Puisqu'il suffit, selon Descartes, « de bien penser » pour « bien faire, » la morale doit être identique en son fond avec la métaphysique elle-même. C'est pour cette raison que Spinoza donne à toute sa philosophie le nom d'*éthique*. Nous conviant à le suivre, il s'avance de démonstration en démonstration, et chaque pas dans la découverte de la vérité est en même temps un degré atteint dans la sagesse. La morale consiste à se transporter au centre même de toute vérité et de tout être, dans l'idée de Dieu, et à retrouver l'ordre dans lequel les choses dérivent de la source inépuisable. Dès la première définition, dès le premier théorème, nous entrons, pour ainsi dire, dans la vie éternelle, puisque nous commençons à voir les choses « sous l'aspect de l'éternité ; » de conclusion en conclusion, avec notre science, s'accroît notre participation à l'éternité même. Les voiles peu à peu se dissipent, les apparences sensibles, comme des nuages dont l'agitation cachait la sérénité du ciel immuable, s'évanouissent ; nous comprenons, nous voyons les réalités, car les « vrais yeux de l'âme, ces yeux qui lui font voir et observer les choses, ce sont les démonstrations. » En même temps que la clarté se fait dans nos pensées, nos passions se calment ; la « servitude » se change peu à peu en « liberté, » par cela même en béatitude ; pénétrant le sens du monde, nous vivons la véritable vie, « nous sentons, nous éprouvons que nous sommes éternels. » La morale, c'est la divinisation progressive de l'homme par la science. L'ignorant, « que l'aveugle passion conduit, » est agité en mille sens divers par les causes extérieures et

ne possède jamais la véritable paix de l'âme; « pour lui, cesser de pâtir, c'est cesser d'être. » Au contraire, « l'âme du sage peut à peine être troublée. Possédant par une sorte de nécessité éternelle la conscience de soi-même, et de Dieu, et des choses, jamais il ne cesse d'être, et la véritable paix de l'âme, il la possède pour toujours. » En même temps il a, pour Dieu et pour les hommes, l'amour éternel, car « il n'y a d'amour éternel que l'amour intellectuel. » — « L'amour de Dieu pour les hommes et l'amour intellectuel des hommes pour Dieu ne sont qu'une seule et même chose. » — Ceci nous fait clairement comprendre, conclut Spinoza, en quoi consiste notre salut, notre béatitude; savoir : « dans un amour constant et éternel pour Dieu, ou, si l'on veut, dans l'amour de Dieu pour nous. »

III.

Descartes conçoit naturellement le beau sur le type du vrai. Il disait un jour à M^{me} du Rosay qu'il ne connaissait pas de beauté comparable à celle de la vérité. Il ajoutait une autre fois que les trois choses les plus difficiles à rencontrer sont une belle femme, un bon livre, un parfait prédicateur. Chez une femme « parfaitement belle, » la beauté ne consiste pas « dans l'éclat de quelques parties en particulier; » c'est « un accord et un tempérament si juste de toutes les parties ensemble, qu'il n'y en a aucune qui l'emporte par-dessus les autres, de peur que, la proportion n'étant pas bien gardée dans le reste, le composé n'en soit moins parfait. » On reconnaît ici l'esprit scientifique de Descartes, amoureux de ce qui est ordonné et systématisé, par cela même rationnel. Dans le corps vivant, selon lui, « la santé n'est jamais plus parfaite que lorsqu'elle se fait le moins sentir; » la santé de l'âme est la connaissance du vrai : « quand on la possède, on n'y pense plus; » il en est de même pour la santé dans les œuvres d'art, qui donne leur valeur fondamentale à la parole et au style. Le peuple, il est vrai, a coutume de se laisser charmer par « des beautés trompeuses et contrefaites; » mais le teint et le coloris d'une belle jeune fille est différent « du fard et du vermillon d'une vieille qui fait l'amour. »

Descartes commença, nous dit-il, par être épris de la poésie, et ses derniers écrits furent des vers composés pour les fêtes qui, à Stockholm, suivirent la paix de Munster. Mais c'est la poésie abstraite des mathématiques et de la métaphysique qui devait surtout l'absorber. Un autre art généralement aimé des philosophes est la musique, où il semble que les harmonies intelligibles se font sensibles à l'oreille et au cœur; Descartes eut toujours un grand

goût pour cet art : un de ses délassemens favoris était d'entendre des concerts. En même temps la théorie de la musique, comme toutes les théories, l'attirait : il y retrouvait en action ses chères mathématiques. On sait que son premier ouvrage fut un *Traité de musique*, où se montre déjà la tendance à tout analyser géométriquement. Descartes fait de la musique une sorte de science déductive; il pose des principes d'où il tire démonstrativement l'explication des plaisirs de l'oreille. Il admet, ce qui est aujourd'hui prouvé, que les nombres des vibrations produisant les notes sont en raison inverse des longueurs des cordes. Il soutient le premier que les tierces majeures ne sont pas, comme les Grecs l'admettaient, discordantes, mais concordantes, — ce qui prouve que le « tempérament moderne, » qui adoucit la tierce, devait déjà être en usage. Descartes fit un jour remarquer à un musicien de ses amis que « la différence qui est entre les demi-tons majeurs et mineurs est fort sensible; et après qu'il la lui eut fait remarquer, le musicien, si bien averti par le philosophe, » « ne pouvait plus souffrir les accords où elle n'était pas observée. » — « Je serais bien aise, écrit Descartes à Mersenne, à propos d'un compositeur d'alors, de voir la musique de cet auteur, où vous dites qu'il pratique la dissonance en tant de façons. »

Malgré son goût pour la poésie et la musique, Descartes n'était point vraiment artiste, mais philosophe et savant. Cousin, Nisard et plus récemment M. Krantz, ont exagéré son influence littéraire sur son siècle, tandis que M. Brunetière nous paraît l'avoir trop diminuée. Ce n'est pas par le style de ses ouvrages que Descartes eut le plus d'action, c'est par la force de sa pensée. La grande et véritable influence littéraire est celle qui s'exerce par le dedans, celle qui vivifie la forme en renouvelant le fonds même des idées : cette action d'autant plus intime qu'elle est plus cachée, Descartes l'exerça sur la littérature de son siècle. Pas un des grands écrivains d'alors qui n'ait agité les problèmes par lui posés, qui n'ait lu et médité ses écrits, qui n'ait pris parti pour ou contre sa doctrine du monde, de l'homme, des animaux. On était pour la tradition ou pour la nouveauté, pour les anciens ou pour les modernes. La grande querelle littéraire et philosophique concernant le progrès fut soulevée, comme on sait, par les disciples de Descartes, les Perrault, les Fontenelle, les Terrasson; et elle se prolongea jusque vers le milieu du xviii^e siècle (1).

Avec le *Discours de la méthode*, la langue française prend dans la science la place de la langue latine. Les questions les plus ardues, qu'on croyait impossibles à exposer sans la terminologie

(1) *L'Esthétique de Descartes*. Paris, Alcan, 1882.

de l'école, Descartes les aborde de manière à être compris de tous. S'il écrit en français, c'est, dit-il, qu'il préfère « la langue de son pays » au latin, qui « est celle de ses précepteurs. » De plus, ceux qui ne se servent « que de leur raison naturelle toute pure » jugeront mieux de ses opinions que « ceux qui ne croient qu'aux livres anciens. » On a remarqué depuis longtemps que, par le *Discours de la méthode*, Descartes avait donné l'exemple d'une composition régulière et sévère, d'un enchaînement indissoluble dans les idées, d'une dialectique serrée et subtile, de la « méthode » enfin substituée à la fantaisie et aux digressions si fréquentes chez ses devanciers. Ajoutez-y l'autorité et la gravité du ton, qui n'exclut pas à l'occasion une certaine ironie, l'exactitude scrupuleuse et la précision, cette clarté que Vauvenargues appelait la bonne foi des philosophes ; une simplicité et une sincérité de style qui ont je ne sais quoi de naïf et de viril tout ensemble ; rien de déclamatoire, des comparaisons qui ont pour but non pas d'orner, mais d'illuminer les raisons, le sensible au service de l'intelligible, en un mot l'éloquence des idées. Ce sont déjà, avec moins d'imagination et de verve, les qualités fondamentales du livre des *Provinciales*. Les adversaires eux-mêmes de Descartes assuraient « qu'ils n'avaient rien lu dans aucune langue de si fort ni de si pressé. » C'est surtout dans la méditation que Descartes excelle : seul en face de sa pensée, il réfléchit, il analyse, il développe ses longues « chaînes de raisons ; » on assiste à ce travail intérieur : il semble qu'on l'entende penser tout haut. Ce qu'on peut reprocher à son style, c'est d'être encore trop embarrassé des constructions latines. Son français se traduit en latin et son latin en français sans trop y perdre. Souvent traînante et peu souple, la phrase n'est pas exempte de gaucherie ; le mouvement en est trop mesuré et trop calme, le coloris et le relief manquent. C'est une sorte de géométrie à deux dimensions, d'où la troisième est absente : point de ces perspectives qui, derrière les surfaces éclairées, font entrevoir dans l'ombre les profondeurs.

Sous la sincérité même de Descartes on sent une certaine retenue, des précautions sans nombre, la prudence politique jointe à l'amour ardent de la vérité ; mais on peut, en somme, lui appliquer ce qu'il a dit de Balzac, non sans quelque retour sur soi : « S'il n'ignore pas qu'il est quelquefois permis d'appuyer par de bonnes raisons les propositions les plus paradoxales et d'éviter avec adresse les vérités un peu périlleuses, on aperçoit néanmoins dans ses écrits une certaine liberté généreuse, qui fait assez voir qu'il n'y a rien qui lui soit plus insupportable que de mentir. »

L'extrême importance attribuée par Descartes à la méthode et à la recherche de la vérité rationnelle ne pouvait manquer de réagir à

la longue sur toutes les œuvres de l'esprit, de contribuer à faire dominer la raison, la déduction, l'amour des idées générales et de la beauté abstraite. Les habitudes de réflexion, de méditation intérieure, d'analyse métaphysique et psychologique, étaient d'ailleurs en harmonie avec les tendances du siècle. « L'essence universelle de la personne humaine, » voilà l'objet principal de cette littérature comme de cette philosophie. La clarté, signe de vérité, devient aussi un signe de beauté : le mystérieux et l'obscur sont bannis. Au xviii^e siècle, du précepte de Descartes sur les idées *claires* on ne devait trop souvent retenir que le sens superficiel, et c'est ce qui fait qu'on a pu définir la philosophie de Voltaire, en particulier, un chaos d'idées claires. Ce n'est point cette clarté de surface que voulait désigner Descartes, mais au contraire celle des élémens les plus profonds et les plus irréductibles, seuls « évidens » par eux-mêmes. Voltaire regarde l'eau couler et miroiter, Descartes y plonge.

Les vues de Descartes sur la nature, réduite à un simple mécanisme, ont favorisé le détachement de l'époque (qui datait déjà du siècle précédent) à l'égard des spectacles pittoresques. La vie se réduisant à un machinisme, l'extrême complexité qui constitue un individu concret tend à être remplacée par un théorème développant ses corollaires. Spinoza ne fut pas le seul à étudier les passions et les caractères *more geometrico*. Dans l'homme même, ce n'est pas la société ou l'État, mais l'individu que l'on considère au xvii^e siècle : les questions politiques sont mises à l'écart. Descartes avait donné l'exemple, et ce n'est pas sous le régime de Louis XIV qu'on pouvait s'en départir. L'homme intérieur et presque abstrait, en dehors des temps et des lieux, devenait donc de plus en plus l'objet exclusif d'un idéalisme un peu sec, d'une littérature dont on a justement opposé la tendance étroitement subjective à l'objectivité large de la littérature antique. Celle-ci n'était pas ainsi bornée à l'homme, étrangère à la nature extérieure, ennemie de l'obscur et de l'infini, par cela même du vivant, tout absorbée dans le domaine de la pensée pure, sous l'inflexible discipline de règles trop rationnelles. L'habitude de la déduction exacte, favorisée par l'esprit mathématique de Descartes, devait s'étendre plus tard jusqu'aux questions de la vie morale et politique ; de là, dans notre littérature, l'abus du raisonnement simple et rectiligne, jusqu'en des questions qui, enveloppant un nombre incalculable de données, débordent de toutes parts notre étroite logique.

Est-ce à dire qu'on doive aujourd'hui, par une réaction exagérée, prétendre que, plus les idées nous paraissent rigoureuses, rationnelles, plus aussi elles sont humaines, artificielles et non pas naturelles dans le sens strict du mot ; que s'attacher à ces idées, c'est encore faire revivre, quoique sous une forme plus noble, l'antique

anthropomorphisme? Descartes répondrait que la rigueur logique et même mathématique ne consiste pas à négliger, dans un problème, les données essentielles et à le simplifier artificiellement, mais bien à tenir compte de toutes les données réelles et, si on ne peut les embrasser entièrement, à ne conclure qu'avec des réserves précises. Le tireur qui vise le mieux est celui qui tient compte de toutes les circonstances, et c'est aussi le plus logique. Le rationnel, loin de s'opposer au naturel, l'embrasse progressivement. Et notre science, après tout, ne peut rien faire de plus. Si la logique est valable pour la nature comme pour l'homme, produit de la nature même, raisonner n'est plus seulement humain, mais universel. Si « dans toute pensée il y a de l'être, » dans tout être il y a quelque chose de saisissable à la pensée.

IV.

L'influence de Descartes a pu être contestée en ce qui regarde la morale et la littérature, mais il est bien difficile de la contester dans le domaine de la science et de la philosophie (1). Si grande était devenue la réputation de Descartes que son dernier voyage en France lui fut « commandé comme de la part du roi. » Pour le convier à le faire, on lui avait envoyé « des lettres en parchemin et fort bien scellées, dit-il, qui contenaient des éloges plus grands que je n'en méritais, et le don d'une pension assez honnête. » Seulement, ajoute-t-il, aucun de ces hommes de cour « n'a témoigné vouloir connaître autre chose de moi que mon visage ; en sorte que j'ai sujet de croire qu'ils me voulaient seulement avoir en France comme un éléphant ou une panthère, à cause de la rareté, et non point pour y être utile à quelque chose. » Si la reine Christine appela Descartes près d'elle, c'est sans doute que la réputation du philosophe était européenne.

A peine Descartes est-il mort qu'il n'est plus possible, dit un de ses biographes, de compter le nombre de ses disciples. De son vivant même, on sait quel avait été le succès de sa doctrine en Hollande, et à quelles luttes elle donna lieu. On y publia des ouvrages innombrables, thèses, commentaires, expositions, apologies, poésies, en faveur de Descartes. En France, il eut tout de suite de nombreux disciples dans les congrégations religieuses et dans le clergé ; les jésuites mêmes lui furent d'abord favorables. Mais c'est surtout dans le nouvel Oratoire, à Port-Royal et parmi les bénédictins qu'il

(1) On a essayé pourtant de la réduire à des proportions assez étroites, en ce qui concerne du moins le XVII^e siècle. Dans la belle et forte étude de M. Brunetière, nous lisons que le cartésianisme aurait d'abord « peu réussi » avec des disciples « rares, » et fait « pendant plus de cinquante ans des conquêtes modestes. »

trouva des partisans enthousiastes, tels qu'Arnauld, Nicole et Malebranche. Le prince de Condé et d'autres grands seigneurs se font les protecteurs du cartésianisme. M^{me} de Sévigné nous montre l'agitation produite dans les salons et chez les beaux esprits par la doctrine nouvelle. M^{me} de Grignan, la duchesse du Maine, la marquise de Sablé et autres grandes dames sont célèbres pour leur connaissance de cette philosophie que La Fontaine appelait « engageante et hardie. » Dans Molière, — un admirateur de Gassendi, — les femmes savantes dissertent sur les tourbillons, sur la substance étendue et sur la substance pensante, et leur idéalisme outré traite le corps de « guenille, » comme Descartes disait à Gassendi : « ô chair ! » Des réunions scientifiques particulières, auxquelles Descartes lui-même avait pris part, sont les avant-courrières de l'Académie des Sciences. Fondée en 1666, celle-ci fit triompher les nouvelles méthodes de Descartes, et on put la considérer comme l'établissement régulier des principes cartésiens en France. La réaction devait, comme en Hollande, venir des théologiens. Les jésuites, les premiers, sentirent le danger : on leur doit la condamnation et la mise à l'index de tous les ouvrages philosophiques de Descartes. En vain Arnauld relève avec ironie les ignorances de la sacrée congrégation, qui permet la lecture de Gassendi et prohibe celle de Descartes. La cour, au moment de la cérémonie funèbre de Sainte-Genève, interdit de prononcer l'éloge du philosophe. On oblige tous les candidats aux chaires de philosophie à renier les théories cartésiennes. L'Université veut faire renouveler par le parlement l'arrêt de 1624 et interdire, sous les peines les plus graves, les opinions de Descartes. C'est alors que Boileau compose son arrêt burlesque « qui bannit à perpétuité la Raison des écoles de l'Université, lui fait défense d'y entrer troubler et inquiéter Aristote. » Par crainte du ridicule, l'Université supprima sa requête au parlement. Mais les jésuites avaient trop de puissance. Voyant que l'Oratoire et Port-Royal étaient infestés à la fois de jansénisme et de cartésianisme, ils dirigent de ce côté tous leurs efforts. Arnauld se réfugie en Belgique, Malebranche est obligé de publier ses œuvres au dehors. Le roi écrit au recteur de l'Université d'Angers pour lui défendre de laisser enseigner « les opinions et sentimens de Descartes. » A Caen, on suspend, on exile les professeurs cartésiens. La persécution ne finit qu'en 1690. Elle n'empêcha pas la rapide et universelle propagation du cartésianisme, confessée par ses ennemis mêmes.

Ce qui est bien plus important que l'histoire extérieure du cartésianisme, c'est ce qu'on pourrait appeler son histoire intérieure. Toute la philosophie qui a suivi Descartes relève de lui, soit comme application de sa méthode, soit comme déduction et extension de ses

principes, soit comme opposition, critique, correction, réfutation de ses idées sur les rapports de la pensée à la réalité, sur le monde, sur l'homme et sur Dieu. Un seul penseur, depuis Descartes jusqu'à nos jours, a pu introduire dans la philosophie un nouveau point de vue, — qui encore avait été pressenti par Descartes même et auquel on ne pouvait parvenir qu'en le continuant : c'est Kant. En métaphysique, Descartes a une triple lignée : tous les naturalistes, tous les idéalistes, enfin tous ceux qui professent la « primordialité de la volonté. » Son système, en effet, nous a offert trois « ordres » superposés dans leur hiérarchie : le mécanisme, la pensée, enfin la volonté, où Pascal verra le principe de la charité, Kant, celui de la justice, Schopenhauer, celui du renoncement à la vie et de la suprême abnégation. Après avoir été d'abord cartésien, Pascal a beau se retourner contre Descartes, jusque dans sa fameuse « Apologie » il conserve les principes fondamentaux du cartésianisme : essence de l'homme mise en la pensée, irréductibilité des deux mondes de la pensée et de l'étendue, mécanisme essentiel au monde physique ; « tout se fait par figure et mouvement, » avoue Pascal au moment même où il reproche à Descartes de vouloir pénétrer dans le détail des phénomènes et faire ainsi avancer les sciences. Enfin, chez Pascal comme chez Descartes, il y a les « trois ordres ; » et le troisième, supérieur à la pensée et à l'étendue, c'est le domaine de la volonté infinie, insondable, incompréhensible, où Descartes avait placé la dernière raison de toutes choses.

Mais Pascal entrevoit avec inquiétude la révolution qui se prépare dans les esprits : il jette sur un carré de papier les lignes auxquelles nous faisons tout à l'heure allusion. « *Descartes*. Il faut dire en gros : cela se fait par figure et mouvement ; car cela est vrai. Mais de dire quels et composer la matière, cela est ridicule ; car cela est inutile, et incertain, et pénible. » Ridicule ! Pourquoi donc Pascal avait-il fait lui-même ses fameuses expériences, auxquelles il tenait tant, sur l'ascension des liquides ? « Et quand cela serait vrai, dit-il encore, nous n'estimons pas que toute la philosophie vaille une heure de peine. » Toute la philosophie, ici, remarquons-le, c'est aussi toute la science ! Pascal éprouve cependant une hésitation, un regret peut-être, — et il barre cette pensée ; mais, plus loin, il y revient : « Écrire contre ceux qui approfondissent trop les sciences. *Descartes*. » Et enfin, dans une autre note : « *Descartes* inutile et incertain. » — Non, mais dangereux peut-être pour l'orthodoxie catholique.

Le danger n'était pas immédiat ; aussi voyons-nous Bossuet et Fénelon, qui, en philosophie, ont plus de sagesse que d'originalité, combiner Descartes avec saint Augustin et saint Thomas. Bossuet,

il est vrai, dans sa fameuse lettre à un disciple de Malebranche, parle du « grand combat qui se prépare contre l'Église sous le nom de philosophie cartésienne, » mais il ajoute, à deux reprises, que les principes de Descartes sont, « à son avis, *mal* entendus. » Et les doctrines cartésiennes dont Bossuet parle ainsi étaient alors proscrites par les arrêts du Conseil du roi, et Bossuet occupait une position officielle. Pour directeur ordinaire du dauphin, c'est un cartésien que Bossuet choisit : Cordemoy. Il retient le cartésien Pourchot dans l'enseignement public « à cause du bien qu'il en espère. » Huet lui-même appelé pour venir en aide à l'éducation du dauphin, était alors cartésien. Des poésies du temps relèvent ironiquement cette contradiction : le cartésianisme proscrit par le roi et cependant chargé par ce même roi de l'éducation du dauphin. Le versificateur fait prédire par Descartes lui-même le triomphe final de sa doctrine :

Louis

M'en donne aujourd'hui sa parole,
Puisqu'il veut, grâce à Bossuet,
Grâce à l'incomparable Huet,
Que ce soit moi qui, par leur bouche,
Donne tous les jours quelque touche,
Pour de son fils faire un portrait
Qui nous montre un prince parfait.

Bossuet et Fénelon admettent toutes les preuves cartésiennes de l'existence de Dieu, qu'ils prétendent retrouver dans saint Augustin et dans saint Thomas, et dont ils ne saisissent pas toujours le côté original ; mais ils y joignent la preuve populaire et éminemment religieuse par les causes finales. Le cartésianisme perd ainsi, chez eux, sa puissance métaphysique. Ils n'en insistent pas moins, avec Descartes, sur l'idée du parfait et de l'infini ; eux aussi voient dans la perfection « non l'obstacle à l'être, » mais « la raison d'être. » A Descartes, d'ailleurs, remonte l'influence exercée en métaphysique par l'idée de l'infini.

Le vrai successeur du maître, c'est Malebranche. Descartes avait dit : nous ne sommes certains de l'existence des objets finis que par notre idée de l'infini. Faisant un pas de plus, Malebranche arrive à sa doctrine bien connue : nous voyons toutes choses en Dieu, et nous voyons Dieu ou l'infini en lui-même, par une vision intuitive, sans l'intermédiaire d'aucune idée. Platon et Descartes sont ainsi conciliés. « Le néant n'est point intelligible ou visible ; ne rien voir, c'est ne point voir ; ne rien penser, c'est ne point penser. » D'où il suit que, « tout ce que l'on voit clairement, directement, immédiatement, existe nécessairement. » C'est le principe de Descartes poussé à l'extrême, jusqu'à la complète identité du sujet et

de l'objet. Première conséquence : nous n'avons plus seulement, comme Descartes le pensait, une « idée de Dieu, » mais une vision immédiate et intuitive de Dieu même. « Rien ne peut représenter Dieu ; si donc on y pense, il faut qu'il soit... L'infini est à lui-même son idée. » Les preuves tirées de l'infini « sont preuves de simple vue. » De là dérive encore une conséquence importante. Si nous voyons toutes les choses dans leur idée et en Dieu, à quoi bon une matière réelle ? L'existence de la matière devient donc, — pour la raison, et indépendamment de la foi, — ce qu'il y a de plus inutile. Descartes n'a-t-il pas lui-même montré que nous ne connaissons point les choses extérieures en elles-mêmes, mais en nous, témoin le manchot qui souffre du bras qu'il n'a plus. L'idée du bras peut donc remplacer le bras ! « Il y a donc un bras idéal qui fait mal au manchot, un bras qui l'affecte seul d'une perception désagréable, un bras efficace et représentatif de son bras inefficace, un bras par conséquent auquel il est uni plus immédiatement qu'à son propre bras, supposé même qu'il l'eût encore ! » Et ce bras, c'est une idée. Pourquoi tout le reste ne serait-il pas de même une idée ? — Mais la terre me *résiste*, objecte-t-on. — Et Malebranche de répondre : — « Et mes idées ne me résistent-elles point ? Trouvez-moi dans un cercle deux diamètres inégaux ! » — Mais alors, nous voilà sceptiques et pyrrhoniens. — Au contraire, réplique encore Malebranche, non sans profondeur ; c'est vous, avec votre sens commun, qui ne pouvez être assuré qu'un objet réponde à votre idée, puisque celle-ci n'est, à vous en croire, « qu'une modification de votre âme. » Vous ne pouvez être certain « que la chose soit conforme à votre idée, mais seulement que vous la pensez. Donc votre sentiment établit le pyrrhonisme, mais le mien le détruit. » Voilà qui est rétorqué de main de maître. Arnauld se moque pourtant : « Quoique, à la levée du siège de Vienne, écrit-il, les chrétiens n'aperçussent que des Turcs intelligibles, quand les Polonais et les Allemands les perçaient de leurs épées, les Turcs réels n'en étaient pas moins bien tués. » — Sans doute ; mais, dans le système de Malebranche, il y a parfaite harmonie entre les modifications des divers esprits ou, comme nous dirions aujourd'hui, entre les diverses séries de phénomènes psychiques, et cette harmonie a pour unique cause la cause suprême du monde entier. Les Turcs tombaient donc au bon moment, *a tempo*, comme des acteurs sur un théâtre, sans qu'on soit obligé de croire pour cela que l'idée de frapper, comme telle, pût mouvoir les bras des Allemands, et que les épées, comme telles, pussent réellement introduire la douleur dans la conscience des Turcs. « Il n'y a qu'une seule cause qui soit vraiment cause, conclut Malebranche, et l'on ne doit pas s'imaginer que ce qui précède un effet en soit la véritable

cause. » Cette cause unique, c'est Dieu. Mais, si Dieu peut tout et fait tout, il n'y a plus qu'à dire : il est tout. C'est ce que va dire Spinoza.

On sait que Leibniz appelait le spinozisme un cartésianisme immodéré; c'est plutôt un cartésianisme rétréci d'une part, et approfondi de l'autre. Ce qui est approfondi, c'est le côté intellectuel; ce qui est rétréci et même supprimé, c'est la part de la volonté. Pour Spinoza, la volonté en Dieu n'est pas autre chose que la nécessité même de son essence; la volonté en l'homme n'est que la nécessité de son entendement. Dès lors, nous n'avons plus un monde « comme volonté et représentation, » mais seulement comme représentation : le réel et l'intellectuel sont identifiés, le cartésianisme est ainsi privé de son troisième « ordre. » Quant aux deux autres, pensée et étendue, il n'était pas difficile de les ramener à un seul : qu'est-ce que l'étendue, sinon un mode de représentation applicable à un des aspects universels de la réalité? et qu'est-ce que la pensée, sinon la représentation même? Nous sommes donc bien enfermés par Spinoza dans le monde de la représentation.

Le spinozisme est un long développement de l'argument ontologique, qui non-seulement trouve dans « l'essence » de Dieu « l'existence » divine, mais y trouve encore toutes les autres existences. Le rêve de Descartes est réalisé : le monde sort tout entier, par déduction, d'un seul principe, comme un théorème qui déploie la série infinie de ses conséquences. Le mécanisme universel, indépendant de toute finalité, produit tout ce qui peut être produit, détruit tout ce qui peut être détruit. « Cet être éternel et infini que nous nommons Dieu ou Nature, agit comme il existe, avec une égale nécessité. Or, comme il n'existe pas à cause d'une certaine fin, ce n'est pas non plus pour une fin qu'il agit. Cette espèce de cause qu'on appelle finale n'est rien autre chose que l'appétit humain. » Descartes a donc eu raison d'exclure du monde la cause finale : elle n'existe qu'en nous. Elle est notre désir même du bonheur, que la morale doit satisfaire en nous montrant la vraie béatitude dans l'amour intellectuel de l'Être parfait. La morale, c'est l'élévation de l'âme du pessimisme des passions à l'optimisme de la raison.

Avec Leibniz, la réaction commence. Il admet le mécanisme cartésien, il le reconnaît suffisant dans la physique, mais non plus dans la métaphysique, et il s'efforce de rétablir la finalité au fond même des êtres. Exister, ce n'est pas seulement être pensé ou penser, c'est agir, faire effort, désirer, tendre à une fin. Partant de ce principe, Leibniz rend la vie à la machine du monde. Mais il n'a pas toujours assez soin de séparer le point de vue de la science et le

point de vue de la métaphysique. De là, chez lui, certaines doctrines scientifiques qui, par rapport à Descartes, rétrogradent. Leibniz se perd dans une analyse de la *force* qui nous ramène à la scolastique; au lieu de réserver absolument et constamment toute notion de force à la spéculation métaphysique, il veut introduire cette notion dans les formules de l'algèbre en lui attribuant un sens autre que celui de pur symbole. Il veut même trouver dans les lois mécaniques du mouvement des lois de convenance et de sagesse; il veut, jusque dans le monde visible, restaurer les causes finales. Scientifiquement, malgré ses grandes découvertes mathématiques, Leibniz revient en arrière.

Même au point de vue philosophique, il y a encore plus d'un recul. Cette unité fondamentale de l'être, que le monisme de Spinoza avait si admirablement établie, Leibniz la brise de nouveau, comme un miroir, en une pluralité de morceaux infiniment petits, d'atomes qui sont en même temps, chose incompréhensible, des points mathématiques et des âmes! La prétendue activité de ces monades est d'ailleurs tellement déterminée par les lois d'un développement tout interne et par celles d'une harmonie éternellement préétablie, que leur « spontanéité » ressemble fort à la nécessité.

Le Dieu de Descartes, qui était avant tout une volonté infinie, par conséquent une puissance incompréhensible et impénétrable, pouvait encore se faire adorer en refusant de se laisser comprendre; mais le Dieu de Leibniz, lui, qui est avant tout une intelligence, veut se faire comprendre pour se faire admirer dans son œuvre: il veut, l'imprudent, que nous disions comme lui: cela est bien. Par malheur, toutes les explications ne font que rendre le mal, sous toutes ses formes, de plus en plus inexplicable: le plaidoyer, loin d'absoudre, devient une condamnation: *damnavitque deos*. Si l'optimisme de Spinoza était déjà monstrueux, encore ne représentait-il point le monde comme *moralement* bon, mais simplement comme infini, complet et métaphysiquement parfait; Spinoza ajoutait même que nos idées du bien et du mal, du beau et du laid, appliquées au tout, n'ont plus de sens, qu'il n'y a donc pas de fin morale à chercher pour l'Être en dehors duquel rien n'existe. A celui qui est tout le possible et qui fait l'être de tous les êtres, que demander de plus? Il est ce qu'il est, et en dehors de lui il n'y a rien. Devant un optimisme de ce genre, on peut à la rigueur se résigner, — l'optimisme demande toujours une plus ou moins forte dose de résignation; — mais, quand Leibniz vient nous dévoiler les plans divins et les voies divines, quand il veut moraliser le mal même; quand il explique la damnation par la nécessité de ne pas compromettre la symétrie du monde et ses lois

générales ; quand il nous dit que, « pour sauver d'autres hommes ou autrement, il aurait fallu choisir une tout autre suite générale ; » que « Dieu choisit le meilleur absolument, » et que, « si quelqu'un est méchant et malheureux avec cela, il lui appartenait de l'être ; » en entendant ce panégyrique blasphématoire on trouve que, devant le principe inconnaissable d'où tout dérive, il est une attitude plus digne que les cantiques de l'optimisme : le silence. Pour vouloir changer l'adoration en admiration, on ne réussit qu'à la changer en indignation.

La théodicée de Leibniz nous ramène à la vieille théologie. Elle est, elle aussi, un retour en arrière.

La vraie supériorité de Leibniz, c'est sa doctrine de l'animation universelle, qui aboutit à placer en toutes choses des perceptions plus ou moins obscures et des appétitions plus ou moins sourdes ; c'est l'infinité de l'étendue devenant une infinité de vie, de sensation et de désir ; c'est, enfin, l'évolution mécanique se changeant partout en une évolution psychique. Par là le cartésianisme n'est pas détruit, il est complété.

On s'imagine généralement que la philosophie du XVIII^e siècle n'est pas cartésienne, elle l'est au contraire d'esprit et même de doctrine, du moins pour tout ce qui concerne la connaissance de l'homme et celle de la nature. La théologie de Descartes a sombré, sa méthode subsiste, avec sa foi à la raison, à la science, à la puissance que la science confère, à la perfectibilité indéfinie de la science et de ses applications pratiques. C'est ce que M. Brunetière a excellemment démontré. Voltaire met à la mode la philosophie de Locke et la physique de Newton ; mais, qu'est-ce que la philosophie de Locke, sinon une combinaison de Gassendi et de Descartes (1) ? Locke reconnaît lui-même que les ouvrages de Descartes ont fait « briller à ses yeux une lumière nouvelle. » Il professe avec Descartes la réduction au mécanisme des qualités secondaires de la matière, — comme la couleur, — simples dérivés des qualités primordiales. En combattant les idées innées, c'est la doctrine même de Descartes qu'il soutient sans la reconnaître ; car il admet avec Descartes que l'esprit humain « peut infailliblement atteindre certaines vérités universelles par le seul exercice de ses facultés natives. » Il adopte la théorie cartésienne des esprits animaux. Il emprunte à Descartes toute sa démonstration de l'existence de Dieu. C'est parce que Locke s'inspire en même temps de Gassendi et de Hobbes qu'il deviendra l'origine d'un courant anticartésien. En psychologie, il

(1) Voir F. Thomas, *la Philosophie de Gassendi*. Paris, Alcan, 1889. — H. Marion, *Locke, sa vie et son œuvre*. Paris, Alcan, 1886.

reste inférieur à Descartes par l'absence du point de vue physiologique. Avec Locke, le divorce de la philosophie et de la science débute : voici venir les écossais et les éclectiques.

Descartes et Malebranche n'en triomphent pas moins de plus en plus avec les idéalistes anglais : Norris, l'auteur de la « théorie du monde idéal et intelligible, » Collier et surtout Berkeley, qui avait déjà médité et approfondi Malebranche à Trinity-College (1). Berkeley bannit l'idée « obscure » de substance et de matière, au profit de la pensée ; Hume, à son tour, bannit l'idée obscure de cause et de force ; tous deux ne font que poursuivre la guerre cartésienne aux idées obscures. Quant à la physique de Newton, elle n'est qu'une application du cartésianisme, mal interprétée d'ailleurs et mal présentée par les disciples mêmes de Newton. Montesquieu, lui, ne s'y trompe pas : il célèbre le système de Descartes dans ses *Lettres persanes*, et il transporte dans le domaine des lois civiles la conception cartésienne des lois comme rapports dérivés uniquement de la nature des choses. Buffon, par beaucoup de côtés, est cartésien. D'Alembert rend pleine justice à Descartes : il reconnaît que, par l'intermédiaire de Locke, de Berkeley, de Hume, de Newton, c'est la philosophie de Descartes qui nous est revenue à nous Français : « L'Angleterre nous doit la naissance de cette philosophie que nous avons reçue d'elle. » Diderot commente éloquemment Descartes, il annonce Lamarck et Darwin quand il dit : « La nature n'a peut-être jamais produit qu'un seul acte et semble s'être plu à varier le même mécanisme d'une infinité de manières différentes. Ne croirait-on pas qu'il n'y a jamais eu qu'un premier animal, prototype de tous les animaux, dont la nature n'a fait qu'allonger, raccourcir, transformer, multiplier, oblitérer certains organes? » Les êtres particuliers ne sont jamais, ni dans leur génération, ni dans leur conformation, ni dans leurs usages, « que ce que les résistances, les lois du mouvement et l'ordre universel les déterminent à être. » Si les êtres s'altèrent successivement en passant par les nuances les plus imperceptibles, le temps, qui ne s'arrête point, « doit mettre à la longue entre les formes qui ont existé anciennement, celles qui existent aujourd'hui, celles qui existeront dans les siècles reculés, la différence la plus grande. » De même que, dans les règnes animal et végétal, « un individu commence, pour ainsi dire, s'accroît, dure, dépérit et passe, n'en serait-il pas de même pour des espèces entières? » Ce que nous prenons pour l'histoire de la nature « n'est que l'histoire d'un instant. »

Lametrie étend à l'homme la conception du pur automatisme ;

(1) Voir G. Lyon, *l'Idéalisme en Angleterre au XVIII^e siècle*. Paris, Alcan, 1888.

aussi se prétend-il plus cartésien que Descartes même. Condillac emprunte à l'auteur des *Méditations* la distinction de l'esprit et du corps, l'occasionalisme, la théorie de la liaison des idées, la méthode analytique, la fréquente substitution des hypothèses ou des conceptions à l'observation des faits (1). Turgot est si enthousiaste de Descartes qu'il se plaint, très justement, de le voir sacrifié à Newton dans la physique. Quant à Rousseau, il raconte lui-même comment il fut initié à la philosophie par des maîtres et des auteurs cartésiens, pendant son séjour aux Charmettes. Enfin Condorcet attribue à Descartes tout le grand mouvement du xvii^e siècle, et il continue pour son compte le cartésianisme en célébrant la perfectibilité indéfinie de l'homme. Victor Cousin, on le voit, n'avait pas besoin de « renouer la tradition cartésienne, » qui ne fut jamais interrompue, sinon quelque peu par lui-même ; car Descartes aurait refusé de se reconnaître dans une doctrine si étrangère aux sciences, d'un spiritualisme si timoré, si rétréci, si intolérant, dans une méthode enfin qui tendait à remplacer l'invention personnelle par l'histoire des anciens systèmes et par cette érudition stérile que l'auteur du *Discours de la méthode* avait eue particulièrement en horreur.

Le grand continuateur et rénovateur du cartésianisme au xviii^e siècle, ce fut Kant. Celui-ci n'admet-il pas le mécanisme universel, le déterminisme universel dans la nature et dans les actions humaines, l'idéalité du monde extérieur, l'analyse et la critique des idées comme tâche fondamentale de la philosophie, l'existence de formes *a priori* que l'esprit trouve dans sa propre constitution et qui lui sont « naturelles, » enfin la volonté et la liberté comme fond dernier, mais impénétrable, du réel ? Schelling et Hegel se rattachent eux-mêmes tout ensemble à Descartes, à Spinoza et à Kant ; ils rétablissent au sommet de leur philosophie l'identité suprême de l'être et de la pensée, de l'existence et de l'essence, sur laquelle reposait la démonstration ontologique de Descartes. Quant à Schopenhauer, il reconnaît ouvertement chez le philosophe français le fond même de sa propre doctrine : « En y regardant bien, dit-il, la fameuse proposition de Descartes (le *Cogito*) est l'équivalent de celle qui m'a servi de premier principe : *le monde est ma représentation* (2). » Quant au second principe de Schopenhauer, la volonté, c'est encore, comme nous l'avons vu, celui même de Descartes. La volonté supra-intelligible et irrationnelle que Schopenhauer place à l'origine du monde intelligible et

(1) Voir Picavet, *les Idéologues*. Paris, Alcan, 1891. — Dewaule, *Condillac et la psychologie anglaise contemporaine*. Paris, Alcan, 1892.

(2) Voir Schopenhauer, *De la Quadruple racine du principe de la raison suffisante, et le Monde comme volonté et représentation*, traduction de M. A. Burdeau. Paris, Alcan, 1889.

rationnel, qu'est-ce autre chose que la volonté absolue de Descartes, supérieure même aux lois de notre logique et de notre morale? Seulement, Descartes, lui, consentait à croire que cette volonté est *bonne, parfaite, sage*; Schopenhauer ne trouve point d'identité entre absolu et bon. Il dit d'abord, comme l'avait fait Descartes lui-même : « La Volonté absolue est absolument incompréhensible et insondable, » puis, contrairement à Descartes, à Spinoza, à Leibniz, il ajoute : « La manifestation de la Volonté, le monde, ne lui fait pas honneur. » L'optimisme cartésien s'est changé en pessimisme.

V.

Si maintenant, pour conclure, nous essayons de marquer les lacunes du cartésianisme, nous observons d'abord que Descartes, préoccupé de retirer au monde matériel tout ce que la philosophie ancienne y avait mis de l'homme, de nos sensations, de nos qualités propres, de nos fins, en un mot des formes de notre sensibilité et des aspirations de notre volonté, a laissé la nature entièrement déshumanisée, et lui a même, comme aux animaux, retiré toute vie. L'automatisme des bêtes n'est, chez Descartes, que l'extension de l'automatisme des corps. Cette grande soustraction au monde extérieur de tout élément psychique, ce grand vide creusé autour de nous était alors nécessaire : Descartes montrait par là le légitime point de vue auquel doivent se placer les sciences de la nature. Mais autre est la science proprement dite, qui se contente des rapports extérieurs, autre la philosophie, qui cherche à se représenter l'intérieur des êtres.

Pour le philosophe, deux choses restent à expliquer dont le mécanisme cartésien ne rend pas compte. La première est la cause du mouvement. Descartes se tire d'affaire par le *Deus ex machina*, qui n'est pas une explication. Ce n'est point en dehors du monde, dans quelque chose d'inconnaissable, qu'il faut chercher la cause du mouvement; c'est dans le monde même. En nous, nous saisissons à la fois le mouvement dans l'espace et l'appétition dans le temps; il est donc naturel de se demander si les deux ne sont point la révélation d'une seule et même réalité, et s'il ne faut pas dire : — le mouvement, c'est l'appétition ou volonté représentée sous les formes de l'espace, et exerçant son action sur d'autres appétitions ou volontés; l'origine et le fond du mouvement, c'est le vouloir.

La seconde chose dont Descartes ne rend pas compte, c'est l'apparence sensible. Il a beau dire que l'herbe n'est point verte, que le ciel n'est pas bleu, que le tonnerre n'est pas sonore, que le feu n'est pas chaud et que la glace n'est pas froide : encore faut-il expliquer comment ces apparences sensibles se produisent,

comment de simples changemens de formes géométriques peuvent nous donner tantôt l'impression du chaud, tantôt celle du froid. Descartes n'a vu dans les choses que la grandeur extensive, c'est-à-dire leur forme ; il n'a pas vu la grandeur intensive, qui est au fond de toute qualité. Nos sensations ne supposent pas seulement des cadres géométriques où elles puissent se ranger ; elles offrent un certain degré d'intensité, qui implique une intensité corrélative dans leurs causes. La lumière du soleil est pour nous plus intense que la lumière d'une bougie ; le son du tonnerre est pour nous plus intense que celui d'un ruisseau ; une eau à cinquante degrés donne une sensation de chaleur plus intense qu'une eau à cinq degrés. Or, la qualité et l'intensité ne peuvent se ramener à la quantité pure, au nombre, à l'étendue, au temps et à leurs combinaisons mathématiques. Ce serait vouloir expliquer les choses par leurs contours, par leur nombre, leur place et leur durée, qui nous disent combien elles sont, où elles sont, quand elles sont, mais ne nous disent pas ce qu'elles sont. Savoir selon quel ordre des livres sont rangés dans une bibliothèque, combien il y a de volumes, de quelles dimensions et depuis combien de temps, ce n'est pas connaître le contenu de ces livres. Au monde étendu de Descartes manque un intérieur, quelque chose qui le vivifie. S'il n'y avait qu'étendue au dehors de nous, il n'y aurait rien que d'abstrait, et la nature ne se distinguerait point de notre pensée. La science peut se contenter, à la rigueur, d'un objet *vrai*, la philosophie demande un objet *réel*. Or, le réel, tel qu'il est et avec tout ce qu'il est, c'est indivisiblement le physique et le mental, dont Descartes n'a pas assez fait voir la radicale unité ; c'est le contenu entier de l'expérience (par lui trop dédaignée), où on ne distingue le mécanique du psychique que par un artifice analogue à la distinction entre la géométrie des surfaces et la géométrie des solides. Nous tranchons des morceaux dans la réalité, ou plutôt, ne pouvant entamer la réalité même, nous traçons par la pensée des lignes de division *sur* la réalité, et nous essayons ensuite d'établir des rapports entre les divers points de vue d'où nous envisageons les choses. Nous convenons, par exemple, de considérer le mouvement, abstraction faite de tout le reste, ou la conscience et « la pensée », abstraction faite de tout le reste ; puis, ayant oublié à la fin cette abstraction initiale, nous nous écrions, au bout de nos raisonnemens : « le monde pourrait s'expliquer mécaniquement et être complet sans la pensée ; » ou, au contraire : « le monde pourrait s'expliquer par la pensée et être complet sans le mouvement. » Mais la réalité ne connaît point ces abstractions : il faut l'accepter en bloc. Les lois du mécanisme ne sont qu'un filet où nous pouvons prendre telle et telle chose dans l'océan universel.

Il reste toujours à savoir ce qu'est la chose prise. C'est beaucoup, il est vrai, que d'avoir la certitude qu'elle peut toujours être prise; pourtant elle nous échappe par le plus profond de son être. Descartes, après avoir retiré à la nature toute ressemblance avec la conscience et déterminé ainsi le point de vue scientifique, aurait dû aller plus loin : par l'induction philosophique, il aurait dû projeter de nouveau dans la nature, mais sous une forme plus légitime qu'au moyen âge, les élémens de la conscience ou de la vie. S'il a nettement séparé la conscience et l'étendue, il n'a pas, malgré sa tendance idéaliste, achevé de ramener la seconde à la première. Aussi, tout en concevant la philosophie comme la connaissance des choses dans leur unité, il n'est pas parvenu à un véritable « monisme. » Son système est incomplet.

Dans sa partie positive, ce système n'en est pas moins éternellement vrai. Si Descartes revenait parmi nous, il verrait toutes ses grandes doctrines aujourd'hui triomphantes, sa méthode de critique et d'analyse universellement appliquée, étendue même aux questions qu'il avait dû laisser en dehors : religion et politique; — ses découvertes sur l'algèbre générale fécondées par le calcul des infinis, dont elles étaient la préparation; la mathématique universelle dominant toutes les autres sciences; la mécanique absorbant de plus en plus en elle la physique, la chimie, la physiologie; l'unité des phénomènes matériels établie, avec la persistance de la même somme de mouvement, visible ou invisible, et avec l'incessante transformation des mouvemens les uns dans les autres; les forces ramenées à des formules du mouvement même; toutes les entités chassées de la science, les causes finales abandonnées dans l'étude de la nature, les genres et les espèces réduits à des points de vue tout humains, et remplacés au dehors par la continuité mécanique des mouvemens, par le jeu des formes que ces mouvemens engendrent dans l'espace; la vie même se résolvant en un automatisme derrière lequel, du même pas, se développe la série réglée des « pensées; » « l'ondulation réflexe » prise pour type de toutes les explications d'ordre purement physiologique; les faits et gestes des êtres animés constituant une simple réception et restitution de mouvement, sans cesse « réfléchi » des nerfs sur les muscles; le monde entier assimilé par son aspect intérieur à une machine immense, dont les orbites sidérales sont les grandes roues et dont nos organismes sont les petits rouages; les bornes de l'univers reculant dans l'espace comme dans la durée, et tombant enfin pour laisser entrevoir dans tous les sens, par toutes les perspectives, l'infinité; la formation des mondes expliquée par voie de développement « lent et graduel, » ou, selon l'expression moderne, d'évolution; la chaîne des êtres se déduisant, comme une série de théorèmes, de

quelques lois simples qui développent l'un après l'autre « tous les possibles ; » les « tourbillons eux-mêmes restaurés dans la science par la vaste hypothèse de la nébuleuse ; les seules lois du choc, de la répulsion et du mouvement centrifuge rendant compte de ce que les newtoniens avaient pris pour une universelle attraction ; la formation des espèces vivantes ramenée aux lois générales du mécanisme ; la sélection naturelle remplaçant les créations successives et spéciales ; les *types* des espèces vivantes détrônés par des *lois* qui ne connaissent pas plus les genres que les individus ; la continuité mathématique rétablie entre les espèces, que nos classifications humaines voulaient séparer par des barrières infranchissables ; — puis, intérieurement à ce monde visible où tout est « étendue, figure et mouvement, » un autre monde, celui de la « pensée » et de la conscience, plus que jamais inexplicable par le mouvement seul, quoique les deux soient inséparables ; les apparences sensibles s'opposant, avec la variété et la complexité de leurs *qualités* propres, au domaine inerte de la quantité homogène et du mouvement ; le monde extérieur devenant « notre représentation, » un vaste « phénomène » dont la science ne saisit que le côté mécanique ; le matériel réduit à un aspect inférieur de la réalité, tandis que la pensée ou conscience se révèle de plus en plus comme la forme supérieure sous laquelle la réalité, existant pour soi, se saisit elle-même ; — enfin, au-delà de tout ce qui est accessible à la science, de tout ce qui est pensée ou objet de pensée, intelligence ou intelligibilité, le mystère éternel, aussi impénétré que jamais, changeant de noms à travers nos bouches sans cesser de demeurer englouti dans la même nuit et dans le même silence : Inconnaissable selon les uns, Force, Cause, Substance, enfin Volonté absolue selon les autres, qui l'appellent ainsi du même nom que Descartes. L'attitude seule des esprits a changé devant l'abîme ; s'il en est qui adorent encore, d'autres trouvent le Dieu de Descartes et de Spinoza tellement étranger à nos idées humaines du bien et du mal que, devant la profonde indifférence de l'Être d'où sortent les êtres, la foi optimiste se change chez eux en une tristesse pessimiste. Mais ce pessimisme est, lui aussi, une exagération, en sens contraire de l'optimisme. Ne comptant plus que le ciel nous aide, nous pouvons encore nous aider nous-mêmes ; si nous n'avons plus les vastes espoirs de Descartes, toute espérance ne nous est pas pour cela interdite ; sortis de la nuit, nous n'en montons pas moins vers la lumière. Et où est notre force d'ascension ? Elle est dans cette « pensée » où Descartes plaçait avec raison notre essence propre, et où nous entrevoyons aujourd'hui l'essence universelle.

LA

FEMME AUX ÉTATS-UNIS

I.

Après avoir, dans nos précédentes études (1), noté les facteurs divers qui devaient contribuer à former la femme américaine moderne, nous nous sommes attaché à montrer comment, par essence et par tradition, par nature et par éducation, elle était l'antithèse absolue de la femme d'Orient, de celle dont l'*Hitopadésa* disait : « Une femme doit être sous la garde de son père pendant son enfance, sous la garde de son mari pendant sa jeunesse, sous celle de ses fils pendant sa vieillesse, et jamais indépendante. » Aux États-Unis, elle n'est sous la garde de personne, mais sous la protection de tous.

Nous avons dit dans quelles contrées, dans quelles catégories sociales, à la suite de quelles crises politiques et religieuses s'étaient recrutés les colons du Nouveau-Monde. Reconstituant, à l'aide des documens historiques, ce milieu colonial tel qu'il était au début, nous y avons montré l'homme absorbé par le travail quotidien extérieur, la femme par sa tâche intérieure, et l'égalité des sexes résultant de l'égalité des charges et des responsabilités, puis, à

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars, du 15 mai et du 1^{er} septembre 1889.

mesure que la prospérité s'accroît, la tâche de la femme diminuant alors que le fardeau de l'homme reste le même, les loisirs de l'une contrastant avec l'écrasant labeur de l'autre. Son intelligence, à elle, se développe et s'étend ; celle de l'homme se spécialise et se concentre, son éducation première est limitée, le travail rémunérateur l'attend et le prend de bonne heure. Pour elle, au début égale et compagne de l'homme, elle lui devient peu à peu supérieure par les loisirs qu'il lui crée et l'usage qu'elle en fait ; par la culture intellectuelle, par l'étendue et la variété des connaissances, par l'avance qu'elle sait prendre et garder. Elle est la résultante d'un concours de circonstances qui ne se sont encore trouvées réunies au même degré nulle part ailleurs, et qui toutes ont contribué à faire d'elle le type supérieur de la race. En elle, se combinent et se fondent les traits caractéristiques qui, chez l'homme plus spécialisé, apparaissent accentués, grossis, exagérés, aussi bien par le libre jeu des instincts naturels que par la nécessité de s'en faire une arme dans la lutte pour l'existence, de leur demander leur maximum de force et d'utilité pratique. Chez la femme, ces caractères persistent, mais tempérés et contenus ; elle en adoucit les angles, en polit les facettes et d'un caillou terne elle fait une pierre précieuse ; les parties constitutives demeurent les mêmes, mais une taille savante met en plein relief l'éclat et la beauté de la pierre.

Si l'on examine en détail les élémens primitifs qui font du citoyen des États-Unis un type nettement distinct de l'Européen dont il est issu, de l'Anglo-Saxon et du Hollandais, de l'Irlandais et du Français, de l'Espagnol et de l'Allemand, de l'Italien et du Scandinave dont le sang se mêle dans ses veines, on est surpris du peu de part que l'atavisme semble avoir eu dans la détermination de la race. Les quelques traits que l'on trouve çà et là et dont on peut suivre la filiation directe semblent rapportés, juxtaposés ; ils ne se relient que faiblement au fond même, ils s'en détachent sans effort et peuvent disparaître sans altérer l'ensemble. En revanche, nulle part l'influence du milieu ne se laisse mieux saisir et comprendre. Ainsi qu'en un miroir fidèle on voit s'accuser dans l'Américain, dans ses défauts et dans ses qualités, dans ses conceptions et dans ses idées le reflet de son sol, de son climat et des conditions premières de son existence. Dans ce miroir, apparaissent les facteurs dont le jeu puissant et constant, excessif parfois, a déterminé la prépondérance, de même que chez un forgeron on note le développement anormal des muscles des bras, chez l'artiste la souplesse des mains, chez le lutteur la carrure des épaules.

En première ligne : la volonté, tenace, persistante, telle aujourd'hui qu'elle était hier et qu'elle sera demain. Étant donné l'œuvre à accomplir et les obstacles à vaincre, cette faculté entra la première en jeu, avec son inévitable cortège de qualités et de défauts, de fermeté et de raideur. Les conditions du milieu n'étaient pas pour l'affaiblir, les résultats obtenus n'étaient pas pour la décourager, mais, au contraire, pour l'exagérer, pour entendre les ressorts, pour mieux adapter l'outil fortement trempé à la rude main de l'ouvrier. L'objectif, simple et restreint au début, n'allait pas au-delà des conditions matérielles de l'existence ; mais, ce premier résultat obtenu, l'horizon s'élargit et, l'ambition grandissant avec l'expérience acquise, avec les moyens d'action accrus, avec la base assurée, l'objectif se précisa. Dans une société démocratiquement constituée, comme l'était celle-ci, forcément absorbée dans des préoccupations d'ordre purement matériel comme l'est toute société naissante, cet objectif ne pouvait être que l'argent.

On avait éliminé le rang et les distinctions sociales, les castes et les privilèges ; la culture intellectuelle n'existait encore qu'à l'état d'exception ; les emplois publics étaient rares, peu rétribués et peu recherchés. Ni par le génie, ni par les armes, on ne pouvait, comme dans les républiques antiques, s'élever ; pour sortir de la foule, pour arriver aux premiers rangs, la fortune était l'unique voie, la conséquence naturelle et matérielle du travail et de la volonté.

On a souvent reproché aux citoyens des États-Unis leur culte du *dieu dollar*, mais on a trop souvent négligé de montrer que le dollar est, pour eux, surtout un signe représentatif. En regard de leur énergie à conquérir la fortune, énergie telle que chez eux les Juifs n'ont pu prendre pied et ne sauraient prospérer, on n'a pas assez dit l'inépuisable générosité de ce peuple, âpre au gain parce que le gain fut longtemps pour lui l'unique marque du succès, l'unique but auquel son ambition pût prétendre. Nonobstant la prééminence croissante des intérêts matériels en Europe, nous aurions peine à concevoir une organisation sociale où l'argent seul fût souverain. On se plaît à dire que nous en sommes là ; au fond, nous n'en croyons rien, tout en répétant volontiers ce pessimiste axiome. Plus qu'ailleurs, nous tenons, en France, un grand savant, un grand artiste, un grand écrivain en tout autre estime qu'un homme riche, si riche soit-il. Au-dessus de la fortune, nous mettons bien des choses ; en réalité, nous en mettons tant que, dans notre appréciation des autres, l'argent qu'ils possèdent n'est qu'une considération des plus secondaires, et nul n'en a plus conscience

que ceux-là mêmes dont la fortune est l'unique titre à la considération.

Si aux États-Unis, si en Angleterre, l'argent a paru occuper le premier rang, c'est qu'aux États-Unis il fut longtemps le critérium unique du succès, c'est qu'en Angleterre, où les catégories sociales étaient nettement délimitées, l'argent apparaissait comme le niveleur des barrières, comme l'instrument de ceux qui, partis de rien, aspiraient à être quelque chose. Il n'en est plus de même depuis que les barrières s'abaissent, depuis que, par la mise en œuvre d'autres facultés que la faculté commerciale, l'homme d'énergie et de talent peut s'ouvrir des voies mieux en harmonie avec ses penchans naturels, peut quitter la grande route encombrée par la foule et, par des sentiers différents, atteindre le but.

En retraçant ici même l'histoire des grandes fortunes aux États-Unis et en Angleterre, nous nous sommes efforcé d'indiquer combien rarement la préoccupation dominante d'édifier une colossale fortune a mis en branle les facultés puissantes de ceux qui l'ont conquise. Elle leur est venue par surcroît, par la force même des choses, mais peu, bien peu de ces fondateurs de dynasties financières ont eu pour but l'accumulation de leurs millions. Un problème à résoudre, une invention à mener à terme, une conception économique à faire prévaloir, une industrie nouvelle à créer, une conquête à ajouter au patrimoine commun de l'humanité furent le point de départ et le mobile et l'objectif. En atteignant ce dernier, du même coup ils atteignirent la fortune; mais, pour la plupart d'entre eux, la fortune ne fut qu'une aide, un outil, un moyen de mettre à l'air leur volonté, de triompher des obstacles; seule, par elle-même, elle n'eût satisfait aucune de leurs aspirations les plus élevées, et ceux dont l'humanité gardera le souvenir étaient plus fiers de leur œuvre achevée que de leurs millions entassés.

Que ces hautes visées soient l'apanage d'une élite, d'un petit nombre, ce n'est que trop certain. Il n'en est pas moins vrai qu'à considérer la société américaine dans son ensemble, le culte rendu à l'argent n'y est pas aussi exclusif qu'on pourrait le croire, et qu'il importe de tenir compte de ce fait que le rôle qu'il joue provient de ce qu'il attestait seul le succès dont l'importance se mesurait à sa possession, et enfin que nul ne le dépense aussi largement que celui qui l'a su conquérir.

Nous avons montré aussi combien cette conquête était incompatible avec la culture intellectuelle, comment cette culture intellectuelle devint l'objectif des femmes, de même que la fortune était celui de leurs pères et de leurs maris, comment, par ce fait, elles conservèrent l'avance par elles prise sur les hommes et accrurent

leur prestige aux yeux de ces derniers. Chez la femme américaine moderne, nous retrouvons, orientés dans un autre sens, les traits caractéristiques sur lesquels nous venons d'insister : la volonté, l'énergie d'une race de colons et aussi le goût de l'argent converti en goût de dépenses. La femme aux États-Unis est, avons-nous dit, le ministre des dépenses, si l'homme est le ministre des recettes ; le luxe de l'une atteste le succès de l'autre.

Mais à mesure que les conditions de la vie matérielle se modifient, à mesure que disparaît l'aléa des pays nouveaux dans lesquels tout est et paraît possible, à mesure que les carrières s'encombrent et que les chances de fortune rapide décroissent, d'autres idées se font jour, d'autres facteurs entrent en jeu dont l'action lente et continue est appelée à changer les conceptions premières, à atténuer ce qu'elles pouvaient avoir d'excessif et d'outré. L'originalité de la race y perdra peut-être, mais pour être endiguées et disciplinées, ses forces vives n'en persisteront pas moins. En tout cas, la femme américaine n'y perdra rien, la jeune fille surtout ; loin de décroître, son influence s'accroît ; elle se fait puissamment sentir en Europe, et jusqu'en France où, par le fait des traditions, des coutumes et des mœurs, elle apparaît comme un élément révolutionnaire au premier chef, modifiant rapidement nos idées sur l'éducation de nos jeunes filles, dont son indépendance et sa liberté d'allures excitent à la fois l'envie et l'étonnement.

Il y a quelques années, plusieurs femmes de haut rang se trouvaient réunies dans l'un des salons d'attente de l'impératrice d'Allemagne. De passage à Berlin, elles avaient sollicité la faveur d'une audience par leurs ambassadeurs respectifs, et une lettre du grand chambellan leur avait indiqué le jour et l'heure auxquels l'impératrice les recevrait. Elles ne se connaissaient pas ; Anglaises, Russes, Autrichiennes, Italiennes, le hasard des voyages les réunissait pour la première fois. L'heure de la réception était passée, et la souveraine ne paraissait pas. S'adressant à sa voisine, l'une d'elles exprimait son étonnement de ce retard, s'excusant de son impatience par le fait, qu'en sa qualité d'Américaine elle était encore peu au courant de l'étiquette des cours. Son interlocutrice lui répondit, en souriant, qu'elle aussi était Américaine d'origine, mariée depuis peu à un grand seigneur autrichien. Les autres se rapprochèrent, prirent part à la conversation et furent stupéfaites de voir que toutes les six étaient des États de l'ouest et de la nouvelle Angleterre.

Ce fait singulier et significatif confirme ce que nous avons dit de l'Angleterre, où nombre de titres historiques sont aujourd'hui

portés par des Américaines. Il en est de même en France, en Allemagne, en Autriche, en Russie, en Italie, et ce n'est pas dans la classe aristocratique seulement que se concluent ces alliances, mais dans les classes élevées et moyennes. On en a pris texte pour railler plus ou moins finement le goût des Américaines pour les distinctions nobiliaires et leur inconséquence à s'enorgueillir de leurs institutions républicaines et à se parer de titres monarchiques, mais, outre qu'elles ne sont pas les seules à en agir ainsi et que ce ne sont là, à tout prendre, que des exceptions forcément limitées, ces alliances, chaque année plus fréquentes et qui, dans toutes les grandes villes du continent, introduisent un élément social nouveau dont l'influence se fait de plus en plus sentir, s'expliquent par des considérations d'un ordre plus général.

S'il n'est pas de pays au monde où la jeune fille, protégée par le respect de tous, jouisse d'autant d'indépendance et de liberté qu'aux États-Unis, occupe dans sa famille et dans le monde autant de place, soit autant adulée, courtisée et flattée, aussi libre dans son choix, cette royauté n'a qu'un temps, et ce temps est court. La vie extérieure et brillante de la jeune fille américaine cesse d'ordinaire le jour de son mariage, et la jeune fille française que déconcertent, chez sa compagne d'outre-mer, son entente de la flirtation, sa stratégie savante, son indépendance d'allures et de langage, ne la reconnaîtrait guère dans son cadre et son milieu de femme mariée. Or, on n'abdique pas sans regret, on se résigne difficilement, après avoir été reine des salons, au rôle effacé de comparse; aussi la femme américaine envie-t-elle secrètement celle qu'elle a éclipsée pendant quelques années, mais que le mariage affranchit, alors qu'il l'enchaîne. Cumuler, avec les avantages de la vie de jeune fille américaine, ceux de la femme mariée européenne est un idéal séduisant, il suffit à expliquer les fréquentes unions que contractent les Américaines sur le continent. Il explique aussi l'américanisation rapide de l'Europe, les progrès que font dans nos mœurs, dans nos idées sur l'éducation des jeunes filles, sur le degré de liberté chaque jour plus grande dont elles jouissent, l'influence et l'exemple des États-Unis.

Mais l'Europe, à son tour, réagit sur l'Amérique; la civilisation est faite de ces chocs en retour, et, depuis quelques années, on peut noter, dans les classes supérieures, aux États-Unis, une tendance à adopter quelques-unes des idées européennes en ce qui concerne les privilèges des femmes mariées. Dans cette voie on ne saurait toutefois aller loin, par suite de la difficulté d'enlever aux jeunes filles une prééminence consacrée par une possession séculaire, par tout un ensemble de mœurs, de coutumes et de tra-

ditions. Si des modifications ont lieu, ce sera dans un autre ordre d'idées, comme nous l'indiquerons plus loin, en montrant le revirement caractéristique qui se produit au sujet de la question, négativement tranchée, de la dot et qui se rouvre à nouveau.

Comme toutes les races essentiellement progressives, la race américaine est éminemment adaptable; elle n'a gardé ni la raideur, ni les préjugés britanniques. Si les Américains s'accommodent de vivre à Paris, à Londres ou à Florence, s'ils se plient facilement aux conditions différentes d'existence et de milieu, les Américaines sont plus cosmopolites encore. L'Europe les charme, les attire et les retient par sa culture intellectuelle et artistique, par ses souvenirs historiques et aussi par son bon marché relatif, par ses plaisirs peu dispendieux. Il faut avoir vécu longtemps dans le milieu américain, intelligent à coup sûr, mais où rien ne parle à l'imagination, où le passé date d'hier, où la vie matérielle est coûteuse, le labeur incessant, le temps de l'argent qu'on économise, pour apprécier à leur pleine valeur nos jouissances artistiques, nos musées et nos galeries, nos monumens et les souvenirs qu'ils évoquent, nos grandes villes où chaque pierre a son histoire. Tout cela fait si bien partie de nous-mêmes que nous nous croyons blasés sur le charme qui s'en dégage et n'en avons conscience qu'après en être quelque temps séparés. Tout cela a, pour des imaginations neuves et vives, un attrait puissant, et vous distinguerez sans peine, dans la cour du Louvre, les Uffizi de Florence, le Campo Santo de Pise, le Colisée de Rome, l'Américaine de l'Angleterre, par le regard admiratif et contemplatif de la première, par le coup d'œil distrait de la seconde feuilletant son Bædeker. L'une regarde, l'autre constate; l'une a des impressions, l'autre des réminiscences.

Ainsi que l'Anglaise, l'Américaine est fille de l'Europe, et ni le temps ni la distance n'ont affaibli chez elle le culte du passé; elle s'y rattache d'autant plus qu'elle en est plus éloignée, que sa mémoire est moins surchargée de dates et de faits, qu'à feuilletter les pages de l'histoire elle satisfait une curiosité que les traditions ont éveillée, que les livres ont entretenue. Certes, ni la Seine ni la Tamise, ni le Pô ni l'Arno ne rappellent le Mississipi déroulant sur 3,700 kilomètres ses eaux troubles et fécondes; il faudrait 160 lacs Léman pour égaler la superficie du lac Supérieur et la cime même du Mont-Blanc n'atteint pas l'altitude du point culminant des montagnes Rocheuses, mais elle n'ignore pas que dans ce cadre restreint s'accomplirent de grandes choses; si le théâtre est plus petit, l'ancêtre y apparaît plus grand.

Cette attraction puissante que l'Europe exerce sur les Américains,

et surtout sur les femmes américaines, n'est pas un fait récent, non plus que les causes multiples de cette attraction ne sont nouvelles. L'étude de quelques types, pris en des temps divers, mettra mieux dans leur jour, avec les facultés d'adaptabilité de la femme américaine, les qualités et les défauts inhérens à la race et au milieu que nous étudions. Il est des *representative women* de même qu'il est des *representative men*, et l'histoire de l'une d'elles, histoire qui se mêle à la nôtre et que ses lettres permettent de reconstruire, nous montrera mieux qu'aucune considération générale l'attraction qu'exerce ce milieu sur la femme; elle mettra aussi en relief les deux facteurs primitifs que nous venons de noter : la volonté énergique et l'amour de l'argent en tant que moyen d'action.

II.

Le 4 avril 1878, Elizabeth Patterson, épouse légitime et répudiée de Jérôme Bonaparte, ex-roi de Westphalie, mourait à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Sa beauté, son infortune imméritée, son esprit caustique et mordant et les événemens auxquels elle s'est trouvée mêlée lui assurent une place dans l'histoire de son temps.

Née à Baltimore, le 6 février 1785, Elizabeth Patterson débuta dans la vie sous les auspices les plus favorables. Dès l'âge de quinze ans, sa merveilleuse beauté était célèbre bien au-delà des limites étroites d'une petite ville de l'État de Maryland. Son père, négociant habile et probe, occupait le premier rang parmi les commerçans de Baltimore. Elle avait dix-huit ans quand, en 1803, Jérôme Bonaparte, frère du premier consul, visita New-York et, sur l'invitation du commodore Barney, se rendit à Baltimore. C'est là, à des courses données en son honneur, qu'il rencontra Elizabeth Patterson, dont il s'éprit à première vue. Il était jeune, amoureux, entouré de cette auréole de gloire qui s'attachait au nom de Bonaparte. Trois mois plus tard, le mariage civil était célébré devant le consul de France, et le mariage religieux par l'évêque de Baltimore.

On sait que ce mariage, non reconnu par l'empereur, fut arbitrairement cassé en 1805 et que le prince Jérôme épousa, en 1807, la princesse Frédérique de Wurtemberg. On sait aussi avec quelle énergie et quelle persévérance Elizabeth Patterson défendit ses droits et ceux de son fils Jérôme-Napoléon. Forcée de s'incliner

devant la volonté toute-puissante de son beau-père, devant l'abandon et le second mariage de son époux, elle dévora ses larmes et ses colères.

Victime d'une politique et d'une raison d'État qui élevaient son mari au rang des rois et la reléguaient, sans titre et sans état civil, à Baltimore, dans une obscurité qui lui était odieuse, Elizabeth Patterson dut se soumettre, mais ne se résigna jamais. Déçue dans ses rêves d'affection et d'ambition, elle reporta sur son fils toutes ses aspirations de grandeur. Jérôme avait pour lui le nom de son père et l'avenir ; un jour viendrait où la fortune changeante réparerait les torts dont souffrait Elizabeth Patterson et où le fils lui rendrait ce que le père lui avait ravi par soumission aux ordres de son frère. Pendant vingt-cinq ans elle se berça de cet espoir, suivant d'un œil attentif les événemens dont l'Europe était le théâtre, assistant de loin, spectatrice impuissante, mais non désintéressée, à la prodigieuse élévation de l'empire, à ses vertigineux succès, à ses revers et à sa chute.

La volonté despotique de l'empereur lui fermait l'accès des cours, privation cruelle pour une femme qui s'estimait appelée à y jouer un grand rôle. Ingénieuse à convertir ses goûts en devoirs, elle se disait que là seulement elle se trouverait à sa place, dans son véritable milieu, et que l'avenir de Jérôme-Napoléon, neveu de l'empereur, fils d'un roi, exigeait impérieusement une riche et puissante alliance. Elle caressait cet espoir, s'efforçant par tous les moyens possibles d'éveiller l'ambition de son fils, chez qui ses révoltes, ses rancunes et ses aspirations ne rencontraient pas d'écho.

Dans ses lettres, on sent percer l'irritation profonde que lui inspire cette apathie. Elle s'est si bien identifiée avec le rôle que les circonstances lui refusent et que rêve son imagination, qu'elle parle, agit, écrit en souveraine dépossédée, plus hautaine et plus fière dans la mauvaise que dans la bonne fortune. En dépit de tout et de tous, elle fait corps avec cette famille impériale qui l'a rejetée ; persécutée, reniée par l'empereur, elle porte aux nues son génie pendant sa prospérité et défend sa mémoire après sa mort.

Il n'en va pas de même pour son mari. Elle refuse le titre de princesse de Smalcalden et un douaire de 200,000 francs de rente de la main du roi de Westphalie, mais elle accepte de l'empereur une modeste pension. A son mari qui se plaint de voir ses offres rejetées et celles de son frère accueillies, elle écrit : « J'aime mieux m'abriter sous les ailes d'un aigle que d'être suspendue au bec d'un oison. » Plus tard, il lui propose un domaine en Westphalie ;

« Votre royaume est grand, lui répondit-elle fièrement, il ne l'est cependant pas assez pour deux reines. » Devenue Française par son union, elle est Française par le cœur. De sa nationalité américaine, de ses affections de famille, il ne reste pas trace. Elle méprise sa nationalité et sa famille; elle voudrait les oublier, les faire oublier autour d'elle, à son fils surtout qu'elle emmène à Genève pour son éducation.

Singulier choix, car elle veut qu'il soit catholique, « la seule religion possible, écrit-elle, pour des princes et des rois. » Elle-même est protestante, si peu que cela vaut à peine qu'on en parle. Mais à la passion des grandeurs elle joint celle de l'économie; nous verrons plus loin jusqu'où elle la poussait. A Genève, elle se flatte de peu dépenser. On l'exploite; elle l'affirme du moins et s'en venge par une de ces injustes boutades qui lui sont familières: « Avez-vous remarqué, écrit-elle à son père, qu'il n'y a pas de juifs à Genève? Qu'y feraient-ils? Ils y mourraient de faim; un Genevois vaut quatre juifs. »

En ce qui concerne sa famille, elle est intraitable. Elle ne pardonne pas aux siens d'avoir blâmé son mariage, non plus que l'accueil qu'elle reçut d'eux lors de son retour à Baltimore, après la rupture de son union. Blessée dans ses affections conjugales, exaspérée dans son orgueil, elle trouva, en effet, peu de sympathies parmi eux. Leurs conseils d'abdiquer ses rêves de grandeur et de se renfermer dans la vie modeste et monotone d'une petite ville d'Amérique, pour sages qu'ils pouvaient être, ne faisaient qu'irriter ses regrets et aviver ses rancunes. Les merveilleux succès de l'empereur, l'élévation rapide de son mari, ces grandeurs éclatantes, ces royaumes conquis au pas de course, ce brillant entourage de souverains alliés, vaincus ou dépossédés, tous ces échos d'un monde dont elle était exclue et au sein duquel elle s'estimait appelée à vivre, la rendaient plus intolérante et plus aigrie, plus dédaigneuse et plus méprisante.

A la chute de l'empire, elle s'établit à Florence. C'est là que nous la retrouvons en 1829. Jérôme-Napoléon avait alors vingt-quatre ans. Dépourvu d'ambition, mais non de bon sens, il préférait à la vie errante d'un aventurier sur le continent européen, l'obscurité de sa ville natale et l'existence simple, mais digne de son grand-père. Cédant à ses sollicitations, car il tenait d'elle la volonté tenace, sa mère lui avait enfin permis de retourner à Baltimore; quant à l'y suivre, elle n'y songeait pas; elle restait à Florence, tout absorbée par son idée de préparer à son fils une alliance digne du nom qu'il portait. Plus que jamais elle blâmait en lui ce qu'elle appelait son apathie, ses goûts vulgaires; mais elle faisait

fond sur sa déference aux désirs maternels, sur son obéissance passée, et elle ne doutait pas de le voir, au premier signe, accepter l'alliance qu'elle lui imposerait.

Déjà, en 1826, elle avait espéré le marier à sa cousine Charlotte, fille de Joseph Bonaparte, et dont elle trace un portrait qui n'a rien de flatteur : « Une hideuse petite créature, dit-elle, et, avec cela, un caractère du diable. » Il est vrai que, quand elle en parle ainsi, le mariage projeté n'a pas abouti et la princesse Charlotte manifeste un penchant très prononcé pour un autre prétendant. Il convient d'ajouter aussi que les négociations matrimoniales ont fort trainé en longueur. M^{me} Bonaparte avait chargé un de ses amis, de la maison Rothschild, de prendre des renseignemens minutieux sur la situation de fortune de Joseph : « On annonçait, dit-elle, une dot de 3,500,000 francs ; pour moi, je n'y croyais pas, mais j'étais bien décidée à ne donner Jérôme que contre un million comptant. Ce n'est pas moi que l'on bernera avec des promesses et des espérances. » Quand les renseignemens demandés lui parvinrent, il était trop tard, « et puis, ajouta-t-elle, ils n'étaient pas satisfaisans. »

Elle cherchait ailleurs, et croyait toucher au but de ses efforts quand, au commencement de septembre 1829, elle reçut une lettre de son père lui annonçant que Jérôme-Napoléon venait de se fiancer avec miss Williams, fille d'un négociant de Baltimore, et que le mariage serait célébré en octobre. Ce projet anéantissait tous ses rêves d'avenir, c'était la ruine de ses dernières espérances ; après le père, le fils la trahissait. Aussi l'on voit dans ses lettres que, si elle avait eu le pouvoir de briser cette union, comme l'empereur avait brisé la sienne, elle n'eût pas hésité à recourir aux mesures arbitraires contre l'illégalité desquelles elle protestait depuis un quart de siècle. Sa réponse à son père est un cri de désespoir. Elle serait à son lit de mort, dit-elle, agonisante et sans souffle, que Dieu, par un miracle, lui rendrait la parole pour protester contre cette union. Jamais, avec son consentement, Jérôme n'épousera une Américaine. Le neveu de Napoléon, ajouta-t-elle, n'a pas d'égal en Amérique. En Angleterre, il pourra choisir une femme dans les familles de la plus haute aristocratie. Elle-même n'a-t-elle pas eu vingt fois l'occasion de contracter les plus riches alliances ? Elle a refusé de se remarier ; le pouvait-elle avec le nom qu'elle portait ? « Dieu sait, écrit-elle, si je hais la pauvreté et l'isolement ; j'ai accepté l'une et l'autre, et ni l'une ni l'autre n'ont brisé mon orgueil et n'ont fait plier ma volonté au point de me réduire à accepter un mari dans une situation inférieure à la

mienne. Je ne consentirai jamais à ce que mon fils épouse miss Williams ou toute autre miss américaine. Ce mariage n'est pas encore fait ; qu'il le rompe ; qu'il se serve de mon nom ; qu'il invente n'importe quel prétexte. Surtout que l'on ne vienne pas me débiter des rapsodies sur l'amour et la passion. Est-ce que nous ne savons pas avec quelle facilité hommes et femmes se dépêtrent de l'amour, que les imbéciles seuls restent pris dans ces prétendus filets et se marient pour autre chose qu'une grande fortune ou une haute situation ? »

Est-ce bien là la femme qui, en 1803, répondait aux remontrances de son père à l'occasion de son mariage : « J'aime Jérôme Bonaparte et je préfère être sa femme, ne fût-ce qu'un jour, à l'union la plus heureuse. » Depuis lors, vingt-six années ont passé sur sa tête et ses lettres nous apprennent qu'elle faisait de La Rochefoucauld son livre de chevet.

Puis elle reprend : « Une immense fortune vaut mieux, chez une femme, qu'un rang élevé, j'en conviens ; mais encore faut-il que cette fortune soit réellement immense pour excuser une mésalliance. Or, qu'est-ce que ces fortunes de Baltimore et qu'est-ce que cette famille Williams où les enfans foisonnent ? Moi-même, à mon âge, je ne me résoudrais jamais à épouser un Américain, si riche fût-il, et certes mon fils a droit de prétendre bien plus haut que moi. Si miss Williams possédait 500,000 dollars, si Jérôme pouvait l'emmener hors d'Amérique et n'y jamais revenir, je céderais peut-être... et encore. »

On était en 1829, et 500,000 dollars représentaient 2 millions et demi de francs. Même à ce prix, elle hésiterait ; or, la dot de miss Williams était d'environ 30,000 francs de rente, lesquels lui appartenaient en propre et n'étaient pas, en cas de décès, réversibles sur la tête de son mari. Et puis, elle connaît les femmes, surtout les femmes américaines, écrit-elle à son père. « Dans tous les pays du monde, les femmes sont douées d'un merveilleux instinct et s'entendent à manier les hommes. En Amérique, ajoute-t-elle, elles sont plus habiles encore qu'ailleurs et en avance d'un siècle en fait de roueries. Si mon fils venait à mourir, sa veuve n'aurait qu'une idée : se remarier, et les enfans de mon fils seraient sous la dépendance de ce futur beau-père. » Comment son père a-t-il pu laisser Jérôme s'embarquer dans une pareille aventure ? Ignorait-il ses désirs, ses volontés maintes fois et si clairement exprimées, sa haine de l'Amérique et des Américaines ? Si encore Jérôme en était réduit là par la nécessité ! Mais il n'en est rien ; certes, elle a peu de fortune, mais enfin, la pension qu'elle lui fait et les 6,000 francs de rente de sa famille sont suffisans pour vivre. « Je

suis avare, reprend-elle, je le sais, mais l'amour de l'argent, que je pousse si loin, ne m'a jamais fait perdre de vue les intérêts de mon fils, au contraire. N'est-ce pas moi qui ai arraché aux Bonaparte cette pension de 6,000 francs, qu'on lui continue encore, et que l'on aurait déjà supprimée, n'était la crainte que leur inspire ce qu'ils appellent ma langue infernale? N'est-ce pas grâce à moi qu'il a obtenu de sa tante, la princesse Borghèse, un legs de 20,000 francs? »

On voit qu'Elizabeth Patterson professait une médiocre opinion des femmes américaines. Elle y revient dans une lettre du 17 octobre. Si ce mariage se fait, en dépit de ses résistances et de ses remontrances, elle exprime le désir que, du moins, Jérôme n'amène pas sa femme en Europe. « Ici, dit-elle, il est de notoriété publique que les Américaines qui nous arrivent tournent mal. » Mais à toute règle il est des exceptions, et si elle prise fort peu ses compatriotes, elle s'estime tout autrement : « Mon ambition, ma beauté, mon intelligence, n'ont jamais été dans leur cadre naturel en Amérique. Après mon mariage, il était évident pour tous ceux qui s'intéressaient à moi que ma vraie place était en Europe. Je ne pouvais vivre ailleurs. La Providence ne m'a pas départi la dose d'imbécillité et d'étroitesse d'esprit sans laquelle l'existence à Baltimore est impossible. Vous pensez bien que, si ce mariage se fait, jamais je ne retournerai en Amérique. Bien certainement je préférerais vivre parmi des étrangers. Ici, du moins, on me tient pour une femme de sens et de bon conseil. Là-bas, vous me considérez et me traitez comme une vieille folle, qui n'est bonne qu'à ravauder ses bas et à marmotter ses prières. Ici, l'on me consulte sur les affaires les plus délicates, sur les négociations les plus compliquées, et vous me jugez incapable de décider des choses qui me tiennent le plus à cœur. »

Sa haine contre les États-Unis n'a d'égale que sa passion pour l'Europe. « Heureux pays, dit-elle, où les femmes ne sont jamais traitées de vieilles folles! » Sur ce thème, elle est éloquente. « Dans les cours d'Europe, écrit-elle à son père, les mots de *vieux* et de *vieilles* sont bannis du vocabulaire. Des femmes de quarante, de cinquante ans même se marient dans des conditions aussi avantageuses que de petites péronnelles de seize ans. J'en ai vu épouser des hommes de tout âge et même plus jeunes qu'elles. »

Florence, où elle vivait alors, était l'asile élégant des victimes de la coalition triomphante. Les grands événements qui avaient une fois de plus bouleversé l'Europe, renversé un empire, rétabli une monarchie en France et des dynasties dépossédées en Italie, avaient aussi bouleversé bien des existences. Diplomates sans em-

ploi, grands dignitaires sans dignités, mécontents attendant tout du temps et des changemens qu'il amène, venaient chercher en Italie un asile peu dispendieux sous un climat favorisé. On conspirait sans agir, on intriguait, on médissait entre soi des vainqueurs du jour, et on s'y vengeait par des railleries de la fortune adverse.

M^{me} Bonaparte tenait aux vaincus par le nom qu'elle portait et par son alliance rompue; par ses relations et ses rancunes, elle se rattachait aux vainqueurs; elle avait un pied dans chaque camp. A quarante-quatre ans elle était encore fort belle, et le baron Bernstetten pouvait dire, sans trop de flatterie, mais non sans fadaise : « Si elle n'est pas reine de Westphalie, elle est au moins reine des cœurs. » Il est vrai qu'il ajoutait : « Ses yeux attirent, mais sa langue met en fuite. » Au milieu de cette société élégante, spirituelle et légère, elle se trouvait dans son véritable élément, admirée, respectée et surtout redoutée de tous, poursuivant avec une égale obstination ses rêves d'ambition et ses réalités d'économie.

Dans ses lettres à son père, elle fait un curieux tableau de cette existence singulière. Elle voit que ce mariage odieux est sur le point de se conclure, que ses efforts sont impuissans à le rompre, et brusquement elle fait volte-face. — Mais surtout qu'on ne lui amène pas sa belle-fille! A ce prix, elle fera tous ses efforts pour obtenir la continuation de la rente de 6,000 francs que la famille Bonaparte fait à son fils. Ils n'oseront pas la lui refuser, ils craignent trop ses traits mordans. Puis elle ajoute : « Ils savent bien aussi qu'il ne se donne pas un bal ou une soirée à Florence sans moi. Ils n'ignorent pas que je suis sur le pied d'intimité avec tous les ministres étrangers, que je ne manque pas une réception à la cour et que l'on m'y tient en haute estime. Il n'y a pas un personnage de distinction, à quelque nationalité qu'il appartienne, que je ne connaisse et qui ne me rende ses devoirs. Mes jours et mes nuits se passent dans le monde. » Puis, elle modifie ses plans d'avenir; pour qui et pour quoi continuerait-elle à économiser désormais? « Je dépenserai mon revenu, j'achèterai du bois à brûler, des bougies; je me nourrirai mieux et serai plus confortable que je ne l'ai été jusqu'ici. Je me privais de tout, me passant de feu l'hiver, économisant la lumière et faisant venir du cabaret mon maigre dîner. Je me procurerai des livres et je m'abonnerai aux feuilles publiques, au lieu de les emprunter au café voisin. J'en finirai avec ce système d'économie sordide que je m'imposais. J'aurai un dîner comme tout le monde. Je n'en serai plus réduite à écrire mes lettres sur les feuilles blanches des lettres que je reçois; j'aurai du papier à moi, pour répondre à mes amies. »

On peut juger par ces détails ce qu'était son existence. L'orgueil, la passion du monde, ont leurs martyrs volontaires, car, qu'on ne s'y trompe pas, ce qui domine en elle à cette époque, c'est l'avarice et l'amour de la société. Au début, l'ambition maternelle, le désir d'une haute alliance pour son fils, ont été le mobile principal. Elle économisait et se privait pour accroître sa fortune, pour augmenter les chances qu'il pouvait avoir de faire un brillant mariage; plus tard, elle économisa pour économiser, « l'argent, disait-elle, étant le seul ami sûr, » mais l'avarice et le besoin de société l'emportaient sur tout. « Je ne comprends pas la vie, écrit-elle à la date du 27 octobre 1829, autrement qu'au milieu des cours et dans la fréquentation des grands personnages. Il me faut aller dans le monde tous les jours. J'estime plus rationnel de passer son temps en bals et en dîners que de l'employer, comme les femmes américaines, à avoir des enfans, seule distraction possible à Baltimore. Si j'avais une fille, j'aimerais mieux la mener à la cour et la laisser danser toutes les nuits en bonne société, que de la voir épouser un homme sans le sou et mettre au monde de pauvres petits diables qui maudiront l'existence. Je hais la médiocrité et ce qu'on appelle le foyer domestique. Quand je me suis crue condamnée à vivre en Amérique, l'idée du suicide m'est venue; le courage m'a manqué. J'ai tout sacrifié à mon ambition; vous le savez : pouviez-vous donc penser que j'approuverais jamais mon fils de se marier à Baltimore? »

Un romancier anglais, doublé d'un humoriste, W.-M. Thackeray, a parfaitement décrit dans ses *Newcomes* ce type de femme ambitieuse et mondaine que l'âge même est impuissant à ramener aux réalités, qui ne comprend la vie qu'au milieu des cours et des intrigues, toujours en représentation, mesurant son importance au nombre et à la qualité de ses relations, mourant, comme lady Kew, au champ d'honneur, c'est-à-dire dans un salon, où la mort la touche du doigt et lui dit : « Partons, l'heure est venue. »

En lisant ces lettres d'Elizabeth Patterson, on ne peut s'empêcher de penser qu'elle était réellement prédestinée à vivre dans ce milieu et qu'aussi bien qu'une autre, mieux peut-être que beaucoup d'autres, elle eût joué son rôle de souveraine en conscience, avec conviction et non sans grandeur. Hautaine dans la prospérité, elle eût été inflexible à l'heure des revers, énergique dans la résistance. Elle ne se serait pas inclinée devant la mauvaise fortune; elle n'eût pas courbé la tête devant la fatalité. Avec quelle sérénité implacable cette Américaine juge, à son point de vue, et son fils et cette famille impériale dont elle est exclue! « J'espérais vivre assez, écrit-elle, pour voir Jérôme faire figure dans le monde et

vivre avec les grands. Il n'a pas d'ambition, il est dépourvu d'énergie ; c'est un rocher de Sisyphe que j'ai vainement tenté de rouler au sommet. Vous vous êtes rendu compte qu'il ne possédait aucune des qualités qui permettent aux hommes d'aspirer à un rang élevé. Je le savais, je le voyais aussi, mais mon affection maternelle me poussait à lutter contre l'évidence et sa pauvre nature. Pendant des années j'ai tout tenté pour en faire un homme supérieur, pour lui inspirer des sentimens dignes du neveu du plus grand génie que le monde ait jamais vu. Ce grand homme n'a légué aux siens qu'un grand nom. Génie, ambition, volonté, il a tout emporté dans la tombe ; pas une étincelle n'en survit. Les Bonaparte sont une pauvre race, sans aspirations élevées, médiocres en tout, condamnés à l'obscurité d'une vie purement animale, bons seulement à bien vivre, à se reproduire et à pourrir. »

Vingt-cinq années n'ont pas amorti ses colères et ses rancunes, mais, on le voit, la force et la grandeur conservent tout leur prestige à ses yeux. La faiblesse, le défaut d'énergie, la trouvent impitoyable. Elle pardonne tout à l'auteur de ses maux ; à sa place, elle eût agi de même ; si elle le pouvait, elle agirait de même vis-à-vis de son fils ; elle ne pardonne pas à ceux qui se soumettent et s'inclinent. Elle était née pour commander, et aussi pour mépriser ceux qui obéissent.

Enfin, à la date du 11 novembre 1829, elle laisse tomber un assentiment dédaigneux. Jérôme peut épouser sa miss Williams. — c'était fait depuis le 3, — mais une phrase d'une lettre de son père ne passera pas sans protestations. « Vous vous demandez si j'ai encore le droit de blâmer Jérôme, moi qui ai abandonné ma famille et ma patrie. Quand il y a vingt-quatre ans je revins dans cette patrie, auprès de cette famille, qu'ai-je trouvé ? Un accueil cruel et brutal. Dieu vous pardonnera peut-être, mais ne vous attendez pas à ce que j'oublie. Je ne dois rien à ma famille, et j'avais le droit de m'éloigner. » Puis elle s'étonne qu'une personne de bon sens lui reproche d'avoir quitté un milieu où l'on n'admirait ni sa beauté, ni son intelligence. Elle y tient et elle y revient. Moins on fera allusion à son exil volontaire, mieux cela vaudra pour tous. Elle s'est abstenue de toute plainte, elle a tu ses griefs et ses souffrances, elle n'a parlé et ne parle d'eux qu'avec respect : c'est tout ce qu'on peut lui demander. Si son fils meurt avant elle et sans enfans, c'est à sa famille qu'elle léguera sa fortune ; mais, pour Dieu, qu'on fasse à son intelligence l'honneur de croire qu'elle juge et apprécie à leur véritable valeur les marques d'intérêt qu'elle a reçues des siens. Son fils étant ce qu'il est, peut-être, après tout, son grand-père a raison de le marier en Amérique, mais qu'on ne lui parle pas de sa

conduite, à elle, vis-à-vis de sa famille. Elle entend vivre à sa guise, dans le milieu qui lui plait, le seul où elle puisse oublier les amertumes dont elle a été abreuvée. Elle prie donc son père de lui envoyer un modèle de testament rédigé de façon à assurer sa fortune à son fils, toutefois sans réversion possible sur la tête de sa belle-fille. Elle devait lui survivre de sept années et laisser à ses petits-fils une fortune de sept millions et demi.

Sa correspondance éclaire d'un jour cru, mais vivant et vrai, le caractère de cette Américaine que les circonstances ont empêchée de jouer un rôle important. Comparez reléguée hors de la scène sur laquelle s'agitaient les destinées de l'Europe, elle y eût fait grande figure. Le calme et l'obscurité du foyer domestique n'étaient nullement son fait ; elle l'affirme et l'on n'y saurait contredire.

Belle-sœur de l'empereur, femme d'un roi, une couronne au front, elle l'eût défendue avec une énergie virile. Le prince Gortschakof ne s'y trompait pas : « Avec cette femme-là sur les marches du trône, disait-il, le renversement de l'empire nous eût donné bien plus de peine, » et Talleyrand ajoutait : « Quelle reine c'eût été ! » Napoléon ne la connaissait pas ; il s'est trompé en estimant que son frère avait fait une mésalliance. Elle savait qu'il n'en était rien et ne s'est pas fait faute de le dire et de l'écrire.

III.

Depuis l'époque où Elizabeth Patterson parlait avec tant de dédain de la médiocrité des fortunes américaines et aussi du rôle effacé de la femme mariée aux États-Unis, bien des changemens se sont produits. Ces fortunes américaines sont devenues les premières du monde, et cette société dont elle trace un portrait dicté par ses rancunes et qu'elle accuse, à tort d'ailleurs, de reléguer la femme dans des occupations vulgaires, a fait à la femme une place bien autrement large que celle qu'elle occupe en Europe. Nul n'a mieux mis en relief ce dernier point que le professeur Bryce dans son intéressant ouvrage intitulé *American commonwealth* ; il y a noté, avec une précision rigoureuse, le contraste entre la situation sociale et légale de la femme aux États-Unis et de la femme en Angleterre, contraste d'autant plus frappant que les États-Unis ont reçu de l'Angleterre, avec ses traditions sociales, ses mœurs et ses coutumes, son code et son *old common law*. Or, cet *old common law* faisait alors, de la femme, la chose, la propriété de l'homme, inférieure à lui, en tout subordonnée. Ils n'étaient qu'un, mais

l'homme seul personnifiait cette unité ; il était le un et elle était le zéro, sans droits, incapable d'acquérir ou de vendre, de diriger ou de contrôler même l'éducation de ses enfans.

Si, depuis lors, des modifications successives introduites, en Angleterre, dans le *old common law* ont tempéré ce qu'il avait d'excessif et d'inique, les Américains n'ont pas attendu ce revirement, dû aux progrès de la civilisation, pour répudier, dès le début, la plus grande partie de ces traditions d'un autre âge. Et ce n'est pas seulement dans le domaine légal qu'ils en ont agi ainsi ; socialement, il en fut de même. « Nulle part ailleurs, écrit M. Bryce, confirmant les assertions de tous ceux qui ont vécu aux États-Unis, la femme, et surtout la jeune fille n'a la vie aussi heureuse. Le monde est à ses pieds. La société semble organisée en vue de son agrément. Père, mère, oncles, tantes, amis, subordonnent leurs convenances et leurs goûts aux siens. La jeune femme a bien moins qu'elle part aux plaisirs mondains, parce que, sauf dans les classes riches, elle est plus absorbée que la femme européenne par les travaux de l'intérieur ; les domestiques étant encore relativement coûteux et médiocrement stylés. » Mais, affirme M. Bryce, et sur ce point nous différons quelque peu d'opinion avec lui, la position qu'elle occupe dans sa maison est supérieure à celle qu'occupe la femme en Angleterre et même en France. « Nous ne parlons pas ici, dit-il, de l'Allemande, dont le rôle est absolument subalterne. » Il justifie son assertion par l'étonnement que causent aux femmes américaines les rapports qui existent entre des époux anglais. Quand il leur arrive de recevoir chez elles des amies d'Angleterre, elles sont frappées, disent-elles, de l'excessive déférence qu'en toutes circonstances l'Anglaise témoigne à son mari ; qu'il s'agisse de plaisirs, de sorties, de visites, d'emplettes, elle consulte ses convenances et ses goûts. Il n'en est peut-être pas absolument de même en France, où la femme se meut plus librement dans une sphère plus large, elles le reconnaissent, mais elles estiment que, si le résultat est différent, le point de départ est le même : c'est à l'habileté et aux manœuvres savantes de la Française qu'elles attribuent une égalité qui n'est, selon elles, qu'apparente, alors qu'aux États-Unis le devoir et l'ambition d'un mari sont de consulter les goûts de sa femme et de lui rendre les services que l'Anglais semble attendre de la sienne.

Où le contraste s'accroît, selon M. Bryce, c'est dans la vie sociale, dans les salons où l'oreille fine de l'Américaine perçoit, dit-il, dans le ton de l'Européen qui lui parle, une note de condescendance à laquelle elle n'est pas habituée, dans ses manières une nuance de supériorité qui l'étonne. « Alors même qu'une femme a

sur lui l'avantage du rang, de la position sociale, de l'intelligence et de l'esprit, l'Européen, dit-il, s'estime au-dessus d'elle, en tant qu'homme, et le lui laisse entendre. Pareille idée ne viendra jamais à un Américain. Il parle à une femme comme il parlerait à un égal, avec plus de déférence dans la forme, choisissant de préférence les sujets qui la peuvent intéresser, mais les traitant ainsi qu'il le ferait avec un homme dont l'opinion aurait, à ses yeux, même valeur que la sienne. De son côté, la femme américaine ne s'attend pas à ce que son interlocuteur fasse tous les frais de l'entretien ; elle estime de son devoir d'être aimable, de converser et de plaire. S'agit-il d'attentions et d'égards, elle reprend les droits de son sexe. »

En fait, elle ne les abdique jamais et les exagère quelquefois ; et il y a un curieux rapprochement à faire entre les éloges souvent mérités que M. Bryce, tout Anglais qu'il soit, adresse aux femmes américaines et les critiques souvent acerbes des écrivains américains, non pour le plaisir de mettre en contradiction des observateurs d'égale bonne foi, mais pour noter, une fois de plus, l'un de ces traits caractéristiques qui forment en quelque sorte l'envers d'un caractère, par cela même qu'il est plus apparent, et qui a plus nuï aux femmes américaines que ne l'eussent fait des défauts bien autrement sérieux.

Dans la *North American Review* du mois de septembre 1890, parut un article qui fit sensation aux États-Unis, autant par la compétence de l'auteur, M. O. Fay Adams, que par le titre choisi par lui : *The Mannerless Sex*, le « sexe impoli. » « Il s'agit des femmes, dit M. Adams, en débutant, et je sais d'avance que je vais à l'encontre de toutes les idées reçues ; mais qu'y puis-je, si ces idées reposent sur une base purement imaginaire ? Depuis trop longtemps l'on nous répète sous toutes les formes que la femme exerce, sur nos manières, une influence salutaire, que, par son exemple, elle les affine et les polit. Nombre de gens finissent par se rendre, en dépit de l'évidence. Les hommes le croient, ou affectent de le croire par galanterie ; quant aux femmes, elles en sont convaincues. »

Il n'en est absolument rien, aux États-Unis du moins, affirme l'auteur, et si les hommes, dans leurs rapports entre eux, adoptaient les manières des femmes hors de chez elles, leur égoïsme féroce et leurs allures déplaisantes, c'en serait tôt fait de la vie sociale. Et pour justifier ses assertions, M. Adams énumère un certain nombre de cas empruntés aux détails de la vie de chaque jour et il en déduit les conclusions suivantes : « 1^o L'indifférence avec laquelle la femme subordonne à ses caprices les convenances d'autrui ; à noter surtout chez les jeunes. 2^o La dédaigneuse tranquillité

avec laquelle elle fait faire antichambre dans son salon à ses visiteurs et à ses visiteuses ; traits caractéristiques des femmes qui ne sont plus jeunes. 3° L'impossibilité pour elle de laisser finir celui ou celle qui parle avant de prendre la parole ; trait commun à toutes les femmes, comme aussi le suivant. 4° L'impossibilité d'être exacte et leur impolitesse les unes vis-à-vis des autres. » Pour des raisons sur lesquelles l'auteur dit n'avoir pas besoin d'insister parce que chacun les devine, cette impolitesse est moins marquée vis-à-vis des hommes. « Elle n'en existe pas moins, assure-t-il, mais se révèle autrement. Entrez dans une gare de chemin de fer, prenez votre rang dans la file. Une femme arrive et va droit au guichet sans le moindre souci de ceux qui attendent leur tour. Elle réclame un billet, se dit pressée et demande à l'employé des renseignements sans fin que l'indicateur qu'elle tient à la main peut lui fournir. Si quelqu'un réclame et l'invite à se placer à son rang, elle le tient pour un impertinent et le lui laisse entendre. Elle ne veut ni attendre ni se presser ; l'idée ne lui vient pas qu'elle empiète sur les droits de ceux qui la précédaient, et si le buraliste impatienté la prie de faire place à ceux qui suivent et de se renseigner ailleurs, elle s'éloigne, indignée de son insolence. »

Mêmes allures et mêmes exigences dans tous les endroits ouverts au public, dans les bureaux de poste, de concerts et de spectacles, affirme M. Adams. Partout elle prétend passer la première, être servie la première et, sans le moindre souci des autres, accaparer le temps et l'attention des commis qu'elle accable de questions sans souvent écouter leurs réponses. « Mais, ajoute-t-il, c'est dans les magasins de nouveautés qu'il faut la voir étaler son inconscient égoïsme. Depuis le moment où elle franchit le seuil, en laissant négligemment retomber la porte sur celle qui la suit, jusqu'à l'heure où elle quitte, pas une minute où elle n'affiche le plus profond dédain des convenances de ses semblables. Pendant des heures elle condamne de malheureux employés à déplier des étoffes qu'elle n'a nullement l'intention d'acheter ; elle fait à haute et intelligible voix des commentaires blessans sur la lenteur et la bêtise des vendeuses ; elle déplace et laisse tomber les objets avec la plus parfaite indifférence ; elle toise insolemment ses voisins de haut en bas ; elle encombre les couloirs, et son ombrelle est une perpétuelle menace pour les yeux de ses compagnes. Quand elle part, enfin, n'ayant rien fait de ce qu'elle eût dû faire et beaucoup fait qu'elle n'eût pas dû faire, elle rentre chez elle la conscience aussi satisfaite qu'une sainte du moyen âge, après une journée consacrée à des œuvres pies ; autour d'elle elle affirme avec complaisance que les hommes n'entendent rien à l'art d'acheter et que les femmes seules

le possèdent. Remercions Dieu, mes frères, qu'il en soit ainsi. » L'auteur affirme, et nous lui laissons la responsabilité de ses assertions, que si, dans ses rapports avec ses semblables, l'homme se montrait aussi impertinent que nombre de femmes, sa journée ne se terminerait pas sans quelques leçons bien méritées. »

Si virulente diatribe ne pouvait passer sans réplique. M. A. Croftut a répondu à M. Adams ; mais est-ce bien une réplique ? — « Nous admettons, dit-il, l'exactitude des faits et nous reconnaissons combien laissent à désirer les manières de bon nombre de femmes américaines dans les endroits publics. Mais la faute en est moins à elles qu'aux hommes dont l'absurde galanterie et la ridicule tolérance ont encouragé ces travers. Nous n'en voulons pour preuve que le fait que la femme américaine *seule* est mise en cause et que l'on ne saurait reprocher aux femmes européennes de la même classe de semblables manières. » — Il ajoute qu'il est fort rare, en Europe, de voir une femme accepter, sans un mot de remerciement, l'offre qu'un homme lui fera de son siège, présumer de son sexe pour se soustraire à l'obligation de prendre son rang dans une foule, au théâtre, dans une gare, dans un bureau de poste ou de banque. Rien de plus simple, à l'entendre, que de remettre les femmes américaines à leur place et de les convertir, comme leurs sœurs d'Europe, en personnes discrètes et polies.

C'est affaire à eux et à elles. En notant ces travers, que la plupart des voyageurs aux États-Unis ont signalés avec plus ou moins d'insistance, nous avons puisé de préférence aux sources américaines, à coup sûr moins suspectes de préventions. Ce qu'avance M. Adams est exact et ce qu'affirme M. Croftut ne l'est pas moins. Ce qu'ils disent confirme nos assertions antérieures sur la liberté excessive dont jouissent les jeunes filles et les femmes aux États-Unis, sur l'idée exagérée qu'elles se font de leurs droits et de leurs privilèges, sur l'extrême courtoisie des hommes à leur égard. Mais ce serait commettre une grave erreur que de voir, dans la critique de M. Adams, un portrait ressemblant et fidèle de la femme américaine, d'en universaliser les traits et d'attribuer à toutes des travers qui choquent d'autant plus les Américains eux-mêmes qu'ils contrastent avec les manières d'être de la plupart de leurs compatriotes.

Ceux qui trouvent plus à blâmer qu'à approuver chez la femme et surtout chez la jeune fille américaine, ceux que choquent sa liberté d'allures, son indépendance, son dédain des conventions sociales, ses goûts de luxe et ses besoins d'admiration, en ont souvent pris texte pour faire leur procès aux institutions démo-

cratiques des États-Unis. A les entendre, le résultat ne pouvait être autre étant donné le point de départ, à savoir : l'intimité constante entre jeunes filles et jeunes gens, l'égalité des sexes érigée en axiome, l'abdication des parens et l'indépendance des enfans, les préférences librement avouées et les choix librement faits. Les travers signalés sont, selon eux, les conséquences inévitables d'une démocratie hostile d'instinct au principe d'autorité, s'appliquant en tout à le réduire à son minimum d'action et de contrôle, préconisant l'égalité avec un zèle d'apôtre et la pratiquant avec une ferveur de néophyte. Mais alors ces prétendus apôtres de l'égalité, ces soi-disant niveleurs de privilèges auraient donc abouti à rétablir l'inégalité au profit de la femme, à faire d'elle la privilégiée par excellence, et, prenant le contre-pied de la conception asiatique, à l'ériger en despote et à convertir l'homme en sujet.

On a, ce nous semble, fort exagéré l'influence des institutions politiques sur les mœurs sociales. Instables et mobiles, les premières changent au gré des passions ou des nécessités du moment. Il n'en va pas de même pour les autres, pour cet ensemble d'usages et de coutumes qui repose sur des traditions ininterrompues, sur une longue transmission. Elles se modifient, mais lentement ; elles sont la résultante d'une séculaire expérience, et, dans leurs évolutions, ne procèdent pas par brusques à-coups. Il subsiste plus qu'on ne croit du fond primitif commun à l'Américain et à l'Anglais dans leurs rapports avec les femmes et la part plus large faite à la femme aux États-Unis, l'indépendance plus grande dont elle jouit, découlent autant du changement de milieu que de l'avance intellectuelle qu'elle sut prendre au début et qu'elle garda longtemps.

Mais à mesure que les États-Unis grandissent et s'affinent, l'écart entre les deux sexes décroît. Le temps n'est plus où la lutte avec la nature absorbait l'Américain ; les forêts sont défrichées, les terres mises en culture ; les Indiens achèvent de mourir dans leurs réserves ; les grands fleuves, obstacles aux communications, sont convertis en grandes voies de transports ; un immense réseau de routes et de chemins de fer relie toutes les parties de l'Union, et l'instruction publique, largement dotée et largement répandue, a considérablement relevé le niveau intellectuel et restitué à l'homme une supériorité compromise. Les États-Unis possèdent aujourd'hui des savans illustres, des jurisconsultes éminens, des médecins célèbres, des professeurs connus et appréciés de l'Europe, des écrivains de premier ordre, et si, au point de vue artistique, ils ne peuvent encore rivaliser avec l'ancien monde, il importe de tenir compte et de la jeunesse relative de leur civilisation et des pro-

messes d'avenir que nous a révélées leur exposition de peinture de 1889.

Si donc, au point de vue de la culture intellectuelle, l'homme a, en grande partie, repris possession du terrain occupé par la femme, s'il a non-seulement diminué la distance qui le séparait d'elle, mais encore reconquis l'avantage que lui assurent, partout ailleurs, des facultés plus puissantes, une organisation plus robuste, une volonté plus soutenue, il est toutefois un domaine social dont il ne pourrait ni ne voudrait la déposséder parce que ce domaine est celui des traditions, des concessions par lui faites, par elle acceptées et étendues. Et ici apparaît le contraste entre les idées respectives de la race anglo-saxonne et de la race latine, l'antithèse entre la conception de l'Orient et celle de l'Occident, dont les deux pôles extrêmes sont l'Asie et les États-Unis, dont le terme moyen se trouve dans l'Europe centrale et méridionale. A ces deux pôles correspondent en effet un maximum et un minimum de personnalité humaine. Nulle part cette personnalité n'est aussi intense qu'aux États-Unis; nulle part elle ne l'est moins que dans l'extrême Orient.

L'Angleterre a transmis aux États-Unis, avec ce fond de personnalité propre à la race et plus accentué que partout ailleurs en Europe, ce respect de l'individualité qui, de bonne heure, se fit jour dans les lois et les institutions britanniques. Ce sera son éternel honneur d'avoir, la première, affirmé les droits de l'individu, d'en avoir, par *l'habeas corpus*, fait la pierre angulaire de sa constitution. Dans l'organisation sociale, dans les mœurs et dans les coutumes il n'en allait pas de même; certaines contradictions inhérentes à des causes historiques, à des traditions féodales, à des us monarchiques, persistaient; la distinction des classes, le droit d'aînesse, l'autorité du chef de famille, la condition subordonnée des femmes, se conciliaient mal avec le principe d'individualité et d'égalité, mais, sur cette terre classique des compromis, l'accord devait se faire, ce n'était qu'une question de temps; l'idée juste, profondément ancrée dans la conscience et dans l'esprit, devait écarter peu à peu les obstacles qui s'opposaient à sa réalisation. L'accord se fit, en Angleterre, plus encore dans le fond que dans la forme; la façade extérieure resta la même, féodale et monarchique, mais derrière ce décor d'un autre âge un monde nouveau a surgi. De la distinction des classes on ne garda que ce que l'on estimait nécessaire au maintien de la forme monarchique; la pairie héréditaire ouvrit ses rangs aux sommités intellectuelles. Du droit d'aînesse découla l'indépendance des cadets de famille affranchis d'une autorité paternelle, despotique du jour où elle était sans compensation d'avenir. La femme, enfin, non dotée, devint plus libre dans

son choix, plus indépendante dans ses allures, plus individuelle en un mot, qu'elle ne l'était en aucun autre pays d'Europe.

Et quoi de plus logique? L'hommage qu'on lui rend s'adresse à elle, à une individualité distincte, plus encore qu'à son sexe en général; il a quelque chose de personnel et de délimité, comportant des nuances, excluant ce que peut avoir d'irrespectueux la galanterie, qui dissimule mal sous la banalité des formes la banalité de désirs. Puis, dans le cadre où elle se meut, la femme anglaise est plus protégée que la femme sur le continent. Ce qui subsiste de la distinction des classes la rattache à un ordre de choses où elle a son rang, sa place quelle qu'elle soit; elle est encadrée et abritée. Grande dame ou servante, bourgeoise ou campagnarde, elle a son monde à elle, ses égaux dont l'opinion fait loi pour elle, dont l'estime ou la mésestime a d'autant plus de poids qu'elle ne saurait en appeler de leur verdict à un autre tribunal social. De là ce besoin de se concilier la classe à laquelle on appartient; de là aussi des concessions souvent hypocrites et ce que l'on appelle le *cant* britannique.

C'est le culte du décorum extérieur, des formes et des apparences. On le retrouve à tous les degrés de l'échelle sociale, chez l'homme comme chez la femme, partout où l'être humain aux prises avec ses passions et les exigences sociales s'ingénie à concilier la satisfaction des unes avec le respect des autres. Si elle n'est pas spéciale à l'Angleterre, cette hypocrisie y est plus commune qu'ailleurs, assurée qu'elle est de la complicité tacite de l'opinion publique, désarmée, semble-t-il, par « cet hommage que le vice rend à la vertu. » La presse y souscrit, non sans quelques révoltes parfois; elle affecte d'ignorer la débauche et le libertinage, faisant autour d'eux la conspiration du silence. A en dévoiler les excès, elle courrait le risque de s'aliéner ses lecteurs et plus encore ses lectrices, de s'entendre accuser de spéculer sur des curiosités malsaines. Rien, d'ailleurs, ne prouve mieux que les romans anglais l'influence que la femme exerce sur la littérature en Angleterre. C'est elle qui fait les réputations et décide du succès, pour elle qu'écrivent les romanciers soucieux avant tout de son suffrage, qui ne s'obtient qu'à la condition d'éviter les situations scabreuses, de voiler les peintures trop vives. Il faut que leurs livres puissent être mis en toutes les mains, figurer sur la table de famille, qu'ils respectent les idées reçues et les convenances morales.

Quels que soient les inconvénients de cette affectation de vertu, elle a ses avantages et, tout d'abord, elle est commode; elle permet d'écarter certaines questions sociales, de les reléguer dans l'ombre, de conclure du silence fait autour d'elles, qu'elles n'exis-

tent pas ou, tout au moins, qu'elles n'existent qu'à l'état accidentel d'exceptions. Elle est utile, en tant que supprimant la notoriété, la réclame faite ailleurs autour d'un monde que le monde répudie. Ce *cant* britannique, on le retrouve aux États-Unis, modifié par la prépondérance de l'élément religieux ; il y est moins une affectation de bon goût que la manifestation d'un instinct moral. On a beaucoup raillé autrefois l'excessive pruderie des femmes de Boston, leur intolérance pour certains termes usuels, leurs mines effarouchées à la seule mention d'un vêtement masculin. C'étaient là les exagérations, plus restreintes qu'on ne l'a dit, d'un puritanisme outré dont le temps a eu raison et dont on aurait peine à retrouver les traces. Ce qu'il en subsiste n'est plus que le degré de réticence et la nuance de respect que la femme est en droit d'attendre d'un homme bien élevé.

IV.

Cantonnée dans son domaine familial et social, la femme américaine n'a jusqu'ici fait que de rares et timides incursions dans celui de la politique. Il n'est pas pour la tenter, et quand les auteurs de deux romans célèbres : *Democracy* et *Through One Administration*, nous la représentent dans ce cadre, ils évitent de lui assigner un rôle actif. Elle n'y figure que comme observatrice et comparse et, de leurs récits mêmes, se dégage combien peu d'affinités réelles existent entre elle et le monde des politiciens, combien peu d'influence elle y exerce et y prétend exercer. Il n'en est pas de même de celui dans lequel elle se meut d'ordinaire, et quand on examine de près les phases diverses et les détails de la vie aux États-Unis, on est frappé du rôle qu'y joue, de la place importante qu'y occupe la femme. Et cela est vrai plus encore dans les conditions modestes, dans les milieux agricoles, dans les fermes et les *settlements*, dans les centres ouvriers, que dans les grandes villes. Non que ces dernières ne renferment, elles aussi, des types curieux à étudier, essentiellement originaux et conciliant au plus haut degré les exigences de la vie extérieure moderne avec de hautes aspirations et une active philanthropie.

On s'attendrait peu à rencontrer, dans une grande ville comme New-York, une jeune fille, belle, riche à millions, courtisée, adulée, écartant de propos délibéré tous les prétendants et cependant vivant de la vie mondaine, consacrant son existence et sa grande fortune à satisfaire ses deux uniques passions : la charité et le goût des belles choses.

Ainsi fit miss Catherine Lorillard Wolfe, morte récemment à l'âge de soixante-deux ans et, de son vivant, la femme la plus riche des États-Unis. Nonobstant ses grandes libéralités, elle laissa une fortune amoindrie, il est vrai, mais dépassant encore 25 millions de francs. On estime à une somme au moins égale ses donations multiples, ses charités aux pauvres, ses subventions aux institutions de bienfaisance, aux asiles et aux écoles, et à plus de 10 millions la valeur des œuvres d'art accumulées par elle dans sa résidence de New-York et dans sa villa de Newport, Vineland, voisine de celle de Cornélius Vanderbilt et dont la construction coûta plus de 1,500,000 francs.

Elle tenait une grande place dans le monde de New-York, une plus grande encore dans le cœur des pauvres, qui l'ont pleurée. Certes la charité, l'instinct de la solidarité humaine, ne sont pas des vertus spéciales à l'Amérique. On les retrouve dans tous les pays du monde, à tous les degrés de l'échelle sociale; ces vertus sont, plus souvent qu'on ne le croit, associées à la possession de grandes fortunes : elles en sont l'excuse et la raison d'être; ici ces vertus s'incarnent dans une femme que son âge, sa beauté, son opulence et ses goûts semblaient devoir incliner vers un brillant mariage, vers une vie de succès mondains, et qui, sans répudier le rang que sa position et ses richesses lui assignaient, a fait de ses richesses le plus noble et le plus généreux emploi.

Si, du monde restreint de ceux qu'on appelle, souvent à tort, les heureux de cette terre, nous passons à celui bien autrement nombreux des êtres pour lesquels le travail est une nécessité et la lutte une tâche quotidienne, là encore et là surtout se révèle l'influence de la femme, pénétrée, comme celle dont nous allons retracer brièvement la vie, du sentiment de sa mission, s'en acquittant sans défaillance et, de ses mains industrieuses, relevant et façonnant les âmes autour d'elle. Son humble histoire est aussi celle d'autres femmes dans bon nombre de ces villages du far-west, en voie de devenir de populeuses cités, dans bon nombre de ces *settlements* où s'élève une génération vigoureuse et saine, réserve de l'avenir et qui, ainsi qu'une marée montante, envahit les nouveaux États du nord-ouest. Il nous a été donné de voir à l'œuvre quelques-unes de ces *representative women*, de mesurer l'étendue et l'importance de leur œuvre et si, parmi les exemples dont le souvenir nous est resté et ceux, bien plus nombreux, que nous fournit l'histoire de la colonisation de l'ouest pendant les trente dernières années, nous nous arrêtons de préférence à celui que relate l'auteur d'un livre intitulé : *Tendencies of American life*, c'est que, par la simplicité du cadre et l'exactitude méticu-

leuse des détails, il met en plein relief le genre d'influence auquel nous faisons allusion et ses moyens d'action, aussi simples qu'efficaces.

Elle était la fille d'un petit cultivateur des États de l'est, honnête, religieux, pauvre et chargé de famille. Comme ses sœurs et ses compagnes, elle se fiança de bonne heure, à seize ans, et, son fiancé étant pauvre, lui aussi, elle se mit en service dans une ferme voisine, travaillant, ainsi qu'il faisait, en vue de réunir un modeste pécule qui leur permit d'émigrer dans l'ouest et d'y fonder un foyer. Cela leur prit trois ans, à l'expiration desquels ils se marièrent et s'en furent s'établir à quatre cents lieues de là, dans la partie méridionale du Kansas. Les terres y étaient à bas prix, la population disséminée, et le *settlement* ne comportait encore qu'une douzaine de *log cabins* éparpillées sur une superficie de trente kilomètres. Au début, tout marcha bien ; lui, plein d'ardeur, défrichait et plantait : elle l'aidait, tenant leur maison, surveillant sa basse-cour. Les premières récoltes furent bonnes, et le *log cabin* fit place à une ferme confortable. Autour d'eux le pays se peuplait, l'immigration reflua de l'est et de l'ouest, la ferme prenait tournure et valeur. Mais de nouveaux élémens s'introduisaient dans ce milieu agricole. Mineurs désabusés de la Californie, coureurs de prairies, déclassés des grandes villes, arrivaient, attirés par les succès des premiers colons. Lui, était du nombre de ces derniers, un peu grisé par sa prospérité naissante, très sociable par goûts. Peu à peu il se laissa circonvenir et entraîner, il travaillait moins et dépensait davantage, il fréquentait les *bar rooms* et désertait son intérieur. La gêne entra dans le ménage ; elle le voyait, mais à vingt-deux ans, loin des siens, sans parens, sans amies, sans conseil, la tristesse d'abord, puis le découragement, la prenaient.

Dans ses sentimens religieux et dans le souvenir des enseignemens de la famille, elle puisa les forces nécessaires pour réagir. Elle entreprit de sauver son mari, de l'arracher aux tentations et aussi de relever leur situation compromise. Avec le temps, la douceur et la persévérance, elle y réussit. Non sans peine, elle paya les dettes à force d'économie, ramena à elle ce mari plus léger que vicieux, auquel elle épargnait les reproches et prodiguait les encouragemens. En quelques années, années sombres, mais non sans lueurs d'espoir, elle mena sa tâche à bien et reconquit la modeste aisance au-delà de laquelle son ambition ne rêvait rien.

Le premier usage qu'elle en fit, avec l'assentiment de son mari,

fut de recueillir et d'adopter deux petits orphelins, sans famille. Elle n'avait pas d'enfans ; ils lui en tinrent lieu et, sur eux, elle déversa les trésors d'une intelligente tendresse maternelle. Sans qu'elle le sût ou le voulût, ses efforts, son exemple, ainsi que graines semées dans un bon sol, germaient et levaient autour d'elle. On la consultait, car on la savait de bon conseil ; on l'écoutait, car on la savait sincère ; on l'aimait, car elle était bonne, et son influence s'étendait et grandissait. Le jour où elle en eut conscience, une autre tâche, plus haute, lui apparut. Elle l'entreprit avec la même sérénité et la même vaillance. L'estimant trop lourde pour elle seule, elle chercha autour d'elle des aides et des collaborateurs : son mari d'abord dont elle avait le cœur, la confiance et la reconnaissance, puis le médecin du village, car le *settlement* en était devenu un ; sans peine elle s'en fit un allié, tant était vive la sympathie qu'elle inspirait. Éliminer ou réformer les élémens dangereux de leur milieu, par le temple et l'école combattre les mauvais penchans et grouper la génération naissante, par de bons livres déraciner les idées fausses, créer une vie sociale qui détournerait l'homme du cabaret et sortirait la femme de sa solitude, tel fut son but et, par les mêmes moyens dont l'efficacité lui avait été prouvée, elle parvint à l'atteindre.

« Aujourd'hui, écrit son biographe, elle consacre aux autres et à son développement intellectuel les loisirs que lui crée une large aisance, qu'elle n'a pas cherchée et qui est venue comme par surrogation. Elle a beaucoup lu, elle écrit bien, clairement, et les journaux de l'est ont souvent publié des lettres où elle fait preuve d'une remarquable compréhension des besoins des populations agricoles. J'eus l'occasion de l'accompagner en voiture dans quelques-unes de ses excursions. Du plus loin que les travailleurs des champs l'apercevaient, ils quittaient leurs outils et accouraient à elle, la sollicitant d'entrer chez eux, de venir voir leurs femmes et leurs enfans. Rien de plus touchant que l'affectueux hommage de ces hommes rudes, rien de plus charmant que l'accueil qu'elle leur faisait et que son empressement à serrer leurs mains calleuses. Je dînai avec son ami le docteur ; il me raconta les détails de son histoire et, en le faisant, il avait peine à cacher son émotion. Quand il eut terminé son récit, sa femme n'ajouta qu'un mot : « Ici, voyez-vous, toutes les femmes l'aiment et tous les hommes l'adorent. »

Changeons de cadre et de milieu. Dans des conditions autres et avec un point de départ différent, nous noterons les mêmes forces à l'œuvre. Ici non plus, il ne s'agit pas d'un cas exceptionnel, mais bien d'une monographie, banale à force d'être vraie, sans

incidens invraisemblables, d'un de ces drames intimes comme on en coudoie partout sans soupçonner leur existence.

La femme, dont le même observateur retrace l'histoire, appartient, par sa naissance, par son éducation, aux classes supérieures. Jeune fille, elle a vécu dans une large aisance; elle a choisi pour époux un négociant de son âge, honorable, en passe d'arriver à la fortune. Les premières années furent prospères; leurs revers datent de l'évolution économique qui suivit la guerre de sécession. Inquiet de l'avenir, son mari réalisa alors ce qu'il possédait et, quittant New-York, s'en fut, après la pacification du sud, s'établir avec elle dans la Caroline, où il acheta, à bas prix, une des nombreuses fermes abandonnées par les propriétaires ruinés. Mais il n'entendait rien à l'agriculture. Le sol épuisé de sa ferme réclamait des engrais et un labeur intelligent pour le remettre en valeur. Il s'en rendit compte, mais trop tard, et, hors d'état de faire face aux dépenses nécessaires, il vendit sa ferme à perte et s'établit dans une petite ville voisine où il consacra ce qui lui revenait de sa vente à l'achat d'une maison dont il ne put payer que la moitié du prix, le surplus restait hypothéqué sur l'immeuble. Il comptait s'acquitter avec des créances à lui dues qui ne rentrèrent pas, et force lui fut d'abandonner ce dernier *home* qui représentait tout ce qui leur restait.

Entre temps, deux enfans étaient nés de leur union et le père avait peine à subvenir, par son travail, aux besoins des siens. Elle se résolut à l'aider, vendit son piano, son dernier luxe, et acheta une machine à coudre; mais quinze heures par jour d'un travail assidu ne lui rapportaient que quinze à vingt francs par semaine, et ce travail l'épuisait. Pour comble de malheur, son mari tomba malade, et souvent, pendant un long hiver, la nourriture et le combustible leur manquèrent. Elle lutta, sans relâche, avec cet héroïsme inconscient de bien des femmes dans des situations désespérées.

Ici nous laissons la parole à son biographe. Il nous dit l'entretien qu'il eut plus tard avec elle.

— Et nul ne vous est venu en aide?

— On ignorait à quel point nous étions pauvres. Je ne m'en suis ouverte à personne. J'aurais rencontré plus de sympathie, peut-être, si j'avais parlé, si surtout... sa voix trembla et ses yeux se remplirent de larmes... si je m'étais résignée à étaler sur moi-même notre misère; mais cela... je ne l'ai pas pu, et mes robes, vingt fois reprises, ne furent jamais des haillons.

— Regrettiez-vous le passé?

— Mon mariage? Non. Quant au reste, à quoi bon, je n'avais pas de temps à donner à des regrets inutiles.

— Vos semblables, vos voisins ne vous semblaient-ils pas égoïstes et durs ?

— Non. Ils avaient bon cœur, mais ils ne savaient pas ; ils ne pouvaient deviner... et je ne saurais les blâmer.

— Avez-vous trouvé dans la religion un appui et un secours ?

— Oui. Sans elle j'aurais succombé, tant le fardeau était lourd. Ce n'est pas que je sois ce que l'on appelle une femme dévote. Mais j'avais la foi ; je croyais à la justice et à la miséricorde de mon Dieu.

Sa foi était simple, sa nature vaillante. Tombée de haut, elle était restée femme, soucieuse des siens et d'elle-même, dissimulant sa misère, la portant sans faiblir. Instruite et artiste, elle fit de sa fille, qui dirige aujourd'hui l'une des grandes écoles féminines des États de l'Est, une femme distinguée. De son fils, elle fit un homme dont la carrière s'annonce brillante. Dans son intrépide indépendance, elle ne compta que sur son Dieu et sur elle-même, jamais sur autrui, non pas même sur les siens. Un pays qui produit de pareilles femmes a le droit d'en être fier.

V.

Étant donnés le point de départ de la femme aux États-Unis, l'égalité avec l'homme, puis la prépondérance intellectuelle et sociale, les charmes de son sexe affinés et développés par la sélection naturelle, par les unions entre jeunes filles libres dans leur choix et une race de colons énergiques, vigoureux, profondément imbus de convictions religieuses et respectueux du lien conjugal, la femme devait nécessairement apparaître, à un moment donné, comme l'expression définitive, le type supérieur de la race et du milieu. Elle l'est aujourd'hui, et c'est avec un légitime orgueil que l'Américain la montre à l'Europe comme l'œuvre la plus achevée de sa civilisation deux fois séculaire.

Et, sur ce point, l'Europe lui donne raison. L'Américaine y est aussi populaire que lui-même l'est encore peu, nonobstant ses incontestables qualités et de non moins incontestables exceptions. La preuve en est l'accueil que le monde européen fait à la femme américaine et qui ne s'adresse pas uniquement à sa fortune présumée. Certes, les traditions d'outre-mer sont en voie de se modifier en ce qui concerne la question de la dot, et les millionnaires du Nouveau-Monde se montrent, sous ce rapport, plus généreux que les capitalistes du nôtre ; mais ce sont là encore des exceptions. Si la princesse Colonna, belle-fille du richissime M. Mackay, a

reçu de son beau-père une dot que l'on dit être double de la fortune que la baronne anglaise Burdett-Coutts apportait en mariage à M. L. Ashmead Bartlett, membre du parlement; si l'on voit dans les États du far-west, dans le Colorado, l'Arizona et le Nevada, des mineurs enrichis faire monter, le jour du mariage, leur fille sur l'un des plateaux d'une balance et entasser sur l'autre un poids égal de lingots d'or, ces générosités de millionnaires et ces exhibitions de parvenus ne font pas loi. Elles ne sauraient expliquer l'incontestable succès de la femme américaine, l'attrait qu'elle inspire, le charme qu'elle dégage.

Il semble que sur ce sol, essentiellement démocratique, la nature se montre, en ce qui la concerne, plus aristocrate qu'ailleurs, et que le génie de la sélection y travaille perpétuellement à l'avancement de ses élues. De tous les dons qu'il leur prodigue, l'un des plus caractéristiques est à coup sûr l'adaptabilité. Peu de femmes, en Europe, possèdent, au même degré que l'Américaine, la faculté de s'identifier avec un milieu nouveau, de changer de pays, de climat, d'entourage avec une aussi merveilleuse souplesse. Mieux que d'autres, elle s'accommode aux circonstances, tout en conservant son individualité dans un cadre étranger. Les liens qui l'attachent à la ville ou au village natal sont sans force. Elle les rompra sans souffrance, elle émigrera sans hésitation. Citadine de New-York ou de Boston, de Baltimore ou de Philadelphie, elle suivra son mari dans les solitudes du far-west, ou, campagnarde, s'arrangera de Londres ou de Paris, de Munich ou de Rome avec une aisance parfaite. Ni les distances ne l'effraient, ni les longs voyages ne l'arrêtent.

Il semblerait qu'elle n'ait pas de patrie, tant elle fait facilement la sienne du pays où sa destinée l'amène, de Melbourne ou de Hong-Kong, du Chili ou des Indes. Partout elle porte avec elle sa belle humeur, sa conception optimiste de la vie, son don de tirer parti de tout. Elle est la vraie femme d'une race nomade, prête aux déplacemens, insouciante du milieu, tenant pour bon celui qui la rapproche de son but, celui où l'activité de son mari rencontre un champ libre et large.

La jeune fille américaine n'hésitera pas un instant à épouser l'homme qui lui plaît, dût-elle le suivre aux antipodes, s'y fixer et y passer ses plus belles années. Pareilles perspectives qui feraient reculer une jeune fille française, et plus encore peut-être ses parens, n'ont pas d'influence sur elle. Elle est, de longue date, familiarisée avec cette éventualité; elle sait, par expérience, que le *home* américain est instable, qu'il se déplace aisément et que rien n'est plus rare aux États-Unis qu'une existence écoulée dans la

même ville. Elle voit, autour d'elle, un incessant mouvement de locomotion et d'émigration, d'un État dans un autre, d'une ville dans une autre. Seuls, les possesseurs de fortunes solidement assises sont nominalement sédentaires, mais chez eux aussi l'instinct nomade prévaut. L'Europe les attire et ils s'y rendent avec une facilité dont l'Européen s'étonne, tenant pour non avenues les fatigues et les incommodités d'un voyage sur mer, franchissant l'Atlantique ainsi qu'un touriste le lac du Léman, dressant leurs tentes sur toutes les côtes et dans toutes les villes. Ainsi fait-elle, Anglaise à Londres, Française à Paris, à Nice ou à Cannes, Italienne à Rome, à Naples ou Florence.

En fait, elle est cosmopolite. Les liens qui l'attachent au sol sont très faibles, non moins faibles ceux qui l'unissent à son cercle de relations, à son milieu familial. De très bonne heure elle est imbue de l'idée que ce cadre, en ce qui la concerne, est provisoire, le résultat de circonstances adventices dans lesquelles sa volonté, son individualité, son moi n'ont aucune part; qu'un jour viendra où ces facteurs entreront en jeu et qu'alors, mais alors seulement, elle sera appelée à décider. Pour cela, il importe qu'elle se dégage de tout parti-pris, de toute attache gênante, et que, dans les considérations qui détermineront son choix, elle-même et elle seule assigne à chacune d'elles son vrai rang, sa véritable importance. D'instinct, en sa qualité de femme, elle assignera d'ordinaire le premier rang à son inclination personnelle, à son cœur, puis à son ambition. Devant ces deux considérations-là, les autres s'effaceront ou, à tout le moins, ne seront que secondaires. Son éducation a développé ses facultés d'examen et fortifié le sentiment de sa responsabilité.

Et en tout ceci, elle diffère profondément de la jeune fille française, élevée autrement qu'elle, habituée à voir, avant tout, dans le mariage, une association d'intérêts et une émancipation de tutelle. Chez nous, le *home* est stable; si notre langue n'a pas le mot, nous avons la chose. Autour de ce *home* stable, permanent, s'en groupent d'autres, alliés ou associés; ils se soutiennent et mutuellement s'étaient, ils font partie d'une communauté, grande ou petite ville, dans laquelle chacun des membres de l'association collective a ses relations, ses occupations, ses intérêts, ses amitiés. Puis les liens de famille sont puissans; on se tient et on se soutient. Dans ce milieu, la jeune fille française a vécu, grandi, observé; elle est imbue des idées qui y dominent; elle en connaît rarement d'autres; son ambition, à elle et aux siens, se borne, le jour où elle se mariera, ou on la mariera, à ajouter un *home* nouveau à ceux déjà existant. Plus il sera proche de celui qu'elle

quitte, mieux cela vaudra. On se souhaiterait volontiers, sinon dans la même maison, du moins dans la même rue, dans le même quartier, à coup sûr dans la même ville. L'étendre à la France entière, c'est beaucoup attendre d'elle et des siens ; à l'Europe, c'est trop ; au monde, il n'y faut pas songer.

Aux États-Unis, l'équivalent de tout cela n'existe pour ainsi dire pas. L'indépendance est trop grande, la personnalité est trop accentuée pour s'accommoder de tels liens. Tout ce qui peut gêner la liberté individuelle est écarté ainsi qu'une entrave qui paralyserait l'action, qu'une barrière artificielle qui limiterait l'horizon. Et cet horizon, il le faut aussi large que possible, pour que l'action de l'homme s'y puisse librement exercer. Du moment où l'on estime que la vie est, par le fait de l'organisation sociale et pour le plus grand nombre, une lice ouverte à tous les efforts, deux solutions s'imposent, deux conceptions s'opposent : aborder hardiment l'inconnu en ne comptant que sur soi, sur son intelligence, sa volonté, sa persévérance, ayant pour soi l'audace et devant soi l'espace, ainsi font le colon et l'émigrant, ou ne s'avancer qu'avec prudence, après avoir mis de son côté toutes les chances favorables, appuyé, soutenu par les siens, encadré dans une carrière spéciale, elle-même étayée sur des conditions d'avancement prévues et justifiées par des précédents, marquées par des étapes régulières, au nombre desquelles le mariage, qui fixe l'homme en classant la femme, qui consolide sa situation et grossit l'avoir de l'un de la dot de l'autre. C'est la conception française, sage, prévoyante, conforme aux traditions, ne comportant qu'une ambition modérée, ne visant le plus souvent qu'un but peu éloigné, mettant au-dessus de tout la stabilité des intérêts et la tranquillité de la vie.

Tout autre est le point de vue de l'Américain, et aussi de la femme américaine. Si, pour sauvegarder leur foi religieuse et leur liberté individuelle, les ancêtres n'ont pas hésité à abandonner leur patrie, à traverser l'Atlantique à une époque où pareil voyage était long et périlleux, à engager la lutte avec la nature et les Indiens, les descendants n'hésitent pas davantage à émigrer des rives de l'Atlantique à celles du Pacifique, aux Indes ou en Australie. Le mobile qui les fait agir est autre, mais aussi puissant que celui qui faisait agir leurs pères, et ils disposent de bien d'autres moyens d'action. Ainsi que l'Américaine, l'Américain est cosmopolite, plus gauchement qu'elle, en apparence moins adaptable qu'elle, mais, autant qu'elle, indifférent au milieu, pourvu que ce milieu lui offre les chances de réussite qu'il ambitionne, les avantages qu'il désire. Dans ce milieu nouveau, quel qu'il soit, il s'ac-

climatera ; son individualité, plus accentuée que celle de sa compagne, et moins affinée, persistera ; cosmopolite de fait, il restera Américain, comme tel plus anguleux, plus ancré dans ses idées, ses travers et ses goûts, comme tel moins avenant et moins populaire qu'elle ; mais de cela il n'a cure et marche les yeux fixés sur son but.

Les considérations qui prédominent chez une jeune fille française lorsqu'il s'agit de son mariage, du seul acte de sa vie où sa volonté puisse être en jeu et doive être consultée, ne sont donc nullement celles qui prédominent chez une jeune fille américaine. Forcément sa conception de la vie est différente. L'Américaine s'appliquera, dans toute sa rigueur, le précepte de la Bible ; elle quittera sa famille, ses amies, sa patrie pour suivre le mari qu'elle se choisira et, en ce faisant, elle ne s'imposera ni sacrifice pénible, ni séparation douloureuse. Ensemble, ils commenceront le combat pour l'existence, mais sans rien attendre des autres et sans leur rien demander ; selon leurs idées, selon leurs traditions, ce n'est pas aux parens à pourvoir aux besoins des enfans, du jour où les enfans les quittent pour fonder une famille ; ce n'est pas à ceux qui sont âgés à se dépouiller pour ceux qui sont jeunes. Ces axiomes sont familiers à tous deux. Ils les appliqueront plus tard à leurs enfans comme ils se les appliquent à eux-mêmes. A eux de choisir leur terrain, leur milieu ; le monde leur est ouvert et nul n'intervient pour circonscrire leur choix, nul n'étant requis de leur donner aide et assistance.

On s'explique dès lors comment les progrès de la civilisation, même la plus avancée, se concilient chez l'Américain avec le persistant et primitif instinct nomade. Il semble, disions-nous, n'avoir pas de patrie. Il en a une, mais concentrée dans le domaine intellectuel et moral, indépendante du sol, du climat, des aspects visibles et matériels de la nature. Cette patrie le suit, elle ne l'enchaîne pas ; elle est dans le culte de ses institutions, de leurs formes politiques que l'Américain estime supérieures à toutes autres, dans ses convictions religieuses et aussi dans ses traditions et dans son histoire dont il est fier, dans l'étonnante prospérité de cette union dont il fait partie et dont il ne se détache jamais, si loin qu'il aille. Patrie idéale, mais pour lui réelle, dont, où qu'il soit, il est à la fois membre et représentant, qu'il affirme hautement, qu'il défend véhémentement contre toute critique et qu'il aime, autant qu'Européen aime la sienne, mais sans être autrement travaillé du désir de la revoir et d'y finir ses jours.

Sur ce point, l'Américaine pense de même, avec plus de réticence et de tact ; son patriotisme est moins agressif, elle est plus cosmo-

polite, et le propre du cosmopolitisme est d'adoucir, jusqu'à les effacer, les angles des nationalités, d'amortir leurs chocs et de substituer à leur antagonisme un nationalisme vague, reposant non plus sur des différences de races et de sol, de langage et de croyances, mais sur des similitudes de position sociale, de fortune, de goûts et de conditions mondaines. Ceci explique ce que nous disions plus haut, à savoir que, plus adaptable que lui, elle est aussi plus populaire.

Peu de nations essaient autant que celle-ci, et cela résulte de l'accord complet de l'homme et de la femme, tenant la nationalité pour indépendante du sol, estimant que l'émigration, l'exil volontaire, ne sont pas plus une épreuve ou un renoncement, qu'ils ne sont un aveu d'impuissance. L'une des causes qui militent le plus contre l'extension coloniale de la France est l'instinctive répugnance de la jeune fille française et de sa famille à accepter l'idée d'émigration associée, non sans quelque apparence de raison, à celle de déclassement. Aussi longtemps que l'émigration dans nos colonies lointaines se recrute presque exclusivement parmi les gens de petits métiers, les incapables ou les aventureux, que volontiers on qualifie d'aventuriers, aussi longtemps se refusera-t-on à admettre, sauf en certains cas exceptionnels, la convenance, pour une jeune fille, de s'unir à un homme qui l'emmènerait loin des siens. Prévention justifiée ou préjugé, il importe peu ; le fait est tel, et l'opinion de la plupart des Françaises sur ce point est l'un des plus sérieux obstacles que rencontre la colonisation. L'instinct sédentaire et conservateur de notre race est en méfiance du dehors, non des étrangers qui en viennent et auxquels on accorde un accueil bienveillant que leur passé ne justifie pas toujours, mais des nationaux qui s'y rendent dans l'espoir d'y améliorer leur sort. A part le fonctionnaire, auquel l'estampille gouvernementale tient lieu de tout le reste, le colon volontaire aura peine, dans les classes élevées ou même moyennes, à trouver une compagne disposée à unir son sort au sien et à rompre en visière avec de traditionnels erremens.

Il n'en fut pas toujours ainsi et, chose singulière, il en est sur-tout ainsi depuis que la vapeur a diminué les distances, depuis que les communications lointaines sont devenues régulières et faciles, depuis que l'instruction, mieux dotée, est plus répandue, depuis que les idées libérales prévalent, que les barrières entre les classes sont supprimées et que la démocratie règne. On encourage les explorateurs intrépides, pionniers de la civilisation à laquelle ils ouvrent des terres nouvelles, on ne les suit pas ; on applaudit à la création d'un empire colonial, on n'y va pas ; on

vote des millions pour édifier des villes que l'on ne peuple pas, des routes que l'on ne foulera pas, et les mêmes hommes qui approuvent cet emploi des deniers publics se tiendront pour imprudens d'aventurer si peu que ce soit de leur avoir dans les entreprises privées, dans les plantations et les manufactures qu'ils s'étonnent de ne point voir surgir du sol colonial.

Si l'Anglais émigre, si l'Américain émigre, c'est qu'en le faisant ils ne choquent aucune de ces idées reçues, qui sont, en tous pays, plus efficaces que les lois ; c'est qu'en le faisant ils n'amoindrisent en rien leurs chances auprès de celles qu'ils peuvent désirer épouser. L'Américaine a, sur ce point, les mêmes idées que l'Américain, ayant été élevée comme lui ; ces idées sont celles de leur milieu commun, celles qui ont fait les États-Unis ce qu'ils sont aujourd'hui, celles de leurs ancêtres comme elles seront celles de leurs enfans.

Où que ce soit que l'on rencontre la femme américaine, et on la rencontre partout, dans les rangs de la pairie anglaise et de la plus haute aristocratie européenne, comme dans les conditions les plus modestes, on est frappé de cette merveilleuse adaptabilité dans laquelle les savans voient le signe caractéristique et infailible de la supériorité d'une race ou d'une espèce. Quiconque a voyagé a dû et pu le noter. Il se révèle surtout par cette belle humeur avec laquelle l'Américaine accepte les multiples petits ennuis qu'implique tout changement de milieu et qui mettent à l'épreuve les meilleurs caractères. Elle s'y soumet sans efforts, et sa critique n'a rien d'amer ; elle y est d'ailleurs préparée par son éducation et ne s'attend pas à trouver tout facile. Puis la nécessité du travail manuel ne lui apparaît pas comme une obligation dégradante ; c'est tout au plus si une ou deux générations la séparent de l'époque où son aïeule pétrissait elle-même le pain des siens dans les *settlements* primitifs. Ces histoires lui sont familières, et les enseignemens qui en découlent ne sont pas pour la décourager ou l'humilier. Elle est la fille d'une race d'émigrans devenus un grand peuple par le travail, l'énergie et la volonté. Elle a là, à sa portée, tout un trésor de traditions dans lequel elle puise, non sans orgueil. On dirait parfois, à l'entendre, entendre parler ces grandes dames du siècle passé, émigrées et pauvres, racontant avec fierté, dans leurs mémoires, comment, pour subvenir à leurs besoins, elles travaillaient à Londres ou en Allemagne, utilisant leurs arts d'agrément et leur goût sûr, et de leurs mains aristocratiques chiffonnant des rubans ou bâtissant des robes.

Non plus qu'elles, la femme américaine n'a fausse honte ni sot

amour-propre. Sans avoir parcouru le monde, on peut l'observer, dans ce Paris qu'elle aime, à Nice, à Pau, à Cannes, en Suisse, partout à l'aise, la première à rire de ses méprises de langage, de son ignorance des usages continentaux. Où que ce soit, elle semble chez elle. Elle y est en effet, et le pays qui lui plaît est, pour le temps qu'elle l'habite, son pays d'adoption. L'idée ne lui vient pas qu'elle pourrait être ou paraître ridicule; l'idée ne lui vient pas qu'une femme puisse l'être et qu'un homme puisse le penser. Telle est la confiance, confiance justifiée par l'expérience, que lui donnent les privilèges de son sexe, qu'elle n'a ni réserve craintive, ni maladive timidité. Jeune fille, les hommages ne sont pas pour l'embarrasser, les attentions pour la déconcerter. Elle y est habituée et témoigne franchement du plaisir qu'ils lui causent.

Elle est le résultat d'un mode d'éducation, d'un genre de vie, qui diffèrent profondément des nôtres. On lui a enseigné à compter sur elle-même, à juger par elle-même. Dans ses rapports avec les hommes, elle a toujours été libre, mais responsable, gardienne de son honneur et artisan de son avenir. Elle a vu et observé; elle n'ignore pas les difficultés de la vie, non plus que les périls de l'indépendance. Si l'on objecte que cette science prématurée est souvent pour la rendre, sous des dehors brillans et enjoués, froidement calculatrice et de trop bonne heure avisée, on peut répondre que, tôt ou tard, force lui sera bien de déduire elle-même ses propres conclusions de ce qui l'entoure, du monde dans lequel elle vit, et que mieux vaut peut-être que ses yeux s'ouvrent à l'évidence et que son jugement se forme avant le choix qui décidera de son existence.

Il est difficile, dans l'examen d'une pareille question, de s'abstraire soi-même assez des usages et des idées du milieu dans lequel on vit pour être absolument impartial. D'instinct, l'on incline vers les idées admises, les coutumes usuelles et les axiomes courans. Les nôtres s'écartent trop encore de ceux d'outre-mer, pour que ceux-ci n'éveillent pas de vives contradictions. En pareille matière, l'expérience seule est de mise, ce n'est que par les résultats obtenus que l'on peut équitablement juger.

Cette expérience est concluante et ces résultats sont satisfaisans. Nous n'avons, dans cette étude sur la femme aux États-Unis, ni dissimulé les sérieux inconvéniens que comportait, avec l'excessive liberté laissée aux jeunes filles, une législation trop relâchée à l'endroit du mariage, trop facile à l'endroit du divorce, ni laissé dans une ombre volontairement indulgente des écarts, des travers signalés d'ailleurs par tous les voyageurs. C'est aux sources américaines elles-mêmes que nous avons puisé, les tenant

pour plus impartiales, et confirmées aussi par les observations par nous faites pendant de longues années de séjour dans des milieux américains. Mais des critiques de détail, si sérieuses et sévères soient-elles, n'affectent que faiblement des conclusions qui s'imposent.

Si l'Union américaine est aujourd'hui l'un des premiers pays du monde, elle le doit, en grande partie, à la femme américaine qui fut et qui est encore un important facteur de son étonnante prospérité. Les États-Unis lui doivent d'avoir conservé la foi religieuse, ce principe de vitalité, importé par les *Pilgrim Fathers* sur les côtes de l'Amérique. Elle a été l'efficace artisan de l'œuvre première ; elle l'a maintenue, étendue, élargie par le temple et l'école. Aux heures difficiles, lors de la guerre de l'indépendance et, plus tard, lors de la guerre de sécession, le patriotisme de la femme a soutenu le courage de l'homme. En toutes circonstances, elle fut sa compagne et son égale. Comme telle, il l'a respectée, et ce respect qu'elle lui a inspiré, par son abnégation et sa vaillance au début, par son intelligence et sa culture ensuite, par ses charmes et sa confiance en sa protection, ont façonné les mœurs américaines, les ont fortement imprégnées de l'idée que le respect de sa compagne était pour l'homme l'une des premières conditions de la vie morale. Cette vie morale est son œuvre à elle ; elle l'a créée et elle l'entretient. Dans le culte dont elle-même est l'objet, dans l'hommage que l'homme lui rend, il y a plus que le mystérieux attrait que son sexe inspire, il y a l'instinctive reconnaissance d'une grande et salutaire influence noblement exercée.

C. DE VARIGNY.

LA

LUTTE DES RACES

ET LA

PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

La Lutte des races, recherches sociologiques, par M. Louis Gumpłowicz, professeur à l'Université de Gratz, traduction de M. Charles Baye, 1 vol. in-8°. Paris, 1893; Guillaumin.

S'il y a certainement des questions plus « littéraires, » au sens usuel et banal du mot, je ne sais s'il y en a, — même en « littérature, » — de plus intéressante, ou de plus attirante, mais surtout de plus importante que la question de « race. » Toutes les autres, en effet, n'y viennent-elles pas comme aboutir? Si les mêmes genres n'ont pas fait, en tout temps ni partout, sous toutes les latitudes, la même fortune littéraire, et par exemple, depuis Ronsard jusqu'à nos jours, si tous nos poètes ensemble n'ont pu nous donner une *Jérusalem* seulement; ou encore, si l'évolution du drame anglais dans l'histoire n'a sans doute pas ressemblé à celle de la tragédie française, la cause ou l'explication dernière ne s'en trouve-t-elle pas dans le mystère même des aptitudes originelles des races? Pourquoi les Allemands n'ont-ils pas de théâtre, à vrai dire? ou pourquoi l'Europe, dont nos prosateurs ont fait si aisément la conquête, n'a-t-elle jamais franchement accepté nos poètes, en général, et nos lyriques, en particulier? Mais les genres eux-mêmes,

lorsque l'on essaie d'en reconstituer l'histoire et d'en reconnaître la première origine, d'où viennent-ils, et que sont-ils peut-être, si ce n'est autant de symboles, d'expressions plastiques et figurées de ce qu'il y a de plus original, de plus intérieur, et de plus permanent dans l'âme même ou le génie des races? Puisque donc il n'y a pas de question littéraire un peu complexe qui n'aboutisse à la question de race, il n'en est pas non plus qui n'en dépende; si toutes les autres y retournent, c'est qu'elles ont commencé jadis par en sortir; et c'est pourquoi nos lecteurs ne s'étonneront pas de nous voir parler aujourd'hui du livre de M. Gumplowicz sur la *Lutte des races*.

Intéressant, curieux, et ambitieux, ce livre est-il d'ailleurs aussi neuf, aussi paradoxal, et aussi « dangereux » que le croit son auteur? Car on n'a jamais pris plus de précautions que M. Gumplowicz pour se défendre contre les conséquences que « la passion, alliée à l'infamie, » pourrait tirer, si nous l'en croyons, des « connaissances nouvelles » contenues dans son livre; et vous diriez qu'étonné lui-même ou effrayé de son audace et de la portée de ses découvertes, ce sociologue ne s'admire qu'en tremblant. La raison s'en trouve-t-elle peut-être dans quelque circonstance que nous ne savons point? En ce cas nous n'avons rien à dire. Mais si peut-être, dans cette affectation, M. Gumplowicz n'avait cherché qu'un moyen de provoquer la curiosité, nous lui dirons sans aucune flatterie qu'il n'en avait pas besoin. Trop d'intentions, à la vérité, se mêlent ou plutôt s'entre-croisent dans son livre, s'y opposent ou s'y contrarient, qui en rendent la lecture pénible, quand encore et surtout elles n'en obscurcissent pas le principal dessein. Mais toute sorte de questions y sont traitées, ou indiquées, dont le rapport avec la question de race, pour n'être pas d'abord apparent, n'en est pas moins réel, et habilement mis en valeur. Toute sorte d'hypothèses y sont tour à tour critiquées ou suggérées par de bonnes raisons. Toute sorte de paradoxes s'y opposent aux lieux-communs de la philosophie de l'histoire, pour nous inquiéter utilement sur leur solidité. On n'en saurait demander davantage; et après cela, si M. Gumplowicz, mieux informé, rendait plus de justice à quelques-uns de nos Français, dont les idées, en plus d'un point, sont voisines des siennes, nous n'aurions plus qu'à le féliciter d'avoir écrit son livre, et M. Baye de l'avoir traduit.

Existe-t-il un *Règne humain*? ou, pour user ici de la forte expression de Spinoza, dans son *Éthique*: « L'homme est-il dans la nature comme un empire dans un autre empire? » C'est la grande question que se pose d'abord M. Gumplowicz, et, pour la mieux résoudre, il commence par la transformer. Il la divise alors, et

sans autrement s'embarasser des raisons des anatomistes, — lesquels aussi bien n'auraient rien prouvé quand ils auraient démontré la parenté réelle de l'homme et des animaux supérieurs, — il examine premièrement si nous avons quelque pouvoir en nous de nous soustraire aux lois de la nature. C'est une question de fait. Mais la seconde est une question de méthode, si les phénomènes historiques ou sociaux, étant seuls de leur espèce, ne peuvent sans doute être étudiés que par des moyens qui leur soient propres et exclusifs. La conséquence est assez claire. Quand les métaphysiciens réussiraient à démontrer, si je puis ainsi dire, l'inexistence du libre arbitre, et quand les anatomistes, au nom de leur science, arriveraient un jour à prouver qu'il n'y a pas de *règne humain*, il nous faudrait encore le concevoir ou le poser comme tel, pour pouvoir l'étudier, et les exigences de l'histoire suffiraient à elles seules pour le rétablir dans ses droits. L'hypothèse d'un règne humain est la condition même de l'histoire, et quelle que soit l'origine de l'homme, l'histoire est sans doute une réalité. Mais on peut aller plus loin. On peut, avec M. Gumpowicz, essayer de prouver que « l'homme depuis sa première apparition a toujours été homme. » Formé d'abord à l'image de Dieu, ou dégagé comme homme, par une lente évolution, de l'anthropopithèque qui le contenait en puissance, on peut essayer de prouver « que s'il n'a jamais été ange, ou *jamais plus parfait qu'aujourd'hui*, jamais non plus il n'a été plus animal que maintenant, ni *jamais dépourvu de raison*. » On le peut, si l'on sait interpréter les conclusions de la science du langage ou celles encore de la science des religions ; et tout le monde, à vrai dire, depuis cinquante ou soixante ans, s'y est tour à tour efforcé, mais personne peut-être avec plus de succès ou d'ingéniosité que M. Gumpowicz.

J'ose en effet recommander aux linguistes eux-mêmes sa longue digression sur l'origine, sur la formation, et sur l'évolution du langage. On ne saurait plus habilement opposer Schleicher à Steinthal ou Max Müller à Lazarus Geiger, ni mieux mettre, au besoin, leurs propres contradictions en lumière, et de cette rencontre ou de ce choc d'opinions adverses, on ne saurait plus adroitement faire sortir soi-même des conclusions plus probables. « Ce qui a poussé nécessairement et naturellement l'homme à la formation des sons et du langage, c'est le besoin puissant de faire des conventions réciproques et de s'entendre avec ses semblables... Il n'y a pas de rapport de dépendance nécessaire entre les *notions* et les *sons* qui servent à les exprimer... un *son* quelconque peut désigner une *notion* quelconque... et lorsqu'un *son* à la longue a fini par désigner une *notion* spéciale, ce fait n'a jamais été que le résultat du

hasard... L'organisme des langues est issu de la faculté et du besoin de parler, universel chez les hommes, et il provient de la nation entière... Le langage n'est pas un produit libre de l'homme considéré isolément, il appartient toujours à la nation entière... C'est par un très grand nombre de langues que les hommes primitifs commencent à exprimer leurs pensées. Au fur et à mesure que les relations se multiplient, certaines langues disparaissent sans laisser de traces, ou passent à l'état de langues mortes, d'autres survivent et ne cessent de gagner du terrain. » Si ces conclusions ne semblent rien avoir de très original, la linguistique n'a pas mis cependant moins d'un demi-siècle à les fonder, et M. Gumplowicz ne les a point inventées, mais empruntées aux maîtres de la science. Ai-je besoin de faire voir comment elles tendent toutes à prouver que le langage est un *attribut essentiel* de l'homme, je veux dire inséparable, non-seulement de sa nature, mais de sa définition? qu'entre le cri de l'animal et le langage de l'homme elles mettent ou elles creusent un abîme sur la profondeur duquel on ne jettera jamais aucun pont? et qu'en faisant ainsi de l'existence du règne humain la condition du langage, elles la prouvent, — puisque nous parlons.

On en peut dire autant des conclusions de la science des religions. Si quelques anthropologistes ont jadis essayé de découvrir dans quelque forêt du centre de l'Afrique ou dans quelque île perdue de l'Océanie, des peuplades athées, on convient aujourd'hui, comme d'une vérité d'observation scientifique, indiscutable et prouvée, de « l'universalité des phénomènes religieux. » Il ne semble pas, d'autre part, qu'en dépit des efforts qu'on a faits pour signaler dans l'animalité « des facteurs mythogéniques, » il y ait rien de commun, ni de vaguement analogue, entre l'espèce de vénération que l'on prête au chien pour son maître et la terreur sacrée que ses idoles inspirent au Polynésien. Mais ce qu'au contraire tant de recherches, si patiemment poursuivies depuis tantôt un siècle, dans toutes les directions, pour ainsi dire, — et quelle qu'en fût l'intention première, — paraissent avoir établi solidement, c'est l'existence d'un sentiment religieux, et c'en est la liaison plus qu'étroite, si c'en est la connexité nécessaire, avec deux sentimens qui n'appartiennent qu'à l'homme : celui du peu d'étendue qu'il remplit dans l'espace et celui du peu de place qu'il occupe dans le temps. J'insisterais si M. Gumplowicz avait lui-même insisté davantage. Et qui ne jugera qu'en vérité le sujet en valait la peine? Car le sentiment religieux offre ceci d'unique peut-être, et en tout cas de très particulier, que plus haut on essaie de remonter dans l'histoire de l'humanité, plus large, et surtout plus

profonde est la place qu'il tient dans l'âme humaine; et qu'à mesure que la civilisation se développe, il s'épure, sans doute, il s'ennoblit, il se spiritualise, mais c'est aux origines qu'ayant toute sa force, il a toute sa puissance aussi de domination. Qu'est-ce que le pouvoir d'un prêtre de nos jours ou d'un pasteur protestant auprès de celui d'un brahmane antique? De telle sorte que, si l'homme était sorti de l'animal, c'est quand il était le plus voisin du gorille ou du chimpanzé qu'il en aurait différé le plus, par celui de ses attributs qui le fait le plus homme; et quel autre argument prouverait à la fois d'une manière plus simple et plus décisive l'existence ou, pour mieux dire, la réalité d'un règne humain? Mais M. Gumplowicz était pressé d'en venir à l'objet essentiel de son livre, qu'on résumerait assez bien en disant qu'il s'y est proposé de renouveler la manière d'écrire l'histoire; de définir la notion de race avec plus de précision qu'on ne l'avait encore fait; et de fonder enfin, sur un nouveau principe, la philosophie de l'histoire.

Il y a trois manières, on le sait, de concevoir et, par conséquent, de traiter la philosophie de l'histoire. Nous pouvons nous représenter les actions des hommes comme dirigées, par la main de Dieu même, vers des fins inconnues, et l'histoire de l'humanité, comme n'étant ainsi, dans sa suite irrégulière, que le développement d'un dessein providentiel caché. C'est la conception de Bossuet, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, et c'est celle de Joseph de Maistre, dans ses *Considérations sur la France*, ou encore dans ses *Soirées de Saint-Petersbourg*. Ou bien, nous pouvons nous représenter la transformation des institutions et des mœurs comme étant l'œuvre originale de la liberté de l'homme, et cette liberté, guidée par la raison, comme tendant, d'âge en âge, vers une conscience plus haute et plus claire d'elle-même. Cette conception, qui est un peu celle de Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs*, est surtout celle de Condorcet, dans son *Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain*. Et nous pouvons enfin nous représenter l'évolution de l'espèce comme étant soumise en son cours à des lois inflexibles, lois de fer et d'airain, lois analogues, ou plutôt identiques, — puisqu'elles n'en sont peut-être qu'autant de cas particuliers, — à celles qui gouvernent le mouvement des mondes. Ébauchée ou entrevue par Montesquieu, dans son *Esprit des lois*, la conception est celle d'Auguste Comte dans sa *Philosophie positive*, et généralement de tous ceux qui n'ont retenu de l'histoire que ce que j'en appellerai l'élément *quantitatif*. « De ces trois conceptions, dit M. Gumplowicz, celle qui peut

revendiquer, dans l'histoire humaine, les plus grands triomphes, c'est la première ; aujourd'hui la seconde, celle qui se réclame de la raison, lui tient tête victorieusement ; la troisième, elle, ne peut enregistrer que de timides tentatives et d'éclatans échecs. » Mais je crains ici que le traducteur n'ait un peu trahi l'auteur ; et ce que M. Gumplowicz a l'air de dire du fond de ces trois conceptions, j'ai quelque idée qu'il ne doit le dire, en réalité, que de leur succès littéraire ou philosophique. La théorie de la Providence a donc rencontré jusqu'ici de plus nombreux partisans et de plus nombreux défenseurs, de plus illustres ou de plus éloquens. Mais la théorie du progrès, depuis cent cinquante ou deux cents ans bientôt, s'enorgueillit d'en compter tous les jours davantage. Et quant à la théorie de l'évolution enfin, si ses disciples ont semblé se faire comme un jeu de la compromettre dans les pires aventures, c'est d'elle cependant que se réclame l'auteur de la *Lutte des races*, et c'est elle qu'il s'est proposé de rendre vraiment « scientifique. »

Pour cela, s'étant d'abord interdit toute espèce de spéculation, — théologique ou métaphysique, — négligeant même de discuter la question du libre arbitre, et s'enfermant pour ainsi dire entre les bornes de l'histoire, M. Gumplowicz s'est demandé quel était de tous les *faits sociaux* le plus constant, le plus universel, celui dont tous les autres ne sont que des « fonctions, » et il a trouvé que c'était la *guerre*. « L'histoire et le présent, dit-il, nous offrent l'image de guerres presque ininterrompues entre les tribus, entre les peuples, entre les États, entre les nations ; » et il ajoute : « Le but de toutes ces guerres est toujours le même, quelles que soient les formes différentes sous lesquelles ce but est visé ou atteint, et ce but, c'est de se servir de l'ennemi comme d'un moyen de satisfaire ses propres besoins. » *Durus hic sermo* : mais si la doctrine est dure, qui niera qu'elle soit sans doute plus vraisemblable encore ? Peuples ou nations, de quelque nom qu'on les appelle, n'est-ce pas la guerre qui les *pose*, comme dirait un philosophe, en les *opposant* à tout ce qui gêne leur expansion, tout ce qui limite leur indépendance, tout ce qui menace leur sécurité ? Les arts eux-mêmes de la paix, considérés dans leur essence, que sont-ils autre chose qu'une forme de la guerre, si, dans l'antiquité comme dans les temps modernes, que ce soient les Phéniciens qui l'aient jadis exercé en Grèce ou les Anglais aujourd'hui dans l'Inde, le commerce n'a toujours été que l'exploitation de la faiblesse ou de l'ignorance d'une race, par l'habileté, l'avidité, la cupidité d'une autre ? Mais que signifie encore, dans une même nation, et d'où procèdent, à quoi répondent, comment s'expliquent la subordi-

nation ou la superposition des classes sociales, si ce n'est par l'établissement effectif du pouvoir d'une population conquérante sur une population conquise, c'est-à-dire par un fait de guerre? Et si l'on descend enfin jusqu'à la famille ou jusqu'à l'individu, qu'est-ce que la vie, sinon l'effort que fait chacun de nous pour persévérer dans son être, pour le développer, pour l'accroître, et, tout autour de lui, pour obliger ses semblables à se rendre les artisans de sa fortune, les instrumens de son pouvoir, la matière de ses plaisirs, ou, plus généralement et d'un mot qui dit tout, les *moyens* de son égoïsme?

On reconnaît sans doute ici non-seulement les idées de Darwin ou de Malthus, mais celles aussi de Joseph de Maistre, et, à ce propos, — si nous avons négligé de signaler plus haut la ressemblance ou l'analogie de quelques-unes des vues de M. Gumpłowicz avec celles d'Edgar Quinet, dans son *Génie des religions*, par exemple, ou de M. de Bonald, dans ses *Recherches philosophiques*, — nous ne saurions aller jusqu'à faire tort du plus éclatant peut-être de ses paradoxes à l'éloquent auteur des *Soirées de Saint-Petersbourg*. Du droit du génie sur les idées qu'il a popularisées par la beauté de la forme, c'est à Joseph de Maistre, en effet, qu'elle appartient, cette idée de la valeur ou de la signification mystique de la guerre, et les Darwin et les Hæckel, pour l'avoir laïcisée, ne lui ont pas ravi l'honneur de l'avoir aperçue le premier. L'ont-ils perfectionnée seulement, s'ils n'ont pas vu ce que l'extension du paradoxe à l'homme avait d'insoutenable, ou, l'ayant vu, s'ils n'ont rien fait pour en établir la légitimité? Car « les loups ne se mangent pas entre eux, » comme dit le proverbe, et le proverbe a sans doute raison. Si la guerre est la loi du monde, elle ne s'exerce que d'une espèce à l'autre, — du tigre à la gazelle ou du vautour à la colombe, — et tous les hommes ensemble ne forment peut-être qu'une seule espèce. Pour établir l'universalité de la loi de la guerre, il fallait donc essayer de ruiner la doctrine de l'unité de l'espèce humaine, et c'est ce que M. Gumpłowicz a en effet essayé de faire.

Il n'entre pas à ce sujet dans les discussions des anthropologistes, et il ne demande pas aux lois du *métissage* ou de l'*hybridation* la solution d'un problème historique. Mais il se borne à constater que, si la doctrine de l'unité de l'espèce a de nombreux et savans défenseurs parmi les naturalistes, la doctrine opposée, celle du polygénisme, n'en a ni de moins savans ni peut-être de moins nombreux. Il cite en exemple, pour les rassurer, à tous ceux qui redouteraient les conséquences morales de la seconde, le naturaliste Agassiz et le théologien Pflëiderer, puis, fidèle à sa méthode, il se restreint alors, pour traiter la question, aux seules

données de l'histoire. Mais elles sont bien incertaines, et sans doute on ne saurait citer une seule race au monde qui soit parfaitement pure, je veux dire dont le sang ne soit un mélange et comme une amalgamation de vingt autres. Qui de nous se vantera d'être Aryen? Qui prouvera seulement qu'il est Celte? Nous ne sommes assurés que d'être Français ou Allemands, Italiens ou Anglais, Américains ou Chinois. Comment donc l'histoire résoudre-t-elle le problème et comment sortirons-nous de la difficulté? Ce sera par la difficulté même, et, pour ainsi parler, en nous aidant des lueurs qu'elle jette en s'augmentant. Chinois ou Américains, Anglais ou Italiens, Allemands ou Français, si nous sommes assurés en effet d'une chose par l'histoire, c'est que ces noms enveloppent ou confondent sous l'unité d'une même désignation vingt races autrefois différentes ou ennemies. Grande ou petite, aucune *patrie* ne s'est jamais formée qu'aux dépens de ce que l'on pourrait appeler les indépendances locales; et, — sans examiner ici, pour le moment, les moyens que l'on en a pu prendre, — aucun *peuple* n'est jamais sorti que de l'agglomération et de la fusion ensemble d'une multiplicité de tribus ou de clans. Bien loin donc d'être dans le passé, c'est dans l'avenir que serait l'unification de l'espèce humaine. Le passage qui s'est fait ailleurs de l'homogène à l'hétérogène s'est fait au contraire ici de l'hétérogène à l'homogène. C'est la pluralité des races qui est ancienne. Tout le mouvement de l'histoire ne semble avoir tendu qu'à en diminuer le nombre. Puisque d'ailleurs il en est de même de l'évolution des langues et de celle des religions, l'analogie confirme les résultats de l'observation directe. Et le polygénisme se trouve ainsi rendu vraisemblable, — sinon tout à fait démontré, — par les mêmes moyens que les grandes hypothèses de la science moderne, sur l'attraction par exemple, ou sur l'unité des forces physiques : il concorde avec toutes les données de l'histoire; et, presque tous les faits dont le monogénisme est impuissant à rendre compte, il les explique.

Nous comprenons alors la nécessité de la guerre, et selon l'expression de M. Gumplowicz, nous comprenons la nécessité de la « lutte des races pour la domination. » Comme les espèces dans la nature, si les races humaines sont nées pour ainsi dire ennemies; s'il y a de la défiance, et de la haine déjà prête à surgir dans la curiosité qu'elles s'inspirent; ou même si, réciproquement, on en voit ressentir les unes pour les autres, — la blanche pour la jaune, ou la jaune pour la noire, — une sorte d'horreur et de dégoût physiologiques, ce n'est point à un calcul qu'elles obéissent quand elles se ruent *in mutua funera*, comme disait l'auteur des *Soirées de*

Saint-Petersbourg, mais à quelque chose de plus impérieux, si c'est à l'impulsion du sang, à la force obscure de l'instinct, et je ne sais à quelle voix du dedans dont les suggestions les mènent en dépit d'elles à la victoire ou à la ruine. Inégalement douées, inégalement développées, il y en a d'humbles et de douces, il y en a de hardies et de féroces, dont les unes sont faites pour obéir et les autres pour commander. Viennent-elles à se rencontrer, sur quelque terrain que ce soit, il faut qu'elles prennent leur niveau, si l'on peut ainsi dire, et que, la loi s'accroplissant, la prospérité des secondes se compose de la destruction ou de l'asservissement des autres. Mais, en ce sens et de ce point de vue, la guerre n'est alors « que la manifestation des *tendances* et des *forces* qui règnent dans les élémens hétérogènes de l'humanité. » Race ou espèce, de quelque nom que l'on se serve pour exprimer et résumer les différences qui séparent l'homme de l'homme, elles existent, et elles sont profondes, et la guerre n'est que l'issue sanglante par où elles cherchent à se satisfaire. La guerre se trouve donc ainsi rattachée, par sa définition même, à quelque chose de plus qu'humain, si nous ne sommes pas les auteurs, mais les instrumens, les dupes, ou les victimes de nos propres instincts. Fondée sur l'hostilité *naturelle* des races, elle est aussi nécessaire ou fatale « que l'est en tout ordre de choses la perpétuité d'action des forces qui y prennent part. » Et comme, d'autre part, à mesure qu'elles se détruisent les unes les autres en tant que formations naturelles, les races se reconstituent en tant que formations historiques ou sociales, on ne prévoit même pas que la guerre doive jamais cesser de les précipiter les unes contre les autres. Elle est vraiment dans le sang de nos veines, et le langage, par exemple, ou le sentiment religieux ne nous sont pas plus innés.

Cette manière de définir la race a plusieurs avantages, dont le moindre n'est pas de soustraire le problème ethnique à la compétence des naturalistes pour le rendre à celle des historiens. S'il a pu jadis exister des races *naturelles*, c'est-à-dire dont tous les représentans fussent issus d'un auteur commun, l'histoire n'en connaît pas de telles, mais seulement des races *historiques*. « La notion de race aujourd'hui, dit très bien M. Gumplowicz, n'est plus partout qu'une notion historique... La race est une unité qui, au cours de l'histoire, s'est produite dans le développement social et par lui... Ses facteurs initiaux sont intellectuels : langue, religion, coutume, droit, civilisation... *Ce n'est que plus tard qu'apparaît le facteur physique* : l'unité du sang : celui-ci est bien plus puissant, il est le facteur qui maintient l'unité. » Nous dirons la même chose d'une manière encore plus brève : ce n'est pas le sang

qui fait la race, mais, au contraire, la race fait le sang. Par là, une question, non-seulement obscure, mais contradictoire dans les termes, — car, si l'on ne peut nulle part observer de races *naturelles*, comment, en vérité, les définirait-on? — se trouve ramenée à une question purement historique. Tout ce que le mot exprimait de lointain et de mystérieux s'éclaire en se rapprochant de nous. Des races, encore aujourd'hui, se forment sous nos yeux, prennent conscience d'elles-mêmes comme races, se posent et s'opposent à d'autres comme telles. Observons-les. La complexité des phénomènes, qui peut bien en masquer la nature, ne saurait cependant la modifier dans son fonds. L'homme étant toujours l'homme, les lois qui le gouvernent sont aussi toujours les mêmes, si Montesquieu les a bien définies en les appelant les rapports nécessaires qui résultent de la nature des choses. Le problème ethnique, reculé jusqu'alors dans les profondeurs de la préhistoire, a donc désormais une base expérimentale. Comment naît *un peuple*? Nous pouvons nous proposer de répondre à une question dont nous avons pour ainsi dire les élémens sous la main; et, de la philosophie de l'histoire ainsi renouvelée, par une définition nouvelle de la race, M. Gumplowicz essaie, pour compléter son œuvre, de tirer maintenant une manière nouvelle de concevoir et d'écrire l'histoire.

Au lieu donc de se proposer, comme autrefois, pour unique ou principal objet, de raconter des batailles et des révolutions, de célébrer des grands hommes ou de flétrir des tyrans, de démonter encore le mécanisme des institutions politiques, ou de décrire les mœurs, l'historien s'attachera désormais à reconnaître et à démêler ce que M. Gumplowicz appelle le « processus de formation des races. » Là, en effet, est, comme on l'a vu, le phénomène essentiel de l'histoire de l'humanité; là est, par conséquent, *la raison d'être* de l'histoire; là enfin pour chacun de nous est l'intérêt de l'histoire nationale. Comment s'est formée la race française? par quels mélanges de sangs? dans quelles circonstances? à la faveur de quels événemens? Dans cette formation lente et successive, quelle a été la part des Gaulois, des Romains, des Germains? Par quels moyens la population conquérante s'est-elle assimilée la population conquise? la première a-t-elle asservi la seconde, ou la seconde a-t-elle absorbé la première? Quelle combinaison nouvelle est résultée de l'échange de leurs défauts ou de leurs qualités, du conflit de leurs aptitudes, de la fusion de leurs intérêts? Quels obstacles cette fusion a-t-elle rencontrés? intérieurs, comme la diversité des langues et des religions, ou extérieurs, dans la formation des *nationalités* et des races voisines? Comment encore en a-t-on triomphé? quand et qui? par la force ou par l'adresse? au prix aussi de quels

sacrifices? La race étant en voie de formation, quels accidents, de quelle nature, l'ont peut-être un moment détournée de son but? Quelle influence l'exemple de l'étranger a-t-il peut-être exercé sur elle? ou comment enfin a-t-elle opéré son mouvement de concentration sur elle-même, et du Rhin jusqu'aux Alpes, ou des rives de la Méditerranée jusqu'aux bords de l'Océan, comment, dans un jour de victoire ou de défaite, peut-être, a-t-elle senti, comme un grand corps, le même sang couler dans ses veines et battre dans son cœur? Si l'on se plaçait à ce point de vue pour écrire une histoire de France, elle ne serait pas sans doute la plus *scientifique* seulement, mais aussi la plus *nationale*. Mais si l'on appliquait ensuite la même méthode à l'histoire universelle, comme le voudrait M. Gumplowicz, qui ne voit ce que l'histoire y gagnerait d'intérêt et de clarté, de richesse dans le détail, de simplicité dans les grandes lignes, de profondeur dans les perspectives, et de mouvement dans sa suite? N'y eût-il que cette indication dans le livre de M. Gumplowicz, c'en serait assez pour le remercier de l'avoir écrit.

Ce n'est pas maintenant que nous l'approuvions de tous points, et, au contraire, il nous reste à formuler plus d'une objection. Nous nous sommes contenté jusqu'ici d'exposer les idées de M. Gumplowicz et nous avons essayé d'en mettre non-seulement la nouveauté, mais la vraisemblance aussi dans tout son jour. Peut-être même a-t-il pu sembler que nous les faisons nôtres. S'il s'en faut de beaucoup pourtant, c'est donc le moment de le dire, et s'il se mêle dans ce livre, à de lumineuses vérités, plus d'un paradoxe, la matière est assez importante, et nous avons assez loué M. Gumplowicz, pour qu'il nous permette quelques observations.

Et d'abord, si l'histoire de la formation des races est sans doute, — comme nous venons de le dire nous-même, — un des objets les plus intéressans que l'historien se puisse proposer, pourquoi serait-il donc le seul, ou même le principal? Lassé que l'on est d'entendre appeler l'histoire du nom *d'art*, et de la voir traiter comme tel, avec tout ce que ce nom lui seul suppose ou exige de perspicacité dans l'érudition, de bonheur dans le choix des faits, d'invention ou d'inspiration même dans le plan, et d'originalité dans la forme, on en voudrait faire une *science*, dont les conclusions tireraient, de la rigueur et de l'impersonnalité de sa méthode, une certitude analogue à celle des lois de l'histoire naturelle ou de la physiologie. Mais quel avantage y voit-on? Si quelques historiens, ou plutôt quelques poètes, comme un Carlyle et comme un Michelet, en ne proposant d'autre objet à l'histoire que « la résurrection du passé, » l'ont sans doute plus d'une fois refaite au gré de leur imagination visionnaire, de quelles vives lueurs aussi n'ont-ils pas

éclairé plus d'une fois les profondeurs de la tradition ; et l'intelligence du passé n'est-elle pas d'abord au prix de cette résurrection ? D'autres historiens n'ont jamais séparé la notion de leur art de celle de son utilité pratique, et, Français ou Allemands, ils se sont crus chargés, en écrivant, d'entretenir le culte de la tradition. M. Gumplowicz les flétrit, si je puis ainsi dire, du nom d'*Ethnocentriques*. Ethnocentriques est dur. Mais fait-il attention que ces ethnocentriques, s'ils contribuent sans doute pour leur part à la formation ou au développement de la « race » dont ils sont, opèrent donc ainsi, comme des forces de la nature, dans le sens même de la philosophie de l'histoire, et combattent à leur manière le bon combat pour la domination ? Nous ne concevons jamais que l'on ne tienne pas compte du point de vue français dans une histoire de France, ou du point de vue allemand dans une histoire d'Allemagne, et d'ailleurs, aussi longtemps qu'il continuera d'exister une Allemagne et une France, c'est ce qu'aucun historien ne pourra certainement concevoir. « Quand on écrit sur les maîtres de Ninive ou sur les Pharaons d'Égypte, a dit quelque part le fameux docteur Strauss, on peut bien n'avoir qu'un intérêt purement historique, mais le christianisme est une puissance tellement vivante, et la question de ses origines implique de si fortes conséquences pour le présent le plus immédiat, qu'il faudrait plaindre l'imbécillité des critiques qui ne porteraient à cette question qu'un intérêt purement historique. » *L'imbécillité!* Décidément, ces Allemands sont terribles les uns pour les autres ! Mais Strauss, au fond, avait raison. Cette fausse impartialité, ce désintéressement théorique dont on voudrait faire la vertu maîtresse de l'historien, n'ont de lieu, pour parler le langage de M. Gumplowicz, qu'autant qu'on les applique à des processus de formation achevés et comme refroidis, l'histoire des rois Pasteurs ou la guerre du Péloponnèse. On se paie de mots quand on en croit pouvoir transporter la rigueur à l'observation de faits dont les conséquences ne sont pas encore épuisées. Et, pour preuve, combien serions-nous de Français qui prendrions intérêt à l'histoire de la Révolution ou d'Allemands à celle de la Réforme, si nous ne sentions pas bien que, de siècle en siècle et d'âge en âge, puisqu'il en sort des effets nouveaux, il faut aussi, de nécessité, que les idées que l'on s'en formait se modifient et se renouvellent ? Il n'est d'histoire que des choses vivantes, et tout le reste n'est qu'érudition.

Il n'en est aussi que des choses particulières, ou même individuelles, ce qui est justement le contraire de la définition de la science ; et, de ne voir dans l'histoire que la formation des races historiques, c'est en expulser, si je puis ainsi dire, le principe actif de son

évolution. Pour considérable, en effet, que puisse être l'influence, ou, si l'on veut, la pression des circonstances environnantes, il est sans exemple, je crois, que les masses se soient ébranlées d'elles-mêmes, et toujours il a fallu qu'un homme leur donnât le signal du mouvement. Point de guerre d'esclaves sans quelque Spartacus, point de guerres de paysans sans quelque Muncer, point de guerres de classes sans un Mirabeau ; et, dans un autre ordre d'idées, quoi qu'on en puisse dire, point de mahométisme sans Mahomet, point de christianisme sans Jésus, point de bouddhisme sans Çakya-Mouni. C'est ce que M. Gumpłowicz semble avoir tout à fait oublié. Ou plutôt il ne l'a pas oublié, mais, en bon déterministe, il s'est contenté d'affirmer que dans le cas même où l'individu résistait au mouvement de son groupe, « son action n'en était pas moins déterminée, *en tant qu'opposition*, par le mouvement dudit groupe. » Voilà certainement une étrange plaisanterie ! Eh quoi ! dans une famille où tout le monde est blond, s'il vient à naître un enfant très brun, la couleur de sa peau sera déterminée, *en tant qu'elle en diffère*, par la couleur de celle de ses générateurs et de ses ascendants. Quel abus du vrai sens des mots ! Il n'y a de déterminé que ce qui *ne pouvait pas* ne pas être, et l'histoire, en ce sens, est précisément la région de l'indéterminé. Rien ne s'y passe comme il devrait, et, au contraire, c'est là qu'on voit tout arriver. Une bataille gagnée change pour des années la fortune d'un peuple ; et il se trouve qu'on l'a gagnée, mais tout le monde sait bien qu'on pouvait la perdre. Le vainqueur même en est de tous le plus fermement convaincu. Pareillement, quelles que soient les lois qui régissent la famille ou la propriété, rien ne les empêchait d'être autres qu'elles ne sont, et ceux-là le savent bien qui ne les ont justement portées que pour empêcher les effets qu'ils craignaient des autres. Lycurgue d'ailleurs pouvait être Solon et Solon pouvait être Lycurgue. Et pourquoi ne se pourrait-il pas que ni Solon ni Lycurgue n'eussent jamais existé ? Ai-je besoin d'insister et de multiplier les exemples ? « Le nez de Cléopâtre... s'il eût été plus court ! » ou « Cromwell, si un grain de sable ne se fût pas mis dans son uretère ! » Je ne connais pas de philosophie déterministe de l'histoire qui puisse prévaloir contre ces deux petites lignes de Pascal. En tout temps, comme en tous lieux, le pouvoir de l'individu contrepèse celui des masses, et là même peut-être est l'attrait intérieur et profond de l'histoire. Elle apprend l'homme à l'homme ; elle nous révèle en combien de manières la nature peut varier ses combinaisons ; elle nous enseigne qu'il n'y a pas de fatalité dont la persévérance de l'espèce ne puisse triompher ; elle nous assure enfin que « nous ne descendons pas deux fois dans le même

fleuve » et qu'étant toujours nouvelle, c'est pour cela que la vie, si misérable d'ailleurs et si douloureuse parfois, vaut cependant la peine d'être vécue.

Les déterministes voudront bien remarquer là-dessus que cette conclusion est tout à fait indépendante de quelque solution que l'on donne du problème du libre arbitre. Sommes-nous libres? ne le sommes-nous pas? Je l'ignore ou je veux l'ignorer. En morale même, il me suffit que nous soyons responsables. Mais, en histoire, pour fonder le droit de l'individu, pour lui faire sa part, pour lui attribuer le pouvoir de troubler, rien qu'en paraissant, les prétendues lois de la science, nous n'avons qu'à concevoir l'individu lui-même comme réalisant parmi ses semblables une combinaison en quelques points nouvelle. Si vous versez dans une eau pure quelques gouttes seulement d'une essence rare, subtile et concentrée, toute la masse du liquide en est aussitôt comme changée de nature. C'est ainsi que les individus agissent dans l'histoire, et qu'un homme ou deux, rien qu'en s'y mêlant, modifient tout un milieu social. Ils n'ont besoin ni de le vouloir, ni de le savoir : il leur suffit de s'y développer. Comme d'ailleurs un poison ne diffère qu'en degré d'un remède, ou même, d'une substance inoffensive et vulgaire, que par la disposition de ses parties atomiques, — ce qui est l'un des grands mystères de la chimie, — semblablement, entre les hommes, l'individualité se définit par une combinaison plus rare, ou quelquefois unique, des caractères ou des pouvoirs qui sont indistinctement ceux de tous les hommes. Il naît des hommes rares comme il en naît de parfaitement beaux, parce que la nature est fertile ou infinie même en combinaisons. Funeste ou salutaire, désastreuse ou bienfaisante, la combinaison s'introduit dans la notion même de l'humanité, que tantôt elle élève et tantôt elle abaisse. Le libre arbitre, si je ne me trompe, n'a rien à voir dans tout ce « mécanisme. » Existe-t-il, c'est une cause de perturbation qui s'ajoute à tant d'autres pour compliquer les calculs des savans. Mais qu'on le reconnaisse ou qu'au contraire on le nie, si le pouvoir de l'individu s'en augmente dans le premier cas, il n'est pas diminué dans le second; et, de toutes les manières, l'individualité demeure une force historique, toujours indépendante et toujours imprévue, qu'on ne saurait retirer de l'histoire sans réduire à la mathématique ce qu'il y a de plus complexe, de plus variable, et de plus vivant au monde.

Ainsi balancée par l'influence de l'individu, — dont tout ce que l'on pourrait dire pour la diminuer, c'est qu'elle est moins constante peut-être, et d'une appréciation plus délicate, — l'influence de la « lutte des races » dans l'histoire, ou dans le *processus* même

de leur formation, ne laisse pas d'être déjà singulièrement réduite. Mais une autre objection se présente, ou deux même, pour ne rien dire de la troisième, l'anatomique ou la physiologique, qu'il ne nous appartient ni de discuter, ni de soulever seulement. En quoi donc, premièrement, la notion de *race*, telle que la définit M. Gumplowicz, diffère-t-elle essentiellement de celle de *peuple* ou de *nation*, par exemple? Et, secondement, les considérations d'ordre moral qu'il semble que l'on puisse faire valoir contre le polygénisme ne sont-elles pas peut-être beaucoup plus fortes qu'on ne le croit! M. Gumplowicz nous l'a dit lui-même, et nous le répétons volontiers avec lui: « La race est une unité qui s'est constituée au cours de l'histoire, dans le développement social et par lui. » Point de communauté de sang, point de physiologie là dedans, mais des faits historiques et sociaux, et rien de moins, ni rien de plus. La race française est une *création* de l'histoire de France; elle est la suite, elle est le résultat, — et pourquoi craindrions-nous d'employer le vrai mot? — sa formation est la *récompense* de douze ou quinze siècles d'efforts communs vers l'unité. Il n'y aurait pas de race française si quelques-uns ne l'avaient pas voulu, j'entends si quelques-uns n'avaient pas conçu l'unité comme chose désirable en soi. Il n'y en aurait pas non plus si quelques autres n'avaient consenti de sacrifier une part d'eux-mêmes à la réalisation de cette même unité. Mettons que ceux-ci, les petits et les humbles, Jeanne d'Arc les représente ou les symbolise; et les grands et les puissans, incarnons-les en Charles V, par exemple, ou Louis XI. Mais alors, dans une question purement historique, dont il ne faut pour réussir à démêler les élémens que du temps, que de la patience, — avec un peu de bonheur et de talent ou d'art aussi, — quelle utilité d'introduire la notion de *race*, que personne jamais ne dépouillera de toute signification physiologique, et à la faveur de laquelle on fera rentrer dans l'histoire tout ce que l'on en voulait éliminer d'obscur? A moins que, sans le dire, on n'ait quelque intention de fonder, sur le fait de leur diversité d'origine, la doctrine de l'inégalité des races humaines, et je crains, en vérité, qu'il n'y ait un peu de cela dans le livre de M. Gumplowicz; — ou que quelqu'un ne l'y découvre.

Car le grand nom d'Agassiz, qui rassure ici M. Gumplowicz, m'inquiéterait plutôt, et, des opinions de ce naturaliste illustre, il me semble me rappeler quel parti les esclavagistes ont autrefois tiré. N'insistons pas. Mais soyons sûrs que, de la théorie de la multiplicité des centres de création à celle de l'inégalité des races humaines, il n'y a, comme on dit, que deux doigts de distance. Franchissons l'intervalle: nous arriverons plus vite encore à proclamer

le droit des races supérieures sur les autres, et si ce droit n'est, à vrai dire, que celui d'en faire les instrumens de nos besoins ou les victimes de nos caprices, nous retournerons à une barbarie plus féroce que l'ancienne. Est-ce pour cela que M. Gumpłowicz s'est défendu dans sa *Préface* de toute intention de vouloir « justifier des tendances odieuses ? » Il a bien fait de s'en défendre. Mais dans une question comme celle du polygénisme, où des deux parts on ne saurait rien avancer qui ne soit hypothétique, et peut-être à jamais invérifiable, il eût mieux fait encore si les conséquences de sa théorie l'avaient mis en défiance de sa solidité. Car, nous le dirons une fois de plus, et toujours plus hardiment : s'il importe que l'homme soit sacré pour l'homme, c'est ce que ne sauraient oublier toutes les sciences qui touchent à l'homme, et moquons-nous de leurs conclusions, elles sont fausses, dès qu'elles contredisent la vérité nécessaire de ce premier principe.

C'est assez dire sans doute que nous ne saurions voir avec M. Gumpłowicz, dans « la lutte des races pour la domination, » ce qu'il appelle quelque part « le principe propulseur, » et en un autre endroit « la force motrice de l'histoire. » Aussi bien essaie-t-il vraiment de brouiller le sens des mots et, par exemple, de nous montrer dans le commerce une forme atténuée de la guerre. En vérité, j'aimerais autant qu'il prétendit nous montrer dans le mariage une forme atténuée de la débauche ou de la luxure. Et on le pourrait, en s'y prenant bien ! Mais ce que l'on montrerait plus aisément encore, c'est qu'il en est le contraire, comme la paix l'est de la guerre, et que, pour pouvoir théoriquement passer de l'une à l'autre par une série de gradations ou de transformations insensibles, cependant la séparation n'en est pas moins nette et tranchée. La guerre commence, pour ainsi parler, avec l'effusion du sang humain, et toute « lutte, » concurrence ou rivalité, dont cette effusion de sang n'est pas l'objet même ou le moyen nécessaire, est autre chose, n'est pas la guerre, n'en saurait être appelée sérieusement ni l'atténuation, ni l'imitation, ni l'image. Prendre une métaphore pour une réalité, si c'est l'une des grandes causes d'erreur qu'il y ait dans toutes ces « sciences » de formation récente, linguistique, anthropologie, ethnographie, sociologie, M. Gumpłowicz n'a pas assez su s'en garder. Aussi, toute une partie de son livre, qui ne repose, en quelque sorte, que sur une métaphore, tombe-t-elle aussitôt qu'ayant éprouvé le titre de la métaphore, on l'a trouvé douteux. La guerre est la guerre, et définie strictement comme telle, on voit facilement qu'elle n'a dans l'histoire de l'humanité ni la continuité, ni peut-être même l'importance qu'on aime parfois à lui attribuer.

A-t-elle seulement la valeur mystique qu'on lui prête quelquefois encore! Et, si nous avons tant fait que de rendre à Joseph de Maistre tout l'honneur de son paradoxe, lui ferons-nous celui de le prendre au sérieux? Utile et souvent nécessaire, pieuse encore même, et sainte, si l'on veut, conviendrons-nous cependant que la guerre soit « divine? » Y verrons-nous une loi du monde? Croirons-nous que l'homme s'y régénère? Et, quelques bienfaits que nous lui devions, nous cacheront-ils les maux qu'ils ont coûtés? Combien ici je préfère, aux brillantes variations de l'auteur de *Soirées de Saint-Petersbourg*, la parole toute simple de celui de *la Politique tirée des paroles de l'Écriture sainte*! Il vient de traiter, aussi lui, de la guerre, — en quatre longs articles, qui font ensemble trente-trois propositions, — de ses justes motifs, des règles que l'on y doit suivre, des raisons du Dieu de Jacob pour avoir donné à son peuple élu « des rois belliqueux et de grands capitaines » quand, tout à coup, comme inquiet, surpris, étonné de la force de son discours, il s'arrête, il réfléchit, et il conclut par ces paroles, où l'on croirait entendre combattre son respect du texte biblique et son humanité: « Dieu, néanmoins, après tout, n'aime pas la guerre et préfère les pacifiques aux guerriers. » C'est lui qui a raison! Ne craignons ni la mort ni la guerre. Mettons beaucoup de choses, le plus de choses que nous pourrons, — la gloire, l'honneur, la patrie, le devoir, — au-dessus de l'horreur instinctive que la guerre et la mort nous inspirent. Allons même au-devant d'elles. Mais ne nous félicitons pas d'être obligés d'en subir les lois. La guerre n'est pas divine, si du moins on entend par là qu'en expiation de quelque crime autrefois commis, un Dieu demanderait notre sang. Elle n'est pas humaine, si quelques heures lui suffisent pour anéantir des années ou des siècles de travail humain accumulé. Elle n'est que naturelle, — et c'est pour cela même, si je l'ose dire, qu'elle n'est ni divine ni surtout humaine.

Je touche ici le point le plus faible, à mon sens, du livre de M. Gumplowicz, et, généralement, de toute sociologie qui se réduit à n'être, comme la sienne, qu'une *histoire naturelle de l'humanité*. Non point du tout que je veuille essayer de faire contre lui l'apologie du progrès à l'infini. L'homme a toujours été et sera toujours homme. Il ne triomphera point des lois de sa nature, et sa nature en son fonds ne cessera pas d'être identique à elle-même. Les mêmes instincts l'animeront toujours, et toujours aussi les mêmes passions l'agiteront. Mais il n'en est pas moins vrai que, depuis six mille ans qu'il sait quelque chose de son histoire, l'homme a pourtant vu quelques changemens s'accomplir dans sa condition. Ce qui est encore plus certain, c'est que tous ces changemens

n'ont tendu qu'à l'affranchir de la nature. Ou plutôt, disons mieux, et sortons une fois de l'équivoque où l'on se jette. Ce qui est nature en l'homme est justement ce qui le distingue du reste de la nature. M. Gumplowicz le sait bien, et nous aussi, qui l'avons vu s'efforcer d'établir sur la possession du langage et du sentiment religieux l'existence d'un règne humain. Mais comment donc après l'avoir établie, retombant aussitôt au sophisme des sociologues, a-t-il remis dans l'homme, avec sa théorie des races, l'animal qu'il semblait en avoir voulu d'abord ôter ?

Car là est bien toute la question. Si les races humaines, encore que séparées de l'animalité par des caractères qui ne permettent pas de l'en faire descendre, sont cependant séparées les unes des autres par ce que l'on pourrait appeler des haines de sang, alors, oui, nous consentons que la guerre soit éternelle, et que passant, comme de veine en veine, des pères aux enfans et des enfans aux leurs, sa nécessité s'impose à l'histoire comme une loi même de l'humanité. Mais si le progrès consiste au contraire à développer en nous ce qu'il y a de plus humain, et conséquemment à réagir contre ce qu'il y a d'impulsif dans les suggestions du physique, nous pouvons transformer la lutte entre les races, de sanglante qu'elle était jadis, en une concurrence presque pacifique, et au fait, nous l'avons déjà transformée. M. Gumplowicz le reconnaît lui-même. « Il est impossible, dit-il, que la somme des forces sociales agissant depuis les temps les plus lointains dans le domaine de l'humanité diminue jamais. Autrefois elles se manifestaient dans d'innombrables guerres entre hordes, et d'innombrables hostilités entre tribus. Au fur et à mesure que le *processus* social se développe dans d'autres domaines, que l'amalgamation sociale progresse, et que la civilisation augmente, ces forces ne se perdent pas, elles ne font que changer de forme. » Nous ne lui en demandons pas davantage. Nous lui faisons observer seulement qu'au regard de l'histoire, comme de la vie, « changer de forme, » cela équivaut à « changer de nature, » et que, par exemple, de se « battre à coups de tarifs, » si cela est moins naturel que de se « battre à coups de d'ongles et de dents, » cela est d'ailleurs plus humain. Sans nous flatter de voir jamais disparaître la guerre, agissons donc, pensons surtout comme si, ne procédant que des passions des hommes, on en pouvait, peut-être, un jour, diminuer les maux en diminuant la violence des passions. Mais, pour cela, gardons-nous de la présenter à l'humanité comme une loi nécessaire, et surtout incommutable, de son développement. Car, j'ai tâché de le montrer, cette vue de la guerre n'est pas conforme à la vérité de l'histoire. Le fût-elle pour le passé, nous avons en nous ce qu'il

faut pour faire que l'avenir ne ressemble pas au passé. N'attendons rien de trop du progrès, et, au besoin, rabattons quelque chose des espérances démesurées qu'il a suscitées jadis parmi les hommes ; rabattons-en même beaucoup. Mais cependant ne le nions pas en tout ; et, pour n'être pas aussi plein de sens que nous le voudrions, ni surtout aussi riche de promesses, ne croyons pourtant pas que le mot en soit tout à fait vide.

Il nous reste à dire quelques mots de la tendance la plus générale, et la plus intéressante, à de certains égards, du livre de M. Gumplowicz. Elle lui est, d'ailleurs, commune encore avec plus d'un de nos Français, parmi lesquels nous citerons M. Guyau pour son livre sur *l'Art au point de vue sociologique*, et M. G. Tarde, pour ses *Lois de l'Imitation* ou ses *Transformations du Droit*. Mais elle répond surtout à une transformation, pour ne pas dire à un renversement de la méthode des sciences sociales, et c'est à ce titre ici qu'elle mérite qu'on la signale. Au lieu donc qu'il n'y a pas si longtemps encore, on parlait en sociologie de la considération de *l'Individu*, comme on faisait en linguistique de celle du *Mot* ou même de la *Racine*, au contraire, on part aujourd'hui de la considération de la *Phrase* ou de la *Proposition* en linguistique, et de la considération du *Groupe* en sociologie. Quoi de plus naturel, si jamais ni nulle part, on n'a rencontré l'homme isolé, ni la famille même autrement qu'à l'état de tribu ? Quoi de plus légitime, — je veux dire de plus conforme à l'observation et à la raison en même temps, — si de nos jours même encore, dans nos sociétés civilisées, l'individualité se greffe, pour ainsi parler, s'ente et se nourrit sur un fonds de ressemblance avec tous les hommes du même sang ? Et quoi de plus fécond, si cette méthode ne peut manquer de diriger notre attention sur une quantité de faits jusqu'à présent inobservés ? Aussi, sous ce rapport, ne saurions-nous trop recommander la lecture du livre de M. Gumplowicz. C'est à cet égard qu'il est vraiment instructif, et, comme on dit, *suggestif*. C'en est aussi là, je crois, la partie solide, celle qui demeurerait encore, si d'ailleurs toutes les objections que nous avons faites aux autres étaient ou paraissaient justifiées. Être avant tout social ou sociable, comme l'appelait Aristote, on ne peut que se tromper sur l'homme aussi souvent que, pour le mieux étudier, on l'isole, et bien loin que la connaissance de l'individu doive commencer par lui-même, au contraire, c'est toujours par celle de sa race ou de sa nation, de son groupe, de sa tribu, de son clan, de sa famille.

Reviendrons-nous maintenant, pour finir, de ces considérations sociologiques à des considérations purement littéraires ? Nous le pourrions, au moins, et sans beaucoup de peine. Car l'influence

que l'on a longtemps attribuée à la *Race*, dans la détermination du caractère essentiel des littératures, ne se trouve-t-elle pas ramenée par les théories de M. Gumplowicz à une influence de *Moment* ; et serait-il difficile de montrer les conséquences qui en résultent ? Ou bien encore, si l'on admet avec lui, et, si je ne me trompe, avec plus d'un linguiste aussi, que la *richesse* des langues, en tant qu'elle consiste en celle de leur vocabulaire, se rencontre à leur origine, qui ne voit à quel point aussitôt l'idée que l'on se forme aujourd'hui, trop souvent encore, de la *vraie richesse* d'une langue doit être profondément modifiée ? Mais surtout, et dans la mesure où nous croyons pouvoir accepter ses théories, si nulle part une race ne retrouve d'image ou d'expression plus fidèle d'elle-même que dans sa littérature ; si c'est plus d'une fois autour de sa littérature qu'elle s'est groupée pour arriver à prendre en elle conscience de sa propre unité ; si cette littérature en demeure le lien ou le principe ; si c'est dans cette littérature enfin que les générations nouvelles puisent, avec le sentiment de la solidarité nationale celui de la perpétuité de la race, comment pourrait-on mieux établir, sur quel fondement plus solide, le rôle historique d'une grande littérature, sa fonction vraiment sociale, son titre de gloire et d'honneur ? Et puisque ce n'est pas sans doute la vérité qui se renouvelle, mais les moyens qu'on trouve de la démontrer, qu'y a-t-il de plus intéressant que de voir la sociologie la plus récente, pour ainsi parler, et la plus audacieuse, arriver aux mêmes conclusions que la critique la plus classique ? Si nous n'avons pas le temps d'y insister, et surtout d'en triompher, — parce qu'en fin d'article le triomphe en serait trop modeste, et nous le voudrions plus bruyant, — on concevra du moins que nous ne nous soyons pas refusé le plaisir de le constater.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

UN

AGENT SECRET DE L'ÉMIGRATION

LE COMTE D'ANTRAIQUES.

Un Agent secret sous la Révolution et l'Empire ; le comte d'Antraigues, par M. Léonce Pingaud. Paris, 1893 ; Plon, Nourrit et C^e.

L'été dernier, parlant ici de nos montagnes vivaroises, je disais comme elle est jolie, cette petite bourgade d'Antraigues, juchée sur sa pyramide de basalte, entre les torrens et les cratères éteints : j'évoquais le souvenir de l'insigne aventurier qui en fut le dernier seigneur. J'ignorais alors qu'une importante publication allait faire surgir le comte d'Antraigues, autant que sa vie tortueuse s'y prête, de cette pénombre de l'histoire où il a longtemps cheminé. La biographie rédigée par M. Pingaud paraîtra en même temps que ces pages ; elle a nécessité de longues recherches dans toutes les archives de l'Europe où s'était perdue la prose de l'infatigable agent secret. Les dépôts de Saint-Petersbourg et de Moscou en avaient absorbé une bonne part ; il n'est que juste de marquer notre gratitude au principal collaborateur de l'érudit français, à l'homme d'État russe collectionneur et lettré que l'on serait tenté d'appeler *le Milliard des émigrés*, tant il est minutieusement informé sur les personnes et les choses de l'émigration. Nous lui devons déjà *M^{me} de Coigny* et les papiers de la *Correspondance du comte de Vaudreuil* ; il est pour beaucoup dans la résurrection de d'Antraigues.

Je louerai dans le livre de M. Pingaud la patience du labeur ; je

voudrais pouvoir y louer au même degré l'emploi des matériaux, la précision du dessin. Je crains que l'image recomposée avec tant de peine n'apparaisse par endroits un peu trouble à la plupart des lecteurs ; les historiens souffriront le supplice de Tantale, devant ce volume qui révèle l'existence de documens précieux et n'en donne que de courts extraits. Faute d'un appendice reproduisant les pièces capitales, il nous est difficile de contrôler les conclusions de l'auteur. Si nous demandons un supplément de textes, nous les champions attardés de l'école narrative, comment accueillera-t-on cet ouvrage dans l'école du document, chez les jeunes historiens qui n'admettent plus que des textes, reliés par un mince brin de fil ? J'insiste sur ces réserves, avec l'espoir de piquer au jeu M. Pingaud et d'obtenir de lui une seconde publication : à tout le moins l'ensemble des curieuses lettres envoyées de Paris à Dresde par des familiers de Bonaparte et de Joséphine. Il en cite quelques bribes, de quoi nous allécher. S'il nous eût donné cette correspondance *in extenso*, je lui aurais prédit à coup sûr un succès étourdissant : je ne puis aujourd'hui que le lui souhaiter.

I.

Louis de Launai, comte d'Antraigues, naquit en 1753, dans un de ces durs nids de pierre où gitaient nos familles vivaroises. Ceux de sa maison étaient blottis dans les étroites vallées d'où la Bezorgue et la Volane se précitent dans l'Ardèche : ils avaient nom Antraigues, Asperjoc, Juvinas, la Bastide ; de ce dernier domaine, son séjour préféré, il fit presque un lieu riant, avec des jardins dans le goût Louis XVI. Il sortait d'une souche tourmentée, greffée à neuf, et fort mal, vers 1600. Car tout devait être équivoque dans cet homme, jusqu'à la qualité ; il y prétendait ; Chérin n'en put rien assurer, quand il la fallut prouver pour monter dans les carrosses. Un certain Trophime de Launai, financier huguenot, venu des ligues suisses, disait-on, avait épousé sous Henri IV la dernière fille de la vieille lignée des d'Antraigues. Les trois fils de Trophime détroussaient sur les grands chemins : ils furent décapités, puis écartelés par arrêt du parlement de Toulouse. En 1703, nous trouvons un Jacques de Launai assassiné par ses vassaux exaspérés : « Méchant comme Jacques de Launai, » — fut longtemps une locution proverbiale chez nos paysans du Coiron. Le sang n'était pas bon dans l'ascendance du futur condottiere de la coalition. Son père s'était blanchi, converti ; passé la soixantaine, ayant servi avec honneur, il épousa une fille de quinze ans, Sophie de Saint-Priest.

Cette grande alliance donna du vol au rejeton qui en sortit. Le

jeune Louis étudia au collège d'Harcourt ; de l'esprit, du feu, de la sensibilité, des talents relevés par une haute mine, tout faisait bien augurer de sa réussite mondaine. Il servit d'abord comme capitaine au Royal-Piémont ; mais la carrière des armes n'était pas son fait : il la quitta, disaient ses ennemis, à la suite d'une provocation en duel qu'il aurait déclinée. Froment, qui ne lui voulait pas de bien, plaisante dans ses Mémoires « la terreur invincible que lui fit toujours éprouver l'aspect d'une épée hors du fourreau. » Malheureusement pour d'Antraigues, toute la suite de sa vie a donné crédit à cette allégation. N'oublions pas la phrase de Froment ; elle explique seule, à mon sens, les tristes conditions où végéta toujours un homme favorisé des dons les plus rares.

D'Antraigues se voua à la philosophie, telle que l'entendaient les gentilshommes de son temps. Imbu de l'esprit de ce temps, ennemi « du despotisme et de la superstition, » républicain avec Plutarque et réformateur avec *le Contrat social*, il fréquenta chez les encyclopédistes, fit sa cour à Ferney et fut des derniers intimes de Rousseau. Il conçut un attachement exalté pour le solitaire d'Ermenonville ; plus tard, son changement de principes n'entamera point sa fidélité à cette mémoire : quand les soldats de Bonaparte s'empareront à Trieste des portefeuilles de l'émigré, ils les trouveront bourrés de lettres de Jean-Jacques. A l'instigation du philosophe, le jeune homme alla faire ses caravanes en Orient ; il voulait étudier en Turquie les maux du despotisme et ramasser chez le Grand Seigneur des armes contre le pauvre Louis XVI. Son oncle Saint-Priest ayant reçu en 1778 l'ambassade de Constantinople, Louis d'Antraigues l'accompagna ; il parcourut pendant deux années le Levant, l'Égypte, la Pologne, attentif à tout ce qu'il découvrait, curiosités historiques et mœurs du présent. Son intelligence acheva de se former par la vue du vaste monde, parfois en singulière compagnie. Il avait pour collaboratrice de ses travaux une princesse Ghika, femme d'un esprit original et audacieux, qui chevauchait avec lui à travers les Balkans ; on lisait sous la tente les lettres de Rousseau, on retrouvait dans les forêts de Thrace « le palais d'Armide ou le bosquet de Julie. » D'Antraigues rapporta de ces pérégrinations un ouvrage qui ne fut jamais publié : M. Pingaud en a déterré le manuscrit dans la bibliothèque de Dijon. C'est un récit de voyage comme le XVIII^e siècle nous en a tant légué, où les anecdotes licencieuses sur les « mystères du harem » se mêlent aux considérations sur le gouvernement des peuples et aux dissertations sur des points d'archéologie ; le tout humanisé par quelques larmes, quand le fugitif s'arrache à Lemberg des bras de l'aimable princesse phanariote.

Rentré en France, d'Antraigues partage ses loisirs entre Paris et le Vivarais. A Paris, il vit dans la société des gens de lettres, de finance et de théâtre; passionné tour à tour pour Bernardin de Saint-Pierre, pour les aérostats de son compatriote Montgolfier, pour les réformes de Necker. Sa liaison avec la Saint-Huberty, qui allait devenir la compagne de sa vie errante et porter bientôt son nom, commença en 1784 : au moment où la célèbre chanteuse faisait fureur dans la *Didon* de Piccini (1). D'Antraigues ne se piquait pas d'un rigorisme assez rare à cette époque, car les deux amans s'accommodaient de vivre dans la petite maison de Groslay, donnée à la déesse par l'honnête comte Turconi, l'un de ses adorateurs; ni d'une fidélité encore plus rare chez ses pareils, et qui souffrait des distractions galantes avec quelques femmes de la cour. Une planche de Carmontelle représente notre héros au temps de ses succès, fort agréable de visage, avec cet air spirituel et dégagé qui faisait dire à la Saint-Huberty : « Prête-moi un peu de ton toupet, et je leur ferai des histoires qui n'aurent ni queue ni tête. » Il en fit de telles à tous les cabinets de l'Europe, durant un quart de siècle.

L'homme d'étude se reprenait dans sa retraite laborieuse de la Bastide; on y dissertait sur les vices de l'État entre provinciaux mécontents, avec le prieur Malosse et ce plat intrigant de Soulavie, alors vicaire à Antraigues. De ces méditations et de ces conciliabules sortit le *Mémoire sur les états-généraux, leurs droits et la manière de les convoquer*, imprimé à Avignon en 1788, tiré aussitôt à quatorze éditions. Du jour au lendemain, le nom du comte d'Antraigues fut fameux, applaudi à outrance dans tous les cercles de frondeurs et d'impatiens. L'écrivain vitupérait en termes acerbes « la corruption des cours, » la noblesse, qu'il qualifiait « d'épouvantable fléau, » les administrations provinciales, et en particulier la tyrannie des États de Languedoc. Était-il alors un théoricien de liberté à la Montesquieu, un enthousiaste du système anglais, ou un démocrate selon son maître Rousseau? Rien de tout cela, semble-t-il, mais un féodal aigri. Faute de connaître les premiers écrits de d'Antraigues, il est assez malaisé de débrouiller sa psychologie à cette époque; autant que la suite l'a fait voir, ses idées voisinaient avec Montlosier plus qu'avec La Fayette. Ses objections contre les États de Languedoc, n'était-ce point le dépit de n'y pas entrer comme baron de tour? Et ses anathèmes contre la noblesse n'étaient-ils pas inspirés par l'inégale répartition des faveurs entre les gentilshommes de Versailles et ceux de la pro-

(1) Pour tout ce qui concerne la comtesse d'Antraigues, voir le livre de M. E. de Goncourt, *Madame Saint-Huberty*.

vince, sinon même par les difficultés que certaines preuves rencontraient dans le bureau de Chérin? En tout cas, si les déclamations du *Mémoire sur les états-généraux* étaient sincères, on s'explique mal la volte-face de leur auteur, à un an d'intervalle.

En ces jours d'entraînement, l'opinion ne s'attardait pas à distinguer les nuances de doctrine. Le succès bruyant du *Mémoire* désignait le comte d'Antraigues pour la députation aux états-généraux. Élu par le bailliage de Villeneuve-de-Berg, il quitta le Vivarais en avril 1789; il ne devait jamais y revenir.

A peine arrivé à Versailles, son attitude dans l'assemblée dérouta ses admirateurs de la veille; elle montra dans cet esprit brillant une judiciaire chimérique, une méprise totale sur la nature du mouvement dont il avait été l'un des excitateurs. Tout occupé de dauber sur sa bête noire, les États de Languedoc, il s'efforce de passionner la Constituante pour cette question, dans l'instant où le problème qui contient toute la Révolution se pose devant l'assemblée : Vérifiera-t-on par ordre, ou en commun? A la stupéfaction générale, le détracteur de la noblesse défend le vote par ordre, il tonne contre le serment du Jeu de Paume, il pousse la résistance aux sentimens nouveaux jusqu'à s'abstenir dans la nuit du 4 août. Ses discours, ses brochures, sont d'un fauteur résolu de l'ancien régime. Naturellement, sa popularité s'abat aussi vite qu'elle s'était enflée. Mirabeau, qui avait espéré un lieutenant et peut-être redouté un rival en la personne de d'Antraigues, Mirabeau l'exécute en quelques phrases dédaigneuses, dans ses *Lettres à mes commettants*. Déjà circulent les bruits d'entente clandestine avec la cour, bruits qui prennent corps après les dépositions du procès de Favras, et que rendent très plausibles les pratiques ultérieures de l'agent secret. A partir du mois de septembre, on n'entendit plus dans l'assemblée cette voix qui semblait destinée à diriger les débats. Après les journées d'octobre, d'Antraigues fut l'un des premiers à se munir d'un passeport pour l'étranger. Il balança jusqu'en février 1790, jusqu'à la prestation du serment civique; alors, soit irritation, soit pusillanimité, il prit la route de la frontière suisse. Les dénonciations grondaient derrière lui; Populus, le député de l'Ain, l'accusait d'avoir tenu à Bourg des propos contre-révolutionnaires. Aux premiers jours de mars, d'Antraigues passa à Lausanne. Le malheureux avait touché pour la dernière fois cette terre de France qu'il devait blasphémer durant vingt-deux ans d'exil.

II.

Ici commence le roman politique de l'agent à tout faire, ce perpétuel vagabondage de l'homme, de ses idées et de ses sentimens;

bête de ruse, traquée par les bêtes de proie, fuyant d'un bout à l'autre de l'Europe devant les armées de la République et de l'Empire; gagiste patenté de toutes les intrigues, tour à tour ou simultanément au service des Princes, de l'Espagnol, du Napolitain, du Russe, de l'Autrichien, de l'Anglais; n'ayant jamais moins de deux maîtres, qu'il sert et trahit de chaque main; officiellement sujet de puissances qui le renient, pensionné deci, delà, payé quelquefois, payant lui-même de sa plume, jamais de sa personne; entassant avec une déplorable fécondité les plans, les mémoires, les brochures, les correspondances dont il harcèle les cabinets. Vie misérable où tout est louche, la nationalité empruntée, les travaux occultes, les services suspects; tout, jusqu'à ce ménage où l'ancienne chanteuse ne prend que tardivement et avec gêne le nom de son mari. Elle vint le rejoindre à Lausanne dès 1790; au mois de décembre, le mariage fut béni en secret à Mendrisio, dans les bailliages italiens d'Uri; cette bourgade avait été choisie parce que là, comme à Groslay, l'utile comte Turconi possédait une maison où habitèrent les nouveaux époux. Malgré la naissance d'un fils, d'Antraigues ne déclara leur union qu'après l'éclat de son arrestation à Trieste, en 1797.

On ne peut pas estimer ce Gil Blas de l'émigration; mais il nous contraint d'admirer sa ténacité dans la lutte, ses ressources inépuisables, cette magie de l'alchimiste politique qui fait de la force, du crédit, presque du prestige avec rien. Rabroué vingt fois, il a des heures de triomphe; des premiers ministres l'écoutent, le consultent; des souverains, comme la reine Marie-Caroline, implorent son aide. Il nourrit par instans l'illusion qu'il fait marcher le monde, il la donne à ceux qui ont charge de mener l'Europe; il inquiète Napoléon au lendemain d'Austerlitz. A plusieurs reprises, la piqure incessante de ce moucheron arracha au lion quelques-uns de ses plus terribles rugissemens. A force de parler de ses « pouvoirs, » d'Antraigues finit par y faire croire; le plaisant est qu'il persuade parfois ceux-là mêmes à qui il les demande vainement. Elle revient sans cesse dans sa correspondance, cette ironie de « pouvoirs » demandés à des prétendans qui n'en ont point, et qui les marchandent d'autant plus gravement; on croit voir une ombre solliciter des ombres de lui accorder le néant. A défaut de pouvoirs réels, l'aventurier se rejette sur les signes menteurs qui en tiennent lieu: comme tous ses pareils, il est affamé de croix, de titres, d'uniformes, de toute la monnaie fiduciaire du crédit politique. Il a de plus son arsenal, une collection méthodique de petits papiers, des vrais, des faux; il y trouve des armes pour faire réfléchir le général Bonaparte sur les soupçons qu'on pourrait inspirer au Directoire; longtemps après sa rupture avec le

comte de Provence, il tient le prince en respect par la menace des papiers de Malesherbes, qu'il a recueillis, assure-t-il, qu'il a mis à l'abri en Angleterre, et où l'on trouverait des révélations déso-bligeantes sur le rôle joué par les frères de Louis XVI dans la tragédie du Temple. Tout cela fait un fantôme de personnage, ménagé par les habiles, accrédité près des badauds, — et l'on voit des badauds jusque sur les trônes. Il en imposa à ses contemporains, il en impose peut-être à l'histoire elle-même, à nous qui lui faisons place aujourd'hui dans l'histoire. — Ne vous étonnez donc pas, bonnes gens, chaque fois que renaissent des Cagliostro ou des d'Antraigues ; ils renaissent de votre étonnement naïf, de votre oubli du passé ; ils renaîtront, ces types éternels, tant qu'il y aura des hommes, et qui seront dupes des apparences.

Nul d'entre eux n'eut une vie plus curieuse que celle de notre héros, même en ces années où la révolution promenait par le monde tant de bannis épiques, lamentables, picaresques. Vie si curieuse qu'il n'est pas besoin, pour en rehausser l'intérêt, d'aller jusqu'à dire avec M. Pingaud « qu'elle est en un certain sens l'histoire d'une caste, d'un parti, d'une époque. » — Le malheur de cette caste, de ce parti, a revêtu des formes trop dissemblables pour qu'on puisse le symboliser dans un individu d'exception ; et presque toujours, ce malheur offre à notre pitié des formes plus nobles. Si vous voulez être juste, cherchez la caste et le parti sur les échafauds, où l'on faisait son vieux métier, de mourir en souriant ; cherchez dans les landes du Bocage et de Vendée, à la place où l'on aurait voulu être, si l'on avait eu le choix : parce que l'histoire ne sera jamais sévère à qui combat loyalement, sur le sol de la patrie, pour la foi révoltée dans le cœur. Cherchez dans les mansardes de Londres et de Vienne, sur ces routes d'Allemagne où les poteaux indicateurs disaient : « Territoire interdit aux vagabonds, aux mendiants et aux émigrés, » partout où les pauvres proscrits vivaient d'humbles industries, quand ils ne mouraient pas de faim. Cherchez même dans cette armée de Condé, telle que Chateaubriand l'a dépeinte en traits inoubliables : « Assemblage confus d'hommes faits, de vieillards, d'enfants descendus de leurs colombiers... Cet arrière-ban, tout ridicule qu'il paraissait, avait quelque chose d'honorable et de touchant, parce qu'il était animé de convictions sincères : il offrait le spectacle de la vieille monarchie et donnait une dernière représentation d'un monde qui passait... Toute cette troupe pauvre, ne recevant pas un sou des princes, faisait la guerre à ses dépens, tandis que les décrets achevaient de la dépouiller et jetaient nos femmes et nos mères dans les cachots. »

La condamnation de d'Antraigues, c'est que sa colère ne lui a mis en main qu'une plume envenimée, jamais une épée ou un mousquet; c'est aussi qu'il n'a pas ressenti une seule fois en vingt ans le frisson que traduisait René : « J'éprouvai un saisissement de cœur lorsque, arrivés par un jour sombre en vue des bois qui bordaient l'horizon, on nous dit que ces bois étaient en France. Passer en armes la frontière de mon pays me fit un effet que je ne puis rendre. » D'Antraigues avait le cœur glacé par la haine; elle ne céda pas à l'apaisement, à la radiation des émigrés; et les gloires de l'empire ne firent que l'aviver. Jusqu'au bout, il répéta son refrain : « Je ne suis plus rien à la France actuelle, je n'en veux plus rien et je n'en parle pas. » Mieux que les doutes de Chérin, cette dureté prouverait que Louis de Launai n'avait pas dans les veines du vieux sang de nos montagnes; son sang, qui ne le rappelait pas où il fallait, c'était celui de l'étranger, tombé jadis chez nous par quelque hasard. On ne peut l'absoudre, même en faisant la plus large part, et il faut la faire très large, aux naturelles rancunes de ces hommes et de ce temps; même en tenant compte des aberrations du XVIII^e siècle, qui expliquent l'impiété inconsciente de quelques émigrés. Comme M. Welschinger l'a justement remarqué, certains historiens ont deux poids et deux mesures. Est-ce un émigré qui a ressassé de cent façons cette gentillesse? « L'uniforme prussien ne doit servir qu'à faire mettre à genoux les Welches; j'approuve un tel sentiment, tout Welche que je suis. » C'est Voltaire, qui n'avait pas l'excuse de la Terreur et de la proscription.

On n'attend pas que j'analyse par le menu toutes les marches et contremarches de l'agent secret. Je renvoie le lecteur au volume de M. Pingaud et je vais droit à l'un des gros incidens de la carrière de notre homme, sa capture par Bonaparte. D'Antraigues s'était établi à Venise, à portée de Monsieur, qui lui envoyait ses instructions de Vérone. Il y avait acquis les immunités diplomatiques, d'abord à la légation d'Espagne, chez son ami Las Casas; puis chez Mordvinof, à la mission russe. De ce jour, tout en continuant de renseigner Charles IV et de toucher la pension de Madrid, il adopta la nationalité russe et compta au service effectif d'Alexandre; il finit même par obtenir le titre de conseiller de légation. L'industriel personnage eut bientôt monté une agence de correspondance à Paris; Brotier, Duverne de Presles et autres furets politiques y travaillaient pour lui. L'un des aigrefins de l'émigration, et des plus décriés, Montgaillard, vint flâner le vent à Venise, après sa tentative d'embauchage sur Pichegru. Il s'aboucha avec d'Antraigues, lui conta la négociation de Fauche-Borel, la trahison du

général en chef de l'armée du Rhin. Fidèle à ses prudentes habitudes, d'Antraigues nota sur l'heure la conversation de Montgaillard et classa le document dans un de ses portefeuilles. Peu de temps après, les succès foudroyans du général Bonaparte amenaient les soldats du Directoire aux portes de Venise (mai 1797). La légation russe demanda ses passeports; Mordvinof se replia sur Trieste avec tout le personnel de la mission, y compris d'Antraigues et sa compagne. A Trieste, les voitures furent arrêtées : Bernadotte exhiba un ordre de Bonaparte, qui lui enjoignait de retenir l'émigré français. Malgré les protestations du ministre, on s'assura de la personne et des effets de son collaborateur. Dans le désordre de cette alerte, la Saint-Huberty eut le temps et la présence d'esprit de détruire le contenu de deux portefeuilles sur trois. Ce fut à cette occasion, et en prenant congé de ses collègues russes, que le prisonnier leur présenta pour la première fois sa femme sous le nom de comtesse d'Antraigues. Le même soir, une chaise de poste le transportait à Milan, avec le seul portefeuille demeuré intact, et qui allait devenir fameux dans l'histoire.

Tandis qu'on internait l'émigré à la citadelle, Bonaparte faisait ouvrir dans son cabinet ce portefeuille; au milieu de vieilles lettres de Rousseau et de papiers sans importance, il y trouvait la conversation de Montgaillard, les indications qui devaient perdre Pichegru. Dans la nuit du 1^{er} juin, il mandait d'Antraigues à son quartier de Monbello et s'enfermait avec lui durant plusieurs heures. — Que se passa-t-il dans cette mémorable entrevue d'où allait sortir le 18 fructidor? On ne le saura jamais exactement, et M. Pingaud ne peut nous proposer que des hypothèses. Autant de sources, autant de versions. S'il faut en croire d'Antraigues, l'entrevue fut tragique, avec les violences habituelles à Bonaparte. D'après le *Mémorial*, la bienveillance du général aurait gagné l'émigré et provoqué les révélations. Une seule chose est certaine: un document, écrit tout entier de la main de d'Antraigues, et connu des historiens sous le nom de *Conversation* de Montgaillard, partait quelques jours plus tard pour Paris; ce document dénonçait au Directoire le double jeu de Pichegru et d'autres suspects; il n'y était fait aucune mention du général Bonaparte, de ses rapports avec les agens de l'émigration. — Impudente falsification du Corse, affirmait dans la suite d'Antraigues; n'ayant pu obtenir de son prisonnier qu'il signât sous le coup des menaces une pièce préparée, le fourbe avait remanié lui-même la véritable conversation de Montgaillard, retranchant tout ce qui le compromettait, envenimant ce qui pouvait perdre un rival. — L'opinion de l'Europe, celle de l'émigration en particulier, jugea autrement: elle accusa

l'agent royaliste d'avoir cédé à l'épouvante ou aux promesses, d'avoir vendu les secrets du parti. De fâcheuses apparences corroboraient ce sentiment : à son retour de Monbello, le détenu fut transféré de la citadelle dans un palais de Milan, sous une surveillance illusoire ; sa femme, comblée de prévenances par M^{me} Bonaparte, put préparer une évasion dont le héros devait faire plus tard un récit dramatique, mais qui s'effectua en réalité sans difficultés et sans péril.

Après l'affaire du portefeuille, Louis XVIII cessa toute relation avec son ancien émissaire ; d'Avaray, qui appelait d'Antraigues « la fleur des drôles, » posait à son maître ce dilemme : « Ou il mérite les petites maisons, s'il a été capable d'une telle imprudence ; ou il mérite la corde, s'il a livré ce secret pour se tirer d'affaire. » L'agent remercié répondit en menaçant le prétendant de la divulgation du dossier Malesherbes. Brûlé pour un temps, d'Antraigues avait de quoi consoler son amour-propre ; il pouvait se dire qu'une fois enfin, sa main mettait en mouvement les grosses machines de l'histoire : le 18 fructidor était bien son œuvre. Confiant dans son génie, il tint tête à la clameur des émigrés : il se refit vite un nouveau personnage, sur le théâtre où nous allons le voir rebondir avec son élasticité éprouvée.

III.

Ce théâtre est l'Allemagne : Vienne d'abord, de 1798 à 1802 ; Dresde ensuite, de 1802 à 1806. Les débuts à Vienne furent malaisés. Accueilli par ses patrons russes avec une extrême froideur, d'Antraigues se retourna du côté autrichien ; il habitua Thugut à son bavardage et s'insinua par de petits services. Sa bonne étoile voulut que l'ambassadeur de France, Champagny, fût un ancien camarade de jeunesse, incapable d'acharnement contre l'ennemi déclaré de la république. Les deux Français se rencontrèrent : M. Pingaud rapporte, d'après les papiers manuscrits, l'un des entretiens qu'ils eurent ensemble. C'était en 1802, au lendemain du concordat, deux mois avant la proclamation du consulat à vie. Les idées de Champagny sur l'avenir de Bonaparte et de la France reflètent avec fidélité celles de son maître Talleyrand. « Bonaparte est un tyran, disait l'ambassadeur, il a des manières insupportables pour tout ce qui l'entoure ; son ambition n'est pas satisfaite ; il veut être roi de France, et il le sera. Il a un caractère très décidé, et il ose : voilà de grandes qualités avec la vieille Europe et ses pauvres rois... Bonaparte, malgré tout ce qu'il va faire, sera dans cent ans reconnu pour le sauveur de la France. — *D'An-*

traïgues : — Mais la France est-elle assez vile pour souffrir un Corse ? — *Champagny* : — Oui, ce n'est pas avilissement absolu, c'est besoin un peu, c'est lassitude : elle appelle le médecin, il peut opérer à son gré à présent. — *D'Antraïgues* : — Mais Bonaparte fondera donc une monarchie ? — *Champagny* : — Oui, il fondera une monarchie, mais pas pour sa famille, cela est impossible : le danger passé et l'ordre rétabli, ce sera tout au plus s'il monte sur le trône pendant sa vie... Le parti qui le porte là est bien décidé à ne faire en le couronnant qu'une monarchie absolue. Car toutes nos idées, mon cher comte, sont des rêves, nous n'avons pas connu en Vivarais les Français : avec tout votre talent, vous ne connaissiez que les Grecs et les Romains de l'histoire. Cela est fini, il faut une monarchie absolue, et vous et moi nous vivrons un jour sous un monarque absolu... — *D'Antraïgues* : — Supposons Bonaparte devenu inutile, ou mort, ou assassiné. Croyez-vous que l'on puisse revenir à Louis XVIII ? — *Champagny* : — Oh ! quel caractère connaissez-vous à cet homme faux et lâche ? Je vous déclare que je n'en parlerai jamais sans passion... Il ne vaudrait pas la peine de faire une monarchie pour une telle chute... Il faut que la France appelle son roi et non qu'il vienne à elle, qu'elle le place et non qu'il se replace. J'ai vu il y a quinze mois une quantité de sénateurs, de généraux, même des ministres prévoir cet événement, et plutôt décidés à choisir un Bourbon qu'un autre, mais je n'ai vu balancer qu'entre deux personnes, le duc d'Enghien et le duc d'Orléans... Le père du duc d'Orléans nous a fait trop de mal... On le préférerait à tous les autres de sa famille, mais on préfère Enghien à lui. *On l'a même pressenti à ce sujet ; Barthélemy a eu des moyens de le faire tâter...* » J'abrège à regret la citation : toute cette conversation est à lire, elle éclaire le fond des cœurs à ce moment de notre histoire.

La mort de Paul I^{er} et l'avènement d'Alexandre recommandèrent les affaires de d'Antraïgues avec la Russie. Il trouva dans Czartoryski un protecteur solide, qui s'engoua de lui sans le connaître, et grandit la situation du diplomate interlope à l'ambassade de Vienne d'abord, puis à la légation de Dresde, quand le cabinet autrichien réclama l'éloignement d'un homme qu'il considérait comme un espion moscovite. A Dresde, l'émigré dirigea une manière de légation indépendante, irresponsable ; ce fut le plus beau temps de sa vie. Mieux soutenu, mieux décoré, mieux renté, il tenait ses assises dans une vaste maison à deux issues, où affluaient toute la basse police et la diplomatie souterraine de l'Europe. Avec une audace prodigieuse, il interceptait les courriers français, prussiens, autrichiens, il achetait ou volait les dépêches

qui se croisaient à ce carrefour du continent. L'Électeur suppliait en vain qu'on le débarrassât de cet hôte dangereux. Brouillé officiellement avec la chancellerie de Vienne, d'Antraigues se ménageait les bonnes grâces de Cobenzl en prélevant pour ce ministre une part de son butin, en lui faisant passer quelques-unes des confidences de Czartoryski. A part ces infidélités dont il ne pouvait se déshabituer, son usine travaillait exclusivement pour Pétersbourg : il envoyait pêle-mêle des notes, des mémoires, des commérages, les extraits des dépêches étrangères, les correspondances parisiennes. Ces dernières offraient un intérêt qui faisait pardonner le fatras du reste : on comprend qu'Alexandre et son secrétaire d'État y aient pris goût.

L'ancienne agence de Paris, — Brotier et compagnie, — avait été dispersée après le 18 fructidor. D'Antraigues la reconstitua d'abord avec un certain Vannelet, agioteur, fournisseur, mêlé à tous les tripotages et à toutes les intrigues du Directoire, familier de Treilhard et de Talleyrand, bien vu aux bureaux de la guerre et de la police ; un de ces hommes qui encombraient les ministères sous le Directoire agonisant, qui reviennent toujours grouiller dans les antichambres sous les gouvernemens débiles et corrompus, qui permettent de mesurer, par leur nombre et leur audace croissante, l'approche de l'heure où un maître montera avec un balai. La correspondance de Vannelet sentait le fumier ; elle avait son prix pour l'étranger, par les détails navrans que le coquin donnait sur l'état des armées. Néanmoins ce premier informateur pâlit, devant les correspondans que d'Antraigues sut se procurer pendant la période du Consulat. Un serviteur affidé de Bonaparte, une dame de l'intimité de Joséphine ; *l'Ami*, *l'Amie*, c'est ainsi qu'ils sont toujours désignés dans les copies manuscrites de d'Antraigues. Leurs noms nous sont connus : j'imiterai la discrétion de M. Pingaud en ne les révélant pas. L'homme était le père d'un haut fonctionnaire du service civil sous Napoléon ; la femme, une dame très qualifiée de l'ancienne cour, qui avait été du dernier bien avec d'Antraigues avant 1789. Ceux-ci n'étaient point des traîtres ; des indiscrets tout au plus, et qui écrivaient à l'émigré par impulsion de vieille amitié, sans connaître exactement l'usage qu'il faisait de leurs lettres.

Ces lettres offrent la plus vivante peinture que je connaisse du génie furieux qui remit la France debout et la saigna aux quatre membres. En juillet 1803, on discute devant Bonaparte le plan de descente en Angleterre : Berthier élève des objections. — « J'y étais avec Talleyrand, écrit *l'Ami*. J'entendis la fin du discours de Berthier et je vis la fureur de Bonaparte. Elle fut horrible ; sa femme

vint, la Leclerc vint aussi; il était hors de lui, et deux fois il présenta le poing fermé à Berthier. J'étais tout ému, et Talleyrand aussi, mais Berthier souriait de colère et le planta là... Le secret a couvert cette incartade et bien d'autres. » — Scène toute pareille à Fontainebleau, une autre fois. Le maître est haï, mais on le sent nécessaire : toute la correspondance est pénétrée de ce double sentiment. — « Il n'y a plus d'esprit révolutionnaire, mais il y a la nécessité de tenir à la Révolution... Il n'existe peut-être pas le vingtième de la France qui voudût ce qui a été fait, mais il n'y en a pas mille qui voudussent détruire ce qui est... Les Bourbons, ou leur sont à charge ou leur sont à mépris; ils n'en veulent pas; Louis XVIII, ils le couvrent de boue. » — Berthier, au dire de *l'Amie*, « est convaincu qu'un Bourbon remontera sur le trône, et que cela ne peut aller à plus de quelques années. Mais il devient fol si vous lui parlez de Louis XVIII, et enragé. On ne peut pas revenir sur lui. Son frère est aussi méprisé. Les émigrés de l'Angleterre ont rendu Berry détestable en racontant sa vie crapuleuse et les excès de sa brutalité. Enfin Berthier m'a dit le mot, et j'en ai frémi; il m'a dit : S'il en revient un, il n'y a que d'Orléans en état de régner dans toute la famille. Jugez si ce mot m'a effrayée. D'Orléans, le fils de l'assassin de la reine! J'en frissonne encore; mais il me l'a répété si souvent que je vois bien qu'il le pense... » — Voici un portrait de Joséphine, par cette même *Amie*: elle a le crayon peu indulgent. — « Tout a été placé de force dans sa tête, à force de l'entendre dire à Bonaparte... Elle vous dit quelquefois de ces phrases qui vous étonnent. On croit tenir le fil de quelque chose... Mais on est tout attrapé de voir qu'elle ne sent pas la force de ce qu'elle dit... On lui peut tout dire: il n'y a pas d'exemple qu'elle ait jamais rapporté un mot à son mari, jamais, jamais... Jamais elle n'a fait que parer les coups... Le ridicule est au-delà de toute croyance, et l'intempérance de propos une espèce de délire. »

Elle ressort bien de la correspondance, la gravité climatérique de cette année 1804, où les poussées de toutes les haines, de toutes les ambitions déçues, se coalisaient dans un effort désespéré contre celui qui allait ceindre la couronne. — « Ah! le plaisant maître! écrit *l'Amie*, qui depuis cinq mois ne dort jamais deux heures de suite. Vous croyez que je n'en sais rien? Pardonnez, monsieur : je sais qu'il ne dort pas par la Bonaparte, qui meurt d'envie de dormir et n'en dort pas davantage. Depuis le mois de septembre, la frayeur de l'assassinat a redoublé. Il se fait garder la nuit par une garde inconnue, sous les ordres de Duroc seul. Cette garde que l'on ne voit pas est dans tous les cabinets, à toutes les portes des chambres où il est... Les portes sont barricadées,

et chaque deux heures, on relève les postes avec un mot d'ordre qui revient à Bonaparte, qu'on éveille dans son lit afin qu'il le change deux ou trois fois par nuit ; on le réveille chaque fois que l'ordre passe. Voilà ce qu'elle m'a confié dans le plus grand secret, à moi et à la Brienne. Ces déplorables misères, elle nous les dit moitié pleurant et moitié riant, parce que je lui demandais s'il n'existait donc plus pour elle de momens où deux témoins fussent de trop dans une chambre à coucher. » — D'après l'*Ami*, « Pichegru a été étranglé par Sanson le bourreau ; ce qui a donné lieu à la méprise, c'est qu'il (Sanson) couchait au Temple depuis cinq jours et y entraît vêtu en gendarme ou en grenadier de la garde ; cela, nous le savons. Personne n'ose parler, même à Talleyrand, qui n'ose pas trop s'informer. Ce que l'on sait à cet égard, c'est que Régnier a décidé cette mesure... »

L'acharnement déployé contre le premier consul fait mieux comprendre les mobiles du crime de Vincennes. Les correspondans racontent la tragédie. Je ne saurais partager l'opinion de M. Pingaud, qui voit dans leur récit « un document historique de premier ordre. » Ce récit diffère trop de la minutieuse et sagace reconstitution de M. Welschinger, qui me paraît défier toute critique. Mais s'ils ont brouillé quelques détails du tableau, ils en rendent la couleur et la physionomie essentielle : — « Je trouvai le consul avec Caulaincourt, et c'est alors que je vis que le duc d'Enghien était perdu. Le consul lui dit devant moi : Ordonnez au général qui ira à Ettenheim qu'on le fusille dans sa chambre, s'il y avait résistance, et vous le ferez fusiller partout où vous verrez un mouvement pour nous l'enlever. Là, les ordres furent rendus devant moi... J'oubliais que le consul répéta plusieurs fois : Caulaincourt, s'il était averti et qu'il s'enfuit, envoyez quinze cavaliers à toute bride après lui ; promettez-leur 3,000 louis s'ils le saisissent, et 1,500 si, ne pouvant le saisir, ils le tuent sur place en quelque lieu qu'ils le rencontrent. Ce furent ses dernières paroles. Il y avait en ce moment dans son cabinet Berthier, Duroc, Caulaincourt, Régnier et moi. » — Si l'on en croit l'*Ami*, Talleyrand fut étranger à toute l'affaire ; ce témoignage innocenterait formellement l'évêque d'Autun. — « Notre *Amie* était chez M^{me} Bonaparte pour l'engager à le sauver. Je vous jure devant Dieu qu'elle y a fait tout ce qu'il est possible de faire. Je vous dirai plus. Talleyrand a écrit à ce sujet une lettre superbe au premier consul ; il n'a pas eu le courage de parler, il a écrit ; il a fait prier Joseph de le venir voir. Joseph est venu, et il l'a engagé à porter sa lettre au consul, et à l'appuyer. M^{me} Bonaparte s'est jetée aux pieds de son mari pour le supplier de garder le duc comme otage. Je vous rapporte ce

qu'elle a dit elle-même à notre amie, qui l'a écrit à mesure en rentrant chez elle. Elle lui demanda donc de garder d'Enghien comme otage : — « Eh ! f..., lui dit le consul, de quoi vous mêlez-vous ? Je n'ai pas besoin d'otage. — Mais les souverains le réclameront, et vous en tirerez parti. — Eh ! que me font les souverains ? C'est pour qu'ils ne le réclament pas qu'il sera exécuté. — Mais qu'a-t-il fait ? — Alors, elle jura à l'Amie que Bonaparte lui a lancé un coup de pied sur le genou, et est sorti. »

J'ai transcrit quelques lambeaux de ces trop courtes citations. Tous les historiens appuieront le souhait que je forme à nouveau, en demandant à M. Pingaud qu'il nous donne une publication intégrale des précieuses lettres.

IV.

D'Antraigues avait travaillé à forger la coalition de 1804. Le canon d'Austerlitz, qui la détruisit, ruinait du même coup le bureau diplomatique de Dresde et la situation si péniblement échafaudée. L'émigré ne s'y méprit pas. A vouloir relever les courages de tous ces souverains en détresse, il sentait qu'il leur deviendrait chaque jour plus importun, plus odieux : — « Ils s'excusent à leurs yeux, écrivait-il, de ne savoir que faire de moi, car ils ne savent que faire d'eux-mêmes dans ces pénibles circonstances. Je suis trop royaliste pour être utile à des rois... Ils voudraient bien que je fusse mort, car cela les acquitterait de tout ; les morts ne parlent plus, ils n'écrivent plus. On m'enterrerait, puis on placerait sur ma tombe trois ou quatre grosses calomnies... Si je n'avais femme et enfant, je vous avoue que je ne serais pas fâché que Dieu leur fît ce petit plaisir, car mon siècle m'ennuie, je suis las d'y exister... » — Les vieux jours, qu'on ne nourrit plus de chimères, s'annonçaient mauvais pour le proscrit qui avait vécu de cette viande creuse. La campagne de 1806 amenait sur lui ces terribles armées françaises, contre lesquelles il n'y avait pas de refuge aux terres les plus lointaines : elles menaçaient de le traquer dans Dresde comme elles avaient fait dans Venise. Un seul asile restait ouvert aux ennemis de Napoléon : cette irréconciliable Angleterre, où venaient fatalement s'acculer tous ceux qui voulaient lutter comme elle jusqu'au bout. D'Antraigues y passa. L'alliance de Tilsit lui porta le plus sensible et le dernier coup : la Russie rejeta brutalement un protégé dont le nom seul mettait Napoléon en fureur. L'Espagne lui supprimait au même moment sa pension. Réduit désormais à la solde anglaise, il la gagna en travaillant pour Canning. Entre le *foreign office*, le comte d'Artois et le duc d'Orléans, il se remit à

tisser sa toile d'araignée, toujours recommencée depuis vingt ans aux portes de toutes les chancelleries d'Europe, toujours déchirée, et où rien ne se prenait.

Il vécut ainsi cinq années encore ; années moroses, où ses notes intimes témoignent d'un découragement croissant. Il voyait enfin l'illusion de ses jugemens sur la France et sur le monde nouveau ; il sentait l'effroyable vanité de sa longue vie d'intrigue, le remords peut-être de cette vie équivoque et malfaisante à la patrie. Isolé dans les souvenirs et les regrets de sa première jeunesse, mal compris par une femme dont le caractère difficile lui devenait chaque jour plus insupportable, il n'avait d'autre consolation que de relire en pleurant les lettres de sa mère. Revenu à la foi, il demandait à Dieu la résignation : « Je le supplie de ne pas me réduire à la misère et de me conserver ce qu'il m'a accordé, et que j'ai bien gagné près de ces misérables rois que j'ai dû servir et que j'ai eu le malheur de servir. » Des pressentimens funestes le hantaient ; ils n'étaient pas trompeurs. Le 22 juillet 1812, comme d'Antraigues et sa femme montaient en voiture à leur porte, un domestique congédié la veille se précipita sur eux, poignarda le comte, puis la comtesse, et se fit sauter la cervelle pendant que les deux époux expiraient simultanément, sans avoir repris connaissance. Tel fut du moins le récit fourni par les gazettes. Le public refusa de croire que la vengeance d'un valet eût seule procuré la mort d'un homme mêlé à tant de lourds secrets ; on voulut voir un mystère de plus dans cette fin tragique d'une vie mystérieuse.

Le livre qui la raconte aiguillonnera la curiosité des lecteurs ; il leur laissera dans l'âme je ne sais quoi de désenchanté. Cette époque des grands hommes et des grandes choses, cette Europe de la Révolution et de l'Empire, dont tant d'autres nous avaient donné des visions épiques, elle est là, vue d'en dessous et de la coulisse, rapetissée, flétrie, médiocre. — Médiocres, ces tristes émigrés, de qui Thugut disait ironiquement : « Pourquoi donc les jacobins fusillent-ils les émigrés prisonniers ? Ils devraient les réunir et les laisser ensemble : en quelques jours, ceux-ci auraient imité les araignées et se seraient mangés. » — Médiocres, ces princes proscrits pour qui l'on se dévoue, incapables d'un beau défi à la fortune, d'une action chevaleresque, d'une descente en Vendée ; philosophes égoïstes, raisonnables après tout, ils acceptent avec un sourire sceptique les sacrifices de leurs fidèles, avec plus de satisfaction les flatteries de leurs favoris ; ils n'attendent rien que de l'usure naturelle des choses, de l'inévitable tassement des intérêts. — Médiocres, ces souverains que Napoléon pourchasse, qui

s'épient, se jalourent et se trahissent jusque sous la botte du vainqueur ; à les voir si divisés, si pauvres d'intelligence et de volonté pour la défense de leur cause, on est presque tenté d'amoindrir les exploits de nos demi-brigades, quand elles culbutaient de pareils adversaires. — Non pas médiocre, à coup sûr, le maître de ces troupes, mais révoltant parfois de fourbe et de cruauté ; haï par son entourage, subi comme un fléau nécessaire, guetté aux heures critiques par ceux qu'il avait élevés si haut, et qui n'aspiraient qu'à le renverser. Parmi toutes ces vies insignes, on cherche celle qu'un homme pourrait envier, du bord de la tombe ; on ne trouve pas. Pour trouver, il faut chercher ailleurs, non point plus bas, mais plus à l'ombre, dans les retraites où quelques rêveurs semailent la graine impérissable : Goethe, le grand ancêtre, achevant son *Faust* dans la maison de Weimar, Chateaubriand pétrissant l'âme de son siècle à la Vallée-aux-Loups, Lamartine jetant ses premiers vers aux rochers d'Ischia, Byron et Shelley croisant leurs voiles sur les mers... Tels sont, dans l'Europe d'alors, ceux qu'on envie et qu'on aperçoit à distance, grandissant toujours derrière le brouillard où s'enfoncent les parades royales, les tueries de la chair à canon, les ruses des ministres, les vociférations des tribuns, les bourdonnements des agens secrets.

Le fils du comte d'Antraigues a vécu obscur et bizarre, il est mort à Dijon dans la gêne, pensionné par Napoléon III. Le nom s'est éteint. Des biens et des châteaux de cette maison, pillés, confisqués sous la Terreur, il ne reste que des amas de ruines aux flancs de nos gravennes volcaniques. Par un doux matin de septembre, je montais naguère à un ermitage blotti dans les châtaigneraies, à quelques portées de fusil au-dessus d'Antraigues. J'y trouvai un religieux du tiers-ordre de Saint-François, qui balayait son petit oratoire. Il vivait là, seul, depuis longtemps, me dit-il, et heureux ; l'hiver, sous la neige ; l'été, réjoui par quelques jolies fleurs qu'il cultive, par les eaux vives qui font ce lieu charmant, par l'horizon qu'on embrasse de sa logette : plans fuyans de pays déroulés entre les forêts, et qui vont, par-dessus les monts des Maures, se fondre dans le bleu lumineux des vapeurs du sud. — Celui-là aussi, on peut l'envier ; plus peut-être que les élus de la gloire humaine. — Si nous étions encore au temps des légendes, je me persuaderais volontiers que l'ermite d'Antraigues est Louis de Launai, caché sous ce froc, revenu à sa seigneurie et aux lieux de son enfance, pour expier, oublier, et trouver enfin ce que la vie ne lui donna jamais : la paix, le contentement dans le silence.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

Lorsqu'on s'est engagé dans cette triste et irritante affaire de Panama qui tient aujourd'hui tout en suspens, on ne savait sûrement pas où elle conduirait, à quelles extrémités elle entraînerait. On ne l'avait vue d'abord que du dehors, comme un spectacle qui avait presque cessé d'attirer l'attention, comme une affaire presque « classée, » selon le mot du palais. On se doutait bien qu'il y avait eu des abus, des vénalités, des spéculations inavouées; on savait surtout qu'il y avait une multitude de malheureux ou de dupes, victimes de l'éclatante déconfiture d'une grande et chimérique entreprise, — quelque chose comme un nouveau Mississipi! C'était tout, jusqu'au jour où, par une série de circonstances insaisissables, on a subi l'obligation de pénétrer dans l'intimité de ce passé obscur, de chercher les secrets d'une opération suspecte. On s'est laissé mener alors par le hasard des divulgations, par les excitations des délateurs embusqués de toutes parts en France ou même à l'étranger, par une impatience de curiosités inassouvies mêlée à un goût âpre de justice ou de représailles, — et lorsqu'on aurait cru peut-être nécessaire ou prudent de s'arrêter, il n'était plus temps : le mal était fait, l'irrésistible impulsion était donnée! On s'est trouvé pris dans une sorte de torrent de révélations et d'accusations qui a rompu les digues et a tout emporté. Il n'y avait plus ni volonté ni prévoyance humaine qui pût suspendre ou détourner les événemens, diriger ou limiter cette bruyante enquête ouverte sur les actes, sur les mœurs, sur les corruptions d'une foule de personnages publics.

Telle est en effet la force des choses qu'en peu de temps le mouvement déchaîné a touché à tout, provoqué deux ou trois instructions correctionnelles ou criminelles, mis à mal deux ou trois anciens présidents du conseil, un président de la chambre, dévoré déjà deux cabinets, dévoilé toute une situation déprimée et avilie. Et ce n'était encore qu'un commencement! S'il y a eu, dans cette redoutable marche, une

apparence de halte, un semblant de trêve de quelques jours, pour les fêtes de la nouvelle année, la trêve n'a pas duré longtemps. Elle a fini avec l'ouverture de ce procès où se déroule l'étrange drame des destinées, des manœuvres secrètes de Panama, — avec l'ouverture d'une session nouvelle rappelant au Palais-Bourbon une chambre dont, la veille encore, un des membres, ancien ministre, venait d'être arrêté!

A peine a-t-elle été ouverte, cette session qui ne semble pas promise à des travaux bien fructueux, le contre-coup de tous les incidens du moment n'a pas tardé à se faire sentir. Tout a recommencé dans la chambre et hors de la chambre. Du coup, M. Charles Floquet a disparu dans la première bagarre, dans le premier scrutin. M. Floquet, après l'aveu qu'il avait fait des procédés plus qu'équivoques par lesquels il s'était signalé au ministère de l'intérieur, a eu l'idée singulière, assez hardie, de se présenter de nouveau pour la présidence de la chambre. Il a essayé un échec prévu et bien mérité; il a été laissé seul avec sa candidature, et il n'y a pas eu même au scrutin le nombre de voix nécessaire pour la validité du vote; il a été écarté sans phrases et sans concurrent. D'un autre côté, au moment où la chambre se réunissait et évinçait M. Floquet, le ministère, qui s'était déjà renouvelé il y a un mois, a senti le besoin de se reconstituer encore une fois, de s'alléger, si l'on veut, pour une étape nouvelle. Le secret de la crise est tout simplement sans doute qu'avant de reparaître devant le parlement, M. le président du conseil, qui reste président du conseil, a voulu avoir une occasion de prendre lui-même la direction des affaires intérieures et de se séparer de quelques-uns de ses collègues, — M. Loubet, M. de Freycinet, M. Burdeau. La démission collective remise à M. le président de la république a été, on le sent, la forme discrète et polie d'une séparation que les circonstances ont fait juger inévitable. Tout était probablement combiné d'avance. Ainsi, au même instant, le même jour, M. Floquet est sommairement éliminé par une chambre qu'il a longtemps présidée, qu'il se flattait de présider jusqu'au bout, et le ministère pratique sur lui-même une élimination nécessaire. Évidemment, ces deux faits ont leur sens, leur moralité : ils se lient à cette phase nouvelle de notre vie française qu'on peut appeler une phase de liquidation; mais, qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas seulement de la liquidation de Panama, qui, réduite à elle-même, ne serait qu'une affaire d'experts. Il s'agit de la liquidation d'une politique, d'une situation dont Panama n'est qu'un des incidens et comme le dernier mot.

La vérité est que, si tout ce qui se passe aujourd'hui ne peut ternir la probité et l'honneur de la France, comme l'a dit M. le président de la république à ses réceptions du jour de l'an, le moment est venu de se dégager de tout un passé suspect, d'aller à la source du mal. Eh bien, oui! on se débattrait tant qu'on voudra, on s'étudiera à dimi-

nuer ou à limiter les incidens, à chercher des diversions de parti, on ne se dérobera pas à cette vérité : elle est désormais claire et saisissante. Cette désastreuse affaire de Panama, dont on a retardé l'explosion tant qu'on l'a pu, elle n'est qu'un signe des temps : c'est la fin visible d'un ordre de choses fatalement jugé par ses œuvres et par ses résultats. Et ce ne sont pourtant pas les avertissemens qui ont manqué à mesure que s'est développée cette situation dont on voit aujourd'hui les tristes fruits. C'est le dernier mot d'une génération qui s'épuise.

Depuis plus de dix ans, en effet, il s'est formé à la surface du pays une classe de républicains impatients, avides de domination, qui se sont jetés sur le pouvoir comme sur une proie, qui ont prétendu faire de la république une propriété de parti, un monopole de secte. Ils ont régné en maîtres jaloux et exclusifs, traitant les plus simples dissidences en ennemies, flattant et captant les masses pour s'en servir. Toute leur politique est d'avoir une majorité : ils l'ont créée tant bien que mal par cet artifice d'une concentration qui n'a été qu'une association équivoque d'intérêts de parti ; ils l'ont maintenue tant qu'ils l'ont pu, en mettant en commun leurs passions et leurs préjugés, en se livrant mutuellement, tantôt la paix morale et la sécurité des croyances, tantôt les garanties de l'ordre financier, un jour l'inviolabilité de la magistrature, un autre jour la paix sociale elle-même mise en péril par les agitations ouvrières ou socialistes. Si par hasard ils se sentaient ébranlés ou près de se diviser, le moyen était tout simple, le grand argument était tout prêt : ils laissaient entrevoir la conspiration monarchique ou ils soulevaient une fois de plus la question cléricale ; ils invoquaient la solidarité républicaine ! On allait sans broncher au scrutin ! L'essentiel était de maintenir la majorité, de rester les maîtres. Pourvu qu'on se dit républicain ou qu'on prétendit défendre l'intérêt républicain, la laïcisation, les lois scolaires, on pouvait tout faire sans scrupule.

Est-ce que récemment encore un ministre n'a pas avoué avec une désinvolture cynique ou hardie, comme on voudra, qu'il avait exclu d'un examen, pour le plus modeste emploi, des jeunes gens suspects d'avoir des familles ou des relations réactionnaires ? Est-ce qu'il n'est pas avéré que des bureaux de bienfaisance ont refusé du pain à des malheureux, à des indigens, parce que ces indigens envoyaient leurs enfans dans des écoles religieuses ? Est-ce qu'on n'est pas convenu qu'on pouvait mendier la complicité des financiers véreux dans un intérêt politique, pour servir la candidature des députés menacés ? Est-ce que pour ménager les radicaux on n'a pas fait fléchir la loi devant des grèves, qui étaient de vraies séditions, devant des manifestations d'anarchie socialiste ? Le fait est que, sous prétexte de servir l'intérêt républicain, on s'est accoutumé à ne plus distinguer entre le

bien et le mal, à user et à abuser de tout ; on s'est cru tout permis ! Et c'est ainsi que s'est formé par degrés un régime où tout s'est émoussé, le sens moral aussi bien que le sentiment de la loi, de l'équité, des droits de l'État, de l'autorité du gouvernement. C'est ainsi qu'on en est venu à ce point de relâchement où des hommes publics, mal garantis contre les tentations du pouvoir, ont trouvé tout naturel de mettre les financiers à contribution pour leur cause et pour eux-mêmes, de trafiquer de leur influence sous la protection de la solidarité républicaine.

Maintenant le mal est fait, il est d'une criante évidence ; ce qui l'a préparé, ce qui l'a fait est aussi évident, et l'explosion de ce prodigieux scandale de Panama n'est que la manifestation plus concentrée, plus saisissante d'un état moral progressivement altéré. Après cela, dans ces conditions, quel est le caractère, quelle est la signification réelle de ces deux incidens qui ont signalé l'ouverture de la session nouvelle, qui se sont produits simultanément au Palais-Bourbon et dans les conseils du gouvernement ?

Chose à remarquer, ces tristes révélations semblent avoir eu pour premier effet de réveiller ce sentiment d'honnêteté qui se retrouve toujours dans une assemblée, parmi des hommes réunis, et qui a pour un moment dominé l'esprit de parti lui-même. C'est après tout le sentiment qui s'est traduit dans le vote pour la présidence. M. Floquet a avoué publiquement, authentiquement, que lui, président du conseil, ministre de l'intérieur, il avait surveillé, dirigé, non pour son usage personnel, mais dans un intérêt de parti, des distributions de fonds, les libéralités d'une compagnie industrielle. Après cet aveu, voter pour M. Floquet, c'était, de la part de la chambre, accepter devant le pays la solidarité des doctrines et des procédés de l'ancien ministre de l'intérieur, une sorte de complicité dans une dilapidation de l'épargne publique : elle a reculé, elle a laissé M. Floquet retomber de son propre poids dans le vide qu'elle a fait autour de lui ! Et ce qui ajoute peut-être encore à la signification de ce vote, c'est le choix du nouveau président. M. Casimir Périer a été évidemment choisi pour son nom, pour l'intégrité qu'il représente ; il a été choisi comme M. Carnot a été choisi, il y a cinq ans, dans des circonstances à peu près semblables. Ce nom de Casimir Périer, qui est sorti spontanément des dernières crises, engage celui qui le porte et est fait pour relever une assemblée. Quant au remaniement ministériel, qui a coïncidé avec l'élection du nouveau président de la chambre, il doit rentrer plus ou moins dans le même ordre de manifestations. Il n'a aucun sens, ou il signifie qu'on a senti la nécessité de simplifier, de dégager une situation si profondément troublée. M. Ribot, en se chargeant lui-même du ministère de l'intérieur, doit avoir eu une idée, une intention.

Quoi donc ? disent déjà les radicaux inquiets : M. Casimir Périer à

la présidence de la chambre, M. Ribot au ministère de l'intérieur, qu'est-ce que tout ceci signifie? où va-t-on? c'est la réaction qui triomphe avec le centre gauche, avec les modérés! Eh oui, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, c'est une réaction d'une certaine manière : elle est dans la force des choses. C'est une réaction, non contre les institutions, contre le principe du gouvernement, mais contre les faiblesses et les confusions de ces derniers temps, contre la politique de connivence avouée ou inavouée avec toutes les agitations. C'est cela ou ce n'est rien. Le ministère lui-même se rend-il parfaitement compte de la position qui lui est faite, de ce que les circonstances lui imposent? A la vérité, on ne voit pas bien encore quelles sont les intentions de M. le président du conseil, ce qu'il a voulu dire, dans les premières explications qu'il a données à la chambre, en se défendant de chercher une « orientation » nouvelle, en parlant de la « défense républicaine, » de « l'union républicaine. » Ne serait-ce là par hasard qu'un nom nouveau donné à ce qui s'est si longtemps appelé la « concentration républicaine ; » mais alors, ce serait jouer un vieil air, continuer tout simplement la politique qui a créé la situation où l'on se débat, qui est désormais épuisée. M. le président du conseil avec son esprit politique, avec sa juste et sérieuse intelligence des choses, est fait pour se mettre au-dessus de la banalité des partis. Il est homme à comprendre que les petits expédiens ne suffiraient plus. Il est à un moment décisif, et en se décidant il est sûr d'avoir l'appui de l'opinion, de gagner la confiance publique. Comme tous les hommes prévoyans, il le sent bien : s'il y a aujourd'hui une politique sûre, efficace, c'est de parler sans subterfuge et sans équivoque, c'est de ne pas craindre de s'adresser plus que jamais à toutes les bonnes volontés. S'il y a un moyen de servir utilement la république, c'est d'aller tout droit, de faire justice d'abord de tous ces scandales qui pèsent sur l'opinion, — et ensuite de faire face résolument à tous les désordres, de rassurer les esprits et les intérêts, de raffermir la société française un instant ébranlée.

Non, décidément, de quelque côté qu'on se tourne, les affaires du monde n'ont rien de brillant et de réconfortant à ce début d'une période nouvelle. L'année a tout l'air de commencer assez mal, tristement ou médiocrement, dans la plus grande partie de l'Europe, aussi bien qu'en France. La paix, il est vrai, la paix entre les nations ne semble pas pour le moment menacée ; on ne voit pas, même parmi ceux qui ne cessent de s'armer et s'échauffer partout dans leurs discours, qui donnerait le signal des conflits. Il y a mieux : l'attention générale semble assez distraite de toutes ces combinaisons de diplomatie, de ces négociations mystérieuses d'alliances qui ont l'air de préparer les grandes luttes. On croit à la paix parce qu'on la désire : c'est toujours autant de gagné ; mais à part cela, il en faut convenir, l'Europe passe

par une phase ingrate. Presque partout la politique se traîne péniblement, laborieusement, à travers toute sorte d'incohérences, de fermentations sociales, de conflits intimes, de crises parlementaires ou ministérielles. L'avenir, dans la plupart des pays de l'Europe, n'est pas clair. On ne sait pas trop où l'on va, et les réceptions du jour de l'an, qui ont été plus d'une fois l'occasion de discours retentissans, de manifestations significatives, ces réceptions se sont visiblement ressenties de l'incertitude universelle. On n'a rien dit, ou on a parlé à peu près pour ne rien dire : les complimens ont été courts ! Seul, assure-t-on, l'empereur Guillaume II aurait fait exception par une de ces impatiences d'autorité qu'il ne sait pas contenir contre les difficultés qui le gênent. Devant ses généraux réunis autour de lui, il aurait parlé d'un ton assez vif et assez hautain. — Mais qu'a-t-il dit réellement ? Ses paroles, sans être même connues avec précision, ont été commentées et exagérées. Tout se réduit sans doute à l'expression, plus ou moins accentuée, de la mauvaise humeur du souverain au sujet de l'opposition que rencontre jusque dans les rangs de l'armée le projet militaire livré en ce moment aux discussions du Reichstag.

Au fond, c'est de cela et ce n'est que de cela qu'il s'agit. Guillaume II a voulu peut-être saisir une occasion de manifester sa volonté devant des chefs militaires, dont quelques-uns, le comte Waldersée en tête, passent pour être les adversaires de la nouvelle réorganisation de l'armée ; il a tenu aussi sans doute à parler pour le dehors, pour le Reichstag, à ne pas laisser ignorer son intention de soutenir à outrance le chancelier de Caprivi dans la lutte qu'il poursuit pour la défense de la loi nouvelle. Il s'est engagé de sa personne dans la mêlée, au risque de tout compliquer ; mais l'empereur entend-il aller jusqu'au bout, jusqu'à une dissolution du Reichstag ? est-il résolu à renouveler la dangereuse lutte que M. de Bismarck a soutenue il y a bien des années déjà, avec l'appui de l'empereur Guillaume I^{er}, pour le septennat ? C'est là précisément la question. Le fait est que jusqu'ici le Reichstag semble peu disposé à subir une loi qui, en compensation d'une réduction douteuse des années de service, commence par une augmentation sensible des effectifs de l'armée, par une aggravation des charges militaires. Le centre catholique ne cache pas son hostilité et ne se laisserait peut-être désarmer que par des gages d'un ordre religieux. Les progressistes semblent très décidés contre la loi, et les socialistes le sont naturellement encore plus. Il n'y a pas jusqu'aux nationaux libéraux qui ne montrent de singulières hésitations. Et cette opposition est d'autant plus sérieuse, d'autant plus dangereuse, qu'elle n'est visiblement que l'expression des résistances de l'opinion, surtout dans l'Allemagne du Sud, que la loi nouvelle se produit dans un moment où il y a dans le pays de profonds malaises, des agitations croissantes, des passions révolutionnaires toutes prêtes à exploiter

cette aggravation des charges militaires. C'est engager une grosse partie, plus grave même que celle où M. de Bismarck était réduit à faire jouer tous les ressorts pour conquérir le septennat !

Ce n'est pas tout. A ces discussions irritantes engagées autour d'une loi onéreuse pour le peuple allemand viennent se joindre aujourd'hui par surcroît les divulgations, les dénonciations de vieux abus, de corruptions clandestines, qui ont, à ce qu'il paraît bien, leur rôle en Allemagne comme en France. Il n'y a que quelques semaines, c'était le procès Ahlwardt qui dévoilait les mystères des marchés pour les approvisionnemens d'armes, et il y a même, à la suite de cette étrange affaire, un officier qui a été soumis à un conseil d'enquête. Maintenant, au premier jour de janvier, pour l'inauguration de l'année nouvelle, un journal socialiste, le *Vorwärts*, vient de publier tout un ensemble de révélations sur l'emploi des « fonds guelfes, » sur des distributions d'argent à une série de plus de cent personnes, anciens ministres, généraux, fonctionnaires, membres du parlement. L'histoire n'était peut-être pas absolument inconnue : le grand distributeur, M. de Bismarck, surtout depuis sa disgrâce, avait fait plus d'une allusion à divers personnages ; on n'était jamais arrivé à cette précision et à ces détails. Comment ces listes des pensionnés du « fonds guelfe » se sont-elles trouvées dans les mains du journal socialiste ? Par où ont-elles passé avant de revenir là ? Ont-elles été détruites et n'en a-t-on qu'une copie ? Peu importe : elles ont existé, à ce qu'il paraît bien, et le « Moniteur de l'empire, » en prétendant contester ou expliquer ces faits déjà anciens, n'a réussi après tout qu'à en confirmer la réalité. Peut-être même a-t-il mis quelque malice dans ses explications qui n'expliquent rien sur les libéralités de l'ancien chancelier. Voilà dans tous les cas les biens de la couronne de Hanovre formant le fameux « fonds guelfe » qui ont servi à d'étranges usages ! La bruyante affaire de la dépêche d'Ems montrait récemment par quels artifices l'empire a été préparé ; les divulgations sur le « fonds guelfe » montrent comment il a été gouverné. Ce n'est peut-être pas fait pour relever la politique impériale, pour convertir l'opinion à la nécessité d'un accroissement des dépenses militaires.

Sans avoir de ces incidens, de ces diversions importunes, l'Autriche, pour sa part, n'est point sans avoir elle-même ses incohérences dans sa vie intérieure. On fêtait à Vienne, il n'y a que quelques semaines, le vingt-cinquième anniversaire de la constitution qui, avec de vieux élémens, a créé la monarchie austro-hongroise, une monarchie à deux têtes, ce qu'on a appelé et ce qu'on appelle encore le dualisme. Une mauvaise fortune a justement voulu qu'au moment où l'on fêtait cet anniversaire, il y eût dans les deux parties de l'empire, à Vienne comme à Pesth, des crises assez sérieuses, qui n'ont rien de nouveau peut-être, et n'en sont pas moins embarrassantes. La difficulté est

toujours de concilier tant de nationalités diverses, souvent ennemies, de faire marcher ensemble des parlemens et des ministères différens, avec ces délégations mixtes qui sont censées représenter et maintenir l'unité dans les affaires collectives de l'empire. C'est à Vienne particulièrement, au centre de la monarchie, que tout se complique.

Depuis treize ans déjà, l'habile et invariable premier ministre, le comte Taaffe, a réussi, par sa dextérité et un art supérieur dans le maniement des hommes, à rester le maître de son parlement, à se créer des majorités factices ou même à vivre sans majorité, en se mettant au-dessus ou en dehors des partis. Sa politique est un prodige de souplesse et d'équilibre. Soutenu, il est vrai, par la confiance de l'empereur, il a vécu dans cette fourmilière de nationalités et de partis, manœuvrant avec un sang-froid imperturbable, passant des uns aux autres, tantôt paraissant s'allier aux Tchèques, aux fédéralistes ou aux cléricaux, tantôt se tournant vers les centralistes et les libéraux allemands. Il a failli sombrer plus d'une fois, et s'est toujours relevé; seulement les crises deviennent de plus en plus aiguës, surtout depuis la disparition des vieux Tchèques qui ont été remplacés au parlement par le parti plus jeune, plus ardent de l'irréconciliabilité et des revendications nationales de la Bohême. Il y a peu de temps encore, le comte Taaffe avait paru se rapprocher des Allemands, qui avaient dans le cabinet un représentant, le comte de Kuenburg; il avait fait avec eux une sorte de pacte tacite qui lui assurait un semblant de majorité, lorsque tout d'un coup, à la dernière session du Reichsrath, aux derniers jours de novembre, il s'est dégagé lestement, et encore une fois la rupture a éclaté. Le comte de Kuenburg a quitté le ministère, le chef des libéraux allemands, M. de Plener, a rouvert la guerre, le gouvernement s'est même trouvé par suite en minorité dans un vote de fonds secrets. En tout autre pays le ministère se serait retiré devant ce vote; le comte Taaffe n'en a tenu compte, et, toute réflexion faite, toujours confiant dans sa fortune, il s'est remis à l'œuvre. Il a recommencé à négocier avec tout le monde, avec les représentans des libéraux allemands, M. de Plener, M. Chlumecki, avec un des chefs du parti polonais, M. de Jaworski, avec le chef de la droite, le comte Hohenwarth. Il leur a proposé d'écarter provisoirement, d'un commun accord, les questions irritantes, les discussions de partis, et de ne s'occuper que des affaires les plus pressantes, des intérêts pratiques du pays, sur lesquels il est plus aisé de s'entendre; malheureusement, cette diplomatie subtile, qui a si souvent réussi, finit par s'user; elle est percée à jour, et la situation reste visiblement assez précaire à Vienne.

Cette situation, elle n'est peut-être pas meilleure dans l'autre partie de l'empire, à Budapesth. En Hongrie, il est vrai, le régime parlementaire est plus sévèrement, plus strictement pratiqué. Le dernier minis-

tère, qui avait pour chef le comte Szapary, a dû se retirer il y a quelque temps, désespérant d'avoir une majorité, de concilier les traditions de la politique impériale et les revendications incessantes du parlement hongrois ; il a été remplacé par un ministère qui a pour chef M. Wekerlé et qui reste aujourd'hui chargé des affaires, qui représente le parti libéral ; mais ici s'élèvent de bien autres difficultés, qui peuvent avoir les suites les plus graves. D'un côté, il y a une question délicate, peut-être redoutable, celle de l'autonomie de l'armée hongroise, qui doit rencontrer à Vienne, chez l'empereur lui-même, sans doute, l'opposition la plus vive. D'un autre côté, voici une question plus épineuse encore, s'il se peut, celle de l'établissement du mariage civil en Hongrie. Au premier abord, cette institution du mariage civil, depuis longtemps adoptée dans bien d'autres pays, n'aurait rien que de simple, de conforme à un régime moderne ; malheureusement, la question se complique ici de vieilles dissidences entre les cultes. Bref, les catholiques hongrois sont les adversaires déclarés de la réforme nouvelle. Les chefs de l'épiscopat, le primat de Hongrie, M^{sr} Vaszary, se sont prononcés très vivement ; le bas clergé est plus ardent encore. Ils sont tous encouragés par les instructions du Vatican, et ils comptent sur la chambre des magnats pour arrêter au passage le mariage civil. Le chef du ministère, M. Wekerlé, cependant, a inscrit cette réforme libérale dans son programme ; il s'est engagé ! S'il recule aujourd'hui, il sera abandonné par les libéraux hongrois ; s'il persiste, s'il va jusqu'au bout, il risque de déchaîner une guerre religieuse, d'inaugurer un Kulturkampf, avec la chance de rencontrer la résistance passionnée de l'Église et peut-être peu d'appui à la cour. Ainsi une menace de conflits nationaux, religieux ou parlementaires en Hongrie, une crise chronique à Vienne, c'est le bilan d'une situation qui pourrait n'être pas sans péril pour la monarchie austro-hongroise.

Aussi bien, où n'y a-t-il pas aujourd'hui des crises, des grèves, des mouvemens anarchistes ou socialistes ? Il y en a un peu partout, à Berlin comme à Paris, dans la vallée de la Sarre comme à Carmaux. Les plus petits pays, même les peuples les plus calmes d'habitude, les plus sages n'en sont pas préservés, et la Hollande, qui ne passe pas pour une nation révolutionnaire, semble pour le moment être le théâtre de singuliers troubles populaires, de scènes d'anarchie violente. Tandis que, dans les états-généraux de La Haye, le ministère et les partis s'occupent d'une réforme électorale qui paraît devoir être aussi étendue que possible, qui ne sera sûrement pas le remède à tous les maux, une agitation difficile à définir jusqu'ici, mais singulièrement dangereuse, envahit une partie du pays. Les provinces de Groningue, de la Frise, ont vu éclater les plus graves désordres et semblent en proie à une effervescence passablement inquiétante. Dans

les villes, des rassemblemens tumultueux se livrent à des manifestations révolutionnaires, attaquant les propriétés, rançonnant la population paisible, résistant aux répressions légales. Dans les campagnes, des bandes armées parcourent les villages, répandant la terreur par leurs violences, par leurs menaces, souvent par l'incendie. C'est un état assez grave pour que le gouvernement ait été obligé d'envoyer des troupes à l'appui de la police, le plus souvent impuissante, et pour qu'il ait cru même devoir recourir à la dernière ressource, à l'état de siège dans certaines régions. Il met garnison dans les villes et protège les villages par ses patrouilles. Que les excitations anarchistes ne soient point étrangères à ces mouvemens qui ne paraissent ni accidentels ni isolés, c'est possible. Les socialistes multiplient en ce moment leurs propagandes en Hollande et profitent des circonstances. Malheureusement, il y a aussi une cause trop réelle : c'est la crise agricole qui règne dans les campagnes, c'est la détresse des populations rurales aussi bien que des populations industrielles. Et en Hollande comme partout, la sédition trouve facilement une complice dans la misère !

Quelle est au juste la signification, quelles seront les suites de la révolution ou de l'évolution ministérielle qui a marqué, pour l'Espagne, les derniers jours de l'année ?

Un changement de ministère n'a certainement rien d'extraordinaire dans un État libre. C'est le jeu naturel des institutions, le résultat des variations de l'opinion. Le ministère a changé il y a quelques mois en Angleterre, M. Gladstone et ses amis ont succédé aux conservateurs et à leur chef, lord Salisbury, parce que l'opinion anglaise s'est déplacée, parce que des élections est sortie une majorité libérale. C'est le propre des pays parlementaires, et si le passage d'une politique à une autre politique n'est pas sans gravité, il est sans péril pour les institutions elles-mêmes, maintenues par la force des traditions et des mœurs, par la discipline des partis. Il n'y a là rien d'obscur, tout suit une loi régulière. L'Espagne, pour sa part, n'en est pas encore là ; elle a la fiction plus que la réalité du régime parlementaire. Pourquoi M. Canovas del Castillo a-t-il été obligé de quitter le pouvoir ? Il n'avait pas, à ce qu'il semble, l'opinion contre lui ; il n'avait pas cessé d'avoir une majorité dans les Cortès qu'il avait fait élire il y a deux ans. Il est tombé, victime de quelques fautes évidemment, mais surtout de l'incohérence et de l'indiscipline des conservateurs, dont il était le chef. Il ne l'a pas caché récemment dans un discours où il a laissé percer quelque amertume. Avant M. Canovas, le chef des libéraux, M. Sagasta, était tombé par les mêmes raisons, par l'incohérence et les divisions de son propre parti. Il revient aujourd'hui aux affaires, ramené moins par un mouvement sensible d'opinion que par l'impuissance de ses adversaires. Réussira-t-il mieux cette fois que dans ses précédens

ministères ? C'est là justement la question ; c'est le problème constitutionnel de l'Espagne, depuis si longtemps ballottée entre toutes les influences, entre tous les partis, quand ce n'est pas entre toutes les révolutions.

Assurément, M. Sagasta, qui paraît avoir été un peu surpris par les évènements et a été peut-être ramené au pouvoir plus tôt qu'il ne l'aurait voulu, M. Sagasta a fait ce qu'il a pu pour reconstituer un ministère libéral suffisant. Il n'a même pas trop distingué entre ceux qui sont restés ses amis et ceux qui s'étaient séparés de lui. Il a appelé au ministère des hommes désignés par leur position dans le parti libéral, par leur notoriété ou par leur passé : le marquis de La Vega y Armijo aux affaires étrangères, le général Lopez Dominguez à la guerre, M. Gamazo, qui est un économiste sévère, aux finances, M. Moret, connu pour son éloquence, M. Venancio Gonzalez, M. Montero Rios. Il ne s'est pas borné à choisir ses collaborateurs dans toutes les nuances libérales ; il est allé plus loin, il n'a point hésité à rechercher sinon la coopération ou l'appui direct, du moins la neutralité de l'éloquent et loyal Castelar, qui a toujours refusé de se confondre avec les républicains fédéralistes ou révolutionnaires. Entre tous ces hommes, la difficulté n'est pas pour aujourd'hui ni pour demain. Ils étaient d'accord sur les conditions générales de la politique, et leur premier acte était tout indiqué : ils devaient inévitablement demander à la reine régente une dissolution des Cortès, des élections nouvelles. C'est ce qui a été fait ! Les élections se feront au mois de mars. D'ici là on a le temps de s'y préparer. C'est l'affaire du ministre de l'intérieur, et le cabinet Sagasta, comme tous les cabinets qui font des élections au-delà des Pyrénées, aura sa majorité, c'est on ne peut plus vraisemblable. Jusque-là rien de mieux ! Il n'y a pas cependant à se faire illusion. Ce n'est pas précisément dans le combat, dans les élections qu'on se divise en Espagne ; c'est au lendemain de la victoire, après les élections, dans le parlement où ne tardent pas à se réveiller toutes les rivalités, toutes les incompatibilités d'humeur et de caractère. Voilà toute la question ! Le ministère de M. Sagasta échappera-t-il longtemps à cette fatalité des divisions sous laquelle est tombé le ministère conservateur de M. Canovas ?

On ne gouverne pas facilement à Madrid pas plus qu'ailleurs. Le nouveau ministre des finances, M. Gamazo, et quelques autres ministres, par mesure d'économie, ont voulu tenter quelques réformes ; ils ont commencé par des épurations ou des éliminations de personnel, et naturellement c'est toute une armée de mécontents qui se forme déjà contre eux, qui les harcèle de sa bruyante opposition ; mais ce n'est point là encore ce qu'il y a de plus sérieux, de plus menaçant. Entre tous ces hommes qui composent le nouveau cabinet de M. Sagasta, il y a d'anciens, de vifs dissidents qui se sont manifestés

plus d'une fois : dissentimens entre les libéraux avancés et les libéraux plus modérés, entre les protectionnistes à outrance, comme M. Gamazo, et les défenseurs d'une certaine liberté commerciale, comme M. Moret, entre les partisans des économies et ceux qui se refusent à réduire les dépenses de l'armée ou de la marine. Si habile tacticien qu'il soit, M. Sagasta, dans sa carrière ministérielle d'il y a quelques années, n'a pas toujours réussi à concilier tous ces dissentimens, et il est allé de crise en crise. Réussira-t-il mieux aujourd'hui ? De là dépend l'avenir du nouveau ministère libéral à Madrid.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La grande baisse de la rente française, de 97.50 à 93.50, s'est faite dans les quinze jours qu'a duré l'interrègne parlementaire, c'est-à-dire du 26 décembre au 10 janvier. Au moment même où un vote de confiance donné au ministère, et la séparation des chambres, semblaient ouvrir une période de calme relatif dont la Bourse pouvait profiter pour se remettre des émotions qui l'avaient agitée depuis le commencement du mois, des ventes considérables de rente 3 pour 100 accrurent encore le trouble et marquèrent le début d'une campagne générale de baisse. La rente fut compensée fin décembre à 95.90 et perdit encore plus de deux unités dans la première semaine de janvier.

Rien, au dehors, ne justifiait la dépréciation qui se produisit dans ce court intervalle sur les cours de nos fonds publics, de la plupart des fonds internationaux et d'un grand nombre de valeurs. L'argent, malgré les besoins habituels de fin d'année, était extrêmement abondant. Contrairement à des rumeurs mises en circulation pour faire le jeu des baissiers, les retraits de dépôts aux caisses d'épargne ne dépassaient point la proportion normale, et l'on apprenait, dès le 2 janvier, par la publication mensuelle du relevé des opérations de la Caisse des dépôts et consignations, que cet établissement avait pu consacrer en décembre, en dépit de la crise politique, de l'émoi de la chambre, du désarroi gouvernemental et de l'ajournement du budget, un capital de 36 millions de francs à des achats de rentes.

Le terrain était donc bien préparé pour une reprise, vers le 8 jan-

vier. Toutes les exécutions que la liquidation, faite en baisse, avait rendues nécessaires, étaient terminées; la place était déblayée. Le public capitaliste, loin de s'abandonner à la panique, ne songeait qu'à profiter des bas cours, ainsi que l'indiquait l'importance des achats au comptant. La reprise attendue a eu lieu le jour même de la rentrée des chambres et de l'ouverture du procès de Panama, alors qu'un ancien ministre venait d'être mis en arrestation, que la chambre allait enlever la présidence à M. Floquet et que le ministère donnait sa démission, pour se reconstituer, en abandonnant trois de ses membres, MM. de Freycinet, Loubet et Burdeau.

Une hausse de plus d'un point sur la rente, de 93.70 à 94.80, a pu paraître illogique, se produisant au milieu d'un tel concours d'incidents propres à redoubler les inquiétudes politiques. Mais elle répondait à une situation de place complètement transformée. Les capitaux se retrouvaient en face de positions prises à la baisse sur toute la ligne et le moindre effort suffisait pour déterminer un puissant courant de rachats.

Aujourd'hui, le 3 pour 100 est établi un peu au-dessus de 95 francs, l'amortissable à 96 francs, le 4 1/2 à 106 francs environ. C'est exactement la situation du marché de nos rentes, il y a un an, avant les exagérations haussières qui portaient six mois plus tard le 3 pour 100 au pair. Les obligations de chemins de fer et du Crédit foncier, les actions de nos grandes compagnies, les fonds russes, nos grandes valeurs industrielles, ont opéré un mouvement en arrière parallèle à celui de la rente 3 pour 100. Or les titres que nous venons d'énumérer sont, de toute évidence, ceux que recherche actuellement la masse des capitaux disponibles, masse sans cesse grossissante, qui considère ces placements comme les plus sûrs, et à laquelle depuis longtemps on n'en n'offre plus qui aient le don de la séduire.

Il y a donc bien des présomptions en faveur d'une amélioration graduelle des cours. Des incidents politiques nouveaux, ou l'aggravation de ceux qui ont déjà produit leur effet, pourront enrayer le mouvement, déterminer même, aux momens les plus inattendus, des retours en arrière brusques et temporaires. Mais une dépréciation plus forte, lente et progressive, n'aurait point de raison d'être, si le ministère actuel réussit à vivre, si l'opinion publique garde son sang-froid devant les tentatives que fera la presse pour multiplier les scandales, et si la chambre, laissant l'affaire de Panama à la justice qui s'en est saisie, s'occupe avec suite des deux budgets qu'elle a à régler et des lois d'affaires qui lui restent à voter avant la dissolution.

On a déjà pu noter que, dans tout le cours de la crise, un de nos fonds nationaux, le 4 1/2 pour 100, a présenté la plus remarquable fermeté. Il est même en hausse aujourd'hui sur les prix cotés, alors que le 3 pour 100 était encore au pair. Ce fonds a bénéficié de très

importantes opérations d'arbitrage, fondées sur l'improbabilité d'une conversion au cours de l'année 1893.

Parmi les fonds étrangers, les titres de la dette égyptienne ont été à peine effleurés; de même le 4 pour 100 hongrois, soutenu par les grandes maisons de Vienne qui doivent prendre part aux emprunts de conversion des dettes 5 pour 100; de même encore les actions des Chemins autrichiens et celles du sud de l'Autriche et en général toutes les valeurs austro-hongroises. Parmi nos valeurs industrielles, très peu ont été fortement atteintes.

La rente italienne a baissé, après le détachement de son coupon trimestriel, jusqu'à 89.50, mais n'a pas tardé à se relever au-dessus de 90 francs. Les recettes des douanes en Italie présentent un excédent de 13 millions pour le premier semestre de 1892-93 sur la période correspondante de l'année précédente. Le change reste tendu à 104 francs.

Les fonds russes n'ont pas baissé de nouveau depuis le 1^{er} janvier, ou tout au moins ont regagné ce qu'ils avaient momentanément perdu. La fermeté du rouble à Berlin laisse même l'emprunt d'Orient avec une avance de plus d'une demi-unité à 66.10.

L'importance considérable qu'ont prise les placemens français en fonds russes de toutes catégories dans ces dernières années donne un grand intérêt aux publications périodiques du ministère des finances à Saint-Petersbourg sur la situation budgétaire de l'empire, l'état des recettes et des dépenses à la fin de chaque mois, le rendement de telles et telles catégories d'impôts. Les derniers renseignemens ainsi portés à la connaissance du public sont du caractère le plus satisfaisant. Les énormes sacrifices imposés par la mauvaise récolte et par l'épidémie cholérique se couvrent peu à peu, le déficit diminue, les impôts donnent plus, et l'équilibre se rétablit entre les ressources et les besoins.

Une forte spéculation à la hausse sur les valeurs ottomanes a dû se liquider à la fin de décembre et dans les premiers jours de janvier; un recul assez vif s'en est suivi, mais déjà la baisse est en partie effacée. Le 1 0/0 série D a fléchi au-dessous de 21 francs, mais s'est relevé bientôt au-dessus de ce cours; l'obligation des Douanes et la Priorité se sont tenues avec quelques fluctuations à 457.50 (ex-coupon de 12.50) et 425 francs; la Banque ottomane a baissé de quelques francs à 568.75. En Espagne, le change a été porté de 17 à 18 0/0. Toutes les réformes financières sont ajournées, le Trésor vit au jour le jour, et la Banque d'Espagne ne cesse d'accroître la circulation fiduciaire sans que l'encaisse métallique s'augmente proportionnellement. Le crédit du royaume souffre d'un tel laisser-aller, la rente Extérieure a perdu le cours de 60 francs après le détachement du coupon trimestriel et s'est négociée un jour ou deux entre 59 et 59 1/2. L'amélioration générale

l'a relevée à 60 francs. Le Portugais a oscillé de 21 1/2 à 22 1/2. Le gouvernement de Lisbonne déclare aujourd'hui définitive la réduction des deux tiers des coupons qui, jusqu'ici, n'était que provisoire. Le discours du trône lu aux Cortès le 2 janvier n'a touché qu'en termes très vagues à la question financière.

Le marché de Londres, après avoir pendant deux mois salué avec enthousiasme une espérance de relèvement financier dans la République Argentine, a été rendu à son ancien pessimisme par divers incidens, le singulier rapport du ministre des finances, M. Romero, sorte de programme officiel de répudiation des engagements de la République, la démission de l'agent financier de l'État argentin à Londres, docteur Plaza, et l'insurrection de la province de Corrientes. Il est vrai que cette insurrection est aujourd'hui réprimée, et que le rapport de M. Romero n'est peut-être qu'un ballon d'essai.

Le dernier bilan de la Banque de France, publié jeudi 12, donne les chiffres suivans ; encaisse métallique, 2,958 millions ; billets au porteur en circulation, 3,473 millions. La loi du 30 janvier 1884 fixe à 3,500 millions la limite d'émission de ces billets. La limite était atteinte, à 27 millions près, au moment de l'établissement du bilan, et pouvait ou a dû l'être complètement quelques heures après. A cette situation singulière qui met la Banque dans l'impossibilité de donner des billets au public, le remède est bien simple : un projet de loi présenté par le ministre des finances à la chambre et voté d'urgence par le parlement, élevant à 4 milliards la limite d'émission. Le gouvernement hésite, l'opposition d'un collègue faisant échec au ministre des finances. Dès lors la Banque ne peut plus effectuer ses paiemens qu'en or ou en écus de 5 francs, ce qui peut devenir une gêne énorme pour les gros paiemens. Le public est officiellement prévenu qu'il en est ainsi depuis le 12 courant. Le Crédit foncier, très attaqué par un parti de baissiers, a fléchi de 995 à 890, mais s'est relevé à 950. Les obligations sont restées fermes. La Banque de Paris a reculé de 645 à 595 et finit à 620 ; le Comptoir national d'escompte, offert de 490 à 465, a repris à 486.25. Le Crédit lyonnais perd une vingtaine de francs à 736.25.

Le marché des actions de chemins de fer a été assez agité, mais les derniers cours ont effacé toute la baisse des journées précédentes. Le Suez a fait fort bonne contenance et, déduction faite du coupon, reste au niveau du dernier cours de compensation.

Les valeurs industrielles, Gaz, Omnibus, Voitures, Nickel, Forges et Aciéries du nord et de l'est, Chargeurs réunis, etc., ont déjà repris les cours qu'elles obtenaient avant la crise.

LE

SECRET DU PRÉCEPTEUR

QUATRIÈME PARTIE (1).

XV.

Je quittai la Champagne vers le milieu d'octobre, après que Sidonie m'eut fait prendre le double engagement de lui écrire une fois chaque semaine et de retourner au premier printemps passer un grand mois à Mon-Désir. J'avais dû lui promettre aussi qu'en débarquant à Paris, toute affaire cessante, ma seule occupation serait de me choisir un logement avec soin et, autant que possible, dans le voisinage d'un jardin public, étant prouvé qu'un homme qui pendant deux ans a respiré beaucoup d'ozone ne saurait s'en priver tout à fait sans tomber malade.

Il m'en coûta peu de me conformer à ses prescriptions. Il me semblait dorénavant qu'être gouverné de près ou de loin par une femme est un élément essentiel du bonheur, et pour confesser mes faiblesses, si j'éprouvai quelque plaisir en revoyant Paris, que je n'avais pas habité depuis longtemps, c'est que Paris est de toutes les capitales de l'Europe celle qui ressemble le plus à une de ces jolies femmes

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1892, du 1^{er} et du 15 janvier 1893.

dont la figure nous séduit moins encore que la douceur de vivre avec elles. Au reste, il ne tenait qu'à moi de me loger à ma guise. M. Brogues s'était montré libéral jusqu'à l'excès, il m'avait forcé la main, et j'arrivais avec douze mille francs dans ma poche. C'en était assez pour pouvoir attendre et pour avoir droit à un peu d'ozone. Je trouvais à un cinquième étage de la rue Médecis un appartement de quatre pièces, où nous étions à l'aise, mes livres et moi. Mes fenêtres et mon balcon donnaient sur le jardin du Luxembourg, que j'ai toujours aimé ; mais les imaginations malades ne guérissent pas en un jour, et à de certaines heures, il m'aurait plu davantage si j'avais pu remplacer ses arbres et ses statues par des cepes et des échalas.

Pendant deux mois, je me condamnai à une étroite réclusion et je travaillai avec acharnement. J'avais achevé le premier volume de mon gros livre ; il ne me restait plus qu'à le revoir, à le mettre au net, c'est dire qu'il me restait beaucoup à faire. Je travaillais le jour, je travaillais la nuit. Quand je crus pouvoir déclarer, comme l'Éternel, que mon ouvrage était fini et que j'en étais content, je m'échappai de ma prison, je fis sans plaisir de nombreuses visites, pour renouer d'anciennes relations, pour me rappeler au souvenir des gens qui pouvaient m'être utiles. Mes anciens maîtres me reçurent avec plus de politesse que d'empressement. L'Université est une maîtresse jalouse, qui ne pardonne pas les infidélités. J'en avais usé trop cavalièrement avec elle, et elle me fit sentir qu'elle n'aimait pas les précepteurs, que, si ce métier m'agréait, j'étais libre de le faire jusqu'à ma mort. Mais je trouvai ailleurs plus de secours. Un éminent helléniste, M. Linois, membre de l'Académie des inscriptions, m'accueillit paternellement. Depuis longtemps il me voulait du bien. On n'écrit pas une histoire de la philosophie arabe sans s'occuper beaucoup d'Aristote, et M. Linois connaissait son Aristote comme personne. Je l'avais souvent consulté, et son obligeance n'avait jamais été en défaut. Il s'intéressait vivement à mon travail ; il aimait, disait-il, les choses bien faites, et il rangeait ma thèse de docteur au nombre des choses très bien faites. Cet helléniste n'était pas seulement un savant distingué, d'une complaisance à toute épreuve ; il avait le cœur chaud et les bras longs. Il se remua, il s'intrigua, et un matin, il gravit mes cinq étages pour me dire :

— L'affaire est dans le sac. Vous n'aurez que la peine de porter votre copie à l'Imprimerie nationale, votre livre paraîtra dans les meilleures conditions, et vous deviendrez un grand homme sans déboursier un sou.

Ce matin même, j'avais reçu de Mon-Désir deux lièvres et deux faisans dans une bourriche, accompagnée d'un caisson contenant

douze bouteilles de vin de Champagne, non de l'excellent vin que M. Brogues fabriquait pour le commerce, mais de celui qu'il appelait le jus naturel de ses vignes, vrai nectar qu'il réservait pour son usage particulier. J'invitai à dîner cinq ou six de mes anciens camarades d'école, et nous pendîmes la crémaillère. Ils étaient tous casés, ils semblaient satisfaits de leur sort et de leurs perspectives d'avenir; ils ne laissèrent pas de trouver ce soir-là que le métier de précepteur de jeunes filles, dont ils n'avaient jamais ouï parler jusqu'alors, avait du bon. Ils firent fête à l'incomparable vin du propriétaire, et quand nous nous séparâmes, l'aube blanchissait déjà la façade du palais du Luxembourg. Deux heures auparavant, il avait été décidé que tout être pensant avait un secret, que chacun de nous dirait le sien, et chacun raconta une histoire plus ou moins édifiante. Quand vint mon tour, je déclarai que je n'avais jamais eu, que je n'aurais jamais de secret, que j'étais né pour garder à titre de dépôt celui des autres. On eut beau me presser de questions, me larder d'épigrammes, me mettre à la torture, on ne put m'arracher un mot. Je n'ai pas le vin bavard.

Monique ne m'avait pas écrit une seule fois, Sidonie au contraire m'écrivait chaque semaine à jour fixe; les besoins de l'esprit sont permanens, la vie du cœur est un va-et-vient perpétuel. Les lettres de la jeune souveraine de Mon-Désir étaient fort affectueuses et souvent fort intéressantes, mais je les trouvais parfois un peu longues. Il y avait toujours quelque question d'histoire littéraire, d'économie domestique, ou de morale transcendante qui lui paraissait l'affaire la plus essentielle du monde; elle en discourait copieusement, et je devais répondre point par point. En revanche, elle s'étendait peu sur d'autres sujets dont j'étais plus curieux, et quand elle m'avait dit: « Niquette se porte bien et vous envoie ses meilleures amitiés, » c'était tout.

— Et cette Niquette, demandera-t-on, y pensiez-vous souvent? J'y pensais continuellement; quelles que fussent mes occupations, elle se jetait à la traverse. Toutefois il me semblait à de certains momens que son obsédante image commençait à s'effacer, qu'il y avait un immense espace entre nous; cette petite fille, devenue la femme de M. Monfrin, ne m'apparaissait plus que dans un lointain obscur, toute petite et un peu vague, et je me flattais d'être en voie de guérison. Mais à d'autres heures, elle était tout près de moi, elle me regardait les yeux dans les yeux, je sentais son souffle effleurer mon front penché sur un livre, et elle me disait: « Quand on m'aime, c'est pour toujours. »

— Et les chères, les précieuses reliques que vous aviez rapportées d'une chambre en désordre, qu'en faisiez-vous? — Un jour

que M. Linois était venu me voir, ayant fouillé vainement dans mes paperasses pour y retrouver une note que je désirais lui montrer, je me souvins qu'elle était restée dans une de mes malles. Je passai dans une petite pièce de décharge, où il me suivit. Tout en causant avec lui, agenouillé devant ma malle, j'en soulevai le couvercle, et le premier objet qui s'offrit à sa vue comme à la mienne fut une petite mule, bordée de duvet de cygne, que je croyais à tort avoir enfouie sous un tas de papiers et de chiffons. Les hellénistes sont de tous les savans ceux qui aiment le plus à rire.

— Elle est miraculeusement petite, me dit-il d'un ton gouailleur. C'est vraiment la pantoufle de Cendrillon.

Je me sentais rougir jusqu'au blanc des yeux; je lui expliquai, en baissant la tête, qu'un jour, en voyage, il y avait cinq ou six ans de cela, j'avais ramassé cette chaussure microscopique dans une chambre d'hôtel où quelque charmante inconnue l'avait sans doute oubliée, et que je la conservais comme une curiosité. Il aurait dû m'en croire, mais non-seulement les hellénistes sont malins, ils croient difficilement.

— Vous allez faire le tour de Paris, reprit-il, cette pantoufle à la main, jusqu'à ce que vous ayez retrouvé le pied mignon, capable de la chausser.

— Qu'Avicenne et Averroès, lui repartis-je, soient servis les premiers! J'attends pour me mettre à la poursuite de mon inconnue que mon gros livre ait paru.

— A la bonne heure! s'écria-t-il. Je constate avec plaisir que les philosophes ne sont jamais qu'à demi fous.

Peut-être avait-il raison. Hélas! c'est assez d'une demi-folie pour faire le malheur d'un philosophe.

Le 1^{er} avril 1889, Sidonie m'écrivit pour me rappeler ma promesse et m'annoncer que j'étais attendu à Mon-Désir, que ma chambre était prête. Je m'empressai de la remercier et de lui exprimer mon chagrin de ne pouvoir me rendre à sa gracieuse invitation. J'alléguai des affaires pressantes qui me retenaient à Paris, mon livre dont l'impression était commencée, et toutes les raisons que peut donner un homme qui les dit toutes, hormis la vraie. Dans le fait, je n'avais pour le moment d'autre occupation que de corriger mes épreuves, et rien ne m'empêchait de les corriger en Champagne.

Trois jours plus tard, je reçus un billet qui n'était pas de la même main, et qui disait ceci :

« Qu'est-ce donc qu'un bon chien qui ne vient pas quand on l'appelle? Vous êtes la seule personne à qui je peux tout dire, et j'ai des confidences à vous faire. J'entends vous montrer mon

aimable intérieur et vous expliquer que mes ennuis domestiques ne dépassent pas ce que ma philosophie naturelle peut supporter, et vous savez que je n'en aurai jamais d'autre, la vôtre n'étant pas à l'usage de mon faible cerveau. Sidonie prie et demande ; si forte qu'elle soit en matière de méthodes, ce n'est pas la bonne. Moi, je veux et je commande. Arrivez bien vite ; j'ai besoin de vous voir et de me disputer avec vous. »

Je passai toute une après-midi à arpenter le jardin du Luxembourg et l'avenue de l'Observatoire, allant et revenant cent fois de la statue de Clémence Isaure à la fontaine de Carpeaux, et plus le bon chien réfléchissait, plus il se confirmait dans la résolution de rester où il était. Je commençais à me rétablir, à guérir ; les convalescens doivent se garder des rechutes, qui souvent sont mortelles. J'écrivis le soir à Monique, et je lui signifiai dans un style net et incisif que j'étais dans l'impossibilité absolue de quitter Paris. Je sortis pour porter ma lettre à la boîte ; au moment de l'y mettre, je la remis dans ma poche, et le lendemain matin, j'étais en route pour Épernay. De station en station, je chantais la palinodie. Je me disais qu'il faut être bien lâche pour fuir les vains périls, pour se forger des craintes imaginaires, que sûrement Monique avait beaucoup changé depuis son mariage, qu'elle n'était plus telle que je l'avais laissée, telle que je la voyais, que le fantôme adoré s'était évanoui, que je serais tout surpris en me retrouvant auprès d'elle d'avoir été fou ou à demi fou, que mon amour se convertirait en une tranquille amitié, que je reviendrais de là-bas sain et gaillard. Quand on veut savoir les vraies raisons qui font agir un homme, il faut les chercher très près de la nature. La vérité est que j'avais besoin de revoir son visage, d'entendre de nouveau le son de sa voix, comme un homme qui a faim a besoin de manger, comme celui qui a soif a besoin de boire... J'avais donc oublié le vieux poète qui mourait de soif auprès d'une fontaine !

J'avais envoyé une dépêche ; je trouvai à la gare d'Épernay Sidonie et le même break qui jadis nous avait transportés à Bussigny.

— Je suis un peu jalouse, me dit-elle ; Niquette a décidément plus d'empire sur vous que moi.

— Vous vous trompez ! Je n'attendais pour partir qu'une seconde lettre, et si vous étiez revenue à la charge, vous auriez, comme elle, fait violence à ma sagesse.

— Quoi qu'il en soit, nous vous tenons, nous ne vous lâcherons pas de si tôt. Mais je vous préviens qu'aujourd'hui je vous garde tout entier pour moi ; vous ne verrez ma sœur que demain.

Contrairement à ses habitudes, M. Brogues était resté le matin à Mon-Désir pour me recevoir. Je ne lui avais jamais trouvé le teint

si frais, si reposé. Il n'avait plus personne à surveiller; sa femme, en l'abandonnant, l'avait délivré de soucis, de soins, d'inquiétudes continuelles et d'un rongement d'esprit, qui à la longue, comme il le disait, aurait fini peut-être par altérer sa santé. Quoiqu'il vînt d'entrer dans sa soixante-troisième année, il me parut rajeuni. Il me vanta lui-même les agrémens de sa nouvelle situation et les rares qualités de sa fille. Il me dit qu'elle était une incomparable maîtresse de maison, qu'elle avait la main à la fois ferme et douce, qu'elle pensait à tout et trouvait du temps pour tout, qu'il s'était déchargé sur elle de toute sa comptabilité de ménage, que depuis « son heureux accident, » comme il l'appelait, il était servi au doigt et à l'œil, qu'il n'avait plus besoin de gronder, et il en prit occasion pour se féliciter de la salutaire influence qu'un précepteur d'élite avait exercée sur ses filles. Je lui répondis qu'il me faisait trop d'honneur.

— Permettez, me dit-il, vous avez réussi à régler, à affermir, à perfectionner ces raisons de femmes, et c'est la raison des femmes qui fait le bonheur des familles, et voilà pourquoi à Beauregard comme à Mon-Désir tout marche à merveille.

Quand il nous eut quittés après le déjeuner pour aller à ses affaires, Sidonie me demanda si je la trouvais changée.

— Que vous dirai-je? lui repartis-je. Je crois découvrir en vous une nuance de majesté de plus. On reconnaît tout de suite, en vous voyant, une personne appelée à conduire un gros ménage et constituée en dignité.

Mon compliment lui fut agréable, il ne lui déplaisait point d'être majestueuse.

— Je crois qu'en effet, me dit-elle, je m'acquitte avec quelque succès de mes nouvelles fonctions, et je crois aussi que ce genre d'activité me convient tout à fait, que c'est une hygiène dont je me trouve bien. J'avais un goût trop prononcé pour les théories et trop de mépris pour certains détails; j'ai été obligée malgré moi de devenir très pratique. Notre premier devoir est de réagir contre nous-mêmes. Il faut tour à tour satisfaire ses goûts et les combattre. Quand j'ai réagi, je me sens mieux portante et plus heureuse.

Elle s'étendit sur ce sujet, sans s'apercevoir que, tout en méditant des théories, elle se donnait le plaisir d'en faire une, et qu'au surplus, elle ne se mortifiait point en administrant son petit royaume, qu'elle avait l'instinct, le génie du commandement, et que, si sa maison était bien tenue, c'est qu'on fait bien ce qu'on fait avec joie. Mais il lui plaisait de croire que ses nouvelles vertus lui coûtaient beaucoup, et je la laissai dire. Qu'elle eût

tort ou raison, elle était toujours sincère, et ses dissertations ne m'ennuyaient point ; la sincérité n'ennuie jamais.

Je réussis pourtant à l'interrompre et à lui demander des nouvelles du jeune ménage.

— Voilà six mois qu'ils sont mariés, lui dis-je. S'entendent-ils ? Votre père m'assure que tout marche à merveille.

— Il aime à le croire, me répondit-elle en secouant la tête, et je me garde bien de le déromper ; ce n'est pas à dire que les choses aillent mal, mais elles pourraient aller mieux. C'est la faute de Niquette. Mon beau-frère est un homme excellent, distingué, un homme de forte vie intérieure.

C'était une de ses expressions favorites, et elle n'estimait que les gens qui ont une « forte vie intérieure. »

— Quand on le pratique, qu'on l'approfondit un peu, continuait-elle, on découvre qu'il sait beaucoup de choses. Tous les dimanches nous herborisons ensemble, ce savant botaniste et moi, et vous ne sauriez croire quel plaisir j'y prends. Je conviens qu'il a l'humeur grave, qu'il est peu démonstratif. Je suis persuadée que dans le fond il adore ma sœur ; mais elle trouve sans doute qu'il ne le dit pas assez ou qu'il le dit mal. Elle lui reproche sa froideur et de ne savoir ni se fâcher ni rire.

— Elle s'y prend mal pour le faire rire, lui dis-je. Reprocher à un homme qu'il ne rit pas est un moyen sûr de le rendre maussade.

— Il ne l'est jamais, et il ne tiendrait qu'à elle d'être dès aujourd'hui parfaitement heureuse. Mais elle a toujours été plus disposée à désirer ce qu'elle n'a pas qu'à sentir le prix de ce qu'elle a. Le mariage ne l'a pas mûrie aussi vite que je l'espérais, la métamorphose est lente à se faire. N'est-il pas souverainement déraisonnable de vouloir cueillir des oranges sur un pommier ?

Il lui paraissait tout naturel que les autres se contentassent d'un bonheur au rabais, elle était plus exigeante pour son propre compte, et je me disais que, si elle-même ne se mariait pas, c'est que non-seulement elle dédaignait les pommiers, mais qu'elle n'avait pas encore trouvé d'oranger dont les fruits lui semblassent dignes d'être offerts à une sultane. Je gardai ma réflexion pour moi, et je lui demandai comment vivaient ensemble la belle-mère et la bru.

— Couci-couci, et c'est en cela surtout que Niquette se montre déraisonnable. Assurément cette Anglaise n'est pas toujours commode ; elle a de la raideur, de l'orgueil, beaucoup de préjugés ; mais après tout on peut s'entendre avec elle, et dès les premiers jours ma sœur n'a rien fait pour se concilier ses bonnes

grâces. A bon chat bon rat, telle a été sa devise, et le rat et le chat disputent trop souvent sur des misères, sur la pointe d'une aiguille. Ce qui prouve que M^{me} Isabelle se laisse facilement apprivoiser, pourvu qu'on lui témoigne quelques égards, c'est qu'elle m'a prise en affection, qu'elle est pleine d'attentions pour moi et m'attire sans cesse auprès d'elle.

— Cela ne m'étonne pas, lui repartis-je; vous n'avez pas à régler avec elle des questions de partage et des conflits d'autorité, tandis qu'elle en veut peut-être à sa bru de lui avoir pris son fils.

— Et pourtant, répliqua-t-elle, il a montré dans cette affaire autant de bon sens que de cœur. Il avait fait à sa mère la concession de ne pas s'éloigner d'elle après son mariage; mais il a désiré et obtenu que les deux ménages fussent distincts. Le château est grand, comme vous savez; M^{me} Isabelle continue d'habiter l'aile droite, les nouveaux mariés se sont installés dans l'aile gauche, et de part et d'autre, on a son salon, sa salle à manger; tout au plus s'invite-t-on quelquefois à dîner. Le parc seul est commun. Je vous répète que Louis est admirable. En revenant de sa fabrique, il appartient tout entier à sa femme, et chaque soir, à dix heures, il va faire une visite à sa mère, qui se couche tard. De quoi pourraient-elles se plaindre l'une et l'autre, si elles étaient raisonnables?.. N'allez pas prendre cette affaire au tragique, ajouta-t-elle. Je suis intimement convaincue que tout finira par s'arranger, que le jour de la raison viendra, que Niquette apprendra à se défier de ses premières impressions, de son premier mouvement, à réagir contre elle-même. Réagir, réagir! tout est là... Mais nous perdons notre temps. J'ai beaucoup de choses à vous montrer. Si vous croyez retrouver Mon-Désir tel que vous l'aviez laissé, vous vous trompez bien; j'y ai fait quelques changemens et vous m'en direz votre avis.

J'admirai les miracles qu'opère le sentiment de la propriété. Depuis qu'elle était devenue la maîtresse de Mon-Désir, elle s'intéressait passionnément à une foule de détails qui jadis la laissaient fort indifférente. Elle me promena dans tout le parc; elle avait rectifié des allées et fait abattre des arbres, éclaircir des taillis pour ménager des échappées de vue. Elle avait agrandi le jardin et en avait modifié la distribution. Elle me fit visiter toute la maison, de la cave au grenier et des cuisines jusqu'aux chambres des domestiques. Elle entendait que dans son royaume tout portât sa marque, et partout elle avait trouvé quelque chose à faire, en s'inspirant de ses idées particulières sur l'hygiène et le confort. Enfin, elle me mena voir un poulailler tout neuf, qui dans son genre, pour employer son expression, était « le dernier mot du

progrès. » Elle avait eu à ce sujet une longue correspondance avec un agronome de l'Institut.

— C'est ma plus grosse dépense, me dit-elle, mais mon père l'a approuvée. Ce poulailler m'a coûté deux mille francs environ. Aussi, vous le voyez, c'est tout ce qu'il y a de plus nouveau, de plus moderne.

— Tranchons le mot, lui dis-je en riant, c'est un poulailler méthodique et vraiment scientifique. Vos œufs en sont-ils meilleurs?

— Moquez-vous! Mes œufs sont exquis et mes poules pondent plus souvent. Quoi qu'en puisse dire Niquette, les poules elles-mêmes sentent le prix de la méthode.

Si elle ne m'ennuyait jamais, elle me fatiguait quelquefois. Après la longue promenade qu'elle m'avait fait faire, après les longues explications qu'elle m'avait données, après quatre heures de causerie ininterrompue, je sentais le besoin de prendre un peu de repos. Mais la fatigue est une sensation qu'elle n'avait jamais éprouvée et qu'elle ne comprenait pas chez les autres. Au moment où je me disposais à la quitter pour me retirer quelques instans dans ma chambre :

— Nous avons encore deux heures à nous avant le dîner, me dit-elle. Laissez-moi le temps d'écrire mon menu ; je reviens dans trois minutes, et nous lirons ensemble de l'arabe. Ce sera délicieux.

Je me résignai. Pendant deux heures, nous lûmes et commentâmes le Coran, et comme elle s'y attendait, je m'étonnai de ses progrès.

Cette infatigable égotiste n'était pas une égoïste. Certaine du plaisir que j'aurais à revoir l'abbé Verlet, elle lui avait dépêché un exprès pour l'informer de mon arrivée et l'inviter à dîner. Il ne se fit pas prier pour venir. Entre la poire et le fromage, M. Brogues, qui, tout en faisant grand cas de lui, s'amusait à le taquiner, lui exposa une fois de plus sa théorie sur l'éducation des femmes et sur la nécessité de fortifier leur raison.

— Eh! oui, dit l'abbé, c'est une bien belle chose que la raison ; encore faut-il savoir la manière de s'en servir, et je connais des gens qui ne s'en servent que pour déraisonner. Croyez-moi, c'est une pauvre espèce que le genre humain. Les vieilles croyances ne sont à vos yeux que des superstitions. Soit! mais, de grâce, laissez à mes paroissiennes leur bourrelet et leurs lisières. Par quoi les remplaceraient-elles?

— Par des principes, lui répondit Sidonie avec un sourire olympien, par des connaissances...

— Ah! mademoiselle, interrompit-il, elles ne sont que trop disposées à en faire de mauvaises.

— Plus les femmes croîtront en sagesse, poursuivit-elle sans s'émouvoir de sa plaisanterie, plus elles se respecteront elles-mêmes, et le respect de soi-même est toute la morale.

— Bravo, ma chère ! s'écria M. Brogues. Qu'avez-vous à répondre, monsieur le curé ? Elle vous a interloqué.

— J'en conviens, fit-il, mais ce n'est pas son argument qui m'interloque, c'est son sourire et ses cheveux blonds. L'exposition du centenaire s'ouvrira dans quelques jours ; ce sera, dit-on, la plus universelle qu'on ait jamais vue. Il n'y aura pas d'industrie humaine qui n'y soit représentée, et je ne serais pas surpris qu'on y trouvât quelque part une armoire vitrée où sera exposée dans tous ses atours la jeune fille moderne. Si c'était vous, mademoiselle Sidonie, qu'on enfermât dans cette vitrine, les adversaires les plus encroûtés de l'éducation rationaliste vous rendraient les armes comme moi... Mais consentirez-vous à vous laisser exposer ?

— Je ne sais pas encore si c'est compatible avec le respect que j'ai pour moi-même, répliqua-t-elle gaiement.

En sortant de table, l'abbé prit sa revanche. M. Brogues se fit fort de le battre aux échecs, et l'imprudent fut mat en moins d'un quart d'heure.

— Ces hommes d'église ! grommela-t-il en culbutant l'échiquier. Qui s'y frotte s'y pique.

— Et c'est d'autant plus grave, lui dit l'abbé, que, s'il en faut croire un homme d'État, nous ne sommes pas des abeilles, mais des guêpes.

Il se retira de bonne heure. On voulait le ramener en voiture, il s'y refusa, et je le reconduisis à pied jusqu'aux premières maisons de son village. J'espérais le faire causer et apprendre de lui où était M^{me} Brogues, si on avait de ses nouvelles. Mais j'hésitais à l'interroger ; je craignais que l'abeille ou la guêpe ne me piquât. Par bonheur, il me prévint et me dit :

— Ce père et sa fille ont l'air de s'entendre à merveille. Cette malheureuse en s'en allant a fait deux heureux.

— Je vous prie de remarquer, lui dis-je, que c'est vous qui me parlez d'elle.

— Eh ! pourquoi n'en parlerais-je pas ? me répondit-il d'un ton vif et un peu rude. Croyez-vous par hasard qu'il m'en coûte de vous parler de cette pécheresse ? Vous figurez-vous qu'il soit au pouvoir d'une hystérique de déshonorer la religion ? Eh ! mon Dieu, oui, comme il y a de faux sages, il y a de fausses dévotes, et on l'a dit avant moi, certaines femmes deviennent superstitieuses sans devenir pénitentes, elles remplacent les abus du monde par les abus de la dévotion et d'une piété toute sensuelle, et tôt ou tard elles retournent à leur vomissement.

— Ne vous fâchez pas, mon cher abbé. Vous savez que je suis le plus tolérant des philosophes, qu'autant qu'il est possible, je comprends tout et ne méprise rien... Mais sait-on où elle s'est enfuie ?

— A Paris, à Pékin, où il vous plaira ; on n'en sait rien. Son escapade, comme vous le pensez bien, a été longtemps l'unique entretien d'Épernay et des environs. On s'interrogeait, on glosait, on s'épuisait en conjectures, en commentaires. Les uns, adoptant la version du mari, la croyaient au couvent ; les autres affirmaient qu'elle s'était sauvée avec quelqu'un. Mais qui était ce quelqu'un ? A force de chercher et de ne pas trouver, on a fini, le ciel soit loué ! par parler d'autre chose.

— Et vous-même, peut-on savoir votre opinion sur ce cas embrouillé ?

— Que vous importe mon opinion ? J'ai des raisons de croire... Il s'interrompt tout à coup, et après un silence :

— Parlons plutôt de vous. Êtes-vous guéri ?

— Ah ! vous êtes cruel. A quoi bon me rappeler qu'un jour je fus malade ? On a dit que la piqûre n'est pas dans l'épine ; la séduction des femmes n'est pas dans leurs yeux, mais dans les nôtres. Dès demain, à la clarté du soleil, vous examinerez les miens et vous les trouverez sains comme une roche. Vous aurez beau regarder jusqu'au fond, je vous défie d'y découvrir rien de suspect.

— L'autre jour, en traversant une rue d'Épernay, me répondit-il, je l'ai rencontrée et saluée. Il m'a paru qu'elle avait changé, mais je ne crois pas que ce soit à son désavantage. Vous êtes un imprudent.

XVI.

Voulant avoir son tour, Monique avait exigé que son chien passât auprès d'elle tout l'après-midi et la soirée du lendemain. J'arrivai à Beauregard un peu avant l'heure convenue ; je la trouvai assise devant une grande armoire, où elle s'amusait à peindre des fleurs et des bêtes. En m'apercevant, elle devint toute rouge de plaisir ; j'en fus d'autant plus touché qu'elle rougissait rarement. Son visage était légèrement engraisé, et ses joues ayant pris un peu plus de rondeur, ses yeux paraissaient encore plus longs et plus étroits ; à cela près, c'était bien elle. L'abbé avait eu raison de me traiter d'imprudent ; nous n'étions pas ensemble depuis deux minutes que je retombai en servitude et me repentis d'être venu. Mais je suis certain que ni mon attitude, ni mes gestes, ni ma voix, ni mes yeux ne révélèrent mon émotion. Un rôle longtemps joué

devient une seconde nature. J'avais été deux ans son précepteur, mon âme rentra sur-le-champ dans ses vieux plis, et je repris sans effort ce ton familial, à la fois autoritaire et un peu grondeur que j'avais jadis avec elle.

— Eh bien, lui dis-je, si j'en crois votre lettre, il y a dans cette maison quelque chose qui cloche, et j'arrive en rebouteur.

— Vous êtes le plus savant des chirurgiens, me répondit-elle, mais vous remettez mieux les fractures que les entorses, et jusqu'ici mes maux ne sont pas dignes d'être soignés par vous.

J'espérais qu'elle allait me faire ses confidences, elle me les fit attendre. Elle me raconta tout au long son voyage de noces, Florence, Venise et Parme, le Titien et Corrège, après quoi je dus à mon tour lui décrire par le menu mon appartement de la rue de Médicis, la renseigner sur mes occupations, sur mes plaisirs, sur les gens que je voyais. Elle me demanda où en était mon gros livre et quelles chances j'avais d'obtenir bientôt une place à mon goût. Elle poussa l'obligeance jusqu'à m'offrir de corriger pour moi mes épreuves pendant mon séjour en Champagne.

— Vous en seriez incapable, lui dis-je; elles sont pleines de citations arabes, et vous n'avez jamais voulu apprendre cette belle langue.

— On ne peut tout apprendre, répliqua-t-elle; pour le moment, j'apprends la patience... Mais si vous le voulez, nous descendrons au jardin; on y est mieux pour causer.

Ce jardin me parut majestueux, mais peu gai. Les allées étaient ratissées avec un soin superstitieux; le gazon des pelouses était tondu de près et scrupuleusement gardé contre tout mélange impur; impossible d'y découvrir une petite fleur blanche ou jaune, et j'aime assez les gazons qui ne sont pas trop propres. Je ne sais s'il y avait du parti-pris dans mon impression, les arbres, les massifs, les bosquets me semblaient aussi raides qu'une vieille Anglaise. Les plates-bandes étaient bien entretenues et richement garnies; mais j'y cherchai des rosiers sans en trouver.

— Et quand la saison des roses sera venue, me dit Monique, j'en serai réduite à en acheter. Que voulez-vous? quoi qu'elle ne manque pas d'esprit, elle n'aime que les fleurs bêtes, les tulipes, les géraniums, surtout les dahlias.

Dans sa bouche, le pronom *elle* tout court et sans plus d'explication voulait dire: ma belle-mère.

— Elle est elle-même un beau dahlia, poursuivit cette bru irrévérente, mais un dahlia miraculeux, comme il n'y en a point, un dahlia à épines et qui, insensible aux gelées, fleurit pendant tout l'hiver.

— Et au demeurant, vous entendez-vous?

— A merveille ; nous nous adorons. Un jour sur deux et toujours à la même heure, elle vient me faire une petite visite, et je la lui rends le lendemain. Nous nous disons, dans ces courtes entrevues, toute sorte de choses agréables. Elle emploie la matinée à préparer des épigrammes, de petits traits piquans, et elle me décoche ses dards l'un après l'autre ; je les ramasse, je les lui renvoie, et elle les reçoit de la meilleure grâce du monde, car elle aime à fâcher les autres et elle-même ne se fâche jamais.

Je lui demandai d'un ton préceptoral si, dès le début, elle s'était toujours montrée pacifique et conciliante, si elle ne prenait pas quelquefois l'offensive, et j'alléguai le témoignage de Sidonie qui affirmait que, dans le fond, M^{me} Isabelle était plus maniable qu'on ne le pensait.

— Ma sœur est un grand génie, me répliqua-t-elle ; mais les femmes qui savent ce qui se passe au ciel ne voient pas dans la conduite de la vie plus loin que le bout de leur nez. On lui fait beaucoup d'avances, de caresses, et elle prend ces flagorneries pour de bon argent. Elle ne se doute pas qu'on la choie, qu'on la flatte, à la seule fin de me mortifier. Croyez-moi, je ne suis pas jalouse ; je me contente de noter les intentions... Quand elle embrasse Sidonie, cela veut dire : — « Il y a dans ce monde deux sœurs qui se ressemblent bien peu. L'une est blonde, et je la trouve délicieusement jolie ; l'autre est brune, et si elle n'est pas laide à faire peur, il ne s'en faut guère. La blonde m'enchanté par sa sagesse, la brune me désolé par ses déraison, et par un cruel arrêt de la Providence, celle qui me plaît n'est pas celle que mon fils a épousée... » Mais, tenez, la voici ; c'est le jour de sa visite ; il faut que vous l'avaliez, mon bon chien.

En effet, M^{me} Isabelle traversait en ce moment la terrasse, ombrageant d'un parasol rouge sa tête nue, le menton relevé, droite comme un if, portant beau. Elle ne nous avait pas aperçus ; nous la rejoignîmes comme elle se disposait à entrer au salon.

— Ah ! vous n'êtes pas seule, ma chère ? Est-ce que je vous dérange ?

— Vous ne me dérangez jamais, madame, et, d'ailleurs, M. Tristan n'est pas un inconnu pour vous.

Elle me jeta un regard qui n'avait rien d'obligeant.

— Eh ! oui, je me remets très bien M. Tristan. Nous avons eu ensemble, il y a quelques mois de cela, une petite causerie dont j'ai gardé le plus charmant souvenir.

Elle entra, et avant de s'asseoir :

— Oh ! comme il sent l'huile ici !

— J'étais occupée à peindre cette armoire, et, jusqu'à ce jour, on n'a pas encore trouvé le secret de peindre à l'huile sans huile.

A ces mots, Monique ouvrit toutes grandes toutes les fenêtres du salon et présenta à sa belle-mère un flacon de sels.

— Aimez-vous les armoires peintes, monsieur Tristan? me demanda M^{me} Isabelle.

— Oui, madame, quand elles sont bien peintes.

— Je ne croyais pas que les armoires fussent destinées à cela.

A peine se fut-elle assise, elle tira de sa poche une lettre décachetée, qu'elle tendit à sa bru en lui disant :

— Il m'est arrivé tout à l'heure une désagréable aventure. Le facteur m'a remis cette lettre par inadvertance, et j'ai eu la sottise de l'ouvrir. J'ai cru qu'elle m'était adressée, je m'appelle comme vous M^{me} Monfrin.

— Avec cette différence que je m'appelle aussi Monique, et qu'il y a sur l'adresse de cette lettre, avant mon nouveau nom, un petit M majuscule assez distinctement écrit.

— Pardonnez-moi mon étourderie, ma chère; je suis quelquefois très étourdie. Je n'ai pas vu ce petit M, j'ai rompu machinalement le cachet, et machinalement aussi j'ai lu les premières lignes, et je regrette de tout mon cœur de les avoir lues, car elles m'ont paru fort inconvenantes, je vous le dis avec une franchise tout anglaise... Monsieur Tristan, je vous prends pour juge. Est-il convenable qu'un monsieur qui écrit à ma bru commence sa lettre par ces mots : « Mon cher petit mouton. »

— Mais je ne vois là rien d'offensant, lui dit Monique. C'est une façon de me rappeler que je suis une douce petite créature, et je suis bien aise qu'on rende justice à mes bonnes qualités... Continuez, madame; dites-nous ce qui vient après.

— Ce monsieur, paraît-il, avait passé l'hiver dans le Midi; à son retour, il a trouvé chez son concierge un billet de faire part lui annonçant que M. Louis Monfrin avait épousé M^{lle} Monique Brogues. Cette nouvelle lui a causé une vive émotion, et il s'écrie :

— « Il est donc marié, mon petit mouton ! » — Je vous assure, monsieur Tristan, que je ne le lui fais pas dire... — « Il est donc marié, mon petit mouton ! Qui diable a bien pu l'épouser ? » — Et il ajoute :

— « Si ce courageux Champenois aime la peinture, je lui ferai grâce; mais s'il empêche mon mouton de peindre, ce vilain homme aura affaire à moi. » — Là, je vous le demande, monsieur Tristan, est-il permis de parler sur ce ton à une femme qui est devenue ma bru ?

— Achevez donc, madame; récitez-nous la lettre, cela me dispensera de la lire.

— Je m'étais aperçue de ma méprise, et je ne suis pas allée plus loin.

— A vrai dire, il me semble que, dès les premiers mots, vous auriez pu vous douter...

— Vous avez raison. C'était assez du petit mouton pour m'avertir de mon erreur et me convaincre que cette épître ne m'était point adressée. J'ai passé la cinquantaine et je ne me souviens pas qu'une seule fois dans ma vie on ait pris de semblables libertés avec moi, et je n'aurais pas souffert non plus qu'un étranger qualifiât mon mari de vilain homme... Je vous prie, monsieur Tristan, vous avez travaillé consciencieusement à l'éducation de cette jeune femme, et sans doute elle vous écrit quelquefois pour vous demander des conseils. Quand vous lui répondez, quel nom d'animal lui donnez-vous ?

— Il ne m'écrit jamais, dit Monique, et jamais il ne me donne de conseils. Il me trouve parfaite.

— Et l'autre, ma chère, le malappris, l'impertinent, qui s'étonne qu'il se soit trouvé un Champenois assez courageux pour vous épouser, puis-je savoir comment il se nomme ?

— Soyez sûre que c'est un artiste, lui dis-je, et il faut pardonner beaucoup de choses aux artistes.

— C'est ainsi qu'on en use dans ce beau pays de France. Hélas ! j'ai l'esprit si étroit ! Quoi qu'on puisse me dire, je croirai jusqu'à ma mort que les artistes eux-mêmes, eussent-ils du génie, doivent respecter les convenances.

— Si vous connaissiez le mien, celui qui m'écrit, vous auriez peine à lui tenir rigueur. Il est si jeune ! Et puis, il est joli, joli ! C'est un petit blond aux grands yeux pensifs, couleur de pervenche.

Le visage de M^{me} Isabelle exprimait une si vive indignation que je craignis un instant que la chaudière n'éclatât.

— Elle se moque de vous et de moi, m'empressai-je de lui dire. Je crois le connaître, cet impertinent. Il a eu l'honneur de nous enseigner la peinture, nous avons fréquenté longtemps son atelier. Il y a deux ans, il est venu nous voir à Mon-Désir. C'est un petit homme voûté, au teint de brique, et je puis vous assurer qu'il a plus de soixante-dix ans.

M^{me} Isabelle ne roulait plus des yeux terribles ; elle avait l'air penaud. Elle eût donné beaucoup pour que le malappris eût vingt-cinq ans.

— C'est égal, reprit-elle. Vieux ou jeune, il a des façons de parler très malséantes. En conscience, ma chère, pensez-vous que jamais quelqu'un, écrivant à votre sœur, se soit permis de l'appeler son cher petit mouton ?

— Je ne saurais vous répondre, ne m'étant jamais permis de lire machinalement les lettres qu'on lui adressait.

Cette riposte déconcerta M^{me} Isabelle, qui se mordit les lèvres. Elle n'était pas femme à se résigner à ses défaites, elle s'en dédom-

mageait avec usure ; mais conservant toujours son sang-froid, elle ne se pressait point, elle savait attendre les occasions. Elle suspendit les hostilités, fit trêve aux épigrammes, radoucit sa voix, prit un air bénin, raconta avec enjouement je ne sais quelle mésaventure comique récemment survenue, qui défrayait depuis deux jours les conversations des oisifs d'Épernay. Monique restait sous les armes, et prévoyant de nouvelles attaques, se tenait prête à la parade. M^{me} Isabelle se leva pour partir ; mais avant d'ouvrir la porte, elle s'approcha de l'armoire peinte, l'examina, et du ton le plus gracieux :

— Bien que je m'y connaisse peu et que mes complimens soient sans valeur, je ne crains pas de me tromper en trouvant ces fleurs charmantes. Mais pourquoi ne peignez-vous plus que des fleurs ? Sidonie m'assure que vous avez un grand talent pour le portrait.

— Elle me flatte.

— Ah ! permettez, elle m'a dit qu'un matin vous aviez fait le vôtre, et que, selon vous, c'est votre chef-d'œuvre, mais que vous n'avez jamais voulu le montrer à personne.

A ces mots, une rougeur de honte me monta au visage, et je craignis que ces deux femmes ne lussent mon crime dans mes yeux. Heureusement, Monique ne me regardait pas, M^{me} Isabelle fut la seule à s'apercevoir de mon trouble et elle en tira de fausses conclusions.

— Je suis sûr, monsieur Tristan, que vous l'avez vu, ce fameux portrait.

Je payai d'audace, et tout en pensant au tiroir de commode où je l'avais enfermé sous clé, je lui affirmai que je ne le connaissais que de réputation.

— Les vieilles femmes sont curieuses. Ma chère, ne me ferez-vous pas le plaisir de me le montrer ?

— Impossible, hélas ! Je l'avais si bien caché qu'en revenant de mon voyage de noces, je n'ai pas réussi à le retrouver, et j'en suis fort marrie, car j'y tenais beaucoup.

— Et pourquoi l'aviez-vous caché ? Serait-il vrai, comme vous l'avez dit à votre sœur, que c'est un de ces portraits qu'on garde pour soi et qui ne sont pas montrables ?

— C'est une peinture inconvenante au dernier chef, lui repartit Monique en la narguant. Si je la retrouve et que je consente à vous la faire voir, elle ajoutera sûrement à la mauvaise opinion que vous avez de moi.

— Mais non, mais non, répondit M^{me} Isabelle, en traversant le vestibule, je n'ai pas mauvaise opinion de vous. A la vérité, je ne dirai pas, comme M. Tristan, que je vous trouve parfaite ; vous avez vos petits défauts, et je vous le donne quelquelois à entendre.

Si l'on est indulgent pour les artistes, il faut l'être aussi pour les vieilles femmes. Elles ne sont pas seulement curieuses, elles sont prêcheuses.

Elle se retourna pour tendre la main à sa bru ; et sa bru lui donna la sienne et lui dit :

— Avouez, madame, que tout en me chapitrant, en me catéchisant, vous seriez heureuse de me voir faire une sottise.

— Vous vous trompez, ma chère, répliqua-t-elle d'un ton plus belliqueux. Je n'aime que les petites, les très petites sottises, ce sont les seules qui m'amuse. Mais je me suis laissé dire que quand les petits moutons se mêlent d'en faire, elles sont grosses comme des montagnes.

Elle avait eu le dernier mot et partit enchantée. Dès qu'elle fut hors de vue, Monique pirouetta deux fois sur elle-même, en faisant bouffer ses jupes. Puis éclatant de rire :

— Vous avez pu juger de la pièce sur l'échantillon, me dit-elle. Mais si ces escarmouches ne sont pas le prélude d'une grande bataille, j'en prends mon parti ; il est bon de faire de temps à autre un peu d'escrime pour s'entretenir la main.

Une heure plus tard, M. Monfrin revenait de sa fabrique. Il apparut dans cette tenue irréprochable qui lui était ordinaire et le faisait ressembler, avait dit jadis Monique, « à un couteau tout neuf, sortant pour la première fois de sa gaine et qui n'a encore rien coupé. » Il fut charmé de me voir ; il ne le dit pas, mais ses yeux gris devinrent presque noirs, et il passa fréquemment ses deux mains sur sa longue barbe châtain clair. C'est ainsi que se manifestaient ses plus vifs contentemens. J'avais été le témoin de ses longues et difficiles poursuites et de ses heureuses fiançailles ; je lui rappelais beaucoup de souvenirs, et il en est des crises laborieuses de la vie d'où l'on est bien sorti comme des voyages d'où l'on revient sain et sauf : on oublie les mauvaises auberges, les plats manqués, les insomnies causées par les moustiques, on ne se remémore que les beaux jours.

Quelques minutes après, il avait repris son air de gravité mélancolique, et pour être juste, il faut convenir qu'on ne s'appliquait pas à l'égayer. Les petites querelles, les continuelles bisbilles de sa femme et de sa mère le chagrinaient ; tiré à deux chevaux, il s'efforçait de concilier ses devoirs et ses affections, et quoi qu'il fit, personne n'était content. Je constatai cependant que les nouveaux mariés se faisaient bon visage ; mais on aurait pu croire qu'ils avaient vécu déjà vingt ans ensemble. M. Monfrin était de ces hommes qui, soit timidité, soit par une pudeur presque virginale, n'expriment jamais que le quart de ce qu'ils sentent ; il

faut deviner le reste, et malheureusement il avait épousé une femme qui devinait plus facilement le mal que le bien.

Pendant le dîner comme après, il parla peu, mais il nous écoutait avec plaisir. Quand la grande pendule du salon eut sonné dix heures, il devint soucieux, s'agita sur sa chaise, jusqu'à ce que sa femme lui dit brusquement :

— Ne vous gênez donc pas, Louis. Il faut que toutes les créatures du bon Dieu aillent chercher leur bonheur où elles le trouvent.

— Vous savez bien, répondit-il en souriant, que si je ne pensais qu'à mon bonheur, je ne sortirais jamais d'ici.

Le compliment était gracieux et en disait dix fois plus dans sa bouche que dans toute autre ; c'était dans le fait une déclaration brûlante, mais il la prononça du même ton qu'il eût dit : « Le baromètre monte, il fera beau demain. »

— Votre mère vous attend, reprit-elle d'une voix plus douce. Vous ne craignez pas, je pense, de me laisser tête à tête avec M. Tristan.

— Je ne crains que de lui paraître impoli. Vous m'excuserez, cher monsieur ; ma mère tient à ses habitudes.

Je m'empressai de le mettre à l'aise, et il partit.

— Elle tient tellement à ses habitudes, me dit Monique, que s'il était resté une heure de plus avec nous, elle l'aurait boudé une semaine durant, et cet homme d'une forte vie intérieure, comme l'a défini quelqu'un que vous connaissez, a dans ces cas-là l'air humble et contrit d'un chien qu'on fouette. Quant à savoir ce qu'ils peuvent se dire tous les soirs et de qui ils médisent dans leurs longs bavardages, j'y renonce ; je n'ai pas l'art de faire parler les tombeaux.

— Les mères sont des mères, lui répondis-je, et vous devriez comprendre...

— J'espère, interrompit-elle en fronçant le sourcil, que vous n'êtes pas venu à Épernay pour me faire de la morale.

— Eh bien, oui, je veux vous en faire un peu. Votre mari est une vraie sensitive, et j'en suis certain, les mots piquans que vous lui lancez le blessent au vif. Sidonie me disait...

— Ah ! Sidonie par-ci ! Sidonie par-là ! Elle commence à me porter sur les nerfs, Sidonie ! Car pour parler comme elle, *primo*, elle veut que les autres s'accommodent des plats dont elle ne voudrait pas manger et qu'ils en fassent leurs délices. *Secundo*, elle se laisse tirer les vers du nez par cette femme ; quel besoin avait-elle d'aller lui parler de ce maudit portrait ? *Tertio*, elle me donne des leçons indirectes et silencieuses qui m'agacent ; elle a la fureur de faire des conquêtes, et après avoir fait celle de ma belle-mère, elle se pique de me montrer comment il faut s'y prendre

pour se gagner le cœur de mon mari... Eh! que ne l'a-t-elle épousé!

— Vous savez bien qu'elle a pour vous une chaude et sincère affection.

— Eh! oui, je le sais, mais il ne suffit pas d'aimer les gens, il faut les aimer comme ils désirent qu'on les aime.

— Mais vous-même, s'il vous plaît...

— Permettez, ma belle-mère, ma sœur, je sers tout le monde à son goût, et croyez bien que le genre de sentiment que j'ai pour Louis suffit absolument à son bonheur. Dès le lendemain de notre mariage, nous avons l'un pour l'autre tout le charme d'une vieille habitude.

Puis s'échauffant par degrés :

— Mon Dieu! oui, je l'aime, je l'aime, je répéterai le mot dix fois pour me le faire entrer dans la tête, mais je n'en suis pas amoureuse. Je ne m'y suis engagée ni à la mairie, ni au pied des autels, et il n'a pas songé à me le demander. Vous vous donnez l'air de le plaindre; soyez sûr qu'il est parfaitement heureux; il a ses affaires, qui l'intéressent beaucoup; il a sa mère, qu'il adore; il a pour passe-temps sa chère botanique et Sidonie... Ah! si vous les voyiez herboriser ensemble, vous ne seriez plus tenté de croire qu'il manque quelque chose à son bonheur.

— Mais pourquoi n'est-ce pas vous qui herborisez avec lui?

— Ah! cette fois, vous êtes trop exigeant. Si la femme aux rubans rouges n'aime que les dahlias, il n'aime, lui, que les petites fleurs qu'on n'aperçoit qu'à la loupe et qu'il faut chercher deux heures à genoux dans les gazons; il paraît que ce sont de beaucoup les plus intéressantes. Pardonnez à ma sottise, j'aime les fleurs qu'on peut peindre. Ne disputons pas sur les goûts, et qu'il soit heureux à sa manière! Pour moi, je le serais tout à fait si je parvenais à lui inoculer deux ou trois gros défauts qu'il n'aura jamais, et à donner à ma belle-mère une bonne paralysie de la langue. Vous voyez que je suis facile à contenter.

J'avais craint un moment qu'elle ne se fâchât; à peine le tonnerre avait-il grondé au loin, l'orage s'était dissipé, le ciel s'était éclairci, et les oiseaux chantaient. Elle avait recouvré sa belle humeur, et elle finit par me dire :

— Encore une fois, j'apprends la patience, et mes ennuis ne dépassent pas ce que peut supporter ma philosophie naturelle. Je me porte bien, je mange, je bois, je dors, je peins, je ris, et pardessus le marché, j'ai revu mon bon chien, avec qui j'ai soulagé mon cœur. S'il n'arrive rien de fâcheux, et surtout si le diable ne s'en mêle pas, je me sens capable de vivre vingt ans de suite comme je vis. Je vous le répète, mon état d'âme, comme dirait

ma chère sœur, n'a rien d'alarmant, et le grand chirurgien a eu tort d'apporter sa trousse, il partira d'ici sans avoir eu à faire la plus petite opération et le moindre pansement.

XVII.

L'abbé Verlet m'avait demandé un jour si j'avais l'âme assez généreuse, assez désintéressée, pour être capable de souhaiter que la femme que j'aimais et que je ne pouvais posséder fût heureuse avec un autre. Cette question de curé, qui m'avait semblé impertinente et à laquelle je n'avais point répondu, m'était revenue souvent à l'esprit. Si j'avais découvert, en arrivant en Champagne, que Monique était parfaitement heureuse, je serais reparti le jour même pour me soustraire à la vue d'un bonheur qui m'aurait réduit au désespoir et mettre cinquante lieues entre lui et moi. Mais je ne voulais pas non plus qu'elle fût très malheureuse, car j'aurais craint que, le diable aidant, elle ne pensât à se procurer les consolations qu'il ne refuse jamais à ses fidèles. Tout était donc au mieux. Monique avait de l'estime pour son mari, elle lui faisait bon visage, sans qu'il fût question d'amour dans cette affaire. Elle ne se croyait pas aimée, elle n'aimait pas, et elle en prenait son parti. Cet intérieur était gris, mais il était fort habitable; ce n'était ni le ciel ni l'enfer. Tout ce qu'elle m'avait dit à ce sujet m'avait dilaté le cœur. Oui, tout allait bien. Elle n'avait pas assez d'ennuis pour que sa maison lui devînt insupportable; elle en avait assez pour éprouver le besoin de les verser dans le cœur de l'homme qu'elle avait choisi pour son confident, et à l'accueil qu'elle m'avait fait, à la joie qu'elle avait témoignée en me revoyant, j'avais senti que ce confident lui était plus cher que jamais. Quand il faut renoncer à la souveraine félicité, les bonheurs négatifs ont leur prix, et les pauvres défendent leur maigre bien contre tout venant, comme les chiens se battent pour garder l'os qu'on a jeté à leur faim.

Je désirais donc que la situation restât telle qu'elle était, sans s'améliorer sensiblement, et surtout sans empirer, et j'appréhendais que, malgré elle et à son insu, Sidonie ne travaillât à la gâter. Dans le temps où j'étais son précepteur, le jardinier de la villa m'avait montré un matin de jeunes plants de marguerites qui, bien portantes la veille, avaient été, dans la nuit, coupées net au collet, et dont les feuilles et les fleurs naissantes jonchaient le sol. — « Qui a fait ces ravages? lui avais-je dit. Est-ce un mille-pieds, une limace, une courtilière aux pattes dentées et tranchantes? — Non, m'avait-il répondu, c'est une bête bien plus dangereuse. » Et donnant un coup de pioche dans le terreau, il en avait fait

sortir un petit ver gris, semblable à un cocon. Cet insecte souple, mou, fort bénin en apparence, était le grand dévastateur, et comme lui, par des moyens doux et avec les meilleures intentions du monde, Sidonie était en train de ravager mon jardin. L'irritation qu'elle causait à Monique par ses rapports trop suivis et trop intimes avec M^{me} Isabelle, peut-être aussi par l'intérêt trop vif qu'elle prenait aux leçons de botanique de son beau-frère, pouvait avoir de fâcheux effets ; il était à craindre que cette jeune femme, qui faisait quelquefois payer les innocens pour les coupables, ne se vengeât sur son mari des déplaisirs que lui donnait sa sœur. L'amitié un peu journalière qu'elle avait pour lui était une petite plante délicate et fragile, et je n'entendais pas que le ver gris y touchât.

Je profitai du premier moment où je me trouvai seul avec Sidonie pour lui exprimer mes inquiétudes. Elle m'écouta avec plus d'étonnement que d'attention. Si elle avait le cœur droit et sincère, elle n'avait pas la conscience tendre. Elle me représenta qu'en se rendant agréable à M^{me} Isabelle, elle travaillait à lui adoucir le caractère, que quand elle herborisait avec M. Monfrin, elle ne manquait aucune occasion de lui faire l'éloge de Monique et de lui expliquer par quels moyens il l'accoutumerait à réagir contre elle-même.

— Si Monique était raisonnable, ajouta-t-elle, elle me saurait gré des services que je lui rends.

— Eh! oui, lui dis-je, mais on a ses nerfs, et les nerfs jouent un grand rôle dans la vie.

Je ne réussis pas à la convaincre; je me heurtai contre le doux et placide entêtement d'une sagesse qui se croyait infaillible. Persuadée de la sûreté de sa méthode et de la bienfaisante vertu de ses lénitifs, de ses émoulliens, elle ne répondit à mes remontrances que par un sourire d'incrédulité. Elle n'était pas assez femme pour deviner ce qui se passait dans les nerfs de son prochain, elle l'était trop pour ne pas s'obstiner dans ses partis-pris.

Je n'insistai pas pour le moment, il n'y avait point péril en la demeure. Je me rendais à Beauregard presque chaque jour, j'y restais une heure ou deux et j'en rapportais de bonnes impressions. Monique avait ses quintes, mais sa gaieté d'autrefois lui revenait bientôt, et si elle brusquait souvent son mari, elle avait pour lui des attentions, des prévenances, qui le touchaient profondément et le consolait de tout. Quand elle était gaie, il était tenté de l'en remercier comme d'un acte de vertu, et quoiqu'on l'accusât de ne savoir pas rire, ses yeux riaient quelquefois. Du reste, convaincu que je ne pouvais exercer sur sa femme qu'une salutaire influence, il était charmé que je la visse souvent, et il

aurait appris avec plaisir que je m'établissais pour toujours en Champagne. Et au fait, eût-il lu dans mon cœur, il n'y aurait rien trouvé qui pût l'inquiéter. Je ne désirais rien, je n'espérais rien. Dans mes longs tête à tête avec Monique, j'étais heureux comme une fleur qui se chauffe au soleil ; il est vrai que la fleur était un chardon, mais les chardons ont leurs droits et leurs joies. La mienne était tranquille, j'éprouvais par instans de délicieuses langueurs, et il me semblait qu'un amour sans désirs et sans espérances est la félicité suprême. Si Monique m'avait demandé ce qu'elle pouvait faire pour me rendre parfaitement heureux, j'aurais imploré de sa pitié comme une grâce sans pareille la permission de m'accroupir à ses pieds, de poser ma tête sur ses genoux, de l'y laisser longtemps, de rester là, immobile, les yeux fermés, confondant ma vie avec la sienne et savourant une volupté d'ange. Mais un incident survint, et du jour au lendemain tout fut changé, l'état des choses et mon cœur.

Un après-midi, en revenant de Beauregard, je rencontrai dans une des rues d'Épernay M. le comte de Morane. Il m'avait écrit récemment pour me recommander un de ses neveux, qui avait du goût pour les recherches d'érudition et venait d'entrer à l'École des chartes. Je m'étais intéressé à ce jeune homme studieux, et j'avais eu l'occasion de faire quelque chose pour lui. Le comte m'aborda pour me remercier de mon obligeance. Nous nous assîmes sur la terrasse d'un café, et après qu'il m'eut demandé si j'augurais bien de l'avenir de son neveu, je m'empressai de lui demander à mon tour des nouvelles de sa famille, et je m'informai tout particulièrement de ce qu'était devenu son beau-frère, ce beau Ludovic, à qui je pensais quelquefois encore, quand je n'avais rien de mieux à faire. Il me répondit que le vicomte écrivait peu, que sa dernière lettre était vieille de deux mois, qu'il était alors en Égypte.

— Après quoi il est allé aux Indes, ajouta M. de Morane, car il est capable de tout. Je commence à croire qu'il ne quittera plus son yacht, et je crains que nous ne le revoyions jamais.

Il ne se doutait pas de tout le plaisir que j'éprouvais à le savoir au bout du monde. Avant de me quitter, il m'annonça qu'il avait fini de réparer son château d'Aï, qu'il se proposait d'inaugurer son nouveau hall huit jours plus tard en donnant un bal, et il me pria instamment d'honorer sa petite fête de ma présence. Dès le lendemain, je reçus une carte d'invitation.

M. Brogues et Sidonie n'avaient aucune envie d'aller danser à Aï ; depuis « l'heureux accident, » ils sortaient peu le soir. Mais à Beauregard on était dans de tout autres dispositions. Monique n'admettait pas qu'on dansât quelque part sans elle, et sa belle-

mère, quoiqu'elle s'en défendit, aimait beaucoup le monde; elle y promenait ses yeux redoutables, son humeur caustique, y cherchait une pâture à ses médisances. De son côté, M. Monfrin était ravi de les trouver d'accord une fois par hasard, et il se félicitait de pouvoir dans ce cas particulier concilier toutes les obligations de son état. Peu s'en fallut cependant que la partie ne manquât. Un matin, en descendant de voiture, il fit un faux pas, qui lui causa une de ces ruptures des fibres musculaires du mollet qu'on appelle communément un coup de louet, et qui ne se guérissent que par un repos absolu. M^{me} Isabelle montra dans cette rencontre une admirable générosité; elle offrait de tenir compagnie à l'infirmes, tandis que sa bru irait seule à cette fête dont elle se promettait tant de plaisir. Le piège était trop grossier pour que Monique y tombât; elle refusa des offres perfides et renvoya bien loin la tentatrice. M. Monfrin était si ennuyé de ce contretemps qu'il s'arrangea pour guérir très vite. Le jour du bal, il affirma qu'il était en état de s'y rendre, pourvu qu'on ne lui demandât pas d'y danser. Quant à moi qui non-seulement ne dansais pas, mais qui me souciais peu de voir danser Monique, j'avais écrit déjà ma lettre d'excuses et j'allais l'envoyer quand elle me signifia qu'elle ne pouvait se passer de ma compagnie, que c'était un de ces cas où les précepteurs obéissent. Je m'inclinai et j'obéis.

M^{me} Isabelle étant toujours très longue dans ses apprêts de toilette, il était près de dix heures quand nous nous mîmes en route dans son grand landau, où six personnes auraient tenu à l'aise. Chemin faisant, je n'entendis pas un seul propos malsonnant. Le temps s'était mis au beau, on avait fait la paix, qui n'était peut-être qu'une paix fourrée. Les fronts étaient sereins, les langues étaient courtoises. La belle-mère daigna s'informer si sa bru était assez courtoise, et lui offrit une cravate de cachemire, en l'exhortant à se la mettre autour du cou. Le sourire de l'homme qui ne savait pas rire exprimait en ce moment une satisfaction, une détente de l'esprit et du cœur qu'il n'avait pas souvent ressentie.

Quand nous arrivâmes, on dansait déjà. Dans le cours de ma laborieuse jeunesse je n'ai guère eu l'occasion d'aller au bal; mais j'imagine que celui que M^{me} de Morane donnait à la jeunesse dorée d'Épernay ressemblait beaucoup à ceux qu'on peut donner à Paris. Il n'y a plus de province, et celle que les romanciers décrivaient dans la première moitié de ce siècle n'existe désormais que dans leurs livres. Grâce aux chemins de fer, aux journaux, au télégraphe, Paris s'est répandu sur toute la France. Je suis sûr que la plupart des toilettes en venaient, comme aussi les sujets de conversation; il y avait là dix personnes au moins qui étaient allées faire un tour

au Champ de Mars, et qui, ayant visité l'Exposition avant qu'elle fût ouverte, racontaient déjà tout ce qu'on y verrait.

Mais trouve-t-on dans toutes les fêtes une femme qui, comme Monique, sans être une beauté, n'a qu'à se montrer pour attirer tous les regards? Ses grâces un peu étranges, son exquis naturel ou, pour mieux dire, sa sauvagerie raffinée, excitaient ou l'admiration ou la curiosité et obligeaient tout le monde à s'occuper d'elle. Passant avec raison pour une danseuse hors ligne, à peine eut-elle paru, vingt jeunes gens, armés de leur carnet, fondirent sur elle comme les pigeons sur le grain, et elle eut peine à les satisfaire. Elle dansa, comme toujours, avec sa légèreté d'oiseau; mais sachant que l'ennemi était là et ne la quittait pas des yeux, elle modéra son ardeur, s'abandonna moins à son plaisir, et quand elle cessait de danser, elle n'avait plus l'air de tomber du haut des nues et d'être étonnée de se retrouver sur la terre; elle ne l'avait pas quittée. Et cependant, quoique je rendisse justice à ses bonnes intentions, je sentais que, si elle ne s'amuse pas trop, elle s'amuse beaucoup, et j'éprouvais, en la regardant valser, la mélancolie d'une poule qui voit se jeter à l'eau le caneton qu'elle a couvé. Il me semblait qu'elle était partie pour un monde où je n'avais pas accès, qu'il y avait des espaces entre nous, qu'elle allait s'en voler, disparaître, que je ne la reverrais plus.

Je ne tardai pas à quitter le hall, et je passai dans le salon réservé aux joueurs de whist. J'y trouvai M. Monfrin; on avait eu besoin d'un quatrième et on était allé le chercher. Je m'assis derrière lui, et je tâchai de tromper mon ennui en m'intéressant à un jeu que je ne comprenais qu'à moitié. Quand la partie fut terminée, minuit était déjà sonné. Il me proposa d'aller respirer le frais au jardin, qui était éclairé *a giorno*. Il m'offrit un cigare, et nous arpentâmes une allée, en fumant et contemplant les étoiles. Nous entendions d'un côté les violons, de l'autre le murmure lointain de la Marne, qui s'occupait d'affaires plus sérieuses.

— Quelle belle nuit! me dit-il, avec un accent de profonde conviction.

Cela voulait dire: « Tout va bien; des heures durant, ma femme ne s'est point chamaillée avec ma mère; elle est gaie, contente, elle n'a jamais été plus jolie, elle s'amuse sans trop s'amuser, et on l'admire, sans que personne songe à me la voler. Tout va bien, et il n'est pas aussi difficile d'être heureux que je ne le pensais. »

Après un long silence, cet homme à qui il en coûtait de parler fit un effort et me dit:

— Vous ne sauriez croire combien Monique est joyeuse de vous avoir revu. « M. Tristan, me disait-elle, est le seul homme

à qui je puisse montrer mon cœur et tout ce qu'il y a dedans. » C'est un avantage que vous avez sur moi, mais je n'en suis point jaloux. Vous êtes un ami sûr, et je puis tirer quelque profit de la confiance qu'elle vous témoigne. Dans ses entretiens avec vous, vous a-t-elle dit quelque chose que vous puissiez me redire sans indiscretion ? A-t-elle contre moi des griefs qu'il me serait utile de connaître ? Je sais qu'elle me reproche de n'être pas gai. C'est la faute de ma destinée plus que la mienne. J'ai dû renoncer à des occupations que j'aimais passionnément pour faire un métier qui me plaisait peu. Un homme qui n'a pas pu ce qu'il voulait et qui a dû vouloir ce qu'il fallait, si purs que soient les motifs qui l'ont déterminé, se sent toujours un peu diminué dans sa propre estime. Une fois enfin, en me mariant, j'ai satisfait ma volonté, et à la longue mon humeur s'en ressentira. Vous pouvez lui en donner l'assurance, mais a-t-elle d'autres sujets de plainte ? me reproche-t-elle d'autres défauts ?

Je me proposais de l'entreprendre un jour ou l'autre au sujet de sa mère et de lui représenter que certains devoirs sont inconciliables, qu'il ferait bien de chercher un prétexte pour quitter Beau-regard, que M^{me} Isabelle et sa bru ne vivraient en paix qu'à la condition de ne plus loger sous le même toit. Je remis cette explication à plus tard. Il paraissait si content depuis quelques jours que je me fis une conscience de troubler son bonheur, et je l'assurai que sa femme lui était fort attachée et ne se plaignait de rien.

Nous nous promenâmes quelques instans encore. Étonné d'en avoir dit si long, il était rentré dans le silence. Quand il eut fini son cigare :

— Le bonheur ne se donne pas, murmura-t-il comme se parlant à lui-même, il faut le conquérir.

Et ayant levé les yeux au ciel, il s'écria de nouveau :

— Quelle belle nuit !

Là-dessus, nous retournâmes dans le hall, où l'on dansait le cotillon. Je crus apercevoir une place vide sur le sofa où M^{me} Isabelle était assise. Je voulus être aimable, et je me faufilai jusqu'à elle. Quoique je ne fusse pas de ses amis, elle me récompensa de ma bonne pensée par un sourire fort gracieux.

— C'est bien à vous, monsieur Tristan ; vous venez désennuyer une vieille femme... Où est mon fils ?

— Nous nous sommes promenés tantôt dans le jardin, et maintenant il regarde valser sa femme.

— C'est un plaisir sur lequel il doit être blasé.

— Elle valse si bien !

— Si vous voulez savoir mon avis, elle valse et surtout elle polke

trop bien. J'ai toujours pensé que, comme certaine héroïne de notre Shakspeare, elle était née au moment où une étoile dansait dans le ciel... Mais pourquoi Sidonie n'est-elle pas venue ?

— Elle a tenu compagnie à son père.

— Et pourquoi son père n'est-il pas venu ?

— Il se trouve fort bien chez lui.

— S'il est bon d'aimer sa maison, il est bon aussi d'aller quelquefois dans la maison des autres ; on fait des comparaisons qui sont souvent utiles et plus souvent encore amusantes. Je suis sûre que Sidonie n'aurait pas demandé mieux que de venir. M. Brogues est donc un égoïste ?

— Il ne passe point pour tel.

— J'y pense, s'il n'aime pas le monde, c'est qu'il craint peut-être qu'on ne lui parle de sa femme... Croyez-vous que M^{me} Brogues sortira prochainement du couvent où elle fait une si longue retraite ?

— Vous me supposez plus savant que je ne le suis.

— Vous étiez là quand elle est partie, vous devez savoir beaucoup de choses que vous ne dites pas.

— Je vous jure, madame...

— Ne jurez pas, ce n'est pas convenable.

Et elle ajouta d'un ton gouenard :

— Le fait est que je voudrais bien savoir dans quel pays il se trouve, ce couvent. Ne croyez-vous pas, monsieur Tristan, qu'il ne ressemble à aucun autre, que c'est un couvent où l'on s'amuse, un couvent où il se passe beaucoup de choses peu conformes aux convenances britanniques ?

Il me tardait qu'elle quittât ce sujet délicat. Heureusement le cotillon venait de finir. M. de Morane, étant monté sur une banquette et ayant prié l'honorable assemblée de vouloir bien lui accorder un instant d'attention, nous annonça qu'une très habile et très célèbre chiromancienne était arrivée à Aï depuis quelques heures, qu'elle devinait par l'inspection des mains et les mystères de l'avenir et les secrets des âmes, mais que cette incomparable diseuse de bonne aventure ne la disait qu'aux femmes, parce qu'à l'entendre, si incrédules qu'elles soient, elles sont toujours un peu croyantes, et que les sceptiques renforcés troublaient sa clairvoyance. Elle venait de se présenter au château ; fallait-il la faire entrer ?

Cette proposition ayant été accueillie avec enthousiasme, il alla chercher sa bohémienne, et on vit bientôt entrer une petite vieille de méchante apparence, au dos voûté, vêtue d'une mante brune à manches, boutonnée par devant et qui l'enveloppait des pieds à la tête. Par sa tournure, par ses cheveux grisonnans et ébouriffés, par sa démarche hésitante, par ses mouvemens sacca-

dés, elle me rappelait Thérèse la chercheuse. Mais je ne pus décider si elle lui ressemblait aussi de visage : elle portait un masque de velours noir, destiné, nous dit le comte, à cacher un signe cabalistique gravé sur sa joue gauche, et qu'elle ne devait laisser voir à personne quand elle pratiquait son art. S'aidant d'une béquille, cette sinistre sorcière s'avança jusqu'au milieu du hall, et on fit cercle autour d'elle.

— Voilà une plaisanterie d'un goût douteux, me dit M^{me} Isabelle, mais qui peut avoir des conséquences assez drôles.

Cependant la bohémienne, qui semblait se trouver mal à l'aise au milieu de cette nombreuse assistance, fit un geste de dépit, et se tournant vers M. de Morane, elle lui dit d'une voix caverneuse et chevrotante :

— Mon bon monsieur, je n'ai jamais dit la bonne aventure dans une salle pleine de monde ; pour bien faire ces choses-là, il faut être tête-à-tête...

— Et que le diable se mette en tiers, interrompit-il.

— Songez, mon bon monsieur, qu'avant d'annoncer aux gens ce qui leur arrivera, j'ai l'habitude de leur dire ce qui leur est arrivé ! Je leur prouve ainsi qu'ils peuvent m'en croire, que je ne suis pas une menteuse, que je ne vole l'argent de personne.

— Qu'à cela ne tienne, madame ! Il n'y a ici que des femmes qui n'ont rien à cacher.

— Eh ! eh ! fit-elle en ricanant, les plus honnêtes femmes du monde n'aiment pas qu'on leur raconte leur petite histoire en public ; les plus honnêtes femmes ont fait des choses qu'elles ne disent qu'à leur bonnet de nuit et encore lui en cachent-elles la moitié ; les plus honnêtes femmes ont eu un jour ou l'autre de mauvaises pensées, et je devine les pensées comme les actions... Enfin, puisque vous le voulez, et si les jolies petites dames qui m'entourent le veulent aussi, s'il leur plaît d'en courir la chance, je suis toute à leur service... Eh ! ma mignonne, donnez-moi votre main, je vous prie.

La mignonne en robe rose à qui elle s'adressait opéra un vif mouvement de retraite ; comme elle, tout le monde recula d'un pas et le cercle s'élargit, d'où il était permis de conclure que la bohémienne avait raison, qu'il est des risques que la femme la plus sûre d'elle-même se soucie peu de courir.

— Voilà bien vos honnêtes femmes de France ! me dit M^{me} Isabelle. Pas une Anglaise n'eût reculé.

Toutefois, bien que sa vertu fût à l'épreuve de tout, elle n'eut garde de quitter son coin. Ce fut M^{me} de Morane qui se sacrifia, en déclarant qu'en sa qualité de maîtresse de maison elle devait donner le bon exemple. Elle s'avança résolument vers la bohé-

mienne, qui, ayant considéré quelques instans ses joues pleines, son épais corsage et son nez carré, la pria d'ôter le gant de sa main droite. Puis, après un long et minutieux examen :

— Bien née, bien mariée, très heureuse en ménage, dit-elle de sa voix rauque. Mari commode, indulgent. Nous faisons la pluie et le beau temps ; mais nous sommes sage, nous n'abusons pas. Caractère doux, facile, et pourtant très obstiné. Nous voulons bien ce que nous voulons. Ah ! par exemple, nous avons un défaut, un gros défaut : nous avons la manie de marier les gens. Oh ! oui, nous sommes une grande marieuse.

On partit d'un éclat de rire, et on déclara d'une commune voix que cette chiromancienne était décidément fort sagace. On changea d'avis un moment après, lorsqu'elle ajouta :

— Ah ! nous ne réussissons pas toujours. Nous voudrions bien marier notre fils aîné, et il mourra garçon.

On rit de nouveau, mais cette fois à ses dépens. Elle ignorait donc que M^{me} de Morane n'avait point d'enfans ! Si quelqu'un lui avait fait sa leçon, elle l'avait mal retenue et s'était perdue de réputation. Elle sentait bien elle-même qu'elle venait de faire une balourdise, et ayant examiné de nouveau la main potelée et gras-souillette de la comtesse :

— Si vous n'avez pas de fils, peut-être avez-vous un frère que vous aimez comme un Benjamin.

— Où est-il en ce moment ? Il y a longtemps que je n'ai de ses nouvelles.

— Vous êtes malicieuse, ma petite dame ; on ne me trompe pas si facilement. Quand vous donnez une fête, m'est avis que vous l'y invitez.

Décidément elle savait mal son métier, elle faisait écoles sur écoles.

— S'il est ici, repartit M^{me} de Morane, vous saurez sans doute le reconnaître. Parmi tous les jeunes gens qui nous entourent, en est-il un qui soit mon frère ?

Et lui en présentant plusieurs : — Est-ce celui-ci ? Est-ce celui-là ? demandait-elle.

La chiromancienne secouait la tête sans répondre. Tout à coup, s'apercevant qu'on la raillait, prise de colère, elle ramassa brusquement sa béquille et se retira en grommelant. M. de Morane courut après elle, la retint et dit à sa femme :

— Elle est susceptible, ma chère, et en vérité vous en usez trop familièrement avec les puissances diaboliques. Vous les mettez à l'épreuve, vous leur tendez des pièges. D'ailleurs, je crois qu'elle a dit vrai, qu'elle n'aura tous ses moyens que si on la consulte avec un peu plus de discrétion et de mystère. Si vous le voulez bien, nous

allons l'enfermer ici près, dans votre petit salon, dont nous fermons la porte pour que les curieux n'entendent rien, et si le cœur leur en dit, ces dames et ces demoiselles iront l'y retrouver une à une.

La motion fut approuvée, et M^{me} Isabelle me dit :

— Croyez-vous qu'elle ira ?

Elle, c'était sa bru. Je fus saisi d'une vague inquiétude. Il me parut que cette affaire avait un air de diablerie propre à séduire l'imagination de Monique, que le bon chien devait monter la garde autour de sa jeune maîtresse, la surveiller et l'avertir. Je la cherchai des yeux, je ne la vis pas. Je traversai le hall dans toute sa longueur, et j'allai me poster en sentinelle près de l'entrée du petit salon.

Après quelque hésitation, et quoique la chiromancienne se fût discréditée par ses bévues, nombre de femmes étaient allées lui montrer leur main. Elle les expédiait en quelques minutes ; mais elle avait, paraît-il, recouvré toute sa clairvoyance, car telle qui était entrée en haussant les épaules semblait émue en sortant. — Ah ! ma chère, disait l'une, elle n'est pas à demi sorcière ; elle m'a raconté des détails que je croyais être seule à connaître. — Une autre souriait agréablement ; on lui avait débité des douceurs et fait de savoureuses promesses. Une autre encore était rouge de colère, et s'écriait : — Quelle insolente !

— Ma foi ! tout bien considéré, je n'y vais pas, dit une jeune fille en rebroussant chemin.

— Et moi j'y vais, répondit une voix argentine.

Je m'élançai entre Monique et la porte, et je lui dis tout bas :

— Voulez-vous m'être agréable ? N'en faites rien.

Elle parut hésiter, mais je commis une imprudence ; je murmurai à son oreille la sentence que Sidonie aimait à répéter et qui lui servait de devise : *Défie-toi et défends-toi !*

— Ah ! toujours et toujours Sidonie ! Qu'elle garde pour elle sa sagesse ! J'entre.

Et elle entra.

Ce qui se passa entre elle et la sibylle, je l'appris d'elle-même dès le lendemain. En la voyant paraître, la femme masquée fit un geste de surprise ; mais j'imagine qu'elle fut moins surprise que contente, qu'elle éprouva la même joie que peut ressentir un pêcheur quand le poisson s'engage dans son filet. Elle s'avança à sa rencontre, la fit asseoir dans un fauteuil, se mit à trotter autour d'elle, la regardant tour à tour de face, de trois quarts, de profil et toujours de fort près, si bien que Monique perdit patience et lui demanda ce que signifiaient toutes ces simagrées.

— Ne vous fâchez pas, mon agneau, répondit-elle humblement.

Si je vous regarde de si près, c'est qu'avec vous il faut prendre ses précautions et lire dans les yeux avant de lire dans la main. Dieu ! qu'elle est petite, cette main, et que de lignes qui se croisent et s'entre-croisent ! C'est un vrai grimoire. Mais, par exemple, il y a quelque chose qui me paraît clair : vous aurez une existence fort agitée, et ce n'est pas étonnant, car vous êtes aussi vive que vous êtes jolie... Ma poulette, un jour ou l'autre, deux hommes se couperont la gorge pour vous.

— En voilà assez, madame la sorcière ! Vous figurez-vous que je prenne au sérieux vos grimaces et vos prophéties ?

— Demandez pourtant aux petites dames qui m'ont fait l'honneur de venir causer avec moi si je ne leur ai pas dit certaines choses qu'elles croyaient que personne ne savait !

— C'est possible. Vous allez aux nouvelles, vous vous informez, vous espionnez, vous rôdez et vous furetez dans les offices, vous interrogez les valets de pied, les cochers, les marmitons. Voilà le fond de votre science.

— Ta, ta, ta, c'est ainsi que vous le prenez ? Voulez-vous, ma fille, que je vous raconte toute votre histoire, depuis votre naissance jusqu'aujourd'hui ?

— Gardez-vous-en bien, ce serait trop long. Dites-moi seulement ce qui m'est arrivé l'an dernier peu avant mon mariage, et je vous tiens quitte du reste.

— Écoutez-moi de vos deux oreilles, répliqua-t-elle d'un ton mystérieux. Est-ce un groom qui m'a appris qu'un jour de l'été dernier, vous vous êtes promenée dans un souterrain tête à tête avec un jeune homme ? Est-ce une cuisinière qui m'a assuré qu'il vous fit une déclaration d'amour ? Est-ce un marmiton qui l'a vu ramasser une fleur tombée de votre corsage ? C'était, je crois, un œillet. Et puis, jeune incrédule, moquez-vous de ma science !

Monique s'était levée vivement et se dirigeait déjà vers la porte. Par malheur, elle s'arrêta à mi-chemin, et se retournant :

— Je commence, bonne femme, à savoir qui vous êtes... Le connaissez-vous, ce jeune homme ? Pourriez-vous me dire son nom ?

— Je ne connais pas les noms, mais je connais les cœurs, et je puis vous affirmer qu'il était passionnément amoureux de vous, qu'il ne désirait rien tant que de vous épouser.

— Et dit-on dans les cuisines qu'il ait jamais demandé ma main ?

— Il n'a pas osé.

— Je vous en crois sans peine. Il est si timide !

— Ah ! ma bonne dame, il avait chargé sa sœur de s'informer si M^{me} votre mère agréerait sa demande, et M^{me} votre mère a fait entendre qu'elle y était peu disposée. Il a de l'amour-propre, et

a craint d'être refusé. Nous avons tous nos défauts ; s'il a manqué de courage, peut-être vous-même avez-vous manqué de patience. Il faut lui pardonner. Il est si malheureux ! Il s'en est allé bien loin, bien loin, pour tâcher de se distraire, et si loin qu'il soit allé, il n'a pu vous oublier. On dit dans les cuisines que, si le hasard voulait qu'il vous revît, il vous adorerait plus que jamais... Mais, je vous prie, auriez-vous consenti à l'épouser ?

— Que sait-on ? C'est une folie dont j'aurais peut-être été capable.

La femme masquée répondit en changeant de voix : — Vous venez de me faire, madame, la plus grande joie et en même temps le plus grand chagrin que j'aie senti dans toute ma vie.

Et à ces mots, redressant sa haute taille et se dépouillant en un tour de main de sa perruque, de son loup, de sa mante, le vicomte de Triguères apparut à M^{me} Monique Monfrin dans toute sa gloire, je veux dire en frac, en gilet blanc et un gardénia à la boutonnière.

Quoique je fusse à mille lieues de me douter qu'il était là, seul avec elle, ne sachant que penser de cette conférence qui se prolongeait, j'avais senti mon inquiétude redoubler de minute en minute. Pour surcroît de malheur, je vis venir à moi M^{me} Isabelle qui me dit, en refermant son éventail et m'en donnant de petits coups secs sur les doigts :

— Elle reste bien longtemps. Je suis curieuse de savoir ce que se disent ces deux folles.

Je lui représentai qu'elle n'avait pas le droit de déranger leur tête à tête, que ce serait contraire au règlement.

— Je ne respecte que les lois anglaises, me répliqua-t-elle sur un ton mi-sérieux, mi-plaisant, et quand je suis sur le continent, je n'en connais pas d'autres que mon bon plaisir.

Je ne pouvais la retenir de force ; elle ouvrit la porte, je la suivis. Nous arrivions à l'instant même où M. de Triguères venait de quitter son déguisement, et M^{me} Isabelle poussa une exclamation, un oh ! très britannique.

— Je n'ai pas perdu mon temps, lui dit sa bru. J'ai obligé la fausse sorcière à se démasquer. C'est un beau succès.

— Je souhaite que votre victoire ne vous ait pas coûté trop cher, repartit cette terrible femme, en gonflant ses narines.

Après nous, une foule de curieux et de curieuses avaient envahi le petit salon.

— Eh bien, oui, leur disait M. de Morane, je le croyais au fond de l'Égypte, il en est revenu à l'improviste. Il est tombé chez moi cette nuit même, et pour vous prouver que les voyages ne chan-

gent pas les hommes, il s'est donné, d'entrée de jeu, la satisfaction de vous mystifier.

— Ai-je bien joué mon rôle? lui demanda son beau-frère.

— Ce qui me paraît certain, c'est que tu as profité de l'occasion pour te faire d'un seul coup une dizaine d'ennemies intimes.

— Tant mieux. Il me faudra deux semaines, mettons un mois, pour obtenir mon pardon. Cela m'occupera.

— Ainsi soit-il! s'écria le comte. Mesdames et messieurs, allons souper.

J'espérais que M^{me} Isabelle allait demander sa voiture. Je ne la connaissais pas encore. Quoiqu'elle prétendit s'ennuyer beaucoup au bal, elle restait toujours jusqu'à la fin. En réalité, elle s'y amusait infiniment, et le lendemain elle s'amusait encore, en médissant de son plaisir. Avec le mépris des lois étrangères, ce genre d'ironie constituait le fond de son humeur. Mais dans ce cas particulier, elle avait une autre raison de ne point hâter son départ; elle se flattait sans doute que sa bru souperait côte à côte avec M. de Triguères. Son attente fut trompée. Ce fut au bras de son mari que Monique entra dans la salle à manger. S'étant emparée d'une petite table ronde placée dans l'embrasure d'une fenêtre, elle me fit signe, et nous soupâmes ensemble tous les trois, sans que le vicomte fit mine de s'approcher ou même de s'occuper de nous.

Quand nous partîmes, les laboureurs étaient déjà dans leurs champs, les vigneron dans leurs vignes, et il me sembla que le soleil nous regardait d'un air narquois. Il se moque des gens qu'il voit à son lever sortir d'une fête et qui, ne sachant pas se reposer, ont fait de la nuit le jour. A la vérité, nous étions tous plus soucieux que las, et, chacun gardant pour soi ses pensées, personne ne parlait. Toutefois, comme nous arrivions à Épernay, M^{me} Isabelle rompit tout à coup le silence.

— Est-il permis de vous demander, ma chère, ce qu'a bien pu vous dire M. de Triguères durant votre long entretien?

— Des niaiseries, madame.

— Oh! le vicomte n'a jamais passé pour un niais.

— Il n'a pas eu besoin de déployer beaucoup d'esprit pour lire dans ma main que j'avais un détestable caractère et que vous me donniez d'excellentes leçons, dont je ferais bien de profiter.

— Mais encore?

— Ah! de grâce, ayez pitié de ma fatigue! Je m'endors en vous répondant.

M^{me} Isabelle se tourna vers moi.

— Ne pensez-vous pas, monsieur Tristan, qu'elle a le regard bien vif pour une femme endormie?

Sa remarque était juste, et j'avais été peut-être le premier à la faire.

XVIII.

Quand je lus pour la première fois *Tristram Shandy*, j'admirai le beau trait de l'oncle Tobie, qui, après beaucoup d'efforts, ayant fait prisonnière une mouche dont les obsessions avaient lassé sa patience, lui rendit aussitôt la liberté, en s'écriant : « Va, petite, où il te plaira ; le monde est assez grand pour nous contenir tous les deux. » Après avoir admiré cette généreuse action, j'étais rentré en moi-même, et m'étais dit que j'en aurais fait autant, que l'oncle Tobie et moi, nous avons été pétris du même limon. Je suis en effet d'une assez bonne pâte. La nature m'a maltraité, j'ai eu parfois à me plaindre des hommes, et j'ai pardonné leurs injustices aux hommes et à la nature, comme à toutes les mouches qui m'ont piqué. Si je n'avais jamais rencontré M. le vicomte de Triguères, je serais mort, je crois, sans avoir haï personne. Mais un méchant hasard l'ayant poussé sur mon chemin, il m'inspira dès la première heure une insurmontable aversion, et je découvris que les haines des débonnaires sont âpres et violentes. Quand il ne m'aurait fait aucun mal, je n'aurais éprouvé que de l'antipathie pour ce jeune insolent qui n'avait d'autre règle que ses passions et considérait toutes les femmes comme des jouets destinés à amuser son ennui. La destinée avait voulu qu'il devint mon mauvais génie, le pire ennemi de mon repos et de ce maigre bonheur dont j'étais résolu à me contenter. Il y avait dans sa physionomie je ne sais quoi de menaçant et de fatal qui me causait de superstitieuses angoisses ; le signe cabalistique que la sorcière cachait sous son masque, il le portait gravé sur son front ; cet homme me faisait peur. Je l'avais cru au bout du monde ; je m'étais flatté qu'il y resterait, qu'il se noierait dans la mer des Indes et serait la proie d'un requin. Il ne m'avait point fait cette grâce, et à peine de retour en Europe, il était accouru à Épernay. Sans doute il méditait quelque entreprise, et toutes mes vieilles colères s'étant subitement rallumées, je me disais : « Il me tuera ou je le tuerai ; mais, moi vivant, il ne l'aura pas. » Le chien grinçait des dents ; il avait juré de défendre son os.

Le soir de ce même jour, M. Monfrin et sa femme étant venus dîner à Mon-Désir, je pris Monique à part, et j'engageai l'entretien en lui disant d'un ton grave :

— Serai-je plus heureux que votre belle-mère ? M'apprendrez-vous ce qui s'est passé entre M. de Triguères et vous ?

— Vous ne savez donc pas encore que je vous dis tout? me répondit-elle.

Quand elle eut achevé son récit :

— Croyez-vous tout ce qu'il a dit? lui demandai-je, et ses déclarations vous ont-elle touchée?

— Je ne suis pas fâchée de savoir qu'il me regrette, et je suis bien aise d'avoir appris que, si on ne l'eût circonvenu, il aurait demandé ma main, que j'ai été la victime d'une petite trahison domestique. Je m'en doutais, et j'ai quelque plaisir à penser que je ne m'étais pas trompée. Que voulez-vous? On a son petit amour-propre de femme.

— Vous êtes donc persuadée qu'il vous adore?

— On a vu dans ce monde des choses plus invraisemblables.

— Mais, à propos, aviez-vous deviné, en entrant dans le petit salon, que ce beau jeune homme vous y attendait?

— Je ne l'ai deviné que lorsqu'il m'a parlé des souterrains... C'est singulier, ajouta-t-elle, ce beau jeune homme a le don de vous inquiéter, de vous émouvoir, de vous mettre hors de vous. Vous l'avez pris en grippe, vous êtes injuste à son égard. Vous vous piquez de n'avoir point de préjugés, vous en avez.

— Soit! Ne vous occupez pas de moi; ne pensez qu'à votre mari et à votre belle-mère. Soyez très prudente. Vous disiez naguère à cette Anglaise qu'elle serait contente de vous voir faire une sottise. J'ai bien peur que cette sottise ne soit déjà commencée.

Elle me repartit avec une ironie caressante :

— Mon Dieu! que je plains les jeunes filles qui ont été élevées par des femmes! Elles n'ont jamais eu la joie d'être sermonnées et surveillées avec une tendre sollicitude; les institutrices n'aiment qu'elles-mêmes; mais les précepteurs, parlons-en! Quand, jadis, j'allais faire des croquis dans la campagne, si un curieux s'approchait, mon gros dogue, qui m'accompagnait toujours et s'accroupissait à mes pieds, se dressait subitement sur ses quatre pattes, grondait sourdement. Avec vous, c'est bien autre chose encore. Il suffit d'un souffle, d'une ombre pour vous effrayer, et vous aboyez à tue-tête.

— C'est que je suis plus clairvoyant qu'un dogue. Je sais que le danger vous attire et que vous êtes femme à l'aller chercher.

Elle me répondit en me serrant les deux mains :

— Je vous jure que je n'irai pas le chercher et que, s'il me cherche, il ne me trouvera pas.

Cette promesse solennelle me rassura un peu, et du reste, quinze jours durant, il ne se passa rien qui pût m'alarmer. Cependant je crus m'apercevoir que M. de Triguères se promenait sou-

vent à cheval dans les environs de Beauregard. Je le rencontraï deux fois à trois jours d'intervalle, comme je sortais du château. La première fois, il ne me vit pas ; la seconde, il me fit un salut fort poli, que je fus bien forcé de lui rendre. Malheureusement je devais retourner à Paris. M. Linois m'avait écrit qu'il était question de me donner une place de maître de conférences à l'École des hautes études, que ma présence était nécessaire, que les bons offices des amis ne remplacent pas les démarches personnelles. Il terminait sa lettre par ces mots : « Précepteur de jeunes filles, vous vous oubliez à paître vos brebis. » Il fallait partir, et il m'était insupportable de penser qu'en mon absence l'ennemi qui rôdait autour des remparts tenterait peut-être de s'introduire dans la place. Mais il survint un second incident, et la situation changea de nouveau.

Il y a, dans les environs d'Épernay, au pied d'une colline, un joli endroit, rendez-vous du beau monde, nommé Saint-Martin, célèbre par ses eaux vives, ses verts ombrages et la fraîcheur de ses gazons. M^{me} Isabelle nous avait proposé d'y aller faire un lunch le dimanche qui précéda mon départ et de dîner chez elle au retour. Le jour du Seigneur était le seul où son fils et M. Brogues fussent libres de se promener, et ayant peu vécu en Angleterre, de tous les articles du code des convenances le repos dominical était celui qu'elle observait avec le moins de rigidité.

Elle avait tout réglé, tout ordonné, sans que Monique y trouvât rien à dire ; désirant que son fils ne fût pas privé du plaisir d'herboriser, elle décida qu'il ferait la promenade à pied, accompagné de la fidèle Sidonie, par des sentiers dont ces deux *botaniqueurs*, c'était son mot, connaissaient tous les détours, que le reste de la société se rendrait à Saint-Martin par la grande route qui longe et contourne la colline. Elle nous fit monter dans son landau ; la calèche de M. Brogues suivait à vide.

La journée était belle ; on ne voyait pas un nuage à l'horizon, et les esprits étaient de la couleur du temps. Il semblait qu'on eût tout oublié, qu'on eût renoncé pour toujours aux coups de langue, aux coups de dent, aux coups de patte. La calculée douairière se comportait à l'ordinaire fort pacifique en présence de M. Brogues ; elle tenait à faire croire que, si sa bru l'aimait peu, il n'y avait pas de sa faute. De Beauregard jusqu'à Saint-Martin, il ne fut question que de placemens, de spéculations de Bourse. M^{me} Isabelle en avait fait une dont elle était contente ; elle avait des fonds disponibles ; elle interrogea M. Brogues sur la meilleure manière de les remployer. Très entendue en affaires, elle n'avait pas besoin qu'on la conseillât. Quand elle se donnait l'air de consulter les

gens, son seul but était de juger de leur capacité, et si leurs conseils ne concordaient pas avec ses propres idées, elle les tenait résolument pour des sots.

Nous étions arrivés à destination depuis dix minutes environ quand parurent les herboriseurs, l'un grave et posé, Sidonie échauffée à la fois par la marche et par les trouvailles qu'elle venait de faire. Elle avait recueilli plusieurs variétés d'ophrys, que Monique consentit à admirer. Il est vrai que l'une ressemblait à une mouche, qu'une autre avait la forme d'une abeille aux ailes étendues, que la troisième était une véritable araignée, au gros corps mélangé de jaune et de brun. Il y avait là de quoi amuser ses yeux d'artiste, auxquels la plupart des petites fleurs qui intéressent les botanistes ne disaient rien. Elle poussa la complaisance jusqu'à écouter avec intérêt les explications de sa sœur, qui lui apprit qu'on a donné à ces plantes un nom grec signifiant sourcils, qu'en effet leurs sépales sont arqués et souvent garnis de poils, que ce sont des plantes herbacées, tuberculeuses, appartenant à la famille des orchidées, mais qu'elles diffèrent des orchis en ce que leur labelle se termine en éperon.

Après avoir examiné les ophrys, nous bûmes et nous mangeâmes. M. Brogues, Sidonie et son beau-frère s'étaient assis dans l'herbe, près d'une source. M^{me} Isabelle, qui craignait les rhumatismes, préféra rester dans sa voiture, où je lui tins compagnie, ainsi que sa bru. Elle était occupée à dévorer son troisième sandwich, lorsque, au bout d'une allée à laquelle nous faisons face, Monique et moi, se dessina la silhouette d'un cavalier, qui se dirigeait de notre côté. M^{me} Isabelle s'aperçut que nous regardions quelque chose ou quelqu'un, elle regarda à son tour; puis, se retournant vers sa bru, elle lui dit tranquillement :

— Eh! vous le savez bien, ma chère, c'est lui.

Cette provocation fit rougir Monique de colère. Elle ne répondit rien; mais je crus que ses deux prunelles allaient se détacher de leurs orbites et comme des balles frapper sa belle-mère en plein visage. Le regard qu'elle lui lança était si terrible que M^{me} Isabelle ne put le soutenir; pour la première fois peut-être, elle perdit contenance, détourna la tête, après quoi elle recommença à manger son sandwich.

Je ne pouvais en douter, c'était bien lui. Il s'avancait au petit trot, et deux minutes après, il mettait pied à terre, attachait son cheval à un poteau et venait droit à nous. Notre rencontre était-elle fortuite? J'avais peine à le croire, il ne faisait rien par hasard, et depuis j'ai eu lieu de me convaincre que, quand ses passions étaient en jeu, il avait au suprême degré le don de l'information.

Selon toute apparence, il savait, en venant à Saint-Martin, qu'il y verrait une personne qui, jeune fille, avait vivement piqué sa curiosité, et qui lui plaisait beaucoup depuis qu'elle était mariée. Peut-être était-il bien aise de la trouver en famille et de s'assurer de l'accueil qui lui serait fait, si le loup tentait de s'introduire dans la bergerie.

Je dois reconnaître qu'il se montra ce jour-là très convenable et fort discret. S'étant approché du landau, il nous salua tous les trois avec une égale politesse, et ce fut à M^{me} Isabelle qu'il adressa la parole. Elle lui répondit sur un ton froid, qui toutefois n'avait rien de désobligeant. Elle lui demanda des nouvelles de M. et de M^{me} de Morane et le chargea de leur présenter ses complimens. Il nous quitta bientôt pour aller rendre ses devoirs à M. Brogues et pour tendre la main à l'homme tranquille qui parlait peu et n'en pensait pas moins.

L'entretien s'engagea. M. Brogues lui fit raconter son voyage en Égypte, et Sidonie s'informa si les pyramides produisaient un aussi grand effet qu'on le prétend.

— Mon Dieu ! dit-il modestement, l'homme qui les contemple se sent très petit ; mais pour me sentir petit, je n'ai pas besoin de me comparer à une pyramide.

M. Brogues l'interrogea ensuite sur les progrès de la viticulture en Tunisie. Il dit ce qu'il en savait, et ce qu'il en savait se réduisait à peu de chose ; ce n'était pas un de ces sujets pour lesquels il se passionnât. On lui parla de son yacht ; il s'échauffa davantage.

— C'est une impression délicieuse, dit-il, que de se sentir chez soi dans l'immensité de la mer.

Là-dessus, il se plaignit que les Français eussent l'humeur peu voyageuse, et se tournant vers M^{me} Isabelle, il dit, pour lui faire sa cour, que les boulevardiers qui s'imaginent que l'univers finit au Gymnase feraient bien d'imiter les Anglais pour qui cent lieues ne sont qu'un pas de fourmi.

— Les Hollandais aussi, poursuivit-il, nous donnent d'excellens exemples. C'est une bagatelle pour eux que de se transporter de leur chère Hollande dans leurs colonies malaises. Tout nous paraît compliqué, et ces gens-là simplifient tout. Ils ont même inventé l'art de se marier à distance. Une jeune fille d'Amsterdam veut-elle épouser un négociant de Batavia, que ses affaires empêchent de venir la chercher, ils règlent leur montre en tenant compte des longitudes, et le même jour, à la même heure, ils s'épousent par procuration à Amsterdam et à Batavia. Le lendemain, la nouvelle mariée s'embarque, et en arrivant là-bas, elle n'a pas besoin de descendre à l'hôtel ; ses pantoufles l'attendent chez son mari.

Voilà le monde moderne ; mais nous sommes, nous autres, terriblement arriérés.

— Cependant, objecta M. Brogues, il y a encore des distances, puisque vous deviez aller aux Indes et que vous n'y êtes pas allé.

— Une affaire imprévue m'a rappelé en France, mais ce n'est que partie remise.

— Oh ! bien, monsieur, lui dit Sidonie, dès cette année vous pourrez voir l'Inde au Champ de Mars.

— Je n'aime pas la pacotille, répliqua-t-il dédaigneusement, et j'estime qu'il faut se donner un peu de peine pour voir les choses, que c'est le seul moyen de les bien voir. L'Exposition aura cette conséquence fâcheuse, que les Parisiens se croiront plus que jamais dispensés de voyager, et que d'autre part, grâce à l'affluence des curieux accourus des quatre coins du monde, six mois durant ils ne seront plus chez eux dans leur Paris. C'est ce qui m'a déterminé à venir dès le printemps en Champagne, et je compte y passer tout l'été.

Après nous avoir donné cette agréable nouvelle, il nous salua de nouveau, arrêta un instant ses yeux sur Monique, mais deux secondes au plus, puis il détacha son cheval, se remit en selle et s'en alla le front haut, comme il était venu.

— Les voyages lui ont fait du bien, dit Sidonie ; il me paraît plus sérieux qu'autrefois.

— C'est possible, lui répondit son père ; mais si jamais j'achète des vignes dans la Régence, je me procurerai d'autres renseignements que les siens. J'aurais mieux fait, je crois, de le questionner sur les belles Juives de Tunis. Je le soupçonne de courir le monde, parce qu'il est un peu las des femmes blanches ; il veut faire connaissance avec les femmes noires et les femmes jaunes, et peut-être en découvrira-t-il de bleues.

Au retour, M. Monfrin ayant pris ma place dans le landau, je fis route dans la calèche, avec mes deux élèves. Jusqu'à notre arrivée, Monique ne prononça pas trois paroles. Ses longs silences et sa figure m'inquiétaient. Pâle, les lèvres serrées, le front crispé, elle avait le regard fixe, et j'avais vu se creuser entre ses sourcils le pli qui annonçait les tempêtes. Pour Sidonie, tout occupée de ses ophrys et de je ne sais quelle théorie que lui avait exposée son beau-frère, elle ne s'apercevait pas que sa sœur méditait un dessein, qu'un feu terrible couvait sous la cendre.

Pendant le dîner, Monique parut se calmer un peu. Elle écouta la conversation ; à plusieurs reprises, elle y plaça son mot. M. Brogues et Sidonie se retirèrent de bonne heure ; ils avaient une visite à faire dans le voisinage. Ils voulaient m'emmener ; je

déclinai leur proposition, je répondis que je m'en retournerais seul à pied. J'étais convaincu que Monique n'attendait que leur départ pour avoir une explication violente avec sa belle-mère, et je tenais à rester, dans la vaine espérance que mon intervention pourrait être utile, que je réussirais à amortir le choc.

A peine furent-ils sortis, elle quitta le coin du salon où elle s'était reléguée, et du premier bond, elle vint se camper sur un pouf en face de M^{me} Isabelle, qui, mollement étendue dans sa chaise longue, tenait sur ses genoux un bel angora endormi, seul être vivant qu'elle traitât toujours avec égards. Je vois encore ce chat d'une éclatante blancheur, cette chaise d'un rouge cramoisi, et cette grande femme aux yeux immobiles, qui aimait les batailles parce qu'elle éprouvait plus de plaisir à donner des coups que de chagrin à en recevoir. Je vois aussi les yeux étincelans de Monique, ses cheveux en désordre, la pâleur inaccoutumée de son teint et la façon dont elle se balançait sur son pouf, semblable à un jeune tigre, dont le corps est si souple que ses colères ont de la grâce et l'apparence d'un jeu.

Deux minutes se passèrent, et l'orage creva.

— Madame, dit-elle d'une voix vibrante, vous aimez à me faire des questions. Me permettez-vous aujourd'hui de vous en adresser une à mon tour ?

— Très volontiers, ma chère. Je pense que toutes les relations humaines, quelles qu'elles soient, doivent reposer sur un système de parfaite réciprocité. Questionnez-moi, je répondrai.

— Tantôt, à Saint-Martin, quand M. de Triguères a paru à l'extrémité d'une allée, pourquoi vous êtes-vous écriée : « Eh ! vous le savez bien, ma chère, c'est lui ! »

M^{me} Isabelle ne fut point surprise de cette question ; elle s'y attendait. J'essayai vainement de m'interposer, de représenter à Monique qu'elle attachait trop d'importance à un propos qui n'en avait point, à une parole malheureuse, mais prononcée sans intention blessante. Elle m'imposa silence par un geste impérieux.

— Monsieur Tristan, me dit-elle, je connais ma belle-mère mieux que vous. Je sais qu'elle ne dit jamais rien sans intention, et que, quand c'est à moi qu'elle s'adresse, ses intentions sont toujours blessantes.

Puis, faisant face à l'ennemi :

— Madame, j'attends votre réponse.

— Ma chère, j'ai dit : « C'est lui ! » parce que je croyais qu'en ce moment vous pensiez à M. de Triguères.

— Vous êtes donc convaincue que j'y pense très souvent ?

— Je m'imaginais qu'il vous intéresse un peu. On m'avait conté autrefois certaines histoires, et je les avais oubliées ; mais depuis

quelques jours elles me sont revenues à l'esprit. Si le beau Ludovic ne vous intéressait pas un peu, l'autre soir, à Aï, seriez-vous restée si longtemps dans le petit salon ?

— A merveille. Mais vous n'avez pas dit seulement : « C'est lui ! » Vous avez dit aussi : « Vous le savez bien. » Vous pensiez donc qu'en venant à Saint-Martin, M. de Triguères, averti par moi, était sûr de m'y trouver ?

— Oh ! dit-elle, en caressant son angora sous le cou, si j'ai dit : « Vous le savez bien, » j'ai eu tort, car je ne savais pas que vous le saviez, je le croyais seulement, et quand on ne fait que croire, on n'a pas le droit de dire : « Je sais. » Excusez-moi, ma chère, en ceci j'ai eu tort.

— Me ferez-vous, madame, l'honneur de m'apprendre où et quand j'ai pu avertir M. de Triguères que j'irais aujourd'hui à Saint-Martin ?

— Eh ! répliqua-t-elle avec le plus grand sang-froid, il y a des maisons tierces où l'on se rencontre.

Dans ses escarmouches avec sa belle-mère, Monique n'avait d'autre arme que sa gâté, qui lui avait valu plus d'une victoire. Mais quand elle se fâchait, elle était perdue. Plus sa figure et sa voix devenaient tragiques, plus M^{me} Isabelle demeurait maîtresse d'elle-même, et le flegme britannique triomphait des nerfs français.

— Oh ! madame, que vous êtes candide ! répondit-elle sur un ton d'ironie amère. Vous vous figurez donc que j'ai besoin de fréquenter des maisons tierces pour rencontrer M. de Triguères ! Je n'aime à le voir que tête à tête, et les murs de votre parc ne sont pas infranchissables. Peut-être en ce moment est-il ici près, caché dans un bosquet, où j'irai le rejoindre tout à l'heure.

— Cette fois, ma chère, vous exagérez. Il y a des choses que vous êtes incapable de faire, et je suis sûre que ce vicomte n'a jamais franchi les murs de mon parc, que je n'ai pas besoin de les hausser.

— Défiez-vous, défiez-vous, madame ; je suis capable de tout.

— Non, dit-elle en s'appliquant à rendormir son angora, dont cette discussion avait troublé l'auguste repos. Non, c'est une calomnie, et vous exagérez toujours. Mais enfin, quand on a le malheur...

— Achevez, je vous prie ; de grâce, expliquez-vous !

— Oh ! j'ai un mot au bout de la langue, et je meurs d'envie de le dire ; mais je crois fortement que je me repentirai de l'avoir dit, oui, je me repentirai.

— Parlez, parlez ; il faut couler à fond cette affaire.

— Eh bien, ne vous fâchez pas, je voulais dire seulement qu'une jeune femme... Oh ! je ne vous en fais pas un crime ; ce n'est pas votre

faute, c'est un malheur. Mais enfin je trouve qu'une jeune femme, dont la mère s'est fait enlever un soir par je ne sais qui, devrait s'estimer heureuse de vivre avec une vieille Anglaise qui lui donne quelquefois de petits avertissemens.

Monique s'était levée, et le visage en feu :

— Je vous défends de mêler ma mère dans vos accusations et dans nos querelles. Vous n'en avez pas le droit, et vous m'entendez, je vous le défends.

M^{me} Isabelle posa délicatement son chat sur le parquet, et se redressant à moitié, elle répondit d'un ton sardonique :

— Vous ne connaissez pas la constitution de mon pays. Tout Anglais est maître chez lui, et toute Anglaise aussi est maîtresse chez elle. Si j'étais chez vous, vous pourriez me commander de me taire ; mais je suis dans mon salon, et tant que je serai dans mon salon, je prétends y dire tout ce qu'il me plaira.

— A la bonne heure, restez-y, s'écria Monique, vous ne m'y reverrez jamais.

Et elle sortit en courant. Pendant cette terrible passe d'armes, M. Monfrin était demeuré silencieux, immobile ; on ne pouvait deviner qu'au mouvement convulsif de ses mains le trouble de son esprit et les cruelles émotions qui lui déchiraient le cœur.

— Vous avez été bien dure, ma mère, lui dit-il en s'approchant d'elle. Vous avez offensé ma femme par d'injurieux soupçons, et je tiens à déclarer en présence de M. Tristan que je suis loin de les partager, que je la respecte autant que je l'aime.

— Que le bon Dieu vous bénisse, mon cher garçon ! répliqua-t-elle. Vous vous préparez d'agréables surprises.

Le champ de bataille lui était resté, et grisée de sa victoire, ce fut d'un ton triomphant qu'elle me dit :

— Monsieur Tristan, c'est pourtant vous qui les avez mariés. A votre place, j'en aurais quelque regret ; vous avez donné une femme bien vive à un homme bien tranquille.

— Madame, lui repartis-je, s'il était vrai que je fusse pour quelque chose dans ce mariage, je me reprocherais d'avoir donné à une jeune femme, à laquelle je suis profondément attaché, une belle-mère qui a si peu d'égards pour la délicatesse de ses sentimens et pour sa juste fierté.

Et l'ayant saluée, je partis. M. Monfrin me suivit de près et me rejoignit sur la terrasse ; il avait hâte d'aller retrouver sa femme et d'apaiser ce cœur qui ne se possédait plus.

— Vous ne gagnerez rien sur elle ce soir, lui dis-je ; il est encore trop tôt. Attendez jusqu'à demain.

XIX.

Le jour suivant, mon premier soin fut de tout raconter à Sidonie. Elle avait promis à M^{me} Isabelle de lui prêter un livre très moderne sur l'éducation des lapins, et elle se proposait de le lui porter en personne dans l'après-midi. Si je l'avais laissée faire, elle se serait brouillée à jamais avec sa sœur. Elle était revenue de Saint-Martin persuadée que le baromètre était au beau, qu'on ne demandait pas mieux que de s'entendre et de vivre en paix. Ce que je lui appris l'émut beaucoup et l'indigna. Malgré ses préventions, elle rejeta tous les torts sur la douairière, déclara que sa conduite avait été révoltante, que cette femme, qui donnait à tout le monde des leçons de convenances, les avait odieusement violées. Elle ne songeait plus à lui prêter son livre; elle pensait seulement à faire une démarche pour raccommoder les affaires. Elle avait une telle confiance dans son ascendant personnel, dans son autorité, qu'elle se croyait de force à calmer Monique et à ménager une réconciliation entre la bru et la belle-mère, en déterminant l'Anglaise à faire les premiers pas. J'eus de la peine à combattre son illusion, à la détourner de son dangereux projet; j'y réussis cependant, ou du moins elle me promit de surseoir à l'exécution, comme on dit au palais.

Dès que j'eus fait entendre raison à l'une des sœurs, je courus chez l'autre. Je m'imaginai qu'une si violente tempête n'avait pu se dissiper dans l'espace d'une nuit, que le tonnerre continuait de gronder sourdement à l'horizon. Je me trompais, et franchement j'aurais mieux aimé ne pas m'être trompé. Je trouvai Monique dans un déplorable état d'esprit, dans un de ces momens de sa vie où, redevenue maîtresse de ses nerfs, elle débitait sans s'émouvoir de monstrueux aphorismes, des insanités qu'elle prenait pour des axiomes, pour les vérités les plus certaines, les plus évidentes et les plus simples du monde. Dans le temps déjà elle m'avait déconcerté plus d'une fois par ses crises subites de démence tranquille, et je ne m'étais tiré d'affaire qu'en lui disant qu'elle était folle à lier, à quoi elle avait répondu que les vrais fous ne sont pas ceux qu'on enferme, mais ceux qui les gardent.

— Eh bien, me dit-elle en riant, qu'avez-vous pensé de cette jolie scène? J'ai été sotte, je me suis fâchée. On ne se fâche pas, on cause avec sa cornette, on l'interroge et on suit religieusement les conseils qu'elle vous donne.

— Que vous a-t-elle conseillé? lui demandai-je.

— De faire tout le contraire de ce que j'ai fait jusqu'aujourd'hui.

— Je ne sais ce que vous voulez dire. Ce qui me paraît certain, c'est que votre belle-mère, de l'aveu même de Sidonie, que j'ai mise au fait, vous a tenu hier des discours aussi odieux qu'inconvenans. Mais votre mari s'en est expliqué nettement avec elle et lui a déclaré que ses injurieux soupçons...

— Oh! ne parlons pas de mon mari, interrompit-elle. S'il a montré hier un peu de courage, il s'en est bien vite repenti, et il est aujourd'hui un très bon fils, le meilleur fils du monde. Je veux croire que son petit pistolet de poche est chargé, mais l'amorce est si humide qu'il ne partira jamais. Ce matin, dès neuf heures, cet homme doux était chez sa mère. Il m'a raconté à son retour, d'un air ravi, qu'elle regrettait d'être allée trop loin, qu'elle se prêterait de grand cœur à une réconciliation. Mon Dieu! qu'elle est bonne!

— Et que lui avez-vous répondu?

— Que moi aussi je me prêterais de grand cœur à un rapprochement, mais à condition qu'elle élevât un grand mur tout au travers de son parc et s'engageât à rester toujours sur le côté droit de cette fortification, que je l'autorisais du reste à y percer des jours de souffrance, par lesquels elle pourrait épier tous mes mouvemens et s'assurer que je ne me promène pas en compagnie suspecte.

— Cette plaisanterie a dû charmer M. Monfrin, et il vous a quittée sans doute content de vous et heureux de vivre.

Elle avait cueilli la veille à Saint-Martin un beau narcisse jaune et l'avait mis tremper. Elle le prit dans sa main, et l'approchant de ses narines très ouvertes, elle y respirait le printemps. Cette fleur était pour elle une conseillère aussi détestable que sa cornette.

— Que voulez-vous? reprit-elle. Je vous avais solennellement promis d'être sage, prudente. Pour vous être agréable et quoique M. de Triguères me plaise beaucoup, oui, je le répète, quoiqu'il me plaise beaucoup, j'étais résolue à le tenir à distance, et pas plus tard qu'avant-hier, j'avais refusé d'aller dîner chez des amis communs parce que j'étais à peu près certaine de l'y rencontrer. Vous voyez ce que me rapporte ma sagesse. Désormais je serai moins sage. Il est de délicieuses imprudences qui égalaient, qui embellissent la vie, et au demeurant on est bien aise de n'être accusé que de crimes qu'on a réellement commis.

A chaque parole qu'elle prononçait, j'étais plus agacé et plus inquiet. Je la mis en demeure de s'expliquer, de me dire nettement ce qu'elle entendait par ces délicieuses imprudences qui embellissent la vie. Elle éluda mes questions et, rompant les chiens, elle me dit d'un ton plus grave :

— Ma pauvre mère!.. Oh! je n'ai jamais cru qu'elle se fût retirée dans un couvent; cette histoire était sortie tout entière de l'ima-

gination féconde de Sidonie... Eh! oui, elle s'est fait enlever, elle est partie avec l'homme qu'elle aimait. Qui pourrait l'en blâmer? Dans la société telle qu'on l'a faite, toutes les règles établies sont des devoirs de convention, tandis que le vrai devoir est de suivre la loi de son cœur. Ah! quand je l'appelle ma pauvre mère, je devrais l'appeler mon heureuse mère. Elle a fait ce que son cœur lui disait de faire, et moi aussi, j'ai un cœur qui bat très fort. Dès demain, j'ouvrirai la cage et l'oiseau s'envolera.

— C'est trop extravaguer. Parlons raison, si vous le voulez bien.

— Mais je ne fais pas autre chose. J'ai profité de vos leçons, je méprise les préjugés, et je vous défie de me prouver par des raisonnemens sérieux que je ne suis pas libre de suivre les penchans de mon cœur. Me direz-vous avec Sidonie que mon grand devoir est de me respecter moi-même? Je me respecte infiniment, et c'est pourquoi, comme ma mère, je revendique ma liberté.

— Et qui vous dit qu'elle ne regrette pas l'usage qu'elle en a fait? Êtes-vous sûre qu'elle soit heureuse, qu'elle ait trouvé ce qu'elle cherchait, que, comparant tout ce qu'elle a perdu au peu qu'elle a gagné, elle ne s'étonne pas d'avoir acheté si cher un si misérable bonheur?

— C'est vous qui extravaguez. Ma mère est parfaitement heureuse. Son image se présente souvent à mon esprit dans mes heures de contrariété, d'ennui et de chagrin. Je ne sais pas où elle est; mais qu'elle soit à Paris, à Florence ou dans quelque villa solitaire, chaque fois que je pense à elle, je vois un homme agenouillé à ses pieds, qui lui dit : — « Je vous adore et je suis à vous pour la vie. » — Et voilà le bonheur! Il n'y en a pas d'autre.

Elle avait élevé la voix par degrés.

— Mais taisez-vous donc! lui dis-je. On pourrait vous entendre.

— Ce que je vous dis, reprit-elle, je le crierai demain à toute la terre.

Je me levai et je me disposais à sortir. Elle consentit à baisser le ton.

— Vous n'avez pas étudié la constitution anglaise, poursuivit-elle avec une douceur enchanteresse. Ma belle-mère vous l'a pourtant expliquée, et vous devriez savoir que, si elle est reine et maîtresse absolue dans son salon, j'ai le droit de tout dire dans le mien. Non, je ne me tairai pas, et vous m'écoutez. Ma conviction sincère, la seule que j'aie, la seule qui, à l'avenir, règlera ma conduite, ma conviction, vous dis-je, est que mourir sans avoir aimé, c'est mourir sans avoir vécu, et je veux vivre, vous m'entendez, je veux vivre.

Un trouble profond s'était emparé de moi, et au lieu de raisonner avec elle : — « Si pourtant, pensais-je, si par miracle c'était toi qu'elle aimait, aurais-tu la force de lui remontrer que le seul

amour permis est celui qui s'accorde avec les devoirs de convention? Tu tomberais peut-être à ses pieds, et tu lui dirais : — « Aimons-nous, il n'y a que cela de vrai dans le monde. »

— Eh! savez-vous seulement ce que c'est que d'aimer? lui répliquai-je d'un ton colère.

— Ah! si je le sais! me dit-elle. C'est un sujet sur lequel j'ai longuement médité, et voici mes conclusions. Chez un homme, le véritable amour est un désir violent, auquel se mêle le sentiment que la femme qu'il aime et les moindres grâces qu'elle lui accorde ont un prix infini. S'il n'a que le désir, s'il feint le respect, il n'est qu'un drôle, et je le prierai de passer son chemin en lui disant : — « Allez ailleurs, on ne donne pas ici. » — Chez la femme, l'amour est une complaisance particulière pour un homme, accompagnée du sentiment qu'il est le seul à qui elle puisse appartenir sans honte. Si elle se trompe, elle souffrira beaucoup, et j'en veux courir l'aventure. On s'est trompé, on souffre, on n'a pas le droit de se plaindre. Il faut savoir oser, et quand on perd la partie, il faut payer. C'est toute la morale, je n'en connais pas d'autre. Par bonheur, j'ai hérité de la finesse de ma mère, je ne suis pas une de ces femmes qu'on trompe facilement.

— Et moi, lui répondis-je, je suis un de ces hommes qui ne perdent pas leur temps à discuter avec une folle.

Et cette fois, quelques efforts qu'elle fit pour me retenir, je sortis tout de bon. Comme je traversais la terrasse, je m'arrêtai, je me retournai; j'étais sûr qu'elle s'était mise à la fenêtre. Elle tenait encore à la main cette fleur jaune qui lui rappelait Saint-Martin. Elle la froissa violemment entre ses doigts, la pétrit, la roula en boule et me la lança avec tant d'adresse et en visant si juste que je la reçus en pleine poitrine.

— Cette folle, me cria-t-elle, est aussi sûre de sa volonté que de sa main.

Je lui jetai un dernier regard. Elle me parut diaboliquement jolie, et comme le soir où elle m'avait annoncé son prochain mariage avec M. de Triguères, j'aurais voulu qu'à mes yeux elle se dissipât, s'évanouît en fumée, et je me serais cru le plus fortuné des hommes si j'avais pu me dire : « Elle n'est plus de ce monde; elle ne sera jamais à lui. »

J'avais la tête en feu, les oreilles me tintaient; je ressentais comme une ivresse de chagrin et de colère. La folie se gagne à causer avec les fous. Au lieu de retourner à Mon-Désir, je m'acheminai à grands pas vers un café d'Épernay où une semaine auparavant j'avais vu entrer M. de Triguères. Je me flattais qu'il y reviendrait ce jour-là, et je l'y attendis pendant une heure en repassant dans mon esprit la belle profession de foi qu'on m'avait

forcé d'écouter. Je savais bien que dire et faire sont deux et que les paroles du soir ne ressemblent pas toujours à celles du matin. Mais je savais aussi qu'on ne prononce pas impunément certains mots, qu'à force de les répéter, ils se traduisent en images, les images en rêveries et les rêveries en volontés, que telle grande faute n'a été commise que parce qu'on avait juré de la commettre. D'ailleurs, dans les propos qu'elle avait tenus, tout n'était pas mensonge et pure fanfaronnade. Elle m'avait dit que ce vicomte lui plaisait beaucoup. C'était une incontestable vérité, et cette vérité me paraissait grosse de malheurs.

Il n'arrivait pas, et je commençais à me lasser de l'attendre quand j'aperçus à quelque cent pas de moi l'abbé Verlet, qui était venu faire une emplette à Épernay. Je courus après lui, et quoiqu'il marchât fort vite selon sa coutume, je réussis à l'atteindre. Quelques minutes plus tard, nous étions assis sur un des bancs de la promenade publique, et il me demandait si j'étais toujours résolu à partir le surlendemain.

— Je ne sais, lui répondis-je. J'ai une affaire à régler, et je désire ne pas la laisser en suspens.

Là-dessus, je lui exposai brièvement les incidens de ces derniers jours, et quand j'eus terminé mon récit :

— Croyez-vous que, si j'allais trouver M. de Triguères, si je le priais poliment de cesser ses poursuites, de respecter le repos d'une jeune femme à qui sa fatuité attire les plus graves ennuis, croyez-vous que j'aurais quelque chance de me faire écouter jusqu'au bout ?

— Aucune. Il sera charmé de se savoir redoutable et redouté.

— Et si je me permettais d'insister, pensez-vous qu'il m'éconduirait sans façon et que peut-être il lui échapperait quelque insolence ?

— Cela me paraît indubitable.

— Fort bien. Me voilà tout à fait décidé.

— A quoi faire ?

— A aller trouver dès demain cet insolent.

Et comme il s'étonnait :

— Vous savez que je suis un assez bon joueur d'échecs ; peut-être ne savez-vous pas que je suis beaucoup plus fort au pistolet.

Il me regarda avec stupeur : — Quoi ! vous pensez sérieusement à vous battre ? Votre philosophie vous permet de tuer un homme ?

— Ma philosophie m'enseigne qu'entre deux maux, il faut choisir le moindre, et que la vie de certains hommes m'est moins chère que le bonheur de M^{me} Monique Montrin.

Il m'examina un instant, et s'étant convaincu que je n'avais jamais été plus sérieux, après avoir un peu rêvé :

— Laissez-moi faire, me dit-il. Je me charge de mener à bien cette petite négociation, et quoi qu'il arrive, personne n'en mourra. M. de Triguères a écrit hier à ma sœur qu'il avait pris goût à l'omelette du curé, qu'il viendrait demain déjeuner avec nous.

— Il a sans doute quelque service à vous demander, et il vous apportera un billet de cinq cents francs pour vos pauvres.

— Je l'accepterai; mes pauvres sont très pauvres, je n'ai pas le droit de les voler.

Il ajouta d'un air mystérieux :

— Vous vous trompez; ce n'est pas un service qu'il attend de moi; il désire, je le soupçonne du moins, se procurer certains éclaircissemens que je suis seul en mesure de lui fournir. Je les lui donnerai et, en retour, il consentira peut-être à laisser tranquille la jeune évaporée à laquelle vous portez un si tendre intérêt. Mais vous allez me promettre de vous tenir clos et coi jusqu'à ce que vous ayez de mes nouvelles.

Je le lui promis, et en arrivant à Mon-Désir, je me sentais plus calme. Sidonie s'empessa de s'informer si j'avais vu sa sœur, dans quel état d'âme je l'avais trouvée. Je lui dis que la mer démontée moutonnait encore, mais ne tarderait pas à s'apaiser.

— J'en suis certaine, me répondit cette imperturbable optimiste, l'affaire s'arrangera; mais, je vous prie, pas un mot de tout cela devant mon père! Il s'imagine que la belle-mère et la bru vivent en bonne harmonie, que son gendre est le plus heureux des hommes.

— Oui, lui dis-je, il est fermement persuadé qu'il suffit de ne pas croire à saint Remi pour être une bonne femme ou une bonne mère, qui fait le bonheur de tout ce qui l'approche. Il en faut rabattre.

— Et surtout, ajouta-t-elle, il faut réagir contre soi-même.

Le lendemain, je reçus un mot de l'abbé.

« J'ai vu notre homme, m'écrivait-il, et après d'assez vives résistances, après m'avoir lancé force brocards, que j'ai vaillamment supportés pour vous être agréable, il a pris un engagement auquel j'espère qu'il fera honneur. S'il me manquait de parole, avertissez-moi et j'aviserai. Mais, en vérité, je ne suis pas fâché de voir que les philosophes dans l'embarras appellent quelquefois à leur secours un curé de campagne. »

Ce billet ne me réjouit qu'à moitié; il était fort concis et peu explicite. Quelle sorte d'engagement avait pris M. de Triguères? L'abbé ne semblait pas bien sûr qu'il le tint, et le cas se présentant, c'était à moi de lui en donner avis. Pour l'avertir, il aurait fallu qu'au préalable quelqu'un m'avertît moi-même. Voit-on de Paris ce qui se passe à Épernay?

Deux heures après, M. Monfrin vint me voir, et les nouvelles qu'il m'apporta me parurent plus satisfaisantes.

— La conduite de ma mère est sans excuse, me dit-il, mais elle est ma mère. J'ai tâché d'arranger les choses; ma femme a dans ce moment l'esprit trop monté pour vouloir entendre à rien. Un heureux hasard m'a fourni le moyen de gagner du temps, et dans certaines circonstances, le temps, c'est tout. Une aimable femme qui a toujours été en relation avec la famille Brogues, M^{me} Cleydol, veuve d'un magistrat de Reims, se propose d'aller visiter l'Exposition avec deux de ses filles et leur institutrice, et de passer plusieurs semaines à Paris. Elle avait fait retenir des chambres; on a mal compris ses instructions, et on a loué pour elle tout un appartement. Elle cherchait une personne disposée à partager son logement et sa dépense. Je l'ai rencontrée hier à Épernay, elle m'a témoigné le désir d'emmener Monique et de lui servir de chaperon.

— Et Monique a agréé cette proposition? me hâtai-je de lui demander.

— Elle avait commencé par dire non; quelques heures plus tard, elle a dit oui, et dans quatre jours elle sera à Paris. J'aime à croire que mes affaires me permettront d'aller dans quelque temps l'y rejoindre. D'ici là vous m'obligeriez beaucoup en m'écrivant deux ou trois fois pour me donner de ses nouvelles. Puissiez-vous m'annoncer avant peu que les distractions, le Champ de Mars, les théâtres lui ont fait oublier ses ennuis, ses rancunes, qu'elle consent à pardonner! Je souhaite que vous la voyiez le plus souvent qu'il vous sera possible. Elle ne peut être nulle part plus en sûreté qu'auprès de vous.

Il n'est rien tel que les hommes doux et bienveillans pour dire à leur prochain de cruelles vérités. Qu'importait après tout? Ce qu'il venait de m'apprendre m'avait mis l'esprit en repos et l'âme en joie. Je m'étais trop alarmé, le danger n'était pas aussi grave que je l'avais craint, la folle avait recouvré bien vite sa raison, et l'homme qui lui plaisait ne lui était pas si cher qu'elle ne prit facilement son parti de s'éloigner de lui.

J'étais rassuré, j'étais presque content; mais sait-on jamais si on a vraiment sujet de l'être?

VICTOR CHERBULIEZ.

ROME ET LA RENAISSANCE

ESSAIS ET ESQUISSES (1).

CINQUECENTO.

I. — HISTOIRE D'UNE TOMBE (1505-1506).

Je connais peu de lectures aussi décevantes que les *Légations* de Machiavel qui ont rapport au pape Jules II. Envoyé par son gouvernement auprès du conclave de 1503, et témoin de l'élection et des premiers actes du nouveau pontife, le secrétaire d'État florentin, dans ses dépêches, se montre surtout préoccupé de son cher César Borgia. Il l'a connu, l'année précédente, en Romagne, au faite de sa prospérité factice et de ses crimes abominables, et a conçu pour lui l'étrange enthousiasme que l'on sait; il le retrouve maintenant prisonnier du Vatican, déchu de toute puissance, profondément humilié et méprisable, et il le méprise en consé-

(1) J'ai eu, ces dernières années, le bonheur de passer plusieurs hivers à Rome, et d'y oublier parfois le présent dans l'étude du *quattro* et du *cinquecento*. Des notes prises à cette occasion, — et auxquelles on voudra bien me pardonner de conserver le tour personnel et intime du premier jet, — je détache ici les pages qui traitent de l'époque de Jules II.

quence; mais il n'en continue pas moins à subir la fascination première: il la subira tout le long de sa vie! Quant à ce Giuliano della Rovere qui vient d'être élevé sur le trône de saint Pierre (26 novembre 1503) et que l'Italie appellera bientôt *il pontefice terribile* (1), le fin diplomate des bords de l'Arno n'en fait pas grand cas, en somme, et ne lui porte le moindre intérêt, pas même celui de la curiosité. Il ne se doute guère qu'il est là en présence de quelqu'un d'extraordinaire, — d'un *uomo singulare*, pour employer l'expression favorite du temps; — c'est tout au plus qu'il lui fait crédit et honneur de quelque bon assassinat politique, du meurtre du duc de Valentinois par exemple. Le bruit en a couru, en effet, à Rome, et le secrétaire d'État aussitôt d'écrire avec allégresse: « Le pape commence à payer ses dettes, et très honorablement; » mais la nouvelle, par malheur, ne s'est point confirmée... Trois ans plus tard, et chargé d'une seconde mission auprès de la cour de Rome, Machiavel rencontre le pape (à Nepi) déjà en marche sur Pérouse et Bologne, qu'il se propose d'arracher aux Baglioni et aux Bentivogli. Précédé du saint-sacrement, entouré de vingt-deux cardinaux, le successeur des apôtres commande ses troupes en personne, et cela à une époque où empereurs et rois, — un Maximilien d'Autriche, un Louis de France, un Ferdinand d'Espagne, — se tiennent loin du tumulte des batailles, laissent tout faire par leurs généraux. Le piquant spectacle ne suggère à l'envoyé toscan aucune réflexion originale, aucune appréhension; sa haine même de l'Église, ce sentiment si fort chez lui, si tenace, ne l'avertit pas que le pouvoir temporel des papes va être fondé pour des siècles!.. Décidément, le politique et l'observateur réputé si infaillible fait preuve, en cette occasion du moins, de très peu de sagacité et de prévoyance. Le prévoyant ici, ou pour mieux dire le *voyant*, c'est bien plutôt cet autre Florentin, nullement homme politique, mais homme de génie, et « terrible » lui aussi. Dans le fameux projet de monument que Michel-Ange esquisse, dès le début du règne (mars 1505), sur la commande et à la gloire de Jules II, celui-ci apparaît déjà tel qu'il restera pour nous dans l'histoire: conquérant farouche des provinces et promoteur magnanime des arts, — vrai *pontifex maximus* de la renaissance. Le projet ne dit rien, et pour cause, du chrétien, du prêtre, du pasteur d'âmes...

Le monument commandé, chose bizarre, est une tombe, une

(1) Sous le mot *terribile*, les Italiens du xvi^e siècle entendaient une certaine fougue de caractère combinée avec une grande élévation dans les idées. Ils parlaient de la *terribilità* dans l'art de Michel-Ange. *È un uomo terribile*, disait de Buonarroti le pape Léon X à Sébastien del Piombo.

fastueuse demeure où doit reposer un jour le pontife élu d'hier, un franciscain ! Bramante et ses amis estiment l'entreprise de mauvais augure : mais Jules II y met toute la fougue de sa volonté, et Michel-Ange toute l'ardeur de son génie. Une pensée d'humilité chrétienne, — la pensée de *memento mori*, *memento quia pulvis es*, — est, bien entendu, aussi loin de l'esprit du moine couronné que de l'artiste immortel ; le seul mobile, pour l'un comme pour l'autre, c'est le penchant universel de l'époque, le *primum mobile* de l'humanisme : ce culte de la personnalité, cet appel à la postérité que Dante a déjà nommé *lo gran disio dell' eccellenza*. Vous diriez l'orgueil d'un Pharaon servi ici à souhait par l'audace d'un Titan ; et l'œuvre, demeurée débris, vous fera songer peut-être à certain mot de la Bible sur ces puissans de la terre « qui s'édifient des ruines... » Prenez garde cependant ! L'association de ces deux âmes de feu, de ces deux *terribilités*, Rovere et Buonarroti, n'en est pas moins une des plus grandes dates dans l'histoire de l'idéal ; elle résume la splendeur et la fatalité de la renaissance parvenue à son apogée.

Il ne nous est pas défendu de reconstruire en imagination, d'une manière vague, il est vrai, et très défectueuse, l'œuvre telle que l'entrevoit l'artiste à ce premier moment d'inspiration et d'enthousiasme. Nous avons les récits, concordans, en somme, malgré quelques divergences, de Condivi et de Vasari, dont le premier surtout a écrit d'après les renseignemens et presque sous la dictée de Michel-Ange ; nous avons aussi un petit dessin, précieusement conservé aux *Uffizi*, où une partie du monument (la partie d'en bas) est esquissée à la plume, sinon de la main même de Buonarroti, du moins certainement d'après des données authentiques et contemporaines (1). Nous devons nous figurer une construction isolée, accessible de toutes parts, et mesurant vingt-quatre pieds de large sur trente-six en profondeur ; la hauteur dépasse trente pieds. Le soubassement, haut de treize pieds et séparé de l'étage supérieur par un entablement massif et proéminent, présente sur toutes ses faces une suite continue de vastes niches flanquées d'énormes pilastres en saillie : niches et pilastres proclament la gloire de Jules II sur terre, sa gloire de conquérant et de Mécène. Dans chacune des niches, une Victoire ailée, fière et triomphante, foule aux pieds une province abattue et désarmée ; à chacun des

(1) Le dessin dans la collection de M. de Beckerath, à Berlin, se rapporte à une époque postérieure et à un projet du monument déjà considérablement réduit et *adossé au mur*. Il est toutefois au plus haut point intéressant en ce qu'il donne la partie *supérieure* du mausolée, et fait comprendre l'expression de l'artiste que Jules II y était « en suspens » (*in sospeso*) : deux anges le tiennent par les bras et le font descendre dans le sarcophage.

pilastres, un athlète enchaîné, tantôt se tord convulsionné, frémissant, lançant au ciel un regard plein de reproche, et tantôt se penche affaissé et expire : les deux célèbres statues du Louvre, si improprement appelés *les Esclaves*, étaient du nombre. Ces athlètes enchaînés personnifient... les arts libéraux « devenus *prisonniers de la mort*, eux aussi » avec le décès du Rovere : leur grand bienfaiteur disparu, ils se désespèrent et meurent !.. La partie au-dessus, haute de neuf pieds, nous élève vers un monde supérieur, vers des régions idéales et sereines. A l'encontre des Victoires et athlètes du soubassement, présentés tous debout dans des attitudes héroïques et pathétiques, les huit statues principales du second étage sont assises ou profondément recueillies : nous distinguons parmi elles Moïse, saint Paul, la Vie active, la Vie contemplative, peut-être aussi la Prudence et telle vertu allégorique : au milieu se dresse un grand sarcophage destiné à recevoir les restes mortels du pape. Tout en haut enfin, au sommet, Jules II est « tenu en suspens » par deux anges dont les expressions forment contraste : le génie de la Terre est triste et éploré de la perte que vient de faire le monde d'ici-bas, tandis que l'ange du Ciel se réjouit et s'enorgueillit d'introduire un nouvel hôte au séjour des bienheureux. Deux autres anges sont accroupis aux pieds du pontife... Vous n'avez encore là que les lignes générales de cette pyramide en marbre et à personnages célestes et terrestres. Ajoutez à cela des hermès, des *putti*, des masques disséminés partout et en abondance, une profusion aussi d'arabesques, de fleurs, de fruits, et d'autres ornemens architectoniques. Ajoutez, de plus, des travaux considérables en bronze : de larges *rilievi* aux scènes diverses, des plaques avec des inscriptions, des balustrades. En combinant les données de Condivi avec les indications du dessin des *Uffizi*, M. Heath Wilson (1) arrive au compte prodigieux de soixante-dix-huit statues, — soixante-dix-huit statues, la plupart de la taille du *Moïse* du San-Pietro-in-Vincoli et des *Esclaves* du Louvre : un Ossa de géans sur un Pélion de colosses !.. Sans doute, certains monumens tumulaires des pontifes du *quattrocento*, — ceux de Nicolas V et de Pie II entre autres, — nous ont déjà fait connaître les proportions toujours grandissantes des sépulcres jadis si modestes et si simples ; toutefois pour saisir la filiation de cette tombe en projet, il faut remonter le courant des siècles, nous reporter à l'ère des Césars, penser aux gigantesques mausolées de certains empereurs : ce mausolée d'Auguste, où s'ébat de nos jours tout un cirque ; ces *Moles Hadriani* où a trouvé place toute une forteresse...

(1) *Life and Works of Michel Angelo*, 2^e édition ; Londres, 1881, p. 79.

— Le gigantesque, le démesuré, l'excès, vous obsèdent à chaque pas dans cette vision funéraire. Quelle hyperbole, par exemple, que ces arts « prisonniers de la mort » et rendant leur dernier souffle avec la disparition de Jules II, et que l'on est surpris de voir l'austère Buonarroti imaginer une flatterie si introuvable ! Souvenons-nous, d'ailleurs, que la nouvelle basilique de Saint-Pierre, la voûte de la Sixtine et les stances du Vatican, — les trois plus grands titres du pontife mécène devant la postérité, — ne sont pas encore de ce monde ! C'est aussi avant toute expédition de Bologne et de Mirandole que Michel-Ange célèbre les victoires et conquêtes du Rovere. « Le pape, — observe M. Heath Wilson, non sans malice, — n'a donc pas de secrets pour l'artiste ; il lui confie ses grands projets d'avenir, il est même tellement sûr du succès, qu'il se laisse proclamer dix fois vainqueur dans un dessin fait avant toute déclaration de guerre... » Peut-être bien qu'après tout, et sans autre confiance, l'artiste a seulement mieux pénétré le sens d'une bulle récente (10 janvier 1504) qui avait affirmé les droits imprescriptibles de l'Église contre les usurpateurs de ses domaines. Mais ces domaines arrachés à l'usurpation et recouverts au nom du droit, pourquoi les représenter précisément en ennemis domptés, foulés aux pieds et mordant la poussière ? Pourquoi, en général, et en face de la mort, exalter uniquement la force, la domination, la gloire ; ne rien accorder à l'humilité, à la dévotion, à la charité ?.. Cette absence de tout sentiment religieux, de toute pensée chrétienne, voire de tout emblème catholique dans un tombeau destiné à un pontife, est assurément un des phénomènes les plus curieux de la renaissance. Des deux seules figures bibliques de cette vaste composition, le Moïse que nous connaissons n'a certes rien de l'Évangile, et son pendant, le saint Paul appuyé sur l'épée, ne devait pas différer beaucoup d'expression, selon toute probabilité. Vous cherchez en vain ces statues ou médaillons de la Vierge avec l'enfant, ces reliefs de l'Annonciation ou de l'*Assunta* que les maîtres du *quattrocento* n'ont jamais manqué de placer en pareille occurrence. Dans la description de Condivi, comme sur le dessin des *Uffizi*, je ne trouve pas même la trace d'un crucifix (1) !..

Au bout de deux ou trois semaines, le projet du monument est élaboré par l'artiste, approuvé par le pape, et dès le mois d'avril 1505, nous voyons Michel-Ange déjà en pleine activité dans les mines de Carrare. Il y séjourne pendant huit longs mois, dirige les

(1) Ce n'est que dans les projets postérieurs du monument *réduit* qu'apparaît la pensée de placer la sainte Vierge en médaillon ou en statue. (Voyez le dessin dans la collection de M. de Beckerath ; voyez aussi le monument de San-Pietro-in-Vincoli.)

travaux d'excavation, passe des contrats pour les transports, — plusieurs de ces contrats nous ont été conservés, — et expédie pour Rome les blocs à mesure qu'ils sont retirés et dégrossis. Dans une de ses plus belles poésies, Buonarroti a parlé magnifiquement de « ces vivantes figures qui, des profondeurs silencieuses de la pierre, remontent lentement à la lumière du jour, sous les coups redoublés du marteau : » au milieu de ces bancs de marbre ligurien, en face du golfe azuré, que de *figures vivantes* ainsi voilées encore et que de coups de marteau à donner !.. Un jour même, il a l'étrange pensée de tailler en forme humaine toute une montagne, tout un immense rocher, fièrement campé entre Carrare et la mer, et de la faire servir de phare aux navigateurs de la *Riviera*... Nous touchons au colosse de Rhodes, aux ouvrages de Cyclopes.

Une œuvre tout autrement colossale et cyclopéenne venait, en attendant, d'être décidée sur les bords du Tibre...

Dans les fréquents entretiens du mois de mars (1505) au sujet du monument, la question de l'emplacement a été plus d'une fois posée et finalement résolue à la satisfaction du pape aussi bien que de l'artiste : le tombeau de Jules II ne pouvait être érigé ailleurs que dans cette basilique du Vatican où reposaient, avec le prince des apôtres, les plus grands pontifes de la chrétienté. Les nefs de l'église ne sont pas assez larges ni assez hautes, il est vrai, pour abriter l'immense pyramide en préparation ; mais déjà Nicolas V avait fait commencer des travaux pour l'agrandissement du chœur (abside ou tribune) : on reprendra les travaux interrompus depuis longtemps, on les mènera promptement à bonne fin, et de manière à se ménager tout l'espace désirable. Après le départ de Michel-Ange pour Carrare, le pape continue à débattre la matière avec ses architectes, avec Giuliano da San-Gallo notamment et Bramante ; mais des objections se font jour alors, des inconvéniens surgissent de toutes parts ; l'abside de Nicolas V ne paraît qu'un expédient médiocre et d'un effet douteux ; et c'est ainsi qu'à la suite d'un long échange d'idées, Jules II en arrive à une décision hardie, inoubliable. Il décide d'abattre complètement l'ancienne basilique et d'en construire une toute nouvelle *e più bella e più magnifica*, comme le dit placidement ce bon Condivi. Maître Donato da Urbino, surnommé *il Bramante*, promet, en effet, de faire une merveille, un prodige, un vrai miracle en pierre : il ne songe à rien moins qu'à élever en l'air le Panthéon d'Agrippa et à le suspendre au-dessus de ce *Tempio della Pace* dont les arcs ruinés font l'admiration et l'épouvante de tout visiteur du Forum...

Abattre la basilique élevée par les mains de Constantin le Grand et du pape Sylvestre ! Démolir l'église à laquelle étaient attachées les

traditions les plus augustes et dix fois séculaires de la chrétienté; troubler le repos de Léon le Grand, de Grégoire le Grand, de Nicolas I^{er} et de tant d'autres héros de la foi; toucher au tombeau de l'Apôtre!.. Si infatué que fût l'humanisme de son mérite, de sa *virtù*, et si peu respectueux des âges précédens, — dès qu'ils n'étaient pas classiques et païens, — le projet ne laissa pas d'émouvoir profondément les esprits. Tout le sacré-collège se déclara contre, nous affirme Mignanti, qui a puisé aux sources authentiques : « Les cardinaux estimèrent qu'il serait bien difficile de trouver les sommes nécessaires pour une construction d'une pareille importance, puisque le puissant Constantin lui-même, avec toutes les ressources de l'empire, avait déjà eu de la peine à faire ériger sa basilique, bien modeste en comparaison de celle qui était maintenant projetée. De plus, la reconstruction détruirait une foule de souvenirs précieux et honorables, ce qui froisserait les sentimens pieux des fidèles et diminuerait leur zèle à visiter le sanctuaire... » — Dans le public, l'excitation au premier moment fut bien plus vive encore, et, pour la calmer, le pape dut faire déclarer qu'il ajournait le projet afin de mieux l'examiner. Dès le mois de novembre 1505 pourtant, il annonce déjà solennellement sa résolution bien arrêtée aux autorités de la ville de Milan et leur demande de contribuer à la grande œuvre par de larges dons d'argent.

Je sais bien que de nos jours, — mais de nos jours seulement, — on s'est avisé de ne voir en tout cela qu'une question purement technique. Le grand Léon Alberti, écrivant vers le milieu du xv^e siècle, ne dit-il pas dans son traité *de Re œdificatoria* que l'église vaticane penchait du côté gauche d'une manière inquiétante; et n'est-ce pas aussi ce que répète après lui, soixante ans plus tard, Sigismondo de' Conti? Nicolas V n'avait-il pas déjà projeté, au dire de son biographe Manetti, la réfection totale de Saint-Pierre? Évidemment, l'édifice menaçait ruine de longtemps, et en ordonnant sa destruction, le Rovere n'a fait que céder à une nécessité devenue de plus en plus impérieuse... Pourquoi cependant aucun des contemporains n'insiste-t-il sur la prétendue nécessité; pourquoi un argument aussi décisif n'est-il pas invoqué, en 1505, auprès des cardinaux récalcitrans? Tous ceux qui, dans ces premiers temps, nous parlent de l'entreprise gigantesque de Jules II, — historiens, diplomates ou artistes, — tous sont unanimes à y voir l'effet d'une inspiration spontanée du pape, de son désir, très légitime à leurs yeux, de faire grand, de faire magnifique, *più bello e più magnifico*. Nicolas V a si peu songé à détruire le plus antique temple de la foi chrétienne à Rome, qu'il n'a

cessé de l'orner de mosaïques et peintures nouvelles : il ne voulait qu'en agrandir l'abside (1) ; et tout ce qu'il est permis de conclure des affirmations d'un Alberti ou d'un Conti, c'est que l'église vaticane, dans les derniers temps, avait besoin de quelques fortes réparations : aucune construction chrétienne, celle de Bramante moins que toute autre, n'a jamais été à l'abri de pareils correctifs. Enfin, l'état ruineux irrémédiable de Saint-Pierre, en 1505, même complètement admis, est-ce que la piété envers des souverains si grands, si augustes, ne commandait pas du moins de rebâtir le sanctuaire dans sa forme ancienne et consacrée, d'en préserver surtout et rétablir les mosaïques, les autels et les tombes ; et n'est-ce pas ainsi qu'il a toujours été procédé au moyen âge et à Rome dans la réfection des monumens religieux célèbres ?

J'oserai encore présenter une dernière considération, qui peut-être n'est point sans importance. L'arrêt de Jules II une fois prononcé, la vieille basilique n'a pas été pour cela rasée en un seul jour et d'un seul coup : elle fut démolie par pièces et par parties tout un siècle durant, et à mesure qu'avancait la nouvelle construction. Pendant tout ce siècle aussi, et malgré les ruines accumulées à l'entour, elle n'a cessé d'être le théâtre des grandes pompes pontificales, au déplaisir extrême des ambassadeurs et des *illustrissimi*, très incommodés par les courans d'air, la poussière et les ardeurs du soleil ; au désespoir surtout des maîtres de cérémonies qui, à ces occasions solennelles, ne savaient où donner de la tête. Paris de Grassis, le maître des cérémonies de Jules II et de Léon X, et le Dangeau de ces deux pontificats, ne tarit pas dans son *Journal* sur les embarras que lui causait, à chaque *funzione*, l'installation des échafaudages, planches et tapisseries au milieu de la *maladetta fabbrica*. Le couronnement de Sixte V, en 1585, a encore lieu sur la grande terrasse de la basilique : l'*atrium*, la façade de l'église et la longue nef sont toujours debout ; la dernière partie n'est abattue qu'en 1609, sous Paul V, Borghèse. Or pendant tout le cours de cette longue et lente destruction, nous n'entendons jamais parler d'un effondrement quelconque, d'un pan de mur s'écroulant de lui-même ; jusqu'au bout, le noble édifice ne cède qu'aux coups de la pioche et de la houe : *frangitur, non flectitur*. Je lis dans Bunsen que les poutres de son toit ont été jugées assez bonnes pour servir encore dans la charpente d'un édifice tout nouveau, la charpente du palais Farnèse !

(1) Bunsen, *Beschreibung der Stadt Rom.*, 1, 2, remarque avec raison que Manetti, le biographe trop souvent glorieux qui prête à Nicolas V les projets les plus fantastiques au sujet de la cité Léonine, ne dit cependant nulle part que Saint-Pierre eût menacé ruine.

A son retour de Carrare (janvier 1506), Buonarrothi voit déjà les démolitions commencées. Il n'y trouve rien à redire, constatons-le dès l'abord ; il sera même fier toute sa vie d'avoir été l'occasion (*venne ad esser cagione*, est l'expression de Condivi) du renouvellement de la basilique. Il est, du reste, plein d'ardeur et de confiance au sujet de son mausolée : il écrit à Florence pour qu'on lui envoie tous ses dessins ; il fait transporter les blocs de marbre des bords du Tibre sur la grande place de Saint-Pierre, près l'église de Sainte-Catherine, où le pape lui a assigné un *studio*. Jules II lui rend de fréquentes visites dans ce *studio* ; il fait même construire un pont-levis pour pouvoir passer directement du Vatican à l'atelier de l'artiste. Il n'a plus toutefois pour le fameux sépulcre l'enthousiasme de l'an passé : il en parle de moins en moins ; il agite des projets tout nouveaux et propose au sculpteur, déjà si célèbre par la création de la *Pietà* et du *David*, d'ornez de fresques la voûte de la Sixtine. Il insiste, et Michel-Ange refuse pertinemment, « n'étant pas peintre, » ainsi qu'il le déclarera encore plus d'une fois.

D'où vient le revirement du pape, l'abandon subit d'un dessein si longtemps caressé ? Humeur de despote, changeant de fantaisies au gré du vent, pensent quelques-uns parmi les biographes ; superstition de vieillard, affirme de son côté Condivi, et intrigues infâmes de Bramante qui réussit à faire peur à Jules II d'un tombeau construit encore de son vivant. Je ne le crois guère. Quels que soient les jugemens qu'on voudra bien porter sur le Rovere, on ne pourra lui contester une véritable élévation d'âme : dans les choses de l'art, comme dans les choses de la politique, les intérêts universels de l'Église tels qu'il les entendait ont toujours primé chez lui les considérations de convenance ou de grandeur personnelle. Une fois enflammé de cette idée de bâtir au monde catholique un temple comme il n'en a jamais existé, quoi d'étonnant qu'il se fût peu à peu refroidi pour un monument égoïste, destiné seulement à sa propre exaltation ; qu'il en ait eu quelque remords, peut-être même quelque honte ?.. Michel-Ange ne tarde pas à s'apercevoir du changement sans en pénétrer la cause, et il reproche surtout à Bramante de le desservir auprès du maître. Il lui reproche aussi, et avec beaucoup plus de raison cette fois, de procéder à l'aveugle dans ses abatages et de détruire plus d'une colonne précieuse qui pourrait servir pour le nouvel édifice.

En effet, la rage destructive de l'immortel architecte était bien digne de la fougue de Jules II, digne aussi de la superbe de l'humanisme, de sa profonde inintelligence d'un grand passé chrétien. Chose à peine croyable, ce n'est que sous Sixte V qu'on s'est avisé

de recueillir avec quelque soin les débris de l'ancien sanctuaire, — autels, tombes, mosaïques, statues et reliefs, — et d'en tenir un registre tant soit peu exact ; pendant les quatre-vingts ans précédents on n'a eu aucun souci de ces restes glorieux, on les a laissés se disperser à tous les vents, ou croupir sous les décombres, se briser et détériorer, et maître Donato a donné le plus funeste exemple de ce vandalisme en plein xvi^e siècle. Les Romains, qui n'avaient aucune idée du Saint-Pierre de l'avenir et ne voyaient que les ruines affreuses du présent, — qui voyaient en outre des quartiers entiers bouleversés, grâce aux nouvelles rues *Giulia* et *Lungara*, et le Vatican éventré pour la construction du Belvédère, de la cour de Saint-Damase et des galeries sans fin, — prirent bientôt en horreur le terrible démolisseur, vrai Haussmann de la renaissance. Vers la fin du règne de Jules II, le 12 juin 1512, Paris de Grassis écrit dans son *Journal intime* : *Architectum Bramantem, seu potius RUI-NANTEM, ut communiter vocabatur...*

Une curieuse brochure du temps (1) représente le fameux architecte venant, après sa mort, frapper à la porte du paradis que saint Pierre lui refuse d'ouvrir : — « Pourquoi as-tu détruit mon temple de Rome, qui déjà, par son antiquité seule, appelait à Dieu les âmes les moins croyantes ? C'est à toi que nous devons cette attrape ! » — Après bien des faux-fuyans l'artiste finit par confesser qu'il avait la rage des démolitions, la fureur de ruiner le monde ; il aurait bien voulu ruiner aussi le pape... — « Et tu n'y es pas parvenu ? — Non, parce que Jules, pour faire la nouvelle église, n'a pas mis la main à sa bourse bien gonflée, mais seulement aux indulgences et aux confessionaux... » — Rien de plus piquant que la conclusion du spirituel pamphlet : c'est Bramante, qui, en fin de compte, prétend faire ses conditions pour son entrée au paradis ; impénitent et impertinent, il veut *haussmanniser* jusqu'au ciel ! — « Avant tout, je veux abolir cette rue si âpre et difficile qui de la terre conduit au ciel ; j'en ferai une autre si douce et si large que les âmes des faibles et des vieux pourront arriver ici à califourchon. Je pense également abattre ce paradis et en faire un nouveau avec des habitations plus belles et plus gaies pour vos *beati*. — Et où veux-tu que restent mes locataires pendant que tu fabriqueras tout cela ? — Oh ! vos locataires sont habitués aux incommodités et en ont vu de belles ! Écorchés les uns, macérés les autres, ils n'ont acquis leur droit de cité ici qu'à force de malaises

(1) *Simia*, par Andrea Guarna de Salerno ; Milan, 1517. Je cite, d'après les extraits donnés par Bossi. (*Il Cenacolo di Leonardo da Vinci* ; Milan, 1810, in-4^o, p. 246-9.) Il m'a été impossible de trouver l'original (latin) ici, à Rome.

de tout genre. D'ailleurs, dans cet air si salubre, point n'est à craindre qu'ils attrapent un rhume... Cela ne vous va pas? Je vous quitte alors et m'en vais en enfer!.. »

Avez-vous remarqué l'allusion aux indulgences qui payaient les frais de la nouvelle église? Et ce trait part de Milan, de ce côté des Alpes, à l'adresse de Jules II déjà, avant toute thèse de Luther!.. Cent cinquante ans plus tard, voici comment s'exprimera à ce sujet un jésuite, un cardinal, l'illustre historien du concile de Trente, Sforza Pallavicini : « Cet édifice matériel de Saint-Pierre a détruit une grande partie de son édifice spirituel. Pour se procurer les millions prodigieux qu'exigeait une construction si énorme, on a dû recourir à des moyens qui ont donné la première occasion à l'hérésie de Luther et infligé à l'Église, dans la suite, la perte de tant de millions d'âmes. »

Au prix de quel déchirement, dans la grande famille chrétienne, allait s'élever le temple dont Jules II vint poser la première pierre, le samedi *in albis* 1506!

Il vint en procession solennelle, accompagné de trente-cinq cardinaux. Après une messe du Saint-Esprit, célébrée par le cardinal Francesco Soderini, le Rovere s'approcha d'une fosse large et profonde « et qui ressemblait à un vrai précipice : » elle a été creusée à l'endroit où se dresse maintenant, sous la coupole, la statue de sainte Véronique. Le vieillard au corps usé et à l'âme de fer descendit par une échelle dans cette fosse : « Et comme tout le monde craignait un éboulement, dit Paris de Grassis, le pape cria à ceux d'en haut de ne pas trop s'avancer sur les bords. » Les médailles et inscriptions d'usage furent déposées; et, après avoir consacré les fondemens, Jules II remonta.

Ceci se passait le 18 avril 1506; la veille, le 17, Michel-Ange s'était enfui de Rome!.. Irrité, désespéré, pris de terreurs inexplicables, il partit tout à coup et clandestinement, laissant là son *studio*, ses blocs de marbre et le monument fatidique, qui, pendant bien des années dans la suite, projettera encore son ombre sur la carrière douloureuse de l'artiste. Cette tombe, devait dire plus tard Buonarroti, a été la tragédie de sa vie. Elle fut peut-être bien aussi la tragédie de la renaissance et du catholicisme.

II. — L'ANCIENNE BASILIQUE.

En traversant ce matin, sous un soleil brûlant, la place de Saint-Pierre, j'en voulus plus que jamais à l'empereur Henri IV d'avoir détruit, pendant le siège de 1083, l'imposant portique qui, jus- qu'au temps de Grégoire VII, avait relié la basilique du Vatican au

pont des Anges sur la rive droite du Tibre. La galerie n'était pas des plus régulières et faisait un coude près l'église Santa-Maria-Transpontina, — je me figure qu'elle ressemblait quelque peu à cette suite d'arcades qui, à Bologne, va de la porte Saragozza jusqu'aux hauteurs de la Madonna di San-Lucca : — mais qu'elle devait être bien appréciée par tous ceux qui

Dall' un lato tutti hanno la fronte
Verso il Castello, e vanno a San-Pietro,
Dall' altra sponda vanno verso 'l monte...

Comment les successeurs du pape Alexandre VII n'ont-ils pas songé à relever un ouvrage qui, outre son utilité évidente, eût encore rehaussé la splendeur de cette place déjà unique au monde ? Imaginez, au lieu de l'affreux pâté de maisons entre les deux rues de Borgo vecchio et Borgo nuovo, un double portique allant de la Piazza Pia rejoindre la colonnade de Bernini : quels propylées pour le Parthénon chrétien, et que la coupole de Michel-Ange, aujourd'hui écrasée par le manque d'une perspective convenable, apparaîtrait alors du plus loin dans toute sa majestueuse grandeur !... Il n'a pas dépendu du comte de Tournon, le vigoureux et intelligent préfet de Rome pendant la captivité de Pie VII, que ce magnifique programme ne fût réalisé au commencement de notre siècle : le décret de Napoléon sanctionnant le projet porte la date du 8 août 1811 ; la fatale campagne de Russie en décida autrement.

Je me suis donné aujourd'hui la mélancolique distraction de rebâtir par la pensée, et sur les lieux mêmes, l'ancienne basilique de Saint-Pierre telle que l'avait connue la génération de Jules II avant l'arrêt suprême de 1505. Le second volume de Bunsen (1) m'a été un guide des plus précieux dans cette *promenade archéologique*, et m'a surtout fait saisir au vif la fortune extraordinaire de ce petit coin de terre aux origines si humbles et aux destinées si merveilleuses. Le Capitole et le Palatin, le Quirinal, l'Aventin et le Coelius, l'Esquilin et le Viminal brillaient d'un éclat déjà dix fois séculaire, que le *Mons Vaticanus* était encore « hors les murs » et hors l'histoire : Tite-Live n'en fait presque pas mention. Deux noms seuls, — l'un le plus pur, l'autre le plus abject des annales romaines, — avaient laissé des souvenirs dans la région au-delà du Tibre : Cincinnatus y avait cultivé son modeste champ (*prata Quinctia*), et Néron y avait allumé ses torches vivantes de martyrs chrétiens. La con-

(1) Qu'il importe toutefois de corriger en bien des endroits d'après les travaux plus récents de MM. de Rossi, Müntz, Stevenson, Kirsch, etc.

trée était pestilentielle, malgré les immenses jardins qui en couvraient la surface ; on redoutait jusqu'au vin qu'elle produisait. — *Vaticana bibis, bibis venenum*, écrit Martial ; — les soldats germains et gaulois de Vitellius ont, au dire de Tacite, payé de leur vie l'imprudence d'être allés camper *infamibus Vaticanis locis*... C'est dans ce quartier mal famé pourtant, au pied même de l'horrible cirque de Néron, que le pape Sylvestre a élevé son temple du Christ, après la grande victoire de Constantin sur Maxence ; et bientôt de toutes les collines de la ville éternelle, l'univers ne connut plus que cette côte déserte qui gardait la tombe d'un pauvre pêcheur galiléen !

Des constructions innombrables étaient venues depuis, dans une longue suite de siècles, peupler et même encombrer la région jadis si abandonnée : les descriptions qui nous sont faites de la place du Vatican au sortir du moyen âge ne laissent pas d'éveiller la pensée d'un entassement excessif. A droite, au nord, le palais pontifical dressait ses murs crénelés et multipliait ses tours, ses cours et ses *loggie*. A gauche, des annexes et des dépendances sans fin, attachées aux flancs de Saint-Pierre, englobaient le noble monument dans leurs masses disparates et diffuses. Aussi loin que plongeait le regard, on ne voyait que sacristies, presbytères, oratoires, chapelles, églises rondes ou à longue nef, couvens, hospices, mausolées et cimetières : ils obstruaient les avenues, débordaient surtout au sud, du côté du cirque Néronien et en enlaçaient la *guglia* (1). Au milieu toutefois de cette végétation parasite des bâtisses, la basilique du pape Sylvestre avait conservé sa forme primitive, gardé intactes ses grandes lignes architecturales. Le décor et l'aménagement ont dû souvent être changés et renouvelés : les parties constitutives de l'édifice sont restées les mêmes jusqu'à l'époque de Jules II, on peut dire jusqu'à la fin du xvi^e siècle.

Un perron monumental, de trente-cinq marches en cinq sections, tout de marbre et de porphyre, conduisait d'en bas à l'immense plateau portant le sanctuaire. En haut de cet escalier s'étendait une vaste terrasse de plus de seize mètres de profondeur ; là avaient lieu les bénédictiones *urbi et orbi*, les couronnemens des papes, les réceptions solennelles des empereurs et rois, ainsi que les autres grandes pompes publiques ; Charlemagne y fut salué par le pape Adrien I^{er}, le dimanche des Pâques 774, après avoir monté à genoux le perron et en avoir embrassé chacune des marches. La *loge des*

(1) *Guglia*, *acuglia* (aiguille) était le nom donné autrefois par le populaire à l'obélisque qui couronnait la *spina* du cirque de Néron (ou plutôt de Caligula) au Vatican. On sait que Sixte V fit transporter l'obélisque à l'endroit qu'il occupe aujourd'hui en face de Saint-Pierre. Une plaque posée par terre en dehors de la sacristie actuelle porte l'inscription : *Sito dell' obelisco fino all' anno MDLXXXVI*.

bénédictions, à trois étages et en arcades, que les anciennes *Vues de Saint-Pierre* placent à droite, dans un coin de la plate-forme, tout près du palais pontifical, ne datait que des derniers temps : elle était l'œuvre de Pie II et de ses successeurs dans la seconde moitié du xv^e siècle. Du côté opposé, à gauche, au sud, le vaste *palais de l'archiprêtre*, également un ouvrage du xv^e siècle, a remplacé, ce semble, un ancien hospice pour les pèlerins.

Une cour oblongue et découverte, — un *atrium* (1), — précédait la basilique proprement dite ; elle allait du fond de la terrasse jusqu'au seuil de l'église actuelle au-delà du vestibule de Maderna. La cour avait beaucoup souffert de l'outrage du temps et des ravages des hommes ; au commencement du xvi^e siècle, elle apparaissait bien déchuë de sa splendeur d'autrefois, alors que son intérieur était planté d'une profusion d'arbres symboliques, — palmiers, cyprès, oliviers et rosiers, — et orné tout autour d'un beau portique corinthien. Toutefois la rangée occidentale du *quadriporticus* demeurait encore entière ; du côté opposé, à droite de l'entrée, un clocher de l'époque carlovingienne dessinait dans les airs son élégant profil, et le célèbre *cantharus* du milieu ne cessait d'exciter l'admiration. C'était une magnifique fontaine entourée de huit colonnes de porphyre et abritée sous un toit doré avec force dauphins, paons et dragons. Une colossale pomme de pin en bronze, qu'on disait provenir du mausolée d'Adrien, formait le tronc du jet d'eau : Petrus Mallius, un chanoine du xii^e siècle, parle pertinemment d'un tuyau de plomb introduit dans le corps du cône et des trous pratiqués dans les écailles. Pour donner la mesure du terrible Nemrod, le fondateur de Babel, qu'il avait rencontré au plus profond cercle de l'enfer, Dante dit que la tête du géant lui parut « longue et grosse comme la pomme de pin à Saint-Pierre et à Rome, les autres membres étaient à l'avenant. » L'énorme morceau de bronze est parvenu jusqu'à nous et ne laisse pas d'embarrasser nos archéologues : ils ne découvrent pas à la *pigna* les trous affirmés par Petrus Mallius ! N'insistons pas sur le sujet douloureux ; Dante termine précisément son épisode de Nemrod par le vers magistral :

Lasciamolo stare, e non parliamo a vôto...

(1) L'ancienne basilique chrétienne comprenait un *atrium*, un *narthex* et l'église proprement dite. L'*atrium* était une grande cour sans toit, avec une fontaine de lustration (*cantharus*) au milieu ; c'était dans cette cour que se tenaient les *pénitens*. Le *narthex* ou vestibule, couvert et beaucoup plus étroit, faisait corps avec l'église et était destiné aux *catéchumènes*. La basilique de San-Clemente à Rome donne l'idée la plus nette de cette configuration.

Au sortir de l'*atrium*, on se trouvait au milieu du vestibule (*narthex*) et en face des cinq portes donnant accès à la basilique même. Elle occupait l'espace qui, dans l'église actuelle, va de la *rota porphyretica* au maître-autel, et, en largeur, de l'extrémité sud à l'extrémité nord des grands piliers de Bramante : l'abside et les deux bras du transept ne dépassaient que légèrement le parallélogramme indiqué ici. Le sol descendait beaucoup plus bas qu'aujourd'hui, au niveau de celui qu'on voit encore dans les *sagre grotte* ; et l'élévation du transept mesurait près de trente-huit mètres. Cent colonnes de marbre et de granit, disposées en quatre enfilades, formaient cinq nefs correspondant aux cinq portes d'entrée ; la nef du milieu, presque trois fois plus large que les autres, dominait aussi considérablement les bas côtés dans le sens vertical, grâce aux deux murs latéraux qui surmontaient l'architrave de sa colonnade et supportaient le toit en charpente, en éclairant l'intérieur par une suite de vingt-deux fenêtres pratiquées dans leur haut. Pour l'ensemble de cet intérieur et de sa distribution organique, — grande nef et bas côtés, arc triomphal et transept, abside en hémicycle, crypte et maître-autel, — l'édifice du pape Sylvestre est devenu le prototype de toutes les basiliques chrétiennes ; Saint-Paul-hors-les-Murs, notamment, n'en diffèrait (avant l'incendie de 1823) que par l'entablement de ses colonnes : au lieu de l'architrave, elles étaient reliées entre elles par une arcature plus légère et plus élégante.

Le tombeau du prince des apôtres est encore aujourd'hui à la même place qu'il a de tout temps occupée au *Mons Vaticanus* : c'est le seul endroit que Bramante et ses successeurs étaient tenus de respecter. « Ce sépulcre, placé sous l'autel, écrivait saint Grégoire de Tours vers la fin du *vi*^e siècle, est d'une rareté extrême. Celui qui désire y prier ouvre les chancels dont il est entouré et s'approche du tombeau ; après avoir entre-bâillé la petite *fenestella*, il y passe la tête et demande la faveur dont il a besoin. L'effet est immanquable, si seulement l'oraison de la requête a été la juste. » Le moyen âge ne s'est point lassé de doter le tombeau et le maître-autel de toutes les splendeurs imaginables en métaux rares et en pierres précieuses ; les nombreuses spoliations dont la *Confession* a été victime de la part des hordes sarrasines et même chrétiennes n'ont pu décourager à cet égard la piété généreuse des fidèles. Les récits du temps ne tarissent pas sur les richesses innombrables réunies en ce lieu, — tabernacles, ciboires, croix, vases, lampadaires, chérubins et statues, — ils exaltent surtout les magnificences de la clôture du sanctuaire, les *cancelli* dont avait déjà parlé saint Grégoire de Tours et que les papes n'ont cessé d'embellir et

d'agrandir dans la suite. On nous décrit une balustrade en porphyre surmontée de colonnes d'albâtre; au-dessus, une architrave en argent avec calices, fleurs de lis et vases lumineux; au milieu, une arcade couronnée d'une statue du Sauveur en or avec de grands anges en argent. Les colonnes d'albâtre étaient torsées et *vitinées* (enlacées de feuilles de vigne sculptées), et la tradition les faisait venir du temple de Salomon (Hérode?); ce qui est plus sûr, c'est qu'elles ont inspiré l'affreux tabernacle de Bernini. Au lieu de rajuster péniblement, après tant d'autres, les données confuses qui nous sont parvenues sur ce célèbre chancel de Saint-Pierre, j'aime mieux indiquer aux curieux le seul document figuré qu'il soit possible, je crois, de consulter dans la matière : la fresque dans la *Salle de Constantin* qui a pour sujet « la donation de Rome au pape Sylvestre. » La scène se passe dans l'église vaticane; et là, au fond, en avant de la tribune et du maître-autel, on voit des colonnes torsées montées sur un stylobate et soutenant une architrave à laquelle sont suspendues des lampes. La reproduction est-elle exacte en tout point? Je n'oserais l'affirmer : mais elle est l'œuvre de Jules Romain et de ses compagnons; elle date du temps où le chancel était encore debout, et elle devrait mettre nos antiquaires en garde contre des essais de restitution par trop fantaisistes. J'allais oublier que Raphaël lui-même s'est évidemment souvenu des *vitineae* de la balustrade dans un de ses *arrazi* où il avait à représenter le porche du temple de Jérusalem (1).

A l'exemple de tous les autres trônes épiscopaux des anciennes églises, la *cathedra Petri* du Vatican, — Galla Placidia en fait déjà mention dans une lettre à Théodose le Grand, — fut primitivement installée dans la tribune, derrière la Confession et le maître-autel. Pour des raisons que je ne m'explique pas, elle a été après transférée d'un oratoire à l'autre de la vieille basilique et n'a repris la place traditionnelle de l'abside que dans le Saint-Pierre nouveau; Bernini lui a construit alors la monstrueuse enveloppe que l'on sait, et d'où elle ne fut plus retirée qu'une seule fois, en juin 1867, au centenaire de l'apôtre. J'étais à Rome pendant le centenaire, et j'ai pu contempler de plus près la célèbre chaire dérobée aux regards depuis deux siècles. C'est un grand siège à porteurs (*sella gestatoria*) de chêne jaunâtre et vermoulu; le châssis du devant est d'un bois noir d'acacia. Sur les bords du dossier, ainsi que sur le châssis, on voit des listels et de petits carrés d'ivoire, sculptés ou gravés, et représentant des combats d'animaux, des luttes de Centaures, des signes du Zodiaque et les douze travaux d'Hercule.

(1) Vatican (galerie des tapisseries) : *Saint Pierre guérissant Vestropiè*.

Le choix des sujets peut paraître bien singulier pour la chaire du prince des apôtres; mais les morceaux ont été évidemment rapportés là après coup de quelque *ciste* ou meuble antique; plusieurs de ces plaques ont même été mises tout de travers et à l'envers, et Hercule exécute certains de ses travaux la tête en bas et les pieds en l'air. Ce n'en est pas moins le trône le plus ancien et le plus auguste du monde; il me manque quelque peu dans le fameux exorde de Macaulay sur le Nouveau-Zélandais de l'avenir.

Des autels latéraux étaient venus de bonne heure s'ajouter au maître-autel central de la Confession : au temps de Jules II, on en comptait jusqu'à vingt; les plus célèbres étaient les oratoires consacrés aux quatre grandes reliques qu'enferment maintenant les quatre piliers de la coupole. Chose étrange, deux de ces grandes reliques n'ont été déposées à Saint-Pierre que vers la fin du xv^e siècle et par des mains bien profanes : un Paléologue schismatique, un despote fugitif de Morée apporta à Rome, en 1461, le crâne de saint André; la Sainte-Lance fut un cadeau du sultan Bajazet, le fils du conquérant de Constantinople! En revanche, l'oratoire de la Sainte-Croix et l'autel du *Santo Volto* dataient du vi^e et du vii^e siècle. Arrivé au plus haut cercle du paradis, devant la rose blanche de la milice sacrée, en face de Béatrice et de saint Bernard, Dante s'écrie : « Je fus comme celui qui, venu des confins de la Croatie pour voir *notre Véronique*, ne peut rassasier ses yeux du spectacle d'une gloire si antique et ne cesse de se dire : Tels étaient donc vos traits, ô Christ, mon Seigneur et vrai Dieu!.. » De la *Veronica nostra*, la dévotion populaire s'est portée depuis à la statue en bronze de l'apôtre si bien connue aujourd'hui, mais qui, au moyen âge, fut loin de jouir d'une « gloire aussi antique; » au commencement du xvi^e siècle, elle n'avait pas encore de place dans l'église vaticane (1).

Le grand tombeau de la Confession avait, lui aussi, son cortège, un immense cortège funéraire. Des deux cent cinquante pontifes qui, avant Jules II, s'étaient succédé sur le trône de Saint-Pierre, quatre-vingt-douze reposaient sur le plateau du Vatican, devenu, depuis le v^e siècle surtout, le *Campo Santo* ordinaire des papes. Du fond de l'*atrium*, les tombes s'étaient avancées avec le temps jusqu'au vestibule, avaient pénétré dans l'église elle-même, rempli les bas côtés et la grande nef : on avait là devant soi toute une histoire monumentale, une des plus complètes et des plus saisiss-

(1) On la voyait dans l'église Saint-Martin, à l'ouest du Vatican. La *Pietà*, de Michel-Ange, qui date de 1499, fut originairement déposée à l'église de Sainte-Pétronille; elle n'occupe sa place actuelle dans la basilique que depuis 1749.

santes (1). De simples pierres tumulaires d'abord, des dalles rudes et plates, ou des coffres imitant la forme du sarcophage ; plus tard, des sarcophages véritables empruntés aux premiers chrétiens, voire à l'époque du paganisme, et tant bien que mal adaptés ; du reste, le moins d'ornemens possible. Les inscriptions sont à l'avant, dans un latin âpre et barbare, singulièrement vigoureux pourtant et expressif. Peu à peu, le marbre s'anime, prend corps : une figure apparaît sur le couvercle du cercueil, couchée tout du long, avec étole et chasuble ; la tête couronnée de la tiare et doucement reposée sur un oreiller ; les mains toujours gantées croisées sur la poitrine, la droite sur la gauche, et au milieu du gant un bijou rond et en saillie ; au doigt l'anneau du pasteur. L'art des Cosmates s'exerce pendant un nombre de générations sur cette donnée simple et belle, élève souvent un élégant baldaquin au-dessus du sarcophage et en égaie les moulures et les colonnettes de lisérés en or et en petites pierres colorées. Puis, tout à coup, un brusque arrêt et une lacune béante, — l'exil d'Avignon, le grand schisme ; — et lorsque la chaîne des sépulcres est de nouveau renouée après une interruption de plus d'un siècle, la face du monde est changée comme par enchantement, et la Renaissance vient proclamer la joie de vivre et le culte de l'antiquité jusque dans la sombre nécropole des papes!.. Que d'œuvres délicieuses tout d'abord, mais aussi que de signes alarmans ! Telle figure de la théologie en déesse Diane avec son carquois et ses flèches, sur le tombeau de Sixte IV, inaugure déjà une des plus fatales aberrations du siècle de Léon X ; tel cénotaphe de Pie II, monstrueux de proportions et d'orgueil, prépare déjà la voie au projet gigantesque de Buonarroti qui fera crouler la basilique...

Pourquoi certains auteurs de renom tiennent-ils donc tant à déprécier l'église du pape Sylvestre, à l'estimer une œuvre nécessairement sans mérite, sans caractère, et bien digne d'une époque de profonde décadence ? Si profonde d'abord que fût la décadence des autres arts à l'époque de Constantin, l'architecture y savait encore faire des choses grandes et puissantes : les Thermes de Dioclétien et le Temple de la paix (de Maxence), au Forum, ont imposé, jusque dans leurs ruines, au génie d'un Bramante et d'un Michel-Ange (2). Une légende très vieille, et que les élèves de

(1) Voir les tombeaux de Grégoire V, Adrien IV et Boniface VIII dans les *grotte vaticane*; celui de Honorius IV dans la chapelle Savelli, à Araceli; celui de Nicolas V dans les *sagre grotte*; ceux de Sixte IV et d'Innocent VIII à Saint-Pierre; ceux de Pie II et de Paul II à San-Andrea-della-Valle. Tous ces monumens étaient originellement dans l'ancien Saint-Pierre.

(2) Je relève le curieux passage qui suit dans le *Rapport* de Raphaël à Léon X sur les monumens de Rome : « Et bien que les lettres, la sculpture et presque tous les

Raphaël ont reproduite dans les Stances (1), raconte que l'empereur Constantin était venu travailler de ses propres mains aux fondemens de Saint-Pierre et y remplir de terre douze paniers en mémoire des douze apôtres : il n'a pas négligé, dans tous les cas, je suppose, d'y faire travailler ses meilleurs architectes. Ce n'étaient pas, somme toute, des esprits médiocres, ceux qui, les premiers, ont eu l'idée d'adapter les formes de la basilique profane, — à la fois bourse, marché et tribunal, — aux besoins tout nouveaux d'un culte au plus haut point spiritualiste : la conception fut si heureuse, si magistrale, qu'elle a prévalu en principe et jusqu'à nos jours dans toutes nos constructions religieuses. Sans doute, l'exécution dans le détail, dans l'ornementation, dans les parties qui touchaient de près à la sculpture, était bien défectueuse et se ressentait du dépérissement général de tout sens plastique. Les cent colonnes de l'intérieur étaient probablement rapportées toutes ou en partie; les chapiteaux étaient de styles divers, de valeur et de grandeur très inégales : mais cette forêt de cent monolithes n'en devait pas moins produire un effet immense, subjuguant. Qu'on songe seulement à l'impression que nous fait sous ce rapport Saint-Paul-hors-les-murs, malgré son ensemble si déplorablement modernisé, malgré le ton criard de ses ornemens, le luisant et le miroitant de son plafond, de son pavé et de ses marbres!.. Le toit en charpente, le pavé en *opus alexandrinum*, et jusqu'à la vétusté des matériaux ont dû, dès les premiers jours, estomper l'intérieur de l'église vaticane, lui créer une atmosphère, j'allais dire une *patine* harmonieuse que la profusion de peintures et de tentures (*vela*) n'a pas tardé de rendre encore plus intense. La figure colossale du Christ sur le trône et donnant la bénédiction, les représentations symboliques de l'Agneau et des fleuves du paradis, des récits de l'ancien et du Nouveau-Testament, des scènes de la vie des apôtres, couvraient les profondeurs de l'abside, les larges surfaces de l'arc triomphal, les murs exhaussés de la grande nef; la décoration s'étendait aux parois du *narthex* et de l'*atrium* : la célèbre *navicella* de Giotto brillait à l'intérieur de cette cour, à l'est, au-dessus de l'entrée principale. J'aime à me représenter l'aspect de cette église, — orientée au couchant, comme la plupart des églises des premiers temps, — j'aime à me la représenter pendant la *Missa solemnis*, au moment surtout de l'Élévation, les

autres arts soient toujours allés en déclinant et en empirant jusqu'aux temps des derniers empereurs, néanmoins, l'architecture se conserva et se maintint *con buona ragione*; et on continuait à construire de la même manière qu'auparavant; *entre tous les arts, elle fut la dernière à se perdre...* » Et Raphaël cite comme exemple les Thermes de Dioclétien, l'Arc de Constantin (au point de vue de la construction, bien entendu), etc.

(1) Vatican, salle de Constantin, à droite, au-dessous de la fresque du *Baptême*.

portes étant alors toutes grandes ouvertes, et le soleil donnant en plein sur le chancel fulgurant et le maître-autel, ainsi que sur les sombres mosaïques de l'arc triomphal et de la tribune : je me figure les nefs de Saint-Paul-hors-les-murs sur lesquelles viendrait se jouer certaine lumière dorée et émoussée de l'intérieur de Saint-Marc à Venise...

C'était le moment aussi où, du fond de l'*atrium*, d'au-dessous la *navicella* de Giotto, s'ébranlait la foule des *pénitens* pour se mettre en marche vers la Confession. Elle suivait une route monumentale, une *via Appia* chrétienne, toute bordée de tombes, et sur ces tombes se lisaient les noms de Léon I^{er}, Grégoire I^{er}, Adrien I^{er} et cent autres pontifes jusqu'à Boniface VIII (1), Nicolas V et le prédécesseur immédiat de Jules II. Les anciens empereurs Honorius et Valentinien III, le préfet de Rome, Junius Bassus, de la grande famille des Anicii, l'empereur allemand Othon II, les rois anglo-saxons Cedvalla et Offa avaient là également leurs mausolées, car il fut un temps où les puissans de la terre recherchèrent les honneurs d'une sépulture au champ sacré du Vatican. Que de choses tous ces noms ne disaient-ils pas au pénitent, au pèlerin, « venu des confins lointains de la Croatie ! » Ils lui rappelaient l'invasion des barbares et leur miraculeuse conversion, les guerres des croisades et les violences du Hohenstaufen et du Capétien ; la restauration de l'empire par Léon III et la restauration des lettres par Nicolas V : les luttes, les épreuves et les triomphes de l'Église. Cette frise de médaillons que le visiteur voyait courir tout le long de l'architrave dans la nef principale, c'était la suite non interrompue des successeurs de l'apôtre ; ce disque de marbre rouge que touchaient ses genoux, c'était la *rota porphyretica* sur laquelle les empereurs, avant le couronnement, venaient réciter le *Credo* et recevoir la bénédiction du cardinal-évêque. Maint oratoire, sculpture, mosaïque et *ex-voto* portait l'inscription des Othons, de Charlemagne ou de Constantin ; tout âge, tout héros de la chrétienté avait laissé sa trace dans cette enceinte ; de chaque pierre y parlait la grande voix de l'histoire, *mirum spargens sonum, per sepulcra regionum...*

De ces oratoires, tombes, sculptures, peintures et inscriptions, nous ne possédons plus aujourd'hui que de misérables débris, des fragmens épars et mutilés, et on est parfois bien étonné d'appréhender par quelles transformations a dû passer et où est venue échouer telle noble épave de l'église du pape Sylvestre. Les solives

(1) Le tombeau de Grégoire VII manquait à Saint-Pierre ; il est à Salerne : *Dilexi justitiam et odivi iniquitatem, propterea morior in exilio...* Chose curieuse, le nom de Grégoire VII manque également dans le grand poème de Dante, qui ne fait nulle part mention de Hildebrand ni de l'empereur Henri IV !

de son toit sont entrées, dit-on, dans la charpente du palais Farnèse ; les quatre monolithes en granit égyptien, placés jadis aux portes de l'*atrium*, sont allés orner la façade de l'*Acqua Paola* ; la fameuse pomme de pin du *cantharus* avec ses deux paons de bronze repose à présent dans la *nicchiota* du jardin du Vatican, et huit des célèbres colonnes *vitinées* de la Confession ont été enfermées dans les balcons baroques qui, à Saint-Pierre, déparent les quatre gigantesques piliers de Bramante. Bien plus étranges encore furent les destinées du tombeau de l'empereur Othon II. Le sarcophage antique qui gardait la dépouille mortelle du jeune monarque jusqu'en 1609, — l'année où fut abattue la dernière partie de l'ancienne basilique, — a été changé depuis en fontaine pour décorer la cour du palais Quirinal, tandis que son superbe couvercle, une colossale urne en porphyre rouge, est devenu le bassin des fonts baptismaux que l'on voit maintenant dans la première chapelle de Saint-Pierre, à gauche de l'entrée : notez que l'urne en question venait du mausolée d'Adrien et avait très probablement contenu les cendres de ce prince ultra-païen ! Comme exemple des prodigieuses métamorphoses dont Rome seule peut donner le spectacle, le bon Ampère aimait à citer ce bassin baptismal auquel étaient attachés les noms de l'ami d'Antinoüs, d'un *kaiser* mystique, « et d'une infinité de marmots transtévérins!.. » Parmi les restes les plus connus que le nouveau Saint-Pierre a recueillis de l'ancien, il est superflu de signaler la *navicella* et le ciboire de Giotto (ce dernier dans la sacristie), les portes de Filarete (1) et les mausolées en bronze de Sixte IV et d'Innocent VIII ; quant au plus célèbre des tombeaux pontificaux du *quattrocento*, celui de Nicolas V, ses fragmens, — avec tant d'autres monumens précieux et horriblement mutilés, — jonchent depuis 1609 le sol de ces *sagre grotte vaticane* qui forment comme une seconde basilique sous l'église supérieure, et que l'on visite à la lueur des torches comme un second Herculanium.

Herculanium étrange, et d'autant plus émouvant que les ruines ici témoignent de la fureur, non point des élémens, mais des hommes, et d'hommes qui, à tant d'égarés, nous étaient supérieurs et sont restés nos maîtres ! Comment se fait-il que, dans un siècle si éveillé, alors que tout morceau de marbre antique était recueilli avec piété, et que Raphaël adressait à Léon X son fameux rapport sur la conservation et la restauration des monumens de Rome, comment se fait-il qu'à ce même moment on ait, de propos

(1) A gauche de cette porte, en haut de la façade, on lit aussi la longue et belle inscription de Charlemagne en l'honneur du pape Adrien I^{er} (de la plume d'Alcuin?).

délibéré, anéanti et brisé tant de restes splendides, vénérables ou sacrés de l'ancienne basilique?.. Cette question me tourmente toutes les fois que je visite les *sagre grotte*; elle est venue m'obséder encore aujourd'hui devant les magnifiques tombeaux de Junius Bassus et de Boniface VIII, devant les mosaïques si curieuses de l'autel du *Santo Volto* du VII^e siècle, devant les inscriptions de saint Damase, le restaurateur des catacombes, et de Mathilde « la grande donatrice. » Chose piquante, parmi les plus vieilles de ces inscriptions, j'en ai lu une aussi du pape Grégoire III (733) contre les briseurs d'images et de statues...

Au sortir de ces cryptes, et avant de quitter la cité Léonine, j'ai fait encore une halte de quelques instans dans la bibliothèque vaticane, dans le *salone* que Domenico Fontana a construit au bout d'une année, et que cent peintres, sous la direction de Cesare Nebbio d'Orvieto et Guerreo de Modène, ont aussitôt couvert de fresques de haut en bas. Les fresques sont médiocres; quelques-unes d'entre elles seulement (au-dessus des portes et des fenêtres) intéressent encore aujourd'hui le curieux, en lui offrant certaines vues de Rome, vers la fin du XVI^e siècle. La peinture du couronnement de Sixte V mérite surtout l'attention : elle représente la place de Saint-Pierre dans l'année 1585. A droite, on voit le palais du Vatican ; puis vient la grande terrasse en haut du perron avec la *Loge des bénédictiones*, derrière laquelle, mais déjà de l'intérieur de l'*atrium*, s'élève le clocher de Léon IV ; du côté opposé, au sud, s'étend le *palais de l'archiprêtre*, et tout près de là, un peu en arrière et en dehors de la terrasse, on aperçoit la *guglia* encore sur son ancien emplacement. L'espace laissé au milieu, entre le palais de l'archiprêtre et la Loge, est occupé par les trois portes qui donnent accès dans l'*atrium*; au-dessus de ces portes apparaît en perspective le fronton de la basilique avec une immense fenêtre en rosace et une croix à la jointure des deux corniches. Une foule innombrable, à cheval et à pied, couvre la place et regarde la cérémonie du couronnement qui se passe en haut de la plate-forme et en avant de l'*atrium* sur une magnifique estrade surmontée d'un baldaquin... Ainsi tout est encore comme aux siècles précédens : la solennité a lieu à l'endroit accoutumé, et l'aspect est presque comme du temps des Hohenstaufen et de Charlemagne. Mais là-bas, au loin, à l'arrière-plan du tableau, tout à fait au fond, une tour ronde, gigantesque, se dresse comme une ombre menaçante à l'horizon. Elle n'est pas achevée ; on ne voit que les fenêtres séparées par des piliers accouplés, et la couverture manque : c'est le tambour de la coupole dont Michel-Ange a laissé le modèle en bois, de tout point fini, et que Sixte-Quint a ordonné

d'exécuter sans plus de délai. La tour, bien qu'incomplète, domine et écrase la basilique, l'*atrium*, la terrasse et la place : *la terra christiana tutta aduggia...* (1) La construction inaugurée par Bramante n'a cessé, tout un siècle durant, d'envelopper l'église du pape Sylvestre lentement, graduellement, de ses formidables piliers ; déjà les chapelles et les édifices adjacens ont été rasés depuis longtemps ; dans vingt-cinq ans d'ici le dernier coup sera porté, et l'*atrium* croulera sous la pioche de Maderna. Ceci tuera cela.

III. — LA STATUE DE BOLOGNE (1506-1507).

Le 26 août 1506, quatre mois après avoir posé la première pierre de la nouvelle basilique du Vatican, Jules II sortait de Rome à la tête de ses troupes et commençait sa carrière de conquérant : « délaissant, — comme s'exprimera bientôt le chroniqueur français contemporain, — la chaire de saint Pierre pour prendre le titre de Mars, dieu des batailles, desployer aux champs les trois couronnes, et dormir en eschauguette ; et Dieu sait comment ses mitres, croix et crosses estoient belles à veoir parmy les champs... »

Le succès de cette première campagne ou « croisade, » — comme il l'a appelée lui-même, parlant à Machiavel, — est rapide, foudroyant. Giampolo Baglione, le tyran sanguinaire de Pérouse, qui n'a jamais reculé devant aucun danger ni aucun crime, prend peur subitement, court au-devant du pape à Orvieto, lui livre sa ville fortifiée et ne demande qu'à se mettre à sa suite. La même panique saisit à Bologne le vieux Giovanni Bentivoglio au milieu de sa vaillante famille, au milieu de ses nombreux vassaux et soldats. Il se sauve dans le camp français du maréchal Chaumont, et la ville acclame avec frénésie le « pape libérateur. » Jules II entre à Bologne, l'antique *Felsina*, « comme un autre Jules César, » sur un char gigantesque et sous un dais de pourpre. Bien plus classique encore est l'ovation que lui font les Romains à son retour, quelques mois plus tard. L'*arcus Domitiani* sur le Corso (il existait encore alors) « est si splendidement décoré de statues et de tableaux, dit l'historiographe quasi officiel Albertini, que l'on croirait Domitien lui-même revenu pour triompher de nouveau. » Près du château d'Ange, le chêne doré des Rovere se dresse du milieu d'un globe, élevant ses branches jusqu'au sommet de Santa-Maria Transpontina, et du haut d'un quadrigé attelé de chevaux

(1) L.-B. Alberti a déjà dit de la coupole de Brunellesco : *Ampla da coprire con sua ombra tutti i populi toscani.*

blancs, des génies ailés présentent des palmes au pontife victorieux. Le plus grand humaniste du siècle, qui voyageait alors en Italie, est témoin de ces scènes : malgré son ardent amour pour l'antiquité, Érasme de Rotterdam ne peut cacher son profond étonnement (*non sine tacite gemitu spectabam*) de voir le successeur des apôtres entouré d'une pompe tellement païenne.

Pendant que Jules II donnait ainsi au monde le spectacle extraordinaire d'un pape, conquérant comme César, triomphant comme Domitien, Michel-Ange, évadé de Rome et réfugié en Toscane, ne pensait à rien moins qu'à quitter l'Italie et aller prendre du service chez le Grand Turc!..

« Giuliano, — écrivait Buonarroti le 2 mai 1506, quinze jours après sa fuite étrange de Rome, à l'architecte Giuliano da Sangallo, en le chargeant de faire lire ces lignes au pontife lui-même, — j'apprends par votre lettre que le pape a pris très mal mon départ, et que Sa Sainteté est disposée à payer et agir selon la convention, et que je puis revenir sans aucune crainte. Il n'est que trop vrai que le samedi saint j'ai entendu dire au pape, — il était à table et causait avec son joaillier et le maître des cérémonies, — qu'il ne dépenserait plus un *baioco* pour des pierres, petites ou grandes. Cela ne m'a pas peu surpris ; néanmoins, avant de me retirer, j'ai demandé l'argent nécessaire pour la continuation de l'ouvrage, et Sa Sainteté m'a répondu de repasser lundi. Je suis retourné le lundi, le mardi, puis le mercredi aussi et le jeudi, comme il l'a bien su ; enfin, vendredi matin je fus renvoyé, c'est-à-dire chassé, et celui qui l'a fait m'a dit qu'il me connaissait bien, mais qu'il avait des ordres. C'est ainsi qu'il est arrivé qu'ayant entendu les paroles prononcées le samedi, et que voyant maintenant leur effet, je fus pris de désespoir... » L'artiste a-t-il eu raison de prendre pour son compte le mot sur les pierres *petites ou grandes* ; a-t-il eu raison aussi de revenir tous les jours d'une *semaine des Pâques* pour réclamer de l'argent ? Je n'oserais l'affirmer ; et la suite de la lettre me semble ne laisser aucun doute sur l'excitation morbide de Michel-Ange à cette époque, sur un état d'esprit vraiment halluciné. « Ce n'est pas cependant, continue Buonarroti, la seule cause de mon départ ; il y avait autre chose encore que je ne veux pas écrire. Il suffit de dire que je fus amené à croire que, si je restais à Rome, ma tombe serait prête bien avant celle du pape, et c'est cela qui a été la cause de mon subit départ... » Qu'est-ce à dire ? Redoutait-il le poignard de Bramante ou bien je ne sais quelle trame ténébreuse des familiers du Vatican ? Quelque temps après pourtant, celui qui a écrit cette lettre pleine de craintes folles devait retourner à Rome et y passer plus

que la moitié de sa vie sans le moindre accident!.. Ce n'est pas d'ailleurs la seule fois que nous voyons ce grand homme de génie se porter ainsi à des résolutions extrêmes et inexplicables, par suite de terreurs chimériques. Il prend la fuite en 1494, à l'approche de Charles VIII et parce qu'un joueur de luth du nom de Cardiere lui a conté un songe mystérieux. Il prend la fuite en 1529, alors qu'il dirige les fortifications de Florence assiégée; il abandonne son poste devant l'ennemi, sur l'avis de « quelqu'un venu du côté de la porte Saint-Nicolas : je ne sais s'il est venu de Dieu ou du diable, » mande-t-il ingénument à son ami Battista della Palla! L'épisode de Rome, en avril 1506, appartient évidemment à la même catégorie des égaremens de l'âme sombre et tourmentée de Buonarroti.

Il m'est impossible de ne pas mettre aussi au compte de ces égaremens l'étrange interprétation qu'il a toujours donnée à la proposition de Jules II, concernant la chapelle Sixtine. C'est Bramante, disait-il (et il l'a affirmé encore dans sa vieillesse) qui a perfidement insinué le projet au pape : on lui tendait un piège, en cherchant d'imposer au sculpteur la tâche d'un peintre; on lui préparait un échec prévu et désiré... Il avait cependant lui-même, et de son propre gré, déjà en 1504, avant de venir à Rome, avant toute *perfidie* de Bramante, défié le plus grand peintre du siècle, composé, en concurrence avec Léonard de Vinci, son carton célèbre de la *Guerre de Pise*. Et ce carton avait aussitôt excité l'admiration du monde, était, à ce moment même, la haute école à laquelle s'instruisaient tous les jeunes talens; Vasari cite parmi ceux-là Ridolfo Ghirlandajo, Andrea del Sarto, Francia Bigio, Pontormo, et certain élève du Pérugin du nom de Raphaël Santi. En vérité, il ne fallait pas d'inférieure intrigue pour faire penser au Rovere que l'auteur de la *Guerre de Pise*, pour la salle du grand Conseil au *Palazzo Vecchio*, pourrait bien attacher quelque chef-d'œuvre à la voûte glorieuse de la Sixtine...

On sait les démarches multipliées de Jules II auprès de Michel-Ange d'abord, auprès de la seigneurie de Florence ensuite et du gonfalonier Soderini, pour ramener l'artiste à son *studio* de Rome. Le cardinal de Pavie, Alidosi, favori omnipotent du Rovere, en même temps que grand admirateur de l'artiste florentin, s'emploie avec zèle aux négociations. Rien n'y fait; Buonarroti demeure toujours aigri, apeuré, *impaurito*, comme s'exprime Soderini dans une lettre au pape; et un jour le gonfalonier apprend que l'artiste négocie avec le sultan Bajazet II, par l'entremise des moines franciscains : il veut aller construire un grand pont à Péra!.. Et pourquoi pas? Gentile Bellini n'a-t-il pas été le peintre officiel du conquérant de Constantinople? N'est-il pas revenu avec des « cadeaux magni-

fiques et la dignité de chevalier, » tout fier de signer désormais ses œuvres : *equus auratus comesque palatinus* ? Vittore Carpaccio a très probablement, lui aussi, séjourné un certain temps en Orient ; il y a trouvé les modèles pour ses foules enturbannées qui nous amusent tant dans ses délicieux tableaux vénitiens. Le génie le plus universel de cette grande époque, le « divin » Léonard de Vinci, a pensé plus d'une fois aller prendre du service chez le grand-seigneur et lui offrir ses profondes inventions de mécanique et de balistique. Parmi les très rares travaux qui sont parvenus jusqu'à nous du sculpteur Bertoldo, le maître de Michel-Ange au jardin des Médicis, nous trouvons une médaille à l'honneur de Mahomet II. Ces fins esprits de la renaissance, on le voit, furent loin d'éprouver pour l'infidèle, pour l'iconoclaste, la répugnance qu'on serait tenté de leur supposer. La pensée s'arrête néanmoins émue et diversement agitée devant cette hypothèse fantastique d'un Buonarroti transporté soudain sur le Bosphore, y remaniant peut-être l'*Aïa Sophia*, au lieu de la basilique de Saint-Pierre, et à défaut de Vittoria Colonna, recherchant sur ses vieux jours tel mufti ou tel derviche, dans l'entourage de Soliman le Magnifique, pour deviser avec lui sur les graves problèmes de la vie.

Ici, de calices on fait des casques et des épées ; la croix et les épines sont forgées en lances et en boucliers, et le sang du Christ se vend par cuillerées. Aussi la patience du Sauveur s'est-elle lassée ! — Il n'abordera plus ces pays qui s'abreuvent de sa sueur, cette Rome, qui fait trafic de sa peau, et les voies du salut sont désormais fermées !. — Si jamais j'avais désiré posséder des richesses, tout travail maintenant m'est ravi, et, à l'égal de la Méduse, *cet homme au manteau* m'a changé en pierre inerte ! — Là-haut, au ciel, la pauvreté est bien venue, assuret-on ; mais comment espérer dans cette autre vie réparatrice lorsqu'on y est conduit sous de telles enseignes ?.

Ainsi s'exprime un sonnet recueilli dans les papiers posthumes de Buonarroti et écrit en entier de sa main... Je ne m'explique vraiment pas comment on a pu, jusqu'à ce jour, se méprendre sur la date et le sens de ces vers vengeurs, exaspérés. Ils datent évidemment de cette année 1506 ; ils visent Jules II marchant à la tête de ses troupes contre Pérouse et Bologne : ce sont les adieux que l'artiste ulcéré, déçu dans ses espérances de fortune et de gloire, jette à la face du pape, de l'homme au manteau, au moment de se réfugier auprès du sultan. Ils sont signés : *Finis. Vostro Miccelagnuolo in Turchia* (1).

(1) En publiant pour la première fois ce sonnet, le neveu de Michel-Ange l'a rap-

« Mieux vaut pour toi retourner mourir auprès du pape que de t'en aller vivre avec le Grand Turc, » dit à l'artiste le bon *gonfaloniere*. Déjà quelque temps auparavant, il lui avait déclaré qu'il en avait agi avec sa sainteté « comme n'aurait pas osé le faire le roi de France lui-même. Trêve aux pourparlers et prières; nous ne ferons pas la guerre au pape à cause de toi, ni ne compromettrons le salut de la république: prépare-toi à revenir à Rome... » Sur de nouvelles insistances de Jules II, datées cette fois de l'antique Felsina, Buonarroti cède à la fin et part pour Bologne, « la corde au cou, » ainsi qu'il devait s'exprimer vingt ans après encore dans sa curieuse lettre à Fattucci.

Il arrive à Bologne dans les premiers jours de décembre 1506, et va entendre la messe à l'église San-Petronio. Il y est reconnu par un serviteur du pape qui l'emmène aussitôt devant le maître, désireux de le voir sans retard. Jules II est à table dans le palais des Bentivogli, l'un des plus beaux palais de l'Italie d'alors. Toute la cour assiste au repas du pontife. « Tu as tardé bien longtemps, et il nous a fallu venir à ta rencontre! » s'écrie le vieillard courroucé à la vue du fugitif. Celui-ci se met à genoux et plaide sa cause: il n'a pas mérité le traitement de la semaine des Pâques. Un des courtisans parmi l'assistance, un prélat, croit devoir venir au secours du coupable: il faut être indulgent pour cette race d'artistes qui ne comprend rien en dehors du métier et manque souvent d'usage... « Comment oses-tu, fulmine Jules II, dire de cet homme des choses que je ne me serais pas permis de dire, moi? C'est toi qui es un malappris; va-t'en au diable! » Sous le coup de cette apostrophe, le malheureux prélat se trouble, chancelle, est conduit hors la salle par les domestiques, et le pape, en signe de pardon, donne au sculpteur la bénédiction apostolique... Ne trouvez-vous pas que le tableau est complet?

La réconciliation est maintenant faite et parfaite entre les deux hommes « terribles, » et, comme aux beaux jours de Rome, le pape, à Bologne, rend des visites fréquentes à l'artiste dans son atelier derrière la cathédrale: car déjà il l'a attelé à la besogne. Il n'est pas question du fameux monument mortuaire, détrompez-vous; il s'agit d'un monument tout nouveau, d'une statue de Jules II qui serait placée en haut de la façade de San-Petronio pour célébrer le recouvrement de Bologne par le saint-siège. Ce sera un

porté à l'année 1527 et au sac de Rome; et ainsi le fait encore M. A. Springer dans son ouvrage à tant d'égards si remarquable. Le dernier et savant éditeur des *Rime*, M. Guasti (p. 157), explique, d'un autre côté, la signature *fnis, vostro Miccelagniole in Turchia*, de la manière suivante: *Quà in Roma, che par diventato un paese di Turchi!!!*

ouvrage en bronze, et comme c'est un ouvrage concerté entre Rovere et Buonarroti, vous vous doutez bien que les proportions n'en peuvent être ordinaires : la statue sera trois fois plus grande que nature. Michel-Ange s'y met avec ardeur ; au bout de quelques semaines, il peut déjà faire voir au maître le modèle en glaise. Le pontife est représenté assis, la triple couronne sur la tête, et la main droite levée. Le geste est superbe, presque violent, et le pape demande si la main entend bénir ou maudire ? Buonarroti répond avec un à-propos singulier, — et de manière à bien démentir la parole du prélat sur le manque d'usage chez les artistes : — « Cette main dit au peuple de Bologne d'être sage ; mais que faire tenir à la main gauche ? Un livre ?.. — Une épée, une épée ; je ne suis pas un savant, moi ! » est la réponse caractéristique de Jules II. Mieux inspiré que le pontife, l'artiste, en dernier lieu, préféra donner à la main gauche les clés de saint Pierre.

Resté seul à Bologne, après le départ du pape (février 1507), Michel-Ange poursuit son travail sans relâche, mais dans des conditions toujours plus difficiles et irritantes. Une épidémie ravage la ville ; et il n'est pas sans s'apercevoir aussi que les dispositions des habitans changent et tournent contre le régime à peine établi et acclamé. Il fait venir des aides de Florence, et les renvoie aussitôt ; il se croit indignement exploité par ses compagnons, mal vu ou desservi par tous ceux qui l'approchent. Pour un mot, maladroit peut-être, mais dit certainement sans la moindre intention de blesser, il rudoie sans pitié ce pauvre Francesco Francia, l'orfèvre et le peintre favori des Bentivogli, les anciens seigneurs du pays. N'a-t-il pas fait, quelques mois auparavant, une scène tout autrement violente à un maître bien autrement grand, illustre ? Léonard de Vinci, entouré de plusieurs amis, avise un jour Buonarroti traversant la place de la Sainte-Trinité, à Florence, et va lui demander l'explication d'un passage difficile de Dante, qui précisément préoccupait sa compagnie. « Explique-le toi-même, — est la réponse vraiment inqualifiable, — toi, qui as voulu fondre une statue équestre en bronze et qui n'y es pas parvenu ; il n'y a que ces idiots de Milanais pour te confier un pareil travail !.. »

On dirait qu'un sort vengeur ait voulu tourner contre Michel-Ange lui-même la parole si désobligeante pour le grand Lionardo : il ne parvenait pas à fondre le métal dans ses fourneaux de Bologne et dut recourir à l'assistance des gens experts dans la matière, avec lesquels il eut de nouveau plus d'une déception. Ce n'est qu'au bout de quinze mois qu'il put enfin achever son œuvre. Le 21 février 1508, « à l'heure reconnue propice par les

astrologues, » la statue de Jules II fut placée dans la niche du portail de San-Petronio, au son de tambours, de trompettes et de cloches.

Les astrologues avaient mal établi leurs calculs, et le peuple de Bologne, lui aussi, fut loin de rester *sage*. Il se révolta trois ans après (21 mai 1511), traita avec les Français, alors en guerre avec le pape, et rappela ses anciens maîtres, les Bentivogli : la citadelle seule, récemment construite par Jules II, résista pendant quelque temps. « Or, — raconte le maréchal Fleuranges, dans son langage rude et pittoresque, — il y avoit dans la ville de Boulogne (Bologne), dessus le portail de la grande église, en hault, ung pape de cuivre tout massif, que le pape Jules avoit fait faire, lequel estoit grand comme un géant et se voyoit de la place de la ville. Les Bentivolles, ayant dépit de cela, lui attachèrent des cordes au col, et à force de gens, tirèrent en bas, et lui rompirent le col. Et commença à jurer le sieur de Bentivolle à M. de Nemours (Gaston de Foix), et au sieur Jacques (Jean-Jacques Trivulce, général en chef des Français), qu'il feroit faire un pet au pape devant son chasteau (citadelle) qu'il avoit fait à Boulogne; car incontinent il le fit fondre, et en fit faire un double canon, lequel en dedans six jours, tira contre le chasteau (1). »

Comment expliquer que d'une œuvre aussi considérable de Buonarroti, — une des rares statues qu'il eût complètement achevées, et la seule qu'il ait faite en bronze, — il ne nous soit resté aucune gravure, aucune esquisse, ni même une description tant soit peu détaillée et intelligente? Vasari, qui ne l'a pas vue, dit, dans son style conventionnel, qu'elle était pleine de majesté et de *terribilità*.

JULIAN KLACZKO.

(1) Fleuranges a fait toute la campagne de 1511 et parle en témoin oculaire. Toutefois, M. Gozzadini (*Atti e Memorie ... di Romagna*, 1889, p. 242-5) soutient, d'après des chroniqueurs bolonais, que la statue ne fut détruite que vers la fin de l'année 1511 (30 décembre), bien des mois après la prise du castel, mais toujours sur l'ordre des Bentivogli. Les morceaux en auraient été envoyés à Alphonse, duc de Ferrare, qui en fit faire des coulevrines, une surtout très grande qu'il plaça devant son château et à laquelle il donna le nom de *Giulia*.

LES

JUIFS ET L'ANTISÉMITISME

V¹.

LE PARTICULARISME ET LE COSMOPOLITISME JUIFS.

Pur sémite ou de race croisée, rien dans le sang de Jacob, rien dans le génie d'Israël ne s'oppose à ce que le Juif s'approprie notre civilisation. Pourquoi, en tant de pays, continue-t-il à former comme un peuple au sein du peuple et comme une confrérie internationale éparse au milieu des nations? D'où ce particularisme persistant, joint à cette sorte de cosmopolitisme égoïste qui lui permet de se transporter d'une contrée à l'autre, sans presque jamais s'y fondre entièrement avec les habitans? Comment y a-t-il tant d'arrière-neveux d'Abraham dans l'impure écume de toutes nations qui flotte sur nos capitales, à la surface de nos sociétés en décadence? Les raisons, nous les connaissons : elles ne sont ni physiologiques, ni ethnographiques, elles sont tout historiques. Le Juif longtemps n'a pu prendre racine nulle part. A quoi, durant des siècles, ont ressemblé les rejetons de Jacob sur la terre d'Europe? A des herbes folles arrachées à chaque saison par la main d'un sarcleur hostile; ou encore, là où nous supportons leur présence, à des plantes en pot, sans cesse déplacées, à de maigres

(1) Voyez la *Revue* des 15 février, 15 mai, 15 juillet 1891 et 15 décembre 1892.

arbustes en caisse, qui n'étaient pas libres de s'enraciner dans le sol. Presque partout, il était entendu que le Juif n'était qu'un hôte de passage, admis par tolérance; en maint pays, il lui fallait, chaque année, acheter, à beaux deniers, le droit de séjour. A Rome, qui était comme le conservatoire des vieux usages, les Juifs étaient tenus d'aller, tous les ans, avant le carême, au Capitole, implorer solennellement l'autorisation d'habiter, une année de plus, leur ghetto séculaire. Et cette demande, il la leur fallait humblement répéter plusieurs fois; repoussée au bas des rampes capitoline, la supplique des *Ebrei* n'était admise qu'au sommet du Capitole (1).

Relégués soigneusement à l'écart de leurs voisins chrétiens, les Juifs ont dû vivre entre eux, et deux ou trois générations de liberté n'ont pu leur en faire passer entièrement l'habitude. En plus d'une contrée, du reste, la loi ou les mœurs, plus exclusives que la loi, les contraignent encore à l'isolement. Chaque fois qu'il essayait de sortir de sa juiverie et de secouer son particularisme national, le Juif y était ramené, de gré ou de force, comme l'y ramène aujourd'hui, par le collet, la police russe. Nous sommes bien bons vraiment de nous étonner que le ruisseau de Jacob n'ait pas encore, partout, mêlé ses eaux à celle des grands torrens de la vie moderne, alors que, pour l'en détourner, nous avons multiplié les digues et les barrages. C'est parce qu'aucune race et aucune religion n'a été traitée comme Israël, qu'aucune n'a montré un pareil esprit de clan. Le cas cependant n'est point aussi singulier qu'on aime à le répéter. D'autres groupes confessionnels ont, pour des raisons analogues, présenté un phénomène semblable. Et cela, en dehors même de l'Orient, en dehors des Coptes, des Arméniens, des Parsis, des Druses, des cultes ou des Églises qui constituent une façon de nationalité. Il en est de même, à un degré moindre, de presque toutes les minorités religieuses, de celles surtout qui ont traversé de cruelles persécutions. Il en a été ainsi, en France, des protestans; ailleurs, des catholiques, bien qu'entre catholiques et protestans, il n'y eût aucune différence de race. On a dit qu'il y avait une psychologie des minorités religieuses; cela est juste, et cette sorte de particularisme en est un des traits les plus marqués; pour l'effacer, il ne faut rien moins qu'une longue possession de la liberté.

L'histoire n'en fournit que trop d'exemples. La différence de religion et l'intolérance mutuelle suffisent à faire d'hommes du

(1) Cette cérémonie symbolique avait encore lieu après 1830; elle n'a été abolie, croyons-nous, que sous Pie IX. (Voyez, par exemple, Mendelssohn Bartholdy : *Reise-briefe aus den Jahren 1830-32*; Leipzig, Mendelssohn, 1865, p. 122.)

même sang, des tribus hostiles presque étrangères l'une à l'autre. Et les vestiges des anciennes démarcations persistent parfois, dans les mœurs, après les haines qui les avaient tracées. Voyez, chez nous, en France, les protestans. Aujourd'hui que, entre eux et nous, sont tombées les murailles de réglemens et les barrières de préjugés; que, dans toutes les écoles, leurs enfans coudoient les nôtres, les protestans français nous semblent parfois, à nous catholiques, garder je ne sais quelle raideur puritaine qui n'est pas dans le tempérament français. Ils nous semblent avoir, dans leurs manières, dans le ton de leur langage, ou le tour de leur esprit, je ne sais quoi d'étranger, de suisse, de vaudois, dirai-je, faute d'autre mot. J'ai connu de sceptiques Parisiens qui, tombés par hasard au milieu de compatriotes protestans, s'y trouvaient tout dépaysés, n'ayant pas l'oreille faite à ce que l'on a plaisamment appelé le patois de Chanaan. Et cependant, quoique beaucoup d'entre eux nous soient aussi venus, ou revenus, d'au-delà du Rhin ou du Jura, nos protestans sont souvent d'aussi bon sang français que nos vieilles familles catholiques, et mal inspiré qui s'aviserait de soupçonner leur patriotisme. — Des presbytériens d'Irlande, ou des catholiques des Pays-Bas aux calvinistes de Hongrie, aux vaudois du Piémont, à tels *raskolniks* de Russie, on pourrait citer bien des exemples analogues. Alors qu'entre des chrétiens, de même race et de même pays, les différences de sectes ont pu créer ainsi des différences extérieures de ton, de manières, de tournure, comment le Juif, le sémite d'origine étrangère, tenu rigoureusement à l'écart des chrétiens, ne garderait-il point la marque de son isolement séculaire? Ce que j'admire, ce n'est pas que, en tant de contrées, Israël forme encore, à la surface des nations chrétiennes, comme des flaques de population étrangère, c'est tout au rebours, que, en tant de pays, le Juif ait si vite réussi à s'assimiler à nous.

Dans les régions même où ils se sont le moins mêlés aux chrétiens, les mœurs des Juifs ont, plus qu'on ne l'imagine, subi l'influence des gentils du voisinage. A cet égard, il faut se défier d'une observation superficielle. Veut-on comparer le Juif et le chrétien, le Sémite et l'Aryen à deux corps chimiques, mis en présence, celui des deux qui entame l'autre le plus vite et le plus profondément, ce n'est pas le sémite, c'est l'aryen. Nulle part, là même où ils ont séjourné le plus longtemps et en plus grand nombre, les Juifs n'ont dénationalisé un peuple chrétien, témoin la Pologne, la Petite-Russie, la Hongrie. Au contraire, dans presque tous les États, les fils de Jacob ont ressenti l'action des gentils, prenant la langue, les usages, le costume de leurs voisins chrétiens, si bien qu'après des siècles d'exil, ils gardent souvent encore l'empreinte

des pays habités par leurs pères. Cela est vrai des israélites du Nord comme de ceux du Midi, des Juifs allemands aussi bien que des Juifs portugais. D'où vient, en effet, cette distinction des Askenazim et des Sephardim, cette sorte de schisme historique qui a coupé Israël en deux tronçons inégaux? A-t-elle rien à voir avec les tribus de Jacob? Nullement. C'est une distinction toute nationale, toute géographique; elle est plutôt aryenne que sémitique; elle a, pour unique origine, la marque imprimée par les nations sur les descendans d'Abraham. Juifs allemands et Juifs espagnols, Askenazim et Sephardim étaient si bien devenus les enfans du pays où les avait jetés la dispersion; ils s'étaient, malgré tout, si bien naturalisés parmi les fils de Japhet que, lorsqu'après une séparation d'un millier d'années ils se sont rencontrés sur les étapes d'un nouvel exode, ces frères séparés ont eu peine à se reconnaître. A Jérusalem, aux bords du Danube, en France, en Hollande, en Angleterre, en Amérique, ils ont longtemps formé des communautés distinctes, presque hostiles, ayant chacune sa langue, ses synagogues, son rite, ses usages. Askenazim et Sephardim étaient devenus étrangers les uns aux autres et se regardaient comme deux nations différentes. Au lendemain de 1789, les Juifs portugais de Bordeaux pétitionnaient encore pour n'être pas confondus avec les Juifs allemands d'Alsace, voire même avec les Juifs français du Comtat. Il y a moins de cent ans, les mariages, d'Askenazim à Sephardim, étaient rares. Pour rendre à ces tronçons d'Israël conscience de leur solidarité, il a fallu les attaques de leurs adversaires communs.

Après cela, comment soutenir que le Juif demeure imperméable au milieu national qui l'entoure? Toute son histoire prouve le contraire. Il n'est peut-être pas de communauté israélite, pour isolée qu'elle semble, qui n'ait beaucoup emprunté de ses voisins chrétiens ou musulmans. Nous allons en trouver la preuve dans ce qu'on donne d'ordinaire comme le signe, on pourrait dire l'enseignement du particularisme d'Israël, dans les vêtemens qu'il porte, dans les langues qu'il parle. Prenez les juiveries de l'est de l'Europe, en apparence les plus fermées, ce qu'on appelle le costume juif, ou le parler juif, n'avait d'habitude, à l'origine, rien de juif. Ce qui distingue extérieurement le Juif de nous lui a été, le plus souvent, imposé à dessein, par nous. Qu'on le prenne aux temps modernes ou au moyen âge, l'israélite, qui dans une société hostile s'enferme en son exclusivisme et se caleutre dans ses traditions, tend peu à peu à s'assimiler aux chrétiens, partout où il a le droit de le faire. C'est l'histoire de l'homme au manteau : la bise glaciale de la persécution le contraint à demeurer enveloppé

dans son particularisme ; la tiède chaleur de la liberté l'amène à s'en dépouiller.

I.

Le particularisme national des Juifs s'est surtout conservé en Orient et dans l'est de l'Europe. Inutile d'en donner les raisons ; elles sautent aux yeux. En Orient, l'esprit de tribu n'est pas propre au Juif, il se retrouve, plus ou moins, chez toutes les communautés religieuses qui forment comme autant de nations ayant chacune ses lois et coutumes. Les Juifs de l'est de l'Europe demeurent à cet égard à demi Orientaux. Aujourd'hui encore, l'habitude de faire bande à part se trahit, chez eux, de diverses façons ; souvent elle s'affiche en quelque sorte jusque dans le vêtement. En mainte contrée de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique : en Pologne, en Petite-Russie, en Roumanie, en Asie-Mineure, en Palestine, en Tunisie, les Juifs portent un costume particulier, comme pour se distinguer des autres habitans du pays, chrétiens ou musulmans. C'est encore là, pourrait-on dire, une coutume orientale. En Orient, le vêtement est comme une profession de foi, ou un drapeau national, que chacun arbore au grand jour ; quitter le costume de ses pères, c'est presque une apostasie.

Une histoire de l'habillement chez les Juifs serait un livre curieux qui devrait tenter les amateurs du pittoresque ; il se trouverait bien quelque riche israélite pour en faire les frais. Leur manière de se vêtir a étrangement varié, selon les contrées et selon les époques. On ne saurait dire qu'ils aient un costume national. Ils n'ont que des costumes locaux : j'ai vu, en Orient, des Juifs et des Juives de différente origine, porter, dans la même ville, des habits de coupe différente. Presque partout la forme de leurs vêtements a plusieurs fois changé ; parfois elle leur a été imposée d'autorité. Le plus souvent, le costume actuel des Juifs n'est que l'ancien costume du pays qu'ils habitent ou du pays dont ils sont venus. Le Juif l'a gardé, alors qu'on le quittait autour de lui ; fidèle aux vieux usages, il n'a pas suivi la mode. En cela encore, s'est manifesté l'esprit conservateur des grandes juiveries. Que les Juifs n'aient pas toujours eu de costume particulier, cela est hors de doute. Nous le voyons par les décrets des conciles et les édits des princes qui leur enjoignent de porter des signes distinctifs. On leur faisait un crime de s'habiller comme les chrétiens. Les lois étaient même fort sévères pour pareil délit, ce qui prouve la propension des Juifs à le commettre. De même chez les musulmans. A Damas, par exemple, les Juifs portaient autrefois le turban. Ils l'ont gardé

en plusieurs régions de l'Islam ; et s'ils l'ont d'une autre couleur que les vrais croyans, ce sont ces derniers qui l'ont voulu.

On connaît la longue lévite, la talare du Juif polonais ; c'est pour nous le costume classique des Juifs. Nous sommes enclins à nous les représenter toujours ainsi dans le passé ; c'est à tort. Dans l'ancienne Pologne, les Juifs aisés portaient le costume polonais : sur la tête le *spodek*, bonnet fourré de peau de renard ou de martre, tel qu'on leur en voit encore, le jour du Sabbat en Gallicie ; autour du corps, le caftan, ou mieux le *joupan* polonais fendu aux manches et serré à la taille par une large ceinture, comme les Juifs de là-bas aiment toujours à en nouer autour de leurs reins. Avec cela, le pantalon dans les bottes et le sabre au côté, car, dans la tolérante Pologne, le Juif avait jadis, comme les nobles, le droit de porter le sabre, si bien qu'on prendrait le portrait d'un pacifique marchand juif pour celui d'un orgueilleux palatin ou d'un belliqueux voïévode. Ce riche costume, les Juifs, avec leur répugnance pour le changement, le conservèrent quand il était abandonné des *pans* polonais ; on le prit alors pour un costume juif. Le gouvernement russe l'interdit. Les israélites de Pologne et de Petite-Russie durent échanger le bonnet fourré pour la calotte ou la casquette de soie ou de velours qui était la coiffure des petites gens des villes ; et en mainte localité, la casquette devint, à son tour, la coiffure juive. Ailleurs, les fils d'Israël ont adopté le chapeau à haute forme ; le « cylindre, » comme disent les Allemands, est devenu en quelques contrées leur couvre-chef national. J'ai vu, ainsi, à Tibériade, de sordides Juifs allemands promener leurs « tuyaux de poêle » aux bords solitaires de la mer de Galilée. Le *joupan* polonais fut remplacé par une longue redingote plus ou moins semblable au caftan des marchands russes. L'empereur Nicolas en jugea bientôt les pans trop longs ; l'autorité impériale entra en campagne contre la *talari*, prise en affection par les Juifs ; il y eut des réglemens pour en déterminer les dimensions. Les récalcitrans furent arrêtés dans la rue et les ciseaux des agens de police rognèrent, séance tenante, les lévites qui dépassaient la mesure réglementaire.

Infortunés fils de Juda ! leur crasseuse talare ne fut pas seule en butte aux tracasseries administratives. Il en fut de même de leurs longues barbes et de leurs longs cheveux, surtout des boucles en papillotes ou *peisse* qu'ils avaient coutume de laisser pendre le long de leurs joues. Il est écrit dans le *Lévitique* (xiv, 27) : « Vous ne couperez pas vos cheveux en rond, et vous ne raserez pas votre barbe. » A ces papillotes en tire-bouchons, l'empereur Nicolas déclara la guerre, ne les permettant qu'aux rabbins, ce qui était les rendre plus chères aux Juifs du commun, en en recon-

naissant le caractère religieux. Autour de la tête et des joues de la plèbe juive, s'engagea une lutte analogue à celle combattue, quelque cent ans plus tôt, autour du menton des *raskolniks*, par Pierre le Grand (1). Comme autrefois les vieux croyans sous le tsar réformateur, des Juifs appréhendés par la police furent rasés et tondu d'autorité. — « Quelle est des deux puissances celle que préfèrent vos coreligionnaires, l'Autriche ou la Russie ? » demandai-je, il y a une quinzaine d'années, à un Juif de Cracovie qui m'escortait aux mines de Wiéliczka. Un étranger en Pologne ne peut guère se passer d'un Juif, ne fût-ce que pour s'affranchir de l'importunité des autres. En homme prudent, mon guide se fit prier pour répondre; puis, comme je le pressais : « La plupart, me dit-il, avec un sourire malicieux, aiment mieux l'Autriche. — Et pourquoi cela ? — Parce que l'Autriche leur permet de porter leurs boucles. » — Boutade ou non, ce n'était pas si mal répondu. Le droit de porter des papillotes a son prix, et ce n'est pas seulement pour leur coiffure que les Juifs sont plus libres, sous l'aigle autrichienne que sous l'aigle russe.

Dans les juiveries de l'Orient, le costume des femmes, tout comme le costume des hommes, varie selon les pays. Peut-être le plus gracieux est-il celui des Juives de Smyrne, avec leurs pantalons bouffans et leurs vestes échancrées sur la poitrine. Le plus richement grotesque est celui des grasses Juives de Tunis, aux caleçons collans, lamellés d'or ou d'argent. En Pologne, les Juives ont généralement abandonné l'ancien diadème de leurs grand-mères. Elles sont à plaindre, ces Juives de l'Est; leurs maris ont souvent encore le mauvais goût de leur raser le front. Une fois mariée, la femme ne doit plus chercher à plaire. Cette nudité de leur tête, les victimes la dissimulent sous un flot de dentelles jaunies, ou sous de lisses perruques, ou de luisans bandeaux de satin. Beaucoup, en se mariant, mettent déjà comme condition qu'elles ne seront pas rasées. L'usage en est passé dans les familles riches. Les Juives ne s'y font aucun scrupule de suivre nos modes, elles ne craignent pas de porter leurs cheveux et de les friser. Elles ne cherchent à se distinguer des chrétiennes qu'en se montrant plus élégantes.

Est-ce bien du reste le Juif qui a voulu se séparer de nous par le costume? Nous savons que, le plus souvent, c'est tout le contraire. En mainte contrée, le Juif qui oserait s'habiller comme le chrétien ou le musulman s'exposerait à des avanies. Durant des siècles, chrétiens et musulmans le lui ont interdit. Pour mieux le tenir à l'écart, nous l'avions marqué de signes distinctifs qui ne

(1) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, t. III; *la Religion*, liv. III, ch. II.

permettaient pas de le confondre avec nous. Il paraît que la courbe de son nez et le profil sémitique ne suffisaient point à le dénoncer. Il fallut que l'art des hommes et l'esprit des légistes vinssent au secours de la nature. En avons-nous perdu le souvenir, le Juif n'a pas encore oublié la rouelle jaune, le signe d'infamie si longtemps infligé à ses pères. La rouelle (petite roue ou *rota*), imposée aux fils de Jacob par le concile de Latran de 1215, était un morceau d'étoffe rond ou carré, de couleur voyante, le plus souvent une rondelle de drap ou de toile jaune ou rouge, parfois mi-partie jaune, mi-partie rouge, que tout Juif devait porter, d'une manière apparente, sur l'épaule, sur la poitrine ou sur la tête. Les Juifs qui l'omettaient étaient astreints à des amendes et à des peines plus sévères. Ils pouvaient, en certains cas, en voyage, notamment, obtenir dispense temporaire de la roue (1). En plusieurs pays, en Allemagne par exemple, la rouelle a été souvent remplacée par un chapeau rouge ou vert, ou par un bonnet ou capuchon de coupe spéciale. Les femmes mêmes n'échappaient pas à cette humiliation. En telle ville d'Italie, elles étaient tenues de porter un carré de drap jaune au-dessus de leur coiffure. Ailleurs, elles étaient autorisées à remplacer la rouelle par un autre signe moins disgracieux ; ainsi, à Francfort, par des bandes bleues à leur voile.

Religieuses ou civiles, toutes ces lois, toutes ces ordonnances des conciles ou des princes sur le vêtement des Juifs et des Juives n'avaient qu'un but : les isoler des chrétiens. En inventant la rouelle et tous ces signes distinctifs, les autorités chrétiennes ne faisaient guère qu'imiter les musulmans. Si frappantes sont ici les analogies entre notre droit canon et les lois musulmanes qu'on s'est demandé si l'Église ne s'était pas approprié les prescriptions de l'Islam (2). Cela nous semble douteux ; les mêmes mesures ont pu être inspirées simultanément, aux chrétiens et aux mahométans, par un même esprit de défiance pour le Juif et le judaïsme. A Damas ou à Bagdad, comme à Rome ou à Paris, cette sorte de stigmaté que chrétiens et musulmans imprimaient sur le front, ou

(1) D'après M. Ulysse Robert (*Étude historique et archéologique sur la roue des Juifs, Revue des Études juives*, vi et vii, 1883), l'usage de la rouelle semble avoir existé dans le diocèse de Paris, dès le commencement du xiii^e siècle. Le iv^e concile de Latran (1215) en étendit l'usage à toute la chrétienté. Saint Louis l'imposa aux Juifs de France par une ordonnance de 1269. Philippe le Hardi, trouvant ce signe insuffisant, obligea les Juifs, en 1271, à joindre à la rouelle une corne sur leur bonnet. Nous possédons plusieurs images du temps représentant le Juif avec la rouelle. Une bulle du pape Paul IV en renouvela l'obligation, pour les Juifs de Rome, en plein xvi^e siècle. (Rodocanachi, *le Ghetto de Rome*, p. 163-164.)

(2) Ainsi, Isidore Loeb : *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle*, article Juifs, p. 999, 3^e colonne... : « Même la rouelle du concile de Latran paraît empruntée aux musulmans. »

sur l'épaule du Juif était la conséquence logique du système de séquestration qui aboutit au ghetto ou au *mellah*.

II.

Il en est des langues comme du vêtement. Un grand nombre de Juifs parlent encore, entre eux, une autre langue que celle du pays où ils habitent. Cela s'explique d'habitude par des causes analogues : par leurs migrations forcées et par leur longue séquestration. A vrai dire, il n'y a pas plus de langue juive que de costume juif, il y a seulement des dialectes archaïques, souvenir lointain de leur patrie ancienne, que les Juifs ont emporté avec eux dans leurs douloureux exodes. Ainsi notamment du jargon allemand, du *judenteutsch* ou *jüdisch* des Askenazim, des Juifs polonais. Venus de l'Allemagne vers la fin du moyen âge, ils ont continué à parler allemand, au milieu des Slaves, des Hongrois, des Roumains. Ce jargon, les émigrans juifs de Russie l'ont transporté en Amérique ; il se publie, aujourd'hui, à New-York, plusieurs journaux dans leur patois allemand. On peut prédire qu'il n'y vivra pas des siècles ; c'est un produit du confinement ; il n'a pu se perpétuer qu'à l'abri des lois d'exception (1).

Ainsi encore de l'espagnol des Sephardim ou Juifs du Midi. Bannis de la péninsule, ils ont conservé sur la terre d'exil la langue scnore du beau pays qu'ils avaient si longtemps regardé comme une autre Palestine. Grâce à eux, le castillan du xv^e siècle a résonné, jusqu'à nos jours, sur presque tout le bassin de la Méditerranée, de Tanger à Smyrne et à Salonique, et jusque sur les plages de la Mer du Nord, d'Amsterdam à Hambourg. Loin de prouver que le Juif vit partout en étranger, ces dialectes d'origine étrangère montrent qu'au moyen âge, sur les bords du Tage comme aux bords du Rhin, les Juifs s'étaient si bien naturalisés,

(1) Le patois juif ou « jargon » apporté en Pologne, par les Juifs chassés d'Allemagne au xiv^e siècle, semble avoir été originairement le dialecte de la Haute-Saxe. Tout en se corrompant, il a gardé un caractère ancien et pris, sur les lèvres des Juifs exilés, un accent nouveau. Comme les petits Juifs étaient mis de bonne heure à l'étude de l'hébreu, la langue morte s'est infiltrée peu à peu dans la langue vivante, ou l'idiome sacré dans le parler vulgaire. C'est ainsi que, dans le jargon, la plupart des notions abstraites, religieuses ou philosophiques, sont rendues par des termes hébreux ou araméens. Une des choses qui ont contribué à faire vivre et même à faire écrire le « jargon, » c'est la répugnance des vieux rabbins du xviii^e siècle et des ultra-orthodoxes pour la littérature des Gentils ; ils craignaient qu'en lisant les livres allemands les jeunes Juifs ne perdissent la foi d'Israël. — Outre d'assez nombreux journaux et de nombreuses traductions, on peut citer des contes, des nouvelles, même des poésies en cette langue hybride. (Voyez, par exemple, Max Grünbaum : *Jüdisch-deutsche Chrestomathie*; Leipzig, 1883.)

chez les nations chrétiennes, qu'après des siècles d'exil, ils en parlent encore la langue. Cette langue du vieux pays, transmise avec soin à leurs enfans, était pour eux comme une relique vivante de la patrie perdue. Le Juif s'y était attaché, il l'avait faite sienne. Cela est particulièrement vrai des Sephardim, plus raffinés et plus lettrés que leurs frères du Nord. L'Espagne avait été pour eux une nouvelle terre promise. Ils en chérissaient la langue, ils avaient gardé pieusement dans leur exode le mâle parler de leur « cruelle patrie, » ainsi que s'exprimait un fils de marranes, don Miguel de Barrios. En Hollande, où ils avaient trouvé un abri, les coreligionnaires de Spinoza se plaisaient encore, sur la fin du xvii^e siècle, à cultiver leur ancien castillan, se délectant à l'écrire en vers et en prose (1). Cela n'a pas empêché les Sephardim de devenir, avec le temps, Hollandais, Allemands, Anglais, Français. Ne connaissons-nous pas, chez des réfugiés d'un autre sang et d'une autre foi, d'aussi touchans exemples d'attachement à la langue maternelle? N'est-ce pas ainsi que nos huguenots français chassés par Louis XIV ont conservé, pendant des générations, le culte de la langue de leurs pères? — ce qui, hélas! ne les a pas empêchés, eux non plus, de devenir Prussiens, Suisses, Anglais, Néerlandais, voire Boers.

Comment ne pas faire ici une réflexion attristante? C'est que, vers le milieu du moyen âge, les Juifs étaient plus nationalisés, ils étaient moins étrangers parmi nous que deux ou trois siècles plus tard, quand on les eut enfermés dans le ghetto italien ou dans la *carrière* de Provence. Juifs et chrétiens avaient alors, à peu près, le même genre de vie; ils exerçaient les mêmes métiers (2), ils parlaient la même langue, ils portaient les mêmes vêtemens, ils avaient, sauf pour la religion, les mêmes usages. Si elle n'eût été violemment interrompue par les ordonnances vexatoires, ou par les décrets d'exil, l'assimilation des Juifs, au lieu de commencer à la révolution française, eût pu s'achever dès la Renaissance.

Cela n'est pas seulement vrai des Juifs d'Espagne et d'Allemagne; il en était de même de ceux de France ou d'Italie. Ils étaient Français, Italiens; ils parlaient français, italien (3). La France, elle aussi, France du Nord, France du Midi, était devenue, pour les Juifs, une patrie. Les Juifs de France semblent même, dès cette époque, avoir pris quelque chose de l'esprit français. Dans les

(1) Voyez (*Revue des Études juives*, avril-juin 1880) la *Relacion de los poetas y escritores de la nacion judayca*; Amstelodama, par Daniel Levi de Barrios. (Cf. M. Kayserling : *Sephardim : Romanische Poesien der Juden in Spanien*.)

(2) On le voit encore par les voyages de Benjamin de Tudèle.

(3) Encore aujourd'hui, la majorité des Juifs de Corfou parlent italien; car c'est d'Italie qu'ils sont venus à l'ancienne Corcyre.

commentaires du fameux Raschi (Rabbi Salomon Ben Isaac) et des glossateurs ou *tossafistes* de l'école de Champagne, on a cru retrouver les qualités françaises de netteté, de clarté, de bon sens, de raison. Toujours est-il que le Juif des florissantes communautés de Champagne, de Languedoc, de Provence, était complètement francisé : sa langue n'était pas un patois hébreu, c'était le français de France, langue d'oc ou langue d'oïl. La plus ancienne élégie française, et dans sa simplicité la plus belle peut-être, a été versifiée dans une juiverie à la lueur d'un bûcher. C'est la complainte de Rabbi Jacob, sur les treize martyrs brûlés à Troyes, en 1288. Je n'en sais pas de plus touchante (1). Non contents de parler le français, les Juifs émigrés ou chassés de France avaient porté notre langue, avec eux, au-delà de la Manche et au-delà de la Meuse. Le français semble avoir été à une certaine époque la langue des Juifs d'Angleterre et des Juifs des bords du Rhin. Les gloses sur le Talmud des Juifs allemands du moyen âge fourmillent de mots français transcrits en caractères hébreux. Beaucoup de Juifs d'Allemagne proviennent en effet des anciennes juiveries de France, de façon que, en repassant d'Allemagne en France, les Juifs d'outre-Rhin peuvent, comme les descendants des huguenots, s'imaginer qu'ils rentrent au pays de leurs ancêtres. Pour le Juif, n'a pas craint de dire un Israélite, « la France n'est pas une patrie improvisée dans la fièvre d'une heure généreuse, c'est une patrie retrouvée (2). »

Au-dessus de leur langue vulgaire, — français, espagnol, allemand, italien, — les Juifs, les rabbins surtout, ont toujours cultivé la langue de la Thora. L'antique idiome de la Palestine était pour eux ce qu'était le latin pour les chrétiens; comme le latin, les gens instruits le parlaient, l'écrivaient. Des deux langues mortes, celle qui a gardé le plus de vie est l'hébreu, bien que, en tant que langue locale usuelle, il fût mort avant que le latin ne fût formé; — l'hébreu, remplacé en Palestine par l'araméen ou chaldéen,

(1) Écrite en caractères hébreux, cette élégie française a été découverte, transcrite et publiée par le regretté Arsène Darmesteter (voyez ses *Reliques scientifiques* : Élogie du Vatican sur l'autodafé de Troyes (1288) :

« Deux frères y furent brûlés, un petit et un grand;
Le petit fut ébahi du feu qui ainsi prend,
Et il dit : « Haro ! je brûle tout ! » — Et le grand lui apprend
Et lui dit : « A paradis seras, j'en suis garant !.. »

(2) M. James Darmesteter, *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif*. — On prétend retrouver la trace de cette origine française dans un des noms les plus fréquents chez les Juifs allemands, *Dreyfuss*. Ce nom serait tout simplement une corruption de Trévoux, l'ancienne capitale du pays de Dombes, qui possédait, au moyen âge, une nombreuse colonie juive.

n'était plus, dès le retour de la captivité, qu'une langue artificielle à l'usage des docteurs. Pour les Israélites, anciens ou modernes, l'hébreu n'était pas seulement l'idiome de la religion ou la langue savante, c'était aussi le signe et comme le lien de leur unité (1). En ce sens, c'était pour eux, à la fois, une langue nationale et une langue internationale. Les philosophes et les poètes juifs du moyen âge, tels que Jehuda Halévy, dont Heine s'est un jour inspiré, lui ont rendu une vie nouvelle. L'hébreu a repris d'autant plus d'empire chez les Juifs qu'ils ont été plus séquestrés. Il a été, jusqu'au XIX^e siècle, la seule langue littéraire des Israélites allemands ou polonais, des Askenazim dont l'informe jargon se prêtait peu à être écrit. Encore aujourd'hui, ils ont des journaux en néo-hébreu; tels le *Magid*, le *Melitz*. La langue d'Isaïe revit en prose et en vers. Il y a des écrivains hébreux en renom; ainsi naguère, en Russie; Juda Gordon, ou P. Smolensky, le rédacteur de *Hammelitz*; ainsi encore Menahem Mendel Dalitzky, qui a été chercher en Amérique la liberté de sa plume.

Chez les Juifs de l'Est, tout ce qui est écrit en lettres nébraïques n'est pas de l'hébreu. Un jour, à Varsovie, j'essayais, devant une boutique juive, de déchiffrer quelques mots d'une longue enseigne en caractères carrés; je m'aperçus que, au lieu d'être de l'hébreu, ce n'était que de l'allemand, du « jargon » écrit en caractères hébreux. Ainsi font, de leur côté, les Sephardim de Smyrne pour leur judéo-espagnol. C'est là, chez les Juifs, un usage ancien. Ils semblent avoir appliqué leur vieil alphabet oriental à toutes les langues parlées par eux. Fr. Lenormant a trouvé, dans les catacombes de Venosa, en Apulie, des épitaphes grecques dissimulées sous des caractères hébraïques (2). Ce que font aujourd'hui les Juifs russo-polonais pour leur jargon, les Juifs du moyen âge l'ont souvent fait pour le français, l'espagnol, l'italien, témoin l'épigramme de l'autodafé de Troyes. Cette manière d'écrire (beaucoup n'en connaissent pas d'autre) était pour eux une ressource en temps de persécution. C'était comme une écriture secrète, un chiffre de convention, dont Israël avait seul la clef; comment ses maîtres chrétiens eussent-ils su reconnaître leur propre langue sous ce déguisement étranger? De nos jours encore, nombre de Juifs de l'Est se servent des lettres de la langue sacrée pour leur corres-

(1) Ce serait une erreur pourtant de croire que tous les savans juifs du moyen âge aient écrit en hébreu, comme nos savans chrétiens écrivaient en latin. Les Juifs se sont parfois aussi servis d'autres langues, notamment de l'arabe. La plupart des ouvrages de Maïmonide, l'aigle de la synagogue, par exemple, le *More Nebouchim* (Guide des égarés), sont en arabe. De même, il ne faut pas oublier que, dans l'antiquité, le grec était la langue habituelle des Juifs Alexandrins, tels que Philon et Josèphe.

(2) Voir, dans la *Revue* du 15 mars 1883, *Apulie et Lucanie*.

pondance, ou pour leurs livres de commerce. Je ne sais si le gouvernement russe ne leur en a point parfois fait défense.

La vieille langue n'en perd pas moins du terrain ; elle n'est guère moins menacée que le latin, et pour des causes analogues. A mesure que s'ouvrent pour eux nos écoles, les Juifs sont obligés de faire à l'hébreu moins de place dans l'éducation. Quelques-uns voudraient même le bannir de la synagogue, au risque de rabaisser la dignité du culte. A nombre de Juifs d'Occident, il faut déjà, pour suivre le service divin, des livres de prières en langue vulgaire ; beaucoup ne savent plus lire les vénérables caractères de l'hébreu, même avec les points-voyelles. Au rebours de leurs pères, ils ont des paroissiens où les chants liturgiques sont transcrits en lettres gothiques ou latines. Dans la plupart des synagogues d'Occident, la langue locale, le français, l'anglais, l'allemand, l'italien, a conquis sa place, jusque dans les offices solennels, à côté de la langue de la *Thora*. Le temps est loin où les rabbins se scandalisaient de voir Moïse Mendelssohn traduire le *Pentateuque* en allemand. Les Juifs ont aujourd'hui, presque partout, pour leurs offices liturgiques, des traductions des *Psaumes* ou des *Prophètes* ; et en certains pays, en Angleterre, par exemple, ils ont cherché, dans leur version des livres saints, à se rapprocher de la version en usage dans les églises chrétiennes. J'ai connu, il y a peu d'années, un jeune israélite de Berditchef aspirant au rabbinat, qui était venu à Paris, avec l'intention de prêcher en hébreu dans nos synagogues : force lui fut d'y renoncer ; on ne l'eût pas compris. Il lui fallut garder ses conférences hébraïques pour sa *Schule* de Petite-Russie : là on le comprenait ; mais la police, défiante de son éloquence en langue morte, suspendit ses discours (1). Quant aux livres, la censure impériale a des spécialistes pour l'hébreu, comme elle en a pour les autres langues de l'empire. Des écrivains, des poètes hébreux modernes ont eu l'honneur de voir leurs ouvrages prohibés. Je possède moi-même un recueil de poésies hébraïques, tout récent, qui a été saisi en Lithuanie. Et la précaution n'est pas inutile. C'est qu'en effet, en Russie, en Pologne, en Roumanie, là où les Juifs vivent en groupes compacts, isolés par la loi et par les mœurs, là où toute l'instruction est restée talmudique, où les petits Juifs sont mis en face des textes sacrés dès l'âge de cinq ou six ans, l'hébreu est demeuré le principal, sinon l'unique véhicule des idées. Ramené au ghetto, ou

(1) « J'allais, vers le soir, à la synagogue, m'écrivait-il, en 1889 ; c'était la fête de Hanouka. L'on m'avait engagé à prononcer un discours en l'honneur des Machabées, dont nous célébrons ce jour-là la mémoire. Les israélites se rendaient en foule à la cérémonie, lorsqu'elle fut tout à coup interdite par le préfet de police. Nous eûmes beau nous rendre chez lui, impossible de le fléchir. »

maintenu sous le régime du parcage, le Juif de l'Est semble d'une autre race que ses frères d'Occident ; on dirait d'une espèce fossile, conservée artificiellement en vie, dans une atmosphère spéciale, grâce à la lourde cloche des lois d'exception. Dans ces juiveries de l'Est, entamées aujourd'hui par l'émigration, la persistance du confinement tend à condenser les Juifs en nation distincte. Avec un pareil système, alors que tout semble combiné pour empêcher leur assimilation, le néo-hébreu pourra demeurer encore longtemps, pour les Juifs dégoûtés du « jargon, » la langue nationale, en même temps que la langue sacrée. Leurs fils y tiendront d'autant plus que le pays natal les traitera davantage en étrangers. Cette fois encore, le particularisme d'Israël aura été renforcé et prolongé par l'exclusivisme des nations.

III.

Partout ailleurs, et souvent même jusqu'en ces juiveries de l'Est, bien des signes manifestent le désir des Juifs de s'assimiler aux peuples modernes. En veut-on un indice, en voici un des plus simples ; il m'est fourni tout bonnement par les noms et les prénoms des Juifs. La plupart d'entre eux se distinguent, à leur grand regret, des autres habitans du même pays, par la forme de leurs noms. Ces noms, d'aspect souvent étranger, sont pareils à un écriteau qui dénonce, de loin, le Juif, presque aussi clairement que l'antique rouelle ou le bonnet jaune. Quelques-uns sont hébreux d'origine, tels que Halphen ou Hayem, tels que Cohen ou Kahen, que conservent encore tant de descendans d'Aaron. Beaucoup proviennent de l'Ancien-Testament : Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, anciens prénoms devenus noms de famille. Mais ce n'est là, en somme, que la minorité. Pris en masse, la plupart des Sephardim ont gardés des noms espagnols, la plupart des Askenazim, des noms allemands ou polonais, qu'ils ont apporté avec eux dans les pays où ils se sont établis. C'est ainsi que les Juifs exilés de la péninsule peuvent se faire annoncer, dans nos salons, sous les grands noms de Castille ou de Portugal : Mendoza, de Castro, Nunez, Alvarez, d'Almeida, de Lémos, de Silva, de Souza, vieux noms donnés aux *Nuevos cristianos*, lors de leur baptême, par les nobles seigneurs qui leur servaient de parrains. Une fois émigrés en Hollande, ou à Hambourg, les *marranes* portugais ou espagnols eurent bientôt rejeté le masque de christianisme attaché à leur front par le saint-office, mais ils retinrent les noms de la catholique Espagne, Sur les vieux hôtels, construits à Amsterdam par leurs enfans, on distingue encore parfois les blasons castillans de ces aristocrates

Sephardim qui se vantaient, dans l'exil, de s'être alliés aux plus orgueilleuses familles de l'Hispanie.

Les Askenazim, de beaucoup les plus nombreux, ont d'ordinaire été moins favorisés. La plupart ont été affublés de noms allemands qui n'ont rien de flatteur. Lors des partages de la Pologne, la Prusse et l'Autriche, qui avaient dans leur lot la Pologne proprement dite, obligèrent, toutes deux, leurs nouveaux sujets juifs à prendre des noms de famille allemands (1). Vienne et Berlin désiraient se servir des Juifs pour germaniser la Pologne. Des familles qui avaient des noms slaves ou hébreux (j'en connais plusieurs) durent les échanger contre des appellations à forme germanique qu'elles gardèrent lorsque Varsovie fut enlevée à la Prusse, et quand la Pologne de la Vistule passa au tsar. Les fonctionnaires prussiens ou autrichiens offraient aux Juifs trois ou quatre catégories de noms qui étaient, dit-on, tarifés selon leur degré d'élégance ; les noms de bêtes étaient gratuits ; les noms d'arbres ou de fleurs devaient se payer (2). Toujours est-il que, pour être allemands, la plupart de ces noms de Juifs n'en sont pas moins presque aussi reconnaissables que des noms hébreux, n'étant guère usités, en Allemagne même, que dans les familles de souche israélite. Ils s'attachent à elles comme une étiquette indélébile que l'eau du baptême ne lave point. Il en est à peu près de même des noms de villes ou de bourgades, fort répandus chez les Juifs de tout pays et de toute provenance (3). Ces noms hébreux ou allemands qui sont, pour eux, comme un signalement de judaïsme collé à leur personne, on comprend que les israélites cherchent à s'en défaire. Beaucoup, en effet, les ont rejetés, en Allemagne surtout, les remplaçant par des noms moins significatifs. Autrement, plus d'un Juif célèbre eût peut-être eu peine à conquérir la renommée. Ainsi Boerne ne s'appelait pas Boerne. Ludwig Boerne s'appelait Loeb Baruch ; et si Karl Marx eût gardé le nom de ses pères, Karl Marx se fût nommé Mordechai. Je regrette, pour l'inspirateur de l'Internationale, ce déguisement aryen ; j'aurais voulu voir si Mordechai fût devenu aussi aisément le prophète du collectivisme.

(1) En France également, sous Napoléon, en 1808, il fallut faire prendre, à tous les Juifs, des noms de famille. Plus récemment, on a eu le tort de ne pas veiller à ce que les Juifs d'Algérie, prématurément naturalisés en 1871, prissent des noms français.

(2) Les noms d'animaux peuvent aussi se rattacher à la tradition biblique et faire allusion aux tribus d'Israël et à la bénédiction de Jacob à ses fils. (*Genèse*, XLIX, v. et suivants.) Lion, Lyon, en allemand *Læwe*, *Loeb*, rappelle la tribu de Juda ; *Cerf*, *Hirsch*, diminutif *Herschell*, celle de Nephtali ; *Loup*, *Wolf*, celle de Benjamin.

(3) A noter en passant : Certaines familles ont tiré leur nom des enseignes de leur boutique ou de leur maison de commerce ; ainsi Rothschild, l'écusson rouge.

Autrefois les Juifs ne changeaient guère de nom qu'en changeant de religion. D'où vient cette tendance nouvelle? et qu'est-ce là si ce n'est, qu'on nous passe le mot, un effort pour se désémitiser? Ce désir, si naturel, de se confondre avec la foule des habitans du pays ne plaît pas à tout le monde. Leurs ennemis sont heureux de pouvoir, au vu de leur carte, reconnaître les Sémites, pour les désigner à la défiance publique. Il y a un an ou deux, en Prusse, un certain nombre de Juifs adressaient inutilement à Berlin une requête pour être autorisés à modifier leurs noms. Il est, en revanche, des pays où l'on semble heureux de les nationaliser à si bon compte. Ainsi en Hongrie. A l'inverse des autres nationalités du royaume de saint Étienne, Slaves, Allemands ou Roumains, les Juifs de Hongrie se prêtent de bon cœur à la magyarisation, témoignant, par là même, qu'ils ne prétendent plus former une nation distincte. Quoique parlant souvent le jargon judéo-allemand, ils ont pris fait et cause pour les Hongrois contre les Allemands, et afin de faire acte de patriotisme magyare, ils ont, pour la plupart, magyarisé leurs noms de famille. Cela leur est facile; ils n'ont d'habitude qu'à coudre à leurs noms les deux lettres *yi*. Herr Simon devient M. Symonyi (1). S'il suffisait pour être considéré comme Russe d'ajouter à son nom, ainsi que le font tant d'Arméniens ou de Tatars même, la syllabe *of*, que de Simonof ou d'Avraamof compterait le Bottin russe! Mais, contrairement à l'ancienne coutume qui faisait prendre un nouveau nom au Juif converti, comme si, en devenant chrétien, il devenait un homme nouveau, la faculté de russifier leur nom n'est plus toujours accordée aux Juifs baptisés (2). Prenons la Roumanie, où, malgré le traité de Berlin, les Juifs ont tant de peine à se faire concéder les droits de citoyens. Là aussi ceux d'entre eux qui réussissent à se faire naturaliser ont souvent soin de roumaniser leur nom. Cette fois, Herr Simon devient Domnu Simionescu. Certains, pour se défaire de leur aspect étranger, vont jusqu'à latiniser leur nom germanique, et chez M. Lupascu, l'on a la surprise de reconnaître M. Wolf. En France même, trop rarement à mon gré, Loewe s'est plus d'une fois transformé en Lion ou Lyon, et Hirsch en Cerf. Ne croyez pas que tout cela soit jeu puéril; — pour en juger, allez

(1) De là, naturellement, de fréquentes railleries de la part des antisémites, telles que celle-ci : Un Juif hongrois, regardant la statue du patriote magyar Szechenyi, se demande : « Comment s'appelait-il auparavant? »

(2) En 1887, par exemple (*Novoe Vremia*, 2 août), le consistoire orthodoxe d'Astrakhan défendait aux israélites convertis de russifier leurs noms de famille. En Russie, pourtant, le Juif baptisé est si bien censé devenir un autre homme qu'il est libre d'abandonner sa femme et ses enfans pour fonder, avec une autre épouse, une autre famille.

voir si les Slaves ou les Roumains d'Autriche-Hongrie s'amuse à germaniser ou à magyariser leur nom, afin de se donner un air allemand ou hongrois.

Un coup d'œil sur les prénoms des Israélites, dans les divers pays de l'Europe, nous suggérerait des réflexions analogues. Là aussi se manifeste la tendance des Juifs à sortir de leur isolement ancien. Rien que dans les dictionnaires biographiques, on pourrait glaner quelques traits qui, pour sembler parfois divertissans, n'en sont pas moins caractéristiques. Les Juifs jadis portaient tous des prénoms de l'Ancien-Testament ; aujourd'hui, en Occident, la plupart préfèrent les noms en usage chez nous. En quelques contrées, ils avaient récemment encore deux prénoms, l'un ancien, biblique, pour la synagogue et la famille ; l'autre moderne, profane en quelque sorte, pour le monde et les affaires. Quand ils prennent encore des noms d'origine hébraïque, ils adoptent, le plus souvent, la forme vulgaire, chrétienne ; ils s'appellent Jacques, ou James, au lieu de Jacob. Les vieux noms hébreux n'ont-ils pas de dérivés, il est des Juifs qui les traduisent par des noms chrétiens modernes, ayant même sens, sinon même racine. L'exemple vient de haut ; il y a longtemps déjà que Baruch Spinoza changeait son Baruch en Bénédicte ou Benoît qui a le même sens. Un Israélite allemand peut ainsi rendre Salomon par Friedrich. Mais, le plus souvent, les Juifs modernes se servent d'un autre procédé ; ils remplacent les prénoms hébreux par des prénoms d'origine latine, grecque, germanique, ayant même initiale ou même consonnance. Isaïe se transforme en Isidore, Rachel a pour équivalent Rose, et Adèle, Adélaïde se substitue à Abigaïl. Savez-vous pourquoi Maurice est un des noms en vogue chez les Juifs ? c'est que Maurice dissimule Moïse. Il en était probablement de même des Juifs hellénistes, d'Asie ou d'Égypte, qui se faisaient appeler Ménélas. Innocent travestissement dont nous aurions tort de nous choquer, car le Juif n'y recourt qu'afin de se rapprocher de nous.

Qu'est-ce ici, si ce n'est un indice et comme un emblème parlant de l'esprit qui prévaut dans le moderne Israël ? Le Juif, l'Israélite d'Occident du moins est las de faire bande à part ; il a renoncé au particularisme à demi forcé, à demi spontané, dont ses pères nous ont longtemps donné le spectacle. Que nous envisagions le costume, la langue, les noms, tout ce qui distingue extérieurement les hommes, nous arrivons toujours à la même conclusion : les Juifs modernes ont à cœur de devenir pareils à nous. Ils se donnent pour cela autant de peine que leurs ancêtres les plus fanatiques ont jamais pu s'en donner pour rester isolés de nous. De leur côté, toutes les barrières ont été renversées. Irons-nous leur reprocher de conserver, pour leurs cérémonies religieuses, leur

calendrier judaïque et de fêter dans leurs synagogues le commencement de l'année juive, Rosch Haschanah, vers l'équinoxe de septembre ? Mais chez nous-mêmes, chrétiens et catholiques, l'année liturgique ne concorde pas avec l'année civile, et l'on ne voit point quel dommage en souffrent les relations sociales. Les rabbins ont bien aussi gardé l'antique ère talmudique ; mais que nous importe que les livres de la Synagogue continuent à supputer les années depuis la création du monde ? Les Juifs n'en datent pas moins, comme nous, leurs lettres, et leurs factures, de l'ère vulgaire, c'est-à-dire de l'ère chrétienne. Je sais bon nombre d'entre eux qui seraient en peine de nous dire en quelle année de la création nous nous trouvons, si le mois de *Sivan* précède ou suit *Tamouz*, et si l'an 5654 commence ou finit en 1893.

Les faits parlent clairement. Partout où les lois ou les mœurs ne le leur interdisent point, les Juifs cherchent à se nationaliser ; la plupart écartent avec soin tout ce qui semblait faire d'eux un peuple à part. Là même où il y a en présence plusieurs nationalités, ils tendent à se confondre avec l'une d'elles, le plus souvent, avec celle qui a le plus de racines dans le pays. Ils ne cherchent pas seulement à se montrer Français en France, Allemands en Allemagne, Anglais en Angleterre, Américains aux États-Unis : ils s'efforcent, ce qui est plus méritoire, de se montrer Polonais en Pologne, Danois en Danemark, Hongrois en Hongrie, Tchèques en Bohême, Bulgares en Bulgarie. Les Allemands de Prague leur ont ainsi reproché de faire cause commune, en Bohême, avec les Slaves de la couronne de saint Wenceslas. Les Juifs ne conservent le caractère et l'attitude d'un peuple, ils ne se regardent comme une nationalité, que là où ils vivent en masses compactes au milieu de nationalités diverses ; là surtout où les lois de l'État, comme en Russie et en Roumanie, leur interdisent de se fondre avec les indigènes et de se considérer comme Russes ou Romains. Aujourd'hui, non moins qu'au moyen âge, et dans l'Orient de l'Europe, comme autrefois en Occident, le particularisme juif est ainsi entretenu par la législation contre les Juifs. Selon un mot de Léon Tolstoï, le Juif, devant les menaces du dehors, se replie sur lui-même et rentre dans la coquille de son exclusivisme.

IV.

Ce travail d'assimilation par la langue, par le costume, par les mœurs se poursuit partout en même temps, sans être également avancé chez tous les peuples, ni même être poussé aussi loin pour tous les Juifs du même pays. Quel est, de tous les États des deux mondes, celui où cette nationalisation du Juif est la plus complète ?

A tout prendre, c'est peut-être bien l'Italie, la terre classique du ghetto. La raison en est simple. Venus d'Orient dès l'antiquité, ou venus d'Espagne à la fin du moyen âge, les Juifs de la péninsule y sont établis depuis des siècles. L'Italie, où se sont réfugiés jadis nombre de Sephardim, est demeurée presque entièrement à l'abri des modernes migrations des Askenazim. Il en est autrement des autres États de l'Europe ou de l'Amérique. Dans presque tous, il y a, sous ce rapport, une grande différence entre les Israélites du Nord ou du Midi, fixés depuis longtemps dans le pays, et les Juifs du Nord-Est qui y sont arrivés récemment, poussés par le flot des Juifs russes et le grand reflux d'Israël d'Orient en Occident. En Allemagne, par exemple, les Juifs du Rhin, de l'Elbe, de l'Oder sont de vrais Allemands ; si, à Berlin ou ailleurs, il y a une société israélite, distincte de la société bourgeoise et de la société aristocratique, la faute en est aux mœurs allemandes, encore imprégnées de l'esprit de caste. En Angleterre, les Juifs accueillis par Cromwell, ou débarqués sous les quatre George, sont aujourd'hui de purs Anglais, de manières, d'habitudes, de sentimens, tandis que la plèbe des Juifs russes déversés, depuis une quinzaine d'années, sur les quartiers de l'East-End forment, à Londres, comme une minable colonie des juiveries du Dniepr.

Pour ce qui est de la France, comment contester la nationalité française aux Juifs de Provence ou du Comtat, qui, pelotonnés naguère à l'abri des clés pontificales, ont vécu, sans interruption, quatorze ou quinze siècles sur la terre de France, précédant les Normands et peut-être les Francs et les Burgondes, si bien qu'à regarder l'ancienneté, ils peuvent se vanter d'être Français entre les Français et indigènes entre les indigènes? Et si vous prenez les Juifs du Sud-Ouest, installés aux bords de la Gironde ou de l'Adour sous les Valois, les Juifs de Bordeaux qui, depuis Henri II, n'ont plus d'autre patrie que la France, dirons-nous qu'un séjour de trois cent cinquante années n'a pas suffi à en faire des Français? Quant aux Juifs de l'Est, avant-garde de la grande armée des Askenazim, aux Juifs de l'Alsace ou de la Lorraine qui, eux aussi, ont durant deux ou trois cents ans été tour à tour les sujets et les citoyens de la France, anciens compatriotes dont les pères et les grands-pères ont servi sous nos trois couleurs, les taxerons-nous d'étrangers parce qu'ils ont parfois un accent allemand? Et quand nous accueillons en frères les Alsaciens-Lorrains, protestans ou catholiques qui ont opté pour la France vaincue, repousserons-nous, comme des intrus, les Juifs de Metz ou de Strasbourg qui ont donné à la vieille patrie la même preuve d'attachement?

La vérité, c'est qu'en France, en Angleterre, en Allemagne, en Amérique, — partout si vous voulez, — il y a une distinction à faire

entre Juifs et Juifs, entre les Israélites indigènes, nés de parens établis depuis longtemps dans le pays, et les Israélites étrangers qui s'y sont transportés à une date récente. Et cette distinction, elle ne doit pas seulement s'appliquer aux Juifs, mais à toutes les races ou les religions qui nous fournissent des immigrans, — ainsi, dans notre France, aux protestans, réformés ou luthériens, dont le nombre chez nous, à Paris, du moins, a singulièrement grossi depuis un demi-siècle. Parmi eux, également, on n'a pas le droit de confondre les vieux Français, les familles sorties de notre sol, ou depuis longtemps francisées, avec les nouveaux-venus de Suisse, de Hollande ou d'Allemagne. Pour ces derniers, comme pour les catholiques qui nous arrivent de Belgique, d'Espagne, d'Italie, comme pour les Levantins de tout rite qui commencent à débarquer chez nous, le cas est le même que pour les Juifs récemment accourus d'outre-Rhin ou d'outre-Vistule. Pour en faire de vrais Français, des Français de corps et d'âme, si j'ose ainsi parler, il ne suffira ni d'un séjour d'une douzaine d'années dans un hôtel de la plaine Monceau, ni de lettres de grande naturalisation. — Et ce que nous disons de la France, vous pouvez le dire aussi bien de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Amérique.

Tout autre est la situation des Juifs fixés anciennement dans le pays. Ceux-là ont eu le loisir d'y prendre racine; la sève de la terre natale a eu le temps de monter à leur cœur et à leur cerveau. Au point de vue national, ce ne sont plus des Juifs, mais bien des Français, des Anglais, des Allemands, des Américains israélites, — ou, comme l'on disait à Varsovie, en 1863, des nationaux du rite mosaïque. Ils ont si bien pris les habitudes, les goûts, les idées, parfois même les travers et les préjugés des pays où ils ont vu le jour, qu'ils peuvent souvent être donnés comme des représentans de l'esprit national. Ainsi, en France, par exemple, quoi de plus français que l'auteur de *la Famille Cardinal* et de *l'Abbé Constantin*?

Et ce n'est pas seulement par l'esprit, c'est par les sentimens, c'est par toutes les fibres de leur être que ces descendans de Jacob se sentent Français, Anglais, Allemands, Italiens, Américains. Et pour cette sorte d'identification à la patrie vivante, il ne faut pas toujours beaucoup de générations. Le patriotisme, chez un peuple patriote qui vous traite en citoyen, s'acquiert vite; il s'apprend, dès l'enfance, à l'école, au collège. Parce qu'il avait du sang de Juif génois, Gambetta n'en avait pas moins le cœur français; il aurait eu peine à s'imaginer être autre chose que Français; tout son orgueil, il l'avait mis sur la France. De même, parce que son grand-père était un Juif vénitien, Disraëli n'en était pas moins Anglais;

l'on sait s'il avait la fierté du renom britannique. Si Marx-Mordechai, comme tant de socialistes de toute race, s'est fait l'apôtre du cosmopolitisme, Ferdinand Lassalle était un patriote allemand, fauteur zélé de l'unité allemande, tout prêt, pour elle, à lier partie avec la Prusse et avec Bismarck. Voici l'Italie où les exemples abondent. Parce que les ancêtres de Daniel Manin sortaient des ruelles étroites du *ghetto nuovo* ou du *ghetto vecchio*, Venise affranchie n'en a pas moins acquitté une dette d'honneur en ensevelissant Manin sous les arcades byzantines du *narthex* de San-Marco. Je vais souvent en Italie, je n'ai jamais rencontré d'Italien plus jaloux de la grandeur de la péninsule que M. Luzzatti, l'ancien ministre des finances ; comme Français, j'aurais même un reproche à lui faire : celui de n'être pas exempt des préventions italiennes en politique étrangère. A quoi sert d'être Juif, si cela ne vous préserve point des préjugés nationaux ? Eh bien non, je m'en suis aperçu plus d'une fois, et en Italie, et en Allemagne, et en France même, le judaïsme n'est pas toujours un vaccin contre le chauvinisme.

Qu'on me permette ici un souvenir déjà lointain. J'ai dit, si je ne me trompe, que j'avais passé à Dresde, en 1867, plusieurs mois dans une famille israélite. Il y avait là un jeune homme de dix-huit ans, de pure race juive, qui lisait, à livre ouvert, la *Genèse* en hébreu. C'était, tout comme Lassalle, un ardent unitaire allemand, mais en même temps un loyal sujet saxon. Il invoquait la restauration de l'empire germanique, mais pour *kaiser*, il eût voulu le roi de Saxe. « Si la France ose se mettre en travers de notre unité, me répétait-il, malheur à vous ! nous irons à Paris ; nous vous reprendrons l'Alsace et la Lorraine. » Il ne savait pas, hélas ! dire si vrai. Trois ans plus tard, il a dû venir en France, avec des milliers de ses coreligionnaires qui chantaient, à l'unisson de leurs camarades chrétiens, la *Wacht am Rhein* (1). Ce descendant de Jacob, aux cheveux bruns et aux yeux noirs, l'on eût pu le donner pour type de la jeunesse allemande. Il était tout imbu de l'esprit germanique ; il avait le dédain du Slave et du Welche ; il professait la naïve philosophie de l'histoire de certains docteurs d'outre-Rhin. A l'entendre, rien de grand, dans le monde, ne s'était fait que par les Germains ; les nations modernes valaient à proportion de la dose de sang teutonique injecté dans leurs veines. Il semblait oublier que lui-même n'avait peut-être pas, dans tous ses membres, une goutte du sang de Hermann. Il parut décontenancé le jour où je me permis de lui en faire la remarque. Les Israélites que je ren-

(1) A Berlin seul, on calculait, vers 1885, qu'il y avait 2,000 anciens soldats juifs ayant fait la campagne de France.

conrais, dans cette famille saxonne, étaient tous aussi Allemands ; le plus souvent, je ne pouvais les distinguer des chrétiens. Un jour vint dîner un Juif de Berlin, qui avait porté le fusil à aiguille à Sadowa, un vrai Prussien, blond, frais, parlant haut avec l'accent berlinois. « Après Kœnigsgrätz, disait-il, on est fier d'être Prussien. » Et Prussiens ou Saxons, on sentait, chez tous, l'orgueil national allemand. Ce sentiment m'étonnait alors chez des Juifs. Depuis, ce qui m'a touché davantage, j'en ai rencontré qui avaient le cœur d'être des patriotes polonais, gardant à la nation morte une affection obstinée. J'en ai connu aussi qui, de bonne foi, se regardaient comme Russes, qui pensaient et parlaient en Russes. « S'il n'y en a pas davantage, me confiait un Juif d'Odessa ; c'est pour cause. En ce sens aussi, chaque pays a les Juifs qu'il mérite. »

Le patriotisme ne peut guère être éprouvé que des hommes qui, autour de leur berceau, ont senti une patrie. Comment le demander à des émigrés qui n'ont pas eu le temps de s'implanter au pays, ou à des proscrits, tels que les Juifs russes qui roulent de nation en nation, semblables au *perikatétipolé* de la steppe, à cette boule d'herbes sèches que le vent d'automne fait voler au hasard sur la plaine dénudée ? Ceux-là n'ont plus de patrie ; ils ont été déracinés du sol natal. Si avare qu'elle fût pour eux, si restreints qu'y fussent leurs droits, ils y tenaient, le plus souvent à cette monotone terre russe, où leurs pères avaient peiné et prié des siècles et des siècles. Pour les obliger à la quitter, il ne faut rien moins que l'excès de la misère, ou le désespoir d'y retrouver jamais la paix. Alors même, combien ne peuvent s'en détacher sans une sorte d'arrachement ! Avant de partir pour les pays où le soleil se couche, ils vont, avec leurs enfans, faire une dernière visite à leur cimetière, et, au milieu des larmes et des lamentations, les femmes disent un long adieu aux morts qui ne peuvent les accompagner en exil. Plus malheureux que leurs frères de Ségovie, chassés de Castille sous Isabelle, ils n'ont pas la consolation d'emporter avec eux les pierres tombales de leurs ancêtres (1). Qu'ils s'attardent en Europe, qu'ils franchissent tout droit le large Océan, ou qu'ils longent lentement les côtes de la Méditerranée, au risque de ne point trouver de plage où débarquer, partout où ils arrivent, en Allemagne, en Angleterre, en France, en Amérique, ils se sentent étrangers ; il leur faut se faire à un nouveau ciel, à une nouvelle terre, à une nouvelle langue, à une nouvelle vie. Ils s'y feront pourtant, plus rapidement peut-être qu'ils n'osent l'imaginer. Partout où leur sourira la liberté, où les ba-

(1) Mocatta, *The Jews and the Inquisition*.

lances de la loi seront les mêmes pour eux que pour le chrétien, ils se nationaliseront vite. Ils auront pour le pays qui leur rendra une patrie, le sentiment des *outlaws* qui retrouvent un foyer. Par là même qu'il avait moins de raison d'être attaché à l'empire qui le chasse, le Juif a moins de peine à devenir Français, Anglais, Américain, que les immigrans chrétiens qui possédaient une patrie dont ils avaient le droit de se sentir les fils.

N'importe, juifs ou chrétiens, je ne trouverais pas mauvais qu'on ne mît point trop vite sur le même pied les natifs d'un pays et les nouveaux-venus du dehors, — les vieux Français de France et les néo-Français, les aspirans Français, fraîchement arrivés d'outre-monts ou d'outre-Rhin. De ces derniers, est-ce la peine de le dire, en ce triste hiver? nous n'avons pas toujours à nous louer. Ce n'est point que je veuille faire obstacle à la naturalisation des étrangers. Dieu m'en garde! Je sais trop que nos États modernes, qu'un État comme la France surtout, dont la population croît si lentement, ont un intérêt capital à naturaliser les étrangers et les fils d'étrangers. Mais encore, ne faudrait-il pas prodiguer, à ces naturalisés d'hier ou de demain, toutes les faveurs gouvernementales, les distinctions, les grâces, les emplois. Il serait bon que la préférence demeurât plutôt aux gens du pays, aux Français de France. Or, il faut bien le dire, en France, sous la troisième république, c'est souvent le contraire que nous avons vu. L'importance prise dans nos affaires par les étrangers a été un des traits et un des vices du régime des quinze dernières années. Sous ce rapport, les doléances de *la France juive* et des antisémites n'ont pas toujours été sans fondement, et cela même alimente l'antisémitisme. Il ne faut pas que ce soit un avantage, en France, d'être né à Hambourg ou à Francfort, ni que ce soit une recommandation, aux yeux du gouvernement français, d'avoir des frères ou des cousins à Berlin ou à Vienne, voire à Londres ou à New-York (1). Il ne convient pas que les fils adoptifs soient préférés aux enfans de la maison, ni qu'à la table commune, les immigrés ou les fils d'immigrés aient la meilleure part et soient servis les premiers. Point de privilèges à rebours! Nous avons vu, trop souvent, dans nos assemblées ou dans nos journaux, des nouveaux-venus d'outre-Rhin ou d'ailleurs, qui n'avaient pas toujours tiré au sort, catéchiser doctoralement les vieux Français

(1) De même, si les emplois publics doivent être accessibles à tous, il n'est pas bon que ce soit un titre à l'avancement et à la confiance du gouvernement d'être juif, ou d'être protestant. Or, c'est à cela qu'aboutit parfois la politique anticléricale; la religion professée par la majorité des Français est devenue une cause de suspicion. C'est là un point sur lequel je compte, du reste, avoir l'occasion de revenir.

de France, nous donnant des leçons de patriotisme avec des leçons de langue française, révélant à nos enfans le sens de nos révolutions et la mission de l'esprit français. En vérité, il en est auxquels nous serions tentés de jeter parfois, avec le patricien romain, le *Tacete quibus Roma noverca est*. Mais ces Français de fraîche date ne sortent pas tous d'Israël. Il est du reste, — heureusement pour nos voisins, — peu de nations comme la France, où, grâce aux passions politiques et au fanatisme sectaire, l'on ait tout profit à n'être pas du pays. Juifs ou chrétiens, avant de confier aux immigrés et aux naturalisés les mandats électifs ou les emplois publics, il serait juste de leur faire faire un stage (1).

Entre tous les étrangers qui nous font l'honneur de se fixer chez nous (la France, on le sait, est devenue un pays d'immigration), ceux qui se francisent le plus vite, c'est peut-être les israélites. Beaucoup de ces Juifs ne laissent pas de patrie derrière eux, et s'il est un pays où le Juif puisse trouver une patrie, c'est la France. Elle a été la première à l'émanciper, la première à lui reconnaître le titre de citoyen. Il y a de cela plus de cent ans et, sauf un instant, sous Napoléon I^{er}, jamais en France les droits des israélites n'ont été sérieusement contestés. Et ce qui ne se voit point dans tous les pays qui, à notre exemple, leur ont accordé l'égalité civile, les mœurs en France sont depuis longtemps d'accord avec la loi. Les israélites sont entrés dans la société française; ils ne forment pas à Paris, comme à Berlin ou à Vienne, une société à part; ils sont du tout Paris. Nous entendons quelquefois parler de société juive, c'est comme on parle de société protestante; cela s'applique à certains groupes, à certains salons; cela ne comporte d'habitude aucune idée d'exclusion ou de confinement. Nous ne savons plus fermer notre porte. Avons-nous un défaut, c'est plutôt de faire bon accueil à tout venant. Nous oublions trop que la facilité de nos mœurs et la forme de nos institutions ont fait de Paris un aimant pour tous les brasseurs d'affaires et les coureurs de fortune. La société parisienne, la plus nombreuse sans doute et la plus variée du globe, est demeurée la plus ouverte; c'est une des choses pour lesquelles il fait bon vivre à Paris, — une des choses aussi qui nous amènent tant d'étrangers et tant d'aventuriers.

(1) J'ai entendu remarquer que, de 1876 à 1890, la république avait eu, en moins de quinze ans, trois ministres des affaires étrangères d'origine étrangère. C'est beaucoup, bien qu'il s'agisse d'hommes dont le patriotisme français était au-dessus de tout soupçon. De ces trois ministres, de sang étranger, un seul, Gambetta, tenait à Israël. Sur ce point, je dois maintenir ce que j'ai dit ici même, non que le père de Gambetta fut juif de religion, mais qu'il était Juif de race. Le fait, je le répéterai, a été confirmé à un de mes amis par Gambetta lui-même.

Pour les Juifs qui n'y sont pas nés, la France devient facilement une patrie d'élection. Un israélite écrivait naguère : « L'homme est libre de se choisir une patrie. Il n'est pas attaché à la glèbe comme un serf, ou attaché au sol comme un arbre (1) ! » Ainsi raisonnent, aujourd'hui, bien des hommes qui ne sortent pas tous de Jacob. Ce n'est point de cette manière que nous l'entendons, nous autres, Français de la vieille France. Pour nous, la patrie est quelque chose d'autre, et quelque chose de plus. Nous ne l'avons pas plus choisie que nous n'avons choisi notre mère; et en changer nous semble presque aussi difficile que de changer de mère. Il se trompe, ce Juif; nous nous sentons attachés à la terre de France, comme un arbre tient au sol, par toutes ses racines et ses fibres vivantes. La patrie nous est antérieure; c'est elle qui nous a portés et nourris; nous lui appartenons, nous sommes liés à elle d'un lien indissoluble. Nous faisons corps avec elle; elle est la chair de notre chair, l'âme de notre âme; ou mieux, nous sommes sa chair et ses membres. Nous ne concevons pas que nous puissions être autre chose que Français; elle n'entre pas dans notre cerveau, l'idée de troquer, contre une autre, notre vieille patrie française. Et cela n'est pas, chez nous, orgueil de race ou gloriole nationale. La France vaincue ne nous en est que plus chère. Elle serait détruite, elle serait partagée comme la Pologne, cette belle et noble France, que nous ne saurions confondre avec les politiciens qui l'exploitent; elle viendrait, par impossible, à périr comme État, que nous ne nous en sentirions pas moins Français, que nous resterions, devant l'étranger, fidèles au souvenir de la morte, la sentant toujours vivante en nous, conservant sans fin l'espérance de la voir ressusciter. Nous lui dirions, comme le psalmiste à Jérusalem : « Que ma langue se colle à mon palais, si je t'oublie, ô France ! » Et ce sentiment ne nous est pas particulier, à nous, Français, fils d'une si douce mère et si glorieuse patrie ! Ainsi ont senti, jusque dans leurs abaissemens et dans la servitude, nombre de nations chrétiennes, grandes et petites, témoin l'Italie, la Pologne, l'Irlande, la Hongrie, la Roumanie, la Grèce. Que dis-je ? n'est-ce pas l'exemple que nous a donné tout le premier le Juif, demeuré si longtemps et si obstinément fidèle à la colline de Sion ? le Juif, qui, durant tant de siècles, a gardé les yeux tristement attachés aux murs en ruine de la cité de David ?

Se choisir une patrie, — si impie que nous semble pareille liberté, — c'est pourtant, il faut bien le reconnaître, un droit que des Juifs ne sont plus seuls à revendiquer. Avec le va-et-vient croissant de nos fourmilières humaines autour de notre petite boule

(1) M. Weill, *le Lévitique*, introduction, p. 51 ; Paris, 1891.

de planète, nous voyons, tous les ans, des centaines de milliers de chrétiens qui changent de patrie. Chaque été, passe sur l'Océan tout un peuple d'Allemands, d'Anglais, d'Italiens, de Scandinaves, qui abandonnent la vieille et glorieuse patrie natale, pour aller au loin en chercher une nouvelle. La patrie, pour ces millions d'é migrants, n'est plus la mère adorée que ses enfans ne veulent pas quitter; c'est une fiancée, jeune ou mûre, une femme qu'on épouse par amour ou par calcul, et pour les beaux yeux ou pour la dot de laquelle on dit, sans remords, adieu à la vieille mère, — sauf, en cas de désenchantement, à divorcer pour convoler à de nouvelles noces. Ce qu'ont fait, sous nos yeux, depuis cinquante ans, des millions de chrétiens (sept ou huit millions en dix ans), pour posséder un lopin de terre, ou pour échapper aux corvées de la caserne, comment ne serait-ce pas permis à des Juifs pour adorer librement le Dieu d'Abraham, ou pour conquérir le droit de devenir pleinement des hommes et des citoyens? Il n'en est pas d'eux comme des nôtres. En réalité, la plupart de ceux d'entre eux qui se pressent vers les mers du Nord et du Midi ne changent pas de patrie; ils en cherchent une. Et ils sont reconnaissans à qui leur en accorde une. « On ne se fait pas idée, m'écrivait-on des États-Unis, il y a déjà quelques années, de la joie des Juifs russes à se voir traiter en hommes libres, maîtres d'aller et de venir à leur gré. Ils s'en trouvent si heureux que, à peine débarqués sur nos côtes, et ne parlant encore que leur informe jargon, ils se sentent déjà Américains, tout pleins d'affection pour notre sol et d'admiration pour nos institutions. » Je le crois bien; ils sortent de la servitude de la terre d'Égypte; le pays qui les accueille est pour eux la terre de la liberté, la nouvelle terre promise. Comment leur faudrait-il longtemps pour s'attacher à lui? Je ne serais pas étonné que, en débarquant, ils en voulussent baiser le sol de leur bouche, comme faisaient leurs pères du moyen âge en touchant la terre-sainte.

V.

Longtemps, on a pu dire que les Juifs étaient des « sans-patrie. » Si cela était encore vrai, de la plupart d'entre eux, à la fin du XVIII^e siècle, cela ne l'est plus à la fin du XIX^e. De la Vistule au Mississipi, ils montrent, dans tous les pays de civilisation, un égal empressement à se nationaliser. Après cela, est-ce la peine de se demander si les restes des tribus forment encore un peuple, ou si les minces caillots d'Israël qui nagent à la surface des nations doivent jamais se coaguler en corps de peuple, en État.

Ni l'une ni l'autre question ne saurait concerner les Juifs d'Oc-

cident. Ils deviennent chaque jour davantage Français, Allemands, Anglais, Américains. L'idée de reconstituer un peuple juif, en Palestine ou ailleurs, les fait sourire. Ils ne sont plus à la recherche d'une patrie, ils en ont trouvé une aux bords des fleuves de l'Occident, et ils ne se soucient point de l'échanger pour les rives désertes du Jourdain. Presque autant vaudrait demander aux Normands de France s'ils veulent se rembarquer pour les fiords de la Norvège, ou à nos Bretons s'ils ne seraient point désireux de repasser la mer pour retourner aux vallées de la Cambrie anglaise.

En est-il de même des Juifs de l'Est, massés en colonies compactes dans la Pologne, la Petite-Russie, la Roumanie ? Là survit, souvent encore, le particularisme rabbinique : les communautés israélites semblent toujours former, au milieu des peuples chrétiens, une nation juive. Malgré cela, je crois que, en Europe, au moins, il en sera de ces Juifs de l'Est comme des nôtres. Eux aussi finiront par se nationaliser. Jusque dans ces juiveries en apparence fermées, le vieux particularisme fond peu à peu au souffle des vents de l'Ouest. Comme autrefois chez nous, le grand obstacle à l'assimilation du Juif, c'est l'hostilité des gouvernements et l'inimitié des peuples. L'empêchement vient moins de la synagogue que du dehors, moins du Juif que du chrétien. Mais cette hostilité même des mœurs et des lois tend, par les vexations publiques ou privées, par l'émigration forcée ou volontaire, à diminuer l'épaisseur des grandes juiveries ; et cela seul doit faciliter, à la fois, la nationalisation des Juifs qui partent et celle des Juifs qui restent.

L'ascendant croissant des idées occidentales sur les Juifs de l'Est, j'en ai signalé plus d'un indice. Tous cependant ne le subissent pas volontiers. Beaucoup se raidissent contre, en dehors même des Hassidim, des néo-cabbalistes, les plus superstitieux et les plus fanatiques de la plèbe israélite. Certains rabbins s'inquiètent pour la foi, pour la durée même d'Israël ; ils redoutent, après le contact de nos idées et de nos mœurs, la contagion de notre scepticisme. Les rabbins de l'Alsace et de l'Allemagne, ne l'oublions point, manifestaient des appréhensions analogues vers la fin du XVIII^e siècle. Ils n'envisageaient pas sans défiance l'émancipation que leur promettaient les novateurs ; ils ne pardonnaient pas toujours au dévouement de leurs avocats, les Moïse Mendelssohn, les Dohm, les Cerf-Beer, qui prétendaient rapprocher Israël des Gentils. « Ils craignaient qu'en quittant leur étroite société adossée à la religion, » les Juifs ne devinssent infidèles au culte, aussi bien qu'aux coutumes de leurs pères (1). Ils n'avaient peut-être pas

(1) Voyez la très intéressante étude de M. l'abbé J. Lemann : *l'Entrée des Juifs dans la société française*, p. 408 ; Paris, 1889.

entièrement tort, ces vieux rabbins d'Alsace ou de Silésie ; — l'événement a plus d'une fois justifié leurs craintes ; — ils n'en ont pas moins dû céder à l'esprit du siècle, car ils avaient contre eux le courant de l'histoire. Les Juifs de France et d'Allemagne ont renoncé à leur particularisme traditionnel, et où sont les rabbins qui songent à s'en plaindre ? La race en a disparu. Il en serait bientôt de même en Pologne, en Russie, en Roumanie, si l'exclusivisme des vieux Juifs n'était alimenté par celui des chrétiens (1).

— Vous vous trompez, diront quelques-uns, les Juifs ne sont pas libres de renoncer à leur particularisme national, car, dans leur religion, les espérances nationales sont intimement liées à la foi religieuse. C'est là le trait essentiel du judaïsme. Nous le savons, nous l'avons déjà constaté : la nationalité et la religion ont longtemps, chez les Juifs, fait corps l'une avec l'autre. Elles ont été entrelacées et comme tressées par les siècles ; mais ce qu'ont fait les siècles, les siècles sont en train de le défaire. Des deux fils tordus et cordés ensemble qui formaient le judaïsme, l'un s'en va en lambeaux, usé par le frottement des âges ; l'autre, plus résistant, persiste et dure. Israël est encore à cet égard dans un âge de transition. De l'état de groupe ethnique, il est en train de passer à celui de groupe confessionnel. Après avoir été longtemps un peuple, il ne sera bientôt plus qu'une religion. C'est une mue, une métamorphose, qui, presque achevée en Occident, ne fait que commencer en Orient. Enveloppé longtemps de sa nationalité, comme d'un tégument protecteur, le judaïsme n'en est qu'à demi dégagé ; tandis que sa tête et tout le haut de son corps en sont complètement sortis, ses pieds et ses membres inférieurs demeurent retenus dans la gaine nationale.

Les rites judaïques ont un caractère essentiellement national. Nous avons dit pourquoi : le Talmud a voulu défendre Israël contre l'absorption des Gentils. Les murailles de Jérusalem étaient tombées ; Juda s'est enclos d'une triple haie de rites et d'observances. Ce n'était pas assez pour la Synagogue d'entretenir dans la maison d'Israël le souvenir de ses gloires et de ses tristesses : jeûnes ou

(1) On a signalé, dans l'année 1892, en pays français, à Bône, en Algérie, une manifestation récente de l'ancien particularisme juif. Un rabbin du nom de Stora aurait, dans un discours public, mis ses coreligionnaires en garde contre l'éducation française. Je ne sais si cet incident nous a été fidèlement présenté. Les critiques du rabbin de Bône me semblent avoir été dirigées moins contre l'éducation française que contre l'enseignement sans religion, « l'enseignement neutre » tel qu'on l'entend ou le pratique souvent chez nous. A cet égard, les griefs de ce rabbin étaient analogues à ceux de notre clergé catholique ; aussi a-t-il été puni, comme un simple desservant : l'administration a suspendu son traitement, ce qui ne paraît pas plus légal pour un rabbin que pour un curé.

fêtes, le rituel s'efforce d'exalter ses espérances. — « Tout le culte, m'affirmait un rabbin d'Orient, repose sur la foi au rétablissement d'Israël. Partout, dans nos prières, conformément aux promesses des prophètes, nous implorons la délivrance de Sion, la réunion des tribus dans leur antique patrie. » — Ces divines promesses, nul doute que des milliers de Juifs d'Orient, de Russie, de Roumanie, ne les prennent à la lettre. Ézéchiël, dans la vallée remplie d'ossements, n'a-t-il pas vu les os desséchés se rapprocher les uns des autres, et, au souffle de l'Esprit, les morts se redresser? Ils croient fermement que Jehovah rassemblera les exilés, des extrémités de la terre, pour les ramener dans leur héritage. J'ai rencontré un jeune *hakham*, de Petite-Russie, un enthousiaste aux yeux noirs inspirés, qui se plaisait à me citer les textes sur lesquels s'appuyait sa foi, m'alléguant tour à tour la Thora, les prophètes, le Talmud, Maïmonide, les prières liturgiques; me démontrant doctement qu'un vrai Juif ne peut avoir d'autre patrie que la Palestine. Il m'énumérait ses autorités, et, pour mieux me convaincre, il m'en envoyait le lendemain une liste par écrit. « Lisez le chapitre xxx du *Deutéronome*, me disait-il : — Le Seigneur ton Dieu ramènera tes captifs et aura compassion de toi; et il te rassemblera d'entre tous les peuples... Quand tu serais dispersé jusqu'aux extrémités du ciel, le Seigneur ton Dieu te réunira, il te retirera de là; il te ramènera au pays que tes pères ont possédé, et tu le posséderas. — Que vous faut-il de plus net? Et, conformément à cette promesse de la Thora, le Juif orthodoxe répète chaque matin avant la récitation du *Schema* : « Réunis-nous (ô Seigneur!) des extrémités de la terre : brise le joug de notre cou et ramène-nous tête haute dans notre pays! » Et, ce souhait, il le renouvelle quotidiennement dans le *Schemona essreh*, prière obligatoire pour tous, trois fois par jour, m'affirmait mon jeune docteur : — « Sonne, ô Seigneur, de la trompette de la délivrance! lève le drapeau pour la réunion des exilés, rassemble-nous bientôt et ramène-nous des quatre coins de la terre dans notre pays. Béni soit le Seigneur qui doit réunir les dispersés d'Israël, son peuple! » Et ces prières, auxquelles j'en pourrais joindre bien d'autres, ajoutait mon ardent interlocuteur, voici bientôt deux mille ans que les Juifs du monde entier les répètent, le matin, dans la journée, le soir, implorant, sans se lasser, le rétablissement d'Israël. »

Aucun doute sur le sens initial de ces invocations; c'est bien le rétablissement de la maison d'Israël et du royaume de David qu'appelaient de leurs vœux les débris des tribus. Mais c'est peut-être parce qu'ils l'ont vainement attendue durant des siècles et

des siècles, cette restauration d'Israël, que tant de Juifs ont fini par ne plus l'entendre au sens littéral, ou par la reléguer dans la nuit de la fin des temps, comme les chrétiens, le second avènement du Christ. « L'an prochain à Jérusalem! » continuent à se dire les Juifs, à *Rosch Haschanah*, en fêtant la nouvelle année israélite. L'an prochain à Jérusalem! Ce souhait transmis par la foi opiniâtre de leurs pères, combien, parmi nous, le prennent au pied de la lettre? Combien même, à Paris, à Berlin, à New-York, en désireraient l'accomplissement? Où sont-ils, chez nous, ces Israélites qui se disent tout bas, avec Jehuda Halévy : « En Occident est mon corps, mais mon cœur est en Orient. — Qu'est pour moi l'Espagne, avec son ciel bleu et sa brillante renommée, — En regard d'un peu de la poussière du Temple foulé sous les pas des Gentils (1)? » Jehuda Halévy était le contemporain des croisés, et, à bien des clercs ou des chevaliers d'alors, Jérusalem eût inspiré des sentimens presque analogues à ceux du poète d'Israël. C'était le siècle où tant de Francs, de tous les pays d'Occident, se précipitaient sur la Palestine en criant : Dieu le veut ; car, à nous aussi, chrétiens, Jérusalem est quelque peu notre patrie. Mais les temps ont changé ; la pieuse obsession de la terre-sainte a pris fin ; Juifs et chrétiens n'ont plus les yeux hypnotisés par la colline de Sion. Nous ont-ils l'air d'avoir la nostalgie de Jérusalem, les israélites que nous rencontrons sur le turf, ou sous les portiques de la Bourse? Ceux d'entre eux qui songent à restaurer le royaume de David ne sont guère plus nombreux que les chrétiens qui rêvent encore d'arracher le saint-sépulcre à l'infidèle. — L'an prochain à Jérusalem! Mais les Juifs de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Amérique, qui célèbrent *Rosch Haschanah* ressemblent-ils à des gens prêts à tout abandonner pour aller dresser leur tente dans la vallée du Cédron? Montrent-ils, par leur conduite, qu'ils se regardent, dans nos villes, comme des hôtes de passage, en séjour temporaire parmi nous? N'engagent-ils pas des affaires à long terme? N'achètent-ils pas des terres? Ne bâtissent-ils point, pour eux et pour leurs descendans, des maisons, des synagogues, des hôpitaux, des écoles, comme s'ils comptaient demeurer à perpétuité chez les fils de Japhet? Ce que leur reprochent leurs adversaires, ce n'est point d'être prêts à nous quitter, c'est de trop se complaire chez nous. — Et les vieux Juifs de l'Est qui implorent encore la restauration d'Israël et la prompt venue du Libérateur, les voit-on réaliser leur avoir pour

(1) J'emprunte la traduction de ces vers à un Juif anglais baptisé qui en donne le texte hébreu : *A pilgrimage in the land of my fathers*, by Rever. Moses Margoliouth, t. II, appendice.

être libres de se transporter dans leur patrie future? Négligent-ils pour cela leur commerce, ou diffèrent-ils, quant aux soucis de la vie, de leurs voisins chrétiens? Oui, beaucoup en diffèrent; mais c'est, d'habitude, qu'ils sont plus préoccupés du lendemain. En fait, ils ressemblent singulièrement, ces Juifs qui attendent la réunion des tribus, à ces protestans millénaires, comme il en reste encore dans la Grande-Bretagne, qui font des calculs sur l'avènement de la cinquième monarchie annoncée par Daniel. De ces rêveurs anglo-saxons, j'en ai connu: pour attendre l'accomplissement des prophéties, ils n'en vivaient pas moins en bons négocians, et en bons Anglais.

Il s'en faut, d'ailleurs, que tous les Juifs de l'est de l'Europe entretiennent de pareils songes. Fût-ce un ange du ciel, beaucoup accueilleraient avec une désagréable surprise le messager qui leur viendrait annoncer que, le royaume de David étant rétabli, ils sont tenus de retourner aux maigres pâturages de la terre de Chanaan. « Si jamais Israël redevient un peuple, me disait un Juif de la Vistule, je demande à devenir consul de Palestine à Varsovie. » Que de milliers de ces fils dégénérés de Jacob feraient le même souhait, réclamant qui Paris, qui Berlin, qui Rome, qui Washington! Combien se soumettraient à toutes les vexations plutôt que de retourner aux rocailleuses collines du pays des ancêtres? Pour la plupart même des Juifs de l'Est, la véritable restauration d'Israël, le règne du Messie libérateur, c'est la fin de la servitude, la délivrance des lois d'exception. La Jérusalem, la terrestre Sion dont ils implorent l'entrée, sous les vieilles formules rabbiniques, c'est la liberté et l'égalité civiles. Prenez les plus misérables juiveries lithuaniennes ou biélo-russes; interrogez les plus pauvres Juifs roumains ou polonais, ils vous diront qu'ils n'aspirent qu'à demeurer aux bords du Niémen ou du Pruth, pourvu qu'il leur soit permis d'y mener une vie tolérable. La patrie, pour eux, c'est la terre où leurs pères sont morts et ensevelis; et quand ils sont contraints de la quitter, leur exode leur semble bien un exil.

Si la nationalisation des Juifs parmi nous n'avait contre elle que leurs espérances messianiques, elle serait achevée avant deux ou trois générations. Mais, nous le savons, il est des pays modernes où le Juif ne peut guère aspirer au titre de citoyen. Aujourd'hui, tout comme au moyen âge, nous voyons des gouvernemens s'ingénier à retarder son assimilation, comme s'ils désiraient le maintenir, pour jamais, à l'état de nation distincte. C'est ainsi que plus de cent ans après Mendelssohn et après le décret de la Constituante, des israélites qui avaient foi dans l'assimilation en viennent à être pris de doute. « Quand on nous affirme, tous les jours, que

nous ne pouvons devenir Russes, Polonais, Roumains, que nous sommes Juifs et ne pouvons être que Juifs, me confiait un de ces étudiants qui viennent chercher à Paris les diplômes qu'on leur refuse en Russie, comment ne pas nous demander si nous ne faisons pas fausse route? Puisqu'on persiste à nous considérer comme un peuple, et qu'on nous déclare inassimilables, pourquoi n'examinerions-nous pas si nous ne pourrions redevenir une nation? On ne nous laisse pas le choix. Nous essayions de sortir de notre exclusivisme, et l'on nous y ramène de force; on nous chasse des villes et des campagnes chrétiennes pour nous reconduire à nos juiveries; on nous barre l'entrée des collèges et des universités, autant dire l'accès de la civilisation. En Occident même, là où les lois d'exception étaient abolies d'ancienne date, on entend des voix bruyantes en réclamer le rétablissement. Pourquoi ne rejeterions-nous pas ceux qui nous rejettent, et ne mettrions-nous pas notre orgueil à rester ou à redevenir nous-mêmes? Qu'est-ce après tout qui empêche Israël de renaître? La religion se perd dans notre jeunesse; la nationalité survit. Laissons à leur sort les Juifs d'Occident en train de se fondre avec les peuples modernes. Ne pourrions-nous, là où nous sommes en nombre, sur les terres russes, polonaises, roumaines, constituer une nationalité vivante au milieu des nations qui se disputent la suprématie de l'Est? Pourquoi même ne pourrions-nous pas coloniser la Palestine et la Syrie, reconstituer un État juif, retrouver au moins, comme les Grecs, un centre national indépendant, où il nous serait loisible de vivre selon nos lois et nos mœurs, conformément à notre génie historique? Après tout, il est peut-être vrai que, pour le Juif, la patrie des autres ne sera jamais qu'une belle-mère et non une mère, — *a step-fatherland*, comme dirait un Anglais. »

Le vœu mis jadis par G. Eliot sur les lèvres de Mordechaï, je l'ai ainsi entendu formuler plus d'une fois. Il faisait sourire lors de l'apparition de *Daniel Deronda*. Il mérite aujourd'hui d'être traité moins légèrement, parce que les Juifs de l'Est ont beaucoup souffert depuis lors, et que leurs souffrances et leurs appréhensions rendent à nombre d'entre eux le désir d'être indépendans des chrétiens, d'avoir un pays, un territoire à eux (1). Ce rêve d'un État juif prendra-t-il jamais corps? Je n'oserai dire non; si malaisé que cela soit, cela n'est pas impossible. La question vaudrait d'être examinée, et je le ferai peut-être un jour. Mais quand les Juifs

(1) Il s'est publié beaucoup de brochures à ce sujet, outre les écrits de feu Laurence Oliphant; je citerai entre autres : *Die Jüdische Unabhängigkeit*; von Isch-Berlin. Berne, 1892.)

devraient être, de nouveau, en majorité au pays de Chanaan, comme ils le sont déjà à Jérusalem; quand ils édifieraient sur les deux rives du Jourdain une minuscule république ou une petite principauté juive, cela ne déciderait point les israélites d'Occident à retourner au vieux pays. Je ne vois pas les Juifs de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, s'embarquant en masses pour Jaffa ou Saint-Jean-d'Acre. On ne saurait dire d'eux, comme des Turcs, qu'ils sont campés en Europe. La Palestine n'aurait du reste pas de quoi les nourrir. La Syrie entière ne pourrait abriter qu'une faible minorité des sept ou huit millions de Juifs du globe. Faudrait-il, pour leur faire place, en expulser les chrétiens et les musulmans? Irions-nous confier à la Synagogue la garde du Saint-sépulcre? Quel chrétien voudrait le proposer ou le tolérer?

Abandonnez à Israël toutes les terres libres de Syrie, avec le désert jusqu'à l'Euphrate; elles ne sauraient faire vivre le tiers ou le quart des Juifs de l'Europe. Si l'ancien pays de Chanaan et les régions voisines en peuvent accueillir quelques centaines de milliers, ce sera beaucoup. Et ces nouveaux colons leur viendront uniquement des grandes juiveries de l'Est, car il ne faut pas confondre Paris avec Berditchef et Vienne ou Berlin avec Iassy. Le Juif qui songe à retourner au pays des ancêtres, ce n'est pas l'hôte incommode dont nos capitales se débarrasseraient volontiers; ce n'est ni le courtier véreux, ni le spéculateur éhonté, ni l'aventurier cosmopolite en quête de marchés suspects, ni l'entrepreneur de publicité à l'affût des plumes à vendre et des votes à acheter. Ceux-là nous resteraient; nous aurions beau rendre à Israël le territoire des douze tribus, il faudrait, pour les attirer à Jérusalem, construire sur la montagne de Sion une Bourse, des banques, des chambres, tout ce qui est nécessaire aux opérations dont ils convoitent le monopole. Ce qui se dirige vers la Palestine, c'est la portion d'Israël la moins énergique et la moins entreprenante, la moins ambitieuse, la moins cultivée, et, si l'on peut ainsi dire, la moins jeune. Je les ai visités, les Juifs de Jérusalem; je les ai vus, le vendredi, pleurer sur la muraille du Temple, en implorant dans leurs lamentations le relèvement de Sion. C'est un des spectacles les plus touchans qu'il ait été donné à mes yeux de contempler: Bida et Verestchaguine en ont rendu la tristesse pénétrante. Ni chez les vieillards qui viennent mourir à Jérusalem pour être enterrés dans la vallée de Josaphat, ni chez les débiles adultes qu'y fait vivre la *halouka*, la charité de leurs riches coreligionnaires d'Occident, on ne saurait prendre les élémens d'une résurrection nationale. Ce qu'on voyait de Juifs en terre-sainte ressemblait moins à la renaissance d'un peuple qu'au dépérissement d'une race. On eût dit des ruines humaines

sur des ruines de pierres, comme si les restes des tribus étaient venus expirer sur l'emplacement de la maison de David (1).

Ce n'est pas vers l'Orient et les arides collines de Judée que sont tournés les yeux de nos Israélites d'Occident. Même dans les sordides juiveries russo-roumaines, la masse regarde moins vers la Syrie que vers les pays du soleil couchant. Aux terres épuisées, aux populations appauvries de l'Asie, le Juif préfère les riches campagnes de l'Amérique. Le grand courant du moderne exode ne se dirige pas vers les contrées de la Bible, il est en sens contraire. Les défiances de la Porte laisseraient les réfugiés israélites libres de faire voile vers le Liban ou le Carmel, que la plupart n'en préféreraient pas moins s'entasser à bord des transatlantiques. Des terres nouvelles, des pays neufs ! voilà le cri du Juif qui, sous l'aiguillon de la misère, s'évade du grand ghetto de Russie. Pour lui, la terre promise n'est plus entre la mer et le Jourdain ; elle est, là-bas, dans les brouillards de l'Ouest, sur les rives de l'Océan. Hier à peine, les rabbins de l'Hudson et du Mississipi, fêtant le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, comparaient Colomb à un autre Moïse suscité par Jéhovah pour préparer à Israël, chassé du vieux continent, un refuge dans un monde meilleur (2). Aux rêveurs qui l'invitent à former de nouveau un peuple, les récentes migrations de Juda donnent le démenti des faits. Au lieu de revenir à leur berceau d'Asie, la plupart de ses fils tournent avec dédain le dos à l'Asie. Israël devient de plus en plus Occidental, Européen, Américain. Pour en refaire un peuple, il faudrait agglomérer les débris des tribus et les concentrer sur un même territoire ; et loin de se rassembler des extrémités du monde, les fils de Jacob se dispersent, plus que jamais, parmi les Gentils ; le vent de la persécution les jette aux quatre coins de l'univers. Et plus ils se disséminent sur le globe, plus la couche israélite étendue à la surface des nations s'amincit, et moins elle offre de résistance aux influences locales. Le vieux particularisme, qui a survécu à la *diaspora* de l'antiquité, ne résistera point à cette nouvelle dispersion. A mesure qu'il s'éparpille sur le monde, le Juif s'affranchit de son exclusivisme religieux ou national. Ainsi en est-il déjà dans presque tous les pays libres, des Carpathes aux montagnes Rocheuses.

(1) Je sais que, dans ces dernières années, les Juifs ont fondé, en Palestine, plusieurs colonies assez prospères ; mais cela ne saurait infirmer les réflexions qui précèdent.

(2) On trouve d'éloquens discours sur ce thème dans l'*American Hebrew*, septembre et octobre 1892. A les en croire, Colomb aurait eu des Juifs parmi ses compagnons, les fonds exigés pour l'armement de ses caravelles auraient été avancés par un Israélite castillan, et les cartes dont il se servait auraient été dressées par un Juif portugais. Bien mieux, d'après de vieilles chroniques, ce serait un Juif, Rodrigo de Triana, qui aurait le premier aperçu la terre, et encore un Juif, Luis de Torres, qui aurait le premier foulé le sol de l'Amérique.

VI.

Si, pour le grand nombre des Juifs, la Palestine ne peut redevenir une patrie territoriale qui leur rende une vie nationale indépendante, le judaïsme ne peut-il continuer à leur tenir lieu de patrie? Alors même qu'il ne serait plus qu'une religion, le judaïsme en effet garderait toujours cette particularité d'être une Église dont les membres croient descendre du même père et se considèrent comme frères par le sang. De là, chez les Juifs, une solidarité sans pareille dans toute autre religion. De là, jusque chez les plus sceptiques, une tendance à faire prédominer le lien religieux sur le lien national, car, pour eux, le lien religieux est identique au lien de race, — à se regarder comme Juifs avant de se regarder comme Français, Anglais, Allemands. De là, enfin, cette sorte de cosmopolitisme qui permet à tant d'entre eux de passer sans déchirement d'un pays à un autre, cette aisance de cœur à s'acclimater partout où ils peuvent dresser leur comptoir ou leur banque. Car, au particularisme national, tend à succéder, chez nombre de Juifs, une sorte de cosmopolitisme international qui s'allie parfois avec l'ancien particularisme et qui, au fond, a le même principe. Tandis que le vieux Juif orthodoxe, confiné dans ses rites et ses souvenirs, ne connaissait guère d'autre patrie que Jérusalem, le Juif civilisé d'Occident est enclin à considérer le monde comme un domaine à exploiter, s'inquiétant médiocrement du sort des provinces et des empires qu'il traverse, ayant toutes ses pensées égoïstes tournées vers ses intérêts personnels et tout ce qui lui reste d'instincts généreux tournés vers les intérêts du judaïsme, de cette antique et vaste confrérie dont, à travers toutes ses transformations, le Juif se sent toujours membre. Israël continue à ressembler au vif-argent, à cet étrange métal liquide dont les gouttelettes toujours en mouvement courent en tous sens, sans se mêler à rien de ce qui les entoure, pour se réunir et se fondre ensemble dès qu'elles se rencontrent.

A tout cela, que de choses à dire! C'est toujours même histoire : le Juif a été formé par le passé que nous lui avons fait. Sa solidarité persistante, son apparent cosmopolitisme sont en grande partie notre œuvre. Sans les humiliations et les vexations qui les ont tenus étroitement blottis les uns contre les autres, le lien de race des Sémites se serait rompu ou relâché. Ce que pèse, à la longue, la parenté d'origine, nous pouvons le voir par nos querelles de famille, par les guerres de dynasties maintes fois apparentées, par les luttes intestines de tant de nations des deux mondes, par les jalousies de tribus qui ont si souvent mis aux prises des peuples

que tout engageait à se regarder comme frères. Groupes religieux, groupes nationaux, presque partout, chez cet animal querelleur qui s'appelle l'homme, la cohésion a été en raison directe des heurts ou des froissemens du dehors. Si aucun groupe humain n'a présenté une consistance égale à celle d'Israël, c'est qu'aucun n'a subi pareille compression.

Ici, comme partout, le passé explique le présent. Le sentiment juif, fortifié par des siècles de souffrances et d'anxiétés communes, se perpétue, par une sorte d'atavisme, là même où il n'est pas fomenté par les tracasseries ou les inquiétudes du présent. Il survit jusque chez les Juifs dégagés de la tradition d'Israël et intimement incorporés aux nations modernes. Combien restent Juifs sans rien garder de la loi mosaïque! Arsène Darmesteter, racontant comment il avait perdu la foi de ses aïeux, disait à un ami : « Je ne me suis pas pour cela détaché du judaïsme; il est pour moi comme une autre patrie (1). » J'aime ce mot et ce sentiment. Je comprends mal l'homme qui, après avoir partagé la foi d'une Église, après lui avoir dû les aspirations les plus hautes et les émotions les plus suaves de son adolescence, ne lui garde plus dans son cœur un souvenir attendri. Cela me paraît le fait d'un esprit étroit, ou d'une âme sèche. Tous les chrétiens dont la foi s'est ébréchée aux rocs de la route et aux cailloux du chemin n'ont pas, pour cela, pris en aversion la douce éducatrice de leur enfance. J'en sais qui, à travers leur scepticisme de tête, lui conservent un attachement de cœur. Cela se rencontre ailleurs que chez les fils d'Israël. C'est encore un des côtés par lesquels nos protestans français se peuvent rapprocher des Juifs. Qui de nous n'a connu de ces protestans détachés du dogme de la Réforme et qui, par leur intérêt pour la Réforme et les réformés, n'en demeurent guère moins protestans? Pour eux aussi, la religion est comme une autre patrie et, chez eux aussi, l'esprit de confraternité survit à la ruine des croyances. Pourquoi ce sentiment est-il, en France, plus fréquent chez le protestant que chez le catholique? C'est que nos protestans ont longtemps formé une société à part et longtemps, eux aussi, souffert en commun; c'est qu'ainsi que les Juifs, ils sont chez nous en minorité, et que l'esprit de solidarité est, en tout pays, un des traits les plus marqués de la psychologie des minorités religieuses, si bien que ce que nous disons, en France, des protestans, on pourrait le dire, en Prusse ou en Angleterre, des catholiques.

Laisserons-nous enseigner que, pour être patriote, il faut borner

(1) *Journal des Débats* du 24 avril 1890, article de M. L. Havet.

ses affections aux limites de la patrie? Je plaindrais alors les patriotes, si larges semblent les frontières où leur âme s'emprisonne. Pour être bon Français, serons-nous vraiment tenus de ne rien aimer en dehors de la France, et nous faudra-t-il rogner les ailes de nos sympathies pour qu'elles ne puissent franchir les mers ou voler par-dessus les monts? Devrons-nous parodier, en la mutilant, la devise de l'anneau de saint Louis, et oubliant la place faite à Dieu par le roi croisé, dirons-nous : Hors France, pas d'amour? Je ne sais ce qu'en pensent les professeurs de patriotisme laïque; mais, ce dont je suis sûr, c'est qu'un tel patriotisme n'a rien de chrétien.

Prenons-y garde; le reproche que nous jetons au Juif peut se retourner contre d'autres. Pas une grande Église qui ne se fasse honneur de le mériter. Catholique, protestant, orthodoxe, où est le croyant qui ne garde un coin de son cœur à ses frères du dehors? Épiscopales ou dissidentes, les innombrables sociétés religieuses de l'Angleterre auraient honte de borner leur zèle au ruban d'argent qui enserre la Grande-Bretagne, ou même aux gigantesques territoires qui constituent la *Greater Britain*. Si vaste que semble l'empire qui, du Pacifique à la Baltique, couvre la moitié de notre continent, ses frontières sont trop étroites pour les sympathies du marchand ou du moujik russe qui débordent, par-dessus les monts, sur ses frères orthodoxes. Et nous Français, qui avons jadis conduit vers les plages d'Orient la chevalerie chrétienne, l'horizon de nos yeux est-il si rétréci, ou notre cœur déjà si refroidi, que rien dans le vaste monde n'ait plus le don de le faire battre?

Ne nous calomnions pas nous-mêmes; en dépit de toutes les leçons d'égoïsme qui nous ont été données du dehors et des résolutions intéressées que nous prenons parfois tout haut, l'antique générosité de l'âme française n'est pas morte. Le serait-elle ailleurs, je sais bien où elle survit. C'est chez les hommes de foi attachés à la vieille Église. Leur cœur, à ceux-là, est resté aussi large que notre petite planète. Eux aussi, à leur manière, sont cosmopolites, bien que Français entre les Français. N'allez pas leur parler d'enfermer leurs affections et leur besoin de dévouement entre le Pas-de-Calais et le golfe du Lion. Que signifierait alors le nom de catholique? — Pauvres catholiques! pauvres cléricaux! Que de fois ne leur a-t-on jeté à la face le classique reproche adressé aux Juifs! Que de fois, en France, en Allemagne, en Angleterre, dans les deux Amériques, ne les a-t-on convaincus d'avoir leur cœur hors du pays et de subordonner l'intérêt national à un intérêt étranger! C'était déjà, sous l'ancien régime, le grand grief de nos gallicans, et n'est-ce pas le sens de ce nom d'ultramontains dont

leurs adversaires se plaisent à marquer le front des catholiques? Pour que l'analogie soit plus complète, de même qu'on accuse la hiérarchie romaine, avec ses évêques, ses prêtres, ses moines, d'avoir une organisation internationale incompatible avec l'unité de l'État, n'a-t-on pas accusé Israël de constituer une autre internationale aux chefs occultes, qui ne vise à rien moins, elle aussi, qu'à la conquête du monde et à l'assujettissement des nations?

J'ai déjà signalé la ressemblance de l'antisémitisme avec l'anticléricalisme. Entre ces deux frères ennemis, on reconnaît encore ici un air de parenté. Il y a une similitude frappante entre les attaques des antisémites contre les Juifs et les diatribes des anticléricaux contre la papauté. C'est souvent même langage, mêmes formules, mêmes conclusions, si bien que les ennemis d'Israël et les ennemis du Vatican n'auraient guère que les noms à changer dans leurs réquisitoires contre l'Église, ou contre la Synagogue. Comme l'antisémite dit aux Juifs que leur patrie est Jérusalem, l'anticlérical répète au catholique, au prêtre, au moine, que leur patrie est Rome. De tous deux, du Juif et de l'ultramontain, on assure qu'ils forment un État dans l'État, *imperium in imperio*. Contre tous deux, on fait appel aux passions nationales, on réclame des mesures de protection, c'est-à-dire des lois restrictives. La différence est que, d'habitude, ceux qui dénoncent le péril juif ne sont pas les mêmes que ceux qui signalent le péril romain. Encore, dans les pays protestans ou orthodoxes, en Russie, par exemple, où l'on n'a pas beaucoup plus de goût pour Rome que pour Sion, les mêmes défiances sont témoignées, par les mêmes bouches, à Juda et à Rome, au Kahal et au Gesù (1).

Nous ne sommes pas de ceux qui croient que le Juif ou le jésuite mettent en péril la nationalité des peuples, ou l'indépendance de l'État. Que ce soit contre Juda, ou contre Loyola, nous n'apercevons pas la nécessité de lois d'exception. Nous avons assez de foi dans la liberté pour croire que, vis-à-vis d'Israël et vis-à-vis de Rome, le droit commun suffit. Il y a trop de forces en lutte dans le monde moderne pour que le Kahal ou le Gesù en fassent la conquête. Je dirai plus; nous n'avons pas d'aversion pour tout ce qui tend à chevaucher par-dessus les frontières. Il nous semble que, par ce temps d'exclusivisme national où chacun semble vouloir se calfeutrer chez soi, il n'est pas mauvais de percer des jours à travers les murailles qui séparent les peuples. C'est là, entre

(1) De même, en Angleterre, lors de l'émancipation des catholiques et lors de l'émancipation des Juifs, le principal argument des opposans était celui-ci : « Vous allez introduire dans le parlement britannique des hommes qui représentent un esprit étranger, des intérêts étrangers. Le Vatican aura voix à Westminster, etc. »

autres, une des fonctions de la religion. Quoi qu'en pensent les partisans de l'omnipotence de l'État, il est heureux, pour l'humanité, que ces deux liens des âmes, la patrie et la religion, ne soient pas toujours d'égale longueur, que l'un se prolonge là où l'autre finit. Si les limites des religions coïncidaient avec les bornes des États, les frontières risqueraient d'être des cloisons étanches ne laissant passer ni les idées, ni les affections. Le dualisme ici a du bon. Contrairement à la cité antique, chaque nation aujourd'hui comprend plusieurs religions, de même que chaque religion embrasse dans son sein plusieurs nations. C'est un avantage du monde moderne sur l'antiquité.

Juifs, protestans, catholiques, quand on nous reproche d'avoir des affections en dehors de la patrie, on oublie que toutes les grandes religions sont cosmopolites. La patrie est forcément locale ; la religion doit être internationale ou supranationale. Sa mission veut qu'elle soit un lien entre les peuples, non moins qu'entre les particuliers. C'est, pour cela, que catholique est le plus beau nom que puisse porter une Église. Si le judaïsme a une infériorité, c'est qu'on peut lui contester le titre de religion universelle ; c'est qu'il a été longtemps un culte national, un culte de tribu. Ce caractère ethnique primitif, la dispersion le lui fait perdre. Comme le christianisme, et à meilleur droit peut-être que l'Islam qui tend à absorber la nationalité dans la religion, le judaïsme devient, lui aussi, un culte international.

Quand nous n'aurions de souci que pour l'évolution terrestre de l'humanité, je ne sais si nous devrions nous louer de l'affaiblissement de la solidarité religieuse, car par quoi la remplacer ? Par le sentiment de la solidarité humaine ? C'est bien vaste et bien vague. Le fanatisme confessionnel n'est plus guère qu'un souvenir lointain ; il nous faut plutôt prendre garde au fanatisme national. Je goûte peu le « nationalisme » étroit que, en France comme en Allemagne, certains pédagogues prétendent introduire dans l'école. C'est une inspiration rétrograde, un recul sur l'esprit moderne et sur le moyen âge. C'est compromettre, à force de l'outrer, l'idée nationale. Supprimez les religions, ne laissez au peuple que le culte de la patrie, ce n'est rien moins qu'un retour au paganisme, une façon d'idolâtrie renouvelée de l'antiquité. Au Dieu unique, père commun de tous les peuples, vous substituez une sorte de polythéisme national, où chaque nation aura ses dieux. C'est le retour à la cité antique, au culte de Rome et d'Auguste, à la déification de César contre laquelle Juifs et chrétiens ont protesté, par le sang de tant de martyrs.

Je sais que notre époque n'est que confusion et contradiction.

Pendant que, du haut des chaires officielles, certains docteurs prêchent à nos enfans l'adoration de la patrie érigée en divinité unique, des voix d'en bas, qui vont grossissant, prêchent aux masses la négation de la patrie. Le siècle, qui avait bruyamment proclamé le principe national, n'est pas encore à sa fin que déjà l'idée nationale, dans ce qu'elle a plus légitime, se trouve, à son tour, mise en question. Il se dresse contre elle, des bas-fonds de notre société, un adversaire plus redoutable que le vague cosmopolitisme philosophique du XVIII^e siècle. Tandis que d'aveugles et sourdes sentinelles appellent aux armes contre l'ultramontain ou contre le sémite, un ennemi autrement dangereux s'est glissé à travers nos frontières, menaçant de déployer sur nos capitales le rouge drapeau du cosmopolitisme ouvrier. L'ennemi des nationalités modernes, celui qui déjà forme partout un État dans l'État et qui, plus ambitieux que Charles-Quint ou Napoléon, prétend à l'empire universel, nous savons son nom, nous le voyons à l'œuvre, c'est le socialisme révolutionnaire. Au patriotisme national et à la solidarité religieuse, il entend substituer la communauté des jalousies et la solidarité des convoitises. A cet internationalisme, le seul à craindre aujourd'hui, ce n'est pas la confraternité juive ou chrétienne qui fraiera la voie. Tout au rebours, par cela seul qu'elles nouent entre les hommes des liens indépendans des intérêts de classes, les religions, en dehors même de leur dogme et de leur morale, font obstacle au triomphe de l'internationalisme révolutionnaire. Pour vaincre, il faut qu'il passe sur le corps de la religion, aussi bien que sur le corps de la patrie. Il le sait bien, et c'est une des raisons pour lesquelles l'idée religieuse lui est aussi antipathique que l'idée nationale.

Soyons de notre temps; ne prenons pas pour des êtres vivans les fantômes d'imaginations attardées. Les nations modernes courent-elles un péril, ce n'est point du côté des religions, ni du moine catholique, ni du pasteur réformé, ni du rabbin israélite. Il est loin, le temps où huguenots et ligueurs appelaient, sur la terre française, les réîtres allemands et les *terciéros* espagnols. Quant au Juif, à ce muet souffre-douleurs du passé, quel étranger est jamais accouru à sa défense? Il faut la rancuneuse mémoire du Castillan pour lui reprocher les villes du roi Rodrigue, ouvertes aux Arabes de Tarik.

Si, par son éducation ou par ses origines, le Juif semble enclin au cosmopolitisme, cela le rend plus apte à servir de trait d'union entre les peuples, ainsi que ses pères de l'antiquité alexandrine et du moyen âge arabe. A une époque, demande un Juif d'Occident, où tant d'éléments contribuent à diviser les peuples, est-il mauvais

qu'il s'en trouve pour les rapprocher (1)? C'est là, disait Grætz l'historien, la mission nationale, il n'osait écrire la mission providentielle des Juifs (2). Que ne s'y adonnent-ils en plus grand nombre? Dissiper les nuages de préjugés amoncelés entre les peuples contemporains, ce serait un bel office, car s'ils savaient mieux se comprendre, les peuples auraient moins de peine à s'entendre.

On nous représente parfois les Juifs semant la haine entre les nations, pour les mettre aux prises, afin de s'enrichir de leurs dépouilles et d'établir sur les Gentils l'empire d'Israël. C'est mal connaître l'esprit de Juda. Ils n'étaient pas d'Israël, les trois convives de Berlin qui, en juillet 1870, laissaient tomber leurs fourchettes à la pensée que la guerre menaçait de leur échapper. Le Juif est pacifique. Cela n'est pas seulement vrai du tempérament juif, qu'on ne soupçonne guère d'habitude d'instincts belliqueux, cela l'est non moins du judaïsme. S'il y a quelque chose de constant dans sa tradition, c'est l'amour de la paix, la glorification de la paix. Ici encore le judaïsme est d'accord avec le christianisme, parce qu'ils ont tous deux même fondement. Comment oublier qu'il a ses racines dans l'hébraïsme, le grand dogme de la fraternité humaine, apporté au monde par les apôtres de Galilée, ce dogme judéo-chrétien, auquel tant de modernes prétendent réduire toute religion et toute morale? Ces Juifs, taxés d'un incurable esprit de tribu, ont proclamé les premiers que les hommes étaient frères, descendant du même Adam, de la même Ève. — Pourquoi, demande le Talmud, n'y a-t-il eu d'abord qu'un seul Adam? C'est afin que les hommes eussent tous le même père, et qu'une nation ne pût dire à l'autre : Nos ancêtres étaient plus riches ou plus grands que les tiens. — Tous les hommes sont frères, toutes les nations sont sœurs; « toutes, dit le Seigneur à Abraham, seront bénies en toi (3). » Et cette fraternité humaine que ses livres plaçaient au berceau du genre humain, les voyans de Juda l'ont projetée sur l'avenir. Au temps où l'Assyrien mitré écrasait les peuples sous la roue de ses chars de guerre, le Juif captif osait annoncer qu'un jour viendrait où la concorde et la paix règneraient à jamais parmi les nations. La fraternité primitive doit être rétablie à la fin des temps. On en connaît les emblèmes prophétiques; ce sont ceux de l'Éden : l'agneau habitera avec le loup, le chevreau gîtera près du léopard. Beau symbole et noble espérance! Qu'est-ce à dire, si ce n'est

(1) Théodore Reinach, *Histoire des Israélites*, p. 387.

(2) *Geschichte der Juden*, t. XI, p. 406 et suivantes.

(3) *Genèse*, XII, 3.

que les grands et les forts entre les peuples respecteront la faiblesse des petits. Maïmonide, l'aigle de la Synagogue, a soin de l'avertir que cela s'accomplira sans miracle. Pour lui, l'agneau et le chevreau sont la figure d'Israël, le loup et la panthère la figure des nations converties à la justice et à la paix. Qu'importe l'interprétation des rabbins? La fraternité entre les hommes, la paix entre les nations, voilà un idéal qui n'a rien d'exclusif; et si c'est là du cosmopolitisme, quel patriote s'en pourrait offusquer!

Ces espérances, nous savons quel nom elles portent en Israël. C'est le messianisme. Nous nous retrouvons, de nouveau, en face du grand dogme de Juda, et de nouveau, il nous faut bien avouer qu'il concorde, le vieux dogme oriental, avec ce qu'il y a de plus élevé dans nos aspirations modernes. Ce futur âge d'or que les Juifs d'Alexandrie faisaient prédire au monde gréco-romain par la voix des sibylles, *teste David cum Sibylla*, notre Occident vieilli s'est pris, lui aussi, à en songer. « De leurs glaives, dit Isaïe, fils d'Amos, les peuples forgeront des hoyaux, et de leurs lances ils feront des serpes : une nation ne tirera plus l'épée contre une autre, et l'on n'apprendra plus la guerre. » Est-ce que, dans l'Europe en armes des Hohenzollern, pareilles visions seraient devenues criminelles? Ou ne sentons-nous pas, nous Français, ce que ces lointaines promesses ont de conforme à notre esprit national et à notre foi dans la justice? Règne de la paix par le règne du droit, fraternité des peuples dans la liberté des nations, n'est-ce pas la prophétie que nos voyans de 1789 ont, eux aussi, osé faire au monde, du haut de leur présomptueux Sinaï ?

Cet âge de paix, le christianisme interdit-il d'y rêver ! Nullement. Ces espérances, le christianisme les autorise, il les a faites siennes, et pour travailler à les réaliser, il n'a pas attendu nos philosophes. Les nations chrétiennes écouteront la voix de l'Église qui, chaque jour, prie pour la paix entre elles que le monde pourrait dire : O guerre, où est ton aiguillon ? Après la trêve de Dieu, nous aurons la paix de Dieu. La nouvelle loi a recueilli l'héritage de l'ancienne, et ce qu'avaient vaguement entrevu les prophètes du Carmel, l'Évangile s'est engagé à en faire une vérité ; s'il n'y a pas encore réussi, la faute en est à l'orgueil de la vie et à la concupiscentence des yeux. Cette aspiration vers la paix entre les fils du Père commun, paix entre les nations, paix entre les classes, elle appartient si bien à la nouvelle loi, comme à l'ancienne, que, pour y atteindre, certains fils d'Israël n'ont pas craint de recourir à la papauté. C'est ainsi qu'Isaac Pereire (par plus d'un côté, un Juif représentatif du Juif moderne) adressait, avant de mourir, un appel au pape Léon XIII. Et le rêve du vieux banquier sephardi, un jeune savant doublé d'un poète, M. J. Darmesteter, le reprenait récem-

ment à son compte. Voilà au moins des Juifs qu'on ne saurait taxer d'exclusivisme national (1).

A ces grands songes d'avenir quelques-uns, il est vrai, associent le passé d'Israël. Ils ne renoncent point aux promesses faites à la Maison de Juda et, dans l'humanité future, unifiée sous la justice, ils réservent une place à la fille de Sion. Ils voient en espérance, conformément aux visions de Michée et d'Isaïe, la plate-forme du Moriah, la montagne de la maison du Seigneur se dresser par-dessus les collines, et les peuples y affluer de toute part pour célébrer la Pâque nouvelle. A Joseph Salvador (2), fils de l'antique Israël et de la France moderne, chez qui la tradition de Juda s'amalgamait avec nos aspirations françaises, Jérusalem apparaissait, dans les brumes de l'avenir, comme le centre idéal de l'humanité, comme la ville sainte du *novum fœdus*, du pacte d'alliance entre les peuples. De la cité de David, ce Juif français eût fait volontiers le Washington des États-Unis de la planète, la capitale fédérale de l'Orient et de l'Occident, du Septentrion et du Midi réconciliés dans la justice. Mais Salvador est déjà vieux, et ils se font rares, les Israélites qui partagent ses espérances. Chez la plupart, l'universel a pris le dessus sur la tribu, l'humanité rejette dans l'ombre Israël. Si leurs utopies d'avenir se teignent encore d'une couleur nationale, la teinte n'en est plus juive, elle est plutôt française, allemande, anglo-saxonne. C'est ainsi qu'en nous retraçant les idées de Salvador, J. Darmesteter réclame pour Paris, la profane Jérusalem de la Révolution, le titre de cité sainte des temps nouveaux. Et quand les Juifs persisteraient à revendiquer cette gloire pour l'étroite cité de Juda, ils ne seraient pas les seuls. Que de chrétiens de tout rite font, eux aussi, dans leurs rêves de renouvellement de ce vieux globe terrestre, une place à la cité sainte, éternel symbole de nos plus hautes espérances ! Cette fonction de centre idéal du monde, d'ombilic moral de l'humanité, nombre de catholiques l'attribuaient naguère à la ville aux sept collines ; mais depuis qu'elle est déchue au rang de capitale nationale, Rome laïcisée, Rome désaffectée, ne peut guère aspirer à pareille dignité ; bien des yeux habitués à regarder vers les bords du Tibre se détournent lentement de la nouvelle Jérusalem vers l'ancienne (3).

(1) J. Darmesteter, *les Prophètes d'Israël*, préface. Cf. Gust. d'Eichthal, *les Évangiles*, introduction. — Isaac Pereire, esprit pratique jusque dans l'utopie, demandait que la fonction d'arbitre entre les nations fût confiée au saint-siège. Il eût voulu, ce Juif, voir le pape « établir une ligne de démarcation entre les ambitions des diverses puissances, entre la France et l'Allemagne, entre l'Autriche et l'Italie, etc. » I. Pereire, *la Question religieuse*, 1878.

(2) *Paris, Rome et Jérusalem*.

(3) On pourrait indiquer de nombreuses marques de l'intérêt que reprend Jérusa...

Utopies d'illuminés ou visions de prophètes, finissons sur ces grands rêves, les plus beaux peut-être dont se soient bercés les enfans des hommes. Il aura bientôt trois mille ans, ce vieux songe d'Israël; il nous semblait naguère que les temps étaient venus et que l'accomplissement en était prochain. Les devins des Gentils nous l'avaient promis, et le siècle qui ne croit plus aux prophéties avait foi dans leur horoscope. Mais devins des Gentils et prophètes de Sion se seraient-ils trompés? Les nations sont pareilles à des armées rangées en bataille, qui bivouaquent dans la nuit en attendant le choc du lendemain : quand luira-t-elle à nos yeux, l'aurore du jour béni, où, parmi les peuples, l'agneau pourra paître à côté du lion et le chevreau gîter près du léopard? Au lieu de s'en rapprocher, jamais notre Europe n'en a semblé plus loin. N'importe; ce grand rêve, il est bon, pour le monde, que nos cœurs ne s'en détachent point. La Bible et l'Évangile nous défendent d'en désespérer. C'est à nous surtout, à nous, chrétiens, libres de tout esprit de tribu et de tout exclusivisme de race, de ne pas trahir ces hautes espérances de paix dans la justice, et de les faire triompher entre les nations et les races, aussi bien qu'entre les classes et les individus. Nous ne pouvons en abandonner le soin aux fils de Jacob; ici encore, c'est un devoir, pour nous, de travailler à l'avènement du règne de Dieu, du règne de la Paix et du Droit, en écartant tout ce qui divise les peuples et sépare les tribus humaines. *Beati pacifici*, a-t-il été dit sur la montagne. Et moi aussi, en écrivant ces pages, et en repoussant de mes lèvres les paroles de haine, en me refusant à croire que la différence de sang a mis une inimitié éternelle entre la postérité de Japhet et les fils de Sem, j'ai conscience d'avoir contribué, pour une trop faible part, à cette œuvre de paix; — et ce faisant, je crois avoir été fidèle à l'esprit de charité et de mansuétude qui a soufflé sur nous des collines de Galilée.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

lem pour les chrétiens de toute confession. Je n'en signalerai qu'une, c'est la campagne menée par un savant religieux, le P. Tondini di Quarenghi, pour faire adopter le méridien de Jérusalem comme méridien international. Je ne parlerai pas de ceux qui voudraient transporter le siège de la papauté à Jérusalem; dans l'état actuel du monde, ce serait l'exiler en dehors de la civilisation.

LA

JONCTION DU RHONE

A MARSEILLE

L'application du nouveau système douanier a provoqué une diminution si rapide dans le mouvement maritime de nos ports et principalement dans notre commerce franco-méditerranéen, que nous croyons urgent de rechercher les moyens, non pas de remédier au mal, mais de l'atténuer.

Nous n'en trouvons pas d'autres que l'abaissement des frais de transport dans l'intérieur de notre pays, l'aménagement de voies fluviales permettant à la marchandise de circuler à meilleur compte que sur les voies ferrées, la création de centres industriels placés dans des conditions absolument favorables pour leur installation, la fabrication et l'expédition de leurs produits.

Nous avons donc été amenés à reprendre l'examen d'un projet, déjà ancien, sur lequel l'attention des pouvoirs publics a été bien souvent attirée, mais qui, malgré des rappels réitérés et solidement motivés, dort paisiblement dans les cartons des ministères.

Si nous fondons quelque espérance sur la publication de cette étude, qui n'a d'autre mérite que de résumer fidèlement les remarquables travaux déjà élaborés sur la matière ; si nous pensons que l'on finira peut-être par ouvrir les yeux à la lumière, malgré la souplesse de la statistique et l'habileté de ceux qui en connaissent les secrets, c'est que les faits sont d'une éloquence trop brutale pour ne pas s'imposer et que le mal est trop manifeste pour être con-

testé. Nous avons même assez de confiance dans le patriotisme de nos adversaires économiques pour être certain qu'ils ne peuvent prétendre à la destruction de cet élément indispensable à la vie d'une nation qu'on appelle « le commerce. »

Le canal de jonction du Rhône à Marseille et l'utilisation de l'étang de Berre ne sont pas des œuvres d'un intérêt local et limité ; elles visent des intérêts essentiellement généraux. Leur exécution contribuerait non-seulement à sauvegarder l'existence de notre commerce franco-méditerranéen, c'est-à-dire de la plus large part du commerce français, mais encore ceux de l'agriculture ; elle rendrait la vie à toute une région, absolument déshéritée et qui tend à se dépeupler de plus en plus, malgré les avantages incontestables dont la nature l'a douée et dont les générations qui nous ont précédés se sont obstinées à ne pas tirer parti.

Si je ne présume pas trop de mes forces, je voudrais essayer de prouver que la situation critique, bénévolement créée à notre commerce, impose aux moins clairvoyans des devoirs nouveaux, car il est vraiment étrange qu'on ait choisi, pour revenir aux doctrines du protectionnisme, le moment où tous les peuples voisins en ont reconnu les désastreux effets, les ont abandonnés et se sont liés entre eux par des traités à longue échéance. Cette révolution économique n'a-t-elle pas été opérée d'une façon irréfléchie ; ne nous a-t-elle pas surpris d'autant plus que, faute de prévision et d'esprit d'initiative, nous n'avons su utiliser les ressources que nous avions en mains, tandis que nos concurrents, cependant moins favorisés, nous ont devancés en mettant en jeu tous leurs moyens d'action ?

I.

Ainsi qu'on l'a dit souvent, les fleuves sont une pénétration des mers dans l'intérieur des terres, comme ils servent aussi de chemin naturel vers elles ; ils continuent la route de mer, et le rôle de la navigation intérieure soit sur les fleuves, soit sur les rivières, soit sur les canaux, ne doit être que le prolongement de la voie maritime.

Les peuples anciens, Phéniciens, Grecs, Carthaginois et Romains eurent soin de choisir, pour fonder leurs comptoirs, les larges estuaires. Plus tard, les grandes artères fluviales qui sillonnent les deux Amériques ; le Saint-Laurent, le Mississipi, le Paraguay, facilitèrent la transformation du Nouveau-Monde. De même aujourd'hui, le Sénégal, le Niger, le Congo, le Zambèze, sont les meilleurs auxiliaires que rencontrent les nations européennes dans leurs tentatives d'appropriation et de mise en valeur du continent africain.

Les ports maritimes dont l'avenir paraît le plus assuré se trouvent situés sur une voie navigable. Tels sont : Londres, Anvers, Hambourg, Liverpool, Le Havre, Rotterdam, Calcutta, Saïgon, New-York, New-Orléans, Buenos-Ayres et Montevideo, pour ne citer que les plus considérables.

Marseille occupe le huitième rang parmi les grands centres commerciaux du monde entier et le premier parmi les ports français. Cependant elle n'est pas située sur un fleuve ; elle n'est traversée ni par une rivière, ni par un canal. Pourquoi ses créateurs ont-ils choisi l'emplacement qu'elle occupe et n'ont-ils pas établi ses fondations à l'embouchure du Rhône ? Cette particularité tient à plusieurs causes. Le delta du Rhône, irrégulier et d'une mobilité excessive, est difficilement praticable ; il est, en outre, couvert de lagunes et de marécages dont les eaux croupissantes engendrent des fièvres paludéennes. On devait hésiter à élever là une ville. Puis, la position de Marseille est, par ailleurs, si exceptionnellement favorable que l'on n'avait pas même songé jusqu'à ces dernières années à remarquer cette anomalie.

L'Europe du Nord, séparée des contrées que baigne la Méditerranée par une chaîne ininterrompue de massifs montagneux, n'a d'autre voie naturelle pour atteindre cette mer que la vallée du Rhône. Il a suffi à la cité phocéenne d'être placée à l'entrée de cette vallée pour qu'elle se trouvât comme à cheval sur l'un des principaux courans d'échanges et devint rapidement un port, un entrepôt, un marché importants ; d'autant plus que, pendant longtemps, le trafic des nations policées fut concentré sur les bords du grand lac intérieur dont elle semblait appelée à demeurer la reine incontestée. Et, quand fut percé l'isthme de Suez, le bénéfice de cette situation privilégiée s'accrut du nouvel essor que prirent les relations internationales avec l'extrême Orient.

L'utilisation de la vapeur par l'industrie et le développement des chemins de fer devaient troubler et compromettre cette paisible possession d'état. Des pays qui s'étaient montrés jusqu'alors insoucieux ou incapables de prendre part à la lutte économique ont fièrement relevé la tête. Ils ont visé le grand marché de la Méditerranée, et les tunnels du Brenner, du Mont-Genis et du Saint-Gothard leur en ont ouvert l'accès.

Des ports qui eurent, à leur moment, une renommée universelle : Venise, Gênes, Trieste et Salonique, semblent maintenant renaître et se préparer à de nouvelles destinées. Car, — ils le sentent bien, — le courant commercial qui part de l'Angleterre, du Nord et du Centre de l'Europe pour aller, en passant par Suez, s'épandre jusqu'aux confins de l'Asie, ce courant a une tendance manifeste à se déplacer vers l'Est. Aussi chacun d'eux se croit-il

appelé, grâce aux voies ferrées qui le desservent, à prendre la meilleure part des dépouilles d'un rival envié et trop longtemps triomphant.

Si l'on n'y prenait garde, Gênes aurait bientôt réalisé cette ambition. L'ouverture du Mont-Cenis, en assurant à ce port l'avantage sur Marseille d'une moindre distance de 430 kilomètres environ, a eu pour résultat de le mettre en relations immédiates par le bassin supérieur du Rhône avec le Nord de la France, par le Rhin avec une partie de l'Allemagne, et de reporter à Brindisi le point d'attache de la malle des Indes. Le percement du Saint-Gothard a encore aggravé cette situation. Les marchandises expédiées par l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, la Suisse allemande et l'Alsace-Lorraine à destination du littoral de la Méditerranée et de l'Asie se détournent des rails français pour suivre de Bâle à Gênes un itinéraire dont la longueur ne dépasse pas 532 kilomètres, alors que cette même ville est séparée de Marseille par une distance de 773 kilomètres. Enfin, quand l'entreprise du Simplon sera réalisée, cette nouvelle trouée n'enlèvera pas seulement à la France la clientèle de la Suisse romande, déjà sérieusement compromise par le rejet de la convention franco-suisse voté par la chambre des députés dans sa séance du 24 décembre; elle amènera encore une dérivation vers Milan des provenances du Havre, de Rouen, de Paris, des régions du Centre et de l'Ouest.

La ville de Gênes a fait, d'ailleurs, les sacrifices et les efforts nécessaires pour profiter de ces circonstances et pour justifier les préférences dont elle est l'objet de la part de l'Allemagne, de la Hollande, de la Belgique et de la Suisse, faveurs qui se traduisent par un sensible abaissement des tarifs internationaux. Rien n'a été négligé pour outiller et améliorer son port, relié désormais périodiquement et d'une façon régulière à New-York, Bombay, Calcutta, Singapour, Batavia, Buenos-Ayres, Montevideo, au Mexique, à la Vera-Cruz et aux Antilles. C'est ainsi qu'elle est parvenue à priver la France d'une partie de son trafic en céréales, farines, cotons, huiles, vins et autres denrées que l'Europe centrale consomme en grande quantité.

II.

Il serait intéressant d'analyser les effets et de connaître exactement la répercussion que cette mise en relations directes de pays, jusqu'alors privés de communications faciles entre eux, n'a pu manquer de produire sur leur intermédiaire pour ainsi dire obligé, sur la France, sur son commerce, sur ses industries de transports.

Cette évaluation, quelque peu ardue, a fait l'objet de plusieurs tentatives.

Le percement du Mont-Cenis n'avait fait naître que des espérances. La voie était française et desservait des intérêts avant tout nationaux, qu'elle avait pour but de favoriser presque exclusivement. On ne s'arrêtait guère à cette considération que la nouvelle ligne réussirait, pour partie, en proportion du tort qu'elle causerait au Bas-Rhône et à Marseille. Cette région se trouvait ainsi sacrifiée dans une certaine mesure, et l'on n'en était pas autrement ému.

Mais lorsqu'à son tour l'ouverture d'un tunnel à travers le Saint-Gothard fut décidée, lorsque l'on vit quel haut prix l'Italie, l'Allemagne et la Suisse attachaient à la réalisation de cette entreprise, lorsque furent connus les sacrifices considérables consentis par ces trois pays pour contribuer à l'exécution des travaux, sacrifices qui représentaient déjà à cette époque la somme respectable de 113 millions, une certaine anxiété se répandit dans les sphères gouvernementales.

Le 8 février 1881, M. Amédée Marteau fut chargé par le président du conseil, ministre des affaires étrangères, de rechercher l'influence que le Saint-Gothard pourrait avoir sur la situation commerciale de la France. Voici quelles furent les conclusions du rapport rédigé à la suite de cette mission. Il ne peut être question du détournement au profit de l'Italie, de Gênes en particulier, d'un grand courant international se dirigeant de l'Angleterre vers l'Orient et spécialement vers les Indes, par la raison péremptoire et toute simple que ce courant n'existe pas et ne saurait exister. Le prix du fret pour ces destinations n'est pas plus élevé à Londres et dans les autres ports du royaume-uni, qu'à Marseille ou à Gênes, et l'escale sur ces deux points du littoral entraînerait des dépenses et des retards que la marine britannique est trop soucieuse d'éviter. De ce côté donc, rien à redouter. En revanche, le trafic direct de l'Angleterre et de la Belgique avec l'Italie se trouve menacé, et les marchandises qui sortent par Modane, en provenance de ces deux pays, tomberont dans la zone d'attraction du Saint-Gothard.

Si, se plaçant à un autre point de vue, on envisage la concurrence que Gênes, désormais favorisée par une sensible réduction de parcours, peut faire à Marseille, quant à présent il n'y a pas trop lieu de s'alarmer. Le développement des opérations du premier de ces ports est encore entravé par l'insuffisance des installations, que l'on se propose du reste d'étendre dans de vastes proportions. Puis Marseille a cette supériorité d'être le grand marché de la Méditerranée, et c'est la principale des raisons pour

lesquelles sa rivale éprouvera les difficultés les plus sérieuses à la supplanter.

Le vrai péril, le danger pressant, c'est la substitution des produits de l'industrie allemande aux objets de fabrication française dans la consommation de l'Italie. Telle est l'éventualité qu'il importe surtout d'écarter, et si, pour sauvegarder le transit, il peut suffire provisoirement aux compagnies de chemins de fer de se résigner aux abaissemens de tarifs nécessaires, l'établissement d'une route plus directe et plus rapide entre l'Italie et la France, de préférence par le Simplon, peut seul donner quelque espoir d'éviter ou de retarder la trop rapide décroissance des relations commerciales entre les deux nations.

Ce premier document ne contenait et ne pouvait contenir que des prévisions. Quelques années plus tard, en 1886, M. Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, confia à M. Edmond Théry le soin de procéder à une nouvelle enquête. La situation, déjà vieille de quatre ans, avait eu le temps de se définir et de s'affirmer. Le rapport qui fut remis au ministre en exécution de ces instructions est fort probant et n'a pas reçu la publicité qu'il méritait.

M. Théry recherche d'abord si le but poursuivi par chacun des trois peuples qui ont contribué à l'ouverture du Saint-Gothard est atteint ou s'il est sur le point de se réaliser.

L'intention de l'Allemagne était d'envahir le marché italien, d'y remplacer la France, puis d'atteindre Gênes et de faire pénétrer de là ses marchandises sur le littoral méditerranéen. Ses espérances ont été si peu déçues, que, de 1881 à 1884, les exportations allemandes ont augmenté de 66 pour 100 en Italie, et de 72 pour 100 en Espagne.

La Suisse visait également l'Italie et le port de Gênes. Or, durant la même période, elle a vu croître de 102 pour 100 ses exportations dans ce pays.

Quant aux Italiens, ils songeaient à se mettre en rapport avec l'Europe du Nord, puis à concentrer dans le port de Gênes le mouvement d'échanges qui devait naître et croître rapidement entre toute cette région et les bords de la Méditerranée. Ils ne faisaient point fausse route : les résultats sont là pour en témoigner. Tandis, par exemple, que les importations de vins en Suisse par la frontière française diminuaient de 19 pour 100 de 1881 à 1884, les importations de même nature par la frontière italienne augmentaient de 156 pour 100, et l'entrée des céréales par l'Italie progressait de 322 pour 100, alors que, du côté de la France, elle demeurait à peu près stationnaire. Et vins comme céréales traversent en majeure partie la Suisse sans s'y arrêter.

Pour tout résumer, de 1881 à 1884, le mouvement commercial de l'Italie a augmenté de 19 pour 100 avec la Suisse, de 63 pour 100 avec l'Allemagne, de 18 pour 100 avec la Belgique, avec la France il a fléchi de 22 pour 100.

M. Théry complète ce tableau, déjà fort démonstratif, par un examen détaillé du trafic du Saint-Gothard. Il montre que, d'après le tonnage kilométrique, ce trafic consiste principalement en marchandises de transit et, loin de partager l'opinion de M. Marteau, il considère l'existence d'importantes relations par chemins de fer entre le nord de l'Europe et la Méditerranée comme prouvée surabondamment par l'origine des convois qui traversent le tunnel, par la concordance de l'accroissement de la circulation sur cette voie avec l'essor du port de Gènes, par le développement des rapports de l'Italie avec l'Europe septentrionale et la diminution des transactions franco-italiennes. Il établit aussi qu'en 1885 le Saint-Gothard a réellement enlevé au réseau français 150,000 tonnes environ, c'est-à-dire le chargement de 15,000 wagons de 10 tonnes et de 300 trains de 50 wagons. Ce qui, au tarif moyen de 0 fr. 056 la tonne kilométrique, se traduit pour les compagnies françaises par la perte d'un chiffre d'affaires de 6,750,000 francs, chiffre d'affaires dont les chemins de fer suisses et italiens ont profité. Ces 150,000 tonnes représentent, en outre, le fret, aller et retour, de 75 navires de 1,000 tonnes, qui se détournent de Marseille pour se porter sur Gènes.

La solution, suivant lui, et son opinion diffère encore sur ce point de celle de M. Marteau, ce n'est pas au percement du Grand Saint-Bernard ou du Simplon qu'il faut la demander. Il convient plutôt d'abrégier la route française de la Mer du Nord à la Méditerranée, soit en rectifiant les voies ferrées dans la direction Anvers-Marseille, soit en construisant une ligne spéciale entre Dijon et Bruxelles. L'un ou l'autre de ces moyens, combiné avec des tarifs à très bas prix, aurait certainement pour effet de battre en brèche le Simplon, peut-être même de remettre les choses en l'état.

A la vérité, ce que conseillait là M. Théry ne pouvait être qu'un expédient d'une durée et d'une efficacité très douteuses. Il semble qu'il l'ait reconnu lui-même, car dans le nouvel et important rapport qu'il rédigea en 1888, à la demande du ministre du commerce et de l'industrie, sur la question du Simplon, il ne fait déjà plus mention des idées émises et soutenues par lui deux ans auparavant. Après s'être attaché à mettre en lumière le surcroît de dommages que l'ouverture d'un quatrième tunnel à travers les Alpes causerait à la France et à son influence dans la Méditerranée, il indique dans les termes suivans le parti qui lui paraît devoir

être adopté désormais, à l'exclusion de tout autre : « J'ai pu nettement me rendre compte, dit-il, qu'il dépendait du gouvernement de la république : d'empêcher, et d'une manière absolue, le Simplon d'être nuisible aux intérêts français méditerranéens; d'enlever en même temps à la marine marchande italienne et à Gênes le trafic actuel de la Suisse centrale à la Méditerranée que le Saint-Gothard a pris à notre commerce...

« Ce résultat peut s'obtenir d'une façon très simple, très rapide et très économique : en achevant les améliorations du cours du Rhône commencées depuis dix années et qui ont déjà donné des résultats d'une extrême importance; *en construisant le canal de jonction de Marseille au Rhône.* »

Puis il ajoute : « Il suffit de prendre une carte de l'Europe centrale et de considérer Lyon comme le point terminus de la Méditerranée pour comprendre qu'à partir du jour où (les améliorations du Rhône achevées, le canal de jonction ouvert) les marchandises pourront prendre en toutes saisons cette route économique, il n'y aura plus de concurrence possible ni pour la Suisse, ni pour le Gothard.

« C'est la grande revanche économique que la France peut prendre sur ses rivaux; c'est la prépondérance éternelle de sa marine et de son commerce dans la Méditerranée. »

Dans ses conclusions générales, il revient encore sur ces considérations et termine ainsi : « De tout ce qui précède, il résulte que les effets de la concurrence du Simplon peuvent être annulés d'avance et que le Gothard peut lui-même être battu sur son propre terrain si le gouvernement français, — répondant aux besoins urgents du commerce franco-méditerranéen, — laisse achever sans entrave les améliorations du Rhône et fait exécuter le canal de jonction de Marseille au Rhône.

« Tout est prêt pour cette double solution, il ne reste à faire qu'un léger effort, et soyez bien persuadé que le ministère qui aura l'honneur de réaliser ce programme, patriotique entre tous, rendra à l'industrie et au commerce français le plus grand des services qu'un gouvernement puisse leur rendre. »

Cela devait déjà paraître décisif. D'autant que statistiques, pas plus que raisonnemens, ne sauraient être soupçonnés d'avoir été habilement travaillés, ingénieusement établis pour les besoins de la cause. Outre que toutes ces données émanent d'hommes dont le gouvernement a lui-même consacré l'autorité et la compétence en les honorant de son choix et en leur confiant le mandat de l'éclairer, le dessein spécial dans lequel elles ont été réunies semblait d'abord n'avoir aucun lien avec le projet de jonction du Rhône à Marseille,

et les deux questions ne se sont confondues que peu à peu, au fur et à mesure que se faisait la lumière. L'évolution qui s'est produite à ce sujet dans l'esprit de M. Edmond Théry est même tout à fait caractéristique.

Sans doute, les chiffres fournis par lui s'arrêtent à l'année 1885 ; mais leur sincérité et leur valeur n'en sont que plus incontestables ; car ils ont singulièrement empiré depuis cette période. Ce qui rend l'étude des phénomènes économiques particulièrement délicate, c'est la difficulté que l'on éprouve à bien discerner leurs effets propres des conséquences que peuvent entraîner d'autres phénomènes connexes ou secondaires. La création d'une voie de communication n'est-elle pas, notamment, le point de départ d'une foule d'actions réflexes dont l'importance croît assez rapidement pour masquer ou affecter profondément le fait originel considéré en lui-même ?

Dans l'espèce, la période d'observation n'aurait pu être prolongée de beaucoup, car la rupture des relations commerciales entre la France et l'Italie est venue jeter dans les rapports de ces deux pays et des nations voisines un trouble tel qu'on ne saurait se dispenser d'en tenir le plus grand compte. Loin de contrarier les constatations de M. Théry, cette circonstance n'a fait qu'y ajouter et les aggraver.

Il suffit, pour s'en convaincre, de mettre en parallèle le développement relatif des deux ports de Gènes et de Marseille. Déjà, de 1881 à 1885, pendant les quatre années qui ont suivi le percement du Saint-Gothard, le mouvement général de Gènes avait progressé de 626,377 tonnes, accroissement qui représentait le double de l'augmentation totale de 344,605 tonnes, relevée au cours des dix années précédentes, de 1872 à 1881. Et il est naturel de conclure que cette augmentation est toute au détriment du commerce français, ainsi que cela ressort des renseignements récemment fournis par M. Augustin Féraud, président de la chambre de commerce de Marseille.

De 1880 à 1890, le tonnage de Gènes s'est développé dans la proportion de 116 pour 100, et Marseille n'a gagné que 22 pour 100. Il y a là un symptôme d'autant plus inquiétant et suggestif que la stagnation du commerce marseillais ne saurait être attribuée à un événement fortuit. Elle ne peut être que l'indice d'une décadence prochaine ; car, seul parmi les grands ports qui tiennent la tête du commerce maritime en Europe, alors que le mouvement de Hambourg a augmenté de 145 pour 100, celui d'Anvers de 82 pour 100, Marseille décline en pleine paix, après vingt ans de complète sécurité, après une période plus longue encore, passée

sous le régime libéral et bienfaisant des traités de commerce. Que sera-ce sous le régime actuel ?

Envisagé en lui-même, cet état de choses est déjà fort alarmant ; mais, pour en apprécier la gravité, il importe de ne pas oublier que nos ports ne sont plus des ports francs ; qu'ils ne constituent pas des républiques isolées ; qu'ils ne sont pas seuls à bénéficier ou à souffrir d'une situation économique mal comprise. Marseille dans le mouvement général de la navigation représente le tiers environ du commerce maritime du pays tout entier, et à elle seule, elle fournit le sixième du produit des douanes françaises, douanes maritimes et douanes terrestres, douanes frontières et douanes intérieures réunies. Ne pas veiller à la prospérité des ports de commerce en général et de Marseille en particulier serait donc risquer de compromettre une des principales sources de richesse et d'influence que possède la France.

III.

Le remède est tout trouvé en ce qui concerne le commerce franco-méditerranéen, et l'efficacité n'en est pas douteuse. Il n'est d'autre besoin pour lui restituer les avantages qu'il a perdus que de mettre, par un canal, Marseille en communication directe avec le Rhône. Alors cette ville ne sera pas seulement en mesure de rétablir l'ancienne suprématie de la France ; elle jouira désormais d'une sorte de privilège indestructible que ses rivales ne sauraient lui disputer. Quels sont, en effet, les ports méditerranéens qui peuvent se mettre en contact avec le réseau de navigation intérieure de l'Europe ? Ce n'est pas Salonique, qui a les Balkans derrière elle ; ni Trieste, avec les Alpes styriennes ; ni Gênes, adossée aux Apennins ; ni Barcelone, bloquée par les Pyrénées ; et si Venise songeait à profiter du voisinage du Pô, le cours de ce fleuve est trop irrégulier pour se prêter à une circulation qui ne soit purement locale. Les uns et les autres pourront, s'il leur plaît, construire de nouvelles lignes de chemin de fer ; ils seront tous impuissans à créer une voie navigable. C'est-à-dire qu'il leur faut renoncer à l'incontestable supériorité que procure un semblable moyen de communication, tandis qu'il dépend de la France de s'en assurer le bénéfice. Car Marseille est le seul port qui puisse, par sa jonction avec le Rhône amélioré, se mettre en relations constantes avec tous les canaux et rivières de l'Europe.

D'ailleurs, l'importance capitale du Rhône n'a jamais été méconnue. Le premier des géographes, Strabon, signalait que les bateaux lourdement chargés pouvaient remonter le Rhône, la Saône et le Doubs pour déposer sur les bords de cette rivière des mar-

chandises qui, transportées ensuite jusqu'à la Seine, en suivaient le cours et passaient de là en Angleterre. Pour revenir à une époque plus moderne, Vauban, en 1679, soutenait la même thèse ; mais il ajoutait que *les embouchures du Rhône sont et seront toujours incorrigibles*. Cette opinion, confirmée dans la suite par le célèbre ingénieur Bélidor, n'est que trop justifiée. Aussi pensa-t-on à tourner cette difficulté en remplaçant les bras du fleuve par un canal.

En 1802, fut commencée la construction d'une voie navigable à petite section de 47 kilomètres de longueur reliant Arles à Port-de-Bouc. Cet ouvrage, terminé seulement en 1835, ne pouvait donner aucun résultat pratique, et son trafic ne dépasse pas aujourd'hui 65,000 à 70,000 tonnes. L'exécution du projet avait coûté 15 millions.

Une autre tentative fut faite en 1865 ; il s'agissait d'éviter les barres de l'embouchure et d'ouvrir l'accès direct du Rhône aux navires d'un fort tonnage. On creusa dans ce dessein une large dérivation mettant le port Saint-Louis en communication immédiate avec la mer. L'État consacra une vingtaine de millions à cette entreprise.

Les promoteurs de ce second projet, dont la complète réalisation date de 1870, nourrissaient de vastes ambitions ; ils rêvaient de faire de Saint-Louis du Rhône un centre industriel de premier ordre. « Marseille, disaient-ils, sera la grande place par excellence, et Saint-Louis, la grande, l'infatigable usine. » Les faits n'ont point répondu à ces espérances. Le nombre des établissements fondés au port Saint-Louis est fort restreint. L'agglomération elle-même est à l'état embryonnaire, et l'on a peine à s'imaginer que la situation puisse se modifier sensiblement et avec quelque rapidité. En voici les raisons.

Saint-Louis est entouré de terres incultes, marécageuses et malsaines. Il suffit de rappeler à ce propos que les travaux du canal ont coûté la vie à de nombreux ouvriers et qu'en 1872 la mission hydrographique chargée de reviser le tracé des côtes méridionales de la France dut quitter ces parages au bout de quelques mois et fuir devant la fièvre qui avait frappé vingt hommes sur trente que comprenait l'équipage.

Puis, Saint-Louis du Rhône est situé sur le golfe de Fos, et si les eaux de cette rade atteignent encore 7 à 9 mètres de profondeur, il est fort à craindre qu'il n'en soit pas longtemps ainsi. M. l'ingénieur Lenthéric, dans sa savante étude sur le Bas-Rhône, qu'a publiée la *Revue* (1), s'exprimait ainsi : « Toutefois, des

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1881.

dangers bien autrement sérieux menacent l'avenir du canal Saint-Louis, dont le présent est déjà assez pitoyable. Le promontoire du Grand-Rhône s'avance toujours en se maintenant sur le même axe; il se trouve ainsi directement exposé au choc de la mer.

« Dans ces conditions, les troubles charriés par le fleuve sont arrêtés et rebroussés presque sur place, et les atterrissemens qu'ils produisent sont distribués des deux côtés de l'embouchure. La plus grande partie de ces troubles est emportée, sans doute, par le courant littoral de l'est à l'ouest et va nourrir la base du delta et augmenter la largeur des plages désertes de la Camargue, mais une assez grande quantité est refoulée à l'est dans le golfe même de Fos. Ce golfe tend donc à s'ensabler, et, quoi qu'on ait pu dire à ce sujet, le doute n'est malheureusement plus permis aujourd'hui. »

En 1889, M. Guérard, ingénieur en chef du service maritime, renouvelait cette prédiction dans les termes suivans : « Le golfe de Fos est envahi par les dépôts du Rhône, le port de Saint-Louis est menacé. »

A ces causes d'infériorité physique, pour ainsi parler, s'en ajoute une autre non moins grave, bien qu'elle soit d'un ordre différent. En dépit de tout, Marseille est et restera longtemps encore le grand foyer d'attraction du littoral français de la Méditerranée. Un centre commercial ne s'improvise pas... Il a fallu vingt-six siècles de travail, d'efforts, de persévérance pour créer Marseille, pour y installer cet ensemble d'établissémens maritimes, industriels et financiers, ces docks, entrepôts, bassins de radoub, ateliers de constructions et de réparations, pour y attirer et y fixer les nombreuses industries et les capitaux nécessaires à ce qui constitue un centre commercial offrant pleine sécurité. C'est là que les lignes de paquebots aboutissent, que se nouent les transactions, que viennent forcément converger les affaires.

Le problème serait donc résolu de la façon la plus complète et la plus heureuse, si les penelles pouvaient pénétrer dans le port de Marseille et, bord à bord avec les steamers, échanger denrées et matières premières contre le fret de sortie qui nous fait de plus en plus défaut et que fourniraient en abondance la houille, la chaux, les pierres, le fer, la fonte et les vins. Elles enlèveraient, en outre, les produits manufacturés qui se fabriquent à Marseille. Car il est bon de signaler ici un fait que l'on s'obstine à ignorer; c'est que Marseille a eu la sage prévoyance de se convertir en ville au moins aussi industrielle que commerciale.

Ce dernier et décisif progrès assurerait l'entière efficacité des efforts qui ont été faits durant ces dix dernières années pour

améliorer le cours du Rhône entre Arles et Lyon : cette question, soumise aux délibérations d'une commission inter-départementale réunie à Lyon en 1875, fit l'objet d'un projet de loi adopté le 17 mars 1878 par la chambre des députés et qui engageait une dépense de 45 millions.

Au sein de cette assemblée inter-départementale, M. Charles Gounelle, délégué municipal de Marseille, tout en appuyant énergiquement les projets d'amélioration du Rhône, d'Arles à Lyon, préconisa l'idée de faire aboutir ce fleuve à Marseille au moyen d'un canal. La conception n'était pas nouvelle : elle remonte au règne de Louis XII, à l'année 1507. Mais pour la première fois, M. Marchand, colonel-directeur du génie à Marseille, venait de lui donner une forme vraiment pratique en proposant un canal souterrain traversant le massif de la Nerthe pour déboucher ensuite dans l'étang de Berre.

Lors de la discussion de la loi autorisant les travaux d'aménagement du Rhône, le ministre, se rappelant sans doute ce passage du rapport de M. Krantz à l'assemblée nationale : « Si l'on se bornait à conduire nos voies navigables jusqu'à l'embouchure du Rhône, Marseille y perdrait assurément ; mais notre réseau de navigation y perdrait encore plus ; » le ministre prit l'engagement de construire plus tard un canal de jonction. Enfin, le 24 juin 1878, M. de Freycinet, ministre des travaux publics, prononçait ces paroles à l'occasion du voyage officiel qu'il fit à Marseille : « Un canal de jonction du Rhône à Marseille me paraît avoir une importance considérable pour notre commerce. Je ne puis me faire à l'idée que la capitale des Bouches-du-Rhône soit séparée du fleuve. »

Ces promesses furent d'abord suivies d'effet : un avant-projet fut dressé en 1879 par M. l'ingénieur en chef Bernard, puis complété par son successeur, M. Guérard. La même année, le ministre des travaux publics faisait demander au département des Bouches-du-Rhône, à la ville et à la chambre de commerce de Marseille, de prendre à leur charge le quart de la dépense totale évaluée à 80 millions. Ces propositions furent immédiatement acceptées.

L'enquête d'utilité publique à laquelle il fut ensuite procédé donna lieu à des dépositions en grande majorité favorables et que le rapporteur de la commission, M. Barthelet, actuellement directeur du *Sémaphore* et membre de la chambre de commerce, résumait ainsi : « Il y a nécessité pressante d'établir un canal qui mette Marseille en rapport direct avec le Rhône et le réseau fluvial. La commission donne son approbation entière au projet mis à l'enquête, remercie le gouvernement d'avoir fait l'étude du projet,

qui doit rendre au commerce français de si grands services, et le supplie, non-seulement d'y donner suite, mais encore d'apporter à son exécution toute la célérité possible. »

Tout était donc prêt, et, depuis lors, rien n'a été fait.

C'est en vain que tous les corps constitués, à maintes et maintes reprises, et chacun dans leur sphère, ont rappelé au gouvernement les engagements qu'il avait pris. C'est en vain qu'une commission spéciale nommée en 1890 chercha à faire aboutir cette question et que M. George Borelli lui adressa un rapport aussi remarquable que concluant... *Vox clamans in deserto!*

IV.

Cette inaction est d'autant plus lamentable que l'ajournement de la jonction du Rhône à Marseille est la véritable cause d'un second scandale économique, la non-utilisation de l'étang de Berre.

Le lac connu sous ce nom ne rappelle les étangs occidentaux ni par sa configuration, ni par l'aspect et la nature des terres qui l'entourent. C'est une côte rocheuse et non une flèche de sable qui le sépare de la Méditerranée. Au lieu d'être géologiquement une apparition passagère comme les étangs de Thau, de Maguelonne, de Mauguio, il appartient au relief général de la contrée et constitue un vrai golfe. Alors que sur les côtes dangereuses on crée des ports artificiels conquis sur les eaux profondes, arrachés à la zone des tempêtes, on s'étonne de voir un aussi admirable bassin absolument désert depuis quinze siècles, car les Romains y avaient un port. A peine aperçoit-on à sa surface quelques barques de pêcheurs ; les navires de commerce, les caboteurs ne le visitent jamais, car on ne trouve sur ses rives aucun centre industriel, mais seulement une usine de produits chimiques et des marais salans.

D'après la carte hydrographique levée en 1844 et contrôlée depuis par une nouvelle exploration, l'étang de Berre offre aux navires du plus fort tirant d'eau un mouillage de très bonne tenue, ayant plus de cinq mille hectares de superficie, soit sept fois l'étendue de la rade de Toulon.

De temps immémorial, on s'occupe de l'étang de Berre, mais sans jamais mettre la main à l'œuvre.

En 1867, au sénat, dans la séance du 16 mars, à propos d'une pétition du baron de Rivière, réclamant des ports de refuge dans le Bas-Rhône, en particulier, le général marquis de Laplace, rapporteur de la commission chargée d'examiner la pétition, se livra sur ce sujet à des développemens d'une haute portée et dont la précision était le résultat d'une étude approfondie.

« Il n'est pas nécessaire, dit-il, d'entrer dans une exposition détaillée du projet de M. le baron de Rivière pour reconnaître qu'un port de refuge dans le Bas-Rhône, en amont de l'écluse du canal Saint-Louis, serait d'une utilité fort contestable, si l'on vient à considérer qu'il existe sur la rive opposée de la baie de Fos tous les élémens d'un magnifique établissement maritime à la fois militaire et commercial.

« Il est de notoriété que le général Bonaparte, après le siège de Toulon, inspectant les côtes pour y organiser les moyens de défense, vint à Martigues et monta sur un mamelon dans le voisinage qui domine toute la contrée et d'où il put apercevoir d'un seul coup d'œil : à gauche, la mer, Berre et les collines qui l'entourent ; à ses pieds, la ville bâtie comme Venise au milieu des lagunes ; à droite, l'étang de Caronte, puis le port de Bouc, et son entrée dans le golfe de Fos ; enfin, au-delà de ce golfe, dans le lointain, les bouches marécageuses du Rhône. On assure que Napoléon dit que c'était là, à Martigues, que devaient être les principaux établissemens maritimes de la France dans la Méditerranée.

« C'est à cette visite que l'on attribue la construction du canal d'Arles à Bouc, qui fut commencé plus tard sous le consulat.

« Le service de la marine, le conseil-général des ponts et chaussées, ainsi que les comités de l'artillerie et des fortifications n'ont jamais manqué, chaque fois que l'occasion s'est présentée, de faire ressortir les avantages des travaux à entreprendre dans le port de Bouc pour le rendre praticable aux bâtimens du plus fort tirant d'eau, et dans l'étang de Caronte, afin d'en faciliter la traversée à ces bâtimens pour pénétrer dans l'étang de Berre, dont la nature a fait, en très grande partie, les frais de la transformation en un beau et vaste port pour toutes les marines.

« La ville de Marseille, dont les bassins, échelonnés le long de la côte, sont, en cas de guerre, fort exposés, a un puissant intérêt à la création de ce port qui deviendrait une annexe des siens et offrirait, en tout temps, une sécurité complète aux navires qui y stationnaient. »

M. Michel Chevalier répondit à l'honorable rapporteur « qu'il était évident que l'existence d'un refuge était nécessaire. »

M. le vice-amiral comte Bouët-Willaumez réclama la parole, parce qu'il se croyait appelé, plus que personne, à donner des explications sur la question, et il ajouta : « La pétition demande qu'il soit fait un port de refuge là où le canal Saint-Louis viendra communiquer avec ce même golfe de Fos ; mais nous avons tous fréquenté le golfe ! Le fond y est de sable mouvant, comme dans toutes les approches de ce littoral... On ne peut donc songer à y

bâtir des jetées quelque peu stables. Mais ce qui est bien préférable, comme le dit l'honorable rapporteur, *c'est de poursuivre les études du port de Bouc et surtout l'approfondissement de ce magnifique étang de Berre, pour en faire une petite mer intérieure, en un mot, une des plus belles nappes d'eau que possédera la France sur le littoral méditerranéen.* »

L'honorable rapporteur a oublié de mentionner qu'en 1844, sur l'initiative du prince de Joinville, les ingénieurs de la marine s'occupèrent de l'étang de Berre. Le prince avait repris les études de Napoléon 1^{er}, mais la révolution de 1848 y mit forcément un terme.

En 1865, le général de Chabaud-Latour disait, en parlant de la transformation du matériel naval et des modifications apportées dans la défense des côtes et l'outillage maritime : « Si les grands établissemens qui existent à Toulon étaient situés sur l'étang de Berre, ils seraient à l'abri de tout danger. » Que dirait-il aujourd'hui ?

Cependant, bien que, dans ces dernières années, mon honorable collègue, M. Leydet, ait porté deux fois la question à la tribune de la chambre; bien qu'il la signale encore aujourd'hui dans son rapport sur le ministère du commerce, bien que M. le commandant Sibour, un de nos officiers de marine qui connaissent le mieux le littoral de la Méditerranée, se soit fait l'apôtre chaleureux de la transformation de l'étang de Berre, malgré l'opinion du général marquis de Laplace, de Michel Chevalier, de l'amiral comte de Bouët-Willaumez, de l'amiral Krantz, du prince de Joinville, du général de Chabaud-Latour, de Bonaparte, de Vauban et de Louis XIV, l'État s'est borné à établir à travers l'étang de Caronte, entre l'étang de Berre et la mer, un canal maritime de 6 mètres de profondeur, mais dont l'entrée est toujours gênée par des rochers sous-marins. Et la flotte commerciale moderne, en raison de ses dimensions, ne peut toujours pas utiliser l'étang de Berre comme port de refuge !

N'est-ce pas là une négligence coupable et manifeste? On ne se demande donc pas ce que deviendraient les ports de Marseille, les navires et les marchandises qui y sont accumulés, si la fatalité amenait un conflit maritime? Ainsi que l'ont prouvé les dernières manœuvres navales, il suffirait qu'un croiseur ennemi trompât la vigilance de la flotte française, pénétrât dans le golfe et lançât quelques obus sur Marseille, pour que docks et bâtimens fussent incendiés en quelques heures avec tout ce qu'ils contiennent, et qu'il en résultât des dommages irréparables. Les récents perfectionnemens des engins de destruction et la portée sans cesse croissante des pièces d'artillerie exposent la ville à des dangers que les forts de la rade seraient impuissans à conjurer. Aussi l'étang de Berre ne serait pas seulement pour la flotte commerciale un bassin

spacieux et tranquille à l'abri de toute atteinte. Celle-ci s'y trouverait encore hors de la vue de l'ennemi, grâce à la chaîne de montagnes qui sépare la mer et les eaux intérieures.

Que reste-t-il à faire pour utiliser ce merveilleux port de refuge? Draguer quelque peu l'étang de Caronte, en rectifier surtout les courbes; faciliter l'accès du port de Bouc. Moyennant ces travaux peu coûteux, dont la dépense n'excéderait pas 400,000 francs, et qui pourraient être rapidement exécutés, toute la flotte de commerce aurait la faculté de se réfugier au nord de l'étang, dans la partie dite Golfe de Saint-Chamas.

Mais si l'on n'est pas arrivé jusqu'ici à convenablement aménager ce lieu de retraite, dont pourraient profiter, avec la marine marchande, ceux des bâtimens de guerre qui auraient besoin d'un abri momentané, c'est que la question de l'utilisation de l'étang de Berre n'a pas encore été envisagée dans toute son ampleur, et que la plus intéressante des faces qu'elle présente est demeurée dans l'ombre.

En réalité, la création du port de refuge ne sera un fait accompli que le jour où l'étang aura été réuni par le canal de jonction aux ports de Marseille. Alors naîtra sur ses rivages un faubourg industriel de la grande ville. Usines, entrepôts et magasins viendront chercher là des terrains à bas prix, des frais généraux peu élevés, des dépenses de camionnage réduites au minimum, en un mot, des conditions meilleures que celles qui leur sont faites au sein d'une agglomération importante et fort ancienne. Que l'on se représente les deux lignes de chemins de fer, qui maintenant desservent les vastes solitudes environnantes, alimentées par un trafic copieux; les penelles descendant d'Arles, remontant de Marseille, allant et venant dans les deux sens, chargées de matières et de produits qu'elles prennent ou déposent en passant sur les rivages de l'étang, et les steamers pénétrant par Port-de-Bouc et l'étang de Caronte rectifié, pour accoster le long des hangars et des fabriques. Que l'on s'imagine les incalculables avantages que procurera la mise en valeur d'une région si complaisamment traitée par la nature et si délaissée par les hommes!

V.

Pourquoi donc tant tarder dans l'accomplissement de ces deux entreprises qui ont réuni les suffrages d'un si grand nombre d'hommes compétens et peuvent influer sur les destinées commerciales de la France entière?

On ne saurait prendre pour prétexte la facile navigabilité du Rhône entre Arles et Saint-Louis. La circulation sur le Bas-Rhône n'est pas

sans rencontrer de sérieux obstacles. Le propre d'une artère fluviale est d'avoir une surface calme. Or cette partie du fleuve, sans courant marqué, avec l'immense largeur de son lit qui dépasse souvent 1 kilomètre, a l'aspect d'un lac. Le vent soulève fréquemment des vagues qui clapotent le long des penelles découvertes. Le marinier doit faire attention aux vents, ne pas partir tous les jours et, quand il part, prendre la précaution de surélever artificiellement les bordages ou de ne charger qu'incomplètement sa penelle. D'où une augmentation de dépenses dans le premier cas, une diminution de recettes dans le second, et dans les deux une surélévation des prix. D'un autre côté, tantôt des bancs de poulingues, tantôt des hauts fonds barrent la navigation maritime à grand tirant d'eau. Ainsi Saint-Louis est une porte magnifique, mais cette porte ne donne sur rien. La penelle ne peut y venir prendre le chargement du navire de mer, car le fleuve n'est pas assez calme, et, faute de fond, le steamer ne peut continuer sa route. La navigation fluviale finit donc à Arles, la navigation maritime ne commence qu'à Saint-Louis, et cet *hiatus* ne peut être comblé que par l'emploi entre Arles et Saint-Louis de chalands spéciaux d'un usage plus coûteux que les bateaux destinés à circuler sur les canaux, ce qui nécessite le transbordement de la marchandise si on veut la confier, à partir d'Arles, à l'économique penelle.

Quant aux relations par mer entre Marseille et Saint-Louis, elles sont loin d'être aisées et régulières. Employer pour ce service des bateaux à vapeur de grandes dimensions serait immobiliser pendant les opérations répétées de chargement et de déchargement des capitaux relativement considérables sans qu'il soit possible de compenser, sur un parcours aussi restreint, ces pertes d'intérêts. Si, pour éviter des frais généraux aussi excessifs, on utilisait des navires à vapeur de moindre tonnage, on se heurterait à une autre difficulté, celle de réunir le fret spécial qui convient à ce genre de caboteurs. Aussi les transports se font-ils surtout par chalands remorqués. Les grosses mers, fréquentes dans ces parages, ont pour effet de rendre le remorquage impossible, pendant quatre-vingt-dix ou cent jours par an, quelles que soient d'ailleurs la forme et la résistance des bateaux employés : — « L'expérience a démontré, dit une personne très autorisée, que l'on ne peut compter en aucune saison sur une traversée pour le lendemain. Le remorquage entre Marseille et le Rhône, c'est l'incertitude à l'état chronique, c'est la nécessité d'un excédent considérable de matériel et d'une augmentation notable des stocks de marchandises, avec un service toujours incommode. »

Une voie nouvelle est donc indispensable.

Dans un autre ordre d'idées, on peut supposer que l'État hésite à faire le sacrifice de 60 millions qu'il a de lui-même consenti. Cette hésitation a de quoi surprendre, pour peu que l'on se livre aux rapprochemens suivans. Les améliorations des ports de Londres, de Liverpool et de Glasgow ont coûté, jusqu'à ce jour, 500, 400 et 120 millions. La Belgique a dépensé 150 millions pour Anvers; la Hollande, 360 pour Rotterdam et Amsterdam; l'Allemagne, 170 pour Hambourg. Les dépenses effectuées depuis 1836, en France, pour la mise en état des trois ports principaux, ont été de 131 millions au Havre, de 40 à Bordeaux et de 87 à Marseille. En présence de pareils chiffres, est-on vraiment fondé à déclarer inabordable une entreprise de 80 millions, — dont la ville, la chambre de commerce de Marseille et le département des Bouches-du-Rhône supporteront le quart, — alors que les Anglais ne reculent pas devant les sommes bien autrement considérables que coûtera la jonction de Manchester à la mer?

Il est enfin une dernière objection que l'on s'est naturellement dispensé de formuler, mais qui pèse du poids le plus lourd sur les destinées du projet.

On craindrait que la compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée, qui dessert aujourd'hui Marseille à l'exclusion de toute autre entreprise de transport (1), ne se vît enlever par l'établissement d'un canal une importante fraction de son trafic. De là une diminution notable des recettes; de là aussi un appel correspondant aux ressources de la garantie d'intérêts. Tel est sans doute le spectre que l'on se plaît à faire surgir devant les yeux des ministres intéressés, et cette apparition contribue à les paralyser; il y a tout au moins lieu de le supposer.

Ainsi que cela a été prouvé au cours des divers congrès de navigation intérieure, notamment à celui de Francfort-sur-le-Mein et tout récemment encore au congrès qui vient d'avoir lieu à Paris, ce danger est purement chimérique. Les voies navigables et les chemins de fer sont destinés non à se supplanter, mais à se compléter; entre les uns et les autres s'effectue un partage naturel d'attributions. Les canaux ne peuvent convenir qu'aux matières lourdes, encombrantes et de peu de valeur, à celles-là même que les compagnies de chemins de fer sont obligées d'admettre sur leurs rails, pour ainsi dire, par devoir et sans en retirer de béné-

(1) Une grande faute économique a été commise en 1865, quand on n'a pas permis à la compagnie du chemin de fer du Midi de pénétrer jusqu'à Marseille. Actuellement, la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée enserre cette ville de tous côtés, et une concurrence par voie ferrée est devenue impossible.

fice sensible. Ces tarifs les plus bas, elles peuvent les appliquer à des marchandises plus avantageuses à transporter, et il se produit ainsi une sorte de déclassement dont le résultat est d'améliorer le trafic, de l'augmenter et de faire progresser les recettes. D'autre part, les objets qui ont pris la voie fluviale ne pénètrent pas dans l'intérieur du pays sans donner lieu à un supplément de transactions qui entraînent à leur tour un surcroît de production et d'expéditions dont les chemins de fer prennent leur large part.

La compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée, à la prospérité de laquelle nous sommes plus que qui que ce soit attaché, ne saurait, par une sorte de privilège à rebours, échapper aux heureux effets de cette loi générale, et déjà maintes fois vérifiée.

Il est du reste une considération qui prime toutes les autres. Ainsi que nous l'avons dit en commençant, l'œuvre dont nous souhaitons ardemment la réalisation n'est point une entreprise locale, mais une œuvre vraiment nationale.

Par suite de la concurrence acharnée que les nations européennes se font sur le terrain industriel et commercial, le bon marché est devenu le principal, pour ne pas dire le seul élément qui puisse dans cette lutte, en assurant les préférences, retenir le succès. Aussi les frais généraux sont-ils partout réduits à leur strict minimum et à peine un perfectionnement est-il découvert que chacun s'empresse de l'adopter. Il en résulte que le coût des matières premières et notamment les dépenses nécessaires pour les amener au lieu de leur transformation prennent une importance croissante dans la détermination des prix de revient, et que le facile placement des produits fabriqués, leur force de pénétration, dépendent surtout des conditions qui leur sont faites par les entreprises de transport, — à la condition toutefois qu'on ne leur barre pas absolument la route par des droits prohibitifs.

C'est ce que les autres pays ont compris. Aujourd'hui les voies ferrées qui aboutissent à Hambourg, à Anvers, Brème, Rotterdam, sont doublées par des voies navigables, et la vitalité de ces ports, leur richesse, en sont sensiblement augmentées. Puis, on l'a vu, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie se sont coalisées pour créer des lignes de chemins de fer de trajet plus court et à tarifs moins élevés que la direction Lyon-Marseille. Leurs espérances se sont réalisées : la France a perdu en partie le trafic du nord-est de l'Europe. Il suffirait, pour tout remettre au point, d'employer les mêmes armes que nos voisins. La vallée du Rhône redeviendrait la route la plus économique et de beaucoup la moins longue, en tenant compte de la différence des tarifs applicables à une marchandise voyageant sur rails ou par eau.

Le nouveau régime économique, inauguré il y a moins d'un an, ne peut manquer de porter un sérieux préjudice au commerce extérieur. Il a pour but avoué de diminuer les importations. Assurément, ses effets ne s'arrêteront pas là : les exportations subiront aussi un ralentissement de plus en plus prononcé. Un grand port comme Marseille, point de départ et d'arrivée de courans considérables d'échanges avec l'étranger, est tout désigné pour ressentir les conséquences directes de cette politique internationale. Et les résultats de l'année 1892 sont malheureusement là pour le prouver : ils se traduisent par un déficit de 1 million de tonnes environ. Mais, comme on ne saurait méconnaître ses intérêts sans compromettre ceux du pays, il devient urgent de lui faciliter la pénible tâche de conserver son rang déjà diminué. Il faut pour cela lui permettre de prendre une part plus directe, plus personnelle, au mouvement d'affaires intérieur. Le littoral de l'étang de Berre fournira les emplacements nécessaires à l'établissement d'une sorte de succursale industrielle ; la région se transformera ; les villes que le Rhône traverse verront l'activité et l'aisance que le chemin de fer leur a ravies sans pouvoir les leur rendre. L'agriculture elle-même trouvera à la fois facilités et profit dans l'établissement d'un moyen de transports aussi propre à ses produits qu'à ceux de l'industrie. Enfin, les régions du Nord et de l'Est participeront à cette nouvelle source de richesses qui, grâce à la solidarité que créent les voies de communication, se répandra sur la France entière. Car, c'est ici le lieu de rappeler ce passage de l'exposé des motifs du projet de loi de 1878, dû à l'éminent et regretté Dupuy de Lôme : « Le Rhône forme la première section de cette grande artère qui se continue par la Saône, de Lyon à Saint-Jean-de-Losne ; par le canal de Bourgogne de Saint-Jean-de-Losne à La Roche-sur-Yonne ; par l'Yonne, de La Roche à Montereau ; par la Haute-Seine, de Montereau à Paris ; par la Basse-Seine, de Paris à Rouen ; enfin, par la Seine maritime de Rouen au Havre.

« L'Oise, le canal de Saint-Quentin, l'Escaut et les nombreux canaux qui s'y rattachent, joignent cette grande ligne principale avec les houillères de la Belgique et avec les ports du littoral du Nord.

« D'un autre côté, l'ouverture du canal de l'Est entre la Haute-Saône canalisée et la Meuse procure à la vallée du Rhône un nouveau débouché vers nos frontières de l'Est. »

Dans quelle mesure ces larges vues d'ensemble ont-elles reçu la consécration des faits ? Il n'y a, pour en juger, qu'à jeter un coup d'œil sur une des cartes de l'Atlas, publié sous la direction du savant statisticien M. Cheysson, par le ministère des travaux publics,

qui représente les trafics respectifs des voies navigables françaises. Alors que les réseaux du Nord et de l'Est s'épanouissent comme les larges feuilles d'un palmier, il semble que le Rhône forme le tronc mince, élancé, presque malingre, d'où part cette frondaison luxuriante sous le poids de laquelle il paraît succomber. Cette représentation est d'autant plus frappante que l'ensemble des marchandises déposées à Marseille couvre une superficie relativement énorme et que l'on est ainsi conduit à se demander pourquoi la voie du Rhône, toute proche, n'en absorbe pas une plus grande partie. Il s'agit donc, en réalité, de parachever une œuvre qui a déjà coûté d'importants sacrifices, sacrifices beaucoup plus élevés que le dernier qui reste à consentir et auquel il est réservé de faire porter aux autres tous leurs fruits.

Si l'on tarde, le mal peut devenir irréparable, et le commerce français entier en portera la peine à jamais ; car les courans commerciaux, une fois détournés, ne peuvent plus être ramenés dans leurs anciens lits et les marchandises oublient pour toujours le chemin qu'on leur a laissé désapprendre.

A mon sens, nous avons grandement tort de ne pas nous préoccuper suffisamment de ce qui se passe au-delà de nos frontières,.. de ne pas voyager. Nous sommes les victimes trop résignées des petits intérêts coalisés, des passions de clocher, des exigences électorales et de l'inertie administrative. Aussi considère-t-on volontiers comme des trouble-fêtes, comme des oiseaux de mauvais augure, ceux qui, obligés par profession à parcourir les mers et à entrer en contact direct avec les peuples étrangers, constatent leurs progrès, établissent des comparaisons et poussent des cris d'alarme.■

Si nous persévérons dans nos erreurs, si nous nous abandonnons aveuglément au « zèle iconoclaste des démolisseurs d'accords commerciaux, » si nous nous endormons dans une coupable quiétude et dans une confiance irréfléchie en la pérennité de notre situation acquise, nous nous exposons sûrement à un triste réveil.

J. CHARLES-ROUX.

LA

CIVILISATION MYCÉNIENNE

I.

LES FOUILLES ET LES DECOUVERTES DE SCHLIEMANN.

Les hommes de mon âge ont eu d'étranges surprises. Ils sont montés dans les premiers wagons qui aient couru sur les rails des chemins de fer; ils ont envoyé les premières dépêches télégraphiques qui aient volé le long des fils de métal; les premiers, et je les plains, ils ont entendu retentir dans leur cabinet l'odieuse sonnette du téléphone. C'est pour eux que l'anesthésie, en supprimant la douleur, et les méthodes antiseptiques, en prévenant l'infection des plaies, ont permis à la chirurgie de tenter des opérations auxquelles n'auraient pas osé songer, même dans leurs rêves les plus ambitieux, les plus hardis maîtres d'autrefois. C'est à eux enfin qu'il a été donné de voir la lumière du soleil se charger d'imprimer lui-même sur la plaque de verre ou sur la feuille de papier le contour et le modelé des objets, en attendant, ce qui ne saurait tarder, qu'il y dépose jusqu'aux nuances les plus fines de la couleur.

Si toutes ces découvertes, dont nous n'avons rappelé ici que les plus imprévues et les plus mémorables, ont modifié profondément les habitudes des sociétés civilisées et ouvert à la science des espoirs illimités, ceux de nos contemporains qui se sont voués à l'étude de l'histoire et surtout de l'histoire des temps très reculés n'ont pas eu de moindres étonnemens. La conception du passé n'a pas été moins renouvelée que n'a été transformé le présent et préparé l'avenir. Les vieilles écritures de l'Égypte, de la Chaldée et de la Perse, qui n'étaient pour les plus savans de nos pères qu'un grimoire illisible, ont livré leur secret, et des bouches ont parlé que l'on croyait fermées à tout jamais. Ce que ne disaient pas les textes gravés sur la pierre, le bronze et l'argile ou tracés par le calame sur le papyrus et sur le bois, on l'a demandé à des documens d'un autre genre, aux armes et aux outils des peuples disparus, aux bijoux dont ils se paraient, aux ruines et aux plus faibles vestiges de leurs constructions, aux images qu'ils ont façonnées avec plus ou moins d'adresse, quand ils ont voulu prêter un corps aux dieux qu'ils adoraient ou se représenter eux-mêmes, dans la variété des scènes de leur vie publique et privée. Partout les fouilles se sont succédé, conduites avec une méthode et un soin jusqu'alors inconnus ; notre curiosité leur a dû de véritables révélations.

Concertant ses recherches avec celles de la géologie, l'archéologie dite préhistorique a singulièrement reculé les bornes de notre horizon. Elle a mis hors de doute l'antiquité prodigieuse de l'espèce humaine. Sans nous permettre d'atteindre des origines qui se déroberont toujours à nos prises ni de dresser le compte de ces siècles oubliés, elle nous a permis de nous faire une idée de la longue série des pensées et des efforts par lesquels l'homme s'est dégagé lentement de la barbarie primitive pour s'élever par degrés à la civilisation. C'est en Égypte et en Chaldée que celle-ci, celle dont nous avons recueilli l'héritage, singulièrement accru par la Grèce et par Rome, paraît avoir allumé ses premiers foyers. L'archéologie classique a démontré, bien plus clairement que ne l'avaient donné à entendre les récits des auteurs grecs et latins, combien furent serrés les liens qui rattachèrent entre elles les différentes nations fixées dans le bassin du Nil, dans celui de l'Euphrate et autour des rivages orientaux de la Méditerranée ; elle a fait saisir le sens et le mécanisme des transmissions de procédés industriels et de motifs plastiques qui se sont opérées d'un peuple à l'autre, en telle sorte qu'à partir du moment où ces relations se nouèrent par la guerre et par la conquête ou par le commerce aucune inven-

tion utile ne s'est plus perdue. Grâce aux comparaisons qui ont été instituées par une critique minutieuse et pénétrante, on a compris quelle étroite solidarité s'établit entre tous ces groupes, ouvriers intelligens et laborieux dont chacun a bien rempli sa journée, créateurs simultanés ou successifs du patrimoine de théories scientifiques, de pratiques industrielles et de formes d'art que le monde ancien, en mourant, a légué au monde moderne. Celui-ci, surtout depuis la renaissance, s'est sans doute emparé, avec une puissance bien autrement impérieuse, de la direction des forces de la nature ; mais le point de départ des progrès récemment accomplis n'en est pas moins dans le travail et dans l'œuvre collective de ces ancêtres lointains dont les titres à notre reconnaissance n'avaient pas été, jusqu'à ces derniers temps, proclamés avec une assez pieuse gratitude.

Ce qui a le plus frappé la foule, dans les travaux des fouilleurs et des érudits contemporains, c'est ce que l'on peut appeler la découverte de l'Orient. Les esprits cultivés ont éprouvé comme une sorte d'éblouissement lorsque les Champollion et les Mariette, les Rougé et les Maspero, pour l'Égypte, les Botta et les Layard, les Rawlinson, les Oppert et les Sarzec, pour la Chaldée et l'Assyrie, leur ont rendu, en quelques années, de quarante à cinquante siècles d'histoire documentée, d'une histoire qui se laisse restituer, en partie tout au moins, avec des textes contemporains des princes dont les actions y sont racontées. Quant à la Grèce et aux fouilles qui s'y exécutaient, il ne semblait pas qu'il y eût rien de pareil à en attendre. Les premières trouvailles qui s'y étaient faites, depuis le rapt de lord Elgin jusqu'au déblaiement du mausolée d'Halicarnasse, avaient beaucoup ajouté à ce que l'on savait de l'art grec et de la variété infinie de ses types, des caractères qu'il a présentés dans les principales phases de son développement et de la marche qu'il a suivie depuis ses premiers essais jusqu'au moment où il atteignit la perfection. Les monumens qu'elles ont mis au jour auraient émerveillé Winckelmann, auquel il ne fut pas donné de connaître les types les plus nobles et les plus purs qu'ait créés la sculpture hellénique, dont il saluait le chef-d'œuvre dans l'Apollon du Belvédère ; ils auraient beaucoup appris à Ottfried Müller lui-même, qui publia son *Manuel de l'archéologie de l'art*, ce livre qui rend encore aujourd'hui tant de services, soixante-six ans après qu'avait paru l'œuvre capitale dont les archéologues allemands se remémorent l'importance en célébrant, chaque année, le 9 décembre, la fête de Winckelmann (1). Cependant, si ces acquisitions nou-

(1) *Geschichte der Kunst des Alterthums*, 1764.

velles avaient permis de changer la distribution des chapitres de cette histoire et d'y introduire nombre de monumens d'une haute valeur, l'ensemble du cadre, jusqu'en 1876, ne s'était pas sensiblement élargi. On ne remontait pas au-delà de l'épopée homérique; c'était avec celle-ci que l'on faisait commencer, chez la race grecque, en même temps que la poésie, le premier éveil de la faculté plastique. On cherchait, on rapprochait patiemment les quelques indications éparses que fournissaient l'*Illiade* et l'*Odyssee* sur ce qu'avaient pu être les rudimens de l'industrie et de l'art chez les tribus dont les mœurs et la vie se réfléchissaient dans le clair miroir du récit épique. C'était à cette même période, derrière laquelle on n'apercevait, on ne soupçonnait même rien, que l'on inclinait à attribuer les plus anciens monumens que l'on connût sur le sol de la Grèce, ceux de Tirynthe et de Mycènes.

L'été de 1876 vit Schliemann faire à Mycènes des fouilles dont le succès fut un coup de théâtre. Celles qu'il exécuta ensuite à Tirynthe, à Orchomène et à Troie ont achevé de faire ressortir la portée des résultats obtenus dans cette première campagne. L'ensemble de ces travaux a tiré de la nuit, dont les voiles s'étaient refermés sur elle, une Grèce antérieure à l'histoire et même à la légende. Les découvertes de Schliemann, de son éminent collaborateur, l'architecte allemand Doerpfeld, et de ses continuateurs, les éphores grecs Stamatakis et Tsoundas, ont ainsi donné à l'épopée comme une toile de fond et un arrière-plan. Celui-ci nous laisse entrevoir, vers ses dernières limites, les humbles débuts d'une civilisation vraiment primitive, débuts qui nous reportent à bien des siècles en arrière du temps où les *aèdes* commencèrent à chanter les exploits d'Achille et les aventures d'Ulysse errant sur les mers. Moins loin, mais bien au-delà encore du temps où l'imagination grecque a ouvert ses ailes toutes grandes, nous distinguons des sociétés chez lesquelles l'artisan possède déjà une rare habileté de main, mais qui sont d'ailleurs en rapport avec l'Asie antérieure et avec l'Égypte, où elles exportent les produits de leur industrie et d'où elles tirent des matières premières et des modèles; aux ruines imposantes de leurs bâtimens et à tout l'or, à tout l'argent, à tout l'ivoire que livrent les sépultures, nous devinons des royaumes puissans, dont les chefs employaient à la construction de citadelles imprenables les bras de tout un peuple de sujets ou d'esclaves et, pendant leur vie comme après leur mort, s'entouraient d'un luxe étonnant d'étoffes somptueuses, de parures et de bijoux, d'armes et de meubles précieux. Bien des détails échappent encore, et bien des parties du tableau restent dans l'ombre. Cependant, grâce au grand nombre des monumens de cet âge que

la bêche des ouvriers de Schliemann a déterrés, grâce aussi à la pénétration des érudits qui se sont appliqués à étudier tous ces objets, on peut dès maintenant se hasarder, sans présomption, à donner une idée de ce que fut, dans ses grandes lignes, la civilisation mycénienne.

Les mots *civilisation mycénienne*, *style mycénien*, *art mycénien*, étaient encore inconnus quand, jeune membre de l'École française d'Athènes, en 1856, je gravis pour la première fois les pentes du coteau de Tirynthe et de la montagne de Mycènes. Si quelque archéologue s'était avisé alors de les employer, ils n'auraient pas présenté de sens nettement défini, tandis qu'aujourd'hui, pour tous ceux qui sont initiés à nos études, ils éveillent aussitôt la pensée d'une période bien déterminée et d'un ensemble de formes très particulières, qui en caractérisent l'architecture, la sculpture et la peinture, ainsi que toute l'industrie. La raison de ce changement est facile à saisir. De toutes les découvertes par lesquelles Schliemann s'est illustré, les plus importantes sont celles qu'il a faites à Mycènes même et elles ont confirmé la tradition antique : c'est bien Mycènes qui a été la capitale de l'État le plus puissant qui se soit constitué, avant l'invasion dorienne, dans la Grèce continentale. Malgré la diversité des points sur lesquels ont été retrouvées les traces de cette couche préhistorique, on a donc été fondé à introduire dans la langue de l'archéologie, pour désigner tout ce qui se rapporte à ce premier âge, des termes dérivés du nom de la cité où régnaient les Atrides.

Les fouilles de Mycènes ont d'ailleurs été les premières qui aient mis les archéologues en présence de monumens qui ne rentraient dans aucune des catégories établies par les maîtres de la science. Nous ne saurions retracer ici toute la suite de ces découvertes, campagne par campagne; mais il convient d'indiquer tout au moins dans quelles conditions s'est produite la trouvaille inattendue qui a donné le signal de tout un mouvement de recherches que, malgré la mort de celui qui a donné l'impulsion initiale, continue à poursuivre tout un groupe d'explorateurs ardens et sagaces.

On sait que Mycènes se dressait sur une haute colline qui, comprise entre deux profonds ravins, domine de loin la plaine d'Argos. Le site de cette ville est un des premiers qu'aient identifiés les voyageurs antiquaires qui, vers le commencement de ce siècle, ont commencé de visiter la Grèce. On sait aussi que, d'après

Homère, elle était la capitale d'un royaume dont le souverain commandait l'armée grecque, devant Troie. Déchue de bonne heure, elle fut détruite, en 468 avant notre ère, par les Argiens, qui ne pouvaient lui pardonner son ancienne gloire et surtout le parti qu'elle avait pris d'envoyer un contingent de quatre-vingts hommes à l'armée grecque, dans la guerre médique, pendant qu'Argos s'enfermait dans une neutralité suspecte.

L'attention s'était portée tout d'abord sur le mamelon dans lequel on avait reconnu la citadelle de Mycènes. L'enceinte qui l'enveloppe n'est pas faite de blocs aussi énormes que celle de Tyrinthe ; mais, à cette différence près, on y retrouve les mêmes procédés de facture ; on y sent le bras et l'outil des mêmes ouvriers. Ce qui avait piqué davantage encore la curiosité, c'était le groupe étrange des deux lionnes affrontées qui se dressent, au-dessus du linteau de la porte principale, comme une menace adressée à l'ennemi, vers lequel étaient tournées leurs têtes aujourd'hui brisées, ce groupe qui était seul à représenter la forme vivante, dans la nudité sévère de cette rude et grandiose architecture. On s'était aussi fort intéressé à ces chambres rondes que l'on rencontrait, parmi des débris de maisons, dans ce qui paraissait avoir été la ville basse, et on en avait étudié le mode de construction, qui joue la voûte par la superposition d'anneaux circulaires de plus en plus étroits, d'assises posées à plat, en encorbellement, les unes au-dessus des autres. Gell, Dodwell et Abel Blouet avaient dessiné la muraille, la porte aux lions et le prétendu trésor d'Atrée ; mais, depuis l'expédition de Morée, en 1829, la connaissance de ce genre d'antiquités n'avait pas fait un pas. La science, qui avait été de l'avant, si vite et si sûrement, dans d'autres directions, en était restée, pour tout ce qui concernait cette période, à ses constatations et à ses conjectures premières. Si, tout d'un coup, elle se remit en marche, pour regagner, avec une rapidité étonnante, tout le temps perdu, ce fut grâce à une sorte d'intuition de Schliemann, de cet homme singulier qui a mis au service d'une passion ardente, avec toutes les ressources d'une fortune très considérable, la volonté tenace, le sens pratique et le goût de l'action qu'avaient développé chez lui des commencemens difficiles et le maniement des grandes affaires menées.

Sa biographie, Schliemann l'a écrite lui-même avec un curieux mélange de franchise et de calcul ; on la trouvera en tête de l'ouvrage où il a résumé toutes ses recherches sur Troie (1). On

(1) *Ilios, ville et pays des Troyens*, traduit de l'anglais par M^{me} Émile Egger, grand in-8° ; Firmin-Didot, 1885.

y verra par quelles lointaines et profondes impressions d'enfance et d'adolescence s'explique cette passion de l'antiquité qui n'a pu trouver à se satisfaire qu'à l'âge où d'ordinaire l'homme ne recommence point sa vie, vers la cinquantaine, et quels obstacles a dû surmonter cette vocation impérieuse, comment le garçon épicier d'une petite ville du Mecklembourg, le garçon de bureau d'Amsterdam, le négociant qui a gagné des millions en Russie, dans le commerce de l'indigo et du thé, est devenu le docteur Schliemann, membre correspondant de plusieurs Académies, pourquoi enfin la science, qui attendait encore beaucoup de lui et de son infatigable esprit d'entreprise, a déploré sincèrement le coup qui l'a frappé à Naples, en décembre 1890? Il allait avoir soixante-neuf ans, et pourtant sa mort a paru prématurée à tous ses amis, tant ils le voyaient encore actif et curieux, malgré les premières atteintes de la vieillesse et de la maladie, tant ils le savaient encore plein de projets qu'il était décidé, coûte que coûte, à réaliser.

Nourri, presque dès le berceau, de contes de fées, Schliemann n'avait fait qu'entrevoir à peine l'antiquité, dans une première éducation qui fut interrompue par la misère. Lorsqu'il put enfin, après fortune faite, contenter le désir qu'il nourrissait, depuis bien des années, d'apprendre le grec, il s'en rendit maître, par l'effort continu d'une volonté de fer et par des procédés mnémotechniques qui lui étaient familiers. C'était même de toutes les langues dont il faisait usage, celle, à ce qu'il m'a semblé, qu'il parlait et qu'il écrivait le mieux. Il lut Homère et il le sut bientôt par cœur; comme un rapsode d'autrefois, il aurait pu en réciter des chants presque entiers. Ces beaux récits enchantèrent son imagination qui, au milieu des âpres soucis du gain, n'avait pas trouvé où s'attacher et se distraire; elle avait gardé toute sa fraîcheur. Schliemann n'avait pas reçu cet enseignement des universités qui habitue ses disciples à suspendre leur jugement, et, dans bien des cas, à s'abstenir même d'une conjecture. Tout ce que racontait Homère lui paraissait aussi réel que ce que racontèrent plus tard Hérodote et Thucydide; la différence de la poésie et de l'histoire n'existait pas pour lui; il croyait à Homère comme un puritain à la Bible. Cette foi aveugle en la véracité du témoignage que rendent les auteurs anciens allait plus loin encore; il en étendait le bénéfice même à des écrivains d'un ordre très inférieur, tels que Pausanias; ce n'est pas lui qui se serait permis, comme on l'a fait récemment, de révoquer en doute une assertion quelconque de ce précieux et médiocre compilateur, le Joanne ou le Bædeker des contemporains d'Hadrien.

Quand Schliemann publia ses premiers écrits, on s'amusa fort de la

confiance ingénue qu'il accordait ainsi, en bloc, à tout l'ensemble des traditions et des faits que nous ont transmis les lettres grecques ; mais, grâce à sa persévérance acharnée et aux ressources dont il disposait, cette confiance l'a merveilleusement servi, lorsqu'il a commencé de remuer, jusque dans ses dernières profondeurs, le sol des cités primitives, de creuser ces tranchées d'où il prétendait exhumer les héros d'Homère ou tout au moins leur dépouille mortelle. Là où se serait arrêté l'esprit critique, qui sait que l'on trouve presque toujours autre chose que ce qu'on cherche, il s'est entêté ; le plus souvent, l'événement lui a donné raison. Il n'a jamais distingué nettement le possible de l'impossible, le probable de l'in vraisemblable, et cette foi a non pas transporté, mais transpercé les montagnes, celles qui sont faites des ruines des vieux édifices et de la poussière des générations d'autrefois.

Ce fut en 1868 que Schliemann visita, pour la première fois, son Homère et son Pausanias à la main, la Grèce et la Troade. L'année suivante, dans un volume intitulé : *Ithaque, le Péloponnèse et Troie*, il exprimait, au sujet de Mycènes et de Troie, des idées dont la justesse a été démontrée par ses fouilles ultérieures. Dès lors, s'écartant de l'opinion la plus accréditée, il avait deviné que l'on faisait fausse route en s'obstinant à placer Troie au-dessus de *Bounarbachî*, sur le *Balidagh*, loin de la mer, et que si, comme il en était convaincu d'avance, les murs en subsistaient, ces murs autour desquels Achille avait poursuivi Hector, on devait les chercher bien plus près du rivage, sur l'emplacement de la ville qui portait le nom d'Illion sous les successeurs d'Alexandre et sous les empereurs romains. Pour ce qui était de Mycènes, il n'était pas arrivé, du premier coup, à une conclusion moins importante. N'apercevant pas de tombes apparentes dans la citadelle, les explorateurs qui avaient étudié le site de Mycènes inclinaient à croire que la citadelle ne renfermait rien de pareil ; si, pensaient-ils, Mycènes possédait autrefois, comme l'affirme Pausanias, les tombes d'Atrée, d'Agamemnon et des autres victimes d'Égiste, c'est dans les chambres voûtées de la ville basse qu'il faut reconnaître ces tombes. Schliemann fut le premier à déclarer que le texte de Pausanias ne permettait pas cette interprétation ; pour lui, les tombes mentionnées par Pausanias n'ont pu exister ailleurs que dans l'enceinte même de l'Acropole. Un autre se serait peut-être dit que les *exégètes* de l'antiquité valaient les *ciceroni* de nos jours ; il se serait remémoré bien des exemples, anciens et modernes, de tombes qui n'ont aucun droit au respect dont les entoure la crédulité des voyageurs, exploitée par les hâbleurs qui en vivent. Schliemann n'hésita pas ; du moment où

l'on montrait jadis ces sépultures dans la citadelle mycénienne, c'est qu'elles y étaient ; pour les y retrouver, on n'avait qu'à les chercher. Ce ne fut pas là pourtant qu'il donna son premier coup de pioche. Troie l'attirait plus encore que Mycènes, Troie où s'étaient livrés ces grands combats dont les moindres épisodes lui étaient familiers, tandis que Mycènes n'avait vu se jouer qu'une seule scène du drame, la dernière, celle du meurtre d'Agamemnon. De 1870 aux premiers mois de 1876, Schliemann se consacra tout entier aux fouilles qu'il entreprit, interrompit et recommença en diverses fois à *Hissarlik* ; on appelait ainsi la colline sur laquelle se trouvaient les ruines de l'Ilion gréco-romain. Dès lors, il avait découvert le véritable emplacement de Troie ; mais les relations qu'il publiait de ses travaux étaient si confuses, si entachées d'exagération et si mal illustrées que la plupart des savans n'avaient prêté à ses dires qu'une oreille indifférente ; on ne le prenait pas au sérieux. Il allait en être autrement, après la campagne des fouilles de Mycènes, qui s'ouvrit en juillet 1876 et dura jusque vers la fin de l'année.

II.

Les fouilles de 1876 firent retrouver, en arrière de la Porte-aux-Lions, à l'entrée de la forteresse, parmi des dalles dressées de champ qui délimitaient un enclos circulaire, à une profondeur de 8 mètres environ au-dessous du sol actuel, cinq tombes auxquelles vint plus tard s'en ajouter une sixième, découverte par Stamatakis, qui continua les recherches pour la Société archéologique d'Athènes. Ces tombes étaient des fosses creusées dans le tuf et murées ; comme l'a prouvé M. Dørpfeld, elles étaient jadis recouvertes d'un plafond de bois. Dans le plus grand et le mieux conservé des corps qui y reposaient, Schliemann reconnut tout d'abord Agamemnon, à ses trente-deux dents et à sa taille qui avait dû être plus imposante que celle d'aucun des autres morts ensevelis dans ce cimetière.

Sans discuter cette question d'identité, nous énumérerons les principales catégories d'objets qui ont été recueillis dans ces tombes, objets qui sont aujourd'hui réunis au musée central d'Athènes où je les ai vus et examinés en 1890. Pour les détails, nous renverrons à l'ouvrage où Schliemann a raconté la plus brillante de ses campagnes et surtout à celui où M. Carl Schuchardt a récemment exposé, avec une méthode et une clarté que Schliemann n'a jamais su mettre dans ses livres, l'ensemble des résultats qui ont été acquis à la science par les tra-

vaux du grand révélateur et par les fouilles qui sont venues continuer et compléter celles dont il avait pris l'initiative (1).

Ce qui a le plus surpris dans le contenu de ces tombes, c'est leur prodigieuse richesse en or. Vendus au poids, les objets d'or et d'argent qui y ont été recueillis vaudraient environ 125,000 francs. Cet or se trouve dans les tombes sous toutes les formes, en masques appliqués sur la figure des morts, en plastrons, en plaques travaillées au repoussé, en boutons et en bractées ou feuilles estampées, que l'on a ramassées par centaines. Il y a aussi des bijoux proprement dits, diadèmes, colliers, bracelets, boucles d'oreilles, broches, qui servaient à attacher les habits et les cheveux; il y a, outre des bassins de bronze, des vases d'or et d'argent, bassins, coupes à une anse, gobelets.

La sculpture est surtout représentée par des stèles en pierre, trouvées au-dessus des tombes, à deux ou trois mètres de profondeur, où sont figurées en bas-relief des scènes de chasse; elle l'est par de grossières idoles en terre cuite, un peu moins informes que celles qui avaient été recueillies à *Hissarlik*; les unes ont une tête humaine avec les attributs de la femme et les autres une tête de vache. Dans ces dernières, ainsi que dans une belle pièce d'orfèvrerie qui est l'un des morceaux les plus précieux de la collection, Schliemann a voulu reconnaître la grande divinité locale, Héra aux yeux de génisse, la Βοῶπις Ἥρα d'Homère. Ce qui donne une certaine vraisemblance à l'hypothèse d'un caractère symbolique qu'il conviendrait d'attribuer à cette série de figurines, c'est le fait que l'un des mythes les plus populaires de l'Argolide était celui d'Io, déesse lunaire au front armé de cornes.

Les vases et les fragmens de poterie sont en très grand nombre. Les formes que l'on a restituées, en rapprochant tous ces débris, sont bien plus élégantes et plus variées que celles qui s'étaient rencontrées à *Hissarlik*; les ornemens sont tracés au pinceau. Ce qui joue le plus grand rôle dans la décoration, c'est ce que l'on appelle l'ornement géométrique. Les motifs qui reviennent le plus souvent, là et sur les bijoux et autres objets en métal, c'est la rondeur de bosses qu'entourent des cercles concentriques, c'est une singulière profusion de spirales et d'enroulemens compliqués. On commence d'ailleurs à voir apparaître ici non-seulement des élémens fournis par le règne végétal, comme maintes

(1) H. Schliemann, *Mycènes. Récit des recherches et découvertes faites à Mycènes et à Tirynthe*; Hachette, 1879, in-8°. — Carl Schuchardt, *Schliemann's Ausgrabungen in Troja, Tiryns, Mykenæ, Orchomenos, Ithaka, im Licht der heutigen Wissenschaft dargestellt*, 1 vol. in-8°, avec 2 portraits, 7 cartes et plans, 321 figures, 2^e édition; Leipzig, Brockhaus, 1891.

espèces de feuilles et de fleurs, mais encore des formes empruntées au monde de la vie animale. Orfèvres et céramistes se sont parfois essayés à reproduire la silhouette de l'homme et des animaux supérieurs, tels que le lion, le taureau et le cerf; mais ce qui revient le plus fréquemment, c'est la figuration des animaux inférieurs, insectes et mollusques, tels que le papillon et la libellule, le poulpe, l'argonaute, le murex, l'huître, la moule et d'autres coquillages qu'il n'est pas toujours aisé de déterminer. Les poissons non plus ne sont pas rares. Le décorateur mycénien paraît avoir pris un plaisir très marqué à la représentation de ces animaux marins. L'ornementation a ici un aspect très étrange, là où elle reste purement linéaire, par l'arrangement de ces courbes qu'elle replie sur elles-mêmes, qu'elle entrecroise en tous sens, qu'elle redouble à satiété, comme, là où elle a de plus hautes ambitions, par le choix des types qu'elle préfère, types dont plusieurs, les plus curieux, ne seront pas repris par l'art grec de l'âge classique. Enfin, si dans toute la collection ainsi formée du mobilier des tombes de l'Acropole, les métaux précieux et l'ivoire abondent, on n'y trouve pas le fer, le fer qui était déjà connu, quoique encore assez rare, du temps d'Homère.

Malgré les rires que provoquèrent certaines des dépêches, vraies réclames à l'américaine, que Schliemann fit insérer dans les journaux anglais et allemands pour y annoncer ses trouvailles, les archéologues, ceux mêmes qui étaient le moins bien disposés à son égard, ne pouvaient se refuser à admettre l'importance de la découverte et l'intérêt du problème qu'elle soulevait, surtout quand Schliemann fut venu en Europe montrer aux académies et autres sociétés savantes les plans et les coupes de ces tombes, les dessins et les photographies des objets qu'il en avait tirés, quand enfin il eut publié son livre, qui en donnait des reproductions assez fidèles. La question se posait de savoir à quelle époque appartenaient ces monumens, dont la singularité déconcertait tous les connaisseurs. Pour Schliemann lui-même il n'y avait pas de difficulté. De même qu'il avait cru retrouver à Troie le *Trésor de Priam* et les bijoux d'Andromaque, ces armes et ces bijoux que lui rendaient les sépultures mycéniennes, c'était l'ouvrage des artisans qu'employaient Atrée, Agamemnon et Égisthe, des fournisseurs ordinaires de Clytemnestre et d'Électre. La question n'était pas aussi simple pour ceux qui n'avaient pas, comme lui, une foi d'enfant en la réalité des faits racontés par l'épopée et qui, d'ailleurs, s'apercevaient, à bien des indices, que l'état de civilisation révélé par ces monumens était loin de correspondre en tout point à celui qui est décrit par l'épopée.

III.

Pendant l'année qui suivit les trouvailles de l'acropole mycénienne, il était amusant d'observer les attitudes que prenaient, lorsqu'on les consultait sur la nouveauté du jour, les archéologues les plus autorisés ; elles variaient suivant les caractères. Ces trouvailles avaient vivement piqué ma curiosité ; mais je n'avais pas vu les objets ; nous n'en possédions que des descriptions très incomplètes. Je cherchais donc, de toute manière, à me renseigner. J'écrivais à Athènes pour savoir quelle avait été l'impression des quelques privilégiés auxquels avaient été montrées les pièces principales du trésor, qui étaient déposées à la Banque, en attendant que les vitrines fussent prêtes au musée, des vitrines où ces trésors fussent protégés contre les convoitises des voleurs par des verres épais et par de fortes serrures. Je devorais tous les articles qui paraissaient dans les gazettes que Schliemann honorait de ses confidences, et j'étais arrêté à chaque instant par les contradictions que j'y relevais. Je m'adressais à tous ceux qui me semblaient mieux placés que moi pour saisir le mot de l'énigme, soit qu'ils habitassent la Grèce ou qu'ils en revinssent, soit qu'ils eussent cette longue pratique des monumens qui suggère des rapprochemens imprévus ; mais j'avais affaire surtout au groupe des prudents, de ceux qui, désorientés par la physionomie bizarre de toute cette orfèvrerie et de toute cette céramique mycénienne, redoutaient de se compromettre en donnant les premiers leur avis. Le directeur de l'École française d'Athènes, Albert Dumont, était de cette humeur. Presque par chaque courrier, je l'accablais, je le fatiguais de mes interrogations ; il me répondait en m'envoyant, sur quelques-uns des morceaux de la collection, des détails précis qui m'intéressaient fort ; mais il ne me disait rien de l'âge probable des objets et du caractère de cet art, des affinités qui pouvaient le rattacher à tel ou tel autre art déjà connu et classé.

Cette réserve n'avait rien que de très naturel chez Albert Dumont, alors jeune encore, presque un débutant ; on avait plus de peine à s'y résigner quand on la rencontrait chez les maîtres de la science. Je me souviens d'une séance de l'Académie des inscriptions, en juillet 1877, où Schliemann était venu nous entretenir, avec pièces à l'appui, du résultat de ses fouilles. Quand il eut terminé, je demandai à Longpérier ce qu'il pensait de tout cela. Il me répondit à mi-voix, me signalant les analogies qui le frappaient entre l'ornementation de Mycènes et celle des objets que certains

cimetières de l'âge du bronze, dans le bassin du Danube, avaient livrés depuis quelques années. « Si, me disait-il, on m'avait présenté ces photographies des disques et autres produits de l'orfèvrerie mycénienne sans me donner aucune indication de provenance, j'aurais déclaré que tout cela avait dû être trouvé en Hongrie, non loin de Buda-Pesth. » La remarque était juste, et l'on aurait aimé à entendre un aussi fin connaisseur développer cette comparaison ; mais Longpérier se déroba, avec cette malice souriante que n'ont pas oubliée tous ses anciens confrères, à toutes les tentatives qui furent faites pour l'amener à prendre la parole. Il n'y voyait pas encore clair, et, jaloux de sa réputation d'oracle infallible, il ne se souciait pas d'avoir à désavouer plus tard une opinion trop vite exprimée ; il aimait mieux laisser d'autres savans, plus hardis, courir ce risque, et, comme l'on dit, essayer les plâtres.

Si tous les archéologues s'étaient renfermés dans cette abstention discrète, la question n'aurait pas avancé d'un pas. Il y a toujours, par bonheur, dans nos rangs, des esprits aventureux et affirmatifs qui, sans beaucoup craindre de se tromper, se plaisent à aller de l'avant. Quelquefois ils font d'heureuses rencontres ; d'ailleurs, par les contradictions qu'elles provoquent, leurs méprises mêmes servent la science. Tel était jadis, en France, Saulcy, qui a soutenu intrépidement tant d'hérésies, mais qui a ouvert tant de voies à l'étude ; tel est aujourd'hui, en Angleterre, Henry Sayce. Avec plus de mesure, l'illustre doyen des archéologues allemands, Ernest Curtius, a aussi quelque chose de ce tempérament ; il n'a jamais eu peur des hypothèses. Il fut donc l'un des premiers à donner son avis ; il opina qu'un certain nombre de ces objets, loin d'appartenir à une haute antiquité, ne dataient peut-être que de l'époque byzantine. Un peu plus tard, M. Murray, aujourd'hui conservateur des antiquités grecques et romaines au Musée britannique, se demandait si l'on n'avait pas là, dans le mobilier des tombes, des ouvrages dus aux artisans d'une tribu germanique qui se serait établie dans l'acropole de Mycènes (1) ; elle y aurait vécu pendant quelque temps, et y aurait enterré, avec les corps de ses rois, des objets dont les similaires ne se retrouvent qu'en Scandinavie et dans le bassin du Danube, à *Hallstadt*. Il est inutile d'insister sur

(1) *Academy*, 15 décembre 1877. M. Murray est revenu sur son idée et l'a encore maintenue dans un article de la *Revue* appelée *Nineteenth century*, en 1879. Il a fini par y renoncer, après les fouilles de Tyrnthe ; mais maintenant même il n'est pas tout à fait d'accord avec la plupart des savans qui s'occupent de ces questions ; il incline à rajeunir la civilisation mycénienne, à la beaucoup rapprocher de l'époque d'Homère.

l'in vraisemblance de cette hypothèse. C'est, à ce qu'il semble, dans la période antérieure à notre ère que M. Murray voulait placer les pérégrinations de ces barbares, leur entrée dans le Péloponnèse, leur établissement en Argolide; mais comment ces Germains auraient-ils traversé la Grèce et franchi l'isthme de Corinthe, comment se seraient-ils ensuite évanouis sans que l'histoire eût gardé le moindre souvenir et de leur passage et du séjour qu'ils auraient fait à Mycènes?

Un des archéologues les plus renommés de l'Europe, Stephani, auquel était confiée la garde du musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, reprit la théorie de M. Murray, mais en essayant de lui donner plus de précision. Pour lui, ces tombes seraient du temps où, vers les III^e et IV^e siècles de notre ère, les barbares du nord commencèrent d'envahir l'empire romain. Il est question, chez les historiens, de bandes d'Hérules qui ravagèrent le Péloponnèse en 267. En 399, les Goths, avec Alaric, le parcoururent en tous sens et y passèrent plusieurs années. Ce seraient ces barbares, Hérules ou Goths, qui, au cours de leurs migrations, auraient campé derrière les remparts du vieux fort des Atrides; ils y auraient enseveli, avec leurs trésors, leurs chefs tombés dans quelque combat. Toute cette orfèvrerie, que Schliemann croyait contemporaine d'Homère, le serait de celle qui est connue des antiquaires français sous le nom de *mérovingienne* (1).

Exposée en ces termes, avec ces indications de temps et ces noms de peuples connus, l'hypothèse devenait plus facile encore à combattre que lorsqu'elle se dérobaît dans la vague pénombre d'une époque indéterminée et d'agens mystérieux. Ce soin, M. Percy Gardner s'en acquitta, de main de maître, dans le premier volume d'un recueil périodique que les hellénistes anglais commencèrent de publier, en 1879, sur le modèle de l'*Annuaire* que faisait paraître, déjà depuis plusieurs années, l'*Association pour l'encouragement des études grecques en France* (2). Après la lecture de ces quelques pages, aucun doute ne pouvait subsister. Stephani admet que ces barbares ont dû enfouir, avec les objets fabriqués par eux-mêmes, dans le goût et le style qui leur sont propres, des objets plus anciens, qu'ils auraient ramassés en mettant la Grèce au pillage; mais alors, comment se fait-il que l'on n'ait pas trouvé là une seule monnaie grecque ou romaine? Comment, au III^e siècle de notre ère, toutes les armes déposées près de la dépouille de ces guerriers sont-elles de pierre ou de bronze? Comment ne rencontre-t-on pas là une parcelle de fer?

(1) C'est dans le *Compte-rendu de la commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg*, 1877, p. 31 et suivantes, que Stephani a exposé son hypothèse hérule.

(2) *Journal of Hellenic studies*, t. 1, p. 94 : *On the tombs of Mykenæ*.

Ce que Percy Gardner ajouterait aujourd'hui, si le débat n'était pas clos depuis longtemps, c'est que ces bijoux, dans lesquels on a voulu reconnaître la parure de rois hérules ou goths, on les a rencontrés bien des fois, depuis 1876, à Mycènes même, aussi bien dans les tombes de la ville basse, creusées à même le tuf calcaire, que parmi les décombres des maisons de la citadelle, et, hors de Mycènes, dans toute une série de sépultures, toutes disposées sur un même plan, qui ont été ouvertes en d'autres points de l'Argolide, en Laconie, en Attique et jusqu'en Thessalie. Pour être tenté d'admettre la théorie de Stephani, il faudrait donc supposer que la Grèce a été comme pavée des tombes de ces chefs des bandes germaniques, qui n'y ont fait qu'une si courte et si fugitive apparition. Sans pousser ainsi jusqu'à l'absurde l'hypothèse qu'il combattait, M. Percy Gardner l'avait, dès lors, réfutée par des raisons solides ; il avait très bien montré que la critique était tenue de chercher une autre explication.

Cette explication, celle qui a prévalu, c'est sir Henri Newton qui a eu l'honneur d'être le premier à la proposer. Ce que nos études doivent à M. Newton, personne ne l'ignore. On a entendu parler des fouilles mémorables qu'il a exécutées à *Boudroum*, l'ancienne Halicarnasse ; si l'on a visité le Musée britannique, on se souvient de la salle qui renferme, outre les deux frères statues de Mausole et d'Artémise, tant de fragmens curieux du célèbre mausolée. On n'a pas laissé de s'arrêter aussi devant la noble et mélancolique figure de la Déméter de Cnide, autre conquête de M. Newton, et l'on a pu apprécier les services qu'il a rendus au département qu'il a dirigé pendant vingt-cinq ans, de 1861 à 1886, avec une activité merveilleuse et toute la sûreté du goût le plus fin ; mais ce que l'on savait moins, hors de l'Angleterre, jusqu'au jour où il a réuni, sous le titre d'*Essays on archaeology and art*, quelques-unes des études qu'il avait données, de loin en loin, à divers recueils périodiques, c'est combien il était capable de passer, sans embarras, de la pratique à la théorie. Aussitôt après la première annonce des découvertes de Schliemann, M. Newton courut en Grèce et, à son retour, au mois de mai 1877, dans une séance de la *Society of antiquaries*, il affirmait que les monumens sortis de ces tombes mystérieuses appartenaient à une période *préhomérique*, comme il l'appelait, de la vie du peuple grec, idée qu'il développait bientôt après dans un article de l'*Edinburgh Review* (1). Pour justifier cette opinion, il se servait surtout des indices que lui fournissait une collection qui provenait de tombes fouillées par Salzmann à Ialysos,

(1) *Edinburgh Review*, janvier 1878 : *D^r Schliemann's discoveries at Mycenæ* (*Essays*, p. 247-302).

dans l'île de Rhodes. Ces objets, pâtes de verre, folioles, plaques et boutons de métal estampés, n'étaient pas encore exposés dans les galeries. En les mettant alors sous les yeux du public, M. Newton montra que l'on y retrouvait, dans des exemplaires plus simples et de moindre dimension, les procédés et les types qui l'avaient frappé dans les bijoux recueillis à Mycènes.

L'année suivante, François Lenormant, toujours en quête des nouveautés qui pouvaient élargir l'horizon de la science, adoptait les idées de M. Newton et les exposait aux lecteurs français (1). Familier, comme pas un, avec les monumens antiques, qu'il avait appris à connaître, par manière de jeu, presque dès l'enfance, il fut en mesure, là comme partout, grâce à sa mémoire prodigieuse, de beaucoup ajouter à la doctrine dont il s'était déclaré le défenseur; il la fit sienne par les observations ingénieuses et neuves qu'elle lui suggéra. Je fus, pour ma part, l'un des premiers convertis. Ce n'était pas des origines de l'art grec que je m'occupais alors dans la chaire d'archéologie de la faculté des lettres; mais, dès ce moment, quand l'occasion s'offrit à moi de toucher à cette question, je m'empressai de montrer quelle importance j'attachais aux découvertes de Schliemann; si je n'acceptais pas toutes les conclusions que celui-ci prétendait en tirer, celles qu'avaient présentées à ce propos MM. Newton et Lenormant me paraissaient offrir la plus haute vraisemblance (2). Leur thèse, celle d'une période préhomérique à laquelle appartiennent tous ces monumens, aussi bien les remparts dits cyclopéens des citadelles de l'Argolide que les vases et les bijoux trouvés dans les tombes à fosse de l'acropole mycénienne et dans les tombes à coupole semées en Grèce un peu partout, cette thèse qui n'a pas laissé d'abord d'étonner les esprits timides, n'est plus aujourd'hui en discussion. Malgré quelques contradicteurs isolés qui se sont tus l'un après l'autre, elle a fini par s'imposer. C'est qu'elle a subi, sans fléchir, l'épreuve décisive; tous les faits que sont venues révéler des fouilles nouvelles, elle les explique d'une manière satisfaisante, et elle est seule à les expliquer ainsi. Toute autre théorie, et on en a essayé plusieurs, se heurte à des difficultés qui forcent bientôt à l'abandonner.

(1) Fr. Lenormant, *les Antiquités de la Troade et l'histoire primitive des contrées grecques*, 1 vol. in-8°; Paris, Maisonneuve, 1880. Les articles dont se compose la seconde partie du volume avaient paru, en 1879, dans *la Gazette des Beaux-Arts*.

(2) *Les Découvertes archéologiques du docteur Schliemann* (*Revue politique et littéraire* du 9 avril 1881).

IV.

A y bien réfléchir, on aurait déjà pu soupçonner que la société où est né le chant épique avait derrière elle un long passé, un passé très rempli. Il faut du temps, beaucoup de temps, pour que les personnages prennent dans l'imagination populaire cette grandeur surhumaine que leur attribue la poésie ; ce n'étaient pas leurs contemporains que les aèdes célébraient sous les noms d'Agamemnon et de Ménélas, d'Achille et de Diomède, d'Ajax et d'Ulysse. Dans le récit de cette guerre qui jette contre les remparts d'une puissante cité de l'Asie toutes les forces de la Grèce continentale et insulaire, dans celui de ces courses qui conduisent les héros d'île en île jusque sur les côtes de l'Égypte, il devait y avoir, plus ou moins altéré par les incertitudes et les caprices de la tradition orale, le souvenir de lointaines expéditions militaires, des mouvements et des aventures de bandes armées qui auraient jadis promené leur humeur inquiète sur tous les rivages de la Méditerranée. C'est là, dans ces migrations et ces campagnes, dont quelques épisodes seuls avaient échappé à l'oubli, que les héros achéens, fils des dieux, ont conquis cette renommée dont les derniers échos viennent retentir dans les vers d'Homère. La plus ancienne Grèce que connaisse l'histoire, la Grèce du ix^e et du viii^e siècle, n'est plus en relation avec l'Égypte ; l'Égypte restera en dehors de son horizon, jusqu'au moment où, dans le cours du vii^e siècle, les Ioniens entreront au service des Pharaons de la xxvi^e dynastie, qui règnent dans la Basse-Égypte ; mais Thèbes, la capitale des Toutmès et des Ramsès, est mentionnée dans l'*Iliade* ; mais l'*Odyssee* conduit Ménélas et Ulysse sur les plages du Delta ; mais d'autres traditions, aussi anciennes que celles qui ont été recueillies dans l'épopée, témoignent de rapports fréquents entre le Péloponnèse et l'Égypte.

Homère vante la richesse d'Orchomène et de Mycènes ; n'était-ce pas le cas de se demander d'où provenaient ces trésors dont l'éclat semble éblouir l'esprit du poète ? La guerre sans doute et le pillage en étaient une des sources. C'étaient de vrais *rois de mer* que les chefs de ces Minyens qui avaient les premiers franchi l'Hellespont à la poursuite de la Toison d'or, que ces Pélopidés qui, originaires de l'Asie, avaient étendu leur domination sur tout le Péloponnèse et les îles voisines. Mais la guerre et le pillage ne suffisent pas à fonder une prospérité durable ; on était fondé à supposer qu'Orchomène avait dû la sienne surtout au dessèchement du lac Copais et

à la mise en valeur des plaines de la Béotie. Il en est de même pour l'Argolide. Les plus vieux mythes s'accordaient à la présenter comme la région de la Grèce qui avait été la première visitée par les navires des marins de l'Orient, et, par suite, la première initiée aux usages de la vie policée ; avant même que la bêche des ouvriers de Schliemann eût fait scintiller l'or enfoui dans les tombes, on pouvait tenir pour certain que là, dans les campagnes qui entourent cette rade spacieuse, aux eaux tranquilles, dont l'ouverture est tournée vers le soleil levant, il s'était produit, de très bonne heure, tout un développement d'activité agricole, industrielle et commerciale. Seule une population très dense, pressée dans la plaine et dans les vallées latérales qui y aboutissent, a pu fournir aux princes de ce pays les milliers de bras dont ils eurent besoin pour tailler et monter les matériaux des remparts énormes de leurs châteaux-forts, Larissa, Mycènes, Tirynthe, où la légende faisait naître Hercule. A mesurer l'épaisseur de ces murailles et à constater l'habileté professionnelle dont la preuve est faite par des constructions telles que le prétendu *Trésor d'Atrée*, l'historien, s'il n'avait pas été élevé dans un parti-pris de scepticisme, aurait accordé plus de créance aux mythes argiens ; ils lui auraient révélé une civilisation contemporaine de ces dynasties des Perséides et des Pélopidés dont la puissance et la gloire ont été célébrées par les aèdes, prédécesseurs d'Homère.

Tout ce que l'on entrevoyait de cette civilisation, c'étaient ses bâtimens. Les lions de Mycènes étaient le seul échantillon que l'on possédât de sa sculpture. Il ne semblait pas que l'on pût jamais définir les caractères de son industrie et de ses arts. Les descriptions de l'épopée se rapportaient à une autre période de l'évolution du génie grec, et d'ailleurs, comme toutes les descriptions que l'on ne peut pas confronter avec les objets eux-mêmes, elles laissaient place à bien des incertitudes ; on n'espérait pas retrouver des ouvrages de la plastique qui datassent du temps d'Homère. Aujourd'hui, nous remontons, par les monumens, bien au-delà de ce qui paraissait devoir être la limite que l'on n'atteindrait pas. Les fouilles ont livré tout le matériel d'une civilisation qui a devancé de très loin celle de cette Ionie où a fleuri la merveille de l'épopée, d'un art qui avait achevé de parcourir sa carrière avant l'invasion dorienne.

GEORGE PERROT.

UNE

HISTOIRE INACHEVÉE

M^{rs} Trevelyan, avant de s'installer à sa place de maîtresse de maison, promena un regard rapide de l'un à l'autre bout de la table, sur le couvert et sur ses hôtes, en cherchant à deviner si son seigneur et maître était content. Mais celui-ci prêtait l'oreille à quelque chose que lui disait lady Arbuthnot, assise à sa droite, et, n'étant qu'un homme, il ne comprit pas l'intention. En revanche, la femme du ministre d'Autriche, une amie intime, vit, apprécia et d'un petit sourire rapide, par-dessus son éventail, répondit que tout était parfait. De sorte que M^{rs} Trevelyan se mit à retirer ses gants avec une expression de sérénité. M^{rs} Trevelyan n'avait pas l'habitude de douter d'elle-même, mais ce dîner était presque un impromptu, et elle craignait un peu... Bien à tort, car il réunissait les meilleures conditions de succès, étant le dernier de la « saison, » ajouté sur requête spéciale au programme épuisé, très différent par conséquent de tous ceux qui avaient retardé depuis des semaines les déplacements d'été, lesquels allaient une bonne fois commencer le lendemain. Rien ne menaçait plus dans l'avenir les convives rassemblés ici; chacun d'eux savait que son bagage l'attendait tout bouclé au logis, qu'on en avait fini avec les corvées mondaines. Reposés d'avance et résolus à jouir le mieux possible les uns des autres avant la dispersion générale, ils se trouvèrent immédiatement en verve. Ce fut un murmure simultané de rires et de causeries à demi-voix. Les portes-fenêtres

de la salle à manger étaient grandes ouvertes, et du petit jardin qui, au milieu même de Londres, isolait la maison, venait un parfum de fleurs et de verdure. Le vent doux d'une nuit d'été agitait la flamme des bougies, et doucement, comme s'ils fussent arrivés de bien loin, au lieu de retentir derrière le grand mur voisin, bourdonnaient les bruits de la rue, roulement régulier d'omnibus filant vers les faubourgs, passage intermittent et rapide d'un cab sur l'asphalte lisse.

Rien de plus délicieux que ce choix de personnes réunies en un clin d'œil, sans souci de faire honneur à aucune en particulier, simplement pour donner à celui-ci ou à celle-là l'occasion de dire adieu à tel ou telle avant qu'elle ou lui ne montât en yacht à Southampton ou ne prît le club-train pour Hambourg. Tous se connaissaient, et s'il y avait un convive en évidence, c'était l'un des deux Américains présents, soit miss Egerton, qui allait épouser lord Arbuthnot, dont la mère était assise à la droite de Trevelyan, soit le jeune Gordon, l'explorateur, qui arrivait d'Afrique.

Miss Egerton était une beauté des plus frappantes avec son visage énergique et fin et cette façon sérieuse de prendre part aux conversations, de s'intéresser aux choses que les Anglais trouvaient si fort de leur goût. Trevelyan, qui faisait son portrait, l'avait successivement comparée à une druidesse, à une vestale et à une déesse de l'antiquité grecque. Les amis de lady Arbuthnot, qui croyaient plaire à la jeune étrangère, lui avaient juré maintes fois que personne ne l'eût jamais crue Américaine. Miss Egerton passait pour ambitieuse, les succès de son fiancé à la chambre lui tenant passionnément au cœur. Ils étaient du reste très épris l'un de l'autre et ne le laissaient pas voir plus que ne le font d'ordinaire les gens du grand monde.

Les autres convives étaient le général sir Henry Kent, Phillips, le romancier, le ministre d'Autriche et sa jeune femme, Trevelyan qui faisait payer ses portraits des prix extravagans et qui s'en consolait avec des figures peintes pour l'amour de l'art, plus quelques élégans, quelques élégantes qui savaient écouter. Ceux-ci étaient au fond un peu désappointés de ne pas trouver l'explorateur beaucoup plus bronzé par le soleil que tout autre jeune homme resté dans sa patrie à jouer au tennis ou à canoter. Le pire, c'est que Gordon ne se laissait pas poser en lion. Il n'était revenu que depuis une quinzaine vers Londres et la civilisation, en admettant que Le Caire et l'hôtel Shephard ne soient pas déjà la civilisation elle-même, et, invité partout, était allé partout durant la première semaine. Mais chaque fois qu'une maîtresse de maison le cherchait pour lui présenter un autre lion moins récent, elle le trouvait humblement occupé ailleurs, tantôt portant une glace à

quelque douairière négligée, tantôt causant de chasse à la grosse bête, de *yachting* international, etc., au milieu d'un cercle de fils cadets rassemblés au fumoir, comme si plusieurs centaines de gens distingués ne l'eussent pas attendu dans le salon pour le bombarder de discours laborieusement préparés sur l'Afrique. Puis il avait disparu soudain pendant la seconde semaine de son séjour, qui était la dernière de la saison de Londres, et les organisateurs de conférences, les éditeurs, les chasseurs de lions en général, voire même les amis qui se souciaient de lui pour lui-même avaient dû désespérer de le saisir. Trevelyan, qui l'avait connu au temps où il voyageait comme correspondant et dessinateur attitré d'une grande revue périodique, l'ayant par hasard aperçu au club la veille, s'était emparé de lui aussitôt. Après avoir d'abord essayé de refuser le dîner impromptu, Gordon, en apprenant qui devait y venir, avait changé d'avis, et M^{rs} Trevelyan s'en réjouissait; elle avait toujours parlé de lui comme d'un gentil garçon, et maintenant qu'il s'était rendu célèbre, elle ne l'en aimait pas moins, tout en ne le manifestant pas autant qu'autrefois devant le monde. Elle oublia de lui demander s'il était des amis de sa belle compatriote : comment douter qu'ils se fussent rencontrés sinon en Amérique, du moins à Londres, puisqu'on faisait tant de cas de tous les deux dans les mêmes maisons?

Le dîner suivait son cours et approchait de la fin, les femmes causant à travers la table, échangeant des adresses et ajoutant :

— Ne manquez pas de nous chercher à Paris!.. — Quand comptez-vous donc vous embarquer à Cowes? etc. Le tout d'un air fort animé, le parfum des fleurs, des vins, des victuailles y contribuant et faisant presque regretter à tout le monde que des gens qui se convenaient si bien dussent se séparer, même pour aller jouir des plaisirs de l'été. Le ministre d'Autriche exprimait cela fort poliment à son hôtesse, quand sir Henry Kent, qui causait avec Phillips le romancier, assis en face de lui, se renversa dans sa chaise et dit comme pour appeler l'attention générale :

— Je ne puis être de votre avis, Phillips, et je suis sûr que personne ne vous donnera raison.

— Pour Dieu ! fit d'une voix plaintive M^{rs} Trevelyan, qu'avez-vous dit encore, M^r Phillips? Il émet toujours, expliqua-t-elle, des opinions si contestables !

— Au contraire, M^{rs} Trevelyan, répondit le romancier, c'est sir Henry qui fait tout le mal. Il attaque une des platitudes les plus anciennes et les plus précieuses que je connaisse.

Là-dessus Phillips s'arrêta pour laisser parler le général, mais celui-ci lui enjoignit d'un signe de tête de continuer :

— Il vient de dire que la fiction est plus étrange que la vérité.

Il dit que... je... enfin que les gens qui écrivent ne pourraient jamais réussir à intéresser s'ils peignaient les choses comme elles sont. A l'entendre, ils choisissent, ils prennent le moment critique dans la vie d'un individu et veulent faire accroire que cette crise est ce qui arrive tous les jours. Mensonge, à entendre le général. Selon lui, la vie est terre à terre et sans événemens, — du moins sans événemens dans le sens pittoresque ou dramatique. Il admet encore que, d'aventure, on retire de l'eau une femme qui se noyait, mais ce n'est jamais un amoureux qui accomplit le sauvetage, c'est un baigneur qui a femme et enfans et qui accepte cinq livres sterling pour la peine. C'est bien ça, dites? demanda le romancier.

Le général hocha la tête en souriant.

— Ce que je prétends, expliqua-t-il, c'est que, si les choses étaient racontées exactement comme elles sont, on ne s'y intéresserait pas. Jamais les gens ne tiennent les propos qu'on leur prête au théâtre ou dans les romans. Dans la vie réelle, ils sont communs, sordides... ils vous causent un désappointement... J'ai vu des soldats tomber sur le champ de bataille, par exemple. Eh bien, ils ne criaient pas : « Je meurs pour que mon pays vive! » ou bien : « J'ai attrapé ma promotion à la fin! » Ils regardaient le chirurgien d'un air fixe : « Est-ce que je perdrai ce bras-là?.. » Ou bien : « Je suis tué! » Voilà tout ce qu'ils disaient. Voyez-vous, quand les blessés râlent autour de vous, que les chevaux s'effarent, que les batteries vomissent un feu bien nourri, on n'a pas le temps de penser à faire des mots appropriés aux circonstances. Jamais je ne croirai que les dernières paroles de Pitt aient été : « Roulez maintenant la carte d'Europe. » Un homme capable de transformer la face d'un continent n'use pas son dernier souffle à lancer des épigrammes. C'est un de ses secrétaires ou un de ses médecins qui aura dit cela. Quant à celui qui a écrit : « Tout est perdu, fors l'honneur, » je gage qu'il était l'espèce d'homme qui perd plus de batailles qu'il n'en gagne. Non, non... Vous, Phillips, — et le général éleva la voix, en homme qui sent qu'il tient le dé, — vous, Phillips, et vous, Trevelyan, vous n'écrivez pas, vous ne peignez pas les choses de tous les jours, comme elles sont. Vous recherchez les contrastes, les effets, vous introduisez un habit rouge dans le paysage, parce qu'il vous faut une tache éclatante, tandis que tout de bon l'habit rouge est à des lieues de là ; ou bien vous voulez que des musiciens ambulans jouent un air populaire dans la rue, au-dessous de la maison où s'accomplit un crime. Vous faites cela, parce que c'est impressionnant, mais ce n'est pas vrai. Tenez, M. Caithness nous contait l'autre soir, au club, sur ce sujet même...

— Oh ! quelle traîtrise ! s'écria Trevelyan, vous avez répété tout ceci d'avance, vous vous êtes préparé.

— Non, pas du tout, répliqua le général en fronçant le sourcil. Caithness nous disait donc qu'avant de devenir juge, alors qu'il pratiquait le droit criminel, il avait dû avertir de leur sort un homme qui allait être exécuté et un autre homme qui avait obtenu un sursis. Vous voyez d'ici, — et le général, avec un haussement d'épaules, en appela à toute la table, — vous voyez d'ici comment se seraient passées les choses, dans un drame ou dans un roman : le prisonnier les mains liées, prêt à mourir, et un cheval lancé au galop, un papier blanc qu'on agite, etc. Eh bien, Caithness est entré tout simplement dans la cellule du condamné et lui a dit : « Vous avez un sursis, John, » ou William, ou... Enfin le nom de l'individu. Là-dessus l'autre le regarde et répond : « C'est-y vrai ? Bon... allons, bon... » Il n'en dit davantage. Quant à l'homme que Caithness s'était efforcé en vain de sauver, lorsqu'il lui dit : « Le ministre de l'intérieur a refusé d'intercéder pour vous. Je l'ai vu chez lui hier soir à neuf heures, » l'assassin, au lieu de s'écrier : « Mon Dieu ! que vont devenir ma femme et mes enfans ? » le regarda aussi et répéta : « Neuf heures, hier soir ! » comme si c'eût été là en somme la partie importante du message.

— Eh ! mais, général, fit observer Phillips en souriant, c'est assez dramatique comme cela, il me semble. Ma foi...

— Oui, interrompit le général d'un air de triomphe, mais ce n'est pas ce que vous lui auriez fait dire, avouez-le !

— On m'a confié dans le temps, commença sans se presser lord Arbuthnot, un bon camarade à moi m'a confié quelque chose qui me semble illustrer convenablement ce que vient de dire sir Henry. Il était fiancé ; puis un malentendu, ou une explication, comme vous voudrez, survint entre lui et elle, qui leur ouvrit les yeux. C'était au bal. Le lendemain, pendant une visite que fit mon ami, tous les deux causèrent à fond de leurs petites affaires dans le salon, un plateau à thé entre eux. Au théâtre, le héros se serait retiré, en disant : « Eh bien, la comédie est jouée, ou la tragédie commence, » et l'héroïne serait allée droit au piano jouer tristement du Chopin. Au lieu de cela, il s'est levé sans rien dire, et, en se levant, il renversa une tasse avec sa soucoupe : « Oh ! je vous demande pardon, dit-il. » — Elle répliqua : « La tasse n'est pas cassée. » Et il s'en fut.

— Vous voyez, reprit le jeune lord, voilà deux êtres dont le cœur se brise, et cependant ils parlent de tasses à thé, non pas parce qu'ils ne sentent rien, mais parce que la coutume nous tient et nous domine. Nous ne disons, nous ne faisons point de choses théâtrales, de choses intéressantes à lire, mais c'est là le vrai.

— Certainement, affirma le ministre d'Autriche avec vivacité. Et puis, il y a la prérogative du romancier ou de l'auteur dramatique, qui consiste à baisser le rideau quand bon lui semble ou à mettre fin aux difficultés, en terminant le chapitre. Ce n'est pas juste ; c'est un avantage sur la nature. Quand quelqu'un accuse tel ou tel de forfaits épouvantables, paf, la toile tombe, laissant l'émotion à son paroxysme, ou bien le chapitre est interrompu par une quantité de points suspensifs. Et la page suivante commence par la description d'un coucher de soleil quinze jours plus tard. Pour être en règle avec la vérité, nous devrions exiger de savoir ce que le scélérat démasqué a dit pour se défendre, ou ce qui est arrivé pendant ces deux mystérieuses semaines, avant que le soleil ne se couchât. L'auteur n'a vraiment pas le droit de ne traiter que des momens critiques en supprimant ce qui se passe dans l'intervalle, en déroband les faits de tous les jours, derrière une sorte de clôture littéraire. J'entends, s'il a des prétentions à être réaliste tout de bon.

Phillips leva ses sourcils en accent circonflexe et regarda attentivement autour de la table :

— Est-ce que personne autre ne se sent disposé à porter témoignage ? demanda-t-il.

— C'est épouvantable, n'est-ce pas, Phillips, dit en riant Trevelyan, de découvrir que le photographe est après tout le seul artiste. Je me sens bien coupable.

— Et vous avez raison ! prononça gaiement le général.

Il était très content de lui-même, pour avoir tenu tête à tant de gens d'esprit.

— Je parie que M. Gordon est de mon avis, ajouta-t-il d'un air de confiance, avec un salut courtois au jeune homme. Il a vu le monde plus qu'aucun de nous, et il va vous dire, j'en suis sûr, que ce qui arrive n'est bon qu'à suggérer peut-être une histoire, mais sans être complet en soi. Il faut toujours la retouche de l'auteur, de même que le diamant brut...

— Oh ! mille grâces, général, dit Phillips en éclatant de rire. Ma susceptibilité n'est pas blessée à ce point !

Gordon, la tête basse, tournait le pied d'un verre lentement entre le pouce et l'index, tandis que les autres discutaient. Tout à coup il leva les yeux comme s'il allait parler à son tour, puis les baissa de nouveau :

— Je crains bien, sir Henry, déclara-t-il, que nous ne soyons pas du tout d'accord.

Ceux qui n'avaient rien dit éprouvèrent une certaine satisfaction de ne s'être point compromis. Le ministre autrichien tâcha de se rappeler les idées qu'il avait exprimées avec l'espoir qu'il n'était

pas trop tard pour battre en retraite ; le général regarda Gordon, et, un peu déconcerté, balbutia : — Vraiment !

— Vous n'auriez pas dû invoquer ce dernier témoin, sir Henry, fit en souriant Phillips. Votre cause était gagnée sans cela.

— Je suis sûr, dit très sérieusement Gordon, que l'histoire qui ne sera jamais écrite par Phillips est une histoire vraie, mais il ne l'écrira pas parce qu'on crierait à l'impossible, de même que vous avez tous vu des couchers de soleil dont on se serait moqué si la peinture eût essayé de les reproduire. Chacun de nous connaît une histoire de ce genre survenue soit dans sa propre vie, soit dans l'existence du voisin. Et ce ne sont pas des histoires fantastiques, ni des récits d'aventure ; il ne s'agit que d'ambitions frustrées, de gens qui ont été récompensés ou punis en ce monde et non dans l'autre, d'histoires d'amour...

Phillips fixa son œil perçant sur le jeune homme :

— D'histoires d'amour surtout, répéta-t-il.

Mais Gordon lui rendit son regard comme s'il ne comprenait pas.

— Racontez, Gordon, dit Trevelyan.

— Oui, dit Gordon avec un signe de tête, je pensais à une histoire en particulier. Elle est aussi complète, je crois, et aussi dramatique que toutes celles qu'on peut lire. Elle concerne un homme que j'ai rencontré en Afrique. Ce n'est pas une longue histoire, ajouta-t-il avec un regard préliminaire autour de la table, mais elle finit mal.

Il y eut un silence beaucoup plus flatteur que ne l'eût été aucun murmure poli d'invitation et les gens élégans qui jouaient le rôle de comparses se mirent aux aguets pour saisir chaque mot avec le projet de s'en servir plus tard. Ils sentaient que c'était là une histoire qui n'avait pas paru encore dans les journaux et qui ne ferait point partie du livre de Gordon. M^{rs} Trevelyan adressa un sourire d'encouragement à son ancien protégé ; elle était sûre qu'il s'en tirerait à son honneur. Mais la demoiselle américaine choisit ce moment, où tous les yeux étaient tournés vers l'explorateur, pour contempler son fiancé :

— Nous opérions notre marche de retour du lac Tchad au Mombangi, commença Gordon. Il y avait un mois que nous voyagions, quelquefois par eau, quelquefois à travers les forêts, et nous ne nous attendions pas à voir d'autres hommes blancs que ceux de notre troupe pour des mois à venir. Au milieu d'un fourré, par une certaine après-midi, je trouvai cet homme gisant au pied d'un arbre. Il avait été assommé, grièvement blessé, laissé comme mort. La surprise pour moi fut aussi grande, vous comprenez, qu'elle pourrait l'être pour vous si vous passiez en fiacre dans Trafalgar-Square et qu'un lion d'Afrique sautât à la gorge de vos chevaux.

Nous nous croyions sûrs d'être les seuls blancs qui eussent poussé si loin dans cette direction. Crampel l'a tenté, mais personne ne sait encore s'il est mort ou vivant ; le docteur Schlemen avait été mangé par les cannibales et le major Bethume était retourné sur ses pas à deux cents milles de là plus au nord ; nous ne nous expliquions donc pas mieux la présence de cet homme que s'il fût tout de bon tombé des nues.

Le lieutenant Royce, mon chirurgien, s'occupa de lui, et nous fîmes halte où nous étions pour la nuit. Au bout d'une heure, l'homme remua, ouvrit les yeux ; il nous regarda et dit : — Dieu soit loué ! — sans doute parce qu'il reconnaissait que nous étions des blancs. Après quoi il s'évanouit de nouveau. Quand il revint à lui pour la seconde fois, il demanda tout bas combien de temps il avait à vivre. Ce n'était pas l'espèce d'homme à qui l'on peut mentir en pareil cas ; de sorte que Royce lui permit de compter sur une heure ou deux. Le blessé indiqua d'un signe de tête qu'il comprenait, et, levant la main vers son cou, se mit à tirer sa chemise ; mais cet effort le fit retomber sans connaissance. J'ouvris la chemise aussi doucement que je le pus et je vis que ses doigts s'étaient contractés autour d'une chaîne d'argent qu'il portait au cou et où pendait un médaillon d'or en forme de cœur.

Gordon leva lentement ses yeux qu'il fixait jusque-là sur le bout de ses doigts appuyés au bord de la table, il les leva vers ceux de la jeune Américaine assise en face de lui. Elle avait écouté le début de son histoire sans paraître lui accorder la moindre attention, observant cependant d'un air assez tendre la physionomie sérieuse et intelligente d'Arbuthnot, qui suivait le récit avec un intérêt poli. Mais, aux derniers mots de Gordon, elle foudroya le narrateur d'un regard indigné, qui fut suivi, lorsqu'elle rencontra en retour son regard courtoisement interrogateur, d'un nouveau coup d'œil effaré, presque suppliant.

— Quand l'inconnu revint à lui, continua Gordon, il me pria de porter chaîne et médaillon à une jeune fille que je rencontrerais, me dit-il, soit à Londres, soit à New-York. Il m'indiqua l'adresse de son banquier en ajoutant : — Enlevez cela de mon cou avant qu'on ne m'enterre, dites-lui que je le porte depuis qu'elle me l'a donné, qu'il a été pour moi un charme et un aimant, que lorsque ce médaillon se soulevait et retombait sur ma poitrine, il me semblait que son cœur se pressait contre mon cœur et répondait au battement du sang dans mes veines.

Gordon s'arrêta et revint à l'examen attentif de ses ongles.

— L'homme ne mourut pas, dit-il en relevant la tête. Royce le remit si bien sur pied qu'au bout d'une semaine environ il fut capable de nous suivre en litière. Mais il était très faible et res-

tait des heures à dormir là où nous nous reposions ou bien à délirer dans la fièvre. Nous apprîmes de lui par intervalles qu'il avait tenté d'atteindre le lac Tchad, de faire ce que nous avions fait, sans aucun moyen pour réussir. Il n'avait pas eu avec lui plus de deux douzaines de porteurs et quelques soldats sénégalais, il était le seul blanc de la troupe, et ses hommes s'étaient tournés contre lui, le laissant comme nous l'avions trouvé, après avoir emporté ses provisions, ses armes. Il avait entrepris l'expédition sur une promesse du gouvernement français, persuadé qu'on le nommerait gouverneur du territoire qu'il se serait ouvert, mais il n'avait pas obtenu d'aide officielle. En cas d'échec, il ne devait rien recevoir ; en cas de succès, il réussissait à ses frais et par ses seuls efforts. Nous trouvâmes merveilleux que, dans de pareilles conditions, il eût pu pénétrer aussi loin. D'ailleurs, il ne paraissait pas se rendre compte que son expédition était manquée. Tout s'effaçait dans le bonheur de revenir vivant vers cette femme qu'il adorait. Il avait été trois jours seul avant que nous ne l'eussions recueilli, et durant ces trois jours, tout en attendant la mort, il n'avait pensé à rien, sauf à ne plus la revoir. Ayant perdu toute espérance, notre apparition avait produit sur lui l'effet d'un miracle. J'ai lu beaucoup de choses sur les amoureux, j'en ai vu au théâtre et même dans la vie réelle, mais jamais je n'avais imaginé d'homme aussi reconnaissant à la Providence de l'avoir sauvé, aussi heureux et aussi fou, grâce à une femme, que l'était celui-là. Il rêvait d'elle tout haut quand il avait la fièvre, il ne m'entretenait que d'elle lorsqu'il était dans son bon sens. Les porteurs ne pouvaient le comprendre, et il me trouvait sympathique, je suppose, ou peut-être tout lui était-il égal et n'avait-il besoin que de parler d'elle au premier venu ; de sorte que j'entendis cent fois la même histoire pendant que je marchais à côté de sa litière ou que nous étions assis la nuit autour du feu. Il faut croire que c'était une fille très remarquable. Il l'avait rencontrée pour la première fois l'année précédente sur un des steamers italiens, qui font le service de New-York à Gibraltar. Elle voyageait avec son père qui, fort malade, allait chercher la santé à Tanger. De Tanger, ils devaient remonter vers Nice et Cannes, passer ensuite le printemps à Paris, et arriver à Londres pour cette saison qui vient de finir. L'homme allait de Gibraltar à Zanzibar, puis au Congo. Ils se parlèrent dès le premier soir, et on se sépara treize jours plus tard à Gibraltar. En si peu de temps, la jeune fille s'était éprise de lui et avait promis de l'épouser s'il le voulait bien, car il était très fier. Il avait le devoir de l'être, n'ayant absolument rien à lui offrir. Elle, au contraire, était bien connue chez nous, — sa famille, du moins, qui remonte aux commencemens de New-York et passe pour très riche. Cette jeune fille

avait vécu d'une vie aussi différente de la sienne que l'existence d'une femme du monde peut l'être de celle d'un vagabond. Il avait été ingénieur, correspondant d'un journal, officier dans l'armée chinoise ; il avait construit des ponts dans l'Amérique du Sud et mené là-bas leurs petites révolutions, et puis il avait pris du service dans l'armée française en Algérie. Sans foyer, sans famille, sans nationalité, car il s'était expatrié à seize ans, il n'avait jamais épargné un sou et ne comptait que sur le succès de cette expédition d'Afrique. Bref, la seconde édition de l'histoire d'Othello et de Desdemone.

Noir, il l'était au point de vue de la belle, ou plutôt au point de vue du monde, en ce sens qu'il était aussi dépourvu de tous les biens d'ici-bas que le premier bouvier venu. Et, en outre, il avait mené une vie dont il n'avait nulle raison d'être fier, n'existant que pour l'aventure, s'agitant comme d'autres boivent, jusqu'à en mourir ; rien de ce qu'il avait fait ne comptait beaucoup, sauf ses ponts ; ils subsistent encore. Mais les choses qu'il écrivait étaient noyées dans les colonnes des journaux quotidiens. Les soldats avec lesquels il avait marché le regardaient comme un braque qui se souciait plus de se battre que de savoir pourquoi il se battait et il avait écrit aussi volontiers d'un côté qu'il avait combattu de l'autre. Véritable pierre qui roule, et cela depuis l'âge de seize ans, où il s'était sauvé pour prendre la mer, jusqu'à trente, où il rencontra cette jeune fille. On conçoit cependant comment un tel homme avait réussi à captiver une personne impressionnable n'ayant connu avant lui que le genre d'individus qui gagnent de l'argent, conduisent des chevaux ou mènent la vie de club. Elle avait traversé l'existence comme certaines gens traversent les galeries de tableaux avec un catalogue marqué aux meilleurs endroits. Du fretin qui s'efforce de percer, elle ne savait rien, rien des pauvres diables qui n'étaient pas de son monde. L'aventurier qui se dressa subitement à ses côtés, avec ses étranges récits de pays lointains, et la passion qu'il mettait à faire des choses extraordinaires, non pour obtenir une récompense ou pour qu'on en parlât, mais parce qu'il les aimait, l'étonna d'abord, je suppose, puis exerça sur elle une véritable fascination. Vous vous figurez cela, n'est-ce pas ? Ces deux amoureux qui se promènent sur le pont pendant le jour, ou assis côte à côte quand tombe la nuit, avec l'océan devant eux... L'audace de son entreprise, l'éclat extravagant qui s'étend sur tous les voyageurs qui ont visité ce pays redoutable d'où quelques-uns reviennent, et l'originalité pittoresque de son passé... — On ne peut s'étonner beaucoup du prestige dont le personnage en question se trouva paré aux yeux de cette jeune fille. Il n'y travailla pas, je crois, il ne posa pas devant elle ; je

suis sûr, d'après ce qu'il m'a dit, qu'il ne lui tendit aucun piège. En vérité, je l'ai cru sans hésiter, quand il m'a dit qu'il avait plutôt lutté d'abord contre l'intérêt excessif qu'elle lui témoignait. C'était bien l'espèce d'homme qui plaît aux femmes, mais les femmes qui l'avaient aimé jusque-là n'étaient pas de la catégorie de celle-ci; il ne comprit rien à la bonne fortune inespérée qui lui tombait, il y vit comme un signe des cieus, comme la descente vers lui d'une déesse. Il lui dit, lorsqu'ils se séparèrent, que s'il réussissait, s'il pénétrait dans ces terres inconnues, si on reconnaissait ses services, comme il en avait reçu la promesse, il oserait revenir vers elle. Et alors elle l'appela son chevalier errant, elle lui donna sa chaîne et ce médaillon à porter, déclarant que succès ou défaite lui importait peu, qu'elle lui appartiendrait tant qu'elle vivrait, corps et âme.

— Je crois, dit Gordon en s'arrêtant brusquement, comme pour réfléchir, oui, je crois bien que ce furent là ses paroles, lorsqu'il me les répéta.

Il leva de nouveau ses yeux pensifs vers le visage de l'Américaine, en face de lui, puis laissa son regard errer plus loin en ayant l'air de chercher les paroles exactes dont s'était servi l'aventurier. Miss Egerton était mortellement pâle, les traits tirés, avec une contraction des lèvres, et elle jeta un coup d'œil rapide vers Mrs Trevelyan, un coup d'œil qui la conjurait de permettre qu'elle s'en allât. Mais la maîtresse de maison, comme ses invités, ne s'occupait que de Gordon. Le dîner était fini, et rien, pas même les mouvemens silencieux des domestiques, n'interrompait l'histoire détaillée à loisir.

— Si, poursuivit plus légèrement Gordon, un amoureux impatient trouve lent à en mourir le cab qui de la station du chemin de fer l'emporte vers le logis de la femme qu'il adore, figurez-vous ce que devait éprouver ce malheureux au cœur de l'Afrique, avec six mois de voyage devant lui avant de pouvoir atteindre les premières limites de la civilisation. Il se hâtait, il nous poussait; sur sa litière, il se tournait et retournait en injuriant les porteurs et moi-même parce que nous n'avancions pas. S'arrêtait-on pour la nuit, il s'irritait du retard; le matin venu, il était toujours le premier à s'éveiller, quand par hasard il avait dormi, et tout de suite impatient de repartir! Dès qu'il lui fut possible de marcher, il reprit la fièvre en abusant de ses forces, et ce fut seulement quand Royce lui eut signifié qu'il se tuerait en continuant ainsi, que, de nouveau, il consentit à ce qu'on le portât et se réduisit à la patience. Tout le temps, ce pauvre diable ne cessait de répéter qu'il était indigne d'elle, s'accusant d'avoir gaspillé sa jeunesse, se reprochant de mériter si peu le

suprême bonheur qui était entré dans sa vie. Sans doute tous les hommes disent cela quand ils sont amoureux et avec beaucoup de raisons; mais le pire, c'est que pour celui-ci la chose était si terriblement vraie. Il était indigne d'elle sous tous les rapports, sauf en ce grand amour qu'il lui portait. J'éprouvais une sorte d'effroi à le voir ainsi possédé.

Bref, nous finîmes par en sortir; nous atteignîmes Alexandrie; une fois de plus, des visages blancs nous entourèrent, des voix de femmes nous tintèrent aux oreilles; c'en était fait de l'effort et de la peur d'échouer; on se remit à respirer. Je n'aurais pas demandé mieux que de filer vite sur Londres, mais il nous fallut attendre le bateau une semaine, et pendant ce temps-là mon protégé me fit une vie d'enfer. Il avait accompli des choses si prodigieuses, il en aurait mené tant d'autres à bonne fin s'il avait eu mon équipement, que je tâchai de lui assurer un accueil proportionné à son mérite. Bah! de tout cela il ne voulait pas: ni réceptions publiques, ni audiences du khédive, ni aucun des honneurs dont on nous accablait. Rien ne lui importait que d'aller *la* rejoindre. Il passait les jours sur le quai à voir charger le bateau et à compter les heures jusqu'à son départ; même la nuit il quittait le premier lit où il se fût reposé depuis six mois pour venir dans ma chambre me supplier de causer avec lui jusqu'à la pointe du jour. Vous sentez qu'ayant dû renoncer une fois à elle et à toute espérance de la revoir avant de mourir, il ne l'en idolâtrait que plus et craignait encore davantage de la perdre. Aussitôt que nous fûmes embarqués, il devint très tranquille en revanche. Royce et moi nous ne reconnâmes plus notre homme. Il restait silencieux, assis sur le pont pendant des heures, à regarder la mer en souriant et quelquefois, — car il était encore très faible, très fiévreux, — les larmes lui montaient aux paupières et coulaient le long de ses joues.

« C'était ainsi, me dit-il un soir, c'était ainsi que nous étions assis, elle et moi, avec le ciel d'un violet sombre et les étoiles du sud au-dessus de notre tête, tandis que le sillage du bateau s'élevait et s'enfonçait au-dessous de la ligne de l'horizon. Et j'entends encore sa voix, et j'essaie de me figurer qu'elle est toujours assise là, comme elle y était la dernière nuit quand j'ai tenu ses mains entre les miennes. »

Gordon s'arrêta un moment, puis il continua avec plus de lenteur :

— Je ne sais si c'était l'excitation du voyage sur terre qui l'avait soutenu jusque-là, mais à mesure qu'avancait notre traversée, il s'affaiblit de plus en plus et dormit davantage, jusqu'à ce que Royce

s'alarmât tout de bon. Mais, lui, il ne s'apercevait pas du danger ; il était devenu si sûr de sa guérison qu'il ne comprit pas ce que présageait cette faiblesse. Les accès de torpeur se prolongeant toujours, il ne s'éveilla bientôt plus que pour prendre un peu de nourriture, puis il s'engourdissait de nouveau, et dans un de ces quasi-évanouissemens, il mourut ; il mourut à deux jours de la terre. Comme il n'avait, je vous l'ai dit, ni foyer, ni patrie, ni famille, nous le confiâmes à la mer. Il ne laissait rien derrière lui, — puisque les habits mêmes qu'il portait, nous les lui avions donnés, — rien que le collier qu'il m'avait dit de prendre à son cou, quand il ne serait plus.

La voix de Gordon était devenue très froide et très dure. Il s'arrêta, chercha dans sa poche et en tira un petit sac de cuir. Les autres convives observaient en silence ses mouvemens, tandis qu'il l'ouvrait pour montrer une chaîne d'argent mat à laquelle était suspendu un cœur d'or.

— Le voici, dit-il doucement.

Il se penchait à travers la table, les yeux fixés sur ceux de miss Egerton, et il laissa enfin tomber la chaîne devant elle.

— Désirez-vous la voir ? demanda-t-il.

Les autres s'avançaient, curieux, pour regarder ce petit tas d'or et d'argent posé sur la nappe blanche. Mais miss Egerton, les paupières mi-closes, les lèvres serrées, le repoussa d'une main vers son voisin de table et inclina imperceptiblement la tête, comme si c'eût été pour elle un grand effort de bouger si peu que ce fût. La jeune femme du ministre d'Autriche poussa un léger soupir de soulagement.

— Je trouve, dit-elle, que votre histoire finit bien mal, M^r Gordon ; elle est par trop triste et sans qu'il y ait de nécessité pour cela !

— Je ne sais, répliqua lady Arbuthnot, pensive ; je ne sais. Il me semble que tout est mieux ainsi. Comme le dit M^r Gordon, l'homme n'était pas digne... Un homme doit avoir autre chose que de l'amour à offrir ; être aimée, c'est le privilège de la femme. Qu'un nombre illimité d'hommes soient amoureux d'elle, cela ne leur fait aucun honneur ; ils ne peuvent pas s'en empêcher.

— Eh bien, déclara le général Kent, si toutes les histoires vraies tournent aussi lamentablement que celle-ci, je retire ce que j'ai dit contre les histoires qui s'écrivent, à la condition qu'elles soient drôles.

— Mais mon histoire n'est pas finie encore, riposta Gordon, en reprenant la chaîne et le médaillon. Il y a encore quelque chose.

— Oh ! pardon en ce cas, s'écria l'aimable Autrichienne avec vivacité. Mais, ajouta-t-elle aussitôt, vous ne pourrez jamais raccommo-der les choses ; vous ne parviendrez pas à le ressusciter.

— Non, répondit Gordon, mais je peux rendre les choses un peu pires.

— Ah ! j'y suis, s'écria Phillips, avec l'intuition d'un romancier, la jeune fille!..

— Le premier jour où j'arrivai à Londres, je me rendis chez son banquier pour avoir son adresse, reprit Gordon. Et je lui écrivis, la priant de me recevoir ; mais avant que sa réponse ne vint, je la rencontrai, oui, le lendemain même à une *garden-party*. Je ne l'abordai pas, elle me fut désignée, voilà tout. Je vis une très belle créature entourée d'une nuée d'hommes et je demandai qui elle était. Justement c'était la personne à laquelle j'avais écrit, la propriétaire de la chaîne et du médaillon. En même temps j'appris que ses fiançailles venaient d'être annoncées avec un Anglais de haut rang qui ne la connaissait que depuis quelques mois, mais qu'elle aimait passionnément. Vous voyez donc, acheva en souriant Gordon, qu'il vaut mieux que l'autre soit mort, plein de foi en elle et dans la fidélité qu'elle lui gardait. M. Phillips, probablement, l'eût laissé vivre pour revenir à Londres et la trouver mariée ; mais la nature est moins cruelle que les inventeurs de fictions, si elle est tout aussi dramatique.

Phillips ne répondit pas, et le général ne fit que secouer la tête d'un air de doute. De sorte que, M^{rs} Trevelyan ayant interrogé du regard lady Arbuthnot, toutes les dames se levèrent et sortirent de la salle à manger. Tandis qu'elles étaient seules dans le salon, l'une d'elles se mit au piano, et les autres s'assirent pour écouter ; mais miss Egerton, sous prétexte qu'elle avait chaud, passa sur le balcon qui dominait le petit jardin. Là il faisait frais et sombre ; les bruits de la ville s'éteignaient ; on les aurait crus aussi lointains que le reflet projeté vers le ciel par des millions de lumières. La jeune fille appuya son visage brûlant et ses épaules nues contre le mur de la maison sans paraître sentir la rudesse des pierres et joignit les mains avec tant de force que ses bagues coupèrent la peau des gants. Elle tremblait et le sang bouillonnait dans ses veines. Bientôt elle entendit la voix des hommes qui rentraient dans le salon, ce qui interrompit momentanément la musique, puis le piano se remit à chanter, et alors un corps obstrua la clarté qui ruisselait par la porte-fenêtre, et Gordon sortit sur le balcon, se tenant droit devant elle, le médaillon et la chaîne dans sa main. Il les lui tendit, et un instant ils se firent face en silence.

— Voulez-vous le reprendre maintenant ? demanda-t-il.

La jeune fille releva la tête et se redressa de toute sa haute taille.

— Ne m'avez-vous pas suffisamment châtiée ? demanda-t-elle tout bas. N'êtes-vous pas satisfait ? Était-ce brave ? Était-ce généreux ? Est-ce là ce que vous avez appris parmi vos sauvages... à torturer une femme ?

Elle s'arrêta soudain avec un sanglot douloureux et appuya ses deux mains contre sa poitrine.

Gordon l'observait parfaitement froid.

— Et les tortures de l'homme à qui vous aviez donné ceci, demanda-t-il, qu'en faites-vous donc ? Qu'est-ce que le mauvais quart d'heure passé à table au milieu de vos amis, en comparaison des périls et des souffrances physiques qu'il a endurées pour vous... pour vous... veuillez vous en souvenir.

La jeune fille cacha un instant son visage entre ses mains. Quand elle le montra de nouveau, il était humide de larmes, et sa voix semblait changée, adoucie :

— On me disait qu'il était mort. Et puis la nouvelle fut démentie, et puis les journaux français en ont reparlé avec des détails horribles sur ce qui était arrivé...

Gordon se rapprocha d'un pas :

— De sorte que votre amour va et vient avec les éditions des journaux quotidiens ? dit-il ironique et farouche. Si l'on vous assurait pourtant demain qu'Arbuthnot trahit ses principes ou son parti, qu'il se laisse corrompre, qu'il vend son vote, vous croiriez donc, vous cesseriez de l'aimer ? — Il poussa une exclamation de dédain, rauque et sifflante. — Ou bien, poursuivit-il avec amertume, attendriez-vous que les organes libéraux eussent eu le temps de démentir le fait ? Est-ce là vraiment l'amour, la vie, l'âme, tout ce que vous avez promis enfin à celui qui...

Un pas assourdi sur le tapis de la pièce voisine, et la figure élancée du jeune Arbuthnot parut dans le cadre de la fenêtre ; en hésitant, il interrogeait l'obscurité. Gordon s'arrangea pour qu'il le vit d'abord négligemment appuyé à la balustrade du balcon. Ses yeux étaient tournés vers la rue et, à ce moment même, il remarqua sur l'impériale d'un omnibus qui passait de petites taches rouges formées par les pipes allumées des voyageurs.

— Miss Egerton ? demanda Arbuthnot encore aveuglé par les lumières du salon qu'il venait de quitter. Est elle ici ?

— Oh ! c'est vous, ajouta-t-il, en voyant se mouvoir la robe blanche. On m'a envoyé vous chercher, craignant que vous ne fussiez souffrante.

Il s'adressait à Gordon comme pour excuser sa sollicitude :

— La semaine a été dure, tout le monde est sur les dents plus ou moins ; il m'a semblé que miss Egerton paraissait fatiguée pendant le dîner.

Dès qu'il eut parlé, la jeune fille s'avança vers lui très vivement, passa son bras sous le sien et lui prit la main. Étonné de cette démonstration affectueuse, il l'attira un peu plus près de lui, et doucement :

— Vous êtes fatiguée, n'est-ce pas? Je venais vous dire que lady Arbuthnot s'en va;.. elle vous attend.

Tandis qu'ils se tenaient là tous les deux, à côté l'un de l'autre, Gordon fut frappé de leur beauté. Oui, certes, ils étaient appareillés à merveille. Avant de franchir la porte-fenêtre, lord Arbuthnot se retourna pour admirer encore le jardin embaumé, le ciel nocturne où la lune paraissait lutter contre l'éclairage resplendissant de Londres.

— Comme ce petit coin est charmant et tranquille! On regrette de le quitter, dit-il. Bonsoir, M^r Gordon, et merci pour votre histoire.

Le pied sur le seuil, il s'arrêta de nouveau, se mit à rire :

— Savez-vous pourtant que je vous soupçonne d'avoir fait tout juste ce que vous reprochiez à Phillips? Il m'a semblé que vous brodiez un peu... Soyez franc... L'histoire vraie s'est-elle passée bien exactement comme vous l'avez contée? Non, n'est-ce pas? A moins que je ne me trompe...

— Vous ne vous trompez pas, interrompit Gordon, j'ai changé un détail.

— Et lequel, s'il vous plaît?

— L'individu n'est pas mort.

Lord Arbuthnot poussa un soupir de sympathie.

— Pauvre diable! dit-il, pauvre malheureux garçon!

De sa main gauche il toucha la main de la jeune fille appuyée contre lui, comme pour se rassurer sur sa propre bonne fortune. Puis il leva vers Gordon des yeux perplexes.

— Mais, reprit-il très intrigué, s'il n'est pas mort, comment se fait-il que vous possédiez cette chaîne?

Le bras de sa fiancée tressaillit légèrement et les doigts menus se crispèrent davantage sur la main qu'ils serraient.

— Oh! répondit Gordon avec indifférence, il n'y tenait plus du tout ayant découvert que cette femme était perdue pour lui, et elle, de son côté, ne pouvait s'en soucier. Cela n'a aucune valeur... cela ne représente rien pour personne... excepté peut-être pour moi.

R. HARDING DAVIS.

(Traduction de TH. BENIZON.)

POÉSIE

SONNETS (1).

REGILLA.

Inscription Triopéenne du Louvre.

Passant, ce marbre couvre Annia Regilla
Du sang de Ganymède et d'Aphrodite née.
Le noble Hérode aima cette fille d'Énée.
Heureuse, jeune et belle, elle est morte. Plains-la.

Car l'Ombre dont le corps délicieux gît là,
Chez le prince infernal de l'île Fortunée
Compte les jours, les mois et la si longue année
Depuis que loin des siens la Parque l'exila.

Hanté du souvenir de sa forme charmante,
L'Époux désespéré se lamente et tourmente
La pourpre sans sommeil du lit d'ivoire et d'or.

Il tarde. Il ne vient pas. Et l'âme de l'Amante,
Anxieuse, espérant qu'il vienne, vole encor
Autour du sceptre noir que lève Rhadamanthe.

(1) Nous sommes heureux d'offrir aux lecteurs de la *Revue* la primeur de ces quelques *Sonnets* que M. José-Maria de Heredia a bien voulu détacher de son volume des *Trophées*, qui doit paraître prochainement chez l'éditeur A. Lemerre.

AUX MONTAGNES DIVINES.

Geminus servus
Et pro suis conservis.

Glaciers bleus, pics de marbre et d'ardoise, granits,
Moraines dont le vent, du Néthou jusqu'à Bègle,
Arrache, brûle et tord le froment et le seigle,
Cols abrupts, lacs, forêts pleines d'ombre et de nids !

Antres sourds, noirs vallons que les anciens bannis,
Plutôt que de ployer sous la servile règle,
Hantèrent avec l'ours, le loup, l'isard et l'aigle,
Précipices, torrens, gouffres, soyez bénis !

Ayant fui l'ergastule et le dur municipe,
L'esclave Geminus a dédié ce cippe
Aux Monts, gardiens sacrés de l'âpre liberté ;

Et sur ces sommets clairs où le silence vibre,
Dans l'air inviolable, immense et pur jeté,
Je crois entendre encor le cri d'un homme libre !

L'ESTOC.

Inventaire du Trésor de l'Alcazar de Ségovie.

Au pommeau de l'épée, on lit : Calixte Pape.
La tiare, les clés, la barque et le tramail
Blasonnent, en reliefs d'un somptueux travail,
Le Bœuf héréditaire armoyé sur la chappe.

A la fusée, un dieu païen, Faune ou Priape,
Rit, engainé d'un lierre à graines de corail ;
Et l'éclat du métal s'exalte sous l'émail
Si clair, que l'estoc brille encor plus qu'il ne frappe.

Maître Antonio Perez de Las Cellas forgea
Ce bâton pastoral pour le premier Borja,
Comme s'il présentait sa fameuse lignée ;

Et ce glaive dit mieux qu'Arioste ou Sannazar,
Par l'acier de sa lame et l'or de sa poignée,
Le pontife Alexandre et le prince César.

LA BELLE VIOLE.

A vous troupe légère
 Qui d'aile passagère
 Par le monde volez ..

JOACHIM DU BELLAY.

Accoudée au balcon d'où l'on voit le chemin
 Qui va des bords de Loire aux rives d'Italie,
 Sous un pâle rameau d'olive son front plie.
 La violette en fleur se fanera demain.

La viole que frôle encor sa frêle main
 Charme sa solitude et sa mélancolie,
 Et son rêve s'envole à celui qui l'oublie
 En foulant la poussière où gît l'orgueil Romain.

De celle qu'il nommait sa douceur Angevine,
 Sur la corde vibrante erre l'âme divine
 Quand l'angoisse d'amour étreint son cœur troublé ;

Et sa voix livre aux vents qui l'emportent loin d'elle,
 Et le caresseront peut-être, l'infidèle,
 Cette chanson qu'il fit pour un vanneur de blé.

ÉPITAPHE.

Suivant les vers d'Henri III.

O passant, c'est ici que repose Hyacinthe
 Qui fut de son vivant seigneur de Maugiron ;
 Il est mort, — Dieu l'absolve et l'ait en son giron !
 Tombé sur le terrain, il gît en terre-sainte.

Nul, ni même Quélus, n'a mieux, de perles ceinte,
 Porté la toque à plume ou la fraise à godron ;
 Aussi vois-tu, sculpté par un nouveau Myron,
 Dans ce marbre funèbre un rameau de jacinthe.

Après l'avoir baisé, fait tondre, et de sa main
 Mis au linceul, Henry voulut qu'à Saint-Germain
 Fût porté ce beau corps, hélas ! inerte et blême ;

Et jaloux qu'un tel deuil dure éternellement,
 Il lui fit en l'église ériger cet emblème.
 Des regrets d'Apollon triste et doux monument.

VÉLIN DORÉ.

Vieux maître relieur, l'or que tu ciselas
 Au dos du livre et dans l'épaisseur de la tranche,
 N'a plus, malgré les fers poussés d'une main franche,
 La rutilante ardeur de ses premiers éclats.

Les chiffres enlacés que liait l'entrelacs
 S'effacent chaque jour de la peau fine et blanche;
 A peine si mes yeux peuvent suivre la branche
 De lierre que tu fis serpenter sur les plats.

Mais cet ivoire souple et presque diaphane,
 Marguerite, Marie, ou peut-être Diane,
 De leurs doigts amoureux l'ont jadis caressé ;

Et ce vélin pâli que dora Clovis Ève
 Évoque, je ne sais par quel charme passé,
 L'âme de leur parfum et l'ombre de leur rêve.

MICHEL-ANGE.

Certe, il était hanté d'un tragique tourment,
 Alors qu'à la Sixtine et loin de Rome en fêtes,
 Solitaire, il peignait Sibylles et Prophètes
 Et, sur le sombre mur, le dernier Jugement.

Il écoutait en lui pleurer obstinément,
 Titan que son désir enchaîne aux plus hauts faites,
 La Patrie et l'Amour, la Gloire et leurs défaites ;
 Il songeait que tout meurt et que le rêve ment.

Aussi ces lourds Géans, las de leur force exsangue,
 Ces Esclaves qu'étreint une infrangible gangue,
 Comme il les a tordus d'une étrange façon ;

Et dans les marbres froids où bout son âme altière,
 Comme il a fait courir avec un grand frisson
 La colère d'un Dieu vaincu par la Matière !

ALBERONI

ET SA

CORRESPONDANCE AVEC LE COMTE ROCCA

MINISTRE DES FINANCES DU DUC DE PARME

Un jour à Blenheim, Voltaire supplia la duchesse de Marlborough de lui montrer ses mémoires; elle lui répondit : « Attendez quelque temps; je suis occupée actuellement à réformer le caractère de la reine Anne; je me suis remise à l'aimer depuis que ces gens-ci gouvernent. » En réformant dans ses mémoires le caractère de la reine Anne, la duchesse ne s'insprait que de ses goûts et de ses dégoûts. Les historiens qui se servent de documens inédits pour réhabiliter ou pour rabaisser tel personnage célèbre ne s'inspirent souvent que de l'amour de la vérité; mais quelquefois aussi ils cèdent trop à l'amour du neuf et au désir de combattre les idées reçues. S'il est bon de reviser sans cesse les jugemens tout faits, les opinions admises et courantes, encore faut-il s'y prendre avec beaucoup de mesure et de circonspection, car il y a souvent du vrai dans les préjugés. Les historiens qui ont pris à tâche de réhabiliter Tibère ont eu raison de dire que Tacite l'avait plus d'une fois calomnié, que ce grand historien s'était fait l'interprète des ressentimens de l'aristocratie romaine humiliée par les Césars et dépossédée de ses privilèges, que Tibère fut un grand administrateur, qu'il sut défendre les provinces contre les agens du pouvoir et les concussionnaires, que les peuples ont eu plus à se louer qu'à se plaindre

de ses sévérités. Mais jusqu'ici on n'a pas réussi à nous persuader qu'il fût un homme aimable et que Tacite ait eu tort de lui attribuer un génie sombre et dur.

L'opinion généralement admise est qu'Alberoni, ce petit abbé qui, à l'âge de cinquante ans, devint le ministre dirigeant et souverain de la monarchie d'Espagne, représente le type du parvenu retombé, de l'homme de rien, qui, arrivé par l'intrigue à une éclatante situation, n'est pas à la hauteur de son emploi et se perd par ses imprudences. La mauvaise étoile d'Alberoni a voulu que le roi des médisans se chargeât de faire son portrait, et c'est un malheur dont il faut lui tenir compte. Sans être un Tacite, c'est-à-dire un moraliste profond, doublé d'un grand poète, Saint-Simon avait, lui aussi, le don des touches ineffaçables, des mots qui restent, et les réputations sur lesquelles il a promené sa griffe en ont toujours porté la marque. Qui n'a présents à l'esprit les débuts d'Alberoni tels qu'il les a contés ? Il nous montre le fils d'un jardinier de Plaisance « prenant un petit collet pour, sous une figure d'abbé, aborder où un sarrau de toile eût été sans accès, » et bientôt s'insinuant dans la faveur du duc de Parme par sa gaité et ses lazzis. Son maître le députa auprès du duc de Vendôme, avec qui il avait à traiter ; Vendôme lui donne audience sur sa chaise percée, et quand il se lève de son trône, l'abbé, résolu à plaire à quelque prix que ce fût, court baiser ce qu'on lui montre, en poussant la fameuse exclamation : *O c... di angelo!* Ce sont là des traits qu'on ne peut oublier.

Saint-Simon ajoute que rien n'avança plus ses affaires que cette infâme bouffonnerie, qu'il s'étudia à plaire aux principaux valets, à se familiariser avec tous, à prolonger ses voyages, qu'il fit à son nouveau patron des soupes au fromage et d'autres ragoûts étranges qui furent trouvés excellens, « que, de cette sorte, il se mit si bien avec lui, qu'espérant plus de fortune dans une maison de bohèmes et de fantaisies qu'à la cour de son maître, il fit en sorte de se faire débaucher d'avec lui, qu'ainsi il changea de maître et sans cesser son métier de bouffon et de faiseur de potages, mit le nez dans les lettres de M. de Vendôme, réussit à son gré, devint son principal secrétaire et celui à qui il confiait tout ce qu'il avait de plus particulier et de plus secret. » Il y a dans ce récit beaucoup à prendre et beaucoup à laisser. Il est faux qu'Alberoni eût changé de maître. Il suivit le duc de Vendôme comme agent secret du duc de Parme, et quelques informations qu'il recueillit, il s'empressait d'en faire part à sa cour. Dans le temps même de ses grandeurs, il était encore le chargé d'affaires des Farnèse et leur homme de confiance. Mais ce qui reste vrai, c'est qu'il sut se servir de Vendôme pour faire son chemin en France et, plus tard, pour établir sa prodigieuse fortune en Espagne, et ce qui est également vrai, c'est

que ses soupes au fromage, ses ragoûts étranges et ses bouffonneries ne lui furent point inutiles pour conquérir les bonnes grâces de ce gourmand qui aimait à rire.

Une autre opinion généralement admise est qu'Alberoni, devenu le maître de l'Espagne, ne sut qu'intriguer, brouiller les affaires, qu'il forma de vastes projets qu'il était incapable d'exécuter, que mal prit à ce volereau de faire le voleur, que ce corbeau voulant imiter l'aigle demeura empêtré dans la toison de la brebis. Il avait juré de détruire l'état de choses constitué par la paix d'Utrecht, de chasser les Autrichiens d'Italie, de rendre à l'Espagne ses anciennes possessions. On s'accorde à dire que cet aventurier alluma follement une guerre où il eut toute l'Europe contre lui, et qu'ayant perdu la partie, son roi désillusionné le mit à la porte comme on chasse un intendant infidèle qui a causé la ruine d'une grande maison. C'est ainsi que le jugeait Saint-Simon, sur la foi des notes et des papiers que lui avait communiqués Torcy.

On lui a rendu depuis plus de justice. On a reconnu qu'il n'était pas un simple aventurier, que peu de temps lui avait suffi pour supprimer beaucoup d'abus, pour réformer les finances de l'Espagne, pour lui donner une flotte et une armée, que ses projets n'étaient point absurdes, puisque d'autres les ont exécutés après lui, qu'au surplus, s'il aimait à brouiller, il vivait dans un temps où tout le monde brouillait. Il n'en est pas moins vrai qu'Alberoni était un homme d'État fort incomplet et qu'il précipita l'Espagne dans une fâcheuse aventure. Il a été malheureux et il l'a été par sa faute. Il n'avait pas su préparer son entreprise, et les grands politiques ont tous approfondi l'art des savantes préparations. Quand il s'est mis en campagne, il n'avait point d'alliés. Comme l'a dit Saint-Simon, il se repaissait de chimères. Il se flattait que les événemens seconderaient ses desseins: il se figurait que l'empereur serait obligé de se battre longtemps avec les Turcs; il comptait sur l'assistance des Hollandais, sur la neutralité du régent, il allait jusqu'à s'imaginer que Charles XII et Pierre le Grand feraient la paix et se ligueraient ensemble pour lui venir en aide. Les hommes d'État qui fondent leurs calculs sur de simples espérances donnent leur mesure. Un diplomate belge, M. le baron Nothomb, avait dit de M. de Bismarck à ses débuts: « Sera-t-il Alberoni ou Richelieu? » M. de Bismarck n'a point été un Alberoni; il ne s'est jamais repu de chimères, personne ne l'a surpassé dans l'art de préparer ses entreprises et jamais il n'a bâti sur des espérances.

Un professeur à la Faculté des lettres de Lyon, M. Emile Bourgeois, vient de publier, d'après le manuscrit conservé au collège de San-Lazare, les lettres intimes que, pendant quarante ans environ, Alberoni écrivit en français d'abord, plus tard en italien, au comte Rocca, trésor-

rier des revenus de la cour de Parme, en réalité premier ministre du duc François II (1). Cette correspondance, qui s'étend de 1703 à 1742, offre le plus grand intérêt, et en la publiant, M. Bourgeois a bien mérité des études historiques. On ne saurait dire pourtant qu'elle modifie beaucoup l'idée qu'un juge impartial pouvait se faire d'Alberoni. Mais il faut y lire le blanc et l'entre-deux des lignes. Si on ne prenait cette précaution, on pourrait croire que non-seulement Alberoni ne fut point un brouillon, mais qu'il était le moins ambitieux et le plus désintéressé des hommes, que les hautes fonctions qu'il remplit n'étaient pour lui qu'un fardeau incommode, dont il aspirait à se décharger. Quel est l'ambitieux qui n'a pas tenu ce langage? Ce sont les hypocrisies du métier.

On pourrait croire aussi qu'en se proposant de rendre à l'Espagne ses possessions italiennes, il se préoccupait surtout des intérêts de l'Italie, qu'il voulait en chasser les barbares, les Ostrogoths, qu'un zèle de charité le poussait à secourir les opprimés, ou qu'il fut un grand patriote, précurseur de ceux qui ont travaillé à la fondation du jeune royaume. « Ce qu'il y a de sûr, mon cher comte, écrivait-il en 1718, c'est que non-seulement à ces États où j'ai eu le bonheur de naître, mais à l'Italie tout entière, si je ne puis faire du bien, du moins je ne leur aurai jamais fait de mal. » M. Bourgeois estime que les lettres intimes des contemporains sont de tous les documens les plus purs et les plus sûrs. « Plus fidèles, dit-il, plus exactes, aussi vivantes que des Mémoires, aussi précises et moins sèches que des documens officiels, elles sont comme des photographies instantanées où la postérité retrouve, avec les gestes et les passions des acteurs, le détail le plus certain des actions humaines. » Cela n'est vrai que dans une certaine mesure. Si on pose en écrivant ses Mémoires, on pose quelquefois aussi en écrivant ses lettres, on étudie ses attitudes, sa physionomie, et surtout on s'accommode, on se conforme au caractère de ses correspondans. Ce qu'on dit à l'un, on ne le dirait pas à l'autre, et il y a des choses qu'on ne dit à personne. Quand Alberoni s'épanchait avec le comte Rocca, avec l'ami, le confident, le principal agent des Farnèse, et qu'il cherchait à le gagner à ses idées, il s'appliquait sans doute à les lui rendre agréables. On n'est vraiment sincère qu'en causant avec soi-même et encore ne l'est-on souvent qu'à moitié.

Croirons-nous, comme on pourrait l'induire de quelques-unes de ses lettres et comme M. Bourgeois lui-même incline à le penser, qu'on l'ait calomnié en le considérant comme le seul instigateur de cette guerre où l'Espagne fut écrasée par la quadruple alliance? Lui a-t-on

(1) *Lettres intimes de J.-M. Alberoni* adressées au comte I. Rocca, ministre des finances du duc de Parme et publiées par M. Émile Bourgeois. Paris, 1893; G. Masson.

fait tort en l'accusant d'avoir engagé trop tôt les hostilités, de les avoir suspendues trop tard ? Serait-il vrai que les événemens ou la volonté de son roi lui aient forcé la main, qu'il se soit jeté dans son aventure malgré lui, à son corps défendant ? Le 8 juin 1719, il écrivait de Tudela au comte Rocca : « Priez Dieu que je me trouve en état de contribuer par mes efforts au rétablissement de la paix. Le roi s'estime profondément offensé, et quelques représentations qu'on ait pu lui faire, il a toujours cru que le point d'honneur et le respect qu'il se doit devaient passer avant tout autre intérêt et tous les maux de la guerre. Avec ses maîtres on n'a pas d'autre ressource que de faire des représentations et d'obéir. Ainsi ai-je fait en m'opposant de vive voix et par écrit à la rupture de la paix ; mais quand il a fallu obéir, si opposé que je fusse à la guerre, je n'ai pas diminué de zèle, d'attention et d'activité pour servir comme je le devais le roi mon seigneur et bienfaiteur. » Voilà une déclaration nette, formelle ; était-elle sincère ?

Sans contredit, il était de son intérêt de gagner du temps, d'achever les réformes qu'il avait commencées, de mettre l'Espagne en état de faire bonne figure sur les champs de bataille ou de supporter ses défaites. Mais ses lettres en font foi, Alberoni n'était pas un de ces politiques avisés et réfléchis, qui calculent les chances et s'arrangent pour ne pas les avoir contre soi. Il écrivait en 1718 « que dans les grandes choses il ne faut pas cheminer et opérer la boussole à la main, qu'il faut laisser à la fortune une partie de l'ouvrage. » Il aimait à dire aussi « que le seigneur Dieu se moque des choses d'ici-bas, *si burla delle cose di qua giù*, et que tout lui appartenant, il donne à qui lui plaît. » Quand la fortune eut fait évanouir ses grands projets, il n'imputa son malheur qu'à la fatalité des circonstances. — « Il règne une constellation maligne, s'écrie-t-il, c'est vraiment la fin du monde. » Il dira quelques mois plus tard : « Les opérations de l'homme, si elles ne sont secondées par le souverain Moteur, servent de peu ou ne servent de rien. Une seule des combinaisons que j'avais formées aurait dû suffire pour faire avorter les desseins de nos ennemis ; Dieu les a toutes traversées, il ne reste qu'à adorer ses justes jugemens. » Ce n'est pas là le langage d'un homme d'État, c'est celui d'un joueur qui se souvient qu'il est abbé, mais le Dieu qu'il adore est le Dieu des tapis verts ou sa sacrée majesté le hasard.

Au surplus, avant que la fortune se fût prononcée, il n'avait garde d'accuser son souverain d'avoir voulu la guerre, il répondait de tout, prenait tout sur lui. Il écrivait au comte : « Si Dieu me prête vie, je ferai en sorte que le roi catholique force au repentir tel ou tel qui aurait dû tout au moins rester neutre. L'Espagne bien administrée est un monstre encore inconnu. En fin de compte, on ne peut garantir la sûreté de l'Italie par le repos ; il faut une bonne guerre et qu'elle dure

jusqu'à ce que le dernier Allemand ait été chassé. C'est là le seul remède, le vrai spécifique; les palliatifs ne feront qu'empirer le mal et finiront par le rendre incurable. » Il disait aussi : « Le système de l'Europe n'est pas fait, et pour le faire, il faut se battre... Il y a de belles machines et de beaux troubles dans l'air, *belle macchina e belli turbidi*. » C'est un mot de brouillon, qui sème le vent pour récolter la tempête. « Stanhope, écrivait-il encore le 10 octobre 1718, a dit à Paris qu'avec le gouvernement qu'il a trouvé en Espagne et trois ans de repos, j'aurais mis l'Europe sens dessus dessous. » C'était bien son intention, mais il n'a pas su attendre; la patience lui a manqué, et il n'a pas assez soigné ses semailles. Plus tard, quand son échec fut certain, et qu'il se vit dans de mauvais draps, il s'en prit à son roi, qui avait méprisé ses conseils, et aux insondables décrets du souverain moteur, c'est toujours à lui que s'en prennent les imprudens et les étourdis.

En somme, les six cents lettres publiées par M. Bourgeois n'ajoutent rien à la gloire d'Alberoni, mais elles le font bien connaître. Il y apparaît comme un vrai Parmesan, à l'esprit vif, ardent et souple, dont la prodigieuse industrie et l'indomptable activité épouvantaient l'indolence des Espagnols : « Vous autres Italiens, disaient-ils, vous seriez capables de faire crever de fatigue tout le genre humain. » Mais il a manqué quelque chose à cet homme si actif, et l'histoire le classera toujours parmi les personnages de second plan, qui appelés par un concours extraordinaire de circonstances à jouer les premiers rôles, s'y sont montrés insuffisants. Ce fut moins sa faute que celle de sa destinée, de sa jeunesse et de l'éducation que lui avait donné la vie. A l'âge où l'homme se forme, il avait contracté des habitudes, des plis de caractère et d'esprit dont il n'a jamais pu se défaire.

Comme l'a dit M. Bourgeois dans son *Introduction*, attaché par les Farnèse à la personne de Vendôme, Alberoni correspondait secrètement avec les ministres du duc de Parme, recevait d'eux des instructions et des présens pour gagner l'amitié des Français et rendait compte de tout. « C'était un entourage mêlé que celui de Vendôme, composé d'officiers gourmands, de traitans qui s'enrichissaient au service des armées et de gens de lettres. Les soirées que ce monde passait à table, dans l'intervalle des batailles, étaient employées à des débauches d'esprit et de bonne chère. Gai, la mine et l'intelligence éveillées, le teint frais, l'humeur facile, l'envoyé de Parme y apportait sa part de friandises et d'esprit. Il paraissait lié particulièrement avec les commissaires des vivres, gros personnages et bons vivans, dont il facilitait la tâche en pays étranger. » On lui avait ordonné de s'introduire à tout prix dans la familiarité de Vendôme, de se faire initier par lui à ses desseins, de se tenir à l'affût des nouvelles et de faire

des rapports. Il s'acquitta à merveille de sa mission, car tous les moyens lui étaient bons. Pour dépister les curieux, cet abbé s'était travesti en soldat italien, au service de la France, et il eut toujours le goût des travestissemens et des manèges. On pourrait définir Alberoni un agent secret qui, devenu premier ministre, a appliqué à la grande politique les procédés louches et les pratiques suspectes de son premier métier. Ce poisson avait croupi trop longtemps dans l'eau fangeuse, il ne s'est jamais dégorgé.

Les agens secrets réduisent la politique à l'intrigue; mais quoi qu'en ait dit Figaro, l'intrigue n'est pas toute la politique, et les petits moyens appliqués aux grandes affaires sont souvent un leurre. Certains métiers non-seulement rapetissent l'esprit, ils diminuent et dépriment le caractère. Alberoni s'était maintenu dans la faveur du duc de Vendôme par ses souplesses de courtisan, par une complaisance adroite et inventive, qui ne répugnait à rien, et il avait pris l'habitude de passer par les portes dérobées, qui sont toujours des portes basses. Je ne sais plus quel diplomate disait un jour à un personnage interlope, qui avait eu la main dans une importante négociation, sans que son nom eût jamais été prononcé : « Vous travaillez dans l'ombre, c'est plus commode et plus sûr; mais je n'envie pas votre sort; j'aime à répondre de ce que je fais. » Ce sont les grandes responsabilités qui tout à la fois rendent les hommes d'État circonspects et sages et ennoblissent leur ambition; il y a des jeux qui dégradent le cœur de l'homme quand ils ne sont pas dangereux. Alberoni, ce joueur fataliste, a dit plus d'une fois « que nous ne sommes que des marionnettes dans la main de Dieu. » Il avait été longtemps une marionnette dans les mains de son maître; plus tard, il fut directeur de *fantoccini*, et ses pantins furent un roi et une reine dont il tenait les fils, sans jamais se montrer et sans avoir à répondre de rien. Lui aussi a toujours travaillé dans l'ombre.

Sa situation à Madrid était vraiment étrange. Il n'avait pas d'autre qualité officielle que celle de résident du duc de Parme, et ce chargé d'affaires d'un principicule italien était devenu de fait premier ministre d'Espagne sans en avoir le titre. Il n'était point en place; il n'avait en apparence aucun emploi, ne remplissait aucune fonction politique. Il écrivait le 18 février 1715 : « De tous les postes de cette monarchie, je ne donnerais pas cinq sous monnaie de Plaisance; je ne suis pas ministre de la reine, mais de son père. » Ainsi à Madrid encore, il ne faisait que de la politique occulte. Il était omnipotent, décidait de tout et n'avait à répondre de rien.

Une situation si bizarre était nécessairement fort précaire, et il ne pouvait s'y maintenir qu'à force de petites intrigues et de tours d'adresse. Il sentait bien lui-même que sa fortune était bâtie en l'air,

et il s'occupait d'assurer son avenir en conquérant les plus hautes dignités de l'Église. Saint-Simon a vu fort clair sur ce point : « Alberoni, dit-il, qui voulait régner en Espagne, sentait le besoin qu'il avait de la pourpre pour s'y maintenir. Aussi fit-il jouer tous les ressorts pour arracher du pape le cardinalat et s'acquérir ainsi tout droit d'impunité la plus étendue, quoi qu'il commit, la plus sûre et la plus ferme considération et les moyens de revenir toujours à figurer où que ce fût. » Il ne lui suffisait pas d'être cardinal, il voulait devenir primat d'Espagne. Il avait obtenu l'évêché de Malaga, et il aspirait à l'archevêché de Tolède ; en attendant, il se fit donner celui de Séville. « De là à Tolède, il n'y avait plus qu'un pas ; mais demeurant même archevêque de Séville avec sa pourpre, il était à la tête du clergé espagnol. La puissance où il s'était établi lui donnait tous les moyens nécessaires de le pratiquer sans bruit et de se l'attacher. Cardinal et archevêque, ce nouveau titre l'affermisssait dans la place de premier et de tout-puissant ministre. Appuyé de la sorte, il arrivait au but qu'il s'était proposé de se faire redouter par le roi et la reine et de devenir même à découvert le tyran de l'Espagne. » Malheureusement il eut beau se remuer, Rome lui refusa obstinément les bulles de Séville, et il tomba du pouvoir avant d'avoir pu se ménager les moyens d'y rester toujours. Du moment qu'il n'était plus tout en Espagne, il était condamné à n'y être plus rien.

Alberoni ne fut qu'un homme d'État de médiocre envergure, à qui M. Bourgeois a témoigné peut-être trop d'indulgence. Mais on ne peut qu'admirer la puissance de volonté, l'esprit de conduite, l'art qu'il déploya pour arriver et pour imposer sa domination aux Espagnols, plus jaloux que tout autre peuple de l'étranger qui se mêle de leurs affaires. Sans attaches, sans liaisons solides, sans force et sans appui, s'attirant mille inimitiés par les réformes qu'il introduisait dans les finances et dans la maison du roi, haï des grands qu'il dépouillait de leurs prérogatives et de tous ceux dont il réduisait les pensions, il n'avait pas d'autre autorité que celle d'un favori. Que la faveur royale vînt à lui manquer, il retombait dans le néant. Mais il joignait à l'intrigue une imperturbable audace. Son programme politique pouvait se résumer en trois mots : il voulait que le roi d'Espagne devînt le maître absolu de ses sujets, que ce roi devenu tout-puissant consentît à se laisser conduire par sa femme, et que, dans les petites choses comme dans les grandes, sa femme se gouvernât exclusivement par les conseils d'Alberoni. Il osa tout, et grâce à son industrie il put se flatter pendant plusieurs années d'avoir réussi.

Il reprochait au peuple espagnol d'avoir mis ses rois en servitude et de leur refuser à la fois son obéissance et son argent. Il déclarait que le gouvernement était gangrené et que, si la cure était possible, elle ne

se ferait que par le fer et le feu. Il disait encore « que l'Espagne était un arbre puissant et robuste, capable de porter des fruits en abondance, mais envahi par une multitude d'insectes, qui dévoraient les feuilles et les fruits à peine nés. » Il se vantait d'être le grand échennilleur, qui faisait la guerre aux parasites. Dans une lettre fort curieuse, datée du 13 juin 1718, il imputait tous les malheurs de l'Espagne « à ce don Quichotte de Charles-Quint et à son fils Philippe, qui ne pensait qu'à créer des conseils et qui avait transformé une monarchie en république. » C'était la première fois assurément qu'on accusait Philippe II d'avoir eu du goût pour le régime républicain. Conseil des Indes, conseil de guerre, conseil d'État, ajoutait-il, se mêlent de décider des affaires, et le souverain doit partager son autorité avec eux. Il réduisit tous ces conseils à un rôle purement consultatif. « Le conseil d'État, écrivait-il, n'est plus qu'un nom, qu'il faut conserver par politique, comme disait Tacite en parlant du sénat romain. Il ne se compose plus que de trois membres, qu'on réunit trois fois par an... Aussi tout le monde crie-t-il contre ce maudit Italien, qui, pour se rendre maître du gouvernement, a voulu s'approprier à lui seul toute l'autorité répartie entre ces assemblées que vénérèrent tant de glorieux rois catholiques.» Le maudit Italien laissait crier les gens et allait tranquillement son chemin; il n'avait pas coutume de compter avec ses ennemis.

Philippe V, qu'Alberoni cherchait à rendre absolu, s'était toujours montré enclin à se laisser gouverner par sa femme. Gabrielle de Savoie était morte; M^{me} des Ursins, désespérant de se faire épouser, avait conçu le projet de mettre sur le trône d'Espagne une princesse de petite naissance qui lui devrait tout et serait à jamais son obligée. Son choix tomba sur la jeune Élisabeth Farnèse, et ce fut pour Alberoni un vrai coup de partie : le Parmesan allait avoir pour reine une Parmesane, qui s'entendait à faire valoir ses grâces, à en tirer tout le parti possible. On avait envoyé son portrait au roi, qui en fut charmé. « La marchandise a plu, » écrivait Alberoni. Après avoir longtemps musé en chemin, elle arriva enfin à Guadalajara, où Philippe était venu l'attendre. « Du premier coup, elle s'est rendue maîtresse de son cœur, *padrona del suo cuore*; imaginez-vous ce que ce sera quand elle aura passé deux nuits sous les draps.»

Tout allait bien, Alberoni exécutait son programme point par point. Il pouvait se promettre de trouver dans cette reine de vingt-deux ans une élève docile et complaisante. Dès le premier jour, il l'avait déterminée sans peine à rompre en visière à M^{me} des Ursins, à disgracier, à chasser la femme à qui elle devait sa couronne. Désormais, la place était libre, l'astucieux Italien allait régner. Mais il fallait avant tout faire l'éducation de cette princesse qui, comme le dit Saint-Simon, avait été élevée durement dans un grenier et ne connaissait du monde

que ce qu'elle en avait vu par sa lucarne. Si elle ignorait les affaires, la politique, les choses et les personnes, elle avait l'esprit vif, prompt et délié, un grand désir de s'instruire, « avec une gaité naturelle qui étincelait à travers la gêne éternelle de sa vie. » Quoiqu'elle déclarât crûment que, pour bien connaître un homme, il faut avoir mangé et dormi avec lui, *bisogna mangiare e dormire con lui*, elle avait pris tout de suite confiance en son instituteur, elle s'abandonnait à ses conseils. Elle lui avait donné l'entrée secrète, ce qui était encore sans exemple, et il la voyait tous les jours, conférait, raisonnait avec elle entre quatre yeux, *a quattro occhi*.

Il lui avait appris quel homme était Philippe V, comment elle pouvait le prendre et le tenir, et elle avait plié son humeur à tous les goûts, à toutes les habitudes de ce roi pour qui la chasse était un plaisir de tous les jours. Peu de temps après son arrivée, cette paresseuse se levait de grand matin pour l'accompagner, le suivre à pied et admirer ses exploits. Elle se régalaît des bécasses qu'il avait tuées et dans l'occasion, disait Alberoni, « elle vivait du fusil de son mari. » Elle s'accoutuma à chasser, elle aussi; il lui enseignait à ne pas tirer trop vite, et ils battaient ensemble les buissons; rien ne lui faisait peur, ni le froid, ni le vent, ni les montagnes couvertes de neige. « Dieu, depuis l'éternité, l'avait créée pour lui. » Après avoir fait sa conquête, elle s'appliqua à le séquestrer, à tenir à distance les conseillers fâcheux, les indiscrets, les quémandeurs. Elle s'empara si bien de son esprit qu'il ne lui cachait rien, ne travaillait jamais qu'en sa présence, lui montrait et les lettres qu'il écrivait et celles qu'il recevait, la mettait en tiers dans toutes les audiences qu'il donnait soit à ses sujets, soit aux ministres étrangers. « Ce tête-à-tête éternel qu'elle avait avec lui, a dit Saint-Simon, lui donnait lieu de le savoir par cœur. » Cependant il résistait quelquefois. Elle recourait alors au grand moyen que lui avait enseigné son Parmesan. A une grande dévotion, Philippe joignait beaucoup de tempérament; sa conscience lui interdisant « de chercher ailleurs, » il ne se permettait que les plaisirs légitimes, mais il réclamait impérieusement son dû. Quand il l'avait contrariée, Élisabeth l'en punissait « par les refus nocturnes, qui excitaient des tempêtes. Il criait et menaçait, par ci par là, passait outre; elle tenait ferme, pleurait et quelquefois se défendait. Le matin, tout était en orage. La paix se consommait la nuit suivante. »

Alberoni était enchanté de sa pupille. Cette princesse, « élevée entre quatre murs, » avait surpassé son attente. Elle avait tout appris, s'était débrouillée avec une promptitude surprenante; rien ne l'embarassait, elle était fine, adroite, rusée comme une bohémienne, *scaltra come una zingara*. Elle tenait désormais le roi; Alberoni la tiendrait-il toujours? Il pouvait s'en flatter. Elle lui prodiguait les attentions et

les grâces ; elle goûtait son esprit, sa gaiété. Il lui disait qu'il n'était plus le chargé d'affaires du duc de Parme, mais qu'il servait de gouvernante à sa fille ; elle lui répondait qu'il était d'âge à lui servir de tout, même d'accoucheuse, en cas de besoin. Il l'engageait à donner beaucoup d'enfans au roi d'Espagne. « Vous en parlez à votre aise, répliquait-elle, et je voudrais que vous prissiez une fois la peine d'en faire un. » Quand ils ne plaisantaient pas, ils rêvaient, caressaient des chimères. Il l'assurait qu'il n'avait aucune ambition personnelle, qu'il mettait sa gloire à travailler au bonheur d'une reine adorable, que cependant il serait sensible au plaisir de devenir pape sans avoir passé la soixantaine. — « Vous en Espagne, moi à Rome, nous pourrions nous moquer du monde. — Si c'était en mon pouvoir, vous seriez pape dès demain. » — « Et voilà, écrivait Alberoni, comment nous discourons sur des choses bonnes en soi, mais tristes quand on songe à la difficulté de les faire. »

Cet homme, qui avait trop de penchant à la politique aventureuse et inconsidérée, conduisit toujours ses affaires particulières avec une extrême prudence. C'est à cela qu'il appliquait toute l'industrie de son esprit et toutes les recettes qu'il avait apprises lorsqu'il n'était qu'un petit agent secret, attaché à la personne du duc de Vendôme. Dès ce temps-là, il s'était persuadé « que le monde se gouverne autrement qu'on ne pense, que les petites attentions ont souvent plus de prix que les bienfaits, qu'il faut entretenir les amitiés utiles par des babioles, que les bagatelles font des miracles que ne font pas les sommes d'argent. » *Intelligenti et sapienti pauca*. Ce savant cuisinier avait pour principe que la gourmandise est la plus sérieuse, la plus tenace de nos passions, la seule qui dure autant que la vie, et que c'est surtout par la bouche qu'on gouverne les hommes et les femmes. Il avait conquis Vendôme par ses soupes au macaroni et ses ragoûts, il s'était insinué par ses séductions culinaires dans les bonnes grâces de la première femme de Philippe, et il s'occupait de procurer à la seconde les mets qui lui plaisaient. C'est un sujet sur lequel il revient sans cesse dans ses lettres, et les commandes de comestibles qu'il adressait à la cour de Parme y tiennent une place considérable. Il faisait venir pour la reine adorable des vins, des saucissons, quatre caisses de charcuterie à la fois, des barils de truffes et d'innombrables fromages, car c'était de fromage qu'elle était surtout friande, elle en mettait dans tous les plats, et cet assaisonnement lui tenait lieu de fruits et de douceurs. Ajoutons que lorsque Alberoni traversait les appartemens réservés aux infans, il avait toujours quelques friandises à leur offrir, et qu'il s'attendrissait en les voyant se jeter sur lui pour fouiller dans ses poches : *è graziosissima cosa il vederli*. — « Je mène une vie bien fatigante, disait-il, et qui ne pourra durer. Mais ce qui me fatigue le plus, ce ne

sont pas les affaires, c'est le souci de savoir comment je dois m'y prendre pour faire ma cour. »

Il se croyait sûr de sa reine; mais est-on jamais sûr d'une femme, surtout quand elle est rusée comme une bohémienne? Élisabeth avait du goût non-seulement pour les fromages du duché de Parme, mais pour tout homme qui en venait et lui apportait un peu de son air natal. Un Parmesan arrivait-il à Madrid, Alberoni s'inquiétait et n'avait pas de cesse qu'il ne l'eût déconsidéré ou éloigné. Mais personne ne le tenait plus en alarme que la nourrice de la reine, qu'il traitait de harpie. Il était jaloux de la confiance, de l'amitié, que lui témoignait sa maîtresse et il la soupçonnait de le desservir en secret, d'intriguer contre lui. Cette nourrice, a dit Saint-Simon, était une grosse paysanne du pays de Parme, « qui avait de l'esprit, de la ruse, du tour, des vues à travers la grossièreté extérieure de ses manières, » et il assure que Dubois se servit d'elle pour perdre Alberoni dans l'esprit de la reine et le faire chasser. Telle était la situation de ce ministre omnipotent : il avait à lutter contre la quadruple alliance et à se défendre contre une nourrice, et voilà le sort des favoris.

Il supporta vaillamment sa chute, car il vécut trente ans encore. Mais en vain avait-il dit que le sage se contente de peu, qu'il ne faut vivre que pour soi et pour quelques amis, que le grand monde est un lieu de confusion, un tohu-bohu, *una sinagoga*, d'où l'on est heureux de sortir, qu'il était satisfait de son destin, qu'il emploierait agréablement son temps à cultiver sa petite vigne, il s'aperçut bien vite que sa petite vigne ne lui suffisait pas, et après avoir gouverné une grande monarchie, il éprouva le besoin de s'occuper de brouilles, et il en retira peu d'honneur. Deux choses ont toujours manqué au fils du jardinier de Plaisance, l'élévation d'esprit et la dignité du caractère. Dans une lettre qu'il adressait au comte Rocca, le 6 février 1709, se trouve un mot qui résume assez bien sa philosophie : « Le monde, écrivait-il, n'est plein que d'ordures et de misères et il faut savoir en faire son profit. » Il ne connaissait ni les répugnances ni les dégoûts, et quand il fouillait dans la hotte aux balayures pour y trouver son bien, le cœur ne lui souleva jamais. Sa philosophie était celle d'un brasseur d'affaires; il faut quelque chose de plus pour faire un grand homme d'État.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

LAMENNAIS.

I. *Lamennais*, étude d'histoire politique et religieuse, par M. E. Spuller. Paris, 1892; Hachette. — II. *Lamennais*, d'après des documens inédits, par M. A. Roussel, de l'Oratoire de Rennes. Rennes, 1892; Caillière (1).

Il y a des écrivains dont les œuvres suffisent d'abord à expliquer la réputation : tel, par exemple, l'auteur des *Soirées de Saint-Petersbourg*, ou tel encore, dans un genre assez différent, l'auteur de la *Pétition pour les villageois qu'on empêche de danser*. Leur marque se connaît ou se reconnaît entre cent. On peut d'ailleurs les aimer ou ne les aimer pas ; nos goûts et nos idées peuvent différer des leurs ; celui-ci, Joseph de Maistre, abuse un peu du droit qu'on a de mettre « de l'impertinence dans de certains ouvrages, comme du poivre dans les ragoûts ; » et l'autre, Paul-Louis Courier, le faux « vigneron de la Chavonnière, » avec tout son esprit, est trop déloyal dans la polémique. Mais ce n'est pas le point ; et le fait est qu'il demeure d'eux, non-seulement des mots ou des traits, mais des pages entières comme gravées dans les mémoires. Quelque sujet qu'ils aient traité, la manière n'en a jamais appartenu qu'à eux. Ils sont originaux, enfin ; et pour écrire

(1) En dépôt à Paris, chez Lemoigne.

comme eux, ce ne serait pas assez d'être de leur famille, il faudrait être eux-mêmes.

Il n'en est pas ainsi de Lamennais. Non que son œuvre n'abonde en belles pages, et si nous en voulions citer, nous n'aurions, comme on dit, que l'embaras du choix. Il y en a d'éloquentes dans l'*Essai sur l'Indifférence*; il y en a dans les *Affaires de Rome*; il y en a dans les *Paroles d'un croyant*; il y en a de moins connues, de moins vantées, mais non pas de moins belles peut-être dans l'*Esquisse d'une philosophie*, sur l'art en général, et sur la musique en particulier, sur la cloche, par exemple, ou sur l'orgue. Justesse et clarté, force et précision, ampleur de la phrase, mouvement, véhémence, — le style de Lamennais a toutes les qualités d'un grand style. Et cependant, je ne sais pourquoi ni comment toutes ces qualités ont en lui quelque chose d'anonyme et d'impersonnel. Je dis plus : il a une manière, et même, comme dans les *Paroles d'un croyant*, une manière dont on peut aisément démêler l'artifice; et cependant sa prose, en vérité, n'est pas signée. On ne dit pas en le lisant : « Voilà du Lamennais, » comme on dit : « voilà du Joseph de Maistre » ou : « voilà du Courier. » C'est un grand écrivain, très éloquent, très entraînant, dont les plus belles pages n'ont rien qui soit exclusivement de lui.

On ne peut s'empêcher de faire une autre observation. L'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* n'a rien eu d'un « moraliste, » au sens du moins où l'on entend ce mot quand on songe aux *Essais* de M. Nicole, par exemple, ou aux *Sermons* de Bourdaloue. Il a connu l'homme en général, mais non pas les hommes en particulier. A cet égard, comparez encore, dans l'accomplissement d'un dessein presque analogue, la pauvreté psychologique de son premier volume à la richesse des *Pensées* de Pascal. Est-ce que peut-être, pour observer le monde, il en a toujours vécu trop éloigné? Mais, d'un autre côté, trop solitaire et trop orgueilleux, il semble avoir été toujours incapable aussi de ces retours sur soi, qui nous permettent parfois de lire, dans la contemplation de notre propre misère, un peu du secret de l'humanité.

Et l'appellerons-nous seulement un « penseur? » C'est un titre au moins qu'Edmond Scherer, dans une très belle *Étude*, lui a jadis durement contesté. M. Ravaisson, dans son mémorable *Rapport sur la philosophie en France au XIX^e siècle*, et M. Paul Janet, dans une suite d'*Études* que nos lecteurs n'ont pas oubliées, se sont montrés moins sévères. Si cependant Lamennais, plus heureux dans l'art de renouveler telle ou telle partie de l'apologétique ou de la philosophie, que dans l'art d'édifier un système, — ce qui est assez grave quand on en a voulu construire deux, — s'est lui-même un peu perdu dans l'argumentation du premier de ses deux grands ouvrages et n'a pas très habilement ni très solidement ordonné le second, nous serons de

l'avis d'Edmond Scherer. Quelque chose encore lui a manqué de ce côté. « Il ne s'est pas rendu compte à lui-même de ce qu'il voulait établir. » Et si j'ajoute qu'en fait d'idées « pures, » pour ainsi parler, on n'en voit pas de vraiment féconde, ni surtout de vraiment nouvelle, dont on puisse faire honneur à Lamennais, quelle est donc cette espèce d'énigme? et qu'y a-t-il en lui qui justifie sa réputation?

Car elle est grande, et elle est méritée. Quand on en aura vu décroître et s'évanouir de plus éclatantes peut-être, la sienne continuera de durer. Il sera toujours l'un des grands noms du siècle. A quel titre et pour quelles raisons, c'est ce que je voudrais essayer aujourd'hui de dire très rapidement. J'aurai d'ailleurs, pour m'y aider, la consciencieuse *Étude* de M. Spuller, et deux volumes récemment publiés par M. Alfred Roussel, de l'Oratoire de Rennes. Composés d'après les papiers du « dernier survivant des disciples de Lamennais, » — le chanoine Houet, supérieur de l'Oratoire de Rennes, mort il n'y a pas encore tout à fait trois ans, — les deux volumes de M. Roussel sont riches de détails et de « documens inédits. » S'il ne s'en dégage pas un nouveau Lamennais, ils peuvent pourtant servir à préciser quelques traits de sa physiologie. Quant à M. Spuller, ce qu'il a sans doute le mieux vu, l'un des premiers, c'est que jamais les idées de Lamennais n'ont été plus « vivantes, » que depuis qu'il est mort. Et j'en suis bien heureux, si c'est un nouvel exemple et une preuve nouvelle pour moi, que l'histoire, assurément, s'éclaire beaucoup de la lumière du passé, mais bien plus encore peut-être des clartés que projettent en tout temps sur elle les leçons du présent. En se plaçant à ce point de vue, l'énigme se débrouille, et ce qu'on ne discernait pas, — ce qu'on ne pouvait pas discerner aux environs de 1860, — nous commençons, nous, aujourd'hui de l'entrevoir.

L'influence de Lamennais s'est surtout fait sentir comme qui dirait aux confins de l'action et de l'idée, dans cette région intermédiaire où l'abstrait et le concret se mêlent, dans ce domaine mal délimité où les idées, descendues des hauteurs, se transforment en moyens d'action. C'est ce qui la distingue assez profondément de l'influence de Bonald, ou de celle de Joseph de Maistre, sans compter qu'étant de 1817, le premier volume de l'*Essai sur l'Indifférence* a donc précédé les *Recherches philosophiques*, qui sont de 1818, et le livre du *Pape*, qui n'a paru qu'en 1819. Bonald ou Maistre sont encore des philosophes, et le premier même, à sa manière, est un « idéologue » ou, comme l'a si bien dit M. Emile Faguet, un « scolastique, » une sorte de docteur « irréfragable » ou « subtil. » Lamennais, lui, est un combattant. « Vous avez reçu de la nature un *boulet*, — lui écrivait Maistre, au mois de septembre 1820, en le remerciant de l'envoi du second volume de l'*Essai sur l'Indifférence* — n'en faites pas de la *dragée*, qui ne pourrait tuer que des

moineaux, tandis que nous avons des tigres en tête. » C'est cela même. Il ne s'agissait point de parader alors, ni de faire la petite guerre. Deux grands partis étaient en présence, que tout ce qui peut émouvoir ou passionner les hommes animait l'un contre l'autre, et Lamennais était à l'avant-garde de l'un, sauf à devenir plus tard, on le sait, l'un des chefs de l'autre, mais, — on le verra aussi, — c'était bien le même Lamennais.

Son coup de génie avait été de reconnaître dans l'individualisme, — cet individualisme dont Benjamin Constant était alors le grand théoricien et Victor Cousin le prophète, — l'ennemi qu'il fallait combattre et abattre, si l'on voulait reconstituer la société sur la base de la religion. A la vérité, je ne sais si, sous le nom commun d'individualisme, Lamennais ne confondait pas deux choses; et, très certainement, quand il reprochait à nos philosophes du XVIII^e siècle leur insouciance ou leur incuriosité des intérêts généraux, il se trompait. La philosophie du XVIII^e siècle en son ensemble est essentiellement une philosophie sociale, et les Montesquieu, les Voltaire, les Rousseau, les Diderot, — sans parler des moindres, — ne se sont préoccupés de rien plus ou autant que de consolider, d'améliorer, de perfectionner, ou de réformer l'institution sociale. Mais quand Lamennais s'en prenait aux excès de la « raison individuelle, » quand il attaquait en elle sa confiance en elle-même, dans l'infailibilité de ses lumières, dans la souveraineté de ses jugemens, c'est là qu'il avait raison, et c'est là qu'il triomphait. Sous ce rapport, nul n'a mieux montré ce qu'il y a d'antisocial, ou d'antihumain même, à faire de l'individu la mesure de toutes choses, et que, si la logique réussissait jamais à démontrer qu'il l'est, il en faudrait douter encore, au nom de l'intérêt commun, de la nécessité sociale, et de la solidarité des générations. Aucun de nous n'a le droit de se poser en maître absolu de ses actes, ni de ses pensées même, parce qu'il n'est aucun de nous qui n'appartienne autant à la société qu'à lui-même, pour ce qu'il lui doit de bienfaits dans le passé, pour ce qu'il en réclame d'aide ou de secours dans le présent, pour l'espèce d'engagement qu'il a pris, rien qu'en naissant, de transmettre à ceux qui le suivront tout ce qu'il a reçu, et de le leur transmettre intact, ou, si possible, accru. Ceci, répétons-le, — parce qu'on ne saurait trop le redire, dans l'intérêt de la société, comme pour expliquer la pensée de Lamennais, — c'est ce qu'il a supérieurement vu, déjà dans son *Essai sur l'Indifférence*, et plus tard encore mieux.

Il a sans doute été moins heureux quand, avec cette fougue de tempérament qui le portait d'abord aux extrêmes, il a voulu substituer à l'autorité de la « raison individuelle » celle du « consentement universel. » Il n'y a pas de « consentement universel. » Et il est vrai d'autre part qu'il n'y a pas non plus de « raison individuelle. » Ce qui revient

à dire que les affaires humaines se déroulent ou se jouent, pour ainsi parler, entre les exagérations de l'individualisme et celles de son contraire. Nous ne sommes ni anges ni bêtes. L'individu n'a pas tous les droits, mais la société ne les pas tous non plus. La sagesse est au milieu, comme le bonheur, à ce que l'on dit, dans la médiocrité. A chaque moment de l'histoire, trouver un moyen terme qui concilie les droits de l'individu avec ceux de la société, c'est l'éternel problème, dont la nature même est de ne pouvoir jamais être résolu que pour un temps. Et n'y ayant rien de plus raisonnable, il n'y a donc rien aussi qui soit d'une philosophie plus vulgaire; — je le sais. Que faire cependant si, philosophiquement, la théorie individualiste et celle du « consentement universel » sont également intenable? On fait comme Constant et comme Lamennais : on se porte tout entier d'un côté. Pourquoi d'ailleurs cela vaut-il mieux? et qu'en résulte-t-il? Il y a là-dessus une belle page de critique hégélienne dans l'*Etude* d'Edmond Scherer que j'ai déjà citée.

Ce qui nous importe ici davantage, — et pour aujourd'hui, — c'est que l'on voie bien comment sa théorie du consentement universel acheminait, dès 1820, l'auteur de *l'Essai sur l'Indifférence* vers l'idéal futur de l'auteur du *Livre du peuple*. L'observation d'ailleurs en a souvent été faite, et je n'ai pas besoin d'y insister. *Vox populi, vox Dei*. C'est Dieu qui parle par la voix des foules, et Lamennais n'a reculé devant aucune des conséquences de son principe. Mais aussi, pour ne pas le savoir, n'est-ce pas sans raison, — sans une espèce de raison instinctive, confuse et profonde, — que la mémoire des foules lui est reconnaissante encore de ce qu'il a tenté pour fonder le droit du nombre sur un titre authentique. Dans un temps où personne peut-être encore n'y songeait que comme à une chose lointaine, Lamennais a pressenti cette extension du droit de suffrage qui est actuellement en train de bouleverser les conditions de l'histoire, et son nom se trouve ainsi naturellement mêlé à l'origine de toutes les questions qui intéressent l'avenir de la démocratie. Ou plutôt, il en est devenu comme inséparable, et puisqu'il semble qu'à de certains égards cet « idéaliste forcené, » comme l'appelle un de ses critiques, ait eu quelque chose d'un « voyant, » qui peut répondre que, de ses principes et de ses idées, l'avenir ne dégage pas encore des conséquences inaperçues?

Mais avant d'abandonner l'Église, il devait lui rendre un autre grand service encore, qui est, comme on l'a dit, de l'avoir constituée en *parti*. L'expression est d'Ernest Renan. Entre 1815 et 1830, tout ayant donc changé depuis un demi-siècle, Lamennais comprit qu'il fallait que le catholicisme, aussi lui, changeât, dans la mesure, assez large d'ailleurs, où le permettait l'immutabilité nécessaire de son dogme.

A des attaques nouvelles, il comprit qu'il fallait répondre par des moyens nouveaux. Liberté de la presse, liberté d'enseignement, — et généralement toutes les formes que peut prendre la liberté de penser, de parler ou d'écrire, — puisque les adversaires de la religion en usaient, il fallait que, comme eux, ses défenseurs apprirent à s'en servir. Ce n'était pas assez que le prêtre se contentât de prêcher dans sa chaire la morale ou le dogme, et encore moins d'être inscrit au budget; mais il fallait qu'il descendît des hauteurs paisibles où il affectait de se tenir, qu'il eût, comme citoyen et comme chrétien, sa politique, et, pour tout dire enfin, qu'il parût dans la place publique. C'est ce que fit Lamennais, dans les livres fameux sur *la Religion dans ses rapports avec l'ordre civil*, sur *les Progrès de la révolution et de la guerre contre l'Église*, et surtout par la fondation du journal *l'Avenir* et la constitution de *l'Agence catholique*.

Ce qu'il voulait, où il tendait par là, il nous l'a dit lui-même : à ruiner le gallicanisme, et, en le ruinant, à dégager la religion même de « l'édifice politique » où il la trouvait comme emprisonnée. « On doit peu s'étonner des progrès du libéralisme, écrivait-il de La Chênaie, le 16 juillet 1830, à l'abbé de Hercé, c'est la marche naturelle des choses, et dans les desseins de la Providence, la préparation au salut, je le crois du moins. La religion, emprisonnée dans le vieil édifice politique, véritable cachot de l'Église, ne reprendra son ascendant qu'en recouvrant sa liberté, et c'est là le service que ses ennemis, instrumens aveugles d'une puissance qu'ils méconnaissent, ont reçu d'en haut l'ordre de lui rendre. Tout se prépare pour une grande époque de restauration sociale, mais qui devra, comme il arrive toujours, être achetée par beaucoup de travaux, de souffrances et de sacrifices. Pour nous, qui ne serons plus là quand elle s'accomplira, saluons de loin cette espérance, comme les prophètes celle du Messie, et supplions Dieu de répandre, parmi les catholiques et le clergé surtout, les lumières qu'exige sa position présente, et que tant d'hommes d'ailleurs estimables ne savent pas même encore désirer. »

Si j'ai cité cette lettre, c'est qu'elle est inédite, et à ce propos je ne sais ce qui me retient d'en revenir à l'éternelle question : que trouvera-t-on bien qu'elle ajoute à ce que nous connaissions déjà de Lamennais? Peu de chose, assurément, et dans sa *Correspondance* déjà publiée, il y en a vingt autres où il exprime les mêmes idées. Telle est la lettre à M. de Senfft, datée du 18 avril 1831 :

« Pour moi, je crois profondément à une transformation universelle de la société sous l'action du catholicisme qui, affranchi et ranimé, reprendra sa force expansive et accomplira ses destinées en s'assimilant les peuples qui ont résisté jusqu'ici à son action; tout se prépare pour cela, et la politique européenne n'a été et n'est encore que l'in-

strument aveugle de la Providence, qui se sert d'elle comme du libéralisme antichrétien pour réaliser cette grande promesse. *Et erit unum ovile et unus pastor*. Si les puissances comprenaient cela, elles sauveraient aux peuples d'effroyables calamités et elles se sauveraient elles-mêmes. Tout le monde aujourd'hui agit contre soi, et c'est à mes yeux une des plus fortes preuves que tout ce qui est, est réprouvé, et que Dieu a pris en main le gouvernement du monde pour y établir un ordre nouveau. S'il existait, dans une certaine position, — c'est-à-dire sur le saint-siège, — un homme qui sentit cela et qui se plaçât, pour ainsi dire, au milieu de l'action divine, jamais il n'aurait paru sur la terre rien de si grand que cet homme. » On reconnaît ici les idées de Joseph de Maistre, exagérées sans doute, et poussées déjà jusqu'au mépris, sinon jusqu'à la haine encore des « puissances ; » mais, de plus, Lamennais a essayé de susciter cet homme « qui se placerait au milieu de l'action divine, » ou, si l'on veut, et à son défaut, d'y suppléer par l'organisation du catholicisme en parti.

Que si maintenant l'une des plus cruelles déceptions qui puissent atteindre un agitateur est de voir devenir l'hérétique du parti qu'il a lui-même constitué, de voir en quelque sorte son œuvre le renier, et l'arme enfin qu'il avait forgée servir à le frapper, on sait quand et comment Lamennais l'éprouva. L'Église, qui s'était assez naturellement émue du troisième et du quatrième volume de *l'Essai sur l'Indifférence*, pouvait-elle en 1833 accepter pour siennes *les Paroles d'un croyant*? Toujours est-il qu'elle ne le crut pas. Il lui sembla que Lamennais l'engageait dans une voie dangereuse, et elle le condamna sans ménagement ni pitié. L'encyclique *Singulari nos* déclara ce mince volume aussi funeste qu'il était petit, — *mole quidem exiguum, pravitate tamen ingentem*, — et l'auteur fut comme retranché du nombre des fidèles qu'il avait disciplinés lui-même à l'obéissance et à la soumission. Non-seulement aucun des siens, — aucun de ceux qu'il avait rendus, pour ainsi dire, à l'ultramontanisme, — ne le suivit dans sa résistance, mais quelques-uns d'entre eux se séparèrent de leur ancien maître avec plus de hâte, et surtout de fracas, que ne le demandait peut-être le souci de leur orthodoxie. Ce « retour aux idées romaines » dont Lamennais avait été le principal ouvrier, » ce grand mouvement « qui devait aboutir à la décision suprême et irrévocable du Vatican, » et dont on lui fait un titre de gloire d'avoir été l'initiateur, il en fut la première victime ; et, par la profondeur du coup qui l'atteignait, il put juger lui-même ce qu'il avait rendu de vigueur à la main qui le lui portait.

Ce serait faire injure à sa mémoire que d'imputer sa révolte au seul ressentiment de l'orgueil outragé. Car je ne dis rien de sa « sincérité. » Personne, je crois, ne l'a jamais sérieusement mise en doute, et M. Roussel eût peut-être pu se dispenser de la démontrer, il y a,

comme on dit, des accens qui ne trompent pas. Mais ce qui est moins trompeur encore, c'est la liaison nécessaire des idées de Lamennais entre elles. Telle qu'il la concevait dès le temps même de *l'Essai sur l'Indifférence*, la religion était pour lui la religion des humbles. « Philosophes, s'écriait-il, parlez moins de la dignité de l'homme, ou respectez-la davantage. Quoi! c'est au nom de la raison, c'est en exaltant avec emphase ses droits imprescriptibles que vous condamnez hardiment plus des trois quarts du genre humain à être la dupe de l'imposture... Et vous vous imaginez qu'en jetant la religion au peuple, et en lui disant que c'est pour lui un frein nécessaire, il s'empressera de le saisir, en vous abandonnant les rênes! Vraiment, je vois que cela serait assez commode. Il s'abstiendrait pour vous et vous jouiriez pour lui. » Et en effet, telle était bien, comme on sait, la religion de Voltaire. Bonne pour la « canaille, » ce que Voltaire ne pardonnait pas à la religion chrétienne, c'était tout justement l'humilité de ses origines. Mais, au contraire, c'était ce que Lamennais en devait surtout aimer, glorifier, prêcher un jour, et si l'on ne saurait nier, je crois, qu'il y ait quelque chose de démocratique dans l'Évangile, c'est d'abord ce qu'il y a lu.

Aussi longtemps donc qu'il a cru pouvoir, par les moyens dont il disposait, ou qu'il essayait d'organiser, ramener le christianisme à la pureté de son institution primitive, le débarrasser de la rouille des temps, et renouveler en lui, pour ainsi dire, le caractère démocratique, ou populaire, si l'on veut, de sa première propagande, Lamennais est demeuré non-seulement catholique, mais le plus ferme soutien et le défenseur le plus hardi du catholicisme. Lorsqu'il lui a semblé que, bien loin de soutenir l'Église et la religion, l'alliance des puissances, — qu'il fallait qu'on payât, et souvent de quel prix! de quelle servitude ou de quelles complaisances! — rendait la religion et l'Église suspectes aux « peuples, » il n'a pas hésité à dénoncer publiquement une solidarité désormais dangereuse, et sans déclarer encore la guerre aux rois, il a commencé de les traiter en alliés pour le moins inutiles. Et, en effet, n'étaient-ils pas au premier rang de ces « indifférens » pour qui la religion n'était en somme qu'une politique, un instrument de règne, un moyen d'oppression au besoin? Mais quand il se vit enfin abandonné de la papauté même, il ne se plaignit pas, il s'indigna plutôt, et comme il était de ceux que la contradiction enfonce dans leurs opinions, il devint hérétique pour n'avoir point voulu renoncer à des convictions qu'on avait jadis encouragées en lui, qui faisaient d'ailleurs le fond ou la substance de sa pensée, qui étaient sa personne même. C'est alors que, débarrassé désormais de toute contrainte, il se laissa naturellement entraîner à la pente sur laquelle, non sans effort, il s'était jusque-là retenu. Sans avoir besoin pour cela de l'aiguillon de la colère, mais surtout, sans

se laisser, comme on l'a dit, enivrer aux fumées de l'orgueil, n'ayant plus rien à ménager, il fut alors ouvertement ce qu'il avait toujours été dans le secret de son cœur. Y a-t-il rien de plus logique? où voit-on là de contradiction? et qui pourrait avoir l'idée, je dis un seul instant, de suspecter sa sincérité?

Je n'ai garde, à ce propos, de vouloir toucher le fond de la question. Il y aurait trop à dire. Mais s'il y a plus d'une manière d'entendre et surtout de « sentir » le christianisme, il suffit que celle de Lamennais ne soit pas absolument contraire à la lettre, ni même, je pense, à l'esprit de l'Évangile. On ne peut pas seulement lui reprocher, après avoir mis dans l'autorité le critérium de sa certitude, d'avoir secoué le joug de cette autorité, si, quelque respect qu'il eût pour elle, il ne l'a jamais séparée, dans ses écrits, mais encore moins dans sa pensée, du consentement universel dont elle était à ses yeux la manifestation extérieure et visible. S'il s'est trompé, comme je le crois, d'ailleurs, en plus d'un point, et gravement, c'est dès l'origine, et en ce cas, c'est à l'origine qu'on aurait eu tort de saluer ou d'applaudir en lui, sans voir où tendaient ses doctrines, un « nouveau Bossuet. » Mais nous ajouterons qu'il s'est trompé d'une manière qui l'honore; et que, par conséquent, dans ce qu'on appelle son « apostasie, » avec une preuve de sa sincérité et de sa fidélité à lui-même, il ne faut voir qu'une illusion de sa générosité.

Ce n'est pas, en effet, la moindre raison de la juste popularité de Lamennais qu'au contraire de la plupart des hommes, son cœur, bien loin de s'endurcir et de se rétrécir, se soit élargi plutôt et comme attendri par le progrès de l'âge. Si c'est un livre de colère, c'est un livre aussi de pitié que les *Paroles d'un croyant*. Je veux que la forme en soit souvent déclamatoire, et parfois même l'inspiration haineuse. Lamennais, on le sait, comme aussi bien Joseph de Maistre, a eu le génie de l'invective, et déjà, dans les *Paroles d'un croyant*, on peut citer plus d'une page qu'il eût mieux fait, dans l'intérêt même de sa cause, ou d'effacer ou au moins d'adoucir. Mais, après tout, sous son air de pastiche biblique, c'est la flamme de l'amour et de la pitié qui brille ou qui brûle dans ce livre, et si l'on ne saurait s'étonner des cris de colère, encore moins s'étonnera-t-on de l'enthousiasme d'admiration qui l'accueillit dans sa nouveauté. Si l'auteur avait voulu, comme il l'écrivait à M. de Vitrolles, « en flétrissant les iniquités des puissances mondaines, consoler les faibles, les pauvres, les opprimés, les petits, et leur montrer dans leur retour aux sentimens de justice, de charité, d'humanité, l'espérance certaine d'un meilleur avenir, » c'est bien ainsi qu'il fut compris. Avant même que d'avoir paru, le livre, si l'on en croit Sainte-Beuve, qui s'était chargé d'en surveiller l'impression, « soulevait et transportait » les ouvriers eux-mêmes de l'imprimerie

où on le composait. On eût dit une révélation ; et au fait c'en était une au moins du changement qui s'était opéré, non pas dans l'esprit, mais bien dans le cœur de Lamennais. Le dur auteur de *l'Essai sur l'Indifférence* avait déposé la cuirasse dont il s'était jadis revêtu pour combattre les incrédules. Ce n'était plus à la dialectique et au raisonnement, mais au sentiment et à la persuasion qu'il faisait appel. Sa religion devenait celle de la souffrance humaine. Et le succès des *Paroles d'un croyant* n'était-il pas un signe aussi, ou une révélation d'un sourd travail qui commençait de se faire dans les profondeurs mêmes du sentiment religieux.

Car enfin, s'il s'est trompé, — puisque Rome l'a condamné, — qui répondra cependant que l'erreur de Lamennais ne devienne pas peut-être la vérité de demain ? Dans le second volume de son intéressant ouvrage, à la page 171, M. Roussel s'indigne éloquemment qu'on ait pu prêter à Lamennais la double intention « de démocratiser l'Église, et, par elle, de démonarchiser l'État. » Mais, à la page 287, c'est lui-même qui dit, en propres termes, que « ce crime qui semblait alors, vers 1834, doublement abominable, plus d'un catholique, du moins en France, l'excuserait doublement, » si l'on voulait un peu s'entendre sur la valeur de ces mots. Et il dit encore, en un autre endroit : « Le grand tort de Lamennais fut toujours de devancer son époque. » C'est aussi bien ce que pensent tous ceux qui, depuis de longues années déjà, voient la religion s'efforcer à se rendre indépendante de toutes les formes de gouvernement, ou véritablement à se démocratiser, puisque nous venons d'écrire le mot, en adressant aux masses, comme l'on dit, avec ses plus éloquents consolations et ses plus sages conseils, son suprême appel aussi. Mais alors l'erreur de Lamennais n'était donc pas si profonde ? Il avait donc raison, lorsqu'il se plaignait à l'abbé Gerbet, au mois de janvier 1832, « que le pape ne sût rien des choses de ce monde, et qu'il n'eût aucune idée de l'état réel de l'Église ? » Et s'il avait raison, que signifient les anathèmes dont on charge encore aujourd'hui sa mémoire ?

Aussi ne saurait-on savoir à M. Roussel trop de gré de la conclusion de son livre. « Plaignons Lamennais, y dit-il, de n'avoir pas été à l'honneur, après avoir été si longtemps à la peine, et nous rappelant, suivant le mot de M^{gr} de Lesquen, qu'il a fait beaucoup de bien à l'Église et ne lui a pas fait de mal, gardons-nous de le maudire ! Ce serait pour nous, Français et catholiques, pis qu'une simple faute contre la charité : ce serait de l'ingratitude. » C'est ce qui nous dispense d'insister sur ses dernières années. Mais ce qu'il est curieux et instructif de noter, c'est qu'en somme les conclusions du *Lamennais* de M. Spuller ne diffèrent qu'à peine de celles du livre de M. Roussel. Sans doute, et on ne trouvera rien de plus naturel, M. Spuller loue dans le *Livre du peuple*, dans les *Amschas-*

pands et Darvands, dans les *Réflexions sur les Évangiles*, ce qu'au contraire M. Roussel y déplore; et, là même où M. Roussel ne voit que le progrès croissant d'une incrédulité qu'il regrette, c'est là que M. Spuller, au contraire, voit d'année en année Lamennais s'affranchir des anciennes contraintes. Mais, au fond, n'est-ce pas la même chose qu'ils appellent de noms différens? et sous ces noms différens, ce qu'ils s'accordent tous deux à reconnaître, n'est-ce pas, à vrai dire, la continuité, la logique intérieure, et l'unité de la vie et de la pensée de Lamennais? Grâce au seul mouvement des idées, par cela même et par cela seul que depuis une quarantaine d'années de nouveaux événemens ont jeté sur l'histoire du passé des lumières toutes nouvelles, cette espèce de contradiction qui scandalisait autrefois les amis de Lamennais, ou qui les embarrassait, a vraiment cessé d'en être une, et personne aujourd'hui n'oserait dire que Lamennais se soit renié lui-même. « Il s'est continué; » selon le mot de M. Spuller; « il n'a point changé; » trop raide, au surplus, et trop cassant même pour être capable de changement, et dans ses « variations » ou dans ses « contradictions, » il suffit qu'on y regarde assez attentivement pour ne voir enfin « qu'évolution. »

Nous pouvons maintenant nous rendre compte de l'énigme ou du paradoxe de sa réputation; et c'est d'abord qu'aujourd'hui même encore nous retrouvons partout la trace de son influence. Un de ses amis lui reprochait une fois, — ou plutôt il ne le lui reprochait pas, mais il lui faisait observer, — que le christianisme de ses *Réflexions sur l'Évangile* n'était pas celui de ses *Réflexions sur l'Imitation*; et Lamennais lui répondait: « C'est que l'*Imitation*, comme le christianisme du moyen âge, dont elle est la plus parfaite expression, ne s'occupe que de l'individu, point de la société: elle tend à séparer les hommes des hommes par une sorte d'égoïsme spirituel, qui fait que chacun, dans la solitude et dans la quiétude, ne s'occupe que de soi, de ce qu'il appelle son salut... L'Évangile, au contraire, pousse à l'action, à tout ce qui rapproche les hommes et les dispose à concourir à une œuvre commune, qui n'est autre que la transformation de la société... Il y a un monde entre ces deux tendances et entre ces deux esprits. » Que si son œuvre a donc été, comme on l'a vu, de travailler de tout son effort au triomphe de l'esprit de l'*Évangile* sur l'esprit de l'*Imitation*, on peut dire qu'il a consacré toute sa vie à préparer la solution de l'un des plus grands problèmes du siècle. Non-seulement il a mieux vu que personne le danger croissant de l'individualisme, non-seulement il a constitué le parti catholique, et non-seulement enfin il a dégagé du christianisme même l'élément démocratique, ou presque socialiste, qu'il contient en effet; mais, à vrai dire, il a comme incorporé sa personne tout entière à une grande controverse dont l'histoire

fait elle-même la partie toujours la plus vivante et presque la plus considérable de notre temps. Qu'il s'agisse de raconter l'histoire de la ruine du jansénisme et du gallicanisme, et par là du retour du catholicisme français aux idées ultramontaines, ou qu'il s'agisse d'étudier la formation du catholicisme libéral, on le retrouve partout, comme encore aux origines de ce que l'on appelait, il y a seulement quelques années, du nom de socialisme chrétien. C'est quelque chose que cela, sans doute! A quoi, s'il est permis d'ajouter que ces idées elles-mêmes n'ont pas encore épuisé toutes leurs conséquences, il est permis aussi de croire, comme nous le disions, que l'action de Lamennais n'a donc pas encore fini de s'exercer. Ce grand agitateur a eu quelque chose d'un « voyant; » et quand son œuvre écrite s'évanouirait tout entière, sa réputation lui survivrait toujours.

C'est ce que j'ai tâché de montrer. J'aurais d'ailleurs voulu pouvoir le mieux montrer encore, avec plus de clarté; mais la question est de celles qui ne sont pas près de périr; et nous entrons dans un temps où les occasions ne manqueront pas de la reprendre. En attendant, je me suis attaché surtout, comme l'avait fait M. Spuller, à mettre en lumière la continuité de la pensée de Lamennais. Ne me pardonnera-t-on pas, si j'ai cru que cela valait mieux que de raconter une fois de plus l'histoire de sa vie ou de chercher dans son œuvre la trace, assez difficile à saisir, de son éducation et surtout de sa race? Il était de Saint-Malo, mais La Mettrie, par exemple, l'auteur de *l'Homme machine*, n'en était-il pas aussi? Et il était Breton, mais s'il y a quelque chose au monde qui diffère des *Paroles d'un croyant*, c'est le *Diable boiteux*, j'imagine, ou *Gil Blas*, qui sont pourtant d'un Breton aussi, et d'un Breton de Sarzeau! *I nunc*; allons maintenant; et tâchons de définir les caractères du génie celtique!

F. BRUNETIÈRE.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : Reprise du *Père prodigue*, comédie en 5 actes, de M. Alexandre Dumas fils. — Théâtre du Vaudeville : *l'Invitée*, comédie en 3 actes, de M. François de Curel.

« Je cherchai, dit M. Alexandre Dumas fils dans une de ses préfaces, je cherchai le point sur lequel la faculté d'observation dont je me sentais ou me croyais doué pouvait se porter avec le plus de fruit, non-seulement pour moi, mais pour les autres. Je le trouvai tout de suite. Ce point, c'était l'amour. » — C'est parce que le *Père prodigue* ne touche pas ce point, ou le touche fort peu, que le *Père prodigue* ne restera peut-être pas parmi les meilleurs ouvrages de M. Dumas fils et les plus essentiels, parmi les plus formelles manifestations de sa pensée, de son talent et de sa manière.

Par extraordinaire, le sujet du *Père prodigue* n'est pas la relation entre les deux sexes, entre deux représentans, variables d'ailleurs, de l'un et de l'autre : mari et femme, amant et maîtresse, chaste jeune homme et fille-mère, courtisane et jeune homme naïf ; non, c'est la relation entre un père et un fils, un fils légitime, ce qui supprime encore un élément d'intérêt cher à M. Dumas. Le *Père prodigue* est, avec la *Question d'argent*, la comédie où l'auteur est le moins lui-même, celle dont les critiques, pour étudier et définir le théâtre du maître, peuvent le plus aisément se passer. M. Paul Bourget nomme à peine le *Père prodigue* dans ses *Essais de psychologie contemporaine*, et dans les *Idées morales du temps présent*, M. Édouard Rod ne le cite pas. Enfin M. Dumas, comme s'il reconnaissait lui-même que sa pièce n'a rien à voir avec ses thèses favorites, y a mis une préface non de mo-

raliste, mais d'homme de théâtre seulement, et qui commence ainsi : « Aujourd'hui, si vous le voulez bien, nous parlerons métier. » D'où l'on peut conclure que cette comédie, agréable plutôt que nécessaire dans l'ensemble de l'œuvre de M. Dumas, cette comédie pour ainsi dire hors cadre, sinon hors ligne, est en un sens aussi peu que possible de M. Dumas fils. Dans un autre sens pourtant, elle est bien de lui. Le fils, et le fils surtout l'a écrite, et par elle a voulu rendre un hommage indulgent et tendre à un père qui fut entre tous prodigue, et prodigue de tout : d'esprit, d'argent et de cœur.

L'œuvre ne discute et ne résout pas de problème ; elle étudie un caractère. Le comte Fernand de La Rivonnière a cinquante ans sonnés, mais sonnés sans qu'il les ait entendus. A vingt-cinq ans, resté veuf, riche et libre, avec un enfant, il a mené joyeuse vie, et à cette vie, aussitôt que possible, il a eu le tort d'associer son fils. Il s'est fait l'ami d'André, ce qui est très bien, et, ce qui l'est moins, son camarade. De cette camaraderie les conséquences ont été celles-ci : à eux deux, le père et le fils ont mangé, l'un sa fortune entière, l'autre la sienne à moitié. Délicatement et sans en rien dire, André partage avec son père la moitié qui lui reste et dont ils pourront vivre encore aisément, à la condition de se ranger et de se réduire. Le comte ne demande pas mieux. Il a justement résolu de faire une fin, mais une fin de jeune homme. Il s'est mis en tête, en sa tête grise et légère, d'épouser les dix-huit ans d'Hélène de Brignac, et il charge son fils de la négociation. Heureusement, et à temps, il s'aperçoit qu'il a trois fois l'âge de cette enfant, qu'elle aime son fils, que son fils l'aime, et c'est pour André qu'il demande, avec un joli mouvement de générosité et de tendresse paternelle, la petite main qu'il avait prié follement André de demander pour lui.

Le voilà maintenant le plus charmant, le plus adorable des pères et des beaux-pères, installé en tiers entre les jeunes époux. Il fait pour eux mille folies, pour elle surtout, dont il raffole et qu'il ne quitte plus. Si par hasard André s'absente, il promène sa belle-fille, la conduit au bal, au spectacle, la distrait de son mieux, enfin, comme il le dit lui-même, il égaie les entr'actes. Il les égaie si bien, que le sérieux André commence à en éprouver sinon de l'inquiétude, au moins un peu d'agacement et d'ennui. Sans compter que le monde glose, avec malice d'abord, bientôt avec méchanceté. De vilains propos rapportés au comte l'affligent et le blessent. Essayez, lui dit-on, essayez d'annoncer à votre fils que vous partez pour un long voyage, et vous verrez quel soulagement il en éprouvera. Le comte essaie en effet, et surprenant sur le visage d'André une joie mal déguisée : « Ah ! soupire-t-il avec des larmes dans les yeux, mon fils ne m'aime plus. »

Il ne part pas cependant, et c'est le jeune ménage qui part pour

l'Italie. Cela suffit pour que le comte, laissé à lui-même, à sa propre faiblesse, tombe ou retombe entre les mains avides d'une certaine Albertine de La Borde, qui le guettait. Il l'installe auprès de lui, dans l'hôtel, à la place abandonnée par ses enfans. Le jour où ceux-ci reviennent, André se présente chez son père; il lui demande quelles sont pour l'avenir ses intentions et s'il a résolu de garder Albertine. Le comte le prenant de très haut, André lui déclare, non sans trouble : « Alors, mon père, je vous sauverai malgré vous... Je suis ici chez moi. — J'en sortirai donc, répond le comte, puisque tu m'en chasses; reprends ton argent, je ne veux plus rien de toi; va-t'en, non pas de cette maison qui t'appartient, mais de mon cœur que je t'avais donné tout entier, moi, et que je ne t'eusse jamais repris. » Et la brouille serait sans remède, et le comte, rejeté dans le désordre, y vieillirait jusqu'à la mort, s'il ne s'offrait à lui, André à peine sorti, une occasion inespérée de dévouement et d'héroïsme paternel. Quand je dis inespérée, j'ai tort, M. Dumas ayant au contraire préparé dès le début, et ménagé avec une adresse consommée cette péripétie décisive. André, en se mariant, avait dû rompre avec une maîtresse sentimentale, M^{me} de Prailles, « la dame en noir, » dont il est mainte fois question. Le comte s'était complaisamment entremis dans cette rupture; mais, toujours pitoyable aux jolies femmes, il avait permis à celle-ci d'écrire de temps en temps à André, sous la seule condition d'adresser les lettres à lui-même, pour ne rien compromettre. Or une de ces lettres a été interceptée par M. de Prailles, le plus intraitable des maris, qui vient en personne remettre le billet à qui de droit. « A moi, » déclare le comte, qui prend pour lui la lettre et le duel à mort qui s'ensuivra.

Le cinquième acte arrange tout, M. de Prailles étant blessé comme il le faut et Albertine congédiée comme il le faut aussi, afin qu'André, fils excellent, n'ait plus qu'à tomber dans les bras de son excellent père. On tuera ce soir le veau gras, après avoir eu peur un instant qu'il ne mourût de vieillesse, et demain, pour épouser non plus une fillette, ni une fille, mais une sage et fidèle amie, M^{me} veuve Godefroy, qui ne demande qu'à faire son bonheur, le père prodigue revêtira la robe nuptiale.

En certaines de ses parties, les deux premiers actes surtout, la comédie de M. Dumas a paru lente. Ses trente-cinq ans en sont la cause et aussi ses interprètes actuels. Il va sans dire que cette lenteur n'est pas dans le dialogue, lequel va toujours comme le vent, mais dans l'action, dans l'exposition surtout, qui dure deux grands actes. Il est évident que *le Père prodigue* ne débute pas avec l'éclat de *la Princesse George* ou le brio de *Francillon*. Les personnages y prennent leur temps et ne nous disent assez vite ni ce qu'ils sont ni ce qu'ils feront.

Albertine, par exemple, ne se déclare pas tout de suite, et nous ne savons pas au juste à qui elle en veut, sans compter que la « dame en noir, » dont on nous parle vaguement, nous aide mal à nous orienter. Le Dumas de ces vingt dernières années, celui des pièces en trois actes, a plus de décision, plus de concision aussi, car en cinq actes le sujet du *Père prodigue* est un peu trop au large. L'habit est brodé sur toutes les coutures, éblouissant de paillettes d'or, mais il flotte au lieu de coller. Quelques coups de ciseau n'y ont rien fait, et des plis se voient encore.

Cela n'empêche que le métier, comme dit l'auteur dans sa préface, n'ait ici la part qui doit lui revenir, et cette part est belle. Logique, et logique implacable entre le point de départ et le point d'arrivée, mise en saillie des côtés dominans, science des contreparties, c'est-à-dire des *noirs*, des ombres, des oppositions en un mot, qui constituent l'équilibre, l'ensemble et l'harmonie (vous reconnaissez, je pense, le langage même du maître), tout ce programme de facture, d'exécution ou de virtuosité, tracé par la préface, est rempli par la comédie. On le montrerait aisément. On ferait voir de même, et je crois qu'on l'a déjà fait, que si la préface en question se moque de Scribe, la pièce pourtant, je n'ose dire s'inspire, mais peut-être se souvient de lui. Vérifiez le grand ressort de l'œuvre : le duel ; il atteste avant tout une main ingénieuse, qui l'a finement travaillé, puis monté pour qu'il joue au bon moment. Et je vois bien que l'incident fait saillir en plein le caractère du comte, ou mieux le trait dominant qu'il en fallait dégager, mais l'incident ne résulte, ne sort pas de ce caractère même, ni du caractère d'André ou de personne. C'est un moyen, mais un moyen extérieur, le plus joli tour d'une adresse consommée, mais un tour d'adresse surtout.

Et non-seulement dans le métier, mais dans les personnages encore, on surprendrait peut-être quelques traces de Scribe. Le comte de La Rivonnière, ce viveur élégant, éternellement jeune, sensible, facile à l'amour, à l'attendrissement et aux larmes, ce père qui mettrait son fils sur la paille, quitte à se faire tuer pour lui, ce père charmant de gaité, de grâce aimable et de folie, est un véritable père du Gymnase. Oui, décidément cette pièce est bien de M. Dumas fils, de M. Dumas jeune, et par la jeunesse, par une psychologie souriante et légère, elle a de quoi nous séduire encore. Je conviens que la paternité, chez le comte de La Rivonnière, a manqué de sérieux, de dignité même et de moralité ; on sait assez que l'idéal selon M. Dumas, l'idéal du père ou de l'épouse, l'idéal domestique enfin et familial, n'est pas toujours de premier choix. Le comte de La Rivonnière n'en demeure pas moins, dans toute la force du terme, ou plutôt dans ce qui reste de force à ce terme aujourd'hui démodé, un personnage sympathique.

« Qu'est-ce que ces hommes-là ont donc en eux pour qu'on ne puisse jamais leur en vouloir? — Ils ont leur cœur. » — Et la comédie a son cœur aussi, comme le héros. Elle a je ne sais quelle sensibilité d'autrefois, elle a cette donnée touchante, cette jolie interversion des rôles paternel et filial, que résume le mot d'André au comte : « Je ne suis plus ton fils, je suis ton père. » Et par cette réciproque tendresse, entre le père et le fils, quelles que soient leurs fautes, le rapport essentiel, éternel, le lien des cœurs est sauvegardé. Il est rompu au contraire dans une comédie classique, à laquelle par antithèse *le Père prodigue* peut faire songer : *L'Avare*. Et voyez comme ici M. Dumas, cet implacable, ce justicier, nous apparaît moins amer, moins âpre que Molière. *L'Avare* aussi met aux prises un père et un fils, et nous les montre en rivalité d'amour. Mais entre eux le conflit est poussé jusqu'au tragique, jusqu'à l'atroce même, et la nature y est outragée, parce que entre eux se dresse un vice odieux, meurtrier de toute affection, tandis qu'entre le comte de La Rivonnière et son fils, il n'y a que des torts, les torts d'une âme légère et non pas vile, d'une âme prodigue, c'est-à-dire d'une âme coupable seulement d'avoir trop donné, mais capable au moins de donner encore, toujours, et de se donner elle-même. Voilà par où la comédie de Molière est plus profonde, plus pénible aussi, et la comédie de M. Dumas plus aimable. Voilà pourquoi, dans celle-ci, la belle, très belle scène du quatrième acte entre le père et le fils n'atteint pas et ne devait pas atteindre à la cruauté des scènes entre Harpagon et Cléante. Voilà pourquoi, même au plus vif de la crise, André et le comte n'échangent pas de ces mots irréparables, de ces traits qui font plus que blesser le cœur et la tendresse, qui les tuent : « Je te donne ma malédiction. — Je n'ai que faire de vos dons ! » Les erreurs d'un La Rivonnière peuvent bien troubler et, comme nous le disions, intervertir les affections naturelles ; le vice d'un Harpagon les corrompt dans leur source et les tarit.

J'ai goûté fort inégalement les interprètes du *Père prodigue* : beaucoup M. Le Bargy, fils sérieux et grave ; très peu M. Febvre, père un peu dépourvu de grâce, de légèreté, de cordialité, de bonté, dans un rôle fait de tout cela, de bonté surtout. M^{me} Pierson, au contraire, est une M^{me} Godefroy cordiale et bonne, et M. Berr, le plus futé des petits laquais. J'aimerais que M^{lle} Marsy (Albertine de La Borde) eût une diction plus nette, un jeu plus large, qu'elle parlât moins vite et fit de son lorgnon un plus modeste usage, et j'aimerais aussi que M. Prudhon ne jouât dans le répertoire de M. Dumas fils que le clerc de notaire de *Francillon*.

L'Invitée, de M. de Curel, a réussi avec un éclat qui n'est au-dessus ni de son mérite, ni de notre attente. Après la plus qu'austère étude de dévotion qui s'appelait, assez désagréablement d'ailleurs, *l'Envers*

d'une sainte, après le drame saisissant des *Fossiles*, où nous avons presque retrouvé la vision grossissante du romantisme, avec je ne sais quel écho réveillé des *Burgraves*, M. de Curel nous devait une œuvre aussi forte, un peu détendue et assouplie seulement, sans toutefois rien abdiquer ni contraindre de sa fière, triste et puissante pensée. Cette œuvre, il vient de nous la donner, et par elle il s'affirme décidément comme le premier parmi les nouveaux écrivains de théâtre ; parmi les autres, comme un des premiers.

Anna de Grécourt vit depuis vingt ans séparée de son mari. Jadis, après l'avoir épousé par amour, elle fut pendant quatre années la plus heureuse des femmes. Mais un jour elle découvrit qu'Hubert la trompait avec une drôlesse. Éperdue de douleur, elle s'enfuit, laissant derrière elle ses deux petites filles. Son mari la crut coupable, partie avec un amant, et répandit le bruit qu'elle était folle. De Vienne, sa ville natale, où elle s'était réfugiée, la fière créature ne daigna même pas se justifier. Elle s'enferma dans le silence, sinon dans la retraite. Belle, riche, intelligente, et désireuse de refaire sa destinée, elle vécut dans le monde et elle y vécut irréprochable. Mais, ayant trop souffert d'aimer, elle résolut d'abjurer tous ses amours. Elle ne revit jamais ni son mari coupable, ni même ses enfans innocens, et pareille au blessé qui s'achèverait lui-même, cette âme entreprit son triste suicide. Elle finit par mourir, ou par se croire morte. Et maintenant M^{me} de Grécourt, presque vieille, a les cheveux gris comme les cendres de son cœur éteint. Elle attend aujourd'hui un de ses amis, resté aussi l'ami de son mari, Hector Bagadais, un brave garçon que jadis elle refusa d'épouser et qui ne lui retira pas pour cela son amitié. Hector arrive, chargé par Grécourt d'inviter Anna à venir voir ses filles, qu'elle ne connaît pas. Elle refuse d'abord, par dignité, par orgueil, par indifférence surtout, par cette indifférence douloureusement acquise et que pour son repos elle ne veut pas troubler. Le bon Hector insiste et elle l'interroge sur la vie que mène Hubert. De cette vie elle apprend l'irrégularité, et la demi-installation près de ses filles d'une maîtresse, M^{me} de Raon. Et ces détails, sans l'indigner, l'intéressent, et par curiosité maintenant, par une curiosité de l'esprit ou du cœur, on ne sait au juste, et peut-être ne le sait-elle pas bien elle-même, M^{me} de Grécourt accepte l'invitation et part.

Au second acte, nous sommes à la campagne, chez M. de Grécourt. Nous y faisons la connaissance des deux jeunes filles, Thérèse et Alice. De l'éducation qu'elles ont reçue et que vous devinez, elles se rendent compte et elles souffrent, parce que, malgré leurs allures et leur langage, elles ont l'esprit juste et le cœur droit. Mêlées à l'équivoque d'un faux ménage, en bons termes d'ailleurs avec M^{me} de Raon, qu'elles appellent de son petit nom, Marguerite, tout en soup-

nant son rôle, elles se voient avec dépit compromises par elles-mêmes, par le renom de folie de leur mère et par la vie commune avec une compagne suspecte. Soudain une voiture s'arrête. Leur vieil ami Bagadais en descend et leur présente sans la nommer une visiteuse. Mais à peine celle-ci éloignée pour un instant, il la nomme, et les deux sœurs en éprouvent d'abord moins d'émotion que de surprise. Pourtant elles se rapprochent peu à peu de cette mère qui ne se déclare pas, elles l'entourent gentiment de leurs bras, et de leur voix redevenue enfantine l'appellent maman. Anna se trouble, s'attendrit, mais sans se rendre encore. Après ses filles elle revoit son mari et elle le revoit méconnaissable, affaibli, avili. Comment d'un aussi triste personnage a-t-elle pu garder, non pas un regret, mais seulement un souvenir ? Et que lui veut-il aujourd'hui ? Pourquoi l'a-t-il rappelée après vingt ans, ce risible mari, ce père méprisable ? Il le lui avoue avec une bassesse ingénue : pour lui rendre leurs filles, dont la présence entrave la liberté de ses séniles amours. A son tour enfin, M^{me} de Raon paraît devant Anna, et de l'insignifiante maîtresse comme du ridicule époux, elle se joue avec ironie, l'hôtesse hautaine, l'invitée d'un jour.

D'un jour ? — Ses filles l'auront-elles vainement appelée maman ? Avec l'habitude d'aimer en a-t-elle perdu jusqu'à l'instinct, et son cœur ne revivra-t-il pas ?

Si, mais d'une faible et languissante vie. Enhardies par la présence de leur mère, les deux jeunes filles disent à M^{me} de Raon des vérités insolentes ; à leur père lui-même, elles tiennent tête et signifient leur volonté ou de garder leur mère ou de partir avec elle. Et Grécourt ayant, sur ces entrefaites, appris de Bagadais que sa femme n'eut jamais à se reprocher la moindre faiblesse, en éprouve une sorte de malaise et presque de regret. Envers l'épouse irréprochable, envers ses filles elles-mêmes, il se sent plus coupable, surtout coupable plus piteusement, et comme Anna pour rien au monde ne demeurerait auprès de lui, que lui-même d'ailleurs ne se sent ni la force ni l'envie de rompre avec M^{me} de Raon, M^{me} de Grécourt repartira pour Vienne, emmenant ses filles. Mais elle les emmènera sans joie, par affectueux intérêt, plus que par tendresse passionnée et vraiment maternelle. Et l'ironique visiteuse, prenant congé de son hôte, lui laisse ce mélancolique adieu : « J'étais venue le cœur pauvre ; je m'en vais, le cœur un peu enrichi ; merci de votre gracieuse invitation. »

Telle est cette œuvre supérieure, comédie de caractères, qu'une seule raison empêche d'être parfaite : la difficulté d'en admettre le point de départ. Eh ! oui, je l'entends bien, la question préalable, et chacun de nous se l'est posée après le premier acte : c'est le cri de la pauvre reine en appelant à toutes les mères. Les mères en effet

ne comprendront, ne croiront jamais qu'une épouse, fût-ce la plus désespérée, abandonne ses enfans, et durant vingt longues années, s'étudie et réussisse enfin à ne les plus chérir. L'effort n'est pas seulement impie, et je veux bien qu'il soit impossible. Tâchons pourtant de l'admettre, d'imaginer cette âme plus que singulière et cet exemple, ou cette hypothèse exceptionnelle, unique même. Concédon's à l'auteur son postulat psychologique, et nous l'en verrons tirer une des études les plus graves et les plus amères qu'on ait faites au théâtre, de l'égoïsme et des fautes contre le cœur.

L'égoïsme est le sujet de l'œuvre, comme celui des *Fossiles* était le sacrifice aveugle, criminel même, à un préjugé dont nous finissons par entrevoir la farouche grandeur et l'horreur sacrée. De même ici, M. de Curel a tout fait, sans peut-être que ce soit encore assez, pour excuser et pour imposer son héroïne. De l'endurcissement de soi-même auquel elle s'est vouée, il donne des raisons profondes. « A vingt-quatre ans, dit M^{me} de Grécourt à son mari, le plus grand ennemi d'une femme complètement délaissée, c'est son propre cœur. J'ai vaincu le mien par des moyens barbares, y étouffant tout ce qui demandait à vivre, fauchant amitiés et penchans qui pouvaient entretenir la faculté d'aimer, l'apaisant avec d'arides coquetteries, comme on trompe la soif dans le désert avec de petits cailloux. — L'ai-je assez mutilé, ce pauvre cœur ! Actuellement, il n'y reste plus une fibre aimante, c'est un jardin transformé en cour pierreuse, sans un coin de verdure. A force d'y persécuter l'ivraie, le bon grain n'y peut plus pousser. Le bon grain, ce serait de chérir mes filles. »

Commencez-vous à comprendre l'étrange et hautaine créature ? A tout prix elle a voulu ne plus souffrir, oubliant que de certaine souffrance il est impie et funeste de se guérir. Égoïste, elle l'a été, nous le disions plus haut, jusqu'au suicide du cœur ; mais avouez que son égoïsme est d'une grande allure, qu'il témoigne d'un raffinement supérieur et qu'il parle un beau langage.

De M. de Grécourt, au contraire, l'égoïsme a quelque chose de misérable, de bas et d'amèrement ridicule, que la scène du second acte entre les deux époux souligne avec un dédain exquis. Allez, vous êtes un pauvre homme ! comme dit la Jacqueline de Musset. Pauvre homme, et même quelque chose de plus, qui, au bout de vingt ans, rend à sa femme des enfans incommodes à l'indignité de sa vieillesse. Pauvre homme, qui s'excuse, et si honteusement, d'avoir imposé à ses filles une vie interlope, et l'intimité d'une maîtresse dont il dit, à sa femme toujours, avec une étonnante mélancolie : « Voyez-vous, Marguerite n'est pas l'amie qu'il me faudrait ! » Pauvre homme enfin, et père plus que jamais égoïste et lâche, qui, plutôt que de purifier sa

demeure, en exil ses filles, leur avouant bassement que son âme est de celles qui se cramponnent à la vie (et quelle vie!), au lieu de se préparer à la quitter noblement.

Égoïstes aussi, avec la grâce et l'ingénuité de leur jeunesse blonde, mais égoïstes, les vingt ans de Thérèse et les dix-huit ans d'Alice. Leur mère, qu'elles croyaient non pas morte, mais quelque chose de pis, leur mère revient, et, de son retour, elles aperçoivent l'intérêt futur et pratique avant d'en ressentir la joie irrésistible et généreuse. Telle ne sera jamais leur joie; leurs petites âmes, trop longtemps closes, ne peuvent plus que s'entr'ouvrir. En vain elles entoureront de leurs bras celle dont jamais elles ne furent embrassées; en vain elles lui diront: « Nous savons qui vous êtes et vous êtes maman. » Il est trop tard; ces lueurs ne deviendront ni lumière, ni foyer, et c'est dans une demi-clarté du cœur, mêlée de tristes ombres, que s'ébauchera cette imparfaite reprise d'une mère qui a désappris la tendresse, par des enfans qui ne l'apprirent jamais.

Il est trop tard, voilà la conclusion pénible, mais forcée, où marche la comédie de M. de Curel, et où elle atteint, tout droit et sans broncher. Et si grand est le talent de l'auteur, si forte et si juste sa pensée, que, parti de l'invraisemblable et, je le veux bien, du faux, il arrive à la vérité. Que dis-je, il y arrive! C'est elle toujours, elle seulement qu'il rencontre à chaque pas sur son chemin, oh! je le sais, un chemin douloureux et qui passe à travers des ruines. — « Moi, dit Anna, devant le vide affreux de mon cœur, je mesure ce qui m'est à jamais refusé. Depuis longtemps, je savais ce qu'il en coûte de supprimer en soi les sentimens que Dieu y a mis; on en souffre tant qu'on les garde et l'on reste inconsolable de les avoir perdus. » — La pièce est là tout entière: en voilà le sujet, le développement et la moralité. Qu'elle est tristement vraie, l'impuissance de cette maternité désenchantée à se retrouver, à se ressaisir, et quel dénoûment fut jamais plus amer et plus logique aussi? Il fallait qu'une telle mère emmenât de telles filles, mais qu'elle les emmenât ainsi, presque sans autre joie pour les enfans que le plaisir d'échapper à une situation fautive, sans autre bonheur pour elle-même que le pâle et froid bonheur du devoir et de la bonté. — « Être bon, dit à sa mère une des deux jeunes filles, c'est encore une façon d'aimer. — A moins, répond M^{me} de Grécourt, que ce ne soit chez les âmes orgueilleuses une façon hautaine de rendre à la vie le bien pour le mal. » — Et chacun, à la fin de la comédie, sera traité selon son mérite, selon la nature et le degré de son égoïsme. Le père demeurera dans une de ces intimités qui sont pires que le pire abandon. Les jeunes filles trouveront auprès de leur mère, ou plutôt grâce à elle, les avantages et le genre de bonheur qu'elles ont espéré, ou calculé. — « Je suis, leur dit Anna, comme les vieux saules creux; le

bois mort du cœur n'empêche pas les branches de verdier et les oiseaux d'y trouver un abri. » — Mais Anna sera la plus punie des trois, parce qu'elle a été la plus coupable, parce que son égoïsme a été le plus raffiné, le plus volontaire, surtout parce qu'il a corrompu en elle une âme plus haute, une âme supérieure, une âme qui ressemble à cette herbe des toits dont parle Bossuet, et qui se sèche d'elle-même : « Qu'il serait à désirer qu'elle ne fût pas née dans un lieu si haut, et qu'elle durât plus longtemps dans quelque vallée déserte! »

Par l'originalité et l'élévation des idées, par la profondeur de l'observation, la comédie de M. de Curel est de premier ordre ; elle ne l'est pas moins par la beauté du style, beauté faite à la fois de vigueur et de charme, de simplicité et de poésie. L'auteur de *l'Invitée* est un penseur, un écrivain, et un penseur et un écrivain de théâtre. Le jour, qu'il faut souhaiter prochain, où il prendra son sujet et cherchera son inspiration dans la règle plutôt que dans l'exception de l'humanité, il nous donnera complètement le chef-d'œuvre qu'il vient de nous donner un peu et même beaucoup plus qu'à demi.

Félicitons-nous que *l'Invitée* n'ait pas été représentée à la Comédie-Française : elle n'y eût pas trouvé sa merveilleuse interprète. M^{me} Pasca joue le rôle plus que difficile d'Anna de Grécourt avec un talent supérieur à toutes les difficultés, avec je ne sais quoi de las, de blasé et de blessé dans la voix, le regard et le geste, avec la fierté, l'ironie souveraine et aussi la profonde tristesse d'une créature qui ne peut plus aimer, mais qui peut toujours souffrir. Une telle artiste fait mieux qu'interpréter : elle collabore. — M. Boisselot au contraire, qui joue M. de Grécourt, l'a joué, selon nous, à faux ; trop bas, d'un ton audessous de l'œuvre en général, et même du rôle en particulier. Par sa tenue, ses mines, par certain attirail grotesque de pêcheur à la ligne, il fait de ce mari de grande comédie un mari de vaudeville à la Blum et Toché, que, fût-ce il y a vingt-cinq ans, la belle, l'intelligente Anna jamais n'aurait aimé. Rien dans le texte ne me paraît justifier une telle caricature, qui jure avec l'ensemble de l'œuvre et le compromet.

Le temps me manque, et aussi le goût, de vous raconter le dernier spectacle de M. Antoine. Il se composa de *Mademoiselle Julie*, une malpropreté scandinave, et du *Ménage Brésil*, une ordure française. Je n'oublie pas, aujourd'hui surtout, que le Théâtre-Libre nous a révélé M. de Curel ; mais il nous le fait payer chèrement.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *Werther*, drame lyrique en 4 actes, paroles de MM. Édouard Blau, Paul Milliet et George Hartmann ; musique de M. Massenet.

Aimez-vous le Massenet de *Manon* et de la *Suite alsacienne*? Oui, n'est-ce pas, et beaucoup, car avec celui de *Marie-Magdeleine* et des *Érinnyes*, c'est le meilleur. Eh bien, c'est lui que nous venons de retrouver et qui s'est retrouvé lui-même. Dans son œuvre nouvelle et constamment exquise, les personnages, les caractères, les âmes enfin, sont traitées comme dans *Manon* : avec une sensibilité non moins délicate, et, le sujet le comportant, plus profonde, surtout plus douloureuse. Et les choses respirent une poésie pareille à la poésie des *Scènes d'Alsace*. Des deux côtés du fleuve, n'est-ce pas la même nature, et aujourd'hui, hélas ! le même pays ?

Le livret n'a pas été maladroitement tiré du roman de Goethe, qu'il défigure le moins possible. Et puis les poèmes extraits d'œuvres supérieures ont cet avantage, qu'on y sent passer quelquefois le souffle du génie inspirateur. Ici, par exemple, dans la spécieuse et lyrique apologie du suicide : « Quel est l'homme, quel est le père qui pourrait s'irriter de voir son fils, qu'il n'attendait pas, lui sauter au cou en s'écriant : Me voici, mon père, pardonne-moi si j'ai abrégé mon voyage, si je suis de retour avant le terme que tu m'avais prescrit... Je ne suis bien qu'auprès de toi ; je veux souffrir et jouir en ta présence... Et toi, Père céleste et chéri, pourrais-tu repousser ton fils ! » Ainsi parle le héros du roman, et celui du drame musical ne chante guère autrement. Ailleurs encore, ce mouvement sublime, ce cri d'un immense et magnifique orgueil : « Prends le deuil, nature ; ton fils,

ton bien-aimé va mourir ! » les librettistes l'ont conservé, et je leur en ai quelque reconnaissance. Mais je leur en veux, oh ! pas beaucoup, d'avoir imaginé le personnage de Sophie, la sœur cadette de Charlotte, d'avoir concédé au goût frivole de public, à la prétendue nécessité des contrastes, au cliché du rayon de soleil dans les œuvres sombres, cette fillette sautillante, babillante, cette M^{lle} Siebel aussi malheureusement éprise de Werther, que l'est de Marguerite le Siebel véritable. Autre défaut, et plus grave : le second acte fait longueur et pourrait être supprimé sans dommage pour l'action, qu'il ralentit ; pour la couleur locale, qu'il délaie ; pour le musicien, qu'il a médiocrement servi. Je n'en regretterais ni la séance au cabaret de Johann et de Schmidt, les deux compagnons dont le premier acte nous a dépeint assez la joyeuse et buveuse humeur, ni la franche et froide explication entre Albert et Werther, ni même le gentil alléluia d'amour de Sophie, ni le raisonnable et presque maussade duo de Werther et de Charlotte, ni enfin un air frénétique de Werther, sorte de pas redoublé, seule page vraiment fâcheuse de la partition. Du premier acte : la maison du bailli, retour de Charlotte et de Werther après le bal et causerie aux étoiles, aveu par Charlotte de ses fiançailles, et départ de Werther, on eût passé directement à l'acte troisième, qui serait devenu le second. Depuis des semaines, des mois même, Werther est parti ; Charlotte l'a supplié de ne reparaitre qu'à Noël. Et Noël est venu ; nous sommes le 24 décembre ; Charlotte est mariée, et seule le soir elle relit les lettres de l'exilé. Vainement sa sœur essaie de dissiper sa tristesse et ses pressentimens ; la porte s'ouvre : c'est lui. Duo d'amour, vertueuse défense de Charlotte, qui s'enferme chez elle. Werther s'enfuit. Alors rentre Albert ; il voit Charlotte troublée, il va l'interroger, quand un messenger paraît avec le fameux billet : « Je pars pour un lointain voyage. Voulez-vous me prêter vos pistolets. » Et sur l'ordre d'Albert, Charlotte elle-même les donne. Entr'acte symphonique devant un décor représentant la petite ville de Walheim par une froide et blanche nuit de Noël, et dénouement conforme à l'esthétique du drame musical, laquelle exige impérieusement que le héros expire sous nos yeux et dans les bras de la bien-aimée. Ici encore, fût-ce en dépit des traditions ou des conventions, j'aurais souhaité le dénouement exact du roman, par la mort sans phrases et solitaire.

Quoi qu'il en soit, *Werther* semblait un sujet prédestiné pour le talent de M. Massenet, ce talent fait surtout de passion un peu malade et de délicieuse faiblesse. Au musicien de la Magdaléenne, d'Électre invoquant les mânes de son père, de la Troyenne regrettant sa patrie, il faut des héroïnes plutôt que des héros, ou du moins des héros féminins ; des âmes, non pas supérieures comme celle de Rodrigue, mais comme celle de Werther inégales à la vie, à la souffrance et au devoir. La

conscience douloureuse de cette inégalité, voilà l'idée qui domine l'œuvre de Goethe et que M. Massenet a su traduire. Mais d'autres ont aussi leur rôle et chez le poète et chez le musicien : une surtout, l'idée ou plutôt le sentiment de la nature, de cet univers que Werther mêle à ses rêves, à ses désirs, à ses amours, et qu'il atteste encore au moment de mourir.

On pouvait craindre seulement, tant il devait trouver en lui d'attraits et de sympathie, que M. Massenet n'exagérât le personnage. Vous savez à quel point ce jeune homme est impressionnable (c'est Werther que je veux dire). Il lui suffit d'entendre Charlotte parler, fort judicieusement sans doute, du *Vicaire de Wakefield*, pour qu'il pense perdre connaissance. Au bal, il se sent « le cœur percé d'un coup de poignard » chaque fois qu'une indiscrete voisine se permet de prendre une des tranches de citron au sucre qu'il a préparées pour la bien-aimée. Et quand, à la fin de ce bal, Charlotte lui touche la main et, le regardant de ses yeux pleins de larmes, murmure : Klopstock ! « ... je pliai, nous dit-il, sous le poids des sensations qu'elle versa sur moi en prononçant ce seul nom. Je succombai, je m'inclinai sur sa main en versant des larmes de volupté. Je relevai mes yeux vers les siens. Divin Klopstock ! Que n'as-tu vu dans ce regard ton apothéose ! » M. Massenet s'est gardé fort sagement de cette hyperesthésie ; il a poussé la passion chez son héros jusqu'au comble, mais pas au-delà. Quant à Charlotte, il a trouvé pour elle des accens qu'il n'a guère accoutumé de prêter à ses héroïnes et que celle-ci réclamait. J'avais peur de rencontrer désormais chez le musicien d'*Esclarmonde* plus de nerfs que de cœur, et que la sensualité, comme il arrive, eût pris le pas sur la sensibilité. Il n'en est point ainsi. Werther n'est pas un convulsionnaire, et vous pourrez surprendre quelque chose de troublé, mais rien de trouble, dans l'âme de Charlotte, la plus honnête petite bourgeoise allemande qui jamais ait résisté à la tentation.

S'il fallait caractériser la musique de *Werther* d'un mot, ou plutôt d'un nom, d'un exemple et d'une comparaison, cette raison la meilleure, en dépit du proverbe, c'est Schumann, je crois, que je nommerais ; le Schumann des *lieder*, de ces petites choses qui sont de grands chefs-d'œuvre ; Schumann, le maître des intimités et des tristesses allemandes. Si profonde fut la blessure faite au cœur de l'Allemagne par le coup de pistolet de Werther, et si lente à se guérir, que les poètes et les musiciens, les Heine et les Schumann, en saignèrent longtemps. Il semble que M. Massenet ait recueilli quelques gouttes, les dernières peut-être, de ce sang. Relisez les *lieder*, puis allez écouter *Werther*. Vous croirez entendre un écho, les harmoniques d'une note douloureuse. Le noyer de Schumann pourrait ombrager la maison du bailli ; quand passa le cortège nuptial d'Albert et de Charlotte, ils ont dû

soupirer et gémir, les petits anges que le musicien de Zwickau nous montre tout en pleurs sur le chemin des hymens sans amour. Enfin, lorsque l'amant auquel Schumann prête sa voix, et quelle voix ! supplie les fleurs de se hausser sur leurs tiges, les oiseaux de chanter, les étoiles de descendre pour le consoler, ne ressemble-t-il pas à Werther, et ne prend-il pas comme lui toute la nature à témoin de son martyre ? Mais ce n'est pas seulement par le fond que l'œuvre de M. Massenet rappelle les *lieder*, c'est par la forme aussi ; par les formes plutôt, formes brèves, peu précises, flottantes souvent, qui disent beaucoup et font beaucoup penser en peu de notes ou d'accords, qui parfois semblent se dissoudre dans l'atmosphère et devenir cette atmosphère elle-même, l'air qui nous enveloppe, nous baigne, et que nous respirons. *Werther*, par exemple, est aux antipodes de *Samson et Dalila*, que nous avons dernièrement étudié : classique et plastique, voilà ce que l'une des deux œuvres est le plus et l'autre le moins. Enfin, comme Schumann toujours, l'auteur de *Werther* aime à partager l'expression de sa pensée entre le chant et l'accompagnement, entre les instrumens et les voix. Presque tout à l'orchestre, telle est, il me semble, la devise ou la formule de la nouvelle partition, et ce presque importe beaucoup ; l'à-peu-près, ou le tour à tour plutôt, étant ici marque de goût, de tact et de sagesse. *Werther* n'est pas une œuvre de système, ni une œuvre de rigueur, mais de grâce et de liberté ; une œuvre d'alternative, et l'alternative, on le sait, plaît aux muses : *amant alterna Camonæ*. Avec cela pourtant, l'œuvre est une, et elle est unie ; variés y sont les moyens et les effets, sans y être heurtés ni contradictoires, et bien que faite surtout de charmans détails, de petites choses, il n'y a rien d'éparpillé dans l'impression qu'elle produit ni dans le souvenir qu'elle laisse.

Le premier acte, par le pittoresque du décor musical, la justesse de l'analyse sentimentale et la finesse des tons, est un tableau délicieux. Un beau matin d'été, le bailli de Walheim apprend à ses six enfans un Noël. Les petits attaquent d'abord de travers, ou faux, ou trop fort ; l'orchestre fait de son mieux pour les rattraper, les maintenir, pour défendre la mesure et le rythme, mais les cris, les rires s'envolent avec les traits et les trilles indisciplinés. Peu à peu cependant le solfège s'assure et le gentil cantique sagement se déroule et s'achève. Surviennent deux joyeux compagnons, amis du bailli, Johann et Schmidt, non pas tout à fait chantant, mais plutôt parlant en musique, tandis que l'orchestre, sous leur déclamation notée, fait ronfler comme un refrain de gaité allemande. Le thème a du caractère, un peu la même allure que le trio de la *Symphonie pastorale*, et le musicien le développe, le file avec l'ingéniosité que vous devinez, le mêlant au thème du cantique, l'effaçant devant d'autres thèmes, le

ramenant encore et l'éteignant enfin avec le dialogue même. Telle est, vous le savez, la nouvelle manière : en musique, les interlocuteurs n'ont plus guère à faire que les gestes; l'orchestre parle pour eux. Les plus jolis détails abondent en ce premier acte et mettent le tableau dans son cadre : c'est le goûter des enfans, le mouvement de valse accompagnant le départ pour le bal, surtout c'est le motif (instrumental toujours) annonçant l'entrée de Charlotte. A l'aimable fille, elle sied bien, l'aimable phrase, aimable sans afféterie, avec franchise, avec un accent rythmique délicieux d'enjouement et d'originalité. Mais voici mieux que des détails, voici en des pages pénétrantes l'âme des personnages elle-même; de Werther d'abord, et cette âme se manifeste tout de suite par un des sentimens qui la possèdent : le sentiment de la nature. Le héros de Goethe est mort d'avoir trop aimé non-seulement Charlotte, mais la nature, et de ne l'avoir pas, elle non plus, possédée. Souvenez-vous qu'il était homme à porter le deuil de deux tilleuls abattus. Rappelez-vous sa tendresse pour les choses, son aspiration à se fondre, à se perdre en elles. « Ami, quand j'ai les yeux fixés sur tous ces objets, et que ce vaste univers va se graver dans mon âme, comme l'image d'une bien-aimée; alors, je sens mes désirs qui s'enflamment, et je me dis à moi-même : — Ah! si tu pouvais exprimer ce que tu sens si fortement! » Le Werther de M. Massenet a pu l'exprimer avec poésie, même avec enthousiasme, avec la faiblesse aussi d'une âme que la sensation non moins que le sentiment domine. Tout ce que chante le jeune homme sur le seuil de la maison, par cette belle matinée, tout ce que chante avec lui l'orchestre est un hommage, un hymne à la nature encore plus qu'à l'amour. Ce violoncelle solo, puis ce violon, ces vols de harpes, ces tenues de notes claires, ces trilles de flûtes, ce chant d'extase sur un accompagnement qui tremble, tout cela sent l'été, le blé mûr, le houblon, la vigne grim-pante et la fraîcheur de l'eau. Tout cela, c'est un paysage reflété par une âme, ou plutôt non, qui la reflète, l'absorbe, et le dernier appel du promeneur ébloui : *Soleil, viens m'inonder de tes rayons!* monte comme une bouffée de printemps en un cerveau grisé de lumière et de parfums.

Cette page est belle. Une autre, le retour de Werther et de Charlotte au clair de lune, l'est peut-être encore davantage. Mais je crains que traduite, et par de pauvres mots, la musique de M. Massenet, comme le craignait Henri Heine pour sa poésie, traduite également, paraisse un clair de lune empaillé. A ceux qui ne l'ont pas entendu, comment décrire, et comment rappeler aux autres ce dessin exquis de trois notes, posé mollement à des hauteurs diverses, avec la douceur d'un souffle, la lueur d'une étoile et le mystère de la nuit? Oh! le délicieux orchestre, que les flûtes font pur, les violoncelles tendre et les harpes

scintillant! Ces trois notes, si vous avez de l'oreille et de la mémoire, vous les reconnaîtrez. Elles ont résonné déjà, et disposées de même, dans *Cavalleria rusticana* et dans *Patrie* (1); mais à l'ébauche, à l'amorce sonore; ni M. Paladilhe ni M. Mascagni n'avaient donné cette suite et ces adorables développemens. Et quelle heureuse, quelle naturelle entrée de la voix dans la symphonie, sur les paroles de Charlotte : *Il faut nous séparer!* En deux ou trois mesures quelle pudeur, quelle gravité chaste! Chez Werther, au contraire, quelle passion, mais contenue et voilée! J'aime beaucoup moins la péroration du duo, la reprise finale, à grand fracas, suivant le vieux procédé, d'un thème plus original dans les demi-teintes que dans la pleine lumière. Je vous recommande, au contraire, une perle cachée dans le duo, la phrase de Charlotte parlant de sa mère à Werther : *Si vous l'aviez connue*, et tout ce qui suit, le flot des souvenirs se pressant dans le cœur, sur les lèvres de l'orpheline, l'angoisse de l'accompagnement, la basse obstinée et sombre, l'étonnement, presque le reproche sur les mots : *Pourquoi tout est-il périssable!* et sur d'autres : *Les enfans ont senti cela très vivement*, quelque chose d'immobile et de glacé. Détails, dira-t-on peut-être; mais l'art vit de ces détails-là.

L'acte capital est le troisième. Il fait le fond et le cœur de l'œuvre. Très différent du premier, il est par la situation même et par la valeur musicale, plus haut encore de quelques degrés. Une mortelle mélancolie s'en dégage, un souffle puissant de romantisme allemand, et là, peut-être plus que partout ailleurs, le génie de Goethe flotte dans l'air. L'acte se tient et se soutient tout entier; la musique y ondule entre l'orchestre et la voix; triste sans mièvrerie, pathétique sans enflure, et je ne crois pas que M. Massenet ait souvent aussi heureusement rencontré la sincérité de la passion et la réalité de la force. Charlotte seule chez elle, la nuit, relit les lettres de l'absent, et de cette correspondance la musique varie sans en altérer l'unité douloureuse. *Je vous écris de ma petite chambre*, dit le premier billet, et le mouvement, le mode de la phrase, la qualité des intervalles, la basse lugubre, tout signifie ici la détresse et l'abandon. *Des cris joyeux d'enfans montent sous ma fenêtre...* l'orchestre s'anime et rit, filant en traits ailés. Charlotte parfois, d'un mot ou d'un soupir, d'un regret ou d'une espérance, interrompt sa lecture, puis la reprend, et voici le dernier billet : *Tu m'as dit à Noël, et j'ai crié : Jamais!* suprême menace, qui éclate en un vigoureux accord, deux quarts (excusez le détail technique), d'une terrible âpreté. La scène qui suit, entre les deux sœurs, est exquise de grâce, d'aisance et de liberté; je ne veux

(1) Voir l'ouverture de *Cavalleria* et le grand duo entre Turiddu et Santuzza; voir dans *Patrie*, au quatrième acte, la phrase de Ryssoor : *O Dieu juste, Dieu protecteur!*

pas dire bâtie, le mot serait trop lourd, mais posée et si légèrement! sur un fond moelleux, sur une phrase d'orchestre qui enveloppe et caresse. On songe aux deux cousines du *Freischutz*, aux deux sœurs des *Troyens*, à celles du *Roi d'Ys*, et l'on se réjouit que la musique en possède un de plus, de ces couples féminins et fraternels. J'aime l'éclat de rire de la petite sœur, jolie fusée de jeunesse et de joie, et l'*Arioso* de Charlotte, sorte d'éloge des larmes dans le sentiment le plus allemand, serait une chose tout à fait belle, sans l'accident (c'est le mot) de la dernière note, un effet trop facile, que le musicien aurait dû se refuser, et qui dément, pour ainsi dire, la pensée générale du morceau. Quant au grand duo entre Werther et Charlotte, on n'y trouverait à reprendre, comme en celui du premier acte, que la péroraison, et pour les mêmes motifs : banalité et banalité tapageuse. De cette œuvre aux sonorités le plus souvent discrètes, il eût fallu bannir impitoyablement le bruit, un des ennemis de la musique moderne. Mais tout le reste du duo est excellent : dramatique, et cette fois non par le bruit, mais au contraire par la déclamation sourde, par certains silences même, par l'étouffement des harmonies et de l'orchestration, la brusque apparition de Werther. Entre Charlotte et lui s'engage et se développe un triste entretien, dans la chambre familière, parmi les objets qui semblent eux-mêmes se souvenir. Pour chacun d'eux, pour le clavecin surtout, M. Massenet a trouvé une note, que dis-je, une phrase délicieuse ; on sait, d'ailleurs, que le musicien de *Manon* et de la « petite table » excelle en ces mélancoliques inventaires d'amour.

Et pour les vers d'Ossian, il a trouvé mieux encore ; un *lied* à la manière de Schumann, qui rappelle (flatteuse rencontre ici) cet admirable *In der Fremde* (à l'étranger) dont Bizet, je crois, disait : c'est la nostalgie de la mort ; oui, c'est bien la même tonalité, le même rythme, le même accompagnement, le même élan douloureux, le même mal enfin du même pays et du même retour. Il faut suivre cet acte jusqu'à la dernière scène, jusqu'à la remise des pistolets par Charlotte au messager. Le dramatique incident est commenté par les instruments surtout, par un mouvement, presque un geste de l'orchestre, sinistre et sans réplique. Le moment est bien de ceux où, les personnages ne pouvant que se taire, ou peu s'en faut, la symphonie a le droit, le devoir même de parler pour eux. En de pareils cas se vérifie une observation que fait M. Cherbuliez dans son beau livre *l'Art et la Nature*, et qu'à notre modeste avis, il a seulement le tort de trop généraliser. Le maître critique, dans l'organisation du drame musical moderne, assigne à l'orchestre un rôle prépondérant, ce qui est exact, mais surtout extérieur, et cela paraît bien absolu. L'œuvre lyrique, dit-il, ou à peu près, par l'importance accrue de l'orchestre, s'est rapprochée de la nature,

laquelle nous montre toujours les choses dans leur cadre. Or le chant, c'est la passion; l'orchestre, c'est le monde, au milieu duquel la passion agit et se meut. Le monde la regarde et la juge. Tantôt il lui vient en aide, il l'encourage et la consacre; tantôt, au contraire, il entre en lutte avec elle, la contredit et la combat. — L'orchestre, ainsi compris, ne serait que le témoin de la vie. Or il est le plus souvent davantage: il est la vie elle-même. Quelquefois cependant, j'accorde qu'il n'exprime ni l'action, ni les personnages qui agissent, mais les alentours de cette action, le milieu dans lequel elle se déroule; non pas les sentiments, mais les choses, qu'il sait alors animer et rendre éloquentes. C'est le cas dans la scène presque muette et pourtant dramatique qui nous occupe. Les choses y parlent par l'orchestre, et par lui nous comprenons qu'après avoir eu, par exemple au premier acte, leur paix et leur sourire, elles ont maintenant leur tristesse et leur inquiétude.

Il faut finir, bien que j'eusse aimé signaler encore le paysage musical de Noël et la mort de Werther. L'un est d'une désolation intense, et l'autre, d'une funèbre douceur; mais je craindrais que cette étude à la longue ne parût faite de détails, plutôt que d'une impression d'ensemble et d'une sympathie générale, que trop d'analyse et de minutie, en la dispersant, risquerait d'affaiblir.

M^{lle} Delna est Charlotte comme elle fut Didon: avec la même aisance, la même dignité, la même voix qui s'épanche en flots de velours, avec un art aussi naturel et aussi juste. Cette enfant doit beaucoup à son excellent professeur, M^{me} Laborde, et plus encore au maître mystérieux et intérieur qui n'enseigne pas, mais qui révèle, qui ne donne pas ce qu'on appelle le talent, mais je ne sais quoi de plus et de mieux. M^{lle} Laisné a gentiment joué et chanté le petit rôle de Sophie, et dans le grand rôle de Werther, au lieu du médiocre M. Ibos, je rêve d'entendre un jour M. Jean de Reszké, revenu récemment parmi nous, et revenu, comme il était parti, le plus grand artiste d'aujourd'hui.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

Ce n'est point, certes, toujours facile de se reconnaître, de démêler la vérité des sentimens publics dans toutes ces confusions du moment. S'il y a cependant un fait sensible, c'est qu'une inexprimable lassitude mêlée de dégoût commence à se répandre un peu partout, dans cette masse obscure, désintéressée et paisiblement laborieuse, étrangère à toutes ces agitations qui l'assourdissent sans l'éclairer et sans la servir. On en vient à se dire : est-ce que cela va durer longtemps ainsi, et veut-on nous faire vivre indéfiniment dans cette atmosphère de vices, de corruptions et de délations ? Est-ce qu'on ne voit pas qu'après avoir abusé le pays on finit par le fatiguer de cette monotone et irritante exhibition de toute sorte d'indignités et de faiblesses ?

Quoi donc ! voici plus de deux mois qu'on est à se débattre dans cet inextricable fouillis où semblent se concentrer toutes les misères du temps. Depuis deux mois, le ministère s'est déjà renouvelé deux ou trois fois pour suffire à une œuvre dont la direction lui échappe à tout instant. A côté du gouvernement, une commission d'enquête parlementaire passe ses jours à recueillir des témoignages, à suivre des perquisitions de police et des dépouillemens de petits papiers ou à attendre des communications. La justice, à son tour, est en mouvement et poursuit deux ou trois procès. Elle juge encore au moment présent les administrateurs de Panama et elle prépare le jugement des hommes publics, anciens ministres, députés ou sénateurs qui lui ont été livrés. Elle a déjà rendu trois ordonnances de non-lieu en maintenant une quinzaine d'accusés en prévention. On est encore là. Assu-

rément au courant de ces instructions poursuivies à la fois sous toutes les formes, à la tribune même, comme dans l'enquête parlementaire, comme dans le cabinet du juge instructeur, et menées, il faut l'avouer, un peu confusément, de singulières révélations se sont produites. On en sait assez désormais pour ne point douter qu'il n'y ait des culpabilités, les unes justiciables des lois pénales, les autres ne relevant que des lois morales ou de l'opinion : à la lumière de toutes ces procédures à demi publiques, à demi secrètes, on a pu pénétrer dans l'intimité d'un monde étrange, à peine soupçonné. On a pu voir des chefs de partis, qui ne s'en vantaient pas, accepter, rechercher l'amitié, l'alliance et même la complicité pécuniaire de croupiers cosmopolites déguisés en savans, qui étaient dans tous les marchés honteux et demandaient dix millions pour faire voter une loi. On a entendu d'anciens présidens du conseil, d'anciens ministres avouer avec une sorte de naïveté qu'ils avaient participé aux plus équivoques distributions d'argent, qu'ils avaient compromis l'État dans de louches négociations ou même qu'ils avaient disposé pour leurs besoins politiques, pour des intérêts de parti, des fonds affectés à la défense nationale, au ministère des affaires étrangères et au ministère de la guerre. A ne prendre que ce qui est avéré, c'est certes plus que suffisant.

Oui, sans doute, tout cela est douloureux, tristement significatif, et c'est à la justice régulière ou à l'opinion sérieusement représentée d'en demander compte à ceux qui ont abusé de leur position ou de leur pouvoir ; mais, à côté de ces faits assez graves par eux-mêmes et qu'on a eu peut-être le tort de laisser trop traîner dans des procédures décousues, il y a, il faut l'avouer, une chose qui est presque aussi répugnante : c'est cette campagne implacable, assourdissante d'accusations, de suspicions et de délations, qui s'est organisée, qui ressemble en vérité à une guerre de sauvages. De toutes parts, c'est à qui se substituera au juge, à la police, et fera son enquête en vidant tous les portefeuilles suspects, ou organisera ce qu'on pourrait appeler les coups de théâtre de la dénonciation. C'est à qui signalera des maisons où il faut aller faire des perquisitions, les témoins qu'on doit interroger, à qui livrera aux curiosités inassouvis de prétendues révélations nouvelles. Les étrangers eux-mêmes s'en sont mêlés et n'ont trouvé rien de mieux que de propager en Europe les faux bruits qu'ils recueillaient. Une fois dans cette voie, on n'a plus rien respecté ; on n'a pas hésité, bien entendu, à mettre en scène M. le président de la République, dont l'intégrité échappe au soupçon, — et ce qui est peut-être plus grave encore, on n'a pas craint de mêler à ces tristes débats les noms de quelques représentans des puissances de l'Europe, au risque de compromettre la France dans sa bonne renommée d'hospitalité, en lui attirant des incidens au moins pénibles. De sorte qu'à une réalité déjà

assez sérieuse est venu s'ajouter le dangereux roman de la diffamation et de la délation. Et c'est ainsi qu'avec quelques faits, objets d'une répression peut-être un peu tardive ou incohérente et un amas d'inventions, de polémiques bruyantes, on a fini par créer cette crise d'insalubrité dont notre pays français est positivement aujourd'hui aussi fatigué que dégouté.

Eh bien, maintenant, il faut en finir, — avec la corruption sans doute, avec les coupables, puisqu'il y en a, mais aussi avec ces fureurs d'accusations et de commérages qui feraient croire qu'il n'y a en France que des corrupteurs et des corrompus. Un éminent avocat, dans une défense des administrateurs de Panama qui rappelle les grands jours du barreau, M. Barboux, disait récemment que « s'il ne faut jamais sacrifier au mensonge les droits de la vérité, il ne faut jamais non plus laisser la vérité prendre les allures du scandale. » C'est fait aujourd'hui autant que cela pourrait être fait : la vérité a pris les allures du scandale, au point d'offenser et d'inquiéter le pays dans tous ses instincts de loyauté et d'honneur. Le moment est venu de sortir de cette atmosphère pour rentrer dans la vérité et la clarté, dans les conditions d'une société régulière et saine. Que la justice, laissée à elle-même, à son impartialité et à son indépendance, remplisse sa mission ; qu'elle l'accomplisse sans faiblesse, qu'elle atteigne les coupables là où ils sont, rien de mieux, c'est son affaire. Que la politique aussi fasse son œuvre, et ce n'est pas, nous en convenons, la plus facile à l'heure qu'il est. L'œuvre de la politique, c'est de dissiper autant que possible les obscurités et les confusions, de défendre tout ce qui est ébranlé, de rendre au pays, à l'opinion, la sécurité et la confiance, de démêler en même temps ce qu'il y a de factice et ce qu'il y a de sérieux dans cette crise que traverse la France. M. le président du conseil, dans une des dernières discussions où on lui disputait les fonds secrets, n'a eu assurément que de bonnes paroles. Il a déclaré qu'après avoir accepté le pouvoir dans des conditions difficiles, il était décidé à l'exercer énergiquement, que le gouvernement ferait son devoir, « tout son devoir, pour gouverner, pour préserver l'ordre partout avec résolution et fermeté. » Il n'a point hésité à faire appel « à ceux qui veulent, avec lui, arriver au terme des agitations... qui veulent faire la lumière complète, entière, mais qui entendent maintenir en même temps dans le pays l'ordre nécessaire. » On ne demande pas mieux que de le croire et de le seconder dans la réalisation de ce programme. Ce serait seulement une bien singulière illusion que de ne pas se faire une idée nette des conditions dans lesquelles le gouvernement est désormais possible, de la signification des événements au milieu desquels nous vivons.

S'il y a une chose sensible, en effet, c'est que ces événements ont une bien autre portée qu'on ne l'a peut-être cru d'abord, que s'ils ont paru

être un accident, ils ont éclairé ou décidé subitement une situation nouvelle ; c'est que tout ce qui arrive ne serait pas arrivé ou aurait eu un autre caractère, s'il n'y avait eu tout un ensemble de causes profondes. Panama est survenu ; mais avant Panama il y avait eu Carmaux, et avant Carmaux, il y a eu pendant des années une politique qui n'a été trop souvent qu'une exploitation de règne, qui a tout épuisé et tout ruiné, qui est jugée aujourd'hui par ses fruits et par ses œuvres. La vérité est que tout a changé, que ces quelques mois ont suffi pour vieillir en quelque sorte les idées et les hommes. Ce qui s'est passé depuis dix ans sous le nom de concentration républicaine est usé et fini. C'est si évident qu'on peut, si l'on veut, faire une hypothèse. Qu'on suppose un ministère, le ministère Ribot ou tout autre, essayant de se replier vers les radicaux, de gouverner avec eux en flattant leurs passions de secte : il ne durerait pas huit jours ! Un politique éclairé du parlement aurait eu récemment, assure-t-on, un mot piquant : « La république sans les républicains est un non-sens, aurait-il dit ; la république sans les conservateurs est une impossibilité ou un danger. » C'est un mot dont les événemens sont en train de faire une réalité.

On ne l'a jamais mieux vu peut-être que dans cette discussion qui s'est ouverte dernièrement au Palais-Bourbon sur le budget des cultes, et sur l'ambassade française au Vatican. Un rapporteur du budget, un sectaire d'il y a dix ans, M. Dupuy-Dutemps, avait fait une trouvaille de politique anticléricale qui, à dire vrai, n'avait rien de nouveau, mais qu'il avait perfectionnée et qu'il jugeait sans doute merveilleuse. Proposer la suppression sommaire du budget des cultes, c'était peut-être pour le moment un peu risqué. L'ingénieux rapporteur avait trouvé mieux. Il avait imaginé, sous prétexte de rentrer dans le droit concordataire, de supprimer tout ce qui n'avait pas été nominativement désigné par le concordat de l'an IX. C'était bien simple ! On pouvait ainsi, sans bruit, sans négociation avec le saint-siège, supprimer bon nombre d'évêques, tous les vicaires-généraux, plus de cinq cents cures de cantons, la plus grande partie des trente-cinq mille desservans de France. On ramenait tout doucement le budget ecclésiastique à trois ou quatre millions ; seulement on arrivait aussi à la désorganisation complète du service des cultes ! — Ce que M. le rapporteur du budget appelait un retour au droit concordataire était tout simplement un outrage au droit, et de plus une hypocrisie par une interprétation judaïque d'une des plus grandes transactions de l'histoire ; c'était en même temps la continuation sournoise de cette guerre religieuse qui depuis dix ans a faussé la situation de la France et n'a certes rien de commun avec la pensée souveraine de l'acte pacificateur de messidor. Le fait est que M. le rapporteur Dupuy-Dutemps n'a pas

eu de succès avec ses théories concordataires ; on a pu même distinguer que ses propositions et son langage ressemblaient à ce qu'on pourrait appeler une note fausse, une dissonance dans une discussion où s'est manifesté un évident esprit de modération.

C'est effectivement la nouveauté de ces derniers débats sur les affaires des cultes. On sent qu'il y a quelque chose de changé ; si ce n'est pas la paix complète, signée, il y a l'intention, le désir et on pourrait ajouter le besoin de la paix. Lorsqu'un des représentans les plus naturels de la cause religieuse, M^{gr} d'Ilust, est intervenu récemment au Palais-Bourbon, il s'est visiblement étudié à mesurer son langage ; il s'est exprimé en conciliateur bien plus qu'en combattant. Ce qu'il demande pour les catholiques se résume en un mot : « Un libéralisme bienveillant. » La politique religieuse qu'il conseille au gouvernement, c'est « de ne plus considérer l'Église ni comme un adversaire, ni comme une étrangère, ni comme une alliée suspecte, mais comme une alliée sincère, bienveillante... » — « A vous, messieurs, de commencer ! » a repris M. le ministre des cultes. — « Ils ont commencé ! » lui a-t-on répondu. Ce ne sont pas des dispositions bien belliqueuses. Lorsque M. Piou s'est engagé dans la discussion des théories concordataires de M. le rapporteur du budget, il s'est gardé de réveiller les passions ou des souvenirs irritans. Il s'est borné à rétablir avec une science lumineuse et décisive la vérité, l'autorité du concordat. Mais ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est le langage du gouvernement lui-même. Le nouveau ministre de nos relations extérieures, M. Develle, qui faisait son début par la défense de l'ambassade française au Vatican, a enlevé l'affaire d'une parole nette, élégante autant que sensée. Il a signalé avec une discrète et spirituelle ironie les contradictions de ceux qui, autrefois, voulaient supprimer l'ambassade à cause des « tendances rétrogrades » du Vatican et qui veulent la supprimer aujourd'hui parce qu'ils craignent l'influence libérale du pape, parce que Léon XIII a parlé avec bienveillance de la république. Quant au nouveau ministre des cultes, qui avait son budget à défendre, il n'a point hésité. M. Charles Dupuy est même allé plus loin que M. Piou ; il a mis une sorte de crânerie à démontrer qu'on s'abusait avec toutes ces subtilités sur le concordat, que tout se tenait dans cette œuvre, que l'acte de 1801 avait son complément nécessaire dans l'organisation des cultes telle qu'elle s'est développée avec le temps. En un mot, entre les républicains du gouvernement et les conservateurs, la modération a été un lien. C'est par les modérés de tous les camps que la paix religieuse a eu son budget, son succès contre les radicaux accoutumés jusqu'ici à exploiter le conflit clérical pour assurer leur influence et leur domination. C'est ce qu'on peut appeler le signe ou le commencement d'une situation nouvelle.

Qu'on prenne d'un autre côté des questions qui ont certes une importance croissante dans nos affaires comme dans les affaires de bien d'autres pays, toutes ces questions sociales, ouvrières, devenues l'obsession des sociétés nouvelles. On ne les a pas créées sans doute, elles existaient, elles couvaient pour ainsi dire dans nos démocraties européennes; on les a traitées avec imprévoyance, on a contribué à les aggraver et à les envenimer. Depuis bien des années déjà, un peu par calcul, avec l'arrière-pensée de conquérir les masses, un peu par une impatience fiévreuse et confuse de progrès, on s'est plu à multiplier les lois incohérentes, les encouragements irréflechis et les excitations. On a cru assurer aux travailleurs la liberté et les moyens de bien-être auxquels ils avaient le droit de prétendre; on n'a pas servi le plus souvent les vrais travailleurs, on a donné des armes à ceux qui les organisent pour l'agitation et qui les exploitent. On a laissé ainsi se former cette situation troublée, aiguë, où Carmaux n'a été qu'un exemplaire et le prélude de toutes ces grèves qui pullulent encore à l'heure qu'il est, du nord au midi, qui sont aussi meurtrières pour les ouvriers que pour les patrons. S'il y a une chose claire et certaine, c'est que la faiblesse du gouvernement a fait la gravité de la grève de Carmaux et qu'il n'est pas de ministère aujourd'hui qui ne soit obligé de se défendre de ces faiblesses, de prendre des mesures, de s'armer pour assurer la liberté du travail aussi bien que la paix publique. Eh bien, sur quoi s'appuiera M. le président du conseil pour « maintenir l'ordre partout, » pour « gouverner, » comme il le dit? Ira-t-il traiter avec M. Clémenceau des affaires des grévistes et de l'ordre public? Il est forcément conduit à s'appuyer sur d'autres alliés qui ont l'instinct du gouvernement. De sorte que par toutes les voies on est ramené à cette nécessité de prendre un parti, de se séparer des radicaux, de chercher la force là où elle est, parmi ceux qui veulent la paix ouvrière aussi bien que la paix religieuse. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, à la liquidation de cette triste affaire de Panama se lie désormais la liquidation de toute une situation morale et politique, où un gouvernement sérieux ne peut s'établir qu'en faisant alliance avec tous les sentimens libéraux et conservateurs pour garantir la sécurité intérieure, pour relever la dignité et la bonne renommée de la France à l'extérieur.

Le moment où nous sommes est de toute façon assez singulier pour l'Europe autant que pour la France elle-même. Rien ne s'interrompt, mais rien ne se dessine bien nettement dans la marche des choses. Les affaires des autres pays, aussi bien que nos propres affaires, se traînent à travers les difficultés et les malaises intérieurs, les surprises et les incidens scabreux, au milieu d'une situation générale qui reste à peu près stationnaire. Elles sont provisoirement dans une de ces périodes d'attente où les gouvernemens semblent pour le moins

aussi préoccupés de leurs embarras, de leurs crises intimes que de leurs relations. Ce n'est point sans doute qu'il y ait rien de changé dans ces relations, dans les conditions diplomatiques que les événements ont créées en Europe. Ces conditions, on le sait bien, tiennent à des causes trop profondes pour se modifier du jour au lendemain. Elles demeurent ce qu'elles sont, et l'on finit par s'y accoutumer comme à un mal chronique, — ou si l'on en est distrait par toute sorte de diversions intérieures, il suffit parfois d'un incident ou d'un discours pour raviver le sentiment de l'instabilité des rapports généraux du continent. M. le chancelier d'Allemagne s'est cru tout récemment obligé de jeter un nouvel avertissement au milieu des préoccupations du moment, en passant encore une fois, devant une commission parlementaire, la revue des forces et des alliances de l'Europe. Il est vrai qu'il avait une raison de circonstance; il avait à faire accepter une loi militaire qui impose à l'Allemagne des charges nouvelles, et ce n'est pas sans peine, ce n'est pas sans faire jouer tous les ressorts du patriotisme, de l'intimidation, du sentiment conservateur qu'il peut espérer rallier une majorité pour sa loi. C'est peut-être l'excuse de ses hardiesses dans un discours qui ressemble un peu à une dissonance dans l'état généralement pacifique de l'Europe. Toujours est-il que, pour la nécessité de sa cause, M. le chancelier de Caprivi n'a point hésité à dérouler devant la commission du Reichstag le tableau d'une situation faite pour émouvoir les imaginations allemandes. Que le représentant de l'empereur Guillaume II ait cru devoir, depuis, laisser démentir ou atténuer certaines parties du discours qu'il a prononcé dans l'intimité d'une commission, c'est possible. Ce qu'il y a d'essentiel, de caractéristique dans ses déclarations ou ses explications ne subsiste pas moins.

Il a usé d'un procédé qu'il a recueilli de M. de Bismarck; il s'est donné toute liberté et il n'a pas craint d'aller, dans sa hardiesse, jusqu'à des révélations ou des aveux qui peuvent paraître un peu singuliers, qui ne sont pas, dans tous les cas, à ce qu'il semble, d'une diplomatie bien adroite ou bien prudente. Il s'est servi d'une arme que son redoutable prédécesseur a pu manier impunément, parce qu'il puisait dans vingt-cinq ans de succès le droit de tout dire, mais dont on ne se sert pas toujours sans se blesser. M. de Caprivi avait déjà parlé de cette situation diplomatique et militaire où l'Allemagne, seule avec ses forces, tout au plus avec les forces de ses alliés, aurait à faire face de deux côtés à la fois, du côté de la Russie et du côté de la France. Il y est revenu, cette fois, en y insistant et même en y ajoutant, en représentant la Russie et la France comme déjà liées par des conventions militaires. Ces conventions existent-elles réellement? M. de Caprivi le croit et le dit. Il ne s'en est pas tenu là, il est allé plus loin. Il a laissé

suffisamment entendre que le Danemark, regrettant toujours le Slesvig perdu, ne demandait pas mieux que de marcher d'accord avec la Russie et la France, si l'accord n'était déjà fait. De sorte qu'en face de l'ancienne triple alliance, il y aurait une autre triple alliance ennemie. Voici qui est nouveau et qui peut nous intéresser ! Et pour tenir tête à cette nouvelle triple alliance, sur quoi peut compter l'Allemagne ? Elle a ses propres forces sans doute ; elle a son armée qui est toujours prête à combattre, mais qui peut devenir insuffisante. Elle compte assurément aussi sur ses alliés. Le chancelier d'Allemagne ne dissimule pas cependant que, s'il a une confiance complète dans la loyauté de ses alliés, il a quelque inquiétude sur leur organisation militaire et sur l'efficacité de leur secours. M. de Caprivi, avec ses explications, a peut-être réussi à mécontenter tout le monde. Il est douteux que son langage ait pu plaire à l'Italie ; il est certain, d'un autre côté, que ce qu'il a dit du Danemark a déplu à Copenhague, et le plus clair est que le roi Christian, qui devait d'abord aller à Berlin assister au mariage de la princesse Marguerite de Prusse et du prince Frédéric de Hesse, a fini par s'abstenir. Le roi Christian a pensé peut-être qu'on le mettait un peu légèrement en scène, et il a trouvé dans les rigueurs de l'hiver un prétexte suffisant pour ne pas faire le voyage de Berlin au lendemain du discours de M. de Caprivi.

Au fond, ce que le chancelier a voulu tout simplement, c'est renouveler l'éternelle tactique, remuer la fibre allemande avec ses fantasmagories diplomatiques et militaires, pour vaincre les résistances que rencontre dans le parlement comme dans le pays la nouvelle réforme de l'armée. Réussira-t-il à enlever le vote de sa loi ? Il ne se ménage certes pas, il lutte laborieusement contre toutes les oppositions. Il finira sans doute par lasser ses adversaires et rallier une majorité ; il ne semble pas cependant pouvoir y arriver sans faire des concessions, soit sur l'augmentation de l'effectif permanent, soit sur la réduction du service. Il a, dans tous les cas, joué gros jeu avec ses indiscretions, et il pourrait avoir acheté assez cher un succès qui ne servira son crédit ni en Allemagne ni auprès des alliés de l'Allemagne.

Un autre problème et même un problème singulier s'agite aujourd'hui en Angleterre. Comment le ministère libéral, qui est sorti des dernières élections anglaises et qui n'a encore rien fait, va-t-il engager sa campagne parlementaire ? Jusqu'ici le ministère Gladstone, qui a déjà six mois d'existence, semble s'être donné pour mot d'ordre de se recueillir et de se taire. Il s'est retranché dans une réserve visiblement calculée pour ne rien compromettre par des manifestations partielles ou prématurées. Aux questions quelquefois un peu ironiques qui lui ont été adressées, il a évité de répondre ou il n'a répondu que vaguement. On savait bien que l'illustre vieillard qui a conduit la dernière cam-

pagne libérale, qui récemment encore venait un instant retremper ses forces sous le climat de Biarritz, méditait son grand projet d'émancipation irlandaise ; on ne savait pas encore ce que serait ce projet, et à mesure qu'on approchait de la session qui s'ouvre aujourd'hui, l'opinion commençait à se montrer incertaine ou impatiente. Les conservateurs profitaient du silence ministériel pour reprendre confiance. M. Balfour s'amusait même à prophétiser avec commisération la chute prochaine du cabinet libéral. Plus d'un signe semblait révéler que la politique intérieure du cabinet rencontrerait de sérieuses difficultés. On en était là lorsqu'est survenue tout d'un coup une diversion extérieure et avant que M. Gladstone n'engage sa lutte pour le *home-rule*, c'est lord Rosebery qui est entré en scène avec la question égyptienne, un peu aussi avec une question du Maroc, comme pour ressaisir l'opinion et préluder à une session peut-être difficile.

Que s'est-il donc passé ? La question du Maroc n'est pas évidemment la plus importante, quoique ce qui se passe à cette extrémité du continent africain ne soit jamais sans gravité pour des puissances comme la France ou l'Espagne. Lord Salisbury, à la veille de livrer sa bataille électorale qu'il a perdue, avait eu l'idée d'une de ces missions qui flattent toujours l'orgueil britannique, en attestant la prépondérance de l'Angleterre. Il avait envoyé un plénipotentiaire, sir Evan Smith, à Fez, auprès du sultan avec un projet de traité qu'il était chargé d'obtenir ou d'imposer. Malheureusement la mission de sir Evan Smith, au lieu d'être un succès propre à capter l'opinion anglaise, était un échec accompagné de scènes presque violentes que lord Salisbury n'avait pas le temps de venger. C'est cet échec que lord Rosebery a tenu sans doute à réparer, en organisant une mission nouvelle dont il a chargé sir West Ridgeway. Quel est au juste le dernier mot de cette mission nouvelle ? On ne le sait pas trop encore ; on sait seulement que le chef du *foreign office* s'est empressé de donner les explications les plus rassurantes, que sir West Ridgeway a dû passer par Madrid pour calmer les susceptibilités espagnoles toujours en éveil de ce côté. Jusqu'ici ce n'est qu'une démonstration de la diplomatie anglaise ; mais la mission du Maroc a été bientôt éclipsée par les incidents bien autrement graves qui se sont succédé du côté du Nil, — et ici, il faut l'avouer, tout a été aussi rapide qu'imprévu. En un instant, la question égyptienne s'est trouvée réveillée et a provoqué un retour offensif de la prépotence britannique.

En réalité, de quoi s'agit-il ? Il y a au Caire un vice-roi de moins de vingt ans, Abbas-Pacha, successeur de son père Tewfik, mort l'an dernier. Légalement, diplomatiquement, il est indépendant, ou du moins il est censé ne dépendre que de la suzeraineté de la Porte ; en fait, il est sous la dure loi d'un protectorat étranger, représenté par un homme

qui ne fait rien pour en adoucir les rudesses, sir Evelyn Baring, devenu aujourd'hui lord Cromer. Que ce prince adolescent ne supporte parfois qu'avec la généreuse impatience de la jeunesse, le joug qu'on lui fait trop sentir, et qu'il ait eu la volonté de s'émanciper à demi, ce n'est pas bien surprenant; peut-être aussi a-t-il cru que l'avènement d'un cabinet libéral, en Angleterre, lui rendait quelque liberté. Toujours est-il qu'il a cru pouvoir congédier un premier ministre qui n'était qu'un instrument docile du protectorat anglais, Mustapha-Fehmi-Pacha, et qu'il l'a remplacé par un homme moins inféodé à l'influence étrangère, Fakhri-Pacha, en renouvelant son ministère. Aussitôt le conflit a éclaté avec une singulière violence. Lord Cromer s'est hâté de réprimer ces velléités d'indépendance du jeune vice-roi et de lui rappeler qu'il ne pouvait rien faire sans l'agrément de l'Angleterre. Abbas-Pacha, livré à lui-même, a plié devant la menace, puisqu'il ne pouvait faire autrement; il n'a pourtant plié qu'à demi, et s'il s'est résigné à sacrifier Fakhri-Pacha, qu'il venait de nommer, il a refusé de reprendre Mustapha-Fehmi : c'est un troisième personnage, Riaz-Pacha, qui est devenu président du conseil. Le conflit entre le jeune vice-roi et son tout-puissant protecteur a fini par une transaction apparente. L'acte de prépotence n'a pas moins été ressenti au palais d'Abdin et dans le public du Caire. Ce n'est pas tout : à peine ces incidens ont-ils été connus à Londres, lord Rosebery a saisi l'occasion d'affirmer sa politique. Il ne s'est pas contenté d'approuver et de soutenir lord Cromer, il a demandé aussitôt une augmentation du corps d'occupation anglais, qui est déjà de quelque 3,000 hommes. On a envoyé un bataillon, un escadron, peut-être un millier d'hommes de plus. Peu importe le chiffre : c'est la mesure par elle-même qui est significative. Il en résulte bien clairement, aux yeux du monde, que le vice-roi n'est plus même libre de choisir ses agens, — et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'un ministère libéral de la reine, dont le chef a paru toujours favorable à la cessation d'un état irrégulier en Égypte, ne trouve rien de mieux que de continuer la tradition de lord Salisbury, d'aggraver ce qu'a fait le vieux torysme.

Comment va-t-on maintenant sortir de là? Le ministère Gladstone-Rosebery a pu sans doute trouver habile de frapper l'opinion par une démonstration de force, par l'éclat d'un acte extérieur avant d'aborder les grands débats parlementaires qui se préparent. Malheureusement cela ne résout rien en Égypte. Si le cabinet anglais a cru fortifier son autorité morale dans la vallée du Nil par la rudesse de ses procédés, il s'est visiblement abusé; il n'a fait que réveiller les instincts d'indépendance en Égypte. Il n'a réussi qu'à populariser le jeune Abbas-Pacha, qui, depuis ce moment, s'est vu l'objet de toute sorte de manifestations publiques, — et, chose bizarre, il est réduit aujourd'hui

d'hui à voir dans cette popularité du jeune khédivé un péril pour le protectorat, à chercher dans des manifestations qui n'ont rien que de simple un prétexte d'augmenter ses forces militaires ! D'un autre côté, si puissante que soit l'Angleterre, si particulière que soit sa position sur le Nil, il est bien clair qu'elle n'est pas seule, que cette question égyptienne n'est pas uniquement une affaire anglaise, qu'elle est aussi une affaire européenne. On peut, sans doute, pour prolonger une situation irrégulière, essayer de se servir des divisions de l'Europe, opposer la triple alliance à la France et à la Russie. C'est un artifice de polémique dont les journaux anglais ont usé et abusé depuis quelques jours. La situation ne reste pas moins ce qu'elle est, toute diplomatique, européenne, et si le cabinet anglais, dans un intérêt parlementaire, a cru devoir accomplir un acte d'autorité au Caire, il est toujours lié par des engagements que la France n'a fait que lui rappeler récemment, qu'il ne méconnaît pas lui-même, auxquels il sera bien obligé tôt ou tard de faire honneur.

Les ministères ont leurs embarras et leur destin en Angleterre comme partout, en Italie comme en Angleterre. Lorsqu'il y a quelques mois déjà, au lendemain des élections d'un nouveau parlement italien, le ministère de M. Giolitti semblait pouvoir compter sur une immense majorité, c'était une impression assez générale qu'il fallait attendre, que les plus grosses majorités étaient les moins sûres, que M. Giolitti pourrait avoir le sort de M. Crispi qui, lui aussi, avait sa majorité ! Cette impression a été bientôt justifiée, peut-être plus qu'on ne le croyait. M. Giolitti n'a pas tardé à rencontrer sur son chemin un péril qu'il n'avait pas prévu, qui n'a rien de diplomatique ni même d'essentiellement politique, — qui tient à des incidens tout intérieurs. Le fait est que l'Italie, avec la débâcle de ses banques d'émission, se trouve aujourd'hui dans une crise à peu près semblable à celle où se débat la France, et que, si elle n'a pas son Panama, elle a ce qu'on appelle son *Panamino*. Il n'y a que quelques semaines, un député de l'extrême gauche, M. Colajanni, avait déjà interpellé le gouvernement au sujet des banques d'émission dont il signalait les opérations irrégulières, suspectes, et il ne demandait rien moins qu'une enquête parlementaire pour « faire la lumière, » comme on dit aujourd'hui. Le président du conseil, M. Giolitti, en refusant d'accepter l'enquête parlementaire, promettait une sévère et minutieuse enquête administrative et il ne méconnaissait pas du reste la nécessité d'une réorganisation des banques. Il avait, à ce qu'il semble, la pensée de ramener toutes les banques provinciales d'émission à un système de banque unique sous le nom de banque d'Italie. Qu'est-il arrivé, en attendant la réalisation d'un projet qui rencontrerait vraisemblablement de vives résistances ? L'enquête promise par M. Giolitti a été

faite en toute honnêteté, et on s'est trouvé brusquement en présence d'un vaste système de fraudes. Presque partout, à la Banque romaine, à la Banque de Naples, à la Banque de Sicile, ce n'était que confusion et désordre, opérations équivoques, abus dans l'émission des billets, prêts sans garantie. Ce n'est pas tout : dans cette administration frauduleuse se sont trouvés compromis, avec les directeurs de ces établissemens financiers, une foule de personnages de la société romaine, d'hommes politiques, de fonctionnaires. Bref, il a fallu trancher dans le vif, mettre sur-le-champ en liquidation la Banque romaine, puis en venir à une suprême extrémité, à l'arrestation du directeur de la Banque, M. Tanlongo, d'un administrateur, du caissier. Et comme pour ajouter au douloureux éclat de cette aventure, le directeur de la Banque romaine, M. Tanlongo, venait d'être nommé sénateur. Les scandales se ressemblent partout. Celui de Rome était complet et est encore loin d'être au bout.

C'est dans ces conditions, au milieu d'une émotion universelle, que le parlement italien vient de se rouvrir. M. Giolitti, en se présentant à Monte-Citorio, avait l'avantage de n'avoir point hésité à remplir tous ses devoirs, et, sans plus de retard, sans essayer de se dérober par des subterfuges de tactique, il a accepté toutes les questions, toutes les interpellations dont il a été aussitôt assailli. Il a intrépidement tenu tête à l'orage, et il aura vraisemblablement plus d'un assaut à soutenir encore. Même avec un nouveau vote favorable, le président du conseil n'est pas à l'abri de tout danger. Ce n'est point sans doute dans son crédit moral, dans son intégrité universellement reconnue que M. Giolitti risque d'être atteint ; mais cette crise nouvelle qui traverse l'Italie se complique de tant d'éléments divers, antagonismes locaux, rivalités de parti, ressentimens personnels, que le ferme et solide Piémontais pourrait bien un jour ou l'autre perdre l'équilibre et tomber comme ceux qui l'ont précédé au pouvoir. Il est d'autant plus exposé, qu'indépendamment des difficultés d'un procès dont il ne peut pas mesurer les conséquences, il a devant lui une foule de questions faites pour diviser la majorité : cette question même d'une banque unique d'Italie qui peut réveiller les passions régionales à Naples, en Sicile, en Toscane ; la question de la réduction du nombre des universités, qui atteint certaines provinces, certaines villes dans leur orgueil, dans leur passé historique, dans leurs intérêts. Voilà bien des affaires sérieuses, délicates, qui peuvent devenir d'ici à peu autant de pièges pour le président du conseil du roi Humbert, — sans compter l'imprévu qui règne en Italie comme dans bien d'autres pays du monde !

Et comme il faut qu'il y ait toujours dans cette mêlée des choses du temps un peu de comédie ou de fantaisie, des diversions piquantes ou de l'imprévu, voici deux princes, deux anciens souverains d'un petit

royaume d'Orient, le roi Milan de Serbie et la reine Nathalie, qui offrent à l'Europe le divertissement de leur réconciliation ! C'est à Biarritz, aux bords de la mer cantabrique, à Biarritz illustré jadis par les entrevues de M. de Bismarck avec Napoléon III, et tout récemment par le séjour du vieux Gladstone, c'est là que le mémorable événement s'est accompli, que la paix paraît avoir été signée entre les deux époux ennemis. C'était bien la peine d'agiter un pays pour des différends de ménage, d'assourdir l'Europe de querelles presque féroces. Il n'y a que quelques années, en effet, le roi Milan a donné au monde cette triste représentation d'une guerre implacable contre la jeune femme qu'il avait associée au règne. Il l'a poursuivie dans ses droits de souveraine et de mère, dans sa considération ; il n'a pas reculé devant des brutalités de pouvoir pour faire prononcer son divorce. Cette reine diffamée et répudiée, il faut l'avouer, s'est défendue avec une énergie toute virile ; elle a rendu guerre pour guerre et n'a cédé qu'à la violence. Entre les deux princes, il y a eu de lamentables scènes. Ils se sont disputé publiquement, devant le peuple serbe, la tutelle de leur fils. Ils ont risqué de troubler, par leurs bruyantes dissensions, la paix intérieure du pays, et leur dernière ressource a été de se retirer en laissant la couronne à un enfant, qui est aujourd'hui le jeune roi Alexandre de Serbie, placé sous une régence nationale. C'est bien, certes, un des plus curieux exemples de guerre conjugale sur le trône. Les plus violentes querelles entre un roi et une reine ont cependant, à ce qu'il paraît, leur terme, et tout finit par une réconciliation ! Le plus piquant, c'est que la paix ne leur rend pas la couronne et que ces époux réconciliés restent en définitive des époux divorcés.

Que va-t-il arriver maintenant ? Le roi Milan, après avoir fait violence à un métropolitain pour obtenir l'annulation de son mariage, va-t-il imposer à un autre chef religieux l'annulation de son divorce ? La situation est au moins bizarre. Quant à la signification politique de cette réconciliation, elle ne peut être bien sérieuse. Le jeune roi Alexandre, en bon fils, a envoyé ses complimens à ses parens, pour la paix qu'ils ont signée ; les Serbes fidèles aux Obrenowitch se sont réjouis de l'événement. C'est tout jusqu'ici. Les deux souverains n'ont pas témoigné l'intention de rentrer à Belgrade, où ils ne paraissent pas être bien désirés, — et ce qu'ils ont certainement de mieux à faire est de vivre en paix, sans essayer de ressaisir une influence qui n'a pas été favorable pour le jeune royaume des Balkans.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le mouvement de reprise commencé le 8 janvier et dont nous avons pu constater, dès la fin de la seconde semaine du mois, les importants résultats sur l'ensemble de la cote, s'est largement développé durant les deux dernières semaines. Bien des circonstances l'ont favorisé, le sang-froid des porteurs de titres, l'abondance persistante des capitaux, la rapide reconstitution du ministère, le vote de confiance qu'il a obtenu à l'occasion du débat sur les fonds secrets, l'abaissement de 3 à 2 1/2 pour 100 du taux de l'escompte par la Banque d'Angleterre, l'ouverture en Autriche-Hongrie et en Allemagne des émissions depuis si longtemps annoncées pour la conversion des anciennes dettes 5 pour 100 autrichiennes et hongroises, la fermeté constante des places étrangères.

Le vote de la loi élevant à 4 milliards de francs la limite maxima d'émission des billets de la Banque de France a mis fin à la situation étrange où s'était trouvé placé cet établissement par la nécessité d'effectuer ses paiemens exclusivement en espèces pendant plus d'une semaine. L'encaisse or a été diminuée, dans ce court espace de temps, de 150 millions de francs. En même temps, le remboursement des obligations de la Société générale algérienne et le paiement des coupons sur les deux rentes 3 pour 100 ont contraint le gouvernement à opérer un prélèvement d'une importance exceptionnelle sur son compte courant à la Banque, et à offrir au public des bons du Trésor à quatre mois d'échéance, au taux de 2 pour 100 l'an. Ce dernier fait a passé inaperçu ; la Bourse ne s'en est point préoccupée. Achats au comptant et achats à terme ont porté la rente de 95.10 à 97.25.

La force du courant de hausse a paru alors quelque peu épuisée ; il s'est produit un assez vif retour à 96.30, mais les haussiers ont tenu bon contre les efforts du découvert débordé par une amélioration si rapide. Après plusieurs Bourses fort agitées et des fluctuations brusques de cours, le 3 pour 100 reste établi à quelques centimes au-dessous de 97, soit à 1 pour 100 environ plus haut que le dernier cours de compensation. Près de deux unités restent acquises à la hausse sur le cours coté le 13 courant. L'amortissable a gagné de même 1 fr. 60 à 97.70, le 4 1/2, 67 centimes à 106.67.

Du procès engagé contre les administrateurs du Panama, et des péripéties de l'instruction dirigée pour faits de corruption, la Bourse s'est désintéressée aussi complètement que possible. Une nouvelle crise

ministérielle ou des incidens extérieurs d'une réelle gravité auraient pu seuls affecter l'optimisme systématique du marché, encouragé par les dispositions si nettement orientées à la hausse des places de Vienne, de Berlin et de Londres. Or le ministère a résisté jusqu'ici victorieusement à toutes les attaques, et les affaires d'Égypte n'ont pas pris un seul jour un caractère menaçant.

Une émotion assez vive cependant a été provoquée par la présentation à la chambre des députés du projet d'impôt sur les opérations de Bourse. On sait que la réforme des droits sur les boissons, telle que l'a réalisée la chambre, laissait un déficit, évalué par la commission et par le gouvernement à une vingtaine de millions, chiffre qui sera très largement dépassé en réalité. Entre autres expédiens auxquels il a été recouru pour combler cette insuffisance, la commission a saisi d'abord celui que lui offrait M. Tirard, et dont une appréciation absolument arbitraire fixait le rendement à douze millions. Ce projet de loi n'était pas une simple mesure fiscale; une habile rédaction lui donnait une toute autre portée. Après avoir établi un droit équivalant à 10 pour 100 environ du courtage sur les opérations de Bourse, il stipulait que toutes les opérations portant sur les titres visés par l'article 76 du code de commerce (titres cotés ou susceptibles de l'être) devraient être faites par l'intermédiaire des agens de change. Il résolvait ainsi, par voie indirecte, la question toujours pendante des relations de la coulisse et du parquet, ou, plus exactement, de l'existence légale du marché libre. En fait, il supprimait ce marché en réduisant son activité aux seules opérations sur les valeurs non cotées ou non susceptibles d'être cotées.

Les trois cents maisons qui constituent le marché libre de Paris ont très vivement protesté contre une mesure dont l'application devait anéantir leur industrie; une délégation a porté leurs doléances devant la commission du budget. Celle-ci a entendu en outre les représentans des agens de change, et ceux des banquiers et des principales institutions de crédit. La presse, s'emparant de la question, a fait ressortir le danger d'une désorganisation financière de la place parisienne alors que dans quelques mois la conversion du 4 1/2 sera devenue possible. Le projet d'impôt, attaqué à la fois dans son principe et dans la plupart de ses clauses, devra être profondément remanié avant d'affronter le verdict de la chambre. Déjà, le ministre et la commission du budget ont décidé d'exonérer du nouvel impôt toutes les opérations sur les rentes françaises. Cette atténuation laisserait subsister une partie de la coulisse; mais que produirait alors cette taxe réduite? Deux ou trois millions à peine, selon toute vraisemblance. Est-il bien opportun, pour un si mince résultat, d'opérer une véritable révolution sur notre marché?

Il est important de rappeler, à propos de l'impôt projeté, que des

taxes très lourdes frappent déjà en France les valeurs mobilières, et que ces charges excessives sont une des raisons qui rendent si difficile la constitution de nouvelles entreprises collectives. Actuellement les valeurs mobilières paient à l'État environ 135 millions de francs par an, en dehors des droits de succession.

La rente italienne a été arrêtée dans son mouvement vers des cours plus élevés par la découverte d'irrégularités graves dans la gestion de quelques-unes des grandes banques d'émission du royaume. La Banque romaine a émis illégalement plus de 60 millions de billets; un grand nombre de personnages politiques seraient compromis dans ce scandale; d'importantes arrestations ont été opérées. En même temps la Banque romaine disparaît, absorbée par la Banque nationale; les deux banques toscanes fusionnent d'autre part avec cet établissement. Enfin, la Banque de Naples est en fort mauvaise posture. L'émotion a été grande dans toute la péninsule; l'opposition, à la rentrée des chambres, a très violemment attaqué le cabinet Giolitti et réclamé la nomination d'une commission d'enquête. Mais la majorité de la chambre s'est montrée plus sage que ne le faisait présumer l'animosité du débat. Sur la proposition de M. Giolitti, elle a renvoyé à trois mois la question de l'enquête et laissé à la justice le soin de faire la lumière sur les scandales inopinément révélés. Sur ce succès, la rente italienne a repris le cours de 91 francs et reste à 91.15.

Les fonds russes ont revu à peu près leurs anciens cours. Le rouble est très ferme à Berlin, où la présence du tsarevitch à l'occasion du mariage de la sœur de l'empereur Guillaume II a produit une impression très favorable en fortifiant les espérances d'un rapprochement entre les deux souverains d'Allemagne et de Russie et d'un arrangement commercial entre les deux pays. Ces dispositions ont surtout profité à l'emprunt d'Orient, qui s'est relevé de 60 centimes à 67.20, et au 3 pour 100 1891, qui, de 77.85, a été porté à 78.50.

Les valeurs turques se sont légèrement relevées. Les titres de la Dette générale ont gagné 25 à 30 centimes, la Banque ottomane 5 francs.

L'Unifiée d'Égypte a fléchi de 4 à 5 francs, soit de 497.50 à 492.50, sur les incidens qui ont suivi le coup de tête du jeune khédivé Abbas-Pacha. Cette baisse n'a pas duré, et l'on cote maintenant 495 à 496.25.

L'Extérieure est en reprise d'une unité et demie à 61.30. Le Trésor a ouvert à Madrid, pour parer aux besoins du moment, une souscription de pagarès pour un montant de 65 millions de pesetas; il a été souscrit à ce jour environ 45 millions. Quant au déficit budgétaire, il continue de s'accroître sans qu'aucune mesure sérieuse soit prise pour enrayer ce fâcheux développement. D'après la *Gazette officielle*, l'exercice 1890-1891 a laissé une insuffisance de 75 millions; le déficit de 1891-1892 atteint 95 millions, et l'on en est à 45 millions pour le

premier semestre de 1892-1893. Les deux derniers bilans de la Banque d'Espagne ont été assez satisfaisants; le change ne s'est pas aggravé, oscillant de 13 à 18 1/2 pour 100.

La rente portugaise est plutôt ferme à 21 1/4, bien que la situation financière apparaisse de jour en jour plus embarrassée. Le déficit, tout compte fait de la réduction du service de la dette, est évalué à 40 millions de francs sur un budget de 280 millions. La commission du budget incline à proposer une réduction du service d'intérêt à 25 pour 100 au lieu de 33 pour 100. Même alors, le Portugal ne pourrait payer sans que la population se résigne à de nouveaux impôts, éventualité considérée comme très douteuse.

Le nouveau gouvernement argentin persiste à déclarer qu'il ne pourra faire face aux engagements du pays à la fin du *moratorium*. Les fonds baissent; l'agio de l'or s'est relevé à 212 pour 100.

La Banque de France a tenu l'assemblée générale de ses actionnaires le 26 janvier. Le rapport accuse une diminution sensible des opérations pendant le deuxième semestre de 1892, et cette diminution s'est traduite par une réduction correspondante des bénéfices (60 francs par action contre 75 pour le premier semestre).

Le Crédit foncier s'était déjà relevé il y a quinze jours de 900 à 950, sous l'impression des explications données par le gouverneur de l'institution à un groupe important d'actionnaires sur la situation de la Société, qu'aucun danger ne menace, et sur l'inanité des attaques passionnées, dirigées au plus fort de la crise contre le mode de gestion des affaires sociales. M. Christophle s'était attaché surtout, dans cette réunion, à démontrer une fois de plus la complète sincérité des bilans, l'importance des réserves, la solidité du gage des obligations, la stricte observance des règles statutaires en tout ce qui concerne la concession des prêts et la concordance entre le montant des prêts réalisés et celui des obligations en circulation. L'action s'est relevée encore de 950 à 1,005 et finit à 990. Les obligations ont été constamment bien tenues.

La Banque de Paris a regagné 15 francs à 630; le Crédit lyonnais, 13.75 à 753.75, le Comptoir national d'escompte, 11.25 à 492.50.

Une forte hausse s'est produite sur les autres valeurs principales du marché à terme, 23.75 sur le Lyon, à 1,523.75; 27.50 sur le Nord à 1,875; 30 francs sur le Gaz à 1,441.25; 20 francs sur le Suez à 2,602.50. La Compagnie transatlantique a été portée de 475 à 515, à cause du vote de la loi sur la marine marchande. Les actions des Chemins d'Autriche et d'Espagne ont vu leurs cours s'améliorer. Le Saragosse a gagné 3.75 à 173.75, le Nord de l'Espagne 8.75 à 141.25, les Autrichiens 7.50 à 630, les Lombards 10 francs à 220.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.

LE

SECRET DU PRÉCEPTEUR

DERNIÈRE PARTIE (1).

XX.

J'aime passionnément Paris, je ne pourrais vivre ailleurs ; mais chaque fois que j'ai quitté quelque temps cette ville délicieuse et terrible, il me faut deux jours au moins pour me raccoutumer à elle. J'étais resté plus d'un mois en Champagne. Là, parmi les vignes et les bois, dans la tranquillité des champs, sous un grand ciel qui répandait son silence sur la terre et sur les hommes, je me persuadais sans peine que les joies, les tristesses et les chimères du cœur sont les seuls intérêts sérieux de la vie. Dès que j'eus revu Paris et son pavé gras, entendu son bruit et respiré son odeur, je fus désabusé. En rentrant dans la rue Médicis, je trouvai arrêtée devant ma porte la voiture à bras d'une poissonnière, qui débitait, en les prônant, ses maquereaux et ses soles. Il me sembla que cette grosse femme au visage éraillé, à la voix rèche et fêlée, me criait du haut de sa tête : « On ne vient pas ici pour rêver ; ton imagination ne doit te servir qu'à avancer tes affaires, et ta grande, ta seule affaire est de te pousser et d'arriver. »

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1892, des 1^{er} et 15 janvier et du 1^{er} février.

C'est à peu près ce que me dit d'une voix moins rude mon paternel ami, M. Linois. Il me semonça, me représenta éloquentement que ce n'est rien dans ce monde que d'avoir du mérite, qu'on ne devient maître de conférences à l'École des hautes études qu'à la condition de se faire valoir, de se remuer, de s'intriguer, que, si petites qu'elles soient, les alouettes ne tombent jamais du ciel toutes rôties. Il me fit une ample énumération de tous les membres du conseil supérieur de l'école que je devais aller voir au plus vite. Il me renseigna sur leurs travaux, sur leurs habitudes, sur leur caractère, sur leurs faiblesses, sur la méthode à suivre pour capter leurs bonnes grâces. Les uns étaient des hommes supérieurs, qu'il fallait aborder de front, les petits manèges leur répugnaient. Tel autre était un vaniteux, et quoiqu'il ne m'eût jamais rien appris, je ne pouvais me dispenser de l'appeler mon cher et illustre maître. Tel autre encore, qui avait épousé une héritière, se gouvernait par les conseils de sa femme, et M. Linois m'indiqua le jour où cette grande électrice restait chez elle. Je le quittai muni d'instructions très précises, très détaillées, et je m'y conformai de point en point. Durant une semaine, je fis en conscience, sans relâche, sans distractions, le métier de solliciteur, pour lequel je me sentais aussi peu de goût que de talent. J'employai des journées entières à gravir des étages, à étudier des figures en composant la mienne, à déchiffrer des sourires quelquefois fallacieux, à discerner les vraies promesses de celles qui ne sont que du vent et de la fumée, et à réciter partout, non sans succès, mon petit boniment, qui me paraissait fort insipide.

Ce qu'on donne au mouvement, disent les médecins, on l'ôte à la souffrance; il est aussi vrai de dire que ce qu'on donne à l'ennui, on l'ôte à l'inquiétude. Cependant, quand dix jours se furent écoulés, je redevins rêveur et inquiet. J'étais sans nouvelles de Monique. Était-il encore survenu quelque incident? Avait-elle, au dernier moment, renoncé à son voyage, ou si elle était à Paris, m'en voulait-elle des vérités un peu crues que je lui avais dites et qu'elle n'avait pu digérer? Nous nous étions quittés fort brusquement; ne l'ayant pas revue depuis qu'elle m'avait jeté à la figure une fleur de narcisse, je ne savais trop en quels termes nous étions ensemble. Je n'avais pas eu le temps de retourner à Beauregard, et j'avais chargé son mari de lui faire mes adieux. Pour surcroît de malheur, j'ignorais le nom de la rue où M^{me} Cleydol avait retenu un appartement; M. Monfrin m'avait dit, je croyais m'en souvenir, que cette rue était située entre le jardin des Tuileries et le boulevard; c'était une indication bien vague. Je ne pouvais aller de maison en maison, interrogeant les concierges, leur disant: « Est-ce ici que loge une jeune femme aussi vindic-

cative que folle, qui affecte de me prouver qu'elle est mécontente de moi en demeurant invisible et muette? »

Comme il m'arrive quelquefois, ma chienne d'imagination mettait tout au pis. Il m'eût été facile de me renseigner en écrivant à M. Monfrin ; mais il me semblait que, pour soutenir la dignité de mon caractère et de mon rôle, je devais feindre l'indifférence, qu'ayant été l'offensé dans cette affaire, c'était à l'offenseur de faire les premiers pas. Cependant mes inquiétudes croissaient de jour en jour. Peu s'en fallait que, dans mes visites de candidat, je ne demandasse à de graves professeurs s'il était vrai que Monique se fût à jamais brouillée avec moi, auquel cas peu m'importait de devenir maître de conférences. Malgré mes fières résolutions, un matin, vers dix heures, n'y tenant plus, je pris le parti d'écrire à Sidonie, à qui je devais une réponse. Ma lettre commençait ainsi : « Où est-elle? que devient-elle?.. » Je la déchirai, j'en récrivis une autre sur un ton plus digne, plus posé. Mais il en coûte d'avoir l'air tranquille quand le pouls ne l'est pas. Je cherchais péniblement mes mots. Absorbé dans mon travail, je ne m'avisai point qu'on venait de sonner et qu'Ursule, ma femme de ménage, qui s'occupait à ranger ma chambre à coucher, était allée ouvrir.

L'instant d'après, deux mains se posèrent sur mes yeux et, pendant plus d'une minute, les tinrent hermétiquement fermés. Elles étaient fort petites, et les gants de suède où elles étaient enfermées exhalaient un parfum exquis. Je subissais mon sort en silence, ma peine me semblait douce, mon supplice me plaisait. Enfin les deux petites mains se détendirent et lâchèrent prise. Je levai la tête pour regarder une jeune femme en robe fleur de pêcher, coiffée d'un chapeau tout neuf, qui lui allait à merveille. A quelques pas derrière elle, Ursule, immobile, nous contemplait avec stupeur. Elle ne savait que penser, elle sentait chanceler sa foi dans ma vertu ; elle avait l'air de dire : « Est-ce possible? »

— Eh! oui, monsieur, c'est moi, dit Monique.

Elle ajouta : — Ma bonne femme, n'ouvrez pas de si grands yeux. C'est mon précepteur, et je suis Niquette.

Dès qu'Ursule fut retournée à ses affaires :

— L'étonnement de votre duègne m'amuse, reprit-elle, et témoigne en faveur de votre moralité. Je vous ai compromis; vous aurez peine à vous rétablir dans son estime, il faudra lui donner beaucoup d'explications.

— Nous les lui donnerons, répondis-je, et nous lui expliquerons aussi que je commençais à désespérer de vous revoir jamais.

— Là, franchement, vous m'auriez regrettée?

— Eh! vous savez bien que vous êtes la plus chère de mes habitudes.

— C'est déjà quelque chose. Rassurez-vous, on me revoit toujours. Mais j'avais juré de ne me présenter ici que dans une toilette digne de vous, et les couturières ne sont jamais de parole. Trouvez-vous ma robe jolie?

Elle pivota sur elle-même pour me la faire admirer sous toutes ses faces.

— Je la trouve presque aussi charmante que vous l'êtes dans vos bons jours.

— Vos complimens sont toujours fourrés d'une épigramme. N'oubliez pas que vous avez beaucoup à réparer, qu'un matin, à Beauregard... Mais laissons dormir le passé. Réellement je vous parais charmante?

— J'ai vu l'autre jour, repartis-je, à la devanture d'un marchand de bric-à-brac, une gravure qui représentait Vulcain recevant dans ses forges la visite d'Iris. Il avait l'air ravi et un peu embarrassé.

— Cette fois la rose est sans épines; vous êtes délicieux, et voilà comme je vous aime. Le fait est que M^{me} Cleydol serait fort scandalisée si elle pouvait soupçonner que je suis en ce moment dans un appartement de garçon. Elle n'a jamais eu de précepteur, elle ne sait pas même ce que c'est. Je lui ai fait croire que j'allais au Bon Marché. La vérité est que j'avais besoin de me distraire. Nous passons nos journées au Champ de Mars, et cette veuve de magistrat est aussi méthodique par tempérament que l'est Sidonie par principes. Elle veut tout voir, tout comprendre, tout étudier de près et par ordre. Nous sommes restées hier cinq heures au moins dans la galerie des machines, et j'étais si lasse de grandes et de petites roues, de manivelles, de bielles et de pistons, que je me suis dit : « Demain, pour changer, nous irons visiter la niche de mon chien. »

Elle voulut faire le tour de cette niche. Le ciel soit loué! son portrait n'était point accroché au mur de mon cabinet de travail. Le ciel soit béni! Sa pantoufle reposait au fond d'un tiroir de commode, dont j'avais retiré la clé. Elle loua la propreté, la bonne tenue de mon appartement, et il est certain que mes quatre petites pièces étaient infiniment mieux rangées que ne l'était sa chambre le jour de son mariage. Ce qui lui plut surtout, ce fut mon balcon. Nous y passâmes plus de vingt minutes, accoudés sur la balustrade. Quand les voitures faisaient trop de bruit, elle devait, pour se faire entendre, approcher sa bouche de mon oreille. Il me sembla que les passans levaient la tête pour nous contempler et m'enviaient ma bonne fortune. Un de mes anciens camarades d'école nous aperçut, me salua en souriant, et lorsqu'il arriva au bout de la rue, il se retourna pour nous regarder encore, et je me

disais : « Si pourtant c'était vrai, la vie serait belle comme un songe. »

— Il me vient une idée, me dit-elle en battant des mains, et mon idée me paraît excellente. Vous m'avez appris à Beauregard que vous diniez dans une pension bourgeoise, mais que votre Ursule vous faisait votre cuisine du matin et que vous déjeuniez tous les jours de deux œufs au beurre noir et d'une côtelette aux pommes. Vous voyez si ma mémoire est fidèle. Eh bien, commandez aujourd'hui deux côtelettes et quatre œufs, et si vous me faites l'honneur de m'inviter, je déjeune avec vous.

Je me sentis rougir d'émotion et de plaisir, et je répondis avec un accent trop lyrique :

— Vous êtes ici dame et maîtresse, tous vos désirs sont des ordres.

— Il répare, il répare, dit-elle.

Et ayant ôté ses gants et son chapeau :

— Retournez à vos écritures, je vais donner mes ordres à votre ménagère. Ne vous inquiétez pas de moi, je saurai occuper mon temps.

Je n'achevai pas la lettre que j'avais commencée, je la récrivis tout entière et dans un autre style. Je donnai à Sidonie les meilleures nouvelles de la folle ; mais je n'eus garde de lui révéler toute l'étendue de mon bonheur, de lui apprendre que, pour la première fois, elle était là, chez moi, allant, venant, trotinant comme si elle eût été chez elle, que tout à l'heure nous déjeunerions ensemble, que le bruit léger de ses pas de souris me faisaient tressaillir dans mon fauteuil, que ma salle à manger et ma petite cuisine l'entendaient rire et s'en souviendraient à jamais.

Au coup de midi, elle reparut, en disant : — Monsieur et Madame sont servis. — Elle avait mis elle-même le couvert, ce qui lui avait fourni l'occasion de visiter mon buffet. Elle avait trouvé mon linge de table en bon état, mais elle méprisait mes plats, mes assiettes ; elle m'annonça qu'avant trois jours, elle me donnerait une vaisselle à son goût et marquée à mon chiffre.

— Faites-la marquer au vôtre, lui dis-je, et désormais je ne déjeunerai plus seul.

Elle mangea de bon appétit, et, tout en mangeant, elle gazouillait comme un oiseau. Elle me raconta tout ce qu'elle avait vu, tout ce qu'elle avait fait depuis son arrivée à Paris, en compagnie de M^{me} Cleydol, dont elle singeait le maintien un peu compassé et le ton traînant. Cette veuve timorée, qui lui servait tout à la fois de chaperon et de plastron, se croyait tenue de s'intéresser aux machiues, aux bielles et aux manivelles ; mais elle aimait beaucoup

aussi les endroits où l'on s'amuse. Partagée entre son désir de tout voir et la loi qu'elle s'était faite de respecter l'innocence de ses filles, elle soumettait ses cas de conscience à leur institutrice, qui était elle-même pleine de scrupules et fort curieuse. Chaque soir, en rédigeant le programme du lendemain, elles dissertaient longuement l'une et l'autre sur les spectacles permis et les spectacles prohibés, et après avoir tout prohibé, la curiosité l'emportant, on se décidait à tout permettre, quitte à s'en repentir.

— Quelle belle chose que les principes ! s'écriait Monique. A première vue, c'est du granit ; quand on en vient au fait, c'est du caoutchouc.

Et elle s'égayait aux dépens de cette mère scrupuleuse et de cette institutrice rigide, qui, se rendant aux supplications de deux jeunes filles élevées dans toutes les saintes ignorances, finissaient par les conduire partout, jusque dans la baraque où une belle Égyptienne faisait danser son ventre. Ursule, en nous servant, riait sans comprendre et nous caressait du regard. Je ne sais quelles explications lui avait données Monique, mais elle la trouvait désormais plus admirable qu'étonnante, et il lui semblait tout simple qu'une si jolie femme déjeunât tête-à-tête avec moi. Cet être singulier et charmant lui faisait l'effet d'un de ces personnages de féerie qui d'abord paraissent absurdes, et qui, par degrés, deviennent plus vrais que toutes les réalités de ce monde.

Nous primes le café dans mon cabinet de travail. Une heure plus tard, la fée se leva, en me disant :

— Les meilleures aventures ont une fin. Il faut que je retourne à mes devoirs. J'ai promis à M^{me} Cleydol que j'irais la prendre à deux heures précises, pour aller voir, dans je ne sais quelle annexe de je ne sais quelle galerie, le groupe vi, classe 53, section des machines-outils. Elle me demandera sûrement où j'ai déjeuné ; elle a un grand mérite, elle croit tout ce que je lui dis.

Elle remettait ses gants et son chapeau quand on sonna. Ursule n'était plus là ; j'allai ouvrir, et je rentrai suivi de M. Linois, qui contempla l'apparition bouche bée. Je les présentai l'un à l'autre, et Monique se rassit. Je lui avais parlé de mon vieil ami, elle était bien aise de le connaître, et M. Linois était un de ces hellénistes qui pensent qu'après un texte grec, ce qu'il y a de plus agréable à déchiffrer, c'est un visage de femme.

— Madame, dit-il, je suis heureux de constater que vous avez gardé un bon souvenir de votre précepteur, puisque vous lui faites la grâce de monter ses cinq étages pour venir le voir. Je ne crois pas mentir en affirmant qu'à l'exception de la vieille Ursule, jamais femme ne pénétra dans cette docte tanière. Depuis

que vous y êtes entrée, elle a changé de figure, et ce n'est plus une caverne. Comme le dit un vers grec, assez bien traduit par un poète français :

C'est Messa la divine, agréable aux colombes.

— Ce n'est pas lui, s'écria-t-elle, qui me comparerait à une colombe! Aujourd'hui pourtant, je l'avoue, il a daigné me dire qu'il me trouvait charmante; c'est le premier compliment qu'il m'ait jamais fait.

— Il était donc un précepteur bourru?

— Oui, fort bourru, épineux, maussade, rébarbatif. De temps à autre il avait pour moi quelques égards; mais plus d'une fois il m'a traitée de folle.

— Et cependant vous venez le voir.

— C'est plus fort que moi, il m'a jeté un charme. Le fond de l'affaire, si je ne me trompe, est que les femmes aiment à souffrir.

— Il est certain qu'elles oublient facilement leurs amis et qu'elles n'oublient jamais leurs bourreaux. C'est là-dessus que notre homme a réglé sa conduite.

— Mais vous-même, monsieur, dit-elle sur le ton d'une mère demandant au proviseur d'un lycée si son fils est sage, mais vous-même, êtes-vous content de lui?

— Il a ses qualités, gâtées par de grands défauts.

— Et d'abord est-il aussi savant qu'il en a l'air?

— Ah! sur ce point, il n'y a rien à lui dire, et sa mine n'est pas trompeuse. Il sera quelque jour professeur au Collège de France, et peu après il entrera à l'Institut. Cela me paraît écrit.

— Mais est-il appliqué à ses devoirs? Suit-il vos conseils? Se montre-t-il reconnaissant des services que vous lui rendez? Il n'a jamais payé que de la plus noire ingratitude les gracieusetés que je lui faisais.

— Le cœur est bon; mais nous sommes trop casanier, nous n'aimons pas à nous remuer, nous avons l'humeur rêveuse. Je l'ai surpris quelquefois les yeux au plafond, regardant voler les mouches, et je ne sais pas encore à quoi il pense quand il ne pense à rien.

— Là-dessus, je me sauve. Il y a une station de voitures dans la rue; quand les colombes n'ont pas d'ailes, elles en sont réduites à chercher un fiacre... Grondez-le, monsieur, lavez-lui la tête, faites-lui une bonne morale. Il aime tant à m'en faire! Vous me venez.

Il se leva aussi, en disant : — Fiez-vous à moi, je le gronderai. j'étais venu pour cela. Mais il me paraît si ravi de vous avoir vue

que ce serait grand pitié de troubler son bonheur. Je le repincerai demain.

— Convenez plutôt, lui dis-je, que vous avez du goût pour les jeunes femmes, quand elles ont du charme et une jolie robe, et que vous serez heureux de reconduire M^{me} Monfrin et de la mettre en voiture.

— Je sais le grec, répliqua-t-il, et je me connais en chevaux de fiacre ; si elle veut bien avoir confiance en mes lumières, je tâcherai de lui en trouver un qui ne soit pas trop indigne d'elle.

Monique était déjà dans le vestibule. M. Linois me regarda fixement et me dit tout bas :

— J'ai vu son pied... Lui avez-vous rendu sa pantoufle ?

— Ah ! de grâce, repartis-je sur un ton d'angoisse, par le nom sacré de votre cher Aristote, je vous en supplie...

— Quelle grâce implore-t-il ? demanda-t-elle en rentrant dans la chambre.

— Il a un secret, que j'ai deviné, et il me supplie de le garder pour moi.

Elle nous regardait l'un et l'autre.

— Quel est ce beau secret ?

— Je ne sais vraiment si je dois...

— Je suis en droit de le connaître ; je n'en ai point pour lui.

J'étais sur les épines.

— Madame, puisqu'il faut parler, en furetant dans la bibliothèque de M. votre père, il a fait une trouvaille, il y a déniché un livre rare, presque introuvable, qu'il s'est approprié sans façons, et il m'a confessé qu'il ne se dessaisirait jamais de ce bien mal acquis, qu'il n'avait pas l'habitude de restituer ses larcins.

— Je le croyais honnête, dit-elle. Encore une illusion perdue !

Elle ajouta, en me tendant les deux mains :

— Mais c'est une fatalité, j'aimerai jusqu'à ma mort ce vilain homme.

Je les suivis sur le palier ; ils descendirent lentement, ils s'arrêtaient pour babiller, et j'écoutais le murmure décroissant de leurs voix. Quelques momens après, je les vis de mon balcon traverser la rue. M. Linois offrit son bras à Monique, qui l'accepta. Il la conduisit à la station, et il me parut que pour faire durer son plaisir, ce grand connaisseur mettait du temps à lui choisir un fiacre. Quand il l'y fit monter, il revit sans doute le pied de Cendrillon. Dorénavant le secret du précepteur était connu de deux hommes ; mais comme le curé de campagne, le vieil helléniste était fort discret.

Il avait dit vrai, mon cabinet de travail avait subitement changé de figure, et c'était vraiment Messa la divine. L'air qu'on y respirait

sentait bon, les murs avaient appris à sourire, et en regardant le parquet, on devinait qu'il s'y était passé quelque chose. Je reléguai dans le coin le plus reculé de la pièce la chaise où elle s'était assise; je désirais que de longtemps personne ne s'en servît.

Puis je m'allongeai sur mon canapé, et je partis pour le pays des rêves. Il me sembla que j'avais eu raison d'espérer l'impossible, que le grand miracle s'était accompli. Corps et âme, elle était à moi. Ses yeux, sa bouche, sa taille souple et fine, j'étais le propriétaire de sa chère et exquise personne, de cette enveloppe sans prix et de tout ce qu'il y avait dedans. Elle était devenue mon bien, mon éternelle possession. Nous ne nous quittions plus, sa vie et la mienne n'en faisaient qu'une. Chaque jour, elle allait et venait dans ces petites chambres au plafond bas, j'entendais le bruissement de sa robe et son rire argentin. Chaque jour, nous déjeunions tête à tête, et quoique toutes nos heures se ressemblaient, nous avions mille événemens à nous conter. Chaque jour, nous nous accoudions sur la balustrade de notre balcon, et les passans, les curieux, les oisifs, nous cherchant du regard, disaient : « Qu'ils sont heureux ! » La fontaine sacrée m'appartenait ; dans mes accès de lassitude ou d'ennui, je buvais à plein verre son eau délicieuse dont la fraîcheur rajeunissait mes sens et mon âme.

Je rêvai jusqu'au soir, après quoi je rouvris les yeux, je me levai, j'aperçus mon image dans une glace et j'allai à mes affaires.

XXI.

M^{me} Cleydol s'était logée rue Cambon, dans une pension fréquentée surtout par des familles anglaises et américaines. L'appartement retenu par elle au premier étage se composait d'un salon et de cinq pièces; elle s'en était réservé trois pour son usage particulier, les deux autres étaient occupées par Monique et sa femme de chambre. M^{me} Louis Monfrin ne faisait qu'un reproche à cette maison admirablement tenue, où le service était irréprochable et la cuisine excellente : elle se plaignait d'y entendre parler trop souvent une langue que je lui avais apprise, et dont d'autres que moi l'avaient dégoutée à jamais.

Je me présentai chez ces dames dès le lendemain, et je passai la soirée avec elles. Je connaissais M^{me} Cleydol pour l'avoir vue une ou deux fois à Mon-Désir. Quoique cette Rémoise eût l'esprit un peu court, trop de goût pour les minuties et trop de penchant à multiplier les cas de conscience, c'était une femme de facile et agréable commerce. Je constatai avec plaisir qu'elle avait pris Monique en grande affection, et que de son côté, tout en la plai-

santant sur ses travers, Monique semblait disposée à ne s'offusquer de rien, à prendre les choses par le bon bout. Elle ne voyait plus sa belle-mère, elle avait oublié ses chagrins, ses rancœurs, et elle était heureuse de se retrouver dans ce grand Paris, où elle avait passé la meilleure partie de sa première jeunesse.

Elle se montrait fort gracieuse pour M^{lles} Cleydol, qui lui offraient d'intéressans sujets d'étude. C'étaient deux blondes un peu fades, très réservées, très timides, qui s'observaient beaucoup en parlant et récitaient des leçons apprises. Comme leur langage, leurs manières étaient correctes, irréprochables. Il semblait que leur innocence non-seulement ne soupçonnât pas le mal, mais s'appliquât à ne le pas comprendre, et pourtant à certains sourires, à certains regards qu'elles échangeaient parfois entre elles, on était tenté de croire que le diable n'y perdait rien. Leur institutrice, qui ne manquait pas de mérite, leur avait enseigné avec les arts d'agrément celui de paraître ce qu'elles n'étaient pas et de cacher ce qu'elles étaient, et peut-être lui cachaient-elles à elle-même beaucoup de choses. Ayant dressé la liste de toutes les vérités que les jeunes filles doivent ignorer, les conversations la mettaient à la gêne, elle tremblait qu'on ne laissât échapper un mot qui aurait pu révéler à ses élèves les mystères du monde et de la vie. Monique étonnait ces poupées par la liberté, par l'indomptable franchise de son naturel. Quand on ne connaît que le bois de Boulogne, on éprouve un étonnement de ce genre en parcourant pour la première fois une forêt des Vosges ou une sapinière du Jura. Il est vrai qu'il se trouve de temps à autre des loups dans les sapinières, qu'on y fait de loin en loin de fâcheuses rencontres. Je m'en retournai chez moi en méditant sur les avantages respectifs des deux méthodes d'éducation, et je conclus qu'il y a partout du bon et du mauvais.

J'étais si charmé de ce que j'avais vu qu'avant de me coucher, j'écrivis à M. Monfrin. Je l'assurai que tout allait bien, que sa femme était dans les meilleures dispositions, qu'il avait été heureusement inspiré en l'envoyant à Paris. Ma lettre se terminait ainsi :

« Toutefois, puisque vous avez bien voulu m'autoriser à me mêler de vos affaires domestiques, souffrez que je vous engage à prendre avant peu une mesure décisive. Certaines paroles ne s'oublient pas, et n'eussent-elles pas été prononcées, il est bien difficile de faire vivre sous le même toit deux femmes qui s'aiment peu. Quoi qu'il vous en coûte, il faudra vous arranger pour qu'à l'avenir Monique soit vraiment chez elle. Dans certains cas, la médecine est impuissante, il faut recourir à la chirurgie. »

Quelques jours plus tard, je reçus un mot de Monique, qui

m'annonçait que le soir, accompagnée de M^{me} Cleydol et de ses filles, elle irait entendre *Faust* à l'Opéra; elle m'indiquait le numéro de la baignoire et me sommait d'aller l'y rejoindre. Je lui répondis par dépêche qu'elle pouvait compter sur moi. L'après-midi, j'eus une visite à faire dans un quartier lointain. On prétend que Paris est si grand qu'on peut se promener longtemps dans ses rues sans apercevoir une figure de connaissance. Il est plus vrai de dire qu'on y rencontre rarement les gens à qui l'on pense, mais qu'on s'y heurte souvent le nez contre des visages à qui l'on ne pensait point et qu'on n'avait garde d'y chercher. J'en fis l'expérience ce jour-là.

J'avais pris l'omnibus de Courcelles, que je quittai en face de l'église Saint-Augustin; je remontai à pied le boulevard Malesherbes et je venais de m'engager dans la rue de Lisbonne, quand je passai devant un fiacre, qui stationnait à quelques pas d'une porte cochère. Il y avait dans ce fiacre une femme qui semblait surveiller attentivement cette porte. Je ressentis une vive émotion, un saisissement. Cette femme ressemblait de tout point... Eh! oui, c'était le même port de tête, la même taille, la même tournure, je ne sais quelle habitude de corps dont j'avais souvent admiré l'élégance. Comme je me retournais pour la regarder, elle souleva sa voilette, et cette fois je la reconnus tout à fait. Mais son visage, plus pâle encore que de coutume, me parut un peu défait et comme miné par les fatigues et la souffrance; évidemment elle relevait d'une grave maladie.

— Non, je ne me trompe pas, me dis-je, c'est bien elle.

Je l'observai de nouveau, sans qu'elle parût m'apercevoir. Que faisait-elle là, près de cette porte dont elle ne détournait pas sa vue? Attendait-elle quelqu'un qui tardait à la rejoindre? Elle semblait plus soucieuse qu'impatiente; selon toute apparence, comme l'indiquaient ses traits contractés et la fixité de son regard, elle était aux aguets, à l'affût, elle cherchait le mot d'une énigme ou craignait de perdre une trace. Il me restait encore quelques doutes; je voulus en avoir le cœur net. Avant de traverser la rue pour gagner la maison où je me rendais, je rebroussai chemin et passai une seconde fois devant le fiacre. Eh! vraiment oui, c'était elle, et j'attirai enfin son attention; mais elle ne me reconnut pas ou plutôt elle feignit de ne pas me reconnaître, car ma figure est de celles qu'on n'oublie point, qu'on ne peut confondre avec aucune autre. Elle avait baissé les yeux, et par discrétion, je m'abstins de la saluer. Une demi-heure plus tard, quand je me fus acquitté de ma visite, le fiacre avait disparu, et je partis, formant mille conjectures et me promettant au reste de ne point dire à Monique que j'avais rencontré sa mère. A quoi bon? Elle ne

pensait que trop souvent à cette fugitive, dont le sort lui semblait enviable.

Je venais d'éprouver une émotion de surprise et de curiosité ; peu après, j'en ressentis une autre qui m'entra plus avant dans le cœur. L'omnibus qui me ramenait chez moi filait rapidement le long de la rue Royale, lorsque j'avisai sur le trottoir auquel je faisais face un grand jeune homme, aux cheveux noirs, au teint mat, à la taille élancée, aux larges épaules, tenant à la main une canne à pomme d'ivoire, dont il caressait son menton. Il tournait en ce moment l'angle du faubourg Saint-Honoré, et après l'avoir entrevu de profil, je ne le vis plus que de dos, et l'instant d'après, je ne le vis plus du tout. J'avais senti bouillonner mon sang, et le feu de la colère m'était monté au visage. — Eh ! quoi, pensais-je, se serait-il délié de son engagement ? l'aurait-il suivie à Paris ? — Cependant je me calmai bientôt. Le beau Ludovic était-il le seul jeune homme qui eût de larges épaules et dont la démarche et la prestance annonçassent un grand contentement de soi-même ? J'avais cru reconnaître mon ennemi dans un passant très inoffensif ; j'avais la berlue et le cerveau blessé, je voyais partout des Triguères.

Quand j'arrivai à l'Opéra, la représentation était commencée, et lorsque j'entrai dans la baignoire où j'étais attendu, Monique s'écria : — Enfin !

Elle était seule avec son chaperon. La plus jeune des demoiselles Cleydol ayant attrapé un gros rhume, on avait eu un cas de conscience à résoudre, et après de longues discussions, on avait décidé que sa sœur comme son institutrice garderait la chambre pour lui tenir compagnie, qu'on aviserait plus tard à les dédommager.

Je n'avais pas menti en affirmant à M^{me} Brogues que j'aimais beaucoup la musique. Toutefois, pendant les deux premiers actes, j'eus de grandes distractions. Tantôt je pensais à une femme pâle, embusquée dans un fiacre et surveillant une porte fermée, qui ne s'ouvrirait pas ; tantôt je fouillais des yeux la salle pour m'assurer qu'il ne s'y trouvait aucun jeune homme à l'air avantageux et aux larges épaules ; j'en découvris plus d'un, et j'inférai de là que M. de Triguères était un échantillon fort remarquable d'une espèce assez commune, que ce n'était pas lui que j'avais vu de profil d'abord, puis de dos. Plus souvent, je regardais Monique à la dérobée ; je contemplais avec mystère ses cheveux ornés de fleurs, les ondulations de son cou, les perles de son collier, et je reprochais à l'orchestre d'être trop bruyant. N'était-ce pas assez d'un violon, d'une flûte et d'un hautbois pour accompagner le bonheur discret d'un pauvre homme qui rêvait quelquefois, mais ne deman-

dait rien et qui avait juré de se contenter toujours du peu qu'on lui donnait?

Quand le rideau tomba, Monique se retira dans le fond de la baignoire. Je m'assis auprès d'elle, et je lui demandai si Méphistophélès lui avait plu, si c'était bien là le diable tel qu'elle aimait à se le représenter.

— Oh! point du tout, me répondit-elle, et qu'on l'appelle Méphistophélès, Belzébuth ou Satan, ce n'est pas à ce diable-là que j'ai affaire.

— Et quelle figure a-t-il, ce diable auquel vous croyez? Vous n'avez jamais voulu me le dire; expliquez-vous une fois pour toutes.

— A quoi cela vous servira-t-il?

— A mieux comprendre celles de vos paroles et celles de vos actions qui me plaisent le moins. Voilà deux ans et demi que je vous étudie, et je vous étudierai jusqu'à ce que je vous connaisse à fond et pour toujours. C'est la science qui m'intéresse le plus; je la fais passer avant l'arabe et la philosophie.

— Vous vous moquez de moi, vous ne saurez rien.

— Vous m'avez dit que depuis quelques jours j'étais tout à fait gentil; soyez complaisante.

— Soit, écoutez-moi. Le diable auquel j'ai affaire et que je vois souvent dans mes rêves m'apparaît comme une jeune femme, et cette jeune femme tout à la fois me ressemble et diffère beaucoup de moi. Elle a mon visage, mes yeux, ma bouche; mais ce visage a une beauté sinistre, ces yeux jettent des éclairs, et sa bouche a été faite pour dire des choses que je ne sais pas dire.

— Je ne comprends pas encore.

— Mon Dieu! ne vous arrive-t-il jamais de vous dédoubler, de vous sentir deux? N'y a-t-il jamais en vous quelqu'un qui dit non, et un autre qui dit oui et qui vous force à vouloir ce qu'il veut? Je suis souvent deux, et ce que j'appelle le diable, c'est l'autre. Livrée à elle-même, M^{me} Louis Monfrin, née Monique Brogues, est de son naturel une petite personne assez raisonnable, disposée à accepter tel qu'il est le monde où elle vit, sa situation, le sort qui lui est échu. Si elle a une belle-mère odieuse, elle a en revanche un mari facile à vivre, elle habite une maison assez confortable, elle a quelque talent pour la peinture, et cela pourrait suffire à son bonheur. Mais l'autre Monique Brogues, celle que j'appelle le diable, n'est pas aussi accommodante. Elle a des désirs violents, des passions étranges, que je ne connaissais pas, avant de m'être liée avec elle. Je crois que lorsque je suis née, elle avait déjà vécu, et que dans ce temps-là elle avait des royaumes à gouverner, que sa seule occupation était de se faire servir et adorer, et que les gens comme les choses pliaient sous ses caprices, ou bien encore

elle avait habité quelque planète où tout est plus grand, plus beau, plus brillant et plus souple que dans ce misérable monde, et le souvenir de ses existences antérieures la poursuit, elle tourne sans cesse autour de la porte de son paradis, elle voudrait y rentrer. Souvent je lui dis : « Tais-toi, tu m'ennuies, » — et elle se tait. Mais souvent aussi c'est elle qui commande, j'obéis à ses suggestions, elle me communique ses désirs, ses passions, ses colères ; je méprise mon faux bonheur comme une chose vile, et je m'irrite contre ma destinée comme on se fâche contre une robe faite par une méchante couturière, une robe qui gêne, qui va mal et fait de vilains plis.

— Cette fois j'ai compris, lui dis-je... Défie-toi et défends-toi !

Elle m'appliqua un grand coup de son éventail sur les doigts, en me disant :

— Prêchez-moi votre morale, mais ne me prêchez pas celle de mon impeccable sœur. Elle est à l'abri des dangers, des tentations, elle n'a jamais connu l'autre. La belle merveille que de se défendre quand personne ne vous attaque !

Heureusement M^{me} Cleydol ne nous écoutait pas ; notre conversation lui aurait paru incompréhensible ou scandaleuse. Elle était tout occupée de braquer sa lorgnette sur les loges ; elle examinait et comparait les toilettes, comptait et pesait les diamans, étant une de ces personnes qui ne vont guère au spectacle que pour regarder les spectateurs.

— Quel est donc, dit-elle à Monique, quel est donc ce jeune homme qui vous lorgne avec tant d'obstination ?

Le rideau venait de se lever, et le lorgneur indiscret s'étant rassis, je ne pus savoir qui il était et si j'avais l'honneur de le connaître. Mais dès ce moment, je fus en proie à une agitation que je ne parvins pas à maîtriser. Je sentais qu'un malheur pesait sur moi, et les dangers invisibles me troublent. Un incident de mon enfance me revint à l'esprit. Un garde-chasse nous avait conduits un jour, mon père et moi, dans sa faisanderie. L'endroit était charmant ; on avait installé les parquets dans une clairière bordée de champs de sarrasin ; un ruisseau coulait au travers. Quand nous arrivâmes, les faisandeaux se promenaient dans le blé noir, qui commençait à fleurir, ou allaient à la picorée, ou s'ébattaient dans la paille, ou se roulaient dans la poussière ; d'autres faisaient leur sieste. Tout à coup, saisis d'une mystérieuse émotion, ceux qui ne songeaient qu'à manger oublièrent le grain, ceux qui s'ébattaient cessèrent leurs jeux, ceux qui dormaient s'éveillèrent en sursaut, et tous, penchant la tête, regardaient d'un œil vers le ciel, pendant que les poules qui les avaient couvés hérissaient leurs plumes. Le garde-chasse nous dit : « Sûrement un émouchet va passer. » Et la minute

d'après, il passa. Comme les faisandeaux, j'avais le cœur frissonnant, j'attendais l'émouchet.

Il parut dès le commencement de l'entr'acte suivant. La porte de la baignoire s'ouvrit, et comme M^{me} Isabelle, j'aurais pu dire : « Eh ! oui, ma chère, c'est lui. »

— Vous à Paris ! m'écriai-je sur un ton d'ironie. Quand nous avons eu la bonne fortune de vous rencontrer à Saint-Martin, vous nous aviez déclaré, s'il m'en souvient, que les expositions universelles vous faisaient horreur.

Il avait changé de conduite et de procédés à mon égard. Je n'étais plus pour lui mademoiselle la gouvernante. Il avait découvert que M. Tristan était un précepteur très considéré de ses élèves, un personnage de quelque conséquence. Il me fit un salut très bas et me répondit en souriant que ce ne sont pas les femmes seulement qui varient, qu'une affaire pressante l'avait obligé de venir à Paris. Quand il lui convenait, il avait toujours des affaires pressantes.

Monique ne l'avait pas entendu entrer. En reconnaissant sa voix, elle se retourna, et après lui avoir fait une inclination de tête, elle me jeta un coup d'œil qui signifiait : « Vous n'êtes pas content, mais en vérité ce n'est pas ma faute. » M. de Triguères n'échangea avec elle que quelques propos très courts, après quoi, selon sa méthode ordinaire, il parut réserver toutes ses attentions pour M^{me} Cleydol. Il l'avait entrevue à Reims, où il avait des parens. Sa mémoire était prodigieuse, et il en usa comme don Juan, demandant à M. Dimanche des nouvelles de toute la famille, sans oublier le tambour du petit Colin et le petit chien Brusquet. Personne n'était plus savant que M^{me} Cleydol en matière de généalogies. Elle les débrouillait avec une merveilleuse facilité et une prodigieuse certitude ; elle savait tout sur le bout du doigt, les ascendans, les oncles et les grands-oncles, les tantes et jusqu'aux cousins remués de germain. Le vicomte lui ayant parlé du président du tribunal de commerce, qu'il avait rencontré dans une ville d'eaux, ils entreprirent, cette Rémoise et lui, de reconstruire toute sa parenté, toutes ses alliances. Ils disputaient quelquefois et finissaient par s'accorder. Il fallut dix minutes pour vider ce débat ; désormais nous étions au fait de tous les tenans et aboutissans de ce juge consulaire, et du même coup M. de Triguères avait conquis l'estime et l'affection de M^{me} Cleydol. Au lieu de regagner son fauteuil d'orchestre, se trouvant bien où il était, il y resta, sans qu'elle eût l'idée de s'en plaindre ou même de s'en étonner.

— Quel chaperon ! me disais-je.

Pendant tout le ballet, Monique fut aussi attentive, aussi recueillie qu'une dévote qui entend la messe. Ce spectacle la fascinait, elle n'en perdait pas un détail. L'autre Monique, celle

qui la suggestionnait, avait dû être ballerine dans une de ses existences antérieures ou habiter une planète où l'on danse jour et nuit, au son de la musique céleste. J'imagine que depuis quelques instans, absorbée dans sa contemplation, elle nous avait tous oubliés. M. de Triguères me paraissait s'occuper moins qu'elle des jambes des danseuses ; mais plus d'une fois je surpris ses yeux d'émouchet attachant sur les épaules nues de cette jeune étourdie un regard violent et brutal. Il les dévorait, il les mangeait ; cette chair de femme était pour lui une belle viande.

Dès que le ballet fut fini, Monique, revenant à elle, se rappela qu'elle était au théâtre, dans une baignoire, où se trouvaient deux hommes, et sans doute elle fit la réflexion que l'un était un moraliste rigide et grondeur, qui ne savait pas danser, tandis que l'autre ressemblait davantage à ces figures qui apparaissent en rêve à une bru que sa belle-mère a dégoûtée de sa maison. J'étais tout près d'elle et il me semblait qu'en ce moment il y avait entre nous un espace immense, la moitié de la terre. Pour M^{me} Cleydol, qui ne rêvait jamais, elle rengagea son entretien avec M. de Triguères, en rectifiant une erreur qu'ils avaient commise au sujet d'une grand'tante de la femme du président. C'est à cela qu'elle avait pensé pendant que soixante belles filles battaient des entrechats.

Le vicomte n'attendit pas la fin de la représentation pour lui demander si elle avait une voiture. Ayant eu le plaisir d'apprendre qu'elle n'en avait point, il s'empressa de lui offrir son coupé. Elle hésitait à l'accepter, il triompha facilement de sa molle résistance.

— Mon cercle est à deux pas, lui dit-il, et mon cocher reviendra m'y prendre.

Quand Monique me pria de lui passer sa sortie de bal et de l'aider à s'envelopper, je ne refusai point de lui rendre ce petit service ; mais ma complaisance n'alla pas plus loin. Au moment où son chaperon quittait la loge au bras de M. de Triguères, elle daigna s'étonner que je ne lui offrissse pas le mien.

— Oh ! répondis-je, n'est-ce pas assez d'un si bel homme pour protéger deux femmes ?

Et je me perdis dans la foule.

XXII.

Je rentrai chez moi profondément découragé. Tout me semblait perdu. Que pouvais-je contre cet éternel danger dont je m'étais cru sauvé, contre cet homme funeste qui ne rentrait un instant dans l'ombre que pour en sortir brusquement, contre cet astre de malheur, cette comète sinistre et disparaissante, qui reparaisait

toujours? Je n'avais jamais senti davantage la vanité des précautions et de tous les calculs de la prudence humaine. J'étais le jouet d'une inévitable fatalité, j'avais affaire à trop forte partie, j'étais tenté de renoncer à la lutte, d'abandonner Monique à sa destinée. Mais je me reprochai bientôt mon abattement de cœur, mon indigne faiblesse; je résolus de combattre jusqu'au bout, et, pour commencer, j'écrivis et fis partir en hâte le billet que voici :

« Mon cher abbé, je ne sais quel engagement vous aviez fait prendre à M. de Triguères; ce qui est certain, c'est qu'il a suivi M^{me} Monfrin à Paris et qu'il n'a pas eu de repos qu'il ne l'eût revue. Vous aviez prévu le cas de récidive, et vous m'aviez demandé de vous tenir au courant, vous voilà informé, averti. Répondez-moi sans retard. Si vous vous désintéressiez de cette affaire, je ne prendrais plus conseil que de moi-même. »

Il avait été stipulé entre Monique et moi que trois ou quatre fois par semaine, j'irais la voir une heure avant son dîner, et je n'avais jamais fait buisson creux. J'étais resté plusieurs jours sans paraître dans la pension de la rue Cambon, quand un domestique m'apporta une lettre ainsi conçue :

« Vous êtes à la fois très injuste et très imprudent. Ce sont là les deux points de mon sermon, et, pour parler comme notre chère Sidonie, *primo*, rien ne justifie le mauvais vouloir que vous me témoignez. Est-ce ma faute s'il est à Paris? Est-ce ma faute si, m'ayant aperçue à l'Opéra, il s'est empressé de venir me saluer dans ma loge? Vous m'accusez peut-être de lui avoir fait trop bon visage. Je veux être tout à fait franche. Eh! vraiment, je ne suis pas fâchée de voir qu'un beau jeune homme, qui s'était mis en tête de m'épouser et qu'on a éloigné de moi par des moyens frauduleux, se reproche de n'avoir pas eu plus de courage, plus de persévérance, qu'il se console difficilement de son malheur, qu'il a des regrets et qu'il cherche à les tromper. Bien qu'on ait été élevée par un précepteur, on est un peu femme, mon bon chien, on est un peu femme, et la vie est par elle-même si peu amusante qu'il est bien permis de prendre son plaisir où on le trouve. D'ailleurs, s'il vous déplait, je ne vous ai jamais caché qu'il me plaisait. Pourquoi me plaît-il? je ne saurais le dire. Mais vous-même, en conscience, savez-vous bien pourquoi il vous déplait?

« Et *secundo*, non-seulement vous êtes injuste, vous êtes très imprudent. L'autre soir, à la sortie de l'Opéra, vous m'avez fait une impolitesse; je cherchais votre bras, vous me l'avez refusé. N'aurait-il pas pu se faire que ce terrible Lovelace eût préparé de loin un enlèvement, que son coupé fût une chaise de poste qui, au lieu de me reconduire rue Cambon, m'eût emportée au bout du

monde? Vous voyez la scène, M^{me} Cleydol brusquement écartée, votre élève chérie poussée de force dans la chaise : elle appelle au secours, un bâillon étouffe ses cris, elle s'évanouit, on lui fait respirer des sels, elle ne recouvre ses sens que pour se trouver seule à seul avec un tendre et audacieux ravisseur. C'est ainsi que cela se passait autrefois, et cela peut se passer encore. Vous n'y avez pas songé. J'avais offensé votre amour-propre, je ne sais comment, car c'est à votre orgueil que j'attribue tout ce qu'il y a parfois de bizarre dans vos procédés. Plus j'étais en danger, plus vous deviez vous attacher à mes pas, et vous m'avez plantée là, et si on ne m'a pas enlevée, si je me trouve aujourd'hui encore dans une pension paisible, où il n'arrive jamais rien, ce n'est pas à vous, mon gardien naturel, que j'en suis redevable. Mais ce n'est pas le seul péril que j'aie couru. Cet après-midi, M. de Triguères a demandé à nous voir. Heureusement, nous étions absentes. M^{me} Cleydol l'eût sûrement reçu ; il lui est resté dans l'esprit, au sujet de la généalogie de M. le président du tribunal de commerce de Reims, certains nuages que ce jeune homme peut seul éclaircir. Que ne venez-vous expliquer à mon chaperon qu'il y a des gens qu'on ne reçoit pas? Vous êtes quelquefois très éloquent.

« Autre imprudence plus grave encore. Voilà plusieurs jours que vous me boudez, et, quand on me boude, je me pique au jeu, je boude à mon tour, je rentre dans ma coquille, vous ne savez plus rien, et c'est le diable qui en profite. Vous m'avez contrainte à vous expliquer nettement quel est ce diable auquel je crois, et je vous ai dit que c'était l'*autre*. Eh bien, s'il y a quelqu'un qui puisse gêner, embarrasser, intimider l'*autre*, c'est vous, et si vous m'abandonnez, l'*autre* fera des siennes. Prenez-y garde, ne me laissez pas tête à tête avec l'*autre*.

« Celle qui vous dit tout. »

Ce sermon en deux points me fit faire beaucoup de réflexions, les unes agréables, les autres inquiétantes. Il m'était doux de penser que mes bouderies la chagrinaient, qu'elle avait peine à se passer de son confesseur. Mais c'était peu de chose que de la confesser, j'aurais voulu l'amender, diriger cette conscience flottante, et je sentais qu'en pareil cas, les prêtres ont de grands avantages sur les philosophes, qu'ils disposent de moyens qui n'étaient pas à mon usage. Pouvais-je lui faire peur de l'enfer? Il aurait fallu commencer par y croire, et les panthéistes n'y croient point : le grand Tout est un Dieu qui quelquefois maltraite, tourmente ou favorise ses créatures, ce n'est pas un Dieu qui châtie et qui récompense. Et quand je lui aurais parlé de l'étang de feu et de soufre, cette péni-

tente du diable aurait haussé les épaules. Non-seulement son directeur laïque en était réduit à la raisonner, il ne pouvait se flatter que ses raisonnemens l'aidassent à se mieux connaître, car elle se connaissait à merveille, elle voyait clair dans son âme, qui travaillait au grand jour. Sa mère, cette pécheresse dévote, à qui plaisait le mystère des crépuscules, avait passé sa vie à se chercher et à s'ignorer. Victime d'une casuistique instinctive et des sophismes du cœur, s'appliquant à concilier ses désirs avec sa foi et les commandemens de l'Église, elle avait souvent pris ses passions pour des devoirs et ses devoirs pour des règles incertaines qu'on peut violer impunément, sans se brouiller avec saint Remi. Ses erreurs étaient des inconséquences, tandis que j'étais certain que si jamais Monique commettait une faute, elle faillirait sciemment, qu'elle courrait au précipice les yeux ouverts, dans un accès de folie raisonnée, qu'elle se perdrait par principes et de propos délibéré, fière et tranquille comme une femme qui poursuit son droit.

Si différente qu'elle fût de sa sœur, elle était, comme Sidonie, tout à fait consciente d'elle-même. Elle aimait que les lampes donnassent toute leur lumière, elle ne craignait pas les clartés crues. Elle se rendait compte de toutes ses pensées, de tous ses sentimens, de tous les motifs bons ou mauvais qui déterminaient ses actions ; mais, partagée entre son bon sens naturel et une imagination prompte, vive, légère, tour à tour ombrageuse ou chimérique, des puissances rivales se disputaient son cœur. Pour la mettre d'accord avec elle-même, il aurait fallu qu'elle pût trouver dans la vie de devoirs cette félicité parfaite que ses rêves lui avaient promise ; mais le mariage ne lui avait procuré qu'un bonheur incomplet, avarié, qu'elle devait acheter par des sacrifices et qu'elle avait résolu de ne pas payer trop cher. Ce qui me paraissait le plus fâcheux, c'est qu'elle se faisait un spectacle de ses conflits intérieurs. S'il y avait en elle deux Monique décidant leur querelle en champ clos, il y en avait une troisième qui les regardait faire, qui assistait à leur tournoi comme on assiste à un combat de coqs, jugeant des coups, pariant tantôt pour l'une, tantôt pour l'autre, et s'amusant de cette guerre comme d'un jeu.

Le soir même, je courus chez elle, et je fus récompensé de mon empressement par le charmant accueil qu'elle me fit. Elle avait passé sa journée dans la galerie des Beaux-Arts ; elle causa peinture, sans qu'il fût question du diable. Je la revis une fois, deux fois, et j'étais de plus en plus rassuré. Tout à coup, le vent sauta : elle me parut préoccupée, distraite, soucieuse. Je lui parlai d'une exposition particulière d'aquarelles, qui me semblait de nature à l'intéresser ; elle laissa tomber le propos. Je me demandai si M. de Triguères n'avait pas renouvelé sa visite. Mais je savais que les

deux femmes ne se quittaient guère, et si M^{me} Cleydol avait eu l'honneur de recevoir ce noble vicomte, elle s'en serait sûrement vantée. Quand on se met à craindre, on craint tout. Un jour, comme j'arrivais à leur pension, un coupé s'arrêta devant la porte, et je m'attendais à en voir descendre M. de Triguères. Il n'en sortit qu'un beau et vénérable vieillard anglais, aux joues fraîches et rosées, qui me parut incapable de courir après les femmes, et je me moquai de mes folles paniques.

Deux jours plus tard, je trouvai Monique seule ; elle m'apprit une nouvelle qui me consterna. M^{me} Cleydol avait reçu la veille au soir une dépêche lui annonçant que l'aînée de ses filles, mariée à un riche armateur de la Gironde et récemment accouchée, venait d'être atteinte d'une péritonite puerpérale, que le cas semblait grave. Elle était partie en hâte pour Bordeaux après avoir réexpédié à Reims ses deux autres filles, sous la garde de leur institutrice.

— Ne prenez donc pas cet air éploré, me dit Monique, en affectant de se méprendre sur la vraie cause de mon chagrin. Cette jeune femme, que du reste vous ne connaissez pas, se tirera peut-être d'affaire. On revient de loin quand on est bien soigné.

Je mourais d'envie de lui demander si le départ de M^{me} Cleydol ne la décidait pas à partir, elle aussi. Elle devina sans doute ma pensée et allant au-devant de mes questions, elle me dit d'un ton cavalier :

— Me voilà privée de mon chaperon. Ma propre sagesse suffit à me garder, et je vous avouerai que je commençais à m'ennuyer dans la compagnie de cette digne et excellente femme ; rien n'est plus lassant que les gens à scrupules. On m'a proposé, ce matin, de céder la moitié de cet appartement à un couple étranger. C'est impossible. Ici toutes les portes sont en enfilade, il n'est pas de pièce qui ait son dégagement et la seule qui puisse servir de salon commande toutes les autres. Aussi bien ces étrangers seraient sûrement des Anglais, et la langue qu'ils parlent m'est odieuse. J'ai apporté une assez belle dot à mon mari pour avoir le droit de faire un peu de dépense, et, depuis ce matin, je savoure le plaisir d'être seule et au large.

Elle voulut me faire visiter son royaume. Elle me fit tout voir, jusqu'à la chambre de sa camériste, jeune personne futée, occupée à ravauder une jupe où elle avait fait un accroc.

— Cette fille est un trésor, me dit-elle en me ramenant au salon. Non-seulement elle a des doigts de fée, elle m'est vraiment aussi attachée que l'était Mathilde à ma pauvre et heureuse mère.

Elle prononça le mot heureuse avec emphase.

— Émilie épouse mes intérêts, pousuivit-elle, mes rancunes, mes haines, mes passions. Elle déteste cordialement ma belle-mère, et

elle en veut aux maris qui, à force de ménager la chèvre et le chou, se brouillent avec l'un et avec l'autre. Au surplus, une discrétion parfaite. Elle est vraiment le tombeau des secrets.

— Vous en avez donc beaucoup à lui confier?

— Eh! que sait-on? Certaine chiromancienne n'a-t-elle pas dit que les plus honnêtes femmes ont toujours quelque chose à cacher?

Elle ajouta avec un accent de provocation : — Cela est vrai de toutes les femmes, même de celles qui ont un confesseur; car il y a un art de dire tout sans tout dire.

Elle avait l'air mauvais, l'air qu'elle prenait dans les jours néfastes. Elle s'appliquait visiblement à me mettre en peine et en fureur. Il était dans son caractère de ne jamais frapper sans avoir menacé. Peut être jugeait-elle, comme les auteurs dramatiques, qu'il faut toujours préparer ses effets. La vérité est que sa droiture naturelle répugnait aux trahisons. Elle pouvait dire après l'événement : « A bon entendeur, salut! pourquoi ne m'aviez-vous pas entendue? »

Je ne prolongeai pas l'entretien, je lui quittai la place, et je pensais en m'en allant à ce mari qui était homme à lui passer toutes ses fantaisies, à souscrire à tous ses arrangemens et qui croyait tout réparer, tout sauver en lui témoignant une aveugle confiance. Je fus sur le point de l'avertir; mais je me serais brouillé à jamais avec elle.

Je trouvai sur ma table un billet fort court de l'abbé Verlet, qui ne s'était pas pressé de me répondre :

« Mon cher philosophe, m'écrivait-il, l'exposition est, paraît-il, une merveille, que les curés de campagne sont eux-mêmes tenus de voir. J'ai tout lieu d'espérer qu'il me sera possible de prendre avant la fin de cette semaine deux jours de vacances, et mon premier soin, en arrivant à Paris, sera d'aviser avec vous aux moyens d'arranger votre affaire. Je serais parti déjà si je n'étais retenu par un mourant qui veut toujours m'avoir à son chevet. Comptez sur moi. Je ne pense pas, au surplus, qu'il y ait péril en la demeure. Si le salut de cette âme n'était qu'une question d'heures et de minutes, ce ne serait pas la peine qu'on se dérangeât pour sauver sa vertu, et si les philosophes ne savaient pas attendre, à quoi leur servirait leur philosophie? »

Il me parut que cet homme de bien mettait peu d'empressement à obliger un philosophe auquel il avait offert ou, pour mieux dire, imposé ses bons offices.

— Il a le cœur chaud, me disais-je, et l'esprit libre; mais si libéral qu'on soit, on ne perd jamais de vue les intérêts et l'honneur de sa boutique. L'abbé se console difficilement de ce qu'une dévote a failli, et peut-être ne serait-il pas fâché qu'une jeune

femme qui ne va jamais à la messe vint à faillir aussi; ce serait une revanche pour les vieilles croyances, une réponse victorieuse à ceux qui les dénigrent.

Je me résolus cependant à patienter; comme lui, j'étais disposé à croire qu'il n'y avait pas péril en la demeure.

Dès le surlendemain, je changeai d'avis. Ce jour-là, Monique n'avait plus l'air mauvais ni provocant; mais l'éclat de son regard et l'animation de son teint me firent penser qu'il lui était arrivé quelque chose d'heureux. Elle chercha d'abord à me donner le change en me racontant que, le matin, elle était allée voir son vieux professeur de peinture, celui qui l'appelait son petit mouton, et qu'elle avait passé auprès de lui des momens délicieux, qu'il lui avait montré ses derniers paysages, toutes ses études. Elle en parlait avec un feu, une éloquence, un enthousiasme qui me parurent suspects; ce n'était pas là ce qui la rendait si heureuse. Au surplus, j'avais remarqué en arrivant que le fauteuil où je m'asseyais d'ordinaire n'était pas à sa place accoutumée, et je tenais pour certain que quelqu'un s'y était assis avant moi.

Je l'interrompis au milieu de son discours.

— Vous avez reçu tout à l'heure la visite de M. de Triguères, lui dis-je brusquement.

Elle fut frappée de ma clairvoyance. Elle était restée debout, elle vint s'asseoir sur un tabouret, tout près de moi, et me répondit :

— Vous avez deviné.

— Est-ce la première visite qu'il vous ait faite?

— Non; mais, l'autre fois, je l'avais reçu au rez-de-chaussée, dans le salon commun de la pension, et nous n'étions pas seuls.

— Tandis qu'aujourd'hui...

— Eh! oui, monsieur, nous étions seuls. Ma femme de chambre l'avait fait entrer sans crier gare.

— Cette soubrette avait peut-être des ordres.

— Ah! s'écria-t-elle, le précepteur qui m'interroge est un vrai juge d'instruction.

Je ne me laissai point déconcerter par son ironie; j'étais résolu à risquer le tout pour le tout.

— Répondez au juge d'instruction, repris-je. Que vous a dit M. de Triguères?

— Puisque vous voulez le savoir, il m'a fait une déclaration brûlante. Il m'a répété avec plus d'éloquence ce qu'il m'avait dit naguère, chez sa sœur, à la fin d'un bal. Il m'a assuré qu'il m'adorait, que dans son voyage en Égypte il n'avait pu penser qu'à moi, que la nouvelle de mon mariage avait été pour lui un coup de poignard, qu'il s'était juré pourtant de ne plus me revoir, qu'il n'avait pas eu la force de tenir son serment, que c'était pour

moi qu'il était venu à Épernay, et que l'affaire pressante qui l'avait ramené soudain d'Épernay à Paris, c'était encore moi... Êtes-vous content ?

— Et que lui avez-vous répondu ?

— Je me suis moquée de lui.

— Assez pour lui ôter toute espérance et l'envie de remettre les pieds ici ?

— Que sais je ? C'est à lui qu'il faut le demander.

Je me levai en fermant le poing.

— Est-il vraiment possible, m'écriai-je, que vous ajoutiez foi à ce que vous dit cet homme ?

— Et que dit il de si étonnant ? Suis-je donc une de ces femmes à qui on ne peut sans mentir déclarer qu'on les aime ?

— Ah ! je ne comprends que trop, répliquai-je avec emportement, qu'on vous aime à la folie, qu'on vous désire avec passion...

Je me mordis les lèvres, et reprenant le ton d'un directeur de conscience :

— Comment ne sentez-vous pas qu'il est incapable d'aimer ? Les protestations qu'il vous fait, il les avait faites à cent autres femmes, et il avait toujours menti. L'abbé Verlet, qui l'a vu de près, le tient pour un de ces libertins qui n'ont que des appétits et un insolent orgueil, et qui mettent leur gloire à avilir ce qu'ils aiment, et à déshonorer l'amour. S'il m'en souvient, dans une de nos disputes, vous m'avez déclaré que la passion sincère ne va pas sans le respect. A-t-il jamais rien respecté ? Si vous l'écoutiez, ses yeux vous diraient qu'il vous méprise. Ah ! croyez-moi, avoir cherché l'amour et rencontré le mépris, c'est pour une femme le plus cruel des supplices et le suprême dégoût. Connaissez-vous l'histoire de Thamar et d'Amnon ? Je l'ai lue en hébreu, il ne tient qu'à vous de la lire en français, on l'a souvent traduite. — « Je l'aime, il me la faut, disait-il, et je mourrai si je ne l'ai pas. » — Et à peine se fut-elle donnée, il lui dit : « Lève-toi et va-t'en. » Et elle répandit de la cendre sur sa tête, elle déchira sa tunique et s'en alla en criant.

Cette histoire biblique l'irrita plus qu'elle ne la toucha.

— Vous n'avez jamais su ce que c'est que l'amour, répondit-elle, vous en raisonnez comme un aveugle des couleurs. Je ne suis plus une petite fille, on ne m'abuse pas facilement, je sais distinguer le bon argent de la fausse monnaie, et quand je crois, c'est que j'ai des raisons pour croire. Non, ce que me disait M. de Triguères, il ne l'a pas dit à cent autres femmes. Quand il était là tantôt, dans le fauteuil que vous venez de quitter, ses paroles comme ses regards me chatouillaient le cœur, et tout en me mo-

quant de lui, je me sentais plus émue que je n'en avais l'air. Je ne conçois pas d'autre bonheur pour une femme que celui d'être passionnément aimée, et c'est un bonheur inconnu en Champagne, et je veux le connaître, et j'en reviens à mon mot, je ne mourrai pas sans avoir vécu.

Je lui fis un profond salut, et je me disposai à sortir.

— Vous vous en allez ?

— Oui, et pour ne plus revenir. Regardez-moi bien, c'est la dernière fois que vous me voyez.

Elle se jeta entre la porte et moi.

— Ne plus vous voir ! Je n'en prendrai jamais mon parti. Vous ne savez pas quelle amitié j'ai pour vous.

— Bah ! quand on a le bonheur d'être passionnément aimée par un M. de Triguères, c'est bien peu de chose que les amis.

— Ne parlons plus de lui. Si je pouvais croire sérieusement que je ne vous reverrai plus, que je n'entendrai plus le son de votre voix, que cette porte par laquelle vous allez sortir ne se rouvrira ni demain ni après-demain, pour vous laisser entrer, non, mille fois non, je ne m'en consolerais pas. Si l'amour est la suprême friandise du cœur, l'amitié est le pain de tous les jours.

— Que voulez-vous ? lui dis-je, il faut choisir. Ou cet homme disparaîtra de votre vie, ou tout est fini à jamais entre nous. J'attends votre réponse.

Elle ferma un instant les yeux et parut rêver. Puis me regardant en face :

— Écoutez-moi bien. Je ne veux point vous faire de promesses, que peut-être je ne tiendrais pas ; mais accordez-moi un sursis de vingt-quatre heures ; ce n'est pas trop d'un jour entier pour résoudre un tel cas. Il avait été convenu entre nous que vous me consacriez votre journée de demain, que nous la passerions ensemble au Champ de Mars. Venez me chercher de bon matin, et jusqu'au soir nous causerons comme deux amis, sans dire un mot de cette question terrible sur laquelle il nous est impossible de nous entendre ; que gagnerions-nous à répéter éternellement les mêmes choses, en désespérant de nous convaincre l'un l'autre ? Mais au moment de nous quitter, selon la résolution que j'aurai prise, ou nous nous ferons nos derniers adieux, ou je vous prierai de monter en voiture avec moi et de me reconduire ici, et ce sera la preuve que la crainte de vous perdre l'a emporté sur toute autre considération, que j'ai réfléchi, que je me suis rendue.

— Il doit donc revenir demain ? m'écriai-je.

— Est-ce entendu ? me demanda-t-elle, en baissant et détournant la tête.

— C'est entendu, repartis-je.

A ces mots, je m'en allai, sans lui avoir dit ce que, le cas échéant, je comptais faire.

XXIII.

J'avais déjà passé plus d'une mauvaise nuit. Celle qui suivit mon entretien avec Monique, notre bataille et la négociation de notre traité fut pire que toutes les autres. Je ne m'endormis que sur le matin. En me réveillant deux heures plus tard, je me sentis au cœur une angoisse vague, dont je ne pouvais démêler la cause. Il m'était arrivé quelque chose d'obscur et de grave; quoi donc? Peu à peu mes idées s'éclaircirent, et je fus pris d'une agitation fébrile. Le jour qui commençait était celui qu'elle avait fixé pour faire son choix définitif; avant que le soleil se couchât, elle aurait décidé de son sort et du mien, et je serais le plus heureux ou le plus malheureux des hommes.

J'ouvris ma fenêtre. Le ciel était d'un bleu doux, le jardin du Luxembourg avait un air de fête, un merle chantait à pleine gorge. Que lui importaient mes angoisses? Il voyait la vie en beau, tout lui prospérait, il était bien dans ses affaires; tant pis pour moi si les miennes allaient mal!

— Soyons brave, me dis-je, soyons fier, et, s'il est possible, ayons l'air indifférent. Si elle pouvait me croire vacillant et tourmenté, si elle pouvait s'imaginer que ma résolution et mon courage commencent à mollir, nous serions perdus, elle et moi.

En arrivant à la pension, je trouvai Monique sous les armes, son chapeau sur la tête, son ombrelle à la main. En vain mes yeux la questionnèrent, sa figure était impénétrable; impossible de savoir quel conseil la nuit lui avait donné, où elle en était avec elle-même, à quel parti elle s'était arrêtée ou si, encore indécise, elle attendrait jusqu'au soir et s'en remettrait au hasard du soin de fixer ses volontés changeantes. Son ton bref, un peu saccadé, annonçait une tension d'esprit qui ne lui était pas ordinaire; mais, en chemin, la détente se fit. Elle n'avait pas de peine à se distraire; ayant l'esprit mobile et des yeux qui voyaient tout, les distractions venaient la chercher.

A cette heure matinale, il y avait encore peu de monde au Champ de Mars; c'était le moment favorable aux achats, et Monique se proposait d'en faire. Elle avait avisé à la devanture d'un exposant lyonnais une étoffe qui lui avait plu et qu'elle s'était promis d'examiner de plus près.

— Si vous le voulez bien, me dit-elle, c'est par là que nous commencerons. Je connais mon chemin, mais je voudrais prendre le plus court.

Elle me quitta pour interroger un gardien. Je la regardais s'éloigner de son pied ferme et léger, et il me sembla que c'en était fait, qu'elle s'en allait pour tout de bon, qu'elle ne reviendrait pas, que je ne la verrais plus, et je fus saisi d'un frisson. La minute d'après, elle m'avait rejoint. Comme nous traversions une galerie latérale, elle s'arrêta brusquement et me montra du doigt, à cinquante pas de là, une femme qui nous tournait le dos.

— Ne trouvez-vous pas, me dit-elle à l'oreille, qu'elle ressemble beaucoup à ma mère?

Après avoir atteint l'extrémité de la galerie, cette femme rebroussa chemin et nous vîmes son visage.

— Eh! vraiment oui, c'est elle, fit Monique en tressaillant. Mais comme elle est pâle!

— Je l'ai rencontrée par hasard, il y a quelques jours. Elle était en voiture. Je l'ai vue de près, et il m'a semblé qu'elle relevait de maladie.

— Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit?

— Je n'aime pas à vous parler de votre pauvre et heureuse mère, lui répondis-je avec quelque amertume.

Cependant la femme pâle nous avait aperçus, et elle battit en retraite. Mais elle ne put résister à la tentation de se retourner, et son regard croisa celui de sa fille. Ce fut Monique qui fit les premiers pas; tout aussitôt, sa mère vint au-devant d'elle. Elle semblait ne voir que moi, et ce fut moi qu'elle salua d'abord; il lui en coûtait moins. Enfin, levant sur sa fille ses beaux yeux de gazelle effarouchée :

— Quelle rencontre imprévue!

Là-dessus, elle prononça avec une extrême volubilité quelques phrases incompréhensibles. Comme certain soir, à Mon-Désir, je voyais ses lèvres remuer et il n'en sortait que des sons confus. Je crus un instant qu'elle avait perdu la raison, elle n'était pas femme à la perdre; mais, dans son trouble, elle avait peine à dénouer sa langue. Elle redevint bientôt maîtresse d'elle-même et dit avec un demi-sourire :

— Comme moi, tu es venue ici de bien bonne heure. Sans doute tu as des emplettes à faire.

— J'ai besoin d'une robe, et j'ai vu l'autre jour une soierie de Lyon qui m'a plu. Mais peut-être qu'en la revoyant, elle me plaira moins.

Après une courte hésitation : — Veux-tu que je t'accompagne? demanda M^{me} Brogues de l'air timide d'un chien qui implore une grâce et craint un refus.

— Vous ne pourriez me faire un plus grand plaisir; vous m'avez toujours admirablement conseillée.

Elles s'acheminèrent vers la boutique, elles y entrèrent, et je restai dans la galerie à les attendre. Je les voyais à travers le vitrage. Elles s'étaient assises; debout devant elles, le marchand déplaçait ses soieries; elles les examinaient, les palpaient, raisonnaient et discutaient. Toutes les fois que je passais devant la porte, qui était ouverte, des lambeaux de phrases arrivaient jusqu'à moi : — « Il faut partir du principe que les étoffes unies te vont mieux que les étoffes façonnées... Cette nuance est bien assortie à ton teint et à la couleur de tes cheveux... Combien faudrait-il d'aunage? A tout hasard, comptons un mètre de plus... Ne laisse pas ta couturière choisir la garniture... Oui, c'est de la dentelle qu'il faut ici... Je te réponds que, si on sait s'y prendre, cette robe t'ira à ravir. »

Allant et venant, je faisais la réflexion que cette mère et cette fille, dont l'une s'était perdue, dont l'autre était en danger de se perdre, avaient en ce moment tout oublié, que la seule question qui les intéressât et fit palpiter leur cœur était de savoir quelle étoffe en de certains cas habille le mieux et comment il faut garnir une robe pour qu'elle aille à ravir. Et n'est-ce pas, en effet, une grande affaire que de décider si tel jour, à telle heure, on tombera dans un précipice avec une robe unie ou avec une robe façonnée? Je concluais de là que l'amour des femmes pour les chiffons est un instinct aussi puissant, aussi sûr de lui-même, que celui qui ramène l'hirondelle du fond de l'Égypte et lui fait retrouver la solive où elle avait accroché son nid.

Quand elle fut sortie de la boutique après avoir conclu son marché, Monique me dit :

— Je n'ai pas encore vu l'exposition japonaise. Allons au Japon. C'est mon pays, j'y serai chez moi.

Elle ajouta :

— Voulez-vous, maman?

Ce dernier mot, qu'elle n'avait pas encore prononcé, fit un effet magique sur M^{me} Brogues. Ses joues se colorèrent, et dès ce moment, je remarquai je ne sais quoi de plus libre dans ses manières et son maintien. C'est assez quelquefois d'une goutte d'eau pour qu'une plante qu'on croyait morte se ranime et se redresse.

Nous nous mîmes en route.

— Où prends-tu tes gants? demanda-t-elle à sa fille, en s'arrêtant pour les regarder et les tâter, ce qui n'était peut-être qu'un prétexte pour lui toucher et lui serrer les mains.

Je ne sais ce qu'elle trouva à redire à ces gants, mais elle l'engagea à changer de gantier, et ayant tiré un carnet de sa poche, elle y écrivit une adresse sur un feuillet qu'elle détacha pour le lui donner. Elles marchaient en devisant à trois pas devant moi,

et il me semblait qu'aucun événement n'était survenu, que cette mère et cette fille ne s'étaient jamais quittées, qu'elles arrivaient d'Épernay pour parcourir des galeries pleines de curiosités et acheter ensemble des robes. Il leur avait suffi de quelques minutes pour se raccoutumer l'une à l'autre, le passé les avait reprises.

Nous fûmes bientôt au Japon. En entrant dans cette délicieuse exposition, qui était une des merveilles du Champ de Mars, M^{me} Brogues dit :

— Il y a ici beaucoup de choses à admirer, mais rien à acheter; tout a été vendu dès les premiers jours.

Monique nous quitta pour examiner un coffret, et nous nous arrêtâmes, M^{me} Brogues et moi, en face d'un magnifique paravent, dont un panneau représentait un pique-nique champêtre. De vilains petits Japonais et de très charmantes Japonaises, parmi lesquelles une surtout ressemblait beaucoup à M^{me} Louis Monfrin, étaient assis dans l'herbe autour d'une source; on débattait les provisions, des domestiques trottaient deci, delà. Cette scène très réelle, encadrée dans un paysage à demi fantastique, témoignait de l'art qu'a ce peuple ingénieux de donner à la fantaisie un air de vérité et aux réalités le charme d'un beau rêve. Ce pique-nique avait attiré l'attention de M^{me} Brogues. Elle me dit avec un accent de profonde mélancolie :

— C'est le Saint-Martin du Japon.

Puis, après s'être assurée que Monique ne pouvait l'entendre :

— M. Monfrin est-il avec elle à Paris ?

— Non, elle y était venue avec M^{me} Cleydol, qu'une dépêche a fait partir en hâte pour Bordeaux.

— Elle est donc seule, toute seule?.. S'entendent-ils, elle et lui?

Je répondis par un hochement de tête, qui l'alarma. Je vis son front se crispier, et son visage se démonta.

— Ce serait inexcusable, murmura-t-elle. Il ne le faut pas... C'est à moi qu'on s'en prendrait.

A qui parlait-elle? à M^{me} Brogues ou à saint Remi? Elle désirait en savoir davantage et commençait à me questionner quand Monique, qui en avait fini avec son coffret, s'empressa de nous rejoindre, et les deux femmes s'accordèrent à déclarer que les Japonais sont les premiers décorateurs du monde. J'étais de leur avis, mais une autre pensée m'occupait : je me disais que toute pécheresse se regarde comme un être exceptionnel, que sa situation lui semble un cas unique auquel il est permis d'appliquer des remèdes violents, que les péchés des autres femmes lui paraissent sans excuse.

— Et maintenant, fit Monique, allons faire un tour dans l'Inde.

M^{me} Brogues éprouva comme une secousse nerveuse, on eût dit qu'elle tremblait la fièvre.

— Êtes-vous souffrante ? lui demanda sa fille.

— J'ai été malade, je ne le suis plus, répondit-elle en se remettant de son émotion ; je serai charmée de t'accompagner dans le pavillon hindou.

Il y avait dans ce pavillon un superbe tapis, qui enchantait Monique, et les consultations recommencèrent.

— C'est pour ton salon ? lui dit M^{me} Brogues.

— Non, c'est pour une bibliothèque, répondit-elle d'un ton sec ; mon salon est bien comme il est.

— Mais il me semble, lui dis-je, que la bibliothèque de Beauregard est déjà pourvue d'un tapis.

Elle me jeta un coup d'œil qui signifiait : « Mélez-vous de vos affaires. » M^{me} Brogues s'entendait à acheter ; elle avait un doux entêtement, qui en venait toujours à ses fins. Le vieil Indien demandait un prix extravagant de sa marchandise ; elle l'obligea à rabattre de ses prétentions, et ce second marché fut conclu.

Nous sortîmes. M^{me} Brogues s'apprêtait à prendre congé de nous ; mais Monique la retint en lui disant :

— On ne se quitte pas ainsi, et si vous le voulez bien, nous déjeunerons ensemble. C'est moi qui invite et qui paie.

Elle hésita un instant à accepter et finit par se rendre, sans qu'il fût besoin de la presser beaucoup. Elle avait, en remerciant sa fille, un attendrissement dans la voix, et ses yeux de velours, qui avaient conservé leur douceur, mais dont l'éclat était voilé par un nuage, jetèrent une vive et courte lumière.

Monique décida que parmi les innombrables endroits où nous pouvions manger, le restaurant de France était le seul où l'on mangeât convenablement. Je demandai à M^{me} Brogues si elle n'était pas lasse, si elle pourrait marcher jusque-là. Elle me répondit qu'elle avait toujours des forces pour faire quelque chose qui lui plaisait. Nous traversâmes le Champ de Mars, et après avoir passé le pont couvert de la Seine, nous gravâmes la pente du Trocadéro, où les horticulteurs avaient installé leur exposition. Il ne fut plus question que de fleurs. J'étais certain cependant que ces deux femmes mouraient d'envie de parler d'autre chose ; mais interroger, c'est s'engager à répondre à son tour, et ni l'une ni l'autre n'osaient rompre la glace. Pensant que je les gênais et d'ailleurs ne craignant plus que cette mère tint à sa fille des propos dangereux, je ralentis le pas, je les laissai prendre les devans. Quand je les retrouvai sur la terrasse du restaurant, elles n'avaient pas entamé le grand sujet.

— J'ai ton portrait en miniature, sur ivoire, disait M^{me} Brogues, je l'ai fait monter en broche. Je regarde souvent cette broche, mais je ne la porte pas.

— Et pourquoi ne la portez-vous pas ? demanda audacieusement Monique.

Sa mère baissa les yeux et ne répondit point.

Nous déjeunâmes dans un cabinet particulier. De la fenêtre, qui était restée ouverte, le regard embrassait toute la vaste étendue du Champ de Mars, ses palais, ses dômes, ses fontaines jaillissantes et ses drapeaux flottant au vent. Monique aimait à se mettre à l'aise, elle ôta son chapeau. Ses cheveux s'étaient dérangés ; M^{me} Brogues lui offrit de la recoiffer. Après avoir raffermi un chignon chancelant avec une épingle qu'elle tira de ses propres cheveux, s'armant d'un petit peigne de poche, elle remit en ordre des boucles follettes qu'elle reffisa en les enroulant autour de son doigt. Elle s'acquittait de ce travail avec un visible plaisir, les yeux de velours jetaient de nouveau des étincelles. A Mon-Désir, non-seulement elle s'intéressait aux toilettes de ses filles ; dans les grandes circonstances, elle s'était amusée plus d'une fois à les coiffer de sa main. Elle se sentait reportée dans un passé lointain, qu'elle avait cru haïr, qu'elle regrettait peut-être. La passion et l'habitude sont les deux grandes puissances qui se partagent le gouvernement de notre vie ; l'une fait beaucoup de bruit, l'autre est silencieuse comme une ombre. Mais on a beau dire que les habitudes ne sont pas des passions, quand on les a perdues et qu'on les retrouve, elles ont pour nous tout l'attrait d'un péché de surprise.

Pendant le repas, la conversation ne languit point. Toutefois, il semblait qu'on pelotât en attendant partie. Quelque désir qu'on eût de part et d'autre d'aborder les explications délicates, M^{me} Brogues, au moment décisif, détournait le propos ou se taisait pour écouter des guitares espagnoles qui jouaient des airs de danse dans un pavillon voisin. Elle attendit jusqu'au dessert ; alors rassemblant son courage :

— Donne-moi donc des nouvelles de Sidonie.

— J'en ai reçu l'autre jour, elle va très bien.

— Elle doit tenir à merveille le ménage de son père. J'étais une maîtresse de maison un peu négligente, et il a gagné au change. J'avais tort, les petits devoirs sont quelquefois très ennuyeux, mais le temps qu'on leur consacre, on ne l'emploie pas à rêver. C'est une heureuse fille que ta sœur ; elle mourra sans avoir connu les tentations.

Puis, comme confuse d'en avoir trop dit :

— Il faut que je vous quitte. J'ai une leçon de musique à donner dans une institution religieuse de la rue de Sèvres.

— Vous en êtes réduite à donner des leçons de musique ! s'écria sa fille avec effarement.

— Oh ! rassure-toi , répliqua-t-elle en souriant, ce sont des leçons gratuites, et je me félicite d'avoir trouvé l'occasion de faire quelque chose d'utile.

Elle mentait à la fois et disait vrai. Ses leçons gratuites lui étaient payées par saint Remi, qui les rémunérait en lui remettant ses péchés.

Monique demanda l'addition et me passa son porte-monnaie. Elle partit la première. Pendant que je comptais avec le garçon, M^{me} Brogues s'était approchée d'une glace pour rajuster sa voilette. Avant de sortir, elle me pria de lui laisser mon adresse.

— Après-demain, dans l'après-midi, vers trois heures, je serai chez vous, me dit-elle d'un ton de commandement.

Nous redescendîmes vers la Seine. Chemin faisant, M^{me} Brogues détacha de son poignet un bracelet d'un beau travail, qu'elle présenta à sa fille :

— Promets-moi de le porter ; tu n'auras pas besoin de dire de qui tu le tiens.

Et comme Monique la remerciait, elle ajouta d'une voix sourde :

— Je ne sais pas si ton mari te rend heureuse ; mais quelques chagrins que tu puisses avoir dans ta maison, supporte tout, et tu peux m'en croire, tu souffriras moins que moi.

A ces mots, deux grosses larmes glissèrent le long de ses joues. Elle avait en ce moment ces grâces presque divines que donne le malheur à ceux qui le supportent vaillamment et lui font accueil comme à un ami. Emportée par un mouvement du cœur, Monique l'embrassa tendrement, et cette pénitente ne put l'empêcher de sécher ses larmes avec des baisers. Dès que nous eûmes atteint le bas de la rampe :

— Adieu, ma fille. Je te dois les seules bonnes heures que j'aie passées depuis longtemps.

Je voulais l'accompagner pour la mettre en voiture ; elle m'écarta de la main et me dit :

— Je sais me tirer d'affaire, je suis accoutumée à être seule.

Quand nous eûmes gravi l'escalier du pont couvert, nous la cherchâmes des yeux. Elle avait trouvé un fiacre ; mais elle était si émue qu'elle eut quelque peine à y monter. Elle retourna la tête, nous salua en agitant son ombrelle de soie blanche. Monique s'était accoudée sur la balustrade du pont, et la regardait s'éloigner ; après l'avoir vue disparaître, elle continua de rester immobile, comme si elle eût contemplé fixement les eaux vertes de la Seine ; mais je m'avisai que, les paupières à demi closes, elle regardait en dedans. Cette rencontre inattendue l'avait profondément remuée. L'heureuse mère, dont elle enviait le sort, elle venait de la voir, elle venait de l'entendre, et la grande passion,

celle qui donne aux prisonnières la clé des champs, celle qui est la félicité suprême, qui enchante les jours et les nuits et ouvre les portes du ciel, lui apparaissait sous les traits d'une femme pâle, rongée d'une fièvre mystérieuse, qui, les yeux pleins de chagrins obscurs et de larmes rentrées, s'en allait seule dans un fiacre, sans s'étonner même de sa solitude.

Ce fut l'affaire d'un moment; elle releva bientôt la tête et la secoua, comme pour en chasser une pensée qui l'obsédait; jamais âme ne fut plus élastique, plus prompte à rebondir.

— Allons voir de la peinture, s'écria-t-elle.

Et elle m'entraîna au palais des beaux-arts, où, deux heures durant, nous étudiâmes en détail de grandes toiles et des tableaux, qu'elle louait ou critiquait avec une parfaite liberté d'esprit, jusqu'à ce qu'ayant regardé sa montre, elle me dit avec un accent qui me donna le frisson :

— Il est temps de rentrer.

Je m'acheminai avec elle vers la porte de sortie la plus proche. L'instant fatal était venu. Elle avait fait son choix : qui avait-elle sacrifié, lui ou moi ? Me ferait-elle monter dans sa voiture ou partirait-elle seule pour aller attendre chez elle un homme que je haïssais comme la mort ? Étais-je condamné à n'être désormais plus rien pour la femme qui était tout pour moi ? Adieu ma débile vaillance et ma fierté ! Je me sentais mourir de frayeur et les jambes me manquaient. Je l'observais du coin de l'œil ; son visage, où je m'efforçais de lire mon destin, avait en ce moment une expression dure, qui me parut sinistre.

Nous voilà devant la porte que nous cherchions ; nous sortîmes. Mon trouble était tel que je laissai à Monique le soin de héler un fiacre. Il vint se ranger le long du trottoir, elle ouvrit la portière, elle monta, le cocher touchait déjà.

— Mais montez donc, me dit-elle brusquement.

Les grands bonheurs se taisent ; j'aurais voulu m'agenouiller devant elle, baiser le bas de sa robe et ses pieds. Mais jusqu'à l'entrée de la rue Cambon, elle me regarda d'un air sévère, comme on regarde un chirurgien qui vous a sauvé, mais qui sûrement vous a fait souffrir. Elle ne rompit qu'une fois le silence.

— Comment pourrais-je m'y prendre pour la revoir, me demanda-t-elle, et pour obtenir qu'elle me dise tout ?

— Elle m'a prié de l'attendre chez moi après-demain, lui répondis-je, soyez sûre que tout ce qu'elle m'aura dit, je vous le redirai mot pour mot.

Nous arrivâmes, elle m'emmena dans son salon, où elle nous fit servir des rafraîchissements. Dix minutes après, sa soubrette, que

je soupçonnais d'intelligence avec l'ennemi, lui remit une carte, qu'elle me passa.

— Dites à M. de Triguères, murmura-t-elle, que je suis très lasse, que je ne reçois personne.

Émilie doutait que ce fût là son dernier mot ; elle ne se pressait point de sortir.

— Mais allez donc !

— Et s'il me demande quand il pourra revenir ?

— Vous lui répondrez que vous ne le savez pas.

Oh ! je ne me faisais point d'illusion ; je n'étais pour rien ou presque pour rien dans ce retour inattendu, qui me gonflait le cœur de joie. Elle avait emporté la femme pâle dans ses yeux, et la femme pâle avait opéré le miracle de la dégôûter de sa chimère.

Je sentis qu'elle était impatiente de se retrouver seule avec elle-même ; je ne tardai pas à la quitter. Aussi bien j'avais une course à faire. En jetant les yeux sur la carte du vicomte, un trait de lumière m'avait traversé l'esprit. Je rencontrai un fiacre, qui revenait à vide. Je donnai l'ordre au cocher de me ramener à la rue Médicis en passant par la rue de Lisbonne. Il me représenta que le détour était énorme, que son cheval n'en pouvait plus. Je lui promis un fort pourboire et nous partîmes. Ma course ne fut point inutile. Un quart d'heure plus tard, j'avais éclairci un grand mystère. Je m'étais assuré que M. de Triguères habitait l'entresol de la maison à deux issues près de laquelle s'était embusquée un jour M^{me} Brogues, et qu'elle guettait avec l'anxieuse attention d'un chasseur à l'affût. J'en avais inféré que le ravisseur, c'était lui, qu'ils s'étaient sauvés en Égypte, qu'à la suite de quelque incident, d'une brouille, il l'y avait laissée, qu'elle avait couru après lui, qu'il s'était soustrait à ses poursuites en se réfugiant à Épernay, le seul endroit du monde où elle ne pût l'aller chercher, mais qu'après avoir abandonné la mère, ayant revu la fille, son désir l'avait emporté sur sa peur et qu'il avait quitté sa retraite pour suivre les traces de ce nouveau gibier.

Je devais dîner ce soir-là chez M. Linois ; pendant le repas et après, j'eus des distractions, des absences ; je me disais : — Oh ! la pauvre femme !

Quand je rentrai chez moi, vers onze heures, mon concierge m'annonça qu'on venait d'apporter un tapis des Indes, qui m'était envoyé par une dame. Je la connaissais beaucoup, cette dame ; mais je n'avais pas su deviner qu'elle me destinait le tapis qu'elle avait acheté le matin. Il y a des journées bénies où, sans qu'on s'en mêle, tout vous vient à la fois, les grands bonheurs et les petits.

XXIV.

Délivré de mes cuisans soucis et du poids que j'avais sur le cœur, je m'étais endormi content et tranquille. Je l'étais moins à mon réveil. Je me disais, en faisant ma barbe, qu'il y avait des précautions à prendre, qu'il est des victoires éphémères, que certaines impressions s'effacent et que les femmes se repentent quelquefois de leurs repentirs, que d'ailleurs M. de Triguères n'était pas un homme qui se laissât rebuter par un échec, qu'il était trop pénétré du sentiment de son mérite pour renoncer facilement à ses entreprises.

J'en eus la preuve dans l'après-midi. J'étais allé voir Monique ; elle n'était pas dans son appartement, mais au rez-de-chaussée, dans le salon commun, où elle recevait la visite d'une famille d'Épernay, fraîchement débarquée à Paris. Quelques minutes après, M. de Triguères entra et fut accueilli avec une politesse un peu courte, un peu froide, mais il en fallait davantage pour le décourager. Il était visiblement contrarié de trouver la place occupée, il eût donné beaucoup pour hâter le départ des fâcheux, moi compris, qui traversaient son projet. Il avait beau maugréer contre eux, ils semblaient prendre plaisir à s'éterniser, et comme ils parlaient, il en survint d'autres. De guerre lasse, il leva le siège et sortit. Je le suivis de près, il m'attendait sur le trottoir.

Depuis qu'il avait découvert que j'étais quelqu'un, c'était à moi sans doute et à mes conseils, à mes remontrances qu'il imputait le refroidissement subit de Monique. Que sais-je ? Tous les moyens lui étant bons, peut-être s'était-il mis en tête de me séduire, de me corrompre ou de m'intimider.

— Monsieur, me dit-il avec une courtoisie hautaine, j'aimerais avoir avec vous un mot d'explication.

— J'y consens volontiers, lui répondis-je ; mais on est mal dans la rue pour causer. Voulez-vous que je vous attende chez moi demain vers quatre heures ?

— A quatre heures précises je serai chez vous.

Je lui remis ma carte, et je le regardai s'en aller. Il me sembla que je tenais ma vengeance.

La femme pâle fut exacte au rendez-vous qu'elle m'avait donné. Quand elle entra dans mon appartement haut perché, elle me parut tout autre que l'avant-veille au Champ de Mars. Elle avait éprouvé plus d'émotion que de joie à revoir sa fille, cette rivale qu'elle avait trompée et qui était pour elle un reproche vivant. Elle se mit tout de suite à l'aise avec moi. Elle me considérait comme un de ces hommes qui sont des juges désintéressés des affaires

de ce monde, qui, ne mettant pas au jeu, regardent jouer les autres et dont le métier est de donner des conseils et de recevoir des confidences. Dès que je l'eus introduite dans mon cabinet de travail, je m'avisai qu'elle n'avait plus le cœur et le visage abatus, qu'elle s'était retrouvée. Comme jadis, à Mon-Désir, j'admiraï son air de distinction, ses magnifiques cheveux fauves, où j'apercevais quelques fils d'argent, l'élégance de sa tournure et la fierté qu'elle mêlait à ses tristesses. Je ne m'étonnais pas qu'on l'eût enlevée, c'était une conquête de prix; mais j'avais peine à comprendre qu'on l'eût sitôt trahie. Je pensais à cette femme dont Rousseau a dit que l'amour lui rendait tout l'éclat de sa première jeunesse, qu'elle avait ses raisons pour être facile, qu'on pouvait la voir sans l'aimer, mais non pas la posséder sans l'adorer. Hélas! le libertin qui avait possédé M^{me} Brogues était incapable d'adorer ce qu'il aimait.

Je crus d'abord que la curiosité seule l'amenait chez moi, qu'elle avait des informations à prendre, et en effet ce fut par là qu'elle commença. Elle me parla d'emblée de son mari et me demanda si sa fuite l'avait vivement affecté.

— Je veux être tout à fait sincère, lui dis-je. Il a ressenti plus de colère que de chagrin.

— Je n'en doute pas; il s'était détaché de moi depuis longtemps. Vous pensez donc que, si je tentais une démarche auprès de lui... Je secouai la tête.

— Oh! je ne vous faisais cette question que pour l'acquit de ma conscience, dit-elle avec un peu de hauteur. M. Brogues n'est pas homme à sentir ses torts, à comprendre qu'il a été le complice involontaire de ma faute, et pour pardonner il faut comprendre.

Elle me demanda ensuite ce qu'on pensait d'elle à Épernay; elle voulut savoir quelles conjectures on avait faites, quels jugemens on avait portés.

— Votre fille aînée, répondis-je, qui conserve toujours son sang-froid dans les grandes occasions, avait imaginé de dire que vous vous étiez retirée dans une maison religieuse; et elle l'a affirmé avec tant d'assurance que beaucoup de gens ont fini par l'en croire.

— Je la reconnais bien là!.. Monique a bien voulu accepter le bracelet que je lui offrais. Pensez-vous que Sidonie...

— Je craindrais, madame, que votre présent ne fût mal reçu. Je ne puis vous dissimuler qu'elle vous juge sévèrement.

— Trop sévèrement peut-être. Quand vous la reverrez, veuillez apprendre à ce juge implacable qu'on arrive quelquefois au but par de longs détours, qu'après s'être égaré de son chemin, le

ciel aidant, on le retrouve. J'ai formé l'irrévocable dessein d'entrer dans une confrérie de femmes mariées et de veuves, qui se vouent au soin des malades. Austérités, humiliations, aucune règle, aucune pratique ne me semblera trop dure. J'expierai ; c'est mon devoir, mon goût et ma destinée.

Après une pause d'un instant : — Vous ne savez pas encore, reprit-elle, pourquoi je suis ici. Je vous ai demandé avant-hier si Monique était heureuse ; vous ne m'avez pas répondu, et votre silence m'a alarmée. Si le mariage auquel j'ai travaillé avec trop d'empressement peut-être venait à mal tourner, ce serait un poids de plus sur ma conscience. J'ai fait part de mes anxiétés au prêtre qui, depuis mon retour à Paris, me conseille et me dirige. Il m'a ordonné de mettre mon orgueil sous mes pieds et de venir vous raconter mon histoire pour que vous la répétiez à Monique... Mais à quoi servent les longs discours ? Certains détails sont odieux. Contentez-vous de lui dire que je maudis le jour où je me suis enfuie de ma prison pour chercher le bonheur. Dites-lui que l'amour vit de mensonges et que la vérité le tue, que l'homme qui feignait de m'aimer s'est lassé de feindre et que j'ai souffert mort et passion. Dites-lui qu'il y a quelque part, en Tunisie, un jardin plein d'orangers et de citronniers, que la femme qui se promène à leur ombre goûte toutes les délices du cœur et croit jouir de cette félicité qui ne finit point, sans se douter que les fruits défendus ne laissent dans la bouche que cendre et qu'amertume. Dites-lui, je vous prie, qu'un matin, au Caire, cette femme, à son réveil, s'est trouvée seule, abandonnée, que son amant s'était sauvé au milieu de la nuit comme un voleur. Mais ne lui dites pas qu'à demi folle elle l'a cherché dans la ville et dans les faubourgs, qu'elle le demandait aux passans qui se moquaient d'elle ; ne dites pas à ma fille que sa mère a eu la lâcheté de courir après ce fuyard et de tomber malade pour n'avoir pu l'atteindre.

Le regard enflammé, elle parlait d'un ton farouche, et par instans ses lèvres se tordaient : — Conviens, lui disais-je en moi-même, que tu étais exigeante, ombrageuse, que tu l'as fatigué par tes soupçons, ta jalousie, peut-être aussi par tes regrets et tes remords. Ce qu'il méprisait le plus, c'est ce qu'il y avait de meilleur en toi, les inquiétudes de ton cœur et de ta conscience. Tu étais un mets trop délicat pour lui. Tu ne dédaignes point la volupté, tu as des sens, tu leur accordes quelque chose ; mais tu ne serais pas contente si ton imagination ne brodait tes plaisirs. Ce qui te plaisait le plus dans l'amour, c'était sa divine musique. Par quelle erreur funeste t'es-tu donnée au moins musicien des hommes ?

Après s'être acquittée de l'humiliant devoir qu'elle était venue

remplir, elle s'était levée, et attachant sur moi ses grands yeux tristes, elle s'écria :

— Quels fantômes nous sommes ! et quels fantômes nous poursuivons !

Je lui pris les deux mains et je lui baisai respectueusement le bout des doigts.

— Si vous êtes résolue à ne jamais le revoir, lui dis-je, partez, vous n'avez pas de temps à perdre. Il avait, paraît-il, des informations à me demander, il m'a annoncé sa visite, et, dans quelques minutes peut-être, il sera ici.

Mes paroles lui causèrent une surprise mêlée d'épouvante. Elle m'avait appris tout ce qu'elle désirait m'apprendre ; il n'entra point dans son dessein de me révéler le nom du fuyard. J'étais plus instruit de ses affaires qu'elle ne l'eût souhaité.

— De qui parlez-vous ? me dit-elle.

— De l'homme qui habite un entresol dans la rue de Lisbonne. Je vous ai trouvée un jour arrêtée à quelques pas de sa porte, et j'aurais pu en conclure que vous cherchiez à renouer avec cet infidèle. Mais après ce que je viens d'entendre...

— Moi, renouer ! Ah ! jamais, jamais ! On m'avait affirmé par son ordre qu'il n'était pas à Paris ; j'avais des raisons de croire qu'il y était revenu, et, par une curiosité du cœur, dont je rougis, je tenais à m'en assurer, Pour qui donc me prenez-vous ?.. Je voudrais le revoir pendant une heure pour lui dire ce que je pense de lui, pour l'écraser sous mon mépris... Et dans quelques minutes, dites-vous...

— On vient de sonner, répondis-je. Ce ne peut être que lui.

Elle réfléchit un instant.

— Laissez-nous seuls, me dit-elle avec autorité.

J'allai ouvrir ; c'était bien lui. Je ne sais dans quelle intention il venait, s'il m'apportait une déclaration de guerre ou un traité de paix à signer. Sans m'amuser à m'en enquérir, je l'introduisis sur-le-champ dans ma bibliothèque. Quand il se trouva face à face avec la femme qu'il avait laissée en Égypte, il fit trois pas en arrière, en me lançant un regard terrible, le regard d'un fauve qui vient de tomber dans un piège. Je m'éclipsai en hâte et me retirai dans la pièce attenante.

La muraille était trop épaisse pour que je pusse saisir un seul mot d'un entretien que je ne cherchais point à entendre ; elle ne l'était pas assez pour que le bruit des voix, tour à tour plus fortes ou plus faibles, plus aiguës ou plus graves, n'arrivât pas jusqu'à moi, et je pouvais noter les inflexions, les changemens de ton et d'accent. M^{me} Brogues parla longtemps avec véhémence sans qu'il osât l'interrompre, et il me parut que sa parole tombait de très haut.

Elle prononçait un réquisitoire en forme, lui rappelait sans doute la Tunisie et l'Égypte, tout ce qu'elle lui avait sacrifié, ses bontés, ses complaisances, et la noire trahison dont il les avait payées. Il essaya cependant de lui répondre, de plaider les circonstances atténuantes ; ses excuses ne furent point acceptées, ses misérables argumens étaient comme balayés par cette éloquence de femme dont le torrent coulait à grand fracas et emportait tout sur son passage. Quand elle eut fatigué sa colère, il haussa un peu le ton et parvint à se faire écouter ; peut-être lui donnait-il de meilleures raisons. Je crus m'apercevoir qu'elle faiblissait par degrés, que ses ripostes étaient moins vives, sa résistance plus molle. Il se fit une pause ; selon toute apparence, les larmes étaient venues, et lui-même s'attendrissait, il ne plaidait plus, il avait des accens de tendre supplication, et bientôt je n'entendis que de sourds chuchotemens. Je suis certain qu'il s'était agenouillé devant elle, qu'il prodiguait les sermens, les protestations. Peut-être était-il sincère ; peut-être s'était-il laissé reprendre par cette femme dont il disait autrefois qu'elle avait un corps de chatte et une crinière de lionne. Il s'était souvenu des heures passées dans des jardins pleins d'orangers, et il savourait d'avance avec un nouvel appétit le regain de joies que lui promettaient les grands yeux tristes.

Tout à coup, la porte de ma bibliothèque s'ouvrit, et bientôt après, celle de l'appartement ; ils étaient partis ensemble. Je m'avançai sur mon balcon, je les vis traverser le trottoir. La voiture de louage qui avait amené M^{me} Brogues l'attendait ; M. de Triguères s'approcha du cocher, lui régla son compte, le renvoya. Puis, ayant ouvert la portière de son coupé, il y fit monter la femme abandonnée. Il me sembla qu'en ce moment son attitude était humble, qu'il avait l'air d'un petit garçon et qu'elle était une très grande dame. Quoique les choses eussent tourné tout autrement que je ne m'y étais attendu, je me sentais délivré et vengé.

— Oui, elle l'a repris, pensais-je, et cette fois, instruite par l'expérience, elle saura peut-être le tenir, jusqu'au jour plus ou moins prochain où elle se donnera à Dieu, car c'est ainsi qu'elle doit finir. Ses yeux le disent, et ils disent aussi que plus elle aura déchiré, plus la grâce abondera.

J'avais promis à Monique que je lui ferais un rapport fidèle ; je courus chez elle pour lui tout raconter. Je la vis pâlir en m'écoutant et rougir tour à tour ; sa figure exprima successivement la surprise, la stupeur, l'indignation, le chagrin. Quand j'eus achevé :

— Elle me l'avait pris, s'écria-t-elle avec un frémissement de colère ; qu'elle le garde !

Elle portait à son poignet le bracelet que sa mère lui avait donné ;

elle fit un mouvement pour l'en arracher; mais aussitôt, s'étant ravisée, elle dit en changeant de visage et de voix :

— La vie est si triste et si laide que de tous nos sentimens la pitié est peut-être celui qui nous trompe le moins.

A peine fus-je rentré dans mon cabinet de travail, on sonna de nouveau. Cette fois, c'était l'abbé Verlet. Il avait mis peu de hâte à venir me voir; il arrivait par le chemin de l'école, après s'être arrêté longtemps au Champ de Mars. Heureusement je n'avais plus besoin de lui; je me hâtai de l'en informer, et mon discours l'édifia médiocrement et ne le réjouit point.

— Tant mieux pour vous! me dit-il avec un peu de dépit. On se trouve toujours bien de faire soi-même ses affaires.

— Homme mystérieux, m'avouerez-vous enfin que vous aviez deviné dès le premier jour le nom du ravisseur de M^{me} Brogues?

— Dans une nuit d'orage, me répondit-il, comme je revenais de visiter un malade, j'avais vu passer en voiture à quelques pas de moi un jeune homme que je croyais à Nice, et je l'avais reconnu à la lueur d'un éclair. Quand je lui fis prendre l'engagement qu'il n'a pas tenu, je lui déclarai que, s'il persévérait dans ses mauvais desseins, je vous ferais part de mes soupçons, qui étaient des certitudes. Il ne s'était pas ému de ma menace, à ce qu'il paraît. Il me connaît de vieille date. Assurément je ne lui devais pas le secret, mais tout ce qui ressemble à une trahison me fait horreur.

— Est-ce une pierre que vous lancez dans mon jardin?

— Peut-être, monsieur le dresseur de guets-apens!

J'emmenai mon cher ennemi dîner à la rue de Tournon, dans le meilleur restaurant du quartier; mais je ne réussis pas à l'égayer. Nous revînmes chez moi pour prendre le café; Sidonie m'avait enseigné sa manière de le préparer, et sa méthode était la bonne. Nous le bûmes dans de jolies tasses de porcelaine de Chine, autre présent de Monique, et nous avions sous nos pieds le tapis des Indes, que l'abbé ne put s'empêcher d'admirer. Désormais elle était partout dans mon humble demeure.

— Je me suis fait expliquer depuis peu, me dit-il, ce qu'il faut entendre par l'impressionnisme dans les arts. Il y a aussi une morale impressionniste, et c'est la seule qui soit à l'usage de vos jeunes filles modernes. Bonnes ou mauvaises, leurs impressions sont leurs oracles, elles n'en connaissent pas d'autres.

— Vous seriez moins injuste si vous disiez qu'elles n'ont foi qu'aux expériences et qu'elles ont le goût d'expérimenter. Prenons-en notre parti, le dogmatisme a fait son temps; de plus en plus il faudra remplacer les leçons de morale par des leçons de sagesse, et l'enseignement doctrinal par des leçons de choses. Ce qui décide des penchans de la femme, de son caractère, de sa destinée, c'est

l'idée qu'elle se fait du bonheur, et c'est à l'éducation d'épurer, d'ennoblir cette idée maîtresse, qui commande toutes les autres. Une vertu qui ne nous rend pas heureux ne sera jamais rien pour nous. Vous-même, tout en enseignant à vos paroissiennes que les ordonnances de l'Église sont des lois sacrées et inviolables, vous les engagez surtout à sacrifier les faux plaisirs aux vrais biens, les joies qui passent aux joies éternelles. Vous voyez que votre morale comme la nôtre se réduit à la recherche du bonheur et à l'art de le trouver.

Il n'en convint pas; il s'obstinait à boudier. Nous jouâmes une partie d'échecs; il me gagna haut la main, et son humeur s'en ressentit. Mais ce qui acheva de le dérider, ce fut un présent que je lui fis. Quelques jours auparavant, comme je furetais dans le magasin d'un bouquiniste, j'avais découvert et acheté à son intention un choix de fables de La Fontaine, qui m'avait paru digne de lui être offert; il m'en avait coûté soixante francs. C'était un bel in-folio, orné de magnifiques eaux-fortes et richement relié; ce genre de luxe était le seul auquel il fût sensible. Il se jeta sur ce volume, et quand il vit son nom inscrit à la première page, sa figure rayonna de plaisir.

Toutefois, avant de partir, il me décocha le trait du Parthe.

— Et pourtant, me dit-il, si la plus jeune de vos élèves n'avait pas rencontré sa mère à l'Exposition ou si sa mère avait été heureuse dans ses amours, si elle avait été moins pâle et qu'elle n'eût pas rapporté d'Égypte quelques cheveux blancs, que serait devenue cette jeune impressionniste? Et oseriez-vous me soutenir que sa vertu n'eût pas fait un triste naufrage?

— Si les femmes étaient moins accessibles aux tentations, lui reparti-je, les curés n'auraient plus rien à faire dans ce monde.

— Dites plutôt, répliqua-t-il, que si les femmes étaient moins fragiles, les philosophes n'en seraient plus amoureux.

XXV.

Monique m'écrivit le lendemain qu'elle quittait Paris pour quelques jours. Le célèbre paysagiste qui lui avait appris à peindre, et qui possédait une maison de campagne à Marlotte, l'avait engagée à y venir passer une semaine auprès de lui et de sa femme; il promettait à son petit mouton de le faire travailler ferme et de le fouetter s'il n'était pas sage. Le petit mouton ne s'était pas fait prier; il avait éprouvé de grands chagrins d'imagination, il sentait le besoin de se distraire, et la meilleure de ses distractions, la plus efficace, avait toujours été la peinture.

— Ceci, me dis-je, n'est plus de la chirurgie, mais de l'excellente médecine.

A son retour de Marlotte, Monique me fit une excellente impression. Elle rapportait des croquis, des études; elle avait beaucoup travaillé, et le travail avait apaisé son âme, rasséréiné son visage. Elle ne pensait plus ni à sa mère, ni à son vicomte, et je crus qu'elle en avait fini avec les chimériques projets. Je découvris bientôt qu'elle n'avait fait qu'échanger sa folie contre une autre. Quand l'hidalgo de la Manche eut été désarçonné par le chevalier de la Blanche-Lune et dégoûté pour longtemps des aventures héroïques, il rêva de se faire berger. « Quelle vie nous allons mener! s'écriait-il. Que de cornemuses vont résonner à nos oreilles! Que de tambourins, de violes et de guimbardes! » Sancho approuva sa nouvelle lubie. Je fus plus sage que Sancho, je parlai raison et fus d'abord très mal reçu.

Le facteur m'avait remis une lettre de M. Monfrin, qui ne contenait ni plainte ni reproche; c'était un simple procès-verbal, où il constatait que sa femme l'avait quitté depuis cinq semaines déjà. Il ajoutait que si elle se trouvait bien de son séjour à Paris, il ne tenait qu'à elle de le prolonger, mais qu'elle était avare de son écriture. Conclusion: il me priaît de lui donner de ses nouvelles. Je montrai ce billet à Monique, qui me dit tranquillement:

— J'ai eu tort, j'aurais dû lui écrire de Marlotte. Je lui dois un dédommagement, il l'aura.

— Vous comptez le rejoindre avant peu? lui demandai-je.

— Moi! s'écria-t-elle. Y pensez-vous? Retourner dans cette maison maudite! me retrouver en présence de cette odieuse Anglaise qui me parlera de ma mère! Et désormais que pourrai-je lui répondre?.. J'ai reconquis ma liberté, je la garde.

— Et quel usage comptez-vous en faire?

— Oh! j'ai des plans admirables. Cela m'est venu là-bas, tout en peignant, à l'ombre des hêtres et des grands chênes, dans le voisinage de la Mare aux fées.

— Du moment que les fées ont bien voulu s'en mêler, lui dis-je, ces plans doivent être les plus sages du monde.

Elle me les exposa en détail avec un merveilleux sang-froid. Elle se proposait de rester à Paris. C'était le seul endroit où une femme qui aimait à peindre pouvait trouver des directions, des excitans et arriver à quelque chose; partout ailleurs, on végétait, on n'avait plus de talent, la lampe se mourait. Elle s'était mis en tête de chercher un appartement dans la rue Médicis; peut-être réussirions-nous à nous loger porte à porte. Je ne dînerais plus dans une pension bourgeoise, je ferais tous mes repas chez elle. Nous nous verrions tous les jours, et nous nous dirions tout, nos joies, nos chagrins, nos rêves, le plus souvent des douceurs, quelquefois des injures, et après nous être brouillés, nous aurions

l'exquis plaisir de nous raccommo-der. L'art et l'amitié, la sainte amitié et l'art, c'étaient les seuls biens véritables; hors de là, il n'y avait qu'ennuis, déconvenues, déceptions.

Elle m'ouvrait la porte d'un paradis, je refusai résolument d'y entrer. Je ne m'étais jamais imposé un plus violent effort de volonté et de raison, car sa voix et ses yeux m'ensorcelaient.

— Votre plan est délicieux, lui dis-je froidement; par malheur, c'est une pure extravagance.

— Et qu'y trouvez-vous d'extravagant?

— Vous avez oublié un détail; vous ne vous souvenez plus que vous êtes mariée, en puissance de mari. Entendez-vous vous séparer légalement de M. Monfrin?

— Dieu m'en garde! dit-elle. Mon mari est un trop honnête homme pour que je pusse plaider en séparation avec quelque espoir de persuader mes juges; ils traiteraient de pué-rités les griefs que je puis avoir contre lui. Non, je ne romprai point avec cet homme de bien. Mon appartement sera assez grand pour qu'il y loge à l'aise quand ses affaires l'appelleront à Paris, ou qu'il lui viendra la fantaisie de me voir. Peut-être aussi irai-je quelquefois le chercher à Épernay. Vous vous trompez bien sur mes intentions. J'entends convertir M. Monfrin à mes idées, je ne ferai rien sans son aveu, et tenez, je lui ai écrit à ce sujet; lisez et jugez.

Elle me montra une longue lettre qu'elle avait écrite le matin même; elle lui faisait part de ses beaux projets, et jamais on ne débita de pareilles extravagances dans un style si clair, si net et si limpide.

— Que pensez-vous de mon épître?

— C'est un chef-d'œuvre de composition, qui fait honneur aux leçons que j'ai pu vous donner; mais plus tôt vous la brûlerez, mieux cela vaudra.

— Pourquoi donc?

— Parce que M. Monfrin, s'il venait à la lire, s'occuperait le jour même de vous faire enfermer.

— Ah! çà, raisonnons un peu, poursuivit-elle. Pour que mon mari s'opposât à mon projet, il faudrait qu'il me détestât ou qu'il fût très épris de moi. S'il m'aimait, il ne pourrait se passer de ma société; s'il me détestait, il tiendrait à me faire souffrir en m'imposant la sienne. Mais il n'a pour sa femme ni amour ni haine, ni rien qui ressemble à une passion violente, bonne ou mauvaise, et partant il s'arrangera facilement de ne me voir que de loin en loin.

Comme j'ouvrais la bouche pour lui répondre, elle me la ferma en me donnant à lire toutes les lettres qu'elle avait reçues de lui

depuis son arrivée à Paris. Je dois avouer que c'étaient des billets fort laconiques, qui auraient pu paraître secs à quiconque ne connaissait pas l'homme et sa répugnance naturelle à exprimer ce qu'il sentait. Ce qu'il y avait de plus affectueux dans ces courtes missives était la formule finale : « Tout à vous. » Je fis aussi la réflexion que, depuis près d'un mois, je l'avais engagé à trancher dans le vif, à prendre des mesures décisives, à quitter Beauregard, à séparer désormais l'une de l'autre deux femmes qui ne pouvaient se souffrir. Point de réponse ! il avait fait le mort. Décidément, ce mari sans vices et sans reproche manquait de résolution, de nerf et de conduite. J'étais tenté de lui crier à travers l'espace : « Dégourdis-toi, puisque tu l'aimes ! »

— Vous ne le connaissez pas, reprit-elle. Nous nous estimons beaucoup, lui et moi, mais l'estime n'est pas un de ces sentimens qui assaisonnent et épicient la vie. M. Monfrin ne m'a jamais aimée dans le vrai sens du mot. Je ne nie pas que, dans le temps, il ne m'ait fait une cour très assidue ; j'étais à ses yeux une affaire avantageuse, et il a mis autant de persévérance, d'obstination à obtenir ma main qu'il en pourrait mettre à acquérir un terrain où il voudrait bâtir, ou des actions dans une entreprise qu'il croirait de rapport. Mais à peine devenu maître de ma précieuse personne, son cœur n'a plus battu, la montre s'était arrêtée. Il ne sait pas ce que c'est que d'aimer, et il n'a pas assez d'imagination pour se représenter ce que cela peut être. Je ne lui en veux point, il est ainsi fait. Et voyez plutôt, il n'ignore pas que M. de Triguères est à Paris. S'il avait pour moi d'autres sentimens qu'une froide estime, me laisserait-il seule, à la gueule du loup ? Vous avez lu ses lettres ; y sent-on percer quelque inquiétude ?

— Vous vous méprenez, répondis-je ; il tient à vous marquer une entière confiance, à vous prouver ainsi le peu de cas qu'il fait des insinuations de sa mère.

— Vous déraisonnez, dit-elle, l'absolue confiance est incompatible avec l'amour, et quand on aime, on n'a pas de ces longs sommeils que ne trouble aucun mauvais rêve. Je vous répète qu'il est parfaitement heureux entre cette Anglaise qu'il adore et sa très judicieuse belle-sœur, qu'il regrette de ne pouvoir épouser. Dès le lendemain de mon départ, il s'est dit vingt fois par jour : « Ma femme a un caractère difficile et l'humeur orageuse ; depuis qu'elle m'a quitté, on ne se querelle plus, la paix règne dans ma maison. » Laissez-moi faire, il goûtera mon idée, et ma lettre lui plaira beaucoup.

— Vous ne l'enverrez pas, lui dis-je, je vous défends de l'envoyer. Elle se tut quelques instans ; il ne lui en fallait pas davantage pour accoucher d'un nouveau projet.

— Soit ! reprit-elle ; pour vous être agréable, nous ajournerons

l'envoi de mon message. Mais je tiens à vous prouver combien vous connaissez peu mon mari. Je veux le mettre à l'épreuve. Asseyez-vous là, et écrivez sous ma dictée.

Je m'assis, je pris la plume par pure complaisance, mais je la laissai tomber plus d'une fois. Monique m'obligea d'aller jusqu'au bout. La lettre qu'elle me dicta était ainsi conçue :

« Cher monsieur, vous me priez de vous donner des nouvelles de votre femme. Permettez-moi de vous confier, bien à regret, les inquiétudes qui me sont venues à son sujet, et que jusqu'aujourd'hui j'ai gardées pour moi. Elle est jeune, étourdie, et peut-être lui avez-vous témoigné une excessive et imprudente confiance. Ne prenez pas mon avertissement au tragique ; je suis persuadé qu'elle n'a rien fait jusqu'ici qui puisse compromettre votre honneur et le sien. Mais je lui reproche sa dangereuse coquetterie et des légèretés de conduite. J'aurais voulu qu'elle sût mieux se défendre contre certaines assiduités, contre certaines entreprises. Vous savez ce que je veux dire, et de qui je veux parler. J'ai donné des conseils qui n'ont point été écoutés. Je désire que vous jugiez par vos yeux. Si vous vous présentiez après-demain chez elle, à dix heures du soir, vous ne la trouveriez pas seule, et vous décideriez vous-même si mon amitié pour vous est trop prompte à s'alarmer, et si je cherche à vous prémunir, elle et vous, contre des dangers imaginaires. »

Aussitôt écrite, je voulus déchirer cette lettre ; Monique me l'arracha des mains. Je lui représentai qu'il y a des épreuves qu'on ne tente pas, que certaines plaisanteries sont des jeux de prince, qui causent peine et dommage, et qu'un esclandre est bientôt arrivé.

— Que vous êtes candide ! s'écria-t-elle. Savez-vous ce qui arrivera ? Si en ce moment Louis est fort occupé, il vous répondra courrier par courrier pour vous demander un supplément d'informations, ou il vous priera de veiller vous-même au grain ; si ses affaires lui laissent quelque loisir, nous le verrons apparaître doux comme un agneau, passant sa main sur sa barbe, et il me dira d'un ton bénin : « Ma chère Monique, prenez-y garde, une jeune femme a bientôt fait de se compromettre, et vous savez combien sur cet article ma respectable mère est chatouilleuse. »

Je fis de vains efforts pour la dissuader ; elle me déclara que, si je n'envoyais pas ma lettre, elle ferait partir la sienne. Entre deux maux je choisis celui qui me semblait le moindre. Aussi bien il ne me déplaisait point de réveiller, de secouer par une alerte ce mari tranquille, dont la torpeur m'irritait.

— Je respecte infiniment M. Monfrin, dis-je à Monique, et il n'est pas un de ces hommes qu'on se permette de mystifier. S'il s'avisait de se fâcher...

— Rassurez-vous, interrompit-elle; vous êtes à couvert, je prends tout sur moi.

Le surlendemain, je dînai avec Monique à la table d'hôte de sa pension; puis nous montâmes chez elle, et j'attendais. Il soufflait depuis le matin un de ces vents blancs qui dessèchent et qui brûlent, un vrai siroco; dans la soirée, le ciel s'était couvert, et bientôt un violent orage éclata sur Paris. La pluie tombait par torrens, les tonnerres et les éclairs se suivaient presque sans interruption. L'orage aidant, je n'étais plus dans mon assiette. Oppressé, inquiet, surexcité, j'avais des palpitations, la peau moite, la tête en feu, les nerfs malades et une envie de pleurer, à laquelle je résistais à peine. Frappée de mon trouble, dont elle ne soupçonnait pas la cause, Monique se moquait de moi.

— Calmez-vous, me disait-elle; vous verrez que j'ai été bon prophète, que tout se passera en douceur.

Elle ne se doutait point du souhait que j'avais formé. J'aurais donné tout mon sang pour que la scène que nous allions jouer ne fût pas une comédie, pour que l'homme qui allait entrer eût sujet d'être jaloux de moi et me sautât à la gorge, en me criant : « C'est toi qu'elle aime. »

M. Monfrin était fort exact à ses rendez-vous. A dix heures sonnantes, quelqu'un s'introduisit dans le vestibule, où il fut retenu par une soubrette à qui on n'avait pas eu besoin de faire deux fois sa leçon. Les yeux de Monique avaient en ce moment un éclat extraordinaire, mais pas un muscle de son visage ne tressaillit. Elle se coula vers la porte, tira le verrou. Puis, s'étant rassise :

— Il faut qu'il sache que nous sommes deux. Dites-moi des douceurs, en déguisant votre voix.

L'épreuve était au-dessus de mes forces; le secret que je gardais depuis près de trois ans m'échappa tout à coup, mon cœur se serait brisé s'il avait porté deux minutes de plus son fardeau.

— Dites-moi des douceurs, répétait Monique.

Je me laissai glisser à ses pieds, et je lui récitai le vers du vieux poète :

Je meurs de soif auprès de la fontaine.

Je m'emparai de ses mains, je relevai la manche de sa robe; je couvris son bras droit de baisers et il me sembla que mes lèvres ne pourraient jamais se détacher de cette peau fine et tendre. Elle se dégagea, j'appuyai ma tête sur ses genoux et j'y collai ma bouche.

— Je vous aime à la folie, balbutiais-je. Comment ne l'aviez-vous pas deviné?

Elle me repoussa, mais sans violence, sans colère. Elle me força à relever la tête, à la regarder, et mon visage lui prouva que je disais vrai. Le sien n'exprimait pas le mépris, mais un étonnement ironique et chagrin, qui ressemblait à une douce gronderie. Elle avait l'air de dire : « Est-ce bien vous qui me parlez? Je vous croyais un autre homme. » Tout à coup on frappa une fois, deux fois, on essayait d'ouvrir. Elle revint à elle, et par un geste impérieux, m'enjoignit de me réfugier dans la pièce voisine, où je courus cacher ma honte.

Après avoir parlementé, elle avait ouvert, il était entré. Quoique je pusse tout entendre, le gros de leur entretien m'échappait, je ne saisisais au passage que quelques phrases. Je crois qu'il lui dit : — « Pourquoi vous étiez-vous enfermée, Monique? »

Je ne sais ce qu'elle répondit. Je crois qu'il dit aussi : — « Ah ! je vous en supplie, assurez-moi que tout cela est faux, que je rêve, que j'extravague. Je suis si malheureux ! Je ressens depuis hier matin cette colère que donne la peur, et j'ai peur de ma colère. » Bientôt sa parole se raffermi, devint hautaine, menaçante.

— Vous aurez beau le nier, il y a un homme ici ; j'ai entendu sa voix.

Il me sembla qu'elle répondait : — Si vous en êtes sûr, cherchez-le.

L'instant d'après je le vis paraître, tenant d'une main une bougie, de l'autre un revolver qu'il venait de tirer de sa poche. Ce petit homme châtain était dans cet instant si différent de lui-même, il avait l'air si déterminé, si violent, si farouche, que j'avais peine à le reconnaître. Cependant Monique s'était jetée sur lui, et n'ayant pas réussi à le désarmer, elle me couvrait de son corps, en lui criant :

— Reconnaissez-le donc ; c'est le meilleur de vos amis.

Il était hors d'état de la comprendre ; lui montrant son revolver, il disait :

— Lui d'abord ! Vous ensuite !

A ces mots, j'émergeai de l'ombre, il me reconnut. Il se retira à reculons, et regardant tour à tour mon visage et celui de sa femme, pour la première fois je l'entendis rire. C'était un rire strident ; ainsi rient les hommes qui ont été victimes d'un cauchemar et qui découvrent que leur horrible aventure n'était qu'un songe. Il était rentré dans le salon ; il posa sur une table sa bougie et son revolver, et se laissa tomber dans un fauteuil, en disant :

— C'était un jeu bien cruel et bien dangereux.

— Ne vous en prenez pas à M. Tristan, lui dit Monique. Il n'a écrit cette lettre que malgré lui et contraint par moi. Je voulais savoir, je sais.

Il ne lui répondit que par un nouvel éclat de rire, et je commençais à trouver qu'il riait trop souvent.

— Ne regrettez pas votre voyage, reprit-elle. Je doutais de vos sentimens pour moi, je ne savais pas qui vous étiez, je voulais lire dans votre cœur... L'air que vous aviez en entrant ici, certains regards que vous m'avez jetés, certaines paroles que vous m'avez dites, ce désir furieux de nous tuer, lui d'abord, moi ensuite, tout cela me prouve que vous savez aimer. Désormais je supporterai votre mère.

— C'est une marque d'affection que vous n'aurez pas à me donner, répliqua-t-il en se levant ; ma mère n'est plus à Beauregard.

Debout et immobiles l'un devant l'autre, les mains dans les mains, les yeux dans les yeux, ils se regardaient comme s'ils ne s'étaient jamais vus, et ils avaient oublié que j'étais là. Je gagnai la porte, puis la rue, et je m'en allai fouetté par le vent, par la pluie et souhaitant que la foudre tombât sur moi.

Quelles tristes heures je passai ! J'avais déshonoré mon caractère comme à plaisir, et je buvais mon fiel et ma honte. Que devait-elle penser de cet imbécile qui était sorti tout à coup de son rôle, qui lui avait dit, en lui baisant les genoux : « Je vous aime à la folie ! » Mon imagination me la représentait contant la scène à son mari et s'écriant : « Dieu ! qu'il était ridicule ! » C'en était fait ; pouvais-je reparaitre jamais devant elle ? Tantôt je m'accablais de reproches, tantôt je descendais dans mon cœur, je l'analysais, je l'approfondissais, et plus je m'étudiais moi-même, plus je me trouvais inexcusable.

— Mon amour, me disais-je, était d'une espèce toute particulière, et le demi-bonheur dont je jouissais aurait dû me suffire ; j'en sens tout le prix depuis que je l'ai perdu. Je suis un philosophe, doublé d'un demi-poète. Voué aux études graves et abstruses, j'éprouvais le besoin d'égayer la tristesse de ma vie en évoquant dans mes heures de loisir une image adorée, qui me fit battre le cœur. Je n'ai pas le tempérament d'un Werther. Elle m'avait avoué un jour qu'elle aimait un vicomte ; me suis-je brûlé la cervelle ? Elle a épousé M. Monfrin ; ai-je pensé un instant à me couper la gorge ? Elle était ma Laure, ma Béatrix, une de ces femmes qu'on se contente de posséder en rêve. Je pouvais lui dire : « Tu es mon jardin, tu es la parure et la fleur de ma vie, tu es l'arbre toujours vert à l'ombre duquel j'aime à m'asseoir et dont le fruit est doux à mon palais. » Je n'en peux plus douter, elle m'avait deviné depuis longtemps ; elle savait à quoi s'en tenir et que mon amour était une amitié romanesque, passionnée, féroce et jalouse, que tour à tour elle encourageait ou contenait, car ce roman lui avait

plu. Comme elle doit m'en vouloir ! Je l'ai privée de son confident, de son directeur ; tout est fini entre nous, je ne suis plus pour elle qu'un grotesque, et il se mêle de la colère à son mépris.

M. Monfrin essaya de me voir et ne me trouva point. Il me laissa sa carte avec quelques lignes au crayon. Il m'annonçait que sa femme et lui retourneraient à Épernay le jour suivant par un des premiers trains ; il me marquait l'heure et m'exprimait son désir de me serrer la main avant son départ.

— Elle ne lui a rien dit, pensai-je, c'est une consolation.

Je n'ai pas l'habitude de me dérober aux devoirs amers. J'avais sans doute, en arrivant à la gare de l'Est, la contenance et la figure d'un criminel. Je saluai Monique sans oser la regarder. Le train était formé. Nous nous promenâmes sur le quai, M. Monfrin et moi ; il m'expliqua brièvement ce qu'il avait fait et projetait de faire encore pour assurer son bonheur domestique. J'avais calomnié ce mari tranquille, qui parlait peu et réfléchissait beaucoup. Quand il avait annoncé à sa mère sa résolution de quitter Beauregard, elle s'était écriée : « C'est moi qui m'en irai ! » Il avait tâché vainement de fléchir cette volonté superbe ; M^{me} Isabelle était partie l'avant-veille pour aller vivre chez sa fille à Liverpool. Ce n'était pas tout. M. Monfrin, qui comptait désormais avec l'imagination de sa femme, s'était promis de renoncer aux affaires et de partager à l'avenir son temps entre ses soins conjugaux et l'étude. Il songeait à abandonner le gouvernement de sa verrerie à son sous-directeur, qui était un homme de confiance ; il se proposait aussi de louer ou d'acheter un petit hôtel à Paris et d'y passer ses hivers. Ce dernier coup m'acheva. Je me disais avec désespoir que Monique allait vivre tout près de moi, et que jamais nous n'aurions été si loin l'un de l'autre. Elle assistait à cet entretien sans sonner mot. A quoi pensait-elle ? Elle se délectait, j'en suis certain, de ma confusion et de mes remords.

Le moment du départ était venu. Elle se dirigea vers le coupé où elle avait installé ses nombreux colis. Avant d'y entrer, elle s'arrêta sur le marchepied, se retourna, me fit signe d'approcher. Je m'avançais plus mort que vif, mais, cette fois, j'osai la regarder. Elle avait aux lèvres un sourire étrange, et soudain elle m'appliqua deux grands baisers sur les deux joues.

M. Monfrin parut surpris de cette cérémonie.

— Je lui devais une récompense, dit-elle ; il a si bien joué son rôle !

O divins artifices des femmes ! J'étais ivre de joie, et du même coup elle avait tout sauvé. J'avais cru la perdre, elle m'était rendue ; je pouvais recommencer à souffrir, à la voir et à l'aimer.

LA

PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

DE PHILIPPE-AUGUSTE A NAPOLÉON

II¹.

DROITS DES MAITRES PRIMITIFS ET FERMAGES MODERNES.

L'histoire désigne, sous le nom générique de « droits féodaux, » les avantages de toute nature, productifs ou non productifs de revenu (je ne m'occupe ici que des premiers) que la propriété d'un domaine noble valait à son possesseur. L'expression de « droits féodaux » ne peut, en vérité, s'appliquer qu'à la période postérieure à l'abolition du servage. Avant l'affranchissement, le serf est une marchandise; il n'existe qu'à l'état de bête de somme, par conséquent, il n'a aucun droit, et son propriétaire les a tous; il n'est pas besoin de les préciser. Les préciser, les codifier, c'eût été les borner. Et ce fut en effet au moment où le serf devint libre et propriétaire que fut dressée la liste, le « dénombrement, » des obligations auxquelles il demeurerait soumis, et des prérogatives que conserverait, sur sa terre et sur lui, son maître d'hier.

Ces droits féodaux, qui comparurent en 1789 devant l'assemblée

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} janvier.

nationale, dans l'état de délabrement où quatre siècles de civilisation les avaient mis, bien maigres pour la plupart, vieillis, ridicules, honteux d'eux-mêmes et désavoués en quelque sorte par ceux qui en jouissaient, ces droits féodaux avaient été un progrès jadis; ils avaient la supériorité de la redevance fixe sur la redevance capricieuse, « réitérable, » qu'ils remplaçaient. Sous le règne de la taille ou dîme arbitraire, le fruit des améliorations apportées par le vilain à la terre qu'il cultivait, à la ville où il résidait, profitait presque exclusivement au propriétaire, dont les exigences augmentaient avec la possibilité de les satisfaire. Au contraire, après la mise en vigueur des conventions nouvelles, cantonné dans une part invariable, le seigneur vit ses revenus décroître et ne participa plus qu'éventuellement aux plus-values de l'immeuble de ses vassaux.

I.

Cette transformation radicale de la propriété foncière ne s'accomplit pas partout de la même manière. De là cette infinie variété des droits féodaux, qui offrent à la fois, les uns avec les autres, tant d'analogies et tant de dissemblances selon les localités : au milieu du xv^e siècle, les hommes de la châtellenie de Gimel, en Limousin, se déclarent encore « mainmortables et taillables à merci » (*ad voluntatem et pro voluntate*); dans la même province, cent cinquante ans plus tard, les gens d'Égletons, relevant d'Anne de Ventadour, « s'avouent » aussi hommes « sujets, couchans et levans, guettables et exploitables à la volonté de mondit seigneur... »

Ceux-là sont au plus bas de l'échelle, il n'a jamais été rien stipulé de positif en leur faveur; ils demeurent, sous Henri IV, dans le même état où leurs ancêtres étaient sous Philippe-Auguste. *Théoriquement* du moins, car *pratiquement* ils ont profité de l'air ambiant, de l'adoucissement apporté à la condition de leurs pareils, de l'esprit du temps qui n'admet plus la possession absolue de l'homme par l'homme, des progrès de l'autorité royale enfin, qui permet au monarque de revendiquer comme ses sujets, par-dessus la tête de leur seigneur, tous les bipèdes humains vivant sur le sol français.

Cette sorte d'individus qui n'ont dû compter, pour améliorer leur dépendance, que sur la marche générale des idées, sont, d'ailleurs, une exception. Petit à petit, dans le cours des siècles, des conventions avaient réglé, sur tout le territoire, le pouvoir des propriétaires nobles. Les profits qu'ils avaient conservés étaient directs ou indirects : les premiers portaient sur les gens ou sur les

choses, généralement sur tous les deux, mais dans une mesure très diverse. Ici les droits seigneuriaux sont de 0 fr. 25 par tête d'habitant « tenant feu, » ce qui est peu, mais ces habitans doivent aussi des blés, des laines et des « poulailles ; » là, au contraire, les redevances dues par les immeubles ne s'élèvent qu'à une somme dérisoire, tandis que les « jurées, » droits sur les personnes, montent à un chiffre assez important : Sommefontaine, en Champagne, doit 8 sous de taxe foncière et 55 livres de taxe personnelle. Le seigneur, en imposant les hommes plus que les terres, profitait des accroissemens de la population ; et les vassaux avaient dû trouver, à l'origine, cet arrangement fort acceptable, puisqu'ils jouissaient immédiatement d'une terre qu'on leur concédait presque pour rien, tandis que la capitation mobilière qu'ils consentaient devait porter sur des générations encore à naître.

Dans les villes, le cens qui frappe le terrain bâti ou à bâtir est insignifiant. Certains de ces loyers baissèrent pourtant depuis le moyen âge : en 1208, le duc de Bourgogne crée une ville forte à Talant et y afferme le terrain à raison de 10 sous (11 francs) par 40 mètres carrés, prix énorme pour l'époque ; mais ce qu'on payait au XIII^e siècle, dans une ville crénelée, c'était la sécurité ; en des temps plus modernes, le même espace de sol valait quatre fois moins cher.

Les redevances en nature étaient assez douces ; c'était une rareté que de voir les colons obligés au partage égal, avec le maître, des produits de la terre. Le « métayage, » que nous trouvons tout naturel, est alors l'indice et l'accompagnement habituel de la servitude. Ces redevances, le tenancier les adoucissait encore en ne livrant autant que possible que des céréales de dernière catégorie. Par ce mot « blé de rendage, » on entend toujours le blé de la plus mauvaise qualité. Le propriétaire était tenu de prendre ces denrées inférieures telles quelles. Le critérium officiel des grains « recevables ou non recevables » était, en Alsace, le suivant : le seigneur, s'il doute de la bonté d'une avoine, doit enfermer une truie dans une étable, la laisser pendant trois jours sans nourriture, puis lui servir cette avoine ; si l'animal en mangeait, elle devait être réputée bonne et acceptée.

D'autres redevances ne se payaient ni en argent, ni en nature, mais en travail : c'étaient les corvées, dont le nombre avait été fixé par la charte qui les rendait exigibles. L'esprit de parti des contemporains s'est donné singulièrement carrière, à propos de ces prestations privées, que les uns ont représentées comme des espèces de supplices et les autres comme des parties de plaisir : la charte qui prescrit aux bateliers d'Huningue, dit M. Hanaüer, de conduire une fois l'an du vin à Bâle, « ordonne aussi au seigneur de leur

servir à cette occasion un repas abondant et de les faire si bien boire qu'ils ne puissent regagner leur bateau qu'en chancelant. » Cette ivrognerie obligatoire n'est rien auprès des petits soins qui attendaient, d'après M. le chanoine Janssen, les corvéables de l'Allemagne du Sud, dans l'accomplissement de leur tâche : les uns doivent recevoir « une miché de pain, appelée *miché de nuit*, assez grande pour aller de leur genou à leur menton, » les autres « une pièce de viande qui doit déborder de quatre doigts des deux côtés du plat. » Le charretier, pendant sa route, aurait droit « à un quart de vin à chaque mille, » et son cheval à assez d'avoine « pour qu'elle montât jusqu'au poitrail. » La nuit, « on fera aux corvéables un lit avec de la paille, et l'on engagera un vieilleur qui leur viellera pour les endormir. »

Ce sont là, il faut l'avouer, de dignes pendans aux histoires légendaires de vilains qui, au lieu d'être bercés aux frais de leur maître, auraient été forcés, pour empêcher les grenouilles de troubler son sommeil par leurs croassemens, de passer la nuit à battre l'eau des douves seigneuriales. Les chartes sont innombrables, et il ne faut pas prendre au pied de la lettre tout ce qu'elles nous racontent. La vérité est que les corvéables étaient, le plus souvent, nourris eux et leurs bêtes ; mais il est clair que les propriétaires, en se réservant des corvées, entendaient se procurer un avantage et non une charge, et que la corvée était onéreuse à celui qui la faisait. Cela tombe tellement sous le sens, qu'il semblerait ridicule de le dire si les passions politiques ne s'étaient pas introduites trop souvent dans le moyen âge, pour l'interpréter selon leurs tendances. En revanche, il est tout à fait certain que la même terre ne devait pas à la fois de l'argent, des denrées et des corvées, mais seulement l'une ou l'autre de ces choses ; ou que, si sa redevance embrassait ces différens objets, elle ne devait chacun d'eux que dans des proportions très minimes. Outre ces obligations régulières existaient, pour le vassal, des obligations accidentelles : le mariage hors du domaine, le *formariage*, restait frappé parfois d'un impôt représentatif de la perte que le propriétaire éprouvait par le départ d'un tenancier.

C'étaient là les contributions féodales directes ; les indirectes consistaient en péages sur les rivières, sur les routes de terre, en *banalités* de moulins et de fours dont la population était contrainte de se servir. A en juger par la valeur vénale ou par le revenu de ces derniers monopoles, le seigneur paraît mettre ses services à un prix raisonnable : le meunier banal prend pour sa peine, au moyen âge, le vingtième au moins et le quatorzième au plus du grain qu'on lui confie, soit au maximum 7 pour 100. Aujourd'hui, la meunerie libre, dans nos campagnes, prend 6 pour 100, ce qui revient à peu près au même. Le revenu net que procurent les mou-

lins à blé ressort en moyenne, intrinsèquement, à 275 francs, du XIII^e au XVI^e siècle; c'est à peu près 1,200 francs de nos jours. Les fours banaux donnaient un loyer qui alla en diminuant à mesure qu'on approcha des temps modernes.

Les péages et *travers* étaient, au contraire, d'un moindre rendement, à l'origine, qu'ils ne le furent par la suite. Ceux qui atteignent, en pleine féodalité, un revenu de 400 francs sont rares, et je n'en ai pas trouvé qui dépassent 500 francs. L'absence de circulation empêche les peuples de sentir trop vivement le poids de ces barrières; quand, au contraire, le commerce se développa, bien que la concurrence naturelle ait porté les propriétaires de péages à réduire les tarifs plutôt qu'à les exagérer, de peur d'éloigner les marchands, la recette totale n'en fut pas moins sensiblement haussée.

La plus forte taxe indirecte que les seigneurs eussent stipulée est le droit de transmission sur les immeubles. Aux XIII^e et XIV^e siècles, ces droits vont communément à 20 pour 100 de la valeur et quelquefois au-delà, mais leur quotité baissa par la suite et devint, aux derniers âges de l'ancien régime; l'objet de marchandages et de conventions arbitraires entre les acquéreurs de biens roturiers et le propriétaire de la « censive. »

Partout ces droits féodaux allèrent sans cesse s'évaporant, depuis le lendemain de l'abolition du servage jusqu'au jour de la révolution. Chaque fois que surgit une contestation entre le seigneur et ses feudataires, une transaction intervient, d'où les avantages réservés au seigneur sortent modérés, affaiblis. Miette à miette sa dépossession se consomme, irrévocable; attaqué tantôt sur un point, tantôt sur l'autre, l'héritier du banneret perd tout ce que gagnent les héritiers du serf. Beaucoup de ces taxes, à vrai dire, sont rachetées argent comptant par ceux qui les doivent: ici, les habitans s'affranchissent du « droit de stérilité » (*d'exorquia*), taxe bizarre, qui réparait sans doute le tort fait au château par l'infécondité des vassales; là, les tenanciers achètent à leur seigneur la banalité du four. Grand nombre de moulins banaux, dont on constate la disparition dès le XV^e siècle, ont ainsi perdu leur caractère fiscal. D'autres sont détruits durant les guerres et ne reparaissent plus.

Les habitans d'Allan (Dauphiné) sont confirmés, par un accord de 1443, dans le droit de vaine pâture et dans la liberté « de couper du bois pour tous usages, même pour le vendre. » En 1785, on retrouve ces mêmes habitans aux prises avec leur seigneur, dans des procès dont l'objet n'est rien moins que le sol de la commune; les usagers, après une jouissance cinq fois séculaire, étaient menacés de voir ce sol leur échapper. Après mille chicanes,

dans lesquelles l'avocat du suzerain affirmait que la propriété de son client « reposait sur les règles du droit commun, » tandis que l'avocat des habitans soutenait que le seigneur « avait perdu tout droit de propriété sur ces pâtures, » le parlement d'Aix finit par donner gain de cause aux paysans, par un arrêt du 13 août 1789, neuf jours après que les droits féodaux avaient été abolis à Versailles.

De pareils litiges, très fréquens dans les deux derniers siècles, prouvent combien les idées, les mœurs, la notion même du droit de propriété avaient varié depuis le commencement du moyen âge. Et chacune de ces variations tournait au détriment du seigneur. Le mouvement s'opéra chez nous en sens inverse de celui de l'Allemagne, où la condition des paysans était beaucoup plus libre et leurs charges beaucoup moins lourdes, aux XI^e et XII^e siècles, qu'elles ne le devinrent d'ordinaire depuis le XV^e, au moment où les droits féodaux s'allégeaient et s'effaçaient en France.

Il faut distinguer avec soin, parmi ces droits, la part de fermage que le noble reçoit comme propriétaire, et la part de salaire qu'il touche comme gendarme. Des vassaux offrent en 1290 à leur seigneur un prélèvement de 5 pour 100 sur le pain, le vin et les légumes, à la charge d'entretenir à ses frais les portes et les murailles. Voilà un salaire et voici un fermage : une abbaye vend, en 1565, un domaine pour 1,800 livres, en se réservant une taille annuelle, une rente en grains et la justice sur le fonds. Les droits féodaux demeurèrent un mode, un système de propriété ; on en créa peu ou prou jusqu'à la fin de la monarchie. Toute propriété resta ainsi imprégnée, quoique à faible dose, de féodalisme privé, bien après la destruction du féodalisme politique.

II.

En disant que les droits féodaux tendent à disparaître avec les temps modernes, je dois faire exception pour un seul qui, au contraire, est de date récente : le privilège de la chasse.

Bien qu'il ait été parfois présenté comme un vestige du moyen âge, ce droit ne remonte pas au-delà du XVI^e siècle. Auparavant la chasse est libre pour tout le monde, ou plutôt, dans certains domaines, elle est obligatoire pour le seigneur ; le « maréchal » de telle abbaye est « tenu de chasser pendant un mois, *lorsque les tenanciers le demandent.* » Dans les pays pauvres, à population rare, les bêtes féroces, ou simplement sauvages, causeraient les plus fâcheux dégâts si on ne luttait énergiquement contre elles ; la chasse n'y est pas un plaisir, mais un devoir. Pour encourager

le seigneur à remplir en conscience cette mission de lieutenant de louverie, ou de garde champêtre, les laboureurs proposent de lui donner quelques gratifications : une gerbe de blé ou d'avoine par tête d'habitant, s'il chasse pendant un temps plus long qu'il n'est féodalement tenu de le faire. Dans les provinces au contraire où la poursuite du gibier était un plaisir, voire un profit, plutôt qu'une nécessité agricole, certains engins commencent à être prohibés dès le ^{xiv}^e siècle.

Mais on ne s'est pas encore avisé, dans la législation cynégétique, de distinguer le noble du roturier, ou du moins la distinction ne tire pas à conséquence : une ordonnance défend (1375) d'entrer dans le bois royal situé derrière le château de Perpignan, muni d'arbalète ou d'une arme quelconque, « sous peine, pour tout noble, de perdre la tête et, pour tout autre, d'être pendu. » Le juge de Taulignan (Drôme) déclare (1397) que « *suivant l'ancienne coutume* chacun pourra en tout temps chasser aux lièvres et perdrix, et que la chasse des lapins sera ouverte de trois en trois ans, depuis le 29 septembre jusqu'au commencement du carême. » Au siècle suivant (1471), dans cette commune, le seigneur et les habitans sont en querelle au sujet de cette dernière sorte de gibier. Ils confient à deux arbitres le soin de trancher leurs griefs. Les transactions se renouvellent, à raison d'une ou deux par siècle, pour pacifier entre les parties de semblables différends.

Les habitans de Versigny, en Champagne, ont droit absolu de chasse dans les bois qui les environnent ; des lettres de Charles VI ordonnent au bailli de Vermandois d'informer contre un gentilhomme qui prétendait les troubler dans leur jouissance (1408). La même année, les gens de Thiviers, en Périgord, sont maintenus dans le droit de chasser *tous les animaux* sauvages, en payant au vicomte de Limoges le tribut accoutumé. Ailleurs le seigneur a droit à l'épaule du cerf, à la tête du sanglier, à une redevance en nature sur le produit de la chasse ; mais il ne faut pas oublier que c'est le vilain qui fait les parts, sans aucun contrôle, et qu'il donne ce qu'il veut.

Soit que la liberté de la chasse ait été considérée longtemps comme un droit naturel, patrimoine commun des citoyens, soit qu'il faille y voir, principalement au midi de la France, un reste du droit romain, soit enfin, — et ceci paraît le plus probable, — que personne ne se fût avisé d'y apporter de restrictions, au temps où les bois couvraient un territoire immense, où le gibier, exagérément prolifique, était plutôt un fléau, où la population était peu dense et les armes à feu non encore inventées, le fait est que la chasse demeura libre au moyen âge.

La dépossession du paysan est contemporaine des progrès de l'agriculture; plus l'état matériel du pays fut avancé, plus l'aristocratie revendiqua comme un monopole l'exercice d'un sport qui lui avait été jadis imposé comme une corvée. Dès le début du xvi^e siècle, le gros gibier commença à se faire rare (le duc de Bretagne fait élever, en 1481, dans ses forêts, des sangliers de race espagnole); devenant plus rare, il sera plus disputé. Un arrêt du parlement de Dijon, de 1497, dans un procès entre un abbé et ses vassaux, donne au premier le droit exclusif de chasse et de pêche; ce qui prouve qu'auparavant il ne l'avait pas. Parmi les solitudes de la Marche et du Limousin, Jacques Bonhomme parvient encore à se défendre: jusqu'à la révolution, les habitans d'Aubusson conservèrent le droit de chasser dans la forêt de ce nom « à cor et à cris et avec armes à feu; » ceux de la juridiction d'Eymet continueront, dit une charte de 1519, à pouvoir chasser « sans contradiction du seigneur ni d'aucun autre. » En revanche, dans telle commune de Provence où la chasse était entièrement libre en 1450, elle ne l'est plus en 1550 qu'à l'arbalète, et les perdrix sont formellement exceptées de l'autorisation.

Les paysans alsaciens, dans leur révolte de 1525, réclamaient la liberté de la chasse comme un héritage paternel dont ils avaient été injustement dépouillés. Là aussi, la chasse venait de devenir une prérogative seigneuriale: le landgrave d'Alsace, les comtes de Hanau et des Deux-Ponts déclarent, en 1501, que « pour mettre un terme aux abus du commun peuple qui se livre de toutes manières à la chasse, en négligeant son travail, ce qui conduit les hommes à la misère et ne laisse aucune trêve au gibier, » ils ont décrété que, désormais, tout individu bourgeois ou paysan doit renoncer à ce passe-temps. Naturellement une pareille prétention ne s'établit pas sans lutte; dans certains districts, comme Ribeau-pierre, ce ne fut qu'en 1564 que le seigneur parvint à interdire la chasse à ses gens. Dès 1514 paraissait, en Brabant et en Flandre, une ordonnance de Charles-Quint prohibitive de la chasse; on envoya les « braconniers » aux galères, on leur coupa l'oreille; violation formelle du pacte provincial, par lequel ces Brabançons, que l'on traitait de braconniers, jouissaient du droit de poursuivre toute espèce de bêtes dans l'étendue du duché.

Des lettres patentes de 1611 confirment encore aux bourgeois de Langres la permission de chasser aux environs de cette ville, mais cette licence, qui eût semblé toute naturelle deux cents ans plus tôt, fait alors l'effet d'un anachronisme. La poursuite du gibier sera désormais exclusivement réservée aux gentilshommes, soit qu'ils s'y livrent eux-mêmes, soit qu'ils afferment leurs droits à un de leurs pareils à prix débattu; petit prix du reste et qui ferait sou-

rire les locataires actuels de nos grandes chasses des environs de Paris : les 42 hectares de garenne de l'évêque de Troyes sont loués 120 francs en 1613 ; pour 12 francs par tête et par an le sieur de Durfort permet aux seigneurs de son voisinage de tirer les lapins, en Beauce, dans sa forêt de Cormainville (1628). Un édit forestier de Louis XIV défendit, sous les peines les plus sérieuses, aux paysans et roturiers de quelque condition qu'ils fussent, de chasser, *même sur leur propre bien*. En revanche, le seigneur put chasser partout, sauf depuis le 1^{er} mai jusqu'à la récolte, et nul ne put enclorre, fût-ce quelques arpens de pré ou de vigne, sans lui en donner les clés.

Le monopole finit par pousser de telles racines, que les gentilshommes les plus philanthropes le regardaient, au xviii^e siècle, comme très naturel, et se figuraient sincèrement qu'il avait toujours existé. Les vassaux, eux, ne s'étaient pas habitués à ce privilège, et l'on sait de quelles âpres réclamations il fut l'objet dans les cahiers de 1789 : « S'il arrive, en temps d'hiver, dit la commune de Berrieux (Aisne), dans ses doléances, qu'un pauvre homme ait le malheur de tuer un corbeau, on le punit rigoureusement... Et en tout temps, nous voyons les domestiques de notre château se promener dans tous nos grains avec nombre de chiens, au grand préjudice de la paroisse ! » Ces plaintes sont alors monnaie courante. Sous Louis XV (1737), dans les parcs de Versailles et autres chasses royales, on semait du sarrasin et de l'orge uniquement pour la nourriture du gibier ; mais cette pratique onéreuse, généralisée de nos jours dans tous les tirés de luxe, répugnait à la bourse des privilégiés qui prétendaient à un plaisir gratuit ; aussi les cultivateurs ne cessent-ils de déplorer l'abondance des lapins qui, à Veneville (Seine-Inférieure) « mangent le tiers de la récolte, » qui ailleurs « ruinent tout le canton. » Partout l'abus moderne du droit de chasse est devenu insupportable.

Les protestations analogues qui s'étaient fait entendre, depuis des siècles, contre des droits terriens bien autrement profitables au seigneur, bien autrement onéreux aux vassaux, avaient toutes reçu satisfaction dans une mesure assez large ; il est singulier que, sur ce chapitre, la noblesse se soit montrée intraitable, plus soucieuse de ce seul plaisir que de ses plus gros intérêts.

Dans ces innombrables procès que les tribunaux ont chaque jour à juger, sous l'ancien régime, et que suscite le règlement de litiges soulevés par l'application des vieilles clauses féodales, il est apporté sans cesse, devant les présidiaux et les parlements, des transactions du xiii^e au xv^e siècle. La comparaison de ces pièces entre elles fait voir les charges primitives fondant peu à peu comme la neige au soleil. Des tenanciers plaidant, en 1670, contre leur

seigneur, déclarent que les chartes produites par ce dernier ne peuvent faire loi, « parce qu'elles contiennent en sa faveur des obligations dures et extraordinaires, sans cause, comme... de ne pouvoir vendre aucuns veaux, poulets ou œufs, sans les avoir au préalable présentés audit seigneur, et de fournir des lits et des draps aux personnes qui lui rendaient visite. » Les « aveux » qui stipulaient ces divers droits dataient, en dernier lieu, de 1353 et de 1566 ; et ce qui révoltait si fort les populations du xvii^e siècle était, en somme, de commune pratique aux temps antérieurs. Les mœurs avaient été d'ailleurs plus fortes que les contrats, puisque les réclamans ajoutaient que, de mémoire d'homme, rien de tout cela n'était observé.

Et cependant, en droit strict, il n'y avait pas alors de prescription qui pût tenir contre un titre positif : le titulaire de la commanderie de Malte, à Bordeaux, en 1680, découvre un beau jour dans son chartrier une donation de 1284 qui lui garantit la possession d'un moulin, dont, la veille, il ignorait l'existence. Il assigne aussitôt le propriétaire de ce moulin : 1^o à le lui rendre ; 2^o à lui payer toutes les rentes qu'il avait perçues depuis son occupation indue, vieille de deux ou même de quatre siècles. Ce propriétaire de 1680 avait acquis d'un autre et cet autre d'un troisième ; par conséquent, tous les héritiers de ces vendeurs s'appellent successivement en garantie. Le commandeur de Malte gagna sa cause en première instance, puis en appel au parlement de Bordeaux ; mais il n'en avait pas fini pour cela. Longtemps après, le procès durait encore ; le fils de l'intimé l'avait repris à la suite de son père.

Grâce à ce respect de la tradition qui faisait le fonds de la constitution française, les droits féodaux se maintiennent en partie ; et ils dépérissent en partie par l'effet du temps qui les ronge, les déforme, par l'éloignement chaque jour grandissant de la date des donations primitives, qui prennent un aspect extrêmement vague et fabuleux. La terre de Montoisson, en Poitou, est à vendre en 1751 ; les *Petites affiches* font remarquer qu'elle a « dans sa mouvance » 120 fiefs, « dont le revenu d'une année appartient au suzerain, lorsqu'ils tombent dans le partage des filles. »

Ces bribes de chevalerie, ces décors d'une pièce qu'on ne joue plus et dont quelques morceaux restent plantés deci, delà, détonnent assez curieusement au siècle de Voltaire ; comme ce droit *des Fillettes*, perçu à Châteaudun jusqu'en 1733, par lequel « chaque femme ou fille, ayant enfans hors mariage, doit 5 sols et, s'il y a ajournement en justice, 60 sols tournois. » Ces droits féodaux rapportent déjà bien peu au xvii^e siècle : les habitans de Glange (Corrèze), dans un terrier fait en 1600 par les soins de messire de La Guiche, avouent « être taillables aux quatre cas jusqu'à la somme

de 40 sols, » qui valent intrinsèquement 5 francs et, au pouvoir actuel de la monnaie, 12 fr. 50 pour toute la paroisse. Ne voilà-t-il pas une belle affaire ! La seigneurie du Béchet, qui rapportait en 1470 cinq sous, c'est-à-dire 1 fr. 60, est adjugée judiciairement en 1643 pour trois livres ou 5 fr. 50, c'est-à-dire qu'elle ne rapportait plus que 0 fr. 30 ! La communauté de Noyelles-sur-Mer, qui payait une rente annuelle de 4 livres (ou 40 francs) au xiv^e siècle, pour le four banal, ne devait plus, au xvii^e siècle, qu'une poule, c'est-à-dire une valeur de 1 franc.

Cependant, les droits en général sont demeurés les mêmes, mais la valeur monétaire a varié : la taxe du four banal de Romorantin est encore en 1787 de 6 deniers, pour la cuisson de chaque pain de 13 livres ; mais 6 deniers de Louis XVI ne valent pas plus de 0 fr. 02, tandis que jadis ils avaient peut-être valu 0 fr. 50. Les « champarts » en nature résistent mieux à la durée, soit que les redevances seigneuriales fussent fixes, soit qu'elles fussent proportionnelles à la récolte. Mais là encore, à en juger par les chiffres, — dans les petites seigneuries on voit couramment des « champarts » d'une trentaine de livres, ceux du marquisat de Maillebois, terre considérable, en Beauce, ne sont affermés que 500 francs, — il est évident qu'il y a beaucoup de fraudes, que le château ou l'abbaye sont dupés. Ils se tiennent tranquilles, le plus souvent, parce que bien des titres sont perdus, mal en ordre, qu'il vaut mieux ne pas remettre en question certains droits qui ne tiennent qu'à un fil.

Les titres produits donnent lieu à des interprétations contradictoires. Quoique les deux derniers siècles ne soient pas, comme le nôtre, séparés des temps purement féodaux par le fossé de la révolution, ils commencent pourtant à perdre le sens de ces propriétés compliquées du moyen âge, qui deviennent par suite difficiles à défendre dans leurs origines. Que répondre à un abbé de Bonlieu, qui réclame, sous Louis XIV, des prés de la commune de ce nom, défrichés et possédés depuis plusieurs siècles par une masse de particuliers, sous prétexte qu'une comtesse de 1171, sous le règne de Frédéric Barberousse, avait concédé à son abbaye tout ce territoire ?

Ces revenus chevaleresques, possédés par des bourgeois, perçus par des fermiers, ne conservent plus qu'un simulacre nobiliaire, un souvenir, une routine. C'est une forme de propriété, ni plus ni moins légitime qu'une autre, mais singulière. Les deux deniers par tête que les habitants de cette seigneurie doivent payer chaque année, le lendemain de Noël, « pour droit de guet, » alors que depuis trois siècles il n'y a plus rien à guetter, ni par les vassaux ni par le gentilhomme, ressemblent au factionnaire, souvent cité,

qui passe vingt ans le long d'un mur pour en protéger la peinture fraîche, et y demeure encore lorsque la peinture est partie, lavée par les pluies, sans laisser de trace. Alors, ne sachant plus pourquoi il est là, on n'ose l'enlever, crainte de quelque inconvénient inconnu. On le respecte comme une chose ancienne. « Ce qui existe depuis longtemps, dit la tradition, doit avoir quelque bon motif d'exister, il n'y faut pas toucher. » En pareil cas, l'ancien régime laissait toujours le factionnaire, et il avait fini par en être encombré.

Tandis que les nouveaux riches, qu'ils soient de noble ou de roturière extraction, se créent de 1600 à 1789, de vastes domaines, en rachetant parcelle à parcelle tout ce qu'avaient aliéné les détenteurs du sol au temps de saint Louis, une masse d'anciens châteaux, non habités pendant des demi-siècles, et auxquels on ne faisait que peu ou point de réparations, tombaient en ruines. Les laboureurs riverains mordent tant qu'ils peuvent sur leurs dépendances. Là où le maître ne réside pas, et c'est le cas de beaucoup de belles demeures, vidées par l'absentéisme, les lambris seigneuriaux n'abritent que les métayers, leurs bestiaux et leurs fourrages. On signale sans cesse, au XVIII^e siècle, ce qu'on appelle une « mesure de château, » une « cour appelée le château abbatial ; » les paysans y vont subrepticement prendre des pierres. C'est le vestige d'un temps disparu. En 1749 a lieu la visite et inventaire de la terre de Pompadour, appartenant à « madame la marquise. » Dans ce château superbe, entouré de murs et de fossés, composé de trois corps de logis, tours, tourelles, pavillons, chapelle, écuries, terrasses, « nous avons trouvé, disent les rédacteurs de l'acte, une vache, une jument poulinière et vingt moutons. »

Prompts à profiter de la négligence des créanciers, les débiteurs de droits féodaux en esquivent à qui mieux mieux le paiement. Dès 1614, la noblesse se plaignait, aux états-généraux, de la fréquente omission, dans les cahiers des charges ou affiches de vente, des services fonciers dus au seigneur, de sorte qu'à la deuxième ou troisième mutation de la propriété, l'acquéreur pouvait croire la terre affranchie de toute obligation féodale. Dans le midi, où l'on n'admet pas la maxime : « nulle terre sans seigneur, » toute terre jusqu'à preuve du contraire était présumée libre, et ne payait, en cas de mutation, ni les « lods et ventes » du sol roturier, ni les « quints et requints » du sol noble. On eut beau plaider avec acharnement jusqu'à la fin du XVIII^e siècle sur cette question, dite du « franc-alleu, » la jurisprudence ne varia pas. Or, elle était éminemment favorable au tenancier.

Forbonnais, dans ses *Recherches*, signale vers 1750 beaucoup de nobles et d'anoblis réduits à une pauvreté extrême avec des

titres de propriété immenses. Nous n'aurons pas de peine à le croire, en voyant une seigneurie de 800 hectares, en Dauphiné, qui donne, vers 1720, 1,686 livres de revenu net, soit à peu près 2 livres par hectare (2 fr. 40) *pour les droits féodaux*. Car, sur ces 800 hectares, le seigneur ne possède réellement en propre que les alentours du manoir, quelques bois et quelques pâtures.

Jadis, quand le noble, gendarme local, accordait quelque liberté, exonérait ses vassaux de quelque obligation, on le trouvait bon et généreux ; maintenant quand le seigneur bourgeois, le seigneur courtisan, le seigneur soldat royal maintient quelque prétention, on trouve toujours qu'il en exige trop. Les terres ont passé par tant de mains, tant de gens se sont succédé depuis le jour de l'accensement traditionnel, qu'on a oublié ce jour. C'est pourquoi le paysan français trouve sa condition pire au XVIII^e siècle qu'au XIV^e. Le 9 août 1789, une commune de Provence, qui n'avait naturellement pas connaissance encore de la nuit du 4 août, décide « la suspension des *surcharges* seigneuriales, *jusqu'à ce que des titres suffisans* aient été fournis, et que l'assemblée nationale ait statué à ce sujet. » Cette demande de « titres suffisans » pour un état de choses si long, si plein de chartes, d'écritures, d'accords et de promesses, et qui se dissipe de lui-même comme un rêve, est un type saisissant de fin du régime féodal dans les champs.

Pourtant l'abolition des droits féodaux touchait peu la classe des simples travailleurs ; elle ne profitait qu'aux détenteurs de propriétés roturières, et ces détenteurs étaient souvent des nobles. Le possesseur d'un fonds roturier, une fois sa terre affranchie de la redevance qu'elle payait jusque-là à un autre propriétaire, qui s'en intitulait seigneur, la loua d'autant plus cher à son fermier ; mais le non-propriétaire, que les droits féodaux réels n'atteignaient pas, n'éprouva de ce chef aucun soulagement.

Quelquefois même il y perdit : beaucoup de droits d'usage, de pâture, de chauffage, sombrèrent dans cette simplification, d'ailleurs si désirable, de la propriété foncière. Ces nœuds gordiens, embrouillés par de vieux titres, furent coupés tout nets ; et, si l'agriculture y gagna énormément en prospérité, il ne serait nullement paradoxal de soutenir que certaines familles nobles, n'ayant pas émigré, — j'en connais plusieurs exemples, — se trouvèrent enrichies par la révolution. Elle leur donna la pleine jouissance de territoires dont la nue propriété stérile leur appartenait seule jusqu'alors.

L'État révolutionnaire de son côté y perdit, puisqu'en s'appropriant peu après les biens du clergé, — le plus grand propriétaire du royaume, — il les trouva dépouillés de ces revenus indirects, qui n'en étaient pas une mince portion. Il y perdit encore à un autre

point de vue : comme héritier des domaines de la couronne ; car le roi était aussi un très grand propriétaire. Depuis le commencement du xvi^e siècle, même depuis 1475, des édits innombrables avaient fieffé à perpétuité des terres « vaines et vagues ; » ces terres avaient été, selon l'expression des États de Normandie, « approuvées, mainbonies » et mises en valeur ; et plusieurs fois, depuis Henri IV, le gouvernement avait trouvé moyen d'augmenter la rente payée par les acquéreurs primitifs, qui avaient eu ces terres pour un loyer d'un ou deux sous l'hectare, en les menaçant d'une « revente du domaine royal. » Il avait fait de même avec les « engagistes » du domaine, qu'il obligeait de temps à autre à financer à ses coffres, pour conserver leur jouissance précaire. Tous ces usagers devinrent, par le décret de la constituante, des propriétaires inexpugnables.

Enfin beaucoup de communes furent dépossédées sans retour, de surfaces qu'elles n'avaient aliénées qu'à titre conditionnel ou viager. On avait poussé assez largement, au xviii^e siècle, à l'imitation de ce qui s'était fait en Angleterre par les soins du parlement, et en Prusse par la volonté du grand Frédéric, au partage des communaux. Dans telle province, comme l'Artois, les concessions furent perpétuelles ; mais en Flandre elles étaient viagères, et retournaient à la communauté au décès des usufruitiers. En Bourgogne, le lot attribué aux chefs de famille était héréditaire, avec cette clause qu'à défaut de descendance directe, la terre serait de nouveau tirée au sort. La révolution rendit tous ces partages définitifs.

III.

Mais en même temps la révolution simplifia, fortifia la propriété individuelle, et la réforme qu'elle accomplit servit ainsi puissamment les intérêts de l'agriculture et par suite ceux de tous les détenteurs du sol.

Que signifient ces formalités solennelles, cette présence de nombreux témoins qui, sous l'ancien régime, accompagnent encore en tant de provinces la prise de possession d'un bien foncier, même d'un bien de médiocre importance, sinon l'inquiétude du nouvel acquéreur de voir son droit méconnu, discuté ou paralysé, par quelque-une des mille transactions antérieures, dont ce bien a pu être l'objet depuis un temps immémorial ; transactions qu'il craint toujours de voir surgir devant lui, sous une forme quelconque, grâce à une charte tirée de la poussière, à une coutume malicieusement interprétée ? Jamais il ne croit, pour éviter de pareils accidents, en avoir fait assez. Le procès-verbal d'une vente de maison,

au xvii^e siècle, mentionne que « l'acheteur a ouvert les portes et les fenêtres, qu'il y a fait feu et fumée, qu'il y a bu et mangé, que, dans le jardin, il a bêché, creusé, coupé et planté du bois, et que, rentré dans la maison, il en a fait sortir l'ancien propriétaire. » De pareils usages survivent en Bretagne jusqu'en 1785. Et ce n'est pas l'ancienne investiture féodale par la branche d'arbres, la paille, la motte de terre ou de gazon, dont ces procédés rappellent le souvenir; c'est l'ombrageuse incertitude, où les subtilités accumulées du droit mettent le possesseur actuel, qui le pousse à multiplier ses sûretés, sous cette forme symbolique. Des actes passés sous Louis XV en Vendômois, en Poitou, en Angoumois, nous montrent le nouveau maître rompant, à coups de sabre, les haies servant de clôture, cassant des branches, taillant des vignes, remuant des pierres, « en déclarant à haute voix, à toutes personnes présentes, qu'il fait le tout à titre de bon et légitime possesseur. » Le plus curieux est qu'il n'y a pas plus de cinquante ans, en 1840, — telle est la force de la coutume, — un huissier d'Elbeuf, en Normandie, rédigeait encore un procès-verbal en ces termes : « J'ai déclaré prendre possession par la culture que j'ai faite avec une bêche en divers endroits, par l'enlèvement de petites branches, et par la casse de plusieurs briques dans le logement. »

La distinction fondamentale entre la rente des immeubles aux temps modernes et au moyen âge, entre le bail à cens et le bail à ferme, c'est que, par l'accensement, le propriétaire *vendait* son bien à l'exploitant, ou, s'il s'agissait d'une maison, à l'occupant, moyennant une redevance directe, et quelques profits éventuels ou indirects, appelés « droits féodaux, » tandis que, par le fermage ou la location, il *prêtait* seulement ce bien, comme de nos jours. Je ne prétends pas d'ailleurs qu'il n'y ait pas eu de fermage avant le xvi^e, ou même avant le xiv^e siècle; je n'affirme pas davantage que l'on ne trouverait pas de contrats censuels depuis le xvii^e siècle. L'une et l'autre de ces assertions seraient absurdes, la première plus encore que la seconde. Non-seulement il existe, dès le règne de saint Louis et sans doute auparavant, nombre de simples baux dont les clauses sont semblables à celles d'aujourd'hui, où le fermier sortant est obligé par exemple de laisser les pailles et les foin à son successeur, mais ces baux sont parfois même assez courts. Il en est, en 1340, d'une durée « de neuf ans et neuf cueillettes. »

D'autre part, on trouve des baux à cens sous Louis XIII, sous Louis XV, jusqu'à la fin de la monarchie, et ils sont grevés d'obligations semblables à celles du moyen âge : « Défense de mettre les lieux arrentés en mainmorte, ni forte, ni autre privilégiée;..

bien les pourra vendre (le preneur), à gens de sa qualité... » Et le bail à cens paraît comporter encore cette faculté exorbitante du preneur, de rendre l'immeuble s'il lui plaît d'être déchargé de la redevance, tandis que le bailleur ne peut, en aucun cas, augmenter cette rente.

S'il n'y a pas eu, à une date fixe, substitution générale de la location actuelle au cens, on peut dire néanmoins que *presque tous les baux* du XIII^e au XV^e siècle sont des baux à cens, c'est-à-dire des ventes, aussi bien pour les maisons que pour les terres; qu'au XVI^e siècle les deux systèmes fonctionnent concurremment, mais avec prédominance de plus en plus marquée du fermage sur le cens, à mesure que la population augmente, et que la terre prend de la valeur; enfin qu'à partir du XVII^e siècle la location est de règle. Les cens nouveaux ne constituent plus qu'une exception pour des marais à dessécher, des terrains improductifs, des constructions en ruines; le propriétaire ne se résignant à cet abandon de son bien que lorsqu'il croit impossible d'agir autrement.

A Paris, le nombre des ventes de maisons augmente beaucoup depuis 1500, et surtout depuis 1600, où les baux à cens disparaissent presque complètement. Jusqu'alors un ouvrier, un petit commerçant, dénué de capital, pouvait devenir propriétaire d'un immeuble en consentant seulement à en payer le loyer. On peut dire que tous les héritiers des locataires parisiens du moyen âge se seraient enrichis, sans bourse délier, s'ils avaient conservé le sol de la maisonnette qui leur était à jamais concédé, pour quelques sous par an, et qui, de siècle en siècle, augmentait dans des proportions phénoménales. La même observation s'applique du reste aux propriétés rurales; on croit voir un gland à côté d'un chêne quand on lit, sous Louis XVI, ces ventes d'un arpent de terre ou d'une sétérée de vigne moyennant 3 ou 400 livres de prix principal, *en plus du cens originel* d'un sou, d'un denier, d'une obole!

Entre la dépossession formelle du propriétaire au profit du colon, caractère distinctif du bail-vente à cens, et le prêt de la terre à court terme que nous nommons fermage, prennent rang diverses tenures intermédiaires, inégalement réparties sur le territoire de l'ancienne France; la plupart sont d'une date plus récente que le contrat du cens; toutes sont aussi, beaucoup plus que ce dernier, favorables au bailleur: en Bretagne, le « domaine congéable » et ses dérivés, en Alsace les « Waldrecht, » en Picardie le « droit de marché, » et un peu partout l'emphytéose, sous des formes multiples. Les unes et les autres ont été fort atteintes par la révolution. Elles ont été résiliées, soit au profit du fermier qui est devenu maître exclusif, soit au profit du propriétaire qui est rentré, avec bénéfice, dans un bien sur lequel il n'avait qu'une autorité

illusoire ; selon que l'on a envisagé ou non, comme un droit féodal, les redevances emphytéotiques. Le petit nombre de ces tenures qui ont traversé intactes la première partie de notre siècle ont peu à peu disparu dans la seconde, et ne seront bientôt plus, sans doute, qu'un souvenir.

Le « domaine congéable, » qui régnait dans les districts où se parle la langue bretonne, était affermé à une famille de cultivateurs pour un temps indéfini ; mais le bailleur conservait le droit de rentrer dans son bien, en remboursant à l'exploitant les dépenses de tout genre qu'il avait faites. Ce dernier cependant s'attachait au fonds, par la possession et le travail, de manière à n'en être jamais séparé. Les redevances devenaient peu à peu la seule propriété du *foncier*, à qui son bien échappait chaque jour davantage, pour passer aux mains du *superficiaire*. On vit des communes se mettre en état de révolte ouverte, quand les propriétaires, sous l'ancien régime, tentaient de reprendre leur bien par voie de *congément*.

Propriétaires du reste, jusqu'à quel point le demeuraient-ils, en face d'un fermier, auteur de tout ce qu'il créait à la surface : clôtures, édifices, futaies ? Tel était l'*usement* de Rohan ; le *juveigneur*, ou plus jeune des fils, héritait seul de la tenure de son père, — un droit d'aînesse à rebours ; — à défaut de fils, la plus jeune des filles ; à défaut de fils et de fille, le frère ou la sœur, s'il demeure sur la ferme depuis un an et un jour. Enfin à défaut de frère et de sœur, le domaine revenait au seigneur qui le revendait alors aux enchères, et profitait de la plus-value ; mais les exemples en sont rares.

Une autre forme de semi-propiété paysanne est le « droit de *marché* » ou de *mauvais gré*. Entre Péronne, Cambrai, Saint-Quentin et Laon, les cultivateurs jouissaient depuis des siècles de ce privilège dont l'origine est à peine connue. Dès qu'ils acquittent la redevance, point de terme à la location. Ils sont libres de transmettre la terre à qui bon leur semble, de la vendre, de la donner en dot. Si le propriétaire parle d'augmenter le loyer, le fermier refuse. Reçoit-il un congé, pas de résistance ; il se retire, mais personne ne se présentera pour lui succéder, et la terre demeure en friche. Le propriétaire se détermine-t-il à faire valoir lui-même, ou parvient-il à trouver au loin un nouvel *occupateur*, l'un ou l'autre doit se préparer à une vie de réprimé. Le charron, le maréchal, refusent de travailler pour lui. C'est un *dépointeur*, ennemi public auquel on n'épargnera pas les vengeances. On lui scie ses arbres, on lui mutile ses instrumens, on incendie ses granges et l'on tue ses bestiaux. Et, devant le grand silence des bouches

rurales, la justice voit échouer toutes ses enquêtes. De 1679 à 1747, six édits furent promulgués contre le « droit de marché, » tous plus sévères les uns que les autres, et ne firent qu'augmenter le mal ; si toutefois cet état de choses, très favorable aux laboureurs, peut être traité de mauvais, pour ce motif qu'il rendait dans trois bailliages la propriété fictive, et qu'il permettait aux fermiers de se maintenir malgré les maîtres.

Sur la frontière de l'Est, le Luxembourg avait ses *Schilling-Güter*, la Prusse rhénane ses *Schafft* et *Vogtegüter*, biens affermés à titre à peu près perpétuel ; l'Alsace avait les *Waldrecht*. Ici le preneur transmet le bien loué à ses héritiers directs, mais il ne peut ni le céder, ni le vendre.

L'emphytéose, que l'on trouvait en usage dans nos différentes provinces, ressemblait fort à ces divers systèmes ; elle s'en séparait par la durée, le plus souvent limitée à un siècle. Par l'emphytéose, le propriétaire n'était pas entièrement dépossédé ; tous les quatre-vingt-dix-neuf ans, il fallait un nouveau contrat. Autrement, le bail prenait fin, et le maître du fonds pouvait y rentrer, en indemnisant le fermier de ses débours, comme il le fit fréquemment aux deux derniers siècles. Il arrivait aussi qu'au contraire, dans l'intervalle d'un siècle, le tenancier s'enrichissait, et que le possesseur du fonds s'appauvissait ; ce dernier vendait, au cours du bail, son droit de rachat à l'usager, qui devenait alors plein propriétaire.

C'est ainsi que disparut peu à peu ce fermage de la première, tout au plus de la seconde époque d'exploitation foncière que les détenteurs du sol trouvaient désormais trop onéreux. Si on le rencontre au XVIII^e siècle, c'est dans les régions pauvres et encore incultes. Là où d'anciennes tenures de ce genre subsistaient, elles avaient suivi, au moins de loin, le mouvement ascensionnel du revenu des terres. Quand l'emphytéose était appliquée encore aux immeubles urbains, c'est qu'il s'agissait de maisons en ruines que les preneurs s'engageaient à remettre en bon état.

Les baux ordinaires, ceux dont les clauses et conditions sont identiques aux nôtres, ont aussi une durée beaucoup plus grande au moyen âge que dans les temps modernes. On fait, jusqu'au XVII^e siècle, des baux à vie, et même des « baux à trois vies, » consentis à trois laboureurs qui héritent les uns des autres, jusqu'au dernier vivant, le droit au bail qu'ils ont signé conjointement. Cet usage est répandu en Champagne ; dans l'Orléanais, on y apporte certaines restrictions : telle location est faite à Châteaudun, en 1490, « pour trois vies et cinquante-neuf ans. » L'hospice de Soissons décide, en 1579, que « les baux ne seront plus à l'avenir que de vingt-sept ans ou au-dessous. » C'était le résultat de la hausse des terres ou de la dépréciation des métaux précieux, peut-être des

deux causes ensemble. Dans les pays riches, les locations étaient déjà beaucoup moins longues : en Flandre, au xvi^e siècle, elles n'excédaient pas douze ans en général ; et au xviii^e, dans tout le Nord, elles sont réduites à six et neuf ans. Aussi se plaint-on qu'elles soient trop courtes. Les agronomes du temps se répandent là-dessus en lamentations tout aussi bien que ceux de nos jours.

IV.

Parti d'un abandon éternel et irrévocable, — le cens, — réduit à un siècle, — l'emphytéose, — puis à une ou deux générations, enfin à vingt ou vingt-cinq ans, le colonage est venu de lui-même à sa brièveté moderne, compagne habituelle de la civilisation. Les doléances des prôneurs de la société patriarcale n'y ont rien fait et n'y feront rien, à moins que ces bons apôtres ne rétablissent la vie patriarcale, c'est-à-dire la vie à demi sauvage : des champs déserts, piquetés de rares laboureurs.

Et la raison en est fort simple : avec le système des baux éternels ou même des très longs baux, le fermier devient, beaucoup plus que de nos jours, intéressé à l'amélioration de la terre, mais le propriétaire y devient beaucoup plus indifférent. C'est le fermier qui passe propriétaire. Au cours du bail la situation de ce fermier change : ou il se ruine et il disparaît, ou il s'enrichit et il disparaît aussi ; parce que ses ambitions augmentent avec sa fortune, qu'il réalise ses profits au bout d'une ou deux générations, et entre dans une autre catégorie sociale. Comme le « laboureur » n'est pas, dans le genre humain, une « espèce » immuable, semblable à ce qu'est le cheval ou le taureau dans le genre animal, qui ne peut se reproduire que sous la forme cheval ou taureau, le fils du riche fermier qui aurait fait un bail de cent ans transmettrait à un cultivateur pauvre la terre qu'il a en location héréditaire, de même que le propriétaire assez riche pour ne pas cultiver lui-même loue le fonds dont il a la propriété. C'est là ce qui s'est passé pendant six siècles, dans une société en apparence sévèrement partagée en cases fermées ; et il est impossible qu'il en soit autrement.

Comme on peut aussi le supposer, à mesure que le revenu de la terre augmente, que la terre est plus demandée, les prétentions du propriétaire haussent. Sa part dans le *produit net* du sol devient plus grande. Il prend le plus qu'il peut, ce qui est assez naturel, et, ce qui ne l'est pas moins, l'exploitant, qui ne dispose désormais que d'une marge plus restreinte pour vivre et faire face à ses frais de culture, se fait prier pour financer. Il a souscrit, il a proposé même, pour obtenir le bail, un fermage assez onéreux ;

mais, exposé à tous les accidens, à tous les mécomptes, il est le moins exact des payeurs, surtout lorsqu'un temps d'arrêt dans la hausse des denrées agricoles vient contrecarrer les espérances qu'il avait formées. Dès le xvii^e siècle, le fait est aisé à constater : à lire dans le *Bourgeois poli*, en 1631, le dialogue du rentier qui réclame ses fermages en retard, avec le tenancier qui ne les lui donne pas, on croirait le morceau écrit d'hier. Ce sont, dans la bouche du fermier, tous propos actuels : « les terres sont trop chères,.. j'aime mieux les quitter,.. il n'y a pas moyen de s'y sauver,.. » etc.

Pour éviter l'ennui de ces doléances, le gros propriétaire cherche à s'éclipser ; il paie ses fournisseurs en leur transportant sa créance sur un fermier, c'est à eux à se faire payer ; ou encore il traite avec quelque marchand du voisinage pour la gestion de ses biens. Les revenus des monastères, surtout quand l'abbé ne réside pas, sont souvent confiés ainsi à un entrepreneur intéressé, dès le règne de Louis XIV.

Les grands seigneurs agissent de même : « J'estime, écrit Sourdis à Richelieu, que votre duché consistant en vingt petites fermes, il en faut faire une ferme générale, et la bailler à un fermier qui la paiera en deux termes. » Lorsque, avec le xviii^e siècle, l'absentéisme se développa, que tant de gentilshommes ne mirent plus les pieds dans leurs domaines ruraux, le système des « fermes générales » se propagea. Il remplaça le métayage en beaucoup de provinces. La plupart des grandes terres, à la fin de l'ancien régime, surtout depuis 1740, étaient louées en bloc, comme aujourd'hui en Irlande, à des fermiers-généraux, gens d'affaires de la ville, qui firent de cette opération un commerce fort lucratif.

La terre devenait ainsi une valeur de spéculation. Elle devait nourrir deux maîtres au lieu d'un, en plus de ses exploitans immédiats. Soumis au pompage épuisant d'intermédiaires, qui cherchaient à louer le plus cher possible en détail ce qu'ils avaient affermé en gros, le fermier se serait trouvé bien vite dans une situation plus que difficile, si la hausse non interrompue du prix des céréales, des bestiaux et des autres produits de la terre, pendant la période comprise entre 1750 et 1790, ne lui avait apporté, dans l'intervalle d'un bail à l'autre, quelque compensation.

Les conditions des baux, aux deux derniers siècles, sont assez semblables aux nôtres : contributions royales et redevances seigneuriales, entretien des bâtimens et même réparations sont à la charge du fermier. Souvent il est tenu d'entretenir les toitures, « de la main de l'ouvrier seulement, » — le propriétaire devant fournir les matériaux, — à moins qu'il ne s'agisse de couvertures en chaume, dont la paille est récoltée sur la terre. Dans la plupart des baux que j'ai consultés, ces clauses ne subissent, jusqu'à la Révo-

lution, aucun changement. Seulement, au siècle dernier, la liberté de modifier les assolemens, auxquels il était jadis défendu de toucher, augmente avec les progrès de l'agriculture. Il est d'anciens usages abandonnés : le don du « pot-de-vin, » du « gâteau de louage, » sommes que dans plusieurs provinces on devait payer, à titre d'arrhes, en concluant un bail, sous peine de le voir annuler.

Pendant la condition du fermier empire dans les temps modernes. La législation est pour lui beaucoup plus dure sous Louis XIV que sous Charles le Sage. Les formes dans lesquelles le seigneur féodal pouvait retirer sa terre au colon, pour non-paiement de fermage, étaient jadis minutieusement réglées. Il y fallait des avertissemens successifs, multiples, des délais prolongés; de plus, le tenancier du moyen âge pouvait toujours s'en aller, quand il lui plaisait de rendre la terre. Au contraire, un cultivateur est emprisonné, au temps d'Henri IV, « pour avoir délaissé la métairie dont il était fermier. »

A en croire Arthur Young, le mode d'exploitation usité, en 1789, dans les sept huitièmes de la France aurait été le métayage. Le grand nombre de baux à ferme que l'on rencontre, en tant de provinces, vient démentir cette assertion, tout au moins fort exagérée. Métayage ou fermage, le fait indéniable, c'est que la part de l'exploitant dans le produit de la terre a sensiblement diminué depuis le moyen âge jusqu'en 1789 et depuis 1789 jusqu'à nos jours, tandis que la part du propriétaire a augmenté. La terre se présente à nous aux siècles passés, du moins depuis l'an 1500, sous l'aspect d'une industrie dans laquelle des générations de spéculateurs ont édifié leur fortune. Ces spéculateurs, hâtons-nous de le dire, ont été aussi des travailleurs; le bien ne leur est pas venu tout à fait en dormant, et il ne leur est pas venu sans cesse. Il y a eu de pénibles vicissitudes à traverser, et même de lourdes pertes à supporter; mais à distance, et pour nous qui comparons surtout le point de départ avec le point d'arrivée, l'industrie agricole accuse, en fin de compte, un gain considérable.

Cette industrie comporte deux associés, souvent réunis dans une seule et même personne, mais qu'il faut ici distinguer : le propriétaire et l'exploitant. Le premier fournit la matière première, le second la met en œuvre. Au début, quand cette matière première était si abondante qu'elle semblait inépuisable, et quand les metteurs en œuvre étaient rares, il fallut leur abandonner une grande part du bénéfice; d'autant plus que la matière première était informe, et qu'il y avait énormément à faire pour la transformer, pour tirer des denrées commercables d'une steppe inculte.

Peu à peu, à mesure que l'effort devenait moindre et les profits plus grands, par l'accroissement de la population qui faisait hausser les produits de la terre et baisser les salaires, les prétentions des propriétaires tendirent à s'élever; et elles se seraient même élevées bien davantage sous l'ancien régime, si la terre défrichable n'était venue, jusqu'au bout, faire concurrence à la terre déjà cultivée. Ce phénomène de la mise en culture de superficies nouvelles, quand le prix des denrées s'élevait, et du retour à la friche de surfaces précédemment mises en valeur, quand les prix cessaient d'être rémunérateurs, s'est manifesté durant tout le cours de notre histoire.

Aux environs de Guise, dans l'Aisne, 40 muids de terre, — c'est-à-dire une qualité de terre correspondant *nominalement* à 40 muids de semence, et *effectivement* à 50 muids, parce que, dans l'application de la mesure de capacité des grains aux superficies agraires, on avait calculé toujours un tiers ou un quart moins de semence que le terrain n'en comportait en réalité, — 40 muids de terre sont affermés, en 1158, pour 4 muids de froment, affermés par conséquent pour une quantité égale au *douzième* de la semence, soit peut-être 20 litres de froment à l'hectare. Il est, au XII^e siècle, des terres cédées pour le neuvième ou le dixième du produit, comme *terrage*; la terre est louée près d'Archiac (Charente), pour le quart des fruits en 1194; à la même date, des vignobles sont loués en Roussillon pour la même quotité.

De 1140 à 1340 se passe, en cette dernière province, le fait suivant : le roi d'Aragon, qui en était seigneur, donne des terres aux paysans, à la condition qu'ils y plantent des oliviers, et il prend le *quart* des olives. Les abbés font de même, et, pour attirer du monde, au lieu du *quart*, ils ne prennent que le *onzième* des olives. Les fermiers du roi le prient alors de réduire leurs redevances à ce dernier taux, « pour que les terres tenues de lui puissent s'améliorer, et qu'il en retire des *foriscapis* (droits de mutation) plus considérables. » On devine par là quelle a été, du XII^e au XIV^e siècle, l'émulation des propriétaires pour obtenir des exploitans, comment la terre inculte dut se trouver, pendant quelque temps, plus offerte que demandée, et quelle baisse il dut en résulter dans le fermage, quelle transformation surtout! De direct qu'il était, le revenu foncier devint indirect, et consista moins en prélèvements annuels qu'en impôts éventuels sur les transmissions des immeubles.

Il y a d'ailleurs, entre toutes ces terres qui sont en route pour la civilisation, mais qui se suivent à des intervalles très éloignés, des différences énormes selon qu'elles sont plus ou moins près du

but ; la facilité de l'exploitation doit jouer un rôle aussi ou plus grand que la fertilité même du fonds. Les domaines *albergés* en Dauphiné doivent du 7^e au 18^e des grains, tandis que des vignes de Franche-Comté sont louées pour le tiers des fruits, en 1278. Selon qu'on mettait au XIII^e siècle plus de terres en valeur qu'on ne mettait d'enfans au monde, ou au contraire selon que les progrès de la population dépassaient l'essor du défrichement, les conditions du fermage sont plus douces ou plus dures. La Normandie rentrait dans ce dernier cas. Dans le Calvados, les terres produisaient moyennement onze hectolitres de blé à l'hectare, sur lesquelles le fermage en prenait sept, les deux tiers (1290).

Évalué en grain, le fermage n'est, de 1301 à 1350, que de 125 litres de blé par hectare, pour l'ensemble de la France, et, de 1351 à 1400, de 92 litres seulement ; de 1451 à 1500, il tombe à 85 litres. Partout la part du maître dans le produit brut du sol diminue au XV^e siècle : au lieu de 18 gerbes sur 100 que les habitans d'Ambleny devaient au chapitre, il est convenu (1416) qu'ils n'en donneront plus que 12 ; dans la Provence et le Comtat-Venaissin, les redevances descendent jusqu'au 24^e des fruits seulement. Les locations varient, aux environs de 1500, du 8^e au 20^e du rendement, dans le Poitou, le Dauphiné, la Bourgogne.

On se rend nettement compte de la hausse positive du fermage, quand on voit, dans l'Yonne, un domaine de 206 hectares, loué en 1487 moyennant 50 litres de grains (*moitié froment et moitié seigle*) par hectare, et qu'on retrouve le même domaine affermé, en 1666, pour 100 litres de froment et 30 litres de méteil par hectare ; c'est-à-dire pour beaucoup plus du double, puisque la plus-value porte non-seulement sur la quantité, mais aussi sur la qualité des redevances.

Il faut d'ailleurs distinguer, aussi bien dans la période du moyen âge que dans la période moderne, les terres incultes des terres déjà en valeur, et cela n'est pas toujours aisé en présence du silence des baux. En pays moyennement riche, il y a deux cents ans, on ne trouve pas de terres neuves à moins du sixième du produit à venir ; en pays pauvre, on en obtient pour un 40^e de la semence ; en tout cas, on ne donne jamais au propriétaire plus du 20^e ou du 15^e. C'est la règle dans les désertes parties du Limousin ; pendant que, dans la même province, les bourgeois de Brive afferment, dès 1521, leurs vignes en plein rapport pour le quart et le tiers du rendement.

Cette différence entre l'infime redevance originelle de la terre à l'état sauvage, et la location avantageuse de la terre définitivement labourée, n'est autre chose que le bénéfice du ou des fermiers primitifs. Le bénéfice réalisé, l'affaire a perdu son côté aléatoire, il

n'y a plus de place pour de nouveaux spéculateurs. Le propriétaire ne laisse à l'exploitant que la stricte rémunération de son travail et l'intérêt des capitaux qu'il engage dans la faisance-valoir.

Calculée en blé, la part du propriétaire ressort, de 1601 à 1650, à 87 litres par hectare, en moyenne, et, de 1651 à 1700, à 113 litres. Elle ne hausse donc pas sensiblement au xvii^e siècle, et elle s'abaisse dans la première moitié du xviii^e jusqu'à 96 litres. Il est vrai que, de 1750 à 1800, elle monte à 166 litres, c'est-à-dire à la plus haute quotité que nous ayons constatée depuis la fin du xiii^e siècle. A l'heure actuelle, en 1892, si nous fixons à 50 francs seulement, impôt déduit, le revenu moyen d'un hectare labourable, et à 20 francs le prix d'un hectolitre de blé, elle représente 250 litres de cette céréale. Le fermage, exprimé en grains, est donc plus du double de ce qu'il a été pendant les siècles précédens.

Les agronomes les plus compétens pensent qu'aujourd'hui le fermier ne retire pas de son capital plus de 7 ou 8 pour 100, et qu'il prélève rarement, soit comme intérêt, soit comme profit, une somme supérieure à la moitié du loyer. Or on vient de voir que bien souvent jadis la part du fermier était le double au moins de celle du propriétaire. C'était le cas, dans les environs de Vervins où le fermage varie de 80 litres en 1652 à 130 litres après la paix des Pyrénées; le cas aussi en Champagne, dans l'Aube, où les terres à froment se louaient alors moins d'un hectolitre à l'hectare. En 1746, d'après Dupré de Saint-Maur, une terre capable de rapporter 15 hectolitres à l'hectare était louée pour 150 litres de froment. L'hectare de terre labourable, près de Meaux, en 1763, est affermé pour 200 litres de froment et 200 litres d'avoine; en 1493, *le même hectare* n'était affermé que pour 150 litres de froment *en tout*. Admettons que la terre fut mieux cultivée à la fin du xviii^e siècle qu'elle ne l'était à la fin du xv^e, il n'en reste pas moins certain que le fermage, la part du maître, a augmenté d'une manière positive.

V.

De quelque côté que l'on se tourne, on s'aperçoit que, de nos jours, la propriété est devenue plus exigeante et l'exploitation moins profitable. L'une a gagné, l'autre a perdu. Il y a deux personnes dans tout fermier : un ouvrier agricole et un commerçant. Comme ouvrier, le fermier jouit des avantages qu'a obtenus, depuis cinquante ans, la classe des travailleurs; comme capitaliste, il a souffert de la baisse générale du taux de l'intérêt, et de la baisse spéciale qui sévit plus fortement dans les branches d'industrie où le besoin de capitaux se fait le moins sentir; ce qui, on

en conviendra, est le cas de l'exploitation foncière, aujourd'hui que toutes les terres françaises, susceptibles d'être cultivées, sont mises en valeur.

Jusqu'ici nous n'avons envisagé, dans la distribution des produits de la terre, que deux copartageans : le propriétaire et le fermier. Il en est un troisième, l'État, qui, par l'impôt, prélève aussi sa part depuis les temps modernes. Aux époques féodales où la propriété se confondait avec la seigneurie, le fermage avec le vasselage, il est impossible de déterminer, dans la rente payée au suzerain, la portion qu'il touche comme rentier, et celle qu'il perçoit comme policier, juge ou agent-voyer. On ne peut donc comparer en aucune façon les tailles du moyen âge avec les impositions foncières d'aujourd'hui.

Il s'y trouverait, du reste, d'étranges disparités : la ville de Provins qui, en 1180, est « abonnée » par le comte de Champagne, son seigneur, à 15,000 francs environ, et en 1230, à 39,000 francs, — lesquels, au pouvoir de l'argent d'alors, valent peut-être 160,000 de nos francs actuels, — ne paie aujourd'hui que 94,000 francs, comme principal des quatre contributions directes ; tandis que Troyes, où ces mêmes contributions présentes produisent au trésor 503,000 francs, ne payait, en 1275, que 18,600 francs, qui, même en tenant compte de la puissance d'achat quadruple des métaux précieux, ne représentent que 74,000 francs de nos jours.

Quant aux tailles royales, aux charges d'État qui sont venues, dans les trois derniers siècles, remplacer les taxes féodales, augmentant à mesure que ces dernières diminuaient, elles demeurent inférieures, sauf durant les périodes aiguës de désordres civils ou de guerres étrangères, à nos contributions directes de 1893. Si « la puissance législative et exécutive » s'estimait, comme le dit *l'Homme aux quarante écus*, « co-propriétaire de droit divin de toutes les terres du royaume, » elle prenait cependant une moindre part de leur rendement que les gouvernemens contemporains.

Mais cette observation, qui est vraie en principe, ou, si l'on veut, en général, quand on met en regard, d'un côté le chiffre des tailles et celui des revenus fonciers de jadis, de l'autre le chiffre des quatre contributions directes et celui des revenus fonciers d'aujourd'hui, cesse de l'être dans l'application, dans le détail, si l'on compare la charge imposée, il y a cent et deux cents ans, à certaines régions, à certaines communes, à certains individus, avec celle qu'ils supportent de nos jours. Avec notre cadastre aussi perfectionné que possible, avec notre contrôle aussi

minutieux que l'organisation ancienne était vicieuse, on remarque encore de singulières inégalités entre les départemens, entre les cantons de la république. Notre administration les a maintes fois signalées, nos parlemens se sont à plusieurs reprises efforcés de les atténuer, sans parvenir jusqu'ici à les détruire. On imagine ce que pouvait être l'impôt direct de l'ancienne monarchie, réparti au hasard par des fonctionnaires mal informés et tenus de respecter des abus séculaires : privilèges de certaines provinces, privilèges de certaines catégories sociales.

Très léger à la fin du xv^e siècle et sous le règne de Louis XII, l'impôt direct grossit fort au xvi^e siècle et se réduit sous Henri IV. A qui lui parlait d'employer « 100,000 beaux écus » en une dépense d'utilité médiocre, l'économiste Sully répliquait « qu'il était aisé de nommer 100,000 beaux écus, mais difficile de les trouver. » Plus tard on changea de maxime. L'État eut de grands besoins et s'y prit comme il put, assez mal le plus souvent, pour y faire face. Richelieu, après avoir dit aux notables, dans les commencemens de son ministère, « qu'il était impossible que les richesses et l'abondance des particuliers pussent subsister, quand l'État est pauvre et nécessaire, » dut reconnaître sur la fin de sa vie qu'il s'était trompé, que la richesse sociale ne peut s'asseoir sur les ruines individuelles, et, comme il l'écrivit dans son *Testament politique*, que « le vrai moyen d'enrichir l'État est de soulager le peuple. »

Les guerres entamées ne permirent d'y songer qu'au bout de vingt ans, et ce fut Colbert qui s'en chargea ; mais pendant une courte trêve, puisqu'avec la politique somptuaire de Louis XIV la nation était bientôt écrasée du poids de sa gloire, et ensuite de celui de ses défaites. Le vieux roi, à son tour, adressait avant de mourir, par-dessus la tête de son arrière-petit-fils (qui ne pouvait bonnement en profiter, puisqu'il n'avait que cinq ans) un petit discours au public où il recommandait le ménagement de la bourse nationale ; « chose, dit Mézeray, que les rois recommandent plus volontiers en mourant qu'ils ne le pratiquent durant leur vie. » Sous Fleury, qui la laissa se rétablir d'elle-même, la France respira ; les impôts diminuèrent sur l'ensemble du territoire ; mais ils frappaient bien capricieusement encore les diverses régions, puisque Turgot, intendant de Limoges sous Louis XV, déclarait que, dans sa généralité, « le roi tirait à peu près autant de la terre que le propriétaire. »

Les rôles des tailles, que j'ai recueillis dans un certain nombre de paroisses, reflètent, avec une muette éloquence, les diverses péripiéties de notre histoire financière : Taulignan, en Dauphiné,

paie 222 francs (intrinsèques) en 1483, 69 francs en 1503, 102 francs en 1532, 165 francs en 1537, 1,080 francs en 1575, 2,486 francs en 1670, 4,265 francs en 1677, 7,767 francs en 1694, et seulement 5,072 francs en 1750. Le principal des quatre contributions directes y est actuellement de 13,000 francs ; somme inférieure, d'après le pouvoir de l'argent, aux 5,000 francs du siècle dernier. La paroisse de Saint-Martin-d'Entraigues (Deux-Sèvres) payait, en 1716, 2,000 francs qui, au pouvoir de l'argent, en valent près de 6,000 actuels. Or, elle ne doit, en 1892, que 2,750 francs de contributions directes au trésor, et elle possède 345 habitans, tandis qu'en 1716 elle n'en avait que 275.

L'impôt direct augmenta partout pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, mais dans une mesure très variée ; en Berry, il tripla presque de 1768 à 1786. En Seine-et-Marne, Vincy-Manœuvre était taxé à 3,500 francs en 1771 et à 9,000 francs en 1789 (cette paroisse ne doit en 1893 que 5,100 francs). A Brétigny, dans Seine-et-Oise, où le principal de l'impôt vaut actuellement 15,000 francs, les tailles n'étaient que 5,300 francs en 1785 ; tandis que dans l'Aisne, à Wissignicourt, où les contributions directes de 1893 rapportent 2,340 francs, celles de 1789 produisaient 2,600 francs, qui en représentent maintenant le double.

De plus, en compensation de ce que l'agriculture paie aujourd'hui à l'État, on doit calculer ce qu'elle reçoit de lui à divers titres. En 1629, où les « paroisses grêlées » figurent pour 7,900 livres parmi les dépenses provinciales et communales du trésor, le contribuable rural n'a pour ainsi dire aucun profit direct de l'argent qu'il a versé dans l'escarcelle du receveur ; il ne voit pas revenir vers lui sa monnaie digérée par la caisse publique qui, présentement, la restitue aux champs sous forme de primes, de subventions, de haras, de routes, chemins de fer ou canaux, sous forme de services multiples dont l'État moderne, à tort ou à raison, s'est chargé, mais qu'en somme il remplit et dont les citoyens jouissent, tandis que les sujets de jadis ne profitaient de rien de semblable.

Si donc l'État, ce troisième *partageur* du revenu foncier, prend plus qu'autrefois à la terre, il lui donne aussi bien davantage qu'aux temps passés ; et ce qu'il prend, il le prend mieux, avec plus de discernement et de justice. C'est pourquoi l'impôt contemporain, quoiqu'il soit plus élevé, paraît moins pesant que l'impôt monarchique.

NOTES DE VOYAGE

EN ASIE CENTRALE

SAMARKANDE

I. — ARRIVÉE A SAMARKANDE.

La première impression de tous ceux qui ont vu Samarkande, quelque préparés qu'ils aient pu être à son aspect par des descriptions antérieures, a été celle de la surprise et de l'éblouissement. Naguère encore cette grande ville, qui fut pendant tant de siècles la capitale de puissans empires, était absolument inconnue, si ce n'est de nom, du moins de fait, aux Européens. Jusqu'à l'époque de la conquête russe, qui ne remonte qu'à une vingtaine d'années, un voile épais dérobait, depuis la plus haute antiquité, le centre de l'Asie aux yeux des Occidentaux. Nos ancêtres ont, du reste, fort bien pu vivre sans se préoccuper de cette civilisation si avancée et si colossale, éclore si loin d'eux ; ils n'en ont même pas soupçonné l'importance.

Et si, pas plus au moyen âge que dans les temps modernes, le nom de Samarkande n'a été tout à fait inconnu en Europe, ceux des grandes villes voisines, dont plusieurs ont compté et comptent encore des centaines de milliers d'habitans, parvenus depuis longtemps à un haut degré de civilisation et même de culture

intellectuelle, y étaient complètement ignorés ; peut-être le sont-ils encore de presque tous nos compatriotes. Dans tous les cas, il ne serait venu à l'esprit de personne chez nous, jusqu'à ces derniers temps, de mettre en parallèle la civilisation de ces pays avec celles qui ont éclairé la Chine, l'Inde ou la Perse. A plus forte raison n'aurions-nous pas cru pouvoir établir la moindre comparaison entre cette civilisation de la Grande-Boukharie et celle des États d'Europe contemporains, même les plus arriérés.

L'idée que les Européens pouvaient avoir de ces contrées, jusqu'à la date récente de la conquête russe ou jusqu'au célèbre voyage de Vambéry, qui remonte à peu près à la même époque, était, disions-nous, des plus vagues : c'était celle que peuvent donner les récits des voyageurs anciens, tels que Marco Polo, du Plan de Carpin, légat d'Innocent IV, ou le moine Rubruquis, Guillaume de Roubrouk, envoyé extraordinaire de saint Louis près du grand khan de Tartarie. Ces récits, assez peu lus d'ailleurs, sont fort sobres de descriptions, au point de confiner à la plus extrême sécheresse, en sorte que, malgré leur exactitude, qui est vraiment remarquable, ils n'évoquent pour nous, habitués aux descriptions colorées et savamment analytiques de la littérature moderne, aucune image pittoresque ni précise.

Aujourd'hui, le voyage à Samarkande est devenu, sinon attrayant, du moins facile et à la portée de tous, et les seuls obstacles qui puissent empêcher les simples touristes de l'Europe occidentale de s'y ruer en foule sont uniquement l'extrême longueur et l'ennui du trajet, l'un des plus fastidieux, des plus arides et des moins pittoresques qu'il soit possible de faire. Mais ces deux inconvéniens suffisent encore pour que peu d'Européens, en dehors des Russes, auxquels l'immensité des steppes est familière, et qui d'ailleurs y sont chez eux, aient, jusqu'à présent, contemplé de leurs propres yeux la métropole de l'Asie centrale.

Aussi, quoique plusieurs de nos compatriotes en aient déjà parlé, au cours de ces dernières années, et aient retracé leurs impressions, il n'est pas encore trop tard pour aborder ce sujet, qui tient dans nos souvenirs de voyage une place à part, et pour tâcher de donner de cette ville morte ou à peine survivante un aperçu général.

Si l'on voulait comparer Samarkande à une ville du monde occidental, autant qu'on peut comparer une ville d'Orient à une ville d'Occident, c'est avec Rome qu'on lui trouverait le plus de ressemblances, au quadruple point de vue de son architecture, de ses dimensions, de sa situation topographique, étalée sur plusieurs collines, et du rôle qu'elle a joué dans l'histoire. Mais là s'arrête l'analogie : il faut tenir compte de la différence essentielle que créent

entre les deux villes l'éclatante lumière orientale, la fantaisie architecturale, si vivement colorée et si énorme en même temps, qui caractérise les monumens des anciens pays du soleil, la vieille Asie comme l'antique Égypte, et enfin ce mélange intime et perpétuel d'histoire et de légende, de réalité et de féerie, que l'on retrouve constamment dans tout ce qui touche à l'Orient.

L'histoire de notre petite Europe n'a pas le même caractère. Les faits, plus ou moins solidement charpentés et motivés, y sont bien distincts des rêves. Ils se présentent presque toujours à nous accompagnés d'un cortège plus ou moins pesant de documens qui les justifient, les rendent corrects en quelque sorte, et en font pour ainsi dire partie intégrante à nos yeux. Tout y est plus ou moins prévu : les effets sont proportionnés, dans une certaine mesure du moins, aux causes qui les ont fait naître. Le produit artificiel et privilégié auquel nous donnons le nom d'homme civilisé, placé chez nous dans un cadre à sa taille, dans un univers borné, est aussi peu que possible, en sa vie automatique, le jouet des événemens, ou du moins ce n'est plus guère que dans les romans de M. Zola qu'il en est l'instrument inerte, fatal et impuisant. Tout au moins est-il incontestable que les individualités tiennent dans notre société occidentale une certaine place ; les personnalités des souverains, leurs idées ou leur mode d'administration peuvent avoir une action décisive sur la marche de leurs siècles.

En Orient, au contraire, où l'homme se meut dans un cadre trop grand pour lui, les potentats les plus puissans, les talens les plus personnels ne figurent dans l'histoire que comme les jouets d'une sorte de fatalité puissante et irrésistible, entraînant les peuples dans un tourbillon, où sont emportés les hommes comme des atomes plus ou moins chamarrés. Parfois le remous de ce tourbillon s'est fait sentir jusque sur l'Europe et il a suffi pour y faire crouler des empires.

Les trois invasions hunniques, dont la première poussait devant elle les Barbares qui ont submergé l'empire romain, et, au moyen âge, les deux invasions turques et l'invasion mongole dont les flots sont parvenus jusqu'aux murs de Vienne, n'étaient que les échos de ces révolutions asiatiques.

Aujourd'hui, le voyageur qui vient d'Europe peut arriver à Samarkande, comme chacun le sait, même à Paris, par le chemin de fer transcaspien, que la main-d'œuvre militaire des Russes a poussé avec tant de hardiesse et d'activité, étape par étape, à travers les déserts turcomans, et qui, depuis six ans aujourd'hui, a atteint la capitale de Tamerlan.

C'est par cette voie que nous y sommes venu nous-même pour

la première fois, et c'est l'impression ressentie ce jour-là que nous tâcherons d'évoquer. Nous la choisirons comme étant la plus vraie et la plus naturelle pour les Occidentaux. Ce n'est pas que les sensations que nous avons éprouvées dans nos visites ultérieures, en abordant la vieille métropole par d'autres côtés, aient été moins fortes ni moins caractéristiques. Nous avons retrouvé le même intérêt et la même émotion en la revoyant sous le jour opposé, en arrivant du côté de l'Orient, après la traversée des montagnes du Pamir et des déserts de Mongolie, comme l'avait contemplée douze siècles avant nous le savant mandarin et géographe Hiouen-Tsang, dont nous n'osons nous dire qu'avec respect l'humble émule et continuateur.

La voie ferrée, dans la dernière partie de son parcours, long de 1,400 kilomètres, qui relie aujourd'hui le rivage oriental de la mer Caspienne aux grands centres populeux de la Boukharie, remonte la vallée du Zeratchane, le *Sogd* ou *Polytimetus* des anciens. Les innombrables dérivations de cette grande rivière arrosent l'oasis de Samarkande, ainsi que les autres oasis qui lui font suite en aval jusqu'à 300 kilomètres, en amont jusqu'à la sortie des montagnes, et dont le sol fertile constituait l'ancien pays de Sogdiane, l'une des provinces de l'empire perse et plus tard de l'empire d'Alexandre.

Ce chemin de fer, il faut le dire, est, jusqu'à présent, discret et n'a rien profané au point de vue artistique. Son voisinage nuit aussi peu que possible à la physionomie et à la noblesse de la vieille cité. La gare, qui forme pour le moment le point terminus du Transcaspien, est invisible de la ville ; elle en est séparée par plusieurs plis de terrain qui en dérobent la vue et par six kilomètres d'oasis, où sont éparses et dissimulées, au milieu de peupliers et de saules, les constructions nouvelles qui constituent la ville russe. C'est longtemps après avoir quitté la gare, quand on a cheminé pendant plus de quatre kilomètres à travers les plantations de grands arbres faites à profusion par les nouveaux conquérans, que l'on aperçoit tout à coup, comme un décor merveilleux, le panorama de l'ancienne capitale du deuxième empire mongol.

Toutefois, ce coup d'œil déjà imposant que l'on peut avoir lorsque l'on aborde Samarkande en arrivant du chemin de fer, c'est-à-dire de l'ouest, même lorsqu'elle apparaît à découvert, n'est encore que partiel : les monumens ne sont pas répartis de la manière la plus favorable à la vue prise de ce côté, et la plaine ne présente aucun point culminant d'où l'on puisse découvrir à la fois le panorama complet.

L'aspect est beaucoup meilleur et plus frappant quand l'on

aborde la ville par le nord, par la route venant de Tachkent, ce qui est le côté par lequel l'ont atteinte et découverte les conquérans russes, après cette longue marche en avant qui, depuis Pierre le Grand, avait duré près de deux siècles à travers la steppe déserte.

Par là, le spectacle est saisissant, lorsqu'après avoir dépassé le tertre du Chah-Zindeh qui, jusqu'au dernier moment, masque la ville, on voit surgir pour ainsi dire de terre, comme au lever du rideau de quelque féerie prodigieuse, l'énorme ruine de la Biby-Khaneh, dont les coupoles éventrées, se détachant sur le ciel illuminé en été par le soleil, à travers le voile épais de poussière jaunâtre qui flotte sans cesse dans l'air, ressemblent à quelque construction babylonienne et préhistorique.

Au pied de cette ruine s'étalent les masures de la ville indigène actuelle, où paraît grouiller confusément une population de Pygmées. Plus loin, dans l'intervalle entre la masse de ce monument unique au monde et le tombeau des femmes de Tamerlan, petite ruine monochrome surmontée d'un dôme peu apparent, on voit se dresser au second plan, avec une hardiesse inouïe, les tours et les façades du Reghistan, ce groupe de constructions qui semble avoir été rêvé par un architecte en délire, et dont les briques émaillées, d'un bleu lumineux, forment un décor étincelant. Enfin, à trois kilomètres en arrière, vers la gauche, on entrevoit à travers les arbres le dôme bleu turquoise du Gour-Émir, flanqué de la seule tour qui lui reste, tandis que, dans la verdure de l'oasis qui s'étale au loin, on distingue confusément, çà et là, un coin de coupole révélant quelque mosquée. Le fond du tableau est formé par l'admirable panorama des montagnes du Kohistan, dressant à six mille mètres de hauteur leurs sommets neigeux et inaccessibles.

En somme, l'impression générale qui se dégage de cette architecture d'Asie centrale est tout à fait différente de l'idée habituelle que nous avons de l'architecture orientale, opinion fondée sur les aspects des monumens arabes des bords de la Méditerranée. Dans ces derniers, il y a de la lumière, de la couleur, mais très peu de lignes, ou du moins les lignes n'y sont que fort accessoires. Bien peu d'entre ces monumens, merveilleux prétextes à effets de lumière, nous sembleraient dignes de la moindre attention si nous les regardions par un temps couvert, heureusement très rare dans les climats où ils se trouvent. Il en est ainsi également de presque tout ce qui touche à l'art des mêmes pays et à leurs habitans eux-mêmes.

Au contraire, en Asie centrale, les lignes existent. Il y en a, et des plus imposantes, dans les paysages plus grands que nature,

dans les montagnes colossales, dans les monumens énormes. Ce n'est pas que le sens de la couleur fasse défaut aux artistes de ces contrées. Ils en ont au contraire l'instinct à un haut degré; on le voit par la décoration de leurs monumens, par les costumes, par les manuscrits, par leurs œuvres de toute nature. Mais le résultat de leurs efforts est promptement effacé sous l'irrésistible action des intempéries d'un climat excessif et sous la poussière grise qui, pendant la longue durée d'un été sans traces d'humidité, couvre d'une couche épaisse le centre de l'Asie et parcourt en tourbillons les immenses plaines de la Tartarie, dont le sol, formé de *læss*, devient si facilement pulvérulent sous l'influence de la sécheresse. Cette poussière revêt tout d'une enduit tenace : les constructions, les paysages eux-mêmes, les gens, les animaux, et jusqu'aux feuilles des arbres. Malgré ces circonstances défavorables, malgré la suppression de cet élément si important de séduction, la couleur, les monumens de l'art de ces pays sont assez grandioses et assez bien construits pour forcer notre admiration et nous intéresser au plus haut point, même à travers les intempéries d'un hiver ou d'un été extrêmes, même lorsque sur la steppe morne, — à travers une atmosphère rendue opaque par les nuées de poussière, que, pendant huit mois chaque année, rien ne peut dissiper, — le soleil lourd et brûlant de la vieille Asie éclaire mal, d'une lueur brutale et sinistre, les débris des vieilles civilisations mongoles.

II. — LE REGHISTAN.

Il est assez difficile de donner une description topographique et architecturale de Samarkande. Bien que la ville soit aujourd'hui en ruines, les monumens qui y subsistent sont encore si nombreux et si considérables que l'on ne saurait, sans tomber dans la monotonie, entreprendre de les passer en revue et de les décrire tous, même en simple esquisse. D'autre part, le plan primitif est bien difficile à démêler sous les constructions parasites, les décombres et les plantations récentes; de l'ancienne cité il ne subsiste plus guère que des fragmens épars.

Toutefois nous pouvons dire que le centre de la ville est le Reghistan. On nomme ainsi une grande place, de forme carrée, qui occupe le sommet d'une colline à pentes très adoucies et qui domine toute la plaine environnante. Cette place est encadrée de trois côtés par trois monumens importans, trois *médressés* qui, bien qu'en ruines, ont encore une silhouette imposante et sont encore utilisés pour le culte. Les édifices auxquels, en Asie centrale, on donne ce nom de *médressés*, sont à peu près identi-

ques, par leur destination, à ceux que, dans les pays de langue arabe comme l'Algérie, on nomme des *zaouïas*. Ce sont des monumens religieux qui servent à la fois d'écoles, de séminaires, de lieux de prière et, souvent, dans les pays lettrés, comme l'est la Grande-Boukharie, de bibliothèques.

Le plan de tous les *médressés* de Samarkande, qui, pour la plupart, remontent au xv^e siècle, est assez uniforme. La façade de chacun d'eux est une sorte d'immense portique : au centre d'un mur uni et d'une grande épaisseur, aussi large que haut, s'ouvre une voûte ogivale, dont le fond est muré et dont la hauteur atteint souvent 100 à 150 pieds. Au milieu de cet enfoncement ogival se dessine en creux une autre fausse porte, plus petite, également en ogive et dont les dimensions sont moindres ; elle n'a généralement qu'une trentaine de pieds de hauteur : le fond en est parfois fermé par un mur plein, plus ou moins enrichi d'ornemens sculptés, de mosaïques ou de faïences ; parfois il est travaillé à jour de manière à présenter l'aspect d'une sorte de grille ou de dentelle de pierre. A droite et à gauche de cette arcade intérieure, sur la tranche des pieds-droits ou montans qui l'encadrent, s'ouvrent deux petites portes latérales, qui, elles, sont praticables et donnent accès, par des passages plus ou moins tortueux, à l'intérieur du monument.

Ces grands arcs ogivaux, qui constituent la principale charpente architecturale des façades de presque tous les monumens religieux de la Tartarie, portent le nom de *pichtak*. A leur ombre, les prêtres et les oisifs se rassemblent pour deviser. On y prie à certaines heures : autrefois, l'usage des souverains et des chefs indigènes était, paraît-il, d'y siéger pour rendre la justice.

Toutes ces façades, construites sur le plan qui vient d'être décrit, sont revêtues de briques émaillées aux couleurs éclatantes. Le fond de l'émail est le plus souvent d'un bleu turquoise très brillant et qui a résisté aux siècles. Des ornemens fort compliqués et d'une grande élégance, en d'autres couleurs, s'y enchevêtrent. En général, le bleu foncé, le blanc et le jaune suffisent à les composer. Il s'y ajoute parfois, mais surtout dans les constructions postérieures à la fin du xvi^e siècle, du vert, du noir et de l'or, sans parler du ton naturel de la brique non vernissée, qui, laissé apparent en certains endroits, a été utilisé d'une façon fort heureuse pour l'effet général de la décoration. Cette teinte est jaunâtre ou légèrement rosée ; peut-être a-t-elle été jadis d'un rose vif, du moins pour plusieurs des principaux monumens.

Les motifs d'ornementation sont parfois de simples entrelacs d'arabesques et de fleurons ; mais presque toujours il s'y mêle des inscriptions nombreuses, tantôt peintes dans l'émail de briques ou de carreaux juxtaposés, tantôt formées par des briques mo-

nochromes, disposées en mosaïque. Ces inscriptions s'entre-croisent de la façon la plus compliquée : les unes sont horizontales, les autres verticales ; souvent plusieurs d'entre elles, reconnaissables par les couleurs et par le style des caractères, se superposent. Il arrive qu'elles forment à elles seules tout le décor du monument, transformant ainsi la façade en une véritable page d'histoire ou en un recueil de sentences philosophiques et religieuses. Quelquefois, mais beaucoup plus rarement, à ces inscriptions ou à ces arabesques se mêlent des motifs représentant des animaux héraldiques, lions, griffons ou dragons. C'est ainsi que, sur les deux tympans qui encadrent la grande arcade de la façade du médressé de Chir-Dar, le plus moderne, mais le plus célèbre des médressés de Samarkande, celui que l'on appelle aussi la mosquée des Lions, on démêle, non sans difficulté, au milieu des arabesques, deux figures de lions sans crinière, aujourd'hui très endommagées et ressemblant à l'animal qui est représenté dans les armoiries de Perse. De même, à Oura-Tubé, petite ville située à 200 kilomètres de Samarkande, sur la route du Ferganah, le fronton d'un *médressé*, d'ailleurs bien moins beau que ceux de Samarkande, porte un décor analogue ; on y voit figurés, en un émail grossier, mais bien conservé, deux chevaux et deux tigres d'un aspect fort pittoresque.

Les façades des *médressés* de Samarkande, telles qu'elles viennent d'être décrites, sont flanquées chacune, ou plutôt étaient flanquées à l'origine, de deux hautes tours cylindriques, également revêtues de faïences vernissées où domine le bleu le plus vif. Des escaliers intérieurs, en très mauvais état, permettent, encore aujourd'hui, d'accéder, non sans quelque danger, au sommet de ces tours dont l'équilibre est bien compromis par les tremblemens de terre qu'elles ont eu à subir.

L'intérieur de tous les *médressés* du Turkestan est agencé sur un plan uniforme. Les deux petites portes pratiquées dans la façade donnent accès dans une cour intérieure, dallée, de forme carrée et chaque face des bâtimens qui encadrent cette cour présente en son milieu une grande arcade ogivale, c'est-à-dire un *pichtak*, analogue à celui de la façade, mais plus petit et ordinairement plus orné ; à droite et à gauche de cette voûte centrale s'étendent des arcades de moindre grandeur, formant deux étages et parfois plus. L'arcade du milieu est une sorte de chapelle affectée à la prière ; les parois en sont décorées de bas-reliefs ou d'inscriptions souvent taillés dans des matériaux très durs, tels que le jade ou le calcaire cristallin : aussi ces sculptures sont-elles bien conservées. Sous les colonnades latérales s'ouvrent des cellules qui servent d'habitations aux prêtres ou *mollahs*, et qui, à de cer-

taines époques, ont pu loger des étudiants nombreux ou contenir des livres et des archives aujourd'hui dispersés.

Les trois *médressés* qui, à Samarkande, encadrent le Reghistan, portent les noms de Chir-Dar, de Tilla-Khari et de Mirza-Ouloug-Beg. Le plus ancien serait, au dire des indigènes, celui de Tilla-Khari, situé sur le côté nord du Reghistan et dont le plan répond exactement à la disposition typique qui vient d'être décrite. Ce nom, qui signifie « vêtue d'or, » a été donné au monument à cause d'une frise de pierre, couverte d'une inscription ciselée en relief, qui fait le tour de l'une des chapelles intérieures et dont les lettres étaient autrefois dorées. Les vestiges de la dorure sont encore bien visibles. On attribue à cette inscription des propriétés miraculeuses. Sculptée dans un calcaire très dur, elle est encore aujourd'hui parfaitement déchiffrable. Suivant la plupart des auteurs, ce médressé aurait été construit beaucoup plus tard que ne le prétend la tradition vulgaire : il aurait été bâti seulement, en 1618, par l'Usbeg Yalangtch-Bahadour, grand-vizir d'Imam-Kouli-Khan. Ce dernier, descendant de Togaï-Timour, petit-fils de Dchingiz-Khan, enleva le trône de la Grande-Boukharie à la dynastie des Chéibanides. Ce qui caractérise l'architecture du médressé de Tilla-Khari, entre tous ceux de Samarkande, et ce qui lui donne une physionomie spéciale, ce sont les deux étages d'arcades apparentes du dehors qui couvrent sa façade principale, à droite et à gauche du *pichtak*, et qui correspondent aux portes des cellules où logent des *mollahs*, prêtres ou étudiants. Ceux-ci pourraient être au nombre d'environ cent trente, car on compte dans ce médressé soixante-six cellules ; chacune d'elles est destinée au logement de deux étudiants environ. Cette disposition architecturale de la façade, exceptionnelle à Samarkande, se retrouve, en revanche, dans presque toutes les mosquées de Boukhara.

Le médressé de Mirza-Ouloug-Beg, qui forme le côté ouest du Reghistan, doit ce nom à son fondateur, un petit-fils de Tamerlan, Mohammed-Mirza, quelquefois appelé Timour II, et plus connu sous le nom d'Ouloug-Beg. Ce prince, célèbre par son immense érudition autant que par les encouragemens qu'il prodigua aux sciences et aux lettres, fit arriver Samarkande à l'apogée de son éclat intellectuel. Il y fonda de nombreuses bibliothèques, et c'est dans le médressé placé sous son patronage, qu'était conservée, dit-on, la plus riche d'entre elles. Aussi, aujourd'hui encore, fait-on presque toujours précéder son nom du titre de *mirza*, qui veut dire *savant*. Il s'est d'ailleurs acquis une grande réputation de science personnelle, entre les savans orientaux, par ses travaux astronomiques.

Ce prince, le meilleur, le plus lettré et le plus éclairé des Timourides, gouverna pendant trente-huit ans la Transoxane comme lieutenant de son père Chah-Rokh, successeur de Tamerlan. Mais Ouloug-Beg ne posséda lui-même que deux ans le pouvoir impérial, car, peu de temps après la mort de son père, il fut tué dans une émeute fomentée par son fils Abdoul-Latif, en 853 de l'hégire (1450). Sa mort fut le signal du démembrement et de la décadence de la monarchie timouride en Turkestan. Le médressé auquel il a donné son nom fut construit de 1420 à 1434. En 1440, Ouloug-Beg y fit ajouter un observatoire, dont il ne reste que des ruines. On ne compte, dans ce monument, que vingt-quatre cellules pouvant contenir comme pensionnaires une cinquantaine de mollahs.

Le médressé de Chir-Dar est le plus vaste et le plus orné des trois. On en attribue aussi la fondation à Yalangtach-Bahadour, qui affecta, dit-on, à l'érection de cet édifice somptueux le produit du pillage du trésor de Meched, la ville sainte de la Perse. Le rapprochement de ces deux faits historiques permet de fixer, avec une assez grande certitude, la date du commencement de la construction à l'année 1601. Ici la façade, qui borde le côté Est du Reghistan, se complique de deux dômes latéraux, que surmontent des coupoles cannelées, de forme bulbeuse, d'un effet un peu recherché, mais gracieux, et, sur la paroi de la cour intérieure adossée au portique d'entrée, une légère colonnade forme un troisième étage qui n'existe pas dans les autres édifices du même genre et qui surélève cette façade intérieure. On compte dans ce monument soixante-quatre cellules pouvant loger environ cent vingt mollahs.

Pour éviter d'entrer dans des digressions ethnographiques qui nous entraîneraient beaucoup trop loin, la question étant fort compliquée, nous n'entreprendrons pas de décrire ici ce qu'est la population de Samarkande. Nous dirons seulement que, comme dans toutes les grandes villes de l'Asie centrale, elle se compose d'un élément sédentaire, les Sartes, et d'un élément nomade, habitant les environs, lequel est composé ici par les Kirghiz ou Uzbegs. Les premiers s'adonnent au commerce ou à la culture et forment à eux seuls la population des villes et des oasis. Les autres ne bâtissent jamais aucune construction, n'ont d'autre moyen d'existence que l'élevage des troupeaux, auquel ils joignent, quand les circonstances le comportent, le pillage, comme ressource extraordinaire. Les Sartes, vêtus de *khalats*, longues robes faites d'étoffes aux couleurs voyantes, coiffés de pittoresques bonnets pointus que l'on nomme *tépés*, autour desquels ils enroulent souvent de volumineux turbans de mousseline, se distinguent bien nettement, par leur costume, des Kirghiz qui, vêtus de touloupes ou *khalats* en peau, sont coiffés de bonnets fourrés, faits de feutre ou sou-

vent de peau de mouton, plus petits que ceux des Turcomans. Les Kirghiz, n'ayant que des campemens mobiles, ne sont dans la ville que des hôtes de passage. Ils s'y pressent cependant en grand nombre, surtout les jours de marché, et n'y descendent guère de leurs chevaux. Ils ont le type mongol bien caractérisé. Chez les Sartes de Samarkande, au contraire, le sang iranien domine. Pourtant, à la suite des conquêtes répétées qui se sont succédé depuis des siècles, il s'est fort mélangé de sang uezbeq, et, si le costume sarte est toujours caractéristique à première vue, le type de la race est ici très variable et essentiellement mixte.

C'est sur cette magnifique place du Reghistan, sur ce Forum tartare, au milieu de ces ruines grandioses et pittoresques, que se tient encore aujourd'hui le marché quotidien. C'est là, devant les médressés aussi bien qu'à l'intérieur de ceux-ci, que se font les prières publiques. C'est là aussi qu'affluent les jongleurs, les faiseurs de tours et les montreurs de spectacles divers, dont les habitans de Samarkande sont fort curieux. Les équilibristes de l'Asie centrale et ses danseurs de corde sont célèbres en Orient; ils rivalisent avec leurs émules de l'Inde et de la Chine, dont la réputation a pénétré jusqu'en Occident et dont quelques représentans sont, dans ces dernières années, venus donner aux Parisiens eux-mêmes une idée de leur art. Les bateleurs du Turkestan procèdent en général ainsi : tandis que l'un d'eux danse sur la corde, un autre, coiffé jusqu'à la ceinture d'un masque simulant la tête de quelque animal fantastique, et le reste du corps habillé d'un confus accoutrement composé de guenilles informes et symboliques, exécute une sorte de parade rythmée. Ce genre de pantomime, dont le mouvement est très lent et qui dure fort longtemps, rappelle de loin certains spectacles chinois ou annamites que les expositions universelles ont fait connaître chez nous. Il est fréquent aussi de voir, sur le Reghistan, des dresseurs de chèvres savantes, dont l'agilité et l'adresse n'ont rien à envier à celles des saltimbanques à deux pieds et qui pourraient rivaliser avec la compagne d'Esmeralda. Ces animaux grimpent et se tiennent en équilibre, avec une gravité parfaite, au sommet d'une pile de bobines posées les unes sur les autres de la façon la plus instable, ou bien sur des perches dont l'équilibre savant est lui-même extrêmement problématique et compliqué.

Sur le Reghistan encore sont installés des cuisiniers en plein vent, des marchands vendant les comestibles les plus hétéroclites, et des loueurs de pipes dont l'industrie, si elle peut paraître bizarre à première vue et si elle est localisée en Asie centrale, répond pourtant à trois besoins bien universels de la nature humaine : la vanité, dans le double sens d'amour des grandeurs et

de recherche de ce qui est vain, le besoin de l'illusion, et l'attrait de l'ivresse. Au milieu d'une foule où la pauvreté est cent fois plus fréquente que la richesse, et où grouillent d'innombrables piétons et cavaliers, n'ayant pour toute fortune que leur cheval étique, leur sabre vingt fois ébréché, leur touloupe grasseuse et leur bonnet fourré devenu presque chauve à force de longs services, ces ingénieux industriels, habiles à exploiter les faiblesses humaines, présentent au public d'énormes pipes richement montées et soigneusement entretenues. L'aspect de ces engins, en pleine activité, est non-seulement engageant, mais fastueux. Car chacun d'eux est fait d'une citrouille encastrée dans une monture de cuivre ou même d'argent, finement et patiemment ciselée, et rehaussée souvent de turquoises, de topazes ou d'autres pierres précieuses. Au-dessus de ce réservoir, qui forme la partie la plus volumineuse et la plus apparente de l'instrument, est placé, au sommet d'un tuyau vertical, un lourd fourneau de faïence ou de poterie émaillée, qui contient la braise et le tabac, et qu'on croirait provenir de fouilles faites dans les anciens palais des rois perses. Ce fourneau a l'aspect et la couleur des poteries qu'on y découvre et un long usage lui a presque donné la même patine. Les archers de la garde des Achéménides, qui défilent si fièrement sur la frise que M^{me} Dieulafoy a rapportée au Louvre, devaient fumer de pareilles pipes. Dans les flancs de la courge, qui sert de réservoir à eau, viennent s'implanter latéralement un ou plusieurs tuyaux obliques, faits de roseaux peints et taillés, dont l'impresario présente les orifices, avec un empressement et une urbanité infatigables, aux passans, de tout âge et de toute caste. Bien peu, parmi les plus pauvres, résistent à la tentation : moyennant une rétribution minime, qui varie d'un à trois *pouls* (le *poul* n'est que la soixante-quatrième partie d'un *tenghé*, lequel vaut dix sous de notre monnaie), on a le droit de tirer une bouffée, mais une seule. Le Kirghiz le plus dépenaillé, qui, dans toute sa vie nomade, n'aura jamais la perspective d'accumuler de quoi s'acheter une pipe, peut ainsi, pendant un instant et pour une somme à la portée de ses moyens, se donner le luxe de fumer dans un outil constellé de pierreries, et tel que les souverains européens n'en possèdent pas. Il ne tire qu'une bouffée, mais quelle bouffée ! On voit des cavaliers qui, du haut de leur selle, saisissent le tuyau qui leur est tendu, et aspirent avec délices une quantité invraisemblable de fumée, jusqu'à en perdre la respiration. Pendant ce court instant, ils sont les maîtres du monde. Puis, de l'un de ces gestes majestueux et larges dont les Orientaux ont le secret, ils jettent au marchand, sans compter, un *poul*, qu'ils augmentent parfois de deux ou trois autres, avec une prodigalité

digne de Sardanapale. L'industrie de ces marchands de fumée, toute bizarre qu'elle puisse paraître, est profondément philosophique; les industriels ou les grands hommes politiques qui, chez nous, font commerce de semblable marchandise ont moins de sincérité et n'ont vraiment pas plus de connaissance de l'âme humaine. Ne nous moquons pas de la naïveté de ces Kirghiz: nous payons bien plus cher qu'eux pour des avantages moins positifs.

Mais le succès des acrobates, des traiteurs et des marchands de fumée, quelque grand qu'il soit, le cède à celui d'une autre corporation, dont les représentans règnent en maîtres sur le Reghistan, quand ils daignent s'y montrer: je veux parler des philosophes ambulans. Souvent l'on voit un de ces doctes personnages, que rien en apparence ne distingue des autres Sartes, si ce n'est son accoutrement de voyageur et ses chaussures encore un peu plus poudreuses, s'il est possible, que celles de ses voisins, s'arrêter en un point quelconque de la place, le plus souvent devant le porche de la mosquée de Chir-Dar, la Petite-Provence de Samarkande, le lieu de réunion préféré des nouvellistes et des oisifs, c'est-à-dire des rentiers sans capitaux ni revenus, et des brigands momentanément sans emploi. Là, plantant dans le sol un long jalon de fer, en manière d'enseigne, le nouveau-venu commence, avec de grands éclats de voix, à soutenir une thèse philosophique sur un sujet des plus abstraits. Il provoque, il appelle, il défie les contradicteurs. La religion, la métaphysique et la psychologie n'ont pas de mystères pour lui, et il en discute les arcanes avec une subtilité extrême. Aussitôt les transactions commerciales cessent à la ronde, les flâneurs se rapprochent et font cercle autour de l'orateur, les autres saltimbanques sont délaissés, les marchands eux-mêmes quittent leurs échoppes pour venir, avec délices, écouter de plus près les sophismes qui leur sont ainsi débités. Ces joutes d'éloquence ont toujours été de mode en Boukharie. On sait de quel éclat ont brillé, pendant tout le moyen âge, les universités de Samarkande et des autres villes voisines, dont les Chinois eux-mêmes, ces maîtres et inventeurs du mandarinat, parlaient avec admiration, en les désignant sous le nom de « grandes villes littéraires de l'Ouest. » Mais leur éclat et leur réputation remontent bien plus loin. Dans certains livres sacrés de la Chine, mis au jour il y a déjà longtemps, par Pauthier, mais dont le sens caché a été tout récemment pénétré et discuté de la façon la plus savante par M. Silvestre (1), on trouve la relation des deux voyages successifs que, dès le x^e siècle avant notre ère,

(1) Cf. *Introduction à l'étude du droit annamite*, par J. Silvestre (*Annales de l'école libre des sciences politiques*, t. IV, juillet 1889).

l'empereur chinois Mou-Wang entreprit dans la direction de l'Ouest, en dehors des frontières de son empire, pour aller chercher au-delà des monts Kouen-Louen, du côté de l'Iran, les traditions de la science primitive. Cet empereur philosophe et voyageur se rendit, nous disent les textes, à la cour de *la Mère du Roi occidental*, et il en rapporta en Chine les principes du magisme, qui avaient déjà auparavant fait la base de l'ancienne religion de l'empire, mais dont les saines traditions s'étaient, paraît-il, perdues avec les siècles. On retrouve d'ailleurs ce voyage mentionné par un auteur persan, Abdallah-Beïdavi, dans son *Histoire générale*. Nous résisterons à la tentation de nous attarder ici à discuter la thèse si séduisante de l'identification possible entre la mystérieuse personnalité que les livres chinois appellent *la Mère du Roi occidental* et la reine de Saba elle-même, hypothèse que la fabuleuse domination des Hémiarites sur Samarkande, si fortement attestée par les auteurs arabes, rend parfaitement soutenable. Nous nous bornerons à dire qu'à coup sûr l'antique pèlerinage du sage empereur eut pour objectif des villes situées dans la région de Samarkande et de Boukhara, sinon ces villes elles-mêmes, qui peut-être existaient déjà alors. Quoi qu'il en soit, l'éclat intellectuel de ces grandes cités s'est affaibli depuis les derniers siècles. Il n'y a plus à Samarkande de facultés délivrant des diplômes ès-arts ou ès-sciences ; le temps n'est plus où les empereurs eux-mêmes, comme le fit sans doute le préhistorique Mou-Wang, et comme le faisait, à une époque plus moderne, Mirza-Ouloug-Beg, ne dédaignaient pas de descendre en personne dans l'arène du Reghistan, pour prendre part aux joutes de rhétorique et donner publiquement la réplique aux philosophes errans. Et les savans spécialistes qui ont succédé à ces derniers sont eux-mêmes moins instruits sans doute et certainement moins bien vêtus que ne devaient l'être leurs illustres prédécesseurs, choyés, équipés et comblés de présens par la munificence impériale des souverains mongols. Aujourd'hui, quelques-uns de ces érudits nous représentent encore la rhétorique et la philosophie sous des apparences suffisamment distinguées : ils sont mis avec une certaine recherche ; leurs barbes grises ou blanches sont peignées avec soin, leur turban bouffant est de fine étoffe et d'une blancheur irréprochable ; ils traînent après eux, comme comparses, un ou deux disciples décens. Mais le plus souvent ces philosophes paraissent appartenir plutôt à la secte de Diogène le Cynique, voire même de saint Labre ou de Job, qu'à celle d'Épictète ou d'Aristippe le Cyrénéen. Ils sont franchement sordides : ils portent des barbes en broussaille et des turbans de simple cotonnade bleue, comme ceux des gens de la dernière caste. Les

uns et les autres sont suivis de contradicteurs à gages, dont le rôle consiste à opposer aux argumens de l'orateur des objections plus ou moins apparentes, pour se déclarer en fin de compte convaincus, réfutés et honteusement battus par son éloquence supérieure. Ces contradicteurs devaient être autrefois, selon toute apparence, un savant aréopage de docteurs indépendans, rivaux ou hôtes de l'orateur, ou peut-être des élèves attachés aux universités locales. Aujourd'hui, ils sont simplement payés à l'heure, et, pour les avoir au meilleur compte possible, ils sont recrutés d'ordinaire parmi les portefaix ou les malandrins les plus pauvres et les plus loqueteux de la ville. Et Dieu sait ce que ce superlatif implique de dégradation et de prodigieuse saleté dans une grande ville d'Orient! Aussi leurs facultés oratoires sont-elles extrêmement bornées. Il suffit de jeter un coup d'œil sur leurs physionomies abruties ou bestiales, pour se rendre compte que la victoire académique sur de pareils adversaires ne doit pas peser lourd pour le bavard qui les écrase sous un flot de faconde. Leurs argumens se résument le plus souvent en des grognemens à peine articulés et diversement modulés. Ces grognemens indiquent tour à tour, par leur intonation, d'une façon graduée et suffisamment claire, une négation obstinée, une approbation réservée et défiante, mais que l'on peut supposer arrachée à force de logique, et finalement une admiration désordonnée. Cependant, malgré la pauvreté de cette mise en scène, ou peut-être précisément à cause de cette pauvreté, il est fort intéressant de constater à quel point un pareil spectacle attire et passionne la population environnante. Il est curieux de voir ces simples marchands d'un bazar d'Orient, les mêmes qui restent pendant toute une journée patiemment tapis au fond de leur échoppe où ils discutent à perte de vue un bénéfice final de cinq ou six sous, quitter toutes leurs affaires pour écouter avec ravissement des paradoxes aussi abstraits; il est curieux de les voir, eux si âpres au gain, rester pendant des heures sourds à l'appel de leurs cliens, et même à celui des acheteurs étrangers les plus cossus de roubles, pour n'écouter que la voix du raisonneur nomade qui les captive. Vraiment, ces farouches habitans de l'Asie centrale, que l'éminent voyageur Vambéry, — le faux derviche, — et ses précurseurs, s'étaient complu à nous dépeindre comme de barbares coupeurs et marchands de têtes, presque uniquement occupés à trafiquer de leur sanglant butin, font preuve là d'un raffinement intellectuel extrême et bien inattendu pour nous. Assurément, les cours littéraires et philosophiques dont il s'agit n'ont qu'un lointain rapport avec ceux qu'ont professés, à la Sorbonne ou au Collège de France, les maîtres naguère goûtés, pour leur forme exquise, par l'élite de notre

société parisienne ; mais dans combien de nos villes de province les petits commerçans, les paysans et les ouvriers, voire même les vagabonds et les voleurs de grand chemin, pour ne pas parler des plus hauts personnages, donneraient-ils, entre tous les spectacles, la préférence aux discours d'un métaphysicien ou d'un psychologue en plein vent, ne sortant pas du domaine de la pure abstraction ? Un pareil conférencier aurait peu de chances, dans nos pays qui se disent civilisés, d'attirer un autre public que des gendarmes compatissans, chargés par les autorités locales de le mener en quelque hospice de fous.

Ceci nous montre, une fois de plus, que l'idée que nous nous faisons sur la prétendue barbarie de ces régions pourrait bien être erronée.

Cependant, à un point de vue en apparence opposé, un tableau de grand mérite sous le rapport de l'exécution et de la vérité, intitulé *le Triomphe*, a popularisé en Russie, durant ces dernières années, une scène saisissante qui a pour cadre le Reghistan. C'est fête dans Samarkande, qui n'a pas encore subi le joug de la Russie. Sur la place du Reghistan, devant la façade de la mosquée de Chir-Dar inondée de lumière, se presse une foule nombreuse et enthousiaste. Les mollahs, coiffés de leurs larges turbans blancs, sont assemblés et siègent, accroupis à terre, en leurs places hiérarchiques, prêts à bénir la victoire et à acclamer celui qui la leur a donnée. Devant eux, au sommet d'une rangée de hautes perches, sont plantées les têtes convulsées d'une quinzaine de soldats russes qui ont péri ou ont été faits prisonniers dans quelque escarmouche d'avant-garde ou dans quelque embuscade. La multitude, muette, tranquille, féroce et béate, regarde. Quant au vainqueur, un Mouzaffar-ed-din ou un Nour-Verdy quelconque, on l'attend. L'effet est dramatique et incontestablement vrai.

Or, si l'on prend pour base nos préjugés occidentaux, on est peu disposé à concevoir qu'à leurs heures, les mêmes gens qui composent cette foule sanguinaire puissent avoir des sentimens raffinés, non plus qu'un goût prononcé pour les lettres. Il en est ainsi pourtant. Dans ce vaste pays du Turkestan, dans cette vieille Tartarie si immense et si peu connue, mongole et musulmane en même temps, située sur la limite des deux civilisations, des deux religions et des deux morales les plus opposées, le fanatisme convaincu de l'Islam et le scepticisme chinois, il existe un bien singulier mélange de l'élan irréflecti de l'un et de la méticuleuse préméditation de l'autre, de l'ignorance absolue, volontaire et systématique du premier, et de l'érudition curieuse et calculée du second. Le résultat du contact de ces deux doctrines et de ces deux tendances si contraires, de la foi musulmane et du mandarinat

chinois, du fatalisme le plus aveugle et de la prévoyance la plus méthodique, est fort complexe. Il n'y a d'accord complet que sur un point : le mépris profond de cette vie humaine que notre civilisation européenne d'aujourd'hui, à force de vouloir l'entourer de garanties, a fini par estimer à un prix monstrueusement exagéré, manière de voir qui fera un jour notre faiblesse et nous livrera peut-être sans défense à des peuples barbares plus faibles que nous, mais faisant la guerre tout de bon et jouant franc jeu.

Ainsi les civilisations les plus dissemblables, partant des principes les plus opposés, les plus vieilles comme les plus jeunes, s'accordent toutes, en dehors de l'Europe chrétienne, dans ce mépris de la vie et de la mort, qui est encore une force pour elles, d'autant plus que nous en perdons, chez nous, non-seulement la pratique, mais jusqu'à la notion. Ce sentiment, permanent dans les civilisations d'Orient, y a fait la grandeur des empires et des croyances. Peut-être son existence intermittente a-t-elle joué le même rôle chez nous. Quand on constate ce fait et quand on voit à quelles conséquences, au point de vue social aussi bien qu'au point de vue individuel, nous entraînent la doctrine contraire et l'excessif respect des existences humaines, on en vient à se demander si nous avons raison d'appeler barbares les peuples qui ont sur ce point des principes différens des nôtres, et si ce n'est pas nous-mêmes qui mériterions d'être taxés, sinon de barbarie, du moins de faiblesse et du genre de travers que, bien improprement dans ce cas, nous appelons chinoiserie.

III. — BIBY-KHANEH.

Si le Reghistan est, comme nous l'avons dit, le centre du groupe monumental le plus important de Samarkande, les curiosités architecturales de la ville ne sont pas limitées à cet endroit. Entre tous les monumens de cette cité qui compte tant de ruines illustres, le plus imposant, le plus grandiose et en même temps celui dont les proportions ont le plus d'harmonie, dans leur simplicité majestueuse, c'est à coup sûr la mosquée que l'on nomme Biby-Khaneh, la *Maison de Biby*. Ce nom est celui de l'épouse favorite de Tamerlan, la reine Biby ou Biby-Hanoum, dont ce monument est l'œuvre. Situé vers l'extrémité nord de la ville, où il domine la place du grand marché aux grains, aux laines et aux bestiaux, ce monument se compose d'un dôme central aux proportions puissantes et harmonieuses, sur la façade duquel est appliqué un énorme portique ogival, flanqué de deux hautes tours octogones. En avant de ce bâtiment principal et à la distance d'une centaine de pas, se trouve un autre portique ou arc de triomphe encore

plus colossal, également flanqué de deux tours. Celles-là sont rondes, et comme celles de l'autre porche, elles ont un diamètre beaucoup plus considérable à la base qu'au sommet, ce qui contribue à donner à l'énorme monument une singulière apparence de force et de solidité. Cette solidité cependant n'a pas suffi pour résister aux tremblemens de terre et aux autres causes de destruction, car le porche d'entrée est aujourd'hui en ruines ainsi que le bâtiment principal. L'esplanade intermédiaire était close autrefois par des murs ou même par des bâtimens latéraux qui devaient la transformer en une cour intérieure. Les dimensions de la mosquée proprement dite ne sont pas inférieures à celles de Saint-Pierre de Rome, et il y a une remarquable analogie, quant aux proportions et au plan général, entre ces deux grands monumens, bâtis vers la même époque, au centre des deux capitales du monde européen et du monde asiatique.

Moins favorisée que la basilique romaine, la grande mosquée de Samarkande n'a pas résisté à l'action des siècles, quelque solides qu'en aient été les matériaux, quelque colossale que soit l'épaisseur des murs. Aucune construction d'ailleurs ne saurait avoir une longue durée dans un climat où alternent des froids excessifs et des chaleurs brûlantes, et où l'écart thermométrique entre les températures extrêmes à l'ombre et au soleil peut atteindre jusqu'à 110 degrés. Les mêmes alternatives de chaleur et de froid qui suffisent à fendre les roches du Pamir, et qui émiettent, par leur action irrésistible, la charpente du plateau central du continent asiatique, n'ont pas épargné les murailles que Timour et les siens avaient voulu faire indestructibles. Partout les façades se sont fendues, les voûtes se sont effondrées, les placages de briques émaillées qui revêtaient les parois et sur lesquels étincelait si merveilleusement la grande lumière du soleil d'Orient se sont détachés et sont tombés par pans entiers. Les tremblemens de terre, si fréquens dans cette région, n'ont pas moins contribué que le climat et les intempéries à l'œuvre de destruction. Les grandes tours cylindriques, vêtues d'émail bleu, si hautes et si hardies, qui caractérisent l'architecture de Samarkande, l'attestent par les positions invraisemblables qu'elles ont prises à la suite des mouvemens du sol. Celles d'entre elles qui ne sont pas tombées affectent des inclinaisons auprès desquelles l'aplomb de la fameuse tour penchée de Pise serait d'une régularité exemplaire. Plusieurs de ces tours existent encore dans l'enceinte de la Biby-Khaneh, dont elles étaient des annexes. Elles sont semblables, par leurs dimensions et par leur style, à celles des médressés du Reghistan, et leur rôle dans le plan général de l'édifice n'est d'ailleurs que tout à fait accessoire.

Les ingénieurs russes, qui ont fait leur possible pour sauvegarder les anciens monumens de Samarkande, considèrent comme inexécutable la restauration ou même la simple consolidation de la Biby-Khaneh, et il est à craindre que dans peu de temps la sécurité publique n'en nécessite la démolition complète, ou que ces murs ne s'écroulent d'eux-mêmes. Tous les jours, la destruction fait des progrès, bien qu'aujourd'hui l'action volontaire de l'homme n'y soit plus pour rien. Remarquons en passant que cette action humaine n'a jamais dû, à aucune époque, s'exercer ici d'une façon aussi pernicieuse qu'on pourrait le supposer, du moins pour ce qui est du gros œuvre des monumens. Cette circonstance est due à l'emploi à peu près exclusif de la brique pour la maçonnerie de presque tous les grands édifices de l'Asie, depuis ceux de Babylone jusqu'à ceux de Samarkande. Ce mode de construction a empêché les civilisations de goûts divers qui se sont succédé et les populations qui ont vécu à l'ombre des monumens déchus d'y faire ce que les habitans du nord de l'Afrique et même d'une partie de l'Europe ont fait pour les plus belles œuvres de l'architecture romaine. Celles-ci, bâties en pierre, ont, pendant tout le moyen âge, servi de carrière aux constructeurs des masures environnantes. On sait comment les Vénitiens et les Génois ont contribué à raser ce qui restait de Carthage, en y venant, pendant des siècles, arracher les marbres utilisables pour l'ornementation de leurs palais. Au contraire, les briques, ne pouvant être détachées du ciment qui les englobe, et ne pouvant guère servir deux fois, ont été mieux respectées.

Mais, à défaut de l'intervention de l'homme, les élémens ont suffi pour ruiner l'œuvre des architectes. Pour donner un exemple de la fréquence des tremblemens de terre, je dirai que, pendant la courte durée des trois séjours que j'ai faits à Samarkande, en 1890 et en 1891, trois de ces phénomènes s'y sont produits. L'un d'entre eux, pendant une nuit du mois d'août 1890, fut assez violent, et les monumens de la ville en souffrirent gravement. Le lendemain, je revis avec le général Poukoloff, du corps du génie, sous-gouverneur de la province, quelques-uns des principaux édifices, et nous visitâmes notamment la Biby-Khaneh. Au moment de pénétrer sous le dôme central, dont la clé de voûte, depuis longtemps tombée, est remplacée par une grande brèche béante autour de laquelle rayonnent plusieurs larges crevasses semblables à des coups de sabre donnés par un géant, le général m'arrêta : — « Vous n'êtes pas marié ? me demanda-t-il en riant. — Non, Dieu merci ! — Moi non plus, reprit-il : nous pouvons entrer. » Nous entrâmes avec quelque circonspection, et même non sans une pointe de fierté que nous croyions légitime, ignorant l'étendue des nou-

veaux désastres qui avaient pu, depuis la veille, compromettre encore plus qu'auparavant l'équilibre déjà si douteux de la vieille basilique. Mais nous eûmes, je dois le dire, bien honte de notre velléité d'orgueil, quand nous trouvâmes, à l'intérieur de la salle du dôme, un enfant d'une dizaine d'années, dormant, avec une tranquillité parfaite au pied du mur le plus menacé de ruine, et cela malgré les arrêtés de police, aussi platoniques que formels, pris à cet égard par les autorités russes. Pendant ce temps, une nuée de corbeaux que nous avions dérangés tournoyait lentement au-dessus de nos têtes, dans la large ouverture éclairée par le ciel bleu. Inclinant alternativement la tête à droite et à gauche, pour nous regarder tantôt d'un œil, tantôt de l'autre, d'un air plus mécontent que respectueux, ils protestaient, par des cris assourdissants, contre l'envahissement de leur domaine. Notre visite terminée, nous sortîmes un peu moins fiers que nous n'étions entrés. L'Orient musulman est une grande école de morale.

La Biby-Khaneh, qui, jusqu'à une époque récente, a servi de mosquée, fut construite à la fin du *xiv*^e siècle par la reine Biby, qui voulait, s'il faut en croire la tradition, y placer plus tard son tombeau. Le monument, une fois terminé, excita à tel point, dit-on, l'admiration de Timour (1), que la sultane, quelque sûre qu'elle fût de l'affection du conquérant et du prestige qu'elle exerçait sur lui, jugea prudent de renoncer à son projet primitif et de faire à son impérial époux hommage du monument pour qu'il fût affecté à un autre usage. Elle se serait fait alors construire, comme lieu de sépulture pour elle et aussi, s'il faut en croire certains historiographes, pour ses compagnes, un autre mausolée, infiniment moindre et plus modeste, que l'on nomme aujourd'hui la Petite Biby-Khaneh, et qui est situé vis-à-vis du grand monument, de l'autre côté de la place où se tient le marché.

Les murs de la Biby-Khaneh ne sont pas revêtus d'une cuirasse d'émail aussi complète et aussi variée que celle qui couvre certains autres monuments de Samarkande, d'une époque plus moderne. L'ornementation en est plus sobre. Elle consiste en dessins divers figurés en relief sur le parement par l'agencement de l'appareil de la maçonnerie même, et en mosaïques formées de briques émaillées toujours monochromes, dont les couleurs se réduisent à trois : le bleu turquoise, le bleu foncé et le blanc. Les briques ainsi colorées composent, par leur juxtaposition dans les parois, des inscriptions

(1) Tamerlan, on le sait, n'est que la transcription française et altérée de Timour-Lenk (Timour le Boiteux), nom et surnom du grand conquérant. — « Le grand Timour n'était pas beau : il avait un œil de moins et un pied de fer. » Ainsi s'exprime nettement Nassr-ed-din-Khodja, son bouffon ordinaire, dans l'ouvrage qui nous est resté sous son nom.

colossales ou des dessins géométriques qui se détachent sobrement sur un champ mat formé par les briques non vernissées auxquelles on a simplement laissé leur couleur naturelle. Celle-ci est d'un jaune rosé fort agréable à l'œil. L'effet d'ensemble est harmonieux et la ruine énorme se colore, le matin aussi bien qu'au soleil couchant, de nuances étranges dont la délicatesse ne nuit en rien à l'aspect sévère et majestueux de la grande silhouette du monument.

La vaste cour située entre le bâtiment central et l'avant-portique est semée de quelques ruines. Parmi elles, on remarque un pupitre monumental en marbre blanc grisâtre, couvert de riches ciselures et encore bien conservé. Jusqu'à ces dernières années, il servait, les jours de fête, à présenter à la vue des fidèles le grand manuscrit du Coran, large de près de trois mètres, et que l'on conserve dans une autre mosquée dont il sera question plus loin.

Dans cette même enceinte se voit encore un portail de marbre blanc, admirablement ouvragé, et dont toutes les sculptures sont encore intactes. Il faisait partie de quelque monument ou de quelque mur de clôture aujourd'hui rasé. Cette porte, qui n'a que quelques mètres de hauteur et dont tous les blocs sont soigneusement taillés et ajustés, pourrait, sans difficulté, être démontée et transportée par pièces dans un musée d'Europe, où elle serait peut-être plus en sûreté que dans sa place actuelle. Il n'y manque qu'un seul cube de marbre, qui formait le couronnement de l'un des angles supérieurs et qui a été emporté, sans doute, par quelque admirateur peu scrupuleux.

IV. — LE GOUR-ÉMIR.

Le tombeau de Tamerlan, le *Gour-Émir* ou « Tombeau du chef, » comme on l'appelle à Samarkande, est, sinon le plus remarquable en réalité parmi les monumens de la ville, du moins celui dont il a été le plus souvent parlé en Europe. Le dôme qui abrite cette sépulture est construit au sommet d'une ondulation de terrain, un peu en dehors de la ville indigène actuelle, au sud-ouest de celle-ci, et à environ deux kilomètres du Reghistan, auquel il est réuni par une large avenue tracée en ligne droite, malgré un profond ravin qui les sépare. La perspective y gagne, si la viabilité y perd, car cette grande voie, bordée d'arbres, incessamment parcourue par d'innombrables cavaliers et piétons, ainsi que par de nombreuses charrettes indigènes, et qui plonge au fond d'une vallée pour remonter tout droit sur l'autre versant jusqu'à l'imposante masse architecturale du Reghistan, forme un tableau animé et pittoresque. La ville nouvelle, que les Russes ont construite,

ou, pour parler plus exactement, le réseau de larges routes plantées d'arbres et bordées de jardins qu'ils ont créé ici, de même que dans tous les centres administratifs de leurs possessions d'Asie, pour s'y installer comme dans des sortes d'oasis ou de camps plutôt que de véritables villes, s'étend jusqu'au Gour-Émir. Plusieurs grandes avenues, bordées d'un quadruple rang de hauts peupliers, récemment plantés, mais déjà fort beaux, grâce aux ruisseaux d'eau vive qui baignent leur pied, convergent devant le monument qui se trouve ainsi être en quelque sorte au point de jonction de la ville russe et de la ville ancienne.

Les abords immédiats du Gour-Émir sont garnis de peupliers blancs et de *karagatch* gigantesques, dont l'ombre épaisse abrite un bassin béni. Le *karagatch*, ou orme noir, est en même temps l'arbre sacré et l'arbre national du Turkestan.

La partie supérieure du soubassement cylindrique qui porte la coupole du dôme est ornée simplement, à l'extérieur, de dessins bleu lapis sur un fond bleu turquoise. A part quelques discrètes touches de jaune dans les corniches, ce qui rehausse très harmonieusement l'aspect général, il n'entre pas d'autres couleurs dans cette partie du monument. La partie moyenne du même bâtiment, c'est-à-dire le fût que surmonte le dôme, présente une décoration formée des quatre couleurs ordinaires : le bleu foncé, le bleu clair, le blanc et la teinte naturelle de la brique. Le principal motif de l'ornementation de cette partie consiste en une inscription colossale, en caractères blancs rehaussés de bleu sombre, qui fait tout le tour de l'édifice, et que l'on peut lire de fort loin. Quant au dôme lui-même, couvert de briques émaillées, d'un bleu splendide et éclatant, il se voit de tous côtés entre les arbres de l'oasis qu'il domine. Sa forme est légèrement surhaussée et il est orné de cannelures fusiformes. Tout à côté se dresse encore une haute tour cylindrique et unie, dont la symétrique a disparu, et qui est tout à fait semblable à celles dont sont flanqués les médressés du Reghistan.

Pour pénétrer jusqu'au dôme, on franchit d'abord la porte d'une enceinte formée par une balustrade de briques, massive et basse, d'un style suffisamment respectueux de la couleur locale, et d'un effet assez insignifiant pour n'être pas trop nuisible : les Russes ont eu l'utile précaution d'en entourer le monument pour le protéger de dégradations nouvelles. Puis l'on passe sous la voûte d'un portail peu élevé, encore assez bien conservé, et dont la façade, entièrement revêtue de faïences aux couleurs riches et variées, est surchargée d'inscriptions d'un grand intérêt et d'arabesques d'une rare élégance. Ces inscriptions sont d'une lecture facile, actuelle-

ment encore, malgré leur enchevêtrement, grâce à la diversité et à la vivacité de leurs couleurs, grâce aussi à la différence de leurs styles, ce qui permet de les démêler bien nettement. Plusieurs d'entre elles sont en caractères coufiques, d'autres sont en écritures plus modernes, dans les styles qui portent les noms de *makhal*, de *neskhi* et de *talik*.

Après avoir passé sous la voûte ogivale de ce portique, on pénètre dans une cour entièrement dallée de marbre noir, et l'on voit alors se dresser devant soi la façade du dôme central, flanqué de deux petites chapelles latérales, toutes deux revêtues de marbre noir. Dans ces deux chapelles sont les sarcophages de plusieurs Timourides. La porte du milieu, où l'on parvient par un perron de quelques marches, donne accès dans la chapelle du dôme, où se trouve le cercueil de Timour lui-même.

La salle du dôme n'est pas très vaste : elle est de forme carrée et les parois en sont revêtues entièrement d'inscriptions ciselées ou d'ornemens constitués par des variations compliquées sur un canevas géométrique. Ces ornemens ont ceci de remarquable qu'ils ne sont pas modelés en stuc ni en plâtre, comme les bas-reliefs similaires qui existent en Algérie ou dans le sud de l'Espagne, à l'Alhambra, par exemple. Ils sont sculptés dans la pierre dure et même très dure, car une grande partie de la pierre employée n'est autre chose que de la néphrite, c'est-à-dire du jade, ce minéral précieux et que sa dureté extrême rend, comme on le sait, si difficile à travailler. Le reste est en calcaire carbonifère très dur aussi, et qui provient des montagnes voisines de la haute vallée du Zerafchane. Il résulte de cette circonstance que non-seulement la matière de ces bas-reliefs est plus précieuse en elle-même et que le travail en est plus remarquable que ceux des monumens arabes d'Occident, mais en outre, ce qui est intéressant au point de vue de l'archéologie et de l'histoire, les ciselures ont conservé toute leur intégrité, et la lecture complète et certaine des inscriptions qui y sont figurées est encore aujourd'hui facile.

La hauteur totale de la voûte du dôme est, à l'intérieur de cette salle, de vingt-quatre mètres. La naissance des cintres commence à douze ou treize mètres au-dessus du sol. Le revêtement intérieur des murs paraît être en jade jusqu'à une hauteur de 4^m,80 : plus haut, il est en calcaire carbonifère, de couleur grise, curieusement fouillé et sculpté, et les ciselures en ont été rehaussées autrefois de peintures rouges et bleues.

Dans cette chapelle se trouvent huit sarcophages entourés d'une balustrade unique, en marbre blanc, très élégamment travaillée à jour. Un neuvième cercueil est situé en dehors de la balustrade : c'est celui d'El Hadj-Oumar, *moullah* de Tamerlan, c'est-à-dire son

chapelain ordinaire. Il est placé à la droite de l'empereur et à quelque distance.

Le sarcophage du grand Timour occupe à peu près le centre de la salle. Il est, tous les voyageurs l'ont répété, en pierre verte, et cette pierre, c'est, on s'accorde aussi à le dire, de la néphrite, la pierre magique qui, encore aujourd'hui, est si recherchée par les indigènes de toute l'Asie, et se paie un prix souvent exorbitant, suivant le degré de ses propriétés occultes, car elle a la vertu d'écarter les mauvais esprits. Le jade, ou néphrite, se trouve, comme on le sait, à l'état de blocs épars, arrachés peut-être eux-mêmes des filons inconnus, et toujours peu volumineux, dans certaines montagnes particulièrement inaccessibles du sud et de l'extrême ouest de la Chine : on en trouve au Yunnan, au Thibet, et le gisement le plus connu et le plus important est situé sur le versant oriental du massif montagneux du Pamir, non loin de Yarkend. Les géologues ne sont pas d'accord sur le mode de formation et sur l'origine de la néphrite, comme il convient d'ailleurs à des géologues sachant leur métier et discutant une question théorique, quelle qu'elle soit. Cependant ils admettent généralement que ce minéral rare est de formation zéolithique. De ce fait, il résulte, entre autres conséquences, que les blocs ne sauraient avoir une très forte dimension : ils dépassent rarement la grosseur du poing. On en fait des amulettes, et les Chinois les sculptent patiemment et délicatement en statuettes, en bijoux, ou y taillent des objets consacrés au culte.

On conçoit donc combien il a dû être difficile de réaliser le désir de Tamerlan, qui, non content d'avoir possédé la toute-puissance dans ce monde, voulut, pour mieux assurer son sort dans l'autre, avoir un cercueil de jade vert. Un bloc de cette matière, assez gros pour faire une pierre tombale, serait probablement introuvable ; il serait en outre intransportable, par-dessus les énormes chaînes de montagnes au-delà desquelles il faudrait le chercher. Aussi le sarcophage de Timour est-il en trois morceaux, soit qu'il ait été brisé, soit, ce qui est plus probable, qu'il ait été, dès l'origine, fait de trois blocs juxtaposés. Chacun de ces blocs constitue encore, tel qu'il est, une véritable curiosité minéralogique. La forme du sarcophage est élégante et d'ailleurs semblable à celle de presque tous les cercueils de grands personnages que l'on trouve en Boukharie : c'est un tronc de pyramide quadrangulaire, allongé, dont la plus petite base repose sur le sol, et dont chaque face visible est encadrée par plusieurs lignes d'inscriptions, ciselées en relief dans la pierre. Ces inscriptions sont en ces beaux caractères persans du xv^e siècle, dont la forme est si nette, si élégante et si décorative à la fois.

Maintenant que j'ai fait entrevoir tout le mérite que possède un sarcophage en jade vert, et tous les avantages qui en résultent, au point de vue de la vie éternelle, pour celui à qui sa fortune en ce monde a permis de se l'offrir ici-bas, je vais, dussé-je détruire une légende, ajouter encore un mot. C'est que le cercueil de Tamerlan n'est pas en jade. J'en suis désolé pour l'âme du conquérant et pour la tradition, et c'est avec un véritable regret que j'ai fait cette constatation. J'ai examiné la pierre avec un coup d'œil aussi irrévérencieux que professionnel, et, depuis lors, je suis obligé de la tenir non pour de la véritable néphrite, mais pour une roche plutonique de la famille de celles que les spécialistes appellent roches diallagiques. Ce sacrifice fait à ma conscience de minéralogiste, je me hâte de revenir à l'histoire, après avoir montré par cet exemple combien le culte des sciences exactes, obligatoire en notre siècle, peut, à l'occasion, être nuisible à la poésie et aux sciences dites morales, et nous gêner, si nous n'y prenons garde, nos impressions de voyage les plus pittoresques et les plus édifiantes.

A la gauche du cercueil de Timour, se trouve un autre sarcophage à peu près semblable, mais d'un travail plus beau et plus délicat encore : c'est celui de Djehan-Guir. Il paraît être en néphrite d'un vert pâle ou grisâtre, ou plutôt peut-être en une sorte de marbre-onyx très dur : la table supérieure en a été brisée, et on l'a raccommodée tant bien que mal avec du plâtre. Mais les faces latérales sont couvertes d'inscriptions intactes et d'une grande finesse. Il s'agit ici, bien entendu, de Djehan-Guir, fils aîné de Tamerlan et son héritier présomptif, qui mourut avant son père en 806 de l'hégire (1403), et non du grand-mogol Djehan-Guir, également descendant de Timour, mais fils d'Akbar et père de Chah-Djehan, qui régna sur les Indes au temps de Louis XIII, et dont les anciens voyageurs français, Bernier entre autres, ont souvent parlé. Leur nom à tous deux signifie « Conquérant du monde. » Cependant ce monde, quelque petit qu'il soit aujourd'hui, s'est trouvé assez grand, de leur temps, pour que leurs deux existences se soient écoulées dans des pays différents.

Aux pieds de ces deux héros, repose Mirza-Ouloug-Beg, le Marc-Aurèle de la dynastie timouride, le souverain philosophe et lettré entre tous. Son tombeau, plus grand que les deux précédents, a été brisé et presque entièrement refait en plâtre ; mais deux degrés de marbre blanc, sur lesquels il est surélevé, et qui faisaient partie de la construction primitive, sont encore intacts et d'un bon effet architectural. A la droite de ce dernier cercueil est celui de Chah-Rokh, quatrième fils de Tamerlan, qui lui succéda en 807 de l'hégire (1405) et qui, pendant quarante-trois ans, jusqu'en 850,

réigna sur la majeure partie du vaste empire timouride. C'est à lui qu'est due la reconstruction de la grande ville de Merv, détruite depuis l'invasion des Mongols de Dchinghiz-Khan, et aussi la fondation ou la restauration de la ville de Chahrokhyah, située sur le fleuve Iaxarte, et à laquelle il a donné son nom. Son cercueil, très beau et heureusement resté intact, est en calcaire dur, gris foncé, et entièrement couvert d'inscriptions.

L'extrémité sud de la partie enclose est occupée par un sarcophage important, en pierre grise, malheureusement mutilé aujourd'hui, et dont le chevet est surmonté d'une petite coupole comme on n'en place que sur les tombeaux des saints. Deux mâts portant des drapeaux, emblèmes de la même idée, achèvent de confirmer ce caractère, et s'inclinent au dessus de la tête du mort. Celui-ci occupe la place d'honneur au milieu de cette réunion de princes illustres, et Timour lui-même a voulu expressément être enterré à ses pieds. Ce n'est pourtant pas un empereur qui repose dans ce cercueil : c'est tout simplement Saïd-Mir-Barakhat, le professeur de philosophie de Timour, l'Aristote de cet Alexandre mongol ; il mourut peu de temps avant l'empereur, en 1386.

Il y a là assurément un fait qui peut nous étonner. Quoi ! le souverain qui rendit aux sciences un si éclatant et si public hommage est-il bien ce même Tamerlan auquel tous les historiens d'Occident ont fait une si terrible et incontestable réputation de cruauté ? Est-il bien le même qui, à Delhi, fit couper en un jour cent mille têtes, qui, à Bagdad, fit égorger cent cinquante mille captifs pour donner ensuite, — nos historiens nous l'affirment, si nos physiologistes ont peut-être quelques raisons pour le nier, — une naumachie dans leur sang ? Vraiment, quand on compare entre eux tous ces actes si divers et en apparence contradictoires, on ne peut s'empêcher d'être troublé, et l'on en vient à se demander si par hasard ce ne serait pas nous qui serions les barbares, nous dont, certainement, au *xiv*^e siècle, les ancêtres n'auraient pas été capables d'un raffinement littéraire ni d'un respect pour les sciences pareils à ceux dont les souverains mongols ont donné les preuves, nous dont, aujourd'hui encore, l'intelligence ne va pas jusqu'à saisir le fil et la concordance d'actes politiques qui leur paraissent fort simples, et dont les heureux résultats ont démontré la sagesse, nous qui, enfin, cinq siècles après Timour, avons la prétention d'avoir inventé ou du moins perfectionné le dilettantisme, et qui nous bornons à le pratiquer d'une façon si plate et si mesquine !

Donnant une nouvelle preuve de cet esprit libéral, si curieux à constater en plein moyen âge et en plein Orient, les souverains despotiques de la dynastie timouride ont encore mis dans le même

mausolée les tombes de trois personnages éminens, n'appartenant pas à leur famille. Les deux premiers sont les enfans de Mir-Barakhat, dont les pierres tombales, peu importantes, en marbre gris, sont placées à côté de celle de leur père. L'autre est un vizir de Timour, le Kimari-Inaak, qui est enterré entre Ouloug-Beg et Chah-Rokh ; sa pierre funéraire, comme celle de ses deux voisins, est brisée et les morceaux incomplets en ont été reliés avec du plâtre.

Aucun des sarcophages qui viennent d'être décrits ne renferme de corps en réalité : ce ne sont que des cénotaphes. Un escalier placé dans un angle de la chapelle conduit à une crypte située exactement au-dessous de celle-ci et où se trouvent les véritables cercueils. Ces derniers sont disposés à peu près dans le même ordre que ceux qui leur correspondent dans la chapelle supérieure et, à quelques très légères différences près, chaque mort est placé au-dessous de la pierre tombale qui, au rez-de-chaussée, porte son nom. La principale différence consiste en ce que Chah-Rokh remonte à la droite de Timour, tandis que le second fils de Saïd-Mir-Barakhat vient prendre place entre le même Chah-Rokh et le Kimari-Inaak. Les tombes de la crypte sont un peu plus grandes que celles de la chapelle supérieure. Le vrai cercueil de Timour est tout simplement en calcaire lithographique très dur, d'un gris jaunâtre, couvert d'inscriptions. Il est cassé en deux morceaux. S'il faut ajouter foi à la tradition, d'ailleurs contestée, d'après laquelle la pierre tombale de Timour aurait été, au xviii^e siècle, enlevée par Nadir-Chah et transportée en Perse, ce serait à la pierre de l'étage inférieur que s'appliquerait ce détail historique, et ce serait elle qui aurait été remplacée. Toutefois, les caractères qui couvrent la dalle actuelle sont bien du même style que ceux des autres tombeaux voisins et ils ne paraissent pas être modernes. Le cercueil de l'aumônier et celui du vizir sont intacts, et les textes qui s'y trouvent ciselés sont encore parfaitement lisibles. Le premier est en calcaire gris de l'étage carbonifère, le second en marbre gris, légèrement veiné de noir. Ce dernier est du même modèle que le sarcophage dédié à Chah-Rokh dans la chapelle du haut, mais il est moins beau et moins bien ouvragé. La tombe d'Ouloug-Beg, en calcaire saccharoïde d'un gris verdâtre, est ici bien conservée. Celle de Djehan-Guir n'est qu'un bloc sans inscription : elle n'a pas été terminée, ou bien ce n'est que le soubassement de l'ancien tombeau aujourd'hui disparu. Quant à tous les autres sarcophages, ils sont actuellement en plâtre, c'est-à-dire qu'ils ont été détruits et que les fragmens en ont été dispersés.

Pour ne pas prolonger outre mesure une nomenclature aride, nous n'en dirons pas davantage sur le Gour-Émir. Mais nous ajou-

terons que les deux chapelles qui forment les ailes du bâtiment et auxquelles, du dehors, on accède directement par des portes indépendantes du dôme, contiennent des sarcophages du même style que les précédens, et qui en diffèrent seulement par leurs dimensions, lesquelles sont diverses selon l'âge ou l'importance des morts. Presque tous sont en marbre noir, très chargés d'inscriptions et généralement bien conservés. Il y en a huit dans la chapelle de droite et trois dans celle de gauche : d'ailleurs, ils paraissent tous avoir été transportés et ne pas occuper leurs emplacements primitifs. Leur style est le même que celui du sarcophage du grand Timour, et il est juste de dire que l'exécution du travail de sculpture qui les décore, quoique plus moderne, ne le cède pas en perfection à celui-ci. L'ornementation intérieure de ces deux chapelles est d'ailleurs insignifiante ou a disparu. Quant aux autres constructions annexes de ce bâtiment central, qui complètent la masse du Gour-Émir, elles paraissent avoir été assez importantes, mais elles sont aujourd'hui en ruine. Un fait assez digne de remarque et qui a déjà été signalé, c'est que les mémoires de Baber, où la topographie de Samarkande est exposée d'une façon si détaillée et où ses monumens sont si soigneusement passés en revue, ne parlent pas du tombeau de Tamerlan. On pourrait en conclure que ce monument ne date pas en réalité de l'époque du conquérant, et qu'il est postérieur à la rédaction des mémoires de Baber, c'est-à-dire à l'année 1530. Mais comme ces mémoires signalent d'autre part un monument dont on ne trouve plus trace aujourd'hui, ou du moins que personne, parmi les habitans, ne connaît plus sous la dénomination que lui donne Baber, à savoir un médressé fondé par Mohammed-Mirza, fils de Djehan-Guir et petit-fils de Timour, pour y réunir les tombes d'une fille de ce prince et des plus illustres de ses petits-enfans, il est possible que le monument ainsi désigné ne soit autre que le Gour-Émir. Or, deux fils de Djehan-Guir ont porté ce nom de Mohammed-Mirza. L'un, son fils aîné, dont Tamerlan voulait faire son héritier après la mort de Djehan-Guir, mourut lui-même peu de mois avant son aïeul. L'autre, Pir-Mohammed-Sultan-Mirza, que Timour avait fait sultan des Indes, mourut assassiné à Gaznah en l'an 809 de l'hégire, c'est-à-dire deux ans après. Que ce soit l'un ou l'autre de ces deux princes qui ait fait construire le monument, cette construction est, dans les deux cas, à peu près contemporaine de Timour. Il n'y a donc pas lieu de la classer, comme on l'a fait, parmi les monumens de la décadence timouride. Bien que le Gour-Émir n'ait pas l'ampleur majestueuse de la Biby-Khaneh, ni la richesse d'ornementation du Chah-Zindeh, dont il sera question tout à l'heure, il mérite d'être rangé immédiatement après ces

deux édifices, entre tous ceux qui existent encore à Samarkande, sinon au point de vue de l'ancienneté, du moins à cause de l'intérêt historique qu'il présente, ainsi que pour l'élégance de son style.

V. — LE CHAH-ZINDEH.

Le monument le plus curieux et le mieux conservé de Samarkande, bien qu'il en soit aussi le plus ancien, c'est le groupe de constructions appelé Chah-Zindeh. On désigne sous ce nom la réunion de sept mosquées, enfermées dans une enceinte commune, et qui couvrent une petite colline située au nord de la ville, en face de la Biby-Khaneh, laquelle n'en est séparée que par la vaste esplanade du marché. On ne sait pas au juste à quelle époque remonte la fondation de ces sept mosquées; mais une partie au moins de leur construction est antérieure à Tamerlan. L'architecture en est admirable de richesse et d'harmonie, et heureusement la conservation en a été jusqu'à présent suffisante. Les sept dômes, que revêtent des briques émaillées de ce bleu splendide qui caractérise la décoration architecturale de Samarkande, s'étagent sur la colline et donnent l'illusion d'un ensemble beaucoup plus vaste que celui qu'elles constituent réellement; car les proportions de ces édifices, exquis dans leur délicatesse, ne sont pas très grandes et ils sont bien loin d'avoir l'ampleur et le caractère colossal de la Biby-Khaneh. Mais l'absence de tout point de comparaison aux alentours, sur cette colline dénudée, et l'illusion d'optique qui résulte de l'illumination par le soleil d'Orient, donnent complètement le change à cet égard. Ces sept mosquées sont réunies entre elles par un tortueux chemin couvert, enclos entre des murs et coupé d'escaliers irréguliers et pittoresques. Sur ce chemin s'ouvrent les portiques des diverses chapelles dont l'ornementation est certainement ce que l'art des architectes et des décorateurs persans, à la solde des souverains mongols, a produit de plus merveilleux. Les murs sont entièrement revêtus de faïences éclatantes, aux couleurs très variées et plus diverses encore que celles que l'on peut voir dans les autres monuments de Samarkande; mais ici, ce qui n'a lieu nulle part ailleurs, les faïences ne sont pas seulement ornées de dessins; ces dessins, dont l'élégante complication est extrême, sont en outre modelés en relief et les briques émaillées qui les forment sont à jour. On dit que cette disposition se retrouve dans une autre mosquée à Djaniekent, bourgade du Turkestan septentrional. L'effet décoratif qui en résulte est extrêmement heureux. Les mosquées qui occupent le deuxième et le troisième rang à gauche, en suivant l'avenue, sont d'une richesse

d'ornementation vraiment inouïe. A l'extrémité de cette même allée, on pénètre dans la dernière mosquée, spécialement consacrée au culte du saint sous le patronage duquel est placé tout le groupe de ces monumens, et qui leur a donné son nom. Cette dernière mosquée est formée de plusieurs salles : dans la plus reculée, où se trouvent des mollahs toujours en prière, ou qui du moins ne se détournent de leur prière que pour faire un appel aussi pressant que majestueux à la générosité des visiteurs, on voit plusieurs objets remarquables : c'est là qu'est conservé le grand Coran, dont les pages colossales n'ont pas moins de trois mètres de côté ; c'est ce livre qui, les jours de fête, est déposé en grande pompe sur le pupitre de marbre dont nous avons parlé en décrivant la Biby-Khaneh. Cet exemplaire n'est d'ailleurs, paraît-il, qu'une copie faite au xvi^e siècle pour ménager l'original, beaucoup plus ancien. Celui-ci a été, dit-on, transporté à Pétersbourg, par les Russes, lors de l'occupation de la ville.

Dans un angle de la même chapelle, s'ouvre l'orifice d'un puits obscur que ferme une grille scellée. Là repose le corps du saint. On sait peu de chose touchant ce personnage ; à Samarkande, les gens les plus familiers avec son histoire ignorent son nom véritable et ne le connaissent que par son surnom ou son titre de Chah-Zindeh, ce qui veut dire *le roi vivant*. L'origine de cette qualification est généralement expliquée aujourd'hui, par les mollahs chargés de la garde du tombeau, de la façon suivante : ce saint, qui fut un roi, dont le règne incertain remonte aux premiers temps de l'Islam, obtint d'Allah, en récompense de ses vertus, une faveur insigne, celle de toujours rester vivant, même après sa mort. Ne demandez pas d'explication sur ce dogme physiologique tout particulier et peut-être obscur. Vous n'en obtiendriez aucune, pas plus que je n'ai pu en obtenir moi-même, et vous ne feriez que vous attirer le profond mépris des indigènes pour votre inaptitude à comprendre un mystère aussi simple. Ce souverain fut donc, après une longue existence remplie de vertus et d'honneurs, probablement lorsqu'il fut fatigué des uns et des autres, descendu au fond du puits noir où son corps repose encore aujourd'hui dans l'état de beauté spéciale qui vient d'être indiqué. Le domicile est peu récréatif pour être habité pendant tant de siècles ; mais son hôte a la consolation d'être assuré d'y rester vivant jusqu'à la guerre sainte qu'il attend, et où il jouera son rôle dans le triomphe final des croyans.

Tamerlan, à qui ce point de dogme parut sans doute peu clair, éprouva, dit une tradition qui, cette fois, est historique, le besoin de l'élucider. Il ne se contenta pas de l'explication donnée par les

mollahs, et qui de son temps était déjà la même qu'aujourd'hui, c'est-à-dire aussi sommaire. Il prescrivit à un esclave de descendre au fond du puits pour constater ce qu'il en était. J'avoue que, n'ayant pas très bien compris, pour ma part, malgré toute ma déférence la plus respectueusement aveugle, l'explication des mollahs, je fus flatté et réhabilité dans ma propre estime en voyant que l'imperfection de mon intellect philosophique était en somme partagée par un esprit aussi éminent que celui de l'illustre conquérant. Il est vrai que Tamerlan ne vivait pas au *xix^e* siècle et que s'il y eût vécu, il eût probablement été plus avancé dans la solution de la question; à moins toutefois qu'il n'eût imité l'indifférence des conquérans russes, qui n'ont pas même pris la peine de renouveler l'expérience tentée six siècles auparavant. Timour fit donc descendre au fond du puits un esclave, Celui-ci ne s'y décida pas volontiers et il fallut pour cela que l'empereur lui donnât le choix entre une obéissance immédiate et un supplice non moins prompt. On sait qu'en cette dernière matière Timour était homme de parole et fort expéditif; aussi comprend-on que le scrupule religieux de l'esclave ait cédé à sa confiance dans la haute justice du monarque. L'envoyé remonta, paraît-il, en donnant les marques d'une terreur indescriptible, et dans un état de mutisme tellement absolu qu'une nouvelle menace de Timour, non moins catégorique que la première, fut le seul remède qui pût momentanément lui rendre la parole. Pressé de questions, il déclara qu'il s'était en effet trouvé en présence du saint, et que celui-ci, après lui avoir reproché de venir le troubler dans son repos, lui avait enjoint de remonter immédiatement, en ajoutant qu'il serait frappé de mutisme pour toute sa vie, s'il disait un seul mot de ce qu'il avait vu. Et c'est en effet ce qui eut lieu séance tenante : l'esclave devint muet après ces quelques mots et il fut impossible depuis lors de lui en arracher un seul de plus jusqu'à sa mort, ou peut-être jusqu'à celle de Timour, si nous supposons que celle-ci soit survenue la première, ce qui est encore un point d'histoire mal éclairci de nos jours.

Quoi qu'il en soit, Tamerlan déclara l'expérience suffisante; il adressa force excuses à son bienheureux confrère, il fit au tombeau l'offrande d'une dotation magnifique, interdit à qui que ce fût de jamais violer le domicile du saint sous les peines temporelles les plus sévères et, pour plus de sûreté à cet égard, il fit murer l'entrée du puits par la grille que l'on voit encore aujourd'hui.

Il augmenta, en outre, les constructions qui existaient alors et qui probablement se réduisaient à une seule mosquée, en y adjoignant les autres chapelles environnantes, et il fit enterrer dans

celles-ci plusieurs de ses proches, ainsi que sa nourrice, dont le tombeau est l'objet d'une grande vénération.

Selon certains archéologues, ainsi que d'après ce que disent quelques mollahs plus instruits que les autres, le saint patron du lieu ne serait autre que Kassim, fils d'Abbas, cousin de Mahomet, qui serait venu en Bactriane dès les premières années de l'hégire pour prêcher l'islamisme aux sectateurs de Zoroastre, avant la conquête arabe. Décapité par les Guébres, il se serait, après son supplice, réfugié au fond de ce puits où il attendrait la guerre sainte qui doit donner à l'Islam l'empire du monde.

Baber, dans ses mémoires, désigne simplement le Chah-Zindeh sous le nom de *Mazar-i-Chah* (tombeau du roi), sans donner d'autres détails sur son origine ni sur l'histoire de son fondateur.

VI. — LE TOMBEAU DE DANIEL. — AFROUSIAB. — LES MOSQUÉES SECONDAIRES DE SAMARKANDE.

A quatre kilomètres au nord-est de Samarkande, en dehors des limites extrêmes de l'ancienne enceinte, se trouve un autre tombeau affecté à un personnage moins spécial à la Tartarie que ceux dont il a été question jusqu'ici : on le nomme Khodja-Daniar, et, s'il faut en croire les légendes musulmanes, il n'est autre que le prophète Daniel de la Bible. Ce tombeau est situé à l'endroit appelé Afrousiab, c'est-à-dire au lieu même où sont, très probablement, les restes de l'ancienne ville de Maracanda, citée par les historiens grecs. Il est séparé de Samarkande par une colline dénudée qui s'étend derrière le Chah-Zindeh et dont le sol, formé de *læss*, n'est qu'un vaste cimetière. Le sépulcre de Khodja-Daniar est placé sur une sorte de terrasse ou de corniche à mi-côte d'un escarpement qui, sur le flanc nord de cette colline, descend à pic jusqu'au fond d'un ravin où coule un *arîk*, ou canal d'irrigation, dérivé du Zerafchane. Une demi-douzaine de grandes perches ou de mâts inclinés, du sommet desquels pendent des haillons sacrés ou des *tougs*, faits de queues de chevaux, et dont la hauteur est proportionnée à l'importance du saint, dominant le sarcophage, qui est en plein vent et que n'abrite aucune construction. Ce sarcophage est fait d'une maçonnerie grossière. Le saint qui y repose est, celui-là, bien réellement mort; cela ne fait de doute pour personne, mais sa manière de se comporter n'en est que plus curieuse, car, quoique mort, il continue à grandir constamment dans son sépulcre. Tous les deux ou trois ans, les mollahs préposés à la garde du cercueil déterminent par un calcul savant, dont nous n'avons pu avoir les bases, de combien il convient de l'allonger, pour que ses dimensions soient

en rapport avec celles de son locataire. S'il faut en juger d'après les mesures actuelles du cercueil, la taille du prophète Daniel serait ou du moins aurait été, lors de notre dernière visite, en 1891, d'environ vingt-quatre mètres : il doit avoir maintenant un peu plus. Il est à remarquer que la croissance du saint ne s'exerce qu'en longueur et n'a pas lieu en largeur. Le développement de sa carrure n'est pas en proportion avec celui de sa taille.

Il existe dans d'autres parties de l'Islam d'autres tombeaux du prophète Daniel : l'un des plus célèbres entre autres est au Caire. Ce fait en lui-même ne doit pas nous étonner : les musulmans admettent sans difficulté le dédoublement ou même la multiplication indéfinie des corps des saints personnages, sans que leur vénération pour chacune des dépouilles en soit diminuée.

Ce qui est assez intéressant à noter, c'est la nature des qualifications honorifiques que l'on accorde au même saint selon les divers pays où il est vénéré. Ainsi, par exemple, ce même Daniel porte, au Caire, le nom de *Nebbi-Daniel*, c'est-à-dire qu'on lui accorde le titre de *prophète*, comme étant à la fois celui qui convient le mieux à sa condition et le plus honorifique qu'on lui puisse déférer. En Algérie ou au Maroc, pays féodaux, le titre qu'on donne aux saints est celui de *Sidi*, qui signifie *seigneur*, et que prennent également les chefs militaires et politiques. En Asie centrale, on donne aux plus respectés d'entre les personnages canonisés, comme peut l'être le prophète Daniel, le titre de *Khodja*, ce qui veut dire tout simplement, en arabe, *écrivain* ou *lettré*. Dans les pays barbaresques, ce titre ne ferait qu'un honneur médiocre à celui qui en serait revêtu. N'y a-t-il pas là un indice caractéristique? Ne pressent-on pas dans la formule mongole le voisinage de la Chine, terre classique du mandarinat, où la littérature est la base d'une organisation sociale?

Non loin du tombeau de Daniel se trouve celui de Hazret-Khizr, patron des bergers, des voyageurs, mais aussi des voleurs, ce qui semble difficilement compatible, et ce qui doit, dans tous les cas, dégager singulièrement la responsabilité du saint, quoi qu'il puisse arriver en route à ceux qui se placent sous sa protection.

Tout près de là également s'ouvrent des grottes plus ou moins obstruées et qui font, prétend la tradition, partie des substructions de l'ancienne ville d'Afrousiab ou Afrasiab, dont le nom s'applique encore aujourd'hui à toute cette colline. Ce nom d'Afrasiab était, selon les historiens persans, celui d'un roi du Turkestan, dont ils placent le règne au XI^e siècle avant notre ère, et qui aurait accueilli à sa cour Siavech, fils du roi de Perse Kaïkaus, qu'il peut y avoir lieu d'identifier à l'un des derniers rois mèdes prédécesseurs de Cyrus.

Le roi Afrasiab aurait accordé asile à ce prince proscrit par son père et lui aurait même donné en mariage sa fille Frankhis. Samarkande, sa capitale, aurait donc, s'il faut en croire les mêmes historiens, déjà existé à l'époque des premiers Achéménides.

C'est dans les flancs de cette colline de *Iass* que l'on a cherché, mais sans trouver jusqu'à présent de preuves absolues, les restes de l'ancienne Maracanda.

Quoi qu'il en soit, le sol en est rempli de tombeaux de toutes les époques, et l'on y trouve de nombreux débris de verre irisé, de terres cuites et de bronzes.

Les recherches, malheureusement trop superficielles, que j'ai pu y faire pour ma part, m'ont conduit à la découverte d'un certain nombre d'objets antiques, parmi lesquels il faut citer une assez grande quantité de monnaies se rapportant aux rois grecs de la Bactriane, ainsi qu'aux Indo-Scythes qui leur ont succédé du III^e siècle avant Jésus-Christ au II^e siècle de notre ère. Les plus abondantes que j'aie récoltées en cet endroit sont aux effigies de Diodote ou d'Euthydème I^{er}, ainsi qu'aux types, plus modernes, d'Azès, d'Azilidès et du monarque auquel, par une singulière ironie du sort, les archéologues anglais qui, jusqu'à présent, se sont le plus occupés de ces questions, M. Percy Gardner entre autres, ont donné la qualification de *Nameless King*, « le roi sans nom. » Ce souverain bactrien, qui paraît avoir régné entre Kadaphès et Kadphisès II, c'est-à-dire dans le I^{er} siècle de notre ère, semble avoir été tellement pénétré de l'idée de son importance et de sa grandeur qu'il prodigua sur les monnaies à son effigie, lesquelles paraissent avoir été très nombreuses, les épithètes les plus glorieuses, écrites en langue grecque, et dont les plus fréquentes sont celles de *soter* (sauveur) et de *meqas* (grand). Malheureusement pour lui et aussi pour les historiens, il n'omit qu'une chose, ce fut, dans ces inscriptions remplies de qualificatifs à sa louange, de faire figurer son nom, qu'il supposait sans doute trop connu pour avoir jamais besoin d'être rappelé. Il en résulte que de tous les souverains de sa dynastie, il est le seul dont le nom soit aujourd'hui absolument ignoré. Les spécialistes en sont réduits à désigner cet orgueilleux, qui a tant fait pour perpétuer son propre éloge, sous la dénomination de *Roi sans nom*.

La connaissance de l'histoire de ce royaume macédonien de la Bactriane, fondé par des lieutenans d'Alexandre dont les historiens grecs ne font aucune mention, qui dura quatre siècles, et dont l'existence même, il y a peu d'années encore, était inconnue en Europe, a fait de grands progrès depuis que l'occupation du Turkestan par les Russes a permis de mettre au jour

d'assez nombreux documens archéologiques qui y sont relatifs. Mais on en sait encore bien peu de choses comparativement à ce qui reste à en apprendre, et c'est là un champ d'études des moins explorés et des plus curieux. Nous ferons grâce ici à nos lecteurs de tout aperçu sur les résultats de nos recherches personnelles dans cette matière aride et un peu trop spéciale.

Indépendamment des principaux monumens qui viennent d'être énumérés, et qui forment le noyau même de la ville de Samarkande, il y en a d'autres qui remontent également à l'époque timouride et qui alors étaient probablement à l'intérieur de l'enceinte, mais qui sont aujourd'hui épars dans les faubourgs, en dehors des limites de la ville actuelle. Quelques-uns même sont dispersés dans l'oasis, loin de tout centre de population, et c'est seulement lorsqu'on en est tout près qu'on les découvre au milieu des arbres où ils sont enfouis.

Parmi ceux qui ont dû être englobés dans l'ancienne enceinte, mais qui aujourd'hui sont plus ou moins isolés des habitations, les plus remarquables sont la mosquée de Zemret-Khodja, le mausolée de Khodja-ben-Khaddra, le médressé d'Ichrak-Khaneh et celui de Khodja-Akhrar. Enfin, à dix kilomètres environ du centre de la ville, dans l'oasis, se trouve le médressé de Timour-Malik, l'un des plus intéressans au point de vue architectural, qui vient tout récemment, paraît-il, depuis ma dernière visite, d'être renversé par un tremblement de terre. Tous ces monumens sont construits sur un plan absolument identique, dans son ensemble, à celui que nous avons décrit pour les médressés du Reghistan. Ils ne diffèrent que par leurs dimensions, par les détails de leur ornementation et par la forme des dômes qui surmontent généralement la principale chapelle de chacun d'eux. Quelques-uns de ces monumens sont vraiment remarquables par l'harmonie de leurs proportions. Le dôme de celui d'Ichrak-Khaneh présente un mode d'ornementation qui lui est spécial : il consiste en inscriptions dessinées en relief sur la paroi de la coupole par les briques de l'appareil même.

Dans le *médressé* de Khodja-Akhrar a été conservée, jusqu'à la conquête russe, une relique célèbre dans tout l'Islam : c'est le fameux Coran du khalife Othman, écrit par lui-même et taché de son sang. On sait comment périt Othman, troisième successeur de Mahomet, après avoir porté à un haut point, par les conquêtes de ses lieutenans en Asie et en Afrique, la puissance de l'Islam. Nous ne pouvons entreprendre de rappeler ici, même à grands traits, les détails de cette épopée, grandiose et sanglante, qui remplit les premières années de la réforme musulmane et dont la mort d'Othman

fut l'un des épisodes les plus dramatiques. Othman, on le sait, après les règnes austères, glorieux, mais quelque peu barbares, d'Abou-Bekr et d'Omar, apporta au khalifat des procédés différens de ceux que les Arabes avaient connus jusque-là. Bien que la guerre sainte ne se soit pas ralentie sous son règne et que ses conquêtes aient égalé celles de ses prédécesseurs, il inaugura sur le trône des khalifes l'emploi de la politique et de la diplomatie. Cette manière d'agir ne laissa pas de soulever des mécontentemens, excités et entretenus par ceux qu'Omar avait désignés comme admissibles après lui à la souveraineté élective du khalifat, mais que le sort n'avait pas favorisés. Après l'austère simplicité d'Abou-Bekr, après le féroce ascétisme d'Omar, le luxe d'Othman et les faveurs qu'il distribua à ses proches et à ses partisans parurent de la concussion et de l'impiété. En comparaison de l'implacable fanatisme, simple et sublime, qu'avaient montré ses deux prédécesseurs, et surtout Omar, le souverain vivant de la vie des pauvres, le conquérant de Jérusalem et l'incendiaire de la Bibliothèque d'Alexandrie, les compromis et les pourparlers d'Othman avec les infidèles parurent autant d'atteintes à la religion. Une révolte éclata, prélude du schisme qui devait à tout jamais diviser l'Islam en deux sectes irréconciliables et se traduire à travers les siècles par tant de guerres sanglantes. Elle était fomentée par Ali, gendre de Mahomet, l'un des compétiteurs évincés du khalifat, et par Aïcha, l'épouse préférée de la vieillesse du prophète, laquelle plus tard, d'ailleurs, fit une opposition violente au parti d'Ali, lorsqu'il fut khalife à son tour, et ne fut pas étrangère à sa mort. Othman, assiégé dans son palais, s'y défendit énergiquement pendant trois mois. Puis, serré de plus près et réduit par le manque d'eau à capituler, il sortit seul, comptant, pour calmer les révoltés, sur son prestige et sa parole : il se présenta à eux, sans autre arme que le manuscrit du Coran, écrit par lui-même sous la dictée de Mahomet, et qu'il serrait contre sa poitrine. Il tomba percé de coups et son sang couvrit le livre sacré : aussi celui-ci devint-il plus tard, lorsque Moavia, premier khalife ommiade, eut assuré de nouveau, après une guerre longue et sanglante, le triomphe des Sunnites sur les Chiïtes, sectateurs d'Ali, une relique vénérée par tous les adeptes de la première de ces sectes. Un khalife ommiade, voulant s'assurer l'obéissance des habitans du Turkestan, ralliés à la doctrine sunnite, et stimuler leur hostilité contre les Chiïtes, fit don à la ville de Samarkande de ce précieux manuscrit, qui fut depuis lors conservé dans le *médressé* de Khodja-Akhrar jusqu'au moment où on le transporta, dit-on, à Saint-Pétersbourg.

VII. — L'OURDOU.

C'est à regret que l'on s'arrache à la visite des mosquées et des mausolées de Samarkande, si fertiles en souvenirs et qui laissent à ceux qui ont eu la bonne fortune de les contempler une ineffaçable impression. Mais les monumens religieux ne sont pas les seuls qui éveillent des images pittoresques ou glorieuses et qui méritent de fixer l'attention.

La vieille citadelle, appelée *Ourdou* et aussi *Ark*, dénomination qu'il est difficile de ne pas rapprocher de l'ancien mot *Arx* de notre antiquité classique, occupe le sommet d'une colline entièrement nue, située entre la vieille citée de Samarkande et la nouvelle ville russe. Un ravin profond et escarpé l'isole de deux côtés. Son architecture extérieure ne présente rien d'intéressant, d'autant plus que ses remparts de terre ont été remaniés par les Russes et à peu près rasés pour être appropriés aux exigences de la fortification européenne d'aujourd'hui. Les bâtimens s'élèvent à peine au-dessus du sol environnant, et ils n'ont rien de remarquable. Ce qui s'y trouve de plus curieux, c'est, à l'intérieur, le *kok-tach* ou « pierre verte, » énorme monolithe que l'on y conserve encore actuellement et qui y est gardé depuis des siècles comme une sorte de palladium. On l'appelle aussi le Trône de Tamerlan. C'est sur cette pierre que se sont fait couronner tous les princes de la famille des Timourides, c'est-à-dire tous les souverains de Samarkande et de Boukhara jusqu'à l'émir actuel, Saïd-Abdoul-Akhad, qui règne aujourd'hui sur le royaume, dernier reste du vaste empire mongol, dont cette dernière ville est la capitale. Pour le couronnement du souverain actuel, qui est monté sur le trône de Boukhara depuis six ans seulement, c'est-à-dire depuis que Samarkande est aux Russes, ceux-ci n'ont pas jugé pouvoir, malgré tous leurs égards pour leur allié, lui permettre de venir en souverain se faire couronner à Samarkande, qui n'appartenait plus aux princes de sa race. On aurait bien pu essayer de lui envoyer pour la circonstance le trône de pierre : peut-être l'aurait-on fait s'il eût été un peu moins pesant. Mais le transport d'un pareil colis sur une distance de 300 kilomètres présentait, paraît-il, des difficultés à peu près insurmontables. Aussi s'est-on borné de préférence à donner à l'émir l'autorisation d'envoyer à Samarkande un coussin qui a été posé sur le *kok-tach* et qui lui a ensuite été renvoyé pour lui servir de siège dans la cérémonie de son couronnement. C'est aussi sur le *kok-tach* que l'on tranchait la tête à tous ceux des

princes de la famille royale dont l'existence a pu, depuis cinq siècles, être jugée un obstacle à l'administration du pays par leur parent investi de la souveraineté.

La citadelle de Samarkande, considérée au simple point de vue moderne, est dès maintenant célèbre, au titre militaire, par le siège glorieux qu'y soutinrent les Russes en 1868, lors de la prise de la ville. A cette date, le général Kauffmann, gouverneur-général du Turkestan russe, entreprit contre l'émir de Boukhara, Mouzaffar-ed-din, une campagne motivée par une déclaration de guerre de la part de ce dernier, déclaration qui fut d'ailleurs désavouée plus tard. Les Russes, déjà depuis trois ans maîtres de Tachkent, où ils avaient installé le centre de leur gouvernement, franchirent, au nombre de 3,500, les trois cent vingt kilomètres qui séparent cette ville de Samarkande, et entrèrent sans résistance dans la capitale de Timour, après avoir battu, sur les bords du Zerafchane, l'armée boukhare, forte de 40,000 hommes. Kauffmann ayant reçu la soumission des habitans, s'éloigna dans la direction de Boukhara, après avoir mis l'Ourdou en état de défense, et y laissant ses blessés et ses malades, avec ses approvisionnemens de réserve, sous le commandement du major von Stempel. A peine se fut-il éloigné, que les habitans de Samarkande, aidés par les montagnards venus du sud, au nombre d'une dizaine de mille, assiégèrent la citadelle. Le développement des remparts de celle-ci étant d'environ un kilomètre, les blessés et les amputés eux-mêmes durent, pour garnir les murailles, prendre part à la défense, qui fut héroïque, et qui dura six jours et six nuits sans un instant de relâche. Enfin, les assiégés furent dégagés par Kauffmann, qui revint à marches forcées et qui, pour punir les habitans de Samarkande de leur mauvaise foi, accorda à ses troupes trois jours de pillage. L'émir se hâta de faire la paix, désavouant même toute préméditation belliqueuse; mais les Russes, en passant avec lui un traité d'alliance qui a été observé depuis lors, gardèrent les villes de Samarkande et de Katti-Kourgan, ainsi que la province qui en dépend. Par la suite, ils donnèrent à l'émir de Boukhara, en dédommagement, les deux provinces montagneuses du Hissar et du Darvass, situées le long des frontières d'Afghanistan, et dont la possession lui était jusque-là contestée. Parmi les vaillans défenseurs de l'Ourdou se trouvait, dit-on, le peintre Vereschaguine, dont les tableaux, si profondément sentis et si vigoureusement rendus, ont initié d'une façon aussi frappante qu'exacte, il y a quelques années, le public parisien à la physiologie de l'Asie centrale.

VIII. — COUP D'OEIL HISTORIQUE SUR SAMARKANDE.

Comme toutes les grandes capitales asiatiques, Samarkande a trouvé des historiens et des poètes qui ont vanté la haute antiquité de son origine; mais on sait ce qu'en pareil cas valent, pour les souverains, les flatteries de ce genre, quand elles viennent des poètes, gens qui, par profession, poursuivent l'illusion et non la vérité. Quant aux certificats des historiographes, ils valent, certes, bien moins encore, leurs auteurs étant, par leurs fonctions mêmes, préposés à la recherche de la Vérité, mais dans l'unique dessein de l'habiller ensuite pour la présenter aux souverains en vêtement de cour. Les historiens ont même sur les poètes, dans de pareilles circonstances, une infériorité, celle d'être gens plus positifs et partant moins désintéressés, ce qui ôte à leurs versions toute chance d'être vraies, lorsqu'elles sont destinées aux rois ou aux reines. Or Samarkande a été trop longtemps la reine de l'Orient, pour que les flatteurs ne se soient pas évertués, pendant des siècles, à lui fabriquer les généalogies les plus apocryphes.

Nous n'attacherons donc que la créance qu'il convient aux documents historiques fondés sur l'étymologie du nom même de la ville. Assurément, le système qui consiste à traduire Samarkande par « ville de Samar » est assez plausible en apparence : *kent* ou *kend* est le mot qui, dans la langue actuelle du Turkestan, signifie ville; c'est ainsi que Tachkent, par exemple, signifie ville de pierre, Tchimkent, ville du défilé, etc. Dès lors, il n'y a pas de raison pour ne point traduire Samarkande par « ville de Samar. » Cependant, l'antiquité même de la cité semble pouvoir être un obstacle à cette traduction si simple, car, si elle est aussi ancienne qu'on le dit, son nom doit être probablement antérieur à l'invasion des langues turques dans le pays. Si toutefois, sans s'arrêter à cette objection accessoire, on admet que Samarkande veuille dire ville de Samar, il ne reste plus qu'à trouver qui peut bien être Samar. Nous ne voyons pas d'inconvénient, du moins au point de vue pittoresque et poétique, à reconnaître sous ce nom la grande Sémiramis dont le règne aurait, si l'on en veut croire cette légende, précédé de quelques milliers d'années, dans la capitale du Turkestan, celui de l'autre illustre souveraine, la reine Biby-Hanoum, dont la grande ombre domine aujourd'hui la ville.

Samar était aussi le nom que l'on donnait autrefois à une cer-

taine partie de l'Yémen ou Arabie-Heureuse avoisinant la Mer-Rouge. Au dire des historiens arabes, l'origine du nom de Samarkande proviendrait de celui du roi hémiarite Shamyr-Yourich, un roi quelque peu problématique et fabuleux, mais qui rachète ce défaut secondaire par sa noblesse, étant proche parent de la reine de Saba. Le principal titre que ce roi mythologique, appuyé sur la tradition musulmane, ait à ce parrainage, consiste en ce que, lors de la prise de la ville par les Arabes, événement dont la date incertaine est placée vers l'an 643 de notre ère, les conquérans trouvèrent, dit-on, encastrée dans l'une des portes de l'enceinte, une plaque de bronze chargée d'une inscription en caractères hémiarites, indiquant que ce point était distant de 1,000 parasanges (environ 8,000 kilomètres) de la résidence du suzerain du pays, le *tobbaï*, demeurant à Sana, capitale de l'Yémen. Sana est, encore de nos jours, la capitale de l'Yémen. La longueur de la route qui, du fond de l'Asie centrale, y conduit, est assez difficile à évaluer, car il s'en faut de beaucoup que l'itinéraire soit en ligne droite, et il doit contourner des déserts, des montagnes et des mers. Toutefois, on peut admettre l'évaluation approximative de 8,000 kilomètres, en prenant pour base d'appréciation le chemin parcouru par les rares pèlerins qui, de Samarkande, vont à La Mecque. Mais la plaque de bronze a disparu, comme on devait s'y attendre.

Une autre étymologie également admissible et même, à notre avis, meilleure, est celle qui identifie le nom de Samarkande avec celui de Maracanda, que portait, au temps d'Alexandre le Grand, une ville située évidemment dans les mêmes parages, mais dont l'emplacement exact est loin d'être déterminé aujourd'hui avec certitude.

Enfin, à côté de ces étymologies de langues diverses, il en est encore une, moins bonne, croyons-nous, qui consiste à interpréter le nom de Samarkande comme une corruption de Chamar-kient (Chamar la détruite), dénomination d'ailleurs facile à justifier surabondamment par les destructions réitérées qu'elle a subies.

Parmi toutes ces étymologies, c'est à Maracanda que nous donnerions la préférence, bien que l'identité d'emplacement ait fait, dans ces dernières années, en Allemagne surtout, l'objet de controverses qui ont laissé subsister sur ce point des doutes sérieux. Dans tous les cas, rien ne nous paraît moins prouvé que l'assertion péremptoire et un peu trop précise de certains historiens, d'après laquelle ce serait sur l'emplacement exact du Reghistan actuel qu'Alexandre aurait tué Clytus.

Il existe encore d'autres traditions et d'autres textes que ceux

qui attribuent la fondation de la ville aux Assyriens, aux Grecs ou aux Arabes : ainsi l'historien Khondemir, de même que l'auteur du *Leb-Tarikh*, font remonter cette fondation à Kichtasp, roi de Perse de la dynastie des Caïanides, c'est-à-dire l'un de ceux que les Grecs ont appelés Achéménides.

Peut-être la ville existait-elle avant Alexandre, peut-être a-t-elle été construite par lui : ce qui est certain, c'est que, depuis son règne, après avoir appartenu successivement aux rois grecs de Bactriane, aux Parthes, puis aux Perses Sassanides, Samarkande était tombée aux mains des envahisseurs turcs venus de Mongolie au VI^e siècle, lorsqu'elle fut prise par les Arabes et englobée dans la grande conquête islamique. Cet événement eut lieu vers la seconde moitié du VII^e siècle. Certains auteurs attribuent la prise de la ville à Saad-ibn-Abou-Ouakkas, et placent ce fait en 643, soit dès l'an 21 de l'hégire ; d'autres à Kassim-ibn-Abbas, d'autres enfin à Kateb-ben-Mostemah, et en reculent alors la date jusqu'en 85 de l'hégire, sous le règne de Valid I^{er}, sixième khalife de la dynastie des Ommiades.

A la fin du IX^e siècle, Samarkande passa, comme tout le pays au-delà de l'Oxus, des mains débiles des khalifes d'alors à celles de la dynastie persane des Sassanides, dont plusieurs y placèrent le siège de leur gouvernement, et qui régnèrent pendant cent dix ans, jusqu'en 388 de l'hégire. A cette époque, elle devint successivement la proie des diverses tribus turques ; puis, tour à tour prise, ruinée et relevée de ses ruines, elle tomba enfin, au commencement du XIII^e siècle, sous la domination du terrible conquérant Mohammed-Kothbeddin ou Ala-ed-din, surnommé Khovaresm-Chah, sultan du Kharism, c'est-à-dire du pays actuel des Turkmènes-Khiviens, qui étendit en quelques années son empire de la Mer-Noire au Gange, et qui soumit la Transoxane entière, après avoir renversé, dans l'Inde, la dynastie des Gaurides. Mais cette domination fut éphémère : elle ne tarda pas à être ruinée de fond en comble par la grande invasion des Mongols de Dchinghiz-Khan. Après une résistance énergique, qui dura trois ans, Mohammed, traqué de province en province par les fils de Dchinghiz-Khan et surtout par l'un d'eux, Oktaï, son meilleur lieutenant, finit par périr dans une île de la mer Caspienne. Son fils Djellal-ed-din continua la lutte avec le même acharnement féroce, mais sans pouvoir empêcher la conquête mongole de s'accomplir. Battu par Dchinghiz-Khan, il fut forcé de chercher un refuge dans les Indes, où il se tailla encore un vaste royaume. Il parvint même plus tard à reconquérir une partie de l'Iran. Mais il ne put que retarder sa perte. Les Mongols le battirent de nouveau et, après

dix années de guerre, malgré de brillans succès, il mourut, comme son père, fugitif et dépossédé. L'épisode de sa traversée de l'Indus à la nage, sous les yeux de Dchinghiz-Khan lui-même, après sa défaite sur les bords de ce fleuve, en 1220, est resté célèbre dans le cycle des légendes héroïques de l'Orient. On peut la mettre en parallèle avec la fuite de César, traversant à la nage un bras de mer, près d'Alexandrie, sous une grêle de flèches, en se couvrant de son bouclier. Mais le souverain turkmène, raconte la tradition, s'arrêta maintes fois en s'exposant aux coups, pour décocher lui-même des flèches sur ceux qui le poursuivaient. Dchinghiz-Khan, touché de son courage, ordonna, dit-on, de le laisser échapper. Ce monarque oriental qui, vaincu et réduit à fuir, risquait sa dernière chance de salut pour le plaisir de faire un beau coup de flèche contre toute une armée, était en somme, dans son cadre barbare et lointain, le digne émule de ses contemporains, les preux chevaliers de notre moyen âge. Prise par Dchinghiz-Khan en 1219, Samarkande fut après lui, lors du partage de son héritage, comprise dans le lot de Djaggataï, son fils. Puis elle subit pendant plus d'un siècle les vicissitudes et les dévastations résultant des démembrements de l'empire mongol, jusqu'au moment où Tamerlan la restaura, au xiv^e siècle, l'embellit par d'immenses travaux et la porta à la plus grande splendeur qu'elle ait jamais atteinte, en en faisant la capitale de tous ses États.

Samarkande garda son rang sous Chah-Rokh, fils de Timour, et sous Ouloug-Beg, son petit-fils ; puis les dissensions et les guerres intestines des Timourides suivans ne tardèrent pas à amoindrir son importance. Elle fut conquise à plusieurs reprises par les Uzbegs et par divers descendans de Timour qui se l'arrachèrent, saccagée par les uns comme par les autres, et finalement elle ne fit que déchoir de plus en plus jusqu'à nos jours.

Pendant les derniers temps, elle fut réduite au rang de seconde capitale des émirs de Boukhara, jusqu'au moment où elle fut prise par les Russes en 1868. Déjà elle ne comptait plus, comme aujourd'hui, que 60,000 habitans, en y comprenant la population de ses faubourgs, qui, bien que partiellement compris dans les anciennes limites de l'enceinte fortifiée, ne forment plus que de petits groupes de population isolés les uns des autres dans l'oasis.

Peut-être sous la domination des Russes, qui en ont fait la capitale de l'une de leurs trois provinces du Turkestan, Samarkande, tant de fois ruinée et tant de fois relevée de ses ruines, va-t-elle redevenir, comme plusieurs le lui prédisent, la métropole de tout l'Orient.

Dans l'antagonisme qui existe entre elle et Boukhara, par suite

de la question du partage des eaux du Zérafchane, insuffisantes pour alimenter à la fois deux grandes capitales, c'est Samarkande, dépouillée depuis deux siècles au profit de sa rivale, qui a repris l'avantage, grâce aux travaux récents des ingénieurs russes et grâce à la volonté de ses nouveaux maîtres, qui lui ont permis de profiter largement de sa situation en amont.

C'est actuellement Boukhara qui meurt de soif et dont l'oasis s'amoindrit de jour en jour, faute d'humidité, et c'est Samarkande qui emprunte au Sogd la quantité d'eau nécessaire à la prospérité de ses jardins et à la végétation des arbres qui bordent ses nouveaux boulevards.

Sera-ce là le point de départ d'une nouvelle renaissance, et Samarkande ressaisira-t-elle, à défaut de la primauté intellectuelle, à laquelle elle ne peut plus guère prétendre dans notre siècle, le premier rang politique et commercial en Asie centrale, ainsi que la prospérité matérielle? Quelques-uns prétendent que sa situation géographique le comporte. Et assurément, de tous les Européens, les Russes sont les plus aptes à accomplir ce programme.

Mais pourtant, il n'est pas certain qu'ils puissent arriver à le remplir complètement, et que l'avenir qu'ils réaliseront puisse égaler le passé. Quelque Asiatiques qu'ils soient au fond de l'âme, quelque dédain fataliste qu'ils aient de la vie, quelque faible estime qu'ils aient du temps, quelque habitude qu'ils aient de vaincre l'espace, quelque rêveurs et pratiques en même temps qu'ils sachent être, il est douteux qu'ils réussissent entièrement à ressusciter ce qui n'est plus. Ils sont quand même trop Européens pour parvenir à prodiguer la quantité de travail inutile, de patience et de vies humaines qui seraient indispensables pour reconstituer dans toute son ampleur la grande capitale asiatique, et dont le sacrifice journalier serait ensuite nécessaire pour la maintenir à l'apogée où l'avait portée Tamerlan.

Leur tâche est assez grande cependant, car l'on peut dire que, du jour où ils sont entrés en vainqueurs à Samarkande, une nouvelle ère de vie et de prospérité s'est ouverte pour la partie la plus reculée et la plus inaccessible de ce continent asiatique, pour cette région qui a déjà vu naître et s'écrouler tant d'empires, et qui, par son histoire et sa situation sur le globe, a été forcément à la fois le centre des plus vieilles civilisations de l'ancien monde et le berceau de l'humanité.

PHOTOGRAPHE ET L'ARTISTE

Il existe, à Chalon-sur-Saône, une statue de Niepce, où le célèbre inventeur est représenté debout, montrant du doigt un objectif prêt à fonctionner, avec un faux air de canonnier qui défie qu'on approche. On cherche quel ennemi invisible le photographe menace ainsi dans l'infini. Il semble, à de certains momens, que ce soit l'artiste, c'est-à-dire l'homme de l'interprétation, de la fantaisie et du rêve et, avec lui, le monde indéfinissable, intangible, pressenti, dont il fait son domaine, sa passion et sa joie. En effet, la photographie, fière à bon droit de ses derniers perfectionnemens, justement confiante en des progrès qui, demain peut-être, vont doubler son domaine, ne se borne plus aux besognes utilitaires où elle excellait. Elle ne sert pas seulement à retrouver les coquins et à découvrir les étoiles, à grossir des empreintes de faux poinçons et à relever du haut des ballons de merveilleux plans cadastraux, à compter les vibrations de l'aile des insectes et à contrôler la marche d'une machine, ou à saisir sur une face humaine le rapide retour d'un symptôme morbide, à rendre, en un mot, des services à la police, à l'aviation, à la balistique, à la médecine et à l'astronomie. Elle veut en rendre encore à l'esthétique ! Elle tend non-seulement à devenir un art véritable (1), mais

(1) Aux expositions de photographie de Vienne l'année dernière et de Bruxelles cette année, la section artistique n'a admis que des photographies formant de véritables tableaux d'un caractère très personnel.

jusqu'à enseigner aux artistes comment ils doivent entendre le leur. A tout instant, l'on voit surgir des savans qui entreprennent de montrer aux peintres comment il faut dorénavant représenter l'eau en mouvement, l'homme en marche, le cheval au galop. Des conférences ont été faites au Conservatoire des arts et métiers et en pleine École des Beaux-Arts, avec accompagnement de projections, conférences où les traditions léguées par les maîtres ont été mises à néant par les nouveaux esthéticiens. Pour dissiper nos méfiances à l'endroit de ces voies inexplorées, les chronophotographes nous assurent qu'elles furent connues des Grecs et que l'art intermédiaire les a désertées. Pour un peu, Phidias aurait fait de la photographie instantanée. La thèse vaut en vérité qu'on s'y arrête, ne fût-ce que pour apprendre par quel événement l'artiste se rapprocherait mieux de la nature en mettant sans cesse une machine entre elle et lui. Toutefois, puisque tout le monde aujourd'hui emploie cette machine, l'astronome et le soldat, l'explorateur et le naturaliste, le touriste et le juge d'instruction, pourquoi le peintre ne l'emploierait-il pas? S'il en use, à quoi lui sert-elle déjà? à quoi peut-elle dorénavant lui servir? Sont-ce des inspirations qu'il doit lui demander ou de simples renseignemens qu'il peut en attendre? Et si cet appareil progresse encore et parvient demain à enregistrer les couleurs les plus subtiles comme il enregistre aujourd'hui les traits les plus fugitifs, dans quelle voie cette découverte acheminera-t-elle nécessairement les créateurs qui ne voudront pas être confondus avec les photographes? Tels sont les problèmes qui se posent d'eux-mêmes en ce moment à tous ceux que l'art intéresse. Il serait assez vain de compter d'un mot les résoudre, mais on peut, sans trop de témérité, s'essayer à les éclaircir.

I.

Si un amateur d'art, endormi sous la restauration, au temps des Guérin, des Girodet, des Gros, des Drolling, des Prud'hon, au milieu des paysages composés à la mode de Carrache ou de Paul Bril, parmi les grâces académiques de l'Apollon, du Romulus, de l'Endymion et les périphrases hippologiques de Carle Vernet, se réveillait aujourd'hui et parcourait nos expositions, il aurait certainement la sensation que l'œil humain a changé.

Cette révolution dans la pose, dans l'agencement et le dessin des êtres vivans ne frappe peut-être pas très vivement ceux qui l'ont vue s'accomplir peu à peu. Leur perception de la nature, soumise aux mêmes influences que la perception des artistes, s'est

modifiée avec elle, sans secousse et partant sans remarque. Emportés dans le même express, ils n'ont pas vu les wagons se déplacer. Mais notre amateur, subitement mis en présence de l'art actuel, ne reconnaîtrait plus l'homme, le paysage, le cheval surtout qu'il avait coutume de voir. Les ampleurs de l'ancienne *académie* ont disparu. Elles sont remplacées par des formes grêles, étriquées, équarries, sans grâce. Les bras, les jambes, les torses offrent moins de rondeurs et plus d'angles droits. Les poses, dénuées de majesté, font saillir moins les muscles et davantage les os. Chez les enfans surtout, les membres se sont étirés, les coudes sont ressortis, le potelé a disparu. Les mouvemens plus brefs, plus cassans, s'éloignent des inflexions arrondies, des courbes ondoyantes que la renaissance leur avait imprimées jusqu'à notre siècle. Le geste, précis, rapide, hâté vers son but, ne prend plus le temps d'être élégant. Dans la chute des draperies, la ligne droite remplace ordinairement cette fameuse « ligne serpentine » dont se moquait si fort Delacroix. En un mot, le personnage peint n'appartient plus du tout à cette « race des grands corps nobles créés par les classiques, qui font deviner une humanité plus forte, plus sereine, plus agissante, bref mieux réussie que la nôtre : figures idéales par lesquelles l'homme enseigne à la nature comment elle aurait dû faire et comment elle n'a pas fait (1). » Au rebours des théories de Winckelmann et de Couture, il est fortement individualisé, à ce point qu'on peut noter chez lui non-seulement le visage du modèle, mais sa charpente osseuse et jusqu'à ses défauts de conformation.

Plus neuf encore est le point de vue sous lequel on observe le paysage contemporain. C'est là que l'œil a changé, là que notre amateur ne reconnaîtrait plus la France qu'il a quittée ! Où sont ces jardins d'Armide, ces bocages d'arbres anonymes, ces accès, ces pans coupés, ces cascades, ces chemins tournans, ces superpositions artificielles de plans différens comme on en voit au théâtre, ou ces panoramas de villes lointaines ! Qu'est devenue toute cette pompe architecturale dont Poussin donne au long la recette à Parrhasius dans le *Dialogue des morts*, de Fénelon ! Et notez combien ici le changement a été brusque ! Il ne date pas de la restauration, mais de la veille même des découvertes de Daguerre. Certes les Hollandais du xvii^e siècle et les Anglais du xviii^e avaient bien connu le paysage naturaliste, comme les Flamands et les Espagnols l'*académie* réaliste, mais en dehors d'eux l'œil n'avait-il pas l'habitude d'une ordonnance toujours semblable et

(1) Taine, *Philosophie de l'art*.

toujours mensongère? Le beau mensonge dans le paysage était presque de rigueur. A notre Académie des beaux-arts, il fallait, pour aller à Rome, peindre « un arbre de mémoire, » exécuter une scène ayant pour théâtre historique quelque site de la Grèce, de la Sicile ou de la Judée, c'est-à-dire de pays que l'aspirant paysagiste n'avait jamais visités. Les romantiques eux-mêmes ne voyaient guère la nature avec nos yeux à nous. « Eux non plus, ils ne craignaient pas de choisir, de composer, de corriger et au besoin d'ajouter et de retrancher. La nature, dans sa simplicité souvent sublime, ne leur paraissait pas assez riche en accidens, en phénomènes extraordinaires. C'est en ce sens qu'ils modifiaient. Ils voulaient l'*exception*, comme le paysage historique voulait l'*impossible* (1). » Or, vous savez ce qu'un artiste de 1893 voit dans la nature : ce qui peut tenir entre les chambranles d'une fenêtre, comme cela s'arrange et avec toutes les inélégances qu'un hasard facétieux peut apporter dans la composition. C'étaient là des sujets qu'autrefois non-seulement on n'eût pas représentés, mais que l'on n'eût pas vus, à proprement parler. Car les paysagistes de toutes les époques ont eu, au même degré qu'aujourd'hui, la prétention de représenter exactement ce qu'ils voyaient, et le mot de « nature » était à tout instant sur leurs lèvres, comme la fiction théâtrale au bout de leurs pinceaux.

Mais là où notre endormi de 1820 ne contiendrait plus son étonnement, c'est devant les scènes hippiques de nos modernes. Vous le figurez-vous venant de voir la *Course d'Epsom* de Géricault (2) et ces caavales « indomptables et rebelles » glissant ventre à terre, au galop de leurs quatre membres allongés dans cette allure classique du lièvre à la broche, qui fut la gloire de Vernet! Le voici maintenant devant une charge de cuirassiers d'un de nos meilleurs peintres, de M. Aimé Morot, par exemple (3), et contemplant pour la première fois de sa vie ces animaux suspendus en l'air dans le quatrième temps du galop, les quatre pieds rassemblés sous le ventre, comme les chèvres équilibristes qui font le tour d'un tonneau. Et lorsqu'il verrait que cette pose très étrange prend dans tous les tableaux de chevaux la place des allures d'autrefois, ne s'écrierait-il pas avec conviction que l'œil de l'homme a changé ou que, du moins, il est intervenu dans l'observation de la nature quelque élément inconnu, quelque méthode nouvelle qui en a modifié profondément les résultats! Frappé par le contraste,

(1) Chesneau, *les Chefs d'école*.

(2) Au Louvre.

(3) Au Luxembourg.

ce revenant des époques classiques ne comprendrait-il pas mieux que nous l'énorme influence qu'a déjà exercée dans les ateliers pour l'usage des artistes, et en dehors des ateliers pour l'éducation du public, cette simple notation mécanique des phénomènes visuels qu'on nomme la photographie !

C'est elle, en effet, qui a modifié, pour autant que cela est possible, l'image que nous nous faisons d'un paysage, ou d'un homme, ou d'un cheval en mouvement. Répandues à profusion autour de nous, ces cartes d'identité de la nature, auxquelles nous accordons une confiance absolue, remplacent peu à peu dans notre mémoire les images qu'y déposaient autrefois ces tableaux, ces estampes et ces gravures où le corps humain était toujours quelque peu amélioré, *généralisé*, idéalisé. Ruskin appelle pittoresquement les photographies des « citations de la nature. » Or le grand nombre de ces citations, mises sous nos yeux, nous fait connaître le texte sacré de telle façon que l'artiste qui voudra y changer un mot sera tout de suite pris en défaut. Elles ne sont donc pas seulement pour celui-ci un adjuvant, un moyen d'étude, elles sont aussi pour le public un moyen de contrôle, une pierre de touche d'apparence très sûre. De là vient qu'on n'ose plus composer les paysages comme le faisaient encore les romantiques, ni se permettre ces additions de muscles, ces incorrections] de dessin qui abondent chez Michel-Ange, ni cette généralisation systématique des formes qui caractérisa l'école de David. D'innombrables photographies prises d'après des modèles d'ateliers et consultées à tout instant par les artistes, arrêteraient vite ceux-ci sur la pente de l'idéalisme, s'ils risquaient jamais plus d'y glisser.

En ce qui concerne la perspective, la photographie nous a rendu des services non moins importants. Elle nous a permis d'apprécier plus justement l'échelle des grandeurs de plusieurs personnages placés à des plans différens. Dans presque toutes les compositions faites avant la photographie, cette échelle n'est pas suffisante, je veux dire que la différence entre les dimensions des figures à divers plans n'est pas assez accentuée. Ils étaient fort rares, les peintres, comme Le Sueur, qui s'appliquaient à mettre leurs personnages exactement à leur place avant de les peindre. La plupart donnaient trop d'importance aux figures du second plan ou de l'arrière-plan par rapport à celles du premier. C'est là, d'ailleurs, une méprise qu'on commet très fréquemment encore aujourd'hui dans le paysage. Priez un amateur de dessiner d'après nature un site contenant à l'arrière-plan quelque détail intéressant : une église, un moulin, un château. Neuf fois sur dix, il aura donné à ce détail des dimensions doubles de celles qu'il possède réellement par rap-

port aux autres motifs contenus dans le dessin. Prenez une photographie et l'erreur sera rectifiée.

Au point de vue des besognes mécaniques de l'art, la photographie rend donc chaque chose plus facile, notamment l'exécution des grandes compositions, par exemple des panoramas. Combien cet art n'a-t-il pas progressé depuis le jour où le colonel Langlois, envoyé en Crimée, put employer la photographie pour la levée des plans de Sébastopol ! Récemment MM. de Neuville et Detaille lui ont dû d'établir très exactement et très rapidement sur leur toile le paysage qu'ils avaient choisi dans la nature. Après avoir déterminé le point d'où la vue serait prise, point qui doit correspondre à la plateforme du panorama, ces artistes ont levé la photographie de toutes les parties de l'horizon ; ils les ont rajustées ensuite. Sur cette reproduction, ils ont exécuté l'esquisse aussi poussée que possible afin qu'il n'y eût plus qu'à la transporter sur la toile. Pour reporter le paysage tel que la photographie le leur avait donné, ils se sont servis de projections photo-lumineuses. Divisant la toile et la photographie en dix sections, ils ont pu projeter chacune des parties photographiées sur la partie de la toile correspondante et tracer au fusain les lignes dessinées en grand par la lanterne lumineuse. Depuis MM. de Neuville et Detaille, les procédés ont progressé. Aujourd'hui, à l'aide de l'appareil tournant de *photographie panoramique*, il est facile de prendre d'un seul coup l'image circulaire de tout ce qu'on voit autour de soi, c'est-à-dire d'exécuter immédiatement un vrai panorama qui pourra être reporté tel quel, sans raccords, sur la toile (1).

Ces documens ne sont pas les seuls que nous procure la photographie. Elle nous a révélé les pays lointains, les plages inconnues. Qui de nous ignore maintenant comment est bâtie Bénarès, quel costume portent les moines de l'Athos ? qui ne peut se promener en imagination le long des bords du Gange tout plein de baigneurs dévots ou rêver un beau soir sous un *torii*, près de Tokio, sur la rive de la Soumida-Gava, en regardant à l'horizon le Fusi-Yama s'éclairer des dernières lueurs du jour ? Autrefois, les peintres s'attachaient, en fait de couleur locale, à une sorte de convention facile et banale, où l'on ne pouvait guère contrôler leur érudition. « A beau mentir qui vient de loin » était un proverbe très applicable aux tableaux d'Orient dont on encomrait les *Salons*. Aujourd'hui

(1) Il serait trop long d'énumérer ici tous les services que rend la photographie dans les ateliers. Bornons-nous à dire qu'elle sert souvent à contrôler l'exactitude des copies des tableaux de maîtres. Ainsi les premières photographies qu'on a faites du *Jugement dernier*, de Michel-Ange, ont révélé, jusque dans les meilleures gravures, des inexactitudes assez notables.

d'hui, le proverbe perd de sa vérité. La photographie a supprimé les distances; elle a rapproché les êtres étrangers et les choses étranges : la couleur locale a cessé d'être une fiction.

Dans l'art du portrait, la photographie n'a pas opéré une moindre révolution. Là, elle ne modifie pas seulement la vision du peintre, souvent elle supprime le peintre lui-même. Elle le supprimera davantage encore, le jour où M. Lippmann aura fait entrer dans le domaine pratique la découverte de la photographie en couleurs, qui fait en ce moment de si rapides progrès. Ce n'est pas que l'entrée en scène des photographes ait diminué le nombre des peintres, pas plus que les chemins de fer n'ont fait baisser le prix des chevaux. Mais une foule de gens se font photographier qui ne se fussent pas laissé peindre. L'icône autrefois réservée à l'aristocratie, à la finance ou au gros commerce, lorsqu'il s'agissait d'huile ou de pastel, est devenue, avec le collodion et le gélatino-bromure, l'apanage de tout le monde. Nul boutiquier qui ne fasse faire la sienne et qui ne lui accorde, à tort ou à raison, plus de créance qu'aux portraits des grands maîtres. Le temps ne reviendra plus où un messager présentait au fils du roi le médaillon de quelque princesse lointaine qu'il demandait aussitôt en mariage. Il réclamerait aujourd'hui sa photographie, et l'on ne serait plus exposé aux mécomptes des fiancés qui ne se virent que par les yeux d'un peintre trop habile et partant infidèle. « C'est une jument flamande (*a flanders mare*) que vous m'amenez là, à la place de la Vénus qu'Holbein m'avait peinte! » disait à Thomas Cromwell le roi Henri VIII, en voyant pour la première fois sa fiancée, Anne de Clèves. De nos jours, la moindre famille de paysans est mieux servie que l'irascible monarque. Les peintres furent les portraitistes de la cour, de la noblesse, puis du *cens* : les photographes sont ceux du suffrage universel. Ils lui font, à lui aussi, sa galerie d'ancêtres. On va chez eux le jour de la première communion, le jour du mariage, le jour où l'on est décoré du Mérite agricole. On y mène les vieillards, les doyens de la famille et, par la même occasion, les bambins avant qu'on leur ait coupé les boucles du premier âge. Chacun s'assoit à son tour, le cou pris dans le carcan de fer, au milieu de ce mobilier somptueux et chimérique qu'on ne trouve que chez les photographes. Puis les images s'accumulent dans les albums où elles vont retrouver celles des grands-parens, jaunies celles-là comme des feuilles d'automne, ou bien se suspendent à la muraille auprès des anciens daguerréotypes sur verre, pâles et incertaines figures que le moindre faux jour fait évanouir comme le souvenir, hélas! de ceux qu'ils rappellent à notre imagination attendrie.

Il y a mieux encore. La photographie ne se borne pas à nous restituer les physionomies qui composent une famille, à nous égrener ces types au hasard des générations, des âges et des professions. La photographie va plus avant dans la physiologie familiale ; elle pénètre plus loin dans l'inconnu. Elle nous a fait voir les branches du tronc : elle va nous montrer le tronc lui-même, je veux dire le type de famille, dégagé de tous les accidens particuliers à chacun des individus qui la compose. En se servant d'un appareil qui demande 60 secondes pour enregistrer tous les traits, on fait passer vingt photographies de la même famille : hommes, femmes, enfans, devant l'objectif. Mais comme on ne donne à chacune d'elles que 3 secondes de pose, seuls, les traits qui seront communs à ces vingt images, se répétant vingt fois, pourront laisser des traces sur le cliché. On obtiendra de la sorte *le type* caractéristique de la race entière. Et dans ce type impersonnel, insexuel, qui a laissé tomber tous les accidens d'âge ou de condition, tous les accessoires de barbe ou de coiffure, on ne retrouve plus ni le bonnet de la ménagère, ni les boucles de l'enfant, ni le chapeau ou le képi du père, on ne perçoit plus qu'une figure de spectre qui vous regarde avec des yeux où tous les instincts de la race sont réunis et centuplés. « Au début de nos expériences, dit un photographe (1), nous éprouvions une singulière émotion à voir lentement apparaître, à la pâle lumière du laboratoire, cette figure impersonnelle qui n'existe nulle part et qu'on pourrait appeler *le portrait de l'invisible*. »

Ce n'est pas seulement l'ethnologiste, ni le physiologue, ni le médecin légiste, qui peut demander à une expérience de ce genre le secret de certains penchans ataviques, de certaines obsessions, de certaines maladies. Même au point de vue purement artistique, ne voyez-vous pas le parti qu'on peut tirer de ce grossissement du trait caractéristique d'un visage et de cette élimination de tout le reste ? Combien de personnages historiques dont les portraits, fort nombreux et tous différens les uns des autres, nous laissent très perplexes, impuissans que nous sommes à saisir dans chacun d'eux ce qui est du modèle et ce qui est du peintre ? En les superposant comme on superpose les photographies de famille, on obtient une image qui ne contient que les traits observés par tous les peintres et par conséquent réellement empruntés au modèle. M. Galton, le savant anglais, a ainsi composé un portrait d'Alexandre le Grand, d'après six médailles du *British-Museum*, qui le représentaient à différens âges, et une Cléopâtre, d'après cinq documens.

(1) Arthur Batut, *la Photographie appliquée à la reproduction du type*.

Or cette Cléopâtre est, dit-on, beaucoup plus séduisante que chacune des images élémentaires... C'est au fond d'un bain d'hydroquinone qu'Antoine, s'il vivait, retrouverait sa bien-aimée!

Tels sont les prodiges que la photographie réalise tous les jours; étudions maintenant ceux qu'elle ambitionne de réaliser. Nous avons vu son rôle passé et actuel dans les arts : voyons celui qu'elle y veut jouer à l'avenir.

II.

Dans mon enfance, notre professeur de dessin avait coutume de nous citer avec admiration ce mot d'un maître : — « Si vous voyez un maçon tomber du haut d'un toit, prenez votre crayon et avant que le bonhomme touche la terre, ayez tracé la ligne principale de son mouvement. » — Ce vœu, la photographie instantanée le réalise. Rapide comme l'éclair, elle saisit au passage le corps en mouvement et le fixe pour toujours dans une attitude qu'il n'a conservée qu'un instant, ne fût-ce qu'un deux mille cinq centième de seconde! Elle fait mieux encore. Répétée un grand nombre de fois durant une même évolution de l'être le plus agile, elle en détaille toutes les phases, en décompose tous les aspects, en gradue tous les accidens. Rien ne lui échappe des attitudes d'un coureur sautant à la perche, d'une cigogne volant à pleines ailes, d'un cheval de course lancé au grand galop à raison de 20 mètres à la seconde. Les inflexions les plus transitoires, les poses les plus brèves que nous ne pouvons percevoir, car notre rapidité de vision ne va pas au-delà d'un dixième de seconde, l'objectif les surprend, les enregistre et les révèle à notre imagination stupéfaite. Et elle les révèle dans l'ordre où elles se sont produites et à des intervalles réguliers. C'est ce qu'on appelle la chronophotographie.

On sait quels furent les débuts de cette étrange exploration dans le monde des infiniment éphémères. Il y a une vingtaine d'années, le savant professeur américain, M. Muybridge, organisait dans un parc très bien aménagé, aux États-Unis, une piste pour courses d'hommes et de chevaux, se déroulant entre un mur blanc d'un côté et une longue rangée d'appareils photographiques de l'autre. Les animaux en marche le long du mur blanc brisaient, à mesure qu'ils avançaient, une série de fils tendus sous leurs pas et correspondant avec les appareils. A chaque fil rompu, un objectif fonctionnait et reproduisait l'être en mouvement dans l'attitude qu'il avait au moment où il passait devant lui. Les espérances furent tentées à l'américaine, en grand, sans souci des difficultés. On fit passer devant les objectifs les plus célèbres chevaux de course alors connus

de l'autre côté de l'Atlantique : Abe-Edginton, Mahoruch et surtout Sallie-Gardner. On les lança à la vitesse de 1,142 mètres par minute. Le pas, le trot, les galops à divers temps, furent successivement étudiés, et bientôt un premier recueil d'images instantanées vint révéler à ceux qui se croyaient le mieux informés quelles poses prend un cheval pour sauter une barrière ou pour traîner un phaéton. Les photographies obtenues n'étaient alors que de simples silhouettes noires se détachant sur un fond blanc, comme des ombres chinoises. Dans la suite, les méthodes de M. Muybridge se sont perfectionnées, et, grâce aux subsides de l'Université de Pensylvanie, il a pu donner à ses expériences une plus grande importance. Toute l'arche de Noé a défilé sur la piste de Californie. On y a vu des hommes luttant et maniant divers outils, des femmes courant, des singes gambadant, des éléphants se dandinant, des volatiles de toute sorte traversant l'espace. On en a gardé non plus de simples silhouettes, mais, cette fois, des images complètes auxquelles ne manquent ni le détail, ni le modelé. La collection de M. Muybridge comprend aujourd'hui 20,000 photographies, ne représentant pas moins de 781 sujets différents, et cet énorme procès-verbal de toutes les attitudes humaines et animales est tout simplement le plus formidable réquisitoire que puisse dresser contre l'art des anciens le réalisme contemporain. D'autant que nos compatriotes n'ont pas voulu demeurer en arrière dans une si belle aventure. M. le docteur Marey, de l'Institut, a vu dans ces recherches un précieux moyen de déterminer scientifiquement les lois de la locomotion. Avec un seul appareil contenant une bande pelliculaire qui se déplace et un disque tournant en avant de la plaque, muni de fenêtres régulièrement espacées, M. Marey obtient plusieurs images du même être en mouvement, prises à des intervalles très rapprochés, mais absolument réguliers. M. Démeny et plusieurs autres spécialistes suivent cette voie avec succès, et leurs travaux, joints à ceux de M. Muybridge, permettent de porter un jugement d'ensemble sur les résultats de la science nouvelle.

L'examen de ces épreuves démontre tout d'abord l'ignorance de la plupart des peintres de chevaux et la fausseté des attitudes qu'ils ont données à ces animaux. Si haut que l'on remonte, si grands que soient les maîtres qu'on étudie, fussent-ils Raphaël et Léonard, on fera la même remarque. Presque jamais cheval n'a galopé dans un tableau ou sur un bas-relief comme dans les prés ou sur les routes. Il n'était peut-être pas besoin de la chronophotographie pour nous l'apprendre, ni pour nous avertir de l'incorrection des *coursiers* de Le Brun ou de Parrocel ou du Bamboche. Dès le xvii^e siècle, Solleysel, « écuyer ordinaire de la grande écurie du

roy, » protestait contre ces fausses « postures de rage et de désespoir » que donnaient à leurs chevaux les peintres de son temps. En ce qui concerne les plus fameux « animaliers » de notre siècle, les Géricault, les Vernet, qu'on a longtemps crus impeccables, les beaux travaux de M. le colonel Duhoussset et de MM. Alix et Cuyer sur *le Cheval dans l'art*, nous avaient édifiés. Jamais ces grands peintres n'ont su faire galoper un cheval. Pour n'en donner qu'un exemple, comment représentaient-ils, d'habitude, l'animal qui va retomber à terre après avoir franchi un obstacle, sinon pliant légèrement les jambes de devant et conservant étendues celles de derrière? C'est précisément l'inverse qui a lieu. Au moment de toucher le sol, les jambes de devant se raidissent; les autres gardent encore la position repliée qu'elles ont dû prendre pour franchir l'obstacle. Quant à l'attitude bien connue du ventre à terre classique, du cheval suspendu en l'air, les quatre membres écartés et tendus, c'est en vain qu'on la chercherait dans le recueil de M. Muybridge. Ce cheval a pu traverser sans encombre de grands tableaux de bataille; il a pu porter à la victoire les généraux les plus fameux, servir à symboliser pour des millions d'imaginations et pendant des siècles l'élégance, la fougue, la rapidité. Popularisé par la gravure et la sculpture, son type a triomphé sur une infinité de pendules d'auberges, et c'est lui encore, aux yeux de la foule, qui exprime l'idée de vitesse dans le jeu des chevaux de bois. Mais il n'a pu pénétrer dans le code du réalisme élaboré par les photographes, et voilà que sa glorieuse carrière est venue misérablement finir dans une prairie du Nouveau-Monde.

C'est bien coupé, mais il faut recoudre. Il ne suffit pas de montrer les défauts d'une tradition artistique, ni de la supprimer; il faut la remplacer par une autre. Et où chercher les éléments de la seconde, sinon là où a été trouvée la condamnation de la première? C'est ici que la route est semée d'embûches. Lorsqu'on feuillette les pages des albums de M. Muybridge, lorsqu'on pénètre ainsi peu à peu dans le mystère des tableaux que la nature déroule trop vite sous nos yeux pour que ceux-ci les puissent contempler, on éprouve des impressions très diverses et très contradictoires. Il y a là des tournures d'un galbe exquis et des postures d'un grotesque achevé (1). On passe de la variété la plus pittoresque à la monotonie la plus géométrique et la moins naturelle. Le coureur, vu quand il prend son élan, n'offre aux yeux qu'une longue ligne

(1) Voir *Animal locomotion; an electro-photographic investigation of consecutive phases of animal movements*, 1872-1885, by E. Muybridge; Philadelphia, 1887.

diagonale, roide et sans grâce. Le cheval au petit galop, surpris dans le moment où, posant trois pieds à terre, il lance le quatrième en arrière, semble ruer et en vouloir à quelqu'un. Au grand galop, on le voit posant à terre un bipède diagonal, soulevant l'autre, mais jetant la jambe de devant en avant, celle de derrière en arrière avec un écartement tel, qu'il semble que jamais il ne pourra quitter cette forme pyramidale qui l'immobilise. S'il a sauté un obstacle et qu'il reprenne son élan, le bipède postérieur à terre, le bipède antérieur en l'air, il offre la plus piteuse apparence. Enfin, à l'avant-dernier temps de galop, lorsque l'animal, appuyant fortement sur la jambe droite de devant et soulevant les trois autres, se porte en avant, on dirait qu'il va choir. En sorte que des quatre temps du galop : appui d'un membre postérieur seul, appui d'une base diagonale, appui d'un pied antérieur seul, suspension, c'est encore cette dernière attitude, celle de la chèvre équilibriste, la même qu'on voit dans les tableaux de M. Morot, qui semble la moins disgracieuse. C'est aussi celle qui fournit le mieux l'idée d'une allure énergique et d'un mouvement vertigineux. Car on se tromperait étrangement, si l'on s'imaginait qu'à défaut de la grâce, toutes les photographies instantanées expriment le mouvement. Parmi les poses principales d'un homme en marche, il en est au moins deux, et parmi celles du coureur, il en est au moins une, qui donnent plutôt l'idée d'un piétinement sur place que d'un pas en avant. Un monocycliste pris instantanément semble parfaitement immobile. Les photographies d'oiseaux fendant l'air offrent des résultats aussi inattendus. Il y a des instans où le goéland, vu de profil et la tête encapuchonnée sous ses ailes, fait songer à un chapeau de gendarme, un pigeon vu de face, à un arc, et un perroquet, vu, nous ne savons trop comment, à un artichaut renversé. Rien de tout cela ne donne la notion du mouvement, et pourtant on dit que c'est le mouvement même. Rien n'annonce la vie, et tout y copie la vie. Rien n'y semble naturel, et pourtant, c'est la nature elle-même qui arrache son voile et se livre à l'observateur!

C'est que dans le monde plastique comme dans le monde moral, le mot « Nature » est un splendide pavillon qui couvre des marchandises de bien des sortes. La nature prise en bloc et sans discernement aucun, — c'est le cas de la chronophotographie, — contient tout : le meilleur et le pire, le significatif et le banal, le sable d'or et le minerai de fer, ce dont l'art ne saurait se passer et ce qu'il doit éviter à tout prix. Elle a des fleurs pour toutes les hyperboles, des fruits pour tous les appétits, les plus nobles comme les plus grossiers. C'est pour cela qu'elle est si passion-

nante, si poursuivie par les esthètes ; pour cela, qu'à toute heure ils l'observent, ils l'épient, ils la dévorent des yeux, se demandant jusqu'à quelles limites il faudra croire en elle, l'aimer et lui obéir...

Il faut lui obéir toujours, disent les réalistes. Courbet, peignant dans les champs avec ses camarades, prétendait ne pas choisir sa place : « C'est toujours la nature, disait-il, donc c'est beau ! » C'est la vérité mathématique, répètent les chronophotographes, donc l'art ne peut que gagner à la suivre. D'ailleurs, ajoutent-ils, si certaines attitudes, certaines formes révélées par la science vous paraissent disgracieuses, c'est qu'elles sont nouvelles. Introduisez-les dans les représentations plastiques, dans les tableaux, dans les statues, laissez l'œil se familiariser avec elles et vous verrez qu'on les estimera bientôt à l'égal des poses antiques les plus vantées. — De sorte que le beau serait, d'après ces logiciens, ce qu'on a coutume de voir tous les jours, et le laid ce qui frappe, ce qui étonne, ce qu'en un mot on voit rarement. Voilà bien le plus étrange paradoxe qu'on puisse préférer sur l'esthétique ! Eh ! quoi ? avez-vous vu souvent un homme tirant de l'arc, et n'êtes-vous pas plus familiarisé avec la pose d'un paysan arrachant des pommes de terre ? Viendrez-vous pour cela nous soutenir que les guerriers d'Égine n'offrent pas à nos yeux des poses plus gracieuses que les *Glanceuses* de Millet ? Qui a vu habituellement dans la nature les raccourcis de la Sixtine, les contractions d'un Delacroix, les torsions d'un Rubens, ou les élégances d'un Pérugin ? Et qui a hésité à les admirer ? Mettons donc que notre œil s'accoutume aux formes de la photographie instantanée, l'erreur des peintres qui iraient y chercher les élémens d'une plastique inédite ne tarderait pas à se révéler dans leurs œuvres. En admettant qu'elles ne choquent plus par leur nouveauté, ces poses continueraient à choquer par leur laideur.

Aussi bien est-ce un peu vite fait de décider, sur la foi de la science, que la photographie est le critérium absolu de la vérité. La vérité mathématique, celle qui est perçue par l'esprit, peut-être, mais la vérité esthétique, c'est tout autre chose ! « Le langage qui parle aux yeux, dit Fromentin, n'est pas le langage qui parle à l'esprit. » Or les images esthétiques s'adressent aux yeux et au sentiment des hommes et non pas à leur entendement. C'est peu qu'ils soient persuadés de la vérité de ces images, comme nous pouvons l'être que la somme des trois angles d'un triangle est égale à deux droits, ou que la terre tourne... Il faut encore qu'ils le voient ! Le vrai dans l'art ne se prouve pas, il s'éprouve ; il ne se démontre pas, il se montre. Ce n'est donc pas en dehors des prises

de nos sensations naturelles, loin de nos regards, dans le mystère des laboratoires, à la lueur sanglante des lanternes rouges, parmi les linges maculés et les cuvettes remplies d'effrayans liquides, qu'on découvrira les secrets de la vie et les lois du mouvement. C'est en plein air, en plein ciel, sans autre artifice que la vue, sans autre préparation que la sincérité, la confiance et l'amour, en regardant aller et venir les beaux jeunes hommes et les belles jeunes filles, comme Zeuxis faisait les Crotoniates et Thorwaldsen les Romaines sur le Corso! Le vrai esthétique n'est pas une de ces étoiles invisibles qu'on découvre tout à coup au fond d'un télescope. Le firmament où il règne échappe aux analyses du collodion ou du chlorhydrate de paramidophénol. Les Grecs, qu'on nous cite à tout propos, n'usaient pas de toutes ces machines! Il appartenait à l'homme moderne de les inventer et de croire à leur infailibilité. A la place de ses yeux, l'homme moderne met des lunettes et à la place de ses oreilles, il met un microphone. Que ce soit là pour l'éducation de la raison une merveilleuse méthode, c'est ce qui paraîtra déjà contestable; mais si nous introduisons cette méthode dans les arts où domine le sentiment, il est difficile d'en rêver une plus mauvaise. L'analyse, ici, est une vraie trahison et la perquisition scientifique un virus mortel. Les instrumens qu'on emploie sont capables de tuer ce qu'on prétend qu'ils examinent. On se souvient des vers du poète :

Ils posèrent sur la nature
Le doigt glacé qui la mesure,
Et la nature se glaça.

C'est justement ce qu'ont fait les photographes en voulant décomposer le mouvement. *Décomposer le mouvement!* Comme c'est bien là le mot d'ordre de toute notre école critique! Comme M. Muybridge et ses émules ont bien compris le besoin où nous sommes des enquêtes de détails et des dissections de morceaux! Quelle mystérieuse affinité entre les diverses branches de la curiosité humaine dans la même saison! Nos historiens, nos psychologues, que font-ils autre chose que de *décomposer le mouvement* d'un caractère, d'une époque, d'une nation! On prend, un par un, les épisodes de cette époque, les phases de ce caractère; on nous montre successivement, les uns après les autres, mais divisés à l'infini, des fragmens d'idées, des tronçons de volontés, séparés, inédits, inconnus, isolés comme les vestiges à fleur d'eau de quelque continent englouti et l'on nous dit ensuite : voilà le grand homme! voilà le peuple! voilà l'époque! voilà le monde! Et l'on

n'a même pas, pour raccorder ces tronçons épars et restituer le mouvement des esprits, cet artifice du giroscopie qui, en faisant tourner rapidement les images, nous restitue le mouvement des corps! On croit être plus vrai parce qu'on a regardé moins loin, plus sincère parce qu'on a regardé moins haut, et plus clairvoyant parce qu'on s'est privé du secours de l'observation naturelle pour n'employer que des machines! On fait de la chronophotographie. On a toutes les attitudes de l'âme, mais on n'a pas cette âme. On possède tous les élémens de la vie, mais on a oublié la vie. Nous l'avons montré, tout à l'heure, en constatant l'apparente immobilité des chevaux photographiés. Qu'est-ce en effet qu'on appelle le mouvement, sinon la rapide succession d'une infinité de poses diverses? Une seule de ces poses, fût-elle la plus mathématiquement vraie, constitue-t-elle le mouvement? Et si le peintre, borné dans ses moyens d'expression, ne peut en représenter qu'une à la fois, ne faut-il pas du moins que celle-là donne une idée de toutes les autres, autant qu'il est en elle, afin que l'idée de rapidité, l'idée de variabilité, l'idée de succession, s'imposent à l'esprit plutôt que l'idée d'exactitude? Le mouvement n'étant qu'un ensemble d'attitudes, le dessin du mouvement, que peut-il être autre chose que la résultante de toutes ces attitudes? Et dès lors le mouvement instantané, c'est-à-dire l'attitude prise isolément, n'est-ce pas le mouvement arrêté? Avouons donc, en fin de compte, que ce n'est pas le mouvement du tout.

Cela vous semble ainsi, nous répondent les savans, parce que vous ne savez pas voir, dans la nature, ces attitudes rapides, et non parce que vous ne pouvez les voir. Lorsque vous en aurez pris l'habitude, lorsque votre œil, aujourd'hui accoutumé aux mensonges des attitudes anciennes, sera revenu à son état normal d'observation, il démêlera très aisément, dans la nature, les poses que nous lui enseignons, et aucune désormais ne lui paraîtra plus vraie, ni plus simple. Les Grecs, — il est à noter que dans les mauvaises causes on va toujours chercher les Grecs, — voyaient les hommes et les chevaux en mouvement comme nous les montre la chronophotographie. Les Japonais, — ce sont aussi de précieux auxiliaires pour les critiques d'art en détresse, — dessinent les oiseaux à la façon des professeurs de physique. C'est que ces artistes observent naïvement la nature avec des yeux que n'a point déformés une longue et fausse éducation esthétique. Nous la verrions ainsi nous-mêmes, si nous n'avions pas l'imagination gâtée par toutes les écoles de peinture qui ont meublé nos salons et nos musées. Les enfans non prévenus la voient et la reconnaissent dans les *instantanés* les plus étranges qui leur sont montrés. La

preuve que notre étonnement vient d'un défaut d'éducation et non d'une impossibilité physique, c'est que certaines phases très lentes de la marche au pas nous échappent, tandis que certaines autres plus rapides du trot d'un cheval ne nous échappent pas. Les premières sont celles qui ne fournissent pas à l'esprit l'idée du mouvement, celles qui se confondent avec les attitudes d'immobilité et que par conséquent l'esprit n'a pas d'intérêt à remarquer. Les secondes, au contraire, nous avertissent de l'allure du cheval, et comme elles nous sont utiles, notre esprit fait effort pour les enregistrer.

Cette thèse, remarquablement exposée par M. Jacques Passy au cours de ses intéressantes recherches sur le sujet qui nous occupe, contient une grande part de vérité ; mais elle ne tend point à démontrer que les artistes doivent se soumettre aux enseignemens des chronophotographes. Tout bien considéré, les rapports découverts entre le dessin des Grecs et les épreuves de la photographie instantanée se réduisent à ceci : on a trouvé, sur des vases étrusques, des coureurs dont la pose fort surprenante, et depuis longtemps oubliée, reproduit assez exactement la photographie du coureur prenant son élan. De ce fait, qui semble à quelques-uns favorable aux prétentions de la science, je tire une déduction tout opposée. D'abord, les Grecs n'ont pas adopté cette attitude sur leurs grands monumens, sur leurs frontons, leurs frises, leurs métopes ; mais là où toute licence était permise à leurs peintres de genre : sur la panse de leurs amphores. Ensuite, si, ayant connu ces poses, ils les ont abandonnées, s'ils en ont laissé perdre la tradition, n'est-ce pas une marque évidente qu'ils ne les ont pas trouvées dignes de mémoire, et ainsi, loin d'être un témoignage de leur admiration, ce fait n'est-il pas plutôt un signe de leur dédain ?

Reste l'argument tiré des chevaux du Parthénon. On dit qu'eux aussi, ils galopent selon les règles les plus récentes de la photographie instantanée, que, dans tous les cas, ils s'en rapprochent plus que les chevaux qu'on a vus depuis courir sur toutes les frises du monde ou se cabrer au-dessus d'une bataille lointaine, parmi la fumée et les éclairs. Cela est vrai (1). Mais autant il est

(1) Voir la première collection de M. Muybridge, 1881 : la jument Phryné au grand galop, planche 154. Comparer les chevaux de la frise ouest du Parthénon, actuellement au *British-Museum*, portant dans l'atlas de Michaelis les nos 2 et 3, et le cheval de la frise nord, actuellement à l'Acropole, portant le n° 96, puis les chevaux de la frise ouest, portant les nos 15 à 20, d'une part, avec, d'autre part, la jument Florence, planche 39, première collection Muybridge, photographies 7 et 8 ; la jument Phryné ; planche 40, photographies 7, 8 et 9 ; puis la jument Hattie au grand galop, planche 38 ; enfin, dans la seconde collection Muybridge, diverses poses de galop.

juste de reconnaître aux Grecs ce coup d'œil intuitif qui leur faisait distinguer les altérations intéressantes de la forme animale dans ses moindres mouvemens, autant il serait cruel d'assimiler leurs chefs-d'œuvre aux procès-verbaux réalistes dont on nous entretient. Non, les Grecs n'ont point obéi aveuglément à la nature. Parmi les poses de galop qu'ils ont remarquées, ils n'en ont choisi qu'une ou deux qu'on voit se dérouler sans fin le long des frises de l'Acropole. C'est une pose du galop à trois temps. Le cheval prend appui sur le pied de derrière, va poser le bipède diagonal et terminera sur le pied antérieur (1). Il suffit, d'ailleurs, de comparer les chevaux des Panathénées avec l'album de M. Muybridge pour noter tout ce que la vérité gagne à être vue par Phidias et perd à être enregistrée par un photographe, tout le parti que le sculpteur a su tirer des réalités ambiantes, réalités qui doivent assurément envelopper l'idéal, mais non pas au point de l'absorber et de le voiler entièrement. Or, c'est cet idéal qui doit guider l'artiste dans le choix des formes. C'est le beau qui doit aider l'homme à observer le vrai. Si les Grecs, voyant aussi exactement la nature, même laide, ne l'ont pas toujours adoptée pour modèle, ce n'est pas davantage parce que nos grands artistes voient mal qu'ils ne se résignent pas à faire laid. Les mouvemens les plus inédits ont toujours attiré l'attention des maîtres, lorsqu'ils étaient, sinon agréables, du moins caractéristiques. Hogarth se promenait dans un bouge de Londres, lorsqu'il vit une fille emplir sa bouche de gin et le cracher au visage de sa rivale. L'artiste saisit son calepin et le mouvement fut aussitôt enregistré. On sait l'espèce de sténographie artistique dont Turner ou bien encore Joseph Vernet, lié au mât de son navire, se servaient pour surprendre les effets les plus fugitifs de la tempête. Tous ces hommes ne dédaignaient pas les nuances les plus insaisissables de la nature, mais ils ne se croyaient point tenus à les reproduire, lorsqu'elles ne répondaient pas à leur idée de la beauté. Vivant de notre temps, ils utiliseraient la photographie, mais sans y rien sacrifier de leurs goûts. Ils s'en serviraient, moins pour inspirer leurs conceptions que pour les contrôler, moins pour surprendre une attitude que pour la vérifier. L'impression obtenue directement par les yeux, non pas provoquée, mais spontanée, non cherchée, mais subie, voilà quel serait encore pour eux le premier moteur de l'imagination ! Ensuite, pour la mise au point de cette impression, pour

(1) Voir spécialement les nos 2 et 96 de l'atlas de Michaelis : *Der Parthenon*, frise ouest et frise nord du Parthénon, le premier au *British-Museum*, le second au musée de l'Acropole. Le premier porte aussi le n° 2 dans le catalogue de l'*Elgin-Room* au *British-Museum*.

l'exécution de ce rêve, libre aux consciencieux de consulter la photographie, comme Quatremère de Quincy disait qu'il fallait consulter le mannequin « qui ne doit pas donner l'invention, mais en constater la justesse et l'effet, » comme le Poussin consultait les figurines de terre qu'il avait modelées et habillées pour l'aider dans ses raccourcis, comme, en un mot, « on consulte un dictionnaire, — le mot est de Delacroix, — où l'artiste va retremper ses impressions fugitives ou plutôt leur donner une sorte de confirmation. » Ces procédés artificiels employés par les artistes de tous les temps, ces *trucs* d'atelier, ces *ficelles* d'arrière-boutique, doivent être réduits à un rôle très secondaire. Qu'on les perfectionne, d'accord ! qu'on les améliore, rien de mieux ; mais qu'on ne cesse de les mépriser, et qu'on dise de la photographie dans l'art ce que Boileau disait, en poésie, de la rime : « qu'elle est une esclave et ne doit qu'obéir. »

III.

Ce n'est pas que le photographe ne soit, à sa façon, un artiste, sinon dans l'interprétation, du moins dans le choix de ses sujets. Lorsque Aligny, Bertin et Corot allaient ensemble travailler d'après nature, c'était Bertin, au dire de Corot, « qui *savait le mieux s'asseoir*, » c'est-à-dire choisir le point de vue précis d'où les lignes se balançaient le mieux, d'où l'on découvrirait l'ensemble le plus intéressant et le plus suggestif. *Savoir s'asseoir*, ou, si l'on préfère, savoir se placer, semblait à Corot la grande affaire. Or, c'est là le talent du photographe comme de l'artiste. Lorsqu'on veut produire une belle œuvre, a dit un éminent photographe anglais, M. Robinson, « la bataille doit être livrée et la victoire remportée avant d'ouvrir l'objectif et de faire partir la détente de l'obturateur (1). » Les touristes qui parcourent monts et vallées, le Kodak en main, à la recherche de souvenirs à fixer sur la pellicule sensible, ont donc les mêmes préoccupations qu'un Damoye ou qu'un Harpignies : le choix du site, puis le lieu d'où il doit être pris, et non-seulement le lieu, mais aussi l'heure, la minute à laquelle il faut le saisir. Tout paysagiste qui a lutté avec la couleur ou le fusain pour leur faire rendre ce qu'il avait sous les yeux sait combien passe vite l'effet qui l'a charmé. A celui-là en succède un autre, et ainsi de suite s'enchaînent les variations de la nature appelant tour à tour l'attention de l'artiste et sollicitant son désir de les reproduire aussitôt. Mais à peine a-t-il commencé à en saisir

(1) *De l'Effet artistique en photographie.*

une, qu'elle s'évanouit. L'artiste se résigne à une seconde qui passe de même, et tandis qu'il court après les deux premières, une troisième illumine la scène en invitant son regard. On dirait d'une troupe de lutins ou de naïades qui l'attirent tour à tour en faisant miroiter mille trésors divers et qui déconcertent sa poursuite en se croisant devant lui et en se recroisant à travers les inextricables labyrinthes d'une forêt de rêve.

Stringebam brachia, sed jam amiseram quam tenebam.

Combien de fois l'artiste n'a-t-il pas souhaité le pouvoir de Josué, ou quelque don magique d'immobiliser un instant le nuage qui passe sur les monts en projetant sur la plaine une ombre heureuse, ou le frémissement d'une brise qui moire furtivement les eaux du lac! Ce prodige n'est plus impossible. Le Josué d'aujourd'hui, c'est le Kodak, mais à condition qu'on sache s'en servir. Certes, il est beau de dire, dans des prospectus, que pour faire un chef-d'œuvre, il suffit : 1° de tirer une corde ; 2° de tourner une clé ; 3° de presser un bouton. Nous croyons qu'un peu d'éducation esthétique ne gâtera rien à cette corde, à cette clé et à ce bouton. Pour ne toucher qu'un point, la question d'éclairage n'a pas une moindre importance pour le photographe que pour l'artiste. Elle en a même davantage, puisqu'ici le ton remplace totalement la couleur. Savoir « prendre le soleil » est un art véritable où un peu de hardiesse ne nuit pas. Il fut un temps, dit très bien M. Robinson, où l'on semblait commettre une hérésie en choisissant une vue dans laquelle le soleil était placé en face de l'objectif. Mais aujourd'hui l'on revient de ces conventions qui empêchent l'individualisme de l'opérateur de se faire jour. M. Robinson a obtenu d'excellentes photographies, en ayant le soleil en face de lui. Ce n'est pas la seule occasion dans laquelle cet artiste ait montré à tous les amateurs le moyen de rendre leurs œuvres plus intéressantes. Il a beaucoup étudié le rôle des ciels dans le paysage et, grâce à ses conseils, nombre de photographes prescrivent enfin cette masse blanche, ce vide absolu qui a si longtemps déshonoré l'étage supérieur des vues de plein air. Soit qu'ils peignent artistement leurs négatifs comme les Anglais, MM. Bedford, England, Mudd, soit qu'ils s'astreignent à épier un ciel favorable pour le reproduire ensuite au-dessus de tel ou tel paysage, les hommes de goût nous donnent aujourd'hui des vues complètes aux tonalités harmonieusement équilibrées. M. Robinson compose aussi de vrais tableaux en groupant des jeunes filles du monde déguisées en paysannes dans un champ, sur le bord d'un chemin,

d'une rivière, et lorsque leurs mouvemens s'arrangent d'une façon heureuse et spirituelle, il lâche l'obturateur. Il a été amené à ce procédé par la difficulté bien connue de faire poser à la campagne de vrais paysans. Quand vous arrêtez des gens au coin d'un bois pour les photographier, il semble qu'un manteau de glace leur soit tombé sur les épaules. Ils se pétrifient. Les hommes s'essaient à une vague allure de port d'armes, retrouvée dans de lointains souvenirs de caserne. Les femmes vous regardent en dessous, en croisant les mains ou en les laissant pendre le long des cuisses, lamentablement. Toute spontanéité est détruite, toute vie arrêtée. Avec sa colonie de femmes du monde, M. Robinson a évité ces inconvéniens. Il a su former d'exquises compositions champêtres où le naturel n'exclut pas le pittoresque. Ainsi le photographe peut, suivant son expression, « imprimer sa personnalité » à l'œuvre du soleil sur la plaque sensible. Par là, il se rapproche de l'artiste, d'autant qu'il lui emprunte sa manière de concevoir, de choisir, d'ordonner et qu'il fait une œuvre d'art véritable. La photographie devient un tableau digne parfois d'être comparé aux fusains, ou dessins, ou encres de Chine, ou lavis des maîtres (1). Il n'y a plus ici cette confusion que nous avons combattue au chapitre précédent. L'alliance et le rapprochement entre l'artiste et le photographe s'opèrent ici d'une façon tellement différente, qu'on peut dire que les bases en sont contraires et même contradictoires. Tout à l'heure, le photographe prétendait guider l'artiste : maintenant, il se conforme à ses préceptes. Là, il voulait imposer à l'esthétique telle forme parce qu'elle est vraie ; ici, il choisit dans la nature tel aspect parce qu'il est beau. Autant il était hors de son rôle et dans l'erreur l'instant d'avant, autant il est dorénavant dans son rôle et dans la vérité.

Ce rôle grandira encore. Bientôt, sans doute, la photographie des couleurs constituera un nouveau progrès, un progrès définitif dans la reproduction mécanique de la nature. On sait que M. Lippmann est parvenu, avec une glace, une couche de gélatino-bromure et un peu de mercure, à reproduire par la méthode d'*interférence*, ou de réfléchissement des rayons lumineux, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Il ne s'en est pas tenu là, et lors de l'exposition internationale de photographie ouverte au Champ de Mars, ce printemps dernier, on pouvait voir une perruche ara et une branche de houx reproduits en une seule pose, avec des tons

(1) A l'Exposition internationale de photographie du Champ de Mars, on remarquait, entre autres, les photographies d'Arizona, prises à Hand-Rock et envoyées par le *Geological Survey*, des États-Unis, du plus grandiose effet. On peut en dire autant de certaines vues de glaciers exposées l'été dernier à l'Exposition alpine de Grenoble.

très vifs et très harmonieux. Depuis, M. Lippmann a présenté à l'Institut d'autres épreuves : un vitrail à quatre couleurs, un groupe de drapeaux, un plat d'oranges avec un pavot rouge qui accusent de nouvelles conquêtes dans l'art d'enregistrer les couleurs, sans le secours de la moindre substance colorée, c'est-à-dire telles que la nature elle-même les peint sur la plaque de verre sensibilisée. Chaque essai marque un pas de plus du photographe dans le domaine du peintre; chaque trouvaille diminue la distance qui sépare l'un de l'autre. Un jour viendra où, pour la vérité des nuances comme pour l'impeccabilité de la ligne, le photographe serrera de si près l'artiste, que celui-ci ne pourra plus guère se distinguer de son confrère. Qu'est-ce à dire : « serrera de près? » Mais le photographe dépassera l'artiste dans l'exactitude, dans la précision, dans le culte servile de la réalité, et sur ce terrain où le naturalisme contemporain s'obstine encore à se placer, il le vaincra certainement!

Alors il deviendra très clair pour les moins philosophes que la reproduction mathématique des choses qui nous entourent n'est pas le but suprême de l'art, comme toute une école contemporaine a longtemps voulu nous le faire croire. Les réalistes les plus endurcis devront s'avouer qu'ils ne peuvent guère lutter contre la réalité elle-même se dévoilant aux physiciens, et qu'ils n'ont plus, pour être logiques, qu'à disparaître.

Quant aux autres, quant à ceux qui mirent toujours le sentiment esthétique au-dessus de la sensation visuelle et qui n'employèrent jamais la nature physique autrement que comme un langage admirable destiné à traduire une pensée qui la surpasse, ils ne perdront rien à cette intrusion de la science dans un domaine qu'ils lui avaient depuis longtemps abandonné. Peut-être cependant cette invasion les déterminera-t-elle à s'en aller plus loin encore dans la région de l'idéal, à pousser plus avant sur les territoires inexplorés du rêve, à faire comme ces peuples vaincus qui, pour mettre plus d'espace entre eux et leurs envahisseurs, ont découvert des continents et des mondes... Et ce ne sera pas le moindre service que nous aura rendu la science nouvelle, si elle force les artistes qui ne voudront pas être confondus avec les photographes à prendre du champ et à monter plus haut.

LA

CIVILISATION MYCÉNIENNE

II¹.

LA GRÈCE PRÉHOMÉRIQUE, SES MONUMENS ET SON HISTOIRE.

I.

Le premier trait qui attire l'attention de l'historien, lorsqu'il essaie de définir la civilisation préhomérique, c'est qu'elle est étrangère à l'usage de l'écriture. Elle ne connaît ni ces signes idéographiques que possédaient l'Égypte et la Chaldée, ni l'alphabet proprement dit, celui que la Grèce devait emprunter plus tard à la Phénicie. On a bien cru trouver à Troie quelques inscriptions, gravées sur des *fusaïoles* ; les caractères en seraient les mêmes que ceux du syllabaire cyprïote ; mais, sur maintes de ces lentilles où l'on a cru déchiffrer des textes que l'on a lus couramment, il n'y a que des dessins informes, jeux de la pointe qui s'amusaient à

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} février.

égratigner l'argile humide, et, d'autre part, les quelques pièces où il semble permis de reconnaître tels ou tels des signes de ce syllabaire paraissent provenir plutôt des couches supérieures de décombres, qui représentent une bourgade très postérieure à cette *ville brûlée* qui serait la Troie d'Homère. Si l'on avait su écrire à Troie, le secret du procédé se serait répandu, de proche en proche, dans tout le bassin oriental de la Méditerranée, et l'on aurait tiré un bien autre parti de cette invention en Argolide, en Laconie et en Béotie que sur les plages de l'Hellespont ; or, nulle part, ni dans le Péloponnèse, ni dans la Grèce centrale, pas plus sur les édifices que sur ces mille objets d'usage domestique et de luxe qui sont sortis des tombes, on n'a rien découvert qui ressemble à une écriture quelconque.

Cette civilisation est donc une civilisation muette ; la voix des hommes qui l'ont créée n'arrivera jamais directement jusqu'à notre oreille. Les collections formées par Schliemann et par ses émules ne répondent pas à la première question qui se pose à propos de tous ces monumens : quelle langue parlaient les tribus qui ont bâti les murs de Tirynthe et de Mycènes ? Est-ce, comme on l'a supposé, des Phéniciens qui ont entassé ces blocs énormes, des Phrygiens qui ont caché sous une épaisse couche de terre la rondeur de ces hautes coupoles ? Faut-il voir dans cette architecture et dans cette industrie la main de ces Cariens dont Thucydide croyait reconnaître, dans l'île de Délos, aux armes qui y étaient déposées, les antiques sépultures ? Ou bien, sans nier le rôle qu'ont pu jouer, dans le mouvement et le progrès de cette civilisation, des groupes de colons venus de l'Asie-Mineure, de la Syrie et même de l'Égypte, ne convient-il pas de chercher, dans les constructeurs de ces édifices et dans les auteurs de tous les ouvrages que nous ont rendus les tombes, des Pélasges, des Éoliens, des Ioniens et des Achéens, pour tout dire en un mot, les propres ancêtres des Grecs de l'épopée et de l'histoire ?

Pour résoudre ce problème, il ne faut pas non plus compter sur la plastique et sur son témoignage. Sans doute, sur les monumens de Mycènes et sur ceux qui, quoique trouvés ailleurs, relèvent du même art, il en est où se montre, à côté de la figure des animaux supérieurs, celle de l'homme, et il semble, au premier moment, que nous devrions trouver là réponse à nos doutes ; mais, lorsqu'on étudie les monumens à ce point de vue, on s'aperçoit bien vite qu'il faut renoncer à cette espérance. Sur les stèles qui surmontaient à Mycènes les tombes de l'Acropole, il n'y a, dans l'intérieur du contour, l'indication d'aucun détail. Quant aux masques, les ouvriers qui les ont exécutés ont certainement voulu faire des

portraits ; ils ont indiqué jusqu'aux poils des sourcils et des cils ; mais ces masques diffèrent trop entre eux et l'imitation des traits de la face y est trop sommaire pour que l'on puisse en rien conclure. Ce qu'ils nous apprennent, c'est que l'on portait alors toute la barbe. Sur les intailles, les images sont si petites que l'on n'y distingue pas la coupe du visage. Les idoles de pierre et de terre cuite sont d'une rudesse que l'on a peine à imaginer. Si l'on a chance de trouver quelque part des données utiles, c'est dans des monumens qui paraissent représenter l'état le plus avancé de l'art mycénien, dans les peintures murales, dans certains tessons de vases, surtout dans les plaques d'ivoire et les coupes de métal. Quelques têtes prêtent à des observations curieuses. On y voit que, vers la fin de la période mycénienne, le rasoir abattait autour des lèvres la barbe qui se portait en collier ; sous le menton elle s'allongeait en pointe. Ce qui est plus digne encore d'attention, c'est que, dans ces têtes, on retrouve ce que nous appelons le profil grec. Le front et le nez dessinent une ligne presque droite, où une courbure à peine sensible marque la naissance du nez. Nous n'avons aucune raison de croire que le sculpteur n'ait pas copié fidèlement ce qu'il avait sous les yeux. Les monumens de la plastique, sans trancher la question, seraient donc plutôt favorables à l'hypothèse d'après laquelle les Grecs de l'âge classique descendraient en droite ligne des créateurs de la civilisation mycénienne.

Cette hypothèse prend une bien autre vraisemblance lorsqu'on étudie les poèmes homériques à la lumière des découvertes récentes. *L'Iliade* est une de ces épopées que l'on appelle historiques, parce que, comme *la Chanson de Roland*, elles enveloppent un noyau d'histoire caché sous le riche et merveilleux tissu ourdi par l'imagination du poète. Ces données positives forment comme la trame du canevas sur lequel la fantaisie a jeté le luxe de ses étincelantes et capricieuses broderies. Or entre les données de cette espèce que renferment *l'Iliade* et *l'Odyssée*, d'une part, et, de l'autre, les résultats des dernières fouilles, il y a pleine concordance. Le passé qui projette son reflet sur les tableaux de l'épopée se caractérise par des traits que nous retrouvons dans ce monde préhomérique, qui, réveillé par la voix de Schliemann, s'est levé de la tombe où il dormait.

Voici d'abord une rencontre vraiment curieuse : les villes qui figurent au premier plan sur la scène de l'épopée sont justement celles dont le site offrait à l'œil du voyageur les plus beaux restes de cette architecture à laquelle les Grecs eux-mêmes attribuaient une antiquité très reculée, celles aussi dont le sous-sol a fourni les

assortimens les plus variés des objets qui ont révélé une industrie et un style jusqu'alors inconnus. Sur le point de la côte nord-ouest de l'Asie-Mineure auquel se rapportent le mieux les indications topographiques contenues dans l'*Illiade*, on a déterré, enfouis sous les ruines d'une ville gréco-romaine, les murs épais d'une bourgade fortifiée, les fondemens de ses maisons, les outils et les armes de ses habitans. Cette bourgade, malgré la petitesse de son enceinte, a dû avoir, aussitôt bâtie, une grande importance, en vertu de la position qu'elle occupait au-dessus d'une plaine fertile et à l'entrée de l'Hellespont. On y devine le siège d'un marché très fréquenté, le chef-lieu d'une tribu enrichie à la fois par l'agriculture, par le commerce et par la piraterie, la citadelle où résidaient ses chefs héréditaires, où ils mettaient leur butin en sûreté, où ils défiaient l'ennemi dont ils avaient provoqué les représailles. Il y a toute raison d'y reconnaître la Troie d'Homère.

D'après Homère, le commandant suprême de l'armée qui a pris Troie, c'est Agamemnon, souverain de Mycènes, chef d'une famille puissante, les Pélopidés, qui, avec Ménélas, règne aussi sur la Laconie. Or c'est la capitale d'Agamemnon, Mycènes et sa proche voisine Tirynthe, qui possèdent les plus grandioses de ces édifices que les Grecs disaient avoir été élevés par les Cyclopes, ces maçons légendaires. C'est là aussi qu'ont été retrouvés, en plus grand nombre que partout ailleurs, ces produits des différentes industries locales à propos desquelles ont été créés les termes de *civilisation mycénienne* et d'*art mycénien*. L'archéologie est donc d'accord avec le mythe; cette prééminence que l'épopée assigne à Mycènes, la science la lui a accordée dans sa nomenclature. Homère appelle Mycènes la ville « où l'or abonde, » la πολύχρυσος Μυκίνη. D'autres terrains ont donné des objets formés de ce métal; mais celui-ci s'est rencontré à Mycènes en bien plus grande quantité que nulle part ailleurs; on peut dire sans exagération que là les ouvriers de Schliemann l'ont remué à la pelle.

Il est une autre ville dont l'opulence n'avait pas laissé des souvenirs moins persistans, Orchomène. Répondant aux ambassadeurs des Grecs, Achille s'écrie qu'il ne renoncerait pas à sa vengeance, quand même Agamemnon « lui donnerait tous les trésors d'Orchomène et de la Thèbes d'Égypte, ces villes où il y a beaucoup de richesses dans les maisons. » L'or, à Orchomène, n'a pas encore jeté d'éclairs sous le fer de la bêche; mais, à lui seul, le tombeau que Pausanias proclame aussi digne d'admiration que les pyramides d'Égypte justifie les hyperboles de l'épopée. Les dimensions en sont presque les mêmes que celles du plus grand des dômes de Mycènes, et, tout ruiné qu'il est, il a conservé de très

beaux restes de son ancienne décoration. La coupole de la grande salle s'est écroulée; mais les portes sont encore debout, et, tout autour, la pierre était cachée sous un revêtement de métal. Dans le caveau où reposait le mort, sur les dalles de schiste verdâtre qui en formaient le plafond, un habile ciseau avait imité le dessin d'un somptueux tapis, où des bordures de rosaces enveloppaient un motif d'une rare élégance, des fleurs au long pistil semées parmi les enroulemens de ces spirales compliquées qui sont chères à l'art mycénien. Avec ses couleurs brillantes et variées, le tissu qui a servi là de modèle à l'ornemaniste devait être un de ces objets de prix dont regorgeaient les demeures des habitans d'Orchomène.

L'épopée nous montre, établi dans « la creuse Lacédémone, » un autre prince du sang des Pélopidés, Ménélas; or plusieurs tombes à coupole, semblables à celles de l'Argolide et de la Béotie, ont été reconnues dans les vallées du Taygète et dans la plaine de Sparte. L'une d'elles, celle de *Vafio*, tout près de ces vieilles villes achéennes, Pharis et Amyclées, où devait résider Ménélas, vient de livrer ces admirables gobelets d'or où la sculpture mycénienne semble avoir dit son dernier mot. Ces mêmes sépultures se rencontrent, avec leur mobilier ordinaire, en Thessalie, autour de ces golfes Pagasétique et Maliaque, d'où partaient en course les navires des Minyens et que bordait le royaume d'Achille. On en a exhumé aussi plusieurs, des plus intéressantes et des mieux garnies, dans l'Attique, où la tradition nous montre, fixés dès les temps les plus anciens, les Pélasges et les Ioniens. Au sixième chant de l'*Iliade*, Pallas quitte les champs de bataille troyens pour la « forte maison d'Érechthée, » ce roi pieux que mettaient en relation avec la déesse des mythes dont les poètes et les artistes ont tiré, plus tard, la matière de plus d'un drame et de plus d'un tableau; or on a retrouvé, dans l'acropole d'Athènes, les fondations d'un édifice, qui, placé sur le point le plus élevé du roc, paraît avoir été le château des premiers souverains de l'Attique.

Si ces forteresses, Mycènes, Tirynthe, Orchomène, avaient été les repaires de conquérans étrangers, si les *aèdes* n'avaient pas été fondés, par une tradition ininterrompue, à honorer, dans ces « fils des Achéens » dont ils célébraient la prouesse, les héros glorieux de leur peuple, l'épopée grecque, où l'on sent partout palpiter l'orgueil de la race, aurait-elle mené si grand bruit autour des aventures des passagers du navire Argo et des vainqueurs de Troie? Si les auditeurs de ces poètes n'étaient jamais fatigués d'écouter ces récits, n'est-ce pas qu'ils avaient conscience du lien qui rattachait le présent à ce passé qui, dans un temps où l'his-

toire, fille de l'écriture, n'était pas encore née, se survivait seulement dans les quelques images que de fortes impressions avaient gravées dans la mémoire des hommes?

Combien s'est-il écoulé d'années entre le moment où florissait cette civilisation qui ne se révèle que par son œuvre plastique, et celui où, chez les Grecs d'Asie, la poésie épique a pris sa forme la plus achevée? Il est difficile de le dire; mais ce qui est certain, c'est qu'entre ces deux instans de la durée il y a place pour bien des générations successives. Quelques faits, entre nombre d'autres que l'on pourrait alléguer, permettraient, sinon de mesurer exactement cet intervalle, tout au moins de comprendre qu'il a certainement été très long.

Les tribus de l'âge mycénien inhumant leurs morts; les contemporains d'Homère ne pratiquent plus qu'un mode de sépulture, l'incinération. Or le passage de l'un à l'autre de ces rites implique un changement notable des croyances qui ont trait à la vie posthume de l'être humain. Tant que celle-ci n'est conçue que comme la prolongation plus ou moins imparfaite et précaire de la vie que l'homme mène sous le soleil, le premier devoir qui s'impose à la piété des survivans, c'est de ne point toucher au cadavre, mais de le défendre contre les chances de destruction qui le menacent. Ce cadavre, on n'a pu songer à le livrer aux flammes que le jour où, à cette conception qui persiste encore, tout au fond de l'âme populaire, est venue sinon se substituer, tout au moins se superposer une autre hypothèse, celle d'un je ne sais quoi mal défini, qui se détache du corps au moment où s'exhale des lèvres le dernier soupir. Cette *image* (εἰδωλον), comme dit Homère, cette *ombre* (*umbra*), comme l'appelaient les Latins, va poursuivre quelque part, dans une région obscure et lointaine, une existence décolorée et sans joie. Cette hypothèse, la pensée grecque ne cessera pas de travailler à la développer; dans son effort pour trouver à la loi morale une sanction suprême, elle en tirera l'idée des peines qui attendent les méchans et des récompenses qui sont réservées aux bons dans un autre monde où la justice est enfin satisfaite. On n'en était pas encore là lorsque fut composé ce onzième chant de l'*Odyssée* qui renferme le récit d'un voyage à l'*Hadès*, au pays des morts; à peine y devine-t-on, à quelques traits, ces conséquences futures de la croyance nouvelle; mais c'est déjà celle-ci qui domine dans l'épopée et, même sous cette forme élémentaire, elle témoigne d'une bien autre puissance de réflexion que la croyance antérieure, tout enfantine et naïve. Il a fallu des siècles pour que cette seconde explication de l'éternel mystère vint se pré-

senter à l'esprit et s'y implantât de manière à frapper de désuétude l'ancien rite funéraire.

De tous les changemens qui se produisent au sein des sociétés, les plus lents sont ceux que subissent les dogmes religieux. Quoique plus rapide, le progrès industriel, lui aussi, ne s'accomplit pas en un jour. C'est surtout à ses débuts qu'il demande beaucoup de temps, quand l'homme n'use encore que d'un petit nombre de matières, auxquelles il applique des procédés très simples. L'industrie mycénienne ignore l'usage du fer. Ce métal n'apparaît que tout à la fin de cette période, et encore, alors même, ne se montre-t-il que rarement et en très faible quantité. Au contraire, chez le peuple dont la vie se peint dans l'épopée, si le fer n'est pas encore aussi commun que le bronze, il commence déjà à lui faire concurrence.

A Tirynthe et à Mycènes, il n'y a que de très légères traces de la broche, ou, comme on dit aujourd'hui, de la *fibule*, tandis qu'elle est souvent mentionnée dans Homère. C'est que, dans ces villes, on portait des habits cousus, au lieu que, chez les contemporains du poète, l'usage s'introduisait déjà de relier seulement par des agrafes les bords des pièces d'étoffes, mode qui, lorsqu'elle aura achevé de prévaloir, distinguera le vêtement grec de celui des Asiatiques et autres barbares. A Tirynthe et à Mycènes, on fait couler la libation et le sang des victimes dans des puisards, creusés au milieu de la cour des habitations princières. Cette fosse à offrandes, on l'a retrouvée, à Samothrace, dans le sanctuaire des Cabires, où le culte a gardé, jusqu'aux derniers jours du paganisme, une physionomie archaïque qui en augmentait le prestige; mais, partout ailleurs, cette disposition avait été abandonnée. Déjà, chez Homère, c'est sur des tertres de gazon ou sur des blocs de pierre que les rois offrent le sacrifice, sur ce que nous appelons l'autel (*βωμός*).

Ces exemples suffisent à montrer qu'un certain laps de temps sépare le poète et ses auditeurs de l'âge où ont vécu ses héros. Sur l'évaluation de cet intervalle, les avis peuvent se partager; mais ce que nous croyons avoir prouvé, c'est que les poèmes supposent la connaissance d'un état antérieur de ce monde dont le centre est la mer Égée, connaissance qui, bien que réduite à un petit nombre de faits, est exacte dans l'ensemble; c'est qu'ils évoquent le souvenir de cités royales qui ont été exhumées dans les endroits mêmes que semblait nous indiquer le doigt levé du poète. La conclusion s'impose: entre ces deux sociétés, celle qui ne nous a transmis que l'œuvre de ses mains et celle qui nous a légué les deux poèmes immortels, il n'y a pas solution de conti-

nuité. Tout ce qu'il y a dans ces personnages et dans leurs aventures de substance historique, le poète l'a emprunté aux traditions qui conservaient, chez leurs descendants, la mémoire de ces princes de Tirynthe et de Mycènes, d'Amyclées, de Cnosse, d'Orchomène et d'Iolcos dont nous déterrions aujourd'hui les palais et les tombes. Ces princes et leurs sujets étaient déjà des Grecs; ils parlaient le grec, un grec dont nous ne connaissons jamais les particularités dialectales et que les plus habiles hellénistes auraient peut-être, au premier moment, quelque peine à comprendre.

L'épopée a donc ses racines dans une poésie populaire très ancienne, qui fut importée d'Europe en Asie quand, chassés de leurs demeures par l'invasion doriennne, les Éoliens et les Ioniens, conduits par les fils des grandes familles achéennes, refluèrent vers les rivages orientaux de la mer Égée. On s'explique ainsi que les héros de ces poèmes appartiennent tous à la Grèce européenne et aux îles qui en dépendent, telles qu'Égine et Ithaque, Salamine et la Crète. On comprend aussi, quand on fait remonter jusqu'à la Grèce mycénienne les origines du chant épique, que *l'Iliade* et *l'Odyssée* puissent renfermer des élémens de date très différente, ce qu'il importe de ne pas oublier quand on cherche à trouver dans les poèmes homériques des indications qui jettent quelque jour sur l'état et les habitudes des sociétés antérieures. Pour ne prendre ici qu'un exemple, la maison et ses dispositions principales, on rencontrera dans Homère, sur ce sujet, tout à la fois des données qui se rapportent aux types que nous ont fait connaître les fouilles de Tirynthe ou de Mycènes et d'autres qui s'en écartent sensiblement; les premières appartiendraient au plus ancien fonds de cette poésie, à ce que les grands poètes du x^e ou du ix^e siècle ont gardé des matériaux qu'ils ont mis en œuvre.

II.

Si c'est sur le territoire de la Grèce européenne et particulièrement en Argolide que la civilisation préhomérique paraît s'être élevée au plus haut degré de richesse et d'habileté technique, ce n'est point là que les monumens permettent de remonter le plus haut dans ce passé. Sans doute on a ramassé, sur le sol de la Grèce, des outils de pierre, haches, couteaux et flèches, qui nous reportent à ce que l'on nomme en Occident *l'époque néolithique* et qui éveillent l'idée d'une vie analogue à celle des peuplades que nous appelons les sauvages; mais ces instrumens ne se sont pas ren-

contrés en assez grand nombre sur un même point, comme les gisemens de nos cavernes ou de nos *palafittes*, pour que l'on puisse se représenter avec quelque vraisemblance, d'après ces données, les habitudes des hommes auxquels ils ont appartenu et l'aspect des demeures qu'ils habitaient.

On aurait peut-être trouvé en Argolide, sur le roc de Tirynthe, les élémens de la restitution d'un de ces ensembles, si là d'autres bâtimens n'étaient venus les recouvrir. Vers l'angle nord-est de la citadelle, à trois mètres au-dessous du dallage du palais, on a relevé les vestiges d'un très ancien établissement, murs en petits moellons reliés par de la boue, tessons de poterie, instrumens de pierre; mais la fouille n'a mis à découvert cette couche inférieure de débris que sur une très faible surface. C'est en Asie, sous les décombres de Troie, que l'on rencontre ce qui permet de définir, d'après des échantillons beaucoup plus nombreux, les procédés d'une industrie assez voisine de son point de départ.

Là, tout au fond de l'énorme tranchée que Schliemann a creusée dans ses fouilles de 1872, au travers de la butte d'Hissarlik, à 16 mètres au-dessous du sol actuel, on a mis au jour, sur une longueur de 45 mètres et une largeur de 15, les restes du premier village qui se soit bâti sur cet éperon de la montagne. Les murs, murs de défense et murs de maisons, offrent le même appareil grossier qu'à Tirynthe. Les armes et les outils sont presque tous en pierre; à peine aperçoit-on quelques faibles traces d'un métal, le cuivre pur. La poterie, mal cuite et faite d'une terre pleine de menus cailloux, est monochrome, quelquefois jaune, rouge ou brune, le plus souvent noire; ce noir, très foncé, aurait été obtenu au moyen d'une pâte de résine appliquée sur l'argile avant la mise au feu. Les vases sont de formes lourdes et à parois très épaisses; ils n'ont pas d'anses; ce qui en tient lieu, c'est deux renflemens de la panse, sortes de grosses oreilles en saillie dont chacune est traversée par un double trou vertical et tubulaire; on y passait une corde qui servait à suspendre la jarre. Aucun décor peint, mais des lignes incisées dont le creux est rempli d'une craie blanche. Il y a des chevrons, des barres parallèles, des semis de points; c'est l'ornement géométrique à l'état naissant. Quelques fragmens révèlent, chez l'ouvrier, l'intention de représenter ou plutôt de rappeler le visage humain; les yeux, avec leur prunelle, sont indiqués, et parfois le nez.

Ce qui, avec la pierre et l'os, fait le fond du matériel dont disposait cette peuplade, c'est la terre cuite. Elle a fourni aussi des disques lenticulaires, percés au centre d'un trou, que l'on a appelés *fusaïoles*. On leur a donné ce nom parce que l'on y a vu

tout d'abord des pesons de fuseau ; mais ils se sont rencontrés en telles quantités, sur le site des villes préhistoriques, que cette destination ne peut pas avoir été la seule qui leur ait été assignée. Rien qu'à Hissarlik, en 1882, Schliemann en a ramassé plus de quatre mille. On a aussi parlé des filets de pêche ; ces disques auraient été employés, comme nos boules de plomb, pour les contraindre à s'enfoncer dans l'eau. Ils ont pu être utilisés de cette manière ; mais ceci ne suffirait pas non plus à en expliquer le nombre prodigieux, et d'ailleurs ils sont ornés, pour la plupart, de dessins exécutés comme ceux des vases et dans le même goût ; aurait-on pris cette peine s'ils n'avaient été affectés qu'à de tels usages ? Rien de plus naturel au contraire que cette préoccupation du décor si les fusaioles étaient des objets de toilette. Ces lentilles d'argile rendaient le service que l'on demandera plus tard aux perles d'ambre et de verre ; on en faisait des pendants d'oreilles, des bracelets et des colliers ; elles étaient d'autant plus recherchées que la pointe y avait multiplié davantage des dessins dont quelques-uns, ceux qui représentent des astres ou d'autres images dont le sens est parfois difficile à saisir, donnaient peut-être à certaines de ces pièces la valeur d'amulettes ou de fétiches. Les voyageurs ont constaté, de notre temps, chez certaines tribus de l'Afrique, ce même emploi de la terre cuite en vue de la parure.

Tout cet outillage peut paraître bien primitif, et cependant on est déjà loin ici de la vie du sauvage. C'est une population sédentaire, par conséquent agricole, qui a laissé là sa trace. Elle possède un instrument dont l'usage est toujours resté inconnu, en Occident, aux peuplades qui ont habité nos grottes et nos villages lacustres, le tour du potier. Si la plupart des vases n'ont été que façonnés à la main, quelques-uns offrent cette régularité de la forme que peut seule donner la rotation du plateau sur lequel est posé le gâteau d'argile. Le commerce existe ; il procure à la tribu les matières que ne lui fournit point son propre territoire, le cuivre par exemple, qui ne se rencontre pas à l'état natif dans ce district de l'Anatolie, le cuivre qui vient peut-être de Cypré, dont les mines ont valu à ce métal le nom qu'il porte encore dans notre langue. Ce qui surprend davantage, c'est que plusieurs des couteaux sont en jade ; or les seuls gisemens connus de cette roche ne se trouvent, en Europe, que dans la Silésie, la Suisse et la Styrie, ou, en Asie, que dans le Turkestan et la Chine. Il y aurait donc eu dès lors, entre les tribus établies dans ce canton et leurs voisines, qui elles-mêmes étaient en relation avec d'autres plus lointaines, un trafic assez actif pour que certaines substances accomplissent, avant d'arriver à destination, de très, très longs voyages à travers la vaste étendue

des continens. Ce qui suggère cette conclusion, ce n'est pas seulement la présence du cuivre et du jade dans le premier village de Troie; parmi les débris de la bourgade plus importante qui lui a succédé, nous trouverons les métaux précieux, l'or et l'argent, que ne produit pas la Troade, l'ambre de la Baltique, l'ivoire qui ne peut venir que de l'Inde ou, par l'Égypte, du Soudan africain, et enfin le bronze, dans lequel l'étain s'allie au cuivre, l'étain que les anciens n'ont guère pu tirer que des profondeurs reculées de la Haute-Asie, avant que les Phéniciens fussent allés exploiter les mines de l'Espagne et des Iles britanniques.

Pendant un temps que l'on n'a aucun moyen d'évaluer, la vie s'interrompit sur cette colline; cinquante centimètres de terre vierge recouvraient les restes que nous avons décrits. Au-dessus, à l'aide de remblais dont l'épaisseur varie, suivant la pente que présentait le terrain, de trois à cinq mètres, de nouveaux habitans sont venus dresser une esplanade qu'ils ont entourée d'un puissant rempart, et celui-ci, deux fois élargi, a fini par embrasser une aire d'environ 11,000 mètres carrés. Ce rempart est formé d'un soubassement, incliné en talus sous un angle de 45 degrés, que couronnait un mur vertical, dont il ne subsiste que les assises inférieures. Le soubassement est en blocs de tuf calcaire. Le mur est fait de grandes briques crues. De longues poutres y constituaient un chaînage par lequel on avait cru rendre la construction plus solide. Une galerie de bois devait surmonter cette haute muraille; c'est par elle surtout que se sera propagé l'incendie qui semble avoir tout dévoré dans cette forteresse. La flamme a pénétré jusque dans l'intérieur du rempart de terre; la place des poutres qui s'y entre-croisaient est aujourd'hui représentée par des vides où ma main, quand je l'y ai plongée, a remué des cendres et des charbons. Tout autour de ces trous, l'argile est vitrifiée par le feu, et, au-delà, jusqu'à une certaine distance, noircie par la fumée.

En même temps que l'enceinte, les portes qui y étaient ménagées ont subi des remaniemens. La plus ancienne était un long couloir en pente par lequel on s'élevait de la plaine à l'esplanade du château; ce couloir était percé dans un épais massif de maçonnerie, dans une tour énorme qui faisait une forte saillie sur la courtine. Des deux côtés de ce corridor, on a retrouvé l'empreinte et les débris carbonisés de madriers qui supportaient un plafond. Il y avait ainsi, au-dessus de la tour, une large plate-forme, dont une partie recouvrait le passage montant. On n'a pas pu ne pas se rappeler à ce propos le vers de l'*Iliade* qui montre les vieillards troyens assis sur les portes scées, où Hélène vient les retrouver,

pour assister au combat qui va se livrer, devant le rempart, entre Pâris et Ménélas. L'indication est d'autant plus curieuse à relever chez le poète que ce trait n'a pas dû lui être fourni par l'observation directe. Ni en Grèce, ni en Asie-Mineure, on ne bâtissait plus rien de son temps qui ressemblât à ces puissantes enceintes où se retranchaient les princes de l'âge héroïque. Dans la Grèce d'Europe, Sparte restera, jusqu'aux derniers jours de l'antiquité, le type de ces villes ouvertes qui ne voulaient, comme dit Alcman, « d'autres remparts que des hommes braves, » et, même sur la côte d'Asie, on paraît s'être d'abord passé de ces défenses. Ce fut sous la menace de la conquête lydienne, puis sous celle, plus redoutable encore, de la conquête perse que les cités grecques recommencèrent à s'entourer de murailles et de tours. En tout cas, si Homère avait sous les yeux des enceintes fortifiées, il n'y voyait rien de pareil à la première porte de Troie. Sans doute, il se sert là d'une de ces formules, comme il y en a tant chez lui, qui remontent aux débuts mêmes du chant épique. Bien avant la catastrophe qui détruisit la ville, cette entrée avait été bouchée et remplacée par deux autres portes, construites sur un plan tout différent. Celles-ci sont trop larges pour avoir jamais été recouvertes par un plafond; on y accédait par des rampes extérieures, soigneusement dallées, et elles s'ouvraient non plus à travers le corps d'une tour massive, mais dans la courtine. Ce qui les constitue, c'est une chambre comprise entre deux vestibules; il y avait double clôture; un solide vantail fermait chacune des deux baies pratiquées, l'une dans le mur antérieur et l'autre dans le mur postérieur de la pièce. Cette disposition, c'est celle que l'on retrouvera, plus tard, dans les portes des enceintes de l'âge classique, par exemple, dans les murs célèbres de Messène, et même, avec les colonnes en plus, dans les Propylées de l'Acropole d'Athènes. Ici, comme dans ces types plus récents de l'architecture militaire, ce n'est plus au-dessus de la porte même, c'est auprès d'elle, des deux côtés et à une certaine distance, que font saillie les tours qui en battent les abords.

Sur le terre-plein qu'enferme ce rempart, il y a les restes d'assez nombreux bâtiments, dont l'appareil est, avec une moindre épaisseur de mur, le même que celui de l'enceinte. Ces bâtiments ne datent pas tous du même temps; c'est sur les ruines de maisons plus anciennes que sont construits ceux qui paraissent avoir eu le plus d'importance, les seuls dont le plan permette une conjecture sur leur destination. Le principal de ces édifices faisait face à la porte du sud-est. On y a reconnu la première ébauche d'un type que nous étudierons de préférence à Mycènes et à Tirynthe,

où il est bien plus développé ; c'est celui de la maison princière, du palais. Il n'y a d'ailleurs, dans l'enchevêtrement de ces murs qui se coupent en tous sens et qui se superposent les uns aux autres, rien qui ne s'accorde avec l'hypothèse que suggèrent les réfections qui ont agrandi à deux reprises le périmètre du rempart. Ces retouches, ces reconstructions successives de l'enceinte et des maisons, tout cela est l'œuvre d'une seule et même population qui a vécu sur cette colline pendant d'assez longs siècles pour que finissent par céder à l'usure les murs de ses premières demeures, pour que le jour vînt où les dimensions du château de ses rois ne seraient plus en rapport avec les besoins nouveaux que faisait naître chez elle le progrès de l'aisance. Cette conjecture est pleinement confirmée par l'étude des nombreux objets recueillis au cours des fouilles. L'industrie dont ils attestent l'activité n'est pas restée stationnaire ; elle a perfectionné ses méthodes ; mais il est pourtant certaines limites qu'elle n'a point franchies ; ses produits sont très homogènes ; elle a son unité.

Cette industrie est la prolongation de celle du premier village. C'est encore la pierre et la terre cuite qui y jouent le rôle principal. La poterie est toujours monochrome ; l'artisan ne cesse pas de répéter les types qu'il avait créés tout d'abord ; mais il les allège et il les diversifie. S'il ne sait pas donner à ses ouvrages l'agrément de la couleur, il a de plus en plus souci de les embellir et comme de les animer par l'introduction d'éléments empruntés à la forme vivante. Quand il s'essaie à copier le visage de l'homme, la traduction qu'il en propose est déjà beaucoup moins maladroite et surtout moins abrégative. Outre les yeux et le nez, il commence à marquer la bouche ; il s'enhardit à tenter une vague ébauche du corps et des membres, à modeler les seins, le nombril et jusqu'à l'amorce des bras. Ceux-ci même, dans un vase qui reste unique en son genre, se développent assez pour tenir les anses d'un second vase plus petit. L'exécution est d'une gaucherie très naïve ; mais l'idée est ingénieuse. Le potier a voulu figurer une femme qui porte une écuelle sur la tête et qui présente une coupe de ses deux mains levées. Ce n'est pas seulement de l'homme qu'il s'inspire ; parmi les animaux dont il a prétendu reproduire l'image, on a cru reconnaître la truie, la taupe et l'hippopotame. Enfin, à côté de ces répliques perfectionnées des types originaires, on voit paraître des formes nouvelles, dont quelques-unes ne se retrouvent guère ailleurs que dans les plus anciennes nécropoles de Chypre. Il y a aussi un cornet profond, à large embouchure, dans lequel Schliemann a reconnu cette coupe du festin, ce *δέπας ἀμφικύπελλον* d'Homère que les commentateurs anciens ne savaient déjà plus

définir. Ce cornet a un fond étroit et arrondi. On ne saurait le poser plein ni sur la table ni à terre; mais il circulait aisément de main en main, grâce à ses deux anses; par l'une d'elles, le convive qui avait bu le tendait à son voisin, qui le prenait par l'autre. On n'a pas cessé de fabriquer les lourdes jarres, à renflement latéral et à trous de suspension; mais pour d'autres pièces, celles qui servaient au repas, le potier sait façonner les anses et les bien attacher au col et à la panse du vase.

Même progrès pour le métal. Si, dans le village primitif, l'emploi n'en était encore que très exceptionnel, dans la seconde ville, surtout vers la fin, il est devenu bien plus commun. Les petites gens qui vivaient dans des cabanes au pied de la citadelle n'en faisaient peut-être pas encore grand usage; mais les chefs de la tribu, les habitans du château, le possédaient en quantités déjà considérables. On peut en juger par le *trésor*, comme on dit, que Schliemann découvrit, en 1873, dans un enfoncement du mur, près de la porte du sud-ouest. C'était tout un groupe d'objets que leur propriétaire avait enfermés dans une caisse de bois dont il ne subsiste plus que la poignée de bronze. Les plus volumineux étaient des vases d'argent dont l'un se trouva contenir ce qu'il y avait de plus précieux dans le trésor, ces bijoux que Schliemann a pris pour ceux d'Andromaque ou d'Hélène. Un souple ruban d'or, fait de plusieurs morceaux soudés ensemble, a pu servir de diadème. Le même métal a fourni la matière de bracelets et de pendants d'oreilles, ainsi que de deux riches parures. Il suffira de décrire la plus riche des deux, l'autre, quoique plus simple, offrant les mêmes élémens. A un bandeau assez long pour faire le tour de la tête sont attachées nombre de chaînettes formées de feuilles ovales reliées par un mince fil d'or; ces feuilles tiennent ici la place des olives d'ambre ou de pierre dure qui couvrent, en Égypte, le cou et la poitrine des momies. Au bout de chaque chaînette pend une petite plaque où l'on propose de reconnaître une réduction conventionnelle d'un simulacre de la divinité, d'un type d'idole dont les exemplaires se rencontrent par centaines à Hissarlik, exécutés en pierre ou en terre cuite. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, je croirais volontiers, avec Schliemann, que c'étaient là des coiffures analogues à ces calottes de sequins que les femmes albanaises et les femmes grecques portent encore dans certains cantons de la Roumélie et de l'Anatolie. Des deux côtés de la partie centrale, qui s'appliquait sur les cheveux et sur le front, il y a un faisceau de chaînes beaucoup plus longues et terminées par le même appendice. Celles-ci encadraient le visage, tombaient à droite et à gauche du cou et descendaient jusque sur

la poitrine. Pour juger de l'effet, on n'a qu'à jeter les yeux sur certains portraits de M^{me} Schliemann, pour lesquels elle a posé avec ces bijoux qu'elle avait aidé à retirer de leur cachette (1). Je ne sais rien qui y ressemble ni dans les bijoux trouvés à Mycènes, ni dans ceux qui relèvent de l'art classique; dans les dispositions de ce somptueux joyau, il y a de l'élégance, mais une élégance étrange, où l'on sent je ne sais quel arrière-goût de barbarie.

Parmi les vases d'argent, il en est sans anses, dont le galbe rappelle celui des plus vieilles poteries; on les suspendait par des anneaux soudés à la panse. La forme a plus de liberté dans certaines coupes allongées, à deux becs. Des barres d'argent, dont le poids varie entre 171 et 174 grammes, peuvent avoir été, comme les *talens* d'Homère, une valeur d'échange, la monnaie de ce temps-là.

Avec les bijoux il y avait des armes; celles-ci sont faites de bronze, mais d'un bronze qui est encore très pauvre en étain. Cet alliage est pourtant déjà supérieur au cuivre pur, et c'est ce qui explique que ces armes aient été, elles aussi, serrées dans la caisse; les chefs étaient peut-être alors seuls à se servir d'armes de bronze; aussi ces lames plus tranchantes recevaient-elles des montures de luxe; tel un manche de couteau en ivoire qui représente un animal au repos. Les pointes de flèche en obsidienne et en silex sont très nombreuses; mais on rencontre aussi des tiges minces de cuivre, aiguisées à l'un des bouts, qui ont dû remplir cette même fonction. Il n'a pas été trouvé d'épées.

Tous ces métaux étaient mis en œuvre sur place, d'où que vint le minerai. Par leur forme, quelques-uns des vases d'argent font penser aux *canopes* égyptiens; mais ils offrent en même temps des particularités qui les rattachent à la poterie locale. Il en est de même des bijoux; le goût n'en est celui d'aucun autre des peuples de l'antiquité; il y entre des pièces dont le modèle paraît fourni par la pierre et la terre cuite. Enfin, cette même couche de débris a livré, en assez grand nombre, les moules en schiste micacé où se coulaient les couteaux et les têtes de lances. Ce qui témoigne de la dextérité qu'avaient acquise dès lors les artisans qui travaillaient le métal, c'est l'aisance avec laquelle ils pratiquaient l'opération toujours délicate de la soudure, or sur or; c'est la finesse de leur fil; c'est la légèreté des folioles et des plaquettes, des bâtonnets, des prismes, des cubes et des perles d'or dont ils ont composé leurs parures. Avec les pièces principales du trésor,

(1) On trouvera ce portrait dans *Ilios*, en tête du volume, et aussi, à la fin de la biographie, dans le livre, cité plus haut, de Schuchardt.

Schliemann a recueilli des milliers de ces menus ornemens ; il n'a eu, pour en refaire des colliers, qu'à y passer un brin de soie.

On ne saurait pourtant dire que cette industrie, — on n'oserait prononcer le mot d'art, — ait déjà, tout avancée qu'elle soit à certains égards, un style qui lui appartienne en propre. L'ornement géométrique est ici dans l'enfance ; il n'aboutit pas encore à des partis-pris, à des combinaisons de lignes qui aient leur originalité. La plante, dont les tiges, les feuilles et les fleurs fourniront à l'ornemaniste, chez tous les peuples, un répertoire si varié de motifs charmans, on ne semble pas même, ici, l'avoir regardée. Quant à l'homme et à l'animal, si l'on a eu parfois l'ambition d'en imiter les formes, on ne l'a tenté qu'en les simplifiant au point de les rendre presque méconnaissables. Schliemann, qui s'était juré de retrouver, à Troie, l'*Athéné Glaucopis* d'Homère, a pu, sans trop d'in vraisemblance, voir la face d'une chouette sur ces vases où nous nous refusons à chercher autre chose qu'une interprétation singulièrement naïve des traits du visage de l'homme. Des décombres de la seconde ville, on n'a tiré qu'une seule figure où le corps humain soit représenté presque en entier. C'est une petite statuette de plomb, une femme nue, à longues boucles de cheveux tombant des deux côtés du cou, que ceignent plusieurs rangs de colliers. Les bras sont croisés sur la poitrine. La croix gammée, un symbole très antique, mais dont le sens n'a pas encore été sûrement pénétré, est gravée sur un triangle qui indique les parties sexuelles. C'est ainsi que les religions syriennes représentaient leur déesse mère ; ou la figurine a été importée du dehors, ou plutôt, comme on inclinerait à le croire d'après la grossièreté de l'exécution, c'est un pastiche local d'un type divin alors révéralé dans toute l'Asie antérieure.

Les bâtimens dans les ruines desquels ont été faites ces trouvailles paraissent avoir été détruits tous à la fois, par un de ces incendies à qui rien n'échappe, parce que la rage du vainqueur qui l'alluma en attise la flamme. On a rencontré quelques squelettes, celui d'une jeune fille, celui de deux hommes, auprès desquels il y avait des armes, non pas étendus dans des tombes, mais gisant sous des murs écroulés. Il n'y a donc là, dans l'état des lieux, rien qui ne s'accorde avec le souvenir que la poésie avait gardé d'une cité qui, reine de la Troade pendant plusieurs siècles, aurait péri sous les coups d'un ennemi venu d'outre-mer pour la châtier de ses pirateries. Sur ses décombres, au bout d'un certain temps, une nouvelle bourgade se forma, derrière l'abri de l'ancien rempart ; mais elle n'eut jamais l'importance de sa devancière, et ce n'est pas là, dans les restes insignifians de ce qui ne

fut guère qu'un village, c'est dans la Grèce d'Europe et surtout en Argolide qu'il convient d'étudier la seconde période de la civilisation préhomérique; c'est à Tirynthe et à Mycènes, où des monumens nombreux et variés permettent de suivre le développement des industries que nous avons vues naître en Troade.

Lorsqu'on s'en tient aux résultats généraux, on ne saurait distinguer entre l'apport de ces deux villes, Tirynthe et Mycènes. Les mythes argiens attribuaient à Tirynthe une antiquité plus haute encore qu'à Mycènes, et les monumens ne les démentent point. Le rempart de Tirynthe est bâti en blocs plus énormes que celui de Mycènes et qui portent moins la marque du travail de l'outil; mais c'est là toute la différence; les ouvriers appliquaient dans les deux villes voisines les mêmes procédés. Tirynthe a moins donné de bijoux et de vases, parce que l'on n'y a pas ouvert de tombes; mais c'est là que l'on étudie le mieux un des types les plus originaux qu'ait créés l'art mycénien, celui du palais.

Du rempart des deux citadelles royales, peu de chose à dire, sinon que les matériaux y sont d'un bien plus fort échantillon qu'à Troie et que, par suite, l'appareil y a plus grand air. Il n'y a pas ici de talus; le mur, grâce aux dimensions des pierres qui le composent, offre de hautes faces verticales et semble destiné à une éternelle durée. Ses pans droits et la fermeté de ses lignes font sur l'esprit du voyageur une toute autre impression que la masse mousse et confuse de l'enceinte de Troie. C'est, à cela près, le même mode de construction. Lorsque entre les pierres il y a une liaison, celle-ci n'est que de la terre argileuse qui a été gâchée avec de l'eau. Du rempart, il ne reste que le corps, bâti en blocs de tuf; mais la brique crue et les galeries de bois devaient en former, ici aussi, le couronnement. On retrouve les carreaux d'argile séchés au soleil dans les murailles du palais, et des poutres transversales y ont laissé leur empreinte et leurs cendres. Ces chaînages de poutres étaient si bien dans les habitudes du maçon, que celui-ci les a employés, à Mycènes, dans un mur tout en moellons. L'art de la fortification a d'ailleurs fait certains progrès. Le principe du flanquement paraît, il est vrai, avoir été moins bien compris à Tirynthe et à Mycènes qu'à Troie, où, sur tout le front méridional, il y a des tours séparées par des intervalles égaux. Dans les citadelles de l'Argolide, les saillans sont en très petit nombre et très irrégulièrement distribués. En revanche, on voit déjà adoptée ici une disposition que les ingénieurs grecs garderont toujours dans leurs tracés: les portes sont agencées de telle sorte que l'ennemi qui s'avance pour les forcer soit contraint de présenter aux défenseurs du rempart son flanc droit, celui que

ne protège pas le bouclier. Un autre perfectionnement, ce sont, à Tirynthe, ces galeries ménagées dans la masse de la muraille, sur lesquelles ouvrent des chambres qui servaient de magasins ; ce sont, à Tirynthe comme à Mycènes, des citernes qui mettent la garnison à l'abri de la soif ; c'est, dans cette dernière forteresse, le passage couvert qui donne accès au canal souterrain où coule, en dehors de l'enceinte, l'eau de la source Perséia.

Si l'architecte a fait un tel effort pour aménager le rempart de manière à lui permettre de braver toutes les attaques, s'il lui a donné une épaisseur qui, à Tirynthe, dépasse par endroits dix-sept mètres, c'est que ce rempart est l'enveloppe et la sauvegarde de l'habitation royale ; en effet, c'est bien celle-ci que l'on ne saurait hésiter à reconnaître dans l'édifice qui, à Tirynthe et à Mycènes, occupe le point culminant du terrain clos de murailles. Par la largeur de l'espace qu'il couvre, par l'ampleur de ses dispositions et par la richesse de sa décoration, cet édifice répond bien à l'idée que nous donnent les poèmes homériques de la hauteur à laquelle se tiennent, au-dessus de la foule sans nom, ses princes, les chefs héréditaires des clans achéens, « les rois porteurs de sceptre, fils de Zeus et pasteurs de peuples. » Ces rois sont des héros supérieurs au reste des hommes ; ils sont bien plus vaillans et bien plus forts que leurs soldats ; leurs armes et les chevaux qui traînent leur char sont des présens des dieux ; on ne saurait donc s'étonner que leurs demeures aient eu de tout autres dimensions que celles de leurs sujets et qu'il y ait été déployé un bien autre luxe, que les artisans les plus habiles, parfois peut-être aidés par des ouvriers appelés du dehors, aient épuisé leur adresse à bâtir, à décorer et à meubler le palais. A Mycènes, un temple dorique, de date postérieure, en se superposant au palais, a effacé toute trace d'une partie de ses arrangemens intérieurs ; à Tirynthe, toute la surface sur laquelle il se développait a été dégagée. Les murs qui séparaient les différentes pièces s'élèvent encore, par places, jusqu'à un mètre, et presque partout, il en subsiste quelques vestiges ; on a dressé, de l'ensemble, un plan qui ne présente guère de lacunes et d'après lequel un savant crayon a pu tenter de restituer le caractère et l'aspect de cet édifice (1).

Ce qui frappe au premier moment, quand on jette les yeux sur ce plan, c'est le nombre des pièces, petites et grandes, qui remplissent toute la partie haute de la forteresse, plus des trois quarts de l'enclos ; on arrive ensuite à distinguer des parties secondaires

(1) Voir, dans *l'Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. VI, les planches dessinées par M. Charles Chipiez.

les parties principales, qui sont, d'ailleurs, les mieux conservées; en raison même de leur importance, elles étaient limitées par des murs plus épais. Ce sont des avenues, des cours et des salles dont les dimensions indiquent que beaucoup de personnes s'y tenaient d'ordinaire réunies; on y reconnaît la partie ouverte et publique de la maison, ce que l'on appelle aujourd'hui, en Turquie, le *séamlık*.

Les abords de cette demeure avaient leur noblesse. On y pénétrait par un de ces propylées que nous avons rencontrés à Troie et qui se composent de deux chambres séparées par un mur percé d'une porte; mais ici la colonne paraît, la colonne qui manquait là-bas. Elle était de bois; elle a donc disparu; mais ce qui en marque la place, c'est la base de pierre, sur laquelle le pied du fût a laissé son empreinte. Dans le propylée, entre chaque paire d'antes, il y a deux colonnes, et des traces de portique se laissent apercevoir sur deux des faces d'une vaste avant-cour. Un second propylée, plus petit, conduisait dans une seconde cour, un rectangle de 15 mètres sur 20, où un portique continu régnait sur trois des côtés. Au milieu du quatrième, c'était entre deux colonnes que l'on pénétrait dans le premier des deux vestibules qui précédaient une grande salle dont la longueur est de 12 mètres et la largeur de 10. Cette salle, c'est le *mégaron* ou la « grande chambre, » dont il est si souvent question dans l'*Odyssée*. C'est là que Nestor et Ménélas reçoivent Télémaque et Alcinoos Ulysse; c'est là que, dans Ithaque, les prétendants passent leurs journées à dévorer l'héritage de l'absent et que se joue la scène de vengeance et de meurtre.

Les aèdes avaient certainement sous les yeux un type d'habitation royale dont les traits originaux concordent avec ceux qui caractérisent les palais mycéniens. On a signalé quelques différences de détail entre le plan de la maison d'Ulysse, tel qu'on a tenté de le restituer d'après l'*Odyssée*, et celui de l'édifice tiryinthien; mais toutes ces demeures royales ne pouvaient être exactement pareilles; dans l'ensemble, la ressemblance subsiste. Ces cours entourées d'auvens supportés par des colonnes, ce sont celles qu'Homère appelle « les cours aux beaux portiques; » Ulysse et Eumée dorment sous ces abris. Homère mentionne un autel de Zeus dans la cour du palais d'Ulysse; or, à Tirynthe, dans la cour qui précède le *mégaron* et juste en face de l'entrée, on a retrouvé une de ces fosses à offrandes qui paraissent avoir été le type le plus ancien de l'autel. Au centre du *mégaron*, à Troie, à Tirynthe et à Mycènes, on reconnaît le foyer dans un massif d'argile, de forme circulaire, qui s'élevait de 0^m, 15 à 0^m, 20 au-dessus du sol de l'appartement, le foyer dont la flamme chauffait et éclairait la large pièce. A Tirynthe et à Mycènes, il était compris entre quatre colonnes qui

soutenaient les poutres du plafond, dans lequel devait être pratiquée, au-dessus de l'âtre, une sorte de lanterne à claire-voie par où s'échappait la fumée. Lorsqu'on voit les quatre bases ainsi groupées, est-il possible de ne pas se souvenir des paroles que Nausicaa adresse à Ulysse, quand, au moment de le quitter, elle lui indique comment il devra s'y prendre pour arriver jusqu'à sa mère Arété? — « Elle est assise, lui dit-elle, près du feu étincelant du foyer, faisant tourner, merveille à voir, la quenouille chargée de laine pourpre; elle est appuyée contre la colonne et ses servantes se tiennent derrière elle. Là aussi se dresse, près de la flamme, le siège sur lequel mon père reste assis, buvant du vin comme un immortel. » — C'est aussi contre une de ces colonnes que l'on fait asseoir le poète aveugle Démodocos, pour qu'il soit bien au milieu du cercle de ses auditeurs quand il entonne ce chant où il raconte la prise de Troie, ce chant qui remplit de larmes les yeux d'Ulysse.

Nous ne saurions ici pousser plus loin ces rapprochemens; il suffira de faire observer que, même dans les parties accessoires de l'édifice, on signale encore plus d'une disposition qui s'explique par les habitudes que supposent les récits du poète. Le palais, à Tirynthe, avait sa chambre de bains. Partout ailleurs, le sol est fait d'une sorte de béton, à la surface duquel, dans les cours, de petits cailloux forment comme une mosaïque grossière, tandis que, dans les pièces couvertes, un enduit de chaux était appliqué sur l'aire ainsi préparée, enduit qui a même été décoré, par endroits, de dessins coloriés qui lui donnaient l'aspect d'un tapis. Dans cette chambre, le parti-pris a été tout différent. L'humidité aurait eu bientôt imprégné le béton; à la place de celui-ci, il n'y a là qu'une large dalle de calcaire, inclinée de façon que toute l'eau jetée à terre s'écoulât vers l'issue qui lui avait été ménagée dans la paroi. Il n'est pas jusqu'à la baignoire, une épaisse cuve d'argile, dont les morceaux n'aient été retrouvés. D'après l'*Odyssee*, lorsque l'étranger arrive le soir, fatigué d'une longue course, son hôte commence par lui offrir un bain qui le nettoie et qui le délasse.

Quant à l'appartement des femmes, il paraît, à Tirynthe, avoir été au rez-de-chaussée, tandis que, dans la maison d'Ulysse, Pénélope habite, avec ses femmes, l'étage supérieur; mais, à Mycènes, on distingue les premières marches d'un escalier conduisant à des chambres hautes, qui, situées au-dessus de réduits obscurs, ont dû avoir cette destination. Par ce qui en reste à Tirynthe, on voit que l'habitation privée n'était pas moins soignée que l'appartement de réception. Il y a là une pièce où l'on reconnaît, simplifiée par la diminution de l'échelle, le plan du grand *mégaron*; le foyer n'y est

pas flanqué de colonnes ; ce devait être une sorte de salon, où les femmes se réunissaient pour filer, tisser et coudre. Ici, comme dans l'autre portion du bâtiment, les murs étaient couverts d'un crépi qui dissimulait la grossièreté de l'appareil, et, dans les intérieurs, le pinceau avait couvert de peintures décoratives la couche de chaux fraîche. Ici, ces enduits peints adhéraient encore au mur ; dans le reste de l'édifice, ils s'en étaient détachés, et c'est à terre que l'on en ramasse les morceaux.

Exécutées avec cinq couleurs, le bleu, le jaune, le blanc, le noir et le rouge, la plupart de ces peintures ne présentaient que des combinaisons de lignes, surtout de lignes courbes, des enroulemens analogues à ceux qui ornent les bijoux et les vases. Sur quelques autres panneaux, il y avait des figures, figures d'hommes et d'animaux, figures d'êtres factices, du genre de celles qui foisonnent dans les monumens de l'art oriental. C'est à des images de cette sorte qu'ont dû appartenir les grandes ailes dont les longues plumes se voient, à Tirynthe, sur les débris de l'une des fresques. A Mycènes, on a trouvé quelque chose de plus complet, trois personnages, qui, sur des corps humains, ont des têtes d'âne ; ils portent sur leurs épaules une perche à laquelle, comme le donne à penser une pierre gravée du même style, était probablement suspendue quelque bête tuée à la chasse. On s'accorde à reconnaître là les premières esquisses de ces types qui, comme les satyres, comme les fleuves personnifiés, garderont toujours, même dans l'art de l'âge classique, quelques traits de l'animal, les pieds, la queue et les cornes du bouc ou les cornes du taureau. Le Minotaure de Crète ressemble davantage encore à ces formes composites et bizarres dont plus d'une variante se rencontre dans la série des intailles. D'autres tableaux appartenaient à ce que nous appellerions la peinture de genre. C'est, à Tirynthe, la poursuite du taureau sauvage, auprès duquel court un chasseur ; ce sont, à Mycènes, des scènes militaires, des guerriers debout près de leurs chevaux.

Le décor d'une riche coloration qui, dans ces appartemens, habillait toutes les surfaces n'était d'ailleurs pas dû au seul travail du pinceau ; la diversité des matières employées venait aussi concourir à l'effet. Le bois qui, débité en madriers et en planches, garnissait certaines parois, offrait, avec ses veines, des nuances foncées qui ressortaient sur les teintes claires de la peinture ; mais, pour varier les effets, on avait eu recours aussi à des roches choisies pour la beauté de leur ton naturel, aux métaux et à certains produits artificiels. A Tirynthe et à Mycènes, on a ramassé des fragmens d'une brèche verte et d'un porphyre rouge qui ont fait partie soit de l'encadrement d'une porte, soit d'un entablement ;

mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est une frise d'albâtre où sont ciselés les motifs chers à l'art mycénien. Insérés dans des trous faits à leur mesure, de petits morceaux d'une pâte de verre bleu tranchaient sur le ton laiteux de la pierre ; des disques de ce verre formaient l'œil des spirales et le cœur des rosaces ; des cubes de la même substance composaient les bordures. Dans les tombes, on a recueilli, en grande quantité, des plaques de ce même verre opaque dont les unes, munies d'appendices tubulaires, ont pu être cousues sur les vêtements, tandis que les plus grandes auraient été appliquées sur des cercueils ou sur des meubles. Il est question, dans l'*Odyssée*, d'une bande de *kyanos* qui régnait tout autour de la pièce principale du palais d'Alcinoos. C'était l'acier, l'acier bleuâtre que les commentateurs avaient voulu voir dans le *kyanos* ; ils avaient négligé de tenir compte d'un texte de Théophraste qui donnait le vrai sens de ce mot. Le doute n'est plus permis aujourd'hui ; c'est bien l'azur de cet émail qui brillait, à côté des métaux précieux, dans la demeure royale que l'imagination du poète s'était complu à doter de la parure la plus somptueuse. Le métal offrait plus de ressources encore que cette matière fragile. Battu au marteau, en feuilles minces, qui se laissaient aisément plier et découper, le métal donnait des vêtements et des pièces d'applique qui avaient à la fois le mérite de l'éclat et celui d'une extrême solidité. On ne l'a pas rencontré dans les ruines des palais ; c'est qu'il ne reste guère de ces édifices que des murs en moellons et en briques crues, matériaux qui, pour dissimuler leur insuffisance, appellent plutôt l'emploi du crépi. Pour mesurer l'importance des services que l'architecte demandait au métal, il faut s'adresser aux tombes à coupole, qui sont bâties en grand appareil ; là, autour des portes et dans l'intérieur du dôme, on voit encore la trace des clous, au moyen desquels des rosaces et d'autres ornemens étaient attachés à la pierre. Dans la maison, le bois seul se prêtait à l'apposition du métal ; aux portes, celui-ci garnissait la poutre du seuil et celle du linteau, les madriers qui formaient les pieds-droits, les planches épaisses des vantaux ; les lambris des salles pouvaient être couverts de même façon. Dans ce concert, chaque métal donnait sa note, sombre ou gaie, et de ces contrastes il se dégagait une harmonie dont Homère sent tout le charme, quand il décrit ainsi le palais du roi des Phéaciens :

C'étaient comme les rayons du soleil ou ceux de la lune qui brillaient
 Dans la haute maison du magnanime Alcinoos.

Des murs de bronze avaient été menés de l'un et de l'autre côté,
 Depuis le seuil jusqu'au fond de l'appartement; une frise de verre
 bleu régnait tout autour de la salle.

Des portes d'or fermaient la maison bien close;
 Des jambages d'argent se dressaient sur le seuil de bronze;
 Le linteau était d'argent, et d'or l'anneau qui tirait le battant.

Sans doute, comme l'indiquent certains traits du tableau de la vie des Phéaciens, on est ici en pleine féerie; mais cependant c'est à la réalité que le poète empruntait les élémens qu'il a réunis dans l'image qu'il présente des splendeurs de ce palais enchanté. Il est encore question, ailleurs, dans les deux poèmes, de « palais de bronze » ou « d'or, » c'est-à-dire de palais dont les murs sont habillés d'une enveloppe faite de l'un ou de l'autre métal, et Télémaque admire chez Ménélas, « dans la maison sonore, les éclairs du bronze, de l'or, de l'électrum, de l'argent et de l'ivoire. » Il n'y a pas une de ces indications que les fouilles ne confirment. Comme la voûte du firmament est constellée d'astres, celle du tombeau que l'on appelle le *Trésor d'Atrée* était tout entière, jusqu'à son sommet, plaquée de rosaces d'airain, et, à en juger par ce qui reste du prétendu *Trésor de Minyas*, le métal n'y jouait pas un moindre rôle. Nous ne savons si, dans l'un et l'autre de ces édifices, une partie du revêtement métallique n'était pas en or, en argent ou en électrum, c'est-à-dire en un alliage d'or et d'argent; ces métaux précieux étaient assez abondans à Mycènes et dans les autres centres principaux du monde mycénien pour que l'on ait pu les y affecter aussi à cet usage. Quant à l'ivoire, les tombes en ont livré nombre de plaques ciselées qui paraissent avoir servi à décorer des cassettes, des armes et des ustensiles divers; on est fondé à supposer que, comme les pâtes de verre, il a été utilisé pour l'ornementation des lambris, des frises et des plafonds.

La tombe, au moins sous la dernière forme qu'elle a reçue, était digne du palais. Le luxe que l'on y déployait pour les morts ne le cédait en rien à celui dont s'entouraient les vivans. Ce qu'était la sépulture à Troie, on l'ignore jusqu'à présent; les fouilles d'Hissarlik n'ont pas découvert de tombes. Quant aux tombes de l'acropole mycénienne, ce qui en a fait surtout l'intérêt, c'est ce mobilier funéraire qui a tant étonné les archéologues par sa richesse et son étrangeté; la tombe même n'est qu'une fosse creusée dans le roc et à parois maçonnées; mais avec ces tombes de la ville basse qui sont connues sous le nom de *trésors*, on est en présence d'ouvrages qui font grand honneur à l'architecte et à ses ouvriers. Grâce au choix et à la disposition des matériaux,

grâce aussi à la terre et aux pierrailles que l'on avait répandues, comme une sorte de bourre compacte, autour de la coque du dôme, tel de ces édifices était encore, vers le commencement de ce siècle, presque intact, et, aujourd'hui même, le voyageur qui en franchit le seuil ne voit pas sans émotion s'arrondir au-dessus de sa tête et se perdre dans l'ombre le berceau de la coupole sous laquelle les chefs achéens de Mycènes ont dû se réunir pour célébrer les funérailles et pour honorer la mémoire de leurs princes, des rois fils de Pélops. Dans deux de ces édifices, dont l'un est à Mycènes et l'autre à Orchomène, auprès de la salle ronde qui servait de chapelle, il y avait un caveau où dormait le mort, caveau dont la décoration n'était pas moins soignée que celle des autres parties du bâtiment. La chapelle et le caveau subsistent ; ce qui a presque complètement disparu, c'est la façade, qui était faite d'un placage exécuté en roches multicolores ; des crampons d'airain rattachaient à la muraille les dalles et les bandes qui le composaient. Lorsqu'on essaie de restituer cette devanture, à l'aide des traces qu'elle a laissées sur la paroi et des fragmens qui en restent, épars dans les musées de l'Europe, on devine que le bronze y mêlait ses luisans aux teintes vertes et rouges des brèches et des porphyres où le ciseau a prodigué les chevrons, les rinceaux et les palmettes : peut-être aussi la peinture y avait-elle été chargée d'ornez certaines surfaces lisses. A droite et à gauche de la porte, qu'encadre une double moulure, se dressaient deux hautes colonnes, qui offrent déjà, surtout dans leur chapiteau, quelques-uns des élémens de l'ordre dorique. L'ensemble différait très sensiblement des types auxquels nos yeux ont été habitués par ceux de l'architecture classique ; mais il n'en devait pas moins avoir un beau caractère et offrir un aspect très imposant.

L'architecture est celui de tous les arts que cette civilisation paraît avoir poussé le plus loin ; mais pourtant le sculpteur mycénien, lui aussi, a produit des ouvrages dans les meilleurs desquels s'annoncent déjà les qualités par lesquelles se distinguera la statuaire grecque. Toutes les matières que ses successeurs mettront en œuvre, il les a travaillées ; c'est le bois, c'est la terre, le métal et l'ivoire, c'est la roche tendre sur laquelle mord le ciseau, c'est la pierre dure qui ne se laisse entamer que par le touret ou par une pointe couverte de poudre d'émeri. De la sculpture sur bois, tout a péri ; seul le sable tiède et sec de l'Égypte a su conserver le bois. La terre cuite ne semble guère avoir été employée qu'à la fabrication des idoles. Le sentiment religieux ne demande point aux simulacres qui lui sont chers d'être beaux ; il lui suffit que ces images ne s'écartent point du type traditionnel, qui est

censé avoir par lui-même une vertu magique. On a taillé des bas-reliefs dans le tuf calcaire; mais ceux des stèles sont la barbarie même, et le groupe de la Porte aux lions, d'une facture bien autrement libre et ferme, reste unique en son genre. C'est en travaillant par les procédés de l'intaille le jaspe et la cornaline, c'est en ciselant l'ivoire, c'est en repoussant le métal que l'artiste mycénien a le mieux montré ce qu'il avait déjà sinon de science, tout au moins d'aptitude naturelle à saisir la beauté de la forme et le caractère expressif du mouvement.

Pour traduire leurs idées et parer les objets à leur usage, les hommes de ce temps ne se sont pas moins servis du pinceau que du ciseau; ils ont couvert de peintures les murs de leurs maisons et ces vases d'argile qui les suivaient dans la tombe. Jamais aucune fouille n'a fait retrouver le moindre vestige des fresques que les peintres les plus célèbres de la Grèce ont exécutées sur les parois des édifices d'Athènes, de Delphes et d'Olympie; ici, contre toute attente, ces enduits colorés se sont conservés, en partie tout au moins, ensevelis qu'ils étaient sous une couche de décombres qui n'a jamais été remuée depuis que furent renversés les palais des Atrides. Il est tel éclat de crépi d'après lequel on peut deviner le sujet des tableaux sur lesquels se sont promenés les regards de ces rois. Quant aux vases, sur le site des établissemens primitifs comme parmi les ruines des cités moins anciennes, ils ont survécu, parfois presque intacts dans la tombe, ailleurs réduits en des milliers de tessons, que le passant a longtemps foulés d'un pied indifférent, mais que maintenant la curiosité des érudits recueille avec une application minutieuse. Or ces vases, à Tyrinthe et à Mycènes, offrent un tout autre aspect qu'à Troie. Ils ont reçu une glaçure au sable; dans les plus anciens, celle-ci garde une teinte mate et terne; mais, dans d'autres, cette glaçure a pris un ton brillant que désormais le potier grec lui conservera toujours. Sur ce fond, la brosse du peintre céramiste a dessiné des motifs variés, dont les uns appartiennent au système du décor géométrique, tandis que d'autres sont empruntés au règne végétal et au règne animal; il est quelques fragmens où l'on voit apparaître déjà la figure de l'homme.

Si cette figure n'a laissé sur les vases que des traces très faibles et très rares, elle tient au contraire une grande place dans de très curieux monumens que Schliemann n'a point connus, quoique ce soit lui qui les ait découverts; nous voulons parler de ces poignards de bronze dont la lame est ornée d'images polychromes que forment des lamelles très minces d'or, d'argent, d'étain et d'émail, incrustées dans l'airain. C'est par les soins de M. Kouma-

noudis que ces images, cachées, au moment de la fouille, sous une gangue de terre et d'oxyde, ont été rendues au jour ; il a eu la patience de passer des mois à les dégager de cette enveloppe, en la détachant avec assez de précaution pour l'enlever sans endommager le décor. Ce genre de travail, qui suppose chez l'ouvrier une dextérité singulière, relève à la fois de la sculpture et de la peinture ; il tient de celle-là par la solidité des contours comme par la saillie d'un très léger relief, et de celle-ci par la diversité des couleurs ; c'est une sorte de mosaïque. Jusqu'à présent, on avait peine à comprendre ce que veut dire Homère quand il parle, dans sa description du bouclier d'Achille, d'une vigne d'or, avec des raisins noirs, une palissade d'argent, un fossé en *kyanos*, une haie d'étain. Le procédé qu'il avait en vue, celui que Héphaïstos emploie pour embellir les armes destinées au fils de Thétis, nous en connaissons maintenant les applications par ces poignards de Mycènes. L'un d'eux représente une chasse au lion ; sur les autres, on aperçoit des lions en course, des lions qui poursuivent des fauves dans la plaine.

Si l'on essaie de juger et de définir l'art mycénien, tel que nous le montrent, parvenu à son apogée, les découvertes faites en Argolide et sur plusieurs autres points du bassin de la mer Égée, voici les résultats auxquels on arrive. Chez tous les peuples, c'est l'ornement linéaire qui est la première expression du besoin que l'homme éprouve partout et toujours de décorer les ustensiles dont il se sert. Ici cet ornement n'a plus la gauche et sèche simplicité des premiers essais ; il ne s'en tient plus à ces dessins si pauvres que la pointe a tracés sur la poterie monochrome de Troie et des plus anciennes nécropoles cyprïotes. A Mycènes, sur les vases comme sur les bijoux, ce n'est que triangles sphériques, cercles concentriques, volutes plus ou moins compliquées, spirales, enroulemens qui évoluent autour d'une espèce d'œil ; à côté de motifs qui passeront de mode ou qui ne reparaitront que dans un milieu très différent, on en rencontre d'autres, tels que les *postes* et que la rosace, qui resteront employés par l'art classique. On se trouve donc en présence d'un système d'ornementation déjà très savant, qui se caractérise par le parti que le décorateur tire, avec une ingénieuse et inventive liberté, de la ligne courbe et des combinaisons très variées auxquelles prête cet élément.

Quand l'artiste, sortant du domaine de l'abstraction, s'élevait jusqu'au monde de la vie, l'originalité de son goût se faisait encore mieux sentir, aussi bien dans le choix même que dans l'interprétation des types. Il n'a pas débuté par ces représentations raides et toutes schématiques de la figure humaine que les potiers de la

période suivante répandront sur les vases dits du Dipylon ; ce qu'il s'est, en premier lieu, essayé à reproduire, ce sont les formes organiques les plus simples, les feuilles et les fleurs que ses yeux étaient accoutumés à rencontrer dans la campagne, les papillons qu'il voyait voltiger autour des lis et des roses, les algues et les coraux qui tapissaient le fond de sa mer transparente, les mollusques qui vivaient attachés aux roches de la côte, ceux qui flottaient à la surface des eaux et ceux que la vague, en déferlant, jetait sur le sable des grèves, les poissons qui se jouaient dans les golfes dont il habitait les plages, les oiseaux qui se levaient devant lui quand il se promenait au bord des marais. Certaines espèces, telles que l'argonaute, la seiche et le poulpe, l'ont particulièrement intéressé par l'étrangeté des traits qui les distinguent, bras de l'argonaute dressés et tendus comme voiles au vent, bras des poulpes rabattus et plongeant dans la masse liquide comme autant de rames. Tout, dans ces types singuliers, est rendu avec beaucoup de précision, le corps de l'argonaute, en forme de carène, le sac qui enveloppe celui du poulpe, les ventouses grâce auxquelles ces organes de locomotion deviennent des organes puissants de préhension. L'image ne reproduit pas moins exactement le nombre des tentacules, tel que le donne la nature. Il y a là un sens de la réalité qui est vraiment remarquable. Ces motifs d'un caractère si particulier, ce n'est ni l'Égypte ni la Chaldée qui les a mis à la mode ; leur plastique est née dans l'intérieur des terres. Rien de pareil non plus chez les Phéniciens ; leur art n'a guère été qu'un mélange éclectique de formes empruntées à des modèles étrangers ; leur attention ne paraît pas avoir été attirée par les êtres qui pullulaient dans cette mer dont le flot venait battre le pied des murs de leurs ateliers. L'ouvrier mycénien n'a pas été aussi indifférent, et ce qui peut-être explique quelques-uns de ses choix, c'est que les bras de l'argonaute et du poulpe dessinent des courbes qui se mariaient heureusement à celles où se complaisait le décor géométrique, tel qu'il était pratiqué à Mycènes.

A prendre ainsi leçon de la nature, l'artiste avait acquis des qualités qui ne l'abandonnèrent pas quand, enhardi par degrés, il osa s'attaquer à des modèles plus compliqués, tels que le lion et le taureau. Il est souvent arrivé à en saisir, avec une rare justesse, les allures et le mouvement. Sur les poignards incrustés d'or, il a très bien marqué l'extension des corps qui s'allongent dans la course éperdue qui emporte, à travers la plaine, les lions et les cerfs. Il y a, sur des intailles, tel lion qui est modelé de main de maître. Il en est de même pour le taureau. La chasse et la capture

des taureaux sauvages paraissent avoir été un des plaisirs favoris des chefs achéens. Le corps de l'homme et celui de l'animal s'y montraient dans des attitudes dont la variété pittoresque trouvait dès lors des appréciateurs capables d'en fixer l'image. Le peintre avait traité ce sujet dans une des salles du palais de Tirynthe, et, en 1889, on l'a rencontré, à Vafio, ciselé sur deux gobelets d'or.

Du tableau de Tirynthe, il ne reste que deux figures, et encore ne sont-elles pas complètes, un taureau et le chasseur qui court après lui; mais ce fragment suffit à faire deviner quelle fière tournure l'artiste avait donnée à la bête puissante, qui détalait en un furieux galop, l'œil dilaté par la terreur et fouettant l'air de sa queue. Les vases de Vafio sont d'une conservation merveilleuse. Là, le drame de cette bataille engagée entre l'homme et l'animal est divisé en deux scènes qui se font pendant. Sur l'un des deux gobelets, l'orfèvre a montré les chasseurs aux prises avec les farouches habitans de la brousse. Les différens épisodes du combat sont figurés par trois taureaux. L'un d'eux, qui va réussir à s'échapper, bondit, lancé à toute volée, par-dessus les rochers et les buissons. Un second aura peut-être même chance. Deux ennemis ont voulu lui barrer le passage; mais, d'un coup de sa corne gauche, il en a fait sauter un en l'air, qui retombe en ce moment sur le dos; puis il s'est retourné contre l'autre assaillant; il lui a percé la poitrine, et il le balance suspendu à sa corne droite et la tête en bas. On n'a fait qu'un prisonnier, le taureau qui, effrayé par les cris des rabatteurs, est allé se jeter dans un filet tendu entre deux arbres. Tous ses efforts sont impuissans à rompre le treillis de corde. Roulé sur lui-même, il se débat en vain, et sa tête, seule libre, se redresse avec un effort plein d'une douloureuse angoisse. L'autre vase représente ce captif et ceux de ses frères qui ont subi le même sort. Ils sont là quatre, dont un seul, retenu par un lien, semble protester encore par le mouvement de sa tête, relevée pour mieux lancer le beuglement d'appel et de plainte qui ne l'empêchera pas d'obéir. Les trois autres sont libres; mais, à leurs poses tranquilles, on sent que la captivité a déjà produit sur eux son effet et qu'ils sont prêts à tendre le front au joug. Entre les deux gobelets, le contraste n'est donc pas seulement dans la donnée; il est aussi dans le caractère expressif du dessin. Ici, c'est la force qui se déploie avec passion, la force violente et déchainée; là, c'est la force au repos. Le sculpteur sait composer; c'est dans le feu de l'action qu'il a étudié ses modèles, les formes et les mouvemens qui les définissent. Malgré quelques incorrections, les taureaux sont d'une ampleur admirable et d'une vérité saisissante.

Contre sept taureaux, il n'y a, dans cet ensemble, que trois hommes; c'est que l'artiste mycénien ne se sent jamais très à l'aise quand il est aux prises avec la figure humaine. Chez l'homme, le corps est en partie caché sous le vêtement et il offre d'ailleurs des poses moins simples et moins constantes que le corps de l'animal. La représentation qu'en donne cet artiste reste donc toujours fort imparfaite. Le dessin de la tête et des membres est exact; il a de l'accent; mais le torse est trop grêle et trop fuselé; l'amincissement qu'il présente, sur nature, au-dessus des hanches, est beaucoup trop marqué. L'artiste a été frappé de ce rétrécissement du buste, qui coupe par moitié la silhouette de la figure; il a tenu à montrer qu'il en comprenait l'importance; mais, encore inexpérimenté, il n'a pas su mesurer son effet.

Là même, malgré ces défauts, on retrouve les qualités que nous avons signalées dans la représentation des animaux. Chez les chasseurs de l'un des poignards et chez ceux des vases de Vafio, chez les acteurs d'une scène de bataille qui décorait un vase d'argent dont il ne reste qu'un petit fragment, comme chez les guerriers dont l'image orne des chatons de bague en or ou des pierres gravées, on sent encore, à travers toutes les altérations de la forme, le même esprit qui se manifeste, le même réalisme intelligent, le même regard vif et curieux jeté sur la nature. Ce qui distingue l'art mycénien, c'est, comme l'a très bien dit un connaisseur délicat, M. Heuzey, « le débordement de la vie et la passion du mouvement. »

III.

Dans cet inventaire que nous avons entrepris de dresser des monumens principaux de la période préhomérique, nous avons insisté particulièrement sur ceux de Tirynthe, de Mycènes et d'Amyclées; c'est qu'ils représentent l'âge adulte de l'art mycénien, le moment où cet art dispose de tous ses moyens d'expression. La préférence que l'historien accorde ainsi à un petit nombre d'ouvrages presque tous originaires d'un étroit district de l'Hellade n'implique nullement que l'aire sur laquelle cette civilisation s'est étendue ait eu pour limites celles du Péloponnèse ou même de la Grèce continentale. Nous ne saurions dire en quel endroit s'est produit le premier éveil des esprits, chez les tribus mères des Grecs; mais nous n'oublions pas que les produits de leur industrie naissante ont été exhumés aussi bien sur la côte nord-ouest de l'Asie-Mineure que dans les îles de l'Archipel et en Europe; aussi a-t-on

proposé d'appeler *égéenne* l'industrie que nous avons nommée *mycénienne* ; on se trouverait indiquer ainsi d'un seul mot la situation et les frontières de son domaine. L'avantage est réel ; si pourtant nous nous en sommes tenu au second de ces termes, c'est qu'il était déjà consacré par l'usage, et que, de plus, il a le mérite d'évoquer le souvenir des monumens de cet art qui donnent la plus haute idée de sa puissance.

Que l'on qualifie cette civilisation d'égéenne ou de mycénienne, peu importe ; ce qui demeure établi, c'est qu'elle représente un état général du monde grec, état dont nous ne saurions dire quand il a commencé, mais qui s'est prolongé pendant plusieurs siècles. Le monde grec a eu dès lors, dans une certaine mesure, son unité, le seul genre d'unité qu'il dût jamais réaliser, l'unité de l'esprit et celle du goût. Bien avant que l'épopée homérique devînt le bien commun de tous les hommes qui en comprenaient la langue, l'industrie appliquait déjà partout, avec plus ou moins d'adresse et de succès, des procédés à peu près les mêmes ; partout elle répétait les mêmes motifs de décoration.

Les gisemens d'antiquités qui correspondent aux principaux théâtres de cette activité créatrice ne fournissent pas uniformément les mêmes objets et les mêmes types. Il est tel champ de fouilles où l'on constate l'emploi d'une technique dont il n'y a pas trace ailleurs, où l'on voit apparaître des ornemens et des figures qui manquent dans d'autres sites. Cependant, s'il y a des différences, les ressemblances sont encore plus sensibles. Dans la série chronologique que l'on est conduit à former, chaque groupe de monumens se rattache à celui qui le précède par des traits qui établissent entre les deux une liaison étroite, et tous ces groupes, ceux mêmes qui semblent les plus éloignés les uns des autres, possèdent en commun certains caractères qui les distinguent à la fois de ceux qui sont marqués au cachet de l'art oriental et de ceux où l'art classique a mis son empreinte.

La première idée des savans qui ont essayé de classer par ordre de date les monumens de cette civilisation a été de mettre en tête de leur liste ces maisons de Théra, aujourd'hui *Santorin*, qui ont été ensevelies, avec les ustensiles qu'elles renfermaient, sous une couche épaisse de cendres et de pierres poncees, au cours de la catastrophe où, sous l'action des feux souterrains, la plus grande partie de l'île, dès lors très peuplée, s'abîma dans la mer. Les Grecs, faisait-on remarquer, avaient, sur la colonisation laconienne et sur la colonisation phénicienne à Théra, des renseignemens à l'aide desquels, d'après Hérodote, ils remontaient, pour cette île, jusque vers le xv^e siècle avant notre ère ; en même temps, ils

n'avaient conservé aucun souvenir de ce prodigieux désastre, qui dut faire tant de victimes. N'était-il pas naturel d'en conclure que l'on avait là, dans les constructions exhumées par MM. Nomicos, Fouqué et Gorceix, les plus antiques restes du travail de l'homme qu'il y eût chance de rencontrer dans cette région?

Les fouilles ont pourtant démontré que, si l'on veut atteindre le plus ancien état de l'industrie égéenne, il faut aller le chercher ailleurs qu'à Théra, dans ce que Schliemann appelle la première et la seconde ville de Troie. L'industrie de Théra est, à certains égards, sensiblement plus avancée que celle de Troie. De part et d'autre, l'appareil des bâtimens est grossier; mais, à Troie, le crépi qui les recouvre n'est que de l'argile, une argile un peu plus fine que celle qui sert de mortier, tandis qu'à Théra nous rencontrons des enduits faits d'une chaux sur laquelle ont été tracés des ornemens en couleur. On paraît, à Troie, n'avoir pas su manier le pinceau. La poterie y est toute monochrome, ainsi que dans le plus ancien village de Tirynthe. A Théra, au contraire, auprès des vases d'un seul ton, qui sont les plus nombreux, on en a recueilli quelques-uns, exécutés en brun, en rouge ou même en bleu, que parent des figures de plantes ou d'animaux. Dès lors, le génie grec a créé le vase peint, qui sera l'une des originalités et des gloires de cet art. L'avenir n'aura plus qu'à tirer de cette invention les partis brillans et divers qu'elle comporte.

Si l'industrie de Théra est en avance sur celle de Troie, elle retarde sur celle de Mycènes et de Tirynthe. Le métal, si commun à Mycènes, est encore rare à Théra; comme à Troie, on s'y sert presque uniquement d'outils de pierre. Il y a bien, dans les formes et dans les motifs, une certaine affinité entre la céramique de Mycènes et celle de Théra; mais celle-ci est, à tous égards, bien moins développée et moins variée. L'industrie de Théra tient donc le milieu entre celle de Troie et celle de Mycènes.

Dans plusieurs autres îles de l'archipel, en Crète, à Rhodes, à Carpathos, à Amorgos, à Oliaros, à Mélos et ailleurs encore, on a recueilli des figurines, des vases, des ustensiles et des bijoux qui portent l'empreinte du style mycénien, mais ce style y a moins de richesse et de diversité que dans les objets qui proviennent de la terre ferme d'Europe. On est ainsi amené à se demander si ce n'est pas dans ce monde insulaire que ce style est né, qu'il a pris le goût de certaines formes et ébauché ses types favoris. Ce qui fait la vraisemblance de cette hypothèse, c'est l'insistance avec laquelle il cherche des modèles dans la flore et dans la faune marine. Cette idée n'a pu venir, ce semble, qu'à des hommes qui vivaient

au bord même de la mer, les yeux fixés sur le déroulement éternel de ses vagues, sur les végétaux et les animaux qui en peuplent les profondeurs. Or, sans être très éloignée de la mer, Mycènes ne saurait passer pour une cité maritime, et il semble peu vraisemblable que les ouvriers qui y résidaient aient été les premiers à employer les motifs en question, ceux de tous par lesquels se singularise le plus l'art mycénien. On serait plutôt tenté de penser qu'ils les auraient trouvés dans une sorte de répertoire qui leur aurait été transmis par les insulaires. Sur plus d'un de ces objets, ces types offrent je ne sais quel aspect conventionnel où l'on devine le travail successif de plusieurs générations d'artisans qui se seraient appliquées l'une après l'autre à développer et à embellir le thème originaire.

Inventeurs et créateurs, les artisans de Mycènes ne le seraient donc pas autant que l'on avait pu le croire tout d'abord ; ils ne le seraient pas de leur système d'ornementation, système qui se serait constitué dans un milieu antérieur, surtout peut-être dans cette Crète à laquelle les plus vieilles traditions assignent le rôle de reine des îles. C'est de là que les éléments ainsi groupés auraient passé dans ces royaumes de la Grèce continentale que gouvernaient les grands chefs achéens et minyens. Ces chefs livraient à l'ouvrier plus de métaux précieux et de belles matières que jamais on n'en avait, jusqu'alors, possédé en Grèce ; ils réclamaient son concours pour l'érection et la décoration d'édifices plus vastes et plus somptueux que tout ce qui les avait précédés en ce genre ; par les relations qu'ils entretenaient avec l'étranger, ils lui permettaient d'exporter ses produits.

Il est vraisemblable que le beau moment de cette industrie correspond au temps où régnaient en Grèce les dynasties des Pélopidés, des Æacides et des Néléides. Si l'épopée met hors rang un petit-fils de Pélopes, qu'elle appelle Agamemnon, c'est que le souvenir de ce prince et de sa famille était lié à celui des heures les plus brillantes de la vie du royaume mycénien. Pausanias ne se trompait qu'à demi quand il voyait dans les dômes à encorbellement de Mycènes « les constructions souterraines d'Atrée et de ses fils, les trésors où ils gardaient leurs richesses. » S'il avait dit « les tombes où ils ont été ensevelis, » on n'aurait à faire aucune objection. C'est donc à la période représentée par les noms de ces princes qu'il convient d'attribuer ces coupoles funéraires qui sont, de tous les édifices mycéniens, ceux où l'architecte et le maçon se montrent le plus habiles. Les palais, celui de Tirynthe et celui de Mycènes, dateraient de la même époque, ainsi que certaines parties du rempart de cette dernière ville, telle que la porte aux Lions

et les murs qui l'encadrent. Il en serait de même pour ceux des vases de métal et pour celles des intailles où le dessin a le plus de franchise et de vérité. Si l'on ne craignait d'emprunter à Schliemann les formules qui lui ont valu tant de railleries, on serait presque tenté de dire que Ménélas et Hélène ont peut-être trempé leurs lèvres dans les gobelets d'Amyclées.

Quant aux murs de Tirynthe et à la portion la plus rustique des murs de l'acropole mycénienne, ils doivent être un peu plus anciens, ainsi que les tombes comprises dans le cercle de dalles. Pour rester dans la donnée traditionnelle, on peut considérer ce groupe de monumens comme contemporain de la dynastie des Perséides qui, d'après les mythographes grecs, aurait précédé celle des Pélopidés. La fosse, creusée dans le roc et ensuite recouverte de terre, est antérieure à la rotonde munie d'une porte qui se rouvre à volonté, pour l'introduction d'autres corps ou pour la célébration des fêtes commémoratives; elle a un caractère plus primitif. Il en est de même pour les vases extraits de la nécropole du château; le style en est de tout point celui que nous avons essayé de définir. Au contraire, chez ceux dont les débris ont été ramassés dans la ville basse, autour des tombes à coupole et à l'intérieur des caveaux taillés dans le tuf, on voit se montrer des motifs qui annoncent l'apparition prochaine d'un nouveau style. Ces changemens du goût n'ont pu se produire que très lentement là où, comme chez les tribus répandues autour de la mer Égée, les influences étrangères ne se sont fait sentir que dans une trop faible mesure pour qu'elles aient pu sensiblement accélérer l'évolution spontanée de la faculté plastique. L'état mycénien a eu certainement plusieurs siècles de vie intense et de prospérité féconde. Des luttes qu'il a subies et des conquêtes qu'il a faites pendant ce laps de temps, nous ne savons rien, sinon par l'épopée, qui exagère l'importance des événemens et des personnages dont elle s'empare et qui voue tous les autres à l'oubli; mais les édifices qu'il a bâtis nous laissent deviner quelles ressources il possédait, combien il était peuplé, que de bras nombreux et exercés il mettait aux ordres de ses princes pour l'exécution de leurs entreprises. Dès lors, les ouvriers maniaient avec une aisance surprenante des poids considérables. S'il y a, dans le mur de Tirynthe, des pierres dont l'énormité émerveillait Pausanias, ces mêmes ouvriers ont donné, à Mycènes, des marques plus surprenantes encore de leur vigueur et de leur adresse. Certaines pierres taillées, qu'ils ont fait entrer dans leurs constructions les plus soignées, sont plus colossales que les plus gros quartiers de roc de la plus vieille citadelle. Le linteau de la porte aux Lions a 5 mètres de long,

2^m,50 d'épaisseur, et, au milieu, plus de 1 mètre de haut; on en a évalué le volume à 12,5 mètres cubes qui, étant donnée la densité de la roche, pèseraient environ 30,000 kilogrammes; mais la plus grande pièce que l'architecte ait jamais employée en Grèce, c'est l'une des deux gigantesques poutres de pierre qui couvrent le passage par lequel on accède à la salle ronde du prétendu trésor d'Atrée, la poutre qui est placée dans l'intérieur de la bâtisse. Elle a près de 9 mètres de long, 5 mètres d'épaisseur et 1 mètre de hauteur. C'est 45 mètres cubes de conglomérat calcaire, qui représentent un poids approximatif de 120,000 kilogrammes. Les sujets d'Agamemnon ne connaissaient assurément ni le cric ni la poulie; ils n'usaient que de la plus élémentaire de toutes les machines, du levier. Comme en Égypte et en Assyrie, c'est à force de bras et de cordes que l'on a dû traîner ce bloc prodigieux depuis la carrière jusqu'à pied d'œuvre, pour l'élever ensuite en le faisant monter, à l'aide de rouleaux, sur un de ces plans inclinés dont la trace a été retrouvée dans certains édifices de la vallée du Nil.

Si nous en étions réduits au seul témoignage des monumens, il ne nous échapperait pas qu'il vint un moment où l'art mycénien céda la place à un autre art, celui qui est connu sous le nom d'art grec archaïque. Dans l'intérieur des enceintes cyclopéennes, on ramasse, à une faible profondeur au-dessous du sol actuel, les tessons de vases qui datent du VIII^e ou du VII^e siècle, et, sur les décombres des palais de Mycènes et de Tirynthe, on a trouvé les ruines de deux temples d'ordre dorique. Sans doute on eût été fondé à induire de cette succession des styles qu'entre l'instant où le premier avait pris fin et où le second avait commencé de dominer, il s'était passé des événemens tels que des suppressions d'états et de dynasties; mais ce n'aurait été là qu'une hypothèse. Par bonheur, il se trouve que la tradition, si flottante pour tout le premier âge du monde grec, prend presque la consistance de l'histoire pour le début même de la période suivante, qui s'ouvre par la chute des antiques royautes achéennes et par des conflits à la suite desquels une partie de la population abandonne la Grèce d'Europe pour l'Asie et pour les îles voisines. Les récits qui ont trait à ces luttes et à ces départs sont encore mêlés de fables; mais la suite des faits y est bien établie. Il n'y a pas à douter que le bouleversement et le mouvement d'émigration qui en fut la conséquence n'aient été provoqués par ce que les anciens appelaient le *retour des Héraclides*, par ce que nous nommons l'invasion doriennne.

Les Doriens étaient une tribu apparentée, par la race et par la langue, aux groupes de Pélasges, d'Ioniens et d'Achéens qui, depuis

des siècles, habitaient les plaines et les vallées méridionales de la péninsule hellénique; mais, tandis que ceux-ci s'adonnaient à la navigation, au commerce et à l'industrie, les Doriens n'avaient pas cessé d'être des montagnards; ils avaient vécu surtout parmi les forêts de l'Olympe et de l'Ossa, de l'OEta, du Pinde et du Parnasse. Ce n'étaient pas des barbares, puisque le culte d'Apollon était chez eux en honneur; mais ils avaient conservé, sous un climat plus dur que celui des plages tièdes de l'Argolide et de la Laconie, une énergie native et une humeur belliqueuse qui en faisaient des soldats redoutables. Sans prendre ces comparaisons au pied de la lettre, on peut dire que les Doriens étaient aux Grecs policés du monde mycénien à peu près ce que les Albanais d'aujourd'hui sont aux sujets du roi George; on s'explique le caractère et les suites de l'invasion dorienne par ce que l'on sait de ces invasions d'Albanais qui, plusieurs fois pendant le cours des trois derniers siècles, ont promené le fer et la flamme à travers la Grèce centrale et la Morée, y ont livré les meilleures terres à des bandes de Guègues et de Toskes, puis ont fini par y fonder ces villages où, comme à Éleusis et à Menidi, tout près d'Athènes, on parle maintenant encore la langue des Skypétars.

D'après les chronographes grecs, ce serait dans les dernières années du XI^e siècle avant notre ère que les Doriens, conduits par les petits-fils d'Héraclès, après avoir inutilement essayé de forcer les défilés de l'isthme, auraient franchi, sur des radeaux, près de Naupacte, le golfe de Corinthe et pris pied dans le Péloponnèse. Ils s'engagèrent ensuite dans l'intérieur du pays, pour marcher d'abord contre cette Argolide qui était la patrie du héros dont leurs chefs se portaient les héritiers; mais on ne sait rien ou presque rien des péripéties de la lutte que les anciens maîtres du sol soutinrent contre les envahisseurs. Dans certains endroits, les Achéens composèrent avec l'ennemi et lui cédèrent sans combat une partie des terres; c'est ce qu'on nous apprend de Phlionte; ailleurs, ils se défendirent de leur mieux. Plusieurs de leurs forteresses, celles de Tirynthe, de Mycènes et d'Argos, étaient assez fortes pour arrêter un agresseur qui n'avait pas l'habitude des sièges; ceux-ci durent souvent tourner en blocus. La persistance obstinée des Doriens finit cependant par leur assurer une situation prépondérante sur toute la côte est et sud du Péloponnèse, depuis la Mégaride jusqu'à la Messénie. Ceux des Achéens qui n'acceptèrent pas la suprématie des vainqueurs se replièrent sur la côte septentrionale, qui avait été jusqu'alors habitée par des Ioniens. Ceux-ci durent céder la place et se réfugièrent en Attique.

A la distance où nous sommes d'événemens sur lesquels ne nous

renseigne aucun témoignage contemporain, comment évaluer les effets de cette invasion, des violences et des destructions que ne manqua pas d'entraîner une poussée si forte et si longtemps prolongée? En tout cas, on ne saurait douter que toutes ces collisions et expulsions n'aient eu pour résultat un arrêt momentané ou plutôt un recul de la civilisation. Quand les Doriens parcoururent le Péloponnèse, coupant les arbres fruitiers, prenant d'assaut les citadelles ou en réduisant les défenseurs à la famine, il y eut interruption forcée des rapports directs ou indirects qu'entretenaient avec la Phrygie, la Carie et la Lycie, avec la Phénicie et l'Égypte, des villes qui se targuaient d'avoir été fondées par des héros venus des plages orientales. La suppression ou, tout au moins, le ralentissement du commerce maritime privait brusquement de modèles et de maintes matières premières une industrie qui était en train de s'élever jusqu'à l'art, qui y touchait déjà dans certains de ses produits. Loin de poursuivre ses progrès, elle dut languir partout et, sur plus d'un point, tomber très bas. C'étaient les princes achéens qui lui fournissaient, pour les transformer en armes richement ornées, en vases et en bijoux, les métaux précieux qu'ils gardaient dans les trésors de leurs citadelles; mais, dès que ces princes se sentirent menacés, il leur fallut consacrer toutes leurs ressources à repousser cet ennemi qui devenait d'année en année plus redoutable; puis, après avoir consommé leurs réserves, ils finirent par prendre le chemin de l'exil; avec eux se dispersèrent les maîtres ouvriers qui s'étaient formés à leur service.

Ce fut là pour la Grèce le commencement d'une période qui n'est pas sans analogie avec notre moyen âge. Comme lui, elle est comprise entre une série de siècles où le progrès avait été constant et une renaissance où l'industrie et les arts, après avoir paru stationnaires, reprennent leur marche ascendante. L'âge mycénien est à cette période ce que l'antiquité classique est au moyen âge chrétien. Ce qui correspondrait, pour la Grèce, à ce que nous appelons, pour l'Europe occidentale, les temps modernes, ce serait l'époque qui s'ouvre, vers le ix^e siècle, par l'apparition des grands poèmes épiques et qui se continue, à bref intervalle, par le rapide et brillant développement de la plastique. Dans la Grèce des premières olympiades comme dans la France et l'Italie du xv^e siècle après Jésus-Christ, des modèles de provenance étrangère ont beaucoup contribué à réveiller les esprits et à leur imprimer une secousse qui leur rendit la liberté de leurs mouvemens et l'élan de l'invention féconde; mais, les deux fois, l'activité qui reprenait son cours utilisa, pour le nouveau travail de création où elle s'engageait, certains des élémens de la civilisation antérieure.

IV.

Si l'on regarde en arrière, du point où nous sommes arrivés, on embrasse d'un seul coup d'œil l'ensemble du chemin que le génie grec a parcouru pendant les premières phases de son évolution, chemin que nous avons vu sortir de cette ombre profonde où se dérobaient toutes les origines, puis blanchir et s'éclaircir faiblement lorsque s'est levée l'aube de la poésie; au moment où nos yeux s'en détournent, il va se dérouler en pleine lumière, sous le jour grandissant de l'histoire. Ces phases, nous les avons définies et distinguées, d'après le caractère des monumens qui les représentent; mais, quand il s'agit d'assigner à chacune d'elles une date probable, la difficulté devient beaucoup plus grande, en l'absence de tout document écrit et de toute donnée chronologique.

Dans le vaste espace indéterminé qui se creuse en arrière de ce XII^e siècle où les chronographes grecs plaçaient à la fois la guerre de Troie et, vers la fin, l'invasion dorienne, il y a un premier point de repère, la catastrophe de Théra. En se fondant sur la seule étude des terrains, les géologues inclinent à la placer vers le XX^e siècle, et, d'autre part, il est certain que les Grecs n'en avaient gardé aucune mémoire, eux qui croyaient savoir que les Phéniciens s'étaient établis dans cette île vers l'an 1500. Jetée à l'extrême sud de l'Archipel, Théra est très isolée; il est cependant difficile d'admettre que l'engloutissement d'une partie de cette île, que la fuite ou l'anéantissement de tous ses habitans n'aient pas eu de retentissement dans la Grèce insulaire. C'est bien peu de ne compter qu'un siècle pour que le silence et l'oubli se soient faits sur ce désastre, pour que tous les symptômes de l'activité des feux souterrains aient disparu, pour que l'air et la pluie aient changé en terre végétale la couche superficielle des scories, conditions qui devaient être réalisées avant que l'homme songeât à reprendre pied sur ce sol. On se trouve ainsi conduit à remonter jusqu'au XVII^e ou au XVIII^e siècle, et l'on est bien près de se rencontrer avec les géologues. D'autre part, l'industrie des villages ensevelis sous la cendre à Théra est plus avancée que celle de la seconde ville troyenne et du premier village de Tirynthe. Il n'y a donc aucune exagération à reporter jusque vers l'an 2000 la formation des premiers groupes qui se soient fixés sur les collines de la Troade et de l'Argolide pour y mener une vie sédentaire.

En présence de monumens comme ceux de Tirynthe, de My-

cènes et d'Orchomène, on se sent pris du désir d'arriver à une détermination plus précise ; mais là aussi, malgré la supériorité de la technique et les progrès de l'art, aucune inscription, et, dans la tradition, rien qui puisse servir de base à un calcul quelconque. Il faut donc chercher ailleurs, se demander s'il n'y a pas eu de relations entre le monde mycénien et quelque peuple voisin, qui aurait possédé dès lors une histoire écrite, de laquelle la critique se sente en mesure de tirer les élémens d'une chronologie approximative. De peuple qui réponde aux conditions du problème, je n'en sais qu'un, le peuple égyptien. Pour ce que les égyptologues appellent le *nouvel empire*, la suite des règnes et des faits principaux est maintenant établie de telle sorte que les plus réservés des historiens de l'Égypte croient pouvoir remonter, sans rencontrer de lacune qui fausse leurs calculs, des princes saïtes, dont la date est donnée par les annalistes grecs, aux grands conquérans de la XVIII^e et de la XIX^e dynastie.

Les riverains de la mer Égée n'étaient séparés de l'Égypte que par une mer qui, dans la belle saison, est facile à traverser. Si, partant de la Crète, une barque fait voile vers le sud, elle est déjà bien près des plages basses du Delta, lorsque son pilote cesse d'apercevoir à l'horizon les cimes neigeuses des Monts Blancs et de l'Ida. Quant à Cypre, elle n'est séparée que par un détroit de cette Phénicie, qui a été très longtemps comme une province de l'empire des Pharaons. Il y avait donc bien des chances pour que des relations s'établissent entre l'Égypte et la Phénicie, d'une part, et de l'autre, la civilisation égéenne. Ceci posé, il ne reste qu'une question de fait à résoudre : avons-nous la preuve que ces relations aient existé dès les temps mycéniens ?

La réponse, c'est à l'Égypte qu'il convient de la demander, à cause du caractère authentique des documens qu'elle nous a transmis ; or, ceux-ci ne laissent guère place au doute. Sous Toutmès III, entre 1550 et 1500, plusieurs textes officiels s'accordent à compter, parmi les pays qui relèvent du souverain de l'Égypte, les *îles de la Grande-Verte*, les *îles qui sont au milieu de la mer*, parmi lesquelles la stèle de Toutmès mentionne nommément *Asi*, c'est-à-dire l'île de Cypre. Des formules toutes pareilles se rencontrent dans les inscriptions d'Aménophis III et d'Aménophis IV ; on les voit encore reparaître, vers 1350, sous Ramsès II. Les Grecs racontaient que Sésostris avait occupé les Cyclades.

Cette suzeraineté de l'Égypte sur les îles était-elle effective, ou n'y avait-il là que quelques marques de déférence données, sous forme de présens annuels, aux maîtres redoutés d'un empire dont

la puissance défiait alors toute comparaison? Il est difficile de le dire et peu nous importe. Ce que nous tenions à démontrer, c'est que l'Égypte des dynasties thébaines et les tribus éparses soit dans les îles, soit sur les côtes de la mer Égée, ne formaient pas deux mondes séparés.

Ces tribus inquiètes de la région égéenne se prêtaient, lorsque l'Égypte était forte, à s'incliner devant sa suprématie; mais, dès qu'elles la voyaient menacée par ses ennemis du dehors ou ébranlée par des discordes intestines, elles épiaient, elles saisissaient l'occasion de se ruer sur cette riche proie. C'est ainsi que, vers le milieu du XIV^e siècle, plusieurs d'entre elles se joignirent à la ligue qui s'était formée contre Ramsès II. Les *Dardana*, les *Iliouna*, les *Masa*, les *Pédasa* et les *Léka*, c'est-à-dire les Dardiens, les Iliens, les Mysiens, les Pédasies et les Lyciens des auteurs classiques figurent dans la liste des auxiliaires du roi des Khétas, parmi ceux qui livrent, autour de Kadech, ces batailles que représentent les bas-reliefs des pylônes de Louqsor et de Karnak. L'antiquité signale l'humeur aventureuse des Pélasges ou Tyrsènes, « la plus vagabonde des races, » dit Hérodote; or la conformité des habitudes et la ressemblance du nom ne sont-elles pas assez frappantes pour que l'on identifie les Tyrsènes avec ces *Toursha* qui, sous Ramsès II, s'allient aux Libyens pour attaquer l'Égypte? Peut-on hésiter à reconnaître les Achéens dans les *Aquaiousha* qui, la cinquième année du règne de Méneptah I^{er}, cherchent à forcer la frontière occidentale de l'Égypte, mêlés à des bandes de *Toursha*, de *Léka*, de *Shardana* et de *Sakalousha*?

On croit retrouver comme un souvenir de ces incursions dans le récit qu'Ulysse fait à Eumée, au quatorzième chant de l'*Odyssée*. Le héros s'y donne comme un Crétois qui est allé, avec une troupe de forbans, entreprendre une descente en Égypte. Cinq jours ont suffi pour atteindre le rivage africain, et les neuf barques se sont cachées, dans une des bouches du fleuve, parmi les tiges des roseaux. On s'est répandu dans la plaine, on a commencé à dévaliser les maisons, et à entraîner femmes et enfans vers les navires; mais on s'est trop attardé au pillage; des renforts sont arrivés de la ville voisine, et les pirates ont été mis en fuite, laissant leur capitaine entre les mains des vainqueurs. Celui-ci a d'ailleurs obtenu la vie sauve et, pendant les sept ans qu'il a passés en Égypte, il a trouvé moyen de s'y enrichir.

Les fouilles faites en Égypte rendent aujourd'hui témoignage du commerce que n'ont pas cessé d'entretenir avec elle, à travers tous ces intermèdes de guerre et de rapine, Pélasges et Achéens. Depuis qu'ont été bien établis les caractères distinctifs des produits

de la céramique mycénienne, on a constaté, non d'abord sans quelque surprise, qu'il n'était pas rare de les rencontrer parmi les objets recueillis dans les tombes de la vallée du Nil. M. Flinders Petrie a découvert la poterie qu'il appelle égéenne dans des nécropoles contemporaines de la xviii^e et de la xix^e dynastie. Plusieurs musées possèdent des vases achetés en Égypte, qui sont très nettement marqués au cachet du goût mycénien, ce qui suppose que les Égyptiens, vers ce temps, appréciaient, pour la beauté de sa glaçure et l'étrangeté de son ornementation, cette poterie, fort différente de celle qu'ils fabriquaient.

L'Égypte ne pouvait payer ces importations qu'en produits de son sol et de son industrie; on ne connaissait pas alors la monnaie, et le commerce était soumis au régime du troc. Il y avait donc lieu de s'attendre à trouver des marchandises égyptiennes chez le peuple qui façonnait et exportait ces vases. Cette prévision s'est réalisée. Nous avons signalé ces pâtes de verre, employées pour le costume et la parure, qui ont été utilisées, à Tirynthe, dans la décoration du palais; on sait que l'industrie du verre a eu son berceau en Égypte, où les Phéniciens en ont appris les procédés. Le verre a, dans la frise de Tirynthe, cette belle couleur bleue que les Égyptiens savaient donner à ce qu'ils appellent le *khesbet* ou lapis-lazuli artificiel. Les fouilles de Mycènes ont livré des plaques de faïence revêtues de ce même émail bleu; ces faïences ont été particulièrement à la mode sous les Ramessides. Ce sont encore, à Ialysos et à Mycènes, des scarabées avec inscriptions hiéroglyphiques; ce sont, à Mycènes, sur des lames de poignards, des scènes de chasse inspirées de modèles égyptiens; on y voit fuir les fauves et s'envoler les oiseaux aquatiques parmi des bouquets de papyrus. Le type factice du sphinx est né sur les bords du Nil; tout en le modifiant légèrement, l'ornemaniste mycénien en a fait un fréquent usage. Un de ses ouvrages les plus soignés est le décor du plafond d'Orchomène; or, avec ses bordures de rosaces et les enroulemens de ses spirales qui embrassent des fleurs de lotus, il ressemble singulièrement à des plafonds que Prisse d'Avennies a copiés dans des tombes thébaines.

C'est l'Égypte de la xviii^e et de la xix^e dynastie qui a été en contact avec la Grèce mycénienne; quelques-uns des monumens que nous avons énumérés permettent de l'établir. Sur un scarabée recueilli à Mycènes, on a lu le nom de la reine Ti, et celui de son époux Aménophis III sur un scarabée de la nécropole d'Ialysos. Le cartouche du même roi s'est encore rencontré à Mycènes sur le fragment d'un vase en faïence égyptienne, et l'on croit aussi le retrouver sur deux plaques de terre émaillée. Il n'est

pas démontré, pourrait-on dire, que les tombeaux d'où ces objets ont été tirés soient contemporains de Ti et d'Aménophis. Des scarabées marqués à ces noms peuvent avoir été portés à l'étranger, par le commerce, bien après le règne d'Aménophis, et, d'autre part, dans les ateliers où l'on travaillait pour l'exportation, on ne se faisait aucun scrupule de graver, sur ces pièces, les cartouches de Pharaons illustres, morts depuis des siècles. Il n'est pas impossible que ces scarabées et ces vases aient été ainsi antidatés par un caprice de l'ouvrier ; mais cette hypothèse ne perd-elle pas beaucoup de sa vraisemblance, quand on constate que, jusqu'ici, on n'a pas trouvé, à Ialysos et à Mycènes, d'autres cartouches royaux que ceux des princes et princesses de la XVIII^e dynastie ? Si l'on était en présence de légendes de fantaisie, celles-ci n'offriraient-elles pas une bien autre variété ?

C'est vers 1450 que l'on place l'avènement d'Aménophis III, qui a régné quarante ans. Les tombes et les maisons où ont été ramassés ces articles égyptiens ne peuvent pas être antérieures au milieu du XV^e siècle, et il est bien peu probable qu'elles soient plus récentes. On ne risque donc guère de se tromper en affirmant que la civilisation mycénienne battait son plein vers le milieu de ce siècle ; mais ces scarabées et ces tessons de faïence proviennent de monuments qui paraissent moins anciens que les tombes du cimetière royal de l'acropole, et l'on a donc à s'enfoncer plus loin dans ce passé, jusqu'aux environs peut-être de l'an 1600, pour atteindre le temps où se sont soudées au roc les premières assises de la formidable enceinte.

Si c'est vraiment vers l'an 1400 que les Doriens ont envahi le Péloponnèse, la civilisation mycénienne aurait eu, en Grèce même, de quatre à cinq siècles de durée, et ce serait vers le XV^e et le XIV^e siècle qu'elle aurait atteint son apogée, plutôt peut-être que dans l'âge qui précède de très près la chute des royaumes achéennes. Ceux qui ont étudié sur le terrain les restes des édifices de Tirynthe et de Mycènes ont cru s'apercevoir que, là où il y avait trace de réparations et de réfections successives, les dernières trahissaient presque toujours une certaine négligence ; le travail s'y montrait plus grossier. Avant même d'être ébranlée par les attaques des tribus du nord, cette Grèce primitive allait déjà s'affaiblissant. Son art avait épuisé tous les partis qu'il pouvait tirer d'un répertoire de motifs assez limité ; il avait vieilli ; il tournait à la convention et à la manière.

S'il y a eu certainement, au cours de cette période, des relations directes entre la Grèce et l'Égypte, on ne saurait supposer que Pélasges et Achéens aient été chercher eux-mêmes sur les

rives du Nil tout l'ivoire, toutes les verroteries et toutes les faïences que renferment les tombes. C'est à cette époque que les Phéniciens, vassaux de l'Égypte et ses courtiers privilégiés, ont commencé de s'établir à Chypre, à Rhodes et à Théra, puis à visiter les autres îles et tous les rivages de la mer Égée, offrant aux indigènes, en échange des produits de leur pays, les matières brutes ou les objets ouvrés qu'ils tiraient de l'Égypte et de l'Asie antérieure ou qu'ils avaient eux-mêmes fabriqués. Parmi les objets de physionomie exotique qui ont été trouvés à Mycènes, il y en a qui n'ont pas le caractère égyptien, qui sembleraient plutôt se rattacher à des types créés ou tout au moins popularisés par l'industrie phénicienne. Tels sont ces petits simulacres en or où l'on reconnaît Astarté autour de laquelle voltigent ses colombes et ceux qui figurent le temple même de la déesse.

On s'est demandé si, parmi les influences que Mycènes a subies, il ne fallait pas compter aussi celle des Hétéens ou Syro-Cappado-ciens. Sans doute, entre ceux-ci et les tribus qui habitaient les rivages asiatiques de la mer Égée, il a pu y avoir plus d'un point de contact ; mais l'art mycénien, avec son sentiment très intense de la vie, est très supérieur à celui de la Haute-Syrie et de la Cappadoce, qui reste toujours pauvre d'invention et très conventionnel. On a cherché du côté de la Phrygie ; les lions affrontés et séparés par une colonne ou par un vase se retrouvent sur la façade de plusieurs des tombes voisines de *Seïd-el-Ghazi* ; le pur ornement offre aussi, de part et d'autre, certaines analogies ; mais ce qui indique que les deux séries de monumens ne sont pas contemporaines, c'est qu'il y a des inscriptions sur celles des tombes de la nécropole phrygienne qui ont l'aspect le plus archaïque ; l'alphabet y offre des formes de lettres déjà plus éloignées du prototype phénicien que dans certaines variétés de l'alphabet grec. C'est que les règnes des princes dont les noms se lisent au front de ces sépultures se placent entre le ix^e et le vii^e siècle. Dans le cas où l'on n'expliquerait pas cette concordance des thèmes du décor par l'imitation d'un modèle commun, emprunté aux arts de l'Orient, il faut regarder ce style phrygien comme une prolongation et, qu'on nous passe l'expression, comme une queue de l'art mycénien.

Si Mycènes a tiré quelque chose de la Phrygie, ce n'est pas de cette Phrygie du Sangarios, qui est presque moderne, c'est d'un royaume phrygien très antérieur, dont le souvenir ne s'est conservé que dans le mythe, de celui qui paraît avoir eu son centre dans la basse vallée de l'Hermos, au pied du mont Sipyle ; là aurait régné Tantale, le père de Pélops, et, sur le versant méridional de la mon-

tagne, il existe encore une vieille nécropole où, du temps de Pausanias, on montrait le tombeau de Tantale. On y voit les restes d'une quarantaine de tumulus, des cônes en maçonnerie à base cylindrique; ils renferment une chambre qui offre l'apparence d'une voûte en forme de dôme. C'est, en plus petit, le type des tombes à coupole de Mycènes. Ce type du tumulus semble avoir dû naître plutôt dans un pays de plaine que là où, comme en Anatolie, la roche à fleur de terre se prête à recevoir le dépôt des corps pour lesquels la piété des survivans cherche un sûr abri. Si, comme toute l'antiquité l'affirme, les Phrygiens sont originaires de la Thrace, ils auraient apporté avec eux, en Asie-Mineure, ce mode de sépulture, et ils y seraient restés fidèles, quand une dynastie phrygienne alla s'établir dans la Grèce d'Europe; là le type se serait développé, aux mains d'ouvriers plus habiles, et de Mycènes il se serait répandu dans toute l'Hellade. La conjecture est spécieuse; elle explique l'apparition dans le Péloponnèse d'un mode de sépulture dont le principe n'a guère pu être suggéré aux habitans de ce pays par la nature du terrain.

Une autre hypothèse qui a fait quelque bruit, c'est ce que l'on appelle l'hypothèse carienne; elle met au compte des Cariens la construction des acropoles de l'Argolide, ainsi que la création du style auquel nous avons donné le nom de mycénien. Les anciens, dit-on, connaissaient les Cariens comme un peuple de soldats et de marins qui, avec les Lélèges, que la tradition leur associe toujours, auraient occupé la plupart des îles et plus d'un point du littoral de la péninsule hellénique. Selon Hérodote, il n'y avait pas de peuple, au temps de Minos, qui les égalât en importance et en réputation. N'est-on pas autorisé, par là même, à les présenter comme les inventeurs de ce style dont les motifs les plus originaux sont empruntés au monde de la mer? Sans doute, dans ce que nous savons de leurs habitudes, il n'y a rien qui répugne à cette supposition; mais les Minyens et les Pélasges, les Ioniens et les Achéens n'ont-ils pas, comme les Cariens, vécu sur les rives des golfes et des détroits? Ont-ils moins navigué? Quand les Cariens, refoulés vers l'Orient par la pression de ces tribus, se furent concentrés dans le pays auquel ils donnèrent leur nom, ils n'y eurent ni une architecture ni une sculpture qui leur appartint en propre. Ainsi ce peuple, lorsqu'il était comme de passage sur la côte d'Europe, y aurait créé un art incomplet sans doute et inégal, mais sincère et puissant; lorsque ensuite il se serait fixé dans une riche contrée où tout favorisait l'essor de son génie, il aurait été atteint d'une irrémédiable stérilité! Ne serait-ce pas là un bien étrange et bien inexplicable phénomène?

Ce que l'on entrevoit, c'est que les Cariens ont fait partie du mobile essaim de ces peuplades, plus ou moins parentes les unes des autres, qui, pendant plusieurs siècles, emportées dans une sorte de tourbillon, évoluèrent autour de la mer Égée, tantôt se heurtant entre elles, tantôt se réunissant par groupes pour fondre de concert sur la Troade, la Syrie ou l'Égypte. Par la guerre et par le commerce, ces tribus se touchaient et se mêlaient assez étroitement pour que leur industrie usât à peu près partout des mêmes procédés et du même système de décor. On n'a aucune raison sérieuse de croire que les Cariens aient pris une part prépondérante à l'invention de ces procédés et à l'élaboration de ces formes ; mais il est très probable que, parmi les objets qui nous sont parvenus, marqués au sceau du goût de cette période, il y en a qui proviennent d'établissements cariens. On a signalé en Carie des enceintes fortifiées et des tombes à coupole que nous avons décrites ailleurs (1). Ces constructions ne paraissent pas remonter à une très haute antiquité ; mais, dans l'appareil des murs et dans les dispositions de la tombe comme dans l'ornementation des plaques d'argile et des vases qui y ont été recueillis, on devine l'influence persistante et comme la survivance du style mycénien.

Si les Cariens et les Phrygiens sont ainsi restés, en matière d'art, au point où les avait laissés la dissociation des élémens ethniques avec lesquels ils étaient confondus avant que se formât le corps de la nation grecque, ce n'est pas une raison pour qu'on leur attribue un rôle d'initiative qui ne serait guère en rapport avec la médiocrité de leur génie, tel qu'il s'est manifesté dans la partie de leur existence qui appartient à l'histoire. Quant aux tribus dans les rangs de qui les Hellènes cherchaient ces héros dont les aventures enchantaient leur imagination, quant aux Éoliens, aux Achéens et aux Ioniens, ils ont, avec l'adjonction des Doriens, les tard-venus, fait preuve, dans leur développement ultérieur, d'un trop beau génie pour que l'on ne se sente pas en droit de mettre à leur compte la meilleure part du travail accompli pendant la période primitive. Ce génie a sans doute été aidé, dans ses premiers efforts, par les modèles que lui envoyaient l'Égypte et la Phénicie ; mais, si ces suggestions ont facilité ses progrès, c'est bien de son propre fonds qu'il a tiré un art qui, malgré l'apparente étrangeté de ses formes et le caractère un peu barbare du luxe qu'il déploie, peut être considéré comme le premier chapitre ou plutôt comme la préface de l'art grec classique.

Cet art offre, suivant qu'on l'étudie dans la céramique ou dans

(1) Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. v, liv. VIII, ch. III.

l'orfèvrerie, deux aspects assez différens. Avec leurs images de plantes et d'animaux marins, les vases représentent plus particulièrement l'art populaire, celui qui, après avoir épuisé la série des combinaisons du décor géométrique, s'amuse à copier naïvement la nature locale. Vrais produits industriels, ces vases paraissent avoir fourni la matière d'un actif commerce; on les trouve dans toute la Grèce européenne, en Asie-Mineure et en Égypte. On s'est demandé si tous les vases mycéniens, aujourd'hui connus, ne proviendraient pas des ateliers de l'Argolide; on ne saisit pas, entre ces vases, les différences marquées qui permettent d'affirmer l'existence de plusieurs fabriques, dont chacune a ses procédés et ses motifs préférés. La raison est spécieuse, et il y a des chances pour que la plupart de ces poteries aient été façonnées par les artisans de la ville qui paraît avoir été le plus important des centres de cette civilisation; mais nous avons dit pourquoi il nous semble que le style qui caractérise cette céramique avait dû prendre naissance dans les îles plutôt qu'à Mycènes, et quelle difficulté y a-t-il d'ailleurs à admettre que des potiers formés en Argolide aient été s'établir ensuite à Sparte, à Athènes ou à Iolcos? Plus tard, sans doute, on a vu Corinthe, puis Athènes, fournir, à elles seules, presque tous les vases peints qui se débitaient sur les marchés de la Grèce propre, du Bosphore cimmérien et de l'Étrurie; mais est-il vraisemblable que, dans ces temps reculés, la capitale des Atrides ait été assez bien outillée et que les courans commerciaux aient été assez bien établis pour qu'une cité unique soit ainsi devenue comme une sorte d'usine centrale, investie d'un véritable monopole? Nous posons la question sans la résoudre: seule l'analyse microscopique de l'argile, telle que M. Fouqué l'a pratiquée pour les vases de Santorin, trancherait le débat.

A côté de cet art spontané, qui produit par milliers des ouvrages destinés à la consommation courante, il y a ce que l'on peut appeler l'art royal, celui que nous connaissons par les grandes pièces d'orfèvrerie. C'est là que se fait le plus sentir l'influence des modèles orientaux; mais, là même, bien que plus d'un motif paraisse d'origine exotique, la facture a des défauts et surtout des qualités qui donnent à penser que ces objets rares et de haute valeur ont été, eux aussi, exécutés sur place, par des artistes indigènes. Parmi toutes ces sculptures sur métal qui, du trésor des Perséides et des Atrides, ont passé dans les vitrines du musée central d'Athènes, il en est plusieurs devant lesquelles, à première vue, on ne peut s'empêcher d'évoquer le souvenir de l'Égypte et de la Phénicie; mais, quand on y regarde de près, on reste convaincu que ce

n'est pas un ouvrier égyptien ou phénicien qui a ciselé ces figures d'un mouvement si hardi et d'un réalisme si franc. Le nombre est bien petit des pièces que l'on peut, en toute assurance, désigner comme des articles d'importation, et elles sont de minime importance en comparaison de celles où l'artiste mycénien, j'allais dire l'artiste grec, a mis sa marque.

V.

Arrivé au terme de cette étude, nous nous demandons si nous aurons réussi, sans le secours de ces images qui auraient été plus éloquantes que toutes nos descriptions, à faire partager au lecteur l'impression que nous avons éprouvée quand nous avons jadis entrepris de comprendre et d'apprécier les découvertes de Schliemann, impression qui est devenue bien plus forte encore lorsqu'il nous a été donné de visiter avec lui les divers théâtres de ses fouilles, puis de manier et de contempler longuement son butin, tous ces objets qui nous avaient paru si singuliers que nous étions presque tenté de douter qu'ils existassent, alors même que nous en avions les photographies sous les yeux. Là, occupé à suivre, avec M. Doerpfeld, sur le roc de Tirynthe et sur celui de Mycènes, la trace partout encore visible des dispositions qu'il a relevées avec tant de soin, et, quelques jours après, penché curieusement sur les tranchées de Troie, je sentais tous ces noms des vieilles cités et des héros qui passaient pour les avoir bâties ou détruites prendre pour moi un sens et comme une solidité que rien ne m'avait préparé jusqu'alors à leur prêter. Il me semblait que je reconquerrais sur l'oubli, au nom de cette Grèce que l'on a beaucoup trop rajeunie, huit siècles, dix siècles peut-être, pendant lesquels son enfance préludait déjà, par un lent et laborieux apprentissage, aux œuvres qui devaient illustrer sa jeunesse et sa maturité, huit ou dix siècles qui ont presque leur histoire, puisque, s'ils ne nous ont pas laissé de documens écrits qui nous en racontent les événemens, ils nous ont transmis les monumens d'un art qui est déjà assez avancé pour que l'on y devine comment l'âme des fils de cette race d'élite était affectée dès lors par le spectacle de la nature et quelle idée elle se faisait de la beauté.

A recueillir ainsi les témoignages que rendent, dès qu'on sait les interroger, tous ces objets où la main de l'homme a apposé l'empreinte d'une pensée et d'une volonté, mon oreille se faisait plus fine; dans les récits du chanteur épique et dans le mur-

mure confus de tous ces contes par lesquels les tribus et les cités grecques se sont expliqué le mystère de leurs origines, je croyais distinguer, au timbre du son, maints échos fidèles des bruits de ce très lointain passé. Surpris d'avoir à reconnaître que les trouvailles récentes confirmaient, à bien des égards, les données qui avaient paru, jusqu'à présent, les plus suspectes, j'en venais à me demander si, lorsqu'ils acceptaient et répétaient les traditions qui avaient cours au sujet du premier âge de la Grèce, un Hérodote, un Diodore, un Pausanias, n'étaient pas moins éloignés de la vérité que ne le furent les historiens sceptiques qui ne voyaient partout là que des fables, qui trouvaient dans l'*Illiade* des mythes solaires, et qui auraient souri de pitié si on leur avait dit qu'il convenait peut-être de chercher, dans les mythes d'Io, de Danaos et de Cécrops, la trace de très anciennes relations établies entre le Péloponnèse et le grand empire de la vallée du Nil.

On a dit qu'un peu de science écarte de la foi aux vérités de la religion révélée, et que beaucoup de science y ramène. Je ne sais si la maxime est aussi vraie qu'affectent de le croire les prédicateurs, qui aiment à la citer; mais ce que l'on peut affirmer avec pleine assurance, c'est que les plus récents progrès de la recherche scientifique ont eu pour résultat de nous rendre moins incrédules à l'endroit de l'histoire traditionnelle, telle que nous l'ont léguée les Grecs et les Romains; ils nous ont appris à ne pas écarter tout d'abord, par une fin de non-recevoir absolue, toutes les données qui nous causent quelque étonnement. La critique, sans doute, conserve ses droits; c'est à elle de fixer, par une patiente analyse, la date des différens élémens que contiennent les traditions qu'elle étudie et d'éliminer ceux qu'y ont introduits l'esprit inventif des poètes de l'âge classique et les combinaisons auxquelles se plaisaient les arrangeurs et commentateurs alexandrins. Quand elle a terminé, de son mieux, cette opération délicate, ce qui reste dans son creuset, c'est la partie vraiment ancienne de ces récits, celle qui représente les souvenirs que l'âme grecque avait gardés des jours de son enfance et de son adolescence. Ramenés ainsi à leur forme la plus simple, ces souvenirs renferment, on commence aujourd'hui à le comprendre, des dessous, qui ont été méconnus jusqu'à présent, de vivante réalité.

LA

JEANNE D'ARC

DE

THOMAS DE QUINCEY

Certaines figures, par le charme irrésistible de leurs traits, certains héros, par le prestige de leurs actes, appartiennent à l'humanité tout entière autant qu'à une nation en particulier. Telle est notre glorieuse Jeanne d'Arc, dont la carrière, dans l'histoire de l'humanité chrétienne, est la manifestation la plus éclatante de la valeur et de la vertu féminines. Elle a le droit d'être comptée, à ce titre, parmi les êtres exceptionnels, issus de diverses races, que leur vaillance, leur dévouement et la sublimité de leur trépas eussent fait, aux anciens jours, placer au rang des dieux. Tous les hommes, sans distinction d'origine, honorent donc, aujourd'hui, justement sa mémoire. Mais il est cependant une nation, chez qui ce sentiment d'admiration pour une des gloires de l'humanité doit être combattu par un douloureux remords : c'est la nation anglaise, à laquelle, — si les choses de la terre pouvaient être comparées aux choses divines, — le bûcher de Jeanne d'Arc sera toujours reproché comme, à la nation juive, la croix de Jésus. Seulement, les Juifs n'ont jamais regretté le calvaire ; tandis que les

Anglais, dans la rectitude de jugement et dans la largeur d'esprit d'une race véritablement puissante, en sont arrivés à rendre justice, disons mieux, hommage à la victime de Rouen; sachant d'ailleurs leur histoire assez riche en pages magnifiques pour pouvoir, sans embarras, y reconnaître une tache.

Cela ne pouvait pas, assurément, se faire tout de suite, et l'histoire de la libératrice de la France ne fut pas, durant de longues années, racontée de l'autre côté du détroit comme dans notre pays. Et quand l'Angleterre, si fertile en génies, donna à l'humanité intellectuelle son Shakspeare, les petits enfans apprenaient, dans les écoles, à regarder Jeanne d'Arc comme une sorcière, comme un mystérieux et détestable agent des puissances infernales. Ne nous indignons donc pas trop de l'étrange Jeanne d'Arc que le grand Shakspeare présente dans la première partie du *Roi Henri VI*, malgré les honteuses scènes du dernier acte. Constatons plutôt qu'à travers l'ombre bien naturelle de la légende britannique, le poète a parfois entrevu, grâce à son instinct génial, le dévouement surhumain de la martyre; quand par exemple il lui fait crier aux démons qui l'obsèdent :

Then, take my soul, my body, soul and all,
Before that England give the French the foil!

Alors, prenez mon âme, mon corps, mon âme et tout,
Avant que l'Angleterre inflige aux Français la défaite (1)!

Patriotisme diabolique, si l'on veut, mais étendant l'amour du sol natal aux dernières limites du sacrifice, puisqu'il fait offrir, par deux fois, à la vierge croyante, son âme pour prix du salut de la patrie!

Deux siècles après, en 1796, Robert Southey donna son poème de *Jeanne d'Arc*. Les idées s'étaient singulièrement élargies : les considérations de nationalités avaient déjà perdu beaucoup de leur importance, et Southey voulut voir avant tout, dans sa Jeanne d'Arc, qu'il ne conduisit d'ailleurs que jusqu'à Reims, une exceptionnelle et sublime patriote. S'efforçant, mais bien vainement, hélas! de rendre à la vierge française un enthousiaste hommage, il écrivit le plus glacial et le plus compassé de tous les poèmes. Nous connaissons, en effet, peu d'œuvres moins inspirées que cette histoire versifiée, remplie d'une impitoyable raison. Sa publication n'en excita pas moins une sensation indiscutable dans le monde des lettres en Angleterre. Thomas de Quincey (2), dont nous allons aujourd'hui pré-

(1) Shakspeare, *King Henry the sixth*, 1^{re} partie, acte v, scène III.

(2) Les œuvres complètes de Thomas de Quincey ont été publiés à Édinburgh

senter la Jeanne d'Arc, juge pourtant cette œuvre aussi sévèrement que nous dans son étude sur Charles Lamb : « En 1796, le principal événement dans le monde littéraire fut l'apparition d'un poème épique de Robert Southey. Ce poème, la *Joan of Arc*, qui fut le premier ouvrage à prétentions de l'auteur, est assurément le plus mauvais de son œuvre... Les quelques vers y parlant à l'imagination étaient une vision, fournie par Coleridge; mais, dans la suite, elle fut retranchée. La faute en est aux relations politiques de Southey à cette époque et à sa sympathie pour la Révolution française (1). » Et tel est, en effet, le scrupule du poète à l'endroit du merveilleux que, pour donner entièrement satisfaction à la philosophie de ses amis, il ajoute en tête de la seconde édition de *Joan of Arc* : « Tout fait miraculeux est à présent retranché du poème, et le lecteur, qui connaît la première édition, jugera par là de l'étendue des corrections que nous avons cru devoir faire (2). » Il est aisé de deviner ce que peut être une semblable Jeanne d'Arc, qui, sans appel ni assistance célestes, tire, de l'on ne sait quelle ardeur civique, l'énergie nécessaire pour délivrer son pays. Ah! cent fois plutôt, dans sa poésie sinistre, l'impressionnante possédée de Shakspeare que la patriote prosaïque de Robert Southey!

Elle devait déplaire tout particulièrement à Thomas de Quincey, qui, pour écrire en prose, n'en était pas moins un profond et mystérieux poète, un incurable chérisseur de visions. *Voyant*, d'ailleurs, plutôt que grand écrivain; retraçant nerveusement sur le papier les images perçues par lui dans le champ extraordinairement étendu de sa vision intérieure. Images si puissantes et vigoureuses que leur reproduction, quelque imparfaite qu'elle soit, n'en impressionne pas moins jusqu'au plus intime de l'être. Langage original, tumultueux, incorrect; termes audacieux, frappants, inexacts, — *des sons inentendus qui atteignent le regard, de spectrales lueurs qui parviennent à l'oreille*, dans une interversion de sens apocalyptique, — voilà ce que nous livrent le plus souvent les œuvres de Quincey. Il ne pouvait donc concevoir, comme Southey, une Jeanne d'Arc extraite des précés d'histoire, travestie à la mode politique du jour. Il *vit*, cinquante ans plus tard, aussi nettement que si la vierge de Vaucouleurs fût descendue vers lui,

(1863-1871), chez Adam et Charles Black, en seize volumes in-12. L'essai sur *Joan of Arc*, in reference to M. Michelet's *History of France* occupe les pages 206-245 du troisième volume.

(1) *De Quincey's Works*, par Charles Lamb, t. VIII, p. 136.

(2) *Everything miraculous is now omitted*. Southey, préface de la seconde édition de *Joan of Arc*.

une Jeanne d'Arc particulière, dégagée de tous souvenirs littéraires et historiques. Et il consacra à sa lumineuse figure quelques pages de visionnaire plutôt que de critique, quoique son œuvre soit à moitié remplie de controverses bizarres et de plaisanteries étranges, nées d'un *humour* maladif.

I.

Ce fut à Glasgow, en 1847, que Thomas de Quincey, ayant ouvert par hasard le volume de Michelet, eut, pour la première fois, la vision de Jeanne d'Arc. Il occupait, dans un *lodging* de Renfield-street, une petite chambre, tout encombrée de papiers, nêvés de feuilles volantes, dans lesquels il était, selon son expression, absolument *snowed up*. Neige recouvrant parfois des ébauches à bon droit dédaignées, mais que perçaient parfois de merveilleuses fleurs. Et chaque jour, sur cette litière de paperasses, Quincey, en rentrant, jetait quelques livres achetés au hasard de ses flâneries. Ce fut ainsi qu'au printemps de 1847, il rapporta l'histoire de Jeanne d'Arc. Il l'ouvrit, et, de ces pages magistralement écrites (par un maître toutefois dont le tempérament littéraire différait essentiellement du sien) il vit surgir soudain la glorieuse image de la fille de Domrémy.

Quincey était alors un petit vieux chétif dont la tenue lamentable attestait moins la pauvreté que l'incurie : incurie entêtée et incorrigible, dont toutes les assistances familiales ne pouvaient avoir raison. Une vaste redingote enfouissant le cou, mal établie sur de maigres épaules. Un foulard de soie, corde autant que cravate, et un indescriptible pantalon, effiloché et tout barbouillé d'encre, déformé presque jusqu'à la déchirure par les heurts de jambe de l'écrivain nerveux. En un mot, la tenue d'un Chodruc-Duclos britannique, mais qui ne posait pas au dehors pour le haillon ; d'abord, parce qu'il n'était rien moins que poseur ; puis, parce que, dans le droit à l'excentricité que se reconnaissent les Anglais, les extravagances de costume passent chez eux totalement inaperçues. Dès que vous ne prétendez pas être un Brummell, vous êtes autorisé, de l'autre côté de la Manche, à mettre sur votre corps tout ce qu'il vous plaira.

De l'habit singulier de Thomas de Quincey sortait sur le pupitre, au milieu des papiers, une tête d'une expression difficile à définir : ni exaltée, ni mélancolique, ni enthousiaste, ni ténébreuse. Le masque de tout le monde, dans lequel on n'eût trouvé à signaler, pour dresser un passeport, qu'une absence complète de dents, due

à l'abus de l'opium. Le nez très fin et très régulier, le regard perçant, mais comme volontairement arrêté dans l'indifférence des objets extérieurs. Les cheveux emmêlés, mais vigoureusement plantés, dénotant une robuste constitution, capable de supporter une incessante activité de cerveau. La tête inclinée dans une attitude de complaisance calculée et très habile, pour éloigner, autant que possible, les contradicteurs, les interrupteurs de songes. Tout cela formait une physionomie aux caractères presque contradictoires : pleine de raillerie et de compassion, de bonhomie et de malignité, celle d'un homme qui, possesseur d'une exceptionnelle faculté d'observation, la dédaigne, en souriant, pour regarder systématiquement en lui-même.

Quincey lisait beaucoup, sachant que du livre le plus indifféremment acheté, sortait parfois pour lui, au moment le plus imprévu, une suggestion puissante. Il lisait donc, au mois de janvier de 1847, l'*Histoire de France* de Michelet, avec une méfiance de bon Anglais, quand Jeanne d'Arc soudain lui fut révélée, bergère, triomphatrice, condamnée, ayant, pour un rêveur comme lui, le triple charme des champs, des armes et du martyr. Il s'éprit aussitôt de cette figure sublime, et, se mettant sans tarder à écrire, il lui consacra un *essay* merveilleux.

Merveilleux, mais bien de lui, où, comme dans une merveille, si beaucoup éblouit, beaucoup étonne et inquiète. Vision lumineuse, mais parfois voilée, retracée dans des périodes ardentes et tumultueuses, que coupent brutalement çà et là des dissertations de pédant, des chicanes de pamphlétaire, des plaisanteries manquées d'homme impuissant à rire.

Il existe dans une nature particulière d'esprits, poussant à l'excès le travail de la pensée, une très singulière, mais très habituelle contradiction. Certains rêveurs, qui étendent aussi loin que possible leurs songes ordinairement noirs, ont la passion des travaux précis et documentaires. Repos de l'imagination, pendant lequel ils veulent, toutefois, empêcher leur faculté de travail de s'engourdir : exercice de pianiste sur un clavier muet. Giacomo Leopardi, le chanfre immortel de l'*Infelicità*, rassemblait bien les fragmens des pères grecs du 11^e siècle et allait chercher une distraction ou, plutôt, un intermède à sa mélancolie dans le pastiche en langue trécentiste d'une ancienne chronique copte sur le martyr des pères du mont Sinaï. Il n'est donc pas surprenant que Thomas de Quincey, quand il avait suffisamment exprimé en *suspiria de profundis* son incurable tristesse, ait eu le courage d'écrire, entre deux songes, des *Prolegomena to all future systems of Political economy*. Labeurs déterminés, positifs, absorbans, empêchant de sentir, quand le

rêve est clos, les misères de la vie réelle, anesthésiques puissans de la sensibilité de l'esprit!

L'histoire de Jeanne d'Arc apporta à Quincey un aliment pour ce double besoin : de quoi rêver et de quoi travailler. Contempler dans une glorieuse auréole la resplendissante figure de Jeanne ; puis, quand cette contemplation finirait en lassitude, argumenter contre l'historien français et rire, ou, plutôt, tenter de rire à ses dépens. Badinage à la Swift, flegmatique et brutal, qui souvent donne le frisson.

Le début de l'*essay* est des plus heureux : rempli d'un charme semi-biblique. Non pas de ce biblique mesquin et anglican des temples, mais de ce biblique pastoral et large de l'Orient, qui, associé, dans l'esprit de Quincey, à l'idée de la mort, devait l'être, à plus forte raison, à celle du martyr : « *My feelings and images of death*, écrit-il dans ses *Confessions*, *are inextricably connected with Palestine*. Les sentimens et images relatifs à la mort sont, en moi, inextricablement liés à la Palestine. » Baudelaire, dans une de ses plus vigoureuses pages, a essayé d'expliquer ce mystérieux rapprochement (1). Son explication le laisse encore plein d'ombre. Quincey commence ainsi son étude sur Jeanne d'Arc :

« Que faut-il penser d'elle? Que faut-il penser de la pauvre bergère, qui, se levant soudain des collines et des forêts de la Lorraine, comme le berger hébreu des collines et des forêts de la Judée, a laissé là le repos et la sécurité, les mystiques inspirations enracinées dans les solitudes champêtres, pour aller se placer à l'avant-garde de l'armée et occuper, à la droite des rois, un poste plus périlleux encore? L'enfant hébreu inaugura sa patriotique mission par un acte, par un acte de victoire que ne renierait aucun homme. Mais ainsi fit la fille de Lorraine... Tous deux furent trouvés sincères et fidèles aux promesses contenues dans leurs premiers actes. Les ennemis seuls ont rendu leurs destinées différentes. L'enfant s'est élevé à une splendeur et à une étincelante prospérité, à la fois privée et publique, qui, ayant frappé à jamais la mémoire de son peuple, est restée légendaire pendant mille années jusqu'au jour où le sceptre échappa à Juda. La pauvre fille, délaissée au contraire, n'a jamais bu dans la coupe de repos qu'elle avait tendue à la France. Elle ne s'est jamais associée aux chants qui s'élevèrent à Domrémy, son pays natal, comme l'écho des pas des envahisseurs en fuite. Elle n'a point pris part aux danses joyeuses

(1) Voir les œuvres de Charles Baudelaire, *les Paradis artificiels*, p. 322 : « Jérusalem, qui a passé, comme Delphes, comme le nombril ou le centre de la terre, peut au moins passer pour le centre de la mortalité. Car si c'est là que la mort a été foulé aux pieds, c'est là aussi qu'elle a ouvert son plus sinistre cratère. »

par lesquelles fut célébrée, dans Vaucouleurs en délire, la délivrance de la France. Non, car sa voix était alors silencieuse! Non, car ses pieds étaient alors de la cendre!.. Et quand les tonnerres de la France tout entière tonneront pour proclamer la grandeur de la pauvre bergère qui a tout sacrifié pour le salut de la patrie, ton oreille, innocente et malheureuse fille, aura été fermée depuis cinq siècles. Souffrir et agir, tel a été ton lot sur la terre, ta destinée, qui, pas un seul instant, n'a été cachée à tes yeux. Mais la vie, disais-tu, est courte; long est le sommeil de la tombe. Employons donc cette vie si passagère à faire une provision de gloire pour les rêves divins qui charmeront ce si long sommeil. Cette créature innocente n'a pas cessé un moment de croire au sombre avenir, qui s'approchait si vite. Elle pouvait ignorer le genre de son trépas. Peut-être n'aperçut-elle pas, dans sa vision de l'avenir, l'échafaud embrasé se dressant dans l'air, la foule immense accourant à Rouen par tous les chemins comme pour une fête de sacre, la colonne de fumée et les langues de flammes, les visages pleins de haine des assistans? Elle a bien pu ne pas distinguer tout cela dans la brume d'un destin dont l'accomplissement était proche. Mais la voix qui la conviait à la mort, cette voix-là, elle l'a toujours entendue!

« Grand était le trône de France, même en ces tristes jours, et grand était celui qui l'occupait. Mais Jeanne savait bien que ni le trône de France, ni celui qui l'occupait n'étaient pour elle, et qu'elle était au contraire, elle, pour eux; qu'eux par elle devaient sortir de la poussière et qu'elle n'en sortirait jamais par eux. Magnifiques étaient alors les lis de France, qui, pendant des siècles, ont eu le privilège de voir admirer leur splendeur sur la terre et les mers, jusqu'au jour où la malédiction de Dieu s'unit, pour les flétrir, à la colère des hommes. Mais Jeanne savait bien que les beaux lis de France ne formeraient jamais de guirlande pour elle, que jamais, pour elle, ils ne donneraient bouton, fleur ni calice (1). »

II.

Après cette puissante envolée dans le rêve, Thomas de Quincey, à bout de vision, retombe dans la minutieuse érudition et dans la controverse acerbe, auxquelles il demandait de remplir ses entre-songes. Ce sont de méchantes chicanes à propos d'un mot ou d'une

(1) *Joan of Arc*, p. 206.

lettre, de mauvaises querelles de Breton à Gaulois, dans lesquelles il assaille l'écrivain français avec une multitude d'armes de Lilliput. « Tu sais, lecteur, — dit-il en commençant, — que, parmi les penseurs qu'a produits la France moderne, un des plus renommés est M. Michelet. Tous ces écrivains sont d'un tempérament révolutionnaire, non pas seulement dans le sens politique du mot, mais encore dans tous les autres; affolés souvent comme les lièvres en mars, grisés par les vapeurs de la liberté reconquise, ivres du vin de leur puissante révolution, renaclant, hennissant et lançant la ruade, comme des chevaux sauvages dans les pampas immenses. » S'il est un reproche inattendu dans la plume de Quincey, c'est, bien assurément, celui de l'indépendance, de la révolte même de la pensée. N'avait-il pas, en effet, affirmé et exercé lui-même, dès les jours de son enfance, son droit de rêver et de pousser artificiellement son rêve jusqu'aux plus noirs cauchemars? Mais il y avait en lui, semble-t-il, deux hommes quotidiennement très divers : celui d'avant et celui d'après l'opium, quelque amoindrie qu'ait pu être la dose de la journée. A jeûn ou quand l'effet de l'opium ne se faisait plus sentir, Quincey n'était plus qu'un *book-worm* épilogueur, s'en prenant à des mots, à des qualifications, à des dates, ennuyé au fond de tout ce qui ne venait pas de son vice ou n'y retournait pas. Traitant ces minuties en un langage tout changé, où la part, d'ordinaire, est également faite entre de petites observations grondeuses et de singuliers ricanemens; mais où luit parfois une idée étincelante, laissée dans quelque coin de cervelle par le rêve envolé. Citons comme spécimen de cette manière bizarre le passage très typique relatif à la province d'origine de Jeanne, la Lorraine selon les uns, la Champagne, selon les autres : « Jeanne naquit à Domrémy, village situé sur les marches de Lorraine et de Champagne, qui relevait de la seigneurie de Vaucouleurs... » M. Michelet veut toutefois qu'elle ait été Champenoise, et cela sans autre raison que l'origine de son père : « Jacques d'Arc était un brave Champenois. »

« Argumentation basée sur une véritable pointe d'aiguille, car Domrémy était situé sur une frontière, et, comme toutes les autres frontières, était habité par une race mélangée, tenant aussi bien des *cis* que des *trans*. Une rivière, la Meuse, formait, il est vrai, la ligne de partage à cet endroit-là. Elle eût pu, autrefois, diviser réellement les populations, mais elle ne pouvait plus alors le faire, étant traversée par des ponts et des bacs, où les noces passaient joyeuses d'une rive à l'autre. Deux grands chemins se trouvaient là, moins faits pour les voyageurs, à cette époque peu nombreux, que pour les armées alors deux fois trop nombreuses. Ces

deux chemins dont un était la voie principale entre la France et l'Allemagne se *croisaient* à ce point-là, ce qui est une façon de dire qu'ils formaient la croix de saint André ou la lettre X. J'espère que le compositeur va choisir un bon X, bien large, et, dans ce cas, le *locus* où se réunissent les quatre bras divergens donnera au lecteur une suffisante information géographique et lui montrera, à une ligne près, où Domrémy se trouvait situé (1). »

Laissons bien vite ces excentriques jeux de lettres. Si l'essai n'avait rien contenu de meilleur, nous n'eussions, certes, jamais songé à l'extraire des œuvres complètes de Quincey. Mais son auteur, grâce à ses appels à l'opium, ne reste jamais bien longtemps à terre ; et nous le voyons s'élever de nouveau à propos de la suggestion de l'époque qu'eut à subir la Pucelle ; dans un ciel toutefois encore un peu obscur, où il se perd souvent dans de ténébreux nuages :

« Le lieu où se trouvait Jeanne d'Arc était rempli de suggestions profondes... Mais si le lieu était solennel, l'époque, avec son écrasant fardeau, l'était bien davantage. L'atmosphère, en effet, dans ses régions les plus hautes, était remplie de chocs et de bruits de ténèbres, obscurcie par de sinistres fermens d'orage qui s'accumulaient depuis un demi-siècle. La bataille d'Azincourt, quand Jeanne était enfant, avait rouvert les blessures de la France. Crécy et Poitiers, ces défaites accablantes pour la chevalerie française, avaient été séparées d'Azincourt par un calme de plus de cinquante années. Mais, au retour de leurs sonneries de détresse, les tombes fermées depuis soixante ans semblèrent s'ouvrir par sympathie pour une douleur qui répondait à celle de leurs morts. La monarchie française, dans ces suprêmes épreuves, était comme un navire luttant contre les flots. La folie du misérable roi Charles VI, tombant au milieu d'une semblable crise, tripla l'horreur de ces épouvantables jours. Tout, jusqu'au fait étrange qui l'avait occasionné, était en harmonie avec cette prostration d'esprit qui jetait alors la France à genoux, comme sous le lent accomplissement de quelque très ancienne prophétie. Les famines, les maladies extraordinaires, les révoltes de paysans çà et là en Europe, étaient aussi des cordes de la mystérieuse harpe, mais effleurées seulement. D'autres résonnaient avec plus de violence : la fin des croisades, la suppression des templiers, les interdits de Rome, les tragédies faites ou subies par la maison d'Anjou... et surtout la figure colossale de la féodalité, prenant son essor sur le champ de bataille de Crécy pour fuir à jamais la terre (2) ! »

(1) *Joan of Arc*, p. 213.

(2) *Joan of Arc*, p. 215.

Et Quincey, la suivant dans son fantastique vol, s'enfonce tout à fait dans l'Apocalypse... Ramenons-le sur le terrain de la controverse historique et citons un morceau où, dans son désir de réfuter quelques lignes de Michelet, il atteint parfois à une véritable éloquence. C'est au sujet de la prétendue rétractation de Jeanne d'Arc et des lignes suivantes de l'historien français : « Nous n'en pouvons trop croire là-dessus le témoignage intéressé des Anglais. Toutefois, il faudrait bien peu connaître la nature humaine pour douter qu'ainsi trompée dans son espoir, elle n'ait vacillé dans sa foi. A-t-elle dit le mot? C'est chose incertaine; j'affirme, moi, qu'elle l'a pensé (1). »

« Et moi j'affirme, s'écrie Quincey (2), qu'elle n'en a jamais rien fait et qu'en aucun sens le mot *pensé* n'est applicable à ce cas. Ici c'est la France qui calomnie la Pucelle, et c'est l'Angleterre qui prend sa défense. M. Michelet peut seulement prétendre dire, en s'appuyant sur un raisonnement *a priori*, que toute femme est susceptible d'une semblable faiblesse; que Jeanne était une femme; qu'elle était donc susceptible de cette défaillance-là. Moi, au contraire, j'établis mon argumentation non sur les tendances présumables de la nature, mais sur les faits connus de la matinée du supplice. Comment donc, je le demande, sinon par l'effet d'une pureté égale à celle de l'or, par sa douce et sainte attitude, par la noblesse incomparable de son maintien, la pauvre fille eût-elle arraché aux ennemis, qui jusqu'alors la traitaient en sorcière, des larmes d'enthousiasme et d'admiration? » — « Dix mille hommes pleuraient, dit M. Michelet lui-même. Comment donc, soutenue par une fermeté, rehaussée d'un charme angélique, eût-elle poussé ce soldat anglais, qui avait juré d'apporter un fagot à son bûcher et qui remplit ce sinistre vœu, à s'éloigner vers une pénitence éternelle, disant qu'il avait vu une colombe sortir des cendres et prendre son vol vers les cieux?.. Et si tout cela ne suffisait point encore, je rapporterais le dernier acte de sa vie comme faisant foi pour elle. Le bourreau avait mis le feu au bûcher, et la fumée, déjà, s'élevait en masses houleuses. Un dominicain se tenait aux côtés de Jeanne, et, s'oubliant dans son sublime ministère, ne voyait pas le danger. Et alors, quand le suprême ennemi léchait les pieds du bûcher pour la saisir, la plus noble des filles pensa seulement au prêtre, au seul ami qui n'eût pas voulu l'abandonner, et pas du tout à elle même; lui ordonnant, presque dans son dernier soupir, de songer à sa propre conservation, et, elle, de l'abandonner à Dieu! Cette fille, dont le dernier accent fut

(1) *Joan of Arc*, p. 215.

(2) Michelet, *Jeanne d'Arc*, édition Hachette, p. 147.

une manifestation d'abnégation sublime, n'a pu prononcer le mot *rétractation* ni avec ses lèvres, ni dans son cœur. Non, elle ne l'a pas fait, je l'affirmerais, un mort se levât-il du tombeau pour jurer le contraire (1) ! »

III.

Les Anglais ne rient que malaisément : pesans dans leurs badi-nages, violens et parfois sinistres dans leurs plaisanteries. La souplesse, qui est la principale qualité de leurs corps, fait ordinairement défaut à leurs esprits. Dans la pantomime, ils savent forcer le rire par l'imprévu, la rapidité, la précipitation même des mouvemens et des gestes ; dans la comédie, ils l'obtiennent rarement par la finesse des observations et des mots, cherchant plutôt à la provoquer par la drôlerie des situations et des types. Et cela, même chez les auteurs de génie ; car, si le sac où Scapin s'enveloppe ne nous amuse plus guère aujourd'hui, goûterons-nous mieux le panier de blanchisseuse, où Falstaff est enfoui par les *merry wives* ? A ces défavorables dispositions de race pour produire le rire, Quincey en joignait une individuelle, qui eût dû lui défendre de demander à ses lecteurs, même de rire à demi. C'était la nature morbide de son tempérament littéraire. Car, si un Anglais qui rit, le plus souvent ne fait pas rire, un malade qui veut rire, ordinairement fait peur. Et cependant, dans son étude sur Jeanne d'Arc, comme dans presque tous les essais, qui remplissent les seize volumes de ses œuvres, Quincey prétend plaisanter légèrement, à la Voltaire, et y réussit, comme réussirait à jouer du Marivaux, un de ces grands gaillards d'acteurs anglais, bien bâtis à la saxonne, mal vêtus à la française, qui paraissent autant des athlètes que des comédiens. La plaisanterie de Thomas de Quincey, fondée d'habitude sur le paradoxe, a quelque chose d'inattendu et de très particulièrement étrange, qui ne laisse pas que de frapper, mais qui intrigue ou, plutôt, qui inquiète, comme un sourire sans motif dans une face paralysée. Nous allons rencontrer, dans sa Jeanne d'Arc, plusieurs plaisanteries de cette espèce-là.

Il prend d'abord à partie une compagne de Jeanne, appelée Haumette, qui avait assuré, contrairement à son opinion, que la Pucelle n'était pas une bergère. Et Quincey, à ce propos, de lutiner gauchement *miss Haumette* ; curieux spécimen de sa façon de rire,

(1) *Joan of Arc*, p. 241.

autour d'un tableau forcé et cruel comme un pamphlet irlandais de Jonathan Swift :

« Je suis convaincu que, si miss Haumette prenait le café en tête-à-tête avec moi, ce soir 12 février 1847, — ce qui ne serait ni un sujet de scandale, ni un motif de rougir pudiquement, parce que je suis un profond philosophe et que miss Haumette aurait près de quatre cent cinquante ans, — elle confesserait que ce que je vais dire au sujet de sa déposition est juste. Un Français, M. Simond (1), rapporte l'horrible scène qui suit, comme observée par lui peu de temps avant la révolution, sur la chevaleresque terre de France. Un paysan labourait, et l'attelage qui tirait sa charrue était composé d'un âne et d'une femme; tous deux portaient régulièrement le harnais, tous deux tiraient de la même façon. Ce n'est déjà pas mal, mais le Français ajoute que, dans la répartition de ses coups de fouet, le paysan avait le souci manifeste de rester impartial, et que, si l'un des deux compagnons de joug avait quelque peu à se plaindre, ce n'était pas assurément la bourrique. Aussi, dans ce pays, où un tel abaissement de la femme est toléré par l'usage, une fille délicate se refuse-t-elle à avouer, en parlant d'elle ou d'une de ses amies, qu'elle a eu à remplir tout autre travail que celui de la maison. Car, si elle confessait avoir travaillé à la terre, elle aurait conscience qu'un semblable aveu ferait probablement songer l'auditeur aux indignités que nous venons de rapporter. Haumette considère donc évidemment comme beaucoup plus digne de Jeanne d'avoir repris les bas de son père, ce M. d'Arc, en sabots, que d'avoir gardé les moutons, de peur que l'on ne pense à quelque chose de pis (2)... »

Voilà qui n'est ni très spirituel, ni très gai. Mais ce n'est encore là que rire à froid et, plus loin, Quincey va rire absolument à faux :

« Voici pourquoi je déteste ce M. d'Arc. Avant la révolution, une histoire courait en France, destinée à tourner en ridicule l'aristocratie besogneuse. Le chef d'une famille remontant aux croisades avait, paraît-il, coutume de dire à son fils : « Chevalier, as-tu donné à manger au cochon ? » Or, tous les témoignages permettent de penser que d'Arc eût préféré, et de beaucoup, continuer à dire à Jeanne : « Ma fille, as-tu donné à manger au cochon ? » que de lui dire : « Pucelle d'Orléans, as-tu sauvé les

(1) Louis Simond (1767-1831), auteur de voyages en Angleterre, en Suisse et en Italie, dans lesquels, selon Quérard, « il laisse percer trop souvent quelques-uns de ces traits d'une philosophie misanthropique qui portent le découragement dans l'esprit du lecteur. »

(2) *Joan of Arc*, p. 220.

fleurs de lis? » Un vieux refrain anglais présente le raisonnement qui suit :

Si l'homme qui pleure pour ses navets, —
 Ne pleure pas quand son père meurt, —
 Il est bien clair que cet homme aimerait mieux
 Conserver un navet que son père (1).

La logique de ces vers ne me satisfait point. Je ne la saisis pas aussi nettement qu'il faudrait, mais je pénètre absolument ce M. d'Arc, et je suis convaincu qu'il eût préféré non-seulement un navet à son père, mais encore une livre ou deux de bon lard au salut de l'oriflamme (2). » Tout cela, navets et... pourceaux, ne saurait nous divertir et froisser même, par son irrespectueuse vulgarité, notre très naturelle susceptibilité, dès qu'il s'agit de la figure idéale et presque sacrée de la vierge de Vaucouleurs. Hâtons-nous de passer à de meilleures pages, et citons une très originale et très puissante apostrophe aux femmes, ayant l'avantage de bien mettre en lumière les qualités et les défauts caractéristiques du talent de Quincey. Comme *humour*, cela ne vaut pas encore grand'chose, et son invention de télescopes planétaires est bien loin d'avoir l'agrément et le charme des fantaisies astronomiques de notre vieux Fontenelle. Mais cela est rempli d'une poésie pénétrante, d'un effet irrésistible, quoique souvent inexplicable :

« Femme, ma sœur, il y a des choses que vous ne faites et que vous ne ferez jamais aussi bien que l'homme votre frère. Vous ne trouverez, parmi les êtres de votre sexe, ni un Phidias, ni un Michel-Ange, ni un grand philosophe, ni un grand érudit... Et pourtant, femme, ma sœur, je le confesse joyeusement, avec un amour doublé d'une admiration profonde, il est une chose que vous faites aussi bien que les meilleurs des hommes, — chose plus difficile que ce qu'ont jamais fait Milton et Michel-Ange, — vous savez mourir grandement et comme mourraient les déesses, si les déesses étaient susceptibles de trépas. Si quelques mondes éloignés (ce qui peut, ma foi, bien être) sont en avance sur le nôtre, relativement aux instrumens d'optique, au point de pouvoir nettement distinguer à travers leurs télescopes ce que nous faisons chez nous, quel est le plus grand spectacle qu'ils trouvent à y contempler? Saint-Pierre de Rome, le jour de Pâques, allez-vous dire, ou

(1)

If the man that turnips cries,
 Cry not when his father dies,
 Then 't is plain the man had rather
 Have a turnip than his father.°

(2) *Joan of Arc*, p. 221.

Luxor, ou, peut être, les monts Himalaya? Non, mon amie, trouvez quelque chose de mieux. L'on voit chez eux, dans les autres mondes, des bagatelles bien supérieures à celles-là. Tout cela, soyez-en sûre, n'est rien du tout pour eux. Y renoncez-vous? Eh bien, ma chère amie, la plus belle chose que nous ayons à leur montrer, c'est l'échafaud, le matin d'un jour de supplice. Il y a foule toujours, les matins de sacrifices terrestres, autour de leurs télescopes. Surtout quand on sait, dans ces mondes lointains, que la victime doit être une femme. Qu'est ce donc, quand elle porte, en marchant au trépas, la couronne du martyr? Quand une Marie-Antoinette, reine et veuve, s'avance superbement vers l'échafaud et présente à l'air du matin des cheveux blanchis par la douleur, fille des Césars, humblement agenouillée pour embrasser la guillotine, comme quelqu'un qui vénérerait la mort? Quand une Charlotte Corday, dans la fleur et la séduction de sa jeunesse, recueillant des hommages partout où elle répand des sourires, estime moins cela que la poussière de ses souliers en regard du salut de sa France bien-aimée?.. Ah! ce sont là, assurément, des spectacles dignes d'émuouvoir les habitans de ces mondes éloignés. Et quelques-uns y souffrent peut-être une sorte de martyr à ne pouvoir manifester leur courroux, à ne pouvoir exprimer l'amour et la haine, éveillés en eux par de semblables scènes, à ne pouvoir recueillir, dans des urnes d'or, un peu de cette poussière glorieuse que contiennent les catacombes de la terre (1). »

IV.

Il est facile de le voir par les fragmens que nous avons transcrits dans les pages qui précèdent, ce n'est ni au mérite d'un *humour* morbide, ni à la valeur d'une polémique, rageuse, mais fort débile, que l'œuvre de l'*opium eater* doit son charme étrange et enveloppant; c'est à la vision, à la divine vision intérieure. Quincey la demandait, d'ordinaire, à des artifices malsains; mais elle devait presque naturellement et avec une intensité particulière se produire chez lui en parlant de Jeanne d'Arc. Les visions, en effet, nous ont donné Jeanne d'Arc; visions réelles ou imaginaires, extérieures ou internes, mais l'ayant, de l'avis de tous, poussée aux combats et au salut de la patrie. Avant de penser à agir, Jeanne avait vu, et, sans avoir vu, elle n'eût jamais agi. Vouloir expliquer physiquement ses visions par le bruit du vent et les dispositions fantastiques des nuées ne peut être tenté quelque peu sérieusement

(1) *Joan of Arc*, p. 234.

que par un philosophe systématique, comme Robert Southey. Et ce ne furent jamais de titanesques amoncellemens de nuages que Jeanne aperçut, tels que des héros scandinaves, mais bien des saints, connus et déterminés, inscrits à leur jour sur le calendrier liturgique, saints qui, selon les croyans, descendirent du ciel en trinité glorieuse pour délivrer la fille aînée de l'Église, et qui, selon les docteurs eux-mêmes, auraient tiré une forme, dans l'imagination de la jeune Lorraine, des statues des églises et des figures des missels. Mais, dans l'un ou l'autre cas, Jeanne *vit* avant de prendre le chemin de Vaucouleurs, et ce fut la vision qui la transforma en guerrière. En bannissant l'apparition de son poème, Southey en bannissait le vraisemblable presque autant que le merveilleux ; il en chassait surtout la poésie elle-même, qui se dégage mal des explications naturelles et naît plutôt du mystère, où notre fantaisie se complait à la suivre. Le Southey de la *Joan of Arc* n'était donc pas un poète, et nul ne devait le comprendre mieux que Thomas de Quincey.

La vision était, en effet, chez le mangeur d'opium, un essentiel besoin d'esprit et de corps. Il en chercha la satisfaction artificielle par les moyens que l'on sait, mais ce besoin était inné en lui. Chez certains individus, un instinct prépondérant, heureux ou néfaste, se manifeste dès les premières années. Ainsi, chez Thomas de Quincey, le goût, la passion des représentations intérieures. Et, bien avant qu'il ne cherchât à obtenir à ces visions une intensité et une extension factices, il leur demandait continuellement ses distractions de petit enfant. Il avait imaginé un empire de Gombroon, dont il était le roi héréditaire, indiqué les bornes de ce royaume, fixé les degrés de longitude et de latitude où il était situé. Il l'avait planté d'arbres tropicaux et peuplé d'habitans sauvages, fournis à son imagination enfantine par les gravures de ses livres. Il pensait tout le jour à son empire de Gombroon et son unique souci, en revenant de l'école, était de le défendre contre les envahissemens de son *pugilistic brother*. Il régna plusieurs années sur ce pays de rêve. Et, véritablement, ce Gombroon imaginaire n'a-t-il pas eu, en lui, une existence plus réelle que celle qu'ont, pour nous, certaines îles lointaines, dont le nom n'a fait que traverser notre mémoire, à la veille de quelque examen de géographie ?

Tel était le Quincey d'avant l'opium. Le mangeur d'opium s'est montré lui-même, dans ses célèbres confessions, en état de volupté comme en état de torture ; voyons ici le Quincey d'après l'opium. *Après* très relatif, et ne s'appliquant guère qu'à la principale crise de sa vie, car jamais le pauvre chercheur de rêves ne triompha de son vice d'une façon définitive. Il est toutefois intéressant de

connaître à quel point de sa lutte avec sa terrible passion il en était quand il écrivit *Jeanne d'Arc*. Trois ans auparavant, et plus de vingt années après la publication de ses confessions, il avait eu à traverser une crise épouvantable, dans laquelle il paraît avoir atteint le fond de la misère et de la désespérance humaines. Ce fut alors, en 1844, qu'il écrivit à un ami une très curieuse et très navrante lettre qui nous fait assister à une des plus effroyables luttes contre l'opium du pauvre grand maniaque :

« Au sujet de mon livre (*the Logic of political economy*), je tiens à vous dire un mot. Les argumens qui y sont présentés sont justes ; mais, quant à la façon de les présenter au développement de la pensée dans la composition générale du livre, je ne dois que trop reconnaître l'effet, sur mon esprit, de mon état morbide. A travers cette ruine et au moyen de cette ruine, j'ai examiné et compris ce qu'était récemment le pauvre Coleridge. J'ai vu clair dans son chaos par l'obscurité du mien. C'est comme si de fines sculptures d'ivoire, de délicats travaux en bosse, de merveilleux émaux étaient retrouvés avec des cendres et des vers dans les cercueils de quelque vie oubliée, de quelque monde anéanti... Incohérence infinie, tel est le hideux incube, qui étouffe mon esprit. Non, il n'y a pas de naufrage plus absolu, plus complet que le naufrage causé par une telle misère !

« Misère ! un mot bien fort et bien sombre, par lequel je n'irais certes pas troubler votre bonheur si je n'avais, jusqu'à ces derniers temps, regardé mon état comme désespéré. Une seule lueur d'espérance me restait : c'était que le laudanum fût l'explication du martyre, inexprimable en langage humain, que j'avais à endurer. En quittant Glasgow, dans la première semaine de juin, j'étais comme vous m'avez connu pendant deux années. Pour je ne sais quelle cause, pendant les mois d'été, je me sentis accablé par le poids d'une intolérable misère, d'une horreur de l'existence. Il y eut, dans cette crise, des hauts et des bas. L'idée me vint alors qu'une dose considérable d'exercice pourrait me rendre la santé. Mais quel fut mon effroi quand, ayant cette conviction, je vis qu'à mes premiers efforts, mes pieds m'abandonnaient ! La misère revint dans toute sa force, et je me voyais estropié pour la vie. M'appesantissant constamment sur ce sujet, je rassemblai mes forces pour une lutte suprême. A moins de réussir dans un effort que je méditais, je pouvais dire adieu à toute guérison ; sans répit ces mots résonnaient à mon oreille : « Il a souffert et il a été enterré (1) ! » Je pris en conséquence toutes les précautions que me suggéra la science chirurgicale du voisinage, et, dans un cercle

(1) *Eternally the words sounded in my ears : — Suffered and was buried.*

de quarante yards, dont quarante tours faisaient exactement un mille, j'ai fait un millier de milles en quatre-vingt-dix jours. J'avais jusque-là remporté la victoire ; mais comme je n'avais pu encore arriver à me dominer relativement au laudanum, je renonçai à l'exercice. Pendant six mois, rien à relater ; la lamentable monotonie d'une complète désolation, d'une misère si absolue que je ne pus me déguiser l'impossibilité de continuer à vivre sous une semblable réprobation... Enfin, le vendredi 23 février, je pus prononcer ces paroles de l'Écriture : « Et l'homme était assis, habillé et dans son bon sens. »

« A cette époque, je ne comprenais Coleridge qu'à moitié ; je le comprends entièrement aujourd'hui ; et, pour tout résumer, j'en reviens à la conviction absolue que le laudanum était la source de cet inimaginable enfer. Pourquoi donc, ne fût-ce qu'à titre d'essai, n'y ai-je pas, à ce moment, complètement renoncé ? Hélas ! cela m'était devenu impossible alors. Cependant, je descendis à cent gouttes ; mais des effets si terribles se produisirent que je me hâtai de regagner mon funeste abri. Je n'en persistai pas moins dans ma lutte, et je me levai enfin comme quelqu'un qui se lèverait de la mort ! Je vous ai fait tout au long ce récit, parce que lui seul peut vous faire comprendre ma conduite passée, présente et à venir. Et puis il est de l'intérêt de tous de savoir ce dont je me suis assuré moi-même : c'est que la misère est le talisman qui fait communiquer l'homme avec le monde étranger à notre monde charnel (1). »

S'était-il à jamais levé de la mort ? Ne regrettait-il pas, même payée par une telle misère, cette communication avec le monde *incarnel*, dont il parle dans la dernière phrase de sa lettre ? Hélas ! tout en constatant, en analysant l'épouvantable état dans lequel le jetait son vice, Quincey le chérissait encore, au lendemain d'une semi-guérison, tant le souvenir des voluptés de l'opium dominait en lui celui de ses tortures !

Ce fut dans cet état de guérison incomplète que Quincey écrivit son essai sur Jeanne d'Arc, que nous avons peut-être trop oublié. Il était suffisamment délivré de l'opium pour échapper à cette misère froide et pénétrante, dont la pensée seule donne le frisson ; il en subissait encore assez l'influence pour percevoir et transmettre des visions remplies de vigueur et d'éclat, mais aussi de trouble et de mystère, comme celles qu'il prête, à leur heure suprême, aux deux principaux personnages du drame de Rouen : Jeanne et l'évêque de Beauvais, la condamnée et le juge !

(1) Voir A. Page, *De Quincey's life and writings*, t. 1, p. 330.

« Évêque de Beauvais, ta victime est morte dans les flammes d'un bûcher, et toi sur un lit de plumes. Mais, va, cela se ressemble bien souvent dans les dernières minutes de la vie ! Dans la crise d'adieu, quand sont ouvertes les portes de la mort et quand la chair se repose de ses combats, souvent le torturé et le tortureur obtiennent la même trêve de l'ennemi charnel ; tous deux, semblablement, glissent dans le sommeil ; tous deux, semblablement, s'éveillent dans le rêve. A l'heure où les brouillards de la nuit s'amassent autour de vous, évêque et fille des champs, quand les pavillons de la mort vont clore sur vous leurs tentures d'ombre, je veux déchiffrer, dans ces ténèbres immenses, les principaux traits de vos deux fuyantes visions.

« La bergère libératrice de la France, du fond de sa prison, du pied de son bûcher, du milieu des flammes où elle agonisait, à l'heure où commença son rêve suprême, vit la source de Domrémy et les forêts pleines de majesté où elle avait erré dans son enfance. La célébration de cette fête de Pâques, que l'homme avait refusée à son cœur défaillant, la résurrection du printemps, dont l'avait privée l'obscurité des donjons (elle, si altérée de la liberté glorieuse des bois), lui furent alors restituées par Dieu, comme des bijoux que des brigands lui auraient ravis. Avec elles peut-être (car les minutes des rêves peuvent embrasser des âges), Dieu lui rendit-il le bonheur de l'enfance ? Par un spécial privilège, dans ce rêve d'adieu, une seconde enfance fut peut-être créée pour elle, non attristée, comme la première, par l'ombre d'une redoutable mission à accomplir. Cette mission était désormais remplie ; la tempête était alors apaisée et les derniers lambeaux des orageux nuages étaient déjà emportés au loin. Le sang qu'elle avait à fournir était tiré ; les larmes qu'elle avait à répandre, répandues jusqu'à la dernière. La haine qu'elle devait constater dans tous les regards avait été fièrement contemplée par elle, et elle avait supporté tout cela, elle y avait survécu ! Et sur l'échafaud, dans la dernière lutte, elle avait su glorieusement triompher, victorieusement recevoir les traits de la mort, au milieu des larmes de dix mille ennemis, au milieu des glas succédant aux glas et des sonneries répondant aux sonneries, pendant que les clairons saluaient son martyre !

« Évêque de Beauvais, parce que l'homme à la conscience mauvaise est, dans ses rêves, guetté et poursuivi par les plus épouvantables de ses forfaits et parce que, sur le miroir mouvant formé sur les marais de la mort (comme les miroirs menteurs du mirage dans les déserts d'Arabie), apparaissent surtout les douces figures de celles que cet homme a perdues, je suis certain que

toi aussi, tu as vu Domrémy dans ta suprême vision. Cette source, dont les témoins ont tant parlé, s'est montrée à tes yeux dans la rosée du matin. Mais ni la rosée, ni l'aube bénie ne pouvaient enlever de sa surface souillée les traces brillantes d'un sang innocent. Près de cette fontaine, tu as vu, évêque, une femme assise qui se cachait la figure. Mais, comme tu approches, cette femme lève vers toi sa face ravagée. Domrémy pourrait-il reconnaître en elle les traits de l'enfant qu'il a connue autrefois? Non, mais toi, évêque, tu les reconnais bien.

« Grand Dieu! quel gémissement ont entendu les valets qui, en dehors du rêve de l'évêque, veillent près du lit où repose sa grandeur? Il sort du cœur anxieux de leur maître, qui, à ce moment, fuit la fontaine et la femme et cherche un refuge dans les forêts lointaines. Mais cette femme, il ne saurait l'éviter de cette façon; il doit, avant qu'il meure, la voir une fois encore. Dans les forêts, où il va chercher la pitié, pourra-t-il trouver un instant de répit? Non, car un bruit de pas vient l'y relancer encore! Dans les clairières où, seuls, les cerfs devraient courir, passent des armées et s'assemblent des nations... Mais quelle est donc cette charpente que des mains humaines dressent avec tant de hâte? Est-ce l'échafaud d'un martyr et vont-ils, une seconde fois, traîner la fille de Domrémy?

« Non : c'est un tribunal qui s'élève jusqu'aux nuages et près duquel deux nations attendent les procédures. Monseigneur de Beauvais va-t-il encore s'asseoir sur le siège du juge et compter encore les heures de l'innocent? Ah! non! le voici au banc des accusés. Déjà tout est prêt, la chambre est remplie, la cour gagne ses sièges, les témoins sont rangés et le juge prend sa place. Mais voilà qui est vraiment imprévu! Vous n'avez pas de conseil, monseigneur? « Je n'ai pas de conseil : ni au ciel ni sur la terre, je ne trouve d'avocat qui veuille m'assister. » En êtes-vous donc à ce point d'abandon? Hélas! le temps est court, le bruit est grand, la foule est immense; mais, pourtant, je vais chercher quelqu'un pour vous défendre, je sais quelqu'un qui sera votre conseil... Et qui donc vient du côté de Domrémy? Qui vient de Reims dans les robes sanglantes du sacre? Qui vient de Rouen, la face carbonisée? C'est elle, c'est la pauvre fille qui n'a pas pu trouver d'avocat pour elle-même que je choisis aujourd'hui pour être le vôtre. C'est elle, je le promets, qui sera votre défense; c'est elle qui saura plaider pour votre grandeur; oui, c'est elle, évêque, qui prendra la parole, quand se tairont et les cieus et la terre! »

L'EXPLORATION

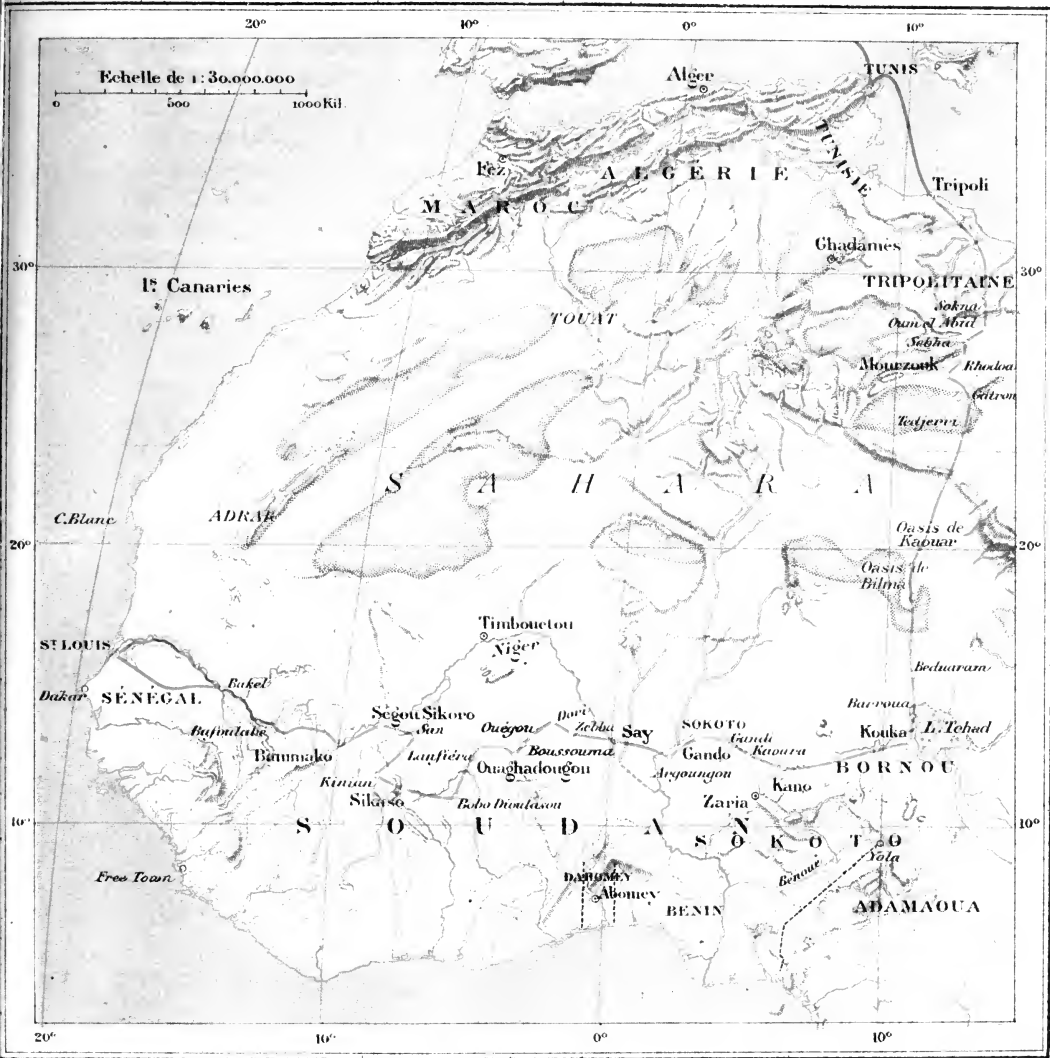
DU

COMMANDANT MONTEIL

La république romaine avait son Capitole, le lieu sacré, autel et foyer de la patrie, maison commune des souvenirs et des espérances nationales, où l'âme d'un peuple vient se reconnaître elle-même et se ressaisir, aux heures des grandes émotions collectives. La république française aurait-elle trouvé le sien? On est tenté de le croire, quand on entre dans cet amphithéâtre de la nouvelle Sorbonne, achevé d'hier, et consacré déjà par d'inoubliables fastes. Le pouvoir d'un peintre a déterminé d'avance le caractère des seules cérémonies permises dans ce vaisseau. Devant les créatures augustes sorties de son rêve, il ne se peut rien dire, il ne se peut rien faire de petit et de particulier. Des yeux et des gestes calmes de ces divines personnes, de la nature où elles demeurent, de la source d'immortalité qu'elles gardent, on sent tomber, sur les efforts passagers des pauvres hommes, de la paix, de la durée, de la grandeur.

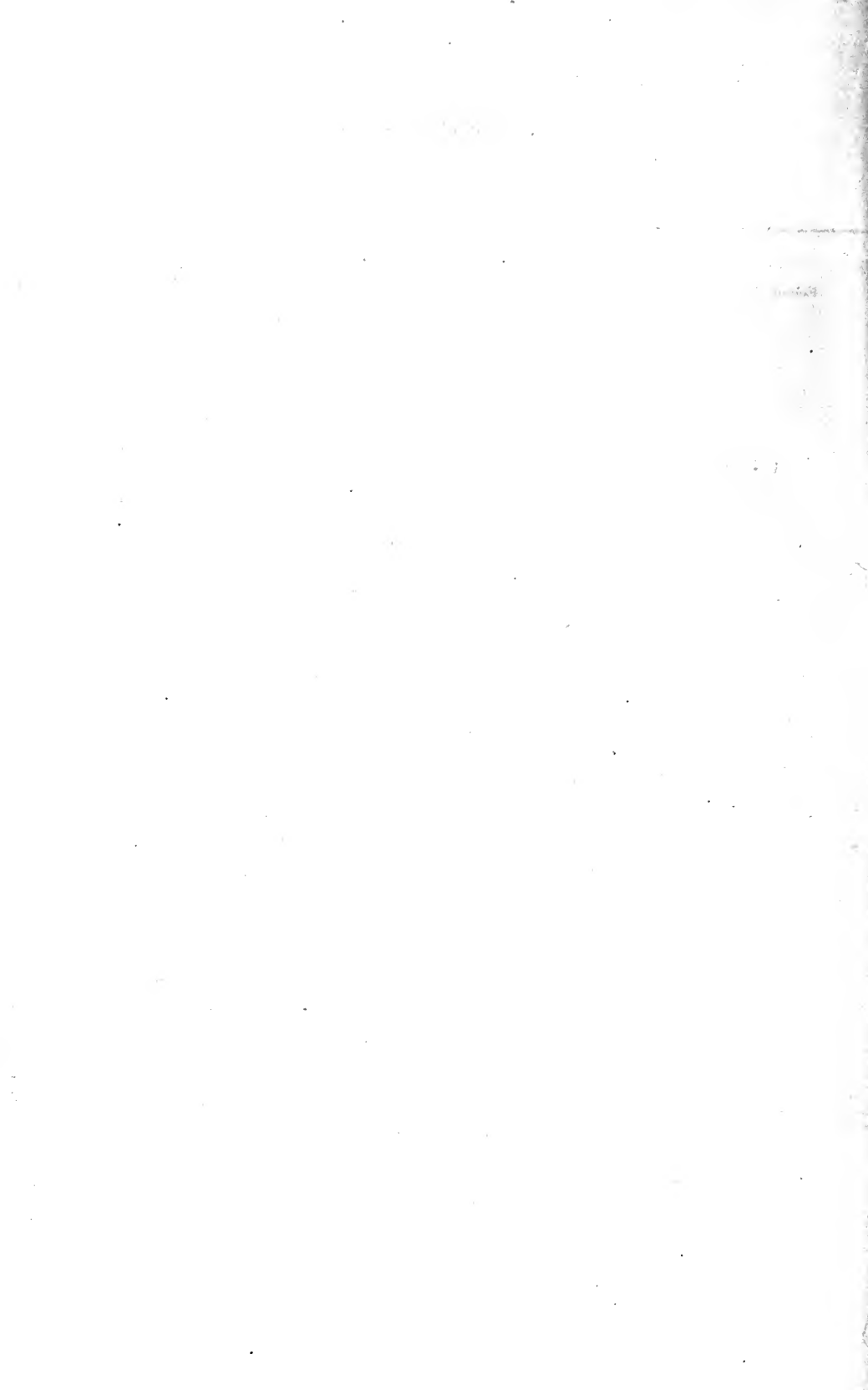
Elles furent satisfaites, elles virent un spectacle digne d'elles, il y a quelques semaines, le jour où les délégués de la France et de

VOYAGE DU COMMANDANT MONTEIL
1890-1892



Gravé par Eclairé F^{rs}

— Itinéraire du Commandant MONTEIL
1890-1892



l'Europe apportèrent les tributs au savant dont nous acclamons la royauté ; ce jour-là, le génie français s'appelait science et travail, il s'appelait Pasteur. — Elles n'étaient pas moins contentes, elles avaient des visions égales à leurs songes accoutumés, l'autre jour, quand Monteil évoquait à leurs pieds, devant une foule enthousiaste, les perspectives du monde inconnu qu'il venait de parcourir ; cette fois, le génie français s'appelait audace, découverte, communication universelle. Je n'ajouterai pas qu'il prenait le nom du vaillant officier : Monteil serait le premier à me redresser. Cette forme de notre génie s'incarne dans toute une légion de combattans et de missionnaires pacifiques : ils ont accompli en quelques années une tâche qui nous reporte aux grands aventuriers castillans ; car il faut remonter à l'invention de l'Amérique pour trouver le précédent et la juste mesure des prodiges réalisés par nos explorateurs africains.

Oui, elles écoutaient le voyageur, les nobles figures qui méditent sur le mur de la Sorbonne ; et comme Desdémone auprès du More, elles semblaient s'animer au récit des lointaines merveilles, s'intéresser à celui qui avait couru tant de dangers. Tandis qu'il parlait, leur tranquille horizon de bois et de prairies s'agrandissait, s'ouvrait sur les pays fabuleux où passait la petite caravane ; royaumes du Soudan, larges fleuves qui descendent aux mers équatoriales, villes aux maisons d'argile, foules bariolées, eaux vierges du lac Tchad, sables et roches du grand désert, monotone région de la souffrance, mais aussi du triomphe de l'énergie. Tous les cœurs la suivaient anxieux, la petite caravane, parce qu'on voyait, derrière elle, l'ombre de la patrie s'allonger sur des terres qui la veille encore ignoraient notre nom.

Il y aura des gens, je m'y attends bien, qui taxeront ce langage d'hyperbole. Ils n'admettront pas que les mots tressaillent quand ils ont à dire des actions extraordinaires. Les ignorans d'abord, qui confondent les contrées magnifiques d'où Monteil arrive avec les parties sauvages de l'Afrique. Quelques lieues de déserts malsains, quelques nègres de plus, dira-t-on, la belle affaire ! On nous a dressés au dénigrement, au mépris de tout ce qui ne rapporte pas sur l'heure un avantage positif. Et notre monde est plein de sages qui prêchent la défiance contre tous les entraînemens. Ils ne sont pas pour étonner Monteil ; il a vu souvent leurs congénères, préposés à la surveillance des harems musulmans. Qu'importent ces résistances chagrines ? Notre peuple, avec son instinct infailible, ne se trompe pas sur la valeur des services qu'on lui rend. Parmi ces milliers d'auditeurs qui applaudissaient l'officier, bien peu, sans doute, connaissaient exactement le détail géogra-

phique, l'importance politique et scientifique de l'itinéraire choisi par la mission. Ce qu'ils acclamaient tous, c'était une vraie manifestation de l'esprit de notre race, l'image de l'âme nationale apparue soudain par ses meilleurs côtés.

Je voudrais montrer ici que leur admiration ne s'égarait pas. Quelques brèves indications feront comprendre comment l'exploration du Soudan central a été conduite, et combien elle était urgente pour nos intérêts.

I.

Je ne reviendrai pas sur les partages africains, ni sur la configuration des lots qui nous ont été dévolus, soit que nous les occupions déjà, soit que leurs prolongemens rentrent d'un commun aveu dans notre sphère naturelle d'influence. Il n'y a guère plus de deux ans, j'exposais ici l'ensemble de ces questions (1) : elles se sont élargies et précisées, dans ce court laps de temps, grâce à Binger, à Mizon, à Monteil, à nos missions du Congo français. Le lecteur voudra bien se rappeler la convention du 5 août 1890, passée entre l'Angleterre et la France, convention qui délimitait les zones d'influence dans le Soudan central, suivant une ligne idéale tirée de Say, sur le Niger, à Barroua, sur le Tchad. Nous plaisantions alors volontiers cette ligne idéale, prolongée à travers des pays que nul n'avait revus depuis quarante ans, depuis les voyages d'Henri Barth, accomplis entre 1850 et 1855. Les récits de l'explorateur allemand étaient nos seules sources d'information sur ces états musulmans du Sokoto, qui s'étendent entre le Niger et le Bornou. Pour ce dernier pays et pour le bassin du Tchad, nous avions les itinéraires de Vogel et de Beurmann, assassinés à l'orient du lac vers la même époque, les relations plus récentes de Rohlf et de Nachtigal. Néanmoins, M. Élisée Reclus pouvait écrire naguère, dans son volume sur l'Afrique occidentale, qu'on ignorait si Kouka, la capitale du Bornou, n'avait pas été déplacée durant ces vingt dernières années. Barth avait trouvé dans ces régions un climat tempéré, un sol fertile, de vastes cités, une civilisation relative; chaînon intermédiaire entre les noirs des régions équatoriales et les Arabes des régions barbaresques, le Soudan central se rattachait à ces derniers par son commerce direct avec Tunis et Tripoli.

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 octobre 1890, les *Indes noires*.

Les entreprises européennes ne pourront se promettre une rémunération avantageuse que le jour où elles auront accès à ces grands marchés du centre de l'Afrique, chez les riverains du Tchad et du Niger. Pour nous, maîtres de l'Algérie et du Soudan français, il était urgent de nous assurer cet accès; il ne l'était pas moins de reconnaître la ligne frontière, acceptée un peu précipitamment, qui ne nous attribuait, d'après lord Salisbury, que « des terrains légers, très légers; » c'est-à-dire, dans la pensée du noble lord, les premières roches des plateaux méridionaux du Sahara. En Afrique, chacun le sait, ces attributions platoniques restent subordonnées aux positions effectives, militaires ou commerciales, que chacun des contendans se trouve occuper, quand vient le moment de procéder à une délimitation plus sérieuse.

Le capitaine Monteil, de l'infanterie de marine, avait fait deux campagnes au Sénégal. Pénétré des nécessités que je viens d'indiquer, il conçut le projet hardi de gagner Say par la boucle du Niger et de pousser ensuite jusqu'au Tchad. Les rares Européens qui virent le lac mystérieux, à des époques antérieures, y étaient descendus de la Tripolitaine; personne n'avait tenté de gagner le Tchad en partant des bords de l'Atlantique. Tout récemment, le major Mackintosh, envoyé par la Compagnie du Niger, était remonté du Bénin jusqu'aux frontières du Bornou; là, il avait dû tourner bride, le cheik lui ayant refusé l'entrée de ses États. Mis en éveil par les progrès et les compétitions des blancs, les peuples soudanais ne semblaient plus disposés à accueillir les émissaires de ces voisins entreprenans, comme ils accueillaient jadis l'inoffensif docteur Barth. Monteil, féru de son idée, vint solliciter une mission à Paris dans l'automne de 1890. M. Étienne ouvrit à l'officier un modeste crédit, il lui donna toutes les facilités en son pouvoir et carte blanche pour les instructions. — Il n'est que juste de rappeler ici ce que savent tous les hommes familiers avec les choses d'Afrique: dans notre pays de bureaucratie formaliste, malgré des ministères qui craignaient tout et autre chose encore, Monteil et Mizon n'ont pu réaliser leurs projets, ces deux missions n'ont produit des résultats incalculables que grâce à la décision rapide et à l'appui vigoureux de l'ancien sous-secrétaire d'État aux colonies.

Le 9 octobre 1890, le voyageur quittait Saint-Louis; le 23 décembre, il laissait derrière lui, à Ségou, les eaux françaises du haut Niger et le dernier poste où flottait le pavillon tricolore. Sa troupe se composait d'un seul compagnon blanc, l'adjudant Badaire, et de 12 Sénégalais, bientôt réduits à 8 par les désertions. A la tête de cette redoutable colonne, le jeune chef partait pour

une expédition de 8,000 kilomètres, à travers les États militaires du Haoussa et le grand désert infesté par les pillards. Jusqu'à Waghadougu, la capitale du Mossi, Monteil put s'aider des itinéraires de Binger et du docteur Crozal, le courageux pionnier qui vient de succomber en poursuivant ses études sur cette région. Au-delà de Waghadougu, l'explorateur plongeait dans l'inconnu ; les ténèbres africaines firent sur lui leur lourd silence. Nous perdîmes sa trace : les mois passèrent, puis une année révolue, il ne nous arrivait que de mauvais bruits vagues. Ses camarades du Sénégal le tenaient pour irrévocablement disparu ; l'un d'eux, qui sollicitait ardemment l'honneur de recommencer l'entreprise, me disait, à la fin de 1891, que la fin tragique de Monteil ne faisait plus question. Les plus robustes espérances avaient fléchi, quand, le 23 mai 1892, à l'issue d'un banquet où les membres du Comité de l'Afrique française s'étaient réunis pour saluer le seul survivant de la mission Crampel, deux dépêches nous furent communiquées coup sur coup : Mizon est à Yola ! — Monteil est à Kano ! Ainsi, en ce jour qui marquera une date dans l'histoire de l'expansion africaine, la France apprenait simultanément les deux succès qui se complètent l'un l'autre, les deux grands exploits de la pénétration pacifique durant ces dernières années. — La réapparition de Monteil était signalée à Tripoli par des lettres du Sokoto, qui montraient notre envoyé plein de confiance, en route pour le Tchad.

Il avait peiné longtemps dans la partie orientale de la boucle du Niger, assailli par tous les genres de misère, perdant ses bêtes de somme, mal reçu par les chefs des petits États qui se partagent cette contrée. Il avait louvoyé entre eux pendant huit mois, bien décidé à ne pas rétrograder ; le 19 août 1891, il rejoignait enfin le grand fleuve à ce point de Say, escale des caravanes entre Tombouctou et le Soudan central, objectif désigné à nos entreprises de navigation sur le Niger. Un premier et considérable résultat était acquis : la traversée complète de la boucle, qui n'avait jamais été essayée, devenait un problème résolu. Restait à forcer l'entrée des royaumes haoussa, sur la rive gauche du Niger. Le capitaine passa le fleuve, profond et large dans cette partie de son cours. Il nous dit qu'il s'attarda involontairement sur la rive, avant de perdre de vue ces eaux ; là-haut, bien loin, à plusieurs centaines de kilomètres en amont, elles avaient reflété les couleurs françaises.

L'ancien empire de Sokoto, conquis par les Foulbé musulmans sur les indigènes haoussa, est aujourd'hui disloqué, morcelé entre des princes féodaux à peu près indépendans du cheik Abd-er-Rahman-ben-Aliou ; néanmoins celui-ci porte encore le titre pompeux d'Émir-al-Moumenim, Commandeur des croyans. Quelques

flots de population autochtone sont restés fidèles au paganisme ; Monteil a même constaté au nord, sur les limites des Touareg, la persistance d'une zone fétichiste dans les parages du Maradi et du Gober. Mais la plupart des Haoussa ont embrassé la religion de l'envahisseur ; aujourd'hui, l'élément national reprend le dessus, et le voyageur a observé, à la cour même de Sokoto, un phénomène qu'il compare fort justement à ceux dont l'Autriche-Hongrie nous donne le spectacle : la politique oblige les princes des dynasties Foulbé à n'employer officiellement que l'idiome de la nation conquise.

Les villes où résident ces princes, Sokoto, Wourno, Gando, Katséna, Kano, sont des agglomérations populeuses, encloses d'une enceinte de plusieurs kilomètres de tour, et qui varient entre 20,000 et 60,000 âmes, quelquefois plus. On aurait tort de se les figurer sous l'aspect d'un pauvre ramassis de cases nègres : les capitales du Soudan ressemblent plutôt à des cités arabes, avec leurs maisons d'argile rigoureusement fermées aux regards profanes, espacées dans les cultures potagères ou groupées autour de bazars abondamment pourvus. Toutes les races de l'Afrique se coudoient dans ces bazars, à Kano surtout, qui est le principal marché de l'intérieur et la tête de ligne des caravanes de Tripoli. Les guerriers Foulbé y circulent à cheval, en grand appareil militaire, entre les Touareg du désert, les caravaniers de la côte barbaresque, les esclaves transportés du Bénin, les voisins kanouri du Bornou, les hadjis revenus de La Mecque par le Kordofan et le Wadaï. Les costumes sont aussi variés que les types ; l'art assez avancé des teinturiers donne des tons éclatans au coton récolté dans le pays. Les élégans du Soudan portent des burnous couleur de feu, des tuniques rayées de vert et de blanc, de larges culottes jaspées de la nuance du plumage de pintade. Comme dans plusieurs parties de l'Orient musulman, les femmes s'enveloppent d'un vaste vêtement sans forme et de couleur sombre. Ces peuples demeurent fidèles à l'indication de la nature, qui a distribué, dans toutes les espèces animales, les teintes brillantes au mâle, les teintes neutres à la femelle ; loi que notre illogisme a renversée.

Dans les campagnes haoussa, on cultive les céréales, le sorgho, le coton, l'indigo. Le paysage s'embellit d'arbres gigantesques, kouka, baobab, tamarin du Soudan : le feuillage de ce dernier offre au voyageur un pavillon naturel qui ombrage une aire de cent pieds de diamètre. Les champs alternent avec des pâturages où foisonne le bétail, chevaux, bœufs, chèvres, moutons ; animaux de belle race et de plus haute taille que leurs congénères d'Europe. La dépression du continent africain, entre le Tchad et le Niger, est

formée de terrains d'alluvion, arrosés par de nombreux cours d'eau, sous un ciel tempéré. Ces riches contrées sont appelées à occuper une des premières places dans la vie économique du globe. « Le caractère de la population, dit l'excellent docteur Barth, est parfaitement en rapport avec cette aisance. Les indigènes sont doués d'un tempérament modéré qui leur permet de jouir gaiement de la vie; ils éprouvent une inclination très douce pour les femmes, et se plaisent au chant et à la danse; le tout sans excès. Chacun trouve son plus grand bonheur dans une jolie compagne, et, quand les circonstances le lui permettent, il en adjoint une plus jeune à la première, ou bien donne à celle-ci son congé. »

Nonobstant, Monteil eut à souffrir de quelques inconvéniens dans cet heureux pays. Du plus cruel de tous, d'abord, des moustiques : il lui arriva de passer plusieurs nuits de suite sans pouvoir fermer l'œil. Puis de la propension des noirs à la rapine : le linge, les objets de première nécessité disparaissaient sous la tente comme par enchantement. Parfois, le voleur revenait offrir en souriant l'objet dérobé, et ne consentait à le rendre que contre une indemnité. Enfin, il fallut au voyageur des prodiges de diplomatie pour défendre sa pacotille contre les princes, très rapaces sur le chapitre des cadeaux. Ceux mêmes dont il ne touchait pas le territoire lui faisaient tenir ce message : « Tu passes là-bas, c'est bien : mais tu aurais pu passer chez moi, il faut me donner quelque chose. » Ces Soudanais progresseront, ils ont deviné le syndicat.

Je rapporterai un exemple des procédés employés par notre explorateur pour faire sa situation chez les Haoussa. Le premier roi qu'il devait visiter était celui d'Argoungou, chef d'un petit État riverain du Niger. C'est un potentat d'humeur fort méchante et difficilement accessible. Monteil vint camper aux portes de la ville; il fit demander une audience et l'hospitalité d'usage. Le roi refusa. Le lendemain, malgré les supplications de son interprète qui le conjurait de ne pas courir à sa perte, ou de prendre au moins avec lui tout ce qu'il avait d'hommes et de fusils, l'officier traversa seul, sa canne à la main, cette ville de vingt mille âmes, et alla frapper à la porte du palais. Nouveau refus. Le jour d'après, même promenade, avec une insistance plus vive au palais et le verbe plus haut. Cette fois, le monarque fut troublé. Il pensa que cet audacieux devait avoir par devers lui un bien puissant fétiche, pour oser de pareils coups. Le fétiche, Monteil ne l'avait pas, mais il entendait le créer. Il voulait persuader à ces gens qu'un formidable fantôme, la France, marchait derrière lui et donnait toute sécurité à chacun de ses pas. Le fantôme une fois créé, tout serait facile au voyageur et à ceux qui le suivraient. Pour

l'établir dans l'imagination de ces peuples, il ne s'agissait que de payer d'audace et de jouer sa vie chaque jour. Monteil l'a fait. On peut maintenant aller sur ses traces.

Sollicité d'accorder un papier de libre parcours, le roi d'Argoungou promit de s'exécuter, à la condition que le *tabib* blanc guérirait son fils, affligé d'un mal rebelle. Le médecin improvisé ne dit pas non, mais il prit d'abord la précaution de voir le sujet. Ce jeune homme avait été grièvement brûlé à la jambe, quelques mois auparavant, par la chute d'un brasero. Pour fermer les plaies, ses serviteurs avaient imaginé de lui replier le genou et de ficeler le mollet contre la cuisse. Une adhérence s'était formée, quand le roi, venant un jour visiter son fils, avait coupé les liens et brusquement distendu le membre. On devine le piteux état des chairs après ces traitemens variés. Monteil jugea que le cas n'était pas au dessus de sa science, et qu'on en viendrait à bout avec un peu de teinture d'iode. Il conclut le marché proposé; chaque fois que le roi rechignait sur quelque article, le médecin menaçait de suspendre ses visites au malade. Le capitaine eut son papier et quitta Argoungou sans achever la cure. Il avoue qu'en d'autres cas, il a administré sans sourciller des pilules de la plus inoffensive homéopathie. La médecine par suggestion n'est-elle pas à la mode? Overweg, le compagnon de Barth, mis jadis à la même épreuve, en usait encore plus librement. — « Sa manière d'opérer était assez originale, car il traitait ses cliens non d'après la nature de leurs affections, mais selon les jours de la semaine. Ainsi, il avait son jour pour le calomel, un autre pour des poudres purgatives, ou le sel de Glauber, la magnésie, la crème de tartre, et ainsi de suite. »

C'est l'attrait passionnant et c'est le péril du métier d'explorateur qu'il y faille une résolution immédiate des difficultés les plus inattendues, et, comme à Robinson dans son île, la pratique simultanée de tous les arts, de toutes les sciences. L'explorateur doit être, suivant l'heure, soldat, ingénieur, physicien, botaniste, astronome, cartographe, médecin, pharmacien, commerçant, diplomate : et un peu de prestidigitation ne lui nuit pas. Surtout il doit être psychologue, autant qu'un professionnel du roman. En cette matière, notre officier a fait ses preuves. Il avait observé de longue date la radicale incapacité des noirs à se résoudre rapidement, à choisir entre deux termes précis. Toute sa politique était fondée sur cette observation. Dans les cas périlleux, il enfermait son adversaire entre les cornes d'un dilemme, en proposant à brûle-pourpoint les deux solutions qui pouvaient lui être le plus désagréables, à lui Monteil. Par exemple, quand il se voyait menacé d'être dévalisé, puis expulsé, il disait : « Veux-tu t'emparer de

toutes mes marchandises, ou bien que je parte sur-le-champ ? » Il savait que le noir tergiverserait, chercherait un moyen terme, et qu'on finirait par transiger pour un honnête cadeau. Le procédé m'a paru subtil : je le livre sans scrupules aux gens qui ont maille à partir avec des pouvoirs irrésolus, noirs ou blancs, au Soudan ou en Europe.

Monteil reçut un bon accueil à Sokoto, chez le Commandeur des croyans, Abd-er-Rahman-ben-Aliou. Ce prince, fort besogneux, lui retint un gros lot de marchandises, qu'il paya par une traite sur Kano. L'usage des traites d'une ville à l'autre, que l'on pourrait s'étonner de voir répandu au cœur de l'Afrique, s'explique par l'incommodité de la monnaie locale, les *kourdis* ou petits coquillages ; pour représenter une somme de quelques écus, il faut tout un chargement de chameau en *kourdis*. Le voyageur gagna Kano par une route nouvelle, ce qui lui permit de corriger l'hydrographie des cartes de Barth, où les affluens du Niger sont inexactement portés. Sa traite était protestée ; il dut en attendre le paiement dans la grande ville manufacturière et commerçante du Soudan. Libre enfin de se diriger vers le Bornou, il sortit des États haoussa, non sans de graves inquiétudes sur la réception qu'on lui ferait dans le pays kanouri ; il venait d'apprendre qu'une mission européenne s'était vu refuser l'accès de ce pays ; était-ce, comme tout le portait à croire, celle de son camarade Mizon, qui aurait fait route de la Bénoué vers le nord ? Il sut plus tard qu'il s'agissait du major Mackintosh. Monteil, plus heureux, profita d'une escorte que lui donna son ami, le chef de Hadeijda ; après une quarantaine d'observation, et à la suite de pourparlers qui démontrèrent ses bonnes intentions, il fut admis dans le Bornou ; le 9 avril 1892, il entra à Kouka ; il avait accompli la plus importante, sinon la plus difficile partie de son voyage, de l'Atlantique au Tchad.

II.

Le royaume du Bornou, qui se développe sur la rive occidentale du lac, ne diffère guère par les conditions physiques des pays haoussa. Même climat, même fertilité du sol, même abondance de bétail. La population indigène, de race kanouri, a été subjuguée par des conquérans venus du Kanem, et auxquels Barth assignait une origine berbère. Cet État paraît plus solide, moins démembré que l'empire du Sokoto. Kouka, la capitale, entretient des relations fréquentes avec Tripoli ; on y est suffisamment instruit des choses d'Europe par les caravaniers arabes. La ville est étendue, très peuplée : Monteil estime à 40,000 ou 50,000 âmes la foule qui se pressait sur son passage, le jour de sa réception. Des cavaliers

l'escortaient, les uns revêtus de cottes de mailles, les autres complètement emprisonnés, homme et cheval, dans des caparaçons ouatés comme ceux des *picadores* aux courses de taureaux. On tira le canon en son honneur : une pièce vénérable, donnée en 1825 par le capitaine Clapperton, le premier des sept ou huit Européens qui ont vu le Tchad avant Monteil. On charge la bombarde jusqu'à la gueule, pour qu'elle fasse un bruit plus honorable ; le servant approche l'étoupille au bout d'une très longue gaule et se sauve à toutes jambes ; la pièce part, culbute son affût de bois, roule sur le sol, des esclaves la replacent à grand'peine, la canaille de Kouka est enchantée.

Notre envoyé fut reçu par le cheik Hachim. Avec ce souverain, la grosse question des cadeaux demande un certain doigté. Il faut d'abord lui en faire accepter, car aussi longtemps qu'il refuse les présens on n'est pas son hôte et il peut tout se permettre contre l'intrus ; les cadeaux une fois échangés, la coutume inviolable de ces pays garantit l'hospitalité au donataire. Celle des souverains de Kouka est d'une magnificence proverbiale, c'est-à-dire que l'étranger peut faire grande chère avec les nombreux moutons dont on le comble. Mais encore faut-il veiller à ce que les objets offerts ne s'égarerent point dans les mains des vizirs ; et après avoir vaincu la réserve du cheik, il reste à éluder ses exigences croissantes, qui épuiseraiement rapidement la pacotille du voyageur. Monteil aplanit bien des difficultés avec un exemplaire arabe des *Mille et une Nuits*, dont il s'était muni à tout hasard ; les princes musulmans, gens sensés, ne mettent rien au-dessus de ce livre. Le capitaine aurait pu allonger les récits de Schéhérazade en y ajoutant quelques-unes de ses aventures. Il dut en outre satisfaire le désir très logique du monarque, qui lui disait : « Tu es un ambassadeur ; tu dois avoir pour moi une lettre de ton roi ; donne-moi la lettre de ton roi. » Comment l'ambassadeur, bien certain que personne à Kouka ne vérifierait l'original français, se trouva en mesure de présenter au cheik Hachim un beau *salam* arabe, signé par le roi Carnot et contresigné par le grand-vizir Étienne, c'est ce que je n'expliquerai point dans le détail, de peur qu'on ne fasse de méchans rapports à la majesté noire. Hachim proposa insidieusement à son hôte de le faire conduire au Tchad ; Monteil savait que toute tentative d'un Européen pour approcher du lac est très mal vue et peut attirer de sérieux désagrémens ; les indigènes supposent qu'il vient s'emparer des gisemens d'or que son art lui fait découvrir sous les eaux. Le capitaine jura qu'il n'était pas curieux. Son sacrifice ne lui coûtait guère ; à la hauteur de Kouka, une large zone de marécages et de roseraies interdit l'accès du bassin proprement dit.

Il fut aidé, dans toutes ces négociations délicates, par la bienveillance d'une personne très influente, la mère du roi. Les femmes jouent un rôle prépondérant au Bornou; tant chez les particuliers, où elles passent l'homme en intelligence, en esprit de direction, que dans la famille royale, où l'on voit des princesses apanagées du gouvernement de certaines provinces. Dans la plupart des États du Soudan, l'hérédité monarchique ne se transmet pas du père au fils, mais du titulaire défunt au fils de sa sœur. À la vérité, si l'on s'en rapporte à l'opinion de Barth, « ce singulier usage ne témoigne que du peu de confiance du chef en la vertu de sa femme; car la pensée qui gît au fond de cette coutume est que le fils de la sœur doit avoir dans les veines une certaine quantité du sang de la famille, tandis que le fils du chef lui-même, en cas d'infidélité de la femme, peut ne pas en avoir du tout. » — Monteil rend bon témoignage aux dames de Kouka; il ne nous dit pas s'il a encore trouvé dans cette ville le collectionneur original que Barth y avait connu, cet Hadji-Beschir qui avait un harem de quatre cents femmes, mais non point pour les raisons que l'on imagine. « Je crois devoir ajouter, dit le docteur, qu'en réunissant ainsi un grand nombre de compagnes pour se récréer dans ses momens de loisir, mon ami obéissait à une certaine curiosité scientifique. Son but semblait être la formation d'une sorte de musée ethnologique, propre à lui rappeler les traits distinctifs de chaque race ou de chaque tribu. J'ai eu souvent occasion de remarquer que, lorsque je lui parlais des diverses populations de la Nigritie, il était frappé de quelque nom que je lui citais et se plaignait de n'avoir pas dans son harem un exemplaire de l'espèce; il s'empressait d'ordonner à ses serviteurs de lui en procurer quel qu'un dans le plus bref délai possible. Lui montrant un jour un ouvrage illustré qui lui inspirait le plus vif intérêt, j'arrivai à une gravure qui représentait une belle Circassienne; aussitôt qu'il l'eut remarquée, il me dit, avec une expression de satisfaction non équivoque, posséder un exemplaire semblable, mais vivant. »

S'il est difficile d'entrer au Bornou, il n'est pas plus facile d'en sortir. Monteil fut retenu quatre mois à Kouka dans une demi-captivité. Les procédés étaient excellens; mais il se sentait surveillé de près, en butte à des suspicions toujours renaissantes. Le cheik avait promis de le laisser partir avec la première caravane qui remonterait à la côte; il n'était pas question d'en former une. Las d'attendre, notre envoyé réunit une douzaine de chameaux et résolut de tenter la chance avec sa seule petite troupe. La mère d'Hachim interposa une fois de plus ses bons offices, il obtint son congé. Le 15 août, il se mit en route pour Barroua, où l'on rejoit la grève du Tchad. L'explorateur aperçut enfin le fameux lac, dont

quelques géographes savaient seuls le nom, il y a trois ans, et qui est aujourd'hui presque populaire, bien que nul d'entre nous ne l'ait vu, peut-être parce que nul ne l'a vu. Certains sceptiques allaient jusqu'à en nier l'existence; pour les convaincre, Monteil rapporte quelques fioles d'eau du Tchad. A Nguigmi, dernier village du Bornou, il vit disparaître en même temps la belle végétation du Soudan et la nappe du lac. Sa mission était achevée; il avait parcouru toute la zone des futures délimitations; il est aujourd'hui le seul homme qui possède les notions indispensables pour ébaucher ce travail d'une façon rationnelle. Restait à se rapatrier, par un long et dur chemin : le grand désert, qui s'étendait devant lui.

Monteil tenait la route de retour de Barth et de Nachtigal, par Bilma et le Fezzan. Il mit près de quatre mois à franchir le Sahara, avec ses noirs sénégalais que rien n'avait préparés à ce nouveau mode d'existence et de fatigue. Toujours la monotone alternance des dunes de sable et de ces interminables plateaux de roche, les *hamada*, qui donnent l'illusion de la mer, quand leur nappe grise succède à l'horizon des sables. Au seuil septentrional du désert, durant les premières étapes, quelques vestiges de vie végétale et animale rassurent encore le voyageur; l'euphorbe vénéneuse, dite *mort-aux-lions*, le nerprun qui s'agrippe à la roche, l'artémise odorante, avidement broutée par les bêtes de charge; les maigres herbes se font rares, les plus vivaces s'obstinent; le lézard court sur les pierres; la petite griotte verte, qui picote la vermine sur les pieds des chameaux, disparaît la dernière; sa fuite est le signe que l'on entre dans la mort absolue, dans la malédiction du néant. La transition est plus brusque sur les limites méridionales du Sahara; les voyageurs l'aborderent par la région la plus désolée, entre le Tchad et l'oasis de Bilma. Ce premier trajet leur prit vingt jours, à raison de seize et parfois de vingt heures de marche. Monteil et Badaire faisaient double tâche, obligés qu'ils étaient de se porter sans cesse à la queue de la colonne, pour ramasser les traînants exténués. Au-delà de Bilma, avant d'atteindre le Fezzan, la caravane perdit presque tous ses chameaux. Des nuits glaciales succédaient à la chaleur du jour; les pauvres noirs souffraient cruellement du froid et de la marche, leurs pieds meurtris de crevasses n'avançaient plus sur les *hamada* caillouteuses. Monteil passe légèrement sur le récit de ces épreuves; mais on sent qu'il y eut alors des momens où il toucha les limites de l'effort humain, le corps refusant le service, l'esprit s'épouvantant à l'idée d'échouer au port, avant de rapporter à la patrie l'inestimable moisson cueillie pour elle.

Enfin, près de Gatroun, aux frontières de la Tripolitaine, les voyageurs reprirent contact avec notre monde. Il s'annonce par quel-

ques postes avancés de zaptiés turcs, par quelques ruines de temples et de tombeaux latins. Barth, qui faisait route plus à l'ouest, nous a laissé une description saisissante de ces sentinelles funèbres, abandonnées par la vieille Rome aux confins du désert. Sur l'un de ces monumens, au-dessus de l'urne soutenue par deux panthères, un gracieux buste de jeune femme s'est conservé; face au désert, depuis vingt siècles, la jeune morte regarde, dans cette étendue vide, un monde immobile et silencieux comme celui où elle s'est évanouie. Sur un autre débris romain, on lit à la clé de voûte l'inscription :

PRO. AFR. ILL.
(*provincia Africa illustris*).

Aujourd'hui encore, le voyageur qui émerge des solitudes sans maître apprend, en lisant ces mots, qu'il rentre dans l'orbite de la civilisation. — La « province illustre » est maintenant un pachalik ottoman. Secourus par les soldats du sultan, nos compatriotes atteignirent Mourzouk, où ils purent se remonter en chameaux, où ils trouvèrent le meilleur cordial, les premières nouvelles de France. Le 10 décembre, ils entraient à Tripoli; les Sénégalais exultaient en revoyant la mer, quittée à Saint-Louis, il y avait de cela vingt-sept mois.

Durant ce laps de temps, Monteil avait accompli un voyage par où il surpasse tout ce qu'on avait fait chez nous depuis notre admirable René Caillié; par où il s'égalait aux plus grands explorateurs pacifiques, aux Barth, aux Nachtigal, aux Livingstone. Retranché de notre vie pendant si longtemps, il s'étonnait naïvement de l'enthousiasme que son arrivée excitait au consulat de Tripoli et dont les lettres du pays lui apportaient les premiers témoignages. Il ne savait pas qu'au cours de ces deux années, tandis qu'il découvrait pratiquement l'Afrique, l'opinion française la découvrait théoriquement; il n'avait pas prévu, quand il commençait son œuvre d'abnégation, qu'il allait être l'homme d'un sentiment général, d'une idée vivante, d'un moment historique. — L'accueil reçu dans Paris a dû l'instruire. Le monde savant et le monde politique ont rivalisé près de lui d'intérêt, d'empressement. Compris et fêté à l'Hôtel de Ville comme à la Sorbonne, il a pu mesurer la marche du temps et la force de pénétration des idées, quand le président du conseil parisien lui a adressé ces sages paroles : « En aidant les ouvriers à placer tous leurs produits, vous faites peut-être du meilleur socialisme que nous. » N'aurait-il provoqué que ces déclarations, le voyage de Monteil n'eût pas été inutile. Elles répondent, je crois le savoir, aux préoccupations qui hantent cet étudiant du grand livre terrestre; l'homme d'action de qui je parle est aussi un

homme de pensée ; l'expérience amassée dans son esprit s'est transformée en projets pratiques, en hautes intuitions sur les besoins actuels de nos sociétés.

Je le chagrinerai par un éloge indiscret. Il ne goûte que la louange juste et collective, celle qui le confond avec ses émules et ses camarades, Mizon, Binger, Dodds, Archinard, Quiquandon, et tant d'autres, ou, pour mieux parler, tous les autres, tous ces officiers missionnaires du Soudan, du Bénin, du Congo, qui accomplissent du même cœur, avec des moyens et des succès divers, la même œuvre nécessaire. Qu'il me soit permis de le dire : depuis plusieurs années, j'ai eu l'honneur de m'entretenir de nos intérêts africains avec bon nombre d'entre eux ; chaque fois que l'un de ces hommes me quitte, je m'affermis dans une conviction que je traduirai ainsi : aux époques les plus fécondes de notre histoire, alors même que le premier consul, cet accoucheur de forces, suscitait des instrumens à la mesure de ses desseins, la France pouvait avoir aussi bien, elle ne pouvait pas avoir mieux que cette pléiade de serviteurs, exercés et préparés en Afrique aux plus difficiles, aux plus grandes tâches. Jamais la France ne fut à même de puiser dans un plus vaste trésor d'intelligence, de dévouement, de résolution. Je ne regarde pas ces soldats à travers le prisme d'un faux idéalisme : comme tous leurs frères d'armes, ils ont leurs ambitions personnelles, leurs désirs d'avancement ; mais ce sentiment reste chez eux au second plan ; avant tout, ils sont mordus par la passion du but qu'on leur a assigné ; pour l'atteindre, chacun d'eux a quelque conception individuelle, un système, un projet d'exploration chèrement caressé et auquel il sacrifierait tout.

Ils arrivent à Paris avec leur idée, mûrie dans les longs loisirs des bivouacs africains ; généralement, elle est juste, ou susceptible de le devenir ; on l'accueille favorablement dans les bureaux compétens ; mais on ajoute aussitôt : « Chut ! patience ! M. X., du parlement, a des vues opposées aux vôtres, M. Z., de la presse, nous guette pour d'autres raisons ; ils soulèveraient un débat que le ministre doit éviter à tout prix ; attendons. » Il faut les voir alors, surpris, découragés, se renseignant sur ces puissances de la parlotte dont les noms leur étaient peu familiers : « Qui sont donc MM. X. et Z. ? Puisque mes chefs jugent mon idée bonne, exécutable avec les moyens dont ils disposent, pourquoi ne passe-t-on pas à la réalisation ? » — Je ne sais rien de plus touchant que l'étonnement naïf de ces hommes d'action, quand ils viennent se heurter à notre paralysie politique ; rien de plus navrant que leur chagrin, quand ils repartent pour leur Soudan, avec leur illusion malade, brisée ; et je me surprends parfois à

craindre qu'ils n'y remportent trop peu d'amour pour les beautés du système parlementaire.

Ils ont achevé là-bas l'œuvre de préparation nécessaire ; ici, elle est faite dans les esprits. Le champ est labouré, la graine prête : qu'attend-on pour ensemercer ? Laisserons-nous perdre par notre inertie le fruit de tant de travaux, de tant d'héroïsme ? Le projet de loi sur les compagnies de commerce continue de dormir son sommeil dans les cartons sénatoriaux. Même malchance sur le projet de loi relatif à l'armée coloniale ; projet insuffisant, mal conçu, à notre avis, mais qui vaudrait encore mieux que rien. Les esprits chagrins, récalcitrans aux entreprises africaines, ont trop beau jeu pour demander ce que nous voulons et allons faire du Dahomey, glorieuse conquête qui nous reste sur les bras ; du Soudan français, où nous tournons dans un cercle vicieux, déblayant chaque année le même terrain, avec les mêmes efforts coûteux, pour n'y rien planter. — Sur ces points comme sur tous les autres, on ne fera rien tant que l'on ne se résoudra pas à sortir de la routine, à créer des organismes neufs ou à recréer les anciens qui ont péri, pour servir les besoins nouveaux d'un empire colonial né d'hier.

Patience ! comme on dit à nos explorateurs. Les idées s'assemblent dans l'air ambiant, leur pression sera bientôt supérieure à la force d'inertie qui les arrête. On a déjà pu voir, dans la récente discussion du budget des colonies, comment tous les orateurs tournaient d'un mouvement timide encore, mais incoercible, autour de cette question capitale : l'emploi plus judicieux de nos résidus sociaux, qu'ils s'appellent transportés, relégués, insoumis de toute catégorie. Il est prouvé aujourd'hui que les résultats ont été nuls ou déplorables, parce que l'on n'a pas su traiter ces déchets de la civilisation. On a reconstitué les anciens bagnes dans l'Éden de la Nouvelle-Calédonie, concurremment avec la colonisation libre, sous une tutelle administrative qui ne stimule pas des volontés atrophiées. Que n'essaie-t-on de les rendre à la forme de vie la plus convenable à leurs instincts, à la lutte, à l'aventure ! Je ne crois guère aux hommes absolument mauvais : je crois qu'il y a des hommes mal employés ; et la nature, qui utilise tous ses matériaux avec les mêmes lois, nous donne une leçon persuasive, quand elle transforme les pires résidus de nos villes dans ses terrains vagues, pour en tirer une vigoureuse végétation. Jetez nos forbans intérieurs sur ces territoires neufs où l'on échappe au code, où les plus apathiques sont obligés de lutter pour défendre et soutenir leur vie. Ils y porteront leurs habitudes violentes, dira-t-on. A parler franchement, elles seront moins déplacées dans les forêts du Bénin ou du Gabon que dans nos cités. Le climat fera sur eux son œuvre d'éli-

mination; mais, comme l'a dit M. de Quatrefages, un homme ne s'acclimate pas, une génération s'acclimate... et se réhabilite.

En tout cas, on ne voit pas ce qui empêche de constituer avec nos nationaux, comme nous le faisons avec les transfuges d'autres pays, de nouveaux bataillons de cette légion étrangère qui vient de montrer au Dahomey sa supériorité militaire. Je me suis laissé dire qu'on avait plus d'une fois biaisé avec la loi, et enrôlé des Belges ou des Suisses dont l'état civil cachait un natif des bords de la Seine. On a bien fait. Cette légion où il y a de tout, puisqu'on y découvrit un jour un évêque hongrois, pourquoi ne pas la doubler, la tripler, par des engagements reçus en France, sans exigence de papiers, sans investigations sur les origines du naufragé de la vie? Nos énergiques officiers du Soudan ne demandent pas d'autres recrues pour aller au feu, pour construire les voies ferrées. Un des plus expérimentés et des plus haut placés, parmi ces officiers, me disait naguère : « Avec le soleil du Sénégal pour sergent, je me charge de réduire les plus récalcitrans. » Le véritable noyau de notre armée coloniale est là, on s'obstine à ne pas le voir.

D'autre part, Monteil apporte une conception très étudiée de ce que pourraient être, sur nos marches-frontière du Soudan et d'ailleurs, des corps spéciaux, militaires et colonisateurs, organisés sur le modèle des légions installées par les Romains aux marches-frontière du monde barbare. Ses idées se rencontrent sur ce point avec celles que j'ai pu me former en observant la colonisation cosaque en Asie. L'histoire du passé, si nous l'interrogeons bien, nous fournira certains types d'outils, toujours réinventés par des races très dissemblables pour servir aux mêmes travaux. Et les nécessités de demain nous contraindront à épuiser le sens de ces mots du magistrat municipal : « le meilleur socialisme; » non pas seulement pour le chercher dans les nouveaux débouchés économiques; mais encore et surtout dans une meilleure répartition de notre capital en vies humaines; capital parfois engorgé, languissant et menaçant dans nos vieux cadres, et qui retrouverait son emploi régulier, mieux distribué sur les espaces vides qui appellent ailleurs la vie trop resserrée chez nous. — Mais ce serait étrangler ces questions que de les soulever en quelques lignes hâtives; chaque jour les éclaire un peu plus; nous aurons sans doute occasion d'y revenir. Monteil, qui a tant fait pour les mûrir, nous aidera puissamment: quel précieux auxiliaire, pour convaincre les esprits par le raisonnement, celui qui par ses actes a déjà gagné tous les cœurs!

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

Quelle sera décidément la fin de tout ceci ? Par quelles phases est destinée à passer encore cette misérable affaire de Panama déjà si féconde en surprises et en coups de théâtre, en incidens émouvans et en révélations répugnantes ?

C'est la triste loi de ces crises où tout est confondu d'aller à l'aventure, d'être sans cesse à la merci de l'imprévu. Les péripéties se succèdent sans qu'on puisse les suspendre ni les détourner. Au moment où l'on croit que tout va reprendre un cours à demi régulier, que les esprits vont retrouver un peu de calme et revenir à une vue plus simple, plus mesurée des choses, l'ardeur des contradictions se ravive. Des incidens nouveaux éclatent et viennent encore une fois remuer l'opinion soumise depuis deux mois à cet étrange régime de faux bruits, de polémiques envenimées, de surexcitations malades. Lorsque la fatigue commence à gagner tout le monde, on est subitement rejeté dans les incertitudes et les émotions qui renaissent à tout propos. On passe d'un arrêt inflexible de justice qui frappe durement un vieillard illustre à des scènes parlementaires inattendues qui déconcertent et ébranlent le gouvernement. On s'épuise à batailler sur la poursuite d'un fugitif insaisissable, sur des listes suspectes d'accusés mystérieux, sur une ordonnance de non-lieu ou un renvoi en cour d'assises. On s'agite pour s'agiter dans toutes les obscurités morales et politiques, à la recherche d'une lumière qui se dérobe à mesure qu'on croit en approcher. Au fond de tout, il y a cette impression que rien n'est fini, qu'on n'est peut-être pas même près d'en finir, — et, un peu

plus au fond encore, il y a le sentiment que dans ces tristes affaires mal engagées, livrées à tous les hasards, c'est la direction supérieure qui a manqué. On a de plus en plus l'instinct que nous sommes dans une crise de transition, où les petits expédiens et les vains subterfuges ne servent qu'à tout compliquer, à prolonger les impatiences de l'opinion, — d'où on ne peut sortir que par l'énergie d'une volonté résolue et par un esprit nouveau dans la politique de la France.

La vérité, c'est que si on est fatigué de vivre dans cette atmosphère malsaine où l'esprit de suspicion et de délation traîne le pays depuis deux mois, on est fatigué aussi des tergiversations, des tâtonnemens qui n'ont d'autre effet que de perpétuer une crise d'opinion par des incertitudes de direction ou par des ménagemens de parti. Que des tacticiens d'agitation, par leurs interpellations ou leurs polémiques, par leurs divulgations ou leurs réticences calculées, s'efforcent d'entretenir cette crise sans s'inquiéter du trouble qu'ils sèment dans le pays ou des armes qu'ils donnent aux diffamateurs de la France au dehors, ils sont dans leur rôle d'agitateurs. C'est aussi une nécessité impérieuse, démontrée désormais, que les pouvoirs publics, quant à eux, se décident à déjouer ces tactiques, à écarter toutes les considérations secondaires pour entrer dans le vif de la situation présente, pour en dégager ce qu'on peut appeler la moralité.

C'est le vœu intime de la masse désintéressée du pays. Si l'on voulait en avoir la preuve, on l'a eue tout récemment par le succès qu'a obtenu, — peut-être sans le prévoir complètement, — M. Godefroy Cavaignac, en proférant en plein parlement une parole de vérité et de courageuse résolution, qui a eu la singulière fortune d'émouvoir la chambre et même de retentir bien au-delà de la chambre. On ne s'y attendait pas, l'impression a été d'autant plus vive : elle a été aussi profonde que spontanée.

Ce n'est pas que M. Cavaignac ait rien dit d'absolument nouveau ; il a tout simplement résumé et condensé avec une énergique précision ce qui est dans l'instinct public. Bien entendu, il ne s'agit pas dans ce discours d'incriminations personnelles : il s'agit de faits tout politiques, des résultats politiques de l'instruction qu'on a cru devoir ouvrir. M. Cavaignac, qui est d'habitude un « silencieux, » n'a point hésité à déclarer que ces résultats « n'étaient pas suffisans pour satisfaire la conscience publique. » Il n'a point hésité à relever et à marquer d'un trait énergique l'étrange aveu qui a été fait : « qu'à une heure donnée, des financiers sont venus apporter à l'État français l'aumône de leurs avances, et, ce qui est plus grave encore, l'aumône de leurs dons ! » Il a constaté cet autre aveu qu'à un certain moment un premier ministre s'est cru le droit de « surveiller les distributions de fonds des sociétés financières. » Il a ajouté enfin qu'on devait au pays l'assurance « que de *pareils faits ne peuvent pas se renou-*

veler, » que c'était un devoir de donner « à la démocratie française, la garantie d'un *changement de système*. » — Et ce sentiment, il l'a résumé dans un ordre du jour par lequel la chambre se déclare « résolue à empêcher le retour de pratiques gouvernementales qu'elle réproouve. » Qu'est-il arrivé? L'ordre du jour a visiblement surpris d'abord quelques députés, surtout ceux qu'il allait frapper et qui n'ont rien dit; il a fini par rallier l'unanimité de la chambre. On ne s'en est pas tenu là : dans un bel élan de zèle et de vertu, on a voté l'affichage des déclarations de M. Cavaignac dans toutes les communes de France. Voilà qui est au mieux! les trente-six mille communes françaises ont pu lire sur leurs murs l'éclatant et sévère désaveu des « pratiques » de deux anciens présidens du conseil!

Et maintenant que c'est fait, que l'ordre du jour de M. Cavaignac a été accepté et affiché, que la chambre s'y est associée d'un vote unanime, que le gouvernement lui-même, quoiqu'un peu embarrassé au premier moment, s'y est rallié, quelle est la portée pratique de cette manifestation? Où peut-elle conduire? Est elle même acceptée dans son vrai sens et dans ses conséquences? C'est ici que recommence la comédie des partis. Les radicaux, qui n'ont pas osé voter contre la vertu, n'ont pas tardé à se raviser, — et ils n'ont pas mis vingt-quatre heures à maudire celui qui les a conduits dans ce guépier, à essayer de se ressaisir.

Quoi donc? un vote d'unanimité, un vote qui réunit la droite et la gauche, un vote qui désavoue quelques-uns des plus crians abus de la politique républicaine, est-ce possible? On ne s'est évidemment pas entendu, la chambre n'a pas su ce qu'elle faisait! Ce n'est qu'une surprise, une équivoque, — à moins que ce ne soit une trahison, le résultat d'un complot machiavélique entre M. Cavaignac et les modérés! Et les radicaux se sont remis aussitôt en campagne, à la recherche de quelque moyen d'annuler l'effet de ce vote du 8 février. Ils cherchent encore. Ils n'ont trouvé jusqu'ici rien de mieux qu'un projet d'interpellation pour forcer le gouvernement à s'expliquer encore une fois, à désavouer toute alliance avec les modérés, à relever le drapeau de la concentration républicaine. Cette interpellation, elle viendra sans doute après le carnaval, — pour le mercredi des cendres : la question reste ouverte! — Il faut, dit-on, dissiper l'équivoque du 8 février et éclaircir la situation parlementaire; mais où donc est l'équivoque? Rien de plus clair, au contraire, que le discours de M. Cavaignac et cet ordre du jour qui disent nettement ce qu'ils veulent dire, qui « réproouvent » sans subterfuges des « pratiques » suspectes, qui déclarent qu'on doit « changer de système. » C'est justement ce que craignent les radicaux, parce qu'ils se sentent atteints dans la prépondérance factice et abusive qu'ils ont exercée jusqu'ici sur tous les ministères,

parce qu'ils commencent à s'apercevoir que tous leurs moyens sont usés, qu'ils n'ont plus même la ressource de réchauffer les vieilles passions anticléricales. Ils l'ont éprouvé récemment encore, ils l'éprouvent tous les jours. Ils ont vainement tenté d'organiser une sorte de campagne contre M. le président de la république, parce que M. Carnot, en recevant de nouveaux cardinaux, a tenu le langage d'un chef d'État. Pas plus tard qu'hier, ils ont cru embarrasser M. le ministre des affaires étrangères parce que le gouvernement français, comme tous les gouvernements de l'Europe, a chargé son ambassadeur d'une mission spéciale auprès du souverain pontife, à l'occasion de son jubilé épiscopal : ils n'ont réussi qu'à s'attirer une réponse ou plutôt un refus de réponse assez dédaigneux de M. Develle. Ils voient devant eux, autour d'eux, sous toutes les formes, un travail de liquidation morale et politique, de pacification qui les menace, et ils s'efforcent de l'interrompre, en essayant de compromettre le gouvernement. Voilà tout le secret de l'interpellation, de cette prétendue revanche du 8 février !

Non, évidemment, quel que soit le tourbillon des choses du jour, il n'y a pas d'équivoque, — ou il n'y a d'autre équivoque que celle qu'on se plaît à créer autour d'un incident qui n'a rien d'obscur. Le fait est que cette séance du 8 février n'a eu toute sa signification et son importance que parce qu'elle a dévoilé une situation, parce qu'elle a marqué d'un trait plus net et plus vif cette transition qui s'accomplit, la fin d'une politique épuisée, compromise par ses propres excès. Que les radicaux aient senti le coup qui les frappait et essaient encore aujourd'hui de le détourner ou de l'atténuer par des diversions ou des confusions nouvelles, rien de plus simple. On n'est probablement pas au bout ; mais quel intérêt aurait le gouvernement à se faire le complice ou la dupe de ces tactiques, à subir la solidarité d'actes « réprouvés » auxquels il est étranger, à se laisser ramener, on ne sait par quelle routine de parti, à cette concentration républicaine qui n'est plus qu'un expédient usé et ruiné ? M. le président du conseil est un esprit trop avisé pour ne pas voir que le moment est venu de se décider de ne plus se contenter de vulgaires manèges de coterie, de voir de plus haut une situation où les affaires de Panama ne sont après tout qu'un incident, où se sont développés, souvent à la faveur de connivences officielles, tous les instincts d'agitation et d'anarchie, qui sont le péril de la société française, de la république elle-même.

Ce qui a fait jusqu'ici la faiblesse du gouvernement, c'est de paraître toujours louvoyer ou céder à la première menace de parti, de se traîner dans toutes sortes de demi-mesures qui souvent n'atteignent même pas le but qu'on se propose. On l'a vu récemment avec toutes ces petites lois partielles, décousues, improvisées pour la circonstance, portées successivement de la chambre des députés au sénat ou du

sénat à la chambre des députés. Elles étaient motivées, nous en convenons, par de crians excès. Tantôt des polémiques sans retenue et sans prévoyance, abusant du droit de tout dire, risquaient de compromettre nos rapports extérieurs, en mêlant à nos disputes intestines les noms des souverains et des ambassadeurs étrangers. Tantôt on s'apercevait tout à coup que des agitateurs déjà condamnés pouvaient, sous la protection de procédures complaisantes, continuer indéfiniment leurs propagandes anarchiques en bravant les lois et la police. Plus récemment, c'était une violente campagne organisée pour ruiner le crédit de nos caisses d'épargne, au risque d'ajouter une crise de plus à la crise de Panama. On a couru au péril, on a cherché une défense dans de petites répressions législatives. On a fait ce qu'on a pu, nous le voulons bien ; on l'a fait comme ceux qui sur un navire en détresse courent à toutes les voies d'eau qui se déclarent tour à tour ; mais il est bien clair que ce n'est là qu'une politique d'expédients partiels et insuffisants, que ce qu'on craint toujours, c'est d'avoir l'air de toucher à la loi de la presse ou de paraître céder à l'esprit de réaction.

Il ne s'agit pas de réaction ! Il s'agit de faire sentir l'autorité de la loi à tous ceux qui la violent ; il s'agit d'empêcher ce qui se voit tous les jours, des syndicats imposant leur tyrannie à des ouvriers qui veulent garder leur liberté, des anarchistes prêchant, dans des réunions publiques et jusque dans des bourses du travail, la haine de la patrie et la révolte aux conscrits. Tout cela se tient dans cette situation du moment, telle que dix années de relâchement l'ont faite ; tout cela, c'est le danger multiple et indéfini qui prolonge l'incertitude inquiète de l'opinion. Et contre ce danger il n'y a d'autre préservatif qu'un gouvernement faisant appel sans crainte à toutes les forces morales, élevant le sentiment de sa responsabilité à la hauteur des circonstances, résolu à faire justice des scandales financiers sans doute, — mais aussi à faire respecter les lois protectrices de la paix et de l'honneur de la France.

Tout ce qui se passe depuis quelques mois en France est certes fait pour peser sur notre sécurité publique, sur la marche de nos affaires intérieures. Le plus triste est que ce n'est là encore que la moitié du mal, que cette crise qui a dévoilé tant de faiblesses a son retentissement au dehors et n'est pas de nature à relever notre crédit extérieur, l'autorité de notre diplomatie dans les affaires de l'Europe et du monde. Sans doute, notre pays n'est pas le seul à avoir ses scandales ; il a malheureusement le singulier privilège d'être toujours plus que tout autre en spectacle et tout ce qui nous arrive sert de prétexte aux passions ennemies qui se hâtent d'en profiter pour reprendre leur éternelle tactique de travailler à la déconsidération et à l'isolement de la France, de renouer autour d'elle la coalition des défiances. Faux

bruits, commentaires aggravans, rien ne manque. On s'empresse de prendre au mot les diffamations qui courent nos rues, d'exciter et d'abuser l'opinion du continent, de nous représenter comme un pays avec lequel on ne sait jamais s'il y a une politique extérieure suivie ou un gouvernement assuré ! Est-ce à dire que ces campagnes de polémiques et de correspondances intéressées soient destinées à réussir indéfiniment, que, pour un accident de vie intérieure, rien soit changé dans l'état général de l'Europe ? C'est l'affaire d'un jour, d'une saison. Les questions qui s'agitent entre les nations, les intérêts qui les divisent ou les rapprochent ne restent pas moins ce qu'ils sont.

Il n'y a que quelques jours à peine, le voyage du tsarewitch à Berlin, à l'occasion du mariage de la princesse Marguerite de Prusse, a suffi pour remettre les esprits en mouvement et raviver les mirages de combinaisons nouvelles en Europe. Ce voyage, il est vrai, a eu ses nuages. Par une fantaisie lugubre, on s'est plu à jeter au milieu des fêtes de la cour de Prusse, pendant le séjour du tsarewitch, le bruit d'un attentat contre le tsar qui paraît avoir un instant embarrassé ou contrarié le monde officiel à Berlin. A cela près, les imaginations ne se sont fait faute de broder sur ce voyage. Le grand-duc héritier de Russie ne pouvait manifestement être allé à Berlin, même à l'occasion d'un mariage, sans une intention politique, sans être chargé de quelque mission mystérieuse ! Un toast chaleureux de l'empereur Guillaume II au tsar a achevé d'échauffer les esprits. Pour les uns, c'était le signe d'un rapprochement définitif entre l'Allemagne et la Russie ; pour les autres, c'était le prélude de quelque alliance nouvelle des trois empereurs ou de l'entrée de la Russie dans la triple alliance, dans une quadruple alliance, — qui sait ? peut-être dans une quintuple alliance en y comprenant l'Angleterre ! C'était clair ! Le tsarewitch avait eu de longues conférences avec l'empereur Guillaume pour tout combiner ; il avait concerté avec lui un prochain voyage à Vienne. On allait un peu vite et on menait rondement les coalitions ! L'évolution eût été peut-être un peu prompte, quelques jours après le discours où M. de Caprivi voyait déjà les armées allemandes en campagne sur la Vistule et sur le Rhin.

En réalité, c'était beaucoup de bruit pour rien ou du moins pour une simple visite qui n'avait sans doute d'autre objet que de faire honneur à une vieille intimité entre les deux familles impériales. La politique n'avait probablement rien à voir dans le voyage du tsarewitch à Berlin. Après comme avant, il n'en est ni plus ni moins, parce que les relations ne se créent pas ou ne changent pas à volonté ; parce que deux nations lentement rapprochées par des intérêts communs, par une série de circonstances, ne se séparent pas pour un accident, qui est d'ailleurs assez fréquent aujourd'hui dans plus d'un pays, à Berlin

même aussi bien qu'à Rome. Que le rapprochement né de la force des choses entre la Russie et la France soit gênant et importun, c'est bien apparent ; que les uns ou les autres, par de faux bruits ou par des politesses, en cherchant à réveiller des défiances ou des susceptibilités, en exploitant le moindre incident, s'efforcent de le détruire ou de l'affaiblir, c'est encore bien visible. Ni à Pétersbourg, ni à Paris, on n'est probablement dupe de cette comédie qui recommence de temps à autre. Y a-t-il entre la Russie et la France une convention militaire, comme il y en a une entre les pays de la triple alliance ? On n'en sait rien : c'est M. de Caprivi qui l'a dit, peut-être par calcul, à la veille du voyage du tsarewitch et des fêtes de Berlin, pour savoir la vérité. Qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas une convention, peu importe. Ce qui est né de toute une situation de l'Europe a des chances de se maintenir tant que cette situation restera ce qu'elle est, — et tant que cette situation restera ce qu'elle est, France et Russie sont également intéressées à ne pas se laisser détourner d'une alliance qui est la garantie de leur propre sécurité comme de la paix du continent.

Voici donc le parlement britannique ouvert, le ministère libéral entrant dans son rôle et les partis anglais remis en présence dans une session où tout promet des luttes peut-être passionnées, dans tous les cas laborieuses. Depuis six mois, M. Gladstone a eu le temps de prendre position au pouvoir et de préparer sa campagne en homme prévoyant et pratique ; ce « premier » de quatre-vingt-quatre ans, qui a si souvent manié les intérêts de l'empire britannique, a trop l'expérience de la vie parlementaire pour ne pas savoir toutes les difficultés qui l'attendent. Il sait qu'il n'a pas seulement à imposer pour ainsi dire une des réformes les plus hardies, les plus épineuses, — la réforme irlandaise, — qu'il a de plus à suivre des affaires de diplomatie singulièrement délicates, notamment cette crise égyptienne qui est venue le surprendre récemment en ravivant les susceptibilités anglaises. Il sait aussi que, pour conduire cette œuvre contre une opposition puissante, compacte, il ne dispose que d'une majorité de quelque quarante voix et que dans cette majorité si faible il y a bien des éléments incohérens, qu'il a tout à la fois à rallier des Irlandais ardens, difficiles à satisfaire, et à désintéresser des radicaux impatiens de réformes ouvrières. Ce n'est qu'en s'ingéniant à contenter plus ou moins les uns et les autres que M. Gladstone peut garder sa majorité. Il s'y est visiblement préparé. Il a passé ces six mois à raffermir son armée, à apaiser les Irlandais par les mesures libérales dont M. John Morley, son lieutenant, a pris l'initiative, à contenir les radicaux sans les décourager. Il n'a rien négligé, c'est bien clair, pour arriver à l'action dans les meilleures conditions possibles. Aura-t-il réussi ? réussira-t-il jusqu'au bout ? c'est précisément ce qu'on va voir. Maintenant le drame est ouvert par le

discours de la reine et par la discussion de l'adresse qui s'est aussitôt engagée dans les deux chambres du parlement. Par lui-même sans doute, ce nouveau discours de la reine n'a rien de décisif et ne propose pas des solutions précises; il n'a non plus rien de banal et ne se perd pas dans les déclarations aussi verbeuses qu'inutiles de la plupart des programmes. Il a, dans sa savante brièveté, le mérite de condenser les choses les plus essentielles, de fixer les points sur lesquels va s'engager la bataille des partis.

Au fond, dès le début, dans ce discours royal comme dans la discussion de l'adresse, on se trouve déjà en face des deux affaires où se concentre le plus vif intérêt du moment, l'une tout intérieure, l'autre extérieure. La première est cette souveraine et redoutable question de l'émancipation irlandaise du *home-rule*, qui pèse sur l'Angleterre, que le ministère libéral, fidèle à ses promesses, entreprend décidément de résoudre. Quelles sont les combinaisons qu'il propose? M. Gladstone, en tacticien habile, s'est gardé de livrer prématurément et sommairement, dans le discours de la reine, le secret d'un projet qu'il a longuement médité, qu'il s'est réservé d'exposer et de développer dans toute son ampleur devant la chambre des communes comme il vient de le faire aujourd'hui. Il en avait cependant dit assez pour laisser entrevoir l'esprit et le caractère d'une organisation nouvelle, préparée « avec le désir de contenter le peuple irlandais, de rendre plus efficaces les travaux du parlement britannique et de donner des garanties nouvelles de sécurité à l'empire. » Voilà pour les Irlandais! — Et pour rallier l'autre aile de son armée, M. Gladstone s'est hâté de faire dire en même temps à la reine qu'il serait présenté « divers projets relatifs aux conditions du travail, à la responsabilité des patrons, aux heures de travail dans les chemins de fer..., à l'amélioration du gouvernement local..., à l'extension des pouvoirs du conseil du comté de Londres, etc. » Ce ne sont là, on le remarquera, que les traits principaux. Le programme est certes aussi vaste et aussi varié que hardi. Lord Salisbury s'est hâté de déclarer d'un ton un peu ironique qu'il faudrait un siècle pour l'exécuter. Dans tous les cas, à ne prendre que le *home-rule*, qui est à lui seul une révolution dans l'empire britannique, et à voir les passions qui s'agitent déjà contre M. Gladstone, contre M. John Morley, on peut s'attendre à une session remplie de luttes ardentes, à des résistances désespérées. Et songez bien qu'il y a une opposition de près de 320 conservateurs, conduite au combat par lord Salisbury dans la chambre des pairs, par M. Balfour dans les communes.

L'autre affaire que le discours de la reine n'a mentionnée que d'un trait rapide, quoique significatif, — qui a soulevé déjà d'amples et libres discussions dans le parlement, — c'est cette crise égyptienne, qui reste

une évidente difficulté diplomatique parce qu'elle touche à un intérêt européen et au plus vif de l'orgueil britannique. Par une coïncidence qui n'a rien d'étrange ni de calculé, la question s'est trouvée débattue à la fois dans le parlement français et dans le parlement anglais. Il n'en pouvait guère être autrement après les derniers incidens qui ont décidé le cabinet de Saint-James à faire sentir sa prépondérance au Caire par une augmentation de ses forces d'occupation, et qui ont nécessairement provoqué une demande d'explications de la part de notre cabinet. Au fond, de quoi s'agit-il dans ce dialogue entre deux diplomaties, entre deux tribunes? La situation ne laisse pas d'être bizarre. L'Angleterre est en Égypte, elle y est seule, en protectrice quasi-souveraine, laissant tout au plus au khédive, qu'il s'appelle Tewfik ou Abbas, les apparences du pouvoir. Elle ne le cache pas, elle l'avoue jusque dans le discours de la reine : elle considère comme un fait acquis, comme une « coutume établie, » comme un droit, la prétention de diriger les affaires de la vice-royauté, d'imposer ses conseils qui deviennent des ordres, de dicter jusqu'au choix des ministres et de réprimer la plus légère velléité d'indépendance. C'est ce qu'elle vient de faire encore une fois par la rude intervention de lord Cromer dans la dernière crise ministérielle du Caire; mais, en même temps qu'elle reste campée en maîtresse jalouse sur les bords du Nil, elle n'ignore pas qu'elle s'est obligée envers l'Europe, envers la Porte, puissance suzeraine, par des engagements formels. Elle convient qu'elle n'a qu'une mission « temporaire » en Égypte, — et même lorsqu'elle prend les résolutions les plus graves, lorsqu'elle se décide, sans motif bien saisissable, à augmenter ses forces d'occupation, elle se hâte de répéter les déclarations qui sont encore dans le dernier discours de la reine: que « cette mesure n'entraîne aucun changement de politique et n'apporte aucune modification aux assurances données au sujet de l'occupation de l'Égypte. » Fort bien! Seulement, que signifie ce mot de temporaire? Quelle est la portée de ces engagements que l'Angleterre reconnaît, mais dont elle prétend être seule juge? Qu'est-ce qui peut hâter la fin ou prolonger la durée de l'occupation? C'est précisément la question qui ne cesse de se produire, qui reste une énigme puisqu'on est dans le pays des sphinx.

Assurément M. le ministre des affaires étrangères Develle ne s'est pas montré trop curieux lorsqu'à la suite d'un envoi de forces anglaises en Égypte, il a cru devoir réclamer quelques explications à Londres, et lorsqu'il a été interrogé dans notre parlement, c'est avec une extrême mesure qu'il a parlé des assurances nouvelles qui lui ont été données; c'est, avec tous les égards possibles pour le cabinet de la reine qu'il a rappelé la gravité d'une question qui, en se prolongeant trop, pourrait devenir une occasion de trouble dans les rapports de l'Europe.

M. Gladstone qui, de son côté, avait à répondre aux pressantes interpellations de M. Balfour, n'a pu que reconnaître la parfaite modération de M. Develle. M. Gladstone, pour faire face à tout, pour ménager le sentiment anglais, se trouvait sur un terrain difficile. Il s'en est tiré par un art supérieur de tacticien, d'orateur fertile en euphémismes, et sans décliner la responsabilité des derniers actes du protectorat au Caire, en revendiquant au contraire pour l'Angleterre la mission de maintenir l'ordre en Égypte, il ne s'est pas refusé à des négociations nouvelles. Il est certain que tout ceci reste assez obscur. Dans le secret de sa pensée, M. Gladstone ne serait peut-être pas éloigné de désirer en finir avec une occupation qui peut devenir une source de complications ; mais à côté de lui, dans son cabinet, il y a lord Rosebery qui paraît se faire le continuateur zélé des conservateurs en Égypte, comme dans la plupart des questions extérieures, et à côté de lord Rosebery, il y a le chef même des conservateurs, lord Salisbury, qui, en prodiguant ses éloges compromettans aux derniers actes du ministère libéral, affecte maintenant des prétentions plus hautes. Si lord Salisbury, dans le discours au moins singulier qu'il a prononcé à la chambre des lords, ne va pas jusqu'à préconiser l'annexion pure et simple de la vice-royauté du Nil, il n'en est pas loin. Il ne craint pas d'épiloguer sur des engagements qui lieraient l'Angleterre, qu'il a plus d'une fois confirmés lui-même, en prétendant que les circonstances ont changé, que les engagements ont changé avec les circonstances. En d'autres termes, lord Salisbury prend une position nouvelle et laisse entrevoir l'arrière-pensée de la politique « impériale » sur l'Égypte.

Que faut-il conclure de ces derniers débats du parlement anglais où les aveux se mêlent aux réticences calculées ? Il est clair que par ses ambitions l'Angleterre se sent portée à transformer par degrés ce qui n'a été jusqu'ici qu'une occupation temporaire, conditionnelle, en conquête définitive. Elle compte sur le temps, sur les occasions, sur l'imprévu pour faire d'une position contestée, un établissement permanent, pour compléter par cette opulente station sur la route des Indes ses postes de sûreté dans la Méditerranée. D'un autre côté, par un reste de scrupule, elle se sent liée : elle ne peut se dérober aux obligations qu'elle a acceptées ; elle se borne à les interpréter, à les éluder, en répétant périodiquement que « rien n'est changé dans sa politique. » Il faudra bien cependant en venir un jour ou l'autre à quelque explication plus décisive sur une situation qui ne peut se prolonger indéfiniment sans péril pour la paix de l'Orient et de l'Occident.

La vie parlementaire, qui s'étend presque partout aujourd'hui, a bien des aspects. L'essence est sans doute partout la même. La forme varie avec les peuples, avec leur génie, leurs mœurs et leurs traditions. Un

des plus curieux spécimens est certainement la vie parlementaire en Autriche. A Vienne comme à Londres ou à Paris, ou à Rome, il y a deux chambres, il y en a même plus de deux; il y a des élections, il y a des partis, il y a des ministères qui ont besoin de se faire une majorité, — et ce n'est pas le même régime. Le premier ministre de l'empereur François-Joseph n'est pas le premier ministre de la reine Victoria. Le chef du cabinet de cette partie de l'Autriche qui s'appelle la Cisleithanie, le comte Taaffe, s'est fait une originalité particulière. Depuis près de quinze ans, il passe sa vie à manier son Reichsrath, à se démener au milieu des partis, au milieu des nationalités diverses de l'empire, tantôt faisant alliance avec les fédéralistes, les conservateurs ou les cléricaux, tantôt se repliant vers les centralistes, les libéraux et les Allemands. Le comte Taaffe a joué son jeu avec une prodigieuse dextérité, en manœuvrant entre tous les camps, en se créant des majorités changeantes. Il n'y a que peu de temps encore, il en était à une alliance avec les Allemands dirigés par M. de Plener, par M. Chlumecki, lorsque, subitement, il se séparait d'eux et restait plus que jamais exposé à n'avoir plus de majorité dans son parlement. Le voici aujourd'hui préparant un nouveau coup de théâtre et reparaisant avec un programme savamment combiné, pour se créer enfin ce qu'il appelle une majorité « stable. »

Quel est donc ce programme? Quelle est la combinaison merveilleuse du premier ministre autrichien? Le comte Taaffe a tout simplement imaginé d'offrir une sorte de traité de paix aux représentans des principaux partis, à M. de Plener, le chef des Allemands, à M. de Jaworski, le chef des Polonais, au comte Hohenwarth, le chef des conservateurs. Le premier article du programme concerté avec l'empereur est, bien entendu, de mettre en réserve tout ce qui constitue la puissance de l'empire, la diplomatie, l'armée. Pour le reste, le comte Taaffe s'évertue à ménager les uns et les autres, les conservateurs, les nationalistes, les cléricaux, les Allemands, en écartant les questions irritantes, en désarmant les hostilités par des promesses, par un système de savantes transactions. Malheureusement ce programme, par ce qu'il a de vague, est de ceux qui ne contentent personne, et les chefs de partis à qui on l'a proposé ne pouvaient s'y méprendre. Ils n'ont promis qu'une adhésion relative, mesurée, parce qu'ils étaient intéressés à ne rien brusquer, et en réservant leur liberté d'action. Au fond, rien n'est changé. Il n'y a qu'un programme assez décevant de plus; mais le comte Taaffe, en déconcertant ses adversaires par sa tactique, aura vraisemblablement réussi à s'assurer les moyens de franchir une étape nouvelle dans cette singulière vie parlementaire créée à l'Autriche.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Après la poussée si vive donnée aux cours de nos fonds publics dans la dernière quinzaine de janvier, on aurait pu supposer que les hausseries se tiendraient pour satisfaits et limiteraient leurs efforts au maintien des cours acquis en liquidation. Le 3 pour 100 a été compensé à 97.60, l'amortissable à 98.20, le 4 1/2 à 106 francs, ce dernier prix s'entendant déduction faite du coupon trimestriel de 1 fr. 12 détaché le jour même de la liquidation, 1^{er} février.

Il n'en a pas été ainsi et les rentes ont fait de nouveaux progrès. Le 3 pour 100 était déjà cependant en reprise de quatre unités; le cours le plus bas coté dans la crise de Bourse provoquée par l'affaire de Panama avait été en effet 93.60. Mais la brusquerie même de cette hausse a rendu nécessaires de rapides rachats du découvert; le 3 pour 100 et l'amortissable ont été liquidés avec un déport moyen de 4 1/2 et 22 1/2 centimes, le 4 1/2 avec un report moyen de 0 fr. 04. Ces conditions révélaient une situation de place où les baissiers, quelque bonnes raisons qu'ils eussent de trouver la situation politique générale encourageante pour le maintien de leurs positions, se trouvaient à la merci de leurs adversaires. Des exécutions ont suivi la liquidation, la rente 3 pour 100 a été portée à 98 francs, l'amortissable à 98.60, le 4 1/2 à 106.60.

Certes, si le public financier n'avait eu à prendre conseil que de la confusion croissante où les développemens de l'affaire de Panama jetaient la situation parlementaire et gouvernementale, la tendance eût été à la baisse plutôt qu'à la hausse. Mais l'intervention irrésistible de quelques puissances financières venait de rappeler à la Bourse qu'elle se trompe, en règle générale, lorsqu'elle oriente trop exclusivement ses préoccupations et ses calculs du côté de la politique. Une hausse de quatre points, malgré une succession si rapide de séances à sensation, d'interpellations, de menaces de dislocation ministérielle, était un argument décisif devant lequel il fallait s'incliner.

D'autre part, une opération énorme de conversion était engagée en Autriche-Hongrie et absorbait toute l'attention et les efforts des marchés d'outre-Rhin. L'optimisme était prédominant à Vienne, à Berlin, à Francfort; le marché de Londres suivait lui-même ce courant et la plupart des fonds internationaux étaient emportés dans un mouvement général de reprise. L'aisance est plus grande que jamais sur le marché monétaire. L'escompte se tient sur toutes les places au taux

le plus bas. Les disponibilités abondent à la Banque d'Angleterre, où la proportion de la réserve aux engagements atteint 50 pour 100. Il ne venait donc du dehors à notre place que des incitations à la poursuite de la hausse.

La rente 3 pour 100 n'a pu toutefois dépasser le cours de 98 francs que le 11, après une semaine consacrée à la consolidation des prix obtenus. Le dernier cours est 98.17. Il sera peut-être dépassé, mais ce mouvement ne paraîtra ni bien naturel, ni vraiment sain et solide. Sans doute les transactions au comptant semblent ratifier l'assurance de la spéculation; les rentiers, en dépit des agitations politiques, n'ont pas cessé d'avoir une confiance absolue dans le crédit national; ils conservent leurs inscriptions et emploient encore à en acquérir de nouvelles les disponibilités créées par la mise en paiement des coupons de janvier. Cependant, même au comptant, l'intervention de la spéculation est assez manifeste; sur le seul terrain des considérations de place, il y a déjà de suffisantes raisons de prudence.

La Caisse des dépôts et consignations, par exemple, n'apporte plus pour l'instant aux haussiers le concours de ces achats de rentes qui absorbaient naguère plus de 30 millions par mois. En janvier, il s'est produit aux caisses d'épargne un excédent de retraits sur les dépôts de 28 millions et demi. Dans la première décade de février, ce revirement s'est plus vivement accentué encore, malgré la loi votée avec tant de précipitation par le parlement pour réprimer le délit nouveau d'excitation aux retraits. Soit que les besoins de capitaux tiennent à des causes que ne soupçonnaient pas les promoteurs de la loi, soit que la loi elle-même ait produit un effet contraire à celui que l'on en espérait, il n'a été apporté du 1^{er} au 10 février que 4,234,753 francs de dépôts nouveaux, et les déposans ont retiré 27,699,505 francs. L'excédent des retraits est donc de 23,464,000 francs, pour cette courte période de dix jours, et de 51,961,000 francs pour les quarante et une premières journées de 1893. Il y a là une indication que les haussiers auraient tort de négliger. Il ne saurait leur être indifférent que, pendant quelque temps, la Caisse des dépôts et consignations cesse d'être un des plus gros et des plus influens acheteurs de la place.

Ils auraient tort enfin d'oublier que la politique peut être exclue temporairement des préoccupations boursières, mais qu'il y aurait cependant une véritable exagération à vouloir faire considérer comme un égal motif de hausse le maintien ou la chute d'un cabinet.

La chambre va être appelée, cette semaine sans doute, à discuter le projet de loi d'impôt sur les opérations de Bourse proposé par M. Tirard. La commission a rejeté ce projet et a proposé une autre combinaison à laquelle le ministre des finances a refusé son acquiescement. La commission, de son côté, persiste dans son opposition au projet primitif. La chambre tranchera le litige qui implique, on le sait,

la question d'une reconnaissance plus ou moins directe du marché libre ou de la confirmation du privilège des agens de change.

Les fonds russes sont en grande hausse. L'impulsion a été donnée par l'amélioration des cours du rouble, dont la cote de 214.50 à Berlin répond à celle de 263.50 ici, le rouble-papier valant ainsi 2 fr. 63, alors que le rouble métallique est de 4 francs. L'emprunt d'Orient, dont le service d'intérêt et d'amortissement est libellé en roubles-papier, a été porté de 67.20 à 69.85, et les rentes payables en or ont été également poussées par la spéculation. Le Consolidé s'est élevé de 97.60 à 98.55, le 3 pour 100 1891 de 78.50 à 79 francs. Le marché de Berlin considère comme réalisable à bref délai l'entente commerciale depuis si longtemps en cours de négociation entre l'Allemagne et la Russie.

La rente italienne a monté de 91.35 à 92.15, malgré les proportions de plus en plus vastes que prend au-delà des Alpes l'affaire des scandales se rattachant aux banques d'émission. Le parlement italien a renvoyé à trois mois la nomination d'une commission d'enquête parlementaire, mais chaque jour amène des révélations plus graves que les précédentes; la suspicion est partout et n'épargne pas même les membres du cabinet. M. Giolitti se débat de son mieux contre les difficultés qui se multiplient, et M. Grimaldi, le ministre du Trésor, dont la situation est fort ébranlée, n'en a pas moins présenté son exposé financier et budgétaire. Le ministre affirme la possibilité de rétablir l'équilibre, fondé sur le monopole du pétrole, sur divers impôts nouveaux et sur une modification de la loi des pensions. L'exposé a été accueilli avec une extrême froideur, et il est plus que douteux que les propositions de M. Grimaldi soient adoptées. La discussion en sera longue et agitée, et le cabinet devra demander de nouveaux douzièmes provisoires. La situation reste précaire, en dépit d'une amélioration assez sensible du rendement des impôts; la hausse de la rente ne peut donc guère être expliquée que par l'énergie du syndicat qui s'est chargé de soutenir le niveau du crédit de l'Italie.

Toutes les valeurs turques sont en hausse, la Dette générale de 30 centimes à 22.30, la Banque ottomane de 10 francs à 588.75, les Tabacs ottomans de 6.25 à 373.75, l'obligation de Priorité de 7.50 à 440 francs.

La conversion des anciennes dettes 5 pour 100 d'Autriche et de Hongrie a réussi. D'après les communications du syndicat qui a pris charge de l'opération, les titres à convertir ont été présentés à l'échange dans la proportion de plus de 90 pour 100. Le 4 0/0 hongrois, sur ce résultat, a été porté de 95.60 à 96.25.

La rente Extérieure reste faible entre 61 et 61.50. L'indisposition dont le jeune roi avait été atteint a été promptement guérie, et toute inquiétude sur ce point a été dissipée; mais la spéculation s'est préoccupée de l'agitation du parti républicain et plus encore de l'état tou-

jours fâcheux des finances. La situation de la Banque d'Espagne ne s'aggrave, ni ne s'améliore; le change est à peu près immobile à 18 pour 100. Quant à la dette flottante, elle ne cesse de s'accroître. En janvier, elle a été portée de 245 à 278 millions de pesetas. L'augmentation depuis le 1^{er} juillet 1892, commencement de l'exercice, a été de 110 millions, dont 50 millions représentés par les avances de la Banque de Paris et des Pays-Bas et 60 par l'émission de pagarès du Trésor. Le montant ci-dessus indiqué de la dette flottante ne comprend pas les avances de la Compagnie fermière des tabacs et de la Banque d'Espagne, et ne contient que pour partie le déficit de l'exercice en cours. Les élections pour le renouvellement des Cortès vont avoir lieu en mars et la chambre se réunira en avril. Alors seulement M. Gamazo, ministre des finances, fera connaître, autrement que par des déclarations vagues et générales, à quelles mesures il compte recourir pour triompher des embarras financiers au milieu desquels se débat vainement depuis plusieurs années le gouvernement espagnol.

Les porteurs de rente portugaise ont pu craindre un moment une réduction nouvelle sur l'intérêt servi à la dette extérieure. La commission voulait que le Portugal, au lieu de s'engager à payer, comme il le fait actuellement, 33 pour 100 du montant nominal des coupons, ne promît plus que 25 pour 100. Le ministre des finances a vivement combattu ce dessein, propre à ruiner le peu de crédit que conserve le royaume, et son insistance a eu gain de cause; la commission s'est ralliée au principe de la réduction à 33 pour 100, mais de nouveaux impôts doivent être établis, si l'on veut que le service régulier du tiers de l'intérêt soit à peu près assuré.

Le Crédit foncier, porté à 1,000 francs par les rachats des vendeurs à découvert, a fléchi de nouveau à 970, mais pour remonter en une seule Bourse à 995 francs. Le conseil d'administration, sur la proposition du gouverneur, a décidé que les actionnaires, dans leur prochaine assemblée, seraient invités à confirmer la fixation à 50 francs du dividende pour l'exercice 1892. On ne peut qu'approuver la pensée qui a inspiré cette résolution. En présence de critiques constamment renouvelées contre la situation de ce grand établissement, il a paru que l'intérêt social commandait de fortifier les réserves dans la plus large mesure. Il sera donc prélevé sur les bénéfices de l'exercice une somme de 2,279,473 francs, qui, jointe à un autre prélèvement de 7,068,474 francs sur les réserves diverses, sera versée au compte des provisions pour l'amortissement des emprunts et portera ce compte de 91 millions à plus de 100 millions. Le sacrifice que vont faire les actionnaires en consentant à fixer le dividende à 50 francs sera compensé par le surcroît de sécurité donné au fonctionnement de la société dans le présent et l'avenir. Les 100 millions qui, dès l'exercice en cours, vont figurer au compte des provisions pour l'amortissement

des emprunts, garantissent en effet la société contre toutes les éventualités pouvant résulter des remboursements anticipés. La reprise qui s'est immédiatement produite sur les actions atteste l'accueil favorable fait par le public financier aux décisions du conseil.

La Banque de France a tenu son assemblée générale d'actionnaires à la fin de janvier. Le compte-rendu présenté par le gouverneur, au nom du conseil-général de la Banque, expose les raisons pour lesquelles l'ensemble des opérations a subi en 1892 une diminution notable sur les chiffres de l'année précédente. Le dividende du premier semestre de 1893 sera sans doute inférieur encore à celui de la même période de 1892, comme l'indique la diminution des bénéfices nets pour les six premières semaines de l'année courante. L'action n'a pu se soutenir à 3,900 et reste à 3,865 à terme; on la demande, au contraire, à 3,900 et 3,920 au comptant. La Banque de l'Algérie est en reprise à 1,110.

Le Comptoir national d'escompte s'est arrêté dans son mouvement de reprise à 2 fr. 50 du cours rond de 500 francs. La Banque de Paris a monté de 3.75 à 628.75, le Crédit lyonnais de 7.50 à 768.75. L'action de l'ancien Comptoir vaut 272.50; le 10 février a commencé la répartition aux porteurs de ce titre de 30,000 actions et de 26,000 obligations de la Compagnie française des métaux. L'estampillage des titres indiquera que ce droit a été exercé. La Société générale a gagné 5 francs à 475, le Crédit industriel a reculé d'autant à 555; mouvemens de cours peu significatifs. La Banque d'escompte et le Crédit mobilier sont immobiliers à 140 et 127.50. La Société de dépôts et de comptes-courants a perdu en cassation son procès contre la faillite du Crédit viager. Celle-ci doit donc être admise au passif de la liquidation de la Société de dépôts pour 7,101,000 francs.

Diverses institutions de crédit ont leurs titres assez régulièrement cotés au comptant, mais ne donnent jamais lieu à une transaction à terme; la spéculation les délaisse, leur existence, peu accidentée, ne favorisant point les mouvemens de cours. Ces titres sont généralement d'un prix inférieur au pair; la Compagnie algérienne vaut 482.50; la Banque transatlantique, 400; la Banque internationale de Paris, 405; la Banque maritime, 375; la Banque parisienne, 360; la Banque russe et française, 280; la Société des immeubles de France, 482; la Rente foncière, 155. La Foncière lyonnaise se négocie à 310; le titre étant libéré de 312 fr. 50, la valeur nette est de 122 fr. 50.

La Banque des pays autrichiens est ferme à 517.50. Cet établissement a pris part aux opérations de la conversion austro-hongroise et émet en ce moment sur les marchés d'outre-Rhin 32 millions de francs d'un emprunt de la Bulgarie.

Les actions de nos grandes compagnies ont été de nouveau fort recherchées et se cotent en hausse, le Midi seul excepté, qui perd 4 francs

à 1,314. L'Ouest s'est avancé de 18 francs à 1,113, l'Orléans de 7 à 1,617, le Nord de 7 à 1,887, le Lyon de 3.75 à 1,530, l'Est de 2 francs à 942. Sur la plupart des réseaux les recettes depuis le 1^{er} janvier sont cependant en forte diminution.

Les Chemins autrichiens sont en hausse de 15 francs à 643.75. Une entente est probable entre la compagnie et les représentants des obligataires au sujet d'un partage égal de la charge de l'impôt sur les obligations. Les Lombards ont gagné 5 francs à 222.50. Le Nord de l'Espagne est en reprise de 10 francs, à 145; le Saragosse, de 7.50, à 178.75. Les recettes des lignes espagnoles sont en amélioration sur les résultats correspondans de l'an dernier. Les actions des Chemins portugais n'ont plus qu'une valeur purement nominale, à 70 francs.

L'action de Suez a été portée, par des rachats du découvert, de 2,625 à 2,657.50. Cette hausse n'est que médiocrement justifiée par les résultats des premières semaines de l'exercice, 8,020,000 francs contre 8,720,000 francs dans la même période de 1892.

La Compagnie transatlantique est restée à 517.50, les Messageries maritimes à 645, les Chargeurs réunis à 1,200. Voitures et Omnibus valent toujours 680 et 1,040. Les actions de la Société hellénique de Corinthe ont été brusquement portées de 225 à 350 et restent à 305; les obligations ont en même temps monté d'une cinquantaine de francs; même les actions de l'ancienne société, depuis longtemps figées à 75 francs, ont été portées à 110 francs et en valent encore 100. La raison, quelque peu prématurée peut-être, de tout ce mouvement, est la probabilité de l'inauguration du canal de Corinthe en juin prochain.

Deux autres titres industriels ont été très favorisés pendant la première quinzaine de février, la Société centrale de dynamite, portée de 422.50 à 465, et la Société générale des téléphones en hausse de 432.50 à 447.50. Les Forges et Aciéries du Nord et de l'Est ont été recherchées à 950; les Aciéries de France, actions et parts, ont peu varié de cours. La nouvelle loi sur la marine marchande, très favorable aux entreprises de constructions navales françaises, a fait rechercher les actions des Ateliers et chantiers de la Loire à 522.50; les obligations 4 pour 100 de cette société viennent d'être admises à la cote officielle et s'y négocient à 465 francs. Les Moulins de Corbeil sont en reprise à 690, le Gaz parisien, en hausse de 11.25 à 1,456.25.

En actions minières, les De Beers ont été poussées de 455 à 495 fr., la Vieille-Montagne vaut 512.50 avec un dividende probable de 30 francs pour 1892 (contre 32 fr. 50 pour 1891); le Nickel est en réaction continue à 750; le Rio-Tinto reste hésitant entre 380 et 390; les Alpines ont repris de 124 à 130 à la faveur de la hausse générale produite sur les valeurs autrichiennes par l'opération des conversions.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT QUINZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LXIII^e ANNÉE.

JANVIER. — FÉVRIER 1893.

Livraison du 1^{er} Janvier.

| | |
|--|-----|
| LE SECRET DU PRÉCEPTEUR, deuxième partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ, de l'Académie française. | 5 |
| BALLANCHE, par M. ÉMILE FAGUET. | 45 |
| WAGNER A BAYREUTH, par M. L.-A. BOURGAULT-DUCOUDRAY. | 71 |
| LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DE PHILIPPE-AUGUSTE A NAPOLÉON. — I. — LA TERRE AU PAYSAN, MOBILISATION ANCIENNE DU SOL, par M. le vicomte GEORGE D'AVENEL. | 99 |
| TURCARET ET L'OPINION PUBLIQUE, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS, par M. EUGÈNE LINTILHAC. | 131 |
| EN TURQUIE. — L'ÎLE DE CHIO. — II. — LE PASSÉ ET LE PRÉSENT, par M. GASTON DESCHAMPS. | 146 |
| L'ÉLOQUENCE SACRÉE AU MOYEN ÂGE, par M. CH.-V. LANGLOIS. | 170 |
| POÉSIE, par M. CHARLES DE BERKELEY. | 202 |
| LE PÈRE JOSEPH OHRWALDER ET SES ANNÉES DE CAPTIVITÉ DANS LE SOUDAN, par M. G. VALBERT. | 205 |
| REVUE DRAMATIQUE. — GYMNASÉ : <i>Charles Demailly</i> . VAUDEVILLE : <i>Gens de bien</i> . GRAND-THÉÂTRE : <i>Lysistrata</i> , par M. CAMILLE BELLAIGUE. | 217 |
| CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. | 226 |
| MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. | 236 |

Livraison du 15 Janvier.

| | |
|---|-----|
| LE SECRET DU PRÉCEPTEUR, troisième partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ, de l'Académie française. | 241 |
| L'AVÈNEMENT DU GRAND FRÉDÉRIC, par M. ERNEST LAVISSE, de l'Académie française. | 285 |
| COMÉDIENS ET COMÉDIENNES D'AUTREFOIS, dernière partie, par M. VICTOR DU BLED. | 312 |
| L'INFLUENCE ET L'AVENIR DES IDÉES CARTÉSIENNES, par M. ALFRED FOUILLÉE. | 359 |

| | |
|--|-----|
| LA FEMME AUX ÉTATS-UNIS, par M. C. DE VARIGNY. | 391 |
| LA LUTTE DES RACES ET LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE. | 429 |
| UN AGENT SECRET DE L'ÉMIGRATION. — LE COMTE D'ANTRAIQUES, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française. | 449 |
| CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. | 466 |
| MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. | 477 |

Livraison du 1^{er} Février.

| | |
|--|-----|
| LE SECRET DU PRÉCEPTEUR, quatrième partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ, de l'Académie française. | 481 |
| ROME ET LA RENAISSANCE. — ESSAIS ET ESQUISSES. — I. — CINQUECENTO, par M. JULIAN KLACZKO. | 529 |
| LES JUIFS ET L'ANTISÉMITISME. — V. — LE PARTICULARISME ET LE COSMOPOLITISME JUIFS, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. | 558 |
| LA JONCTION DU RHONE A MARSEILLE ET L'UTILISATION DE L'ÉTANG DE BERRE, par M. J. CHARLES-ROUX, Député. | 602 |
| LA CIVILISATION MYCÉNIENNE. — I. — LES FOUILLES ET LES DÉCOUVERTES DE SCHLIEMANN, par M. GEORGE PERROY, de l'Institut de France. | 624 |
| UNE HISTOIRE INACHEVÉE, par M. R. HARDING DAVIS | 642 |
| POÉSIE. — SONNETS, par M. JOSÉ-MARIA DE HEREDIA. | 658 |
| ALBERONI ET SA CORRESPONDANCE AVEC LE COMTE ROCCA, MINISTRE DES FINANCES DU DUC DE PARME, par M. G. VALBERT. | 662 |
| REVUE LITTÉRAIRE. — LAMENNAIS, A PROPOS DE LIVRES RÉCENS, par M. F. BRUNETIÈRE. | 674 |
| REVUE DRAMATIQUE. — COMÉDIE-FRANÇAISE : REPRISSE DU <i>Père prodigue</i> , DE M. ALEXANDRE DUMAS FILS. — THÉÂTRE DU VAUDEVILLE : <i>l'Invitée</i> , DE M. FRANÇOIS DE CUREL, par M. CAMILLE BELLAIGUE. | 686 |
| REVUE MUSICALE. — OPÉRA-COMIQUE : <i>Werther</i> , DRAME LYRIQUE EN 4 ACTES, MUSIQUE DE M. MASSENET. | 696 |
| CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. | 704 |
| MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. | 717 |

Livraison du 15 Février.

| | |
|---|-----|
| LE SECRET DU PRÉCEPTEUR, dernière partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ, de l'Académie française. | 721 |
| LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DE PHILIPPE-AUGUSTE A NAPOLÉON. — II. — DROITS DES MAÎTRES PRIMITIFS ET FERMAGES MODERNES, par M. le vicomte GEORGE D'AVENEL. | 769 |
| NOTES DE VOYAGE EN ASIE CENTRALE. — SAMARKANDE, par M. ÉDOUARD BLANC. | 796 |
| LE PHOTOGRAPHE ET L'ARTISTE, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE. | 839 |
| LA CIVILISATION MYCÉNIENNE. — II. — LA GRÈCE PRÉHOMÉRIQUE, SES MONUMENS ET SON HISTOIRE, par M. GEORGE PERROT, de l'Institut de France. | 860 |
| LA JEANNE D'ARC DE THOMAS DE QUINCEY, par M. le comte G. DE CONTADES. | 907 |
| L'EXPLORATION DU COMMANDANT MONTEIL, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française. | 926 |
| CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. | 942 |
| MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. | 953 |







Handwritten mark or signature

Handwritten text, possibly a date or reference number

AP
20
R5
pér.3
t.115

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

